SOIXANTE-DIX-NEUVIEME ANNEE. — N° 28305

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

LUNDI 13 MARS 1939

Le Temps

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)

ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)

DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX

Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER... Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
ÉTRANGER... Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) **: 75 centimes**

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens,
et dans toutes les Agences de Publicité
Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

SOMMAIRE

PAGE 1

La Guerre civile en Espagne. — La Situation internationale.

PAGE 2

La Crise en Tchéco-Slovaquie. — Le Congrès du parti communiste russe.— Nouvelles de l'Etranger. — Nouvelles du jour. — Au Sénat.
Chronique théâtrale, ROBERT KEMP.

PAGES 3 & 4

Le Temps *financier.*

PAGE 5

Le Procès Weidmann, RAYMOND MILLET. — *La Vie économique. — Echos et informations. — Les Spectacles : Théâtres; Cinémas. — La T. S. F. — A l'Hôtel de Ville. — La Semaine de la bonté. — Nouvelles commerciales.*

PAGE 6

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Le Couronnement du pape Pie XII à Saint-Pierre. — La Situation internationale. — Centenaire de l'Association des anciens élèves de Louis-le-Grand. — Le VIIe anniversaire de la mort d'Aristide Briand.*

Paris, le 12 mars 1939

BULLETIN DU JOUR

UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE ?

C'est à l'heure même où les combats de rues à Madrid entre républicains et communistes donnent un aspect affreux à l'agonie de la République espagnole et où les événements de Tchéco-Slovaquie font rebondir la crise de l'Europe centrale, que l'on pouvait croire réglée, du moins pour quelque temps, par les accords de Munich, que reparaît l'idée d'une conférence internationale ayant pour tâche de résoudre tous les problèmes se posant en Europe et qui se commandent les uns les autres. Les nerfs des peuples sont soumis à de rudes épreuves. L'opinion est ballottée entre la crainte de la guerre, que d'aucuns s'entendent à exploiter aux fins de leur politique d'intimidation, et l'espoir quelque peu chimérique que tout va s'arranger comme par un coup de baguette magique, grâce à quelques formules simplistes devant permettre d'apaiser les nations dites non satisfaites sans porter atteinte aux droits de celles qui ont réalisé étape par étape leurs légitimes ambitions et qui ont édifié leur puissance par des siècles d'héroïque labeur. La politique de paix, celle qui tend à créer une véritable stabilité pour le monde civilisé, ne se pratique point par la méthode, toujours décevante, des brillantes improvisations. Elle ne saurait être féconde en résultats que si elle s'inspire des réalités de l'heure, que si elle ne cède ni à la peur de la guerre, ni à l'illusion que l'éventualité d'une catastrophe est écartée en toute certitude et qu'il est inutile par conséquent de continuer à consentir de ruineux sacrifices pour y parer. Comme nous n'avons cessé de le soutenir à cette place, la situation est très différente aujourd'hui de ce qu'elle était au mois de septembre dernier, et grâce au redressement de la politique française, au réarmement britannique et à la conception nouvelle de la solidarité nécessaire des démocraties qui prévaut aux Etats-Unis, les chances de paix l'emportent, malgré tout, sur les risques de guerre.

Encore faut-il qu'on ne s'expose point à compromettre ces chances en mettant la charrue devant les bœufs et en recommençant des expériences dont l'histoire de l'après-guerre n'a que trop prouvé qu'elles ne sauraient aboutir à des résultats appréciables si elles ne sont pas minutieusement préparées, si elles ne trouvent pas de sûres garanties de succès dans ce qu'on appelle le désarmement moral. Ces conditions sont-elles remplies dès à présent? On n'oserait l'affirmer. Sir Samuel Hoare, ministre de l'intérieur de Grande-Bretagne, dans le retentissant discours qu'il a prononcé il y a deux jours devant l'Association conservatrice de Chelsea, a parlé d'un plan international de cinq ans, capable de transformer l'histoire du monde, et à l'élaboration duquel seraient appelés à travailler les dictateurs des puissances totalitaires et les premiers ministres des puissances démocratiques. Sir Samuel Hoare part de la supposition — car ce n'est encore qu'une supposition — que la confiance politique soit rétablie en Europe, qu'il y ait un plan international de cinq ans beaucoup plus large que tous ceux conçus jusqu'ici, et que pendant cette période il ne soit question ni de guerre ni de danger de guerre. « Supposez, a-t-il dit, que les peuples d'Europe réussissent à se libérer du cauchemar qui les poursuit et des dépenses d'armement qui les appauvrissent. » Le ministre britannique voit là la meilleure chance qui ait jamais été offerte aux dirigeants du monde. Personne n'y contredira, car si la confiance politique était rétablie en Europe tout serait grandement facilité et un règlement général pourrait, en effet, être envisagé à très bref délai. Malheureusement, ce n'est pas encore le cas.

Faut-il expliquer par ce discours de Sir Samuel Hoare les bruits qui circulent avec persistance, et dont la presse anglaise s'occupe depuis deux jours avec le plus vif intérêt, au sujet d'une initiative que M. Neville Chamberlain se disposerait à prendre en faveur de la réunion d'une conférence internationale au cours des prochains mois ? Lord Halifax ayant eu hier au Foreign Office avec l'ambassadeur de France, M. Charles Corbin, et l'ambassadeur d'Italie, le comte Grandi, des entretiens auxquels on attache une particulière importance, la presse hebdomadaire anglaise croit pouvoir indiquer que M. Chamberlain aurait laissé entendre dans les différentes capitales intéressées qu'il convoquerait une telle conférence internationale dès qu'il serait convaincu qu'elle aurait des chances de succès. Le *Sunday Express* croit même savoir qu'un travail préparatoire minutieux aurait eu lieu à cet effet par la voie diplomatique et par des voies non officielles. Il s'agirait, peut-on supposer, d'une conférence limitée aux chefs de gouvernement des principales puissances — une sorte de Munich avec un programme élargi, — car tout projet de conférence générale paraît exclu étant données les dispositions connues de l'Allemagne et de l'Italie. Le *Sunday Dispatch*, lui, n'hésite pas à préciser les étapes de l'action que le premier ministre britannique entreprendrait dans ce sens : d'abord un règlement des différends franco-italiens après le rétablissement de relations normales avec l'Espagne; ensuite ce qu'on appelle un Locarno aérien pour l'Europe occidentale, comportant l'interdiction de tout bombardement des populations civiles et la fin de la course aux armements aériens; enfin une conférence, de caractère mondial celle-là, ayant pour objet la solution du problème colonial et la liquidation de toutes les questions impliquant un danger pour la paix, après quoi il n'y aurait plus qu'à procéder au désarmement général.

Est-il nécessaire d'insister sur l'extrême réserve avec laquelle doivent être accueillis de tels projets, dont, autant qu'on puisse le savoir, aucun gouvernement intéressé n'a été saisi jusqu'ici, fût-ce à simple titre d'information ou de sondage, et qui, tels qu'on les présente, ne paraissent être que des vues de l'esprit de la part d'éléments sans responsabilités officielles, qui estiment que les affaires du monde peuvent être réglées en un tournemain, du moins sur le papier ? Certes, il n'est pas exclu que M. Neville Chamberlain, en plein accord avec le gouvernement français, prenne telle ou telle initiative limitée, dans l'esprit et le cadre de l'accord de Munich et des déclarations communes germano-britannique et franco-allemande qui prévoient la procédure des consultations en cas de crise grave; mais autre chose serait de convoquer une véritable conférence internationale pour procéder à un règlement d'ensemble alors que, de toute évidence, les conditions morales et politiques indispensables au succès d'une telle entreprise ne sont pas encore réunies. Il est vrai que des symptômes de détente ont pu être notés, que les indications concernant les revendications relativement modérées — très différentes, en tout cas, des exigences extravagantes de la presse fasciste — que l'Italie se disposerait à formuler ont disposé ces jours derniers les esprits à l'optimisme, principalement en Angleterre. Pourtant il est à craindre que les événements de Tchéco-Slovaquie, où le jeu des influences étrangères apparaît maintenant clairement, n'aient pour effet de convaincre les peuples que le rétablissement de la confiance politique en Europe, que Sir Samuel Hoare considère avec raison comme la condition première et indispensable de tout plan quinquennal de paix, reste encore à créer.

POLITIQUE D'IMMIGRATION

Au sujet du débat tumultueux qui a eu lieu à la Chambre, il est bien permis de dire que le véritable problème — celui de la sécurité immédiate et de l'avenir de la France — n'a été qu'effleuré. Notre pays est un peu trop considéré comme une terre d'asile. Sans vouloir renoncer à cette flatteuse réputation, largement méritée, il lui faudrait avoir enfin une politique de l'immigration, en même temps qu'une politique de la naturalisation et de la natalité.

Combien y a-t-il d'étrangers chez nous? Les statistiques font défaut, et d'ailleurs nombre d'immigrés échappent aux investigations administratives. Néanmoins nous pouvons évaluer à plus de trois millions le nombre de nos « hôtes », parmi lesquels un grand nombre de femmes. Les troubles de l'Europe continuent d'ailleurs à accroître d'une manière permanente, et parfois par un afflux brutal, ce chiffre qui est déjà fort éloquent.

Est-il naturel qu'il en soit ainsi ? On ne peut douter que l'insuffisante natalité française ne contribue à créer cette situation. La déficience des naissances dans un pays riche de possibilités joue comme un appel d'air, ou plutôt comme un appel de sang. Cette invasion permanente, dont nous avons montré à plusieurs reprises les périls, ne se produirait pas avec une telle ampleur si la France disposait de générations plus nombreuses, si elle suffisait à tous ses besoins de main-d'œuvre industrielle et agricole. Une politique de la natalité, dont l'expérience en d'autres pays montre bien qu'elle peut être efficace, notamment par un système d'allocations appropriées, s'impose donc de toute urgence.

Mais nous sommes arrivés au moment où l'immigration, amenée d'abord par les vides laissés par nos naissances, ensuite par les événements extérieurs, et facilitée par un libéralisme et une générosité auxquels le monde entier rend un hommage trop platonique, dépasse les besoins. Elle s'accomplit d'ailleurs d'une manière désordonnée et qui rend plus difficiles les efforts de surveillance, de choix et d'assimilation. Jamais jusqu'ici une politique de l'immigration n'a été envisagée dans son ensemble. Il est grand temps de le faire aujourd'hui. Et si l'on négligeait encore ce problème, si l'on continuait avec le même désordre et le même automatisme à accueillir tous ceux qui se présentent à nos frontières et à en naturaliser un grand nombre sans discernement, il est évident que nous ne tarderions pas à voir se généraliser des mouvements de xénophobie et d'antisémitisme que notre pays, libéral par tradition et par raison, ne saurait admettre, mais qu'il doit s'attacher à prévenir.

La France est une grande assimilatrice. Il y a toutefois une limite qu'elle ne peut dépasser sans risquer une altération grave de son visage et de son corps.

On a créé un haut comité de la population. Cela est fort bien. Un organisme approprié, qui pourrait d'ailleurs être le même, devrait donc se hâter d'élaborer une doctrine et une politique en matière de naturalisation et d'immigration. Quel serait son rôle ? Il est difficile de l'indiquer en quelques lignes. Il semble toutefois qu'il serait d'abord urgent, par des mesures plus étroites de surveillance et de police, de mettre un terme à l'immigration clandestine, et d'empêcher strictement toute action politique des étrangers. Nous ne pouvons souffrir que l'on veuille soulever chez nous les mêmes troubles qui à l'extérieur ont amené des luttes sanglantes. Nous avons bien assez de nos propres querelles ! Peut-être conviendrait-il aussi de reviser les dispositions de la loi de 1927 qui transforment automatiquement et sans discernement en Français, à leur majorité, les enfants étrangers nés en France, même quand leur assimilation se révèle difficile. L'élaboration d'un statut sérieux des réfugiés politiques en temps de paix et en temps de guerre est également nécessaire. Il est assez paradoxal que des étrangers réfugiés chez nous puissent échapper à l'obligation qui est faite à tous les Français de contribuer à la défense du sol qui les a accueillis.

Les métiers et les professions ont commencé à se défendre eux-mêmes. Mais des mesures d'ensemble seraient plus efficaces. De toute façon il conviendrait de connaître exactement nos véritables besoins de main-d'œuvre, et d'adapter à ces besoins l'immigration. A ces diverses mesures de précaution devrait être jointe une politique ordonnée et systématique d'assimilation progressive. Tout est à faire dans ce domaine. Il est intolérable et dangereux que puissent se former sur notre sol des colonies étrangères liées aux pays d'origine et parfois contrôlées par eux, et qui pourraient à la longue devenir de véritables minorités.

La France reste ouverte à tous les malheureux, et c'est là un de ses titres de gloire les plus hauts. Sa générosité et son libéralisme servent son prestige et son rayonnement dans le monde. Mais elle ne peut se détruire elle-même par bonté d'âme. Elle a le droit, comme tous les pays du monde, de prendre des mesures de prophylaxie et de sauvegarde personnelle. Une politique d'ensemble de l'immigration doit s'inspirer sans doute des principes d'humanité — auxquels notre pays a fourni la preuve qu'il reste attaché, — mais cette politique doit encore, elle doit aujourd'hui surtout, être élaborée et pratiquée en fonction des Français eux-mêmes, de leur sécurité présente et de leur sécurité à venir, au lieu de l'être, comme c'est trop souvent le cas, en fonction des étrangers.

FLEURS ET GRAINES 1939

Il neige encore des mouchoirs dans les vitrines ; des tables dressées en biais offrent encore sans les renverser des verres de cristal, des couverts d'argent, des nappes damassées, brodées, des surtouts de cristal dans lesquels se reflètent de blancs pavots, des lis de soie, d'étranges fleurs mallarméennes cueillies dans le « no woman's land » des rêves. La maison de Blancheneige n'a pas encore refermé ses portes sur des perspectives d'armoires blanches pleines de draps blancs ourlés à jour, de salons de capiton de satin blanc, de lustres peints en blanc et fleuris de liserons d'opaline. Les catalogues n'ont pas fini de vanter les serviettes et les tabliers et les rideaux de tulle et de voile, et tout ce que Georges Ohnet (cher Georges Ohnet!) ne manquerait pas d'appeler « la neige immarcescible des expositions de blanc ».

Et voici que déjà, hérauts du printemps plus que le perce-neige et l'hirondelle, d'autres catalogues arrivent, les uns habillés de brillantes couvertures florales, les autres modestes, classiques, insoucieux de séduire le profane et sûrs de plaire cependant aux véritables connaisseurs.

On regarde par la fenêtre ; les arbres sont nus, la terre spongieuse, gonflée de pluie, les arbustes gelés, les ellébores bouillis par les grands froids. On a lu que le blé d'hiver était mort, que les fleuves montaient, que tout ce qui appartenait à la terre souffrait, jusqu'au plus profond des racines, d'un épouvantable hiver. Mais les catalogues d'horticulture viennent d'arriver, avec leurs promesses de fleurs, leurs listes de graines, l'enivrante et lyrique description des légumes.

Toute l'année, les catastrophes ont succédé aux catastrophes, le mal au mal, les menaces de guerre aux menaces de guerre. Mais des sages, mais des anges ont amélioré certaines espèces florales, ont inventé des variétés d'œillets de dahlias et de roses, ont ajouté des couleurs aux capucines, aux zinnias, aux tulipes, aux pois de senteur...

On croyait tout connaître dans ce domaine de Flore limité à un simple jardin de banlieue ou de province, mais ô miracle! il y a toujours une fleur qu'on ne connaissait pas et dont la seule description est une invitation à la convoitise, au voyage. On voudrait tout à coup posséder l'asclépias de Syrie dont les aigrettes sèches se nomment : Boule de Neige de Caracas et dont les fruits sont en forme de perruche. On voudrait ces campanules « fleuve bleu » qui penchent hors du vase la chevelure azurée des ondines. On voudrait une « oreille de lion », des calendules, l'ursinia du Cap le « soleil rouge », le gypsophile « voile rouge », les œillets perpétuels. Mais aucune fleur n'atteint, dans les nomenclatures les plus hardies, les noms de tendresse que les jardiniers prodiguent aux produits du potager. Ce chou est le « tendre de Paris », ce fraisier le « Noble de Laxton » et celui-là, « la Perle ». Les haricots ont leur « Princesse » leur « Incomparable » et leur « Saint-Esprit » ; les laitues, leur « Palatine rousse » leur « Blonde paresseuse » leur « Préférée », leur « Merveille » et leur « Gloire ». Tel pois à écosser est ducal, princier, ou mieux encore le « Bienvenu », et la Belle de Fontenay n'est pas un inédit de Paul de Kock ni même d'Alexandre Dumas, c'est une pomme de terre.

Déjà, l'esprit s'est détourné de la tempête, du jour bref qui s'achève dans les nuées, et se berce de noms qui ne sont plus de froidure et de pluie. Annuelles grimpantes. Graminées ornementales. Vivaces de pleine terre. Mellifères officinales... Il n'est pas que le *terme* des propriétaires dont la manière encore amère pesait sur la mémoire. Un autre terme sourit aux champs, aux jardins. Commandera-t-on un « assortiment de fleurs de la même espèce » ? Ou plutôt quelques unes de ces variétés à noms de vamp : Célosie, Briza, Collomia, Hélianthe ou Némophyle ?

Il semble soudain qu'on voudrait la terre entière afin d'en faire un paradis de fleurs. Du moins se promène-t-on le long d'allées imaginaires qui entraînent bien loin des préoccupations quotidiennes, de la claustration des bureaux, des appartements et des villes. Les fleurs que l'on sème ne poussent pas toujours. Moissonnons celles des catalogues. Elles ont l'odeur de la réussite, de l'optimisme et de l'été.

GERMAINE BEAUMONT.

LE CONFLIT SINO-JAPONAIS

L'avance japonaise sur Itchang

On télégraphie de Tokio :

Les forces chinoises, annoncent des dépêches du front, ont été chassées de toute la région comprise à l'est de la rivière Han, dans le centre de la province du Houpeh.

Les Chinois auraient perdu 21.000 hommes.

Les troupes nippones ont occupé les points stratégiques le long des rives du fleuve, opération qui permettra l'avance sur Itchang.

L'évacuation de Tchoung-King

On télégraphie de Tchoung-King à l'agence Reuter :

A la suite du bombardement d'Itchang, la police procède à l'évacuation de Tchoung-King. Des centres d'hébergement sont en voie d'organisation aux environs de la ville.

L'action de M. Ouang Tching Ouei

On télégraphie de Shanghaï :

De source chinoise généralement bien informée, on précise que M. Ouang Tching Ouei ne se rendra pas personnellement en Europe. Le bruit avait couru que M. Ouang Tching Ouei se rendrait à Venise pour rencontrer le général japonais Matsui.

M. Ouang Tching Ouei se fera représenter à Venise par ses proches collaborateurs.

Le " bloc yen " est limité à la Chine du Nord

On télégraphie de Tokio :

Le président du « conseil des affaires de Chine » a déclaré devant la Chambre des représentants qu'en raison de l'actuelle position du « fapi » (monnaie nationale chinoise), il serait difficile d'adjoindre les provinces de la Chine centrale et du Sud au « bloc yen », mais que le gouvernement se préoccupait des mesures à prendre en vue de leur incorporation progressive dans cette union monétaire. M. Ishiwata, ministre des finances, a reconnu que, eu égard aux échanges commerciaux avec la Chine centrale et la Chine du Sud, il importait de maintenir celles-ci jusqu'à un certain point en dehors du « bloc yen ».

La guerre civile en Espagne

L'INSURRECTION

ne paraît pas complètement maîtrisée à Madrid

LA JOURNÉE DE SAMEDI DANS LA CAPITALE

De violents combats se sont encore déroulés hier matin à Madrid, pour ne se terminer qu'au début de l'après-midi par la reddition du comité provincial du parti communiste, situé près du Retiro.

Auparavant, les troupes du conseil national de défense ont dû engager de dures attaques pour venir à bout des positions où les insurgés s'étaient retranchés, notamment près de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, dans la calle de Serrano et dans la calle de Alcala. Il a fallu faire intervenir des mortiers de tranchées et les bâtiments du comité communiste ont été, en partie, incendiés.

On a trouvé, paraît-il, au siège de ce comité d'importants dépôts de vivres, d'armes et de munitions.

Il s'en faut, cependant, que l'ordre soit complètement rétabli dans la capitale.

A 19 heures, on annonçait, en effet, que l'on se battait toujours aux alentours de l'ambassade du Chili, dont les insurgés voudraient s'emparer. Ils ont braqué dix-huit canons dans le quartier de Las-Ventas, et ceux d'entre eux qui occupent le parc de la Casa de Campo, au nord de Madrid, cherchent à s'infiltrer dans le secteur du palais national (ancien palais royal).

De nouveaux appels du conseil national de défense

« Union-Radio », dans son émission de 18 h. 35, a donné le texte d'une allocution du commissaire inspecteur, membre du conseil national de défense, Wenceslao Carrillo, à l'intention des soldats qui se sont laissés duper par la propagande communiste.

Elle dit en substance :

Le gouvernement Negrin, après la chute de la Catalogne, avait manifestement perdu le contact avec l'opinion publique républicaine. Il en résulta un fléchissement du moral des troupes et de la population civile et un divorce entre l'opinion publique et le gouvernement.

La démission du président de la République mit bientôt le gouvernement Negrin dans une situation plus fausse encore. Dans ces conditions, il incombait à l'autorité militaire de recueillir la charge du pouvoir, d'autant plus que Negrin et ses ministres venaient de se réfugier en France, sans même essayer de résister.

Le soulèvement communiste a, par conséquent, le caractère d'une lutte fratricide. Il entraîne inévitablement l'affaiblissement en hommes et en matériel. Les communistes, en s'insurgeant, ont agi en niais, et en criminels.

Nos discordes dans la zone républicaine ne peuvent profiter qu'à l'ennemi commun. Personne ne saurait discuter la personnalité du général Miaja, chef du conseil national de défense, car le général Miaja est le même qui a sauvé Madrid et la République en novembre 1936. Le colonel Casado est lui aussi un chef militaire éminent. Les autres membres du conseil national de défense sont inattaquables. Enfin, l'U.G.T. est représentée dans le conseil national de défense. On ne saurait nier que l'U.G.T. représente dignement la classe des travailleurs. Ainsi donc l'unique solution de la guerre est la collaboration étroite avec le conseil national de défense.

De son côté, le colonel Adolfo Prada, chef de l'armée du Centre, a pris la parole, à 21 heures, devant le micro d'Union-Radio. Il a déclaré notamment :

Je m'adresse à toute l'Espagne et spécialement aux soldats de l'armée républicaine, au moment où je prends le commandement de l'armée du Centre, commandement qui m'a été confié par le conseil national de défense que je reconnais comme le seul pouvoir légitime de la zone loyale.

Vous savez tous l'enthousiasme avec lequel vous avez combattu sous mes ordres et l'énergie que nous avons mise pour défendre la Cité universitaire, le Prado, la Casa de Campo, pour défendre Madrid pour défendre Almaden en Andalousie. Je vous connais et vous me connaissez.

Quelques chefs, qui ont mis leur intérêt propre au-dessus de celui de la patrie, ont trompé nos frères pour les conduire au déshonneur et à la mort.

Le colonel a terminé en déclarant que la République est au-dessus de tous les partis et qu'il s'agit de la défendre. Puis il a remercié le peuple madrilène de l'enthousiasme avec lequel il a reçu aujourd'hui les troupes républicaines.

Enfin, la municipalité de Madrid, dans une note également radiodiffusée, a remercié le peuple de Madrid de l'attitude digne qu'il a observée ces jours-ci et ajoute « qu'il apprendra cependant avec amertume que la situation actuelle est due à l'activité d'éléments qui ont vécu parmi nous et qui prétendaient défendre la République ».

« Union-Radio », à 18 h. 55, a annoncé aussi que les déficiences qui se sont produites, depuis deux ou trois jours, dans les distributions de pain à Madrid, sont imputables aux communistes révoltés, qui empêchaient l'approvisionnement normal par camions.

A partir du 13 mars, annonce la note du conseil municipal, les magasins de denrées de première nécessité fonctionneront de nouveau normalement.

A partir du 14, les distributions de pommes de terre reprendront à raison d'une livre par personne.

Les nationalistes n'ont pas commencé leur offensive

On télégraphie de Burgos :

Les milieux officiels de Burgos démentent catégoriquement les rumeurs circulant à l'étranger, selon lesquelles l'offensive nationaliste contre Madrid aurait commencé hier samedi. Aucune opération, serait-ce même une rectification du front, n'a eu lieu sur le front du Centre, et, s'il y a eu une fusillade dans un certain secteur, cela n'a rien de remarquable, étant donné qu'il y en a presque tous les jours, en particulier à midi et à 18 heures, moments auxquels se font les relèves et les corvées de soupe.

On pense généralement à Burgos que la nouvelle de l'offensive nationaliste a été lancée par la junte de défense de Madrid pour essayer, par ce moyen, de refaire l'unité et d'amener les communistes à déposer les armes.

Dans l'Espagne nationaliste

Conseil des ministres à Burgos

« Radio-Jaca » annonce qu'un conseil des ministres s'est tenu à Burgos, qui s'est occupé principalement du ravitaillement général.

Le conseil a adopté la nomination du général Fernando Marona Calderon comme commissaire au ravitaillement.

Le ministre des finances, M. Amado, a exposé la situation des finances publiques et le problème de la reconstruction navale.

« Radio-Jaca » annonce également qu'à Burgos M. José-Maria Lequerica, dont la nomination comme ambassadeur du gouvernement de Burgos en France a paru au *Bulletin de l'Etat* du 11 mars, a rendu visite au ministre des affaires étrangères, général Jordana, avec lequel il a eu une longue conférence avant son prochain départ pour rejoindre son poste à Paris.

Une lettre pastorale du cardinal Goma primat d'Espagne

On télégraphie de Pampelune :

A l'occasion du carême, S. Em. le cardinal Isidro Goma, archevêque de Tolède, primat d'Espagne, publie une lettre pastorale sur le thème : « Catholicisme et patrie », datée de Pampelune, où il vient de rentrer, après son voyage à Rome pour l'élection pontificale.

Dans ce long document, où le cardinal primat expose avec clarté et une rare hauteur de vues les principales questions qui peuvent se poser entre l'Eglise et l'Etat, il indique d'abord que les motifs qui ont poussé sa conscience à écrire cette pastorale sont puisés dans certaines phrases erronées qu'il lui fut donné de lire, ces temps derniers, sur ce sujet.

Il établit la différence du culte dû à Dieu et à la patrie et définit la nation, la patrie et l'Etat. Il en arrive ainsi à signaler les excès que peut commettre l'Etat et à condamner la tyrannie de l'Etat unique qui a donné la moisson actuelle de martyrs à l'Espagne.

Il fait ensuite une critique des erreurs du protestantisme, du racisme et des principes de la Révolution française, mais dénonce aussi le péril des Etats qui veulent soumettre et absorber la personnalité humaine.

Puis le cardinal parle de la famille, de ses droits, du mariage chrétien, et félicite la famille espagnole de ses traditions. Il énumère les biens immenses que le catholicisme apporte à la patrie, dont la famille est la première expression, et souligne l'importance du « devoir de conscience » que, seule, la religion inspire.

L'Etat a l'obligation de pratiquer la religion et de ne pas se séparer d'elle. La politique doit se soumettre à la morale que le catholicisme enseigne. Ce sont donc de graves erreurs, que l'Eglise a toujours condamnées et qu'elle condamne actuellement, que l'Etat panthéiste et le nationalisme exagéré.

Un véritable catholique ne doit pas oublier que tout doit être subordonné à son salut final. En Espagne, le patriote vit en union étroite avec le catholicisme. Chacun des grands mouvements qui jalonnent son histoire fut accompagné d'exaltation et de ferveur religieuses. « Pour protéger le trésor de notre foi, nous devons demeurer vigilants. »

Dans sa conclusion, le cardinal primat se félicite que le chef de l'Etat espagnol soit « informé de l'esprit catholique et qu'il se soit placé dans la trajectoire de cet esprit », et il émet l'espoir qu'après la paix des armes, « le catholicisme espagnol parviendra à trouver la paix de la foi et des consciences, en totale soumission aux exigences du Christ ».

L'Estonie reconnaît le gouvernement du général Franco

On annonce officiellement que le gouvernement estonien a décidé de reconnaître *de jure* le gouvernement du général Franco.

LE RAPATRIEMENT DES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS

Le ministre de l'intérieur a reçu, hier après-midi, notification que le gouvernement espagnol avait donné des ordres pour l'ouverture de la frontière, afin que le rapatriement des réfugiés puisse commencer, à la cadence d'environ six à sept mille par jour.

M. Albert Sarraut a immédiatement signifié cette décision aux préfets des départements intéressés pour que soient organisés sur-le-champ les convois de départ. Un premier contingent de vingt-cinq mille réfugiés est déjà constitué et plusieurs trains se trouvent en gare d'Hendaye.

En prévision de la réouverture de la frontière, depuis déjà deux semaines, le ministre de l'intérieur avait conclu des accords avec la Société nationale des chemins de fer et fait préparer des horaires et des itinéraires, de manière qu'aucun à-coup ne se produise dans la régularité des convois. Les instructions nécessaires avaient été données, en même temps, dans les gares, où le mécanisme de départ est donc prêt et sera déclenché dès que la réouverture de la frontière sera effective.

Un soldat français aurait été tué par des miliciens espagnols

On mande de Toulouse à l'agence Havas :

Il y a quelques jours décédait, à l'infirmerie du camp du Barcarès (Pyrénées-Orientales), un soldat du 32e régiment d'infanterie nommé José Antonez, d'origine espagnole et naturalisé Français, dont la famille habite Toulouse, et qui a été enterré hier.

Selon les déclarations faites par M. Garcia, cousin du soldat, qui assista à ses derniers moments, José Antonez se serait trouvé de garde au camp des réfugiés du Barcarès, lorsqu'une demi-révolte éclata. Des miliciens se seraient pris de querelle et lorsque les soldats français intervinrent ils auraient été frappés.

D'après M. Garcia, le malheureux Antonez aurait, à ce moment, reçu un coup de couteau dans le dos. La blessure, très profonde, entraînait quelques jours après la mort du soldat.

Le meurtrier ne put être découvert.

Au camp d'Argelès-sur-Mer

L'agence Havas communique :

Renseignements pris dans les milieux autorisés, il apparaît que les nouvelles suivant lesquelles un grand nombre de meurtres auraient été commis au camp de concentration d'Argelès-sur-Mer ne reposent sur aucun fait révélé à ce jour.

Ces faits sont du ressort des autorités judiciaires qui poursuivent l'enquête ouverte au sujet de l'assassinat d'un milicien dont le cadavre a été découvert, récemment, sur la plage d'Argelès.

L'enquête sur l'assassinat d'un milicien

Malgré l'enquête diligente menée par le parquet de Céret, l'identité du réfugié espagnol trouvé enfoui sous le sable, au camp n° 5 *bis* d'Argelès-sur-Mer, par un sergent et un commandant du génie espagnol, n'a pu être établie.

Le mort portait une chemise sur laquelle on lisait le numéro 386, et était vêtu d'une veste bleue et d'un pantalon de velours marron. Sur son bras gauche on a relevé un tatouage représentant un homme embrassant une femme et deux autres tatouages indéchiffrables.

On n'a pu avoir aucun signalement précis des assassins ni de celui qui paraissait leur chef. Les haut-parleurs installés dans le camp ont invité les témoins du drame à se présenter aux enquêteurs. Une trentaine ont répondu à cet appel, mais leurs déclarations n'ont apporté aucun éclaircissement permettant de découvrir les coupables ou d'identifier la victime.

Ils ont cependant donné des précisions sur la scène tragique.

Le commissaire politique Lorente Albencoza, le commandant du génie Diego Carlas, le capitaine Engel Pardo, le major Alcaraz Waill ont vu creuser la fosse et y transporter la victime. Le capitaine Estève Torrès a vu coucher le malheureux dans le sable. Il criait : « Assez, vous m'étouffez ! » et quatre fois il hurla : « Cruz ! Cruz ! »

Dans le portefeuille du mort on a trouvé une lettre à une femme commencée le mois dernier mais non terminée, et ne portant pas d'adresse.

Le colonel Lister dans le Loiret

Le colonel Enrique Lister, accompagné du lieutenant-colonel Iglesias, du commissaire politique Castro Delgado, est arrivé hier à Gien. Ces réfugiés sont autorisés à séjourner dans le Loiret.

Rapatriement de Français d'Espagne

Le contre-torpilleur *Tigre*, qui se trouvait dans le port de Gandia, a levé l'ancre, ayant à bord quinze personnes, dont trois enfants, tous de nationalité française.

LA SITUATION INTERNATIONALE

L'écho en Allemagne des déclarations de M. Chamberlain et de Sir Samuel Hoare

On mande de Berlin :

Une dépêche de source allemande destinée à l'étranger dit que « dans les milieux politiques allemands on a accueilli avec l'attention que mérite tout désir de détente les récentes déclarations de M. Chamberlain et de Sir Samuel Hoare, par lesquelles les deux hommes d'Etat anglais ont exprimé leur croyance en un avenir meilleur de la situation internationale, et envisagé la possibilité d'arriver à une limitation des armements ».

On considère à Berlin comme un très bon signe le fait que l'Angleterre elle aussi reconnaît et avoue, bien qu'indirectement, quelles occasions précieuses d'amener une limitation des armements les puissances ont manqué en négligeant les multiples propositions allemandes dans ce sens. Cependant, à Berlin on est d'avis qu'il serait tout à fait désirable que les efforts vers une détente européenne fussent encouragés dans des contributions à la paix de la part des puissances occidentales. M. Chamberlain lui-même a déclaré que l'attitude d'une grande partie de la presse internationale était un obstacle à la réalisation de ce projet. On doit constater, en effet, dit-on dans les milieux allemands, que, ces derniers temps, l'opinion publique des peuples a été influencée, dans un sens hostile à la paix, par des nouvelles tendancieuses et fausses sur l'Allemagne et la politique allemande. Ainsi, du côté tchèque, on prétend que les agressions faites dans l'esprit de l'ex-président Benès contre les droits slovaques d'autonomie ont trouvé à Paris et à Londres un écho favorable, bien que les agissements de Prague constituent, sans aucun doute, une nouvelle aggravation de la situation internationale.

Si, d'autre part, les Anglais sont d'avis que la fin de la guerre civile espagnole serait un progrès important dans la voie de la paix européenne, il est étonnant que l'Angleterre, en ne reconnaissant pas le blocus décrété par Franco, cherche à empêcher le gouvernement espagnol de terminer la guerre le plus vite possible.

On ignore la position que vont prendre les puissances occidentales à l'égard des agissements du président Roosevelt, qui tendent ouvertement à aggraver la situation. Le président américain a trouvé approbation auprès de Londres et de Paris, bien qu'on ne puisse contester que l'attitude de M. Roosevelt ait été en grande partie la cause psychologique des armements supplémentaires auxquels s'est décidée l'Europe.

« On connaît la conception allemande, concluent les interprètes des milieux politiques allemands, à savoir que la meilleure contribution à la détente de la situation ne peut pas consister à laisser de côté des problèmes qui ont besoin d'être éclaircis, mais doit consister à attaquer ces problèmes de face et à les résoudre. »

Le « Vœlkischer Beobachter » raille l'idée d'un plan quinquennal de la paix

D'autre part on mande de Berlin:

Dans un éditorial intitulé « Pieux désirs et réalité — l'âge d'or rêvé par Sir Samuel Hoare... », le *Vœlkischer Beobachter* raille l'idée préconisée par le ministre de l'intérieur de Grande-Bretagne d'établir « un plan de cinq ans » auquel participeraient les « trois dictateurs » et les présidents du conseil de Grande-Bretagne et de France, en vue de réduire les armements.

Le journal veut voir dans cette idée « non une suggestion politique, mais simplement une parabole... Sans quoi, dit-il, Sir Samuel Hoare aurait laissé de côté le camarade Staline dont le jeu, suffisamment connu, ne tendra jamais vers un but européen commun. Mais comme l'idée originale de Sir Samuel ne vient pas des nuages, mais fait partie de la campagne du gouvernement Chamberlain pour améliorer l'atmosphère, il est nécessaire de redire quelques vérités de Monsieur de La Palisse :

Nous aussi nous sommes optimistes, mais notre optimisme se base sur la certitude que la voie de l'Europe sera déterminée finalement, après avoir surmonté de nombreux obstacles, par les données naturelles et le bon sens. En d'autres termes, nous sommes optimistes parce que nous croyons à la loi du dynamisme, aussi dans la vie des peuples. Mais, de l'autre côté, dans l'Ouest démocratique, on s'en tient à la méthode Coué: on affirme que l'Europe va de mieux en mieux, on s'enivre de sa propre force qui s'accroît et on minimise les difficultés réelles.

L'organe du maréchal Gœring appuie les revendications italiennes en Méditerranée

On mande de Berlin :

Dans un éditorial intitulé « La quatrième puissance méditerranéenne », la *National Zeitung* d'Essen, qui touche de près au maréchal Gœring, affirme que la fin imminente de la guerre d'Espagne prélude à un déplacement de puissance en Méditerranée occidentale, affectant les trois empires mondiaux.

Le journal estime que « puisque l'Angleterre a fini par s'entendre par son traité avec Rome au sujet de l'égalité des droits à l'est de la Méditerranée, il ne reste d'autre moyen à la France que de s'entendre aussi avec l'Italie dans la zone ouest, quand bien même la France voudrait persister plus longtemps que Londres en un rapport de forces périmé, parce qu'il manque à la France certaines expériences de l'Angleterre ».

La France aura beau regimber plus fort que l'Angleterre contre les nouvelles conditions en Méditerranée, évoquer les esprits de la guerre et envisager pour le cas de guerre une occupation du Maroc espagnol. Elle peut s'enivrer de ses fantaisies stratégiques. Elle pourra, tout aussi peu que l'Angleterre, se soustraire aux réalités inéluctables d'une nouvelle évolution. Elle voit par la fréquence de cas analogues dans son empire que des espaces étrangers autrefois facilement dominés s'emplissent à notre époque de puissances vivant dans un espace qui leur est propre, et qu'il est insensé, on le voit bientôt, de vouloir arrêter.

Le « Sunday Express » demande l'abandon des anciennes colonies allemandes

Le *Sunday Express*, reprenant la thèse de ses confrères de la presse Beaverbrook en faveur de l'abandon par la Grande-Bretagne des territoires sous mandat, écrit dimanche matin :

Depuis 1918, les anciennes colonies allemandes nous ont coûté un million de livres par an, soit 20 millions de livres au total. En échange, elles ne nous ont rien rapporté pour le présent et nous valent des menaces pour l'avenir. Elles ne peuvent être incorporées dans notre système impérial. Elles constituent une gêne pour un empire unifié. Voici 20 ans que nous ne cessons de dire : « Débarrassez-nous-en. C'est une source d'ennuis pour nous. Il faudra bien que nous les abandonnions en fin de compte. Plus rapidement nous nous libérerons de cette source de dangers, mieux cela vaudra. »

Le *Sunday Express* demande aussi l'abandon par la Grande-Bretagne du mandat sur la Palestine.

Un démenti du gouvernement italien

L'ambassade d'Italie à Londres a publié, samedi soir, le communiqué suivant :

Toutes les rumeurs reproduites dans la presse concernant la visite du comte Grandi, ambassadeur d'Italie à Londres, au Foreign Office, sont complètement dénuées de fondement. Le comte Grandi s'est rendu au Foreign Office simplement pour s'entretenir des affaires courantes et sa visite n'a aucun rapport avec la situation politique générale.

[Ce communiqué dément notamment le bruit que le comte Grandi aurait été chargé de solliciter une sorte de médiation britannique entre la France et l'Italie en demandant à M. Chamberlain d'utiliser ses bons offices auprès du gouvernement français.]

LA CRISE EN TCHÉCO-SLOVAQUIE

Le nouveau gouvernement slovaque

On télégraphie de Prague :

Le nouveau cabinet slovaque a été constitué de la façon suivante :

Président du conseil : M. Karol Sidor, vice-président du conseil dans le gouvernement central;

Intérieur : M. Martin Sokol, président de la Diète slovaque;

Education nationale : M. Joseph Sivak, député;

Commerce et travaux publics : M. Jules Stano, vice-président de la Diète slovaque;

Industrie, artisanat et agriculture : M. Pierre Zatko, ingénieur, député;

Finances : M. Alexandre Hrncar;

Justice : M. Gejza Fritz, député.

[M. Karol Sidor, le nouveau président du conseil slovaque, est né à Ruzomberok en 1901. Rédacteur en chef du *Slovak*, député au Parlement de Prague, homme de confiance de Mgr Hlinka, il avait été nommé en octobre 1938 ministre d'Etat pour la Slovaquie, et vice-président du conseil dans le gouvernement central. Il est le chef suprême des « Gardes de Hlinka ».]

L'accueil fait au nouveau cabinet

On télégraphie de Bratislava :

La composition du nouveau cabinet slovaque a été connue trop tard à Bratislava pour que l'on puisse juger de l'accueil que lui réservera la Slovaquie. Il semble cependant que la première impression doive être favorable, puisque les membres du nouveau cabinet sont de vieux combattants de l'autonomie slovaque et des compagnons d'armes éprouvés de Hlinka. C'est le cas, en particulier, de M. Karol Sidor, le nouveau président du conseil.

Des tracts l'accusant de trahison ont été répandus par les extrémistes dans la ville, mais il semble que la manifestation des Allemands de samedi, à l'occasion de l'anniversaire de l'Anschluss, ait eu une répercussion assez curieuse : celle d'indisposer à l'égard de l'ancien président du conseil, Mgr Tiso, les Slovaques vraiment patriotes qui viennent de voir, de leurs propres yeux, que les Allemands ont cherché à exploiter à leur profit le mouvement slovaque pour appesantir encore leur mainmise sur le pays.

Une allocution de M. Karol Sidor

Hier samedi, à minuit, le nouveau président du conseil, M. Karol Sidor, a prononcé à la radio de Bratislava une allocution disant notamment :

> Je ne veux pas faire de déclaration gouvernementale; je ne veux exposer aucun programme dans le moment le plus grave de mon existence. Mon cœur saigne quand je vois ce que l'on fait de mon peuple slovaque; quand je dois assister aux arrestations de ceux avec qui j'ai combattu pendant vingt ans; quand je dois contempler le désespoir de leur famille. Je suis resté seul et mon seul espoir est Dieu. Qu'elle est lourde, la croix à deux branches du peuple slovaque! Quand j'étais ministre à Prague, obéissant au testament de Mgr Hlinka, j'ai veillé jalousement sur le bien du peuple slovaque; je ferai de même en ma qualité de président du conseil: c'est le chemin que suivront également mes camarades. Nous réussirons à organiser une vie nouvelle. Nous n'avons pas tracé de plan; nous obéirons aux réalités; il faut d'abord soigner les blessures que nous venons de recevoir, puis consolider le pays.
>
> Je m'adresse à vous, mes camarades, les gardes de Hlinka. Je vous appelle au combat sous le drapeau du nationalisme slovaque. Je reste votre chef suprême et j'exige que vous soyez fidèles au serment que vous m'avez fait autrefois. Que Dieu nous aide. Le chemin de retour nous est coupé. En avant Slovaquie!

A la suite de cette allocution, M. Teplanski, ancien ministre et président de la Diète, a prononcé à son tour une allocution dans laquelle il a démontré la nécessité vitale, pour la Slovaquie, de collaborer avec la Bohême-Moravie.

La situation à Bratislava

On télégraphie de Bratislava :

Le calme continue à régner à Bratislava. M. Teplanski a signé un décret interdisant les réunions publiques et défendant à la population de sortir dans la rue après 21 h. 30.

Les mesures militaires prises par les Tchèques sont progressivement rapportées. Les gendarmes avaient occupé jusqu'à samedi soir le bâtiment gouvernemental de Bratislava ; ils ont cédé la place à des ordners allemands armés de fusils, de revolvers et de grenades à main.

Le député Cavojsky sera nommé chef de la propagande slovaque. Le député Cavojsky est le chef du syndicat du parti populiste slovaque. Il est connu pour son attitude modérée à l'égard des Tchèques.

Les Allemands de Bratislava manifestent à l'occasion de l'anniversaire de l'Anschluss

On télégraphie de Bratislava :

Une grande manifestation a été organisée samedi soir à Bratislava, par les Allemands de Slovaquie, à l'occasion de l'anniversaire de l'Anschluss. Plus de dix mille personnes, dont la moitié étaient des Slovaques, étaient réunies sur la grande place où une tribune avait été dressée. Des projecteurs illuminaient les drapeaux du parti allemand (croix gammée noire au centre d'un écu blanc sur fond rouge), des S. S. en uniformes noirs assuraient l'ordre.

Le Führer du parti allemand, M. Karmazin, a pris la parole. Il a protesté contre « les mesures illégales » prises par Prague en Slovaquie.

> Le gouvernement de Mgr Tiso, a-t-il déclaré, est le seul gouvernement légal, et le seul gouvernement reconnu par les Allemands de Slovaquie: mais ceux-ci n'ont rien à craindre, car si quelque mesure était prise contre eux, notre grand voisin, le Reich allemand, interviendrait immédiatement. La mission et le devoir des Allemands de Slovaquie est de s'unir au mouvement autonomiste slovaque pour sauvegarder l'Etat libre slovaque. Il faut faire un front commun des Slovaques et des Allemands. Ce n'est que dans ces conditions que les Allemands de Slovaquie auront leur liberté garantie.

Après le discours de M. Karmazin, les manifestants, musiques et drapeaux en tête, se sont rendus au théâtre où ils se sont dispersés à 21 h. 30, heure à partir de laquelle il est interdit de sortir dans les rues. Les gardes de Hlinka veillent à l'exécution de cet ordre : tout passant est arrêté et interrogé.

Pendant que les manifestants défilaient dans les rues, un coup de fusil a été tiré d'une maison par un juif qui a été immédiatement arrêté et emmené dans la Maison du parti allemand.

Démenti

On télégraphie de Prague :

Le ministère de la guerre dément catégoriquement, par l'organe de l'agence Ceteka, les nouvelles lancées à l'étranger et selon lesquelles des concentrations de troupes auraient lieu sur la frontière allemande en Slovaquie.

« Ces nouvelles sont inventées. Les détachements militaires tchèques ne procèdent à aucun déplacement, ni en Slovaquie ni ailleurs; bien au contraire, les mesures de sûreté militaire qu'avait prises l'armée pour assurer le calme en Slovaquie ont été restreintes, en plein accord avec le gouvernement slovaque. »

Un exposé de M. Durcansky à la radio de Vienne

On télégraphie de Berlin :

Le D. N. B. annonce, dans une dépêche de Vienne, que M. Durcansky, ministre des communications dans le cabinet slovaque de Mgr Tiso, « qui réussit à échapper aux gendarmes tchèques », a fait un exposé au poste de Radio-Vienne sur la situation en Slovaquie.

Le ministre, selon le D. N. B., a déclaré notamment :

> Il n'y a plus aucun doute possible. Les Tchèques poursuivent exclusivement leurs propres intérêts aux dépens des Slovaques. Les Tchèques n'ont tiré aucune leçon de l'histoire. Ils veulent frustrer le peuple slovaque de ses droits, pour lesquels il a lutté et souffert durant vingt longues années. Lors de l'élaboration de la loi de l'autonomie, Prague a semé des difficultés à chaque pas, puis a créé un semblant d'autonomie qui, en réalité, n'existe pas.

Le ministre a affirmé ensuite que l'attitude et les mesures du gouvernement de Prague sont anticonstitutionnelles.

> En vertu de la loi constitutionnelle sur l'autonomie, a-t-il dit, le président de la République nomme le gouvernement sur la base d'une proposition de la Diète slovaque. Le gouvernement peut être destitué dans le cas où la Diète slovaque lui refuse sa confiance; ou bien, il peut démissionner de son propre gré. Ce n'est actuellement ni l'un ni l'autre de ces cas et personne n'avait le droit de destituer le gouvernement slovaque ou de nommer un nouveau gouvernement. Le président de la République s'est rendu coupable de mesures illégales et a violé son serment. En raison de l'illégalité de ces mesures, le gouvernement Tiso a le droit de continuer d'exercer ses fonctions.

M. Durcansky s'est élevé en termes violents contre les « méthodes des généraux tchèques » et a déclaré :

> Les méthodes dont a usé le gouvernement de Prague en chassant le gouvernement slovaque, en arrêtant des hommes comme Tuka et Mach, appartiennent au passé.
>
> J'ai conscience d'être un représentant légal du peuple slovaque et j'assure tous les Slovaques que je ne décevrai personne; j'agis après en avoir délibéré avec tous les représentants gouvernementaux slovaques qui ont été placés à la tête du peuple slovaque, par conséquent avec votre approbation.

En terminant, M. Durcansky a exprimé sa confiance absolue en la victoire de la cause slovaque :

> Je vous assure que nous obtiendrons la victoire complète des intérêts du peuple slovaque et que nous la conserverons selon les directives du parti populiste d'André Hlinka

Commentaires allemands

On télégraphie de Berlin :

La tension entre Prague et Bratislava retient encore toute l'attention des milieux dirigeants allemands, bien que l'on ait l'impression, à Berlin, que les événements évoluent dans le sens de l'apaisement du conflit. On apprend de source privée que la note envoyée au gouvernement du Reich par Mgr Joseph Tiso, président du conseil slovaque, destitué avant-hier, contient un mémoire juridique concluant au caractère illégal du gouvernement slovaque institué par Prague, et une lettre jointe demandant l'aide et la protection du Reich pour le rétablissement du « régime légal » en Slovaquie. Jusqu'ici le gouvernement allemand semble n'avoir pas répondu à cette note, bien qu'il ait manifesté, par la voix de la presse nazie, qu'il ne reconnaissait pas le nouveau cabinet slovaque.

Selon des opinions recueillies dans les milieux politiques allemands, à Berlin, on hésite à prendre ouvertement parti pour la « protection » des Slovaques, de crainte de susciter dans d'autres Etats « nationalitaires », comme la Roumanie, la Pologne, la Yougoslavie et même la Hongrie, des craintes quant à l'aide que certaines nationalités pourraient espérer un jour de l'Allemagne contre le pouvoir central. Cette considération impose au gouvernement du Reich une certaine circonspection dans ses démarches et dans son attitude envers la Slovaquie.

Néanmoins, les titres de la presse allemande de ce soir traduisent nettement les sympathies en faveur du gouvernement slovaque destitué. La *Nachtausgabe* écrit, en manchette : « La terreur sanglante des Tchèques en Slovaquie ».

La *Deutsche Allgemeine Zeitung* proclame que les « Tchèques ont violé le droit ». Les journaux nazis parlent « des premiers martyrs de la cause slovaque » qui seraient tombés. « Martyrs de l'autonomie », écrit aussi la *Nachtausgabe* en sous-titre.

Le *Hamburger Frembenblatt*, dans un article inspiré qui s'intitule « coup d'Etat de Prague », reprend la thèse juridique, qui semble celle de la note envoyée par l'ancien président Tiso au gouvernement du Reich. « La vacance absolue de la légalité est devenue la loi régnante dans la République tchéco-slovaque. »

L'organe nazi s'en prend au centralisme tchèque. « Seul est légal, poursuit-il, le gouvernement qui était représenté par le cabinet Tiso avant sa destitution et qui a envoyé une note au gouvernement. »

D'autre part, à Bratislava et en d'autres lieux en Slovaquie, « ce sont les baïonnettes qui dominent ».

Toutefois, malgré la bruyante sympathie de Berlin pour la cause slovaque, il ne semble pas qu'il y ait lieu d'admettre que le gouvernement du Reich doive intervenir de manière ouverte et directe dans le conflit tchéco-slovaque.

En U.R.S.S.

AU CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE

LE RAPPORT DE M. STALINE SUR LA SITUATION INTÉRIEURE

Dans son rapport au congrès du parti, M. Staline, rendant compte de la situation intérieure dans l'U. R. S. S., a insisté sur la consolidation de l'ordre soviétique et dit :

> Certains représentants de la presse étrangère disent, dans leurs « racontars », que l'épuration des organisations soviétiques des espions, assassins et saboteurs du genre de Trotsky, Zinoviev, Kamenev, Iakir, Toukhatchevski, Rosengoltz, Boukharine et autres aurait ébranlé l'édifice soviétique et aurait amené sa désintégration. Ce bavardage vulgaire mérite qu'on s'en moque.
>
> Comment l'édifice soviétique peut-il être ébranlé et désintégré par l'épuration des éléments nuisibles et de ses ennemis ?

Et M. Staline a évoqué l'unanimité des élections qui ont eu lieu après les grands procès et le succès des armes soviétiques au lac Khassan, pour démontrer que l'épuration est le plus sûr moyen de renforcer l'organisation soviétique.

> En écoutant ces bavards étrangers, a-t-il poursuivi, on pourrait arriver à la conclusion que si nous avions un plus grand nombre d'espions, d'assassins et de saboteurs, et si nous ne les empêchions pas de saboter, d'assassiner et d'espionner, alors les organisations soviétiques seraient bien plus solides et plus stables.

Sous un tonnerre d'applaudissements, M. Staline a proclamé le triomphe complet de la ligne générale du parti, l'accomplissement ponctuel du deuxième plan quinquennal, la réalisation du programme agricole des sept milliards de pouds de blé par an, la suppression de la misère et du chômage, l'élévation du niveau matériel et moral du peuple, la fin sans gloire des ennemis de cette ligne, devenus des ennemis du peuple, et dont la destruction a permis la complète unification du parti autour du comité général.

Les efforts faits pour améliorer la composition du parti

En ce qui concerne les efforts faits pour améliorer la composition du parti, M. Staline a rappelé qu'au moment où s'est tenu le 17e congrès, il y a cinq ans, le parti comptait 1,874,488 membres, soit 600,000 de plus qu'au précédent. Cet afflux inconsidéré a obligé à recourir à une épuration qui dura de 1933 à 1935 et à arrêter le recrutement de nouveaux membres, lequel ne reprit que le 1er novembre 1936. Le meurtre de M. Kirov fit faire la constatation que le parti contenait encore des éléments nuisibles, et obligea à procéder à la vérification et à l'échange des cartes des membres du parti.

> Il est impossible de dire, a ajouté M. Staline, que l'épuration a été menée sans que des fautes sérieuses aient été commises. Malheureusement, il en a été commis beaucoup plus qu'on ne pouvait le supposer. Il est indubitable que nous ne devons plus recourir à la méthode des épurations massives, mais l'épuration de 1933 à 1936 n'en était pas moins inévitable et, dans l'ensemble, elle a donné des résultats positifs.

Le 18e congrès compte environ 1,600,000 membres du parti, soit 270,000 de moins que le précédent. Mais, a dit M. Staline, si le parti compte moins de membres, leur qualité est meilleure.

M. Staline a souligné également le travail fait pour améliorer les cadres du parti et les rajeunir, ainsi que la nécessité de continuer dans ce sens.

Nécessité d'un Etat socialiste fort

Passant aux questions de doctrine, M. Staline s'est étendu longuement sur la nécessité d'un Etat socialiste fort, que certains dans l'U. R. S. S. ne comprennent pas encore très bien en interprétant trop étroitement les enseignements de Karl Marx et d'Engels, sans les adapter aux circonstances et sans tenir compte des circonstances historiques et notamment du fait que l'U. R. S. S. est entourée de pays capitalistes.

> La société socialiste, a-t-il dit, doit posséder un Etat fort, une armée forte, un service de renseignements fort, afin de déjouer et de réduire les tentatives capitalistes. Mais si, pour détruire la bourgeoisie, il a fallu conserver certaines fonctions de l'Etat bourgeois, cela ne veut pas dire que les formes de l'Etat socialiste doivent rester immuables. En fait, les formes de notre Etat changent et changeront en rapport avec le développement de notre pays et avec les changements de la situation extérieure.

M. Staline a précisé que « l'appareil de l'Etat subsistera même après l'édification du communisme dans l'U. R. S. S., si l'encerclement capitaliste n'est pas liquidé et si le danger d'agressions extérieures subsiste. L'appareil de l'Etat disparaîtra si, au lieu d'être entourée de sociétés capitalistes, l'U. R. S. S. est entourée de sociétés socialistes ».

Approbation des rapports

Le congrès a entendu ensuite divers rapports, qui ont été approuvés.

Tous les orateurs ont souligné l'importance du rapport de M. Staline, dont ils approuvent la politique. Ils ont fait ressortir les grandes réalisations effectuées par l'U.R.S.S. dans le domaine économique, l'augmentation de sa puissance politique et l'affermissement de son unité.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

ITALIE

Un avion de bombardement allemand s'écrase au sol : 5 morts

Un avion de bombardement allemand, venant de Tripoli et se dirigeant vers Stettin, s'est écrasé au sol près de Dogalo, province de Ferrare, faisant cinq victimes.

Il semble que l'accident ait été provoqué par la formation d'une couche de glace sur l'appareil.

A bord de l'avion se trouvaient six officiers et une autre personne; deux des membres de l'équipage ont fait usage de leur parachute et ont touché terre sains et saufs.

CITÉ DU VATICAN

La désignation du cardinal Maglione est approuvée unanimement

Notre correspondant particulier de Rome nous téléphone dimanche matin 12 mars :

La désignation du cardinal Maglione au poste de secrétaire d'Etat a causé une grande sensation à Rome. Elle était cependant donnée comme certaine depuis l'élection de Pie XII, mais un léger doute subsistait, et, la veille encore, divers noms étaient prononcés.

Le choix du pape est approuvé par l'opinion unanime des milieux ecclésiastiques romains. Le cardinal Maglione est l'un des diplomates les plus experts et les plus appréciés du Saint-Siège. Il apportera, dans la direction de l'action politique et diplomatique du gouvernement central de l'Eglise, la longue expérience d'une carrière accomplie durant d'importantes missions à l'étranger.

On sait l'activité qu'il développa durant le conflit mondial en Suisse, à la tête de la mission catholique des prisonniers de guerre. Ses qualités le firent désigner, en 1920, comme nonce apostolique auprès de la Confédération helvétique. C'est l'époque où la Société des nations jouait un rôle de premier plan dans les affaires mondiales. Le nouveau nonce réussit à diverses reprises à faire entendre la voix du Saint-Siège dans l'organisme genevois, notamment à propos de la liberté religieuse des minorités, de l'oppression des Eglises en Russie, etc.

On sait, d'autre part, le succès de sa mission en France. Durant près de dix ans, nos dirigeants purent apprécier ses rares qualités. De leur côté, les catholiques français ne manquèrent aucune occasion de manifester leur dévotion au représentant du Saint-Siège. De nombreuses manifestations de foi sincère et ardente, des commémorations exceptionnelles de nos gloires religieuses furent le fruit de cette harmonie spirituelle entre l'éminent prélat et le peuple catholique de France. C'est pourquoi, hier, en fin d'après-midi, au cours de la réception offerte par notre ambassadeur auprès du Saint-Siège, M. Charles-Roux, en l'honneur de la mission française, venue à Rome pour le couronnement de Pie XII, la nouvelle de la création du cardinal Maglione au poste de secrétaire d'Etat a été apprise avec une joie profonde et unanime par la foule de nos compatriotes présents dans les salons. La satisfaction était sur tous les visages. Le choix du souverain pontife frappait tous les assistants et chacun y voyait un gage nouveau d'une politique pontificale toute basée sur l'idée de paix, paix sociale, paix entre les nations.

La reine-mère de Belgique, qui voyage à titre privé, est arrivée samedi à Rome, où elle assistera à la cérémonie du couronnement du pape.

ALLEMAGNE

L'anniversaire de l'Anschluss

Notre correspondant particulier à Berlin téléphone dimanche matin 12 mars :

Ce matin, le Führer préside, à Berlin, la fête du souvenir des morts de la guerre. En dehors de la cérémonie principale, qui a lieu comme d'habitude à l'Opéra et dans l'avenue des Tilleuls, des couronnes seront solennellement déposées sur les tombes de Hindenburg, de Ludendorff et de Conrad von Hœtzendorf. Le maréchal autrichien a été ajouté cette année aux deux grands chefs allemands parce qu'il fut toujours, dit-on, partisan de la grande Allemagne. On l'a surnommé de « Prussien de l'Autriche ». Après la guerre et la dislocation de l'empire austro-hongrois, il se prononça ouvertement pour l'Anschluss.

La presse consacre de nombreux articles à cette commémoration, ainsi qu'à l'annexion de l'Autriche, dont on fêtera demain l'anniversaire. Elle rappelle les événements de l'an dernier et expose l'œuvre déjà accomplie par le Reich et Autriche. Dans l'*Angriff*, le statthalter Seyss-Inquart la résume dans la quadruple formule : du travail, du pain, un niveau d'existence plus élevé, la suppression des classes.

La *Correspondance nationale-socialiste* rappelle que de toutes les grandes villes du monde Vienne avait le chiffre de naissances le plus bas. Depuis 1935, il y avait moins de naissances que de décès; cette pente a pu être remontée immédiatement. En fin d'année, les maternités de Vienne étaient déjà remplies de jeunes mères. Toutefois aucun chiffre n'est publié, et cette feuille conclut qu'il faut se garder d'un excès d'optimisme. Pour le moment, on devra s'estimer heureux si l'on peut arrêter la dépopulation de l'Autriche.

SUISSE

Les corps des victimes du Wildhorn ont été conduits dans l'église de La Lenk

On mande de la Lenk (Oberland bernois) :

Précédés de leur commandant, les soixante-douze officiers, sous-officiers et soldats rescapés du refuge du Wildhorn, ont conduit samedi, à l'église de la Lenk, les corps de leurs trois camarades (le quatrième n'a pu encore être retrouvé), qui ont péri dans l'avalanche de mardi.

Les dépouilles mortelles avaient été placées sur des traîneaux improvisés, formés de skis et de planches, et encadrés chacun de huit soldats. Un drapeau suisse recouvrait chaque bière.

La population a gardé un silence impressionnant pendant que la colonne traversait tout le village avant d'atteindre l'église, où une chapelle ardente a été dressée, devant laquelle des officiers montent la garde.

Les soldats qui faisaient partie de la compagnie recouverte par l'avalanche ont déclaré que celle-ci a été d'une telle puissance qu'ils ont été transportés sans trop savoir comment, à plus de 500 mètres de distance. Plusieurs ont perdu une grande partie de leur équipement.

POLOGNE

Un exposé de M. Beck sur la situation internationale

La commission des affaires étrangères du Sénat a procédé, hier soir samedi, à un vaste examen de la situation internationale actuelle. M. Beck, ministre des affaires étrangères, a répondu à la fin de la séance aux différents interpellateurs en groupant les questions qui lui avaient été posées.

Il traita tour à tout du problème tchéco-slovaque, des légitimes aspirations slovaques, de la complexité des affaires de la Ruthénie subcarpathique, des postulats hongrois, des relations polono-soviétiques, du problème minoritaire polono-allemand, des rapports avec les pays baltes, de la question coloniale et du problème de l'émigration juive.

M. Beck fera un exposé général devant le Parlement le 16 mars.

Les questions minoritaires devant le Sénat

On télégraphie de Varsovie :

Un grand débat sur les questions minoritaires a eu lieu, hier samedi après-midi, au Sénat polonais.

Parlant au nom des Allemands de Pologne, le sénateur Erwin Hasbach a dressé le tableau des revendications de la minorité allemande, à savoir : augmentation du nombre des écoles, égalité de droits dans l'accès aux professions libérales, droit de constituer une organisation minoritaire unique pour toute la Pologne, à l'exemple de l'Union des Polonais d'Allemagne, et, surtout, application plus équitable de la loi sur les zones frontières qui, selon le sénateur Hasbach, est devenue aujourd'hui une véritable loi sur l'expropriation systématique des Allemands.

Le porte-parole de la minorité allemande a signalé en outre de nombreux abus et a conclu par ces mots :

> Malgré tout cela, nous restons convaincus que la justice finira par vaincre.

Dans sa réponse, le sénateur polonais Kornke a déclaré en substance :

> Le problème de la minorité allemande en Pologne est extrêmement important. L'irrédentisme allemand se développe en Haute-Silésie et en Poméranie sans rencontrer d'obstacle et il se répercute dans les petits centres allemands dispersés sur tout le territoire. Or, la moitié des Allemands vivant en Pologne sont arrivés de fraîche date; les autres sont des Polonais plus ou moins germanisés ou des gens inconscients au point de vue de leur nationalité.
>
> La politique minoritaire polonaise, poursuit le sénateur Kornke, a toujours été trop libérale et son inconséquence peut devenir dangereuse pour l'Etat. Les résultats de nos perpétuelles concessions sont particulièrement visibles dans la ville polonaise de Dantzig.

Le sénateur Kornke dressa ensuite un tableau des plus pessimistes de la situation des 800,000 Polonais dans le Reich qui, dit-il, sont soumis à une action de germanisation systématique qui oblige, par exemple, les enfants polonais à s'enrôler dans la Hitler-Jugend et qui empêche le développement de leur culture nationale propre.

LES REVENDICATIONS COLONIALES DE L'ALLEMAGNE ET DE L'ITALIE

On mande de Rome :

La revue *Relazioni internazionali* consacre son article hebdomadaire de politique extérieure à l'attitude de la France et de l'Angleterre à l'égard des revendications coloniales de l'Italie et de l'Allemagne.

Après avoir affirmé que, maintenant, il ne s'agit plus de désarmement ou de réarmement, mais qu'il s'agit de voir si les puissances fascistes et les puissances démocratiques peuvent trouver un système d'équilibre qui permette le développement pacifique de tous les peuples, la revue écrit :

> L'heure de la revision de la carte coloniale du monde a sonné.
>
> Cet acte serait en quelque sorte la soupape de sûreté pour la paix européenne. S'il n'était pas effectué, la tension deviendrait toujours plus menaçante.

Les empires coloniaux des démocraties comprennent des possessions, des mandats et des protectorats. Selon la revue, les premières peuvent ne pas être mises en discussion, alors qu'on peut, au contraire, « transférer tranquillement les deuxièmes et les troisièmes ».

Pour ce qui est des mandats, « il faut espérer, dit la revue, qu'on n'envisage pas la thèse que ceux-ci dépendent de la Société des nations ». Quant aux protectorats, « ils ne peuvent être considérés comme formant un tout avec l'Etat protecteur ».

Les *Relazioni internazionali* répètent que le problème de l'expansion du peuple italien et du peuple allemand constitue un droit à l'égard duquel il n'y a qu'une attitude à prendre : le reconnaître.

> Si d'autres veulent la paix par la force, l'Italie et l'Allemagne veulent la paix dans la justice; et c'est faire œuvre de justice de se servir de ses armées. Si on reconnaît ces droits fondamentaux, on obtiendra en Europe la contribution la plus efficace à cette détente tant souhaitée. Dans le cas contraire, aucun réarmement ne pourra arrêter l'axe Rome-Berlin, qui devra défendre et réaliser à tout prix ses droits inexorables de vie.

NOUVELLES DU JOUR

La convocation de l'Assemblée nationale

Le *Journal officiel* du 12 mars publie le décret suivant :

> Le 5 avril 1939, le Sénat et la Chambre des députés se réuniront en Assemblée nationale pour procéder à l'élection du président de la République.

Les audiences au quai d'Orsay

M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères, a reçu samedi après-midi M. Weizmann, directeur de l'Agence juive, venant de Londres, où il a participé à la conférence de la Table ronde.

M. Léon Blum à Rochefort

M. Léon Blum, ancien président du conseil, a pris la parole, hier, à Rochefort, à l'occasion de l'élection législative qui doit avoir lieu le 26 mars dans l'arrondissement de Marennes.

Après une défense de la politique qu'il a suivie, M. Léon Blum a critiqué la politique intérieure du président Daladier, qui « a rompu l'engagement du Rassemblement populaire ».

> A ce jeu, a-t-il dit, le parti radical risque de perdre sa physionomie propre et d'être absorbé dans une masse modérantiste que fuiront ses meilleurs militants pour venir à notre parti. Je connais et partage l'anxiété de ces militants, car je ne souhaite pas que le pays soit appelé à se prononcer pour ou contre le marxisme; je ne souhaite pas un verdict trop tranché, dans l'intérêt de la République. Je souhaite que le parti radical reprenne sa place dans la coalition démocratique; sinon les forces capitalistes, jamais rassasiées, feraient peser durement leur joug sur les travailleurs.

Faisant appel au parti radical, M. Léon Blum a déclaré que les socialistes sont prêts « à n'importe quel poste à défendre la liberté, la justice et la fraternité ».

Le déjeuner France-Belgique-Luxembourg

Ainsi que nous l'avons dit aux Dernières nouvelles, hier, le comité France-Belgique-Luxembourg, présidé par M. Lefebvre du Prey, sénateur, ancien ministre, a fêté hier M. Pol Le Tellier, ambassadeur de Belgique à Paris, qui était présent, et M. Bech, chef du gouvernement luxembourgeois, empêché à la dernière minute d'assister à cette manifestation.

Après M. Lefebvre du Prey, P. Paul-Emile Janson, ministre d'Etat de Belgique, a souligné l'influence de la culture française sur son pays et sur le Luxembourg. Quant à la politique belge, politique d'indépendance, précisée par le roi Léopold III et approuvée par la majorité de la nation, elle n'exclue pas la fidélité à des souvenirs sacrés, communs à la France et à la Belgique.

M. Funck, chargé d'affaires de Luxembourg, a exprimé les regrets de M. Bech, chef de son gouvernement, et célébré la fraternelle union des trois pays.

Enfin M. Pol Le Tellier, ambassadeur de Belgique, a exprimé l'espoir que les liens de l'affection franco-belge, déjà si grands, se trouvent encore resserrés. « Toutes vos peines, toutes vos joies, a conclu le diplomate, sont les nôtres, non seulement parce que nous vous aimons, mais parce que nous savons que la grandeur de l'humanité est inséparable de la grandeur de la France. »

M. Devèze à Lille

Répondant à l'invitation de l'association des Amitiés franco-belges du nord de la France, M. Albert Devèze, ancien ministre de la défense nationale de Belgique, a été reçu, hier, à Lille, d'abord à la gare, par de nombreuses personnalités, puis à la première chambre du tribunal civil où M. Gœthals, bâtonnier, a retracé les services patriotiques de son éminent confrère belge et souligné l'amitié des deux pays.

Successivement reçu à la chambre de commerce et au consulat de Belgique, M. André Devèze a fait, dans la soirée, quand le président des Amitiés franco-belges, M. Decaux, l'eut présenté à la nombreuse assistance, une causerie sur « la Position internationale de la Belgique », causerie nourrie de faits, appuyée de textes et saluée par de chaleureux applaudissements, quand l'orateur eut affirmé que la Belgique conserve un culte aux nations qui, comme la France, l'Angleterre et l'Italie, ont mêlé leur sang au sien.

Le maréchal Gœring à Monte-Carlo

Le maréchal et Mme Gœring, qui, on le sait, séjournent actuellement à San-Remo, ont passé la frontière, hier après-midi, à 15 heures, en automobile. Ils se sont arrêtés à Monte-Carlo, où se déroulait une bataille de fleurs. M. et Mme Gœring prirent place dans une tribune. Le maréchal, faisant preuve d'un joyeux entrain, participa au combat. A 19 heures, les visiteurs ont repassé la frontière.

AU SÉNAT

Le groupe du tourisme

Le groupe du tourisme du Sénat, réuni sous la présidence de M. Antoine Borrel, après avoir entendu M. Rolland-Marcel, commissaire général au tourisme, a procédé à un examen approfondi de l'organisation du tourisme en France et des méthodes de propagande employées dans les pays étrangers.

Le groupe a félicité M. Rolland-Marcel pour les résultats obtenus et a souhaité voir maintenir par les pouvoirs publics le statut actuel du tourisme.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 13 MARS 1939

CHRONIQUE THÉATRALE

Beaumarchais révolutionnaire ?

L'inauguration du Théâtre de Chaillot

J'ai écrit et je crois fermement qu'on ne peut plus, en 1939, faire ressortir les boutades démocratiques du *Mariage de Figaro;* et qu'il ne faut pas assombrir ce joyeux divertissement en y promenant des nuées orageuses, des menaces révolutionnaires. Sur ce point, j'ai vu le jour même, avec une impression de confort, de sécurité, que je me rencontrais avec M. Pierre Brisson. Je savais déjà que cette opinion était celle de Bainville et de son disciple M. Dubech. Mais nous avons des contradicteurs. Une tradition d'un siècle et demi est coriace... Bien des confrères nous trouvent paradoxaux, de ne pas reconnaître ce qui leur crève les yeux et les oreilles, à savoir que le monologue, par exemple, où il y a, en tout, deux phrases anticonformistes, — « Vous vous êtes donné la peine de naître » et « Il fallait un calculateur... », — est un pamphlet violent contre les privilégiés, et le prélude de la nuit du 4 Août... Ce monologue, ce n'est pourtant qu'un petit roman picaresque; un épisode de *Gil Blas:* bien moins riche d'aventures et de sens que *Candide*, et que la biographie si plaisante et si turbulente de Beaumarchais...

Notre confrère M. Paul Bizos, critique plein de raison, d'ailleurs, et très fin, développe avec résolution, et d'une plume assez dédaigneuse pour le parti adverse, l'opinion commune. Il nous accuse de vouloir « arracher le nerf et la moelle » du *Mariage;* et d'être volontairement sourds... Je trouve, moi, qu'il a l'oreille singulièrement subtile, pour percevoir dans les platitudes de Marceline — « Hommes ingrats qui flétrissez par le mépris les jouets de vos passions, vos victimes... » — une vibration nouvelle. Vierge et flétrie... Comme si l'on avait attendu Beaumarchais pour plaindre les filles-mères.

Et ces terribles attaques contre les magistrats!... On sait ce qui les dicte. Non point le désir de bouleverser le régime. Tout simplement une vive rancune de plaideur, à qui l'héritier de Pâris-Duverney, M. de la Blache, ne veut pas lâcher un reliquat de comptes de quinze mille livres, et qui a vu une majorité se former au Parlement pour soutenir et sauver le conseiller Goezman, dont la femme fait payer les arrêts. La magistrature en avait entendu d'autres! Rabelais, *les Plaideurs*, les fables de La Fontaine la secouaient plus rudement! Oublie-t-on le procès d'Alceste, qui avait pour lui la raison, mais ne savait pas « visiter » ses juges? Et la scène terrible du notaire, dans *le Malade*, n'est-elle pas cent fois plus forte que les moqueries sur Brid'oison? Bainville, contre qui M. Bizos paraît animé, sans doute à cause de plus graves conflits de doctrine, a remarqué que les marquis ridicules de Molière, le « Saute, marquis » de Dancourt sont tout aussi révolutionnaires que les ruades de Figaro. Au fond, ce sont satires contre les mœurs, contre la vilenie humaine; non contre les institutions. On vend les charges? Mais Beaumarchais en a acheté. Il a dû penser, plus d'une fois, comme don Gusman Brid'oison : « On ferait mieux de nous les donner! » Ces moqueries n'ont pas cessé de circuler dans la littérature française. Ce n'est qu'un verre de plus à la rivière; et l'auteur est bien persuadé que tout finira par des chansons; et joyeuses! Quelle épouvante, si on lui avait montré le texte du *Ça ira!* Ce *Mariage*, en 1784, est très en dessous, pour le mécontentement et le mordant, de ce qui se pense dans le pays.

Où donc est l'originalité des revendications figaresques? Se moque-t-il mieux de son maître, le domine-t-il mieux par l'esprit que Scapin, ou Crispin? Et Trivelin? Il faut bien les recopier, ces passages de *l'Ile aux esclaves*, parus cinquante-neuf ans avant les explosions du *Mariage!* Trivelin raconte d'abord qu'on a égorgé des nobles, après avoir libéré les esclaves. On s'est ensuite adouci. On a réduit les survivants à l'esclavage, « pour les rendre sensibles aux maux qu'on y éprouve »... « Nous vous humilions afin que, nous trouvant superbes, vous vous reprochiez de l'avoir été. » Et Arlequin, qui chante : « Tirlantaine, tirlanton. Gai, camarade, le vin de la République est merveilleux... » Tout finit par des embrassades, parce que Marivaux n'est pas plus révolutionnaire que Beaumarchais, et souhaite de changer les cœurs, non de faire s'entretuer les classes. Il faut recopier le monologue de *la Fausse suivante*, que Beaumarchais a comme démarqué : « J'avais entendu dire *que les scrupules nuisaient à la fortune;* je fis trêve avec les miens pour n'avoir rien à me reprocher. Etait-il question d'avoir de l'honneur ? J'en avais. Fallait-il être fourbe ? J'en soupirais; mais j'allais mon train... Ami des fripons par intérêt, ami des honnêtes gens par goût; traité poliment sous une figure, menacé d'étrivières sous une autre... », etc.

Arlequin, de *l'Ile aux esclaves*, dit : « *Je ne suis pas méchant, je suis mutin.* » Figaro n'est pas méchant. Il est mutin.

Pourquoi Beaumarchais serait-il ennemi des privilèges? Il en a tiré parti; exploitant le crédit des princesses, ses élèves, et les coffres de Pâris-Duverney. Il a fait lui-même le Brid'oison pendant des années, et condamné, pour délits de chasse, de pauvres hères, le premier mardi de chaque quinzaine. Brid'oison débonnaire ! Mais personne ne le lui reprochait. Les lois, en 1764, n'étaient pas toutes faites contre les petits citoyens... M. Bizos signale la sensibilité de ses lettres familiales. Qui n'était pas sensible, et même larmoyant, avant même *la Nouvelle Héloïse?* Sensible, il l'était. Et satisfait, dès que ses projets tournaient bien. « Que me font, à moi *sujet paisible d'un Etat monarchique*, les révolutions d'Athènes et de Rome ? » Voilà le révolté. Et le sensible intriguait, des mois, à Madrid, pour obtenir de faire la traite des nègres dans les colonies espagnoles. Pourrons-nous le considérer comme un précurseur du racisme?

Le jugement de Bainville, qui ne trouvait « pas un atome de l'esprit de l'Encyclopédie, de Voltaire, de Rousseau, de ce qui nourrissait la Révolution », dans Beaumarchais fait sursauter M. Bizos. La formule est sans doute un peu sèche. Mais, de vrai, l'adhésion de Beaumarchais est nuageuse. Il est voltairien comme l'était tout Paris, depuis les princes jusqu'à la racaille, quand on fit mourir de joie le vieillard malin, après *Irène*. De Rousseau, il utilise ce qui traîne partout sur « l'inégalité ». Il n'a rien ajouté de son cru. Il a plutôt affaibli, décoloré les nouvelles idées; et ses taquineries semblent fades, quand on compare... « *Par le sort, à la naissance — L'un est roi, l'autre berger...* » Voilà le vif du septième couplet du vaudeville final; le plus explosif. Qu'est-ce, à côté de *Mahomet* (1742) : « *Les mortels sont égaux; ce n'est pas la naissance, — C'est la seule vertu qui fait la différence* », ou de *Mérope* (1744) : « *Le premier qui fut roi fut un soldat heureux; — Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux* »?

Faut-il tant souligner l'*admiration filiale* de Beaumarchais pour Voltaire, mon cher confrère, parce qu'il a fait l'édition de Kehl? Que de Français avaient crié « notre père », derrière le carrosse de Voltaire !... Alors l'édition des œuvres, décidément complètes, de l'illustre mort pouvait devenir une excellente affaire. Elle coûta de l'argent à Beaumarchais ? Ce n'était pas sa prévision. Il n'avait pas le sens du sacrifice. Il espérait tirer des bénéfices du *Dictionnaire philosophique*, et de Cacambo, — un nègre.

Mais, enfin, le succès politique du *Mariage* fut étourdissant!... Vous ne nous l'apprenez pas. Nous savons l'effervescence du 27 avril 1784, et des soixante-sept soirées suivantes. La publicité avait été bien faite. La foule des nobles et des bourgeois, et le populaire confondus protestaient moins contre le régime que contre un pauvre roi dont on désespérait; qui ne savait pas maintenir la discipline dans sa cour, dans sa famille, ni persister à dire *non* quand une fois il avait dit non. Imaginez les réactions de Louis XIV si son frère se fût fait — comme l'osa l'étourdi comte d'Artois — le protecteur d'une comédie interdite... Pauvre Louis XVI ! Que n'écouta-t-il le sage censeur Coqueley de Chaussepierre qui ne trouvait rien à redire au *Mariage de Figaro* ! La représentation n'en eût pas été houleuse. Simple divertissement, à faire cligner de l'œil, sous un prince fort, la pièce devient un tonneau de poudre parce que le pouvoir est faible. « Le roi ne veut pas qu'on la joue; *donc* on la jouera ! » Voilà l'insolent Beaumarchais. Mais ce n'est pas un Harmodius... Il ne lance pas une profession de foi antimonarchique. Il se moque d'un pauvre homme, dont il irait baiser le soulier si cet homme avait de la volonté et fronçait le sourcil. Il se sait soutenu par la cour, qui ne voit pas du tout dans *le Mariage* — elle a raison — une machine infernale à faire sauter la société, mais un pétard à allumer sous le nez du roi. Il a promené son manuscrit partout, jusque chez un grand-duc. Son *Mariage* n'est rien, à côté des libelles de la Fronde; des libelles contre Marie-Antoinette que Beaumarchais, ce « révolutionnaire », est allé, comme agent secret, saisir à l'étranger, pressant sous son gilet une signature du roi, enfermée dans une boîte d'or. *Le Mariage de Figaro* n'a pas fait un seul rebelle. Il a amusé un esprit de rébellion déjà fort ancien... Un rien d'énergie à Versailles, puisque la sottise d'interdire était faite, et Paris ne prenait pas garde au *Mariage*. Mais Beaumarchais bravait à coup sûr, sans risque; sans croire à rien de plus qu'une nasarde au roi et aux censeurs. Le peuple, plus tard, ne s'y est pas trompé. Il n'a pas pris Beaumarchais pour un ami véritable. Ce précurseur de la Révolution eut de la peine à préserver sa tête. M. Bizos, adroitement, pour nous attendrir, évoque le bon horloger Caron. Mais Caron fils se hâtait d'acheter une noblesse, cachetée de cire jaune...

Succès de circonstances, qui ne tient pas au fond de l'œuvre. Succès anecdotique, qui frappa les narrateurs du temps, mais ne doit plus nous abuser. Si quelque révolte contre le pouvoir communal de Paris éclatait, et qu'on brûlât l'Hôtel de Ville, iriez-vous déclarer que *les Parents terribles* annonçaient ces tristes colères ?

La question n'est plus là. Nous sommes curieux d'histoire. Nous aimons nous instruire. Mais quand on remonte *Bérénice* ou *Esther*, il n'y a plus à insister sur les allusions, d'ailleurs discutables, à Marie Mancini et à Mme de Montespan. Il faut chercher, et exalter, ce qui dans l'œuvre ancienne mérite de traverser le temps et est capable de nous émouvoir. Je soutiens qu'un comédien qui en 1939 lance d'une bouche amère, et le front sourcilleux, les truismes égalitaires de Figaro, dépassés et périmés, ne m'intéresse pas du tout. Un siècle de révolution efficace a démodé ce qu'il a pu y avoir d'audace anodine dans *le Mariage*; comme la présence de l'avocat à l'instruction a démodé *la Robe rouge*. Si l'on veut un document d'histoire révolutionnaire, qu'on remonte *Mahomet*, ou *Charles IX*. La vraie vitalité du *Mariage* n'est pas dans quelques phrases montées en épingle, et conservées dans le trésor des citations françaises. Elle n'est point dans des grondements de menace. Mais dans la joie, la pétulance, le plaisir de l'esprit qui joue, les délices du langage, et les frémissements délicats des âmes...

Cette gaieté ! C'est elle qui explose ! Je ne vois pas trop contre quels privilèges écrasants s'arme Beaumarchais. Le seul qui pesât aux vassaux d'Aguas-Frescas, le droit du seigneur, s'est évanoui. Le charmant Almaviva y a renoncé. On ne le lui arrache point. Almaviva a eu sa nuit du 4 août : ce fut sa nuit de noces avec Rosine. L'aimable seigneur a rendu bien des femmes heureuses. En voyez-vous qui le boudent ? Tout le long de la pièce sonnent les vivats de ses paysans; et des bergeries, des *zon-zon-zon*, des bouquets pour madame, des révérences coquettes pour monseigneur. Un Paradis ! L'horizon s'enflammera ? Du feu d'artifice sur la terrasse, sans doute. Sauvez donc cette légèreté du dialogue, ses voltes, ses entrechats, ses vis-à-vis si animés. Laissez les grognements, qui n'ont plus de sens. Attachez-vous à l'âme de Rosine, voluptueuse, mélancolique; à la cervelle légère et au cœur sûr de Suzanne; à la verve cynique de Figaro, si vous voulez; davantage, aux insomnies de Chérubin, dont la voix mue. C'est une *commedia dell'arte* de génie, qui correspond à une période d'euphorie de son auteur; il jetait des étincelles par tous les pores... La moelle et le nerf du *Mariage ?* C'est la joie de vivre dans un beau château; et *zon-zon-zon*; à Trianon d'Espagne ! Son impérissable grâce, c'est sa sensualité, vive, frétillante, qui joue à cache-cache avec les convenances. Ah ! La jolie pièce, si loin du prêchi-prêcha !

Le Théâtre de Chaillot est ouvert. On ne juge pas une soirée de gala... Pourquoi insister sur la faiblesse du dramatique, à côté du musical ? Il m'a semblé — ce n'est pas mon affaire — qu'à côté des interprètes de *la Valse* de Ravel, à côté d'un Marcel Dupré, commandant à des orgues géantes, ou d'un Serge Lifar, les comédiens faisaient pauvre figure. Moins de savoir, de culture, de soin, de goût...

Bien entendu, je mets hors de cause Mme Marie Bell, Esther presque aussi touchante, et assurément aussi noble à Chaillot que rue de Richelieu. Obligée, pourtant, de forcer sa voix charmante, elle m'a paru moins fluide... Elle invente des « finesses » inutiles. « Et veulent aujourd'hui qu'un même coup mortel — Abolisse ton nom, ton peuple et ton autel... » Pourquoi cette coupure, cette suspension pleine de songes, — mais quels songes ? — entre *ton peuple...* et *ton autel ?* C'est du trompe-l'esprit. Une fausse méditation.

N'importe ! Voilà une Esther !... On n'a pas perdu une syllabe. Je ne peux pas dire que l'acoustique de Chaillot soit parfaite. Il faudra multiplier les expériences. Du fauteuil 241, elle est excellente.

Mais, grands dieux ! qu'avait donc Mardochée ? Lundi dernier, je loue M. Chambreuil d'avoir lu le rôle d'Auguste avec discrétion, intelligence... Et hier il m'a épouvanté par son pompiérisme, par la fausseté des fins de phrase, et une gesticulation impossible !

Je ne vois que de minces éloges à adresser aux interprètes du *Bourgeois*. M. Raymond-Girard ne danse pas mal le menuet, et M. Baconnet est un brave petit philosophe, très minable, très « première satire de Boileau ».

Le théâtre est luxueux. Un cabinet de mandarin. On y pourrait brûler des encens devant de sombres idoles. On y cultiverait d'étranges débauches, semble-t-il... C'est un théâtre populaire. Il ne prend cependant toute sa beauté que semé de robes élégantes, comme de fleurs... Je songeais que Balzac l'eût trouvé magnifique. Avec ses nudités archaïques, ses reflets d'aciers brunis, ses sièges bruns, il serait propice aux rêveries de Thomas de Quincey; et une marquise de San-Réal ou une Antinéa colossales y attendraient leurs victimes.

ROBERT KEMP.

LE «TEMPS» FINANCIER

CHRONIQUE

Le fonds de stabilisation

Dans son discours radiodiffusé de lundi dernier, le ministre des finances a donné deux indications intéressantes concernant le fonds de stabilisation des changes.

La première a trait aux rentrées d'or. Celles-ci non seulement ne se sont point arrêtées depuis la fin de novembre, mais ont augmenté avec une progression remarquable.

Il semble s'agir principalement du rapatriement de disponibilités appartenant à des entreprises commerciales et industrielles qui sont obligées d'accroître leurs fonds de roulement en francs, devenus insuffisants par suite des baisses successives de la monnaie. Le même phénomène explique d'ailleurs en partie le fléchissement notable du portefeuille d'escompte et des avances de la Banque de France : plutôt que de faire appel au crédit, le commerce et l'industrie puisent actuellement dans la réserve que forment les capitaux précédemment exportés.

Le retour de ces fonds constitue un symptôme indiscutablement réconfortant, car il témoigne d'une confiance dans le franc qui n'existait point avant la mise en application du plan de redressement financier et l'échec de la tentative de grève générale.

Comme les rapatriements de capitaux entraînent des entrées d'or et que cet or est intégralement acheté par le fonds de stabilisation, celui-ci a pu reconstituer une réserve métallique considérable. Nous écrivions il y a un mois que la quantité d'or dont il disposait s'acheminait rapidement vers le niveau qu'elle atteignit au lendemain du « repli » du franc en mai dernier. D'après les renseignements donnés par M. Paul Reynaud il est permis de supposer qu'aujourd'hui ce niveau est effectivement rattrapé et vraisemblablement même dépassé.

Il est évident que dans ces conditions les pouvoirs publics sont actuellement libérés de toute préoccupation d'ordre monétaire.

Seconde indication : le ministre des finances est résolu à faire cesser le secret des opérations du fonds régulateur. Sans doute n'est-il pas question encore de faire connaître de jour en jour le mouvement des réserves de cet organisme, dont les variations reflètent fidèlement les entrées et les sorties d'or. Mais un compte rendu en sera publié mensuellement avec un « décalage » de trois mois. On sait que le gouvernement britannique a pris, il y a quelque temps déjà, une décision analogue, à cette différence près que les chiffres, publiés également avec un retard de trois mois, ne le sont que deux fois par an (le 30 juin et le 31 décembre).

On ne peut que féliciter M. Paul Reynaud de dissiper partiellement le mystère qui entourait jusqu'à présent l'action du fonds de stabilisation. Nous avons déjà eu l'occasion de dire que le secret des opérations, dans la mesure toute relative où il a pu être gardé, n'a été capable ni d'empêcher les spéculations, ni de fortifier dans les périodes critiques la résistance du franc.

Lorsque les mouvements d'or sont favorables les autorités politiques résistent rarement au plaisir de faire connaître au public, plus ou moins approximativement, le résultat de cette tendance. Si les courants, au contraire, sont orientés dans le sens de la sortie, c'est le silence. Celui-ci est alors significatif en soi, et fréquemment l'interprétation en a été trop pessimiste, de sorte que le secret, augmentant outre mesure l'inquiétude, a favorisé la baisse du change au lieu de la « freiner ».

Il ne sera pas inutile de rappeler que c'est précisément ce secret qui caractérise essentiellement en France l'intervention du fonds régulateur. Lorsqu'il sera complètement supprimé, c'est-à-dire lorsque, de même que pour la situation de la Banque de France, les chiffres caractérisant les variations de la masse de manœuvre seront publiés chaque semaine avec un simple « décalage » de huit jours, l'existence même du fonds de stabilisation n'aura plus de raison d'être.

Il n'en est pas de même outre-Manche, où le fonds d'égalisation fonctionne avec un mécanisme différent de celui qui jouerait si l'institut d'émission était lui-même chargé de la « régularisation » des changes.

La Banque d'Angleterre, si elle opérait directement, créerait des billets chaque fois qu'elle achèterait de l'or importé, et quand des sorties de capitaux l'obligeraient à vendre du métal afin de soutenir la monnaie elle retirerait de la circulation un montant correspondant de billets. Le fonds d'égalisation, lui, achète de l'or avec des disponibilités existant sur le marché (en réalisant des bons du Trésor qui lui ont été remis à titre de dotation), et lorsqu'il en vend il emploie les livres qu'il reçoit en échange à racheter des bons, ce qui signifie que celles-ci sont aussitôt remises en circulation. On sait que par ce moyen les autorités britanniques s'efforcent d'éviter que l'afflux et le reflux de capitaux instables n'exercent des répercussions sur les conditions du crédit à l'intérieur.

En France, au contraire, le fonds de stabilisation procède à peu près comme le ferait la banque d'émission. Sans doute les francs avec lesquels il paye l'or qui afflue ne sont pas *créés* par lui; mais comme ces francs, avant d'être employés, étaient retirés de la circulation, donc pratiquement thésaurisés par le fonds, tout achat d'or n'en implique pas moins une augmentation correspondante des capitaux francs existant sur le marché, exactement comme si des billets avaient été nouvellement fabriqués par la Banque. Cela reste vrai même lorsque les disponibilités en francs appartenant en propre au fonds de stabilisation sont épuisées, comme c'est le cas actuellement, et que les achats d'or s'effectuent au moyen d'avances du Trésor prélevées sur les avoirs que l'Etat possède à la Banque de France: il y a toujours mise en circulation de francs jusque-là inutilisés. (La situation ne se modifierait que le jour où le Trésor, n'ayant plus de disponibilités à la Banque, serait obligé d'en emprunter sur le marché pour fournir des francs à l'organisme régulateur.)

De même, quand les capitaux sortent et que, pour défendre le change, le fonds de stabilisation est obligé de vendre de l'or, les francs qu'il reçoit sont normalement retirés par lui de la circulation et mis en réserve. Là encore les choses se passent donc comme si l'institut d'émission, après avoir délivré de l'or, faisait rentrer une quantité équivalente de billets.

En somme, le système français est presque l'envers du système anglais, ce dont, soit dit incidemment, il n'y a nullement lieu de se plaindre. La principale raison d'être du fonds britannique, dans l'esprit de ceux qui l'ont créé, réside dans le fait qu'il agit selon des principes opposés à ceux qui forment la base de la politique normale d'une banque d'émission. En France l'organisme régulateur fonctionne au contraire selon ces principes mêmes; c'est pourquoi le secret de ses opérations justifie seul le partage des fonctions monétaires entre la Banque de France et cet organisme.

Ajoutons que la régularisation des changes pourrait fort bien être confiée à l'institut d'émission sans que cela impliquât le retour à l'étalon or. Tel était, en effet, le régime monétaire français depuis la guerre jusqu'à la stabilisation de 1928, c'est-à-dire pendant une longue période où le franc était une monnaie de papier.

La question de savoir si le fonds d'égalisation constitue un organisme utile ou superflu est donc entièrement différente de celle du rétablissement de l'étalon or. Il est permis d'affirmer que les avantages de ce dernier système monétaire ont été démontrés péremptoirement par les expériences récentes, en particulier par les vicissitudes de la livre sterling. Mais du fait que le retour à l'or soit éminemment souhaitable il ne s'ensuit point que ce retour puisse être envisagé dans les circonstances actuelles. Il ne pourra raisonnablement l'être que le jour où sur le plan international la paix sera assurée et où à l'intérieur tout risque d'inflation future sera complètement écarté.

Le franc belge

La devise belge a subi récemment sur le marché des changes une certaine pression, qui s'explique évidemment par la crise politique intérieure que traverse la Belgique. Pour juger la situation d'une monnaie en général — et du franc belge en particulier — quatre éléments sont à considérer : l'état des finances publiques, la situation économique, les facteurs psychologiques et la position technique de la devise.

I. De même que dans presque tous les pays du monde, il existe en Belgique un problème financier, c'est-à-dire un déséquilibre des dépenses et des recettes de l'Etat. D'après les dernières évaluations, le budget ordinaire de 1939, toutes choses supposées telles qu'elles sont aujourd'hui, laissera un déficit de 400 millions de francs belges. D'autre part le gouvernement devra couvrir par l'emprunt les dépenses du budget extraordinaire, soit 2,140 millions ; l'exécution du programme de défense aérienne exigera en outre 360 millions cette année, et la liquidation du budget de 1938 laissera une insuffisance de 200 millions.

Dans l'ensemble, selon les déclarations faites le 23 février dernier à la Chambre par M. Gutt, ministre des finances, il faut prévoir pour 1939 un total de besoins d'emprunt directs et indirects du Trésor de l'ordre de 2 milliards 1/2, cela compte tenu d'un prélèvement de 500 millions à effectuer sur les disponibilités que le Trésor possédait au début de l'année, et à condition : 1° que l'emprunt extérieur de 740 millions contracté l'an dernier soit renouvelé en juin, ce qui paraît probable ; 2° que le susdit déficit de 400 millions du budget ordinaire soit résorbé dans le courant de l'année.

Ce ne sont point là, certes, des chiffres négligeables. Ils ne sont cependant pas tels que la Belgique se trouve menacée dans l'avenir prochain du fléau de l'inflation. Pour que ce danger soit écarté, il suffira d'un effort d'assainissement somme toute modéré. Cet effort, le gouvernement l'avait décidé. Comme il craignait avec juste raison qu'une aggravation de la fiscalité n'eût pour conséquence d'entraver la reprise économique, il avait établi un projet de déflation budgétaire comportant notamment une réduction de 5 0/0 des traitements et retraites des personnels de l'Etat. A ce projet les socialistes, pratiquant en Belgique la même politique de démolition financière que dans d'autres pays, se sont montrés absolument hostiles. Cette attitude n'a pas été étrangère à la crise politique qui a conduit à la dissolution, puisque, aussi bien, l'un des deux partis sur lesquels s'appuyait le gouvernement était précisément le parti socialiste.

La résistance qui s'est ainsi opposée à l'assainissement financier a naturellement été un facteur de dépression pour la monnaie. Mais, nous le répétons, le déséquilibre n'est pas à tel point profond que le retard dû à l'opposition socialiste puisse être tenu pour un danger monétaire grave.

II. Du point de vue économique il y a lieu de considérer principalement la situation du commerce extérieur, qui occupe en Belgique, dans le commerce total, une place plus importante que dans la plupart des autres pays.

La balance visible des échanges extérieurs, qui présente pour le change une importance certaine, s'est *améliorée* en 1938, puisque le déficit n'en a atteint que 1,443 millions, au lieu de 2,376 millions en 1937. Mais en même temps — et ceci préoccupe le monde industriel belge davantage que la balance — les exportations ont fléchi en valeur de 25 milliards 1/2 environ en 1937 à 21 milliards 3/4 en 1938, et en quantité de 25 à 22 millions de tonnes en nombre rond.

Ce recul, pour avoir été un peu moins sensible que celui des importations, n'en a pas moins affecté assez sérieusement l'activité économique du pays. Il s'explique par deux causes : la première est la disparition progressive de la prime indirecte à l'exportation qu'avait value à la Belgique la dévaluation de 1935, disparition due à la fois à l'ajustement des prix intérieurs à la nouvelle valeur de la devise, et aux troubles monétaires extérieurs, en particulier aux dépréciations successives du franc français et à la baisse récente de la livre; la seconde cause réside dans les conditions économiques peu favorables qui ont existé dans le monde pendant l'année écoulée.

Il se trouve, bien entendu, des gens pour préconiser un nouvel « alignement », c'est-à-dire une nouvelle dévaluation, propre à faire renaître la prime à l'exportation. Certains journaux financiers anglais recommandent déjà aux Belges un ajustement du belga à la livre sterling, suivi du rattachement du premier à la seconde, ce qui supposerait une dévaluation préalable d'approximativement un quart de la valeur actuelle de la monnaie.

Il ne semble pas que ces conseils doivent être écoutés. D'abord parce qu'une opération monétaire ne remédierait point aux causes mondiales du marasme des échanges entre nations. Ensuite parce que l'expérience a prouvé que l'effet stimulant de la dévaluation monétaire sur l'exportation présentait un caractère simplement transitoire, donc passager et tout à fait hors de proportion avec les inconvénients à la fois graves et permanents que comporte la baisse de la monnaie, notamment au point de vue social. Comme l'a fait justement remarquer M. A. Giron dans une étude intéressante sur l'avenir du belga, que publie le *Bulletin quotidien* de la Société d'études et d'informations économiques, le procédé déplorable des alignements successifs n'aboutit qu'à « déprécier inconsidérément tout le patrimoine national au profit momentané et exclusif des débiteurs, exportateurs et hôteliers ».

Dans le fait, le commerce d'exportation belge ne peut être relevé d'une manière durable que par un double effort tendant à réduire les prix de revient et à imprimer à la production de nouvelles directions, c'est-à-dire à adapter celle-ci aux exigences actuelles — et futures — de la concurrence internationale.

III. Parmi les facteurs d'ordre psychologique, la situation politique, c'est-à-dire l'acuité prise par la querelle « raciale » entre Belges d'expression française et Belges d'expression flamande, figure sans nul doute au premier plan. Les exportations de fonds responsables des quelque 2,200 millions de sorties d'or et de devises enregistrées entre le 23 février et le 9 mars doivent y être dans une large mesure attribuées.

Le souvenir de la dévaluation précédente, les solutions de « facilité » suggérées une fois de plus de divers côtés ont pu également inciter certains capitaux à se réfugier à l'extérieur. Cependant, le fait que le franc belge est rattaché à une base or fixe, fait qui constitue malgré tout, sauf cas de force majeure, une certaine garantie contre les entreprises de manipulation monétaire, a sans nul doute mis un frein à l'exode, qui est resté relativement modéré et s'est, au surplus, notablement ralenti ces jours derniers, ainsi qu'en témoigne la pression moindre subie par le change (1).

IV. Reste la position technique de la devise, qui est parfaitement solide.

A la date du 9 mars, alors que 2,200 millions d'or et de devises avaient déjà quitté la Banque nationale, celle-ci disposait encore de près de 15,960 millions de métal et de 3,793 millions de devises étrangères et de valeurs or, soit ensemble quelque 19 milliards 3/4 de réserves monétaires, auxquelles il convient d'ajouter plus d'un milliard d'or en lingots appartenant au Trésor. Comme la circulation de billets atteint 21,661 millions 1/2 et les comptes créditeurs divers 1 milliard 1/2 environ, le pourcentage de couverture, compte tenu des réserves de devises, reste donc très élevé, l'encaisse or seule représentant encore, après l'hémorragie récente, près de 68 1/2 0/0 des billets et autres engagements à vue de la Banque.

Cela signifie que les autorités responsables sont en mesure de défendre efficacement la devise en restreignant le crédit et en réduisant, en cas de sorties d'or nouvelles, la circulation dans une proportion correspondante. Il y a quatre ans cette politique parfaitement classique se heurtait à des difficultés, dues surtout à la situation précaire des banques. Aujourd'hui celles-ci se trouvent dans une position toute différente, la liquidité des dépôts étant infiniment mieux assurée. Il est vrai que le Trésor risque, jusqu'à un certain point, de pâtir de la contraction monétaire, qui rendra ses emprunts plus malaisés. Mais, à moins d'événements politiques graves et actuellement imprévisibles, cette contraction, à supposer qu'il faille y recourir, ne sera que momentanée, car l'énergie même de la défense monétaire ne tardera pas à faire refluer des capitaux vers la Belgique.

En somme, il n'y a aucune raison pour que la Belgique se trouve lancée dans une nouvelle aventure monétaire. Un risque de dévaluation n'existerait que si les pouvoirs publics avaient la volonté de réaliser une telle opération, ce qui n'est visiblement pas le cas.

Le ministre des finances a justement déclaré au correspondant du *Temps* que les problèmes qui se posent actuellement, problèmes identiques à ceux qui se posaient il y a quatre ans, et que la dévaluation n'a fait que voiler temporairement, ne sauraient être réglés par des solutions de facilité.

C'est dire que le belga sera défendu. Or il ressort clairement des indications qui précèdent que pour le défendre avec succès il suffit de vouloir.

FRÉDÉRIC JENNY.

---

(1) Les sorties d'or et de devises, qui avaient atteint 1,600 millions environ pendant la semaine qui s'est terminée le 2 mars, n'ont plus été que de 600 millions durant la semaine suivante. D'autre part, le déport pratiqué sur le belga à Paris, qui s'était élevé à un moment au-dessus de 20 centimes pour trois mois, a été ramené ces jours-ci entre 10 et 13 centimes.

NOTES ET STATISTIQUES

Les opérations du Trésor pendant l'année 1938

Le ministère des finances vient de publier (*Journal officiel* du 10 mars 1939) le résumé des opérations du Trésor applicables à l'ensemble de l'année 1938 et plus particulièrement au mois de décembre. Comme celle au 30 novembre, la situation au 31 décembre a subi l'influence de la convention du 12 novembre 1938, concernant la réévaluation de l'encaisse-or de la Banque de France, qui a fait disparaître en partie et consolidé pour le reste la dette du Trésor à la Banque.

La situation d'ensemble pour les opérations du 1er janvier au 31 décembre 1938 se résume comme suit (en millions de francs) :

Encaisses du Trésor au 1er janvier 1938 ...	5.282
Recettes des douze mois de 1938	617.050
Soit un total de	622.332
Les dépenses de l'année ont atteint	614.312
Encaisses du Trésor au 31 décembre 1938 .	8.020

Les opérations du Trésor au cours de l'année 1938 ont donc porté au total sur 1,231 milliards et demi.

Les opérations en décembre ont eu une moindre ampleur qu'en novembre où elles avaient été directement influencées par la réévaluation de l'encaisse. Les recettes de décembre ont atteint 56,253 millions et les dépenses 56,487 millions ; au total 112,740 millions. Alors qu'en novembre les recettes s'étaient élevées à 109,811 millions et les dépenses à 114,142 millions; au total 223,953 millions.

Rappelons que la moyenne des dix premiers mois de l'année 1938 était de 45,100 millions en recettes et de 44,368 millions en dépenses; au total moins de 90 milliards.

Voici la décomposition des encaisses au 1er janvier, au 30 septembre, au 31 octobre, au 30 novembre et au 31 décembre 1938 (en millions de francs) :

	1er jr	30 sep.	31 oct.	30 nov.	31 déc.
Numéraire chez les comptables	1.451	1.402	1.229	1.204	1.652
Compte du Trésor à la Banque	972	113	7.248	2.704	1.911
Compte du Trés' d' les banq. col.	1.422	1.349	1.821	1.725	1.481
Fonds à l'étrang.	1.177	1.392	1.384	1.302	1.379
Trait. et val. mob.	260	348	898	1.314	1.597
Totaux ...	5.282	4.604	12.580	8.249	8.020

Variations du compte courant du Trésor à la Banque

Au 1er janvier 1938 (ou au 31 décembre 1937), le compte courant du Trésor à la Banque possédait 972 millions grâce à l'émission de bons du Trésor 5 0/0 à 3, 6, 9 ans. Au 28 février 1938 le Trésor ne possédait en compte courant que 4 millions, et 14 millions au 31 mars. Au 30 avril le compte courant du Trésor était de 175 millions et au 31 mai il était réduit à 30 millions. Au 30 juin le Trésor possédait à la Banque de France 610 millions, grâce notamment aux 5,047 millions de souscriptions à l'emprunt de la Caisse autonome de la défense nationale effectuées en mai-juin. Au 31 juillet le Trésor possédait en compte à la Banque 323 millions; au 31 août 482 millions; au 30 septembre 113 millions.

Au 31 octobre, le redressement de la situation, qui était angoissante le 30 septembre à la suite de la crise internationale, était remarquable : le Trésor possédait à son compte à la Banque 7,248 millions. Le compte courant du Trésor a été ramené à 2,704 millions au 30 novembre et à 1,911 millions au 31 décembre.

Examen général des recettes et des dépenses

Voici le résumé, par grandes catégories, des recettes et des dépenses du Trésor pour l'ensemble de l'année 1938 (en millions de francs) :

	Dépenses	Recettes
Budget 1937, période complément.	4.087	1.551
Budget 1938, période d'exécution .	59.326	53.156
Dépenses financées par l'emprunt..	19.719	»
Dép. financées p. ressources spéc...	4.917	4.930
Bénéfices exceptionnels du Trésor .	»	31.470
Opérations de trésorerie des P.T.T. et autres budgets annexes	117.108	118.630
Offices et établissements autonomes	96.263	98.127
Opérations de collectivités locales .	127.703	129.932
Opérations pour particuliers	22.952	22.874
Avances du Trésor	48.952	26.145
Emissions et rembours. d'emprunts	113.285	125.704
Fonds en route, comptes d'attente, etc.	»	1.531
Totaux	614.312	617.050

La lecture du tableau ci-dessus permet quelques observations générales :

Le poste « bénéfices exceptionnels du Trésor », de 14 millions au 31 octobre, était passé à 31.470 millions au 30 novembre, les bénéfices, pour le Trésor, provenant de la réévaluation de l'encaisse or de la Banque, étant de 31.456 millions; ce poste n'a pas varié en décembre.

Le poste « émissions et remboursements d'emprunts », qui présentait au 31 octobre 48.424 millions en dépenses et 83.628 millions en recettes, comportait au 30 novembre 107.752 millions en dépenses et 122.500 millions en recettes (c'était l'influence de la réévaluation de l'encaisse); en décembre ce poste a augmenté en nombre rond de 4 milliards et demi en dépenses et de 6 milliards, 2 en recettes

Le poste « avances du Trésor » était passé, en novembre, en dépenses, de 28.685 millions à 44.055 millions par suite notamment des avances du Trésor au fonds de stabilisation des changes; en décembre les dépenses de ce poste ont progressé de 4 milliards, 9 et les recettes de 6 milliards, 6 en nombre rond.

Passons maintenant à l'analyse des divers postes au 31 décembre :

1° L'*ensemble des recettes du Trésor* pendant l'année 1938 a été supérieur de 2.738 millions à l'ensemble des dépenses.

2° Pour l'*exécution du budget de 1938*, les dépenses au 31 décembre dépassaient les recettes de 6.170 millions, alors qu'au 30 avril l'excédent des dépenses était de 995 millions, au 31 mai de 3.864 millions, au 30 juin de 4.606 millions, au 31 juillet de 4.041 millions, au 31 août de 5.236 millions, au 30 septembre de 6.280 millions, au 31 octobre de 5.569 millions et au 30 novembre de 6.756 millions.

Les 59.326 millions de dépenses s'appliquent pour 8.980 millions aux intérêts de la dette, pour 14.527 millions au service des pensions (où l'on a incorporé les opérations de la Caisse des pensions), pour 35.819 millions au service des ministères (où l'on a incorporé les prêts au fonds commun des réseaux).

Les 53.156 millions de recettes proviennent des ressources suivantes : contributions directes, 9.372; régie de l'enregistrement, 12.616; régie des douanes, 9.040; régie des contributions indirectes, 6.041; taxes sur le chiffre d'affaires, 9.844; monopoles et domaine, 558; recettes d'ordre, recettes exceptionnelles, produits divers, 5.685.

3° Les *dépenses financées par l'emprunt* ont exigé pendant l'année dernière 19.719 millions savoir : compte des investissements en capital, 4.256 millions pour l'exercice 1937 et 14.068 millions pour l'exercice 1938; prêts au Crédit foncier, 840 millions; subventions à des collectivités, 69; payements effectués aux détenteurs de récépissés d'or, 2; perte de change sur l'emprunt hollandais émis en 1937 au profit des réseaux, 484 millions. Ce chapitre est désormais libéré des prêts au fonds commun des réseaux. Il a grossi en décembre de 2.139 millions.

4° Les *dépenses financées au moyen de ressources spéciales autres que l'emprunt* s'appliquent notamment (après rectifications comptables) aux postes suivants pour l'année 1938 : Loterie nationale (exercice précédent et exercice 1938), 2.693 millions de recettes et 2.775 en dépenses); service d'entretien de l'armée, 1.211 millions en dépenses et 1.222 en recettes; défense du marché du blé, 169 millions en dépenses, 154 en recettes, etc. (Ce poste est désormais libéré des opérations de la Loterie nationale et de celles de la Caisse des pensions de guerre).

5° Le poste *émissions et remboursements d'emprunts* avait été profondément influencé en novembre par la réévaluation de l'encaisse de la Banque qui avait eu notamment pour conséquence le remboursement d'avances consenties au Trésor par la Banque, se montant à 58,863 millions, au moyen de ressources provenant en grande partie des conventions du 12 novembre 1938. En décembre, les variations de diverses lignes sont moins importantes naturellement. Citons notamment :

La ligne « bons ordinaires du Trésor » comporte en dépenses (remboursements) 40.954 millions au 31 décembre contre 38.346 millions au 30 novembre et en recettes (souscriptions) 44.143 millions contre 41.768; soit en décembre un excédent de remboursements de 233 millions.

Le montant des bons du Trésor ordinaires à 3 mois, 6 mois ou 1 an était au 31 décembre de 1.247 millions en dépenses et de 9.053 millions en recettes contre 1,012 et 7,592 respectivement au 30 novembre; soit en décembre un excédent d'émissions de 1.226 millions.

Les emprunts émis par la Caisse autonome de défense nationale se montaient au 31 décembre à 9.076 millions au lieu de 8.378 millions au 30 novembre et à 7.798 millions au 31 octobre.

Au total, ce poste présente au 31 décembre 128,704 millions de recettes (emprunts) au lieu de 122,500 millions au 30 novembre, de 83,628 au 31 octobre, de 77,916 millions au 30 septembre, de 64,632 au 31 août, de 54,409 au 31 juillet, de 49,422 au 30 juin et de 39,115 au 31 mai; contre 113,285 millions de dépenses (remboursements), au lieu de 107,752 millions au 30 novembre, de 48,424 au 31 octobre, de 41,842 millions au 30 septembre, de 38,908 au 31 août, de 28,302 au 31 juillet, de 23,864 au 30 juin et de 18,488 au 31 mai. Soit, pour l'année 1938, un excédent d'emprunts de 15,419 millions au lieu de 14,748 millions au 30 novembre, de 35,204 millions au 31 octobre, de 36,074 au 30 septembre, de 25,724 millions au 31 août, de 26,107 millions au 31 juillet, de 25,558 millions pour les six premiers mois, de 20,107 millions pour les cinq premiers mois et de 13,980 millions pour les quatre premiers.

6° Dans le poste *avances du Trésor* (prêts consentis à divers et prêts remboursés au Trésor), qui comporte un excédent de dépenses, c'est-à-dire d'avances, de 22,807 millions au 31 décembre, au lieu de 24,506 millions au 30 novembre, de 10,934 millions au 31 octobre, de 10,688 millions au 30 septembre, de 9,779 millions au 31 août, de 10,678 au 31 juillet, de 9,486 au 30 juin, de 9,777 au 31 mai et de 4,916 au 30 avril, relevons :

Attribution de centimes aux départements, 4,869 millions en dépenses et 4,773 en recettes; attribution de centimes aux communes, 5,994 millions en dépenses et 6,007 en recettes; avances aux collectivités administratives, 1,681 en dépenses et 228 en recettes; avances au fonds commun des grands réseaux de chemins de fer, 4,401 en dépenses et 784 en recettes; avances à la Société nationale des chemins de fer, 7,775 millions en dépenses et 1,290 en recettes; avances à des gouvernements étrangers, 122 millions en dépenses; avances à des banques étrangères pour le service des emprunts français, 251 millions en dépenses et 112 en recettes; avances à des banques étrangères pour achats de matériel aux Etats-Unis, 358 millions en dépenses et 129 en recettes.

Le fonds de stabilisation des changes

C'est à ce poste que figurent les « avances du Trésor au fonds de stabilisation des changes ». Au 31 mai, le montant de ces avances consenties au fonds de stabilisation pour l'achat de l'or offert à la suite de la dévaluation du 5 mai était de 4,300 millions. Au 30 juin, le montant net des avances du Trésor au fonds de stabilisation était ramené à 1,770 millions. Au 31 juillet, ce poste comportait une avance nette de 2,200 millions ramenée au 31 août à 550 millions. Au 31 octobre, comme au 30 septembre, le compte s'équilibrait, en recettes et en dépenses, à 8,380 millions, c'est-à-dire que le Trésor n'avait plus d'avances au fonds de stabilisation des changes.

Au 30 novembre, le montant des avances du Trésor au fonds de stabilisation avait augmenté de 12 milliards et demi, les dépenses (avances) s'élevant à 20,880 millions et les recettes (remboursements) restant à 8,380.

Enfin, au 31 décembre le montant des avances du Trésor au fonds de stabilisation des changes s'élevait à 22,230 millions et les remboursements à 11,930 millions, soit un solde net d'avances de 10,300 millions. Le Trésor a donc prélevé en décembre sur le fonds de stabilisation des changes 2,200 millions.

La production industrielle en janvier 1939

Le *Bulletin de la Statistique générale de la France* a repris, comme on sait, depuis son numéro de février 1939, la publication, suspendue depuis le mois de mars 1938, de l'indice général de la production industrielle française, établi sur la base 100 en 1928.

Cet indice général, pour les mois de juillet 1938 à janvier 1939, d'après le *Bulletin* de mars 1939, est le suivant : juillet, 81; août, 71; septembre, 80; octobre, 81; novembre, 85; décembre, 86; janvier, 87 (ces trois derniers chiffres sont provisoires). En janvier 1938, l'indice général était 87. L'indice moyen mensuel de 1938 est 82 (chiffre provisoire), celui de 1937 est 88, celui de 1936 est 85.

On voit donc que, si on fait abstraction du fléchissement exceptionnel en août, qui s'explique par la fermeture simultanée des grandes usines pendant la quinzaine des congés payés, on enregistre une amélioration progressive de la production industrielle française, de septembre 1938 à janvier 1939 où on retrouve exactement l'indice (87) de janvier 1938.

Voici, toujours sur la base 100 en 1928, le tableau des indices particuliers (rectifiés) connus de mai 1938 à janvier 1939, ainsi qu'en janvier 1938, pour les dix groupes d'industries (le travail des métaux et l'automobile formant un seul groupe) :

	janv. 38	mai 38	juin 38	juil. 38	août 38	sept. 38	oct. 38	nov. 38	déc. 38	janv. 39
Mines	89	91	93	92	70	90	93	97	96	94
Chim.	105	98	100	97	96	98	94	103	103	104
Papier	166	153	158	148	109	157	157	168	173	164
Textile	83	—	—	83	60	80	82	86	87	92
Cuir	69	71	71	71	72	73	—	—	—	—
Métallurgie	83	65	63	57	55	61	66	73	74	75
Tr. métall. .	89	78	76	73	69	70	72	78	81	83
Automobile .	88	88	91	89	86	99	99	103	106	106
Bâtiment ..	58	61	61	62	62	62	62	62	63	65
Gaz, électr. .	130	134	135	127	125	123	122	124	126	—
Divers	107	108	110	105	102	103	103	107	107	105
Indice gén. .	87	—	—	81	71	80	81	85	86	87

En janvier dernier, sur les huit groupes d'industries pour lesquels on donne les indices particuliers de production, quatre sont en progrès par rapport au mois de décembre (industries chimiques, industries textiles, métallurgie et travail des métaux, bâtiment), trois sont en régression (mines, papier, industries diverses), un est resté invariable (automobile).

Comparaison de janvier 1939 et de janvier 1938

Si on compare aux indices particuliers de janvier 1938 ceux de janvier 1939, on constate d'une année à l'autre des relèvements de 5 points sur les mines, de 9 points sur les industries textiles, de 18 points sur l'automobile, de 7 points sur le bâtiment; mais il y a fléchissement de 1 point sur les industries chimiques, de 2 points sur le papier, de 8 points sur la métallurgie, de 6 points sur le travail des métaux, de 2 points sur les industries diverses.

On a vu plus haut que l'indice général de la production industrielle fut le même (87) en janvier 1939 qu'en janvier 1938.

La production des principaux pays industriels

La Statistique générale nous renseigne aussi sur l'évolution de la production industrielle dans les six principaux pays étrangers. Voici les derniers indices généraux connus (rectifiés) établis, comme en France, en prenant pour base 100 la production en 1928 :

	(moyenne) 1935	(moyenne) 1936	(moyenne) 1937	déc. 1937	juillet 1938	août 1938	sept. 1938	oct. 1938	nov. 1938	déc. 1938
Etats-Unis .	81	95	99	76	75	80	82	87	93	94
Roy.-Uni ..	106	115	121	123	—	—	102	—	—	103
Allemagne .	95	107	119	122	129	125	129	129	132	127
Canada	88	97	108	106	93	94	102	103	110	100
Belgique ...	83	88	95	82	66	64	69	75	79	75
Italie	102	96	109	112	91	89	108	114	117	113

L'indice général de la production industrielle a donc fléchi en décembre dernier par rapport à novembre en Allemagne (—5 points), au Canada (—10), en Belgique (—4), en Italie (—4). Il a légèrement augmenté (+1 point) aux Etats-Unis.

Par rapport à décembre 1937, l'indice général de la production industrielle s'est relevé en décembre 1938 de 18 points aux Etats-Unis, de 5 points en Allemagne, de 1 point en Italie; mais il a fléchi de 20 points au Royaude-Uni, de 6 points au Canada et de 7 points en Belgique.

LA SEMAINE FINANCIERE

12 mars 1939. — *La semaine « boursière » qui vient de se terminer n'a pas été beaucoup plus animée que les précédentes. Elle avait, à la vérité, commencé par une séance favorable, au cours de laquelle des hausses non négligeables furent enregistrées dans tous les groupes de valeurs. Mais dès le lendemain le marché retomba dans un marasme où il resta ensuite plongé pendant la majeure partie de la semaine. Même à la Bourse de vendredi, où la tendance générale marquait une certaine amélioration, l'activité des échanges est demeurée des plus réduites.*

On a expliqué les dispositions satisfaisantes que le marché témoigna lundi par une impression de détente internationale, impression à laquelle la substitution, à Madrid, d'une « junte » de défense nationale au gouvernement Negrin ne fut certainement pas étrangère. La Bourse estima, ce jour-là, que la fin de la guerre civile espagnole, qui n'avait cessé pendant plus de deux ans et demi de troubler l'atmosphère internationale, était imminente.

Les événements qui suivirent, la nouvelle lutte civile qui éclata dans le camp « républicain » et l'attitude temporisatrice du général Franco calmèrent quelque peu cet optimisme, ce qui paraît avoir été une des raisons du peu d'entrain que la Bourse montra dans les séances ultérieures.

D'autres préoccupations d'ordre extérieur se sont, au surplus, fait jour. Jeudi, notamment, le marché s'émut d'un article paru dans un journal parisien la veille, et où des indications peu réconfortantes étaient données sur les intentions du Führer allemand à l'égard de la Hollande et de la Suisse. Des mises au point ne tardèrent pas, cependant, à être publiées, grâce à quoi les inquiétudes que les susdites informations avaient causées à la Bourse se virent en dernier lieu un peu apaisées.

Du point de vue intérieur, seul le discours prononcé lundi soir par M. Paul Reynaud a retenu l'attention du marché. Les renseignements fournis par le ministre des finances sur les progrès de l'œuvre de redressement, et notamment sur l'amélioration continue de la situation monétaire, ont été accueillis avec la faveur que l'on devine. Mais la Bourse reste pour l'instant trop exclusivement préoccupée des incertitudes extérieures pour que ce discours pourtant encourageant ait pu exercer sur sa tendance générale une influence notable.

De plus — et surtout — l'abstention totale de la clientèle d'épargnants paralyse le marché financier. La spéculation professionnelle continue d'opérer seule; or elle reste elle-même, après la secousse que la Bourse a subie dans les premières semaines de l'année, très méfiante et réservée.

Tout cela explique que la meilleure tenue qu'eurent cette semaine les marchés étrangers en général et singulièrement celui de Wall Street n'ait point stimulé le nôtre.

Comme l'effritement des cours qui caractérisa les séances de mercredi et de jeudi n'a pas complètement effacé la hausse du début de la semaine, le bilan de celle-ci apparaît, malgré l'inactivité de la Bourse, assez satisfaisant.

Nos fonds publics sont parmi les valeurs les plus fermes; ce sont eux qui, visiblement, ont tiré le meilleur profit du discours du ministre des finances. Les progrès qu'ils ont réalisés d'une semaine à l'autre vont de 30 centimes jusqu'à 2 points environ; ils sont, une fois de plus, particulièrement sensibles sur les deux rentes assorties d'une garantie de change.

Dans les autres groupes de valeurs on relève des hausses qui varient dans la majorité des cas entre 1 et 3 0/0. Certaines banques — notamment la Banque de France et le Crédit foncier, — les valeurs d'électricité et de caoutchouc ont été principalement favorisées, ainsi que les fonds brésiliens, qui ont esquissé avant-hier un vif mouvement de hausse en raison de la conclusion de l'accord financier entre les Etats-Unis et le Brésil.

En somme, marché à peu près dépourvu d'intérêt, et dont seule une amélioration de la situation internationale paraît pour l'instant capable de secouer la torpeur.

Le marché des changes a été aussi calme que celui des valeurs, et les cours n'y ont varié que dans des limites très étroites. La livre, oscillant presque constamment autour de 176 fr. 91, s'est maintenue aux environs immédiats de son niveau d'il y a huit jours; quant au dollar, nous le retrouvons à 37 fr. 71 1/2 au lieu de 37 fr. 73. Peu de changement également sur les autres devises. Le belga, notamment, a continué d'être défendu aisément entre 6 fr. 34 et 6 fr. 35, pendant que le florin s'établissait à 20 fr. 02 1/2 contre 20 fr. 03.

Dans les transactions à terme, les reports sur les devises anglo-saxonnes se sont derechef détendus, principalement sur la livre : ils ont fléchi pour un mois de 5 centimes à 2 1/2 sur le sterling et de 4 centimes à 3 1/2 sur le dollar, et pour le trimestre de 24 centimes 1/2 à 12 1/2 et de 15 centimes 1/2 à 13 respectivement.

Sur le marché international, la parité de la livre exprimée en dollars s'est légèrement améliorée de 4 68 3/4 à 4 69 3/32, ce qui a entraîné à Londres un abaissement du prix de l'or de 148 sh. 4 à 148 sh. 3 par once.

REVUE DU MARCHÉ DE PARIS

Fonds d'Etat français

	10 mars	3 mars	Différ. au 10 mars
3 0/0	84 40	83 60	+ 0 80
5 0/0 1920	116 30	116 ..	+ 0 30
4 0/0 1917	86 55	86 05	+ 0 50
4 0/0 1918	86 75	85 85	+ 0 90
4 0/0 1925	160 85	159 60	+ 1 25
4 1/2 0/0 32 tr. A	89 85	89 35	+ 0 50
— tr. B	90 60	89 85	+ 0 75
4 1/2 0/0 1937	157 50	155 40	+ 2 10
Caisse autonome	939 ..	935 ..	+ 4 ..
Oblig. Trésor 4 1/2 1933 ...	1.013 .	1.008 ..	+ 5 ..
Bons — 5 0/0 1934 ..	1 033 .	1.040 ..	— 7 ..
Bons — 4 1/2 1934 ..	1.049 .	1.048 ..	+ 1 ..

Marché irrégulier sur nos rentes. La Bourse avait considéré tout d'abord que le remplacement du cabinet Negrin par une Junte de défense à Madrid était le prélude de la reddition rapide de l'Espagne gouvernementale et la cote enregistra une sensible reprise, mais la spéculation jugeant la liquidation du conflit espagnol plus compliquée qu'elle ne l'avait supposé procéda, au milieu de la semaine, à des dégagements. Le bilan de la huitaine se traduit néanmoins par une nouvelle avance des cours.

Le *3 0/0* a terminé à 84 40 (+0 80), après 85, le *4 0/0 1917* à 86 55 (+0 50), après 87 25, le *4 0/0 1918* à 86 75 (+0 90), après 87 60, le *5 0/0 1920* à 116 (+0 30), après 117 95, et le *4 1/2 0/0 1932* à 89 85 (+0 50), après 90 80, pour la tranche A et à 90 60 (+0 75), après 91 35, pour la tranche B.

Les rentes à garantie de change ont connu d'amples mouvements.

Le *4 0/0 1925* s'est inscrit à 160 85 (+1 25), après 162 35, et le *4 1/2 1937* à 157 50 (+2 10), après 158 50.

Les bons et obligations du Trésor n'accusent pas, d'une semaine à l'autre, de grandes modifications.

Les rentes françaises émises en dollars or aux Etats-Unis ont été réservées.

L'obligation de 1,000 dollars de l'*emprunt 7 1/2 0/0 1921* a valu 40,450 contre 40,550 et celle de l'*emprunt 7 0/0 1924* 42,900 contre 42,850.

Fonds d'Etat étrangers

	10 mars	3 mars	Différ. au 10 mars
Obligation Young	343 50	332 ..	+ 11 50
Argentine (Credito Interno) 4 1/2 1934	815 ..	820 ..	— 5 ..
Belgique 5 1/2 0/0 1932...	2.570 ..	2.543 ..	+ 27 ..
— 5 1/2 0/0 1934 ..	2.592 ..	2.563 ..	+ 29 ..
Unifié d'Egypte	2.900 ..	2.825 ..	+ 75 ..
Serbe 4 0/0 1895	275 ..	271 50	+ 3 50
Roumain 4 0/0 1922......	144 ..	142 ..	+ 2 ..
— 7 0/0 1929	995 ..	950 ..	+ 45 ..
Bons mexicains	89 ..	89 25	— 0 25

Le *Consolidé 2 1/2 0/0 anglais* a montré de la fermeté à 12,485 contre 12,415. Il y a lieu, en effet, de tenir compte du coupon trimestriel à l'échéance du 5 mars qui a été détaché cette semaine.

L'*Unifié d'Egypte* s'est redressé à 2,900 contre 2,825. Répondant à des questions de la commission de la Bourse du Caire, le ministre des finances a souligné l'équilibre du budget, la situation saine des finances publiques, la modération des charges de la défense nationale, démenti toute dévaluation de la monnaie et fait ressortir le renforcement des liens avec le sterling. Il a confirmé qu'il n'est nullement envisagé d'interdire la sortie des capitaux.

Les *fonds extérieurs belges* ont enregistré des mouvements irréguliers.

Le *5 1/2 0/0 1932* s'est inscrit à 2,570 (+27), après 2,505, et le *5 1/2 0/0 1934* à 2,592 (+29), après 2,522.

Le *Credito interno argentino 4 1/2 0/0 1934* a laissé une légère fraction à 815 (—5).

Les *fonds roumains* ont été fermement orientés.

Le *4 0/0 1922* s'est inscrit à 144 contre 142, l'*emprunt extérieur 7 0/0 1929* à 995 contre 950 et l'*emprunt extérieur 7 1/2 0/0 1931* à 391 contre 370.

Les *fonds serbes* ont été également bien disposés.

Le *4 0/0 1895* s'est établi à 275 contre 271 50, le *5 0/0 1902* à 345 contre 321, le *4 1/2 0/0 1906* à 315 contre 298, le *4 1/2 0/0 1909* à 302 contre 300 et l'*emprunt yougoslave 7 0/0 1931* à 419 contre 395.

Les *fonds allemands* ont maintenu leurs bonnes dispositions.

L'*emprunt Young* s'est avancé de 332 à 343 50, et l'*emprunt Dawes* de 4,455 à 4,550.

Les *fonds brésiliens*, à l'annonce de la signature d'un accord financier entre les Etats-Unis et le Brésil, ont été activement recherchés à la dernière séance.

Cet accord prévoit que les Etats-Unis fourniront la majeure partie de la dotation d'un fonds d'égalisation des changes au Brésil, que la Banque fédérale des Etats-Unis avancera au Brésil environ 20 millions de dollars pour permettre de libérer les crédits actuellement gelés et qu'un crédit à long terme d'environ 50 millions de dollars serait octroyé au Brésil pour lui permettre d'acheter un certain nombre de produits manufacturés.

On indique que le Brésil s'engagerait à reprendre le service des dettes de l'Etat et des communes, libellées en dollars, à partir de l'échéance du mois de juin prochain et à continuer une politique économique susceptible de permettre aux capitaux privés américains de s'investir au Brésil. Toutefois, on ne sait rien de précis quant au service des emprunts extérieurs brésiliens émis en France et en Angleterre. On peut faire remarquer cependant que l'accord de 1932 englobait tous les porteurs de fonds brésiliens, de même que la mise en application du plan Aranha en 1934. En tout cas, le gouvernement français se proposerait d'entamer prochainement des négociations à ce sujet avec le Brésil.

L'obligation de 100 livres de l'*emprunt 4 1/2 0/0 1888* est passée de 1,345 à 1,600, celle de 100 livres de l'*emprunt 4 0/0 1889* de 1,310 à 1,490, celle de 20 livres de l'*emprunt 5 0/0 1898* de 700 à 880, et celle de 500 francs de l'*emprunt 5 0/0 1909* à 260 contre 206.

L'aide anglaise — prêt de 5 millions de livres — fournie à la Chine pour permettre à celle-ci de constituer un fonds de stabilisation de la monnaie a valu une hausse sensible aux *fonds chinois*.

Le *5 0/0 1903* est passé de 146 à 169, le *5 0/0 1911* de 650 à 700, et le *5 0/0 1913* (réorganisation) de 1,580 à 1,700.

Banques françaises

	10 mars	3 mars	Différ. au 10 mars
Banque de France.......	8.089 ..	7.945 ..	+144 ..
Banque de l'Algérie ...	6.610 ..	6.525 ..	+ 85 ..
Banque de l'Indochine...	4.375 ..	4.205 ..	+170 ..
Banq. de l'Afrique-Occ..	885 ..	890 ..	— 5 ..
Crédit lyonnais.........	1.660 ..	1.655 ..	+ 5 ..
Société générale........	838 ..	827 ..	+ 11 ..
Comptoir d'escompte ...	872 ..	877 ..	— 5 ..
Banque Nle com. et ind. ..	625 ..	620 ..	+ 5 ..
Crédit fonc. de France ..	3.163 ..	3.100 ..	+ 63 ..
Crédit ind. et comm.	722 ..	713 ..	+ 9 ..
Crédit com. de France ..	558 ..	549 ..	+ 9 ..
Société marseillaise.....	656 ..	658 ..	— 2 ..
Banque de Paris	1.224 ..	1.210 ..	+ 14 ..
Banq. de l'Une parisne....	490 ..	470 ..	+ 20 ..
Banq. transatlantique....	600 ..	615 ..	— 15 ..
Compagnie algérienne ..	1.211 ..	1.185 ..	+ 26 ..
Créd. f. Algérie-Tunis...	498 ..	497 ..	+ 1 ..

Les valeurs françaises de banques, sur lesquelles les échanges ont manqué d'ampleur, notamment en fin de semaine, ont terminé sur une note d'ensemble soutenue.

La *Banque de France* s'est établie à 8,089, en hausse de 144 francs et la *Banque de l'Algérie* à 6,610, en plus-value de 85 francs.

La *Banque de l'Indochine* s'est améliorée à 4,375 (+170).

De l'irrégularité sur les titres de nos autres banques d'émission coloniales.

La *Banque de l'Afrique occidentale* s'est traitée à 885 (—5), la *Banque de la Guadeloupe* à 2,892 (+32), la *Banque de la Guyane* à 1,905 (—55), et la *Banque de la Martinique* à 3,240 (—20).

La *Banque de la Réunion* s'est redressée à 2,830 (+170). Le bénéfice net de l'exercice 1937-1938 est ressorti à 8,592,379 francs contre 6,631,427 francs pour l'exercice précédent. Le dividende total ressort à 155 francs contre 145. Le rapport qui a été soumis à l'assemblée tenue à Saint-Denis (Réunion), indique que le mouvement général des opérations de la Banque, pour 1937-1938, s'est élevé à 4,058,737,256 frs contre 3,284,351,528 pour 1936-1937.

Le *Crédit foncier* est en nouvelle plus-value de 63 francs à 3,163, après 3,243.

L'action de sa filiale, le *Sous-comptoir des entrepreneurs* accuse une nouvelle avance de 22 frs à 390.

Les titres de nos grandes banques d'affaires ont montré des dispositions soutenues.

La *Banque de Paris* se retrouve à 1,224 (+14), après 1,250.

L'*Union parisienne* est en progrès de 20 francs à 490. Le compte de profits et pertes de l'exercice 1938 fait ressortir, par rapport aux précédents exercices, une nouvelle progression des résultats. Les profits bruts s'élèvent à 46,698,650 francs contre 39,247,544 francs en 1937, et après déduction des frais généraux et impôts, le bénéfice net ressort à 13,189,766 francs contre 10,644,611 frs en 1937. Le conseil proposera aux actionnaires la distribution d'un dividende de 6 0/0, soit 30 frs brut, au lieu de 25 l'an dernier.

Les titres de nos grandes sociétés de crédit n'ont pas sensiblement modifié leurs positions d'une huitaine à l'autre.

Le *Crédit lyonnais* a été bien tenu à 1,660 (+5), après 1,689.

Le *Comptoir national d'escompte* s'est finalement échangé à 872 (—5). Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 25 avril prochain de fixer la répartition pour l'exercice 1938 à 50 francs par action, montant identique au précédent.

La *Société générale* a gagné 11 francs à 838. Les bénéfices de l'exercice 1938 se sont élevés à 51,933,394 francs contre 55,891,749 francs pour 1937. Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires, convoquée pour le 26 avril, la distribution d'un dividende de 40 francs aux actions non libérées et de 52 fr. 50 aux actions entièrement libérées, égal à celui de l'exercice précédent.

La *Banque nationale pour le commerce et l'industrie* a été l'objet de nouvelles demandes à 625 (+5). Rappelons que le solde créditeur du compte profits et pertes pour l'exercice 1938 ressort à 17,286,004 francs contre 15,394,468 francs en 1937. Avec le report à nouveau de l'exercice précédent, soit 4,735,751 francs, le total des bénéfices distribuables est de 22,021,756 francs. Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 3 avril prochain, le maintien du dividende à 6 0/0; les 70,000 actions nouvelles représentant la récente augmentation de capital n'ont droit qu'à la moitié du dividende.

Bonne tenue du *Crédit commercial* à 558 (+9), et du *Crédit industriel* à 722 (+9), pour l'action de 500 francs entièrement libérée.

La *Banque transatlantique* a été réservée à 600 (—15).

La *Société marseillaise de crédit* a facilement consolidé son avance antérieure à 656 (—2).

Résistance du *Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie* à 498 contre 497.

La *Compagnie algérienne* s'est redressée à 1,211 (+26).

Le *Crédit foncier colonial et de banque* est à 211 contre 208. Les comptes de l'exercice 1938 se soldent par un bénéfice de 1,373,885 francs contre 1,297,913 francs pour l'exercice 1937. Le maintien du dividende à 5 0/0 sera proposé à la prochaine assemblée.

La *Banque franco-polonaise* s'est échangée à 250 contre 248, cours remontant au 30 décembre. Les comptes de l'exercice 1938 se soldent par un bénéfice net (déduction faite du prélèvement pour la réserve légale) de 1,492,736 francs contre 1,055,380 francs pour l'exercice précédent. Adjonction faite du report antérieur, le solde distribuable s'élève à 3,239,549 francs. Le conseil proposera à l'assemblée générale du 28 mars la distribution d'un dividende de 5 0/0, soit 12 fr. 50 par action libérée de 250 francs; ce montant est égal au précédent.

L'*Union des mines* s'est maintenue à 194. Le dividende a été fixé à 10 0/0 par l'assemblée du 10 mars. Le président a déclaré notamment que les résultats obtenus justifient la confiance que le conseil a toujours exprimée en l'avenir de la société. Le bilan consacre à la fois l'aboutissement d'une série d'efforts longuement poursuivis et l'efficacité des sacrifices passés.

Banques étrangères

	10 mars	3 mars	Différ. au 10 mars
Société gén. de Belg.	3.800	3.900	—100
Banque ottomane	629	589	+ 40
Banq. nat. du Mexique	180	182	— 2
Créd. foncier égyptien	3.410	3.245	+165
— — parts 1/10	6.800	6.575	+225
Créd. fonc. franco-canadien	3.605	3.619	— 14
— — parts	13.500	13.650	—150
Banq. nation. d'Egypte	5.090	4.870	+220

Dans ce compartiment on a surtout noté le redressement des banques égyptiennes à la suite des déclarations du ministre des finances égyptien. La commission de la Bourse du Caire lui ayant demandé de démentir les rumeurs tendancieuses qui ont couru ces temps derniers, il a répondu en soulignant l'équilibre du budget, la situation favorable des finances publiques, la modicité relative des charges de la défense nationale, et il a démenti toute dévaluation de la monnaie en faisant ressortir la solidité des liens qui unissent celle-ci à la livre sterling. Il a confirmé enfin qu'il n'avait nullement envisagé d'interdire l'exportation des capitaux.

Le *Crédit foncier égyptien* s'est redressé à 3,410 (+165) pour l'action et à 6,800 (+225) pour le dixième de part. De son côté, la *Banque nationale d'Egypte* s'est améliorée à 5,090 (+220).

Le *Crédit foncier franco-canadien* a pu garder la quasi-intégralité de son avance de la huitaine antérieure à 3,605 (—14) pour l'action et à 13,500 (—150) pour la part.

La *Banque ottomane* a été recherchée à 629 contre 589.

La crise belge a déterminé quelques réalisations sur la *Société générale de Belgique* que l'on retrouve à 3,800 (—100).

Valeurs immobilières

	10 mars	3 mars	Différ. au 10 mars
Rente foncière	374	365	+ 9
Foncière lyonnaise	692	707	— 15
Immob. marseillaise	2.091	2.074	+ 17

Les valeurs immobilières peu traitées, ont été irrégulières.

La *Rente foncière* s'est améliorée à 374 (+9), mais la *Foncière lyonnaise* a cédé une quinzaine de francs à 692.

L'*Immobilière marseillaise* a gagné une nouvelle fraction à 2,091 (+17).

Transports

	10 mars	3 mars	Différ. au 10 mars
Est	640	623	+ 17
Lyon	937	920	+ 17
Midi	709	687	+ 22
Nord	925	918	+ 7
Orléans	870	852	+ 18
Santa-Fé	475	474	+ 1
Chem. de fer de Buenos-Aires	494	494	
Tram. de Shanghaï	864	842	+ 22
Métropolitain	876	854	+ 22
Wagons-Lits	71 50	71 75	— 0 25
Chargeurs réunis	622	586	+ 36
Canadian Pacific	191	187 50	+ 3 50
Canal de Suez	16.030	15.970	+ 60
Port du Rosario	4.420	4.415	+ 5

Les titres de nos anciennes compagnies de chemins de fer ont manifesté des dispositions favorables.

L'*Est* a progressé à 640 (+17), après 644; le *Lyon* à 937 (+17), après 955; le *Midi* à 709 (+22), et l'*Orléans* à 870 (+18), après 874.

Résistance de *Dakar à Saint-Louis* à 1,324 (+4).

Les *Chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan* ont enregistré une reprise sensible à 626 (+38).

Fermeté maintenue des *Tramways de l'Indochine* à 725 (+10).

Les *Tramways de Paris et du département de la Seine* sont passés de 245 50 à 248. Le bilan au 31 décembre 1938 se balance par un bénéfice de 4,177,500 francs contre 4,274,475 francs pour l'exercice 1937. Le dividende sera maintenu à 20 francs par action de capital et à 7 fr. 50 par action de jouissance.

Hausse des *Chemins de fer départementaux* à 277 (+10).

Les *Messageries fluviales de Cochinchine* se sont avancées de 230 à 237. Le maintien du dividende à 20 francs brut serait proposé à la prochaine assemblée.

Les *Ports marocains de Mehedya, Port-Lyautey et Rabat-Sale* ont valu 540 contre 532. Le dividende sera maintenu à 6 0/0 net plus 1 0/0 brut.

Marché calme sur les titres des entreprises de chemins de fer exploitant en Argentine.

Santa-Fé est pratiquement inchangé à 475 contre 474 et les *Chemins de fer de Buenos-Ayres* reproduisent purement et simplement leur cours antérieur, soit 494.

Les *Tramways de Shanghaï* ont réalisé une nouvelle avance de 22 francs à 864.

Le *Métropolitain* s'est redressé à 876.

Bonne tenue des valeurs de transports maritimes.

Les *Chargeurs réunis* sont passés de 586 à 622 et les *Messageries maritimes* de 138 à 155.

Canadian Pacific a fait bonne contenance à 191 (+3 50).

Le *Port de Rosario* est sans grand changement à 4,420 (+5), après une pointe à 4,480.

Le *Canal de Suez*, qui avait esquissé un mouvement de reprise au début de la semaine — il avait atteint 16,300, — termine en léger progrès de 60 francs à 16,030.

Eaux, gaz et électricité

	10 mars	3 mars	Différ. au 10 mars
Comp. génér. d'électr.	1.486	1.468	+ 18
Comp. paris. de distrib.	815	809	+ 6
Energ. du lit. méditer.	583	558	+ 25
— Nord de la France	339 50	328	+ 11 50
Electric. et gaz du Nord	372	361	+ 11
Energie industrielle	745	710	+ 35
Electricité de la Seine	407	394	+ 13
Thomson Houston	156 50	157	— 0 50
Nord-Lumière	904	880	+ 24
Havraise d'énergie	788	795	— 7
Union d'électricité	504	489	+ 15
Electric. de Paris (act.)	781	775	+ 6
— (parts)	12 050	11 600	+450
Télégraphie sans fil	530	520	+ 10
Eaux et El. Indochine	738	731	+ 7
Comp. gén. des eaux	1.219	1.204	+ 15
Lyonnaise des eaux	1.470	1.440	+ 30
Gaz France et étrang.	1.170	1.158	+ 12
Gaz Lebon (cap.)	1.801	1.820	— 19
Gaz et Eaux	507	500	+ 7
Philips	3.306	3.350	+ 44

Les valeurs d'électricité ont vu leur marché se contracter quelque peu, surtout en fin de semaine, cela pour les titres inscrits à terme, car, au comptant, les échanges sont restés assez suivis sur certains titres.

La *Générale d'électricité* s'est établie à 1,486 (+18), après 1,525, le *Nord-Lumière* à 904 (+24), après 909, l'*Electricité de la Seine* à 407 (+13) et l'*Electricité de Paris* à 781 (+6) pour l'action, et 12,050 (+450) pour la part.

La *Parisienne de distribution* a facilement consolidé son avance de la huitaine antérieure à 815 (+6) après 826.

L'*Union d'électricité* a gagné une nouvelle fraction de 15 francs à 504. L'assemblée extraordinaire du 8 mars a modifié les statuts en vue, notamment, d'autoriser le conseil d'administration à porter le capital à 500 millions de francs, afin de mettre la société à même d'accroître ses disponibilités en bénéficiant des circonstances favorables qui peuvent se présenter. Le président a déclaré que, bien que les comptes de l'exercice 1938 n'aient pas encore été examinés par le conseil, on peut indiquer que, dans leur ensemble, les résultats sont satisfaisants et marquent un progrès sur l'année antérieure. Les ventes sont en augmentation de 6 0/0 sur l'exercice écoulé.

Bonne tenue des titres des entreprises exploitant dans la région du Nord.

L'*Energie électrique du Nord de la France* s'inscrit à 339 50 (+11 50) et l'*Electricité et gaz du Nord* à 372 (+11).

L'*Energie électrique du littoral méditerranéen* s'est adjugé 25 francs à 583.

Au comptant, la tendance d'ensemble a été bien orientée.

L'*Energie électrique du Sud-Ouest* a progressé à 716, après 739, contre 715; l'*Electricité et gaz de Basse-Moselle* à 400 (+31) pour l'action et à 485 (+11) pour le dixième de part; l'*Electrique de la Loire et du Centre* à 268 (+6), l'*Energie-Eclairage* à 295 (+15) pour l'action et à 393 (+16) pour le dixième de part, la *Centrale d'énergie électrique* à 530 (+4), après 549, l'*Energie électrique de Meuse et Marne* à 720 (+70) pour l'action et à 351 (+36) pour la part, les *Forces motrices du Haut-Rhin* à 395 (+5), l'*Industrielle d'énergie électrique* à 729 (+59), l'*Ouest-Lumière* à 835 (+40) et *Radio-France* à 563 (+18).

L'*Energie industrielle* a été l'objet de nouvelles demandes qui l'ont portée à 745 (+35). Après affectation aux amortissements de sommes supérieures à celles de l'année précédente, les résultats permettront au conseil de proposer à l'assemblée qui sera convoquée pour le 30 mars prochain, la distribution d'un dividende de 50 francs par action de 500 francs, égal à celui distribué en 1937, en même temps qu'une nouvelle répartition de 25 fr. par action de 500 francs, prélevée sur le compte « primes sur augmentations de capital » reconstitué, cette année encore, à concurrence de 15 millions de francs. Il est rappelé qu'un acompte de 25 francs a déjà été mis en payement le 3 novembre 1938. Il est dans les intentions du conseil d'administration de proposer la mise en payement du solde du dividende et de la prime, soit 50 francs, aussitôt après l'assemblée générale.

Parmi les titres des entreprises que contrôle la précédente société notons la fermeté des *Forces motrices du Rhône* à 530 (+31) pour l'action, et à 8,440 (+315) pour la part, les *Forces motrices de l'Est* à 115 (+4).

Alsthom a fait un nouveau pas en avant à 206 (+20).

La *Thomson-Houston* a consolidé ses progrès antérieurs à 156 50.

La *Lyonnaise des eaux* s'est adjugée une trentaine de francs à 1,470, et la *Générale des eaux* une quinzaine à 1,219 (+15).

Les valeurs de gaz ont gardé leur allure soutenue.

Si le *Gaz Lebon* a laissé une vingtaine de francs à 1,801, le *Gaz pour la France et l'étranger* a accentué son avance à 1,170, le *Gaz et l'électricité de Marseille* a progressé à 1,155 (+15), ainsi que la *Continentale du gaz* à 1,285 (+37), les *Compagnies réunies du gaz et d'électricité* à 188 (+6), et le *Gaz de Lyon* à 309 (+12 50).

Métallurgie

	10 mars	3 mars	Différ. au 10 mars
Tréfileries du Havre	767	765	+ 2
Forges et aciéries Nord et Est	708	689	+ 19
Hts fourn. de Saulnes	807	775	+ 32
Schneider	1.270	1.272	— 2
Aciéries de Longwy	330	323	+ 7
Forg. et ac. de marine	377	363	+ 14
Denain-Anzin	1.385	1.375	+ 10
Châtillon-Commentry	1.580	1.555	+ 25
Senelle-Maubeuge	649	641	+ 8
Fives-Lille	606	600	+ 6
Jeumont (actions)	342	330	+ 12
— (parts)	750	715	+ 35
Citroën (B)	565	545	+ 20
Hotchkiss	605	600	+ 5
Peugeot	481	469	+ 12
Arbed	7.210	7.150	+ 60

Les échanges ont encore été très restreints dans ce compartiment, et les cours n'ont varié que dans de faibles proportions.

A terme, les *Forges Nord et Est* progressent de 689 à 708. Les conditions dans lesquelles se présente l'exercice en cours permettent d'espérer que la progression du dividende, porté de 12 fr. 50 en 1935 à 30 francs l'an dernier, sera poursuivie. Ce relèvement des répartitions ne donne d'ailleurs qu'une idée incomplète des possibilités financières de l'entreprise qui a pu, dans le même temps, renforcer ses amortissements dans une proportion telle que ceux-ci représentent aujourd'hui 56 0/0 du montant total des immobilisations contre 25 0/0 en 1935.

Les *Tréfileries du Havre* se tiennent à 767 contre 765.

Les *Hauts Fourneaux de Saulnes* se présentent en plus-value assez appréciable à 807 contre 775.

Schneider et Cie reste à 1,270.

D'autre part, *S. K. F.* se tasse à 2,698 contre 2,737.

Arbed s'établit à 7,210 contre 7,150.

Au comptant, *Châtillon-Commentry* passe de 1,555 à 1,580. On cote 2,500 contre 2,465 sur *Pont-à-Mousson*. D'une façon générale, les fluctuations ont présenté peu d'ampleur.

Charbonnages

	10 mars	3 mars	Différ. au 10 mars
Lens	314 50	309	+ 5 50
Courrières	230	226	+ 4
Vicoigne	518	502	+ 16
Liévin	180	177 50	+ 2 50
Béthune (10e)	553	542	+ 11
Blanzy	680	680	
Commentry-Fourch.	660	647	+ 13
Anzin	451	435	+ 16
Carmaux	652	653	— 1
Dourges	812	790	+ 22
Marles	434	434	
Albi	608	571	+ 37
Bruay	169 50	167 50	+ 2
Charbonn. du Tonkin	2.495	2.495	

Au début de la semaine, une tendance plus favorable paraissait prévaloir sur le marché des charbonnages, mais ces velléités ne purent dans la suite s'affirmer en raison des préoccupations soulevées de nouveau par la situation extérieure.

A terme, *Courrières* s'établit finalement à 230 contre 226. *Lens*, de 309 s'avance à 314 50. *Béthune* gagne une dizaine de francs à 553. *Marles* reste à 434 et sur *Vicoigne* on cote 518 contre 502.

Les *Charbonnages du Tonkin* se retrouvent inchangés à 2,495; le droit se négocie à 789.

En coulisse, *Bruay* est soutenu à 169 50, et *Liévin* à 180 contre 177 50.

Au comptant, *Anzin* progresse de 435 à 451. L'exercice 1938 constituera encore une année de transition, la société ayant poursuivi la concentration et la modernisation de son exploitation en vue de rétablir par la compression des frais généraux des marges bénéficiaires normales. On peut rappeler que les sièges d'exploitation qui étaient au nombre de 21 au 31 décembre 1931, étaient réduits à 14 à fin 1937. Sur ces 14 fosses, 12 sont complètement électrifiées. Le nombre des lavoirs a été ramené de 7 à 3, celui des usines à boulets de 6 à 3.

Aniche passe de 1,139 à 1,152. Carmaux reste à 652. *Dourges* termine à 812 contre 790.

Mines diverses

	10 mars	3 mars	Différ. au 10 mars
Rio-Tinto	2.488	2.440	+ 48
Mines de Bor	2.120	1.945	+175
Boléo	46 75	46 50	+ 0 25
Tharsis	314	308	+ 6
Haut-Katanga part sociale	4.100	3.967	+133
Tanganyika	52 50	51 75	+ 0 75
Roan Antelope	154 50	145	+ 9 50
Peñarroya	345 50	338	+ 7 50
Guergour (act.)	975	1.005	— 30
— (parts)	615	630	— 15
Vieille-Montagne	1.880	1.875	+ 5
Tekkah (act.)	825	830	— 5

Le prix du *cuivre* est plus ferme, à 43 7/6 contre 42 3/1 1/2.

Vers le milieu du mois d'octobre, en présence du mouvement de hausse qui venait de porter le cours du cuivre au delà de 48 livres, le comité des producteurs décidait de lever toutes les restrictions alors encore en vigueur, mais il devait revenir peu après sur sa décision, la tendance du marché s'étant retournée. Les restrictions furent rétablies tout d'abord sur la base d'un taux de 110 0/0 des tonnages standard, puis ce taux lui-même dut être — les stocks augmentant — progressivement abaissé à 105, puis à 100 0/0 pour être tout récemment fixé à 95 0/0. On ne connaît pas encore les statistiques à fin février et il n'est pas exclu qu'elles fassent apparaître une nouvelle augmentation des stocks dans le monde. Mais celle-ci ne semble pas devoir être très importante et avec un contingent autorisé de 95 0/0 on peut considérer que l'équilibre est à peu près rétabli sur le marché du métal. Au demeurant, la situation statistique est loin d'être préoccupante, les stocks ne représentant guère plus de trois mois de consommation. D'autre part, la réserve montrée tous ces derniers temps par les acheteurs tient surtout à l'incertitude de la situation internationale, et toute amélioration dans cet ordre d'idées aurait, à n'en pas douter, un effet immédiat sur l'activité des transactions. Depuis quelques jours du reste les cours du métal sont plus fermes, ainsi que nous venons de le voir.

Bor est favorablement orienté en clôture, à 2,120 contre 1,945; les chiffres de production pour février nous montrent que le rendement de l'exploitation s'accroît avec régularité et cela au moment où la tendance du cuivre marque une amélioration.

A New-York et à Londres, on a manifesté une vive émotion en apprenant que la Chambre, au Chili, avait voté l'établissement d'une taxe progressive sur les exportations de cuivre. A Wall Street, Kennecott et Anaconda, dont une grosse partie de l'activité s'exerce au Chili ont fortement fléchi, tandis qu'à Londres, on se posait la question de savoir si cette taxation ne se traduirait pas par un accroissement de la production dans les autres pays et notamment en Rhodésie.

Sur notre place, la *Naltagua* qui exploite au Chili, et qui venait d'être portée de 168 à 178 50, est revenue à 163. *M'Zaïta*, pour les mêmes raisons, a fléchi à 165 50.

Le *Rio* continue à ne varier que dans d'étroites limites. On le retrouve en légère progrès à 2,488 contre 2,440.

En coulisse, les opérations d'arbitrage entre notre plan et Bruxelles ont été assez actives sur l'*Union minière du Haut-Katanga* qui a été portée de 3,967 à 4,100, et *Roan Antelope* passe de 145 à 154.50, *Tharsis* de 308 à 314.

L'*étain* s'établit à 216 7/6 contre 214 8/9. Dans les milieux hollandais, on paraît s'attendre au renforcement des restrictions.

Le *plomb* cote 14 18/1 1/2 contre 14 6/10 1/2 et le *zinc* 13 18/1 1/2 contre 13 11/10 1/2.

Penaroya s'inscrit à 345,50 contre 338.

Trepca passe de 87,25 à 91,75.

Vieille Montagne, reste à peu près stationnaire à 1,880.

Bonne tenue du *nickel* à 750 contre 739.

Au comptant, *Mokta et Hadid* est ferme à 4,795 contre 4,700.

Djebel Djerissa se maintient en excellente orientation à 3,585. Le bénéfice net de 1938 atteint 41,684,210 francs contre 24,467,421 francs. On sait que le dividende sera de 300 francs par action.

Valeurs sud-africaines

	10 mars	3 mars	Différ. au 10 mars
Central Mining	3.238	3.248	— 10
Goldfields	600	591	+ 9
Crown Mines	2.832	2.815	+ 17
Rand Mines	1.569	1.548	+ 21
De Beers	1.415	1.358	+ 57
Jagersfontein	180	170	+ 10
Chartered	222	216	+ 6
Transvaal	240 50	232 50	+ 8
Simmer	173	171 50	+ 1 50
Geduld	1.585	1.605	— 20

De retour d'Afrique du Sud, M. Agnew, président de la Consolidated Goldfields, a fait des déclarations au *Financial Times*, desquelles il résulte qu'il n'y a nullement lieu d'escompter un allégement de la taxation cette année. Le gouvernement a de très fortes dépenses à effectuer. Il est difficile de formuler des prévisions pour 1940 ou pour l'avenir rapproché, mais le gouvernement encouragera dans la mesure du possible le développement des mines nouvelles. D'autre part sur la question de l'abaissement de la teneur des minerais en relation avec la hausse de l'or, M. Agnew a déclaré que, dans un très grand nombre de cas, le relèvement du prix du métal jaune a permis de traiter avec profit des centaines de milliers de tonnes de minerai supplémentaire. Il est vrai que le traitement de ces minerais abaisse la teneur moyenne des réserves de minerai ; mais, en dehors du fait que cela prolonge considérablement la vie des mines, nombre de Compagnies s'efforcent d'augmenter le tonnage traité mensuellement pour maintenir les bénéfices qui étaient réalisés antérieurement sur les teneurs élevées à l'époque où l'or valait moins cher.

Ainsi l'industrie aurifère sud africaine paraît-elle devoir continuer à exploiter dans les mêmes conditions de stabilité qui caractérisent depuis de longs mois son activité.

La *Central Mining* a peu varié à 3,238.

L'*Union Corporation* de son côté reste à 1,398 et l'*East Geduld* à 1,963.

La *Geduld* perd 20 francs à 1,585.

En coulisse, l'*East Rand* se tient à 489, la *Crown Mines* passe de 2,815 à 2,832 et Sub Nigel de 2,068 à 2,078.

D'autre part l'*Anglo American Corporation* a progressé de 410 à 438 en sympathie avec la *De Beers* dont la fermeté s'est accentuée en effet à la suite des bons résultats qu'ont donnés les récentes expositions de Londres. L'action ordinaire passe à 1,415 contre 1,358, et l'action de préférence à 1,905 contre 1,880.

Pétroles

	10 mars	3 mars	Différ. au 10 mars
Royal Dutch	6.500	6.455	+ 45
Shell Transport	786	769	+ 17
Mexican Eagle	67 50	64 50	+ 3
Franç. des pétroles	820	828	— 8
Péchelbronn	365	360	+ 5
Pétrofina	630	617	+ 13
Concordia	67	59 75	+ 7 25
Colombia	93	85 75	+ 7 25
Silva Plana	267	274	— 7
Steaua française	322	306	+ 16

Les indications qui parviennent du marché américain du pétrole sont contradictoires. Il y a quelques jours on annonçait une hausse des prix du pétrole en Pennsylvanie.

Cependant M. Smith, président de la commission des chemins de fer du Texas, laquelle réglemente, on le sait, l'activité de l'industrie pétrolière dans cet Etat, vient d'annoncer que l'on cesserait probablement d'appliquer la fermeture des puits le samedi à partir du 1er avril prochain et que la fermeture du dimanche prendrait fin vraisemblablement le 1er mai. En même temps, la commission invite les dirigeants des compagnies pétrolières à se réunir le 15 mars, en vue de discuter les moyens d'empêcher la surproduction.

La décision de la commission vient à la suite des nombreux avertissements qu'elle avait adressés aux producteurs des autres Etats qui, non seulement n'appliquaient pas les mêmes réductions que ceux du Texas, mais qui, de plus, venaient leur faire concurrence chez eux.

Elle signifie que la commision du Texas est décidée à adopter une attitude énergique pour amener les autres Etats producteurs à une politique de restrictions plus efficace que celle qui a été suivie jusqu'ici.

La *Royal Dutch* a coté 6,565 au plus haut et 6,500 en clôture contre 6,455.

La Shell Transport passe de 769 à 786.

On cote en clôture 83 contre 81 50 sur la *Canadian Eagle*.

On s'est encore beaucoup occupé de la *Mexican Eagle*, qui a finalement progressé à 67 50 contre 64 50. Le représentant des compagnies expropriées a eu avec le président Cardenas plusieurs entrevues, à l'issue desquelles a été publié un communiqué faisant espérer qu'un plan de règlement pourra être établi dans le courant de la semaine.

La *Compagnie française* des pétroles se tasse à 820 contre 828. Les résultats de l'exercice 1938 ne porteront pas seulement trace des nouveaux et remarquables progrès de l'exploitation mais ils comprendront également le premier dividende distribué par la filiale *Compagnie française de raffinage* (dont la compagnie détient 51 0/0 du capital) et qui, elle aussi, a réalisé l'année dernière d'importants développements.

Après avoir coté 292 au plus haut, *Silva Plana* est revenue à 252 pour s'établir en clôture à 267 contre 274.

Caoutchoucs

	10 mars	3 mars	Différ. au 10 mars
Caoutch. de l'Indochine	722	711	+ 11
Financière caoutch. V	887	835	+ 52
Malacca	183 50	173	+ 10 50
Padang	593	573	+ 20
Terres Rouges	470	448 50	+ 21 50
Eastern	138	134	+ 4
Amsterdam Rubber	4.245	4.190	+ 55

La tendance des grands marchés commerciaux est soumise en ce moment à des influences d'ordre surtout politique. La reprise dont vient de bénéficier le caoutchouc alors que les approvisionnements mondiaux sont encore suffisants pour couvrir six mois de consommation est certainement due à une influence de cet ordre. Mais là encore on admet, avec raison semble-t-il, qu'une détente dans la situation internationale aurait un effet déterminant sur le marché indépendamment de toute question d'ordre statistique.

D'autre part, la question de la constitution aux Etats-Unis d'un stock de guerre de caoutchouc a été soulevée à l'occasion de la discussion du programme de réarmement qui se poursuit devant le Congrès; mais, outre les difficultés d'ordre pratique qu'elle pouvait comporter, la réalisation d'une telle éventualité ne paraît pas devoir être envisagée du fait de la position prise par le président Roosevelt à l'égard de la constitution de stocks de matières premières par l'Etat.

Terres Rouges s'inscrit à 470 contre 488 50. En raison de l'interruption des travaux durant les fêtes du Têt, la production de caoutchouc en février a été ramenée à 422,500 kg. contre 1 million 216,000 kg. en janvier, mais elle n'avait été que de 261,000 kg. en février 1938.

La production des *Caoutchoucs d'Indochine* (722 contre 711) pour les deux premiers mois de l'année en cours est en augmentation d'environ 25 0/0 par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

On cote 418 contre 402 sur l'*Indochinoise de plantations d'Hévéas*. La production de caoutchouc en février s'est élevée à 255 tonnes contre 165 tonnes en février 1938, portant à 852 tonnes la production totale des deux premiers mois de 1939, contre 585 tonnes pour la période correspondante de 1938.

Padang gagne 20 francs à 593. L'action V *Financière des caoutchoucs* passe de 835 à 887, et *Cambodge* de 467 à 478. La production de cette société en février a été de 472,302 contre 1,180,034 kg. en janvier et 345,646 kg. en février 1938.

Dans le groupe britannique, la *Malacca* gagne une dizaine de francs à 183 50, ainsi que *Kuala* à 201 50.

D'autre part, l'*Amsterdam Rubber* s'inscrit à 4,2454 contre 4,190.

Phosphates et Produits chimiques

	10 mars	3 mars	Différ. au 10 mars
Péchiney	1.740	1.731	+ 9
Kuhlmann	647	645	+ 2
Bozel Malétra	200 50	200	+ 0 50
Air liquide (act. n.)	1 193	1.188	+ 5
— (parts	4.635	4.590	+ 45
Saint-Gobain	2.000	1.995	+ 5
Rhône-Poulenc	812	813	— 1
Mat. colorant. St-Denis	1.093	1.090	+ 3
Ugine	1 543	1.508	+ 35
Norvégienne azote	2.105	2.055	+ 50
Phosphates Gafsa	758	742	+ 16
Phosph. Constantine	299	291	+ 8
— Tunisiens	177	171 50	+ 5 50
Kali-Ste-Thérèse	1 210	1.204	+ 6
Tubize	104	98 50	+ 5 50
Givet-Izieux	615	609	+ 6
— (parts)	582	575	+ 7

D'une semaine à l'autre, les différences de cours, dans le groupe des produits chimiques, sont insignifiants.

Kali Sainte-Thérèse, qui termine à 1,210 contre 1,204, a coté 1,235 au plus haut.

Ugine est plus ferme à 1,543 contre 1,508.

Kuhlmann, après 660, s'établit à 647 contre 645.

Péchiney a coté 1,774 au plus haut et 1,740 en clôture contre 1,731.

Saint-Gobain, de 1,999, avait progressé à 2,049, dernier cours 2,000.

Sur l'*Air liquide* on a coté 1,220 et 1,193 contre 1,188.

D'autre part, *Gafsa*, de 742, a été porté à 770 pour finir à 758. Les expéditions de février se sont élevées à 86,655 tonnes contre 87,371 tonnes en janvier et 90,445 tonnes en février 1938.

La *Norvégienne de l'azote* est en gain d'une cinquantaine de francs à 2,105.

Valeurs diverses

	10 mars	3 mars	Différ. au 10 mars
Raffinerie Say	624	623	+ 1
H. V. A.	44 350	43.225	+ 1.125
Sucreries d'Egypte	780	760	+ 20
Distill. de l'Indochine	380	362	+ 18
Union européenne	941	941	
Poliet et Chausson (act.)	445	438	+ 7
— (parts)	4.445	4.200	+245
Printemps (ord.)	91	85	+ 6
Bon Marché	120 50	123	— 2 50
Galeries Lafayette (act)	27 25	27	+ 0 25
— (parts)	18.500	18 865	—365
Etablissements Chapal	421	443	— 22
Agence Havas	445	423	+ 22
Compt. et mat. us. à gaz	616	617	— 1
Dollfus-Mieg (cap.)	5,000	4 935	+ 65
— (jouiss.)	4 400	4.305	+ 95
Afrique Occ. française	1.101	1.080	+ 21

On retrouve la *Say* à 624. La somme distribuée annuellement en dividendes est très éloignée de l'ampleur des bénéfices que réalise l'affaire et la situation actuelle du marché du sucre est pour elle un nouveau facteur de profits.

De 362, les *Distilleries de l'Indochine* sont portées à 380.

Les *Sucreries d'Egypte* ont repris, parallèlement aux autres valeurs égyptiennes, de 760 à 780.

On cote 4.975 contre 4.995 sur *Quilmès*.

Au comptant, dans le groupe des ciments, les *Ciments français* sont portés de 1,180 à 1,310.

Parmi les valeurs d'alimentation, *Damoy* se tient à 531. Les *Etablissements Nicolas* dont le dividende maintenu à 30 francs est capitalisé à un taux très élevé, reprend de 350 à 365.

LES INDICES BOURSIERS

établis par les services de statistique de l'*Agence économique et financière*

Base 100 : Cours fin décembre 1930

	3 mars 1939	10 mars 1939
MARCHE OFFICIEL (Terme et criée)		
Rentes françaises	91 0	91 6
Rentes à garantie de change	118 4	119 7
Ensemble	98 5	99 3
Banques et sociétés foncières	57 5	58 2
Transports, canaux, navigation	63 1	64 1
Eaux, gaz, électricité	49 6	50 5
Métallurgie	76 8	77 5
Charbonnages	43 4	44 1
Mines métalliques	181 3	186 5
Pétroles, engrais, produits chimiques	108 8	109 6
Valeurs étrangères	173 3	175 0
MARCHE EN BANQUE (Terme)		
Sud-Africain	455 8	461 8
Charbonnages	51 5	53 7
Mines métalliques	96 3	99 2
Caoutchoutières	233 8	242 1
Pétrolières	132 0	136 9
Industrielles et diverses	89 5	91 4
INDICES GENERAUX		
Marché officiel	92 5	93 6
Marché en banque	165 1	168 7
Ensemble	101 1	102 5

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

ACIERIES DE MICHEVILLE

Les comptes de l'exercice au 30 juin 1938 ont été approuvés par l'assemblée générale du 10 décembre, qui a voté la répartition d'un dividende de 30 francs contre 22 fr. 50, pour l'exercice précédent.

Rappelons que les résultats de l'exercice 1937-1938 se sont traduits, après attribution de 1,240,462 francs à l'amortissement de la dépréciation des participations, par un bénéfice net de 7,017,544 francs contre 5,263,157 francs pour l'exercice précédent. Il s'y est ajouté le report antérieur de 5,031,970 francs.

La répartition votée a permis de reporter à nouveau cette somme de 5,031,970 francs.

» Nous vous signalions dans notre dernier rapport les signes de fléchissement très nets qui se manifestaient sur le marché des produits sidérurgiques, rappelle le conseil dans son rapport : cette tendance s'est malheureusement fortement accentuée dans les mois suivants de notre exercice 1937-1938. Le ralentissement de la demande, tant dans le domaine français que dans le domaine extérieur, a été considérable et, très rapidement, la cadence de marche de notre industrie a dû être ralentie. Alors qu'en la majorité des mois du second semestre de 1937, nous avions dépassé facilement les 30,000 tonnes de production d'acier mensuelle, nous n'avons qu'à peine atteint 17,000 tonnes dans les derniers mois du premier semestre de 1938, pour tomber d'ailleurs même en dessous ensuite ; c'est donc vous dire combien à la situation relativement favorable des premiers temps de l'exercice actuel s'est opposée celle des derniers ; nous avons dû alors, pour éviter à notre personnel des chômages trop considérables, d'une part, constituer pour nos exploitations minières des stocks anormaux, dont une partie a en outre dû subir les frais de transport jusqu'à l'usine, d'autre part, affecter fréquemment une grande partie de notre main-d'œuvre d'usine à des travaux auxquels elle n'était pas normalement destinée et qui, en conséquence, ont été d'un rendement moins qu'heureux.

» Les différences dans les production mensuelles que nous vous avons indiquées, vous paraîtront sans doute fortes si vous considérez les chiffres de la statistique française qui sont l'objet de publications régulières : mais, d'une part, nos productions les plus élevées correspondent pour partie à des périodes où le Comptoir sidérurgique de France, en présence de commandes de demi-produits, à livrer dans des délais stricts et rapides, a demandé à nos puissantes installations un effort profitable à la collectivité, mais dont, jusqu'ici, par contre, il n'a pas voulu tenir compte pour diminuer les avances, que nous nous étions ainsi constituées par complaisance ; d'autre côté, les chiffres les plus bas qui se rapportent aux derniers mois sont sous l'influence des minima de marche que l'on a accordés, lors de la reconstitution des ententes intérieures, à certaines usines et à certains transformateurs, minima qui se sont montrés hors de proportion avec la marche normale qui aurait dû être la leur dans la période de crise actuelle.

» Nous devons d'ailleurs vous signaler que depuis de longs mois, il ne nous a pas été possible, malgré les augmentations que nous avons subies de différents côtés, en particulier pour n'en citer qu'une, pour les fines à cokes et les cokes importés sur lesquels ont agi fortement les variations de change, d'obtenir aucun ajustement de prix, la commission de surveillance refusant systématiquement toute hausse, même la plus indiscutable. Les prix de revient ont atteint et même dépassé en ces derniers temps les prix de vente admis pour la plus grande partie des produits, prix de revient qui ne comportent même pas dans la plupart des cas l'amortissement raisonnable. Il y a là une situation particulièrement préoccupante qui ne pourrait se prolonger longtemps, sans que les sociétés sidérurgiques comme la nôtre ne voient disparaître rapidement leur capital et tous les sacrifices faits jusqu'ici par elles pour assurer la tenue de leurs installations à la hauteur du progrès moderne.

» En ce qui concerne les perspectives de reprise de l'activité sidérurgique, il est bien difficile de formuler des pronostics sérieux en l'état d'incertitude où nous vivons; en France, tout dépendra de la tournure que prendront les événements; les besoins sont sans doute considérables, mais ne se manifesteront que quand une atmosphère de confiance se sera réellement recréée. Sur les marchés d'exportation, une certaine reprise s'était manifestée que les événements de septembre ont sensiblement tempérée. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que nombreux sont les pays qui en ces dernières années ont créé ou développé une industrie sidérurgique nationale, nombreux sont ceux qui en ont actuellement en réalisation ou en projet. Les Pays-Bas, la Finlande, la Yougoslavie, l'Iran, la Turquie, l'Afrique du Sud, le Brésil sont parmi ceux-là; d'autres ont accru dans des proportions considérables leurs moyens de production, comme le Mandchoukouo, l'Inde, le Japon, et viennent concurrencer, grâce à une main-d'œuvre abondante et très peu exigeante, les produits des anciens centres de production sur nombre de marchés d'exportation.

» Il n'est pas jusqu'à l'U.R.S.S. qui, malgré les besoins immenses de ses populations, ne vienne de temps à autre faire des envois en dehors de ses frontières. Le placement de produits d'acier sur les marchés extérieurs risque donc de se faire progressivement de plus en plus difficile si l'on ne peut trouver de nouveaux clients.

Le problème du développement des besoins en acier n'est donc pas de minime importance, pour l'avenir général de la sidérurgie. Un organisme spécial a été créé il y a quelques années en France, à l'exemple de ce qui avait déjà été fait, dans certains pays, pour étudier ce point si préoccupant, mais il ne paraît jusqu'ici avoir donné pour notre pays, faible consommateur pourtant de métal par tête d'habitant, de résultats bien positifs : l'entente internationale de l'acier a mis récemment à l'ordre du jour de ses préoccupations le même sujet et envisagé de créer un service centralisateur doté de puissants moyens d'étude et de propagande.

» Le désir de voir se développer la consommation doit d'ailleurs aller de pair avec la bonne qualité des produits sidérurgiques et avec l'amélioration poussée au maximum de cette qualité. La technique de l'acier Thomas a fait de considérables progrès, en ces dernières années; bien des préjugés qui s'étaient longtemps manifestés contre lui se sont évanouis à la lueur des résultats et nous avons vu ces temps tout récents, la Grande-Bretagne, le pays pourtant de l'invention du procédé, mais qui l'avait si longtemps combattu, se tourner résolument vers lui et construire un grand ensemble sidérurgique basé sur lui. Mais il n'en reste pas moins vrai que certaines fabrications exigent des soins particuliers qu'on ne peut lui demander normalement. Nous vous avons signalé déjà la mise en route d'un four électrique annexe à notre aciérie Thomas. Nous avons décidé pour compléter la gamme de nos fabrications, la construction d'une aciérie Martin. La commande d'un premier four de 75 tonnes, doté de tous les perfectionnements modernes, a été passée avec celle de tous les bâtiments et accessoires nécessaires; le plan général prévoit d'ailleurs la possibilité d'une grande extension de cette première cellule. Nous trouverons en outre aussi dans cette nouvelle installation la possibilité de mieux utiliser les chutes et déchets dont la vente s'avère en ce moment peu avantageuse et souvent même assez difficile.

BIBLIOGRAPHIE

ALMANACH FINANCIER 1939

L'*Almanach financier* présente, pour sa 72e édition, un intérêt tout particulier en raison des événements qui ont marqué l'année 1938 et des larges fluctuations de cours qui ont été enregistrées sur les changes et les valeurs.

Avant et après la conférence de Munich du 30 septembre, les marchés financiers ont été profondément influencés : l'*Almanach financier* donne donc les cours de toutes les valeurs négociables en France, plus hauts et plus bas, cours de quinzaine, mensuels, et aussi les cours de la Bourse de Paris au point aigu de la tension européenne, 28 septembre 1938, ce qui permet les plus utiles considérations.

Un nouveau tableau comparatif des cours fournit, par périodes triennales, depuis 1914, l'indice-or moyen annuel des 100 principales valeurs du marché.

L'ouvrage donne, en outre, pour les différentes valeurs, les dates de jouissance des titres, celles des tirages, le montant net des coupons payés dans l'année, avec la domiciliation et les sièges sociaux.

Il donne enfin la date de remboursement anticipé des rentes et obligations.

Les bourses étrangères, les changes, les monnaies, les métaux et matières premières, les taux et indices figurent à leur place habituelle.

L'*Almanach financier* demeure le vrai « Guide des rentiers et capitalistes », en même temps que le « vade mecum » du financier, du banquier, de l'officier ministériel, de l'homme d'affaires.

Un volume relié de 608 pages. Prix : 35 francs; franco de port, 38 francs; contre remboursement, 40 francs.

Pour l'étranger (Union postale): 45 francs.

Almanach financier, 49, rue de Trévise, Paris (9e). Compte chèque postal: 331-68, Paris.

MARCHÉS ÉTRANGERS

BOURSE DE LONDRES

Les bonnes dispositions du Stock Exchange se sont accentuées cette semaine. Non que les transactions aient pris beaucoup d'ampleur, mais le sentiment général est plus confiant. La situation internationale est considérée comme offrant des perspectives plus encourageantes.

Les *fonds britanniques* ont été l'objet de nouvelles demandes qui leur ont valu une avance sensible.

Parmi les fonds étrangers, les *fonds brésiliens* ont été activement recherchés à l'annonce de la signature d'un accord entre les Etats-Unis et le Brésil, prévoyant une aide financière à ce dernier pays, et la reprise du service de la dette brésilienne, libellée en dollars. Les meilleurs cours n'ont pu cependant être maintenus, le marché s'étant rendu compte que rien n'était réalisé en ce qui concerne les emprunts émis en Angleterre.

Les *fonds allemands* ont également montré de bonnes dispositions, notamment l'emprunt Young et l'*Unifié d'Egypte* s'est raffermi sur les déclarations du ministre des finances égyptien.

Les *chemins de fer anglais* ont montré de la résistance, et les *valeurs industrielles* ont été soutenues, notamment les titres de métallurgie.

Les *valeurs de pétrole* ont fait bonne contenance.

Aux *sud-africaines*, les mines d'or n'accusent pas de modifications appréciables, mais la *De Beers* est restée bien orientée.

Aux *valeurs minières*, les rhodésiennes ont été favorablement influencées par le vote d'une taxe sur les exportations de cuivre au Chili.

	Cours du 3/3	Cours du 10/3		Cours du 3/3	Cours du 10/3
War Loan 3 1/2 0/0.	97 13/16	98 13/16	Trinid. Leas..	4 1/2	4 5/8
Consol. 2 1/2 0/0	70 ./.	70 3/4	V. O. C.	1 7/32	1 9/32
Lond. Midl.	13 1/8	14 3/4	Cent. Mining.	18 /.	18 ./.
Bresil 5 0/0 1914	15 3/4	20 ./.	Rand Mines..	8 11/16	8 7/8
Braz. Tract.	9 3/4	12 3/8	Grootvlei	4 5/16	4 3/8
Hydr. El. Sec.	4 1/4	4 5/8	Van Ryn	13/1 1/2	13/1 1/2
Intern. Nickel	56 1/4	57 3/4	Vogelstruisb.	1 1/8	1 1/8
Gr. North Tel.	35 1/4	35 1/2	West Witwat.	5 13/16	6 1/4
Coats	36/. ./	38/6 ./.	Ashanti Gold.	3 15/32	3 7/16
Courtaulds	28/10 1/2	28/10 1/2	De Beers	7 11/16	8 ./.
Guinness	107/6 ./.	106/6 ./.	Aramayo	27/3 ./.	27/6 ./.
Imp. Tobacco.	6 31/32	6 7/8	Rhokana	10 7/8	11 1/2
Anglo Iranian	4 11/16	4 27/32	Anglo Dutch..	25/3 ./.	27/9 ./.
Burmah	4 9/32	4 11/32	Rubber Trust	29/6 ./.	30/9 ./.

BOURSE DE NEW-YORK

La semaine, à Wall Street, avait commencé dans une ambiance indécise et le marché se montrait préoccupé à la fois de la diminution constatée dans l'activité de l'industrie sidérurgique et des indications contradictoires mises en circulation au sujet de la politique économique du gouvernement. Cependant M. Morgenthau ayant fait de nouvelles déclarations jugées favorables, notamment du point de vue fiscal et M. Hopkins ayant ensuite affirmé que l'intention de l'administration fédérale était bien d'encourager la reprise des affaires par les moyens en son pouvoir, la Bourse reprit confiance et la séance de mercredi fut marquée par une forte reprise d'activité en même temps que les cours accusaient des plus-values notables. Toutefois ces dispositions se trouvèrent contrariées le lendemain par l'accès de faiblesse que provoqua parmi les valeurs de cuivre, le vote d'une taxe progressive sur les exportations de ce métal du Chili. La forte baisse des valeurs comme Anaconda et Kennecott, directement touchées par cette mesure, entraîna une réaction à peu près générale. Celle-ci se trouva à peine atténuée par les velléités de raffermissement que montra Wall Street vendredi et, en fin de semaine, sous l'influence, cette fois, des préoccupations soulevées par les événements de Tchéco-Slovaquie, l'ambiance demeurait indécise.

En définitive, les cours, d'une semaine à l'autre, apparaissent en recul en ce qui concerne les *sidérurgiques* mais de nombreuses valeurs industrielles : du Pont de Nemours, etc., restent en progrès.

Dans le groupe des *mines métalliques*, *Anaconda* et *Kennecott* ont ressenti le contre-coup de cette taxe dont nous avons parlé ci-dessus.

Les *services publics* ont fait montre de fermeté, surtout American Telephone and Telegraph et les *chemins de fer* ont été irréguliers

	Cours du 4/3	Cours du 11/3		Cours du 4/3	Cours du 11/3
U. S. Steel	64 1/4	63 1/2	Atchison	39 1/8	38 1/2
Gener^{l} Electr.	42 3/8	42 3/8	Standard of Calif.	28 1/2	29 3/8
Gener^{l} Motors	50 1/2	50 5/8	— Oil of N.-J.	49 1/2	50 ./.
Americ. Can.	93 7/8	95 1/2	Socony	13 1/4	13 3/8
Amer. Teleph..	160 1/2	169 3/4	Anaconda	31 5/8	29 1/4
Consolid. Edi^{s}	33 3/4	34 5/8	Kennecott	39 ./.	38 1/2
Radio	8 ./.	8 ./.			
Western Un^{on}	23 3/8	23 1/4	Bethlehem	74 3/4	73 1/2
Westinghous.	113 3/4	117 ./.	Montgomery	52 ./.	53 7/8
Canad. Pacific	4 7/8	5 ./.	Allied Chem.	177 ./.	182 ./.
N.-Y. Central.	20 1/2	19 3/4	Du Pont	150 7/8	154 1/2
Baltimore & Ohio	7 ./.	7 ./.	J. I. Case	91 ./.	94 1/2
Pennsylvania.	22 7/8	23 1/4	American tobacco	88 1/2	87 ./.
Union Pacific.	103 3/4	102 ./.	East. Kodak	174 1/2	178 3/4

VIENT DE PARAITRE

LE SECOND VOLUME
(English-French)
du
HARRAP'S STANDARD FRENCH AND ENGLISH DICTIONARY
1.500 pages (21x29 cm.) relié toile
PRIX : 615 Frs

Prospectus sur demande
LIBRAIRIE GALIGNANI
224, rue de Rivoli, Paris (Opéra 56-98)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Crédit lyonnais

Voici, comparée à celle du mois précédent, la situation de cet établissement au 31 décembre :

Actif		
Encaisse, Trésor, Banque de France	1.145.372.853	+ 56.362.852
Avoirs dans les banques	1.114.615.575	— 161.599.737
Portefeuille et bons de la Défense nationale	9.083.829.240	+1.335.291.523
Avances sur garanties et reports	303.126.640	+ 23.138.662
Comptes courants	2.755.378.152	— 142.379.736
Portefeuille titres (actions, bons, obligations, rentes)	3.461.169	+ 3.000
Comptes d'ordre et divers	685.915.352	+ 89.730.883
Immeubles	35.000.000	=
	15.129.698.981	+1.200.547.453
Passif		
Dépôts et bons à vue	5.471.788.218	+ 575.257.071
Comptes courants	7.034.680.874	+ 527.959.094
Comptes exigibles après encaissement	273.980.122	+ 24.037.398
Acceptations	313.184.511	— 4.151.732
Bons à échéance	54.058.108	+ 3.900.518
Comptes d'ordre et divers	754.330.775	+ 73.545.104
Solde du compte « Profits et pertes des exercices antérieurs »	27.676.373	=
Réserves diverses	800.000.000	=
Capital entièrement versé	400.000.000	=
	15.129.698.981	+1.200.547.453

LES CHANGES A PARIS

Devises	Derniers cours	Clôture de la semaine préc.
Londres	176 91	176 90
New-York	3.771 50	3.773 »
Allemagne	1.515 »	1.516 50
Argentine	»	»
Belgique	634 50	634 375
Danemark	789 50	791 »
Finlande	»	77 75
Hollande	2.002 50	2.003 »
Italie	198 50	198 60
Norvège	887 50	888 50
Pologne	716 »	716 50
Prague	»	»
Yougoslavie	»	87 »
Suède	909 75	910 75
Suisse	857 50	857 75

TRIBUNAUX

LE PROCÈS WEIDMANN

La deuxième journée (suite)

(Par téléphone, de notre envoyé spécial)

Versailles, 11 mars.

Il a donc un nom, désormais, le fantôme invisible qui, dès l'ouverture du procès, fut évoqué ou plutôt invoqué dans le prétoire. Il a même un état civil et un passé — d'ailleurs peu recommandable.

Son nom, nous l'avons indiqué hier aux Dernières nouvelles : Sauerbrei. Les policiers de Versailles aiment mieux une autre orthographe : Sauerbray. Mais, comme il s'agit d'un Allemand, on a des raisons de croire qu'il s'appelle en réalité Sauerbreich.

Il est incontestable que cet homme existe — ou qu'il a existé, car, après tout, il se peut qu'il soit mort. C'était un banquier. Il tourna mal et fut enfermé à la prison de Francfort-sur-le-Mein en même temps que Weidmann, Million et Frommer, assassiné, depuis, par le premier.

Sauerbreich est-il, en même temps que Weidmann, venu à Paris ? La défense le soutient. Elle soutient aussi que Weidmann, en s'accusant des meurtres de Lesobre et de Frommer, chercherait à innocenter l'ancien banquier véreux. Elle croit que Sauerbreich serait le véritable assassin de Frommer, probablement aussi l'assassin de M. Lesobre et que c'était lui qui se trouvait dans la chambre à coucher de la Voulzie quand les policiers parvinrent dans le studio, à maîtriser Weidmann. Ce dernier, sûr d'être condamné à mort pour ses autres crimes, peut bien, n'est-ce pas, assumer le poids de deux autres meurtres supplémentaires pour sauver un ami si cher.

Nous verrons plus bas les arguments invoqués pour ou contre cette thèse — et ils nous amèneront, en définitive, à nous demander pourquoi on n'essaie pas de savoir en Allemagne ce qu'est devenu ce Sauerbreich, comme l'a demandé un avocat de la partie civile, Mᵉ Fischbacher. Après tout, si l'on apprenait, par exemple, qu'il était encore en prison, ou qu'il voyageait au Kamtchatka le jour où fut tué, à la Voulzie, son compatriote Frommer, on perdrait toute raison de ternir encore un peu plus sa mauvaise réputation.

Les affaires Lesobre et Frommer

Reprenons les faits au point où nous en sommes restés hier. Divers témoins sont venus affirmer que si, au moment du drame, l'agent de location Lesobre et sa femme s'étaient séparés provisoirement pour une raison de santé, ils n'en étaient pas moins des époux unis et ne songeaient pas à divorcer.

On se rappelle que M. Choquet, agent de police, ne reconnaît pas en Weidmann l'homme « à moustaches noires taillées à l'américaine » qu'il avait vu, peu de temps avant le crime, avec M. Lesobre. Une femme de ménage, Mme Doux, passa devant la villa « Mon Playsir », à l'heure où l'agent de location devait s'y trouver avec le visiteur qui allait l'assassiner. Or, elle a vu descendre d'une automobile, devant la villa, un inconnu qui portait des moustaches noires, fournies, tailllées à l'américaine. Elle le soupçonna de préparer un cambriolage. Mais l'automobiliste repartit.

Il y a sept ans déjà que Weidmann ne porte plus de moustaches.

— Peut-être portait-il, le jour du crime, des moustaches postiches ? avance un juré.

On passe. Le président Laemlé interroge maintenant Weidmann sur l'assassinat de son compatriote Frommer, qui, réfugié politique, placier en chocolat, cherchait un emploi et passait pour un excellent sujet. A Paris, Weidmann, en novembre 1937, l'a vu plusieurs fois — il le reconnaît, et du reste il reconnaît aussi qu'il le tua, le 21 novembre, dans sa villa La Voulzie, et qu'il enfouit le cadavre dans sa cave.

— Je n'avais pas de complice, dit-il, en répétant l'affirmation qu'il a faite aussi à propos de M. Lesobre.

Million intervient

La défense ne se tient pas pour battue. Roger Million est invité par Mᵉ Planty à dire si Sauerbreich existait, s'il était incarcéré à Francfort et s'il y a connu Weidmann. Million se lève et, d'une voix nette, répond:

— Oui. C'est grâce à Sauerbreich que Weidmann a pu entrer à la bibliothèque de la prison.

— Donc, constate le bâtonnier du barreau de Versailles, Weidmann avait des raisons de considérer Sauerbreich comme son bienfaiteur.

Sous-entendu : « C'est pour ces raisons-là qu'il essaie à présent de le sauver ».

Million, véridique ou non, vient de rendre service à Weidmann. Ce dernier ne le regarde même pas. Lui saura-t-il gré de ce bon procédé quand Million sera interrogé sur sa propre responsabilité dans deux autres crimes ? Il dépend de lui de sauver son ancien ami. Peut-être ne l'accablera-t-il plus comme il l'a fait au cours de l'instruction; car il semble d'heure en heure plus las; au régime de la prison, il a perdu son énergie de « fier-à-bras », me dit quelqu'un qui le connaît bien.

Quoi qu'il en soit, c'est avec le revolver de Weidmann que Frommer a été tué : cette certitude résulte des témoignages de M. Sannié, directeur de l'identité judiciaire, et du docteur Detis. Oui, dit la défense, mais c'est un autre homme qui a manié ce revolver. Sauerbreich sans doute ?

On écoute le commissaire Delbet. Le président Laemlé s'intéresse particulièrement à ce fait que, d'après l'entourage de Frommer, cet Allemand aimait se vanter de ses relations ou des situations qui lui étaient offertes. A plusieurs personnes, il a dit qu'il voyait, à Paris l'ancien banquier Sauerbreich. Il l'avait connu à la prison de Francfort, où, antihitlérien, il purgeait une peine pour délit politique, tandis que le financier expiait ses escroqueries. D'après les propos de Frommer, Sauerbreich, en France, se cachait sous le nom de Karrer. Il possédait une belle villa. Il proposait à son ami des affaires importantes.

M. Bourquin, inspecteur principal au commissariat de la gare de l'Est, policier perspicace et dévoué, dit le président, confirme, sur une question de la défense, que le sobriquet de Karrer a été appliqué, au cours de l'instruction, à Sauerbreich comme à Weidmann.

— Parce que Sauerbreich et Weidmann, en l'occurrence, ne sont qu'un seul et même homme, pense l'accusateur public.

On entend deux témoins intéressants. D'abord M. Weber, oncle de Frommer. Weidmann, qui, depuis une heure, baissait la tête, se redresse pour écouter son compatriote qui parle en allemand. M. Weber confirme que Sauerbreich a dirigé une banque à Francfort. Son neveu, à Paris, lui avait dit que l'ancien financier, qu'il voyait souvent rue du Rocher, sur les boulevards ou à la Voulzie, lui avait recommandé de l'appeler Frommer. M. Weber interdit au jeune homme cette relation avec un personnage suspect. Frommer lui répondit : « J'ai promis de retourner le voir dans sa villa, je dois tenir ma promesse. » Pourtant il avait eu peur un jour que son hôte l'avait fait descendre dans la cave. Jamais il n'avait parlé de Weidmann à son oncle, ni à personne.

Mlle Putass, Polonaise, fut l'amie de Frommer, à Paris. A elle aussi il parlait de Sauerbreich, « un ancien banquier, un Stavisky allemand ». Il semblait fier de cette relation.

La défense marque un point. Mais l'avocat général, M. Balmory, s'écrie :

— En Allemagne, dans la prison, il y avait deux hommes : l'un était Weidmann, l'autre Sauerbreich. En France, il n'y en a qu'un : Weidmann. Et Weidmann se fait appeler tantôt Sauerbreich, tantôt Karrer.

Le président, lui, tient pour cette explication : Frommer savait que son ami était Weidmann et non Sauerbreich, car il avait vraisemblablement connu l'un et l'autre à la prison de Francfort. Mais il aimait mieux dire, à Paris, qu'il fréquentait Sauerbreich, parce que, vantard, il lui plaisait de passer pour l'ami d'une sorte de Stavisky.

On peut aussi supposer que Weidmann terrorisait Frommer, l'obligeait, sous la menace, à ne parler de lui que comme l'ancien banquier Sauerbreich... Mais, s'il voulait absolument se cacher sous un faux nom, pourquoi n'en choisissait-il pas un qui fût vierge? Quel intérêt pouvait-il avoir à emprunter l'état civil d'un homme taré au su de ses compatriotes?

Ce dernier argument n'a pas encore été invoqué par la défense. Mais Mᵉ de Moro-Giafferri, approuvé par Mᵉ Planty, Mᵉ Renée Jardin et Mᵉ Raoult, a insisté, à la deuxième audience, sur ce fait que, si son client voulait interrompre le procès et retarder son expiation, il lui suffirait d'appuyer ses défenseurs et de dire qu'ils ont raison de croire qu'il cherche à sauver un absent.

La vérité semble être que Weidmann est las, presque indifférend. Comparé à Million, qui certainement espère, il apparaît comme un automate.

RAYMOND MILLET.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La Foire commerciale de Bruxelles

Notre correspondant particulier, à Bruxelles, nous écrit :

La XIXᵉ Foire internationale de Bruxelles ouvre ses portes aujourd'hui. Après le vernissage pour la presse a eu lieu samedi la cérémonie d'inauguration, en présence du bourgmestre Max, du ministre des affaires économiques, M. Richard, du ministre du commerce du Luxembourg, M. Margue, et du directeur général, M. Charles Fonck.

Cette manifestation des activités économiques de l'Europe et même de pays extra-européens remporte, cette année, un succès sans précédent, qui est un indice réconfortant pour la reprise des affaires. La foire compte 2,750 stands contre 2,200 en 1938. Elle s'étend sur 67,000 mètres carrés. Il manque 8,000 mètres pour satisfaire à toutes les demandes. La foire est installée dans les grands palais du Centenaire, au Heysel, et dans ses annexes. La présentation est faite systématiquement, d'une manière rationnelle et pratique. Mais cette présentation est également faite selon un goût très sûr. L'esthétique moderne a rejoint les canons antiques et on a affirmé, une fois de plus, que la beauté naît de la parfaite adaptation d'un objet à sa fonction. Chaque section a sa couleur, répétée dans le velum, les tentures, le fond des panonceaux. De nouvelles sections ont été créées, notamment celles de l'artisanat, du petit matériel de mines, de la photographie, du cinéma, des machines employées dans l'industrie de l'alimentation. Le centre des relations économiques internationales, qui est une création de M. Fonck, et qui a obtenu, l'an passé, un immense succès, a été développé.

On attend les acheteurs venant de 40 pays, et qui ont déjà demandé leur carte de légitimation. Cinquante « journées-congrès » réuniront des groupes de producteurs ou des corporations professionnelles.

Il y aura plusieurs « journées » organisées en l'honneur des exposants et acheteurs étrangers des principaux pays voisins: France, Luxembourg, Angleterre, Allemagne, Pays-Bas. Plusieurs pays ont accrédité des commissaires généraux, d'autres sont représentés officieusement par des personnalités du monde des affaires.

Parmi les exposants il y a 50 0/0 de firmes étrangères, appartenant à 18 pays différents, y compris les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, le Japon, l'U. R. S. S., la France. Les offices commerciaux permettront aux agents des gouvernements étrangers de résoudre les questions de contingents, de devises, de douanes, etc.

Dans son discours inaugural, M. Max, président de la foire, a souligné que les difficultés internationales qui paralysent le commerce se sont aggravées depuis 1938, mais cependant le commerce international, que l'on disait mort, semble prêt à renaître de ses cendres. « Nul pays autant que la Belgique, a dit M. Max, n'a besoin d'exporter pour vivre. Sa main-d'œuvre est sa principale richesse. C'est à faciliter les exportations que la Foire internationale de Bruxelles se consacre en premier lieu. Elle remplit un rôle à la fois national et international. Le secret de son développement réside, pour une bonne part, dans les avantages qu'elle réserve à ses participants comme à ses visiteurs. »

M. Richard, ministre des affaires économiques, a souligné l'importance de la Foire internationale de Bruxelles, qui permet d'établir des contacts nombreux et utiles entre producteurs, distributeurs et consommateurs, et qui provoque un volume d'affaires de plus en plus important. Le ministre a remercié les pays étrangers participant à la foire et a affirmé l'attachement de la Belgique aux traditions du libre-échange.

La visite de la foire a permis de se rendre compte du succès de l'entreprise qui est dû à la compétence et au dynamisme de son directeur général, M. Fonck.

DEFENSE NATIONALE

Exercices de défense passive

Des exercices de défense passive se sont déroulés sur tout le territoire de la 18ᵉ région militaire. Des attaques simulées par avions ont été dirigées contre les villes les plus importantes de la région, notamment Bordeaux, Pau et Bayonne.

Interrompus vers midi les exercices ont repris à 23 heures.

ECHOS ET INFORMATIONS

Fiançailles

— On annonce les fiançailles de Mlle Geneviève Fournier-Foch, fille du colonel Alex Fournier, officier de la Légion d'honneur, décédé, et de Mme, née Foch et petite-fille du maréchal Foch, avec M. André Pilliard, élève garde général des eaux et forêts, fils de M. Maurice Pilliard, président de la Compagnie auxiliaire de navigation, et de Mme, née André Lebon.

Nécrologie

M. FERNAND VANDEREM

On annonce la mort, à la suite d'une congestion pulmonaire, de *M. Fernand Vanderem*.

Né à Paris, en 1864, M. Fernand Vanderem s'était consacré d'abord au journalisme. Vers 1890, il donna au *Journal*, de Fernand Xau, des chroniques remarquées.

Plusieurs romans, comme *la Cendre* (1894), *le Chemin de velours* (1896), *les Deux Rives* (1897), le firent connaître.

Au théâtre, il donna notamment, à la Comédie-Française, *les Fresnay*, et *Cher Maître*, qui sont restés au répertoire. Au Vaudeville, il fit représenter *le Calice* et *la Pente douce*.

Mêlé au mouvement littéraire, il fut entre autres un défenseur alerte de Baudelaire.

Dans ses chroniques littéraires du *Figaro*, intitulées *Choses et gens de lettres*, il avait mené différentes campagnes. Il avait obtenu que fussent moins négligées dans les manuels scolaires certaines périodes de la vie littéraire. Il avait pris, il y a quelques années, la direction du *Bulletin du bibliophile*.

Les obsèques de Fernand Vanderem auront lieu mardi, à 11 heures, au Père-Lachaise.

— On annonce de Marseille la mort du *docteur Blot*, médecin lieutenant-colonel des troupes coloniales en retraite, décédé des suites d'une affection contractée en service alors qu'il prodiguait ses soins aux blessés espagnols à bord du paquebot *Providence*.

Nouvelles diverses

— M. Albert Lebrun, président de la République, a assisté hier soir au gala des provinces françaises et des colonies, qui s'est déroulé à la salle des fêtes du 5ᵉ arrondissement, place du Panthéon.

— Sir Edmund Ironside, gouverneur militaire de Gibraltar, est arrivé à Marseille-Marignane, hier après-midi, par le courrier du service régulier d'Oran. Le gouverneur militaire est parti immédiatement par la route. Il se rend en Italie.

— La comtesse de Paris et ses cinq enfants se sont embarqués, hier à Boulogne, à bord du *Highland-Patriot* qui, venant de Londres, se rend en Amérique du Sud. La comtesse de Paris se rend au Brésil où elle va rendre visite à sa famille.

— Le couturier ROGER JEANCLAUDE sacrifiera ses tissus exclusifs, depuis 20 francs le mètre, en coupes et coupons : soieries, lainages et imprimés, les 13 et 14 mars, 2, rue de la Paix.

Naissances

— M. Robert Masse et Mme, née Vera Goldschmidt, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Georges, 26 février.

Cours et conférences

— Lundi 13 mars, à 18 heures, institut des études américaines, 9, avenue Victor-Emmanuel-III : Le baron Seillière, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, et M. Henri de Montfort : « La politique étrangère de la Pologne ».

Vous éprouvez une sensation de gêne, de lourdeur après les repas; le sommeil vous prend.

C'est l'indice d'un sang épais, circulant mal.

Votre rein est encrassé.

Nettoyez-le d'urgence en buvant, le matin, à jeun et à tous vos repas, *GRANDE SOURCE VITTEL*.

THÉATRES

Répétitions générales et premières représentations de la semaine :

Mardi. — Au théâtre de la Madeleine, en soirée, répétition générale de *les Souris dansent*, de Mlle Marie-Louise Villiers (Mercredi, première représentation).

Mercredi. — Au théâtre Antoine, en soirée, répétition générale de *Rien qu'un homme*, de M. Paul Lévy (Jeudi, première représentation).

Au Rideau Gris (Théâtre de l'Œuvre), en soirée, répétition générale de *Claire obscure*, de M. Ducreux (Jeudi, première représentation).

Jeudi. — A l'Opéra, en soirée, répétition générale de *la Chartreuse de Parme*, de M. A. Lunel, d'après le roman de Stendhal, musique de M. Sauguet (Lundi 20 mars, première représentation).

Ce soir :

Comédie-Française, *Asmodée* (MM. Dessonnes, Jean Martinelli, Clariond, Bonifas; Mmes Germaine Rouer, Henriette Barreau, Renée Faure).

Opéra-Comique, *la Traviata* (Mmes Lillie Grandval, Gaudel, Villette; MM. Altéry, Emile Rousseau, Tubiana, Pujol). Chef d'orchestre : M. Cloez.

Odéon, *la Dame de chez Maxim* (Mlle Spinelly, M. Marcel Simon; MM. Paul Amiot, Raoul Marco, René Barré, Marcel Bourdel, Raymond-Girard, Baconnet, Gautier-Sylla; Mmes Antonia Bouvard, Lily Mounet, Suzanne Courtal, Simonot, Reinhardt, Michèle Michel).

Variétés, *la Revue des Variétés* (Saint-Granier, Jane Sourza, Boucot, Eliane de Creus, Morton, Jean Granier, Palau, Duard fils, Suzy Leroy).

Michel, *l'Amant de paille*, avec Tramel, Meg Lemonnier, André Bervil, Bernard Blier et Jean-Pierre Aumont.

Michodière, *Trois Valses*, avec Yvonne Printemps et Pierre Fresnay.

Athénée, *Knock* (MM. Louis Jouvet, Romain Bouquet; Mmes Raymone, Madeleine Milon, Odette Talazac).

Nouvelles :

— La 50ᵉ représentation de *Cyrano de Bergerac* à la Comédie-Française aura lieu mercredi 15 mars, à 20 h. 30.

Conférences :

— *Conferencia.* — Salle Gaveau, rue La Boétie. Demain lundi, à 15 heures : « Le Cavalier-Tour. Les étrangers de marque dans les salons de Paris au dix-huitième siècle », par M. Henry Bidou.

Mardi 14 mars, à 15 heures, quatrième des cinq conférences Jean Giraudoux : « La France passionnée : Les grands travaux de France et des colonies ».

A 17 h. 15, même séance.

Music-halls :

— Folies-Bergère. — *Madame la Folie*, 50 tableaux de Maurice Hermite, production Paul Derval, avec Jeanne Aubert, L. et E. Schwartz et Dandy.

PROGRAMMES
DES SPECTACLES DU DIMANCHE 12 MARS

THÉATRES

Opéra. — Relâche.
Lundi, 20 h. 15: Promenades dans Rome, Elvire, Giselle.
Comédie-Française, 21 h. — Asmodée.
Lundi, 20 h. 30: Cyrano de Bergerac.

COMÉDIE FRANÇAISE 1680
SOIREES : Ce soir, 12, **Asmodée**; Lundi 13, mercredi 15, vendredi 17, **Cyrano de Bergerac**; mardi 14, jeudi 16, samedi 18, **le Mariage de Figaro.**
MATINEES : Samedi 18, Onzième matinée poétique : **Victor Hugo.**

Opéra-Comique, 20 h. 45. — La Traviata.
Mardi, 20 h. 30: le Rêve.
Odéon, 20 h. 40. — La Dame de chez Maxim.
Lundi, 20 h. 30: Barberine, l'Amour médecin.
Théâtre national du palais de Chaillot, 20 h. 30. — Gala Gabriel Fauré.
Jeudi, 14 h.: le Cid, les Précieuses ridicules.
Antoine. — Relâche.
Arts, 21 h. — Sur les marches du palais.
Atelier, 21 h. — La Terre est ronde.
Athénée, 21 h. — Knock.
Bouffes-Parisiens, 21 h. 15. — Les Parents terribles.
Capucines, 21 h. — Le Revenant.
Charles-de-Rochefort, 21 h. — Tropica.
Châtelet, 20 h. 30. — Le Coffre-fort vivant.
Daunou, 21 h. — Le Nid.
Déjazet, 21 h. — Le Petit frère.
Empire, 21 h. — Le Pays du sourire.
Etoile, 21 h. — Sud.
George-VI, 21 h. — J'ai dix-sept ans.
Grand-Guignol, 21 h. 15. — Le Cargo de l'épouvante.
Madeleine. — Relâche.
Marigny, 21 h. — Les Trois Joseph.
Mathurins, 21 h. — Les Mouettes.
Michel, 21 h. 15. — L'Amant de paille.
Michodière, 21 h. — Trois valses.
Mogador, 20 h. 30. — Billie et son équipe.
Montparnasse, 21 h. — Manon Lescaut.
Nouveautés, 21 h. — Vive la France!
Œuvre, 21 h. — L'Homme de nuit.
Palais-Royal, 21 h. — Saisissez-moi!
Pigalle, 21 h. — Le Mariage de Mlle Beulemans.
Porte-Saint-Martin, 21 h. — Quand Madelon.
Saint-Georges, 21 h. — Duo.
Théâtre de Paris, 21 h. 15. — Les Jours heureux.
Variétés, 21 h. — La Revue des Variétés.
Vieux-Colombier, 20 h. 45. — La Première légion.

CONFÉRENCES

au THÉATRE MARIGNY
LES CONFÉRENCES
DES AMBASSADEURS
Location Ely. 06-91

Mercredi 15 mars à 17 h. 30
VAN ZEELAND
Ancien premier ministre de Belgique.
« LA PEUR DES REALITES »

Vendredi 17 mars à 17 h. 30
CH. ROCHERAND
« L'INDUSTRIE AUTOMOBILE FRANÇAISE EST-ELLE MORTE AVEC ANDRE CITROEN? »
La France devant l'effort allemand.

MUSIC-HALLS & DIVERS

A. B. C., 21 h. — Attractions.
Folies-Bergère, 20 h. 45. — Madame la Folie.

PROSCENIUM
D'EUROPE (Th. Pigalle)

Mardi 14 17 h. 30
La poésie allemande
PAUL COURANT
A. DE CHATEAUBRIANT

Jeudi 16 17 h. 30
LES FEMMES SAVANTES
par les Comédiens Indépend.
Dir. Jeanine Zorelli

Samedi 18 17 h. 30
PAUL ELBEL
député, ancien ministre
Comment peut-on organiser la paix?

Loc. Th. Pigalle. Faut.7,10,15,20,30 fr.

CABARETS

Bœuf-sur-le-toit. — Dîners, soupers, cabaret-cocktail.

FAITS-DIVERS

Le trafic des stupéfiants. — Il y a quelque temps, les autorités de New-York alertaient la Sûreté nationale française en lui signalant des exportations clandestines de divers stupéfiants partant de France à destination des Etats-Unis.

L'enquête ouverte conduisit les policiers à Marseille dans un bar situé place Victor-Gelu et ayant appartenu à un certain Fatty, disparu depuis un certain temps. Les recherches aboutirent ensuite à une certaine Elise Chabert, âgée de trente-sept ans, et à son ami, un Chinois nommé Toran Thu Lam, 6, rue Negrel, à Marseille. Un certain nombre de perquisitions devaient faire découvrir dans cette ville une grande quantité d'héroïne et de cocaïne.

Quinze arrestations ont été opérées dans les différentes officines découvertes à Paris ou en province de cette importante organisation.

LE CINÉMA

PROGRAMMES

FILMS PARLANTS FRANÇAIS

Agriculteurs : ◆ 15 h. à 21., Remontons les Champs-Elysées.
Aubert-Palace : m., s., le Récif de corail.
Auteuil-Bon-Ciné : ◆ 14 h. 30 à 20 h. 30, Hurricane.
Caméo : Trois de Saint-Cyr.
Caméra : le Roman de Werther, les Aventures de Tom Sawyer.
Ciné-Opéra : le Capitaine Benoit.
Colisée : Accord final.
Edouard-VII : ◆ 14 à 24 h. 50, Serge Panine, Vie privée d'Henri VIII.
Ermitage : ◆ de 14 h. à 24 h., Trois de Saint-Cyr.
Gaumont-Palace : m., s., Robin des bois.
Impérial : ◆ 13 h. 30 à 1 h., Noix de Coco.
Le César : Fort Dolorès.
Lutetia : ◆ 13 h. à 20 h. 30, s. 21 h., Remontons les Champs-Elysées.
Madeleine-Cinéma : ◆ 12 h., la Bête humaine.
Marivaux : ◆ 11 h. 30 à 2 h., l'Esclave blanche.
Max-Linder : ◆ 12 h. à 2 h., Raphaël le tatoué.
Moulin-Rouge : mat. 14 h. 30, soir. 20 h. 30, Hôtel du Nord.
Mozart : ◆ 14 h. 30 à 20 h., s. 21 h., Remontons les Champs-Elysées.
Normandie : la Vie est magnifique.
Olympia : 12 h. à 24 h., Eusèbe, député.
Pagode : Trois de Saint-Cyr.
Paramount : ◆ 9 h. 36 à 0 h. 29, Mon oncle et mon curé.
Rex : ◆ les Cinq sous de Lavarède.
Saint-Didier : Feux de joie, Vacances.
Studio Universel : Remontons les Champs-Elysées.
Victor-Hugo : ◆ 14 h. 45, 20 h. 45, Trois valses.

FILMS PARLANTS ANGLAIS
(sous-titres français)

Avenue : ◆ de 14 à 1 h., Ah! quelle femme!
Balzac : ◆ de 14 h. à 1 h, Kentucky.
Bonaparte : les Montagnards sont là.
Champs-Elysées : ◆ 14 h. 15 à 1 h., la Citadelle.
Courcelles : 14 h. 30, 21 h., Trois camarades.
Le Biarritz : ◆ 14 h. à 1 h., Pygmalion.
Le Helder : ◆ 12 h. à 2 h., Vous ne l'emporterez pas avec vous.
Le Paris : ◆ de 14 h. à 1 h., Gunga Din.
Lord-Byron : On s'est bien amusé.
Marbeuf : ◆ 14 h. 45 à 0 h. 30, la Famille Hardy en vacances.
Marignan : ◆ m., s., Toute la ville danse.
Portiques : Fantômes en croisière.
Studio-28 : Si j'avais un million.
Ursulines : L'Opéra de quat'sous, 42ᵉ Rue.

FILM PARLANT ALLEMAND

Studio de l'Etoile : Adieu, valse de Vienne.

Le signe ◆ indique : spectacle permanent.

LE GRAND FILM PASSE A :

Accord final : 15, 17.15, 19.15, 21.45, 23.45.
Adieu, valse de Vienne : 15, 17, 20, 21.50.
Eusèbe, député : 12.40, 14.50, 17.20, 19.40, 21.30, 23.30.
La Bête hum. : 10.28, 12.38, 14.50, 17.05, 19.17, 21.32, 23.45.
La Vie est magnifique : 13, 17.15, 21.25, 23.30.
Le Cap. Benoit : 12.21, 14.28, 16.45, 18.52, 20.39, 23.01.
La Citadelle : 14.40, 16.55, 19, 21.15, 23.10.
L'Esclave bl. : 12, 14.10, 15.10, 18.10, 20.20, 21.50, 24.
Mon oncle et mon curé : 9.36, 11.35, 13.34, 15.48, 18.02, 20.16, 22.30, 0.29.
Noix de Coco : 14.30, 16.45, 19, 21.10, 23.25.
Le Récif de cor. : 12.17, 14.21, 16.40, 18.44, 21.09, 22.52.
Trois de St-Cyr : 12, 14.10, 16.10, 18.10, 20.20, 22, 24.

LES SPORTS

CYCLISME

Les Six-Jours de Paris

Au Palais des Sports s'est poursuivie la course cycliste des Six-Jours de Paris. La soirée d'hier, à laquelle assistait une foule extrêmement dense, fut particulièrement mouvementée. A 2 heures du matin le classement était le suivant :

1. Buysse-Billiet, 591 points.

A un tour : 2. Pellenaers-Bouchard, 410 points.

A deux tours : 3. Ignat-Lapébie, 410 points; 4. Gronewegen-Kuysscher, 337 points; 5. Moretti-Giorgetti, 260 points; 6. Schœn-Wengler, 232 points.

A quatre tours: 7. Magne-Fournier, 229 points.

A cinq tours : 8. Diot-Guimbretière, 306 points.

A six tours : 9. Girard-Goujon, 276 points.

A sept tours : 10. Naeye-Samyn, 370 points.

A seize tours: 11. Clemens-Majérus, 242 points.

A vingt tours : 12. Bertocco, isolé, 323 points.

A ce moment, 99ᵉ heure de l'épreuve, 2,733 kilomètres 750 avaient été parcourus.

LA T. S. F.

La radiodiffusion des cérémonies du Vatican

Le montage de la cérémonie du couronnement du pape Pie XII, qui devait être diffusée à 16 h. 30, par Paris-P.T.T., sera diffusée de 18 h. 30 à 19 heures, par ce même poste relayé par toutes les stations régionales.

RAPPEL DES PRINCIPALES ÉMISSIONS
de la soirée du dimanche 12 mars

20 h., *Bruxelles-Français* : La radio pour tous, avec l'orchestre de l'I.N.R.; 20 h. 7, *Radio-Cité* : La famille Duraton. — 20 h. 10, *Stuttgart* : Symphonie héroïque, de Beethoven. — 20 h. 15, *Radio-Paris* : Mélodies par Jean Sorbier; *Strasbourg* : Soirée alsacienne; *Radio-Cité* : Fernandel et ses films. — 20 h. 30, *Radio-Luxembourg* : l'Amitié internationale (version anglaise); *Tour Eiffel, Rennes* : Concert organisé par la Société des compositeurs : Œuvres de Renée Stallenberg; *Paris-P.T.T., Lyon-P.T.T., Marseille-P.T.T., Grenoble* : « la Reine Jeanne », tragédie provençale en 5 actes, de Mistral; 20 h. 40, *Lille, Limoges* et *Toulouse* : théâtre de l'Opéra-Comique : « la Traviata », de Verdi.

21 h., *Radio-Paris*, Nice : Festival Gabriel Fauré donné au Palais de Chaillot par la Société des concerts du Conservatoire; *Ile-de-France* : l'Européen; *Radio-Cité* : retransmission du théâtre des Folies-Bergère. — 21 h. 5, *Poste Parisien* : l'Heure des amateurs. — 21 h. 30, *Tour Eiffel* : Variétés par le théâtre des combattants : Chansons, sketches.

22 h., 22 h. 5, *Radio-37* : Le Théâtre de la Rose des Vents présente « le Général Pifpaf, ou les bienfaits de l'éducation militaire », image d'Epinal en un acte d'André Josset. — 22 h. 10, *Poste Parisien* : Les Six-Jours cyclistes. — 22 h. 15, *Rome* : Dancing. — 22 h. 30, *Radio-Cité* : Les Six-Jours cyclistes; *Poste Parisien* : Musique variée.

23 h., *Radio-Luxembourg* : Danses. — 23 h. 15, *Radio-Paris* : Jo Bouillon et son orchestre; *Paris-P.T.T.* : Les Six-Jours cyclistes.

24 h., *Radio-Normandie* : Mélodies; 0 h. 30, Danses.

PROGRAMMES DU LUNDI 13 MARS

AUDITIONS RECOMMANDÉES

La journée

9 h., 9 h. 10, *Paris-P.T.T.* : Musique variée. — 9 h. 15, *Poste Parisien* : Musique variée. — 9 h. 45, *Radio-37* : Cocktail-musique.

10 h., *Paris-P.T.T.* : Musique variée. — 10 h. 30, *Radio-37* : Œuvres de Chabrier.

11 h., 11 h. 5, *Radio-Cité* : Cécile Coquelin.

12 h., 12 h. 10, *Radio-Luxembourg* : Orchestre. — 12 h. 30, *Paris-P.T.T.* : Mélodies par Mlle Branca; *Radio-Paris* : Mélodies par Mlle Vhita; *Lille* : Orchestre. — 12 h. 40, *Radio-37* : Dar des vedettes. — 12 h. 50, *Radio-Cité* : le Kiosque à journaux.

13 h., *Radio-Cité* : Sur le banc. — 13 h. 5, *Radio-Paris* : Orchestre Marlew; *Paris-P.T.T.* : Sonate pour violon et piano (Lekeu). — 13 h. 15, *Strasbourg* : Musique paysanne suisse. — 13 h. 30, *Tour Eiffel* : les Actualités musicales. — *Poste Parisien* : Orgue. — 13 h. 40, *Grenoble* : Orchestre.

14 h., *Radio-Paris* : les Poètes et leurs muses, par Emile Henriot. — 14 h. 15, Mélodies par Mlle Rosen; *Radio-Cité* : Orgue.

15 h., 15 h. 5, *Bordeaux* : Orchestre; *Paris-P.T.T.* : Piano par Mme Chassaing. — 15 h. 15, *Radio-Paris* : Violoncelle par M. Remond.

16 h., 16 h. 20, *Radio-Paris* : Mélodies par Mme Mistral. — 16 h. 25, *Strasbourg* : Œuvres de Florent Schmitt. — 16 h. 30, *Toulouse* : « l'Eglantine », comédie de Saint-Noël.

17 h., *Radio-Cité* : Dancing; *Poste Parisien* : Le dix-huitième siècle, par Abel Bonnard, de l'Académie française. — 17 h. 15, *Radio-Paris* : Piano par Mme Nagy. — 17 h. 30, *Marseille* : Quatuor Dordet; *Radio-Luxembourg* : l'Heure féminine. — 17 h. 35, *Paris-P.T.T.* : Orgue par M. Panel. — 17 h. 45, *Lille* : Quart d'heure polonais; *Toulouse* : Musique symphonique.

18 h., 18 h. 5, *Paris-P.T.T.* : Mélodies par Mlle Fréval.

19 h., *Tour Eiffel* : Concert; *Radio-Paris* : Musique variée; *Berlin* : « le Trouvère » (Verdi). — 19 h. 30, *Nice* : Piano; *Radio-Cité* et *Radio-Luxembourg* : Crochet radiophonique.

La soirée

20 h., *Milan* : « l'Eventail », de Cuscina; *Paris-P.T.T.* : Harpe, par Lily Laskine; *Rennes* : Quintette à vent nantais; *Suisse alémanique* : Concert Mozart. — 20 h. 15, *Radio-Cité* : Orchestre Gloria, voyage musical à travers la valse. — 20 h. 30, *Paris-P.T.T.* : Musique de la garde républicaine, avec tambours et clairons, dir. Pierre Dupont; *Lille, Toulouse-P.T.T.* : Conservatoire de Valenciennes; *Grenoble* : Festival Massenet; *Strasbourg, Rennes, Nice-P.T.T.* : Comédie-Française : « Amoureuse », comédie de Porto-Riche; *Tour Eiffel, Bordeaux* et *Montpellier* : « le Revizor », d'après Gogol, « Mozart et Salieri », d'après Pouchkine; *Lyon-P.T.T.* et *Marseille-P.T.T.* : Variétés; *Radio-Paris* : « Madame Chrysanthème », comédie lyrique en quatre actes, musique de Messager.

21 h., *Paris-P.T.T.* : Ensemble Capelle. — 21 h. 5, *Petit Parisien* : l'Heure de Ray Ventura. — 21 h. 15, *Radio-Normandie* : Depuis le Havre, Quintette d'anches du Havre et « Bon Appétit », revue de Jean Leymet. — 21 h. 45, *Radio-Cité* : les Tableaux vivants.

22 h., *Radio-Luxembourg* : Concert donné par Mmes Lina Falk, Marguerite Rœsgen-Champion et le quatuor Krettly (enregistr.); *Paris-P.T.T.* : Suite du concert de la Garde républicaine; *Poste Parisien* : Toute la terre. — 22 h. 10, *Bruxelles français* : l'Histoire du lied. — 22 h. 30, *Radio-Cité* : Reportage des Six-Jours. — 22 h. 45, *Paris-P.T.T.* : la Course des Six-Jours, par le Parleur inconnu. — 23 h. 50, *Poste Parisien* : Arrivée des Six-Jours; *Radio-Luxembourg* : Jazz.

23 h., *Radio-Normandie* : Café-Concert; *Droitwich* : Dancing. — 23 h. 15, *Radio-Cité* : Dancing; 23 h. 40, *Radio-Cité* : Concert.

24 h., *Radio-Normandie* : Mélodies. — 0 h. 30, Danses.

AVIS IMMOBILIERS

OFFICIERS MINISTÉRIELS

PARIS

Immeuble 64, rue **MONTPARNASSE** Cᵉˢ 510m². Rev. br. 52,331 f. 80. M. à p.325,000. Adj.ch.not.Paris 28 mars. Mᵉ Pierre Lefèvre, not., 6, r. Biot.

ACHATS ET VENTES

DÉPARTEMENTS

PROPRIETES

A VENDRE
SPLEND. PROPRᵗᵉ
PRES DIEPPE (SEINE-INFERIEURE)
Grand confort. Parc 7 ha. S'adresser
E. BEER ET FILS à Paris, 148, bd Malesherbes.
(Carnot 59.05), ou à M. R. Mensire, à Veules-les-Roses (Seine-Inférieure).

PAUILLAC Splendide propriété rapport. Manoir Directoire tt confort. Ecrire Brochot, 92, Champs-Elysées.

SITUATIONS

DIRECTEUR COMMERCIAL, excellent rédacteur, connaissant bien organisation vente et si possible publicité générale, travailleur, énergique, 30-35 ans, demandé par affaire importante branche alimentation ayant siège à Paris. Ecrire Voit-Publicité, 3, rue Godot-de-Mauroy, Paris-9ᵉ. Convocation suivra.

HIPPISME

Courses à Saint-Cloud

Après la réouverture de Maisons-Laffitte, la Société sportive reprenait hier, à Saint-Cloud, ses intéressantes réunions de courses plates. Le programme, très bien composé, donnait deux épreuves, dotées de 40,000 francs, se courant sur 1,600 mètres, l'une pour les pouliches de trois ans nées et élevées en France et l'autre pour les poulains de trois ans, également nés et élevés en France.

Huit pouliches prirent le départ du Prix La Camargo. Xamalfi partit en tête dès le signal et conserva son avantage jusqu'à la ligne droite où elle fut débordée par Bramouse et Zoazo. Bientôt Foktra (54 francs), à M. E. Marchand survenait et à toute allure, se mêlait à la lutte finale pour l'emporter d'une encolure sur Bramouse et Zoazo qu'une encolure séparait aussi.

Accord parfait...

Grâce à la belle harmonie qui règne parmi ses membres la fanfare municipale remporte de nombreuses récompenses dans les concours de musique. Mais ce qui lui vaut également la sympathie générale, c'est le parfait accord dont ses membres ont fait preuve en adoptant la SUZE comme apéritif.

La SUZE, apéritif à base de racine fraîche de gentiane, aux qualités toniques, digestives, apéritives et stimulantes, ralliera toujours tous les suffrages et augmentera le plaisir et les capacités de chacun.

SUZE
AU CASSIS, AU CITRON OU NATURE, LA SUZE EST UN GAGE DE LONGUE VIE ET DE BONNE SANTÉ
5
APÉRITIF A LA GENTIANE - L'AMIE DE L'ESTOMAC
SP

A L'HOTEL DE VILLE

Convocation du Conseil municipal

Par arrêté du préfet de la Seine, la première session ordinaire du Conseil municipal pour 1939 s'ouvrira mercredi prochain, 15 mars.

Pour une exposition à Paris des chefs-d'œuvre du Prado

Il y a quelques jours, M. Georges Prade demandait au préfet de la Seine s'il ne serait pas possible d'obtenir des pouvoirs publics l'organisation à Paris d'une exposition des chefs-d'œuvre du Prado et des autres œuvres d'art qui, par suite de la guerre d'Espagne, ont dû passer la frontière.

M. Achille Villey vient de répondre :

Des renseignements qui ont été fournis par le président du conseil des musées nationaux, il résulte qu'il a été constitué un comité international où, à titre privé, des amateurs français, anglais et américains, suisses, belges et hollandais, sont intervenus pour assurer le sauvetage des chefs-d'œuvre du Prado et des autres œuvres qui ont passé la frontière française.

Les deux tiers des crédits nécessaires pour assurer ce sauvetage ont été fournis par les amateurs français qui ont fait ainsi de leur mieux, dans l'intérêt de la civilisation et de l'art.

Cette œuvre terminée, un nouveau comité sera formé, cette fois officiellement, par des trustees des musées anglais, le conseil des musées nationaux français et les administrateurs officiels des musées de Genève.

Ce comité prendra à sa charge l'inventaire officiel des très nombreuses œuvres qui sont actuellement déposées dans le palais de la Société des nations et fera constater par des experts de plusieurs pays l'état de conservation des peintures et des objets d'art.

Cette tâche nécessaire est entreprise comme une préparation indispensable faite aux frais du comité, des expositions qu'il sera probablement possible d'organiser avec l'assentiment du secrétaire de la Société des nations et des autorités espagnoles.

L'inventaire, qui doit commencer dans quelques jours, demandera plusieurs semaines. Dès qu'il sera terminé, — et après accord préalable avec le gouvernement espagnol reconnu par la France, — on peut espérer que les musées nationaux, à Paris comme à Genève et à Londres, seront en mesure de présenter une série d'expositions où figureraient tout au moins les chefs-d'œuvre du Prado qui n'ont jamais été montrés hors de leur magnifique musée.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

La traditionnelle Semaine de la bonté va avoir lieu du 12 au 20 mars courant. On sait que son but est de créer, en dehors de toute opinion religieuse ou politique particulière, un grand mouvement d'ensemble en faveur de tout être souffrant ou faible, quel qu'il soit.

Comme chaque année, nous soumettons à la générosité de nos lecteurs quelques-uns des cas particulièrement émouvants retenus par les organisateurs de la Semaine.

Cas nᵒ 103 :

Rendre un enfant à sa mère

Une famille de mariniers est toujours en déplacement. Quand un de ses membres tombe malade, il faut le faire soigner là où il se trouve.

C'est ainsi que les X... avaient dû placer dans un hôpital un de leurs, six jeunes enfants (l'aîné a 13 ans).

Peu après, le père tombe malade dans une autre ville et meurt.

Sa femme, restée auprès de lui jusqu'à la fin, demande à l'administration de lui garder son fils pour un temps indéterminé. Sans travail et sans ressources, elle tarde trop à le reprendre et l'enfant est confié à l'Assistance publique.

Depuis qu'elle a une place, son souhait le plus ardent est de reprendre son fils qui ne pourra lui être rendu que lorsque l'arriéré des mois de garde sera réglé.

Mais elle donne mensuellement 750 francs pour la pension des 5 autres et c'est au prix des plus dures privations que, rongée par l'inquiétude et le chagrin, elle économise sou à sou la somme nécessaire.

Il lui manque encore 2,000 francs.

Prière d'envoyer les dons à l'office central des œuvres, 175, boulevard Saint-Germain, Paris (6ᵉ), chèque postal : 209-63, qui accusera réception à toute personne qui en fera la demande.

Cas nᵒ 152 :

NOUVELLES COMMERCIALES

CEREALES. — Chicago, 11 mars. — En cents par bushel : mars, disp. non coté; mai 48 5/8; juillet 50 1/4; sept. 51. — Blés : mai 68 1/8 à 68; juillet 68 1/4 à 68 3/8; sept. 69 à 69 3/8. — Avoines : mai 28 7/8; juillet 27 3/8; sept. 26 3/4.

Winnipeg, 11 mars. — En cents par bushel : blés, mai 61; juillet 61 5/8; oct. 62 1/2.

Liverpool, 11 mars. — En sh. et d. par lb : mars 4/3 7/8; mai 4/5 1/4.

SAINDOUX. — Chicago, 11 mars. — En cents par lb : disp. 6 25; mars 6 75; mai 6 82; juillet 6 95; sept. 7 10.

SUCRES. — Londres, 11 mars. — En sh. et d. par cwt : mars 6/3 1/2 à 6/6; mai 6/3 1/4 à 6/3 3/4; août 6/3 à 6/3 3/4; déc. 6/1 1/4 à 6/2 1/4; mars 6/2 1/2 à 6/3 1/4.

New-York, 11 mars. — En cents par 100 lbs : Cuba prompte livraison, 276. — A terme : mars 179 à 182; mai 184 à 185; juillet 189 à 190; sept. 192 à 193; nov. 196 N; janv. 191 à 192. Nouveau contrat : mai 115; juillet 115; sept. 113 1/2; déc. 115.

CAOUTCHOUCS. — New-York, 11 mars. — En cents par lb : feuille fumée gaufrée, mars 16 67; mai 16 71; juillet 16 66; sept. 16 66; oct. 16 63; déc. 16 66; janv. 16 66.

Londres, 11 mars. — En pence par lb : feuille fumée gaufrée, disp. 8 5/16; avril-juin 8 3/8; juillet-sept. 8 7/16; oct.-déc. 8 1/2; janv.-mars 8 9/16. Para fine hard, disp. 7 1/8.

CAFES. — New-York, 11 mars. — En cents par lb : disp. 5 1/8; café Rio nᵒ 7 : mars 4 10; mai 4 13; juillet 4 14; sept. 4 15; déc. 4 15.

COTONS. — New-York, 11 mars. — En cents par lb : disp. 9 11; mars 8 76; avril 8 56; mai 8 36; juin 8 26; juillet 8 16; août 7 79; sept. 7 69; oct. 7 69; nov. 7 67; déc. 7 65; janv. 7 64.

Alexandrie, 11 mars. — En talaris, par cantar : Ashmouni, avril 10 28; juin 10 30; oct. 10 69. — Sakel : mars 12 67; mai 12 71; juillet 12 70.

METAUX. — Paris, 11 mars. — Cote officielle des métaux bruts à l'acquitté, les 100 kilos : aluminium français en lingots de 3 kilos et plus, liv. Paris, 1,520 90. — Cuivre : en lingots et plaques de laminage, liv. Havre ou Rouen, 997; en cathodes, liv. Havre ou Rouen, 985. — Etain : Banka, liv. Havre ou Paris, 4,556; Détroits, liv. Havre, 4,475; anglais Cornouailles, liv. Paris, 4,383. — Plomb : marques ordinaires, liv. Havre ou Rouen, 347 50; liv. Paris, 357 50. — Zinc : bonnes marques, liv. Havre ou Paris, 336 50; extra pur, liv. Havre ou Paris, 376 50. (Ces prix comprennent la taxe de 9 0/0 sur la circulation des produits.)

BOURSE DE MARSEILLE

Marseille, 11 mars. — Marché clos.

Le Gérant : VICTOR GOEDORP.

Impr. du Temps, H. MÉMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

En présence d'une foule immense
Pie XII a été couronné ce matin à Saint-Pierre

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Rome, 12 mars.

Rome entière s'est portée au cours de la matinée à la basilique de Saint-Pierre. Lorsque le temple fut rempli jusque sous le portique, la foule s'amassa peu à peu dans l'hémicycle gigantesque contenu par la colonnade du Bernin et jusqu'à l'entrée de la nouvelle avenue de la Conciliation, qui conduit directement du Vatican jusqu'au Tibre.

C'est la même multitude que celle qui, la semaine dernière, guetta des heures durant la *fumata* destinée à annoncer la nouvelle que le Christ avait choisi son nouveau vicaire : menu peuple, bourgeois, chemises noires, étudiants, ouvriers, de nombreux touristes, des vieilles femmes venues des quartiers voisins, des pâtres accourus de la Sabine, tout ce monde discourant avec cette familiarité si pleine de *gentilezza* qui est la caractéristique de la foule romaine.

Sur cette masse de quelques centaines de milliers de personnes se pressant au pied des palais apostoliques, entre le fronton du temple et le cercle de la Colonnade, la caresse d'un soleil printanier répand un ton d'allégresse, un air de fête. Parfois, les accents d'un *Te Deum* solennel retentissent à l'intérieur de la basilique. Tous les regards sont tournés vers la loggia externe qui s'étend comme une immense galerie au-dessus du portique de la basilique et où va se dérouler la scène finale ; car, si Léon XIII reçut la tiare dans la chapelle Sixtine et Pie X, Benoît XV et Pie XI à l'intérieur de la basilique vaticane, devant l'autel de la Confession, le couronnement d'aujourd'hui, le premier qui se déroule depuis les accords du Latran, nous ramène aux temps de Léon XII et de ses prédécesseurs. Il aura lieu *coram populo*.

Chaqque assistant pourra contempler ce spectacle historique et solennel. Le pape sera vu de toute la multitude.

La cérémonie

Cité du Vatican, 12 mars.

La cérémonie du couronnement du pape, qui est la plus solennelle et la plus longue de celles de l'Eglise, a été célébrée, ce matin, à Saint-Pierre.

Annoncé par le son des trompettes d'argent, le nouveau pape a fait son entrée solennelle dans la basilique, précédé d'un cortège, qui était le plus fastueux que l'on puisse voir dans les cérémonies papales.

Ouvraient la marche un maître des cérémonies pontificales, les procureurs des collèges et des gardes suisses en costume bleu et jaune du seizième siècle. Venaient ensuite les procureurs généraux des ordres religieux, franciscains dans leur bure brune, dominicains en soutane blanche, bénédictins, etc. La simplicité de leurs vêtements était rehaussée par la tenue écarlate des « Bussolanti », qui venaient immédiatement après. Un aumônier en cape rouge, accompagné de deux suisses suivait, portant la tiare sur un coussin. D'autres aumôniers portaient les différentes mitres précieuses du pape. Curseurs apostoliques, chapelains d'honneur, avocats consistoriaux, camériers de cape et d'épée en costume Henri II, culotte bouffante noire, la fraise entourant le cou, une lourde chaîne d'or en sautoir; puis les auditeurs de rote en rochet de dentelles, le maître des palais apostoliques, s'avancent. Ils précèdent un auditeur de rote revêtu de la tunique blanche, qui porte la croix papale et marche au milieu de sept acolytes tenant à la main les sept chandeliers. Suivent les huissiers porteurs d'une masse rouge, puis les pénitenciers de Saint-Pierre en chasuble blanche, les abbés mitrés, les évêques, les archevêques, les patriarches et les membres du sacré collège.

De la « sedia gestatoria », sans cesse, le souverain pontife bénit la foule

Le prince assistant au trône, les camériers secrets de cape et d'épée, le fourrier majeur, l'écuyer majeur, le gouverneur de la Cité du Vatican entourent la « sedia gestatoria » que portent sur leurs épaules seize « parafrenieri » en tunique écarlate et culotte courte.

Deux camériers secrets en cape rouge doublée d'hermine portent les « flabelli », sortes de grands éventails en plumes blanches d'autruche, symbole de majesté et de pouvoir. Huit prélats soutiennent le dais. Le pape, assis sur la « sedia gestatoria », porte la grande chape blanche à broderies d'or et une mitre. Sa main droite ne cesse de bénir la foule qui l'acclame. Les deux cardinaux diacres assistants et le cardinal diacre officiant précèdent immédiatement la « sedia », qu'entourent les gardes suisses portant casque et cuirasse et qui sont armés de grands espadons. Les gardes nobles en tunique écarlate et casque à crinière font également partie du groupe qui s'avance avec la « sedia ». Suivent deux protonotaires apostoliques, deux auditeurs de rote, le maître des cérémonies pontificales, le doyen de la rote qui tient la mitre usuelle du pape, deux camériers secrets du pape, le régent de la chancellerie apostolique et les généraux des ordres religieux. Des gardes suisses ferment la marche.

Le cortège pontifical, qui a suivi la scala Regia, s'arrête sous le portique de la basilique, où Pie XII descend de la « sedia gestatoria » pour prendre place sur le trône érigé devant la porte Sainte, qui ne s'ouvre qu'à l'occasion des années jubilaires, et qui a été murée pour la dernière fois en présence de Pie XI à la clôture de l'année sainte de la Rédemption de 1933. Les cardinaux s'installent sur des bancs rangés en carré autour du trône.

Au son de la « Marche triomphale » de Silveri Pie XII entre dans la basilique

C'est alors que le doyen du chapitre de la basilique prononce un discours et présente au pape le clergé de Saint-Pierre, qui défile ensuite devant lui pour faire acte d'obédience. Aussitôt après le cortège se reforme et le pape fait son entrée solennelle dans la basilique, parmi les vivats et les acclamations sans fin d'une foule énorme. La musique de la garde palatine, qui se tient non loin de l'entrée, joue la *Marche triomphale* de Silveri, dont les notes graves et lentes se répercutent sous les voûtes immenses.

Arrivé à la hauteur de la chapelle de la Très Sainte Trinité, où est exposé le Saint-Sacrement, le pape descend de nouveau de la « sedia gestatoria » et s'abîme pendant quelques instants dans la prière devant les saintes espèces. Puis le cortège se remet en marche et se dirige vers la chapelle de saint Grégoire, où le pape revêt les habits pour la célébration de la messe. Il repart et suit la nef centrale, se rendant à l'autel de la Confession, où se dresse le trône papal.

Les cris de « Vive le pape ! » redoublent. Le chœur de la chapelle Sixtine entonne le *Tu es Petrus*. Par trois fois, sur le parcours du cortège, un maître des cérémonies accomplit un rite symbolique. Après avoir mis le feu à quelques flocons d'étoupe placés au bout d'une hampe d'argent, il chante lentement : *Pater sancte, sic transit gloria mundi* (Saint-Père, c'est ainsi que passe la gloire de ce monde).

La cérémonie de l'adoration

Le pape descend de la « sedia », puis, après avoir récité les prières ordinaires du début de la messe, il va s'asseoir sur le trône. C'est alors que les trois cardinaux-évêques suburbicaires les plus anciens récitent les oraisons spéciales du couronnement. Puis, devant les marches de l'autel, le second cardinal-diacre impose au pape le pallium, sorte d'étoffe de laine blanche réservée aux archevêques et aux patriarches.

Pendant le *Kyrie*, le cardinal-diacre encense le pape devant l'autel et l'embrasse sur la joue et sur la poitrine. Le pape se rend ensuite au trône, où il reçoit l'adoration. Les cardinaux baisent le pied et la main du pape, qui les relève pour leur donner l'accolade; les patriarches, archevêques et évêques, baisent les pieds et le genou droit, les abbés mitrés, le pied.

Après le chant du *Gloria*, le pape va s'asseoir sur le trône, pendant que le premier cardinal-diacre, précédé des massiers, des cérémoniaires et suivi des auditeurs de rote et des avocats consistorieux, descend au sépulcre de saint Pierre dans les cryptes vaticanes. Le cardinal tient à la main une férule recouverte de velours rouge et garnie d'argent. Il entonne les litanies du couronnement; le chœur lui répond chaque fois.

A l'autel

Puis a lieu le chant, d'abord en latin, ensuite en grec, de l'Epître. L'Evangile est également lu en latin et en grec, puis le pape entonne le *Credo* et, après s'être lavé les mains, il se rend à l'autel.

Le vin et l'eau sont versés dans le calice suivant un cérémonial particulier auquel prennent part le cardinal-diacre officiant, le sacriste et le sous-diacre. Après la consécration, le pape retourne au trône, la tête découverte, et c'est là qu'il communie. Il absorbe, à l'aide d'un chalumeau d'or, une partie du liquide contenu dans le calice que lui présente le cardinal-diacre, et il donne ensuite à ce dernier la communion.

Le sous-diacre procède à la purification du calice, une fois que le diacre et lui-même l'ont vidé, toujours à l'aide du chalumeau, de son contenu.

Le pape se lave les mains dans une aiguière que lui présente le prince assistant au trône; puis, coiffé de la mitre, il se rend à l'autel pour les dernières oraisons. L'auditeur en tunique blanche, qui tient la croix papale, se place à ses côtés pendant qu'il donne la bénédiction apostolique à la foule. Aussitôt après, le doyen du chapitre de la basilique remet au Saint-Père une bourse blanche brodée d'or contenant 25 pièces d'anciennes monnaies, que le chapitre vatican lui offre en récompense pour avoir célébré la messe.

Les cloches de Saint-Pierre et celles des 400 églises de Rome sonnent à toute volée

Le cortège se reforme, dans le même ordre qu'à l'arrivée, pour accompagner le pape dans la grande salle des Bénédictions et à la loggia centrale, où se déroule, face à l'immense foule massée sur la place Saint-Pierre, l'acte solennel du couronnement.

Lorsque Pie XII traverse la nef centrale, une tempête d'acclamations éclate dans la basilique. De toutes parts on agite des mouchoirs, les cloches de Saint-Pierre, celles des trois autres basiliques et des quatre cents églises de la Ville éternelle sonnent à toute volée.

Cependant, avant d'entrer dans la salle des Bénédictions, le pape prend un bref repos, ainsi qu'une légère collation. Cet intervalle permet aux milliers de personnes qui ont assisté à la messe de sortir de la basilique et de se ranger sur le parvis — maintenu libre par des palissades et des cordons de troupe — d'où elles peuvent voir l'acte du couronnement.

« Reçois la tiare ornée de trois couronnes... »

A 13 h. 15, la fenêtre de la loggia externe s'ouvre : apparition pieuse. Comme en une verrière des temps anciens, le pape, tout chargé d'ornements sacerdotaux et entouré des princes de l'Eglise, s'offre aux regards de Rome.

Une manifestation tumultueuse l'accueille. Des bras s'agitent, des milliers de bouches crient : « Evviva il papa! »... Le souverain pontife monte sur le trône érigé sur le devant de la loggia. A ses côtés prennent place les cardinaux-diacres et les prélats portant la croix pontificale, la tiare, les chandeliers. La chapelle pontificale entonne l'hymne antique *Corona aurea super caput ejus*. Le doyen du sacré collège récite un *pater* et dit les versets rituels. Le doyen de l'ordre des évêques prend la tiare et la dépose sur le front de Pie XII, en prononçant en latin l'antique formule : « *Accipe tiarem...* » Reçois la tiare ornée de trois couronnes et sache que tu es le père des princes et des rois, chef du monde sur la terre, vicaire de notre Sauveur Jésus-Christ dont la gloire sera chantée dans les siècles des siècles. »

La voix, égrenée par le haut-parleur, retentit nettement dans l'immense enceinte.

La bénédiction apostolique « urbi et orbi »

Pie XII accorde maintenant l'indulgence plénière. Puis, entr'ouvrant ses bras, les élevant vers le ciel, par trois fois, il fait le signe de la croix en donnant *Urbi et Orbi* la bénédiction apostolique...

La minute est d'une incomparable grandeur. Le silence s'est étendu comme une nappe. Une partie de la foule s'agenouille et prie; puis, les cris reprennent, frénétiques. Scène moyenâgeuse, peut-être, mais aussi scène émouvante car, à la même minute, c'est l'âme du monde entier qui, instinctivement, met de nouveau son espoir de justice et de paix en ce vieillard chargé de la plus lourde responsabilité qui puisse peser sur les épaules d'un homme : celle de représenter Dieu sur la terre.

La cérémonie est terminée. Le règne de Pie XII commence. La foule, en liesse, rentre dans la ville un instant abandonnée et chacun emporte l'assurance que le nouveau successeur de Pierre, comme ses prédécesseurs, continuera de porter bien haut le prestige et l'influence de la papauté.

Une messe d'actions de grâces à Beyrouth

Beyrouth, 12 mars.

MM. Gabriel Puaux, haut commissaire de France, et Emile Edde, président de la République, ont assisté à une messe d'actions de grâces.

Dans une lettre pastorale, Mgr Leprêtre, nonce apostolique, a souligné la continuité de l'action de la papauté, dont l'Eglise a marqué le désir en élisant pape Mgr Pacelli.

A Jérusalem

Jérusalem, 12 mars.

A l'occasion de l'intronisation de Pie XII, toutes les églises de Jérusalem ont été illuminées pendant la nuit.

Aujourd'hui les consulats, les bâtiments publics et de nombreuses maisons privées sont pavoisés.

Une messe solennelle à Bruxelles

Bruxelles, 12 mars.

Une messe solennelle a été célébrée ce matin, en la collégiale des saints Michel et Gudule, à l'occasion du couronnement du pape Pie XII.

Le comte Cornet de Ways-Ruart, grand maréchal de la cour, représentait le roi à cette cérémonie à laquelle assistaient notamment MM. Moyersœn, président du Sénat ; Pierlot, premier ministre, accompagné de plusieurs membres du gouvernement, et les membres du corps diplomatique.

Un « Te Deum » à Notre-Dame

A l'occasion du couronnement du pape Pie XII, un *Te Deum* a été chanté, ce matin, à 11 heures, en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, au cours d'une messe basse à laquelle assistait Mgr Valerio Valeri, nonce apostolique.

Au premier rang de l'assistance avait pris place M. Le Provost de Launay, président du Conseil municipal.

LA SITUATION INTERNATIONALE

Les bruits d'une conférence mondiale de paix

Londres, 12 mars.

« Exactement un an après que l'Anschluss eut marqué le début d'une année de crise européenne, la Grande-Bretagne vient de faire le premier pas en vue d'une nouvelle paix internationale », écrit le *Sunday Dispatch*, qui ajoute :

On avait l'impression, hier soir, dans les milieux gouvernementaux, que la situation internationale, se trouvant moins tendue qu'à aucun moment au cours de l'année écoulée, les conversations qu'a eues samedi lord Halifax avec le comte Grandi et M. Corbin constituent le prélude à de nombreuses autres conversations analogues au cours des prochaines semaines, et qui auront pour objet les divergences franco-italiennes. Cette impression a persisté en dépit du démenti officiel publié par l'ambassade d'Italie, selon lequel la visite du comte Grandi n'avait eu trait qu'aux affaires courantes.

On croit que les conversations d'hier ont été le résultat d'un appel de M. Mussolini, priant M. Chamberlain d'user de ses bons offices auprès du gouvernement français. On croit savoir que M. Mussolini se contenterait d'une part plus importante dans l'administration du chemin de fer Djibouti-Addis Abeba, d'une part dans le contrôle du port de Djibouti, d'un siège au conseil d'administration de la compagnie du canal de Suez et d'une plus grande liberté en faveur des Italiens de Tunisie.

On croit savoir également que les demandes officieuses relatives à Nice et à la Corse ne seront jamais officiellement présentées.

M. Chamberlain, donne-t-on à entendre, projetterait la convocation, à Londres, d'une conférence mondiale de la paix, dans l'espoir d'aboutir à un règlement définitif de tous les problèmes internationaux pendants. On espère qu'à cette conférence en succéderait une autre au cours de laquelle serait proposé le désarmement total.

On croit savoir, ajoute le *Sunday Dispatch*, que M. Roosevelt a, par des voies non officielles, fourni l'assurance qu'il donnerait son appui le plus entier aux plans de M. Chamberlain.

Les mesures par lesquelles M. Chamberlain espère aboutir à cette paix générale sont :

1° Un règlement des divergences franco-italiennes après l'établissement de relations normales avec l'Espagne ;

2° Un Locarno aérien s'appliquant aux puissances de l'Europe occidentale, complété par un accord prohibant le bombardement des populations civiles et arrêtant la course aux armements aériens;

3° La conférence mondiale dont il est question plus haut, au cours de laquelle seraient réglées les revendications coloniales allemandes et les autres problèmes constituant un danger pour la paix.

4° Une conférence finale du désarmement.

La crise en Tchéco-Slovaquie

Arrivée du nouveau gouvernement slovaque à Prague

Prague, 12 mars.

Le nouveau gouvernement slovaque est arrivé à Prague, où il prêtera serment devant le président de la République.

M. Sidor, qui n'a cessé de faire partie du gouvernement central et qui, par conséquent, n'a pas à prêter serment, est resté à Bratislava.

Le calme à Bratislava

Bratislava, 12 mars.

Ce matin, Bratislava a retrouvé son calme. Les sentinelles armées ont disparu.

La ville est décorée d'une multitude de drapeaux. Les Allemands ont arboré la croix gammée pour fêter l'anniversaire de l'Anschluss; les Slovaques ont pavoisé à l'aide de la croix slovaque à double branche, pour fêter le nouveau gouvernement et le retour à l'ordre.

Les Allemands observent, à l'égard du nouveau gouvernement, une attitude d'attente.

La « Journée des héros » en Allemagne

Berlin, 12 mars.

En présence du Führer-chancelier, l'amiral Ræder, chef de la marine allemande, a prononcé un discours solennel à la cérémonie pour le jour des héros qui s'est déroulée à l'Opéra de Berlin.

L'amiral rappelle le souvenir de Kemal Ataturk, allié de l'Allemagne pendant la grande guerre, ainsi que des autres alliés, et rend hommage aux « alliés chevaleresques » en affirmant que tous ces sacrifices n'ont rien apporté aux vainqueurs.

Il exalte l'œuvre de renaissance du Führer qui, en rendant au peuple allemand la confiance en lui-même, a « fait plus pour la paix que ne peuvent le reconnaître maints voisins ». Il proclame la nécessité de la lutte contre le bolchévisme et aussi la solidarité avec les nations animées des mêmes sentiments.

L'amiral Ræder rappelle ensuite que les propositions répétées du Führer pour une limitation des armements ont été rejetées.

S'adressant aux soldats des autres nations, l'amiral Ræder proclame que l'Allemagne veut la paix et en a besoin, mais qu'elle songe avant tout à sa sécurité.

L'amiral Ræder termine en unissant dans un même hommage les morts de la grande guerre, les combattants des corps francs, les morts du mouvement nazi et ceux qui sont tombés en Espagne, « morts sur une terre étrangère pour l'Allemagne ».

La situation à Madrid

La « junte » nationale de défense se déclare maîtresse de la situation

Madrid, 11 mars (retardée en transmission).

L'impression recueillie, à 21 heures, au quartier général du comité national de défense, est excellente.

On considérait le soulèvement comme pratiquement terminé.

Vers 20 heures, quatre tanks communistes faisant partie de l'avant-garde rebelle, se sont rendus aux troupes du conseil national de défense. Selon des déclarations de prisonniers, l'un de ces tanks était conduit par un Russe.

Madrid, 12 mars.

A minuit 30, un calme complet régnait dans la capitale.

Le maréchal Pétain quittera Paris mercredi

Hendaye, 12 mars.

On confirme que le maréchal Pétain quittera Paris mercredi soir pour aller occuper son poste d'ambassadeur en Espagne.

L'arrivée du maréchal est prévue à Hendaye pour jeudi, à 8 h. 25.

Une manifestation patriotique est organisée au pont international de Béhobie par l'association des officiers de réserve de la côte basque.

M. Pierre Cot en Savoie

Chambéry, 12 mars.

Prenant la parole en Savoie, M. Pierre Cot a fait les déclarations suivantes:

On parle beaucoup, depuis quelques jours, d'un projet d'agression allemande sur la Hollande et la Belgique ; cette agression menacerait à la fois la France et la Grande-Bretagne. Ce projet, parmi bien d'autres, a été envisagé par l'état-major allemand ; il est pour nous, le plus probable et le plus dangereux.

...Nous sommes prévenus. Que voulons-nous ? La paix, c'est-à-dire le retour à la collaboration internationale, l'arrêt de cette course aux armements où nous nous ruinons tous, la reprise des échanges économiques et de la circulation des biens. Pour cela, il faut que les Etats totalitaires sachent bien que les peuples libres, qui sont le plus grand nombre, ne veulent subir aucune hégémonie.

Contact étroit avec la Grande-Bretagne, contact étroit avec Varsovie, avec Moscou, avec Washington, voilà notre meilleure chance de paix ! Au lieu de perdre son temps à sourire aux dictatures, que la France se tourne vers les démocraties et forme, dans la paix et pour la paix, la Sainte-Alliance de la liberté.

Les anciens élèves du lycée Louis-le-Grand

Centenaire de l'association

La célébration du centenaire de l'association des anciens élèves du lycée Louis-le-Grand, a lieu aujourd'hui à 14 heures.

A 14 h. 30, M. Albert Lebrun, président de la République, accompagné par le colonel de Bellefon, de sa maison militaire, arrive devant l'entrée principale du lycée, rue Saint-Jacques, décorée de drapeaux et de plantes vertes.

M. Albert Lebrun est reçu par le président de l'association, M. Leredu, sénateur, et par le proviseur du lycée, M. Chatelun. On remarque également dans le hall : MM. Jeanneney, président du Sénat; Jean Zay, ministre de l'éducation nationale, accompagné de M. Marcel Abraham, directeur de son cabinet; Le Provost de Launay, président du conseil municipal; Villey, préfet de la Seine; Langeron, préfet de police; Chatelet, directeur de l'enseignement du second degré; Roussy, recteur de l'Académie de Paris.

Après une sonnerie de trompettes de la garde républicaine, le cortège s'arrête dans le hall, devant les tables de marbre sur lesquelles sont gravés les noms des élèves du lycée morts au champ d'honneur. Le nom de Charles Péguy y figure. Un fragment de son recueil « Prière » est dit par M. Louis Seigner, de la Comédie-Française.

Le cortège gagne alors la salle d'honneur où se trouve déjà une nombreuse assistance.

Après l'exécution de la *Marseillaise*, la musique de la garde joue l'ouverture de *Ruy Blas*.

Le président de l'association, M. Leredu, prend la parole. Il fait un historique de l'association centenaire, cite quelques-uns des plus fameux élèves de Louis-le-Grand. Il montre ce qu'est le rôle de l'association : amitié, solidarité entre anciens condisciples, soutien et aide aux jeunes élèves.

L'orateur retrace l'histoire du lycée, puis il conclut :

A partir d'aujourd'hui commence pour l'association un nouveau siècle.

Le flambeau que nous avons tenu durant tant d'années très haut pour qu'il puisse bien éclairer notre route, des mains plus jeunes vont s'en saisir et, sur la voie tracée, toutes les générations qui se succéderont poursuivront sa marche avec plus d'assurance encore, parce qu'elles savent qu'elle défend la civilisation, qui assure, seule, la beauté de la vie !

Après une audition de *Messidor*, par la musique de la garde, un hommage est rendu à Molière, qui fut élève du lycée. Une scène du *Malade imaginaire* est interprétée par M. Bonifas, Mlle Gabarre, de la Comédie-Française, et une artiste de l'Odéon.

M. Jean Zay, ministre de l'éducation nationale prononce ensuite son discours.

Député d'Orléans, où naquit Péguy, M. Jean Zay évoque le souvenir du poète de « Notre-Dame ».

C'est dans votre glorieuse maison, dit-il, que commencera de s'affirmer cette soif de vérité ardente, intransigeante et même brutale, qui ne consentira jamais la moindre compromission et qui fera des *Cahiers de la quinzaine*, de 1900 jusqu'à la guerre, un des centres de la pensée française. En septembre 1914, hélas! plein de jeunesse encore et plein de foi, Charles Péguy était tué au front, à la tête de sa compagnie. — Plus d'un millier de Français qui devaient comme lui leur formation au lycée Louis-le-Grand, sont morts « dans une juste guerre »...

Le ministre montre ensuite comment le lycée Louis-le-Grand a, depuis sa fondation il y a plus de 370 ans, mérité de l'université et de la patrie, en donnant notamment à ses élèves « cette large et humaine culture qui par delà les connaissances acquises est la fin véritable des études secondaires ».

Louis-le-Grand apparaît au ministre comme le « témoin vivant et illustre de l'effort des générations pour donner à la France un enseignement où s'allient harmonieusement une tradition séculaire de culture et une connaissance intime de la vie ».

M. Jean Zay fait une sorte d'historique de l'enseignement à Louis-le-Grand, établissement central. Il montre que, dans l'histoire de notre pédagogie, Louis-le-Grand fut à la fois l'origine et le lieu d'élection des réformes de ceux qui se penchaient sur l'âme enthousiaste et fragile de la jeunesse. Il reste une image de ce progrès, volontaire souvent, et en tout cas nécessaire, que chaque institution doit accomplir pour devenir vivante : « Par sa tradition agissante, il nous incite à chercher sans cesse, à ne pas nous immobiliser dans une contemplation muette de ce qui est. ».

Car notre enseignement, conclut M. Jean Zay, ne doit pas oublier qu'il a pour rôle de favoriser le libre et complet développement des enfants et de faire des hommes, en cultivant chez eux tout ce qui fait l'excellence de l'homme. N'est-ce pas ainsi que le définissait un de vos grands anciens, Jean Jaurès, quand il disait : « mettre à la portée de tous les élèves du lycée toutes les formes possibles d'éducation, laisser devant chacun d'eux toute l'étendue, toute l'ouverture de l'horizon, et lui permettre de choisir la direction, d'aller vers l'Orient, vers Homère ou vers Shakespeare, c'est la seule méthode qui répond à la complaisance de la société moderne, toute chargée de trésors antiques et en quête de trésors nouveaux. »

On entend encore M. Seigner lire « la Prière à Dieu sur la Tolérance », de Voltaire, puis « le Parricide », de Victor Hugo. Tous deux furent, on le sait, élèves du lycée.

Après la *Marche hongroise*, de Berlioz, les assistants se rendent au buffet.

Ce soir, à 20 heures, un banquet de 250 couverts réunit, dans les réfectoires du lycée, les anciens élèves autour de M. Guy La Chambre, ministre de l'air.

Un discours de M. Paul-Boncour à Vierzon

Vierzon, 12 mars.

M. Paul-Boncour, ancien président du conseil, a présidé aujourd'hui à Vierzon un banquet organisé par la fédération départementale du parti républicain socialiste français.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, M. Paul-Boncour, après s'être élevé contre ce paradoxe de « la constitution d'une majorité qui est exactement le contraire de celle qu'a voulue le suffrage universel », a ajouté :

Mais, ou la démocratie n'est qu'un vain mot, ou, quand la nation s'est prononcée, il n'appartient pas aux combinaisons parlementaires, aux intrigues de couloirs et de commissions d'y faire échec.

Si la majorité voulue par elle n'est plus possible, c'est à elle, non à ses représentants, choisis pour une autre besogne, d'en déterminer une autre.

Il ne me paraît d'ailleurs pas démontré que la majorité désignée par le pays, et qui subsiste dans le pays, ne puisse gouverner, pour peu qu'elle comprenne l'ampleur de la lutte engagée pour la démocratie, que le problème n'est plus seulement intérieur mais extérieur, que toutes les forces des dictatures sont mobilisées contre elle et qu'elle ne peut vaincre qu'en concentrant les siennes dans des gouvernements forts et — pourquoi ne pas dire le mot? — autoritaires, c'est-à-dire pratiquant l'autorité pour sauver la liberté.

M. Chichery à Orléans

Orléans, 12 mars.

Prenant la parole à Orléans, M. Chichery, président du groupe radical socialiste, qu'accompagnaient MM. Cabanis, Dezarnaulds, députés, Donon, Roy et Turbat, sénateurs, a prononcé un important discours politique.

Après avoir fait un tour complet d'horizon en matière de politique extérieure et montré que notre situation, grâce aux énergiques et clairvoyants efforts du gouvernement, était sensiblement meilleure aujourd'hui qu'elle n'avait été en septembre dernier, M. Chichery a déclaré en substance :

A aucun moment la collaboration des démocraties anglo-saxonnes avec notre pays n'a été plus confiante, plus cordiale et plus efficace qu'aujourd'hui. Qui oserait le nier ?

M. Chichery dit en terminant sa confiance dans l'œuvre de redressement diplomatique que poursuivent avec tant de succès le président Edouard Daladier et le ministre des affaires étrangères Georges Bonnet, œuvre pour laquelle ils méritent les encouragements et la reconnaissance du parti et du pays tout entier.

Le VIIe anniversaire de la mort d'Aristide Briand

Un discours de M. Marc Rucart à Cocherel

Cocherel, 12 mars.

La « Société des amis d'Aristide Briand » a commémoré, aujourd'hui, le 7e anniversaire de la mort d'Aristide Briand. Une foule nombreuse, au premier rang de laquelle on remarquait M. Battista Rusca, maire de Locarno, assistait à cette cérémonie, que présidait M. Marc Rucart, ministre de la santé publique, représentant M. Edouard Daladier.

Après que des gerbes de fleurs eurent été déposées, et que l'assistance eut observé une minute de silence, M. Marc Rucart prit la parole.

Ce fut d'abord pour retracer la vie d'Aristide Briand « symbole de la paix ». L'orateur souligna ensuite que pour Briand il n'y avait pas que la paix entre les peuples, mais aussi la paix entre les citoyens. Et M. Rucart d'ajouter :

Pacifiste au point d'avoir cristallisé autour de son nom le concept de paix, Briand ne fut pas que cela : il sut aussi être l'homme des réalisations pratiques, l'homme des attitudes fermes et son apprentissage suivait ici la même courbe et les mêmes étapes que celles du pacificateur.

En même temps qu'il cherche à faire disparaître entre les citoyens les animosités confessionnelles et sociales, il lui faut tenir en main les opposants ou les fauteurs de troubles. Entre 1905 et 1913, sa tâche en ce domaine est particulièrement délicate. Il a pu s'en acquitter grâce à son exceptionnel doigté et grâce surtout à son talent de persuasion, qui le servira toujours.

En terminant, le ministre de la santé publique déclara :

Depuis Briand, le monde a changé. De lourdes menaces se sont accumulées. Les pactes qu'il s'était ingénié à créer ont été déchirés. On a oublié les chapitres entiers qu'il avait ajoutés au droit des gens, lui faisant faire, en peu d'années, plus de progrès que des siècles de pratique diplomatique.

Depuis sept ans, les guerres ont éclaté à la surface du monde et la vieille Europe a réentendu, à son tour, le bruit des canonnades. Est-ce à dire que tout aurait été oublié et que de l'œuvre immense il ne resterait rien ? Non. La tradition ne s'est point encore perdue. Il reste de vivants pays où les mots de jadis ont encore leur valeur, où cette foi, cette ferveur pour la paix vit encore assez forte pour guider les dirigeants dans les situations les plus graves, des pays où l'idéal démocratique est assez large pour ne point rendre exclusive l'une de l'autre la force et la recherche sincère de la paix.

Si cette mentalité, aujourd'hui encore, demeure vivace et robuste, si elle semble être un des traits de notre caractère, c'est bien à des hommes tels que Briand que nous devons en rendre hommage. Aussi le saluerai-je, en terminant, de ces mots qui furent ceux du premier ministre anglais au moment de sa mort : « Il fut un bon Français ».

Le prince August Wilhelm de Prusse sur les tombes parisiennes des soldats allemands

La cérémonie annuellement consacrée à la commémoration des morts allemands de la guerre, a eu lieu ce matin, à Paris, sous la présidence du prince August-Wilhelm de Prusse, troisième fils de l'ex-kaiser, qui, à cette occasion, était venu pour la première fois, depuis la guerre tout au moins, dans notre capitale.

A neuf heures trente, cent à cent cinquante personnes étaient rassemblées au cimetière d'Ivry, devant le carré des sépultures où les combattants du Reich morts sur notre sol, au cours de la dernière guerre, reposent sous une croix noire.

Le prince August-Wilhelm, en pardessus bleu, et facilement reconnaissable par sa ressemblance physique avec son père, déposa une couronne le lis blanc, nouée d'un ruban rouge, que décoraient deux insignes à la croix gammée et à l'aigle germanique, et une inscription allemande qui veut dire : « A nos morts. Jour du Souvenir des héros. *1938* ». Une couronne analogue, déposée immédiatement après par le comte von Welczeck, ambassadeur du Reich, était offerte, au nom de l'œuvre dont elle portait l'insigne avec le nom : « Œuvre d'entretien des tombes de guerre ».

L'attaché militaire et son adjoint, l'attaché de l'air et son adjoint, en grande tenue, se tenaient au deuxième rang, derrière le prince et l'ambassadeur.

Après un premier service religieux d'un prêtre catholique, l'abbé Stock, l'ambassadeur exalta, en termes sobres, le sacrifice de ses compatriotes, qui reposent à jamais en terre de France. Le pasteur allemand Dahlgruen prononça ensuite un sermon, et récita de longues prières pour les héros allemands de la guerre, ainsi que pour le peuple allemand et pour son Führer.

Les Allemands de Paris se rendirent ensuite rue Roquépine, à la Maison de la communauté allemande, pour une réunion intime. Elle était réservée strictement aux Allemands, qui devaient justifier de leur nationalité par la présentation du passeport. Le prince August-Wilhelm de Prusse, auquel l'ambassadeur présenta personnellement la plupart des assistants, prononça un discours pour ses compatriotes de Paris, qui l'acclamèrent.

Les trésors d'art espagnols

Le déballage des caisses contenant les trésors d'art espagnols arrivées à Genève se poursuit activement en présence de M. José-Maria Sert, délégué du gouvernement de Burgos; de MM. Jaujard, Carl Dreyfus et Vergnet-Ruis, représentant nos musées nationaux; de MM. Maclean et Stewart, représentant les musées anglais, et des conservateurs de l'Espagne républicaine, qui ont procédé à l'emballage des richesses du Prado. Cet emballage a été fait avec un soin et une compétence auxquels, de tous côtés, on est unanime à rendre hommage. Les trésors du Prado qui furent évacués successivement en diverses villes, et, en dernier lieu, au château de Perelada, appartenant à M. Mateou, château qui fut incendié au cours de la lutte quelques heures après leur départ, sont venus d'Espagne à Genève dans un train réquisitionné par notre ministre de l'intérieur.

Ce train a été payé, au plein tarif, par le comité international, qui attend encore le remboursement par l'Etat de la différence entre le tarif plein et le tarif réduit qui est de règle.

M. José-Maria Sert s'emploie activement auprès du gouvernement de Burgos pour que l'exposition ait lieu à Genève, et ensuite à Paris, où le conseil des musées nationaux a déjà pris toutes les dispositions nécessaires pour que cette manifestation désirée soit digne de sa valeur artistique et témoigne des sentiments unanimes que nous ressentons pour la nation espagnole.

Il convient de signaler, également, que M. Adrien Lachenal, président du gouvernement du canton de Genève, et M. Paul Lachenal, qui fait partie du Comité international de protection des œuvres d'art espagnoles, ont secondé, de la façon la plus absolue, les efforts de ce comité. Il est vraisemblable que le retour définitif de ces richesses sera assuré par un comité purement espagnol, dont le duc d'Albe et M. Cambo feront partie.

Ajoutons que M. David-Weill, président du conseil des musées nationaux, qui revient de Genève, où il a passé plusieurs jours pour assister au déballage de certaines caisses, s'associe pleinement aux éloges adressés aux fonctionnaires espagnols qui ont dirigé les travaux de sauvetage.

L'inauguration de la foire de Lyon

Lyon, 12 mars.

Favorisée par un temps ensoleillé, l'inauguration officielle de la foire internationale de Lyon a eu lieu, ce matin, en présence de MM. Edouard Herriot, maire de Lyon, président de la Chambre des députés; Gentin, ministre du commerce, et Julien, ministre des P.T.T.

A son arrivée, M. Gentin a été reçu au palais de l'automobile, par MM. Bas, Victor, Pétrier et Touzot, administrateurs de la foire. Parmi les personnalités présentes, on remarquait MM. Le Beau, gouverneur général de l'Algérie; Waterson, ministre plénipotentiaire de l'Union sud-africaine; le docteur Reichardt, président de l'office du commerce extérieur allemand; le docteur Campe, conseiller commercial près l'ambassade d'Allemagne à Paris; Sir Robert Cahill, conseiller commercial près l'ambassade de Grande-Bretagne, etc.

Le banquet des groupements radicaux des Alpes-Maritimes

Un discours de M. Emile Roche

Nice, 12 mars.

M. Emile Roche, directeur de la *République*, a présidé, aujourd'hui, le banquet des groupements radicaux des Alpes-Maritimes.

A cette occasion, il a prononcé un discours dans lequel, après avoir commenté les événements du mois de septembre dernier et les accords qui intervinrent à Munich, il exposa les raisons qui permettent d'envisager l'avenir avec moins d'appréhension.

M. Roche se prononça ensuite en faveur d'une conférence économique internationale d'où pourraient sortir des accords susceptibles de mettre fin à la course aux armements.

Ayant déclaré que la crise est mondiale et que ce n'est que dans le cadre du monde entier qu'elle doit être résolue, M. Roche ajouta :

Que faut-il sauver au-dessus de tout? Les vies, le pain, les libertés.

Les vies, on s'y efforce par les moyens que vous savez.

Le pain de chaque foyer, je viens de vous dire comment il peut être assuré.

Enfin, les libertés.

La liberté de penser, d'agir, de croire et de pratiquer son culte, la liberté d'écrire, de discuter, de choisir.

Tous ces droits peu à peu conquis au cours des âges, et qui semblent aux hommes nés après 1870, avec la République, le fondement même de la vie et de la morale, le refuge de la conscience, l'inviolable sanctuaire de la responsabilité.

Tous ces droits qui forment le plus haut progrès de l'humanité, et dont nous ne voulons pas qu'ils puissent jamais, sur notre sol, être remis en question.

Pour les défendre, nous formons aujourd'hui, en France, — et cette réunion d'amitié que je préside ce jour en est une petite et belle image, — des ouvriers les plus humbles aux plus puissants des possédants, une chaîne d'union.

C'est à cette foi dans la paix, à cet espoir dans la prospérité retrouvée, à cette volonté dans la défense des libertés que je lève mon verre, à la démocratie et à la patrie.

Mort subite de M. François Graux préfet des Bouches-du-Rhône

Marseille, 12 mars.

M. Graux, préfet des Bouches-du-Rhône, pris d'une syncope cardiaque, est décédé, ce matin, dans ses appartements.

Il était âgé de 59 ans.

[Né à Constantine le 11 mars 1880, M. François Graux était entré dans l'administration préfectorale comme chef de cabinet du préfet de l'Aude en 1900. Sous-préfet en 1905, il fut nommé préfet en 1926 et mis à la tête des départements suivants : Ariège, Mayenne, Aisne, Loire, Haute-Garonne, Seine-Inférieure.

Entre temps, il avait notamment exercé les fonctions de directeur du cabinet de M. Paganon, ministre de l'intérieur, et de directeur du personnel au ministère de l'intérieur.

M. Graux avait été nommé préfet des Bouches-du-Rhône en mars 1938; il succédait à M. Souchier.

Administrateur de valeur, M. François Graux avait combattu avec bravoure pendant la guerre et avait été grièvement blessé. Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire en 1920, puis promu officier en 1933.]

De nouveaux renforts s'embarquent à Marseille pour Djibouti

Marseille, 12 mars.

Le paquebot mixte *Cap-Varella*, des Chargeurs réunis, courrier d'Extrême-Orient, est parti à 10 h. 25, de Marseille, ayant à bord un bataillon de tirailleurs sénégalais, qui sera débarqué à Djibouti.

LE THÉ D'INDOCHINE
GARDERA VOTRE LIGNE
THÉ DES PLATEAUX MOÏS
T. 3
TOUTES LES GRANDES MARQUES EN VENDENT
EXIGEZ LA VIGNETTE

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
DE L'OFFICE NATIONAL

I. — *Le temps du 11 au 12 mars, à 7 heures.*

Températures maxima : Ajaccio, Antibes +15°, Marseille-Marignane, Royan-la Coubre, 14°, Perpignan, Pont-Long (Basses-Pyrénées), Cazaux, Bordeaux 12°, Paris-le Bourget, Nantes, Belle-Ile, Angoulême, Rochefort, Biarritz, Nîmes 11°, Abbeville, Bréhat, Brest 10°, Paris-Montsouris, Calais-Saint-Inglevert, Valenciennes, Reims, Cherbourg, Rennes, Tours, Toulouse, Montélimar 9°, Orléans, Chartres, le Havre, Upaix (Hautes-Alpes) 8°, Nancy, Strasbourg, Dijon, Avord 7°, Lyon 6°, Clermont-Ferrand 5°, le Puy 2°, Lanslebourg (Savoie) —1°.

Rabat +23°, Alger 15°, Tunis 10°.

Températures minima : Biarritz +9°, Perpignan, Brest, Bréhat 7°, le Havre, Cherbourg, Rochefort, Royan-la Coubre 6°, Rennes, Angoulême, Cazaux, Pont-Long (Basses-Pyrénées), Toulouse, Antibes 5°, Paris-le Bourget, Tours, Montélimar, Nîmes, Marseille-Marignane 4°, Paris-Montsouris, Orléans, Chartres, Abbeville, Bordeaux 3°, Calais-Saint-Inglevert, Avord 2°, Clermont-Ferrand, Ajaccio 1° Besançon, Upaix (Hautes-Alpes) 0°, Belfort, Reims, Lyon —1°, Nancy, Dijon —2°, le Puy —3°.

Rabat +9°, Alger 7°, Tunis 6°.

Hauteur d'eau recueillie en 24 heures. — Traces à Metz, Dijon, Romilly, Bréhat, Ouessant, Belle-Ile, le Puy, Perpignan; 1 mm. Belfort, Clermont-Ferrand, Toulouse, Ajaccio; 3 mm. Paris-le Bourget, la Hague, Tours, Angers, Angoulême, Avord, Bordeaux; 4 mm. Calais-Saint-Inglevert, la Courtine, Châteauroux, Biarritz; 5 mm. Chartres, Beauvais; 6 mm. Orléans, Cherbourg, Pont-Long (Basses-Pyrénées) ; 7 mm. Abbeville, Rennes, Poitiers; 8 mm. le Havre, Cazaux.

Etat de la mer le 12 mars, à 7 heures. — Ouessant, très houleuse; le Havre, Royan-la Coubre, houleuse; Calais-Saint-Inglevert, agitée; Antibes, peu agitée; Sète, belle; Ajaccio, calme.

II. — *Evolution probable jusqu'au 13 mars, à 18 heures.*

Un courant de nord-est s'établira sur la France par suite du renforcement des hautes pressions de la Bretagne à la Pologne. La perturbation qui s'étendait ce matin de la Manche aux Pyrénées s'affaiblira dans sa partie septentrionale et n'intéressera demain que le quart sud-ouest. Les vents de nord-est amèneront, d'autre part, de l'Europe centrale sur les régions de l'est et du centre de la France, quelques giboulées de neige. Ailleurs, légère amélioration.

III. — *Probabilités pour la journée du 13 mars.*

A. — En France :

a) Etat du ciel. — Au nord d'une ligne Bordeaux-Metz : Assez beau temps, un peu brumeux le matin, ensoleillé par moments.

Dans le sud et le sud-ouest : Quelques pluies. Neige en montagne.

Ailleurs : Généralement très nuageux; giboulées de neige dans les régions montagneuses; éclaircies locales.

b) Vent. — En toutes régions : Secteur nord-est modéré, assez fort sur le littoral.

c) Température diurne. — En baisse générale de 2 à 4 degrés.

B. — Région parisienne :

a). — *Pour la nuit du 12 au 13 mars :*

Très nuageux par moments. Eclaircies passagères. Vent de nord-est modéré, irrégulier. Température en baisse de 2 à 4 degrés. Faibles gelées.

b). — *Pour la journée du 13 mars :*

Assez beau temps, un peu brumeux le matin, ensoleillé par moments. Vent de nord-est modéré irrégulier. Température en baisse de 2 à 3 degrés.

SOIXANTE-DIX-NEUVIEME ANNEE. — N° 28310

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

SAMEDI 18 MARS 1939

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)
ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)
DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX
Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS
TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES .... Trois mois 52 fr. Six mois 98 fr. Un an 185 fr.
ÉTRANGER... Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux .... — 92 fr. — 175 fr. — 340 fr.
Autres pays .... — 130 fr. — 260 fr. — 500 fr.
LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS
Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes
ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité
Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur
CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

SOMMAIRE

PAGES 1 & 2
La Fin de la Tchéco-Slovaquie : le « Protektorat » allemand en Bohême-Moravie ; en Slovaquie ; en Ukraine carpathique ; en Angleterre ; en Italie ; l'Opinion de la presse parisienne.
La Guerre civile en Espagne. — Nouvelles de l'Etranger.
PAGE 3
A côté de l'Histoire : les Dernières amours de Mme du Barry, JULES BERTAUT. — *Nouvelles du Jour. — La Vie économique. — Académies. — A la Chambre : le cas Marty.*
Les Concerts, FLORENT SCHMITT.
PAGE 4
Au Sénat. — Le Programme du voyage du président de la République en Angleterre. — Le Salon des Indépendants, RENÉ-JEAN.
Feuilleton : Jean de Fodoas (Aventures d'un Français à la cour de l'empereur Akbar), par MAURICE MAGRE. (N° 21.)
PAGE 5
Le Cinéma, EMILE VUILLERMOZ. — *Les Théâtres. — Echos et Informations.*
PAGE 6
Les Sports. — Tribunaux. — Faits-divers. — La T. S. F. — Nouvelles commerciales.
PAGE 7
La Journée financière.
PAGE 8
LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Après le coup de force allemand en Tchéco-Slovaquie ; une Interview du maréchal Gœring. — Conseil des ministres : le gouvernement demande les pleins pouvoirs. — A la Chambre. — Le Procès Weidmann.*

Paris, le 17 mars 1939

BULLETIN DU JOUR

LA POLITIQUE ALLEMANDE DE « PROTECTION »

L'Allemagne hitlérienne poursuit la réalisation de ses vastes desseins en Europe centrale et orientale à un rythme accéléré. Chaque jour amène maintenant sa surprise, son coup de théâtre. Avant-hier ce fut celui de l'occupation effective de la Bohême et de la Moravie; hier ce fut celui de la Slovaquie se plaçant elle-même sous la protection du Reich. Les Allemands sont donc aujourd'hui à Bratislava comme ils étaient déjà à Prague. La Slovaquie indépendante, d'ailleurs incapable de subsister par ses propres moyens, aura duré exactement 48 heures. On voit ainsi dans son ensemble le chemin parcouru en si peu de temps et qui a conduit au bouleversement total de l'Europe centrale. Pour disloquer plus sûrement la République tchéco-slovaque unitaire, la propagande allemande a non seulement exploité à fond la rivalité entre Tchèques et Allemands des Sudètes, mais elle a tiré le meilleur parti pour les intérêts particuliers du Reich des aspirations du particularisme slovaque. Mgr Hlinka était sans doute sincère quand il réclamait pour ses compatriotes l'autonomie administrative et le droit de gérer leurs propres affaires dans le cadre de la République tchéco-slovaque transformée en Etat fédéral. Mais les Allemands ont réussi sans peine aucune à fausser ces aspirations peut-être légitimes, à les faire dévier dans le sens de leur propre politique. L'autonomie dans le cadre fédéral s'est transformée rapidement en volonté d'indépendance, alors que cette indépendance, soutenue par l'Allemagne, ne pouvait qu'être illusoire. Au moment même où elle venait d'être proclamée, la Slovaquie, par la voix du chef de son gouvernement improvisé, Mgr Tiso, se plaçait spontanément sous la protection du Reich, estimant sans doute que la protection allemande assurée à la Bohême et à la Moravie était plus enviable, peut-être plus profitable, que l'indépendance elle-même.

On connaît à cette heure toute la doctrine nouvelle par laquelle l'Allemagne hitlérienne se propose de justifier son impérialisme, sa politique de conquête et de domination. La théorie fondamentale du racisme intégral, de la réunion de tous les hommes allemands au sein d'un Reich unifié, ayant fourni tout ce qu'elle pouvait raisonnablement donner pour l'expansion germanique, on lui substitue, ainsi que nous l'avons indiqué déjà, la théorie beaucoup plus large et plus facile de l'espace vital nécessaire à l'économie allemande. Mais comme il importe pourtant de maintenir la mystique raciste pour les besoins de la politique intérieure et du régime national-socialiste, on se garde bien d'annexer purement et simplement des territoires voisins, ainsi qu'on le fit pour l'Autriche et le pays des Sudètes, d'intégrer dans la nation allemande des populations que le germanisme ne peut réclamer comme relevant directement ou indirectement de lui. On se borne à occuper et à contrôler les territoires convoités, à asservir leurs populations sans leur reconnaître les droits du citoyen allemand, sans les faire participer sur un pied d'absolue égalité à la vie allemande. Sous le couvert d'une autonomie culturelle et administrative dérisoire, on en fait des peuples « protégés », uniquement admis à servir docilement les intérêts de la Grande-Allemagne. Le régime imposé à la Bohême et à la Moravie, et sans doute aussi à la Slovaquie, est à proprement parler celui du « protectorat », de la terre de colonisation étroitement contrôlée et sévèrement exploitée, c'est le régime des peuples mineurs des contrées lointaines qui pour la première fois est imposé dans un véritable esprit de colonisation à des nations entièrement évoluées de la vieille Europe.

Le décret promulgué hier à Prague par le Führer plaçant la Bohême et la Moravie sous protectorat allemand ne prête à aucune équivoque à cet égard. Seuls les Allemands habitant ces pays deviennent citoyens du Reich et relèvent de la juridiction allemande. Les autres, les Tchèques, relèvent d'un régime administratif local surveillé de près par un « protecteur d'Empire » allemand résidant à Prague et ayant pour mission de veiller à ce que toutes les activités des pays « protégés » soient strictement conformes aux vues du Führer et répondent dans toute la mesure du possible aux besoins de l'économie, de la politique générale et de la puissance militaire du Reich. C'est Berlin qui prend en charge la politique extérieure des pays « protégés »; c'est l'armée allemande qui assure leur sécurité; c'est la police allemande qui veille au maintien de l'ordre; c'est l'Allemagne qui dicte les conditions de l'union douanière imposée à la Bohême et à la Moravie, qui règle à son gré, par une décision unilatérale, le problème de la monnaie. Et, pour qu'il ne puisse y avoir aucun doute sur le véritable caractère de ce protectorat, on a pris soin de nommer au poste de commissaire d'Empire pour l'administration civile à Prague ce même Konrad Henlein qui a été l'animateur du mouvement séparatiste des Allemands des Sudètes, l'homme qui a été le principal artisan de la dislocation, de la mutilation, de la destruction politique et économique de la République tchéco-slovaque. C'est ce que la presse allemande traduit ce matin par l'affirmation que l'Allemagne ne menace aucune autre nation, qu'elle veut seulement la paix et l'ordre en Europe.

En fait, l'Allemagne vient, une fois de plus, d'agrandir son territoire et d'accroître sa population, qui atteint maintenant 86 millions d'âmes. Mais ce serait se faire illusion que de croire que son expansion va s'arrêter là. Les troupes hongroises ont atteint hier la frontière polonaise à travers l'Ukraine carpathique, réalisant ainsi sur le terrain le projet de frontière commune polono-magyare. Ces troupes rencontrent encore une certaine résistance de la part des populations tchèques et ruthènes, mais, comme Chust a été atteint hier soir, on peut considérer que la Ruthénie entière sera aux mains des Hongrois à bref délai. Il est bien évident que cela ne se fait qu'avec l'assentiment de Berlin, sans quoi l'opération eût été impossible. On ne manquera pas à Budapest et à Varsovie de faire valoir l'importance politique de cet événement devant l'opinion de ces deux pays. Pourtant il est à craindre que, là encore, la joie ne soit de courte durée, car la dure réalité ne tardera pas à se préciser sous les apparences trompeuses du moment. En somme, il importe assez peu à l'Allemagne hitlérienne que les Magyars occupent actuellement l'Ukraine carpathique et qu'ils aient une frontière commune avec la Pologne, puisque cela n'oblige pas forcément le Reich à renoncer à ses propres desseins sur l'Ukraine. Comme il devient évident que la pesée allemande va se faire sentir surtout maintenant sur la Hongrie, laquelle risque fort d'être entraînée dans l'orbite du Reich, c'est en réalité l'Allemagne qui sera finalement la principale bénéficiaire de l'effort hongrois actuel en Ruthénie. Ainsi se précisent tous les vastes desseins de la politique allemande d'expansion et de colonisation de l'Europe centrale et orientale. Quelles seront les réactions des peuples qui ne sont pas résignés à se soumettre et à périr sous la « protection » allemande ? On ne le discerne pas encore clairement, mais il est certain que la vigilance s'impose plus que jamais aux gouvernements responsables des pays de démocratie, et que les peuples doivent bien se pénétrer de l'idée qu'il n'est de sécurité et de salut pour eux que dans la force qu'ils tiennent d'eux-mêmes.

DISCIPLINE

Les problèmes de politique extérieure sont examinés cet après-midi et seront encore examinés demain par la Chambre des députés. Certes, les représentants du peuple doivent se concerter dans le moment présent. Mais il faut souhaiter qu'ils n'échangent entre eux que les paroles nécessaires, et qu'ils s'imposent cette discipline dont tout le pays donne déjà l'exemple. Si l'heure doit sonner des grands sacrifices, que du moins nous nous y soyons préparés par une sorte de méditation morale, par une contrainte que nous aurons d'abord exercée sur nous-mêmes.

Comment pourrions-nous perdre le temps en de vaines récriminations ? Nous avons besoin d'être forts, et pour résister à l'attaque éventuelle de qui nous est hostile il importe premièrement de savoir résister à nos propres entraînements. *Les conditions de cette force* nécessaire sont le sang-froid et la résolution de mieux faire que nous n'avons pu faire jusqu'ici. Il faut travailler plus que jamais. Il faut accomplir la tâche commune en dépouillant nos égoïsmes et nos petites préférences. Il faut agir, et non plus discuter.

Nous nous sommes fait beaucoup de mal à nous-mêmes en mettant au-dessus de toutes préoccupations celle de conserver et même d'accroître nos libertés. Bel avantage, si notre liberté devait être menacée par ceux qui trouvent une sorte de joie exaltante à supprimer chez eux et autour de chez eux toute liberté ! Notre plus grand besoin, il faut le redire sans cesse, c'est une discipline rigoureuse, dont nous accepterons volontiers les rigueurs. Tout dépend de là, et notre puissance militaire, et notre puissance civique. Nous sommes assez enclins à demander à autrui compte de ses actes. Commençons donc par nous juger nous-mêmes, et avec assez de sévérité pour qu'il sorte de notre jugement le ferme propos de surpasser quiconque en vertu agissante, en perspicacité, en fidélité au devoir.

Il ne faudrait point que le débat qui s'ouvre aujourd'hui à la Chambre des députés prît l'aspect d'un procès entre les partis politiques ou entre le Parlement et le gouvernement. Il ne le faudrait point parce que ces disputes seraient vaines, et surtout parce qu'on s'en réjouirait dans les lieux où l'on escompte l'effet de nos faiblesses, où on les a déjà exploitées, où l'on espère pouvoir les exploiter encore. Il n'y a plus qu'une consigne, qu'un mot d'ordre, qu'un programme politique, économique, financier : servir la France. Le temps des réquisitoires et des plaidoiries de tribune est passé. Il faut agir; il faut réparer en commun les fautes commises en commun; — car si les uns sont coupables d'avoir erré, les autres sont coupables d'avoir laissé se perpétrer l'erreur.

Depuis quelques saisons la France avait perdu de sa vigueur morale et de sa vigueur physique. Depuis quelques mois elle s'est efforcée de les rétablir. Elle n'a qu'à continuer à accroître cet effort, à le pousser au plus haut point du possible. Rien ne peut nous coûter dans la conjoncture actuelle. Chacun des sacrifices que nous nous imposerons se transformera en bénéfice pour la nation. La France peut être un jour — prochain ou encore lointain — exposée à un grand péril. Il n'est plus qu'une seule politique : nous unir pour détourner ce péril ou même pour y faire face intrépidement.

EN ITALIE

Le vice-roi d'Ethiopie est reçu par M. Mussolini

On mande de Rome à l'agence Havas :

M. Mussolini a reçu à plusieurs reprises, en présence du sous-secrétaire général à l'Afrique italienne, le duc d'Aoste, vice-roi d'Ethiopie.

Au cours de ces entretiens, les questions concernant la défense et la mise en valeur de l'empire ont été abordées.

Le Duce a donné au vice-roi les directives à suivre et lui a exprimé sa satisfaction pour l'œuvre qu'il a accomplie.

Le duc d'Aoste repartira la semaine prochaine pour Addis-Abeba.

Sir Noel Charles chez le comte Ciano

On mande de Rome à l'agence Reuter :

En l'absence de lord Perth, retenu par une grippe, Sir Noel Charles, conseiller de l'ambassade d'Angleterre, s'est rendu jeudi auprès du comte Ciano et a discuté avec lui de la question des mouvements de troupes italiennes en Libye.

Du point de vue britannique, la situation sur la frontière de Tunisie est considérée comme n'étant pas sans danger, mais la conviction est exprimée qu'aucune mesure ne sera prise de nature à la rendre plus critique.

En marge

Il y avait, dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, un « office » tchéco-slovaque. Le large couloir qui y conduisait est clos aujourd'hui, et la clôture est faite de deux drapeaux dont les hampes s'entre-croisent. Au pied de cet autel improvisé, quelques passants déposent des fleurs, après avoir lu les « épitaphes », inscriptions dont le sens est amer. A gauche du porche, un registre s'ouvre pour recevoir des signatures.

Les Grands Rhétoriqueurs d'autrefois donnaient à leurs personnages les noms des sentiments ou des idées. A leur exemple, je pourrais faire dialoguer Patience avec Ardeur, devant les drapeaux et les bouquets de violettes du Faubourg Saint-Honoré. J'aime mieux dire que j'y ai rencontré le « Munichois » et l' « Anti-munichois », qui devisaient avec tristesse. Les opinions qu'ils professent, les regrets qu'ils expriment, les reproches qu'ils échangent, chacun de nous les entend en soi-même. La victime n'aurait pas dû mourir. Mais à quel moment remonte le mal qui l'a emportée? Quand fut-elle abandonnée de ses proches, de ses amis, de ses parrains eux-mêmes? Il ne faut pas laisser dire, il ne faut pas croire que le dernier mois de septembre lui fut seul funeste. Et il faut écouter, sinon approuver spontanément, ceux qui allèguent que le démembrement de l'Autriche-Hongrie a causé toutes les maladies de l'Europe centrale. Il faut surtout enrayer l'épidémie. Et voilà qui suffit bien à mettre d'accord le « Munichois » et l' « Anti-munichois ».

Nous allons déplorant, les uns et les autres, que la force prime le droit. Sortons-nous donc brusquement de l'état d'innocence? Sommes-nous à ce point ignorants de la vie, de l'histoire, de notre propre histoire, que la méchanceté, l'égoïsme, l'orgueil des hommes puissent encore nous surprendre? Nous avons récité les mots de Pascal. N'y voyions-nous que jeux de mots? Plus près de nous, Joubert nous a offert cet avertissement : « C'est la force et le droit qui règlent toutes choses dans le monde; *la force en attendant le droit.* » Le droit se fait attendre. Il met notre patience à l'épreuve, — à l'épreuve de notre force. Les bons « soldats du droit » sont des soldats tout court.

Parmi nos « Anti-munichois » d'aujourd'hui, on retrouve des « Munichois » d'avant Munich. Ceux-là crurent que le droit pouvait tout régler sans la force. Ils prétendaient même que la force empêchait le droit de fleurir. Ils voulaient que, « Soldat de la justice et du droit », la France apparût au monde, sans lance et sans cuirasse. Nue, ou seulement vêtue de ses bonnes intentions, elle devait séduire l'univers, comme le charmeur les serpents avec sa flûte. Ils furent de ceux qui tinrent pour miraclifique la « candeur » de Wilson.

Ils sont sévères à présent à la patience qui prépare la force. Ils ne nous laisseraient pas le temps d'aiguiser notre lance et de fourbir notre cuirasse. Impétueux et pressés, ils s'exaspèrent d'entendre les « homélies » de M. Chamberlain. Et pourtant le psaume britannique est soutenu par les orgues puissantes des usines où la paix se forge, hélas ! avec l'acier de la guerre. Au lieu de considérer M. Chamberlain comme un chantre « inactuel », ne feraient-ils pas mieux d'imiter, d'égaler son effort?

JEAN LEFRANC.

LA GUERRE CIVILE
en Espagne

La situation à Madrid

Le conseil national de défense a tenu une réunion hier. Un communiqué indique que le conseil a pris connaissance de rapports indiquant que, dans toute la zone du centre, la situation est normale et a procédé à la nomination d'un certain nombre de hauts fonctionnaires.

La plus grande partie de la réunion a été consacrée à l'examen de la situation des Espagnols réfugiés en France. Des mesures ont été adoptées dans le but d'améliorer leur situation.

Bombardements aériens et blocus des côtes

La ville de Carthagène a été de nouveau bombardée hier, jeudi, par cinq avions « Savoïa »; les dégâts matériels sont de faible importance.

A 17 h. 30, l'aviation nationaliste a également bombardé la ville de Guadalajara; on compte quelques victimes dans la population civile.

On annonce d'autre part de Valence qu'au cours de la journée d'hier le blocus des côtes du Levant a continué. Cinq bâtiments exercent ce blocus : le *Canarias*, l'*Almirante-Cervera* et trois autres croiseurs auxiliaires, dont l'un, au cours de sa manœuvre, parvint à se placer à moins de huit kilomètres en face de Sagonte. La population était alertée. Les batteries de défense côtière ont ouvert le feu, le contraignant à s'éloigner.

Conseil des ministres à Burgos

Les ministres, réunis en conseil, ont approuvé notamment un décret portant organisation de la direction des frontières des Pyrénées-Orientales et confirmant dans son poste le chef des frontières, M. Correra Veglison.

Un autre décret nomme commandant en chef des forces militaires du Maroc le général Guerra Zagala. Le général Saens Buruaga est nommé commandant en chef du secteur occidental du Maroc espagnol. Le général Cascajo, gouverneur militaire de Cordoue, et le général Recas, gouverneur militaire de Minorque.

La représentation espagnole en France

M. José Félix de Lequerica, ambassadeur d'Espagne à Paris, arrivé jeudi matin à 10 heures à Burgos, s'est rendu aussitôt au palais du Cordon, où il a eu un entretien avec le général comte de Jordana, ministre des affaires étrangères, puis avec M. de Las Barcenas, sous-secrétaire d'Etat.

L'ambassadeur a été reçu à midi en audience par le général Franco. L'entretien s'est prolongé jusqu'à 13 h. 10.

M. de Lequerica a manifesté l'intention de rendre visite au maréchal Pétain, dès l'arrivée de ce dernier à Burgos.

Une mission espagnole aux fêtes du Faisceau

On télégraphie de Rome :

L'Espagne phalangiste sera représentée aux prochaines cérémonies du vingtième anniversaire de la fondation des faisceaux de combat par une mission composée d'une dizaine de personnalités et ayant à sa tête M. Manuel Fanjul, sous-secrétaire du parti.

Les relations belgo-espagnoles

Notre correspondant particulier à Bruxelles nous écrit :

Les ministres, réunis jeudi en conseil de cabinet, n'ont pas décidé, contrairement à ce que l'on attendait, la reconnaissance *de jure* du gouvernement de Burgos. Bien que les trois quarts des ministres fussent partisans d'une décision immédiate, l'affaire a été ajournée en raison de l'opposition de certains ministres socialistes, qui estiment prématuré de prendre une telle décision dans l'état actuel des choses.

Cependant l'accord est virtuellement fait au sein du conseil pour reconnaître le gouvernement du général Franco, *de jure*, dans les premiers jours d'avril, au lendemain des élections.

Entre temps, le gouvernement prendra toutes mesures utiles. Les diplomates et les services économiques prépareront les mesures destinées à permettre une reprise immédiate des relations dès que la décision sera prise officiellement. Au surplus, le gouvernement suivra de près l'évolution des événements.

Le ministère a imaginé de créer un organisme central devant réunir les producteurs et les exportateurs, désireux de travailler avec l'Espagne. Par cette méthode, on centralisera les commandes et on facilitera les échanges. C'est le comte de Rondrée qui ira en Espagne en qualité d'ambassadeur.

La fin de la Tchéco-Slovaquie

LE « PROTEKTORAT » INSTITUÉ EN BOHÊME-MORAVIE est une innovation sans précédent en Europe

Il ne saurait être comparé qu'à un protectorat colonial

Notre correspondant particulier de Berlin nous téléphone vendredi matin 17 mars :

Le Führer a quitté Prague hier dans l'après-midi, après avoir reçu les autorités municipales, les représentants de la minorité allemande, ainsi que M. Hacha. A midi trente, il s'est montré un instant au balcon du Hradschin. A 1 h. 30, les étudiants de l'université allemande sont venus manifester dans la cour. M. Hitler s'est entretenu avec eux. Ils ont ensuite défilé dans la ville en entonnant des chants nationaux-socialistes.

D'après un communiqué de l'état-major, les troupes des troisième et cinquième groupes d'armées auraient atteint leurs buts définitifs, c'est-à-dire que l'occupation de la Bohême et de la Moravie serait chose faite. Il suffit d'un coup d'œil sur la carte des frontières d'octobre pour voir qu'aucun point de ces territoires n'était à plus de deux jours de marche de l'Allemagne.

Le communiqué ajoute que l'ordre et la sécurité sont rétablis partout.

Plusieurs escadres d'avions survolent le pays, malgré le mauvais temps.

Le Führer a adressé ses félicitations au maréchal Gœring, ministre de l'air, le priant de les transmettre aux officiers et à la troupe.

Quel sera le sort de la Slovaquie ?

Le général von Brauchitsch, commandant en chef, a reçu à Prague le général Blaskowitz, commandant le troisième groupe d'armées, le général von Schwedler, commandant la quatrième corps et le général Hœpner, commandant le 16e corps. Il est allé rendre compte au Führer de l'exécution de ses ordres, repartant ensuite inspecter les troupes.

On a appris hier ce que serait le protectorat du Reich sur les Tchèques et, en même temps, que le Führer plaçait les Slovaques sous sa protection, à la demande de M. Tiso.

Quelle différence y a-t-il entre ces deux formules? Nous ne le saurons que plus tard. Pour l'instant, le statut de la Slovaquie ne semble pas définitif. On peut supposer que ce petit pays, n'ayant pas d'armée, se place sous la protection militaire de l'Allemagne. Entrera-t-il dans l'union économique et douanière du Reich ? Il n'en est pas encore question.

Les deux sortes de citoyens créés par le statut de protectorat

Le « protectorat » institué en vertu des treize articles du décret du 16 mars, n'a pas d'analogue dans le statut actuel des Etats européens ; il ne ressemble en rien à la Constitution des anciens Etats du IIe Reich, ni même à celle de la Bohême dans l'ancienne Autriche-Hongrie. On le comparerait plutôt à un protectorat colonial. Il crée, en effet, deux sortes de citoyens : les Allemands de race, ayant seuls la nationalité allemande, tandis que les Tchèques seront de simples habitants du Reich ayant droit à sa protection militaire et diplomatique, mais n'ayant pas les mêmes prérogatives.

Les Tchèques recevront chez eux des garnisons allemandes. Seront-ils eux-mêmes soldats ? C'est là un point important qui est passé sous silence. Il ne serait pas impossible qu'en raison des fâcheuses expériences faites dans l'armée des Habsbourg, on les dispense de servir. On a déjà dispensé ceux qui ont été annexés au Reich avec les Sudètes.

D'après l'article 7, les Tchèques pourront avoir des formations pour maintenir l'ordre intérieur. Il s'agit, apparemment, d'une police dont l'organisation, la force, le nombre et l'armement seront déterminés par le gouvernement du Reich.

Les limites à l'autonomie, — limites énormes

L'article 11, d'après lequel le Reich peut prendre toutes les mesures exigées pour le maintien de l'ordre et de la sécurité donne du reste à entendre que le rôle de cette police locale ne sera qu'accessoire. Les Tchèques jouiront d'une autonomie dont on ne voit pas bien encore en quoi, positivement, elle consistera. Y aura-t-il un gouvernement, un Parlement, des partis, ou un régime plus ou moins autoritaire ? Le décret précise seulement comment cette autonomie sera limitée, et ces limites sont énormes. Non seulement les Tchèques n'auront plus ni armée, ni diplomatie, ni postes, ni monnaie, ni radio, ni transports, ni douanes, mais leur gouvernement aura près de lui un « protecteur » (Reichsprotektor) qui contrôlera tous ses actes au nom du Reich et pourra opposer son veto à toutes ses mesures. Même la législation actuelle ne serait maintenue que dans la mesure où elle est compatible avec les intérêts du Reich. Celui-ci pourra également prendre en mains telle ou telle branche de l'administration « si l'intérêt commun l'exige ».

Un régime qui ne laisse subsister à peu près aucune liberté chez le peuple « protégé »

Il ne semble pas que, pour le moment, le Reich veuille imposer aux Tchèques sa législation raciste. D'après l'article 2, elle ne l'appliquera qu'aux habitants de race allemande; mais nous ne savons pas s'il s'agit là d'une situation temporaire, ni si une pression ne sera pas exercée sur les Tchèques pour qu'ils fassent, de leur côté, une politique antisémitique.

Au total, les Tchèques n'auront plus en main que l'administration proprement dite, leur politique culturelle et quelques domaines particuliers comme les lois sociales, qui seront sous le contrôle de l'autorité allemande. Il va sans dire que la presse sera sévèrement censurée, mais ce régime, qui ne laisse subsister à peu près aucune liberté chez le peuple « protégé », sera, dans une large mesure, ce que voudra le peuple « protecteur ». De toute façon ce sera un régime d'oppression. Cette oppression sera plus ou moins dure suivant qu'elle sera exercée avec brutalité ou, au contraire, avec une certaine mansuétude.

Le statut, pour la presse d'outre-Rhin : une merveille d'intelligence et d'équité

La presse allemande se pâme d'admiration en commentant ce statut qui, d'après elle, serait une merveille d'intelligence et d'équité, tenant compte des droits et des besoins de tous, notamment des besoins vitaux de l'Allemagne. Elle estime que les Tchèques n'ont pas à se plaindre, attendu que le chef de leur gouvernement jouira, tout comme un sultan colonial, des prérogatives et honneurs d'un chef d'Etat!

Contrairement aux reproches adressés à l'Allemagne à l'étranger, le national-socialisme tiendrait parfaitement compte de ses principes racistes en permettant aux Tchèques de maintenir leur nationalité.

La *Deutsche Allgemeine Zeitung* déclare que l'Allemagne ne fait que suivre l'exemple de l'Angleterre, qui aurait toujours exercé un certain protectorat sur... la Belgique et la Hollande!

Serait-ce une invitation à M. Chamberlain pour qu'il envoie des « protecteurs » à la Haye et à Bruxelles?

Menace à l'Angleterre

Ce journal ne craint pas, d'ailleurs, de menacer l'Angleterre, affirmant que si elle ne veut pas reconnaître la position continentale de l'Allemagne, celle-ci refusera de reconnaître sa position maritime et coloniale.

Le *Lokal Anzeiger* prétend que l'Allemagne n'a pas appelé les Tchèques dans son « espace vital »; puisqu'ils sont venus s'y loger, ils n'ont plus qu'à se soumettre à la loi allemande! Peut-être aurait-il suffi de les intimider sans leur ravir leur indépendance? Les démocraties auraient sans doute préféré cette solution hypocrite : l'Allemagne préfère les situations franches.

L'aspect de Prague

On mande de Prague le 16 mars au soir :

La population de Prague est plongée dans le plus profond abattement. Les visages reflètent le désespoir. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, la foule se découvre en passant devant la tombe du Soldat inconnu, qui a été recouverte aujourd'hui d'une masse de fleurs. Les femmes y arrivent les larmes aux yeux.

Des colonnes motorisées traversent sans arrêt la ville qui, par ordre de la Kommandantur, a dû pavoiser à l'arrivée du chancelier Hitler. Chaque propriétaire a dû arborer au moins un drapeau tchéco-slovaque. Les avions ont survolé la ville toute la journée à basse altitude.

Sur le château flottent le drapeau présidentiel et celui du chancelier Hitler. Le château est gardé par des soldats allemands.

Les arrestations dans la capitale

On mande de Londres à l'agence Havas :

Selon des informations parvenues jeudi à Londres, le nombre des personnes arrêtées dans la matinée de ce jour, à Prague, s'élèverait à cinq mille.

La « mise au pas »

On mande de Prague :

La mise au pas de la presse tchèque se poursuit avec rapidité. Le journal A. Z., qui était un des plus lus de Bohême, a été suspendu jusqu'à nouvel ordre.

On annonce qu'à partir d'aujourd'hui, vendredi, la conduite à droite pour les véhicules sera introduite en Bohême et en Moravie, à l'exception de l'agglomération de Prague.

Premières mesures à l'égard des juifs

On mande de Prague le 16 mars :

La radio d'Etat de Prague annonce que des commissaires ont été placés dans tous les magasins juifs.

Le général Syrovy n'a pas quitté le pays

On mande de Prague :

Le général Syrovy a été reçu jeudi par le président Hacha.

[La supposition, émise hier par un journal anglais, que le général Syrovy se trouvait à bord du dernier avion ayant quitté Prague pour Londres se trouve ainsi infirmée.]

Revue de troupes de chars blindés dans la capitale de la Moravie

On mande de Brno :

Le général List, chef du cinquième groupe d'armées allemand, qui occupe la Moravie, a passé jeudi après-midi en revue les troupes de chars blindés arrivées à Brno, au cours d'une manifestation des Allemands de la ville, organisée en vue de célébrer « le jour de la libération ». Sur la place appelée précédemment « de la Liberté » et baptisée maintenant « Adolf-Hitler Platz », était dressée une tribune d'honneur décorée de drapeaux à croix gammée et de lauriers.

Etaient présents les délégués de l'organisation du parti national-socialiste pour l'étranger, des « ligues de protection allemande » et de la municipalité, etc. La foule a poussé le cri de « Sieg Heil ! » et « Un peuple, un Reich, un Führer ! »

Le général List a déclaré, dans une allocution, que « Adolf Hitler avait résolu pacifiquement en Moravie aussi une question vieille de milliers d'années. »

D'autre part, le général List a hissé, au cours d'une cérémonie solennelle, le drapeau à croix gammée sur la capitale de la Moravie, plaçant le pays « sous la protection de la Grande-Allemagne ».

EN SLOVAQUIE

Prochaine entrée des troupes allemandes à Bratislava

On télégraphie de Prague :

On apprend que les Allemands sont sur toutes les frontières autour de la Slovaquie. Presov a déjà été occupé.

On s'attend à l'entrée des troupes allemandes à Bratislava.

Huit canonnières allemandes patrouillent sur le Danube.

On signale que quelques incidents se sont produits en Slovaquie, notamment à Malacky, où les autorités slovaques étaient entrées en conflit avec les chefs de l'armée d'occupation allemande. Les conflits furent liquidés rapidement.

Déclarations de M. Mach
chef de la propagande slovaque

On télégraphie de Bratislava :

M. Sano Mach, chef de la propagande slovaque, a expliqué, jeudi soir, à la radio de Bratislava, les raisons de la présence de troupes allemandes sur plusieurs points du territoire slovaque.

Ce fait, d'après ses propres paroles, a causé une vive émotion dans la population. Il ne s'agit pas, dit-il, d'une « occupation » du territoire slovaque. A Bratislava, — a précisé M. Sano Mach — et le long du Danube, les troupes allemandes sont venues pour prendre possession de la flottille fluviale de l'ancienne République tchéco-slovaque, qui passe aux mains du Reich allemand.

En Slovaquie orientale, dans la vallée du Vah et dans la région de Presov, les troupes allemandes sont venues, dit M. Sano Mach, pour assurer l'ordre et le calme. Leur envoi a été nécessité par la présence sur le territoire voisin, d'Ukraine carpathique, de troupes hongroises, de troupes ukrainiennes, et aussi de troupes tchèques dont il faut assurer l'évacuation. La présence de troupes allemandes, dit M. Sano Mach garantit à la population slovaque une sécurité 100 0/0.

La forme que prendra le protectorat allemand sur la Slovaquie

On télégraphie de Berlin :

Aucune décision n'a encore été prise à Berlin sur la forme que revêtira le protectorat allemand sur la Slovaquie. On croit savoir qu'une nouvelle entrevue aura lieu à ce sujet entre le chancelier Hitler et M. Tiso, président du conseil slovaque.

Dans les milieux politiques allemands, on croit savoir que le protectorat sur la Slovaquie différera notablement du protectorat sur les provinces tchèques. On admet généralement que l'Etat slovaque gardera des prérogatives plus étendues, étant uni par un lien fédéral au Reich grand-allemand, solution plus souple que celle imposée aux provinces tchèques.

On pense que l'union douanière et monétaire sera réalisée, mais que les Slovaques garderaient à l'encontre des Tchèques, une armée propre, ainsi qu'une représentation diplomatique particulière, naturellement sous le contrôle de Berlin.

Pour autant qu'on en puisse juger, le dessein de Berlin semble être de donner à cette union un caractère plus attirant que le protectorat pur et simple, de façon à ne pas effaroucher les nationalités diverses gravitant dans l'espace vital allemand et qu'on espère voir un jour grossir les rangs de cette Fédération naissante d'Etats dont rêvent les successeurs du Saint-Empire romain germanique.

EN UKRAINE CARPATHIQUE

L'avance des troupes hongroises

L'état-major général hongrois a publié, hier jeudi, à 20 heures, le communiqué suivant :

Les troupes hongroises opérant en Ukraine carpathique ont atteint, à 19 heures, les positions suivantes : une formation avançant dans la vallée du fleuve Tisza a occupé Chust, cependant que des détachements de reconnaissance continuent à progresser dans la même vallée. Dans la vallée de la Borsava, les troupes continuent leur avance dans la Bilska-Dolha. La colonne du groupe de Munkacs est arrivée à 18 heures au nord de Volotche. Une autre colonne avançant en marche forcée atteignait Vereczke à 14 h. 15, à la frontière polonaise. Le groupe de Ungvar est arrivé en combattant jusqu'à Perecseny.

Les troupes hongroises ont atteint ces objectifs malgré de très mauvaises conditions atmosphériques, ayant trouvé par endroits des tempêtes de neige, dans un terrain montagneux et dont les difficultés sont connues depuis la guerre mondiale.

De son côté, le service de presse carpatho-ukrainien à Berlin publie le communiqué suivant :

Un détachement motorisé hongrois a réussi, dans le courant de la journée de jeudi, à occuper la route qui mène de Munkacs à la frontière polonaise et au col de Werecky en passant par Swalawa. Les Hongrois ont ainsi coupé la partie est et ouest de l'Ukraine carpathique du reste du pays.

A la fin de l'après-midi de jeudi, les Ukrainiens ont livré bataille victorieusement aux Hongrois à Irsawa. Les Ukrainiens n'ont cependant pas pu arrêter l'avance hongroise. Les Hongrois ont occupé la ville de Bilky, à 8 kilomètres à l'est d'Irsawa. Les troupes hongroises ont occupé Chust, capitale de l'Ukraine carpathique, et le village d'Iza, à 5 kilomètres au nord de Chust. Un combat se livre à Berecin, dans la région ouest de l'Ukraine carpathique.

Le gouvernement carpatho-ukrainien s'est adressé aux puissances occidentales pour leur demander de faire respecter le principe nationalitaire contenu dans l'accord de Munich. En Ukraine carpathique, on est irrité envers l'Allemagne, qui n'a pas pris l'Ukraine carpathique sous sa protection, bien que le gouvernement ukrainien se soit adressé dans ce sens, à plusieurs reprises, au gouvernement allemand.

Une démarche de M. Revay

L'agence Ceteka communique de Prague :

M. Revay, ministre des affaires étrangères d'Ukraine subcarpathique, a envoyé à Berlin, à tous les ambassadeurs étrangers, le télégramme suivant :

Sur les frontières de l'Ukraine, voilà quatre jours que le sang coule dans une guerre sans déclaration. Au nom du gouvernement de l'Ukraine carpathique, je demande l'intervention de votre gouvernement auprès du gouvernement hongrois pour que la question de l'Ukraine carpathique soit réglée par la voie diplomatique et non par la force armée.

C'est un crime que de verser sans raison le sang du peuple.

Je demande que le gouvernement de l'Ukraine carpathique à Chust soit informé de la position prise par votre gouvernement.

A la frontière roumano-ukrainienne

On télégraphie de Bucarest :

La ville roumaine de Sziget, sur la frontière ukrainienne, offre l'aspect le plus animé. Trois mille réfugiés, militaires et civils, y ont déjà été hospitalisés. La proximité de la frontière, soit 13 kilomètres, permet de suivre le développement de la situation en Ukraine carpathique. La population locale, en majorité composée d'israélites qui ont conservé toutes leurs caractéristiques ethniques, est fortement impressionnée. Cependant, les autorités roumaines organisent l'évacuation et l'hospitalisation des réfugiés.

Des mouvements de troupes importants ont lieu dans toute la région où l'on craint les répercussions des combats qui se livrent de l'autre côté de la frontière. Toute la région est contrôlée par les autorités militaires qui ont installé leur poste de commandement dans la petite ville de Bata-Mare.

En territoire ukrainien, à proximité de la ville de Sziget, à la station frontière de Dragos-Voda, un train amenant des réfugiés tchèques a été arrêté par des bandes ukrainiennes armées. Un combat s'est engagé.

Les réfugiés, parmi lesquels se trouvaient nombre de femmes et d'enfants, étaient dans une situation critique lorsqu'un capitaine aviateur tchèque, venu du terrain d'aviation de Slatina sur un avion militaire, attaqua les agresseurs à la mitrailleuse. Volant en rase-mottes, il réussit à les disperser et à dégager le convoi qui put parvenir jusqu'en Roumanie.

Le Reich et l'occupation par la Hongrie

On mande de Berlin à l'agence Havas, le 16 mars au soir :

Un certain flottement peut être constaté à Berlin dans l'attitude de la presse du Reich envers l'occupation de l'Ukraine carpathique par la Hongrie. Les journaux allemands commencent à enregistrer les résistances ukrainiennes et aussi la proclamation d'indépendance du gouvernement de Chust, qui avait été jusqu'ici passée sous silence. Il serait toutefois prématuré et exagéré d'en conclure à un changement radical du point de vue allemand dans cette question.

L'occupation de l'Ukraine carpathique par la Hongrie, favorisée par Berlin, présente pour le Reich des aspects politiques non négligeables, car elle contente à la fois la Hongrie et la Pologne, considérées comme clients de l'Italie. Pour Berlin, cette opération a surtout l'avantage de neutraliser momentanément la Pologne, inquiète de voir le Reich s'installer militairement tout au long de sa frontière sud. Une démarche diplomatique a été faite, jeudi, à Varsovie par l'ambassadeur d'Allemagne pour rassurer la Pologne et lui répéter que le Reich considérait toujours l'accord Hitler-Pilsudski comme la base des relations amicales entre les deux pays. Il est peu probable, dans ces circonstances, et pour un certain temps, que le Reich se départe de cette attitude.

Les milieux allemands continuent à proclamer que la Hongrie a carte blanche en Ukraine carpathique. Les milieux politiques généralement bien informés se montrent plus réservés, en affirmant que l'attitude du Reich dépendra du succès ou de l'insuccès de l'opération entreprise par la Hongrie. Cette formule circonspecte explique les flottements qui se manifestent dans la presse allemande.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

EN POLOGNE

La jonction des troupes polono-hongroises

On télégraphie de Varsovie :

A 15 h. 30, au col de Tucholski, les troupes hongroises, commandées par le colonel Beledy, sont entrées en contact avec les troupes polonaises stationnées à la frontière, commandées par le commandant Boruta Spiechowicz.

La cérémonie officielle de bienvenue s'est déroulée à Klimiec, petite localité frontière. Le colonel hongrois a adressé son salut au commandant polonais et à l'armée polonaise, ainsi qu'à tous ceux qui assistaient à la cérémonie.

Le commandant polonais a, alors, exprimé son amour pour la Hongrie et l'émotion intense qu'il éprouvait à cette minute historique.

L'enthousiasme à Varsovie

A Varsovie, la nouvelle de la réalisation de la frontière commune a provoqué une intense satisfaction. Plusieurs journaux ont publié des éditions spéciales, annonçant la nouvelle en manchette. Au Sénat, M. Miedzinski, maréchal du Sénat, a annoncé, au cours de la séance, la réalisation de la frontière commune et a souligné le caractère heureux de cet événement.

Une allocution du ministre de Hongrie en Pologne

Plus de 2,000 personnes ont manifesté, hier soir jeudi, à 20 heures, devant la légation de Hongrie, leur joie de voir réalisée la frontière commune polono-hongroise.

La légation était illuminée et décorée de grands drapeaux pendant le long de la façade.

Le ministre de Hongrie est apparu à une des fenêtres de la légation, salué par les acclamations de la foule. Il a prononcé une allocution dans laquelle il a déclaré en substance :

> Au moment où les troupes hongroises sont arrivées à la frontière et se sont rencontrées avec l'héroïque armée polonaise, c'est avec un sentiment d'émotion profonde que je vous remercie pour votre manifestation d'amitié. Une frontière plusieurs fois séculaire a été rétablie et permettra une collaboration étroite entre ces deux pays amis qui ont eu de si belles pages communes dans leur histoire.

Les manifestants, après avoir crié : « Vive la Hongrie catholique ! Vive la patrie de Stéphane Bathori ! Vive l'armée hongroise ! » ont formé un cortège qui a passé par les principales artères de la ville en chantant des hymnes patriotiques et en acclamant la Hongrie.

L'activité diplomatique

On mande de Varsovie :

M. Léon Noël, ambassadeur de France à Varsovie, a été reçu, hier jeudi, par M. Arciszewski, sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères.

D'autre part, M. Joseph Beck a reçu le ministre de Lituanie à Varsovie et le ministre de Hongrie à Varsovie.

Arrivée de réfugiés tchèques en Pologne

On télégraphie de Varsovie :

L'arrivée des réfugiés tchèques se poursuit à la frontière polonaise. Un train emportant 500 réfugiés tchèques, qui seront évacués sur la Bohême, est arrivé à 12 h. 37 à la gare frontière de Slanki.

Le convoi fut dirigé sur une voie de garage et les Tchèques furent désarmés par les gardes frontières polonais.

LA DISPARITION DES LÉGATIONS DE TCHÉCO-SLOVAQUIE

Les légations de Tchéco-Slovaquie à Rome, Berne, Budapest, Varsovie, Tokio ont été transférées dans chacune de ces villes à la légation d'Allemagne.

A Berlin, des scellés ont été apposés sur les locaux de la légation de Tchéco-Slovaquie.

Quelques résistances

On télégraphie de Washington:

M. Vladimir Hurban, ministre de Tchéco-Slovaquie, a remis à la presse le communiqué suivant au sujet d'une démarche qu'a effectuée auprès de lui jeudi matin un représentant de l'ambassade du Reich :

« Le docteur Charles Resenberg, conseiller de légation à l'ambassade du Reich est venu me voir et m'a lu un ordre du ministre des affaires étrangères du Reich, demandant à l'ambassade d'Allemagne de prendre possession de la légation et des consulats tchèques. Je lui ai répondu : « Je n'ai pas reçu d'ordre du gouvernement de Prague qui m'a nommé à ce poste, seule autorité qui pourrait m'envoyer un tel ordre — je dois avoir un document écrit, et non télégraphique, signé par le président Hacha, déclarant que le gouvernement tchèque, de sa propre volonté, a renoncé à son autorité en faveur du Reich. »

On télégraphie de Buenos-Aires :

M. Meyneu, conseiller de l'ambassade d'Allemagne à Buenos-Aires, s'est rendu à la légation de Tchéco-Slovaquie pour demander que la légation lui soit remise, conformément aux ordres de son gouvernement.

Le ministre de Tchéco-Slovaquie a réservé sa réponse et a eu une conférence avec M. Cantilo, ministre des affaires étrangères d'Argentine.

On télégraphie de Moscou :

M. Fierlinger, ministre de Tchéco-Slovaquie à Moscou, est décidé à ne pas rentrer dans son pays. Il se rendra peut-être en France, qui est la patrie de Mme Fierlinger. Les autres membres de la légation quitteront vraisemblablement aussi l'Union soviétique.

La question se pose de savoir ce que deviendra l'édifice de la légation à Moscou et si les Allemands le réclameront comme ils ont réclamé et obtenu l'édifice de la légation autrichienne. Mais la question paraît quelque peu différente. En tout cas, il paraît peu probable que l'Union soviétique reconnaisse le protectorat allemand sur la Tchéco-Slovaquie.

L'Italie supprime sa légation à Prague

On annonce officiellement que la légation d'Italie à Prague a été supprimée.

Le sort du frère du président Benès

On mande de Chicago :

Une délégation de Tchèques des Etats-Unis a fait appel au président Roosevelt et à M. Cordell Hull pour qu'ils s'occupent du sort de M. Vojta Benès, frère aîné de l'ancien président de la République tchécoslovaque.

Après un séjour à Chicago, M. Vojta Benès a regagné récemment Prague; le président Benès est sans nouvelles de lui.

Déclarations de M. Jan Masaryk

On mande de Chicago :

Dans une allocution qu'il a prononcée jeudi soir à la radio, M. Jan Masaryk, ancien ministre de Tchéco-Slovaquie à Londres, fils du président Masaryk, a déclaré :

> Les peuples tchèque et slovaque ne peuvent pas être nazifiés, malgré la domination du Reich.

Après avoir assuré que ses compatriotes retrouveront un jour leur liberté, M. Masaryk a ajouté :

> Hitler nettoie le chemin vers l'Est. Mais je ne crois pas qu'il ira maintenant en Ukraine.

M. Masaryk a souligné qu'un fort mouvement nationaliste s'est développé en Pologne, parce « qu'on s'est rendu compte que ce qui est arrivé en Tchéco-Slovaquie peut se produire en Pologne », et que d'autres peuples pensent de même.

L'ancien ministre de Tchéco-Slovaquie à Londres a exprimé son indignation de la saisie de l'or tchèque, « sang de notre peuple », a-t-il dit, et du fait que Hitler « a passé la nuit dans la même maison où son père dormit ».

> La création d'une frontière commune hungaro-polonaise, a ajouté M. Masaryk, est le vieux rêve de ces nations qui voient un danger commun dans la marche vers l'Est de Hitler.

EN ITALIE

UN ÉVÉNEMENT DÉTERMINÉ PAR LA LOGIQUE

déclare la presse officieuse

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone vendredi matin 17 mars:

Les événements qui se déroulent entre le Danube et les Carpathes, c'est-à-dire l'incorporation de la Bohême et de la Moravie au IIIe Reich, la protection allemande à la Slovaquie et l'absorption de l'Ukraine carpathique par la Hongrie, sont jugées par la presse italienne la plus officieuse comme la solution naturelle du problème tchécoslovaque. Cette nouvelle et profonde réfection de la carte politique de l'Europe danubienne est présentée comme ayant été réclamée par le président même de la République tchéco-slovaque, M. Hacha, qui aurait confié au Führer la protection de ces deux territoires. Il s'agirait donc d'un pacte volontaire conclu entre deux parties qui associent leur destin.

L'événement aurait été déterminé par la logique de la géographie, de l'histoire et de la justice internationale (*Tribuna*). Après Munich, la Bohême et la Moravie étaient destinées à graviter dans l'orbite économique et politique de l'Allemagne. Ces deux régions étaient devenues, en quelque sorte, un appendice du IIIe Reich. C'est pourquoi, pour défendre et protéger les intérêts des citoyens tchèques, le gouvernement de Prague se voyait obligé de vivre en harmonie parfaite avec celui de Berlin, ce qui était impossible en raison même des survivances démocratiques, marxistes, bolchevistes, de l'ancien régime politique tchéco-slovaque. C'est dans ces conditions que le plus haut magistrat de la Tchéco-Slovaquie s'est vu finalement dans l'obligation de demander l'appui de l'Allemagne. En réagissant comme il l'a fait, le gouvernement de Prague a contribué au rajustement non seulement territorial, mais moral et politique de l'Europe (*Tribuna*). A son tour, la Slovaquie, se trouvant dans la même situation, a demandé et obtenu le protectorat germanique. Quant à l'Ukraine carpathique, en faisant retour dans le cadre des frontières hongroises, elle ne fait que reconstituer son unité économique et retrouver, de la sorte, ses débouchés naturels, dont elle avait été privée par son annexion à la Tchéco-Slovaquie de Versailles. En rentrant au sein de la Hongrie, les populations ruthènes pourront retrouver tous les éléments nécessaires à leur développement moral, économique et social. A son tour, la Hongrie trouvera dans la frontière commune avec la Pologne de nouveaux éléments utiles pour l'équilibre de sa position internationale.

La disparition de la Tchéco-Slovaquie renforcera l'« axe » militairement

Bien entendu, la presse ne fait pas abstraction du fait que l'Allemagne sort grandement renforcée de sa mainmise sur la Bohême, la Moravie et la Slovaquie. Mais elle en déduit, en même temps, que si la position du Reich est consolidée en Europe centrale, les possibilités de l'« axe », qui reste la base de la politique extérieure de l'Italie, sont à leur tour multipliées.

Le *Giornale d'Italia* déclare que cette augmentation de puissance de l'« axe » est d'autant plus nécessaire que les intérêts italiens ne cessent d'être menacés par certaines réactions qui se manifestent en France et en Angleterre. Il cite, à ce sujet, des déclarations d'hommes politiques français et anglais.

La *Tribuna* expose, de son côté, que ce qui préoccupe le plus la France, ce sont les conséquences que les événements actuels pourront avoir dans l'ordre des revendications italiennes, « qui sont suspendues sur sa tête comme une épée de Damoclès ». Le journal affirme que c'est vaine illusion de croire que l'Italie puisse être préoccupée des succès germaniques. L'Italie n'a aucune raison de se plaindre de ce qui est arrivé; elle est satisfaite, au contraire, du fait que la mainmise de l'Allemagne sur la Tchéco-Slovaquie renforce politiquement et militairement l'« axe » Rome-Berlin, considéré comme facteur de reconstruction européenne. Le journal développe ensuite le thème que pour aller au-devant d'une paix durable, l'Europe, au lieu de continuer à se fractionner, « doit s'unifier, s'organiser politiquement par grands blocs ethniques ». Et voici sa conclusion : « Plus il y aura de frontières qui disparaîtront à l'intérieur du continent européen, plus s'élargira la respiration des peuples et diminueront entre eux les motifs de conflit. »

La « faillite des démocraties »

Selon le *Lavoro fascista*, nous sommes en présence d'une faillite de la démocratie. Le fascisme en sort vainqueur. C'est pourquoi il est juste que Paris mette ses vêtements de deuil et que Rome jubile. Les Italiens de Mussolini ont le siècle avec eux. Ils ne craignent pas le succès de leurs amis allemands. Ils saluent la « superbe renaissance de l'Allemagne » et attendent leur tour.

Sous le titre : « La défaite des démocraties », le *Popolo di Roma* développe le même thème :

> Depuis quatre ans, conclut-il, les puissances de l'axe ont remporté une série de victoires militaires et diplomatiques : l'Ethiopie, la Rhénanie, l'Autriche, les Sudètes, l'Espagne, la Tchéco-Slovaquie et, à travers ces victoires, elles se sont assuré quelques positions-clefs d'importance vitale. Il serait complètement erroné de penser que les démocraties conserveront intact leur potentiel de guerre. Certes, la France et l'Angleterre sont intactes, de même que leurs territoires et leurs ressources, mais leur puissance est changée. Chacune des victoires sus nommées a rendu plus fortes les puissances de l'axe et a rendu plus faibles les démocraties. Chacune d'elles a rendu plus probable la victoire successive de l'axe et plus fatale la capitulation successive des démocraties.

L'Italie était au courant...

D'autre part, on mande de Rome :

Le *Giornale d'Italia* proclame que l'Italie a été tenue au courant des décisions de l'Allemagne touchant l'affaire tchéco-slovaque. « Nous apprenons, écrit, en effet, l'organe officieux, par une dépêche datée de Berlin, qu'immédiatement après son arrivée dans la capitale tchèque, le Führer a voulu que l'Italie amie fût informée aussitôt par l'intermédiaire de son représentant diplomatique des dernières décisions, dont le rythme ultra-rapide avait contraint de brûler les étapes. »

On mande de Rome :

Le comte Ciano a reçu M. von Mackensen, ambassadeur d'Allemagne.

EN HONGRIE

Inquiétude à Budapest

On télégraphie de Budapest :

Par la jonction des troupes hungaro-polonaises à la limite septentrionale de l'Ukraine carpathique, un vœu cher aux Magyars se trouve dès maintenant réalisé : la frontière commune avec la Pologne. L'heure est solennelle pour la Hongrie. Le jour de sa fête nationale, anniversaire de sa révolution, son armée s'est mise en marche.

Pourtant, Budapest est inquiète. Ce succès, elle sait qu'elle le doit à une passivité allemande dont elle ne cherche pas à percer le secret. Des personnalités hongroises ne cachent pas la stupeur provoquée dans de nombreuses couches de la population par la nouvelle annexion à laquelle vient de se livrer le Reich.

EN ROUMANIE

Réunion du conseil des ministres

On télégraphie de Bucarest :

A la suite des propositions faites au gouvernement roumain par Mgr Volosin et des membres de l'ancien gouvernement d'Ukraine carpathique, le cabinet s'est réuni, hier jeudi, à 18 heures, à la présidence du conseil. On croit qu'à l'issue de cette réunion, un communiqué fera connaître la position de la Roumanie.

Dès à présent, on souligne à Bucarest que le gouvernement roumain a fait preuve au cours de toute l'affaire tchéco-slovaque d'une grande modération. Il a évité notamment d'ordonner l'entrée de ses troupes sur le territoire de l'Ukraine carpathique où elles auraient pu occuper les villages habités par la minorité roumaine, mais où elles risquaient de se heurter dans leur progression aux forces hongroises.

Il semble difficile que le gouvernement roumain accepte maintenant l'offre de l'ancien gouvernement d'Ukraine carpathique, qui l'obligerait à occuper les territoires où les troupes hongroises — d'après les déclarations de Budapest — sont installées.

EN GRANDE-BRETAGNE

L'ambassadeur britannique à Berlin sera-t-il rappelé ?

Notre correspondant particulier de Londres téléphone vendredi matin :

La possibilité de rappeler de Berlin l'ambassadeur de Grande-Bretagne a été évoquée hier à la Chambre des communes.

Le député travailliste Neil Maclean a demandé à M. Chamberlain si « étant donné qu'il avait reçu peu d'informations de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, le gouvernement britannique avait l'intention de retirer ses représentants diplomatiques de Berlin. »

M. Chamberlain a répondu que la question de rappeler Sir Nevile Henderson à Londres pour faire un rapport au gouvernement britannique est actuellement à l'étude.

M. Archibald Sinclair, leader des libéraux d'opposition, intervint alors pour demander que le gouvernement anglais fît son possible pour secourir certains Allemands et Tchèques du pays des Sudètes dont le gouvernement du Reich avait récemment demandé l'extradition. M. Chamberlain répondit : « Si nous pouvons prendre des mesures utiles en ce sens, nous le ferons. »

M. Attlee souleva la question des réfugiés tchécoslovaques, affirmant que l'Angleterre est partiellement responsable de leur sort.

Le premier ministre rejeta toute idée de responsabilité mais se déclare prêt à faire tout ce que pourra le gouvernement pour soulager le sort des victimes de l'invasion; il rappela toutefois que personne ne peut quitter la Tchécoslovaquie actuellement.

M. Noël Baker, travailliste, demanda si le premier ministre ferait savoir au gouvernement allemand que « toute tentative contre la vie et les libertés des dirigeants du peuple tchèque rendra plus vive encore l'indignation éprouvée dans ce pays à la suite de l'agression allemande ».

« Je ne pense pas, répondit M. Chamberlain, que nous ayons le droit de supposer que le gouvernement allemand ait une telle intention. » (Protestations de l'opposition.)

Miss Rathbone (indépendante) demanda que l'Angleterre continuât de reconnaître la validité des passeports tchèques, comme elle l'a fait l'année dernière pour les passeports autrichiens après l'annexion au Reich de ce pays. Le premier ministre a demandé préavis de cette question.

La vicomtesse Astor (conservateur) demanda : « Le premier ministre voudrait-il bien faire savoir sans délai au gouvernement allemand avec quelle horreur l'Angleterre tout entière envisage l'action de l'Allemagne ? ». M. Vyvyan Adams (conservateur à tendance de gauche) riposta à lady Astor qui, on le sait, a été accusée souvent dans le passé de sympathie germanophile : « C'est vous-même qui avez causé cette action ! »

Le gouvernement britannique protestera-t-il à Berlin ?

D'autre part, M. Chamberlain, répondant à M. Attlee, a fait un bref exposé de la situation en Europe centrale telle qu'on la connaît d'après les dernières informations.

Après qu'il eut précisé les détails de l'invasion de la Bohême et de la Moravie par des troupes allemandes, de l'occupation de la Slovaquie et des menées hongroises contre la Ruthénie, la question de protester à Berlin contre cette invasion fut posée par le libéral Sir Archibald Sinclair. M. Chamberlain reconnut qu'il n'avait pas encore protesté.

« Avez-vous l'intention, insista Sir Archibald Sinclair, d'adresser une protestation au gouvernement allemand ? »

M. Chamberlain répondit qu'il demandait préavis de cette question.

L'or de la Banque de Tchéco-Slovaquie

Prié de dire si le gouvernement prendrait des mesures immédiates pour empêcher que les importantes réserves d'or de la Banque nationale de Tchécoslovaquie se trouvant à Londres ne fussent remises aux autorités allemandes, Sir John Simon a déclaré :

> Aucune demande n'a encore été faite en vue du transfert d'une partie quelconque de ces réserves d'or, mais j'ai demandé à la Banque d'Angleterre de n'effectuer aucun transfert d'une importance exceptionnelle sans avoir consulté préalablement le gouvernement britannique. (Acclamations.)

L'indignation de la presse britannique

La presse anglaise continue de dénoncer avec la plus grande indignation la proclamation de M. Hitler transformant les provinces tchèques en un protectorat du Reich. Le *Times* montre avec ironie « ce démagogue, dénonciateur d'une paix dictée par la force et qui, dans le château de Prague, impose maintenant sa loi à un peuple qui n'a même pas pris les armes contre lui et qui était parfaitement disposé à adapter à ses vues sa propre politique et sa vie économique. »

Le *Daily Telegraph*, analysant les termes de la proclamation du Führer constate que tout ce qui y est dit de l'autonomie et de la souveraineté « n'est en somme qu'une farce illusoire » et que « les Tchèques seront désormais les esclaves de leurs maîtres allemands ».

Le problème de la conscription en Angleterre

Le comité parlementaire conservateur des affaires étrangères a tenu jeudi soir à Westminster une réunion au cours de laquelle la grande majorité de ces députés serait arrivée à la conclusion que la conscription est maintenant devenue nécessaire en Grande-Bretagne.

> A cette réunion, écrit le rédacteur politique du *Times*, les députés conservateurs ont longuement discuté de la situation européenne. Parmi les orateurs, il y en a eu peu pour critiquer le premier ministre, et il ne semble pas que la position de M. Chamberlain ait été affaiblie par les amères conséquences des efforts qu'il a faits à Munich. Les discours prononcés auraient montré que ces députés sont de plus en plus favorables à une forme plus générale du service national, de façon que le pays se trouve d'autant plus préparé à faire face à toute éventualité.

Le *Daily Express* précise de son côté que les représentations faites à cet égard ont été vigoureuses.

Au sein même du gouvernement, cette thèse aurait déjà un avocat déterminé, en la personne de lord Halifax, écrit le *Daily Mail*.

> Lord Halifax, ajoute-t-il, est partisan d'un changement vital dans la politique nationale. En fait, c'est lui qui a dominé l'activité au cours des dernières vingt-quatre heures. Après avoir, dans ce qui a été, nous dit-on, une des discussions diplomatiques les plus franches de ces dernières années, indiqué en termes très nets à M. von Dirksen l'émotion profonde que lui causait la politique du gouvernement allemand, le ministre des affaires étrangères a demandé à M. Chamberlain le rappel de l'ambassadeur britannique à Berlin. Il a également discuté avec le premier ministre la création immédiate d'un gouvernement national sur une base plus large devant montrer au monde l'unité du peuple britannique en présence des derniers événements européens.

Le *Manchester Guardian* constate également que « l'impression faite sur le gouvernement britannique et même sur M. Chamberlain lui-même par la conquête de la Tchéco-Slovaquie est profonde, beaucoup plus profonde que la déclaration de M. Chamberlain aux Communes ne le donnerait à croire ». Ce journal juge d'ailleurs en termes sévères le ton de la déclaration de M. Chamberlain aux Communes.

Le *News Chronicle* va jusqu'à écrire textuellement qu'après l'invasion de la Tchéco-Slovaquie, « rien n'a plus indigné l'opinion britannique que l'attitude de M. Chamberlain ».

M. Eden proposerait la constitution d'un Conseil d'Etat pour la politique étrangère

M. Anthony Eden s'est rendu jeudi après-midi au Foreign Office où il s'est entretenu avec lord Halifax.

Le rédacteur politique de l'*Evening Standard* croit savoir que M. Anthony Eden proposera la constitution immédiate d'un « Conseil d'Etat pour la politique étrangère ».

> Ce plan, dit-il, fait suite au discours dans lequel M. Eden souligna la nécessité d'un gouvernement national plus large, afin de faire face à l'éventualité de nouvelles menaces.
>
> M. Eden et ses amis ont de nouveau étudié la question et ils estiment maintenant que, s'ils ne peuvent obtenir tout ce qu'ils désirent, ils pourraient cependant en obtenir une partie. D'où la proposition de créer un Conseil d'Etat. Ils sont d'avis que ce conseil pourrait se composer d'hommes éminents, possédant une grande expérience politique et représentant tous les partis. Cela comporterait l'inclusion de MM. Winston Churchill, Lloyd George, Attlee, de Sir Archibal Sinclair et du vicomte Samuel. Le ministre des affaires étrangères pourrait en être le président. La tâche de ce conseil serait d'aider le gouvernement à arrêter une politique extérieure « généralement acceptable » pour le public.

EN SUISSE

« Qui nous attaquera subira la guerre » déclare un membre du gouvernement fédéral

Notre correspondant particulier, à Genève, téléphone vendredi matin17 mars :

On continue à observer, dans les milieux officiels de Berne, une réserve entière quant à l'appréciation des derniers événements de l'Europe centrale.

Cependant, parlant hier soir à Bâle devant les membres de la Nouvelle société helvétique, M. Obrecht, membre du gouvernement fédéral, a mis en garde ceux qui pourraient créer une atmosphère d'enxiété ou d'incertitude au cours de discussions publiques, ce qui pourrait être interprété comme un signe de faiblesse.

> Avoir peur serait indigne de toute notre histoire, de tous nos ancêtres. En revanche, il faut se garder de tout sentiment d'assurance né à la légère ou de considérer comme chose naturelle notre sécurité. Il s'agit, en réalité, d'accomplir intégralement les obligations militaires résultant de notre neutralité et d'être prêts à tout instant.
>
> Qu'on le sache à l'étranger, a précisé M. Obrecht. Celui qui nous attaquera et qui portera atteinte à notre indépendance et à notre intégrité territoriale, subira la guerre. Ce n'est pas en Suisse qu'on ira tout d'abord en pèlerinage à l'étranger !

Ces paroles furent aussitôt ponctuées par les applaudissements de toute l'assemblée.

EN BELGIQUE

Pour l'apaisement intérieur...

Notre correspondant particulier à Bruxelles nous écrit :

Tous les journaux consacrent des pages entières aux événements de Tchéco-Slovaquie. L'impression dans l'opinion belge est profonde. Certains journaux se demandent, en présence de cet abus de force commis impunément, quel pays fera demain les frais de la politique d'expansion des Etats totalitaires. On souligne ici que M. Hitler rompt avec la doctrine raciste. Il n'est plus possible, estime-t-on, de prendre en considération les assurances allemandes et de construire, sur la base des satisfactions données aux revendications allemandes racistes, une politique féconde de paix.

On se demande à Bruxelles et en Wallonie si la pression allemande ne s'exercera pas dans quelques mois vers l'ouest, c'est-à-dire vers les Pays-Bas et vers la Belgique.

On songe, dans tous les milieux, en présence du drame tchéco-slovaque, aux risques que comportent les dissensions intérieures résultant des querelles entre Wallons et Flamands et au danger qu'il y aurait à donner prétexte à l'Allemagne de s'immiscer dans les affaires intérieures belges. Il faut constater à ce propos que les quatre cinquièmes des Flamands sont, malgré tout, anti-allemands, même les milieux opposés à une collaboration avec la France et l'Angleterre et favorables à un rapprochement avec les Pays-Bas. Il est dans l'ordre logique des choses de prévoir qu'un gros effort sera fait pour hâter l'apaisement intérieur, afin de rendre possible une évolution de la politique belge favorable à une coopération défensive avec les démocraties.

La *Libre Belgique* croit que les revendications des Etats totalitaires vont se manifester maintenant en Afrique du Nord. Ce journal souligne que le Reich cesse d'être un Etat racique et qu'il crée une nouvelle Alsace-Lorraine. Ce journal estime que les Tchèques se ressaisiront et parle de la véritable trahison de leurs chefs.

EN U. R. S. S.

Moscou ne semble pas réagir

On télégraphie de Moscou :

La disparition de la Tchéco-Slovaquie démocratique, peuple slave, bastion de l'ancien système de la sécurité collective, ne peut pas ne pas avoir un retentissement douloureux en U. R. S. S., encore qu'on en rejette toute la responsabilité sur les puissances occidentales.

Jusqu'ici, aucune voix ne s'est élevée encore en U. R. S. S. pour conclure expressément à la fin de la politique de sécurité collective, mais, dans son rapport au congrès, M. Staline n'en parla que pour dire que l'Angleterre et la France y avaient renoncé et poser comme principe fondamental de la politique de l'U. R. S. S. le développement des relations pacifiques et des relations d'affaires avec tous les pays, pourvu que ceux-ci ne tentent pas d'attenter à l'intégrité et aux intérêts de l'U.R.S.S.

AUX ETATS-UNIS

L'état de l'opinion

On mande de Washington à l'agence Havas :

L'opinion de l'entourage du département d'Etat et de la plupart des observateurs politiques est que les événements qui se déroulent en Europe centrale ne peuvent manquer d'avoir des répercussions sur l'état d'esprit du Congrès lorsque celui-ci abordera l'étude de l'amendement de la loi de neutralité.

On déclare en effet que ces événements auront pour résultat pratique un nouvel accroissement de la puissance du Reich qui, plus que jamais, s'affirme comme une menace pour la paix de l'Europe.

Les événements récents ont toutefois renforcé deux courants contradictoires au sein du Congrès et dans l'opinion publique.

Selon les uns, l'Europe vient de démontrer de façon probante son incapacité à rétablir l'ordre par une politique d'apaisement et de confiance vis-à-vis des dictatures. Ils estiment que les événements risquent d'évoluer dangereusement. Les Etats-Unis étant uniquement préoccupés de leur propre sécurité, mieux vaut, pensent-ils, concentrer tous les efforts sur la protection du continent américain et se désintéresser de l'Europe.

Les autres, au contraire, estiment qu'une collaboration à la défense de l'Angleterre et de la France devient une nécessité encore plus urgente, non seulement sur le plan matériel, mais encore sur le plan moral : le fléchissement de la volonté américaine serait en ce moment interprété dans les pays totalitaires comme une nouvelle abdication et accélérerait immanquablement la réalisation des projets de domination mondiale qu'on prête au Reich.

EN ARGENTINE

Commentaires de presse

On télégraphie de Buenos-Aires :

Commentant les événements de Tchéco-Slovaquie, la *Nacion* écrit :

> Par l'annexion de la Tchéquie, par l'emprise économique sur la Slovaquie, Hitler se considère comme l'héritier sacré de l'Empire romain, le continuateur politique de Frédéric le Grand. Hitler semble abandonner, tout au moins momentanément, l'idée de créer un Etat ukrainien aux dépens de la Pologne et de la Russie, mais ce qu'il cherche réellement, c'est d'avoir les mains libres en Orient pour aider l'Italie en Occident. Il pense se servir de la Pologne et de la Hongrie comme avant-garde contre la Russie.

La *Prensa* déclare :

> L'esprit public s'étonne, ne s'explique pas comment peuvent disparaître du jour au lendemain des Etats considérés comme indépendants et souverains. L'étonnement causé par l'annexion du territoire sudète a été atténué en partie du fait du droit d'autodétermination invoqué par la majorité des habitants de la région, mais ce qui arrive maintenant est différent, car on ne peut pas invoquer la patrie d'origine, ou les liens du sang, ou des traditions historiques, ni la volonté populaire.

A l'office du tourisme de Tchécoslovaquie

A l'office du tourisme de Tchéco-Slovaquie, au 7 de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, un nombreux public stationne, regardant un « autel de la patrie », édifié sur une table centrale, pavoisé de drapeaux cravatés de crêpe, et décoré de ces inscriptions, en lettres gothiques :

Comme les corps, les Etats meurent.
Comme les âmes, les nations survivent.

Ils ont dispersé mes membres
Et dans ma douleur j'étais seul sans ami

JÉRÉMIE (*Lamentations*).

O vous tous qui passez,
Dites-moi s'il est une douleur
Semblable à la mienne ?

De modestes bouquets de fleurs, principalement d'humbles violettes, s'accumulent, épinglées sur la tenture, ou déposées sous les drapeaux, et les registres, déposés sur deux petites tables de l'entrée, avaient recueilli ce matin trois milliers de signatures.

L'OPINION

DE LA PRESSE PARISIENNE

Les journaux de ce matin haussent le ton. Ils demandent aux Français de prendre des décisions héroïques et de s'unir en présence du déchaînement de l'impérialisme allemand. Nombreux sont ceux qui critiquent notre diplomatie et demandent la démission du ministre des affaires étrangères.

Le *Petit Parisien* (M. Elie-J. Bois) écrit :

> M. Hitler a signé un papier à Munich... Il a pris des engagements qu'il viole aujourd'hui. Il déchire le « chiffon de papier »; ce chiffon de papier, la France l'a signé et la Grande-Bretagne également. Peuvent-elles accepter avec un sourire béat qu'on leur en jette les morceaux déchirés au visage ? Peuvent-elles considérer que le président de la République tchèque a signé librement le communiqué où il est censé s'en remettre en toute confiance à Hitler, alors qu'on lui a en quelque sorte tenu la main pour qu'il approuve et signe sous la menace ?
>
> Peuvent-elles, dans ces conditions, en reconnaître la valeur ? Pour elles, la République de Prague existe toujours légalement; elles ne peuvent pas, elles ne doivent pas reconnaître cette captation d'héritage, ce rapt, ce crime..., ne serait-ce que pour réserver l'avenir sans entériner le forfait... Nous sommes assuré qu'il y a, à cet égard, contact étroit et examen sérieux entre Londres et Paris...

Dans le *Matin*, M. Jean Fabry lance un appel à l'union :

> Que faire, demande-t-on depuis quarante-huit heures? Rien que nous ne fassions déjà il y a huit jours: défense nationale; défense nationale toujours, avec peut-être plus de conviction encore.
>
> Et si l'on veut vraiment du neuf, eh bien! demain être plus prêts qu'hier, plus forts qu'hier et, c'est beaucoup demander, mais c'est nécessaire, plus unis.

Le *Petit Journal* (M. Léon Boussard) se tourne vers les Anglais :

> Espère-t-on à Rome que le Reichskanzler va maintenant soutenir, appuyer les revendications italiennes, revendications dirigées contre la France et l'Angleterre?
>
> A nos amis, à nos alliés anglais nous n'avons qu'une question à poser : « A quand la conscription? »
>
> Pour nous, Français, éveillons-nous enfin, et, galvanisés, ne songeons plus qu'à la réconciliation totale de tous les enfants libres d'un pays libre, de notre patrie menacée.
>
> Il n'est que temps, mais il est temps encore.

Mobilisation civique, dit le *Figaro* (M. Wladimir d'Ormesson) :

> Devant une telle situation, une seule politique possible : résister, résister à outrance, résister jusqu'au sacrifice suprême s'il le faut. Mais résister non par des attitudes ou des mots creux. Résister par la réalité de sa puissance, de son énergie. Résister par la tension de tout son être. Par conséquent, organiser cette résistance avec une discipline nationale qui ne permette plus aucun relâchement...
>
> L'épreuve est dure. C'est vrai. Elle sera longue. Mais elle nous est imposée. Nous n'avons pas le choix. Si nous ne voulions pas nous « mobiliser moralement » dès aujourd'hui, l'autre mobilisation deviendrait vite inévitable...

Pour le *Jour-Echo de Paris* (M. Léon Bailby) tout rapprochement franco-allemand est devenu impossible :

> On s'est servi à Berlin de la naïveté des gens de chez nous pour développer le plan de conquête (qui n'en est pas encore à sa réalisation suprême).
>
> Disons-le : M. Flandin lui-même, malgré l'expérience diplomatique dont il a pu faire preuve à de certaines heures et sur d'autres terrains, s'est illusionné en ce qui concerne toute possibilité d'accord sincère avec l'Allemagne.
>
> Quand on pense à la dernière visite à Paris de M. de Ribbentrop, à ses propos, à l'acte qu'il a signé au nom de son maître le 6 décembre dernier, on n'évoque pas le souvenir de cette fourberie diplomatique sans un sentiment de profond dégoût.
>
> L'Allemagne est un peuple de proie et un peuple de mensonge. Ne tenir compte d'aucun engagement de sa part, et se préparer à répondre à sa menace par la menace, il n'y a plus à sortir de là.

L'*Action Française* (M. Delebecque) espère que des réactions se produiront chez tous les voisins du Reich :

> Tous sont menacés. *Hodie mihi, cras tibi.* Pologne, Hongrie, Roumanie, Italie possèdent des minorités allemandes, plus ou moins importantes. La majorité des cantons suisses est de langue allemande. En Alsace, on parle un dialecte allemand, en Flandre flamingante et aux Pays-Bas, des langues apparentées à l'allemand.
>
> Le *Deutschtum* a l'œil sur tous ces frères égarés. D'ailleurs, le stade des revendications pour des motifs de parenté, réelle ou imaginaire, est dès maintenant dépassé.
>
> L'absorption des Tchèques le prouve. Nous en sommes à l'étalage des « droits historiques », qui font bon marché de la race et de la langue.

La *République* (M. Pierre Dominique) se livre à des réflexions analogues :

> Mais la menace, partie comme d'un centre de cette ville de Prague qui, sur son plateau, apparaît vraiment comme une capitale politique et militaire, comme la vraie capitale de Hitler peut-être, la menace frappe de ses rayons un demi-cercle de peuples inquiets. Et ces peuples ne distinguent plus en Hitler que l'Allemand. Sujet autrichien, soldat bavarois, soumis à la discipline prussienne, conquérant politique de l'Allemagne vaincue, rassembleur des terres allemandes et des domaines de deux couronnes, Hitler est pour eux à la fois la puissance qui régnait hier à Berlin et celle qui régnait hier à Vienne, leur coalition ou mieux leur synthèse, le germanisme éternel.
>
> Et le germanisme éternel en armes, et déchaîné.

L'*Œuvre* se prononce pour le maintien de l'entente franco-britannique. Après avoir approuvé les déclarations de M. Chamberlain disant aux Communes : « Ne nous laissons pas détourner de notre voie », elle conclut :

> Cette voie, ou bien nous avons eu raison de la suivre, avec nos amis britanniques.
>
> Alors il faut y persévérer, quand même.
>
> Ou bien nous avons eu tort, et nous entendons reprendre vis-à-vis d'eux notre entière liberté d'action — et « advienne que pourra! »
>
> Alors, il faut le dire.

L'*Ere nouvelle* demande le maintien du cabinet tout entier au pouvoir :

> Ce que le pays demande, ce qu'il exige, c'est que, dans la conjoncture actuelle, les hommes qui sont à sa tête aient le pouvoir de le mener.
>
> Un seul devoir : nous mettre à la hauteur des circonstances.
>
> Et plus les circonstances apparaissent graves, plus l'autorité de ceux qui ont en main les destinées du pays doit être renforcée.

Cette opinion n'est partagée ni à l'*Epoque*, ni dans les journaux d'extrême gauche, qui font en termes violents le procès du ministre des affaires étrangères.

Le Populaire (M. Pierre Brossolette) écrit :

> M. Georges Bonnet a follement joué la carte hitlérienne. Il l'a jouée au point de ne rien voir, à aucun instant, ni de ce qu'il fallait faire, ni de ce qui allait survenir.
>
> La passivité à laquelle l'a conduit sa confiance en Hitler est un des éléments qui ont favorisé l'annexion de la Tchéco-Slovaquie.
>
> Si l'on veut que la série continue, il n'y a qu'à laisser la diplomatie française aux mains du chef qui a fait ainsi ses preuves.

L'*Humanité* (M. Gabriel Péri) s'exprime de la même manière :

> Continuer, tolérer encore la présence à la tête des affaires politiques du ministre coupable et de ceux qui l'ont couvert, c'est annoncer à Rome et à Berlin la résignation de la France en présence des prochaines sommations.
>
> Car, contrairement à ce que feignent de croire les têtes creuses et les pense-petit de l'entourage ministériel, l'Allemagne n'a pas renoncé à poursuivre ses desseins vers l'ouest et à appuyer les revendications italiennes en Méditerranée.
>
> Une question hante tous les esprits. Depuis hier, la Pologne a réalisé sa frontière commune avec la Hongrie à travers la Ruthénie. L'Allemagne accepte-t-elle le règlement auquel elle s'opposa après Munich ? Si elle l'accepte, si la frontière commune est tolérée par l'Allemagne, de quel prix la Pologne payera-t-elle cette tolérance ? En d'autres termes, quelles sont les relations franco-polonaises après les bouleversements de ces derniers jours ?
>
> Ces bouleversements dans tous les cas n'ont pas atténué la menace italienne contre la France et la collaboration des deux puissances de l'axe.

Le premier numéro de *Pays socialiste*, hebdomadaire fondé par M. Paul Faure, paraîtra samedi.

Dans un éditorial intitulé : « Par la liberté et par la paix », il écrit :

> Nous sommes ici profondément attachés au socialisme, tel qu'on nous l'a appris, tel que nous l'avons enseigné, à notre tour, dans les limites de nos moyens, tel que l'évolution des faits en détermine les tâches et les possibilités.
>
> Il ne saurait être question de nous enfermer dans les cadres rigides d'une « tendance ».
>
> Les collaborateurs de notre journal viennent de tous les horizons de notre parti. Ils tiennent jalousement à leur esprit critique et à l'indépendance de leur pensée. Mais il est deux conceptions sur lesquelles ils sont en complet accord : fidélité raisonnée et inaltérable à la démocratie politique; volonté farouche de maintenir la paix, de tout faire pour la sauvegarder, la consolider et l'organiser...

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

LE CONFLIT SINO-JAPONAIS

Mouvements de troupes japonaises

On télégraphie de Shanghaï à l'agence Reuter :

Selon des informations parvenues ici de source militaire étrangère, généralement digne de foi, de nombreux soldats récemment débarqués du Japon au Mandchoukouo et en Corée ont été envoyés subitement sur la frontière soviétique au cours de la semaine dernière. Selon certaines de ces informations, le nombre de ces soldats serait évalué à quarante mille.

On mande que le port coréen de Rashin, dans le voisinage de Tchang Kou Feng, théâtre, l'année dernière, d'un incident de frontière, a été soudainement interdit à toute navigation. Seuls y sont admis les transports japonais.

La circulation sur la ligne de chemin de fer entre Kharbin et Manchouli, terminus du Transsibérien, a été complètement désorganisée par les mouvements de troupes dans cette région.

Un autre télégramme de Shanghaï, adressé également à l'agence Reuter, annonce :

On apprend que plusieurs divisions japonaises, environ quarante mille soldats, ont débarqué dans l'île Sakhaline, qui appartient au Japon dans sa partie méridionale et à l'U. R. S. S. dans sa partie septentrionale.

Un observateur militaire étranger fait remarquer que tous les mouvements de troupes peuvent ne pas avoir de signification particulière, le mois de mars étant l'époque de l'année où le Japon relève normalement ses forces du Mandchoukouo et de la Corée. Le nombre des troupes de relève s'élève généralement à plusieurs milliers d'hommes chaque année.

GRANDE-BRETAGNE

Les crédits pour la marine

Notre correspondant particulier de Londres téléphone vendredi matin:

Au cours de l'exposé qu'il a fait jeudi soir à la Chambre des communes pour justifier les crédits de la marine, M. Geoffrey Shakespeare, secrétaire parlementaire et financier de l'amirauté, a donné des chiffres impressionnants sur l'accroissement actuel et à venir des armements navals de la Grande-Bretagne.

M. Shakespeare fit connaître que 43 navires de guerre ont déjà été ajoutés à la flotte anglaise et que 60 de plus vont s'y agréger pendant le courant de l'année 1939. Le programme de cette année, additionné à celui des années précédentes, a pour effet qu'il y a en chantier cette année 200 navires dont 9 cuirassés, 6 navires porte-avions, 25 croiseurs, 43 contre-torpilleurs, 19 sous-marins et beaucoup d'autres unités secondaires. M. Shakespeare a affirmé que, dans les circonstances présentes, la flotte britannique peut faire face à n'importe quel ennemi et à n'importe quelle combinaison d'ennemis. Il a exposé ensuite le système de défense contre les deux principaux dangers qui peuvent menacer une flotte moderne, à savoir le sous-marin et l'avion.

Quelques critiques furent ensuite formulées par d'anciens ministres de la marine tels que M. Alexander, travailliste; M. Winston Churchill et M. Duff Cooper.

M. Duff Cooper critique sévèrement l'attitude de M. Hitler

M. Duff Cooper rappela l'accord de limitation navale qui a été conclu il y a deux ans entre l'Allemagne et l'Angleterre aux termes duquel la première se contentait d'une proportion de 35 0/0 des forces navales de la Grande-Bretagne. Il a montré que cette proportion n'est pas extrêmement avantageuse quand on considère que la Grande-Bretagne doit entretenir des flottes non seulement dans la mer du Nord, mais dans tous les océans.

> Depuis 1914, poursuivit M. Duff Cooper, il y a eu une guerre où l'Allemagne a été battue. A la fin de cette guerre, elle n'avait plus de flotte du tout. Nous lui avons permis d'avoir une marine, contrairement au traité de Versailles. C'était un acte de générosité de notre part dont elle a profité de plus en plus. Sert-il à quelque chose d'avoir un traité quelconque avec l'Allemagne? J'en doute beaucoup. Maintenant que ce traître trois fois parjure, ce violateur de serments est à la tête de l'Etat allemand, je considère que tout accord signé avec lui ne vaut pas le papier sur lequel il est écrit.

La Chambre des communes a applaudi cette déclaration.

M. Duff Cooper conclut : « Aucun membre de cette Chambre n'a une opinion différente de la mienne. »

Après quelques autres interventions, une proposition travailliste de pure forme, tendant à réduire de 100 hommes le personnel de la marine, fut rejetée par 159 voix contre 70, soit 89 voix de majorité pour le gouvernement. Les nouveaux crédits de 149 millions de livres pour l'armée de mer furent votés sans scrutin.

LITUANIE

Le sort de Klaipeda (Memel)

On télégraphie de Kaunas :

Le bruit court avec persistance que le docteur Ernst Neumann, führer des Allemands de Memel, a adressé, hier jeudi, une note au gouvernement lituanien demandant la transformation du territoire autonome de Memel en un Etat indépendant.

On ignore encore les termes exacts de cette note, mais il ne serait pas exclu qu'elle soit rédigée sous une forme d'ultimatum.

On apprend, d'autre part, que M. Urbsys, ministre des affaires étrangères de Lituanie, arrivera vendredi à Berlin, venant de Rome où il a représenté son gouvernement au couronnement du pape Pie XII. Enfin, le ministre allemand à Kaunas est parti il y a deux jours pour Berlin.

Dans les milieux autorisés lituaniens, on ne confirme ni ne dément la nouvelle de la note adressée au gouvernement lituanien.

On télégraphie de Berlin :

Les bruits d'un rattachement de Memel au Reich sont démentis par une information allemande destinée à l'étranger. Le chef des Allemands de Memel, le docteur Neumann, a convoqué, mercredi, une réunion des députés allemands de Memel et a déclaré solennellement que le droit de libre disposition des peuples avait été violé par la séparation de Memel du Reich et par la réunion de ce territoire à la Lituanie. Il a affirmé que le statut avait été violé en outre constamment par la Lituanie.

> Les dernières quinze années, a-t-il dit, ont prouvé que le développement profitable du territoire de Memel a cessé avec son incorporation à l'Etat lituanien. La Diète doit être obligatoirement convoquée par le gouverneur jusqu'au 25 mars. Notre tâche est de changer radicalement cet état de choses intenable. Les temps actuels exigent des décisions promptes. Nous avons le droit comme députés de négocier directement avec les autorités gouvernementales.

Cette déclaration laisse prévoir pour le 25 mars, dernier délai, des décisions importantes concernant le statut du territoire de Memel.

LA FRANCE D'OUTRE-MER

Territoires sous mandat

SYRIE

Un appel radiodiffusé de M. Gabriel Puaux aux populations syriennes

On télégraphie de Beyrouth, 17 mars :

Désireux d'apporter des éclaircissements à la situation politique syrienne, M. Gabriel Puaux, haut commissaire, a prononcé hier soir un discours radiodiffusé à l'adresse des populations syriennes. Il a rappelé qu'il avait examiné les questions soulevées par le cabinet Haffar, qui toutes posaient le problème du régionalisme dans un esprit impartial, en cherchant les moyens de donner satisfaction aux populations intéressées tout en les maintenant dans le cadre de l'unité syrienne à laquelle elles ont adhéré sous certaines conditions et sous la garantie de la France. Il a souligné que toutes les solutions avaient été rendues impossibles par la volonté du gouvernement de n'avoir affaire qu'à l'ambassadeur de France et non au haut commissaire.

Observant que cette prétention dépassait les dispositions mêmes du traité de 1936, M. Gabriel Puaux poursuivit :

> Ce que je demande aux Syriens, c'est de se placer en face des réalités sans fièvre, sans impatience, sans vaines imaginations.
>
> C'est dans l'amitié franco-syrienne que doit se créer l'indépendance de la Syrie, poursuit en substance l'orateur, c'est aussi avec la présence de la France, qui garantit l'intégrité de ses frontières.
>
> Le séparatisme, dit-il que certains paraissent redouter, ne deviendrait un véritable danger que dans la mesure où les populations de ces régions se détourneraient de la France et perdraient confiance en elle.

A côté de l'Histoire

LES DERNIÈRES AMOURS DE Mme DU BARRY

Il y a une mélancolie singulière dans l'histoire de certaines femmes, adulées et comblées par la fortune, que la chance a abandonnées brusquement en pleine euphorie pour les livrer à leur destin. Les unes s'insurgent, luttent de toutes leurs forces, essaient de se relever, pour glisser souvent plus bas; les autres se résignent, s'inclinent devant la fatalité, mais conservent au dedans d'elles-mêmes le souvenir amer du bonheur perdu.

Telle fut Mme du Barry lorsqu'un caprice de son royal amant la fit tomber en disgrâce et l'exila à l'abbaye de Pont-aux-Dames. Le coup était rude pour elle : atteinte dans son orgueil, elle l'était aussi dans son cœur, car la main qui la châtiait lui était chère. Cependant sa volonté fut plus forte que sa douleur; elle eut le courage de refouler ses larmes, de conserver sur ses lèvres ce sourire divin qui avait fait l'admiration de toute une cour, de paraître accepter son destin. Reçue au couvent comme une pestiférée, repoussée par les sœurs qui n'étaient pas loin de voir en elle une incarnation du démon, elles les avait toutes conquises par son charme au bout de deux mois, jusqu'à la rigide abbesse qui, maintenant, la comblait de soins.

Cette victoire sur elle-même qu'elle avait remportée, l'ancienne favorite de Louis XV devait l'afficher à tous les yeux lorsque, libérée un an plus tard, rendue au monde, elle allait commencer de mener ce que l'on peut appeler sa seconde vie. Existence en apparence toujours large, heureuse, mais secrètement brisée. Sa beauté éclatante accueillait avec le même sourire que jadis ses adorateurs dans ce pavillon de Louveciennes qu'elle avait meublé, on sait avec quel goût raffiné. L'argent semblait encore couler avec abondance dans cette demeure où elle donnait des festins, où le nègre Zamor, habillé en sauvage avec des plumes roses et des vêtements bariolés, suivait toujours sa maîtresse en l'abritant de son parasol rouge. Mais tant de réceptions éblouissantes, tant de folies ne pouvaient lui faire oublier la puissance qu'elle avait perdue, ni l'amant royal qui l'avait délaissée avant de mourir.

Rien du passé ne pouvait s'effacer de la mémoire de Mme du Barry : son rire n'avait plus cet éclat qui retentissait dans les galeries de Versailles, son visage avait perdu sa jolie insouciance, on la sentait atteinte et comme secrètement frappée à mort. Une observatrice de la physionomie humaine telle que Mme Vigée-Lebrun notait qu'une poignante impression de tristesse émanait d'elle et que, bien souvent, des larmes coulaient de ses yeux.

En ces heures de mélancolie, qui devaient être les siennes jusqu'à la fin, une seule chose allait la consoler : sa passion pour le duc de Brissac. A cette « intrigue », ainsi qu'on disait alors, qui fut sa dernière, Mme du Barry s'attacha désespérément, non comme une créature sur le déclin se cramponne à son dernier amant, mais comme une courtisane qui essaie de se réhabiliter par la pureté de ses sentiments : « Enfant gâtée de l'amour, ont dit les Goncourt, elle finit par l'adoration d'un chevalier, du dernier preux de France. »

Ce chapitre imprévu du destin d'une favorite, M. Joseph Aulneau l'a peint avec une grande délicatesse de touche dans l'excellent livre qu'il a consacré à *la Comtesse du Barry* (Denoël, éditeur). En tout son ouvrage, du reste, il s'est attaché à fignoler la psychologie de son héroïne, à analyser cette âme de femme dont les reflets changeants se colorent de nuances diverses selon les milieux qu'elle traverse.

Plein d'indulgence pour tout ce qui concerne l'amour, le siècle qui fut le sien contemple d'un œil attendri cette idylle d'une femme à son automne et du parfait gentilhomme qui partagea sa passion dernière. Gouverneur de Paris, grand pannetier de France, colonel des Cent-Suisses, le marquis de Cossé, devenu à la mort de son père duc de Brissac, élevé dans les traditions du grand siècle, est un magnifique cavalier, et un amant respectueux qui apporte à sa « flamme » tous les raffinements de tendresse de *Clélie* et de *l'Astrée*. C'est par là qu'il touche le cœur endolori de Mme du Barry, et qu'il le fixe: plus sensible que jamais à la délicatesse, elle se prend d'une reconnaissance infinie pour ces élans chevaleresques, si rares à cette époque de libertinage, d'un homme qui entoure de toutes sortes d'attentions celle qu'il a distinguée, et qui aspire à jouer jusqu'au bout les cavaliers servants. Elle a conscience que si Louis XV, jadis, s'est abaissé jusqu'à elle, Brissac ne songe qu'à l'élever jusqu'à lui.

Aussi faut-il voir dans leur correspondance en quels termes de tendresse émue elle répond à ses transports respectueux : « Mille remerciements, mon cher cœur. » « C'est un bonheur d'être aimé de vous. » « Votre cœur et le mien ne sont pour jamais qu'un. » « Il n'y a que vous qui puissiez toucher mon âme. » De son côté, Brissac ne parle que de la bonté, de la magnanimité de Mme du Barry, de la joie de vivre près d'elle, de « cette parfaite égalité d'humeur qui fait le charme de sa société ».

Le fait est qu'elle est infiniment bonne et que sa générosité se répand en largesses de toutes parts. Les pauvres des maisons de Louveciennes sont secourus par elle avec un zèle inlassable : Mme Vigée-Lebrun la vit qui faisait faire des paquets de linge par ses domestiques et les portait elle-même dans sa voiture pour les distribuer, avec du bouillon et du vin de Bordeaux aux chaumières voisines. Personne ne s'adresse en vain à elle; à toute heure on sonne à sa porte, sachant que l'on ne sera jamais éconduit.

Cependant, désireux de sauver les apparences, Mme du Barry et son ami cèlent leur liaison aux yeux du monde — qui n'est pas dupe, bien entendu. Toutes les fois que le duc est à Louveciennes, où il préside les dîners et les fêtes, il ne joue que les invités, et si, par hasard, la maîtresse de maison fait une fugue à Paris et descend à l'hôtel de la rue de Grenelle, qui est l'habitation des Brissac, ce n'est que la nuit qu'elle s'y risque, et dans le plus strict incognito. En vraie fille du dix-huitième siècle, la duchesse de Brissac, qui a été l'une des premières avertie de l'infidélité de son époux, en a pris sagement son parti, rien n'étant plus ridicule alors que les accès de jalousie.

Les débuts de la Révolution ne troublent pas autrement cette idylle : les deux amants sont les amis de M. Necker et des réformateurs; ils rêvent d'une royauté assagie, ils s'enthousiasment à l'idée d'une charte nouvelle élaborée dans l'accord des partis : « La liberté est si précieuse, écrit Brissac à son amie, qu'il faut bien l'acheter par quelques peines... La féodalité détruite n'empêchera pas d'être respecté ce qui est le bon et le certain. » Ils s'enivrent de leurs propres illusions et continuent de mener la vie qui fut toujours la leur : ils réunissent des amis dans ce Louveciennes qui ne fut jamais plus délicieux et plus élégant qu'en ces heures ultimes d'un régime à l'agonie, ils échangent de doux serments en face de cette campagne d'Ile-de-France si calme, si reposante, où l'on se sent en si parfaite sécurité.

Des événements fâcheux viennent bientôt troubler cette quiétude : Brissac veut se rendre dans ses terres de l'Anjou; il trouve le pays en pleine révolte, les châteaux pillés, les prêtres assommés. Lui-même est arrêté durant quelques jours, puis relâché, mais repéré déjà comme suspect. Mme du Barry, qui se croit bien oubliée, voit maintenant son nom imprimé chaque jour dans les feuilles révolutionnaires où elle est traitée d' « infâme Messaline », où Saint-Just l'outrage et la ridiculise. Mais leur aveuglement est toujours si grand que ni l'un ni l'autre ne veulent attacher la moindre importance à ces prodromes d'une révolution sanglante.

Un fait-divers va brusquement mettre en pleine lumière le nom de l'ancienne favorite. Une nuit de janvier 1791 qu'elle s'est attardée dans l'hôtel de la rue de Grenelle où son amant a offert en son honneur une grande réception, des malandrins s'introduisent à Louveciennes et lui dérobent ses bijoux. Désireuse de rentrer en leur possession, elle ne trouve rien de mieux, dans son imprudence, que d'en donner la liste dans les gazettes en promettant bonne récompense à qui les lui rapportera. On pense si cette énumération de joyaux magnifiques, répandue par les brochures révolutionnaires, suscite l'émotion et dresse la populace contre leur possesseur!

A partir de ce jour, sa vie n'est plus qu'une suite de tribulations. Attirée à Londres par un certain Forth, agent secret de Pitt, lequel prétend connaître ses voleurs, elle ne sera plus qu'un jouet entre les mains des intrigants. Ses voyages répétés en Angleterre attirent l'attention de la police française, qui la fait suivre. Aussi bien tout est louche en cette affaire. Vendit-elle les joyaux ? Les mit-elle en gage ? Fut-ce au profit de l'émigration, comme on l'en accusera plus tard ? Le dernier mot n'a pas été dit là-dessus.

Pendant ce temps les événements ont marché en France, le cercle des suspicions se resserre autour de certains, comme le duc de Brissac, qui est bientôt mis en accusation. L'ordre de son arrestation est lancé, mais, prévenu secrètement par la cour, il a encore le temps de s'enfuir. Dédaignant ce délai de grâce que lui laisse le destin, il emploie les heures qui lui restent à écrire à sa bien-aimée une lettre d'amour, puis il se livre et il est conduit à Orléans, dans l'ancien couvent des Minimes.

Grâce à la tolérance des geôliers, les deux amants peuvent correspondre encore presque journellement, et ce sont les plus tendres des lettres et les plus passionnées. Brissac ne se fait guère d'illusions sur le sort qui l'attend, et la confiance de Mme du Barry est aussi bien ébranlée, mais, par une dernière preuve d'amour, ni l'un ni l'autre ne veut avouer son tourment, et c'est dans une sorte d'hymne confiant en la vie et en la justice que se terminent ces pauvres lettres.

La fin est plus rapide et plus affreuse encore qu'ils ne le prévoyaient. Ramené à Paris par petites étapes avec ses compagnons de chaîne, Brissac et ceux qui l'entourent sont insultés, menacés, frappés dans chacune des villes qu'ils traversent. A Versailles, la troupe qui les protège est débordée par des émeutiers armés qui se précipitent sur eux et les massacrent. Puis la tête de Brissac est détachée, mise au bout d'une pique, et le cortège sanglant se dirige vers Louveciennes.

Mme du Barry était dans son salon, les fenêtres ouvertes, par cette soirée tiède et douce, sur l'horizon familier de la campagne, attendant anxieusement des nouvelles, lorsqu'une rumeur parvint à ses oreilles. Bruit d'une foule en marche, cortège d'hommes et de femmes chantant des refrains révolutionnaires. Bientôt elle aperçut cette masse confuse qui se dirigeait vers sa maison; le bruit des voix se précisa, la foule approchait. Elle voulut crier, appeler, quitta la fenêtre précipitamment : au même instant, lancée du dehors, la tête de son amant venait rouler sur le tapis, à ses pieds, qu'elle ensanglantait...

JULES BERTAUT.

NOUVELLES DU JOUR

Les « Amis de la France » regagnent l'Algérie

La délégation des « Amis de la France » en Algérie venue à Paris avec son président Si Bouaziz Bengana, après avoir assisté aux manifestation et réception organisées en son honneur a quitté Paris ce matin pour regagner Alger.

Auparavant elle avait tenu à fêter dans un déjeuner amical les présidents des groupements métropolitains qui l'avaient accueillie à Paris, MM. Elysée Sabatier, président du comité de l'Afrique du Nord, Raoul Aubaud, député, ancien ministre, et Dinet, respectivement président d'honneur et président des « Amis de l'Algérie ».

A cette réunion au cours de laquelle prirent la parole MM. Falck, directeur de l'office de l'Algérie à Paris, Morinaud, député, R. Aubaud, Si Bouaziz Bengana et le bachaga Smati, des toastes furent porté en l'honneur du président de la République et du gouverneur général Le Beau, représenté par MM. Rivière, directeur de son cabinet et Chapouton, chef adjoint.

Légion d'honneur

Ministère des affaires étrangères

Est nommé :

Chevalier

M. Eugène-Jules Houdry, industriel.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les pourparlers commerciaux franco-allemands sont suspendus

M. Alphand, directeur des accords commerciaux au ministère du commerce, qui menait à Berlin des négociations économiques avec le Reich, a quitté la capitale allemande her. Ses collaborateurs sont restés à Berlin. Les pourparlers sont provisoirement suspendus.

Les allocations familiales dans l'agriculture

La vice-présidence du conseil communique la note suivante :

Un décret-loi du 14 juin 1938 avait prévu l'extension des allocations familiales agricoles aux chefs d'exploitations qui auraient eu à opter entre l'attribution d'allocations familiales et l'encouragement national aux familles nombreuses.

Or, un décret du 12 novembre 1938 ayant prévu une amélioration du régime de l'encouragement national aux familles nombreuses, il a paru préférable au gouvernement et au Parlement de différer de quelques mois l'application du décret-loi. Mais, afin de ne pas léser les agriculteurs qui devaient bénéficier de l'extension des allocations familiales, il a été prévu qu'il leur serait alloué une bonification de l'encouragement national aux familles nombreuses. Des instructions ont été envoyées aux préfets dès le 11 janvier 1939 pour que la liste des bénéficiaires de ce complément d'allocation soit établie rapidement. Dès réception des renseignements demandés, un arrêté fixera les bases de l'allocation qui sera mise en paiement pour le premier semestre 1939.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie française

M. Edmond Jaloux, directeur, se fait l'interprète de l'Académie, en saluant le retour du cardinal Baudrillart. L'éminent prélat, dit-il, a apporté au conclave, à l'occasion de l'immense événement qui vient de se passer à Rome, et dont la portée est incalculable, cette haute sagesse, cette clairvoyance et cette expérience qui sont indispensables à ses confrères et dont ils lui sont tous si reconnaissants.

Le cardinal Baudrillart remercie. Il ne faut pas exagérer son rôle, mais il est certain que le choix qui a été fait du nouveau pontife ne pouvait que réjouir profondément un bon catholique, un bon Français et un bon académicien. L'Académie peut être certaine qu'elle sera en excellente réputation auprès du nouveau pape comme auprès de l'ancien.

Le reste de la séance est occupé par le travail du dictionnaire jusqu'au mot *affrètement*.

Journée parlementaire

A LA CHAMBRE

Ce qu'a été la séance d'hier ? Une suite presque ininterrompue de clameurs, d'insultes, d'incidents violents. Au cours de ces débats pénibles — et que la situation internationale rend particulièrement regrettables — MM. Philippe Henriot et Tixier-Vignancour ont repris et précisé leurs accusations contre M. André Marty, à propos de son rôle en Espagne républicaine.

Puis le député communiste a tenu la tribune pendant plus de deux heures, avec une ardeur combattive peu commune. Après avoir fait une longue apologie des brigades internationales, il s'est efforcé de détruire les réquisitoires de ses adversaires en jetant la suspicion sur les témoignages invoqués.

M. Marty s'est posé en victime de la calomnie, du fascisme et a mis certaines besognes sinistres, comme l'assassinat de l'évêque de Téruel, au compte d'agents provocateurs à la solde de la Gestapo.

Une partie de la majorité, outrée de son attitude et de celle des communistes, avait quitté la salle. A partir de ce moment, les socialistes ont applaudi l'orateur ; quelques radicaux les ont imités.

Finalement, M. Marty s'est associé à la demande d'enquête qui devra, selon lui, s'étendre aux députés qui se sont rendus « chez Franco ».

La Chambre a, d'autre part, décidé d'ouvrir, cet après-midi, un grand débat sur les événements d'Europe centrale.

SÉANCE DU JEUDI 16 MARS (APRÈS-MIDI)

LES ÉVÉNEMENTS D'EUROPE CENTRALE

M. Edouard Herriot, président, ouvre la séance à 15 h. 30 et annonce qu'il a reçu de M. Péri une demande d'interpellation « sur la politique extérieure du gouvernement et en particulier sur son attitude en présence du récent coup de force de l'Allemagne nazie contre les frontières de la République tchéco-slovaque dont l'intégrité a été garantie par la France », et, aussi, une demande tendant à ce que la Chambre procède immédiatement à la fixation de la date.

Par assis et levé, l'Assemblée décide de fixer immédiatement la date de la discussion de cette interpellation.

Interrogé par le président sur la date proposée par le gouvernement, *M. Edouard Daladier*, président du conseil, déclare :

Le gouvernement propose de discuter demain après-midi et, si nécessaire, samedi matin et après-midi et l'interpellation de M. Péri et toutes celles portant sur le même sujet.

La proposition du président du conseil est adoptée sans débat.

La question des réfugiés espagnols Le cas de M. André Marty

La Chambre reprend alors la discussion des interpellations sur la question des réfugiés espagnols qui, on le sait, s'est en partie transformée en un débat sur le rôle joué par M. André Marty en Espagne républicaine.

M. Philippe Henriot

M. Philippe Henriot (Fédération républicaine, Gironde), revenant sur sa précédente intervention, à propos des agissements de M. Marty, oppose au démenti de M. Marx Dormoy la relation faite dans l'*Œuvre* du 8 novembre 1937 des propos que l'ancien ministre de l'intérieur aurait tenus au conseil national socialiste. Puis, il évoque de nouveau l'affaire Delesalle et conteste que le jugement ait été rendu par le tribunal constitutionnel d'un gouvernement régulier, comme le prétend l'*Humanité*. D'ailleurs, il y a des témoins. L'orateur en connaît, qui sont prêts à attester que M. Marty est responsable du sort d'un certain nombre de détenus, parmi lesquels il y avait des Français.

M. Henriot adresse à M. Marty des questions précises sur la constitution, à Albacète, de « demeures sinistres » d'où l'on ne revenait pas et sur la disparition de 14 jeunes Français qui y furent envoyés. Pour lui, M. Marty exécute les ordres de Staline qui a dit récemment que l'U.R.S.S. devait avoir des organismes punitifs tournés contre les ennemis de l'extérieur.

Il y a des juges en France. C'est à eux qu'il appartient de dire le dernier mot. Le gouvernement doit faire toute la lumière. « Donnez des juges aux témoins, aux victimes qui ont droit à réparation et aux bourreaux dont la justice exige le châtiment! » s'écrie l'orateur, dont les dernières phrases ont été hachées d'interruptions par l'extrême gauche, tandis que la droite applaudissait avec vigueur.

Le président intervient :

La Chambre me permettra de lui dire qu'en un tel jour (Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.) un tel débat doit au moins se poursuivre dans le plus grand calme et la plus grande dignité. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. Tixier-Vignancour

M. Tixier-Vignancour (apparenté aux républicains indépendants, Basses-Pyrénées) reproche surtout à M. André Marty d'avoir, au mépris de la loi du 19 février 1937, organisé en France le recrutement des volontaires pour l'Espagne. Beaucoup furent engagés comme ouvriers spécialistes. Une fois passées les Pyrénées, leurs contrats étaient déchirés et on les expédiait sur la ligne de feu. Cinq mille ont été tués. L'orateur invoque le témoignage du capitaine Clerc, dont M. Marty aurait ainsi déchiré le contrat et qui, jeté ensuite en prison, n'aurait dû sa libération qu'à l'intervention d'un socialiste de Madrid.

Constamment interrompu par les communistes, M. Tixier-Vignancour affirme que les papiers des morts étaient envoyés au siège des brigades internationales qui les transmettait à l'ambassade de l'U. R. S. S. en Espagne.

Ces documents serviraient à présent de pièces d'identité à certains membres de la IIIe Internationale qui résident dans notre pays, notamment à Clichy et à Villejuif.

M. Tixier-Vignancour donne des précisions sur la commission judiciaire d'Albacète dont M. Marty faisait partie, et il apporte une liste de sept noms de Français exécutés clandestinement; il prononce le nom de Marouzet, d'Hénin-Liétard.

— Je vous oppose un démenti formel, s'écrie aussitôt *M. Quinet*, communiste. Marouzet n'est pas mort, il est à Hénin-Liétard.

Les communistes applaudissent à tout rompre; la droite et le centre protestent : les invectives s'entre-croisent; le président s'entremet.

Le vacarme se prolonge. Cependant *M. Tixier-Vignancour* arrive à conclure :

Ayant recueilli de la bouche d'un témoin le détail de la mort de Marouzet, je suis à même de dire que s'il y a un Marouzet qui est revenu à Hénin-Liétard il y en a un qui n'est pas revenu. (Applaudissements à droite. Exclamations à l'extrême gauche.)

Si j'ai rappelé tous ces faits, ce n'est pas dans ce désir de polémique, qui fait que, quand on crie : assassin ! on répond : bandit, et qu'à l'appellation agent des Soviets répond l'appellations agant de Hitler — c'est là le langage regrettable mais existant des réunions publiques — mais c'est que j'ai des lettres de parents, qui ont perdu les leurs en Espagne et qui demandent partout ce qu'ils sont devenus. A toutes ces lettres, il doit y avoir une réponse possible autre que la corbeille d'Albacète. (Applaudissements à droite.)

M. André Marty

Salué par les vifs applaudissements de ses amis, hué par la droite, *M. André Marty* monte à la tribune. Armé d'un volumineux dossier, il va parler pendant plus de deux heures et son discours sera l'occasion d'incidents orageux.

Dès le début, il fonce sur ses adversaires : « Les membres fascistes de cette Assemblée, s'écrie-t-il, organisent systématiquement le trouble. » De vives protestations s'élèvent à droite et au centre; une centaine de membres de la majorité se lèvent et quittent la salle en signe de protestation. « Ils sont partis, déclare M. Marty, parce qu'ils ont peur de nos arguments. Il est plus facile de calomnier que de discuter. » Cette fois, les communistes ne sont plus seuls à applaudir; les socialistes sortent de leur réserve.

Là-dessus, M. Marty réclame la libération immédiate de tous les hommes des brigades internationales retenus dans les camps d'Argelès-sur-Mer et de Saint-Cyprien.

Puis il fait l'historique de ces brigades, dont on lui a attribué faussement la paternité, alors que leur création est due à M. Martinez Barrio et dont, affirme-t-il, il n'a jamais été commissaire inspecteur, sa tâche étant seulement de résoudre les multiples problèmes que posait l'arrivée des volontaires étrangers. « Conseiller permanent, voilà mon rôle. Je ne suis jamais intervenu dans aucune question militaire. »

M. Marty approuve toutes les mesures prises par les divers gouvernements « constitutionnels » de la République espagnole.

Un membre à droite. — Casado ?

M. André Marty. — J'ai dit : les gouvernements constitutionnels. Celui du colonel Casado, qui se garda bien de réunir les Cortès, est anticonstitutionnel. (Applaudissements à l'extrême gauche communiste.)

Je répète que j'approuve les mesures prises parce que je considère qu'elles étaient aussi des mesures de défense de la République française, de la paix, de la sécurité nationale. (Exclamations à droite. Applaudissements à l'extrême gauche communiste.)

Alors, messieurs les fascistes... (interruptions et réclamations à droite et au centre.)

Le président. — Si ce terme est dans votre pensée injurieux, vous n'avez pas le droit de l'appliquer à des collègues. (Applaudissements.)

Puis l'orateur en vient aux accusations qui ont été portées contre lui et qui remontent à mai 1937. Pour lui, elles ne sont le fait que de traîtres et de déserteurs, d'aventuriers, de voleurs, d'agents provocateurs de la Gestapo et de l'Ovra — qui ont des succursales en plein Paris — tous individus qui se sont mêlés aux héros des brigades internationales. Longuement, le député du 13e arrondissement analyse les témoignages invoqués par ses adversaires, relève des contradictions, fait le procès des témoignages dont pas un ne trouve grâce devant lui. Il nous est impossible d'entrer dans le détail de cette discussion.

Plus loin, l'orateur se défend d'avoir fait huer M. Dormoy au meeting du Vélodrome d'hiver : il traite de « risible » tout ce que M. Henriot a relaté au sujet des Français internés dans la prison Karl-Marx — qui n'aurait jamais existé. Quant au commandant Delesalle — qui n'était que capitaine — il a été arrêté en pleine bataille, sous une triple accusation d'espionnage, traduit devant le tribunal militaire, régulièrement jugé, et la sentence de mort n'a été exécutée qu'après examen du dossier, par le général espagnol commandant le secteur. Quant à lui, Marty, ce jour-là, il était en pleine bataille, en première ligne !

Il y a enfin la découverte, le 25 février 1939, près de la frontière française, des cadavres de 40 otages et de l'évêque de Teruel. M. Marty ignore tout de ce massacre ; il n'a jamais servi d'intermédiaire entre le gouvernement français et le gouvernement espagnol, il n'a jamais vu M. Jules Henry, ambassadeur de France.

M. Polimann (républicain indépendant). — Vous avez déjeuné à l'ambassade de France à Barcelone.

M. André Marty. — Jamais ! Demandez à M. Labaume et à M. Henry, je n'ai jamais mangé ni avec un consul, ni avec un ambassadeur. J'ai d'ailleurs considéré comme scandaleux que notre ambassadeur à Barcelone ait oublié de m'inviter pour le 14 juillet comme les autres Français. (Applaudissements à l'extrême gauche. — Interruptions à droite.)

M. Polimann. — Des fonctionnaires de l'ambassade nous ont affirmé le contraire : MM. Buscaille et Lebail. (Interruptions à l'extrême gauche communiste.)

M. André Marty. — Vous les citerez devant la commission d'enquête! (Applaudissements à l'extrême gauche communiste.)

De quoi l'évêque de Teruel et les otages sont-ils morts ? « Si des assassinats ont été commis, ils ne peuvent être que le fait d'agents provocateurs. »

M. de Moustier (républicain indépendant). — Vous l'avez tué!

Le député communiste conteste que M. Ybarnégaray puisse avoir en sa possession une lettre de M. Prieto, où il est dit que les internationaux, qui auraient commis plus de 500,000 assassinats, sont la lie et la racaille du monde. Jamais M. Prieto n'a pu écrire pareille chose.

« Lie et racaille du monde » ? L'orateur s'empare de cette expression comme d'un leitmotiv, et dans une tirade interminable, il énumère les élites des brigades internationales pour montrer jusqu'à quel point cette expression leur fait injure.

Puis il emprunte à la presse franquiste, au *Diario de Navarra* et à la *Solidarité nationale*, journal des phalangistes, des extraits d'articles aussi désobligeants pour notre gouvernement que l'*Humanité* peut l'être à l'égard du gouvernement de Burgos.

Il conclut en s'associant à la demande d'enquête :

On m'a traîné dans la boue. Je sais bien que derrière moi on veut atteindre mon parti. Eh bien ! qu'on fouille donc toute ma vie. Qu'on constitue une commission d'enquête, qu'on entende des témoins, tous les témoins. J'ai beaucoup souffert dans ma vie. Je ne m'en plains pas. (Interruptions à droite. Vives réclamations prolongées à l'extrême gauche communiste.) C'est un honneur pour nous, communistes, comme pour les socialistes et tous les démocrates, d'être l'objet d'une haine féroce de la part des réactionnaires, car c'est la preuve que nous défendons bien les intérêts du peuple. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche.)

Dans mes sept ans et demi de prison, j'ai passé cinquante-deux mois au bagne. Si je suis sorti des chaînes et des épidémies, de l'enterrement vivant, c'est hasard. (Interruptions à droite. Réclamations à l'extrême gauche.) Rien à dire. C'était la lutte. J'en comprenais l'enjeu. J'économisais mes forces.

J'ai connu pis encore. Le 13 juillet 1922, on venait me dire à Clairvaux que j'étais libre. Deux jours après, seul excepté de l'amnistie, je repassais les portes : on dit que la torture par l'espoir était le pire de l'Inquisition.

Mais je ne croyais pas que le jour du 18 juillet 1923 où je me retrouvais — vous en souvenez-vous, Garchery ? — parmi les travailleurs catalans qui les premiers avaient demandé ma liberté, ce serait pour apprendre qu'atteints par la calomnie, que moi, au bagne, j'avais ignorée, ma mère était touchée à mort et mon frère frappé pour la vie d'une maladie nerveuse. (Interruptions à droite. Applaudissements à l'extrême gauche. A l'extrême gauche communiste et sur divers bancs à l'extrême gauche socialiste, les députés se lèvent.)

Je n'ai pas oublié ma mère assassinée. Vous voulez une commission d'enquête. Je réponds : oui, tout de suite, pour moi et pour vous qui êtes allés en Espagne. Je n'ai rien à cacher à la Chambre, ni au peuple d'Espagne : que ces messieurs fassent comme moi. (Vifs applaudissements prolongés à l'extrême gauche et à l'extrême gauche communiste. Sur ces derniers bancs, les députés se lèvent et acclament l'orateur.)

Il est 19 h. 30. La Chambre, après une courte et véhémente réplique de *M. Tixier-Vignancour*, décide de renvoyer à ce matin la suite de la discussion.

Les crédits pour l'assistance aux réfugiés espagnols

A la demande du gouvernement, l'Assemblée ordonne la discussion immédiate du projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires pour l'assistance aux réfugiés espagnols et leur hébergement.

Sur l'article premier, *M. Elmiger* (apparenté à la gauche indépendante) exprime l'avis que la France est juridiquement fondée à être indemnisée, et doit demander au gouvernement espagnol le remboursement des frais d'entretien de ses nationaux, le gage d'or déposé par la Banque d'Espagne et le matériel entré en France devant, jusqu'à parfait payement, demeurer en notre possession.

M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur, répond que des négociations sont engagées à ce sujet avec le gouvernement espagnol.

M. Nader (républicain indépendant) s'étonne du mutisme du ministre des finances.

M. Paul Reynaud, ministre des finances. — Je suis surpris que l'on parle du mutisme du ministre des finances : il n'y a qu'un gouvernement.

M. Nader déclare que, n'ayant pas obtenu les apaisements qu'il demandait, il votera contre le projet.

L'ensemble, mis aux voix, est adopté par 410 voix contre 133.

La séance est levée à 19 h. 45.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 18 MARS 1939

LES CONCERTS

COLONNE : Divers.
LAMOUREUX : « Quatre chansons de Clément Marot », de M. Claude Delvincourt. — Mélodies de M. Jean Clergue. — Divers.
PASDELOUP : Reprise de « Pacific 231 », de M. Arthur Honegger. — Concerto de M. Jean Absil. — Divers.
CONSERVATOIRE : « Caprice roumain », de M. Marcel Mihalovici. — « Danses d'Œdipe », de M. Georges Enesco.
SOCIETE PHILHARMONIQUE : « Sonate pour deux pianos et percussion », de M. Bela Bartok.
ORCHESTRE NATIONAL : Divers.
CONCERT DU CONSERVATOIRE DE VERSAILLES.

Aux concerts Colonne rien de très nouveau. Signalons toutefois une belle exécution de l'ouverture de *Manfred*, de Schumann; puis le second épisode du *Faust* de Lenau, cette valse diabolique dansée par Méphisto dans la légendaire taverne, et qui, composée en 1859, fut entendue pour la première fois, par un prodige dont l'excellent guide du concert, lequel en vit d'autres, ne saurait s'émouvoir, en décembre 1857... Mais ce qui importe avant tout, c'est qu'il s'agit bien, cette fois, d'un chef-d'œuvre, du chef-d'œuvre planant haut, dans la production innombrable de Liszt, parmi les « ersatz » dont un mot d'ordre devait à la longue édifier une gloire quelque peu artificielle. Notons aussi l'interprétation, par M. Benedetti, du concerto de violoncelle de Saint-Saëns, et, par M. Pierre Jamet, du *Concertstück* pour harpe de Pierné, tandis que Vladislas Huberman, toréador du violon, attaque par les cornes le redoutable concerto de Brahms et sort vainqueur d'un combat dont le programme ne nous dit pas quelle mystérieuse Chimène sera le prix.

Chez Lamoureux nous eûmes l'aubaine de *Quatre chansons de Clément Marot*, de Claude Delvincourt, avec la collaboration de Mme Blanc-Audra dont la voix claire, bien articulée, l'intelligence de parfaite musicienne mirent admirablement en valeur ce précieux petit groupe. « Marot, qui fut l'un des familiers de François Ier, nous dit le musicien, a gardé dans ses poésies l'empreinte de la société brillante et insouciante au milieu de laquelle sa vie s'est écoulée jusqu'au jour où, inquiété par les docteurs de la Sorbonne pour une traduction trop audacieuse des Psaumes, il dut se réfugier à Genève, puis en Piémont. C'est sur le chemin de l'exil qu'en 1538 il fit éditer à Lyon ces fameuses « Chansons » qui constituent probablement la part la plus impérissable de son œuvre. Tout imprégnées du parfum des cours d'amour de la Renaissance, elles font déjà pressentir, par le lyrisme et le pathétique de certains accents, les grandes envolées de la tragédie classique. »

Sans donner dans le godant commode et quelque peu fatigué du pastiche, Delvincourt, trop profondément musicien, trop véritable lettré de la musique pour recourir aux expédients, se borne à évoquer l'esprit du seizième siècle, à souligner d'une touche fine, érudite, la grâce tour à tour légère et passionnée qui anime « l'élégant badinage ». Les deux premières de ces chansons, *Quand vous voudrez faire une amie* et *Je ne fay rien que requérir*, m'ont particulièrement séduit par ce dialogue frénétique et courtois, cette âpre et tendre dispute entre les instruments et la voix. Et l'orchestre, délicatement ciselé, émaillé de couleurs vives et harmonieuses, abonde en précieuses trouvailles. Nul doute que le doux Marot lui-même, passé un premier effarement fort compréhensible, n'eût été conquis, ravi, et à sa suite Ronsard et toute la Pléiade. Souhaitons réentendre fréquemment des pages aussi pleines de charme et de substance.

Les mélodies de Jean Clergue ne nous étaient pas complètement inconnues, venues du Châtelet. Des cinq, mes préférences iront décidément à la première, *Mosquée*, laquelle, inspirée de Franz Toussaint, évoque en un alexandrin sans rigueur « la fraîcheur parfumée des jardins de Damas ». Sans doute parce que, plus développée, elle se suffira à elle-même, formant un tout, et nous retiendra plus longtemps dans cette atmosphère étrange et nostalgique. Les autres seraient plutôt des impressions, délicieuses certes, mais si rapides, si fuyantes qu'elles se mêlent du regret de les voir si tôt envolées : une *Carmen* d'après Théophile Gautier, « piment rouge, fleur écarlate qui prend sa pourpre au sang des cœurs », discrètement effleurée du rythme des castagnettes, seulement effleurée, Dieu en soit béni parmi les débauches coutumières du genre, pécheresse sur le retour, semblerait-il, en mal de canonisation; *Intimité*, doucement émue comme la poésie d'Henriette Charasson; enfin deux minutes africaines de Julien Maigret : *Tabou* — cases enfouies sous les végétations assassines, ciels lourds chers à Debussy — et *Tornade*, qui, sous le titre collectif de *Côte d'Ivoire*, ferment le cycle. Tout cela réalisé et orchestré avec un tact et une variété de tons qui font de l'orchestre, à l'égard de la voix, comme un décor à la fois sobre et luxuriant. La voix ? Celle de Mme Marguerite Pifteau, qui eut sa juste part du succès.

Au nombre des pièces de répertoire, citons particulièrement *España*, *l'Apprenti sorcier*, les *Nocturnes*, la *Valse*, auxquels Eugène Bigot avait eu la louable pensée de joindre — ce qu'il n'avait pas fait depuis longtemps — l'*Effet de nuit*, tableau symphonique de Sylvio Lazari, page toute bruissante de songes et de drames ténébreux, où « l'eau-forte » de Verlaine s'actualise de je ne sais quel reflet brûlant et terriblement prophétique.

Aux concerts Pasdeloup, qui, Albert Wolff retrouvé, sont momentanément sous un régime de stabilité directoriale, voici, après *le Carnaval romain*, la *Symphonie espagnole* et les *Nocturnes*, l'ardente et fascinante *Habanera* de Louis Aubert, dont le pouvoir sur l'âme des foules s'accentue à chaque nouvelle audition, et *Pacific 231*. Il y avait des années qu'on n'avait expérimenté cet instantané de locomotive, une des créations les plus typiques du musicien de *Judith*. Dans sa pensée la musique doit traduire la sensation visuelle, la jouissance physique que nous pouvons ressentir au spectacle d'un train poids lourd de 150 à l'heure. Démarrage, course furieuse à travers la nuit, sifflements éperdus, ralentissement, arrivée, tout ceci est pris sur le vif. Et l'impression produite par ce *crescendo* impitoyable d'un orchestre en rut, déchaînant une à une ses réserves de violence accumulées jusque par delà les limites du formidable, ce vertige de vitesse emmagasinée en sons ira jusqu'à l'angoisse, jusqu'à la terreur. Six minutes, pas une seconde de plus. Mais six minutes de rapide comptent dans l'espace. Ce court tableau mouvant, je crois bien que c'est ce qu'Arthur Honegger écrivit jamais, non sans doute de plus intérieur, mais de plus physiologiquement lyrique, de plus intensément évocateur, de plus saisissant et de plus fort. Et quel mécanicien imperturbable qu'Albert Wolff !

Mais l'événement fut le concerto pour piano et orchestre de Jean Absil. A la tête du mouvement musical belge actuel, en attendant un jour, peut-être, qu'européen, M. Jean Absil unit à des dons éclatants la technique la plus sûre et la plus complète. Certes, comme tous les vrais musiciens, on sent qu'il connaît à fond ses classiques et préclassiques, base de toute éducation sérieuse. Mais il en suit l'esprit, non la lettre. S'il aime encore César Franck, dont jadis l'emprise fut péremptoire sur ses jeunes compatriotes, cet amour, il ne saurait le traduire par une imitation servile. Et s'il ne craint pas de s'appuyer solidement sur le passé, avant tout il marche avec le présent. Que dis-je ? Il le précède, et de loin.

Ce concerto, le même, si je ne m'abuse, qui fut récemment joué à Strasbourg par Mme Micheline Thirion, est dans le genre, avec le concerto pour la main gauche de Ravel, la chose la plus originale, la plus audacieuse, en même temps que la plus ferme et la plus écrite qui ait vu le jour depuis la *Ballade* de Fauré et la *Rhapsodie ukranienne* de Liapounov. Composé en 1937, il fut primé au concours Ysaye. Soyons reconnaissants au célèbre violoniste, instigateur, par ses libéralités, d'une éclosion qui, à la gloire qu'il connut de son vivant, ajoutera indirectement une grandeur posthume. Je n'ai pas ici la place d'une analyse détaillée qui, au surplus, serait assez fastidieuse. La musique ne s'entend pas avec des mots. Qu'il me suffise de dire qu'en sa concision, voire sa brièveté, ce concerto est une stricte et généreuse mise en œuvre des trois vertus théologales de la musique : l'invention, l'expression, la puissance. La mélodie s'y prodigue, les harmonies en sont neuves et opulentes, le rythme d'une fraîcheur, d'une juvénilité d'enfant terrible. Et par-dessus tout un dynamisme qui galvaniserait les plus réfractaires. Par brièveté, d'ailleurs, je me garderais bien d'entendre que les quatre parties en fussent écourtées : l'auteur sait admirablement préparer une fin qui, quoique d'une surprenante hardiesse, ne donne pas l'impression, comme chez certains, de la brusque rupture sans raison d'un discours qui, sans davantage de raison, pouvait aussi bien se prolonger. Ici tout est merveilleusement logique et ordonné dans l'apparent désordre.

Un orchestre de choix sonne avec netteté, précision et allégresse, sachant néanmoins, parmi les plus tumultueux déchaînements, laisser la parole au piano, traité lui aussi fort brillamment quand il aura un rôle de premier plan. C'est Mlle Jacqueline Potier, une jeune lauréate du Conservatoire, qui assuma, de cette difficile partie de piano, la responsabilité enviable et périlleuse. Elle le fit avec une délicieuse musicalité et aussi une habileté de technique dont l'honneur revient en partie à l'enseignement de Mme Marguerite Long. Aussi, pas plus qu'à l'œuvre, le public ne lui marchanda-t-il son enthousiasme.

Je devrais ici vous parler du concert — fort éclectique — réservé aux femmes françaises compositeurs, dont trois médicistes, Mmes Jeanne Leleu, Marguerite Canal et Elsa Barraine. Mais je crains qu'aujourd'hui ce sujet ne m'entraîne au delà des limites permises — ceci dit sans arrière-pensée ! Je leur demanderai donc le crédit d'une quinzaine. En attendant, avant de franchir le seuil Pasdeloup, que j'adresse à Mme Felden, de Sarreguemines, des éloges qui, pour être à retardement, n'en sont pas moins sincères. Au cours de l'un de ces festivals Wagner que je ne fréquente guère, je me trouvai là par hasard, entre un inédit Colonne et une seconde audition Lamoureux. Bien m'en prit, car elle fut une Brunehilde de premier ordre.

Lors de la révélation au Conservatoire, il y a quelques mois, de la *Missa solemnis* de Schubert, ce fut un cri unanime de surprise et d'admiration. « A la demande générale », Ch. Münch vient de donner, à notre grande joie, une seconde exécution de cette œuvre sublime qui, au même titre tout au moins que les fameuses messes en *si* et en *ré*, devrait définitivement faire partie du répertoire de nos Associations. Les soli étaient cette fois confiés à Mmes Irène Joachim-Gérez et Marguerite Myrtal, aux voix limpides et charmantes, à MM. Planel et Ronsil, tandis que la chorale Gouverné épandait généreusement ses harmonieuses polyphonies.

La première partie du concert avait été consacrée à l'école roumaine. Pour commencer, la pittoresque *Rapsodie roumaine*, bien connue, de Stan Golestan, avec ses thèmes qui me rappellent si étrangement, comme si j'y étais encore, les Météores de Thessalie. Puis le *Caprice roumain*, ou *Capriccio romano* — je supplie l'auteur de nous épargner un bilinguisme barbare : il nous suffit déjà d'un « Capriccio espagnol » — de Marcel Mihalovici. Je vous ai souvent parlé de cet artiste si doué et, quoique de formation mi-française, indéracinablement rivé par l'esprit et le cœur à son cher pays des doïnes. Dès les premières mesures on se souvient qu'on se trouve en présence d'un musicien vraiment né pour la musique. Encore que, se privant — à mon avis un peu paradoxalement, — dans une œuvre de si franche exubérance, de l'inestimable appoint des trombones, il s'estime heureux d'avoir sauvé de cette hécatombe volontaire deux cors, deux trompettes et une percussion légère, l'auteur du *Caprice roumain* réussit le miracle, avec des moyens réduits, d'un orchestre magnifiquement sonore, parfois même brillant. Imaginées selon la spontanéité et la naïveté populaires, ces danses se succèdent, se pressent dans une ardeur sauvage quasi satanique. Mais l'introduction pastorale qui les précède sera une atmosphère délicieuse en la mélancolie des deux cors assourdis et du hautbois perdu dans son rêve, tandis que les tenues de cordes en quintuple octave créeront un fond singulièrement mystérieux et poétique.

Tout exquise et pittoresque qu'elle soit, je crains que la *Danse des bergers, des femmes thébaines et des guerriers*, extraite du premier acte d'*Œdipe*, n'ait donné aux auditeurs ignorants de ce chef-d'œuvre qu'une idée assez vague des splendeurs d'une partition dont l'Académie nationale s'enorgueillit à juste titre, et qui, depuis *Gwendoline* et *l'Heure espagnole*, constitue le plus pur et le plus sacré de son fief. N'était-ce pas un peu trahir notre grand Enesco que de lancer pour ainsi dire dans le désert cet intermède qui, en réalité, ne prend tout son sens et toute sa saveur qu'à la scène ? Souhaitons que Georges Enesco, plus encore que musicien de Roumanie musicien de l'humanité entière, trouve la compensation qui lui est due dans une séance européenne, cette fois, aux côtés par exemple des Ravel, Strawinsky, Prokofieff, Alban Berg et autres contemporains notoires, ou, mieux encore, aux simples côtés de lui-même. Sa production considérable aurait largement de quoi la combler, ne fût-ce que par la troisième symphonie, la suite en *ut* et surtout le deuxième acte de ce fastueux et bouleversant *Œdipe*.

Tout d'abord la Société philharmonique, où Hermann Scherchen nous restitua *l'Homme et son désir*, tout frais émoulu encore — cela se passait vers 1922 — du *Sacre*, de l'*Histoire du soldat*, de *Mavra*, avec ce je ne sais quoi de non construit, d'incohérent et d'improvisé qui peu à peu finit par faire partie intégrante de la personnalité de Milhaud, mais de temps à autre des éclairs, une idée heureuse, une harmonie délicieusement musicale, une trouvaille de sonorité qui raccrochent l'attention. Là aussi, comme dans les danses d'*Œdipe*, mais pas absolument pour les mêmes raisons, la musique, étant donné l'hermétisme de ses symboles, appelle la concrète collaboration de l'action et du décor.

Auparavant le troisième *Concerto brandebourgeois* de Bach, dirigé par Hermann Scherchen avec une précision et une ferveur admirables, avait profondément secoué l'auditoire. La révélation du jour fut la sonate pour deux pianos et percussion de Bela Bartok, jouée par l'auteur et Mme Ditta Bartok. Je vous dis l'an dernier l'enthousiasme que suscita la « musique pour instruments à cordes et percussion ». La percussion joue décidément un grand rôle dans la musique de chambre de Bartok. Même, au finale de cette sonate, c'est elle qui semble jouer le rôle principal. L'œuvre est placée sous le signe du rythme. Ce qui ne saurait exclure une musique de la qualité la plus haute. Musique d'une inspiration passionnée, tragique en son instabilité volontaire, ses crescendo toujours en fièvre et jamais satisfaits du but, elle nous entraîne terrifiés et ravis dans le vertige de sa ruée vers la beauté, pour, à la fin, nous laisser épuisés, pantelants. Que, du moins, avant de succomber, un dernier sursaut de vie nous permette de rendre grâces au grand musicien pour ce splendide morcellement astral.

Au cours d'une revue des solistes de l'Orchestre national, il nous fut donné de feuilleter, d'Inghelbrecht, un précieux *Livre d'or*, que nous ne ferons aujourd'hui qu'entr'ouvrir. Car il me faut vous dire quelques mots du concert précédent, dirigé par Ernest Ansermet, l'éminent chef de l'orchestre romand, lequel nous fit connaître la *Nobilissima visione* de Hindemith, page incertaine où une politique de science à tout prix mêle de fâcheux relents de Leipzig. des idées qui ne demandaient qu'à être libres et neuves. Il nous présentait aussi, de Strawinsky, une version orchestrale du quatuor à cordes, qui y gagna singulièrement en pittoresque et en vitalité. Enfin il rejouait les *Epigraphes antiques*, qu'il orchestra naguère avec tant d'ingéniosité et de subtilité, et dont cette seconde audition dans la petite salle pompéienne fut beaucoup plus propice à l'œuvre charmante et un peu menue de Debussy que l'immense nef Pleyel.

Pour finir, mentionnons le dernier concert du Conservatoire de Versailles, auquel la Schola Sainte-Jeanne-d'Arc, que dirige avec tant de zèle et de talent Mlle Elisabeth Brasseur, prêtait un concours des plus gracieux. Façon de chorale Raugel ou Gouverné en miniature, elle peut leur être dignement comparée, sinon par le nombre — elles sont vingt-cinq environ — du moins par la fraîcheur, la justesse et le charme des voix. Ainsi pûmes-nous apprécier cette vaillante petite phalange dans un joli chœur *a cappella* de Ph. de Froberville, et, avec la collaboration du jeune et enthousiaste orchestre de Delvincourt, dans ce chef-d'œuvre de Chabrier, qui a nom *A la musique*, le solo exquisement chanté par Mlle Lucienne Cautin.

FLORENT SCHMITT.

AVANT LE DÉBAT DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

La Chambre engage cet après-midi, et poursuivra demain toute la journée et peut-être une partie de la nuit, la discussion des interpellations sur les événements de l'Europe centrale et la politique extérieure.

Onze interpellateurs se sont fait inscrire : ce sont, outre ceux qui ont déjà été annoncés — MM. Ybarnégaray, Frossard, Péri, Pezet et Léon Blum — MM. Tixier-Vignancour, apparenté aux républicains de gauche; Réthoré, radical socialiste; Grat, Fédération républicaine; de Kerillis, indépendant républicain; Fernand Laurent, Fédération républicaine; Bergery, Gauche indépendante, et Wiedemann-Goiran, indépendant d'Union nationale.

Les orateurs dans la discussion générale sont, outre deux des interpellateurs, MM. Léon Blum et Frossard : MM. Jean Montigny, Gauche démocratique; Jean Mistler, radical socialiste, président de la commission des affaires étrangères; Meck, indépendant d'Action populaire; Maurice Delaunay, apparenté aux démocrates populaires.

C'est seulement samedi après-midi que le ministre des affaires étrangères et le président du conseil répondront aux interpellateurs, avant la discussion sur les ordres du jour.

Jusqu'à présent aucun texte n'a été déposé, mais il est possible que le gouvernement n'accepte que l'ordre du jour pur et simple en y attachant la signification de la confiance.

Cette conclusion du débat prendrait toute sa signification si le gouvernement était amené à proposer à la Chambre un ou plusieurs textes législatifs l'autorisant à prendre une série de mesures réclamées par les circonstances. On a envisagé aussi le cas où de pareilles mesures pourraient être décidées dans le cadre des lois existantes; un ordre du jour motivé les mentionnant serait alors vraisemblablement déposé par M. Chichery au nom du groupe radical socialiste.

Des entretiens ont eu lieu à ce sujet dans les couloirs, hier après-midi, entre des membres de la majorité et des membres du gouvernement.

Différents vœux ont été exprimés par des députés qui, comme MM. Jean Mistler et Jean Montigny, se proposent d'intervenir, précisément, dans le débat en vue de faciliter l'action gouvernementale.

Certains d'entre eux considèrent que les événements d'Europe centrale et les enseignements qu'ils comportent rendent nécessaire de mettre immédiatement le gouvernement en mesure d'accroître le « potentiel de guerre » de la France en facilitant une augmentation rapide de la production et une prompte réalisation de la mobilisation industrielle. A cet égard des progrès sont encore à réaliser, surtout au regard des pays voisins : Allemagne, Italie et même Angleterre, où l'effort industriel bat son plein. Pour obtenir une nouvelle cadence des fabrications d'armement, il conviendrait en particulier de pouvoir accorder plus largement des dérogations à la loi de 40 heures. Il faudrait aussi prévoir l'application de la loi d'organisation de la nation pour le temps de guerre ou son extension en ce qui concerne la réquisition des établissements et de la main-d'œuvre. Sans doute le décret paru au mois de septembre dernier, rendant applicable cette loi lors de la tension internationale d'alors pendant laquelle elle pouvait déjà jouer, n'a-t-il pas été rapporté; mais on s'est aperçu depuis que le mécanisme de la mobilisation industrielle avait besoin d'une mise au point. Il en a été de même pour la mobilisation des réservistes qui a montré un certain nombre de lacunes. Ces constatations faites par des commissions ou sous-commissions parlementaires chargées précisément de s'informer à ce sujet ont été transmises au gouvernement qui en a fait son profit et a proposé pour y remédier, disait-on hier, une série de textes sur la nature desquels les avis étaient partagés.

Les uns assuraient qu'il s'agissait uniquement de décrets d'application rentrant dans le cadre de la législation existante. Les autres affirmaient que certaines mesures envisagées ne pourraient être prises que par décrets et qu'en conséquence le gouvernement serait amené à demander pour la troisième fois au Parlement des pleins pouvoirs c'est-à-dire l'autorisation de procéder par décrets-lois pour un temps et des objets limités.

Ils estiment en effet que le Parlement ne pourrait se mettre en congé pendant les vacances de Pâques sans laisser au gouvernement la possibilité de faire face rapidement aux nécessités d'une situation internationale susceptible de devenir encore plus troublée.

D'autres problèmes connexes leur paraissaient, en outre, ne pouvoir être réglés qu'avec une autorisation préalable du Parlement, comme ceux qui touchent à l'épuration des indésirables, en particulier dans la région parisienne. Des modifications au statut des étrangers semblent d'autant plus indispensables que l'afflux des réfugiés espagnols, parmi lesquels figurent beaucoup d'agitateurs extrémistes, a accru le danger que constitue pour la sécurité intérieure aussi bien qu'extérieure la présence en France de plus de trois millions et demi d'étrangers dont la situation serait mal définie en temps de guerre, s'il n'y était porté promptement remède. Déjà des propositions de loi ont été déposées en vue, soit de les incorporer d'office, soit de faciliter l'incorporation de ceux d'entre eux qui voudraient acquérir la nationalité française et qui en seraient dignes. Ainsi les solutions sont demeurées incertaines. Il importe, cependant, d'éviter d'avoir à constituer, en cas de conflit, des camps de concentration qui devraient être, pour certaines nationalités, très nombreux ou étendus, puisqu'il y a, par exemple, en France 900,000 Italiens et 400,000 Allemands.

Quant aux meneurs anarchistes ou communistes et autres réfugiés politiques venus d'Espagne ou d'ailleurs, n'y aurait-il pas lieu d'organiser pour eux un régime de surveillance avec résidence forcée et contrôlée dans certaines contrées ou certaines colonies?

Des textes en ce sens sont en préparation, mais, si la Chambre ne disposait pas du temps nécessaire pour en assurer le vote rapidement, ils pourraient, avec l'autorisation préalable du Parlement, être rendus applicables par décret.

Enfin, en présence des difficultés qui vont certainement surgir au Sénat pour la discussion de la retraite des vieux travailleurs et à la Chambre pour celle de la réforme électorale, beaucoup de députés se demandaient s'il ne serait pas opportun de laisser au gouvernement le soin de régler ces deux questions de sa propre autorité en lui accordant les pouvoirs nécessaires.

L'institution de la représentation proportionnelle, selon les dispositions prévues dans le rapport de M. Pomaret dont la Chambre a précisément refusé, hier matin, d'ajourner la discussion, pourrait ainsi être réalisée sans entraîner des débats prolongés au cours desquels le texte présenté à l'Assemblée pourrait se trouver déformé par des amendements, alors qu'il a recueilli l'avis quasi unanime de la commission du suffrage universel. Pour compléter la réforme, n'y aurait-il pas lieu, en outre d'y incorporer les dispositions relatives au mandat de six ans déjà accepté à la Chambre et demeurées en instance au Sénat depuis plusieurs années? On éviterait ainsi de faire coïncider l'an prochain, les élections générales avec une période cruciale, celle du printemps de 1940, qui, à en juger par la hardiesse du chancelier Hitler en mars 1939 comme en mars 1938 et surtout en mars 1936 lors de la réoccupation de la rive gauche du Rhin par les troupes allemandes, laisse planer une grave menace sur l'Alsace-Lorraine pour l'an prochain. C'est d'ailleurs à quoi M. Oberkirch, député du Bas-Rhin, avait fait allusion vendredi à la réunion de la commission des affaires étrangères, en disant qu'il ne faut pas donner de tentations à l'Allemagne par une manifestation quelconque de faiblesse.

Et la proximité d'élections générales est évidemment une cause de faiblesse pour une nation démocratique, alors que, s'il s'agissait seulement d'un renouvellement par tiers de la Chambre, tous les deux ans, comme il en est pour le Sénat tous les trois ans, le climat politique créé par l'approche de la consultation électorale serait différent.

Telles sont quelques-unes des considérations qui étaient développées hier dans les couloirs et qui rendaient plausible l'éventualité d'une demande, par le gouvernement, de pouvoirs exceptionnels qui pourraient être discutés d'urgence samedi et dimanche et adoptés par les deux assemblées avant le départ pour Londres du président de la République — le vote de pareils projets comportant nécessairement la confiance au gouvernement et constituant ainsi la sanction normale du débat de politique extérieure provoqué par les événements de l'Europe centrale.

AU SÉNAT

SÉANCE DU JEUDI 16 MARS

L'AMNISTIE AUX APPELÉS MILITAIRES « RETENUS » EN ESPAGNE

Parmi les nombreux projets et propositions de loi sur lesquels le Sénat a eu à se prononcer dans la séance d'hier, que présidait M. Jules Jeanneney, seule a donné lieu à discussion la proposition de loi votée par la Chambre, accordant l'amnistie à une catégorie d'appelés militaires.

En réalité, il s'agissait d'amnistier les réservistes qui, se trouvant en Espagne, n'avaient pas répondu aux appels adressés en septembre dernier.

La proposition de loi ayant été mise en discussion, *M. Desjardins* (Action nationale) demande l'ajournement, que *M. de Courtois*, président de la commission de législation, déclare repousser.

M. de Courtois. — Il ne s'agit pas d'approuver ou de désapprouver le geste des Français qui sont allés combattre en Espagne, de l'un ou de l'autre côté.

Ce que nous vous demandons, c'est de ne pas les accabler. (Bruits à droite.)

La commission de législation n'entend distribuer ni l'éloge ni le blâme, mais pratiquer l'oubli. Aux heures graves que nous traversons, l'union s'impose à tous. L'amnistie qui vous est proposée s'appliquera d'ailleurs exclusivement aux combattants et c'est l'autorité militaire qui procédera aux discriminations nécessaires. (Très bien et applaudissements sur quelques bancs à l'extrême gauche.)

M. Paul Marchandeau, garde des sceaux, demande, lui aussi, au Sénat, de ne pas ajourner le débat. Il signale que, dans l'appréciation de l'infraction reprochée aux volontaires ayant combattu en Espagne, il y a un élément important à retenir, la force majeure. Afin d'éviter sur ce point des discussions délicates, le gouvernement insiste pour le vote sans retard de la proposition de loi.

La proposition d'ajournement, mise aux voix, est repoussée par 167 voix contre 116.

Soutenant les conclusions de la commission de législation favorables au vote de la proposition le rapporteur, *M. Chaumié*, fait remarquer qu'il ne s'agit pas d'amnistier des déserteurs, mais d'établir que des Français qui se trouvaient dans un pays en proie à la guerre civile ont pu ne pas connaître les appels dont ils étaient l'objet.

M. Chaumié. — Il y a eu trois cents poursuites contre ces hommes. Les décisions prises furent très différentes. La Cour de cassation n'a pas considéré qu'il y eût force majeure quand les intéressés avaient seulement à craindre d'être fusillés pour avoir voulu revenir en France. Cette jurisprudence est évidemment très restrictive.

La proposition qui vous est soumise tend à permettre une meilleure et plus complète appréciation des circonstances.

En réalité, précise le rapporteur, le gouvernement sera juge de la question de savoir s'il y a eu ou non force majeure. D'ailleurs, l'amnistie proposée ne s'applique pas à ceux qui seraient partis pour l'Espagne afin de ne pas remplir leur devoir militaire en France.

M. Desjardins intervient à nouveau pour combattre la proposition, laquelle, assure-t-il, est non seulement contraire aux principes du droit, mais, de plus, inutile et dangereuse.

M. Desjardins. — Aux termes de la loi existante, sont considérés comme insoumis ceux qui, hors le cas de force majeure, n'ont pas répondu aux appels.

L'infraction n'existe donc que lorsqu'il n'y a pas force majeure, et il y a force majeure, d'après la jurisprudence, quand l'intéressé est, par exemple, en prison ou malade au point de ne pouvoir se déplacer.

Aujourd'hui il s'agit de savoir si l'appelé n'a pas pu rentrer d'Espagne.

Je suis stupéfait qu'on ait soutenu qu'une amnistie est nécessaire parce qu'il n'y a pas eu sur ce point unité de jurisprudence. Cela est insoutenable ! A vrai dire, ce sont des procès individuels en revision que vous voulez ouvrir. (Très bien ! et applaudissements à droite.)

L'orateur demande ce que l'on entend exactement quand on parle des mobilisés qui auraient été « retenus en Espagne ». Il estime que la définition qui a été donnée de ces mots est « dangereuse ».

M. Desjardins. — Si la mobilisation, en septembre, eût été générale, de combien d'hommes « retenus » hors des frontières notre armée aurait-elle été privée ? Ceux qui ont répondu à l'appel du pays avec un tranquille courage (très bien !), ceux qui ont consenti alors le sacrifice total, frémiront à l'idée que vous accordez le pardon à ceux qu'ils considèrent comme les complices des voleurs et des assassins auxquels la France accorde aujourd'hui une hospitalité trop généreuse. (Applaudissements à droite. Protestations à gauche.)

Intervenant après le sénateur de l'Aisne, le garde des sceaux déclare qu'il s'agit uniquement d'un « projet limité visant un problème précis de justice militaire ».

M. Paul Marchandeau. — Il s'agit seulement de savoir si des hommes ont été empêchés de répondre aux appels de l'autorité militaire et si, dans certains cas, ils n'ont pas été retenus par des cas de force majeure. Il s'agit d'amnistier des délits d'insoumission et non de désertion.

Pour qu'il y ait insoumission, il faut qu'il y ait eu notification individuelle faite à l'intéressé. L'appel par affiches ne suffit pas. Il faut également que l'appelé qui n'a pas répondu puisse invoquer la force majeure.

M. Bourdeaux. — L'appel n'a pas à être remis à la personne, mais seulement au domicile de l'appelé.

Le garde des sceaux. — Dans l'espèce qui nous occupe, il s'agit d'hommes qui ont quitté la France sans que rien leur laissât prévoir qu'ils pourraient être rappelés par l'autorité militaire.

Le garde des sceaux précise que le nombre des personnes visées par le texte soumis au Sénat est de 310 et que, d'autre part, l'amnistie s'appliquera à tous, de quelque côté qu'ils aient servi en Espagne.

M. Fourcade (Union républicaine) souligne que, d'après les déclarations du garde des sceaux, 220 condamnations ont été prononcées; il a donc été reconnu par la juridiction compétente que ces 220 condamnés ne se trouvaient pas dans un cas de force majeure. Le sénateur des Hautes-Pyrénées rappelle, en outre, qu'une loi du 21 janvier 1937 interdit formellement à tout Français d'aller prendre du service dans une armée étrangère.

Le garde des sceaux ayant déclaré que c'est en examinant les cas particuliers que l'on décidera si l'amnistie doit être ou non accordée, M. Fourcade en revient à la loi de janvier 1937 et demande si on peut amnistier des citoyens qui ont violé cette loi. Le rapporteur, M. Chaumié, reconnaît que l'on se trouve dans un imbroglio qui provoque les situations les plus absurdes.

M. François Saint-Maur (aucun groupe) propose le renvoi du texte à la commission.

Le président de la commission, *M. de Courtois*, estime qu'un nouvel examen par cette dernière est inutile.

La demande de renvoi, mise aux voix, est repoussée par 164 voix contre 135.

L'article unique de la proposition de loi est ensuite voté par 172 voix contre 121.

Pour les indigènes du Togo et du Cameroun

La discussion immédiate du projet de loi fixant les conditions dans lesquelles les indigènes du Togo et du Cameroun pourront acquérir la qualité de citoyens français ayant été ordonnée, *M. Caillier* donne lecture de son rapport concluant, au nom de la commission de législation, à l'adoption sous réserve de certaines modifications.

A l'article 2, *M. Roux-Freissineng* (Union démocratique) demande le rétablissement intégral du texte voté par la Chambre.

Le sénateur d'Oran rappelle qu'un décret accorde la qualité de citoyen français dans certaines conditions aux indigènes du Togo et du Cameroun habitant dans ces possessions mais non à ceux qui les ont quittées pour venir habiter dans la métropole ou dans une autre possession française. Le projet en discussion vise à combler cette lacune.

D'autre part, un autre projet accepté par la commission de législation tend à supprimer pour les protégés tunisiens et marocains le délai de dix ans de « noviciat » qui devait précéder le plein exercice des droits de citoyen français. L'amendement de M. Roux-Freissineng tend à traiter à égalité les indigènes du Togo et du Cameroun, ainsi que le faisait le texte du gouvernement dont il demande le rétablissement.

Accepté par la commission et le gouvernement, l'amendement est adopté, ainsi que l'ensemble du projet de loi.

Séance mardi à 15 heures avec, à l'ordre du jour, la discussion des interpellations de MM. Babaud-Lacroze et Philip sur les conclusions de la commission d'enquête concernant la gestion du ministère des postes.

A LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Audition de M. Georges Bonnet

Au cours d'une longue séance de trois heures tenue par la commission sénatoriale des affaires étrangères et répondant à un questionnaire qui lui était présenté par M. Henry Bérenger, président de la commission, M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères, s'est expliqué avec le plus grand détail sur la crise internationale survenue brusquement en Europe centrale et orientale à la suite de l'occupation allemande de la Tchéco-Slovaquie.

De nombreuses questions ont été en outre posées par MM. Alexandre Bachelet, Aimé Berthod, Alexandre Millerand, Pierre Laval, Henry-Haye, T. Steeg, de Leusse, François Labrousse, Albert Peyronnet, Charles Dumont, de Ludre, et René Besnard, concernant les relations diplomatiques actuelles de la France avec les différentes puissances.

A l'issue de la séance, M. Henry Bérenger, au nom de la commission, a remercié M. Georges Bonnet des explications qu'il a fournies aux commissaires en réponse aux nombreuses questions quils avaient posées au représentant du gouvernement.

Adoption de rapports

Au début de la séance la commission a adopté trois rapports de M. Marcel Plaisant sur :

1° Le projet de loi tendant à fixer un délai de prescription en matière de production de créances sur les liquidations de biens autrichiens effectuées par application de l'article 249 du traité de Saint-Germain;

2° Le projet de loi tendant à la ratification de la convention sur l'unification de certaines règles en matière d'abordage dans la navigation intérieure, en date à Genève du 9 décembre 1930;

3° Le projet de loi tendant à la ratification de la convention concernant l'immatriculation des bateaux de navigation intérieure, les droits réels sur ces bateaux et autres matières connexes, en date à Genève du 9 décembre 1930.

La commission a ensuite adopté un rapport pour avis de M. Boivin-Champeaux sur le projet de loi tendant à l'approbation d'un échange de lettres franco-finlandais et à la ratification du décret du 24 août 1937 relatif au bénéfice des droits du tarif minimum à un contingent de machines à fabriquer le papier, en provenance de Finlande.

LE PROGRAMME DU VOYAGE DE M. ALBERT LEBRUN A LONDRES

Voici le programme de la visite officielle à Londres du président de la République et de Mme Lebrun :

Le chef de l'Etat et Mme Lebrun quitteront Paris mardi, à 8 h. 5 du matin, et arriveront à 11 h. 25 à la gare de Calais-Maritime.

Ils s'embarqueront, ainsi que le *Temps* l'a annoncé, sur le paquebot *Côte-d'Azur*, qui quittera le port à 11 h. 30, escorté par six contre-torpilleurs.

Une escorte navale de contre-torpilleurs britanniques et une escorte aérienne d'appareils de la « Royal Air Force » rencontreront le *Côte-d'Azur* à mi-chemin du détroit et l'accompagneront jusqu'à Douvres, où l'arrivée aura lieu à 12 h. 55.

A l'arrivée à quai, S.A.R. le duc de Gloucester montera à bord pour saluer les hôtes au nom du roi et de la reine.

Le train spécial du président, de Mme Lebrun et du duc de Gloucester quittera Douvres à 13 h.20 et arrivera à Londres (gare de Victoria), à 15 heures. Un déjeuner sera servi dans le train.

Le président et Mme Lebrun seront reçus à Victoria par le roi et la reine, ainsi que par les membres de la famille royale. Ils seront conduits à leur voiture par le duc de Beaufort, grand écuyer, et se rendront ensuite en cortège, accompagnés par le roi et la reine, le duc et la duchesse de Gloucester, le duc et la duchesse de Kent, et par une escorte de « Life Guards », avec deux étendards, jusqu'à Buckingham Palace.

L'itinéraire empruntera le chemin suivant : Wilton Road, Victoria Street, Parliament Square, Whitehall, Admiralty Arch, Le Mall.

La garde du roi, composée de cent hommes du 1er bataillon des grenadiers de la garde, avec leur drapeau et la musique du régiment, rendra les honneurs dans la cour intérieure du palais.

La grande-maîtresse de la maison de la reine, la dame d'honneur, le chambellan, le trésorier et le secrétaire particulier de la reine se trouveront dans le « Bow Room ».

La suite du président de la République sera présentée au roi et à la reine dans le « Bow Room ».

A 16 h. 45, le président et Mme Lebrun quitteront le palais de Buckingham en automobile pour rendre visite à S. M. la reine Mary, à Marlborough House.

A 17 h. 30, le président de la République recevra au palais de Saint-James une adresse du maire et de la corporation de la cité de Westminster.

A 17 h. 55, le président et Mme Lebrun inaugureront les nouveaux bâtiments de l'institut français, Queensberry Place.

A 20 h. 10, le roi et la reine donneront un banquet officiel au palais de Buckingham en l'honneur du président de la République et de Mme Lebrun.

La seconde journée

Le mercredi 22 mars, le président et Mme Lebrun quitteront le palais de Buckingham à 9 h. 35. Ils se rendront en automobile à l'hôpital français, Shaftesbury avenue, et au consulat général de France, Bedford Square, où M. Lebrun déposera une palme devant la plaque commémorative qui porte les noms des membres de la colonie française de Londres morts au champ d'honneur pendant la grande guerre.

A midi, M. et Mme Lebrun, accompagnés du grand écuyer et des membres de leur suite, quitteront le palais de Buckingham et se rendront au Guildhall, où une adresse leur sera présentée par le lord-maire et la corporation de la cité de Londres.

Le lord-maire et la corporation de la cité de Londres offriront ensuite un déjeuner au président de la République et à Mme Lebrun.

A 16 h. 20, le président de la République et Mme Lebrun quitteront le palais de Buckingham pour assister à la réception donnée par le « London County Coucil » au County Hall. Une adresse sera remise à M. Lebrun par le président et les membres du « London County Council ».

Le président du « London County Council » offrira le thé au président de la République et à Mme Lebrun, qui visiteront l'exposition commémorant le jubilé du « London County Coucil ».

A 20 heures, le président de la République et Mme Lebrun offriront un dîner au roi et à la reine à l'ambassade de France.

A 22 heures, le roi et la reine offriront au président et à Mme Lebrun une représentation de gala à l'Opéra royal de Covent Garden.

La réception à la Chambre des lords

A 10 h. 55, le jeudi 23 mars, le président de la République et Mme Lebrun quitteront le palais de Buckingham en automobile pour assister à une réception donnée par la Chambre des lords et la Chambre des communes, dans Westminster Hall. Le président sera reçu par le lord chancelier et le speaker, qui liront des adresses.

A 11 h. 50, Mme Lebrun regagnera le palais de Buckingham et le président ira déposer une couronne à l'abbaye de Westminster devant le tombeau du Soldat inconnu. Le président et Mme Lebrun se rendront ensuite en automobile au château de Windsor, où un déjeuner leur sera offert par le roi et la reine. Ils visiteront ensuite les appartements officiels et repartiront pour Londres vers 15 h. 30.

A 17 heures, le président de la République et Mme Lebrun assisteront à une réception donnée par les « United Associations of Great Britain and France » à la National Gallery.

A 20 h. 15, le président et Mme Lebrun, ainsi que le roi et la reine, seront reçus à dîner par le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et la vicomtesse Halifax, au Foreign Office.

Ensuite, le président, Mme Lebrun et Leurs Majestés assisteront à un divertissement à India-Office.

La visite officielle du président de la République française se terminera le vendredi 24 mars, dans la matinée.

Le président et Mme Lebrun partiront par train spécial à 9 h. 55 et arriveront à Douvres à 11 h. 30. Ils feront la traversée sur le navire *Côte-d'Azur*, qui quittera Douvres à 11 h. 45 pour arriver à Calais à 13 heures.

Ils seront à Paris à 16 h. 25.

LE SALON DES ARTISTES INDÉPENDANTS

Le Salon des Artistes indépendants a réintégré le Grand-Palais cher aux peintres depuis qu'ils ont craint d'en être expulsés. Il développe son exposition au pemier étage dans les salles qui courent autour de la piste réservée au concours hippique. Les salles, numérotées de 1 à 38, renferment plus de trois mille œuvres. En choisissant parmi elles cent ou deux cents, on aurait un excellent ensemble. Mais ce Salon, Salon populaire au premier chef, s'honore de ne faire aucun choix : « Ni jury, ni récompense », belle formule qui, dans la pratique, n'est pas tout à fait justifiée. Par exemple, le privilège donné chaque année à une vingtaine de sociétaires de grouper leurs toiles sur tout un panneau, au lieu d'en présenter deux comme le permet le règlement, est bien une récompense. Récompense au mérite, quelquefois, à la camaraderie, bien souvent, et récompense acquise à la suite d'un vote des sociétaires, qui agissent alors comme un jury. Ceci montre simplement que les vieilles institutions ont des causes qui ressurgissent et amènent des effets semblables, et « Tel, comme dit Merlin, tel cuide engeigner autrui qui souvent s'engeigne lui-même ».

Au Salon des Indépendants se rencontrent les expressions picturales que l'on a baptisées du titre d'art naïf ou d'art populaire. Si le nombre des peintres qui les pratiquent est grand, c'est que l'espérance et l'illusion règnent au cœur des hommes; c'est aussi que beaucoup poursuivent la satisfaction d'éblouir autour d'eux en se targuant d'exposer au Grand-Palais. Mais nombreuses aussi sont les œuvres en tous points semblables à celles qu'accueillent les Salons des Artistes français et de la Société nationale; on rencontre même au catalogue les noms de quelques membres de ces sociétés. Peut-être viennent-ils chercher ici un brevet d'avant-garde : finis les temps où les Indépendants étaient objet de risée ou de réprobation !

Il semble que certains aînés familiers de ce groupement soient moins empressés que naguère d'y montrer leurs toiles. Ils préfèrent le milieu plus sélectionné du Salon d'Automne. Pourtant, ils gardent leur sympathie aux Indépendants, et, avec eux, un noyau de jeunes artistes fidèles à l'idée de la liberté de l'art qui toujours y fut défendue. Liberté de l'art que certains en notre temps voudraient battre en brèche et asservir à un nationalisme étroit. N'a-t-on pas réclamé, dernièrement, en un milieu qui se targue d'intelligence, la restriction du nombre des artistes étrangers à Paris, ce qui serait à la fois un crime contre l'esprit et une blessure grave à la primauté spirituelle de notre capitale ? Aucun de nos Salons, fort heureusement, ne demande pareil ostracisme, dont l'idée n'a pu venir qu'à des ratés envieux. Au catalogue alphabétique du Salon des Indépendants, il se trouve que le premier inscrit est un Hollandais et le dernier un Polonais : Heureux symptôme, rappelant qu'en matière d'art seul compte le talent et que Poussin, Watteau, Velasquez, Rubens ou Rembrandt sont de la même famille.

Comme de coutume en tous Salons, le paysage domine aux Indépendants, peut-être parce qu'il est plus facile en apparence de reproduire l'image de quelques arbres ou d'une rivière que de pénétrer un visage humain ou de dresser une figure en son frémissement charnel. La loi du moindre effort, ici, joue comme ailleurs. Sans doute, certains artistes voulurent-ils réduire l'image de la vie à un schéma géométrique et le nombre est grand, aux Indépendants, de peintres séduits par les méthodes qui découlent de cette idée. Lorsqu'on a exalté l'art nègre, dont les simplifications sont suggestives et permettent libre cours à toutes rêveries, lorsque certains l'ont mis sur le même plan que l'art grec, fondé sur l'analyse méticuleuse et l'observation exacte, on a encouragé cette gaucherie, cet archaïsme, cette négligence provocante contre lesquels s'élevait récemment M. Jules Romains, et, par là, on a créé aux vrais artistes des difficultés plus grandes encore que celles qu'ils rencontrent généralement.

C'est cette admiration de l'ébauche expressive et parfois aussi une indéniable vulgarité d'esprit qui créa un type féminin de laideur éphémère et provocante que toutes expositions ont connu ces derniers temps, et qui ne valait pas mieux que l'académisme contre lequel il réagissait. Laideur? A dire vrai il ne peut y avoir de laideur que dans l'esprit du peintre. *Zélie* n'a rien d'une beauté classique mais Ingres en a su faire un admirable tableau. Dans un livre somptueux dû aux talents et aux soins conjugués de MM. Jean Robiquet et Adrien-Pierre Bagarry, et récemment paru, *la Femme dans la peinture française du quinzième au vingtième siècle* est étudiée. Textes érudits et commentaires savants, reproductions choisies se juxtaposent en un ensemble séduisant. Toutes ces femmes apparaissent belles parce que les peintres avaient suffisamment d'élévation dans l'esprit pour les voir belles, comme elles étaient, d'ailleurs. Non point que leurs traits fussent toujours réguliers et n'aient pu prêter à une image ou banale ou vulgaire. Dès les premières pages, cinq saintes ou vierges, empruntées à des tableaux du moyen âge, réunies en éventail, offrent, telle son front bombé et son menton fuyant, telle une bouche têtue, une autre de grosses joues rondes, mais toutes sont charmantes et très proches de nous. Il n'est que de savoir regarder autour de soi. Ces femmes, immortalisées dans la peinture française au long des siècles restent présentes. On les rencontre dans nos provinces au cours des villégiatures; on les cotoie sur les boulevards et leur visage comme leur sourire reste le même en dépit de la coiffure ou du costume que la mode fait varier. Mais rares sont les peintres contemporains capables de voir comme ont vu leurs aînés dont le talent s'est imposé et dont l'œuvre a survécu. Oui, *la Pourvoyeuse* de Chardin passe dans nos marchés, *Fanchon* présente ses joues pleines et ses yeux rieurs, et attend qu'un Fragonard les voie et s'en inspire. Greuze retrouverait les narines frémissantes de Sophie Arnoult, Mottez, le long visage et les bandeaux de Mme Bertin. Les bourgeoises de Daumier, les soubrettes de Gavarni circulent aux Champs-Elysées et il ne faut pas faire grand effort pour rencontrer les types chers à Manet ou à Renoir.

Sans doute, le temps a sélectionné les œuvres des siècles passés, mais il ne faut pas croire que notre temps n'ajoutera pas des images aux images d'antan, et que ces images ne seront pas belles de leur vérité et de la vie qu'elles exprimeront. « La beauté, certes, est de tous les temps, mais elle est aussi de son temps, écrivait Henri de Régnier en 1935, dans des lignes qui servent de préface au livre susdit. Il y a, entre elle et lui, d'étranges et profondes coïncidences, des rapports secrets. » Ces coïncidences et ces rapports, de rares artistes seuls savent les saisir et les noter.

Le Salon des Indépendants est victime d'un succès qui, accroissant le nombre des sociétaires, ne peut accroître dans pareille proportion le nombre des vrais artistes. La force des masses réagit aussi sur la vie artistique. Le comte de Laborde prétendait qu'un temps viendra où chacun saura dessiner comme chacun sait aujourd'hui écrire. Peut-être ! Mais nous en sommes encore, en matière de peinture, au siècle de l'écrivain public, et l'une des caractéristiques de ce Salon c'est de présenter des toiles conçues sur un mode déterminé, exécutées selon des formules courantes qui laissent peu de place à l'émotion, des toiles dont l'ensemble finit par troubler et déconcerter la vision dans un royaume d'aveugles où nombre de princes sont borgnes.

Mais les Indépendants ont un passé riche de gloire. C'est grâce à eux que, en des temps où la facilité de montrer leurs travaux était des plus réduites pour les peintres, quelques grands artistes ont pu faire connaître leurs tableaux au public. Cézanne est de ceux-là et, pour fêter le centenaire de sa naissance, les Indépendants ont organisé une exposition qui groupe, dans une salle située, comme un sanctuaire, au centre du circuit que parcourt le visiteur du Salon, divers documents se rapportant à l'artiste et une cinquantaine de peintures, aquarelles ou dessins du maître d'Aix.

Cézanne ressurgissant aux Indépendants ! Cette présence seule suffit pour affirmer que cette année, le Salon des Indépendants est un grand Salon, loin qu'il soit malaisé de déceler, dans les apports contemporains une œuvre capitale ou d'y saluer la venue d'un artiste de grand talent jusqu'alors inconnu.

(*A suivre*) RENÉ-JEAN.

ART ET CURIOSITÉ

« Le Vieux Marly »

L'assemblée générale de la société « le Vieux Marly », a eu lieu le 15 mars, dans la salle Louis-Courajod, au Louvre, sous la présidence de M. Jules Siegfried.

Le rapport du comité a rendu hommage à la direction générale des beaux-arts, qui, sous l'impulsion de M. Danis, architecte en chef des bâtiments civils, conservateur des jardins de Marly, poursuit la remise en état du parc. D'autre part, les collections du Vieux Marly attirent de plus en plus de visiteurs au pavillon du Butard, à quelques minutes de la gare de Vaucresson.

M. Guillaume Janneau, administrateur du Mobilier national et des manufactures des Gobelins et de Beauvais, a beaucoup intéressé l'assistance par une conférence extrêmement documentée sur le mobilier royal de Marly, agrémentée de fort belles projections.

Les dessins d'Amédée de La Patellière

Une exposition de dessins par Amédée de La Patellière, organisée 125, boulevard Saint-Germain, ajoute encore, s'il se peut, aux regrets que laissa la disparition prématurée de ce bel artiste qui mourut en 1932, âgé seulement de 42 ans.

Ces dessins, presque tous monochromes, sanguine ou crayon noir, portent avec eux du mystère et de la grandeur. Les collines se haussent, les arbres se grandissent, la Nature devient épique : ce n'est pas le simple hasard qui fit un jour de La Patellière l'illustrateur de M. Jean Giono. Un autre nom vient aussi à l'esprit devant certaine composition, une *Esquisse pour une fête de nuit* qui ne fut jamais peinte et qui, dans son romantisme ténébreux, semble les apprêts pour la fête du *Grand Meaulnes*.

La grandeur est partout présente sans que l'artiste la cherche. Une paysanne, grimpée sur une vache à l'abreuvoir, semble préluder au rapt d'Europe. L'échelle juchée dans un pommier pour la cueillette automnale évoque l'échelle de Jacob; le repos aux champs, le sommeil des bêtes et des gens à l'étable ont un accent biblique, sans qu'aucune aide extérieure vienne au secours de la réalité, qui se suffit à elle-même.

Le mystère naît du silence qui plane sur ces diverses scènes. Aucune n'apparaît bruyante; les personnages de fête eux-mêmes ont des gestes ouatés; une porte ouverte près d'une femme debout laisse deviner des présences; la plus paisible des rues d'un quelconque village laisse pressentir les pas qui l'ont parcourue.

Il y a, dans cet art très classique, un romantisme profond et l'attrait de l'inexpliqué. Ajoutons à cela un instinct supérieur de la composition qui fait de chacune des figures une possibilité sculpturale qui d'un *Passage de la mer Rouge* dresse un groupe de chevaux enchevêtrés comme une fontaine pour quelque Versailles à venir. On s'explique que le Louvre ait tenu à enrichir son cabinet de l'une de ces œuvres. D'autres viendront — et l'une déjà est offerte anonymement en souvenir de Charles-Henry — grossir le trésor des collections nationales où leur place est indiquée.

FEUILLETON DU *Temps*

DU 18 MARS 1939 ([illegible])

JEAN DE FODOAS

LA DISPARITION DU ROSIER

(suite)

Omar Ali était mon compagnon. Il gardait envers moi un certain respect, bien qu'il fût parfaitement établi dans son esprit que je n'étais qu'un jeune étranger sans fortune, qui n'avait d'autre titre que celui de favori de l'empereur, titre bien compromis d'ailleurs ! Il était de mon âge, et écoutait avec admiration tout ce que je disais. Il n'y avait qu'un point sur lequel il différait et montrait, quand on en parlait, un singulier mauvais caractère. Il prétendait que son épée, de forme courbe, avec une lame lourde et large, était infiniment supérieure à ma merveilleuse épée longue et droite. La contradiction l'irritait sur ce sujet jusqu'à la fureur. C'était un musulman converti à l'hindouisme. L'empereur Akbar favorisait ce genre de conversion. Il y en avait malgré cela très peu, tant est grand le fanatisme. C'était chez Omar Ali un signe de supériorité morale. J'avais été à même de remarquer, au bout de très peu de temps, l'immense différence qui séparait les hindouistes des musulmans, et, du reste, des croyants de toute autre religion, y compris de la mienne. En voulant unifier les religions, Akbar, bien que musulman, voulait faire dominer l'hindouisme, qu'il considérait comme la plus élevée des croyances.

Une nuit, nous étions assis sur le chemin de ronde des remparts, et Omar Ali m'entretenait de sa foi nouvelle avec un mélange de naïveté et d'ardeur. Nous avions la garde d'une tourelle démantelée, dont la base plongeait profondément dans un étang aux eaux croupissantes. La forteresse, avec ses cours, ses écuries, ses hangars, ses abreuvoirs et ses puits, était plus vaste que ne l'est à Toulouse tout le quartier Saint-Sernin, qui comprend pourtant une immense basilique et un non moins immense monastère avec son cimetière et ses dépendances. Une partie des troupes seulement y était enfermée. Les autres avaient été préposées à la garde des remparts de la ville, et nous ignorions leur sort. On espérait, sans en être sûr, qu'elles avaient pu s'enfermer dans les différentes tours dressées près des portes. La vastitude de l'enceinte était disproportionnée avec le nombre de ses défenseurs, et nous avions, Omar Ali et moi, toute la longueur de l'étang sous notre responsabilité.

La ville était pleine de rumeurs, car les partisans d'Akbar et ceux de la vieille reine s'y battaient un peu partout. Nous vîmes un incendie qui éclatait dans la direction de l'est. Je saisis le bras de mon compagnon, et je lui demandai si ce n'était pas de ce côté qu'il m'avait rencontré, quelques jours auparavant, quand il avait été envoyé à ma recherche.

— L'incendie me semble être justement là, me répondit-il.

Et il ajouta quelques détails qu'il ne m'avait pas encore donnés.

Le palais devant lequel je m'étais arrêté avait d'abord été occupé par des capucins.

— Ils sont aussi lugubrement habillés que les jésuites, ils ont la même religion et ils poursuivent également les Hindous pauvres pour les convertir. Ils n'obtiennent pas plus de résultats les uns que les autres, et il est difficile d'expliquer pourquoi ils se haïssent. Des capucins ont été les premiers acheteurs de la maison. Ils en ont ensuite revendu la moitié aux jésuites. Des querelles ont suivi, et elles ont augmenté de violence quand le marquis de Barbosa est venu s'installer chez les jésuites, avec toute une caravane.

Mon compagnon escalada la partie la plus haute de la tour dont nous avions la garde, et il déclara être presque sûr, d'après sa connaissance d'Ahmednagar, que c'était la demeure des Portugais qui brûlait.

Mes résolutions sont brusques, mais difficiles à arracher de ma cervelle. J'étais décidé à aller voir. Il y avait, à l'endroit où nous nous trouvions, un escalier rudimentaire taillé dans la pierre. Au bas était attaché un petit canot plat avec ses rames. La nuit était obscure. L'autre côté de l'étang donnait sur un terrain vague où je pourrais aborder sans être vu. Je me rendrais compte et je reviendrais.

Je déposai mon épée et mon ceinturon, qui n'auraient pas manqué de provoquer l'étonnement de ceux que je pouvais rencontrer. J'ôtai aussi mon justaucorps. Tout en luttant contre mon projet, Omar Ali enroula autour de ma tête son propre turban pour que ma silhouette soit, dans l'ombre, celle d'un homme ordinaire. Il me recommanda, une fois de l'autre côté de l'étang, d'en suivre le bord, d'éviter sur la droite un caravansérail où des chiens pourraient se mettre à mes trousses, de descendre une rue en pente, bordée de boutiques, et, après un petit pont, je devais trouver la large avenue sur laquelle j'avais galopé, et qui menait à la demeure des Portugais.

On est quelquefois conduit de la façon la plus singulière, comme si un guide invisible vous avait pris par la main. Je me suis souvent plu à imaginer que j'avais un protecteur invisible, et j'avoue que toutes les fois que cette conviction a été profonde et certaine en moi j'ai été protégé, et la protection a été presque mathématiquement proportionnelle à la force de ma conviction.

J'étais serein et tranquille. Je savais que je ne devais pas disparaître obscurément, mais affronter le jugement de l'empereur. Je traversai l'étang malgré les herbes, que je pris tout d'abord pour des serpents, et qui rendaient très difficile le maniement des rames, surtout pour quelqu'un qui a appris à ramer sur l'eau courante de la Garonne.

Les villes hindoues connaissent une animation nocturne inconnue aux villes de France. A Toulouse, je passais pour un jeune homme débauché, parce que je me plaisais à vivre la nuit. Ici l'extrême chaleur donne aux plus vertueux habitants les usages des jeunes débauchés de Toulouse. Il y avait des boutiques éclairées. Je ne sais si leurs lumières servirent de point de repère à mon guide invisible, ou s'il aurait pu se diriger dans une totale obscurité, mais j'arrivai sans peine devant la maison incendiée, qui était bien celle que je pensais.

Le feu était presque éteint, et déjà les curieux que cet événement avait appelés rentraient chez eux. J'ai remarqué que l'incendie ne trouble pas les Hindous. C'est pour eux une manifestation du destin, et ils attendent, d'ordinaire, qu'il soit reparti comme il était venu.

La cour qui précède la maison était pleine de monde. Deux religieux se disputaient, et étaient prêts à en venir aux mains. Parfois ils prenaient à témoin des hommes nus, impassibles, qui devaient être des serviteurs. Je compris qu'un capucin et un jésuite étaient aux prises. Le jésuite accusait le capucin de vol, de rapine, de lèse-majesté, de crime contre Dieu. J'entendis plusieurs fois le nom de Yacoub. A la fin le capucin, qui était un homme maigre et pâle, et qui affectait un calme qu'il n'avait pas, dit :

— Vous êtes des envoyés du Diable.

Et pour atténuer la gravité de cette parole en la généralisant, il se tourna vers l'assistance et répéta :

— Les jésuites sont des envoyés du Diable.

Comme si ce mot avait eu le pouvoir de le faire sortir de terre, un homme apparut dans l'encadrement de la porte, et je reconnus Francisco Manoël.

— Les chevaux vont être là dans un instant, dit-il à quelqu'un qui le suivait, et en qui je reconnus, à ses panaches, le marquis de Barbosa.

— Je vous traduirai devant le Kotoüal, cria le jésuite. On vous poursuivra pour enlèvement de jeune fille.

— N'avez-vous pas honte, intervint un autre religieux à grande barbe. Devant ces païens ! Vous déshonorez la religion du Christ.

Quelle ne fut pas ma surprise de voir les yeux de Francisco Manoël fixés sur moi. Malgré mon turban et mon apparence modeste, il me reconnaissait ! Il fit semblant de trouver ma présence normale, et me dit à voix basse :

— Suis-moi.

Je levai la tête et constatai que le rosier ne se trouvait plus sur la fenêtre où je l'avais vu.

— Est-ce qu'il n'y avait pas là ?... commençai-je.

Mais Francisco Manoël ricana et me fit pénétrer dans une pièce du rez-de-chaussée qui n'avait pas été touchée par l'incendie.

— Barbosa m'attendra, dit-il. Voilà le meilleur tary des Indes.

Il venait de tirer d'un meuble un pot de terre recouvert d'osier ainsi que des verres.

— Pour une fois, les jésuites ont été roulés par les capucins. C'est vraiment une bonne histoire ! Elle va m'obliger à une poursuite et à des aventures pour rattraper l'enjeu de la partie. L'enjeu est une belle princesse de contes de fées. Tu en sais quelque chose !

Il ricana et poussa un verre devant moi.

— Je ne bois jamais, dis-je froidement.

— Ah ! ah ! vraiment ! Mais il s'agit du meilleur tary des Indes.

Il était l'image de la tentation. Je me demandais comment il avait pu me reconnaître quand j'avais joué le rôle de Mourad. Il vida un grand verre, passa sa langue sur ses lèvres et parla au hasard. Je pensai qu'il avait dû boire en quantité avant mon arrivée.

— On ne s'ennuie pas avec des religieux chrétiens ! Figure-toi que les capucins ont volé aux jésuites le cadeau du vice-roi des Indes. Et quel cadeau ! Une pure jeune fille qui a une hostie maudite entre les deux seins. Ils s'imaginent qu'on arrive à gouverner les hommes par l'entremise d'une femme ! Comment cela s'est passé, je n'en sais rien. J'ai été joué moi-même, moi qui, pourtant, me crois très fort. Et qui a mis le feu à la maison ? Je n'en sais rien non plus. Peut-être ce Yacoub. Peut-être les capucins. Car c'est au seigneur de la ville d'Almaner qu'ils ont livré la perle primitivement destinée à Mourad.

Francisco Manoël s'était versé un autre verre de tary.

— Ce Yacoub ! Je me demande comment l'empereur Akbar a pu avoir un tel compagnon ? Ils ne sont pas de la même famille. Il y a ceux qui haïssent, et les autres. Yacoub est de ceux qui haïssent. Et ce pauvre fou de Barbosa qui s'imagine qu'en invoquant le nom du vice-roi de Goa il pourra rentrer en possession du trésor perdu ! As-tu entendu parler d'un hibou rendant un petit oiseau qu'il est en train de dévorer ?

La voix du marquis de Barbosa l'interrompit. Il appelait Manoël par son nom. Des hennissements de chevaux vinrent jusqu'à nous.

— Il espère qu'ils n'auront pu aller bien loin à cause de l'obscurité de la nuit. C'est à peine si nous pourrons disposer de quatre hommes. Et avec quelles armes !

Dans l'encadrement de la fenêtre, Barbosa parut et cria que ce n'était pas le temps de boire mais de partir sans perdre une minute.

— Avez-vous au moins des pistolets ? répondit Manoël.

— Ils sont inutiles. Celle que nous poursuivons appartient maintenant à l'empereur. Je parlerai au nom de l'empereur.

Manoël haussa les épaules et se dirigea vers la porte.

— Tu connais l'enjeu. Viens avec nous. J'ai idée qu'il vaut mieux pour toi courir sur les routes qu'attendre ici l'arrivée de l'empereur. « Nous avons un homme de plus », dit-il à Barbosa.

Mais celui-ci ne jeta pas les yeux sur moi, pensant sans doute que l'autorité de sa présence était plus que suffisante.

Un jésuite aux cheveux grisonnants était déjà en selle.

— Le difficile, dit-il à demi-voix, sera de se faire ouvrir la porte du Nord. Mais je connais celui qui commande là. J'ai même guéri sa fille. Laissez-moi faire. J'espère y arriver.

On avait avancé un cheval pour moi. Un combat intérieur se livrait dans mon âme. On partit. J'étais le dernier de la troupe que nous formions.

Je ne sais ce qui serait arrivé si on avait pris un autre chemin que celui que j'avais suivi moi-même. Il fallait traverser une partie de la ville pour atteindre la porte du Nord. Quand on longea le petit mur de terre qui marquait la limite du caravansérail, j'aperçus confusément l'eau de l'étang, et je crus voir de l'autre côté, sur le rempart de la forteresse, le contour d'une silhouette d'homme.

Ce fut presque sans réfléchir que je me laissai doucement tomber de cheval et que je me mis à courir vers l'endroit où devait se trouver mon canot. Peut-être fût-ce le même guide invisible qui me permit de le retrouver aussitôt ? Qui sait ? Peut-être l'avait-il gardé en mon absence ? Qui saura jamais le pouvoir et l'activité de ces guides ?

MAURICE MAGRE.

(*A suivre*)

Traduction et reproduction interdites.

LE CINÉMA

CHRONIQUE

« Toute la ville danse »

Les amateurs de cinéma attendaient avec impatience le premier film américain exécuté par notre compatriote Julien Duvivier. Le succès éclatant et mérité de son *Carnet de Bal* avait provoqué l'inscription immédiate de ce brillant metteur en scène au tableau d'honneur de Hollywood. Cette « promotion » qui, on le sait, n'est pas exclusivement honorifique, constitue pour nos professionnels la forme la plus substantielle de la gloire et de la fortune. Mais, lorsqu'elle est offerte à un de nos cinéastes, ou à une de nos vedettes, je suis toujours partagé entre la satisfaction de voir consacrer un talent français et l'inquiétude de l'américanisation inévitable qui guette ces ambassadeurs de notre goût.

L'inflexible automatisme de l'énorme « rotative » que représente le cinéma américain ne tarde pas, en effet, à laminer une Parisienne ou un Parisien pour en faire un élément interchangeable de la production californienne. Nous ne comptons plus les exemples de cette redoutable unification de talents européens dans la formule standard du film international. Julien Duvivier ne pouvait évidemment échapper à cette terrible dictature du dollar. Dès son premier film américain il a déjà perdu une partie de sa personnalité.

Nous nous trouvons, d'ailleurs, ici, une fois de plus, en présence d'une de ces invraisemblables erreurs géographiques que l'on commet, chaque jour, sur les deux rives de l'Atlantique. De même que les Français s'imaginent volontiers que Hollywood est un faubourg de New-York, de même les Américains, habitués à franchir, en se jouant, des distances de cinq mille kilomètres, sont persuadés que toutes les capitales d'Europe se touchent et sont familières à tous les artistes de l'ancien continent. Voilà pourquoi on a donné immédiatement au Français Julien Duvivier la mission de traiter un sujet spécifiquement viennois.

La Valse viennoise, la vie de Johann Strauss, le charme du vieux Vienne, Grinzing et son vin nouveau, la *Fledermaus*, le *Beau Danube Bleu*, les *Geschichten aus dem Wiener Wald*, toute l'âme voluptueuse et sentimentale de l'Autriche, voilà les thèmes que l'on a immédiatement imposés à notre compatriote ! Mais rassurez-vous, lorsqu'il s'agira de traiter à Hollywood un thème caractéristique de la vie parisienne, on s'adressera à un cinéaste autrichien. Le vieux monde est si petit !

Le résultat de cette erreur de distribution était facile à prévoir. Duvivier, enchaîné à un scénario puéril, invraisemblable et rempli d'erreurs historiques — auprès duquel celui de la *Guerre des Valses* était un chef-d'œuvre immortel — nous a donné une apothéose de la Valse qui n'est pas accordée au diapason viennois. Il n'est, d'ailleurs, pas responsable de cette faute de style car on s'aperçoit très bien que les techniciens de la musique qu'il a eus comme collaborateurs importants ignorent complètement la façon d'exécuter du Johann Strauss. Ils auraient besoin d'un Erich Kleiber pour leur révéler le « mystère du troisième temps » qui donne à la valse viennoise sa souplesse, sa fringance, son élégante et irrésistible élasticité dans la giration !

C'est un tour de main inimitable que les musiciens d'Amérique sont incapables de découvrir. Ils exécutent ces œuvres bondissantes et grisantes avec une rigidité de mesure et une platitude décourageantes. Au point de vue musical pur, le malentendu est irrémédiable. Les musiciens d'orchestre de Johann Strauss ne connaissent qu'une tradition : celle des virtuoses de jazz de Jack Hylton ou de Duke Ellington. Ils se livrent à des pitreries individuelles qui constituent, dans l'exécution d'une valse d'orchestre, une insupportable niaiserie. De plus — l'Italie est si près de l'Autriche — les Américains se sont imaginé que Vienne était la patrie des vocalises. Et ils ont découvert une *prima donna* qui déforme toutes les valses de Strauss en y ajoutant des exercices de haute virtuosité suraiguë qui en altèrent complètement le caractère.

Tous ces exploits vocaux et orchestraux, qui représentent d'absurdes contresens, sont, d'ailleurs, enregistrés avec une perfection technique tout à fait remarquable. Et je suis, pour ma part, désolé d'avoir à formuler tant d'objections d'ordre musical en présence d'une réalisation où les techniciens du studio se sont proposé d'honorer solennellement la musique. Ils ont, en effet, avec une bonne volonté très méritoire, tout sacrifié aux grandes disciplines du rythme. Ils ont voulu soumettre le metteur en scène à la toute-puissance de la valse. Malheureusement, cette valse n'est pas viennoise. Et l'on souffre de voir de pareils moyens matériels mis au service d'une évocation aussi infidèle d'une minute particulièrement exquise de la civilisation européenne.

Au milieu de toutes ces erreurs et de toutes ces fautes étincellent deux ou trois joyaux éblouissants qui, à eux seuls, assureront la fortune du film. Avec la hantise visible d'imiter l'inimitable « travelling » du *Congrès s'amuse* Duvivier a réussi magnifiquement deux ou trois scènes qui, au point de vue technique, lui font le plus grand honneur. La réalisation de la première valse du jeune Strauss, présentée dans une soirée mondaine, m'est gâtée personnellement par l'italianisme indiscret de la cantatrice qui nous perfore les tympans par des sons aigus trop durs et privés de leurs « harmoniques »; mais cette interprétation « tournante » est une idée heureuse réalisée avec infiniment d'adresse.

C'est également une chose admirable que le tour de valse qui emporte les deux amants enivrés autour du petit kiosque à musique d'un cabaret de Grinzing. Au point de vue technique, rien n'est plus prestigieux que cette prise de vues dans laquelle les arbres du jardin entrent eux-mêmes dans la valse, avec un mouvement et un rythme d'une ampleur et d'une séduction irrésistibles. Voilà une des plus belles victoires que la musique ait jamais remportées dans la mise en scène cinématographique.

Mais l'idée la plus heureuse est cette délicieuse promenade en voiture dans la forêt, au cours de laquelle le choc rythmique des sabots du cheval bat dans le cerveau du compositeur une mesure obstinée, bientôt remplie d'éléments mélodiques suggérés par le pépiement des oiseaux, par la flûte lointaine d'un berger et par les joyeux appels de cor des postillons d'une berline. Cette « naissance de la Valse » — qui est précisément celle que Johann Strauss a intitulée : *Histoires de la forêt viennoise* — est traitée avec une intelligence et une habileté qui révèlent l'intervention d'un musicien de qualité. Cette utilisation préwagnérienne des « murmures de la forêt », engendrant une composition dictée par les voix de la nature, donne à toute cette scène un prix inestimable. Il est regrettable que l'enfantement du *Beau Danube bleu* ait été traité avec plus de négligence.

Vous voyez que, malgré les critiques « européennes » que nous sommes obligés de faire à cette réalisation, nous nous trouvons en présence d'un film dont trois scènes au moins sont absolument admirables. Elles ouvrent, en tout cas, la voie à toutes sortes de recherches intéressantes dans l'ordre du rythme musical commandant le rythme visuel. C'est une conception extrêmement féconde et juste dont tous les musiciens doivent saluer le triomphe avec satisfaction.

L'interprétation de *Toute la ville danse* est fort agréable, avec la délicieuse Luise Rainer, qui arrive par sa délicate sensibilité à rendre vraisemblable un personnage dont la psychologie est difficilement acceptable; avec la chanteuse Miliza Korgius, super-virtuose dont les notes élevées ont une stridence glaciale vraiment inhumaine mais qui se montre extrêmement adroite et sympathique dans son interprétation, et avec Fernand Gravey qui incarne un Johann Strauss approximatif mais fait preuve de qualités de chef d'orchestre tout à fait inattendues.

Et j'attends avec impatience l'époque bienheureuse où l'on consentira à créer, pour les connaisseurs, les « morceaux choisis » du film international. Le directeur de salle qui aurait le courage de ne nous présenter que les courtes cellules parfaites que l'on rencontre çà et là dans la production universelle, noyées dans un fatras d'images inutiles, recruterait certainement une clientèle abondante et fidèle. Ce jour-là, il trouvera dans *Toute la ville danse* deux ou trois pages d'anthologie qui figureront parmi les perles de sa collection.

ÉMILE VUILLERMOZ.

LES NOUVEAUX FILMS

Ah ! Quelle femme !
(There's that Woman Again)

C'est l'épithète française de « mêle-tout » qui convient à la surprenante épouse du détective Bill, chargé de découvrir des voleurs de bijoux.

Tout au long du film, cette vivante calamité surgit devant lui (d'ailleurs pour notre plus grande joie). Ses apparitions imprévues au cours de l'enquête compliquent singulièrement la tâche délicate que Bill, obsédé, mais indulgent, s'efforce de mener à bien.

Elle embrouille tout. Son obstination à vouloir réparer les gaffes qu'elle accumule, manque à tout instant de compromettre l'avenir de son mari et retarde la découverte des coupables. Elle échappe au pire et se fait pardonner grâce à la vertu désarmante de son air effaré et à l'irrésistible ingénuité de son sourire.

L'histoire en elle-même est invraisemblable, mais qui s'en soucie ? puisqu'elle sert à lier entre elles des situations, dont l'effet comique déchaîne le rire en flattant le goût inné des hommes pour les petits malheurs d'autrui.

Film gai et réjouissant, dans le style courant des bons films américains. Melvyn Douglas est le mari bougon et affligé, avec beaucoup d'esprit. Virginia Bruce est très drôlement la sympathique sans cervelle. — *P. G.*

Petites nouvelles :

— A partir de demain, l'Olympia présentera *le Déserteur*, film réalisé par Léonide Moguy. Corinne Luchaire, Jean-Pierre Aumont, Berthe Bovy, Delmont, Bergeron et Armontel en sont les principaux interprètes.

— On pourra applaudir au Paramount, dès jeudi prochain, le film *Marie-Antoinette*, dont la passionnante action retrace, à l'écran, l'émouvante destinée de la jeune et belle princesse devenue reine de France.

C'est Norma Shearer, dont le talent n'a jamais été plus admirable, qui interprète le rôle de Marie-Antoinette. A ses côtés, le séduisant Tyrone Power, l'étonnant acteur anglais Robert Morley et le célèbre John Barrymore se trouvent à la tête d'une éclatante distribution dans cette magnifique réalisation du grand metteur en scène W. S. Van Dyke.

PROGRAMMES

FILMS PARLANTS FRANÇAIS

Agriculteurs : ◆ 15 h. à 21 h., Trois de Saint-Cyr.
Aubert-Palace : m., s., le Récif de corail.
Auteuil-Bon-Ciné : ◆ 14 h. 30 à 20 h. 30, Hurricane.
Caméo : Hôtel du Nord.
Caméra : le Roman de Werther, les Aventures de Tom Sawyer.
Colisée : Derrière la façade.
Edouard-VII : ◆ 13 h. 15 à 24 h., J'étais une aventurière, la Pauvre millionnaire.
Ermitage : ◆ de 14 h. à 24 h., Hôtel du Nord.
Gaumont-Palace : m., s., Robin des bois.
Impérial : ◆ 13 h. 30 à 1 h., Noix de Coco.
Lutetia : ◆ 13 h. à 20 h. 30, s. 21 h., Remontons les Champs-Elysées.
Madeleine-Cinéma : ◆ 12 h., la Bête humaine.
Marivaux : ◆ 11 h. 30 à 2 h., l'Esclave blanche.
Max-Linder : ◆ 12 h. à 2 h., Raphaël le tatoué.
Moulin-Rouge : mat. 14 h. 30, soir. 20 h. 30, Hôtel du Nord.
Mozart : ◆ 14 h. 30 à 20 h., s. 21 h., Trois valses, Sentinelles de l'Empire.
Normandie : Des hommes sont nés.
Olympia : 12 h. à 24 h., Eusèbe, député.
Pagode : Trois de Saint-Cyr.
Paramount : ◆ 9 h. 36 à 0 h. 29, Mon oncle et mon curé.
Rex : ◆ les Cinq sous de Lavarède.
Saint-Didier : J'étais une aventurière, Pas un mot à ma femme.
Studio Universel : Trois de Saint-Cyr.
Victor-Hugo : ◆ 14 h. 45, 20 h. 45, Trois de Saint-Cyr. la Corse.

FILMS PARLANTS ANGLAIS
(sous-titres français)

Avenue : ◆ de 14 à 1 h., Ah ! quelle femme !
Balzac : ◆ de 14 h. à 1 h, Kentucky.
Bonaparte : Trois camarades, M. Moto court sa chance.
Champs-Elysées : ◆ 14 h. 15 à 1 h., la Citadelle.
Ciné-Opéra : Un envoyé très spécial.
Courcelles : 14 h. 30, 21 h., Trois camarades.
Le Biarritz : ◆ 14 h. à 1 h., Pygmalion.
Le César : ◆ 14 h. à 24 h., la Femme aux cigarettes blondes.
Le Helder : ◆ 12 h. à 2 h., Vous ne l'emporterez pas avec vous.
Le Paris : ◆ de 14 h. à 1 h., Gunga Din.
Lord-Byron : On s'est bien amusé.
Marbeuf : ◆ 14 h. 45 à 0 h. 30, Nanette a trois amours.
Marignan : ◆ m., s., Toute la ville danse.
Portiques : Fantômes en croisière.
Studio-28 : Si j'avais un million.
Ursulines : Saint Louis Blues, Fantôme à vendre.

FILM PARLANT ALLEMAND

Studio de l'Etoile : Adieu, valse de Vienne.

Le signe ◆ indique : spectacle permanent.

LE GRAND FILM PASSE A :

Adieu, valse de Vienne : 15, 17, 20, 21.50.
Eusèbe, député : 12.40, 14.50, 17.20, 19.40, 21.30, 23.30.
Derrière la façade : 14.45, 17.10, 19.10, 21.40, 23.40.
Des hommes sont nés : 14.45, 17.12, 21.30, 23.40.
La Bête hum. : 10.28, 12.38, 14.50, 17.05, 19.17, 21.32, 23.45.
La Citadelle : 14.40, 16.55, 19, 21.15, 23.10.
L'Esclave bl. : 12, 14.10, 15.10, 18.10, 20.20, 21.50, 24.
Mon oncle et mon curé : 9.36, 11.35, 13.34, 15.48, 18.02, 20.16, 22.30, 0.29.
Noix de Coco : 14.30, 16.45, 19, 21.10, 23.25.
Le Récif de cor. : 12.17, 14.21, 16.40, 18.44, 21.09, 22.52.

AÉRONAUTIQUE

LONG-COURRIERS AÉRIENS

La liaison aérienne France-Extrême-Orient

Le courrier hebdomadaire d'Air France qui avait quitté Marseille le 9 mars à 5 h. 50 est arrivé à Hong-Kong hier jeudi à 5 h. 10 (G.M.T.).

L'appareil, trimoteur Hispano-Suiza, type 9 V., s'était posé à Benghazi le 10 à 8 h. 15, à Damas le 11 à 7 h. 17, à Karachi le 12 à 12 h. 12, à Saïgon le 14 à 10 h.10 et à Hanoï le 15 à 4 h. 50.

Dans le sens Orient-France le trimoteur postal qui s'était envolé de Hong-Kong le 10 mars à 23 heures, de Saïgon le 11 à 23 heures également, de Calcutta le 13 à 0 h. 43, de Karachi le 14 à 2 heures et de Damas le 16 à 6 h.05, atterrissait à Benghasi hier à 14 h. 55. Il est reparti ce matin à 5 h. 10 en direction de Tunis et Marseille où il est attendu dans le courant de l'après-midi.

Naufrage d'un hydravion allemand

Selon un radio de la station de T. S. F. de Dakar, l'hydravion allemand *D.-A.-F.-H.-S.* ayant quitté Rostock, près de Kiel, le 14 mars, à 14 h. 6, pour effectuer un voyage record en direction de l'Amérique du Sud, aurait sombré le 15 mars, à 17 h. 40 (G. M. T.), au large des îles du Cap-Vert.

L'équipage, qui comprenait le pilote Diélé, le mécanicien Utz et le radio Geissler, aurait été sauvé par le vapeur *Monte-Pascuale*.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

IL Y A UN DEMI-SIÈCLE

Lu dans le *Temps* du lundi 18 mars 1889 :

× *Au Reichsrath de Vienne, le baron de Pirquet, député de la gauche allemande du collège de la grande propriété foncière de la Basse-Autriche, condamne sévèrement les procédés des antisémites, procédés humiliants non pour les juifs, mais pour les chrétiens. Les attaques des antisémites finiront, dit-il, par soulever le dégoût général.*

La fraîcheur des siècles. — La Chambre des communes a eu lundi des nouvelles du chauffage de Westminster Hall — cette vaste salle médiévale où M. et Mme Albert Lebrun seront reçus officiellement durant leur séjour à Londres.

Les poêles à coke qui y ont été spécialement installés ont été allumés il y a plus de deux semaines et ils brûleront sans désemparer jusqu'à la veille de la cérémonie.

La température est passée de 40 à 67 degrés Fahrenheit, soit environ de 4° à 18°5 centigrades. Il serait presque à craindre, désormais, qu'il ne fît trop chaud pour la réception.

En annonçant à l'assemblée l'heureux résultat obtenu, Sir Philip Sassoon, qui est le ministre « responsable », et qui avait précisément à répondre à une question d'un honorable membre, a déclaré avec humour :

— Nous essayons, en trois semaines, de réagir contre la fraîcheur de neuf siècles. »

Le premier édifice construit sur l'emplacement de Westminster Hall a été achevé, en effet, en 1099, mais il n'en reste que des fondations et la salle actuelle date du règne de Richard II — soit de la fin du quatorzième siècle. Et il s'est écoulé encore assez de temps en près de six siècles et demi pour y accumuler de la fraîcheur.

La spécialisation des cuisiniers militaires. — M. Léon Courson, député d'Indre-et-Loire, ancien sous-secrétaire d'Etat et ancien officier d'intendance, a toujours témoigné, depuis son entrée au Parlement, une sollicitude particulière pour les militaires, et a pris à maintes reprises des initiatives tendant à assurer le mieux-être des soldats.

C'est une initiative de ce genre qu'il vient encore d'avoir en demandant, par une proposition de loi toute récente, la création dans l'armée de terre d'un corps autonome de cuisiniers militaires spécialistes, comportant, évidemment, des soldats de 2ᵉ et de 1ʳᵉ classe, mais aussi des caporaux et des sous-officiers des divers grades jusques et y compris celui d'adjudant, et en mesure de devenir « sous-officiers de carrière ».

Ainsi, l'expérience de « spécialisation » déjà tentée et qui a donné d'excellents résultats jusqu'à présent pour l'alimentation de la troupe serait sanctionnée par une loi qui créerait une hiérarchie de cuisiniers en permettant à ceux-ci d'accéder, selon leurs mérites, à des grades auxquels ils n'ont pas eu droit jusqu'à présent, sans quitter leur emploi. Il en résulterait sans doute une émulation — éminemment favorable à l'amélioration de « l'ordinaire » — parmi les « cuistots » qui auraient, à bon droit, l'ambition du « galon ».

Naissances

— M. Ducomet et Mme, née Boutry, annoncent la naissance de leur fils Thierry.

— M. et Mme Eric Seydoux sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Brigitte. Saumur 19 février.

— M. Bordereau et Mme, née Dennery, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Françoise.

Nécrologie

— On annonce la mort de *M. Emile Frank* décédé en son domicile, 28, avenue Raymond-Poincaré. De la part de M. et Mme Pierre Etling et leurs enfants, M. et Mme Robert Frank et leurs enfants, du docteur et Mme André Levy, et de la maison Louis Hirsch et Compagnie. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Œuvres sociales

— La 26ᵉ assemblée générale ordinaire de la Fédération des cantines maternelles a été tenue à la mairie du huitième arrondissement, sous la présidence de Mme David-Weill, présidente de l'association. Rappelons que, depuis leur fondation, les cantines maternelles ont distribué 10,309,582 repas gratuits aux femmes enceintes et mères nourrices de Paris.

Nouvelles diverses

— Le cinquantenaire de la tour Eiffel. — M. Albert Lebrun, président de la République, vient d'accorder son haut patronage aux manifestations organisées par le comité de l'art des fêtes. Plusieurs membres du gouvernement, et notamment M. Edouard Daladier, président du conseil, font partie du comité d'honneur de ces fêtes. M. Jules Julien, ministre des P. T. T., a décidé qu'un timbre-poste commémoratif serait émis à cette occasion.

— La section française des Amitiés internationales a célébré la gloire de la musique liégeoise, en présence de M. Pol Le Tellier, ambassadeur de Belgique. M. José Bruyr, critique liégeois, a évoqué Grétry, César Franc et les autres maîtres de la musique liégeoise. Mmes Marcelle Gérar, Jean Jaspar et Aïtoff, et MM. Froment et Charles Bartsch ont interprété quelques œuvres de ces maîtres.

— Le comité central des armateurs de France a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Georges Philippar.

L'assemblée a approuvé les rapports présentés par M. Hypolite Worms, trésorier, et par M. Jacques Marchegay, secrétaire général.

Le bureau du comité se trouve constitué de la manière suivante pour l'exercice 1939 :

Président : M. Georges Philippar; vice-présidents : MM. Paul-Cyprien Fabre; Léonce Vieljeux; H. Cangardel; A. Nunzi; F. Sarraz-Bournet; trésorier : M. H. Worms; secrétaire : M. Léon C. Fabre.

— Mlle Odette Vercheval, reine des reines, et ses demoiselles d'honneur, ainsi que plusieurs reines d'arrondissement, se sont rendues, hier, à l'occasion de la mi-carême, à l'Hôtel de Ville où elles ont été reçues par M. Le Provost de Launay, président du Conseil municipal, qui remit des bijoux aux unes et des fleurs aux autres. A la préfecture de police, Mme Roger Langeron leur a également offert de charmants souvenirs.

Cours et conférences

— Conservatoire national des arts et métiers. — Dimanche 19 mars, à 14 h. 30, « Prix imposés », par M. Falque, ancien chargé de cours à la faculté de droit de Lille.

Vin Mariani
tonique jamais égalé
MARIANI 10 RUE DE CHARTRES, NEUILLY S/SEINE et TOUTES PHARMACIES

QUESTIONS SOCIALES

Les communistes exclus du bureau de l'Union des syndicats cégétistes du Nord

Il a été procédé hier, à la bourse du travail de Lille, par les vingt et un membres de la commission administrative de l'union départementale des syndicats cégétistes du Nord au renouvellement du bureau directeur.

Ce bureau comportait sept membres dont cinq socialistes et deux communistes. Il fut décidé, pour des raisons d'administration intérieure, qu'il n'en comporterait plus que cinq. Ces cinq membres ont été élus par treize voix contre huit. Ce sont MM. Georges Dumoulin, Porrey, Salembier, secrétaires ; Molard, Guilloton, trésoriers. Tous les cinq sont socialistes et de la tendance Dumoulin contre la colonisation communiste.

Les deux communistes qui faisaient autrefois partie du bureau central : M. Bourneton et Mme Martha Desrumaux, ont été battus.

Devant cet échec, les membres de la minorité communiste de la commission administrative ont quitté la réunion. Puis ils ont adressé une lettre de protestation à M. Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T.. Ils ont également décidé de saisir de ce cas la commission des conflits de la C. G. T.. Le bureau directeur sera en fonctions pour deux ans.

LA QUINZAINE DES LIVRES

Littérature

— JEAN POMMIER, professeur à la Sorbonne : *Diderot avant Vincennes*. L'enfance et la jeunesse. Les Traductions. La Révolte contre l'autorité. Un Intermède galant. Les Mémoires de mathématiques. La « Lettre sur les aveugles ». Diderot en 1749. (Boivin : 18 francs.)

Biologie

— PIERRE JEAN : *La Psychologie organique du système nerveux*. Un livre qui passionnera tous ceux qui s'intéressent au problème de la vie. (*Corréa, édit.*, 15 francs.)

Questions actuelles

— *Le Président de la République : son rôle, ses droits, ses devoirs*, par Henry LEYRET. « Il faut avoir lu ce livre pour comprendre l'acte de Versailles. » (Le *Temps*.) Un vol. in-16 (12×18), XVI-282 pages, br. 16 fr. (Armand Colin, 103, boulevard Saint-Michel, Paris-Vᵉ.

Colonies

— *Bibliographie des ouvrages imprimés à Alger de 1830 à 1850.*

M. HERMANN FIORI a réuni, dans cet ouvrage abondamment illustré, des notes essentielles sur les premières productions de l'imprimerie algéroise dès la période héroïque de la conquête.

Voilà heureusement sauvé de l'oubli un nombre important d'œuvres relatives à l'Algérie, d'une variété plaisante, mais d'un intérêt certain pour ceux qui ont à la fois le culte de la grandeur française et l'estime de la civilisation musulmane. (112 pages, 15 illustr., 40 francs). *Libr. Max Besson*, 8, rue de l'Echaudé, Paris-6ᵉ.

Société des Nations

— Aux *Editions A. Pedone*, 13, rue Soufflot. Paris-Vᵉ :

Annuaire militaire, 1938, 1137 p. Fr. suisses 25. En 1938, le monde a dépensé plus de 604 milliards de francs pour ses armements. L'Annuaire militaire de la Société des nations est la seule publication paraissant dans le monde où il soit possible de trouver tous les renseignements essentiels, publiés par les gouvernements ou obtenus directement d'eux, sur les forces armées de presque tous les pays du monde.

Annuaire statistique du commerce des armes et des munitions, 1938, 340 p. Fr. suisses 12.50. Dans ce volume, qui en est maintenant à sa quatorzième édition, on trouvera une foule de renseignements intéressants sur l'importation et l'exportation des armes, munitions et matériels de guerre de soixante pays et de soixante-quatre colonies, protectorats et territoires sous mandat.

Librairie

— La *Librairie Fresco* est spécialement organisée dans les envois rapides de tous livres en tous genres, en France, aux colonies, à l'étranger.

Notice T et bulletin mensuel des nouveautés sur simple demande adressée *35, rue de la Tombe-Issoire*, Paris-14ᵉ. Chèques postaux 1,241-75.

Chasse et Pêche

— « *Au bord de l'eau* », la revue qui, chaque mois depuis cinq ans, voit s'affirmer le succès de la formule jeune, attrayante et véritablement « sport », que recherche le pêcheur moderne, ouvre aux disciples de saint Hubert le cercle de son activité.

Sous le titre: « *Au bord de l'Eau, Plaine, Bois* », elle paraît maintenant sur 52 à 60 pages, sans modifier ni le prix de son abonnement, qui reste fixé à 20 francs par an, ni celui du numéro, toujours vendu 3 fr.; 52, rue Mathurin-Régnier, Paris (15ᵉ).

Littérature étrangère

— La Librairie *Au Pont de l'Europe*, 17, rue Vignon (Paris-8ᵉ) (près la Madeleine), répond à toutes questions touchant la littérature en langue allemande. Grand choix de tous auteurs allemands. Toute commande est livrée à domicile. Abonnement à toutes revues et tous journaux étrangers.

Revues

— Au sommaire du *Mercure de France*, Nᵒ du 15 mars 1939, un article de X. X. X.: *A propos du Dixième Anniversaire du Traité du Latran; Souvenirs*, de MARIE DE NICOLAÏ, etc. — *Revue de la Quinzaine*.

LIBRAIRIE
Vient de paraître
ALPHONSE SECHE
Les guerres d'enfer
10ᵉ mille
Un livre d'une redoutable actualité, véritable précis de la guerre moderne, « science exacte ». Le livre que tous les Français conscients doivent lire.
21 FR. DENOËL

BIBLIO - DOCUMENTATION DORIAN
LITT. ART. ESO. RECHERCHES SERIEUSES.
2, rue Chauchat, Paris IXᵉ.

BIBLIOGRAPHIE

Une évolution marquée s'opère actuellement dans la politique extérieure des Etats-Unis. De nombreux indices le prouvent surabondemment, le plus important est la déclaration sensationnelle attribuée au président Roosevelt qui, parlant devant le comité sénatorial de l'armée siégeant à huis clos, et paraphrasant le mot célèbre de M. (aujourd'hui lord) Baldwin, aurait dit : « En cas de guerre, les frontières des Etats-Unis seraient en France ». Le président Roosevelt s'est défendu, il est vrai, d'avoir été aussi catégorique, mais il ne fait aucun doute qu'il a tenu à marquer qu'en dépit de leur politique traditionnelle d'isolement, les Etats-Unis ne sauraient se désintéresser de conflits susceptibles de modifier l'équilibre mondial.

C'est dans le but d'éclairer l'opinion française sur cette évolution que le centre d'études de politique étrangère a chargé un de ses collaborateurs, M. Alfred Max, de faire une mise au point. Cette mise au point est clairement exposée dans un ouvrage intitulé : *Politique extérieure des Etats-Unis. Des lois de neutralité à la conférence de Lima* (1). Au surplus, la réalité de cette évolution de la politique extérieure des Etats-Unis est soulignée dans une courte préface de M. André Siegfried et dans laquelle l'éminent membre de l'Institut, professeur au Collège de France, s'exprime ainsi : « L'attitude du gouvernement de Washington au cours des crises de ces dernières années, notamment en 1935 et plus encore en 1938, ne peut nous laisser aucun doute sur la profondeur de l'évolution qui est en train de s'accomplir, soit chez les dirigeants ou les élites actives, soit même dans les profondeurs de la population. »

---

(1) Centre d'études de politique étrangère. P. Hartmann, éditeur, 11, rue Cujas.

FAITS-DIVERS

Le cardinal Gerlier victime d'un léger accident. — Le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, qui visitait, hier après-midi, le palais de la Foire, a fait une chute en descendant une estrade. A son retour à l'archevêché, Mgr Gerlier ressentit au poignet une très vive douleur. Le médecin diagnostiqua une entorse du poignet avec une légère lésion osseuse. Cet accident n'aura aucune suite grave et ainsi qu'il a été prévu le cardinal se rendra à Paris lundi où il prendra la parole à l'office célébré à la mémoire du maréchal Foch.

LES THÉATRES

LA SOIRÉE THÉATRALE

« Claire obscure » au Théâtre de l'Œuvre

Le destin, contre ce frère et cette sœur, a monté une petite machine infernale. « Comme jadis contre Œdipe? » Vous y êtes déjà... Il a tué leurs parents, dans un accident d'auto. Daniel et Claire ont grandi chez tante Anita, qui a un grand parc; et sous le soleil. Oisifs et dilettantes. Paul et Virginie esthètes et psychologues...

Ils ne font qu'un. Leur bonheur, qu'ils célèbrent et analysent avec un orgueil fatigant, est fait de cette intime fusion. L'âme de Daniel reste pure. Claire est plus compliquée... Elle a des pensées secrètes, qui ne sont pas belles.

L'invasion de leur solitude par un grand garçon, Jacques, qui adore Claire et veut l'emmener vers la vie normale, mûrira l'abcès... Jacques a le gros bon sens des gens du dehors; et l'instinct d'un amoureux. Il ne se laissera pas chasser, après un flirt chaleureux, sans dire ce qu'il devine. Daniel proteste, révolté! Mais Claire? Ce jeune monstre, sur qui la loi morale a beaucoup moins d'empire que sur M. Kant, n'a peut-être utilisé Jacques que pour précipiter les événements? En tous cas, ils l'ont éclairée à elle-même. Les baisers de Jacques lui ont appris ce qui manque à son bonheur. Et elle met Daniel épouvanté en demeure de prendre une décision; sans quoi elle pourrait bien partir...

« Je ne veux pas comprendre! » dit Daniel d'une voix étranglée, au moment où le rideau tombe. Voilà la première pièce de M. Ducreux.

Si l'on sentait un peu de terreur et de pitié, dans toute cette histoire, ce serait une tragédie. L'égarement, issu des faits et de l'atmosphère, nous inspirerait de la charité. Ces enfants sont comme dans une île déserte... Ils se sont élevés tout seuls... Ils sont riches et fainéants... Mais je découvre trop de complaisance, chez l'auteur. Et l'opinion commune était que « *nous en avons assez* »...

En quittant la cité Monthiers, — où M. Cocteau a placé le premier chapitre des *Enfants terribles*, — nous longions la file des boîtes galvanisées où fermentaient les déchets des cuisines... Personne n'avait envie de lever le couvercle, et de humer. Nous sortions d'en prendre.

Le « Rideau de Paris » est une des jeunes compagnies théâtrales les plus intelligentes. Son chef. M. Louis Ducreux, a voulu écrire. C'est très bien... Mais après un premier acte délicat, et poétiquement trouble, il en a composé un second d'une maladresse évidente. Et un troisième d'une brutalité facile. Facilité, — c'est le défaut de ces pièces, dont l'audace est à la portée du premier potache un peu vicieux. La besogne est plus dure, d'agencer *Bérénice* ou *la Parisienne*?

Les protagonistes, — l'auteur lui-même, et Mme Chaminat, — n'ont pas l'éclat physique qui en ferait des anges foudroyés, et ennoblirait, pour les yeux, l'aventure. Mais ils ont une adresse subtile. On a distingué l'innocence désolée de M. Raymond Faure (Jacques); la tristesse de Mme Roussel, la comique ingénuité de Mlle Pat Salel; l'accent marseillais et la rondeur de M. Harlès. — *R. K.*

LA SOIRÉE LYRIQUE

Opéra : « La Chartreuse de Parme »

M. Emile Henriot nous l'a indiqué ici-même, il y a quelques jours : *la Chartreuse de Parme* est un chapitre des mémoires de la vie que Stendhal aurait souhaité pouvoir vivre. Fabrice et Mosca ne sont que deux aspects successifs du même homme. La Pietragua et Métilde sont reconnaissables en la duchesse Sanseverina et Clelia Conti. Quant à l'atmosphère, comment ne pas y voir un écho direct de la connaissance des intrigues, des passions de l'Italie du moyen âge?

La musique la plus adéquate à l'esprit de *la Chartreuse*, sinon à son appareil extérieur, n'est-ce pas la prose même de Stendhal, avec sa vie un peu sèche, sa rapidité, sa couleur, son allure improvisée et parfois même lâchée? L'écrivain qui fut sensible à l'art d'un Haydn, d'un Mozart, d'un Rossini, n'eût-il pas eu de bonnes raisons pour ne pas envisager une adaptation lyrique qui ne pouvait que modifier le caractère, ralentir le mouvement et, en quelque sorte, la respiration de son œuvre, en la faisant glisser inévitablement sur un plan tout différent?

Ne méconnaissons ni le soin du « découpage » dû à M. Armand Lunel, ni les intentions de l'illustration lyrique que, suivant ses propres paroles, M. Henri Sauguet s'est employé à réaliser au cours d'une partition qui gagnerait à être sensiblement allégée. Mais il faut bien dire que la musique reste ici le plus souvent en marge de l'action. On lui voudrait plus de variété d'expression, de solidité d'écriture, d'exactitude prosodique dans la déclamation, et surtout d'accent, encore que dans certaines parties de la scène de la terrasse de la citadelle, et la scène finale, des indications permettent d'augurer que M. Sauguet, une fois en possession de ses moyens d'expression, pourra mieux donner sa mesure.

La mise en scène, de M. Chéreau, les décors de M. Jacques Dupont compteront dans l'attrait du spectacle, en particulier celui de la fête devant le palais Sanseverino, avec ses beaux cyprès se détachant sur le ciel pur, et ceux de la plate-forme de la citadelle, où les vastes horizons de cimes sont si heureusement éclairés... Mme Germaine Lubin en Gina, et M. Endrèze en Fabrice dominent l'interprétation par leur autorité. Ils ont donné notamment sa pleine valeur à la scène de l'atelier de Fabrice. Mlle Courtin, dont le timbre est si clair, interprète le rôle de Clelia, M. Huberty présente un général imposant à souhait. Les rôles secondaires, les chœurs s'acquittent sans défaillances de leur tâche. Mlle Solange Schwarz conduit avec brio le ballet de la Scala, tandis que M. Philippe Gaubert et ses collaborateurs de l'orchestre ne desservent pas, comme bien vous pensez, une instrumentation qui manque encore de soutien, de liaison, et de corps.

C. T.

Première représentation :

A l'Opéra, *la Nuit vénitienne*, ballet de M. Maurice Thiriet, argument de Mme de Brimont, d'après Alfred de Musset. Le spectacle commencera par *Samson et Dalila*.

Ce soir :

Comédie-Française, *Cyrano de Bergerac* (MM. André Brunot, Yonnel, Lafon, Ledoux, Pierre Bertin, Bacqué; Mmes Marie Ventura, Catherine Fonteney, Brillant, Delamare, Gabarre, Denise Clair, Renée Faure).

Opéra-Comique, *Gargantua* (MM. Raoul Girard, Jean Vieuille, Guénot, Hérent, Séguy, Balbon, Bouirer; Mme Andrée Moreau. Chef d'orchestre : M. Bigot.

Odéon, *la Dame de chez Maxim* (Mlle Spinelly, M. Marcel Simon; MM. Paul Amiot, Marco, R. Barré, Bourdel, Raymond-Girard; Mmes Antonia Bouvard, Lily Mounet, Courtal, Simonot, Reinhart, Rouet, Michèle Michel).

Variétés, *la Revue des Variétés* (Saint-Granier, Jane Sourza, Boucot, Eliane de Creus, Morton, Jean Granier, Palau, Duard fils, Suzy Leroy).

Madeleine, *les Souris dansent...*, avec Renée Devillers et Janine Crispin, François Périer et Robert Vidalin.

Michel, *l'Amant de paille*, avec Tramel, Meg Lemonnier, André Bervil, Bernard Blier et Jean-Pierre Aumont.

Michodière, *Trois Valses*, avec Yvonne Printemps et Pierre Fresnay.

Athénée, *Knock* (MM. Louis Jouvet, Romain Bouquet; Mmes Raymone, Madeleine Milon, Odette Talazac).

Nouvelles :

— Comédie-Française. — Les étudiants seront reçus lundi 20 mars, au contrôle sur la présentation de leur carte universitaire, pour la représentation du *Mariage de Figaro*, de Beaumarchais, dans la mise en scène de M. Charles Dullin.

— Le théâtre Montparnasse offrira aux artistes des théâtres de Paris, mercredi 22 mars, à 15 heures, une représentation de *Manon Lescaut*, de Mme Marcelle Maurette.

Les places devront être retirées à l'Union des artistes à partir de lundi prochain.

Les Concerts :

— Le 597ᵉ concert de la Société nationale de musique aura lieu mercredi 22 mars à 21 heures, à la salle de l'Ecole normale de musique. Au programme : Premières auditions de Paul Hindemith, Georges Migot, Marcel Stern, Eugène Bozza et œuvres de Henry Barraud et Darius Milhaud, avec le concours de Hélène Bouvier, Léon Kartun, et l'orchestre de chambre de la Société des Concerts du Conservatoire sous la drection d'Eugène Bozza.

Conférences :

— *Conferencia.* — Salle Gaveau, rue La Boétie.

Lundi 20 mars, à 15 heures : « Le roi Louis XV tel que je le vois », conférence par M. Pierre Gaxotte.

Mardi 21 mars, à 15 heures, cinquième et dernière conférence Jean Giraudoux : « La France au travail, esquisse d'une nouvelle morale française ». Audition de M. Debucourt.

Même séance à 17 h. 15.

Music-halls :

— Folies-Bergère. — *Madame la Folie*, 50 tableaux de Maurice Hermite, production Paul Derval, avec Jeanne Aubert, L. et E. Schwartz et Dandy.

PROGRAMMES

DES SPECTACLES DU VENDREDI 17 MARS ET DU SAMEDI 18, EN MATINEE

THÉATRES

Opéra, 20 h. 15. — Samson et Dalila, la Nuit vénitienne.
Samedi, 20 h. 15 : la Flûte enchantée.
Comédie-Française, 20 h. 30. — Cyrano de Bergerac.
Samedi, 16 h. 30 : XIᵉ matinée poétique : Victor Hugo. — 21 h. : le Mariage de Figaro.

COMÉDIE FRANÇAISE 1680
SOIREES : Ce soir 17, dimanche 19, mercredi 22, Cyrano de Bergerac; samedi 18, lundi 20, le Mariage de Figaro; mardi 21, jeudi 23, les Trois Henry.
MATINEES : Samedi 18, XIᵉ matinée poétique : Victor Hugo; dimanche 19, Cyrano de Bergerac; jeudi 23, le Cid, la Nuit d'août.

Opéra-Comique, 20 h. 30. — Gargantua.
Samedi, 20 h. 45 : Werther, l'Invitation à la valse.
Odéon, 20 h. 40. — La Dame de chez Maxim.
Samedi, 14 h. 30 : Dans les orangers. — 20 h. 40 : la Dame de chez Maxim.
Théâtre national du palais de Chaillot. — Relâche.
Samedi, 20 h. 45 : Concerts Lamoureux.

PALAIS DE CHAILLOT - TROCADERO
Samedi à 20 h. 45
Concerts Lamoureux
Dimanche à 14 h. 30
LAKMÉ
Théâtre National Populaire

Antoine, 20 h. 45. — 14 h. 45. — Rien qu'un homme.
Arts, 21 h. — Sur les marches du palais.
Atelier, 21 h. — La Terre est ronde.
Athénée, 21 h. — Knock.
Bouffes-Parisiens, 21 h 15. — Les Parents terribles.
Capucines, 21 h. — Le Revenant.
Charles-de-Rochefort, 21 h. — Tropica.
Châtelet, 20 h. 30. — Le Coffre-fort vivant.
Daunou, 21 h. — Le Nid.
Déjazet, 21 h. — Le Petit frère.
Empire, 21 h. — 15 h. — Le Pays du sourire.
Etoile, 21 h. — Sud.
George-VI, 21 h. — J'ai dix-sept ans.
Grand-Guignol, 21 h. 15 — 15 h. — Le Cargo de l'épouvante.
Madeleine, 21 h. 20. — Les Souris dansent.
Mathurins, 21 h. — Les Mouettes.
Michel, 21 h. 15. — L'Amant de paille.
Michodière, 21 h. — Trois valses.
Mogador, 20 h. 30. — Billie et son équipe.
Montparnasse, 21 h. — Manon Lescaut.
Nouveautés, 21 h. — 15 h. — Vive la France !
Œuvre, 21 h. — Claire obscure.
Palais-Royal, 21 h. — Saisissez-moi !
Pigalle, 21 h. — Le Mariage de Mlle Beulemans.
Porte-Saint-Martin, 21 h. — 15 h. — Quand Madelon.
Saint-Georges, 21 h. — Duo.
Théâtre de Paris, 21 h. 15. — Les Jours heureux.
Variétés, 21 h. — 15 h. — La Revue des Variétés.
Vieux-Colombier, 20 h. 45. — La Première légion.

MUSIC-HALLS & DIVERS

A. B. C., 21 h. — Attractions.
Folies-Bergère, 20 h. 45. — 14 h. 45. — Madame la Folie.
Proscenium d'Europe. — Demain, 17 h. 30 : « Comment peut-on organiser la paix? », par M. Paul Elbel.

CABARETS

Bœuf-sur-le-toit. — Dîners, soupers, cabaret-cocktail.

CIGARETTES ANIC
extra - douces
REGIE FRANCAISE - CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

CORRESPONDANCE

Les bruits de Paris et la circulation

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

Je ne vois pas comment on pourrait utilement supprimer l'usage des avertisseurs dans les rues de la capitale. A moins que l'on ne réglemente aussi d'une façon sévère la traversée des piétons. Ce serait donc au conducteur, privé du moyen de se faire entendre, à redoubler de prudence, ce qui reviendrait pratiquement à réduire beaucoup sa vitesse.

D'autre part, tous les carrefours ne sont pas pourvus de signaux lumineux, tant s'en faut! Or comment aborder un carrefour, sans avertisseur, sinon en réduisant considérablement sa vitesse? Les carrefours étant extrêmement fréquents, cela reviendrait à diminuer de façon appréciable la portée pratique de l'automobile dans Paris.

D'un autre côté, mille petits accidents peuvent être évités par deux ou trois coups de claxon judicieux; voiture qui recule droit dans votre radiateur sans vous voir, etc.

Je sais que l'usage des avertisseurs est interdit dans bien des villes étrangères. Prenons Berlin comme exemple. Il ne faut pas perdre de vue que la circulation berlinoise est à la fois moins rapide et moins dense que la circulation parisienne, et que, d'autre part, le piéton berlinois est beaucoup plus discipliné que le piéton parisien.

Je trouve donc qu'il serait pour le moins dommage, pour atteindre un résultat assez aléatoire et en tout cas peu sensible, de ralentir dans des proportions considérables la circulation parisienne, réputée à l'étranger pour être à la fois rapide et sûre.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, etc.

S. BLOCHER.

LES SPORTS

FOOTBALL

Le match France-Hongrie

« Nous voulons battre les Français sur leur propre terrain : celui de la vitesse », avaient dit les Hongrois avant le match qui les opposait, hier, au Parc des Princes, à l'équipe de France. Ils y sont parvenus, et il faut reconnaître que le match nul (2 à 2) arraché par nos joueurs trois minutes avant le coup de sifflet final, est assez heureux pour nous.

En effet, dominée en technique pure et en tactique, dominée aussi en vitesse et en puissance, notre équipe, handicapée en outre par deux ailiers inexistants et un demi-centre qui avait subi, la veille, une intervention chirurgicale, fut loin d'être brillante et, sur sa partie d'hier, elle méritait d'être battue.

Le championnat de France des professionnels

Le championnat de France de seconde division s'est poursuivi hier. Le match le plus important de cette journée était celui qui, à Reims, opposait l'équipe locale au Red Star, premier au classement.

Le Red Star ayant battu son adversaire (1 but à 0) consolide sa position de leader et compte désormais au classement deux points d'avance sur Rennes, classé deuxième, et quatre points sur Reims, troisième, bien qu'ayant joué un match de moins que les Rémois.

CYCLISME

La course Paris-Nice

Disputée sous le signe de la vitesse, la première étape de la course Paris-Nice a donné lieu à une sévère bataille entre les coureurs belges. Cette lutte devait profiter au Français Lapébie, qui sut utiliser cette mésentente et s'échappa au bon moment, pour triompher de cette première étape.

Classement de la première étape : Paris-Nevers 219 kilomètres :

1. Roger Lapébie, sur bicyclette Lapébie, en 5 h. 17 m. 5 s. (moyenne (41 km. 445); 2. Vlaemynck, à deux longueurs; 3. Christiaens, même temps; 4. Le Grevès, 5 h. 17 m. 36 s.; 5. Debenne; 6. Storme; 7. Deltour; 8. Louviot; 9. Hardiquest; 10. Mallet; 11. Lowie; 12. Bettini, même temps.

HIPPISME

Courses à Auteuil

Le copieux programme habituel du jeudi donnant une dotation de 30,000 francs. une de 25,000 francs et deux de 20,000 francs, s'est déroulé hier devant une assistance assez nombreuse.

L'épreuve principale, le prix de la Muette, haies, sur 3,500 mètres, fut gagné par Le Balayeur (6 fr. 50), à M. James-G. Hennessy. Jumelé : 14 francs.

Le prix Joseph de Gontaut-Biron, steeple, handicap, sur 3,800 mètres, fut beaucoup plus animé. Lame mena d'abord, puis, aux tribunes, ce fut Violiste; au huit, Dark Martel, et enfin, aux tournants, Pépin le Bref (21 francs), à M. G. Wildenstein, parti en tête, suivi du favori Clou de Girofle qui, malgré tous ses efforts, dut, à une longueur et demie, se contenter de la deuxième place. Il précédait, à bonne distance, les cinq autres compétiteurs. Jumelé : 18 francs.

Autres gagnants : Joycette (11 francs); Rabia (17 francs) ; Maggio (25 francs) ; Souverain (21 fr. 50).

UNE CONFÉRENCE SUR « LES CARBURANTS NATIONAUX »

Combustibles et énergies de substitution

La question des carburants — dont l'intérêt pour notre pays est primordial — sera traitée à la Société des Ingénieurs civils de France, 19, rue Blanche, le jeudi 30 mars 1939, à 21 heures, par M. Bacqueyrisse, administrateur de service, directeur général de l'exploitation et des services techniques de la S. T. C. R. P.

Le sous-sol de la métropole n'assure que pour une part infime la production des carburants couramment utilisés par l'industrie et par l'armée. Il en résulte, pour l'économie et la sécurité du pays, un grave problème d'approvisionnement que M. Bacqueyrisse, dirigeant les services techniques d'une importante entreprise de transports, a été amené à considérer dans toute son ampleur et à la solution duquel il a apporté une contribution personnelle.

Ce sont ses conclusions que, devant les Ingénieurs civils de France, il exposera à la séance du 30 mars, sous la présidence de M. A. de Monzie, ministre des travaux publics.

THE BEST CIGARETTE IN THE WORLD
"la meilleure cigarette du monde"
STATE EXPRESS 555
FRS. 9 LES QUINZE
FRS. 15 LES VINGT-CINQ
EN VENTE
DANS LES MEILLEURS DÉBITS DE TABACS

COMMISSAIRES-PRISEURS

COLLECTION DE M. D. MELLERIO (1re vente)
TABLEAUX
OBJETS DE VITRINE — ARGENTERIE — PORCELAINES — FAIENCES
SIEGES ET MEUBLES — TAPISSERIES
d'Aubusson et des Flandres des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles
VENTE HOTEL DROUOT, salle 1, les 23 et 24 mars, 14 h. Exposition le 22.
Experts : M. P. LAMY, 15, rue Lamennais; M. H. KAHN, 390, rue Saint-Honoré.
Commissaire-priseur : Me ROGER WALTHER, 16, rue de Provence.

Foire Suisse
Bâle
du 18 au 28 Mars 1939

FONDS DE COMMERCE

Très jolie librairie; belle client., quartier agréable. On traite avec 60,000. Ecrire Comtant N° 220.401, r.Vivienne, 17, Paris.

OCCASIONS

Sommes acheteurs beaux TABLEAUX toute époque. — GALERIE GUY STEIN, Paris, 2, rue La Boétie. Anjou 67.30. Passez, téléphoner ou écr. av. photos, détails et prix.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
DE L'OFFICE NATIONAL

I. — *Le temps du 16 au 17 mars, à 7 heures.*

Températures maxima : Ajaccio +15°, Royan-la Coubre 13°, Antibes, Belle-Ile, Nantes 12°, Perpignan, Cazaux, Bordeaux, Rochefort 11°, Pont-Long (Basses-Pyrénées), Brest, Bréhat, Rennes 10°, Nîmes, Biarritz, Angoulême, Cherbourg 9°, le Havre, Toulouse, Marseille-Marignane 8°, Montélimar, Paris-le Bourget 7°, Orléans, Chartres, Calais-Saint-Inglevert, Abbeville, Strasbourg, Reims, Tours, Lyon, Avord 6°, Valenciennes, Nancy, Dijon, Clermont-Ferrand 5°, Besançon 4°, Lanslebourg (Savoie) —1°.

Rabat +20°, Alger, Fez, Tunis 12°.

Températures minima : Brest, Belle-Ile +8°, Bréhat, Cherbourg 7°, Rennes, le Havre, Nantes, Perpignan 6°, Paris-le Bourget, Angoulême, Rochefort, Royan-la Coubre, Biarritz, Toulouse, Antibes 5°, Paris-Montsouris, Orléans, Chartres, Calais-Saint-Inglevert, Tours, Cazaux 4°, Valenciennes, Abbeville, Reims, Bordeaux 3°, Pont-Long (Basses-Pyrénées), Dijon, Avord, Lyon, Ajaccio 1°, Nancy, Clermont-Ferrand, Nîmes 0°, Strasbourg, Besançon, Montélimar, Marseille-Marignane —1°, Upaix (Hautes-Alpes) —3°, Lanslebourg (Savoie) —9°.

Alger +10°, Rabat 8°, Tunis 7°.

Hauteur d'eau recueillie en 24 heures : traces Beauvais, Cherbourg, Rennes, Ouessant, Poitiers, Angoulême. Pont-Long (Basses-Pyrénées), Lyon, le Puy, 1 mm. le Bourget, Orléans, la Courtine, A vord, 2 mm. Abbeville, Strasbourg, Besançon, Châteauroux, Biarritz, Toulouse, 3 mm. Chartres, Calais-Saint-Inglevert, Valenciennes, Dijon, le Havre, Tours, 4 mm. Metz, Romilly, Rochefort, 6 mm. Reims, 8 mm. Nancy.

Etat de la mer le 17 mars, à 7 heures : Calais-Saint-Inglevert, le Havre, la Hague, Ouessant houleuse, Sète agitée, Biarritz peu agitée, Royan-la Coubre, Antibes belle, Ajaccio calme.

II. — *Probabilités pour la journée du 18 mars.*

A. — En France :

a) Etat du ciel. — Au nord-ouest d'une ligne Bordeaux-Valenciennes : nuages assez abondants; rares giboulées; éclaircies locales assez belles.

Dans les régions méditerranéennes : très ensoleillé.

En Corse : pluies matinales suivies de giboulees et d'éclaircies.

Ailleurs : très nuageux avec éclaircies; quelques giboulées précédées le matin en montagne de quelques pluies au-dessous de 500, 800 mètres, de neige au-dessus.

b) Vent. — En Corse : secteur sud-ouest modéré, tournant à nord-est assez fort irrégulier.

Dans les régions méditerranéennes : secteur nord modéré à assez fort; mistral et tramontane.

Ailleurs : nord à nord-est modéré à assez fort irrégulier, fort sur les côtes de Bretagne et en Manche; tempête.

c) Température diurne. — En Corse : en baisse de 1° à 3°.

Dans les régions méridionales : en baisse de 3° à 6°.

Ailleurs : en baisse de 2° à 4°.

Situation barométrique et perturbations le 17 mars, à 7 heures.

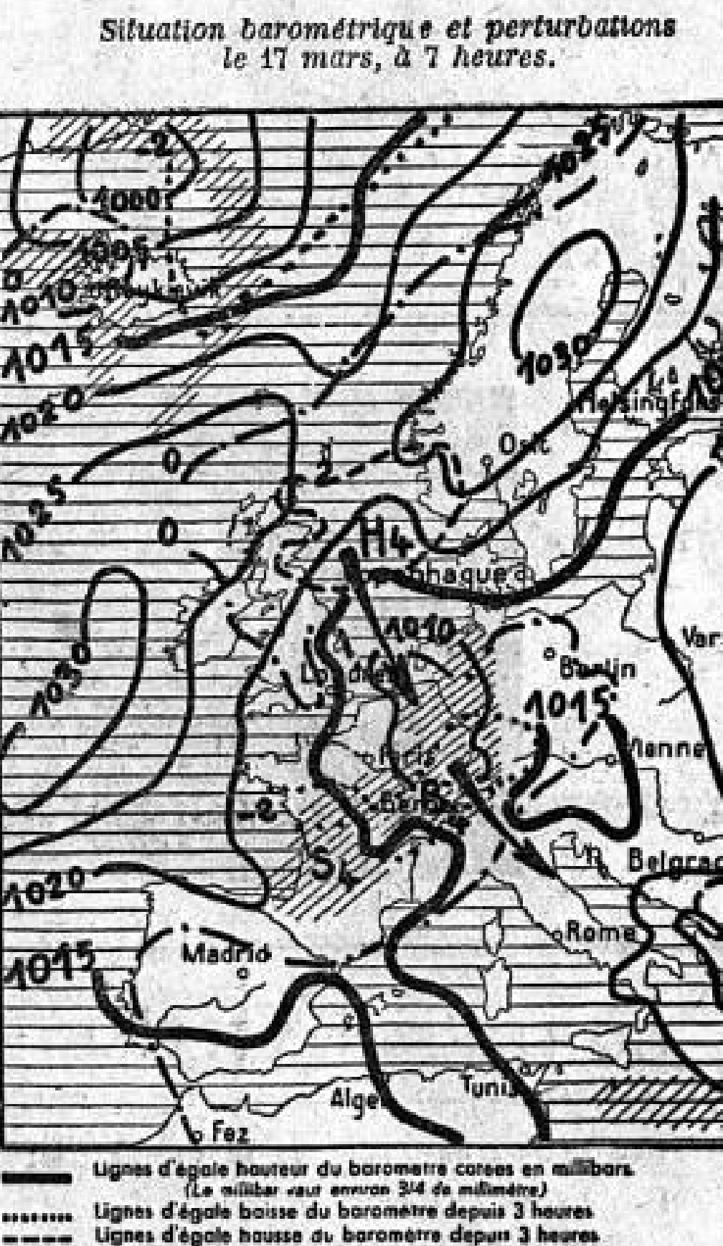
1000
1005
1010
1015
1020
1025
1030
0
-2
2
H4
Oslo
Helsingfors
Copenhague
Londres
Paris
Berlin
Varsovie
Vienne
Belgrade
Rome
Madrid
Alger
Tunis
Fez
Lignes d'égale hauteur du baromètre corrigé en millibars (Le millibar vaut environ 3/4 de millimètre)
Lignes d'égale baisse du baromètre depuis 3 heures
Lignes d'égale hausse du baromètre depuis 3 heures
Lignes de variation nulle du baromètre depuis 3 heures
Zones de Précipitations
Sens de la marche des perturbations

B. — Région parisienne :

a). — *Pour la nuit du 17 au 18 mars.*

Quelques giboulées séparées par des éclaircies assez belles. Vent de nord à nord-est modéré à assez fort irrégulier. Température en baisse de 4° à 6°; petites gelées.

b). — *Pour la journée du 18 mars.*

Nuages abondants par moments; rares giboulées. Vent de secteur nord-est modéré à assez fort. Température en baisse de 2° à 3°.

TRIBUNAUX

LE PROCÈS WEIDMANN

La sixième audience (suite)

Assez bien commencée pour Million, l'audience d'hier est devenue, vers la fin, assez fâcheuse pour l'ancien ami de Weidmann. On verra qu'elle a comporté des minutes pathétiques, celles durant lesquelles le père de Million, tout en s'efforçant de montrer l'innocence de son fils, s'est trouvé contraint de dire la vérité sur des points brûlants.

Me Michel Parès, défenseur de Jean Blanc, a précisé et fait préciser par son client que, le lendemain du meurtre de Mme Keller, lorsqu'il demanda à Million si ce n'était pas Weidmann qui avait tué Mlle de Koven et le chauffeur Couffy, Million lui répondit de façon absolument évasive.

On a entendu Colette Tricot. Elle ne voulait pas, dit-elle, toucher le mandat destiné à Mme Keller. « Touche-le, lui aurait ordonné Million, sinon tu sais ce qui t'attend. » Vers le 16 octobre, elle retourna à la Voulzie avec Million. On ouvrit la malle noire de « l'amie malade ». Million donna à Colette le manteau garni d'astrakan. Elle mit ce vêtement le lendemain pour accompagner, sous le nom de Mme Pradier, Million chez Leblond. Tout cela, elle l'avoue, lui a semblé suspect. Mais enfin elle crut bon d'obéir.

Autre bizarrerie. Me Henri Géraud, défenseur de Million, rappelle — on avait oublié de le dire — que l'on a trouvé dans la caverne des Brigands, près du cadavre de Mme Keller, une photographie de Weidmann, à peine enfouie sous le sable. L'avocat veut sans doute insinuer que Weidmann avait donné sa photographie à Mme Keller, qu'il avait eu avec elle, dans la grotte, un entretien galant, et que, par conséquent, il se trouvait probablement seul avec elle — sans Million. On a supposé aussi, il est vrai, que cette photographie, quelque temps après le crime, avait été apportée là par Million ou par un émissaire de Million, pour perdre Weidmann, ce qui expliquerait la haine que ce dernier a vouée à son ancien ami.

Me Géraud insiste sur un autre fait : une large flaque de sang a été découverte au pied des marches de la caverne, à un endroit bien éclairé; sous-entendu : c'est à cet endroit même que le crime a été commis; la lampe électrique de Million était inutile pour éclairer la nuque, donc Million n'était pas là. Weidmann répond que sa victime, blessée vers le milieu de la caverne, s'est traînée jusqu'au pied de l'escalier.

Le docteur Paul, qui fit l'autopsie de Janine Keller, dit que l'hémorragie a certainement été très abondante, que la victime a dû tournoyer sur elle-même, mourir très vite, peut-être après avoir fait un ou deux pas au maximum (d'après Weidmann, elle a fait quelques pas pour aller s'affaler au pied de l'escalier).

Le maréchal des logis Joyeux va provoquer quelque tumulte. Il dit d'abord que, au cours de l'instruction, Million apprit que Colette Tricot venait de dire au juge : « C'est lui qui m'a apporté la valise contenant les vêtements de Janine Keller. » Million, aussitôt, s'écria : « Ah! la... vache! »

— Nous avons bien compris, ajoute le maréchal des logis, que ce n'était pas de nous qu'il parlait. Après cela il a dit : « Elle a pourtant été bien contente quand je lui ai apporté la valise. »

Un autre jour, dans les couloirs de l'instruction, Weidmann a demandé à Million : « Entre nous et en présence des gendarmes, est-ce que oui ou non je t'ai jamais terrorisé ? »

— Ah ! oui, s'écrie Weidmann, je me rappelle. Million m'a répondu : « Jamais, tu le sais bien, mais il fallait bien que je dise cela. »

— C'est exact, déclare le maréchal des logis Joyeux.

Million nie tout cela. Il n'aurait jamais « employé un tel mot à l'égard de Colette », tout au plus l'aurait-il traitée « de rosse ou de menteuse ».

Le père de Roger Million

M. Million père, dépose dans un silence que troublent seulement les déclics des appareils photographiques. Il a presque les traits de son fils, mais le teint mat et non clair. Il ne doit parler que de l'affaire Keller, ou plutôt du séjour de son fils à Paris, avec Colette, dans l'hôtel de Nice. Roger n'avait pas d'occupation :

— Je supposais qu'il avait recours à sa grand'mère quand il avait besoin d'argent. Il ne déjeunait plus au restaurant où je servais depuis que la propriétaire, Mme Bichonnet, lui avait interdit de venir avec Colette Tricot qu'elle trouvait trop menteuse.

Je l'avais engagé à revoir Weidmann. Il me répondit qu'il n'y tenait pas parce qu'il le soupçonnait de n'être pas étranger à l'affaire de Koven. J'insistais pour que mon fils allât revoir Weidmann. Il promit de lui téléphoner. Je ne sais pas s'il l'a fait, mais le surlendemain ils sont revenus tous les deux chez les Bichonnet, dans la voiture de Weidmann.

Précédemment, je n'avais constaté rien d'anormal dans la conduite de Weidmann. Il vint me voir plusieurs fois pendant que mon fils était absent de Paris.

La déposition de M. Million père est capitale sur un point, constate le procureur général Balmary : ainsi Roger, dès la fin de septembre, avant l'assassinat de Mme Keller et la reprise de la vie commune avec Weidmann à «la Voulzie», avait dit à son père qu'il soupçonnait l'Allemand de n'être pas étranger à l'affaire de Koven.

— Pardon, s'écrie M. Million, mon fils n'avait pas de soupçons personnels, ses soupçons lui avaient été suggérés par Colette Tricot. Quant à lui il n'était mécontent contre Weidmann que parce qu'il l'avait surpris avec Colette.

Roger Million déclare qu'il ne fit part à son père de ses soupçons sur les crimes de Weidmann que le 19 octobre et non le 27 septembre. Il pense que son père a un trouble de mémoire.

Sur une intéressante question de Me Renée Jardin, M. Million fait une déclaration beaucoup plus grave que « le point capital » de tout à l'heure. Il révèle que son fils lui raconta qu'un jour Weidmann, dans « sa » voiture, l'amena avec un Américain. Pourquoi ? Pour séquestrer cet Américain ? Ou pour traiter avec lui une affaire ? M. Million père ne le dit pas et du reste on ne le lui demande pas. Mais il ajoute :

— Mon fils m'a dit que l'Américain, en cours de route, descendit brusquement de l'auto. Et il ajouta : « J'aurais voulu que tu voies la tête d'Eugène quand l'Américain l'a plaqué ! »

Cet Américain était-il M. Stein, de Baltimore, ce M. Stein que Weidmann — il l'a affirmé — essaya d'enlever, avec la complicité de Million, pour le séquestrer et le rançonner ?

Roger Million sent que le coup est grave. Pâle, il murmure : « C'est du roman ». Et. il n'a pas un regard pour son père au moment où, l'audience levée, les gendarmes l'emmènent avec les autres accusés. — *R. M.*

LA T. S. F.

Les radioreportages du voyage du président de la République à Londres

Un sixième montage radiophonique vient d'être prévu à l'occasion du voyage du président de la République à Londres.

Le 23 mars prochain, le poste national Radio-Paris diffusera de 10 h. 45 à 11 h. 30 la réception de M. Albert Lebrun par les deux Chambres britanniques à Westminster Hall.

⁂

La radiodiffusion d'Etat signale tout particulièrement à nos hôtes britanniques résidant sur notre territoire le divertissement qui sera diffusé le jeudi 23 mars, à l'India-Office, de 22 h. 25 à 23 h. 30.

Ce programme qui, comme il a été annoncé, comprendra notamment un à-propos de Sacha Guitry, sera presque exclusivement en langue anglaise. On entendra ainsi la soirée du balcon de *Roméo et Juliette*, jouée en anglais.

Les récitals Jacques Thibaud, Alfred Cortot, Ninon Vallin, en l'honneur du voyage du président de la République à Londres

A l'occasion de la visite à Londres de M. le président de la République, la radiodiffusion d'Etat organise avec le concours de MM. Jacques Thibaud, Alfred Cortot et Mme Ninon Vallin, trois récitals, dont voici le programme :

Paris-P.T.T. : lundi 20 mars, de 22 h. 30 à 23 h. 30 (M. J. Thibaud) : Sonate (Mozart); En bateau (Claude Debussy); Rondo Capricioso (Saint-Saëns).

Paris-P.T.T. : jeudi 23 mars, de 20 h. 30 à 21 h. (M. A. Cortot) : Sonatine (Maurice Ravel); Children's Corner (Claude Debussy).

Radio-Paris : samedi 25 mars, de 22 h. 30 à 23 heures (Mme Ninon Vallin) : Chant d'avril, les Adieux de l'hôtesse arabe (Bizet); Au printemps (Gounod); Si mes vers avaient des ailes, Tyndaris, Lydée (Reynaldo Hahn); les Cigales (Emmanuel Chabrier); Clair de lune, la Rose (Gabriel Fauré); Romande, Green, Mandoline (Claude Debussy). Au piano : Pierre Darck.

La diffusion de ces récitals sera relayée par la British Broadcasting Company.

RAPPEL DES PRINCIPALES ÉMISSIONS de la soirée du vendredi 17 mars

20 h., *Paris-P.T.T.*: Mélodies par Mlle Daniels; *Rome* : « la Ligne du cœur », opérette (Carabella); *Bruxelles-Français* : depuis Dublin, relais d'un concert donné à l'occasion de la fête de Saint-Patrice; *Suisse Romande* : Concert dirigé par Ansermet. — 20 h. 15, *W. Régional* : Concert de gala. — 20 h. 30, *Strasbourg, Rennes, Nice-P.T.T., Paris-P.T.T.* : Orchestre national : « Finales », œuvres d'Offenbach, Messager, Lecocq, etc., orchestre sous la direction de Manuel Rosenthal; *Lille* : Orchestre; *Lyon-P.T.T.*: Concert symphonique; *Marseille-P.T.T.*: Concert symphonique; *Bordeaux-P.T.T.*: Orchestre de fantaisie; *Grenoble* : Orchestre : « Ce qui se passe dans la forêt enchantée » (Edouard Poldini); *Tour Eiffel, Toulouse-P.T.T.* : La semaine sonore; *Radio-Paris* : « Barbe blonde », 3 actes de Jean Bonvelet et Edgar Bradly.

21 h., *Tour Eiffel* : Musique de chambre; *Poste Parisien* : théâtre de l'Etoile : « Sud », pièce en 4 tableaux de Paluel-Marmont; « Fanouche », comédie en un acte de P. Vandenberghe; *Bordeaux-P.T.T.*: « Notre empire colonial », fantaisie radiophonique. — 21 h. 15, *Radio-Luxembourg* : Le banc d'essai : Sentiments, par André Beucler.

22 h., *Radio-37* : Match de boxe : Tenet contre Lou Brouillard.— 22 h. 15, *Rome* : Dancing.— 22 h. 45, *Strasbourg* : Musique; *Toulouse-Pyrénées* : Danses; *Radio-Paris* : Musique symphonique.

PROGRAMMES DU SAMEDI 18 MARS

AUDITIONS RECOMMANDÉES

La journée

9 h., 9 h. 15, *Poste Parisien* : Musique variée.— 9 h. 44, *Radio-Paris* : Concert du Conservatoire, direction Munch.

10 h., 10 h. 50, *Rennes* : Concert.

11 h., 11 h. 35, *Paris-P.T.T.*: La vie des oiseaux : le rossignol. — 11 h. 50, *Grenoble* : Orchestre.

12 h., 12 h. 10, *Radio-Paris* : Mélodies. — 12 h. 30, *Radio-Luxembourg* : l'Amitié internationale (version française); *Toulouse-P.T.T.*: Orchestre. — 12 h. 40, *Radio-37* : Le bar des vedettes.— 12 h. 45, *Radio-Paris* : Orchestre Blareau. — 12 h. 50, *Radio-Cité* : Le kiosque à journaux.

13 h., *Radio-Cité* : Sur le banc. — 13 h. 5, *Paris-P.T.T.*: La T.S.F. à l'hôpital; *Radio-Paris* : Orchestre Blareau; *Bordeaux-P.T.T.*: Orchestre. — 13 h. 15, *Strasbourg* : Orchestre; *Radio-37* : Musette et chansons. — 13 h. 20, *Lille* : Jazz. — 13 h. 45, *Poste Parisien* : Mélodies par Alice Raveau et Georges Thill. — 13 h. 50, *Marseille* : Orchestre.

14 h., 14 h. 5, *Radio-Luxembourg* : l'Amitié internationale (version allemande). — 14 h. 10, *Radio-Cité* : Accordéon et harmonica. — 14 h. 30, *Poste Parisien* : La vie et la mort du maréchal Foch; *Radio-Paris* : Mélodies par Mme Samson.— 14 h. 45, *Radio-37* : Jazz-hot.

15 h., 15 h. 15, *Radio-Paris* : Mélodies par Mlle Gulonie. — 15 h. 30, *Radio-Luxembourg* : Le banc d'essai. — 15 h. 45, *Radio-Paris* : Mélodies par Mme Dumiane.

16 h., *Paris-P.T.T.*: l'Observatoire de Paris; *Strasbourg*: Orchestre paysan suisse; *Lille* : « le Masque » (G. Breton); *Bordeaux-P.T.T.*: Concert du Conservatoire de Bordeaux. — 16 h. 25, *Lyon* : Concert. — 16 h. 35, *Radio-37* : Danses et chansons de France. — 16 h. 45, *Radio-Paris* : Sonate en *sol* majeur de J.-S. Bach.

17 h., *Radio-Paris* : depuis l'Institut de France : Concert par l'Union des maîtres de chapelle et organistes, présentation H. Büsser, œuvres de Gabriel Pierné : Prélude et Fugue pour orgue; Sonate pour piano et violon; Mélodies par Mme Biln : la Rieuse, l'Œillet rouge, la Brise, les Petites Ophélis, Ils étaient trois petits chats blancs; Stances d'Izeyl pour violon; Pièces pour orgue, M. A. Fleury : Prélude, Intermezzo; *Radio-37* : Concert Roger Serrière. — 17 h. 35, *Paris-P.T.T.*: Ensemble de guitares. — 17 h. 45, *Lille* : Accordéon.

18 h., *Paris-P.T.T.*: Mélodies par Mlle de Butler. — 18 h. 10, *Poste Parisien* : A travers les opérettes. — 18 h. 15, *Radio-Paris*: Chorale belge.— 18 h. 30, *Strasbourg* : Quinzième quatuor à cordes de Mozart; *Bordeaux-P.T.T.*: Chant; *Radio-Cité* : Les nouveaux de la chanson.

19 h., *Tour Eiffel* : Folklore brésilien; *Radio-Paris* : Orchestre Granger; *Lille* : « la Vie est belle », opérette (Dandelin). — 19 h. 10, *Berlin* : « l'Oiseleur » (Zeller); *Vienne* : « Clivia », opérette Dostal). — 19 h. 30, *Strasbourg* : Le chœur de Strasbourg.

La soirée

20 h., *Milan* : « le Freischütz (Weber). — 20 h. 7, *Radio-Cité* : La famille Duraton; *Lyon-P.T.T.*: Ray Ventura et ses collégiens; *Paris-P.T.T.*: Fantaisie: « Magie », par Jean Cocteau. — 20 h. 10, *Radio-37* : Jacqueline Francell. — 20 h. 15, *Poste Parisien* : Le kiosque à chansons : Sport et gourmandise; *Strasbourg* : « la Fille du tambour-major », opérette de Jacques Offenbach. — 20 h. 25, *Radio-Paris, Tour Eiffel, Bordeaux* et *Montpellier* : relais du théâtre de l'Opéra-Comique: « Werther », de Massenet; *Lille, Toulouse-P.T.T.*: « les Petits », pièce en 3 actes de Lucien Népoty; *Grenoble*: Orchestre; *Nice-P.T.T.*: Concert d'orchestre; *Midland* : « la Symphonie héroïque », de Beethoven. — 20 h. 40, *Radio-Normandie* : « le Pays du sourire » (Lehar). — 20 h. 45, *Rennes* : Concerts du Conservatoire du Mans; *Paris-P.T.T., Lyon* : depuis le théâtre Mogador : « Billie et son équipe », opérette de Jean Saureuil et Michel Emer, livret de Mouézy-Eon, lyrics d'Albert Willemetz.

21 h., *Radio-37* : retransmission de Bobino. — 21 h. 15, *Radio-Luxembourg* : Concert symphonique avec le concours du pianiste François Lang.

22 h., *Radio-Luxembourg* : L'homme de la semaine : Paul Valéry. — 22 h. 10, *Bruxelles* : Dancing. — 22 h. 15, *Radio-Cité* : A travers la musique française; *Rome* : Dancing. — 22 h. 45, Dancing; *Radio-Luxembourg* : Musique de danse.

23 h., *Droitwich* : Dancing. — 23 h. 45, *Radio-Paris* : Jo Bouillon et son orchestre.

24 h., *Radio-Normandie* : Mélodies; 9 h. 30 à 2 heures, Danses.

ALLEZ EN ANGLETERRE
à l'occasion du voyage du Président de la République
LE 20 MARS
BILLETS SPÉCIAUX A PRIX RÉDUITS valables 17 JOURS délivrés au départ de
PARIS ET LILLE pour Boulogne Dunkerque et Calais
ST-LAZARE pour Rouen via Dieppe
SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

DE L'INÉDIT EN MATIÈRE DE VOYAGES
Le Transatlas
L'EXTRÊME-SUD MAROCAIN
EN AUTOMOBILE PARTICULIÈRE
EN RAISON DU SUCCÈS DES VOYAGES PRÉCÉDENTS NOUVEAU DÉPART DE MARSEILLE LE 15 AVRIL
18 JOURS de Marseille à Marseille 6.540 Frs
WAGONS-LITS//COOK
14, Bd des Capucines (Opé 61-30) PARIS, 2, Pl. de la Madeleine (Opé 40-40)
118, Av. des Champs-Elysées (Elysées 49-40) - 62, Rue du Bac (Littré 78-88)
8 bis, Place de la République (Hôtel Moderne) (Oberkampf 58-20)
ET DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE ET DE BELGIQUE

HOTELS ET RESTAURANTS
RECOMMANDÉS

PARIS

Brighton 218, r. Rivoli, face jardin Tuileries, plein midi, chamb. dep.40 fr.
COMMODORE 12, bd Haussmann (Opéra) 250 chambres avec bain, sans bain depuis 55 fr.
Dagmar Hôtel 225-227, r.St-Jacques,Luxemb. tt conf., asc., ch. dep. 20, av. pens. dep. 40.
FRANCIA Hôtel-Restaurant. Bar. 100,r.Lafayette. Px mod.
HOTEL D'IENA Place d'Iéna. Ch.-Elysées. Situation unique. — Bonne cuisine. RECOMMANDE AUX FAMILLES
Gd HOTEL DU LOUVRE PALAIS-ROYAL Centre des affaires. SON NOUVEAU GRILL-ROOM — BAR
LUTETIA 350 chambres, s. de b., le plus confortable, les meilleurs prix.
PALAIS D'ORSAY Gare d'Orsay. Aéré — Tranquille.
HOTELS ST-JAMES ET D'ALBANY 211, r.St-Honoré et 202, r. Rivoli «face jard Tuileries» 300 ch., 150 s.d.b. 45, av. p.d. 90
SPLENDID PL DE DE L'ETOILE, 1, avenue Carnot, 1.
GRAND HOTEL TERMINUS SAINT-LAZARE et sa Rôtisserie normande, 108, r. St-Lazare.
TRIANON-PALACE, 1 bis, rue de Vaugirard, LUXEMBOURG. Studios et chambres. Grand confort. Prix modérés. Pension.
RESTAURANT DROUANT Place Gaillon.
CHEZ KORNILOFF 6, RUE D'ARMAILLE prolongt av. Carnot Tél. Etoile 52.49 et 56.04 RESTAURANT RECOMMANDE PAR SA CUISINE ET SON CADRE
PRUNIER 9, rue Duphot 16, av. Victor-Hugo LONDRES, 72, St-James's Street S.W.I. « TOUT CE QUI VIENT DE LA MER »

COTE D'AZUR

BEAULIEU SUR-MER BEDFORD & SAVOY Hôtels. Gd jard., plein midi, bord mer. Tennis. Garage. Prix modérés.
MARSEILLE LE SPLENDIDE HOTEL, Chambres à partir de 40 fr. Position tranquille près la gare.
NICE ALHAMBRA-HOTEL dans son merveilleux parc; plein midi, à Cimiez, le plus gd cf.Pens. d. 80; 150 ch. av.tél.75,s.d.b.w.-c.
NICE — HOTEL ATLANTIC 200 chambres. Prix modérés. GRAND GARAGE

Le Temps est en lecture dans tous les Etablissements figurant dans le tableau ci-dessus

PETITES ANNONCES
d'Offres et Demandes d'Emplois
Cours et Leçons
Rubrique paraissant les MARDI et VENDREDI au prix de 7 fr. la ligne de 40 lettres, signes ou espaces

DEMANDES

COMPTABILITE :

Comptable (dame), conn. sténo-dact.,anglais, sérieuses références, cherche situation. Ecrire N° 64, « le Temps Publicité ».

GERANCES :

Ex-propriétaire, revers, cherche gérance domaine Algérie ou Midi France. Parle espagnol et arabe. Référ. premier ordre. Ecrire Havas N° 6068, Marseille.

GENS DE MAISON :

Valet chauffeur cherche place. — Jean, 24, avenue de Tourville (7e).

SITUATIONS DIVERSES :

Française expérimentée, cult., conn. anglais, désire travaux pour homme de lettres, recherche documentation. Voyagerait. Ecrire N° 50, « le Temps Publicité ».

Magasinier, manut. tte main, tr. valide, sér. réf., 40 a. Dubois, 119, bd l'Hôpital, Paris.

J. h., 17, diplômes compt., st.-d., A.Hernecq, 22, av. Bas-Meudon, Issy-les-Moulineaux.

Dame ch. emploi d'aide-compt., écritur. ou manut., bon. référ. Ecr. à Mme Lenoir, 16, bd Strasbourg, Aulnay-sous-Bois, S.-et-O.

OFFRES

SECRETARIAT :

On dem. pour secrétariat jne fille 25-35 ans, habitant quart. Luxembourg ou Gobelins, st.-d., tr. ordonn., méthodiq., conn. comptab. 1,200 fr. par mois. Ecr. en indiq. très exactement réf., N° 66, « le Temps Publicité ».

SITUATIONS DIVERSES :

Import. firm. mach. à calculer organis. nouv. serv. rech. jeune homme libéré service milit., appel. si capable à prendre respons. et. se créer situat. aven. sol. instr. et sér. références exigées. Ne pas se présenter. Ec, Boudot, 21, r. Jules-Siegfried, Paris,20e.

INSTITUTIONS D'ÉDUCATION SUISSES

Etude rapide de la langue allemande, à
l'Institut pour jeunes gens
Rosenberg, St-GALL (Suisse)
La plus grande école de Suisse
Baccalauréats. Dipl. comm. Sports. Situation magn. pr séjours de montagne. L'unique école privée suisse avec cours officiels. Juillet-Septembre : Cours de vacances.

Le plus heureux des hommes?
Ce sera le prochain gagnant de la LOTERIE NATIONALE.
Soyez celui-là!
Dans une semaine, tirage de la Tranche des Week-End!

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
DIMANCHE 19 MARS
UNE JOURNEE
AU HAVRE
et visite du paquebot
« NORMANDIE »
Départ de Paris-Saint-Lazare à 8 h. 15.
Retour à 22 h. 50.
Prix forfaitaire : 131 francs.
Renseignements complémentaires aux bureaux de tourisme et de renseignements des gares de Paris-Saint-Lazare et Paris-Montparnasse.

NOUVELLES COMMERCIALES

CEREALES. — Chicago, 16 mars. — En cents par bushel : maïs, disp. non coté; mai 47 1/8; juillet 48 3/4; sept. 49 3/4. — Blés: mai 67 à 67 1/8; juillet 67 1/8 à 67 3/4; sept. 68 à 68 1/2. — Avoines: mai 28 1/2; juillet 26 7/8; sept. 26 1/2.

Winnipeg, 16 mars. — En cents par bushel : blés, mai 58 7/8; juillet 59 5/8; oct. 60 3/8.

Liverpool, 16 mars. — En sh. et d. par lb : mars 4/3 3/4; mai 4/4 1/2.

SUCRES. — Londres, 16 mars. — En sh. et d. par cwt: mars 6/3 1/4 à 6/4 1/2; mai 6/3 1/4 à 6/3 3/4; août 6/3 à 6/3 1/2; déc. 6/1 1/4; mars 6/2 1/2 à 6/2.

New-York, 16 mars. — En cents par 100 lbs : Cuba prompte livraison, 285. A terme : mars 186 N; mai 190 à 191; juillet 195 à 196; sept. 197 à 198; nov. 201 N; janv. 194 à 195. Nouveau contrat: mai 115; juillet 115; sept. 113; déc. 113 1/2.

CAOUTCHOUCS. — New-York, 16 mars. — En cents par lb: feuille fumée gaufrée: mars 16 24; mai 16 25; juillet 16 25; sept. 16 25; oct. 16 25; déc. 16 24; janv. 16 24.

Londres, 16 mars. — En pence par lb: feuille fumée gaufrée, disp. 8 1/8; avril-juin 8 3/16; juillet-sept. 8 1/4; oct.-déc. 8 5/16; janv.-mars 8 5/16 A. Para fine hard, disp. 7 1/8.

CAFES. — New-York, 16 mars. — En cents par lb: disp. 5 1/8; café Rio n° 7: mars 4; mai 4 03; juillet 4 04; sept. 4 04; déc. 4 05.

Le Havre, 16 mars. — Clôture à terme, par 50 kilos: mars 211; avril 212; mai 208 50; juin 208; juillet 206 50; août 206; sept. 206 25; oct. 206 25; nov. 206 25; déc. 206. Taxe non comprise. Ventes 750 sacs.

COTONS. — Alexandrie, 16 mars. — En talaris, par cantar : Ashmouni, avril 10 07; juin 10 09; août 10 09; oct. 9 95. — Sakel : mars 12 20; mai 12 24; juillet 12 24.

Le Havre, 16 mars. — Clôture à terme, les 50 kilos: mars 421 50; avril 421 50 N; mai 422; juin 417 50; juillet 417 50 V; août 413 V; sept. 410 50; oct. 407; nov. 406 V; déc. 404 50 N; janv. 403 50 V; fév. 403 50 N. Taxe non comprise.

New-York, 16 mars. — En cents par lb: disp. 8 98 N; mars 8 63; avril 8 43; mai 8 23 à 8 24; juin 8 12; juillet 8 02 à 8 03; août 7 84; sept. 7 74; oct. 7 75; nov. 7 71; déc. 7 69; janv. 7 67.

SAINDOUX. — Chicago, 16 mars. — En cents par lb : disp. 5 95; mars 6 45; mai 6 55; juillet 6 70; sept. 6 87.

LAINES. — Roubaix, 16 mars. — Laines peignées à terme, le kilo: mars 35 70; avril 35 90; mai 36; juin 36 10; juillet 36 20; août 36 40; sept. 36 60; oct. 36 80; nov. 37; déc. 37 10; janv. 37 20; fév. 37 50. Ventes 25,000 kilos.

BOURSE DE MARSEILLE

Marseille, 16 mars. — On cote les 100 kilos, conditions d'usage: huiles industrielles d'arachides 5°, disp. 400. — Huiles industrielles de coprah: disp. 317 50. — Tourteaux d'arachides décortiquées Coromandel: disp. 94 25. — Maïs roux Indochine: mars 132 50; avril 129 75; mai 128 A; juin 127 25; juillet 120 75; août 117 25 N; sept. 115 50 N; oct. 115 50 N. — Riz Saïgon n° 1: mars 123 50; avril 122 V; mai 120 25; juin 119 25; juillet 119; août 118 75; sept. 119 N; oct. 119 N.

PRODUITS CHIMIQUES AGRICOLES

Superphosphate minéral 14 0/0 ac. ph. 38 95 à 49 90 franco, selon destination; superphosphate d'os 0,50 0/0 az. 16 0/0 acide phosph. »» »» à »» »» dép.; os dissous 2 0/0 az., 10 0/0 acide phosphorique »» »» départ usines; sulfate cuivre gros crit. 335 départ usines; neige 340; sulfate de fer crits. tout venant en vrac 20, dép. Nord, neige 25; soufre sublimé 168 à 175, trituré 145 à 152; nitrate de chaux 13 0/0 az. 115 à 118; nitrate de soude 16 0/0 az. 131 50 à 137 franco par départements, suivant destinations; sulfate d'ammoniaque 20 40 0/0 az. 126 75 à 130 75 départ usines; cyanamide en grains 20 0/0 az. 134 25 à 137 25 dép. usines; sylvinite 18 0/0 14 32 départ Alsace; chlorure de potassium 48 0/0, 58 95 départ mines; sulfate de potasse 46 0/0, 80 22 départ mines; scories de déphosphoration 14 0/0, 15 15; 16 0/0 17 30; 18 0/0 19 45 départ Thionville.

LA VILLETTE, 16 mars (Cours officiels)

Espèces	Amenés	Invendus	1re qual.	2e qual.	3e qual.	PRIX EXTRÊMES Viande nette	PRIX EXTRÊMES Poids vif
Bœufs...	1.322	45	10 ..	8 20	6 80	. à 11 20	à 6 95
Vaches..	882	40	10 ..	7 60	6 10	. » 12 10	» 7 75
Taureaux	240	2	7 90	7 50	6 80	. » 8 30	» 5 15
Veaux...	1.267	3	16 30	14 40	12 60	. » 17 80	» 11 03
Moutons	6.261	19	19 60	15 60	12 50	. » 20 30	» 10 15
Porcs...	1.010	..	12 86	11 86	8 86	. » 13 42	» 9 40

Prix au kilo vif : bœufs 1re qual. 6; 2e qual. 4 51; 3e qual. 3 40. Porcs 1re qual. 9; 2e qual. 8 30; 3e qual. 6 20. Hausse de 20 centimes par kilo de viande nette sur les taureaux, de 20 à 30 centimes sur les veaux et de 20 à 10 centimes sur les moutons.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils bénéficient d'une réduction de 25 0/0 sur le tarif normal des avis de faire-part des naissances, fiançailles, mariages, nécrologies, etc.

Le Gérant : VICTOR GOEDORP.

IMPR. du Temps, H. MÉMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

LA JOURNÉE FINANCIÈRE

BULLETIN

***Paris, le 17 mars.** — Au cours de la dernière séance de cette semaine critique, le marché financier s'est fort bien défendu. Certes, de nouvelles baisses étaient enregistrées au début; mais elles étaient sensiblement moins accentuées que celles de la veille. Ultérieurement, la Bourse a réagi contre la dépression, et une partie plus ou moins importante des pertes initiales a été finalement effacée. De sorte que la cote témoigne en définitive une réelle résistance.*

Bien entendu, la nouvelle crise internationale et ses répercussions possibles sur la situation politique intérieure tant en France qu'en Angleterre ont fait l'objet de toutes les conversations. On se montrait généralement convaincu que le Parlement accorderait au gouvernement les pouvoirs qu'il va lui demander. Quant aux vicissitudes extérieures maintes rumeurs tantôt relativement optimistes tantôt pessimistes ont circulé, dont il serait tout à fait vain de se faire l'écho, mais dont il n'apparaît pas douteux, à en juger par la tendance générale, que les premières n'aient trouvé aujourd'hui plus de créance que les secondes.

Au reste, après les dégagements qui marquèrent la séance d'hier, l'excellente situation technique du marché à terme a de nouveau favorisé la résistance de celui-ci. Précisément la statistique des engagements spéculatifs existant sur le marché officiel, statistique que le lecteur trouvera plus loin, indique que pendant la première quinzaine de mars la position acheteur a continué à fléchir, tandis que la position vendeur augmentait quelque peu.

Aussi bien ne serait-il pas surprenant que la reprise enregistrée en clôture eût été provoquée par quelques rachats du découvert.

Nos rentes, après s'être elles aussi améliorées en cours de séance, subissent encore en clôture des pertes modérées allant de 45 centimes à 1 franc. Les autres titres ne fléchissent pour la plupart que légèrement. Certaines valeurs, telles que le Crédit foncier, la Compagnie générale d'électricité et diverses valeurs sud-africaines ont même réussi à s'établir un peu au-dessus de leurs niveaux de la veille. En revanche le Suez et les titres dépendant d'Amsterdam ont encore reculé sensiblement.

Le marché des changes fait preuve d'une stabilité remarquable eu égard aux circonstances. Pendant que la livre sterling regagne une fraction de sa baisse précédente, le dollar s'établit à 37 fr. 76 contre 37 fr. 73 1/2, donc très près de son niveau d'hier. Le belga et le florin ne varient point, tandis que le franc suisse abandonne un peu de terrain à 8 fr. 56 contre 8 fr. 58.

A Londres, le « cross rate » sterling-dollar, très résistant, est revenu de 4 68 7/16 à 4 68 1/4, et le prix de l'or est resté sans chagement à 148 sh. 6.

MARCHÉ OFFICIEL

De nouvelles réalisations ont pesé sur nos rentes. Les derniers cours ne sont cependant pas les plus bas de la séance.

Le 3 0/0 a terminé à 80 60 (—0 55), après 80 45, le 4 0/0 1917 à 81 70 (—0 90), après 81 65, le 4 0/0 1918 à 82 (—0 75), après 81 65, le 5 0/0 1920 à 110 40 (—0 75), après 110 05, et le 4 1/2 0/0 1932 à 86 (—0 50), après 85 45, pour la tranche A et à 86 95 (—0 45), après 86 40, pour la tranche B.

Aux rentes à garantie de change, le 4 0/0 1925 s'est abaissé à 155 50 (—1), après 155 15, et le 4 1/2 0/0 1937 à 153 25 (—1), après 152 90.

Parmi les fonds d'Etat étrangers, lourdeur de l'emprunt Young à 310 contre 316, et du Serbe 4 0/0 1895 à 240 contre 248.

Réalisées encore à l'ouverture, les valeurs françaises de banques ont pu terminer sur une note plus résistante. Il s'est produit quelques rachats de vendeurs.

La Banque de France s'est inscrite à 7.480, sans changement, après 7.420, le Crédit foncier à 2.900 (+20), après 2.850, le Crédit lyonnais à 1.570 (—25) et la Banque de Paris à 1.134 (—8), après 1.121.

Une plus grande résistance a prévalu sur les valeurs d'électricité qui terminent très près de leurs cours d'hier, parfois même légèrement au-dessus.

On retrouve la Générale d'électricité à 1.413 (+23), après 1.380, la Lyonnaise des eaux à 1.368, après 1.359, contre 1.370, la Parisienne de distribution à 762, après 752, contre 760, le Nord lumière à 845, après 841, contre 850.

On note quelques tassements encore sur les valeurs industrielles françaises de produits chimiques, de métallurgie et de charbonnages.

Notons les Forges du Nord et de l'Est (—11), Denain et Anzin (—52), Schneider (—21), Péchiney (—23), et Kuhlmann (—8).

Les Matières colorantes de Saint-Denis se sont distinguées par une reprise de 17 francs à 1.060.

Dans le groupe international, les dispositions qui prévalent en clôture sont plus soutenues que celles du début.

Cependant le Suez reste lourd à 14,905 contre 15,280.

En revanche, le Rio, après 2,230 au plus bas contre 2,290 est plus résistant vers la fin à 2,270.

De même la Royal Duch cote 6,152 après 6,120, contre 6,240.

L'Union Corporation est défavorablement impressionnée à 1,332 contre 1,373 par la diminution du dividende.

DEUXIEME SEANCE. — Tendance irrégulière.

Voici les derniers cours cotés : Métropolitain 846, Emprunt Young 311, Crédit foncier égyptien 3,265, Canadian Pacific 177, Wagons-Lits 67 50, Philips 3,040, S. K. F. 2,635.

East Geduld 1,880, Geduld 1,539, Rio-Tinto 2,260, Union Corporation 1,328, Azote 1,985, Royal Dutch 6,170, Amsterdam Rubber 3,940, H. V. A. 41,250, Nestlé 9,501.

MARCHÉ EN BANQUE

Lourd à l'ouverture, le marché a fait montre, dans la suite, de dispositions plus soutenues, mais l'activité a laissé à désirer, et, dans l'ensemble, on ne s'écarte guère en définitive des cours précédents.

Les deux Eagles ont encore été l'objet de réalisations, ainsi que la Shell Transport; les ventes cependant ont été assez facilement absorbées.

Parmi les valeurs sud-africaines on ne relève pas de différence importante.

L'action de préférence De Beers a subi quelques dégagements.

Caoutchoucs plutôt soutenus à l'exception toutefois des plantations anglaises qui perdent encore du terrain.

Les mines métalliques restent discutées, surtout celles qui dépendent de Bruxelles.

Dépêches et informations

PARIS, 17 mars

LES ENGAGEMENTS A TERME SUR LE MARCHE OFFICIEL. — La chambre syndicale des agents de change communique qu'au 15 mars 1939 la position se présentait comme suit :

	Acheteurs	Vendeurs
	(en millions)	
Rentes françaises, obligations et bons du Trésor	769	177
Autres valeurs	881	231
	1.650	408

Rappelons qu'au 28 février 1939, la position se décomposait comme suit :

	Acheteurs	Vendeurs
Rentes françaises, obligations et bons du Trésor	820	159
Autres valeurs	908	222
	1.728	381

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS. — Les bénéfices bruts portés au compte de profits et pertes pour l'exercice 1938 s'élèvent à 102,959,632 francs contre 89,970,291 francs pour 1937, tandis que les frais généraux atteignent 83,544,911 francs contre 76,164,811. Le bénéfice net ressort ainsi à 19,414,721 francs contre 13,805,481 francs.

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, le conseil proposera à la prochaine assemblée de distribuer un dividende de 35 francs contre 25 l'an dernier. Cette répartition nécessitera un prélèvement de 1,585,279 francs sur le report antérieur qui est de 9,348,590 francs.

Comparativement au précédent exercice, les bénéfices bruts marquent une progression de près de 13 millions. Cette augmentation provient principalement du chapitre « escomptes, intérêts, commissions et divers » dont le produit est passé de 47,670,432 à 55,331,067 francs. Le bénéfice net des succursales accuse lui aussi une plus-value sensible; il atteint 8,725,491 francs contre 4,089,369 francs en 1937. Quant au produit des émissions, placements et portefeuille-titres, il est sensiblement égal à celui de l'an dernier : 38,903,073 francs contre 38,210,491.

Le total du bilan au 31 décembre 1938 est de 3 milliards 757,016,987 francs contre 3,805,809,141 francs.

A l'actif, les disponibilités se présentent comme suit :

Espèces en caisse et à la banque	332.189.328
Banques et correspondants en France et à l'étranger	684.585.953
Portefeuille-effets France et étranger	1.316.877.532
Coupons à encaisser	34.464.950
Reports	21.722.658
	2.389.839.921

Ce total de 2,390 millions est supérieur de 268 millions et demi au montant des exigibilités à vue. Les engagements de l'établissement sont donc largement couverts par les disponibilités et la liquidité des postes de l'actif.

L'ensemble des comptes courants créditeurs à vue et à terme marque une progression sensible, passant de 2,537 millions à 2,796 millions. Quant aux comptes courants débiteurs, ils sont pratiquement inchangés à 522 millions contre 518.

Les portefeuille-titres et les participations sont en légère diminution à 559 millions et demi contre 577 millions.

IMMOBILIA. — L'assemblée du 17 mars a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1938 et a décidé de reporter à nouveau le bénéfice de 1,117,612 francs.

L'assemblée extraordinaire tenue ensuite a décidé à l'unanimité de réduire le capital de 21 millions 900,000 francs à 15 millions par voie de rachat d'actions.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'EST. — Le conseil d'administration de cette compagnie proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 26 avril prochain de fixer le dividende de l'exercice 1938 à 40 francs par action de capital et à 20 francs par action de jouissance.

Cette répartition est égale à celle de l'année précédente.

COMPAGNIE DES MINES D'OSTRICOURT. — Le dividende sera maintenu à 75 francs brut par action.

Il est d'autre part dans les intentions du conseil de proposer à cette assemblée générale la distribution, à titre tout à fait exceptionnel, d'une partie des primes d'émission et d'une fraction disponible des réserves, à concurrence de 25 francs par action.

Enfin, le conseil a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire des actionnaires à laquelle il serait demandé de porter le capital de 36 à 60 millions, par l'émission au pair de 96,000 actions de 250 francs.

Les actions nouvelles ne seraient libérées au moment de la souscription que de 125 francs.

DUNLOP. — A l'assemblée générale qui se tiendra demain le conseil proposera la répartition d'un dividende brut de 40 francs contre 25 l'an dernier.

ANCIENS ETABLISSEMENTS LES FILS DE FERNAND FLOQUET. — Les comptes de l'exercice 1938 font ressortir avant amortissement un bénéfice de 2,578,914 francs contre 3,833,174 francs.

COMPAGNIE GENERALE DES VOITURES A PARIS. — L'assemblée du 17 mars a approuvé les comptes de 1938, se soldant par un bénéfice de 9,246 francs, qui a été passé en diminution du poste « matériel roulant ».

LONDRES, 17 mars

BOURSE DE LONDRES. — Les dispositions sont demeurées hésitantes dans tous les groupes, et dans la matinée il s'est produit des offres assez importantes. Parmi les mouvements les plus amples, on relève ceux des pétroles, des valeurs de cuivre, des fonds d'Etat britanniques et de la plupart des valeurs industrielles anglaises. Dans la deuxième partie de la séance, l'ambiance a été un peu meilleure, quoique la reprise soit des plus modestes.

	Précéd.	Avant clôture		Précéd.	Avant clôture
War Loan 3 1/2 0/0	97 3/4	97 1/4	V. O. C.	1 5/32	1 1/8
Consol. 2 1/2 0/0	69 3/4	69 1/8	Shell	4 7/32	4 1/8
Lond. Midi	13 1/4	13 1/8	Central Mining	17 1/2	17 ./.
Canad.-Pacif.	5 1/8	5 ./.	Rand Mines	8 3/4	8 5/8
Young	30 3/4	28 ./.	Goldfields	3 5/32	3 1/8
Shawinigan	23 ./.	[illegible]	Johannesburg	2 1/8	2 1/16
Intern. Nickel	54 3/4	[illegible]	East Rand	2 11/16	2 5/8
Gr. North. Tel.	34 1/2	34 1/2	Crown Mines	15 7/8	15 5/8
Coats	37/. ./.	36/0 ./.	Chartered	23/6 ./.	23/1 1/2
Courtaulds	27/3 ./.	27/0 ./.	De Beers	7 3/16	7 1/8
Imp. Tobacco	6 11/16	6 5/8	London Tin act. nouv.	3/5 1/4	3/1 1/2
Guinness	102/6 ./.	101/3 ./.	Rio Tinto	12 5/8	12 1/2
Mexic. Eagle	8/. ./.	7/4 1/2	Kuala Lump.	21/9 ./.	21/3 ./.
Royal Dutch	35 3/8	34 13/16	Malacca	19/9 ./.	18/9 ./.

CHANGES. — Londres, 17 mars. — Paris 176 7/8 c. 176,7656; New-York chèque 4,68 1/4 c. 4,68406; New-York transf. tél. 4,68 1/4 c. 4,68406; Rio-de-Janeiro 3 1/16 inchangé; Buenos-Aires 20,28 1/2 c. 20,29; Montevideo 18 1/2 inchangé; Japon 1 sh. 2 inchangé; Shanghaï 0 sh. 8 1/4 c. 0 sh. 8 7/8; Montréal 4,70 1/4 inchangé; Johannesburg 100 7/8 inchangé; Berlin 11,67 c. 11,67 1/2; Amsterdam 8,82 1/4 c. 8,82 1/2; Rome 89 c. 89 1/16; Suisse 20,68 c. 20,65.

METAUX. — Londres, 17 mars. — Cuivre cpt. (en liv. st.) 42 8/9 c. 42 13/1 1/2; terme 42 14/4 1/2 contre 42 17/6. Electro 48 5/» inchangé. Best selected 47 17/6 c. 48 2/6. Etain cpt. 213 12/6 c. 215 2/6; terme 213 2/6 c. 214 8/9. Plomb cpt. 14 13/1 1/2 inchangé; terme 14 18/1 1/2 inchangé. Zinc cpt. 13 11/10 1/2 c. 13 18/1 1/2; terme 13 16/10 1/2 c. 13 18/1 1/2.

Mercure : 16 10/» inchangé.

Or : 148/6 inchangé. — Argent : cpt. 20 1/4 c. 20 5/8; terme 19 15/16 c. 20 1/16.

CAOUTCHOUCS. — Londres, 17 mars. — Smoked disp. 8 1/8 c. 8 1/16; mars 8 1/8 c. 8 1/16; avril-juin 8 3/16 c. 8 1/16; juillet-sept. 8 1/4 c. 8,3/16; oct.-déc. 8 5/16 c. 8 1/4; janv.-mars 8 5/16 c. 8 1/4.

BLES. — Liverpool, 17 mars. — Mars 4/2 7/8 c. 4 8 1/4; mai incoté c. 4/4 1/2.

PROCHAIN EMPRUNT DE LA DEFENSE NATIONALE. — Dans les milieux financiers, on estime qu'aucun emprunt à long terme n'est nécessaire avant les mois de mai ou de juin prochains. On fait valoir que le gouvernement peut émettre des bons du Trésor à concurrence de 150 millions de livres et, en ce qui concerne les 200 millions qui lui sont encore nécessaire, ce sont les banques et les compagnies d'assurances qui doivent les souscrire. Quoi qu'il en soit, certains banquiers croient que l'emprunt sera du type 3 0/0 remboursable en 20 ans, et l'on prévoit même que le taux d'émission sera fixé à 96.

UNION CORPORATION. — Le dividende final est fixé à 5 sh. 6, portant la répartition totale à 8 shillings conte 8 sh. 6 précédemment. Le bénéfice net est de 611,535 livres sterling contre 682,855 pour 1937.

MODDERFONTEIN B. — Les comptes de 1938 font ressortir un bénéfice d'exploitation de 544,280 livres, en augmentation de 1,344 livres.

GLOBE AND PHOENIX. — Avec le dividende final de 20 0/0 qui vient d'être déclaré, la répartition totale est de 80 0/0, comme l'an dernier.

NEW-YORK, 17 mars

BOURSE DE NEW-YORK. — Ouverture en recul.

	Clôture précédte	Cours du jour		Clôture précédte	Cours du jour
U. S. Steel	60 1/4	58 3/4	Atchison	36 5/8	35 3/4
Generl Electr.	40 1/2	40 ./.	Standard of Calif.	28 7/8	.. ./.
Generl Motors	49 1/8	48 1/8	— Oil of N.-J.	49 ./.	48 1/4
Americ. Can.	91 ./.	91 ./.	Socony	13 1/4	12 3/4
Amer. Telep.	164 1/4	162 1/2	Anaconda	28 1/4	27 3/8
Consolid. Edis	33 ./.	32 1/2	Kennecott	36 5/8	36 ./.
Radio	7 3/8	7 1/4			
Western Unon	21 3/4	21 1/4	Bethlehem	70 1/8	68 7/8
Westinghous.	112 ./.	110 ./.	Montgomery	52 ./.	50 7/8
Canad. Pacific	4 3/4	4 5/8	Allied Chem.	175 ./.	.. ./.
N. Y. Central	18 3/4	18 1/8	Du Pont	152 1/4	151 1/2
Baltimore & Ohio	6 3/8	6 1/4	J. I. Case	88 ./.	87 1/2
Pennsylvania	21 5/8	.. ./.	American Tobacco	87 ./.	.. ./.
Union Pacific	100 ./.	99 ./.	East. Kodak	174 3/4	... ./.

La séance d'hier a été beaucoup plus calme que celle de la veille, les échanges n'ayant porté que sur 670,000 titres au lieu de 1,110,000, et le marché a montré une plus grande résistance, surtout aux approches de la clôture. Sur 702 valeurs cotées, 261 sont en baisse, 233 en hausse et 208 sans changement.

U. S. Steel —3/8, Bethlehem Steel —1/4, General Motors +1/8, Chrysler +3/8, American Can —3/4, General Electric —3/8, Du Pont de Nemours —1/2, New-York Central —1/4, Pennsylvania Railroad +1/8, Atchison +1/8, American Telephone +1 1/2, Consolidated Edison —3/8, Columbia Gas +1/8, Anaconda +1/4, Kennecott +1/4, Phelps Dodge +3/8, Standard Oil of Indiana +1/4, Pure Oil —1/4, Goodrich +5/8.

Voici quels ont été les indices : Valeurs industrielles, 141 54 contre 141 57; chemins de fer, 24 26 contre 24 36; actions diverses, 106 36 contre 106 41.

CHANGES. — New-York, 17 mars. — Londres, 4,68 3/16 c. 4,68 1/4; Paris 2,64 3/4 c. 2,64 5/8.

COTONS. — New-York, 17 mars. — Mars 8,61 c. 8,63; mai 8,23 inchangé; juillet 8,03 c. 8,02; oct. 7,74 inchangé; déc. 7,69 inchangé.

SUCRES. — New-York, 17 mars. — Juillet 114 d. c. 115; sept. 112 d. c. 113; déc. 113 d. c. 113 1/2.

LA POLITIQUE ET LES AFFAIRES. — Le correspondant de l'*Agence économique et financière* télégraphie que les milieux financiers deviennent plus sceptiques en ce qui concerne la sincérité du programme gouvernemental d'apaisement et l'on attache de moins en moins d'importance aux assurances qui continuent à être prodiguées au sujet de la politique gouvernementale en faveur du redressement des affaires.

A cet égard, le retard apporté à l'examen de la réforme fiscale qui était escomptée par les marchés ne produit pas une excellente impression. M. Morgenthau est d'ailleurs parti pour une semaine.

POURPARLERS FRANCO-AMERICAINS AU SUJET DE LA DOUBLE IMPOSITION. — Le département d'Etat annonce qu'il enverra prochainement un expert de la trésorerie et un expert du département d'Etat à Paris, pour aider l'ambassade américaine de Paris à négocier une convention franco-américaine afin d'éviter la double imposition sur les revenus. Les négociations commenceront le 3 avril.

LES POUVOIRS MONETAIRES DU PRESIDENT ROOSEVELT. — M. Wallace, secrétaire de l'agriculture, a appuyé devant la commission bancaire du Sénat le projet de M. Morgenthau, secrétaire au Trésor, tendant à prolonger du 30 juin 1939 au 15 janvier 1941 les pouvoirs qu'a le président de modifier la teneur or du dollar et le maintien du fonds d'égalisation des changes.

« Nous devons être prêts, a déclaré notamment M. Wallace, dans l'éventualité d'un conflit entre les devises mondiales. »

Interrogé sur le point de savoir s'il serait avantageux pour les Etats-Unis de dévaluer actuellement le dollar, M. Wallace a répondu qu'il ne le croyait pas; il a également souligné que, pour être en mesure de parer à toute action monétaire étrangère, il était nécessaire de continuer la politique actuelle du dollar, mais qu'à son avis il n'était pas utile d'augmenter la limite de dévaluation du dollar, fixée actuellement à 50 0/0 de l'ancienne parité.

LES MOUVEMENTS D'OR. — L'afflux d'or étranger aux Etats-Unis depuis plusieurs mois retient l'attention des milieux financiers américains.

On souligne particulièrement, dans les milieux bancaires, que les importations d'or de Hollande se sont élevées, depuis six mois, à environ 225 millions de dollars, soit 1/4 des réserves de cette nation. On rapproche ces envois d'or de la Hollande des nouvelles selon lesquelles la Suisse aurait envoyé une grande partie de ses stocks d'or à Londres.

On estime que la plus grande partie des importations d'or de la Hollande a été entreposée à la Federal Reserve Bank, au compte de la Banque centrale des Pays-Bas. La presque totalité des cent millions de dollars d'or reçus aux Etats-Unis le mois dernier, dit-on dans les mêmes milieux, a été entreposée pour le compte d'étrangers. Selon ces mêmes milieux, le chiffre record de plus de 800 millions de dollars d'or est actuellement déposé à la Federal Reserve Bank, pour des comptes étrangers.

SITUATION HEBDOMADAIRE DES FEDERAL RESERVE BANKS. — Les principaux postes de la situation au 15 mars des Federal Reserve Banks se comparent comme suit à ceux de la situation précédente (en milliers de dollars): réserves totales, 12,666,458 contre 12,609,092 au 8 mars; Effets escomptés 3,457 contre 3,345; effets achetés sur marchés libres, 554 contre 553; fonds d'Etat, 2,564,015 (sans changement); billets en circulation, 4,335,313 contre 4,343,566; dépôts, 10,688,049 contre 10 millions 596,599. Proportion des réserves totales aux billets et dépôts, 84,3 contre 84,4 0/0.

LA PRODUCTION DE COURANT ELECTRIQUE. — Pour la semaine au 11 mars la production de courant électrique aux Etats-Unis ressort à 2,238 millions de kilowatts-heure, ce qui représente une augmentation de 11,1 0/0 par rapport à la semaine correspondante de 1938.

RESULTATS DE COMPAGNIES DIVERSES. — Pour 1938, la National Cash Registers annonce un bénéfice net de 2,392,000 dollars contre 3,920,000 pour 1937, la Texas Corporation un bénéfice de 23,139,000 dollars contre 54,574,000, et la New Mond Mining un bénéfice de 2,422,000 dollars contre 2,867,000.

BRUXELLES, 17 mars

BOURSE DE BRUXELLES. — Marché déjà plus calme; les cours se sont encore alourdis, mais dans de minces proportions et en clôture la résistance ne faisait pas défaut aux principaux titres. Au comptant, fléchissement assez général.

TERME	Précéd.	Clôture	COMPTANT	Précéd.	Clôture
Barcelona Tr.	183 ..	183 ..			
Brazilian Tr.	308 75	300 ..	Rente un. 4 0/0	86 15	86 15
Héliopolis	1355 ..	.... ..	Gle Belgique	3000 ..	2910 ..
Hyd.El.Secur.	133 50	131 ..	Brufina	417 50	415 ..
Sidro pivil.	202 50	197 ..	Sofina	7300 ..	7250 ..
Soengei Liq.	895 ..	897 50	Ougrée Marihaye	915 ..	905 ..
Tubize	72 ..	70 50	Azote belge	645 ..	... ..
Union Min. p.	3025 ..	3010 ..			

BANQUE DE LA SOCIETE GENERALE. — Le bénéfice net de 1938 ressort à 77,831,995 francs contre 100,624,262 francs précédemment. Le dividende est de 55 francs brut contre 60 l'an dernier.

AMSTERDAM, 17 mars

BOURSE D'AMSTERDAM. — La lourdeur persiste.

	Précéd.	Cours du jour		Précéd.	Cours du jour
Royal Dutch	310 ./.	305 ./.	Javacultuhr.	185 ./.	183 ./.
Unilever	136 11/16	132 1/2	Amsterd.Rub.	198 1/4	194 ./.
Philips	202 7/8	194 ./.	Deli Mij (tabac)	220 ./.	216 ./.
H. V. A.	416 3/4	410 ./.	Senembah	205 ./.	202 ./.

FROMENT. — Rotterdam, 17 mars. — Mars 3,32 1/2 inchangé; mai 3,50 c. 3,55; juillet 3,70 c. 3,75; sept. 3,80 c. 3,85.

MAIS. — Rotterdam, 17 mars. — Mars 92 1/4 inch.; mai 87 c. 88; juillet 85 c. 85 1/2; sept. 85 3/4 c. 86 1/2.

GENEVE, 17 mars

MARCHES FINANCIERS SUISSES. — Tendance relativement résistante.

	Précéd.	Clôture		Précéd.	Clôture
Genève					
Crédit Suisse	595 ..	592 ..	Chade (A.B.C.)	1042 ..	1030 ..
Sté de Bque suisse	570 ..	558 ..	Alumin. (Neuh.)	2695 ..	2680 ..
Sté gle ind. élec.	250 ..	242 ..	Nestlé	1133 ..	1122 ..
Totis	52 ..	51 ..	**Bâle**		
Zurich			Lonza	510 ..	510 ..
Bque fédérale	511 ..	510 ..	Schappe de Bâle	465 ..	450 ..
Mr Columbus	221 ..	209 ..	Ciba	5675 ..	5700 ..
Union Bque suisse	552 ..	550 ..			

BANQUE NATIONALE SUISSE. — Dans la situation établie à la date du 15 mars, l'encaisse-or n'a subi aucun changement. En revanche, les devises étrangères s'élèvent à 267 millions, en augmentation de 2 millions. La circulation fiduciaire est de 1,628 millions, en diminution de 13 millions, et les engagements à vue passent à 1,624 millions, en augmentation de 11 millions. Le pourcentage de couverture ressort à 85,99 0/0.

LE CONFLIT DU PETROLE AU MEXIQUE. — Mexico. — On déclare officiellement qu'au cours de la conférence qui a eu lieu hier jeudi, la discussion s'est poursuivie sur le projet qui a été soumis au président Cardenas et que des progrès ont été réalisés dans le sens d'un rapprochement entre le point de vue du gouvernement mexicain et la position prise par les compagnies.

FORD MOTOR. — Stockholm. — Le bénéfice net de 1938 s'établit à 1,843,662 couronnes, permettant le maintien du dividende à 12 0/0.

BOURSE DU CAIRE. — Le Caire, 17 mars. — Marché relativement plus résistant. Egypte unifiée 80 c. 80 13/16. National Bank 27 3/4 c. 28 1/2. Banque d'Athènes 7 3/4 inchangé. Eaux du Caire jouissance 290 c. 296 1/2. Cairo-Héliopolis 236 c. 239 1/2. Sucreries d'Egypte 101 ex-c. c. 111 1/4.

RENSEIGNEMENTS ET AVIS DIVERS

Tirages financiers

Rente 5 0/0 1920 *amortissable.* — Au tirage du 16 mars, les trois séries suivantes : 13, 256 et 628 sont sorties remboursables avec 50 0/0 de prime.

MARCHE DES CHANGES

Cote officielle

DEVISES	COURS précéd.	COURS DU 17 MARS 1939
Londres (1 £)	176 78	176 85 176 80 ....
New-York (100 dollars)	3774 ..	3777 25 3777 75 3776 .. ....
Allemagne (100 marks)	1515 ..	....
Belgique (100 belgas)	635 ..	635 50 635 .. ..
Canada (100 dollars)	3760 ..	....
Danemark (100 cour.)	789 ..	....
Hollande (100 florins)	2003 50	2004 50 2005 75 2004 .. ....
Italie (100 lires)	198 60	198 80 198 75 ....
Norvège (100 cour.)	887 25	....
Pologne (100 zlotys)	716 ..	....
Prague (100 cour.)	129 70	....
Roumanie (100 lei)	27 ..	....
Yougoslavie (100 din.)	87 ..	....
Suède (100 cour.)	910 ..	911 25 ....
Suisse (100 francs)	858 25	856 .. ..
Piastre indochinoise	1003 ..	....

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
3 ..	83 50	**3 0/0**	81 15	80 55	80 60	80 60
3 ..	86 25	**3 0/0 amort.**	85 25	.. ..	84 50	84 30
4 ..	85 ..	**4 0/0 1917**	82 60	82 ..	81 70	81 65
4 ..	85 ..	**4 0/0 1918**	82 75	82 10	82 ..	82 ..
5 ..	114 50	**5 0/0 1920 am.**	111 15	110 15	110 40	110 40
.. ..	159 ..	**4 0/0 1925**	156 50	155 30	155 50	155 50
4 50	89 ..	**4 1/2 % 32, tr.A.**	86 50	85 85	86 ..	86 ..
4 50	90 ..	**4 1/2 % 32, tr.B.**	87 40	86 60	86 95	86 90
.. ..	155 75	**4 1/2 0/0 1937**	154 25	153 10	153 25	153 25
5 ..	105 ..	**Déf.nat.5 0/0 36**	103 65	103 30	103 ..	103 15
45 ..	1000 ..	**Obl. Tr. 4 1/2 33**	988 ..	984 ..	980 ..	981 ..
40 ..	940 ..	**Ob.Tr.4 0/0 34**	920 ..	914 ..	910 ..	909 ..
50 ..	980 ..	**Obl. Tr. 5 0/0 35**	978 ..	973 ..	973 ..	977 ..
45 ..	910 ..	**Obl. Tr. 4 1/2 32**	887 ..	888 ..	888 ..	886 ..
3 50	140 ..	**Ob.Tr.3 1/2 36 A**	140 10	140 25	140 15	139 95
4 ..	126 ..	**Ob.Tr.4 0/0 36 B**	125 15	124 50	124 75	124 75
45 ..	1066 ..	**Bons Tr.4 1/2 33**	1061 50	1057 ..	1057 ..	1056 ..
50 ..	1024 ..	**Bons Tr. 5 0/0 34**	1017 ..	1016 ..	1011 ..	1014 ..
45 ..	1046 ..	**Bons Tr. 4 1/2 34**	1045 ..	1038 ..	1040 ..	1040 50
40 ..	1020 ..	**Bons Tr. 4 0/0 35**	1013 ..	1013 ..	1011 ..	1010 ..
50 ..	1010 ..	**B. T. 5 % sep.37**	1002 ..	1000 ..	1000 ..	1002 ..
50 ..	1035 ..	**B. T. 5 % déc.37**	1028 ..	1022 ..	1022 ..	1022 ..
55 ..	1044 ..	**Bons Tr.5 1/2 38**	1038 ..	1035 ..	1033 ..	1033 ..
45 ..	935 ..	**Caisse autonome**	896 ..	890 ..	890 ..	895 ..
320 ..	7800 ..	**Bque de France**	7480 ..	7455 ..	7480 ..	7410 ..
388 79	6400 ..	**— de l'Algérie**	6400 ..	6275 ..	6275 ..	6300 ..
210 ..	4250 ..	**— de l'Indoch.**	4095 ..	3960 ..	4000 ..	4000 ..
25 ..	1200 ..	**— de Paris**	1142 ..	1126 ..	1134 ..	1136 ..
30 ..	605 ..	**— transatl.**	605 ..	600 ..	600 ..	600 ..
25 ..	480 ..	**Union parisienne**	473 ..	461 ..	462 ..	465 ..
70 ..	1180 ..	**Cie algérienne**	1152 ..	1149 ..	1149 ..	1150 ..
50 ..	860 ..	**Comp. nat. esc.**	845 ..	835 ..	836 ..	840 ..
38 ..	540 ..	**Créd. commercial**	526 ..	516 ..	522 ..	530 ..
180 ..	3080 ..	**— fonc.France**	2880 ..	2865 ..	2900 ..	2895 ..
.. ..	190 ..	**— fonc. Ind.**	181 ..	179 ..	181 ..	183 ..
100 ..	1630 ..	**— lyonnais**	1595 ..	1578 ..	1570 ..	1580 ..
40 ..	830 ..	**Société générale**	815 ..	805 ..	805 ..	813 ..
25 ..	690 ..	**Fonc. lyonnaise**	690 ..	695 ..	695 ..	695 ..
25 05	350 ..	**Rente foncière**	353 ..	348 ..	348 ..	345 ..
.. ..	75 ..	**Génér. foncière**	74 50	74 ..	74 ..	74 ..
820 ..	15700 .	**Suez**	15280 .	14900 .	14905 .	14850 .
756 36	13200 .	**— jouiss.**	12900 .	12600 .	12600 .	12470 .
852 23	12600 .	**— (fondr)**	11950 .	..... .	11530 .	11520 .
302 54	4520 ..	**— (civile, 5es)**	4420 ..	4290 ..	4210 ..	4275 ..
40 ..	650 ..	**Est**	630 ..	626 ..	626 ..	622 ..
70 ..	920 ..	**Lyon**	900 ..	901 ..	901 ..	900 ..
50 ..	710 ..	**Midi**	694 ..	684 ..	684 ..	689 ..
70 ..	920 ..	**Nord**	897 ..	885 ..	885 ..	887 ..
64 ..	870 ..	**Orléans**	847 ..	846 ..	843 ..	846 ..
30 ..	590 ..	**Indoch.-Yunnan**	583 ..	575 ..	575 ..	580 ..
.. ..	440 ..	**Santa-Fé**	420 ..	425 ..	422 ..	430 ..
60 ..	860 ..	**Métropolitain**	835 ..	845 ..	846 ..	854 ..
52 50	650 ..	**— jouis.**	631 ..	631 ..	641 ..	635 ..
30 ..	380 ..	**Paris. ind. élect.**	360 ..	360 ..	363 ..	364 ..
75 ..	840 ..	**Tram. Shanghaï**	816 ..	811 ..	811 ..	810 ..
75 ..	1440 ..	**Lyonnaise eaux**	1370 ..	1359 ..	1368 ..	1380 ..
62 50	1100 ..	**— (jouiss.**	1080 ..	1077 ..	1070 ..	1072 ..
55 ..	720 ..	**Eaux Indochine**	706 ..	681 ..	710 ..	685 ..
45 ..	790 ..	**Distr. parisienne**	760 ..	756 ..	762 ..	759 ..
57 50	760 ..	**Electr. de Paris**	738 ..	739 ..	740 ..	740 ..
22 50	400 ..	**Electricité Seine**	390 ..	380 ..	380 ..	386 ..
20 ..	360 ..	**Electr. gaz Nord**	353 ..	347 ..	350 ..	349 ..
100 ..	1440 ..	**Elect. (Cie gén.)**	1390 ..	1400 ..	1413 ..	1400 ..
40 ..	560 ..	**Energ. littoral**	549 ..	550 ..	548 ..	545 ..
24 ..	335 ..	**Energ. Nord. Fr.**	328 ..	316 ..	316 ..	320 ..
45 ..	830 ..	**Fces Mot.Truyère**	802 ..	807 ..	810 ..	814 ..
60 ..	870 ..	**Nord-Lumière**	850 ..	841 ..	845 ..	854 ..
37 50	520 ..	**Gle Télégr. s. fil**	500 ..	503 ..	503 ..	508 ..
.. ..	150 ..	**Thomson-Houst.**	143 ..	141 50	144 50	142 ..
30 ..	500 ..	**Union d'électr.**	488 ..	484 ..	490 ..	487 ..
55 ..	790 ..	**Ecl.,ch.,f.motr.**	766 ..	767 ..	780 ..	772 ..
30 ..	470 ..	**Gaz et eaux**	472 ..	468 ..	468 ..	465 ..
30 ..	690 ..	**Forges Nord Est**	662 ..	646 ..	651 ..	651 ..
40 ..	1370 ..	**Denain-Anzin**	1333 ..	1300 ..	1281 ..	1296 ..
50 ..	800 ..	**Saulnes**	780 ..	706 ..	766 ..	770 ..
80 ..	1230 ..	**Schneider et Cie**	1201 ..	1190 ..	1180 ..	1200 ..
40 ..	760 ..	**Tréfil. Havre**	748 ..	741 ..	750 ..	740 ..
19 ..	550 ..	**Béthune (10e)**	528 ..	527 ..	523 ..	532 ..
117 50	1670 ..	**Charb. Tonkin**	1665 ..	1640 ..	1640 ..	1645 ..
10 50	225 ..	**Courrières**	216 ..	215 50	216 ..	218 50
13 50	305 ..	**Lens**	298 ..	296 ..	297 ..	297 ..
25 ..	430 ..	**Marles**	412 ..	405 ..	410 ..	410 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
25 ..	500 ..	**Vicoigne, Nœux**	489 ..	471 ..	476 ..	479 ..
4 ..	46 ..	**Boléo**	45 50	45 ..	45 ..	44 25
.. ..	2000 ..	**Mines de Bor (n.)**	1825 ..	1795 ..	1825 ..	1815 ..
35 ..	730 ..	**Le Nickel**	708 ..	710 ..	705 ..	713 ..
.. ..	325 ..	**Peñarroya**	317 ..	310 ..	311 ..	310 ..
.. ..	68 ..	**Fes ind. pétr.**	66 50	64 ..	64 ..	66 ..
35 ..	810 ..	**Franç. pétroles**	790 ..	788 ..	781 ..	786 ..
55 ..	1490 ..	**Elect. ch. Ugine**	1456 ..	1450 ..	1446 ..	1450 ..
50 ..	1150 ..	**Kali-Ste-Thérèse**	1138 ..	1130 ..	1125 ..	1123 ..
25 ..	640 ..	**Kuhlmann**	623 ..	615 ..	615 ..	617 ..
47 50	1070 ..	**Mat.col. St-Denis**	1043 ..	1053 ..	1060 ..	1066 ..
33 80	740 ..	**Phosph. Gafsa**	706 ..	702 ..	706 ..	705 ..
65 ..	1730 ..	**Péchiney**	1663 ..	1639 ..	1640 ..	1646 ..
47 50	810 ..	**Rhône-Poulenc**	783 ..	780 ..	777 ..	782 ..
60 ..	1960 ..	**Saint-Gobain**	1908 ..	1875 ..	1900 ..	1900 ..
25 ..	320 ..	**Sel.Djibouti,Sfax**	317 ..	374 ..	315 ..	315 ..
200 ..	4300 ..	**Port du Rosario**	4335 ..	4305 ..	4305 ..	4305 ..
25 ..	620 ..	**Charg. réunis**	575 ..	588 ..	589 ..	590 ..
70 ..	1100 ..	**Fes Afrique occ.**	1066 ..	1065 ..	1065 ..	1051 ..
32 50	1180 ..	**Air liquide**	1143 ..	1130 ..	1126 ..	1131 ..
187 50	4800 ..	**Brass. Quilmès**	4760 ..	4730 ..	4800 ..	4780 ..
53 ..	600 ..	**Caoutch. Indoch.**	671 ..	671 ..	669 ..	677 ..
20 ..	550 ..	**Citroën**	531 ..	530 ..	533 ..	539 ..
25 ..	620 ..	**— act. N.**	505 ..	500 ..	595 ..	508 ..
35 ..	610 ..	**Compteurs (Gaz)**	606 ..	603 ..	604 ..	600 ..
25 ..	370 ..	**Distil. Indochine**	360 ..	354 ..	354 ..	354 ..
.. ..	60 ..	**Ford (franç.)**	55 ..	57 ..	57 ..	56 ..
17 50	400 ..	**Ind. Plant. hévéas**	395 ..	387 ..	388 ..	392 ..
8 72	270 ..	**Hévéas (parts)**	270 ..	263 ..	263 ..	262 ..
27 10	470 ..	**Peugeot**	458 ..	455 ..	465 ..	453 ..
15 ..	430 ..	**Poliet, Chausson**	395 ..	406 ..	402 ..	400 ..
40 ..	625 ..	**Raffineries Say**	619 ..	622 ..	616 ..	625 ..
32 50	450 ..	**Terres Rouges**	443 ..	444 ..	441 ..	446 ..
70 ..	880 ..	**Union europ**	805 ..	801 ..	816 ..	805 ..
15 ..	360 ..	**Est obl. 3 0/0 anc**	357 ..	356 ..	356 ..	366 ..
15 ..	364 ..	**— nlle**	359 ..	.. ..	.. ..	355 ..
15 ..	348 ..	**Lyon obl.3 0/0 anc**	344 ..	335 ..	335 ..	336 ..
15 ..	345 ..	**— nlle**	340 ..	338 ..	338 ..	340 ..
15 ..	348 ..	**Midi obl.3 0/0 anc**	346 ..	.. ..	.. ..	337 ..
15 ..	354 ..	**— nlle**	351 ..	.. ..	.. ..	344 ..
15 ..	390 ..	**Nord obl.3 0/0 anc**	390 ..	.. ..	388 ..	393 ..
15 ..	390 ..	**— nlle**	392 ..	388 ..	388 ..	386 ..
15 ..	376 ..	**Orl. obl. 3 0/0 anc**	379 ..	371 ..	.. ..	371 ..
15 ..	352 ..	**— nlle**	352 ..	.. ..	.. ..	348 ..
15 ..	362 ..	**Ouest ob.3 0/0 anc**	362 ..	.. ..	.. ..	358 ..
50 ..	330 ..	**Oblig. Young**	316 50	310 ..	310 ..	310 ..
4 p.50	880 ..	**Cr.Arg.4 1/2 0/0**	827 ..	827 ..	827 ..	821 ..
55 ..	950 ..	**Aut.5 1/2 0/0 33**	941 ..	938 ..	935 ..	933 ..
.. ..	2550 ..	**Belgiq. 5 1/2 32**	2545 ..	2535 ..	2539 ..	2535 ..
.. ..	2600 ..	**— 5 1/2 34**	2570 ..	2585 ..	2575 ..	2570 ..
£ 0.16	2860 ..	**Unif. Egypte**	2815 ..	2803 ..	2803 ..	2800 ..
1 £	1590 ..	**Japon 5 0/0 1907**	1530 ..	.. ..	.. ..	1480 ..
.. ..	6 ..	**Russe consol.**	6 50	6 50	6 50	6 25
.. ..	270 ..	**Serbe 4 0/0**	248 ..	239 ..	240 ..	240 ..
.. ..	290 ..	**Turc 7 1/2 33**	290 ..	290 ..	290 ..	288 ..
.. ..	190 ..	**— 7 1/2 0/0 34**	187 ..	181 ..	183 ..	185 ..
3 $ mex.	180 ..	**Bqu. nat. Mex.**	175 ..	172 ..	172 ..	169 ..
£ 0:3:0	615 ..	**— ottomane**	597 ..	596 ..	603 ..	615 ..
125 p.	3350 ..	**Créd. fonc. égyp.**	3280 ..	3241 ..	3279 ..	3260 ..
.. ..	186 ..	**Canad.-Pacific**	180 ..	180 ..	179 50	181 ..
4 f. b.	70 ..	**Wagons-Lits**	68 25	67 50	67 50	66 25
8 f.25	3160 ..	**Philipps**	3075 ..	3000 ..	3040 ..	3010 ..
19 esc.	430 ..	**Gaz, él. (Lisbon.)**	427 ..	422 ..	422 ..	.. ..
113 f. l.	7050 ..	**Arbed**	6860 ..	6780 ..	6755 ..	6825 ..
10 kr.	2670 ..	**S. K. F.**	2621 ..	2605 ..	2635 ..	2600 ..
£ 1.	3240 ..	**Central Mining**	3088 ..	3075 ..	3120 ..	3250 ..
£ 0 11:6	1960 ..	**East Geduld**	1905 ..	1880 ..	1875 ..	1950 ..
£ 0.15	1590 ..	**Geduld**	1525 ..	1520 ..	1540 ..	1569 ..
10 l.	150 ..	**Montecatini**	152 ..	150 ..	151 ..	150 ..
.. ..	2370 ..	**Rio-Tinto**	2263 ..	2260 ..	2270 ..	2285 ..
£ 0 8 6	1390 ..	**Union Corporat.**	1366 ..	1350 ..	1332 ..	1365 ..
10 k.80	2060 ..	**Azote**	2026 ..	1995 ..	1985 ..	2010 ..
35 f.b.	630 ..	**Pétrofina**	517 ..	500 ..	590 ..	590 ..
17 fl.	6360 ..	**Royal Dutch**	6200 ..	6145 ..	6152 ..	6150 ..
15 fl.	4090 ..	**Amsterd. Rubber**	3915 ..	3915 ..	3940 ..	3901 ..
125 fl.	42500 .	**H. V. A.**	41640 .	41000 .	41300 .	41000 .
11 sh.	2760 ..	**Liebig**	2775 ..	.. ..	2700 ..	2775 ..
30 f. s.	9700 ..	**Nestlé**	9700 ..	9600 ..	9600 ..	9665 ..
15 esc.	620 ..	**Portug. tabacs**	622 ..	.. ..	622 ..	618 ..
£ 4 6 1/4	770 ..	**Sucr. d'Egypte**	750 ..	740 ..	740 ..	745 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
3 50	**3 1/2** 0/0 amort.	100 50	.. ..
20 ..	Ob. Etat 4 0/0 1912-14	373 ..	370 ..
25 ..	— 5 0/0 1919	391 ..	387 ..
25 ..	P.T.T. 5 0/0 1928	500 ..	495 ..
22 50	— 4 1/2 0/0 1929	463 50	458 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	955 ..	952 ..
50 ..	— 5 0/0 1936	970 ..	965 ..
25 ..	Obl. Tr. 4 1/2 1934-49	96 ..	95 50
75 $	7 1/2 or 1921 (1000 $)	4065 ..	4058 ..
70 $	7 0/0 or 1924 (—)	4298 ..	4275 ..
35 ..	Afr. éq. fr. 7 0/0 1927	525 ..	530 ..
40 ..	— 4 0/0 1930	837 ..	819 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	837 ..	819 ..
15 ..	Afr. oc. fr. 3 0/0 1910	418 ..	409 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	835 ..	830 ..
15 ..	Congo fr. 3 0/0 1909	393 ..	394 ..
15 ..	Indochine 3 0/0 1909	353 ..	355 ..
17 50	— 3 1/2 1913	366 ..	356 ..
20 ..	— 4 0/0 1931	825 ..	821 ..
45 ..	— 4 1/2 1932	846 ..	836 ..
55 ..	— 5 1/2 1937	1006 ..	1006 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
.. 50	Madagascar 1897	355 ..	355 ..
3 ..	— 1903-1905	392 ..	392 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	835 ..	818 ..
20 ..	Maroc 4 0/0 1914	403 ..	403 ..
25 ..	— 5 0/0 1918	440 ..	438 ..
45 ..	— 4 1/2 1929	818 ..	810 ..
40 ..	— 4 0/0 1930	785 ..	780 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	795 ..	795 ..
45 ..	— 4 1/2 1932	815 ..	814 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	871 ..	860 ..
15 ..	Tunis 3 0/0 1892	311 ..	311 ..
25 ..	Créd. national 1919	534 ..	525 ..
25 ..	Crt nl obl. 5 0/0 1920	509 ..	505 ..
30 ..	— 6 0/0 juil. 1922	540 ..	539 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1923	521 ..	517 ..
30 ..	— 6 0/0 juin 1923	530 ..	525 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1924	549 ..	545 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	1020 ..	1016 ..
55 ..	— 5 1/2 0/0 1937	1018 ..	1015 ..
60 ..	— 6 0/0 1938	1036 ..	1025 ..
35 ..	Dép. Aisne 7 0/0	518 ..	513 ..
30 ..	Dép. Nord 6 0/0 1921	503 ..	500 ..
80 ..	— bons 4 0/0 1931	1900 ..	1884 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
35 ..	Pde-Calt 7 0/0 1926	510 ..	510 ..
.. ..	Ville Reims 6 0/0 21	507 ..	507 ..
30 ..	Egl. dév. 6 0/0 1928	500 ..	500 ..
40 ..	Gr. Métal. 4 0/0 1931	870 ..	860 ..
40 ..	Gt Cail 4 0/0 1931	916 ..	916 ..
40 ..	Grt Reconst. im. 31	876 ..	876 ..
40 ..	Hsell. Nord Pt-Ct 31	906 ..	891 ..
30 ..	Ind. Sucr franc.es n.	500 ..	500 ..
30 ..	Ind. Alsiennes 6 0/0 1921	500 ..	500 ..
15 ..	Algérie 3 0/0 1902	374 ..	374 ..
45 ..	— 4 1/2 0/0 1930	812 ..	810 ..
40 ..	— 4 0/0 1930	859 ..	879 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	804 ..	805 ..
45 ..	— 4 1/2 0/0 1933	830 ..	830 ..
22 50	— 5 0/0 1935	970 ..	967 ..
17 50	Indochine 1899-1905	303 ..	302 ..
15 ..	— 1902	293 ..	292 ..
15 ..	Tunis 3 0/0 1902-1907	309 ..	305 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	795 ..	807 ..
63 12	Ass. gén. (incendie)	841 ..	820 ..
35 ..	Prévoyance (acc.)	490 ..	480 ..
40 ..	Urbaine (incendie)	575 ..	562 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
56 56	Banque Afriq. occ.	870 ..	850 ..
249 99	— Guadeloupe	2880 ..	2900 ..
13 15	— Madagascar	400 ..	405 ..
20 ..	— Eursc cent. ord.	215 ..	.. ..
25 ..	Be Fres It. Amé. sud	485 ..	.. ..
120 ..	— Hyp. Fran.-Arg.	1795 ..	1755 ..
30 ..	— Nat. comm. ind.	622 ..	619 ..
.. ..	— Pays du Nord	205 ..	.. ..
18 75	Crédt ind. com. (n.)	332 ..	.. ..
37 50	— — t. p.	715 ..	711 ..
25 ..	Cf. Algérie-Tunis.	494 ..	497 ..
16 ..	Génér. Alsne Banq.	406 ..	405 ..
30 ..	Marseille de Crédit	649 ..	649 ..
10 ..	Nancéen. de Crédit	241 ..	240 ..
27 ..	Sous-Compt. Entr.	360 ..	355 ..
7 50	Union des Mines	183 ..	180 ..
7 50	— — (nouv.)	183 ..	182 ..
40 ..	Buenos-Aires	470 ..	494 ..
100 ..	Dakar-St-Louis	1320 ..	1320 ..
20 ..	Ch. Est jouissance	249 ..	246 ..
20 ..	— Est-Algérien	352 ..	355 ..
50 ..	— Lyon jouiss.	601 ..	595 ..
25 ..	— Midi jouiss.	367 ..	360 ..
54 ..	— Nord jouiss.	609 ..	600 ..
49 ..	— Orléans jouiss.	550 ..	541 ..
50 50	— Ouest (liquid.)	765 ..	770 ..
22 50	— Ouest Algérien	400 ..	486 ..
35 ..	— Tunisiens	453 ..	452 ..
17 50	Tram. Bordeaux	270 ..	.. ..
28 40	— Cie Gle française	382 ..	388 ..
55 ..	— Indochine	700 ..	671 ..
20 ..	— Paris et Seine	248 50	248 ..
70 ..	Magast Gén. Paris	1520 ..	1481 ..
72 ..	Eaux (Cie Générale)	1190 ..	1179 ..
15 ..	Eaux et Ozone	190 50	188 ..
80 ..	Vichy	1550 ..	1550 ..
26 66	— (B)	485 ..	.. ..
115 ..	Air comprimé	1845 ..	1848 ..
15 ..	Algérienne d'écl.	220 ..	218 ..
.. ..	Alsthom	195 ..	192 ..
17 ..	Applications ind.	191 ..	191 ..
40 ..	Eclairage et Force	482 ..	481 ..
27 95	El. Bsse-Mse (10e p.)	475 ..	480 ..
256 85	Elec. Gaz Nord parts.	4750 ..	4650 ..
864 20	Elect. Paris (parts)	11950 .	11550 .
20 ..	Elect. Loire Centre	255 ..	259 ..
28 ..	Energ. Ecl. (10e p.)	381 ..	379 ..
34 75	Centrale En. Elect.	520 ..	513 ..
21 87	En. El. Basse-Loire	316 ..	310 ..
.. ..	— du Rhin	301 ..	288 ..
.. ..	— — (n.)	301 ..	288 ..
47 50	Ener. élec. S.-O. ord.	700 ..	715 ..
47 50	— — — prior.	720 ..	724 ..
.. ..	Energie industrlle	740 ..	734 ..
16 ..	Est-Lumière	220 ..	210 ..
10 ..	Forces mot. Est	112 ..	108 ..
30 ..	Forces m. Ht-Rhin	385 ..	373 ..
.. ..	Forces mot. Rhône	501 ..	501 ..
.. ..	— — (parts)	8700 ..	8750 ..
17 50	— de la Vienne	280 ..	267 ..
52 50	Havraise én. élect.	780 ..	775 ..
65 ..	Hyd. él. Auvergne	880 ..	880 ..
35 ..	Indochinoise élect.	474 ..	462 ..
27 50	Centrale ind. élect.	545 ..	545 ..
53 87	Industriel. éner. él.	740 ..	700 ..
16 ..	Lorraine d'électr.	210 ..	208 ..
102 50	— (parts)	1400 ..	1390 ..
25 ..	Nantaise Eclairage	380 ..	385 ..
.. ..	Ouest-Lumière	765 ..	771 ..
23 10	Sud-Electrique	320 ..	309 ..
8 ..	Sud-Lumre prior.	90 ..	88 25
118 14	— jouiss.	1340 ..	1370 ..
26 041	T. S. F. parts	420 ..	400 ..
6 ..	Union houil. et él.	85 ..	85 ..
305 ..	Dollfus-Mieg	4895 ..	4885 ..
375 ..	— (jouis.)	4320 ..	4305 ..
4 ..	Gillet-Thaon	71 50	71 ..
30 ..	Pérenchies	302 ..	300 ..
105 ..	Gaz Lebon A (c.)	1800 ..	1790 ..
80 ..	— — (j.)	1400 ..	1390 ..
115 ..	Continentl du Gaz	1261 ..	1250 ..
45 ..	Franç. Eclair. Gaz	675 ..	670 ..
13 50	Réunies gaz él. 2fr.	176 ..	180 ..
60 ..	Gaz France-Etran.	1121 ..	1124 ..
.. ..	— de Lyon	293 ..	292 ..
.. ..	— de Paris	202 ..	202 ..
.. ..	Aciéries de Longwy	321 ..	310 ..
30 ..	— Micheville	688 ..	690 ..
.. ..	— du Nord	247 ..	245 ..
.. ..	Alsacne const. méc.	750 ..	750 ..
85 ..	Ch. et At. St-Nazaire	1090 ..	1105 ..
65 ..	Châtillon-Comment.	1520 ..	1476 ..
45 ..	Fives-Lille	591 ..	581 ..
70 ..	Pontgibaud	1187 ..	1160 ..
12 50	Hutta-Bankowa	185 ..	183 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
12 50	Forg. et Ac. Marine	361 ..	359 ..
30 ..	Jeumont	336 ..	332 ..
70 ..	Forg. chrs Méditer.	1125 ..	1105 ..
40 ..	Hts-Fourn. Chiers	545 ..	540 ..
.. ..	— Pont-à-Mousson	2385 ..	2350 ..
25 ..	Louvroil-Aulnoye	387 ..	393 ..
47 50	Fes matériel ch. fer	570 ..	552 ..
110 ..	Métaux (Cie franç.)	2185 ..	2176 ..
40 ..	Senelle-Maubeuge	629 ..	619 ..
32 50	Commentry-Fours	651 ..	652 ..
75 ..	Mines d'Aniche	1120 ..	1125 ..
25 ..	— d'Anzin	439 ..	441 ..
38 ..	— de Blanzy	669 ..	660 ..
38 50	— de Carmaux	660 ..	655 ..
45 ..	— de Carvin	615 ..	611 ..
50 ..	— de Dourges	792 ..	781 ..
30 ..	— d. Grand'Combe	399 ..	395 ..
75 ..	— d'Ostricourt	1265 ..	1265 ..
.. ..	Omn. Alg. Tunis.	1505 ..	1480 ..
.. ..	Bor (Mines de) pr.	2102 ..	2020 ..
.. ..	Guergour	952 ..	952 ..
150 ..	Mokta-el-Hadid	4715 ..	4675 ..
.. ..	Ouenza	1870 ..	1830 ..
.. ..	Pyrites Huelva	1220 ..	1225 ..
54 38	Tekkah (act.)	800 ..	800 ..
20 ..	Lille-Bon.-Col. ord.	266 ..	264 ..
30 ..	Péchelbronn	360 ..	350 ..
.. ..	Indust. Pétrol.	335 ..	340 ..
50 ..	Stand. Fse Pétrol.	720 ..	705 ..
.. ..	Gafsa (part)	1490 ..	.. ..
22 50	Phosphate Océanie	366 ..	356 50
.. ..	Blodelsheim (pot.)	181 ..	181 ..
11 ..	Bozel-Malétra	200 ..	199 50
47 20	Givet-Izieux (act.)	609 ..	600 ..
47 20	— — (parts)	600 ..	581 ..
59 ..	Lion noir (j.)	816 ..	815 ..
30 ..	Verrres Aniche (n.)	666 ..	666 ..
.. ..	Messag. Mar. ord.	150 ..	143 ..
.. ..	Transatlantique	39 25	38 ..
68 50	T. C. R. P.	641 ..	638 ..
355 ..	Bénédictine	8225 ..	8205 ..
125 ..	Cusenier	1995 ..	1978 ..
.. ..	Etablis. Duval	260 ..	.. ..
40 ..	Kéroulis (Dom. du)	624 ..	610 ..
30 ..	Nicolas (Etabliss.)	304 ..	350 ..
73 ..	Nossi-Bé	1006 ..	1033 ..
118 93	— (parts)	1750 ..	1750 ..
.. ..	Potin (Félix)	43 ..	41 ..
102 ..	Raff. Saint-Louis	1550 ..	1549 ..
80 ..	Roquefort (jouis.)	1855 ..	1871 ..
380 ..	Saint-Raphaël	5330 ..	5300 ..
27 ..	Sucreries colonles	310 ..	306 ..
.. ..	Sucrière (Compie)	466 ..	469 ..
45 ..	Sucr. Pithiviers	582 ..	570 ..
360 ..	Suze (Distillerie)	3890 ..	3875 ..
15 ..	Vinic. Champagne	270 ..	268 ..
50 ..	Ciments français	1250 ..	1218 ..
24 ..	— Indochine	351 ..	355 ..
.. ..	Poliet et Chausson (p.)	4475 ..	.. ..
10 392	Bon Marché	120 ..	120 ..
.. ..	Chapal	426 ..	421 ..
20 ..	Coty (Soc. Fre)	220 ..	215 ..
.. ..	Gal. Lafayette A.	25 25	25 ..
.. ..	— (parts)	17940 .	17625 .
110 ..	Gds Maison d. Blanc	1265 ..	1280 ..
25 ..	Nouv. Galeries	310 ..	302 ..
65 ..	Paris-France	625 ..	612 ..
.. ..	Printemps ord.	83 ..	80 ..
.. ..	— (priv.)	75 50	75 ..
30 ..	Agence Havas	426 ..	420 ..
100 ..	Librair. Hachette	1288 ..	1279 ..
30 ..	Papeter. de France	356 ..	350 ..
191 74	Air Liquide (parts)	4340 ..	4245 ..
12 ..	Automobiles Latil.	146 50	146 ..
.. ..	Cirages français	255 ..	252 ..
.. ..	Cie Gle Colonies	297 ..	283 ..
25 ..	Dunlop	524 ..	515 ..
30 ..	Gds Trav. Marseille	785 ..	783 ..
20 ..	Incandesc. pr le Gaz	232 ..	231 ..
30 ..	Ouest africain	305 ..	305 ..
500 ..	Tabacs du Maroc	7450 ..	7450 ..
438 73	Bque Régl. intern.	4830 ..	.. ..
.. ..	Land Bank Egypt.	465 ..	.. ..
110 ..	Créd. Fr-Canadien	3525 ..	3510 ..
125 fb	Sté Gle de Belgique	3750 ..	3730 ..
15 fb	Congo aux Gds-Lacs	467 ..	466 ..
.. ..	Nord de l'Espagne	181 ..	.. ..
.. ..	Saragosse	120 ..	.. ..
£ 2	Télégraphes Nord.	6550 ..	6555 ..
60 fb	Ougrée-Marihaye	1145 ..	1160 ..
.. ..	Héraclée	171 ..	171 ..
2½ pengo	Hongroise de ch.	434 ..	415 ..
3 zl. 50	Sosnowice	215 ..	207 ..
40 kr.	Est-Asiatiq. danois	6355 ..	6310 ..
.. ..	Poliet-Chau.Maroc	30 ..	.. ..
170 fl.	Royal Dutch (ent.)	61700 .	63450 .
.. ..	Suédoise d'Allum.	344 ..	340 ..
.. ..	Tabac Philip. (1re s.)	4150 ..	.. ..
.. ..	— — (parts)	2195 ..	.. ..

OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
Allemagne 7 0/0 1924	4400 .	4175 .
Angleterre 2 1/2 0/0	12260	12160
Argentine 5 0/0 1907	3510 .	.... .
— 5 0/0 1909	3625 .	.... .
Autriche 4 0/0	70 ..	.. ..
Belgique 3 0/0 3e série	80 50	80 ..
Brésil 5 0/0 1909 (jouis. cour.)	250 ..	232 ..
— 4 0/0 1910	165 ..	172 ..
Espagne Ext. 1000 p.	165 ..	.. ..
Italie 3 1/2 0/0	84 50	.. ..
Maroc 5 0/0 1910	555 ..	550 ..
Norvège 3 0/0 1888	3275 .	3275 .
Pologne Ext. 7 0/0	1975 .	.... .
Portugal 3 0/0	2660 .	3655 .
Roumanie 4 0/0 1922	130 ..	120 ..
— 7 0/0 1929	950 ..	.. ..
— 7 1/2 0/0 1931	350 ..	335 ..
Serbie 5 0/0 1913	294 ..	274 ..
Yougoslavie 7 0/0 1931	388 ..	378 ..
Départt de la Seine 4 0/0 1930	843 ..	849 ..
— — 4 1/2 1931	850 ..	848 ..
— — 5 0/0 1932	875 ..	877 ..
— — 5 0/0 1933	870 ..	871 ..
— — 5 1/2 1936	970 ..	967 ..
VILLE DE PARIS		
1871 3 0/0 r. à 400 fr.	395 ..	393 ..
1875 4 0/0 r. à 500 fr.	466 ..	473 ..
1892 2 1/2 r. à 400 fr.	226 ..	236 ..
1894-96 2 1/2 r. à 400 fr.	229 ..	225 ..
1898 2 0/0 r. à 500 fr.	289 ..	272 ..
1899 2 0/0 Métro r. 500 fr.	252 ..	252 ..
1904 2 1/2 Métro r. 500 fr.	272 ..	270 ..
1910 3 0/0 r. 400 fr.	216 ..	215 ..
1912 3 0/0 r. à 300 fr.	256 50	256 ..
1928 5 0/0 r. à 1.000 fr.	853 ..	840 ..
1929 4 1/2 r. à 1.000 fr.	826 ..	818 ..
1930 4 0/0 r. à 1.000 fr.	840 ..	840 ..
1930 4 0/0 r. à 1.000 ou lots.	783 ..	780 ..
1931 4 0/0 r. à 1.000 ou lots.	768 ..	762 ..
1932 4 1/2 r. à 1.000 ou lots.	831 ..	815 ..
1934 5 1/2 r. à 1.000 ou lots.	939 ..	933 ..
1935 5 0/0 r. à 1.000 ou lots.	962 ..	965 ..
1937 5 1/2 r. à 1.000 ou lots.	980 ..	985 ..
CREDIT FONCIER		
Com. 1879 2,60 0/0 r. 500 f.	765 ..	72. ..
Fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 f.	749 ..	733 ..
Com. 1880 3 0/0 r. à 500 f.	756 ..	750 ..
Fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 f.	270 ..	265 ..
Fonc. 1885 2,60 0/0 r. 500 f.	302 50	302 ..
Com. 1891 3 0/0 r. à 400 f.	285 ..	280 ..
Fonc. 1895 2,80 r. à 500 f.	321 ..	316 ..
Com. 1906 3 0/0 r. à 500 f.	301 ..	300 ..
Fonc. 1909 3 0/0 r. à 250 f.	157 ..	153 ..
Com. 1912 3 0/0 r. à 250 f.	151 ..	147 ..
Fonc. 1913 3 1/2 r. à 500 f.	325 ..	322 ..
Emp. 1926 7 0/0 r. 1.000 f.	618 ..	618 ..
Emp. 1927 7 0/0 r. à 600 fl.	510 ..	508 ..
Emp. 1929 5 0/0 r. 1.000 f.	910 ..	909 ..
Com. 1930 4 0/0 r. 1.000 f.	786 ..	780 ..
Fonc. 1930 4 1/2	775 ..	770 ..
Com. 1931 4 0/0 (lots)	825 ..	809 ..
Com. 1931-32 4 0/0 (lots)	800 ..	790 ..
Com. 1932 4 1/4 0/0 (lots)	842 ..	824 ..
Emp. 1933 5 0/0 r. 1.000 f.	885 ..	887 ..
Emp. 1934 5 1/2 0/0 (lots)	1001 ..	395 ..
Créd. nat. (bons 5 0/0 r. 500 f.)	525 ..	.. ..
Panama (Soc. civ. ob. b. lots)	124 ..	124 ..
Etat 5 0/0 r. à 1.000 f., t. 1921 A.	753 ..	755 ..
— 4 0/0 r. à 1.000 f., t. 1921 A.	638 ..	639 ..
— 5 0/0 1933 r. à 1.000 f.	885 ..	885 ..
REMBOUR. A 500 FRANCS (A 1.000 FR. (*)		
Als.-Lorne 5 0/0 1921 (t. A*)	741 ..	745 ..
Als.-Lorraine 3 0/0 (t. A)	275 ..	274 ..
— 5 0/0 1933 (*)	896 ..	880 ..
Est 6 0/0	452 ..	450 ..
— 4 0/0	416 ..	416 ..
— 5 0/0 type 1921 t. A (*)	740 ..	738 ..
— 4 0/0 type 1921 t. A (*)	651 ..	641 ..
— 5 0/0 1933 (*)	895 ..	890 ..
— 5 1/2 1935 (*)	984 ..	981 ..
Lyon 3 0/0 1855	346 ..	345 ..
— 6 0/0	445 ..	442 ..
— 5 0/0	398 ..	395 ..
— 6 0/0 type 1921 t. A	410 ..	403 ..
— 5 0/0 type 21 t. A (*)	747 ..	744 ..
— 3 0/0 type 1921 t. A	282 ..	280 ..
— 5 0/0 1933 (*)	890 ..	887 ..
— 5 1/2 1935 (*)	972 ..	970 ..
Midi 5 0/0 type 21 t. A (*)	756 ..	755 ..
— 4 0/0 type 21 t. A (*)	647 ..	644 ..
— 5 0/0 1933 (*)	895 ..	880 ..
Nord 5 0/0 série E	440 ..	440 ..
— 5 0/0 type 21 t. A (*)	758 ..	755 ..
— 4 0/0 type 21 t. A (*)	639 ..	638 ..
— 3 0/0 tranche A	282 ..	280 ..
— 5 0/0 1933 (*)	895 ..	879 ..
— 5 1/2 1935 (*)	980 ..	981 ..
Orléans 6 0/0 1934 (*)	991 ..	989 ..
— 6 0/0 1920 (*)	437 ..	.. ..
— 4 0/0	371 ..	370 ..
— 2 1/2 1895	351 ..	351 ..
— 5 0/0 type 21 t. A (*)	740 ..	738 ..
— 4 0/0 type 21 t. A (*)	650 ..	651 ..
— 5 0/0 1933 (*)	894 ..	881 ..
— 5 1/2 1935 (*)	980 ..	975 ..
Ouest 2 1/2 0/0	345 ..	.. ..

MARCHÉ EN BANQUE A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
.. ..	33 ..	**Mexicain 5 0/0**	33 25	34 50	37 50	36 ..
.. ..	26 ..	**— 3 0/0**	27 75	27 75	27 50	28 ..
.. ..	88 ..	**— Huerta**	89 50	88 ..	90 25	89 ..
26 ..	564 ..	**Albi**	586 ..	590 ..	587 ..	584 ..
3 sh.	406 ..	**Anglo-Amer. Cor.**	400 ..	392 ..	391 50	391 ..
3 sh. 6	250 ..	**Aréas**	255 ..	255 ..	254 ..	254 ..
50 lei	96 ..	**Astra Romana**	97 ..	100 ..	93 50	95 50
£01 10	5120 ..	**Bque nat. Egypte**	4870 ..	4840 ..	4895 ..	4845 ..
.. ..	274 ..	**Barcelona Tract.**	243 50	245 ..	249 ..	247 ..
3s.1p.5	443 ..	**Brakpan**	449 ..	439 ..	436 ..	437 ..
5 p.40	806 ..	**Brasser. Palermo**	810 ..	796 ..	793 ..	795 ..
1 p.60	306 ..	**Brasser. Schlau**	292 ..	288 ..	289 ..	291 ..
4 sh.	890 ..	**Brit. Am. Tobac.**	888 ..	881 ..	889 ..	882 ..
8 ..	168 ..	**Bruay**	161 ..	160 ..	160 ..	164 ..
48 p.ég.	1720 ..	**Cairo-Héliopolis**	1665 ..	1665 ..	1670 .	1695 ..
51 884	460 ..	**Cambodge**	452 ..	449 50	446 50	445 ..
16 772	158 ..	**Cambodge 100e**	145 ..	145 ..	149 ..	150 ..
6 p.	83 ..	**Canadian Eagle**	77 ..	73 50	74 25	73 75
12 fl.28	222 ..	**Caoutch. (Fin.)**	210 ..	206 ..	207 ..*	208 ..
47 fl.50	840 ..	**— act. V.**	830 ..	820 ..	824 ..	830 ..
1 sh. 3	210 ..	**Chartered**	210 ..	208 ..	208 ..	210 ..
55 ..	1068 ..	**Cinzano**	1028 ..	1020 ..	1021 .	1006 ..
2 sh.3	346 ..	**City Deep**	333 ..	331 ..	332 ..	332 ..
90 lei	85 ..	**Colombia**	82 ..	79 50	79 75	78 50
25 lei	62 ..	**Concordia**	58 ..	56 ..	55 ..	54 50
19 sh.	2794 ..	**Crown Mines**	2798 ..	2800 ..	2707 .	2800 ..
2s.6p 75	358 ..	**Daggafontein**	350 50	349 50	346 50	349 ..
15 sh.	1338 ..	**De Beers ord.**	1263 ..	1263 ..	1263 .*	1258 ..
20 sh.	1790 ..	**— préf.**	1830 ..	1819 ..	1810 .	1795 ..
.. ..	90 ..	**Dong-Trieu**	90 ..	89 ..	89 ..	89 ..
2 sh. 6	512 ..	**Durban Roodep.**	516 ..	503 ..	501 ..	505 ..
5.170/0	134 ..	**Eastern**	127 ..	124 50	124 50	121 ..
3 sh. 6	480 ..	**East Rand**	470 ..	465 ..	465 ..	466 ..
14 ..	146 ..	**Equateur**	144 ..	134 ..	135 50	134 50
$ 0.15	112 ..	**Estrellas Min.**	114 50	111 50	112 ..	113 ..
0 fl. 48	236 ..	**Fr.-Néer. de cult.**	231 50	227 ..	231 50	227 ..
0 $ 40	252 ..	**Franco-Wyoming**	248 50	238 ..	243 ..	243 ..
5 sh.	790 ..	**General Mining**	786 ..	782 ..	781 ..	778 ..
4 sh.	574 ..	**Goldfields**	562 ..	552 ..	551 ..	553 ..
1s.7p2	172 ..	**Gula Kalumpong**	173 ..	167 ..	169 ..	166 ..
.. ..	610 ..	**Hotchkiss**	595 ..	588 ..	586 ..	586 ..
40 ..	564 ..	**La Houve**	554 ..	553 ..	552 ..	552 ..
.. ..	46 ..	**Huanchaca**	50 ..	49 25	49 50	50 ..
30 ..	310 ..	**Huiles de pétrole**	300 ..	295 ..	300 ..	300 ..
.. ..	72 ..	**Hydr.-El. Cère.**	71 25	70 ..	69 50	69 50
.. ..	174 ..	**Jagersfontein**	164 50	159 ..	161 50	162 ..
3 sh.	386 ..	**Johannesburg**	377 ..	375 50	373 ..	375 ..
4 fl. 80	390 ..	**Katanga * 1/60**	360 ..	347 ..	352 .*	352 ..
4 sh.	506 ..	**Kleinfontein (N.)**	512 ..	500 ..	498 ..	503 ..
9 p.	192 ..	**Kuala Lumpur**	189 ..	186 ..	187 ..	183 ..
2 sh.	174 ..	**Lake View**	175 ..	171 ..	171 ..	170 ..
2 sh.	110 ..	**Langl. Estate**	106 ..	105 ..	105 50	106 ..
6 ..	178 ..	**Liévin**	170 ..	167 ..	167 ..	166 ..
3 p.36	31 ..	**Lond.-Tin ord.**	29 50	29 ..	28 75	28 25

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
5 sh.	632 ..	**Main Reef**	626 ..	605 ..	610 ..	600 ..
1 sh.6	172 ..	**Malacca ord.**	173 ..	169 ..	171 ..	169 ..
11/20/0	218 ..	**— préf.**	215 ..	215 ..	210 ..	215 ..
11 p.	65 ..	**Mex. Eagle ord.**	71 ..	68 ..	69 25	67 ..
57 ..	1186 ..	**Michelin (6es p.)**	1147 ..	1119 ..	1122 .	1125 ..
12 ..	234 ..	**Mimot (ord.)**	230 ..	228 50	228 50	229 ..
50 ..	702 ..	**Min. et pr. chim.**	665 ..	653 ..	645 ..	651 ..
12 fl.53	530 ..	**Min. Gde-Laos**	487 ..	482 ..	482 ..	486 ..
50 ..	708 ..	**Gnome et Rhône**	668 ..	662 ..	662 ..	673 ..
.. ..	39 ..	**Moul. Maghreb.**	39 50	38 25	38 75	39 50
.. ..	40 ..	**Mozambique**	39 50	39 ..	38 75	38 50
.. ..	172 ..	**M'Zaïta**	160 ..	155 ..	155 50	154 ..
12 50	170 ..	**Naltagua**	158 50	159 ..	161 ..	159 ..
1 sh.	75 ..	**Naraguta**	73 ..	72 75	72 ..	72 ..
8 ..	204 ..	**Navig. Afr. Nord**	200 ..	201 ..	201 ..	199 50
6 sh.	468 ..	**New-State Aréas**	475 ..	473 ..	472 ..	475 ..
69 01	574 ..	**Padang**	562 ..	550 ..	552 ..	555 ..
100 ..	950 ..	**Etablis. Pernod**	926 ..	910 ..	901 ..	915 ..
20 ..	290 ..	**Phos. Constant.**	281 ..	277 ..	280 ..	278 ..
12 ..	162 ..	**Phos. M'Dilla**	156 ..	156 ..	155 50	155 ..
12 50	171 ..	**Phos. Tunisiens**	168 50	167 50	160 50	107 50
25 ..	302 ..	**Pointe-à-Pitre**	378 ..	371 ..	371 50	375 ..
4 sh. 6	338 ..	**Randfontein**	330 ..	326 ..	320 ..	326 ..
8 sh.	1534 ..	**Rand Mines**	1546 ..	1549 ..	1532 .	1530 ..
15 0/0	220 ..	**Rhod. ang.-amer.**	213 ..	210 ..	210 ..	210 ..
1 sh.	140 ..	**Roan Antelope**	141 ..	138 50	140 50	139 50
5 sh.	616 ..	**Robinson Deep**	610 ..	598 ..	594 ..	604 ..
2 sh.	236 ..	**Sennah Rubber**	228 ..	226 ..	225 ..	225 ..
.. ..	21 ..	**Shansi**	25 25	24 50	24 25	23 75
4 sh.	756 ..	**Shell**	745 ..	735 ..	739 ..	732 ..
.. ..	254 ..	**Silva Plana nlle**	260 50	257 ..	255 ..	259 ..
11 p.	167 ..	**Simmer and Jack**	166 50	165 ..	164 50	163 ..
2s.7p50	252 ..	**Spring Mines**	250 50	247 ..	248 ..	247 50
30 ..	314 ..	**Steaua française**	291 50	283 ..	282 ..	284 ..
15 sh.	2060 ..	**Sub Nigel**	2042 ..	2030 ..	2035 .	2040 ..
.. ..	53 ..	**Tanganyika**	47 75	46 75	46 75	46 75
.. ..	15 ..	**Tavoy Tin**	14 75	14 ..	14 55	14 ..
11 f. 31	164 ..	**T.Rouges 100e p.**	153 ..	151 50	155 ..	155 ..
.. ..	304 ..	**Tharsis**	297 ..	292 ..	291 ..	300 ..
6 p.	85 ..	**S. A. Township**	82 25	83 ..	83 ..	82 ..
1 sh.6	232 ..	**Transvaal**	225 ..	222 ..	224 ..	224 ..
8p.275	87 ..	**Trepca Mines**	80 50	76 25	75 50	77 50
.. ..	160 ..	**Tubes Sosnowice**	153 ..	145 ..	147 ..	147 ..
1 fb.40	100 ..	**Tubize**	92 50	91 ..	91 75*	92 50
160 f.b.	4032 ..	**U.M. Ht-Katanga**	3880 ..	3830 ..	3825 .*	3810 ..
.. ..	78 ..	**Un. Tropic. (n.)**	72 ..	71 50	71 50	72 50
2 p.50	106 ..	**Urikany**	113 50	112 ..	112 ..	.. ..
60 f.b.	1874 ..	**Vieille-Montagne**	1775 ..	1768 ..	1785 .	1760 ..
.. ..	250 ..	**Vins et Spirit.**	230 50	237 ..	227 ..	225 ..
.. ..	354 ..	**Viscose (Nat.)**	336 ..	339 ..	338 ..	340 ..
2 sh.6	320 ..	**West Rand**	326 50	324 50	325 ..	325 ..
2 sh.6	396 ..	**West Springs**	404 50	396 ..	395 ..	396 ..

(*) Les cours suivis d'un astérisque sont des cours avant clôture.

OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
Suez 3 0/0 2e série, r. à 500 fr.	3295 .	3270 .
— 5 0/0	3980 .	3910 .
Buenos-Aires (Ch. de f.) 4 1/2	210 ..	225 ..
Métropolitain 4 0/0	426 ..	429 ..
Santa-Fé 4 1/2 0/0	280 ..	275 ..
Sud de la France 3 0/0	265 ..	267 ..
Cie Générale des Eaux 6 0/0	514 ..	515 ..
Cie Parisne Dist. d'Elect. 5 0/0	493 ..	493 ..
Cie Gle d'Electricité 4 1/2 1930	828 ..	810 ..
Energ. él. Basse-Isère 4 1/2	812 ..	795 ..
— Litt. médit. 5 0/0 1930	877 ..	859 ..
— du Rhin 5 0/0 1930	801 ..	800 ..
Energie industrielle 6 0/0	480 ..	477 ..
Sud-Electrique 5 0/0	401 ..	.. ..
Union d'Electric. 4 1/2 1930	877 ..	.. ..
— — 5 0/0	440 ..	438 ..
Gaz et Eaux 4 0/0	490 ..	490 ..
Gaz France et Etrang. 4 0/0	460 ..	476 ..
Ac. et Forg. Firminy 5 0/0 30	560 ..	544 ..
— de Longwy 5 0/0 1929	840 ..	835 ..
— — 5 0/0 1931	825 ..	808 ..
— de Micheville 6 0/0	400 ..	398 ..
— Paris et Outreau 4 1/2 0/0	479 ..	474 ..
At. St-Nazaire (Penh.) 6 0/0	509 ..	510 ..
Construct. mécaniques 5 0/0	800 ..	784 ..
Elec. Métall. Dives 4 1/2 1930	624 ..	623 ..
Forg. Nord et Est 4 1/2 0/0	865 ..	856 ..
Schneider et Cie 4 0/0	497 ..	497 ..
Tréfiler. du Havre 5 0/0 1930	850 ..	847 ..
De Wendel et Cie 5 0/0 1929	865 ..	860 ..

OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
Courrières 4 1/2 0/0 1930	870 ..	853 ..
Electro-Chimie 5 0/0	873 ..	862 ..
Produits chim. d'Alais 5 0/0	900 ..	883 ..
Saint-Gobain 5 0/0	509 ..	510 ..
Port com. Bahia-Blanca	34 ..	.. ..
Port Beyrouth 4 0/0	5875 .	.... .
Port de Rosario 5 0/0	6000 .	6000 .
Messageries Maritimes 5 0/0	790 ..	775 ..
Transatlantique 3 0/0	70 ..	70 ..
— 5 0/0 1929	285 ..	275 ..
Galeries Lafayette 7 1/2 0/0	420 ..	418 ..
Compt. mat. usines Gaz 4 0/0	540 ..	.. ..
Banque hypoth. Suède 4 0/0	3695 .	3645 .
Land Bank of Egypt 3 1/2 0/0	2650 .	.... .
Crédit Fonc. égypt. 3 1/2 0/0	3650 .	3565 .
— — — 3 0/0	2815 .	2815 .
Brazil Railway Cy 4 1/2 0/0	181 ..	.. ..
Central Pacific Rail. Cy 4 0/0	2127 .	2110 .
Danube-Save-Adriatique	89 ..	81 ..
Nord-Espagne 1re hyp.	250 ..	.. ..
Asturies 3 0/0	170 ..	.. ..
Portugais 3 0/0 1er rang	440 ..	437 ..
Saragosse 1re hyp.	150 ..	.. ..
Smyrne-Cassaba 4 1/2 1894	300 ..	301 ..
Tanger à Fez 5 1/2 0/0	362 ..	360 ..
Wagons-Lits 5 1/2 0/0	598 ..	607 ..
Héraclée 7 0/0	812 ..	.. ..
Ougrée-Marihaye 4 1/2 1930	900 ..	881 ..

Dernier revenu brut	MARCHÉ EN BANQUE AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
2 £1,68	Créd. fr égypt. (10e)	6625 ..	6600 ..
289 77	— Fr-Canad. (parts)	13400 .	13400 .
.. ..	Im. bd Haussmann	40 ..	42 ..
107 50	Roubais. d'éclair.	1455 ..	1460 ..
16 ..	Keller-Leleux	433 ..	433 ..
850 f.b.	Providence belge	18200 .	18100 .
26 25	Albi (parts)	569 ..	560 ..
80 ..	Bruay	1600 ..	1585 ..
90 ..	Czeladz	680 ..	657 ..
.. ..	Omn. int. Pétroles	106 50	103 50
25 lei	Steaua Romana	38 75	38 ..
125 ..	Djebel Djerissa (j.)	3475 ..	3460 ..
36 ..	Douaria	495 ..	496 ..
120 ..	Ouasta Mesloula j.	1471 ..	1476 ..
.. ..	Franco-Néerl (pts)	290 ..	290 .
75 ..	Hutchinson	1108 ..	1095 ..
45 ..	Cercle Monaco	1250 ..	1245 ..
5 ..	— — (5e)	233 ..	233 ..
40 ..	Tabacs Bastos	688 ..	688 ..

TAUX DE LA BANQUE DE FRANCE

ESCOMPTE : 2 0/0 AVANCES SUR TITRES : 3 0/0

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

Après le coup de force allemand

La soumission du gouvernement tchèque au gouverneur militaire de Bohême

Prague, 17 mars.

Le bureau de presse officiel communique :

Le gouverneur militaire de Bohême, général d'infanterie Blaskowitz, commandant du 3e corps d'armée, a reçu au château le président et les membres du gouvernement, en présence de M. Rachmann, président gouvernemental, et de M. Hencke, chargé d'affaires d'Allemagne à Prague.

M. Rudolf Beran, président du conseil, a présenté les ministres, le préfet de police et le président provincial au général Blaskowitz, qui a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs les ministres, puisque, à cette heure mémorable, j'ai l'honneur de vous saluer en ma qualité de chef du pouvoir exécutif en Bohême et de tous les organismes centraux de Prague, je vous dirai ouvertement que je comprends parfaitement votre position et que je me présente devant vous avec une franchise et une loyauté militaires. J'attends également de vous, messieurs, que vous manifestiez un sérieux désir de collaborer au but élevé qui consiste à établir, pour tous les groupes ethniques vivant dans l'espace vital de ce pays, un développement équitable, pacifique et heureux. La base de notre travail en commun est indiquée dans la proclamation d'aujourd'hui du Führer et chancelier du grand Reich. Je vous demande votre collaboration. J'ai la conviction que vous me l'accorderez. Je me permets de prendre congé de vous et de charger les représentants des autorités civiles de l'exécution des points de détail.

M. Béran, président du conseil, a répondu en ces termes :

Excellence, je vous salue cordialement. Je salue également en votre personne toute l'armée allemande et je lui souhaite la bienvenue sur le territoire de la Bohême. Recevez mes remerciements cordiaux pour votre discours. Je peux vous confirmer que les paroles de notre président, par lesquelles il a remis le sort du peuple tchèque entre les mains du Führer du grand Reich allemand, le chancelier Hitler, ont été comprises par tout notre peuple.

C'est la volonté unique de notre peuple de maintenir les meilleures relations avec l'armée allemande et ses représentants dans les administrations civiles. Votre Excellence peut être assurée de notre collaboration loyale pour le maintien de l'ordre et du calme dans les rangs de notre population. Je vous remercie encore une fois, au nom du gouvernement et de la ville de Prague, pour vos paroles.

Le discours du président, prononcé en tchèque, a été traduit en allemand par M. Havelka, ministre d'Etat.

Après ce discours, M. Rachmann, président gouvernemental, a prononcé une courte allocution; puis, le président du conseil lui a présenté les autres ministres.

Arrivée à Prague de deux régiments de chars d'assaut

Prague, 17 mars.

A midi, le général Blaskowitz, gouverneur militaire de Prague, est apparu au balcon de l'hôtel où est cantonné l'état-major, et qui donne sur la place Saint-Venceslas.

En haut de la place, près de la statue du saint, paraissent deux régiments de chars d'assaut : chars lourds et chars légers.

La foule massée sur la place est composée en grande partie d'Allemands, qui le saluent le bras tendu.

Des jeunes gens et des enfants agitent de petits drapeaux à croix gammée et crient : « Sieg heil! »

Les Tchèques pressent le pas.

Le drapeau du régiment s'avance. Les Tchèques le *regardent passer, immobiles*, le chapeau sur la tête, les mains dans les poches.

Il semble bien, d'après l'itinéraire suivi, que les chars sont arrivés aujourd'hui même à Prague, par chemin de fer.

Le défilé est bref, mais les avions continuent à tournoyer sans fin, en vrombissant au-dessus de la ville aux cent clochers.

Le Führer à Brno

Berlin, 17 mars.

Le Führer-chancelier est arrivé ce matin à Olomouc (Olmütz).

D'Olomouc, le Führer a poursuivi sa route vers Brno, à travers la Moravie où depuis hier, déclare le communiqué du D. N. B., des habitants allemands se livrent à des manifestations de joie.

A 11 h. 10, le train spécial du Führer est arrivé à la gare de Brno, décorée de drapeaux à croix gammée.

Le Führer, déclare le communiqué, a été acclamé par la foule. M. Adolf Hitler a été reçu sur le quai par les commandants des troupes allemandes d'occupation, par M. Bürckel et par M. Seyss-Inquart. Après un court entretien avec eux, le Führer s'est rendu à l'hôtel de ville, où il a été salué par le maire allemand et par les représentants allemands des autorités.

Le maire lui a remis, en témoignage de reconnaissance, le plus vieil exemplaire d'une chronique allemande établie à Brno en 1305, et réputée comme le joyau du trésor artistique de la ville.

Le Führer a rendu le livre au bourgmestre, en lui disant qu'il voulait que ce document, « qui avait été pendant six siècles sous la garde de la ville allemande de Brunn », y restât aussi à l'avenir.

Le Führer a fait ensuite une apparition au balcon de la mairie, salué par les acclamations de la population allemande. Il s'est inscrit sur le Livre d'or de la ville avant de regagner la gare.

M. Adolf Hitler a quitté Brno vers 14 h. 30, pour continuer son voyage dans la direction de Vienne.

Berlin prépare au Führer une réception triomphale

Brno, 17 mars.

Aucune indication officielle n'est donnée sur l'itinéraire ultérieur du chancelier Hitler. On croit savoir cependant qu'il sera ce soir à Vienne, d'où il regagnerait Berlin samedi.

Des préparatifs sont faits en toute hâte à Berlin pour lui assurer une réception triomphale. Des équipes d'ouvriers parcourent les rues apposant des drapeaux, des projecteurs et des haut-parleurs.

Une réception de gala aura lieu à la nouvelle chancellerie du Reich, en présence de toutes les personnalités de l'Etat, du parti et de l'armée.

Le bruit court avec insistance que le Reichtag sera convoqué pour le mardi 21 mars, à Berlin. — (*Havas*.)

Une interview du maréchal Gœring

Londres, 17 mars.

M. Ward Price, envoyé spécial du *Daily Mail*, a recueilli à Berlin des explications du maréchal Gœring au sujet du statut futur des pays de l'Europe centrale sur lesquels l'Allemagne vient d'établir son protectorat.

La différence des statuts de la Bohême-Moravie et de la Slovaquie

Les provinces tchèques de Bohême et de Moravie, a déclaré le maréchal, vont être sous le protectorat allemand dans le cadre des frontières du Reich. La Slovaquie, en revanche, sera en dehors de ce cadre, mais sous la protection allemande.

La distinction réside en ceci que la Slovaquie aura une indépendance complète, tandis que l'autonomie des provinces tchèques sera assujettie au contrôle du Reich protecteur.

Il n'y aura de garnisons allemandes en Slovaquie que si le gouvernement slovaque le demande. Les détails du plan d'après lequel l'Allemagne s'engage à défendre la Slovaquie contre une agression extérieure restent encore à mettre au point.

Les Tchèques ne feront pas de service militaire

Le maréchal Gœring a ensuite indiqué que l'Allemagne est à même d'absorber toute la production économique de la Slovaquie. Puis il a annoncé que le nom du « Reichsprotektor » serait annoncé aujourd'hui, et qu'à son avis le monde considérerait ce choix comme excellent.

Nous concéderons, a-t-il ajouté, aux Tchèques une autonomie beaucoup plus large que celle qu'ils ont concédée aux Sudètes. Les Tchèques pourront circuler et se fixer n'importe où en Allemagne. Le Reich aidera le gouvernement tchèque à créer des institutions sociales sur le modèle nazi, comme le mouvement « la Force par la joie ».

Les seules forces qui seront autorisées à subsister dans les provinces tchèques seront celles de police. Les Tchèques ne seront pas admis à servir dans l'armée allemande. J'ai déjà donné des ordres en vue de plusieurs projets qui feront rapidement disparaître le chômage existant actuellement en Bohême et en Moravie.

Les lois de Nuremberg ne seront pas appliquées en Bohême et en Moravie

Le maréchal a ensuite exprimé l'opinion que l'incorporation des provinces tchèques avait été rendue inévitable par les circonstances. Il n'y a aucun changement dans les intentions déjà exprimées par le Führer de limiter le droit de cité allemand aux gens de race allemande. Il en résulte que l'Allemagne ne demandera pas l'application, en Bohême et Moravie, des lois de Nuremberg contre les juifs, si ce n'est pour les Allemands vivant dans les provinces. Les mariages entre Tchèques et juifs seront donc autorisés.

Faisant allusion aux avantages que l'Allemagne retirera de l'incorporation des pays tchèques, le maréchal a dit qu'il ne tirerait pas grand parti des avions tchèques, qui sont de qualité inférieure à ceux de l'aviation militaire allemande.

Les Tchèques, ajoute-t-il, ont 750 avions de toutes sortes, dont 250 sont des appareils de première ligne. Le profit réel que l'Allemagne va retirer proviendra du contrôle qu'elle va obtenir d'un certain nombre de bonnes usines d'avions.

L'annexion n'a pas requis de longs préparatifs

Le maréchal a ajouté que l'Allemagne était loin d'avoir fait de longs préparatifs d'annexion. Ainsi, il n'avait appris lui-même que samedi matin que la situation allait requérir l'intervention allemande. Ce n'est que mardi, à son retour à Berlin, qu'il donna les premiers ordres à l'aviation du Reich de se tenir prête.

Après avoir accueilli M. Hitler à son retour à Berlin, le maréchal repartira en Italie pour y continuer ses vacances et ne regagnera l'Allemagne que pour l'anniversaire du Führer, le 20 avril.

Le sort de l'Ukraine carpathique

Déclarations du comte Teleki

Budapest, 17 mars.

Au début de la séance de ce matin, à la Chambre haute, le comte Teleki, président du conseil, a déclaré, au sujet de l'annexion de l'Ukraine carpathique par la Hongrie, que les résolutions et l'action hongroises ont été rendues possibles par suite des décisions rapides de l'Allemagne, grâce à l'amitié étroite italo-allemande et à la politique que la Hongrie a poursuivie en s'appuyant sur ces deux puissances amies.

Les troupes roumaines occuperaient quelques villages d'Ukraine carpathique

Bucarest, 17 mars.

Les autorités roumaines ont décidé d'occuper les villages d'Ukraine carpathique habités par des Roumains.

Les troupes roumaines franchiront incessamment la frontière.

[Selon une dépêche ultérieure, l'agence Rador se déclare autorisée à dementir la nouvelle selon laquelle les troupes roumaines entreront cet après-midi en Ukraine carpathique.]

La situation politique en Angleterre

(*Par téléphone, de notre correspondant particulier*)

Londres, 17 mars.

M. Neville Chamberlain part, aujourd'hui, pour Birmingham, où il doit prononcer, ce soir, un important discours. Il est probable que, en rappelant l'autre discours qu'il a prononcé récemment dans cette même ville, le premier ministre défendra de nouveau sa politique dans les circonstances assez différentes de l'heure présente.

A la veille du 70e anniversaire de sa naissance, qui tombe demain 18 mars, les compatriotes du premier ministre dans la grande ville industrielle des Middlands lui feront un accueil sympathique.

D'après certaines prévisions, que nous ne donnons que sous réserves, M. Chamberlain pourrait, dès aujourd'hui, faire connaître son sentiment sur les deux grandes questions du jour dans la politique intérieure de la Grande-Bretagne, qui sont : 1° l'élargissement possible de la base parlementaire du gouvernement national; 2° l'établissement du service militaire obligatoire.

La première de ces thèses, qui avait été déjà posée lors de la crise de septembre dernier, a été amplement développée et soutenue depuis quelque temps au Parlement et dans le pays par M. Eden, et l'on dit que lord Halifax s'y est maintenant rallié.

Le ministère d'union nationale élargi comprendrait des représentants de conceptions différentes de celles du premier ministre sur la direction des affaires étrangères et l'on cite, à ce propos, les noms de M. Attlee, leader du Labour Party, de Sir Archibald Sinclair, de M. Churchill, de M. Eden et d'autres encore.

A défaut d'un remaniement intégral du ministère en vue de lui donner un caractère plus purement national, les partisans de cette réforme proposeraient (comme il est indiqué d'autre part) la formation d'un « Conseil d'Etat », qui serait un groupe d'experts s'occupant exclusivement des affaires étrangères, comme, pendant la guerre, on a constitué, en décembre 1916, un cabinet de guerre sous la présidence de M. Lloyd George.

Quant à la question du service obligatoire, qui a pour elle une grande majorité des conservateurs et un certain nombre de personnes dans les autres partis, elle se heurte à l'opposition des libéraux et des travaillistes qui ne veulent pas voir cette mesure (même s'ils ne la combattent pas pour des raisons de principe) adoptée sous les auspices du premier ministre actuel.

En fait, les perspectives de l'adoption de ce qu'on appelle la « conscription », en Angleterre, semblent peu encourageantes, même si le gouvernement décidait d'en appeler au pays et d'en faire la question centrale des prochaines élections générales, comme il l'a fait en 1935 pour la question de la fidélité à la Société des nations.

A la Chambre des communes, à la séance de ce matin, Sir John Simon a répondu, en l'absence du premier ministre, à diverses questions relatives aux affaires internationales.

Il a fait connaître que l'ambassadeur d'Allemagne à Londres a vu lord Halifax, pour lui donner des informations officielles sur les événements de l'Europe centrale. Il a annoncé que, suivant le décret publié par M. Hitler, à Prague, l'ancien territoire de Tchéco-Slovaquie appartient désormais au Reich allemand. Il a ajouté que la Hongrie a occupé la totalité de la Ruthénie.

Le chancelier de l'Echiquier a ajouté que la question du rappel de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin fait l'objet d'un examen urgent. Sir Nevile Henderson serait invité à venir à Londres faire son rapport.

Le ministre a déclaré, ensuite, que la sécurité des leaders de la nation tchèque a fait l'objet de communications du gouvernement de Londres avec l'Allemagne. Il a ajouté qu'il ne savait pas si le gouvernement français a communiqué avec l'U. R. S. S., mais il a dit : « *Je puis ajouter que nous sommes en communication avec le gouvernement français, mais je ne saurais donner de détails* ».

Le roi reçoit lord Halifax

Londres, 17 mars

Le roi a reçu ce matin lord Halifax en audience, au palais de Buckingham.

L'ambassadeur britannique à Berlin est rappelé à Londres pour consultation

Londres, 17 mars.

L'agence Reuter apprend que des instructions ont été envoyées à Sir Nevile Henderson, ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, le priant de rentrer immédiatement à Londres pour consultation de son gouvernement.

LES DÉCISIONS du Conseil des ministres

Le gouvernement demande les pleins pouvoirs

Les ministres se sont réunis en conseil, ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

La délibération s'est poursuivie jusqu'à 11 h. 50. A ce moment, M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur, a fait, aux représentants de la presse, la communication officielle suivante :

M. Edouard Daladier, président du conseil, et M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères, ont mis le conseil au courant de la situation extérieure.

Ils ont exposé et fait approuver par le conseil le sens des déclarations que le gouvernement apportera devant la Chambre dans la discussion des interpellations sur la politique étrangère.

M. Edouard Daladier, président du conseil, a, d'autre part, soumis au conseil le texte du projet de loi qui sera présenté au Parlement dans le but de conférer au gouvernement les pouvoirs nécessaires pour consolider et accroître les forces de la France.

Ce projet a été approuvé à l'unanimité par le conseil.

Ajoutons à ces notes officielles que le projet sur les pleins pouvoirs sera déposé, cet après-midi, sur le bureau de la Chambre et que le gouvernement compte en demander la discussion immédiate, très vraisemblablement pour la séance de demain matin.

Le projet est conçu dans des termes très généraux et reprend la formule incluse dans le communiqué officiel : « pouvoirs nécessaires pour consolider et accroître les forces de la France ».

Ces pouvoirs très étendus seraient demandés par le gouvernement jusqu'au 31 octobre ou jusqu'au 30 novembre prochains.

Le projet de loi sur les pleins pouvoirs viendrait en discussion dimanche au Sénat

Signalons, d'autre part, que le gouvernement s'est mis d'accord avec le président du Sénat pour que le projet de loi sur les pleins pouvoirs soit déposé dimanche matin sur le bureau de la haute Assemblée.

Le projet viendrait en discussion dans la séance de dimanche après-midi.

Ajoutons également que les déplacements ministériels sont suspendus jusqu'à nouvel ordre — à l'exception bien entendu du voyage que M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères, va accomplir en Angleterre, avec le président de la République.

Le vingtième anniversaire de l'American Legion

Le vingtième anniversaire de l'American Legion, qui fut créée à Paris le 17 mars 1919, a été commémoré, cet après-midi, par trois manifestations de fraternité franco-américaine.

Dans la cour d'honneur des Invalides, à 15 heures, les vétérans américains présents dans la région parisienne, ont été reçus par le général Mariaux, gouverneur, en présence de M. Champetier de Ribes, ministre des anciens combattants et des pensions, représentant le gouvernement, le général Billotte, gouverneur militaire de Paris, représentant M. Edouard Daladier, ministre de la défense nationale et de la guerre; M. William Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis; M. Georges Rivollet, secrétaire général de la Confédération nationale, et les présidents des grandes associations d'anciens combattants.

Au cours de cette manifestation, le manuscrit de l'hymne franco-américain a été remis au musée de l'armée.

Au Champ-de-Mars, sur la façade du 14, rue Ernest-Psichari, à l'emplacement de l'ancien Cirque de Paris où fut constitué le premier bureau de la phalange, cet événement a été célébré par l'apposition d'une plaque portant cette inscription, en anglais et en français :

ICI EST NÉE
L'AMERICAN LEGION
15-17 MARS 1919.

M. Bernhard Ragner, commandeur pour la France de l'American Legion, forte aujourd'hui d'un million de membres, commente l'événement et salue ses invités, en particulier, le duc de Windsor, et deux des fondateurs, le général Reilly, de la division l'*Arc-en-Ciel*, et M. Allan-H. Muler, ancien combattant des armées française, britannique et américaine.

Nous combattons toujours, conclut-il, dans la paix comme dans la guerre, contre l'autocratie des classes et des masses, pour que le droit prime la force, pour que l'esprit un jour arrive à dominer la matière. Tel était notre idéal en 1919; tel il reste en 1939.

D'émouvants discours sont ensuite prononcés par MM. Bullitt, ambassadeur; Le Provost de Launay, président du Conseil municipal; Champetier de Ribes, représentant le gouvernement français.

Une réception doit terminer la journée au Pershing-Hall, rue Pierre-Charron.

Un meilleur RENDEMENT des VENTES ne peut être obtenu que si on est au courant des méthodes et des progrès de la technique publicitaire moderne.

Plusieurs hommes d'affaires nous ont dit que, pour cela, il était indispensable de lire PRESSE-PUBLICITE.

M. R. de Wandre, inventeur et animateur de la crème Razvite, dont il imagine et réalise la publicité qui passe dans un grand nombre de pays, vient ajouter sa voix au cœur unanime des abonnés de

PRESSE - PUBLICITÉ

« *Je lis avec un immense intérêt tout ce qui paraît dans PRESSE-PUBLICITE, organe indispensable au publicitaire français. J'approuve, d'autre part, les personnalités du monde de la publicité qui, dans les colonnes de ce journal, ont indiqué, à de nombreuses reprises, comment elles veulent assainir les annonces, décider les journaux à donner le poids exact de la marchandise offerte (le tirage) et à l'emballer correctement (distribution des emplacements). Ainsi nous saurons ce que nous achetons, les voisins que nous aurons, l'ambiance de la salle. Tout cela se traduira par un meilleur rendement des ventes, profitable à tout le monde, à commencer par les journaux eux-mêmes.*

» *PRESSE-PUBLICITE doit être secondé dans cette partie de sa tâche : aider les annonceurs français dans la plus grande diffusion de leurs marques.* »

Le prochain numéro de PRESSE-PUBLICITE paraît le 21 mars. Il contiendra le second article de l'importante étude que ce journal consacre à la crise de l'industrie automobile française et aussi des informations sur les innovations publicitaires à l'étranger, les campagnes en préparation, etc.

PRESSE PUBLICITÉ
Journal technique de toute la Presse
7, RUE DE LA PAIX, 7 — PARIS
Paraît le 7 et le 21 de chaque mois.
Abonnement 1 an : 65 francs.
Spécimen gratuit sur demande.

A LA CHAMBRE

A la suite de nouveaux incidents le débat sur les réfugiés espagnols est renvoyé « sine die »

De nouveaux et très vifs incidents ont empêché, ce matin, le débat sur les réfugiés espagnols et sur le cas d'André Marty d'arriver à son terme. Des scènes de violence étant sur le point de se produire, M. Herriot s'est décidé à faire application de l'article 53 du règlement. Il a suspendu la séance. Les discussions ont alors continué dans les couloirs; des coups ont été échangés. Aussi lorsque, à 10 h. 25, les députés ont repris séance, le président a-t-il proposé à la Chambre le renvoi *sine die* du débat. Il en a été ainsi décidé.

La séance est ouverte à 9 h. 35, sous la présidence de *M. Edouard Herriot*, président, en présence de M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur.

A l'ordre du jour : suite des interpellations sur les réfugiés espagnols.

M. Noguères (S. F. I. O., Pyrénées-Orientales) se plaint qu'on ait fait choix de la plage d'Argelès pour y établir un camp où se trouvent encore 80,000 hommes. Il signale les difficultés du rapatriement qui ne s'effectue que par Hendaye, car la frontière des Pyrénées-Orientales est fermée. Pourquoi ? Parce que la répression sévit actuellement en Catalogne : on procède, à Gérone, à 25 exécutions par jour. L'orateur insiste, en terminant, pour que la totalité des dommages subis tant par les collectivités que par les particuliers soit promptement réparée.

M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur, en renouvelle l'engagement et il prie instamment la Chambre de terminer au plus vite ce débat car sa présence est nécessaire au conseil des ministres qui se tient en ce moment même.

M. Pierre Colomb (Gauche démocratique) aborde alors la tribune; mais à peine a-t-il fait allusion à l'affaire Marty que *M. Renaud Jean* se dresse :

— Est-ce que cela va continuer ? questionne-t-il. Aussitôt ses amis s'écrient : « Nous en avons assez ! — Assez d'attaques ! Assez d'injures ! Assez ! »

La droite et le centre ripostent; les invectives s'entre-croisent.

M. Colomb essaie de poursuivre son discours; il soutient cette thèse que le cas Marty est celui du parti communiste tout entier qui prend ses consignes à Moscou et qui obéit aux instructions de Lénine et de ses successeurs. Dans ces instructions, il y a du sang partout.

Une voix communiste. — Pauvre imbécile !

Et la querelle reprend de plus belle : de droite à gauche, on s'insulte, on se menace et l'on fait beaucoup de bruit.

Le président. — J'avertis la Chambre que si ces désordres se reproduisent, je suspendrai la séance et renverrai le débat.

M. Colomb reprend son exposé; il évoque l'épisode des marins de la mer Noire : c'est, dit-il, suivant la doctrine communiste que Marty a invité le cuisinier de son bord à procéder à l'empoisonnement des officiers...

Voilà M. Renaud Jean debout, l'index menaçant :

— Monsieur le président, laissez-moi prévenir l'orateur que je le souffletterai dans les couloirs...

Sa voix se perd dans un tumulte indescriptible.

M. Herriot se couvre.

La séance est suspendue. Il est 10 h. 15.

La salle se vide, mais on entend aussitôt, des tribunes, le bruit d'une violente discussion. Les éclats de voix s'amplifient. On apprend bientôt que le colloque a tourné à la bagarre.

Cependant, à 10 h. 25, la séance est reprise. Pas pour longtemps. La preuve est faite qu'on ne peut plus délibérer dans cette atmosphère trop chargée d'électricité.

Le président. — Je propose à la Chambre de renvoyer le débat *sine die* : il n'y a pas d'opposition ?

Assentiment général.

La séance est levée à 10 h. 30.

A 15 heures : discussion des interpellations sur les événements d'Europe centrale.

Incidents de couloirs

Au moment où la séance a été suspendue, les communistes, qu'un barrage d'huissiers empêchait de se précipiter vers les bancs du centre et de la droite, essayèrent de prendre à revers les députés qui siégeaient de ce côté de l'hémicycle, en opérant un mouvement tournant par les couloirs. Etant sortis par la porte de gauche, ils se heurtèrent, à hauteur de la porte de droite, à quelques-uns de leurs collègues nationaux qui leur barraient le passage.

Des bousculades se produisirent dans la galerie voisine de la salle des séances.

La séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de *M. Edouard Herriot*.

M. Daladier est au banc du gouvernement. L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations sur la politique extérieure du gouvernement et les récents événements de l'Europe centrale.

M. Gabriel Péri (communiste), auteur de la première interpellation, monte à la tribune, applaudi par les communistes.

Depuis trois jours, dit-il, une nouvelle nation a été rayée de la carte d'Europe; le domaine de la servitude s'est agrandi de quelques milliers de kilomètres. En trois jours, c'est l'anéantissement de tous les efforts de réarmement entrepris par la France et l'Angleterre.

L'Allemagne enrichit, de ce formidable butin, son matériel de guerre.

Voilà le bilan de la dernière aventure, tel que je suis en mesure de le dresser à trois heures de l'après-midi, car je ne suis pas sûr qu'il n'y aura pas, ce soir, de nouveaux changements.

Un an après l'Anschluss, six mois après Munich, tout cela à cause de l'Anschluss et à cause de Munich. Il est essentiel de dégager les responsabilités du gouvernement et de discerner les leçons qu'elles comportent au point de vue de l'intérêt de la France. »

M. Gabriel Péri poursuit son exposé.

LE PROCES WEIDMANN

(*De notre envoyé spécial, par téléphone*)

Versailles, 17 mars.

Au début de la septième audience on remarque, sur une des chaises réservées à la partie civile, auprès de M. Lesobre, de Mme veuve Lesobre et de Mme Couffy, qui sont là depuis le premier jour, une dame en noir : c'est la mère du malheureux Leblond.

Tout à l'heure, en effet, l'on abordera l'assassinat du jeune impresario, et Million qui était, à la fin de la journée d'hier, sur des charbons ardents, va traverser des heures plus difficiles encore puisque Weidmann l'accuse, on le sait, d'avoir organisé le guet-apens et aussi d'avoir été le tueur de M. Leblond.

Mais, d'abord, il faut en finir avec les témoins de l'affaire Keller. On entend, en particulier, Mme Heym qui habite une maison située en face de « la Voulzie ».

Le 3 septembre un homme lui téléphona, sans dire son nom, pour lui demander si elle pouvait faire venir à son appareil son voisin, le locataire de « la Voulzie ». Etait-ce Million ? Mme Heym l'a supposé parce que ce dernier savait qu'elle habitait en face de « la Voulzie », mais elle ne peut pas en être sûre. Elle confirme que lorsque Colette allait faire des achats chez les fournisseurs, elle était toujours accompagnée de Million.

Mlle Belloy a failli être une victime de Weidmann. Par voie d'annonce, il lui avait offert une place de gouvernante. Il lui avait dit qu'il se nommait Pratt et qu'il demeurait dans un grand hôtel des boulevards. La jeune femme se renseigna à cet hôtel et on lui répondit que Pratt y était inconnu. Weidmann la revit. Elle refusa la place.

On revient à la caverne des Brigands avec M. Naveau qui tient la buvette proche de ce lieu tragique.

C'est lui qui découvrit, dans la caverne, une tâche de sang et le cadavre de Mme Keller enfoui sous dix centimètres de terre seulement. Si l'assassinat a été commis au pied des marches de la sortie, Me Géraud pense qu'il faisait assez clair pour que Weidmann n'eût pas besoin, avant de tirer, que Million éclairât, avec sa lampe de poche, la nuque de l'Alsacienne. Par conséquent, dans ce cas, on pourrait supposer que Million n'était pas avec Weidmann et la jeune femme.

On en vient à l'affaire Leblond. Le président rappelle que le 15 octobre 1937, à Neuilly, on découvrit dans sa voiture abandonnée, M. Leblond, tué d'une balle à la nuque.

Un incident se produit vers 15 heures. On conjure Weidmann de déclarer s'il dit la vérité à l'égard de Million.

— Ayant retrouvé la foi, dit weidmann, comment pourrais-je accuser Million, si ce n'était pas vrai ?

Et, sur ces mots, Weidmann s'évanouit. L'audience est suspendue.

RAYMOND MILLET.

Le duc d'Albe a remis au roi d'Angleterre ses lettres de créance

Londres, 17 mars.

Le duc d'Albe, nouvel ambassadeur d'Espagne à Londres, a présenté ce matin au palais de Buckingham ses lettres de créance au roi.

Lord Halifax était présent à la cérémonie.

La discussion sur les pouvoirs exceptionnels

En raison du dépôt annoncé, pour demain matin, du projet de loi tendant à accorder au gouvernement des pouvoirs exceptionnels, on estimait généralement à la Chambre, au début de l'après-midi, que le débat sur la politique extérieure ne se terminerait pas par le vote d'un ordre du jour motivé, le gouvernement considérant l'adoption de son projet comme la sanction naturelle de ce débat.

On se demandait en outre quelle serait la commission à laquelle ce projet serait renvoyé et il paraissait probable que la commission de l'armée dût en être saisie plutôt que celle des finances, puisque le texte gouvernemental n'aurait pas un caractère financier, mais serait surtout destiné à étendre le champ et la portée de la loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre, qui a été délibérée précisément par la commission de l'armée et qui, comme on le sait, s'applique aussi aux périodes de tension internationale.

C'est d'ailleurs dans la journée de demain, après le dépôt de ce projet, qui suivra sans doute immédiatement l'intervention du président du conseil, que la commission aura à examiner le texte présenté par le gouvernement avant qu'il soit soumis à la Chambre.

On considérait, en outre, qu'au cas où de trop nombreux orateurs demanderaient à prendre part à la discussion en séance publique, la conférence des présidents de groupes pourrait limiter le nombre et la durée des interventions, afin de ne pas prolonger outre mesure la discussion.

NOUVELLES DE LA BOURSE

17 mars. — Marché irrégulier mais généralement plus résistant. Livre sterling 176 80 contre 176 77 hier; dollar 37 76 contre 37 73 1/2.

VALEURS	DERNIERS COURS	DIFFÉRENCE avec la veille
3 0/0 (1)	80 60	— 0 55
4 0/0 1918	82 ..	— 0 75
4 0/0 1925	155 50	— 1 ..
4 1/2 0/0 1932 (A)	86 ..	— 0 50
Banque de France	7.480 ..	.. .. ..
Crédit foncier	2.900 ..	+ 20 ..
Crédit lyonnais	1.570 ..	— 25 ..
Banque de Paris	1.134 ..	— 8 ..
Chemin de fer du Nord	885 ..	— 12 ..
Canal de Suez	14 9 5 ..	—375 ..
Cie générale d'électricité	1.4 3 ..	+ 23 ..
Lyonnaise des eaux	1.368 ..	— 2 ..
Forges du Nord et de l'Est	651 ..	— 11 ..
Péchiney	1.640 ..	— 23 ..
Kuhlmann	615 ..	— 8 ..
Lens	297 ..	— 1 ..
Caoutchoucs de l'Indochine	669 ..	— 2 ..
Rio-Tinto	2.270 ..	— 10 ..
Canadian Pacific	179 50	— 2 ..
Central Mining	3.120 ..	+ 5 ..
Geduld	1.540 ..	— 1 ..
Royal Dutch	6.152 ..	— 88 ..
Obligation Young	310 ..	— 6 ..

BOURSE DE COMMERCE

CAOUTCHOUCS. — Mars 13 75 à 13 85; avril 13 80; mai 13 80; juin 13 85; 3 de juillet 13 85 A; août 13 90 à 14; 3 d'oct. 14 10; nov. 14 à 14 15.

SUCRES. — Mars 342; avril 339 50; 3 d'avril 336 50; 3 de mai 335 50 à 336; juillet-août 334 50 à 335; sept. 332; 3 d'oct. 313 50; 3 de nov. 314 à 314 50.

Cote officielle : 341 50 à 342.

RIZ. — Mars 133 A; avril 132 V; mai 130 V; 3 d'avril 129 V; 3 de mai 127 A; 3 de juin 127 à 128; 3 de juillet 127 à 128; 3 d'août 128 V.

MAIS. — Mars 135 A; avril 135 A; mai 134 A; 3 d'avril 134 A.

AVOINES. — Mars 98 50; avril 98 25 et 98; mai 98 50; 3 d'avril 98 75; 3 de mai 98 50 et 98 75; juillet 98 50.

Cote officielle : 95.

ORGES. — Mars 117 et 117 50; avril 116 A; mai 115 50 A; 3 d'avril 116 25; 3 de mai 116; juillet 116.

Cote officielle : 117.

BLES (marché suspendu). — Taxe imposée : 209.

FARINES PANIFIABLES. — 308.

HUILES DE LIN. — Mars 410; avril 413 à 416; mai-juin 417 A; 4 de mai 414 A; 4 de sept. 416 A.

MARCHE DU HAVRE (ouverture)

COTONS. — Mars 418; avril 418; mai 418 50; juin 414; 414; juillet 414 N; août 409 50 N; sept. 406 50 V; oct. 403 A; nov. 402 N; déc. 400 50 N; janv. 399 50 N; fév. 399 50 N.

CAFES. — Mars 210 75; avril 211 25; mai 207 75; juin 207 25; juillet 206 25; août 205 75; sept. 206; oct. 206; nov. 206; déc. 205 75. Ventes 1,250 sacs.

Taxe non comprise.

LE THÉ D'INDOCHINE
A LA SAVEUR LA PLUS FINE
THÉ DES PLATEAUX MOIS
T. 4
TOUTES LES GRANDES MARQUES EN VENDENT
EXIGEZ LA VIGNETTE

Au quai d'Orsay

M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères, a reçu ce matin M. Le Beau, gouverneur général de l'Algérie, et l'évêque d'Alger.

Le ministre des affaires étrangères a offert aujourd'hui au quai d'Orsay, en l'honneur de M. Koht, ministre des affaires étrangères de Norvège, un déjeuner auquel assistaient notamment M. Bachke, ministre de Norvège à Paris, M. Berg, conseiller à la légation de Norvège, M. Honnorat, sénateur, président des amitiés franco-scandinaves, M. Roussy, recteur de l'université de Paris, M. Léger, ambassadeur de France, secrétaire général du ministère des affaires étrangères.

POUGUES
L'EAU MINÉRALE DE TABLE ET DE RÉGIME
INCOMPARABLE

Le grand-duché de Luxembourg reconnaît « de jure » Burgos

(*Par téléphone, de notre correspondant particulier*)

Bruxelles, 17 mars.

Le grand-duché de Luxembourg a reconnu, *de jure*, le gouvernement de Burgos. Notification a été faite à Bruxelles par le chargé d'affaires, comte d'Amsembourg, au représentant du général Franco, M. de Zulueta.

SOYEZ "de votre temps"

Vous vous servez du téléphone, du stylographe, de l'automobile; pourquoi n'avez-vous pas encore le Chauffage Central ?

Il est tellement plus commode au lieu de trois ou quatre foyers, de n'en entretenir qu'un seul.

Il est tellement plus agréable d'avoir, dans toutes les pièces, une chaleur douce, égale, réglée d'un simple coup de pouce.

Il est tellement plus économique d'utiliser

LE CHAUFFAGE CENTRAL

"IDEAL CLASSIC"

qui ne dépense en combustible que 7 centimes par heure et par radiateur et qui s'installe aussi facilement que l'eau ou le gaz.

GRATUITEMENT, demandez la documentation à l'aide de ce coupon.

Veuillez m'adresser gratuitement votre brochure illustrée K-23
NOM
ADRESSE
VILLE

COMPAGNIE NATIONALE DES RADIATEURS
149, Boulevard Haussmann, PARIS (8e)
Usines : AULNAY, DAMMARIE, DOLE, CLICHY, St-OUEN, ARGENTEUIL, BLANC-MESNIL

SOIXANTE-DIX-NEUVIEME ANNEE. — N° 2832.

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

LUNDI 3 AVRIL 1939

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)
ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)
DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX

Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

		Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES		52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER...	Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
	Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité
Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

SOMMAIRE

PAGE 1

Un Discours de M. Hitler à Wilhelmshaven. — Le Règlement du conflit hungaro-slovaque.

PAGE 2

La Situation internationale. — Après le coup de force allemand en Tchéco-Slovaquie. — La Fin de la guerre civile en Espagne. — Nouvelles de l'Etranger.

L'Election présidentielle. — Nouvelles du Jour. — Armée. — Marine.

PAGES 3 & 4

Le Temps *financier.*

PAGE 5

A l'Hôtel de Ville. — Echos et Informations. — Les Sports. — Bulletin météorologique. — Les Spectacles: Théâtres; Cinémas. — La T. S. F. — Nouvelles commerciales.

Chronique théâtrale, ROBERT KEMP.

PAGE 6

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *M. Albert Lebrun inaugure à Montélimar le monument élevé à la mémoire d'Emile Loubet. — Election sénatoriale (Hérault).*

Les Elections en Belgique. — Les Incidents germano-polonais.

Paris, le 2 avril 1939

BULLETIN DU JOUR

LE DISCOURS DE WILHELMSHAVEN

Le discours par lequel le chancelier Hitler vient de répondre, à Wilhelmshaven, à la déclaration de M. Neville Chamberlain relative aux assurances données à la Pologne est assez déconcertant. On y trouve de singulières contradictions de doctrines et la préoccupation de tirer le meilleur parti politique possible d'une non moins singulière confusion des faits, en admettant que ceux-ci, à la lumière des positions maintenant prises de part et d'autre, puissent encore être interprétés de différentes manières. Le discours de Wilhelmshaven se caractérise à la fois par la réaffirmation de la volonté de paix de l'Allemagne et par une menace à peine déguisée à l'adresse de la Pologne. Il donne l'impression d'une attitude assez embarrassée en présence d'une situation nouvelle qui n'avait pas été prévue. Le Führer maintien intégralement sa politique basée sur le principe de l'espace vital qu'il estime nécessaire à la Grande-Allemagne, car il ne saurait, pour le prestige du régime, décevoir les espoirs qu'il a fait naître au cœur du peuple allemand; mais il se garde pourtant de couper les ponts, et s'efforce de justifier son action en affirmant tranquillement qu'elle a rendu un grand service à la paix.

Il serait assez vain de s'arrêter aux passages du discours de Wilhelmshaven où est glorifiée l'œuvre accomplie et où la force allemande est exaltée sur le mode lyrique qui est dans la manière nationale-socialiste. Ces thèmes sont développés dans toutes les manifestations oratoires du Führer, et ils sont surtout destinés à entretenir la foi des masses allemandes dans une politique qui comporte des risques sérieux sur le plan extérieur et de durs sacrifices sur le plan intérieur dans l'ordre moral et matériel. La thèse suivant laquelle le régime nazi a sauvé le peuple allemand du traité de Versailles, qui le condamnait à périr, et qui consiste à répéter que ce peuple n'a pas été créé pour obéir passivement aux lois convenant aux Anglais ou aux Français, mais pour défendre son droit à la vie, n'a pas d'autre objet que d'essayer de donner le change sur les responsabilités encourues et d'excuser, s'il était possible de le faire, les plus flagrantes violations du droit. Ce qui doit retenir l'attention dans le discours prononcé hier par le Führer, ce sont les passages qui constituent la véritable réplique à la déclaration de M. Chamberlain et qui définissent la position du Reich en présence de l'initiative du gouvernement de Londres. C'est là qu'apparaissent à l'évidence les contradictions révélant l'embarras des maîtres du troisième Reich.

A l'argument anglais que tous les problèmes peuvent être résolus par la procédure de sincères négociations, le chancelier Hitler réplique que pendant quinze ans l'Allemagne n'a rien obtenu, et qu'elle n'aurait pas obtenu plus si elle avait encore attendu une quinzaine d'années. Il oublie simplement que, de conférence en conférence, de négociation en négociation, l'Allemagne a acquis tant et tant d'avantages qu'elle a pu se dégager des « chaînes » du traité de Versailles, et reconstituer sa puissance militaire dans des conditions telles qu'elle croit pouvoir aujourd'hui dicter la loi à l'Europe, comme si c'était elle qui était sortie victorieuse de la grande guerre. C'est bien le chancelier Hitler qui, le 29 septembre dernier, à la conférence des chefs de gouvernement des quatre principales puissances, a pris l'initiative de la procédure des consultations pour résoudre toutes les crises venant à se produire en Europe, et c'est bien en son nom qu'ont été signées les déclarations communes germano-britannique et franco-allemande confirmant cette procédure. Or, c'est lui qui, moins de six mois après ces actes solennels, a déchiré les accords de Munich et a méconnu délibérément la méthode des consultations et des négociations en effaçant la Tchéco-Slovaquie de la carte politique de l'Europe. Il a substitué la doctrine de l' « espace vital » à celle du racisme intégral. Hier encore, à Wilhelmshaven, il a proclamé que tout peuple a des intérêts sacrés qui coïncident avec sa vie et avec son droit vital. Faut-il en conclure que l'Allemagne est résolue à sacrifier systématiquement le droit à l'existence des autres peuples à ses propres intérêts prétendument vitaux ? Les choses se passent, en tout cas, comme s'il en était ainsi.

Le chancelier Hitler a déclaré que le Reich actuel ne restera pas inactif devant les « dangers menaçants ». Il suffit de réfléchir aux événements de ces derniers mois pour constater qu'il n'y a pas d'autres « dangers menaçants » que ceux créés par l'Allemagne nationale-socialiste elle-même, en contradiction flagrante d'ailleurs avec la théorie de l'unité allemande réalisée dans l'esprit du racisme intégral, unité que le Führer a toujours considérée jusqu'ici comme étant l'essentiel de son œuvre. Il n'y a pas de tentative d'encerclement du Reich — toute la politique franco-britannique de coopération le prouve à l'évidence, — mais il faut bien que l'on fasse état de cette menace inexistante pour persuader le peuple allemand qu'il est en péril et essayer de justifier d'avance ce que le Reich pourra entreprendre pour ne pas laisser se former une chaîne d' « Etats tributaires » qui seraient employés contre lui. Quand il s'agit de grouper les peuples libres pour défendre leur indépendance, l'Allemagne prétend qu'on veut l'encercler. Le Führer n'hésite pas à parler d' « Etats tributaires », alors que, pour asseoir solidement l'hégémonie allemande, il vient non seulement d'annexer l'Autriche, d'établir le « protectorat » du Reich sur la Bohême et la Moravie, de s'assurer le contrôle politique et militaire de la Slovaquie, d'arracher Memel à la Lituanie, mais prétend contraindre la Hongrie, la Roumanie et la Pologne elle-même à entrer dans le sillage de la Grande-Allemagne. Si le Reich ne visait pas à autre chose qu'au développement de ses relations économiques, il serait relativement aisé de résoudre pacifiquement la plupart des problèmes qui se posent en Europe, à la condition, bien entendu, de s'en tenir sincèrement au principe de l'égalité dans la concurrence; mais les procédés dont il a usé et abusé ne portent que trop à craindre que son véritable but ne soit l'hégémonie politique et économique.

Dans le discours d'hier, la menace à la Pologne est évidente quand le Führer dit que quiconque se déclare prêt à tirer les marrons du feu pour les grandes puissances doit s'attendre à se brûler les doigts. C'est la réplique la plus directe à la déclaration de M. Chamberlain et au voyage de M. Beck à Londres. La Pologne ne se dispose pas à tirer les marrons du feu pour d'autres; elle entend, au contraire, défendre la politique d'indépendance à laquelle elle est attachée, et ne pas se laisser entraîner dans l'orbite de l'Allemagne, ne pas se laisser réduire aux conditions d'un « Etat tributaire » de celle-ci. La garantie britannique pour le cas où elle aurait à défendre son existence se concilie aussi parfaitement avec la politique d'indépendance que l'alliance de la Pologne avec la France et son alliance avec la Roumanie. Le chancelier Hitler affirme que l'Allemagne ne songe pas à attaquer d'autres peuples, et il en fournit comme preuve sa décision de donner au prochain congrès du parti national-socialiste l'étiquette de « congrès de la paix ». Il sera prudent d'attendre que cette volonté de paix se traduise clairement dans les actes du gouvernement de Berlin avant de s'en féliciter. Sans doute, la porte n'est pas fermée à une honnête et féconde politique de négociation et de coopération; mais après tout ce qui vient de se passer en Europe, et étant données les paroles menaçantes que l'on entend trop souvent à Berlin et à Rome, il n'est certainement pas inutile que les peuples qui veulent demeurer libres prennent les précautions nécessaires pour ne pas se laisser surprendre par les événements.

MANŒUVRE SOCIALISTE

S'il y a dans la vie politique du pays un acte qui doive être accompli hors de toute préoccupation de parti, c'est bien l'élection du chef de l'Etat, du premier magistrat de la République, dont la mission la plus haute est celle d'exercer un arbitrage impartial, et d'assurer dans la vie mouvante du régime un minimum de permanence et de stabilité. Sans doute l'homme choisi est-il lui-même d'ordinaire, bien que la Constitution ne l'exige pas, un parlementaire, qui a été fatalement mêlé aux libres discussions des partis. Mais presque toujours l'Assemblée nationale prend soin de porter son choix sur celui qui a su se garder de prendre dans les luttes inévitables une attitude trop passionnée. Il est évident qu'à l'heure actuelle, alors que la France a besoin de manifester une discipline et une cohésion sans fêlure, toute compétition qui risquerait de faire renaître des oppositions trop fortes devrait être écartée.

C'est à ce sentiment qu'ont obéi les groupes du Sénat en demandant au président Jeanneney de faire, auprès de M. Albert Lebrun, la démarche que l'on sait.

Que s'est-il passé depuis et que se passe-t-il encore ? Il est hors de doute que le pays a approuvé cette manifestation infiniment honorable pour le chef de l'Etat, qui, au cours d'années difficiles, a accompli avec une haute conscience et avec la plus grande impartialité la tâche qui lui incombait. M. Albert Lebrun, au cours de son septennat, s'est vraiment placé au-dessus des partis. Il a rempli avec le loyalisme le plus scrupuleux son rôle constitutionnel.

Aujourd'hui cependant, le parti socialiste essaie de jeter le trouble dans le pays à l'occasion de cette élection présidentielle, et de l'utiliser pour une manœuvre politique qui ne vise certes pas la personne de M. Albert Lebrun, mais qui est dirigée en fait contre le gouvernement, contre le Sénat, contre la majorité de la Chambre.

L'argument qu'emploient les socialistes est assez habile. Il consiste à accuser les autres de ce qu'ils méditent eux-mêmes. A les entendre, la manifestation des groupes du Luxembourg serait un acte politique. Le désir manifesté par un grand nombre de parlementaires d'éviter, en ce moment surtout, toute apparence de désunion profonde, couvrirait on ne sait quelle arrière-pensée. Il s'agirait, disent les marxistes, de faire du chef de l'Etat le « chef d'un clan », et ils vont jusqu'à parler d' « un Seize-Mai à rebours » !

L'exagération même de cette étrange polémique en montre bien l'insincérité.

En réalité, le parti socialiste veut à tout prix donner à l'élection de mercredi le sens qu'elle ne doit précisément pas avoir, de manière à regrouper, s'il le peut, les tronçons dispersés du Front populaire. Il crée pour cela un danger chimérique, il s'efforce de lui donner consistance et il part en guerre ensuite contre sa propre création.

Tout cela n'est guère sérieux, on pourrait même dire que tout cela n'est pas digne d'un parti qui a participé aux charges du pouvoir. Aussi le Parlement ne se laissera-t-il pas prendre à cette intrigue florentine.

En fait, les sénateurs ont voulu éviter, devant un nombre inusité de candidatures, le danger d'une élection à tendances politiques. Ils ont voulu éviter ce que les socialistes cherchent aujourd'hui à créer, et l'attitude de ces derniers serait, s'il en était besoin, leur justification. L'Assemblée nationale reste libre. C'est à M. Albert Lebrun à peser, dans sa conscience, la valeur des raisons qui ont été invoquées, dans la période dangereuse que nous traversons, pour son maintien à la présidence de la République. Il va de soi que tout le monde s'inclinera respectueusement devant sa décision.

Si elle était négative, au surplus, l'Assemblée nationale aurait assez de sagesse pour ne pas tomber dans le piège grossier des socialistes et pour laisser à l'élection présidentielle le caractère de sérénité qu'elle doit avoir dans tous les cas, et surtout aujourd'hui. Il ne s'agit pas de choisir entre les principes d'une majorité ou les doctrines d'une autre majorité. Il s'agit de nommer à la plus haute magistrature du pays l'homme qui aura donné des gages suffisants d'impartialité, de mesure, et de sagesse patriotique. Rien de plus.

Rachel à l'encan

On a vendu cette semaine, à l'hôtel Drouot, les papiers et les souvenirs de Rachel, la tragédienne. Que reste-t-il de ces grandes vedettes de la scène, une fois le rideau tombé pour jamais? Un nom, une mémoire illustre, et c'est tout. On sait que celle-ci a été sublime dans Phèdre, Hermione, Roxane. Et quelque temps ceux qui l'avaient vue et admirée, conservant ses traditions, ont pu dire qu'elle faisait ceci ou cela, prononçait tel mot de telle manière, regardait de telle façon, levait les bras, ou se taisait même comme nulle autre, dans le même passage, avant elle. Puis tout cela se perd. Quelle était la voix de Rachel? De quel timbre? Personne n'a songé à noter, dans la marge, en suivant son jeu sur le texte, les inflexions de sa voix, ses respirations, la cadence qu'elle donnait aux vers, la mimique et les gestes dont elle les illustrait. Tout, de son art et de son génie, aura disparu avec elle. On donnerait beaucoup de disques d'aujourd'hui pour un seul, qui nous ferait savoir ce qu'elle pouvait être dans la scène des aveux de *Phèdre*.

Il ne reste plus d'elle que la légende, les anecdotes, quelques lettres d'amour, ou d'affaires, des caricatures, de beaux portraits, sculptés ou peints. L'anecdote l'emporte, comme il en va toujours, et comme toujours cette anecdote est contradictoire. Elle était vénale, dit-on, d'une rapacité extraordinaire; et d'une grande facilité de mœurs : Messaline et fille d'Harpagon, deux grands rôles qu'elle n'aurait joués qu'au naturel. C'est possible, car on n'est pas pour rien la fille de l'affreux père Félix (« C'est pourtant pien chuste que puisque ma fille a du talent, qu'elle me rapporte! »), et la maîtresse du non moins affreux docteur Véron, le Trimalcion du *Constitutionnel*. Mais laissons ces ragots de coulisses. Car cette « fille sublime », comme disait Musset, a eu du génie, et je ne veux plus savoir que le génie et la grandeur, quand ils se rencontrent pour ennoblir la misérable humanité... Au fait, ces papiers, ces lettres de Rachel, qu'un amateur fervent, amoureux d'ombres, avait réunis, font une contre-partie assez honorable aux faiblesses de la créature. Ce n'est pas en vain qu'une pauvre fille, touchée de l'étincelle, a vécu dans la compagnie passionnée et grandiose de Corneille et de Racine. Quelque chose d'eux a passé en elle, qui a bien servi ces intercesseurs. Elle était avare? Plusieurs de ses lettres, que je viens de lire avant leur nouvelle dispersion, disent aussi qu'elle fut libérale et généreuse envers les siens. Bonne fille et bonne sœur, maternelle avec Rébecca, sa cadette, tendrement aimée. Elle savait aimer. Laissons les ignobles soupers, et leurs suites, du docteur Véron; et les aventures de théâtre, qui toujours ont été de style dans le domaine de Thalie. Celle-là au moins osait avoir des fils de ses amants. Elle a aimé des grands seigneurs, Walewski, le prince de Joinville. Pourquoi pas, s'ils étaient aimables? Mais elle a aimé aussi des poètes, peu riches en cadeaux, Ponsard et Musset. Rappelez-vous les si jolies lettres de ce dernier à Mme Jaubert, sa « marraine » — et la scène charmante du jardin : « Qu'elle était jolie, l'autre soir, courant dans son jardin, avec mes pantoufles et un petit bonnet rouge et noir, en laine tricotée... » Une des plus belles pages sur Rachel, qui la montre en proie au génie, c'est à Musset qu'on la doit dans sa délicieuse relation d'*Un souper chez Mlle Rachel*, écrite de verve et comme sténographiée, le soir même. Tout y est, le milieu, la mère de l'actrice, de jolies camarades de théâtre, les bijoux perdus, les beefsteaks trop cuits par la tragédienne, les fourchettes d'étain, souvenir des jours de misère, et le punch; et puis, quand tout le monde est allé se coucher, Rachel et Musset, qui est resté, lisant *Phèdre*, scène par scène, leurs fronts se touchant, et l'actrice, qui n'a pas encore joué le rôle, essayant, à mi-voix, le débrouillement du chef-d'œuvre... Une page comme celle-là efface magistralement les bas racontars. Rachel a été créée et mise au monde pour jouer *Phèdre*. Il n'y a que cela qui compte. Mais du beau récit de Musset il y a aussi une émouvante lettre à rapprocher : la réponse si digne de Rachel à ce grand fou de Dumas père, qui la pressait à la cavalière. Il est des façons élégantes et fières de se refuser qui font pardonner bien des abandons. J'aime bien Dumas père, et sa bonhomie, et sa verve, mais il était un peu Porthos, par moments; et je ne sais pourquoi je suis très content que Rachel, une fois, ait dit non, et que ce fût à lui. Elle avait de la repartie, et du trait. A Moscou, en 1854 (c'était au début de la guerre de Crimée), des officiers russes, soupant avec elle, l'assuraient qu'ils comptaient bien, l'année qui suivrait, boire sur place nos bons vins français. « Mais je ne sache pas, dit-elle, qu'en France on donne du champagne aux prisonniers. »

Deux pièces, dans le catalogue de cette vente, avaient encore de quoi faire rêver. Le passeport de la tragédienne, et son signalement : « 35 ans, un mètre soixante, cheveux bruns, front haut, sourcils bruns, yeux bruns, nez aquilin, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint pâle; signes particuliers, néant. » A ces traits sans couleur, reconnaissez Rachel. Si j'avais été à Paris, mercredi dernier, j'aurais bien aimé acheter ce papier-là, pour le glisser dans mon Racine. Et j'aurais aussi été bien tenté de faire une folie, malgré les difficultés de ce temps, pour cette « paire de pantoufles à pompons verts et jaunes, aux pointes relevées; soie verte parsemée de petites marguerites de fil de cuivre autrefois doré », dont le catalogue souligne l'étroitesse, et que Rachel portait à ses pieds quand elle jouait Roxane. Où est allée cette relique ? — *Emile Henriot.*

LE RÈGLEMENT DU CONFLIT HUNGARO-SLOVAQUE

Déception et amertume en Slovaquie

On télégraphie de Bratislava :

Le conflit slovaco-hongrois est pratiquement liquidé. Les gardes de Hlinka ont été démobilisés. La Slovaquie subit une nouvelle amputation d'une bande d'une trentaine de kilomètres le long de sa frontière orientale. L'article premier du pacte germano-slovaque, signé le 18 mars à Vienne et le 23 mars à Berlin, jour de l'attaque hongroise, disait : « Le Reich est garant de l'intégrité du territoire slovaque. » L'accord était valable pour 25 ans. Huit jours après sa signature, il est l'objet d'une dérogation flagrante.

Au cours de toute cette affaire, la Slovaquie, conformément à l'article 4 du pacte, avait mené sa politique étrangère en accord constant et étroit avec le gouvernement allemand. Elle avait demandé chaque jour à Berlin l'attitude qu'elle devait adopter. Finalement, non seulement elle a dû céder à la Hongrie, mais elle n'a pas obtenu les compensations qu'elle demandait.

Cet événement aura de profondes répercussions en Slovaquie. Il a ébranlé tout d'abord la confiance en l'Allemagne. M. Sano Mach, dans un discours radiodiffusé, a bien résumé cette déception de l'opinion slovaque en disant :

> Les derniers événements ont été utiles car ils nous ont montré que c'était une erreur de compter sur les paroles et sur l'aide des autres. Maintenant nous voyons quelle est notre situation.

Mais l'hostilité envers la Hongrie a été encore renforcée par les attaques hongroises contre la Slovaquie désarmée. Désormais l'union sacrée est réalisée en Slovaquie contre la Hongrie et c'est ce sentiment qui déterminera l'attitude de la Slovaquie en cas de conflit.

> Le principe des nationalités, écrit le *Slovak*, organe du gouvernement, jouera aussi un jour contre la Hongrie où un demi-million de Slovaques et 700,000 Allemands veulent conquérir leurs droits sur les débris de la couronne de saint Etienne. Aujourd'hui c'est mon tour, demain ce sera le tien.

PARLANT A WILHELMSHAVEN, LE FUHRER

associe les paroles rassurantes aux menaces

On mande de Wilhelmshaven :

Le Führer a quitté samedi, à 17 heures, le cuirassé *Scharnhorst*, et s'est rendu, sous les acclamations de la foule, à l'hôtel de ville, où le maire lui a conféré le titre de citoyen d'honneur de la ville de Wilhelmshaven.

Le chancelier Hitler a gagné ensuite la place de l'Hôtel-de-Ville, où s'est déroulée une grande manifestation, en présence de 80,000 personnes.

Après une brève allocution du chef nationaliste Rœver, statthalter du Reich, le Führer a pris la parole.

Les journalistes étrangers présents avaient reçu l'ordre de ne pas quitter le lieu de la manifestation avant la fin du discours.

LE DISCOURS DU FUHRER

Au début de son discours, le Führer a rappelé ce qu'était l'Allemagne d'avant la guerre, une Allemagne de paix et qui même avait fait de la paix sa vertu éminente. Cette Allemagne du temps de paix avait certes essayé de développer aussi sa vie au dehors et porté ses frontières par delà les mers pour s'assurer une place convenable parmi les autres peuples.

Malgré son amour de la paix, les autres peuples ne lui ont répondu que par l'envie, la haine et finalement par la guerre.

Nous savons aujourd'hui, par les documents de l'histoire, comment l'Angleterre pratiqua systématiquement la politique d'encerclement d'alors. Nous savons par de nombreuses publications qu'en Angleterre on était d'avis qu'il était nécessaire d'abattre militairement l'Allemagne parce que son anéantissement assurerait à chaque citoyen britannique une quantité plus grande de biens vitaux. (La foule crie : *Pfui !*)

Certes, l'Allemagne a commis des fautes, mais la plus grave de toutes consista à voir cet encerclement et à ne pas s'en défendre à temps. (La foule applaudit.)

L'unique faute que nous puissions reprocher au régime allemand de cette époque, c'est qu'il avait pleine connaissance du plan diabolique d'une attaque contre le Reich sans avoir la force de décision d'y parer à temps, et qu'il laissa mûrir cet encerclement jusqu'au moment où éclata la catastrophe. La conséquence fut la guerre mondiale.

L'Allemagne invaincue

En cette guerre, le peuple allemand a combattu héroïquement, bien que ses armements ne fussent nullement parfaits. Aucun peuple ne peut revendiquer la gloire de nous avoir abattus. Et encore moins surtout le peuple dont les hommes d'Etat disent aujourd'hui les plus grands mots. (La foule éclate en ovations.)

L'Allemagne est restée invaincue sur terre, sur mer et dans les airs, et pourtant nous avons perdu la guerre. Nous connaissons la puissance qui a vaincu alors l'Allemagne : c'était la puissance du mensonge, le poison d'une propagande qui ne reculait devant aucune déformation de la vérité et en face de laquelle le Reich allemand, parce qu'il n'était pas préparé, se trouvait absolument désarmé.

Le Führer rappelle la proclamation des quatorze points de Wilson qui, dit-il, « devaient inaugurer une paix sans vainqueurs ni vaincus, sans indemnité de guerre, et une paix répartissant également les territoires coloniaux et tenant compte d'une manière égale des désirs coloniaux... Il s'agissait du désarmement de toutes les nations. »

Au lieu de tout cela, poursuit en substance M. Adolf Hitler, il y a eu une paix dont le seul but était d'éterniser l'affaiblissement de l'Allemagne et qui constituait la Société des nations en garante du *Diktat* de Versailles.

On a continué à armer. Il y a eu une série ininterrompue de violences et de tromperies. On a été jusqu'à affirmer qu'il y avait vingt millions d'Allemands de trop.

Les réactions des Allemands ont été diverses ; moi aussi, j'ai eu mon opinion, comme soldat de la grande guerre. J'ai compris qu'il fallait rassembler toutes les forces de la nation.

Je ne me suis pas senti créé pour observer les droits des autres, mais pour défendre les droits du peuple allemand. J'ai pris la résolution, à la place d'une multitude de partis, de créer une communauté populaire. Aujourd'hui, vous n'avez plus de partis, mais vous avez un grand Reich uni.

L'assistance chante ici en chœur *Un peuple, un Reich, un Führer.*

J'ai pris le pouvoir dans des conditions désespérées. J'ai commencé le travail avec un seul capital, celui de votre force de travail. Je n'avais pas de devises, mais seulement ma foi et votre labeur. Nous avons fondé un nouveau système économique dans lequel le capital est la force de travail et l'argent est la production.

En peu d'années, l'Allemagne est sortie de sa situation désespérée sans que le monde nous ait en rien aidé.

Le Führer fait ensuite l'historique du système de production allemand. Il reconnaît qu'il y a encore des problèmes à résoudre, « mais une époque où il n'y aurait pas de problèmes à résoudre, je ne voudrais pas y vivre ».

Les nations vertueuses et les autres

Au point de vue extérieur, continue-t-il, nous avons résolu aussi nos problèmes.

Le Führer raille alors la distinction entre nations vertueuses et non vertueuses :

> On dit aujourd'hui qu'il faut partager les peuples en nations vertueuses et en nations qui ne le sont pas. Parmi les vertueux se trouvent, au premier rang, les Anglais et les Français. Parmi les non vertueux, les Allemands et les Italiens. A cela nous répondons : il est difficile à un mortel de formuler un jugement sur la vertu d'un peuple. Il faudrait laisser ce soin au bon Dieu. Mais peut-être que ce même homme d'Etat britannique me répliquera : « Dieu a déjà rendu son arrêt, puisqu'il a donné aux nations vertueuses un quart du globe et pris tout aux autres. » A cela, je me permets de demander : « Par quels moyens ces nations vertueuses ont-elles donc acquis ce quart du globe ? » Voici la réponse : en employant des méthodes nullement vertueuses. Pendant trois cents ans, l'Angleterre n'a agi que comme nation sans vertu. La voilà qui parle maintenant de vertu dans sa vieillesse ! C'est ainsi qu'il a été possible qu'en cette époque britannique sans vertu quarante-six millions d'Anglais aient soumis presque un tiers du globe, tandis que quatre-vingts millions d'Allemands sont obligés, à cause de leur vertu, de vivre à cent quarante par kilomètre carré.
>
> Au nom de la vertu, ils ont pris des colonies, mais ils les ont prises parce qu'ils avaient cette force qu'ils considèrent aujourd'hui comme une immoralité.
>
> J'ai essayé au début de résoudre chaque problème par des conversations. Pour chaque problème, j'ai fait des offres, et chaque fois elles ont été repoussées. Sans aucun doute, chaque peuple a des intérêts sacrés simplement parce qu'ils s'identifient avec son existence et son droit à l'existence. Si aujourd'hui un homme d'Etat britannique demande que chaque problème concernant les intérêts vitaux allemands doive être examiné d'abord avec l'Angleterre, je pourrais tout aussi bien demander que tout problème britannique doive être examiné d'abord avec nous. (Longues ovations.)

Quiconque se déclare prêt à tirer les marrons du feu pour les grandes puissances doit s'attendre à s'y brûler les doigts

> L'Angleterre n'a pas plus à discuter des questions de notre espace vital que nous n'avons à nous occuper de la Palestine.
>
> On parle de droit général, mais alors qu'on applique ce droit universellement et qu'on ne dépeigne pas le massacre des Arabes comme le droit. En tout cas, nous, nous n'avons pas massacré l'Europe centrale, nous l'avons occupée en ordre.
>
> **Le peuple allemand, le Reich allemand d'aujourd'hui ne sont pas décidés à abandonner leurs droits vitaux. Ils ne sont pas décidés non plus à rester inactifs devant des dangers menaçants.** (Applaudissements prolongés.)
>
> Lorsque les alliés, jadis sans souci de l'utilité du droit, de la tradition ou même de la raison, remaniaient la carte de l'Europe, nous n'avions pas la force de les en empêcher. **Mais lorsqu'ils attendent que l'Allemagne d'aujourd'hui laisse agir patiemment des Etats satellites dont la seule mission est d'être engagés contre l'Allemagne, et cela jusqu'au jour où cet engagement est décidé, alors on confond l'Allemagne d'aujourd'hui avec l'Allemagne d'avant guerre : quiconque se déclare prêt à tirer les marrons du feu pour ces grandes puissances doit s'attendre à s'y brûler les doigts.** (Applaudissements prolongés.)

La Tchéco-Slovaquie: « J'ai rendu sans valeur un instrument destiné à nous faire la guerre »

> Nous n'avons pas de haine contre les Tchèques. Le Hradschin a été bâti par des Allemands et non par des Anglais. Aucun Français n'y a travaillé non plus. Ce sont des empereurs allemands qui ont créé ce pays il y a plus de mille ans. Nous n'aurions pas agi contre les Tchèques s'ils n'avaient pas été uniquement un instrument d'attaque contre l'Allemagne. C'était l'affaire de la France et de l'Angleterre de défendre cette base aérienne.
>
> J'ai essayé de résoudre le problème à Munich de la façon la plus raisonnable, mais j'ai été déçu. Quand j'ai vu qu'on continuait à considérer la Tchéco-Slovaquie sous le même angle d'attaque contre nous, j'ai décidé de faire valoir notre droit allemand et, sous ce droit, les Tchèques auront plus de liberté que les peuples des nations vertueuses.
>
> J'ai réalisé un grand plan économique; *j'ai rendu sans valeur un instrument destiné à faire la guerre à l'Allemagne et, par là, j'ai rendu le plus grand service à la paix. Et j'ai pris, il y a trois mois, la décision de nommer le prochain congrès du parti : « Congrès de la paix ».*

Si d'autres peuples veulent mesurer leur force à celle du peuple allemand...

> Je n'ai qu'un but : c'est le développement de nos relations économiques. Le Reich est non seulement un énorme producteur, mais il est aussi un énorme consommateur, peut-être le plus grand d'Europe, et, comme producteur, il est capable de payer honorablement.
>
> Le Reich n'acceptera pas à la longue les tentatives d'intimidation et d'encerclement.
>
> **La convention navale avec l'Angleterre a été conclue dans un désir mutuel. Ce désir ne peut pas être unilatéral. Si l'Angleterre ne l'a plus, la condition préalable de ce traité est supprimée.**
>
> **Nous nous sentons sûrs parce que nous sommes forts, et forts parce que nous sommes unis. Si d'autres puissances veulent armer, nous aussi nous armerons et nous ne nous fatiguerons jamais.**
>
> **Je suis décidé à persévérer dans la voie que j'ai choisie et je suis persuadé que nous y progresserons plus vite que les autres. Si d'autres peuples veulent mesurer leur force à la force du peuple allemand, l'Allemagne est aussi, à tout instant, décidée à le faire et en mesure de le faire.**

Unis à jamais à l'Italie

Le Führer exalte alors « l'axe » Berlin-Rome :

> *C'est justement, dit-il, comme nous pensons que pensent nos amis. C'est ainsi que pense en particulier l'Etat avec lequel nous sommes liés le plus étroitement, et avec lequel nous marchons, maintenant et dans toutes les circonstances aussi, à jamais.* (Ovations.)
>
> Lorsque les journalistes étrangers n'ont rien de mieux à faire, ils parlent de fissures dans l'axe, ou même de sa rupture. Qu'ils se tranquillisent. Cet axe est l'instrument politique le plus naturel qu'il y ait au monde. C'est une combinaison politique qui doit sa naissance, non seulement aux réflexions de la raison et au désir de justice, mais aussi à la force de l'idéalisme. *Cette construction sera plus durable que les liaisons passagères de corps hétérogènes de l'autre côté.*
>
> Quand un homme d'Etat étranger dit : « Entre l'Angleterre et la Russie des Soviets, il n'y a pas de différence idéologique », je ne puis que dire : « Je vous félicite, messieurs ! ». (Rires de l'assistance.)

La victoire de Franco

Puis le chancelier célèbre la victoire du général Franco :

> Mes chers concitoyens, dit-il, nous assistons ces jours-ci à un grand triomphe. Un pays dévasté par le bolchevisme vient de s'en libérer. Nous ne pouvons que féliciter l'Espagne. Nous, Allemands, nous pouvons le faire avec une fierté particulière, puisque de nombreux jeunes Allemands ont fait là-bas leur devoir. Ils ont aidé comme volontaires à briser un régime tyrannique et à rendre à une nation le droit de disposer d'elle-même. Il nous plaît de pouvoir constater avec quelle rapidité vraiment extraordinaire s'est produit, là aussi, le changement de doctrine des fournisseurs de matériel de guerre aux rouges, de constater comme là-bas, brusquement, on comprend l'Espagne nationale et comme on est prêt à faire avec cette Espagne, sinon des tractations idéologiques, du moins des tractations économiques. C'est un indice de l'orientation de l'évolution.
>
> ...Nous avons voulu faire des affaires commerciales avec l'Espagne. Notre Etat veut vivre en paix avec les autres Etats, mais il ne veut pas se plier devant eux. Je crois que tôt ou tard, une entente se réalisera entre les peuples dès que la peste juive aura disparu. En tout cas, nous devons nous reposer sur notre propre force à l'intérieur et à l'extérieur.
>
> Aujourd'hui, à l'intérieur, nous sommes unis, notre économie est florissante. A l'extérieur, nous ne ommes peut-être pas aimés, mais nous sommes respectés.

La paix sera ou bien conservée ou bien assurée par la force

Le Führer poursuit en affirmant qu'il avait donné à des millions d'Allemands le plus grand bonheur qui soit, celui de retourner dans le giron du grand Reich allemand.

> **Nous avons donné à l'Europe centrale un grand bonheur, à savoir la paix qui est protégée par la puissance allemande.**

Dans sa péroraison, le chancelier réaffirme que « le plus grand parjure de tous les temps a été commis contre les Allemands ».

> **Veillons, dit-il, à ce que notre peuple ne soit jamais plus désuni intérieurement. Alors, personne au monde ne pourra nous menacer. Alors, la paix sera ou bien conservée à notre peuple ou bien assurée par la force** (*Erzwungen*) **si nécessaire.**

UN DISCOURS QUI S'ADRESSAIT PRINCIPALEMENT A L'ANGLETERRE

Notre correspondant particulier à Berlin téléphone dimanche matin, 2 avril:

Le discours du Führer à Wilhelmshaven fut surtout, comme on s'y attendait, à l'adresse de l'Angleterre. Le sens en était déjà souligné par le baptême du nouveau cuirassé allemand, qui a reçu le nom de *Tirpitz*, créateur de la flotte de guerre allemande, la promotion de l'amiral Rœder au grade de grand amiral, avec une lettre autographe qui se termine par ces mots :

« J'espère que vous pourrez mener à bonne fin la construction d'une flotte digne de la Grande Allemagne ».

Est-ce à dire que cette flotte dépassera la proportion de 35 0/0 de la flotte anglaise, fixée par le traité anglo-allemand de 1935 ? Hier, le Führer n'a pas encore dénoncé ce traité, mais il a laissé entrevoir sa dénonciation comme une conséquence éventuelle de la politique de l'Angleterre qui serait, d'après lui, une politique d'encerclement.

La formule de l' « encerclement » propre à justifier toutes les agressions

On sait que cette formule tenait, dès avant la guerre, une grande place dans la politique du Reich. Elle sert, avant tout, à renverser les rôles, à faire croire que l'Allemagne est menacée par les puissances qui l'entourent, alors qu'il est patent que c'est elle qui les menace. Dès qu'on voit paraître cette formule, la méfiance s'impose.

Pour ceux qui s'en servent, elle a l'avantage d'être élastique, comme celle de l' « espace vital ». Elle peut justifier toutes les agressions. Déjà, le *Vœlkischer Beobachter*, expliquant les paroles du Führer, nous apprend que les Etats qui se prépareraient à une manœuvre d'encerclement contre l'Allemagne entreraient d'eux-mêmes « dans la zone dangereuse » : avertissement à la Pologne et à la Roumanie.

Quant à l'Angleterre, M. Hitler a dit clairement ce qu'il attendait : course aux armements sur mer, comme avant 1914; mais le troisième Reich travaille mieux que le second. Il construirait plus de sous-marins que Guillaume II.

Silence sur les revendications italiennes

Suivant son habitude, qui est d'associer les paroles rassurantes aux menaces, le Führer déclare qu'il se moque des déclarations et des pactes. Dans ce cas, de son point de vue même, il n'y aurait donc pas d'encerclement, ou du moins l'Allemagne n'aurait pas à s'en soucier.

Enfin, il proclame que le prochain congrès national-socialiste s'intitulera Congrès de la paix. Les pessimistes rappelleront que, dans son discours du 30 janvier, il avait parlé d'une longue paix. Il ne s'agit plus que de cinq mois, mais chacun sait que c'est là une longue période pour la politique nationale-socialiste. S'il est vrai que le monde puisse respirer cinq mois, ce sera déjà beaucoup !

On remarquera que le discours d'hier passe sous silence les revendications italiennes; que la France y est à peine mentionnée, qu'il ne contient qu'une allusion lointaine aux colonies; que la Pologne, qui était certainement un des grands sujets de l'orateur, n'y est pas nommée; enfin, que M. Hitler parle pour la première fois des « volontaires allemands » tombés en Espagne.

La permanente hostilité de l'Angleterre à l'égard du Reich...

La presse, dans ses commentaires, s'évertue à démontrer que la politique anglaise fut toujours animée d'une hostilité systématique à l'égard de l'Allemagne. Tirpitz, que l'on présente volontiers comme un grand adversaire de l'Angleterre, était parfaitement disposé à conclure un accord naval sur la base des deux tiers. Il l'a affirmé dans ses Mémoires, ajoutant que lorsque les deux flottes auraient été stabilisées dans ce rapport, il eût été possible de les réduire, mais l'Angleterre refusait déjà de reconnaître la position continentale de l'Allemagne.

Le *Vœlkischer Beobachter* croit constater qu'il en est de même aujourd'hui. M. Chamberlain a peut-être de bonnes intentions, mais le Foreign Office demeure fidèle à sa tradition antiallemande. La politique anglaise reposerait sur une idée fausse, à savoir que « la plus forte puissance continentale menace automatiquement l'empire britannique. La majorité des hommes politiques anglais est incapable de comprendre la loi intime de l'évolution allemande et la différence profonde entre le système national-socialiste et cet impérialisme auquel l'empire britannique doit son existence et son développement ».

La *Deutsche Allgemeine Zeitung* traite M. Chamberlain de « 2e édition de M. Eden, parue en retard ».

Le *Lokal-Anzeiger*, à propos de sa déclaration, affirme que la France est à la remorque de l'Angleterre (mais le traité d'alliance franco-polonais n'est-il pas antérieur à cette déclaration?).

La *Frankfurter Zeitung* s'efforce encore de justifier la suppression de la Tchéco-Slovaquie, alléguant que l'Allemagne fait une politique constructive dans l'Europe centrale et qu'un jour la collaboration des Tchèques et des Allemands s'avérera comme le plus grand succès de la politique allemande. Qui vivra verra! Ce journal conclut en enveloppant les menaces du Führer contre l'Angleterre sous une forme un peu plus voilée :

> L'Angleterre veut-elle définitivement devenir notre ennemie et agir comme telle? Le veut-elle, sans y avoir été provoquée par l'Allemagne dans la zone d'intérêts de l'empire britannique? Nous croyons que le national-socialisme n'hésiterait pas à répondre, mais nous croyons aussi que personne n'aurait rien à gagner à un tel conflit, surtout l'idée qui nous reste commune d'une communauté européenne.

La paix par la force

La *Bœrsen Zeitung* estime que le Führer a souligné d'une façon éclatante l'idée de la paix par la force. Il a mis fin à l'insécurité que le traité de Versailles avait apportée dans l'Europe centrale. Il a libéré des hommes qui n'étaient plus libres, il a délivré le peuple tchèque de la tâche destructive de servir d'explosif contre l'Allemagne. Il a fondé la paix sans faire couler le sang. A cette méthode unique, il a opposé les méthodes anglaises en Palestine. On ne pourrait que se féliciter de voir les Anglais raisonnables prendre à cœur cette comparaison et influencer en conséquence leur presse et leur gouvernement.

De nombreux articles sont également consacrés à Tirpitz, mêlant les souvenirs sur sa personne à son rôle de créateur de la flotte. Certains prétendent que s'il n'avait pas été entravé par le Parlement, il aurait donné à l'Allemagne une flotte qui lui eût assuré la victoire.

Son fils rappelle que, quelques jours avant sa mort (1930), il alla trouver Hindenburg et le conjura de ne pas ratifier le plan Young.

◆

Le poste de radiodiffusion de Hambourg avait commencé de transmettre le discours du chancelier Hitler, sur ondes courtes (19 m. 74). Les paroles du Führer étaient nettement entendues, notamment aux Etats-Unis. Brusquement, à 17 h. 40, quelques minutes après le début de l'émission, le poste de Hambourg cessa de se faire entendre. Il semble que ce commencement de transmission soit dû à une erreur de la personne chargée d'assurer l'enregistrement sur disques. Il n'entrait pas, en effet, dans les intentions des autorités allemandes de radiodiffuser ce discours avant qu'il n'eût été revu et corrigé par le Führer.

L'OPINION A L'ÉTRANGER

AUX ETATS-UNIS

On télégraphie de New-York, le 2 avril :

Les journaux du matin, tout en constatant le « ton truculent » du discours du chancelier Hitler et son allure de défi soulignent cependant qu'il indique l'hésitation allemande devant l'avertissement de la Grande-Bretagne.

Le *New York Herald Tribune* écrit par exemple :

> Si on établit une relation entre certaines réserves de M. Hitler et le ton doucereux italien le jour précédent, on ne peut que sentir la force nouvelle de la position démocratique.

Le journal rappelle les circonstances énigmatiques par lesquelles l'émission du discours fut interrompue aux Etats-Unis et conclut :

> Le fait de savoir si le mystère de l'interruption de la radiodiffusion a une origine politique ou non, a une importance, en ce moment, qui ne peut être mise en doute. Quelle qu'en soit la raison, c'est le mécanisme nazi, et non celui de la démocratie, qui a mal fonctionné hier et manqué son but.

Le *New York Times* est surtout frappé du fait que le discours du chancelier n'ait pas contenu d'ultimatum à l'adresse de la Pologne. Le journal ajoute cependant :

> Il est à peine nécessaire de dire qu'une situation chargée de dangers et de troubles continue à prévaloir en Europe orientale. Il est beaucoup trop tôt pour dire que la crise qui s'est développée si soudainement la semaine dernière est définitivement passée. Néanmoins, il est visible qu'il y a pour le moins un répit.

De son côté, le sénateur Pittman, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, interrogé, s'est abstenu de commenter directement le discours du chancelier Hitler; il s'est borné à déclarer qu'il considérait que le gouvernement américain devait employer tout moyen légal, sauf la guerre, pour aider les victimes de l'ambition du Reich.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LA SITUATION INTERNATIONALE

La situation vue de Rome

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone dimanche matin 2 avril :

Dans son discours du 20e anniversaire de la fondation des faisceaux, le Duce, parlant de la paix, s'exprima comme suit : « Nous considérons qu'une longue période de paix est nécessaire pour sauvegarder, dans son développement, la civilisation européenne. Mais bien que, récemment encore, on nous ait sollicité, nous ne prendrons aucune initiative avant que nos droits sacro-saints aient été reconnus. »

Etant donnés les contacts relativement fréquents entre l'ambassade d'Angleterre et le palais Chigi, au cours de ces derniers jours, il n'était pas nécessaire d'être devin pour se rendre compte que les sollicitations en question provenaient de Londres. En fait, il semble bien que des sondages britanniques répétés se soient produits à Rome. C'est ainsi que Sir Noel Charles s'est rendu trois fois au palais Chigi au cours des dernières vingt-quatre heures.

Selon la rumeur la plus répandue, les deux partenaires du « gentlemen's agreement » étudieraient la manière de développer une activité coordonnée en vue d'éliminer le péril de guerre et d'assurer l'organisation de la paix européenne.

On est porté à croire, à Rome, que les visites de Sir Noel Charles au palais Chigi ont pour dessein d'exposer qu'en agissant comme elle le fait en Europe orientale l'Angleterre se propose de conclure, moins un accord d'assistance à la Pologne, qu'un accord beaucoup plus vaste, constituant un véritable effort de conciliation et d'apaisement européen. De la sorte, l'initiative de Londres aurait pour dessein de demander le concours de l'Italie à cette œuvre de pacification. Le gouvernement britannique aurait jugé que le concours de l'Italie était indispensable parce qu'elle est, en Europe, la puissance la mieux en mesure de jouer un rôle de conciliation, en raison de l'amitié qui la lie à la Pologne et de l'axe qui l'unit à l'Allemagne.

Que va-t-il se passer? Selon divers bruits, l'initiative anglaise envisagerait la possibilité d'une grande conférence entre l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, la Roumanie, la Grèce, etc... à l'effet d'une conciliation et d'une collaboration générales, où le gouvernement italien pourrait exercer un rôle utile de médiateur entre les diverses tendances qui s'entre-choquent.

Cette hypothèse — peu plausible cependant — reçoit à Rome, dans l'opinion, un accueil favorable. La conférence de Munich a bien réussi pour l'Italie. Le Duce y a joué un rôle prééminent. Bien plus, le chef du gouvernement italien affirme à chaque occasion qu'il veut la paix. Mais n'a-t-il pas ajouté qu'il ne prendrait aucune initiative en ce sens avant d'avoir réglé la question des revendications? C'est ici que pointe le bout de l'oreille. « Que la France traite, ajoute-t-on, et tout s'arrangera : le Duce agira auprès du Führer, une solution de modération sera conseillée à l'Allemagne avec la plus grande probabilité de succès, et ce sera la paix pour l'Europe... »

Il est vrai que d'autres hypothèses circulent selon lesquelles l'Angleterre aurait simplement demandé à l'Italie une action, une garantie en faveur de la Pologne. Sur ce point, la plus extrême prudence s'impose. Il est certain que l'Italie est animée de bons sentiments à l'égard de la Pologne, mais il est non moins certain qu'elle ne sacrifiera jamais à ce pays ses liens actuels avec l'Allemagne.

Les revendications italiennes

La revue de politique étrangère *Relazioni internazionali* consacre aux revendications de l'Italie un article affirmant qu'il ne saurait être question de paix véritable en Europe tant que l'Italie n'aura pas obtenu la satisfaction de ce qu'elle considère être ses droits légitimes.

L'organe officieux dit que des problèmes pendants entre l'Italie et la France, les deux premiers — ceux qui ont nom Tunis et Djibouti — sont de caractère nettement politique, alors que le troisième — qui s'appelle canal de Suez — a une valeur essentiellement économique.

Si la France était consciente de son destin et de celui de l'Europe, elle ne persisterait pas à attendre ostensiblement l'arme au pied. L'Italie n'entend pas marchander son amitié ni ses positions, de même qu'elle n'entend pas accepter de limitation à son existence.

Nous voulons la collaboration en Méditerranée, tout comme nous avons prouvé vouloir la collaboration dans l'Adriatique. Nous ne reconnaissons aucun droit de prédominance à ceux qui, du fait de leur position géographique, se trouvent dans une situation politique différente de la nôtre. C'est une condition *sine qua non* si l'on veut être d'accord avec nous.

Dans le cas contraire, le peuple italien ne pourra qu'opposer son hostilité résolue à quelque orientation politique que ce soit.

APRÈS LE COUP DE FORCE ALLEMAND EN TCHÉCO-SLOVAQUIE

Une déclaration de M. Osusky

M. Osusky, ministre de Tchéco-Slovaquie à Paris, présidant hier une réunion de ses compatriotes, leur a fait une déclaration sur son refus de faire droit aux prétentions allemandes sur la légation de Tchéco-Slovaquie. Il s'est exprimé en ces termes :

J'ai refusé de faire droit aux prétentions allemandes sur la légation de Tchéco-Slovaquie à Paris. L'Allemagne entend légitimer ses prétentions par le consentement qu'ont donné l'ancien président de la République, M. Hacha, et l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Chvalkovsky, à l'annexion de la Tchéco-Slovaquie au Reich. Je déclare solennellement que M. Hacha, qui détenait ses hautes fonctions de l'Assemblée nationale, avait le devoir de gouverner la Tchéco-Slovaquie avec ses ministres, selon les prescriptions constitutionnelles.

Cette charge de gouverner constitutionnellement son pays ne conférait ni à lui ni à son ministre des affaires étrangères le droit de supprimer la Tchéco-Slovaquie. D'ailleurs, dans la vie des hommes civilisés, il est clairement établi que l'expression d'une volonté obtenue par contrainte n'a pas la valeur d'un consentement.

Restait la question de savoir si la France reconnaissait ou ne reconnaissait pas l'annexion de la Tchéco-Slovaquie. La France a notifié officiellement le 18 mars qu'elle refuse de reconnaître le fait accompli. En conséquence de ce refus, en conséquence du fait que le chef de l'Etat tchéco-slovaque et son gouvernement n'avaient pas le droit et ont perdu la faculté de parler au nom de la Tchéco-Slovaquie, et enfin en conséquence du fait que l'Allemagne elle-même déclare leur avoir, dès le 18 mars, retiré ce droit, je suis et reste en France le seul détenteur de l'autorité nationale tchéco-slovaque.

Artisan de l'amitié indestructible qui lie les Tchèques et les Slovaques à la France, je reste le symbole vivant de la fidélité indéfectible qui attache les peuples tchèque et slovaque à la nation française. Quand on aime vraiment, on aime pour toujours.

J'ai été l'un de ceux qui, en 1918, ont fait reconnaître par les alliés la nation tchéco-slovaque, son droit à l'indépendance, son armée nationale et la protection de ses nationaux, alors qu'elle n'avait pas encore de territoire délimité. Je suis aujourd'hui, par un singulier retour, parmi ceux qui ont fondé la Tchéco-Slovaquie le seul détenteur de la souveraineté nationale tchéco-slovaque que constitue la légation à Paris.

En effet, ne pouvant protéger la Tchéco-Slovaquie contre l'annexion, la France, l'Angleterre, les Etats-Unis et la Russie se sont refusés à donner le coup de grâce à la victime. Elles ont, par un acte officiel et solennel, déclaré ne pas reconnaître la suppression violente de la Tchéco-Slovaquie.

Il en résulte que, bien que la Tchéco-Slovaquie ait été privée de sa personnification étatique, les Tchèques et les Slovaques survivent comme nation et qu'il ne dépend que d'eux, de leur cœur, de leur esprit et de leur volonté de retrouver, tôt ou tard, une nouvelle forme étatique.

La légation tchéco-slovaque ne sera pas un vain symbole de nos droits nationaux imprescriptibles; elle dira aux Français et au monde entier que l'âme est toujours vivante de cette Tchéco-Slovaquie loyale et fidèle qui, en septembre dernier, consentit à sa propre mutilation pour épargner à la France et à l'Europe une affreuse catastrophe. Aux yeux de tous les Tchèques et de tous les Slovaques, elle sera le flambeau de leur espoir national, l'expression concrète de l'immortalité de la nation. Notre passé témoigne qu'on peut étouffer notre corps, mais qu'on ne peut pas tuer notre âme qui est invulnérable à la force matérielle. C'est le gage de l'éternité de notre peuple, la preuve que nous, Tchèques et Slovaques, nous continuons à être les maîtres de notre âme nationale et que la force sans justice n'est qu'un horrible mal, mais sans lendemain définitif.

Un discours de M. Benès

On télégraphie de Cleveland :

On déclare dans les milieux tchéco-slovaques bien informés que M. Benès a l'intention de donner, au cours d'un discours qu'il doit prononcer aujourd'hui dimanche, des précisions sur son plan d'action pour ressusciter la Tchéco-Slovaquie.

On se souvient que le bruit avait couru, il y a quelque temps, que le président Benès avait l'intention de prendre, aux Etats-Unis, la tête d'un gouvernement tchéco-slovaque. M. Benès avait démenti ce bruit.

Interviewé au sujet de la situation actuelle de l'Europe, M. Benès a déclaré à la presse que la paix en Europe est une chose impossible tant « qu'une personne quelconque proclame que son but principal est l'expansion ».

Interrogé sur le point de savoir si la nouvelle garantie de l'indépendance de la Pologne par la Grande-Bretagne et la France permettrait de bloquer l'Allemagne, M. Benès a répondu : « Peut-être bien. » Il a conclu en répétant sa certitude que le moment viendrait où la Tchéco-Slovaquie recouvrerait son indépendance.

LA FIN DE LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE

Le dernier communiqué officiel

On télégraphie de Salamanque :

Hier samedi, à 23 h. 15, Radio-Nacional, après lecture d'informations officielles et exécution de l'hymne de la Phalange, a diffusé le dernier communiqué du G. Q. G. du généralissime Franco :

Aujourd'hui, après avoir fait prisonnière et avoir désarmé l'armée rouge, les troupes nationales ont atteint leur dernier objectif militaire.

La guerre est terminée.

Salamanque, le 1er avril 1939.
LE GÉNÉRALISSIME FRANCO.

Radio-Nacional a donné ensuite lecture de la note suivante :

Ce soir, samedi 1er avril, à minuit, Radio-Nacional diffusera sa dernière messe. Tous les samedis et jours de fête, à 24 heures, Radio-Nacional a diffusé la sainte messe, par permission spéciale du pape, pour que les Espagnols de la zone opprimée puissent accomplir leurs devoirs religieux.

Ce privilège extraordinaire n'avait jamais été concédé à une station d'émission radiophonique du monde. Cette dernière messe s'adresse aux Espagnols de la zone libérée, qui, en raison de l'avance rapide des armées nationales, ne pourront entendre demain la sainte messe, le culte n'ayant pu être rétabli immédiatement partout.

Les principales étapes de la victoire nationaliste

On télégraphie de Burgos :

La guerre se termine, dit-on à Burgos, comme le général Franco l'avait décidé : par l'occupation sans conditions de tout le territoire.

Les véritables opérations de guerre ont pris fin, ajoute-t-on, le 26 janvier dernier, jour de la chute de Barcelone : le déclenchement des récentes offensives en Andalousie et sur le front de Tolède n'étaient que l'exécution d'un plan ancien, auquel le grand quartier général n'avait pas voulu renoncer pour des raisons qui relèvent beaucoup plus de la psychologie que des nécessités militaires. Néanmoins, l'étalage de cet appareil de guerre a évité de nouvelles effusions de sang.

Le retour à la vie normale

On annonce de Madrid que les communications télégraphiques sont rétablies dans toute l'Espagne.

D'autre part, on fait savoir qu'on peut acheter librement, dès maintenant, du pain, du lait condensé et du charbon. Aujourd'hui dimanche s'ouvriront des bars, des cafés et un café automatique.

La voie ferrée vers le sud et l'est a été rétablie, et les trains de ravitaillement, dont les chargements jusqu'ici devaient être transbordés par camions, arriveront désormais à la gare du Midi et à celle de Las Delicias.

Le général Espinosa de los Monteros, chef de l'occupation de Madrid, a pris un certain nombre de mesures, en vue d'accélérer la réorganisation de l'industrie et du commerce à Madrid.

Sous peine de sévères sanctions, les patrons doivent rouvrir immédiatement usines et boutiques, et les ouvriers et les employés reprendre le travail, sans retard. Les salaires seront ceux qui étaient en vigueur le 18 juillet 1936, et seront payés en monnaie nationale, qui sera la seule légale à partir du 3 avril.

Afin de faciliter la reprise du travail, les industriels auront droit de disposer de leurs comptes-courants, mais seulement jusqu'à concurrence du solde qu'ils avaient en banque le 18 juillet 1936.

Les patrons devront accorder à chaque ouvrier, avant le 5 avril, un crédit minimum de 50 pesetas, amortissable en vingt semaines par retenues de 1,20 peseta chaque samedi sur la paye.

Les patrons gênés pourront solliciter un crédit de la caisse centrale syndicale, à condition de justifier que l'argent prêté servira à consentir des avances aux ouvriers.

Un télégramme de Pie XII au général Franco

On télégraphie de Burgos :

Le pape Pie XII a envoyé au général Franco le télégramme suivant :

En élevant notre cœur vers Dieu, nous nous réjouissons, avec Votre Excellence, de la victoire tant désirée de l'Espagne catholique. Nous formons des vœux pour que votre très cher pays, une fois la paix obtenue, reprenne, avec une vigueur nouvelle, ses antiques traditions chrétiennes qui lui ont donné tant de grandeur. C'est animé de ces sentiments que nous adressons affectueusement à Votre Excellence, et à tout le noble peuple espagnol, notre bénédiction apostolique.

Le général Franco a répondu par ce télégramme :

C'est une grande émotion que me cause le télégramme de Votre Sainteté, à l'occasion de la victoire totale de nos armes qui ont lutté dans une croisade héroïque contre les ennemis de la religion, de la patrie et de la civilisation chrétienne. Le peuple espagnol, qui a tant souffert, élève son cœur en communion avec Votre Sainteté, vers Dieu, qui lui a donné sa grâce, et il lui demande sa protection pour la grande œuvre de l'avenir.

Se joignant à moi, il exprime à Votre Sainteté son immense gratitude pour ses sentiments affectueux et pour sa bénédiction apostolique qu'il a reçue avec une religieuse ferveur et avec la plus grande dévotion envers Votre Béatitude.

FRANCISCO FRANCO,
chef de l'Etat espagnol.

Les Etats-Unis reconnaissent le gouvernement du général Franco

On télégraphie de New-York :

M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat, a annoncé par télégramme au ministre des affaires étrangères du gouvernement nationaliste espagnol que le gouvernement des Etats-Unis est prêt à établir des relations diplomatiques avec le gouvernement espagnol.

M. Hull a déclaré aux représentants de la presse que le gouvernement des Etats-Unis avait pris cette décision après avoir étudié tous les faits existant en Espagne.

Le département d'Etat a reçu, d'autre part, de la station thermale de Warm Springs, où se trouve actuellement le président Roosevelt, l'indication que ce dernier a proclamé la levée de l'embargo sur les armes à destination de l'Espagne.

Dans sa proclamation, le président déclare :

L'état de guerre civile en Espagne décrit dans la résolution conjointe du Congrès du 8 janvier 1937 et les circonstances qui m'amenèrent à faire la proclamation du 1er mai 1937 ont cessé d'exister. En conséquence, je révoque ladite proclamation du 1er mai 1937.

A la suite de cette proclamation, le département d'Etat a annoncé qu'il suspend l'application des règlements concernant l'exportation des armes en Espagne et l'interdiction qui avait été faite de recueillir des fonds sur le territoire des Etats-Unis pour les deux partis du conflit espagnol.

L'Equateur, Haïti et Saint-Domingue reconnaissent le gouvernement Franco

On télégraphie de Burgos, 1er avril :

La République de l'Equateur a reconnu *de jure* le gouvernement du général Franco.

On télégraphie de Port-au-Prince, 1er avril :

Le gouvernement de la République d'Haïti a décidé de reconnaître le gouvernement du général Franco.

On télégraphie de Ciudad-Trujillo, 1er avril :

Le gouvernement dominicain a reconnu le gouvernement du général Franco comme seul gouvernement légitime de l'Espagne.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

Manifestation en faveur du service national

On télégraphie de Londres :

Plus de trente mille personnes ont assisté hier soir à Hyde-Park à une importante manifestation en faveur du recrutement des divers services de la défense nationale.

Pendant près de deux heures, à la lueur des projecteurs et des torches, toutes les organisations du service national, de la défense passive (A. R. P.) et des unités de l'armée régulière, territoriale et de la Royal Air Force, ont défilé devant une foule visiblement impressionnée, au premier rang de laquelle se trouvait M. Ernest Brown, ministre du travail, et, à ce titre, responsable de l'application du plan du service national.

Les explosions de Londres

On télégraphie de Londres :

Sept explosions au total se sont produites pendant la nuit de vendredi à samedi dans différents quartiers de la capitale.

Une théorie, volontiers admise par la presse, est que ces explosions auraient pu être toutes provoquées par un même groupe d'individus circulant en taxi.

Au cours de l'enquête, dont la direction a été confiée à Sir Philip Game, commissaire en chef de la police londonienne, et à son adjoint, Sir Norman Kindall, un homme dont l'identité n'a pas été révélée, a été appréhendé et amené à Scotland Yard, où il a été interrogé.

BELGIQUE

Les élections

Notre correspondant particulier à Bruxelles nous écrit :

La campagne électorale s'est achevée sans incidents. Elle n'a revêtu à aucun moment un caractère passionné. Le public s'est montré souvent indifférent et les meetings ont été peu suivis. Il semble que les Belges émettront un vote réfléchi. Le résultat du scrutin du 2 avril constitue une inconnue absolue et les spécialistes se montrent prudents en matière de prévisions.

Signalons la campagne acharnée des partisans du « Heimattreuefront » dans les cantons rédimés d'Eupen-Malmédy. Aux élections communales d'octobre 1938, les partisans de l'Allemagne avaient subi un échec général, sauf à Eupen-ville. Cette fois, à la faveur des événements de Tchéco-Slovaquie, d'Autriche et de Memel, les nazis des cantons rédimés, qui disposent de moyens puissants et s'affirment partisans du « Deutschstum », ont poursuivi une campagne impudente. Les autorités se sont montrées très libérales en raison de la campagne électorale, mais il est probable qu'au lendemain du 2 avril des mesures seront prises pour faire cesser la propagande antinationale qui a son écho surtout parmi la jeunesse.

ITALIE

M. Gœbbels à Rhodes

M. Gœbbels, accompagné de sa suite, est arrivé en avion à Rhodes, où il restera une quinzaine de jours.

M. Alfred Cortot renonce à jouer à Florence

Notre correspondant particulier à Rome nous mande :

M. Alfred Cortot, qui devait donner un concert à Florence le 2 avril, a fait savoir qu'il renonçait à son projet primitif.

Selon les journaux florentins, l'illustre pianiste aurait argué de raisons d'ordre politique.

La Société du théâtre communal Victor-Emmanuel-II, qui l'avait engagé, fait savoir par un communiqué qu'elle se réserve d'intenter une action en justice contre M. Alfred Cortot, pour rupture de contrat.

CITÉ DU VATICAN

Mort du cardinal Sbarretti

Le cardinal Sbarretti, secrétaire de la congrégation du Saint-Office, est mort hier samedi; il a succombé dans une crise cardiaque.

Les funérailles auront lieu mardi prochain, en l'église Saint-André de la Vallée.

Le 12 avril, des fêtes solennelles devaient se dérouler en l'honneur du cardinal Sbarretti dans le siège suburbicaire de Sabine, dont le défunt était l'évêque, à l'occasion de ses noces de diamant sacerdotales.

POLOGNE

Le cardinal Hlond chez M. Moscicki

On télégraphie de Varsovie :

Le cardinal Auguste Hlond, primat de Pologne, a été reçu successivement par le maréchal Smigly-Rydz et par le président de la République.

Cette audience clôt la série des conversations politiques que le chef de l'Etat a eues, au cours des derniers jours, avec les représentants de l'opinion publique et des partis d'opposition.

Le cardinal Hlond a remis au maréchal et au président de la République une lettre dans laquelle le plus haut personnage de l'Eglise catholique de Pologne exposait, au nom de l'épiscopat polonais, son point de vue au sujet de la situation intérieure et extérieure de la Pologne. Cette lettre n'a pas été rendue publique.

Appel à la nation pour l'emprunt

On télégraphie de Varsovie :

Le comité d'organisation de l'emprunt destiné à la défense aérienne s'est réuni, hier samedi, au château présidentiel, sous la présidence du cardinal Hlond, primat de Pologne.

Le président de la République, le maréchal Smigly-Rydz, les membres du gouvernement et les représentants de tous les partis gouvernementaux et d'opposition, ainsi que des représentants de la population juive, ont assisté à cette réunion en tant que membres du comité.

Le mot d'ordre du nouvel emprunt doit être : « La nation pour son armée et pour elle-même. »

Un appel à la nation a été rédigé dans ce sens et signé par le président de la République, le maréchal Smigly-Rydz et le primat de Pologne.

ROUMANIE

Prochaine tournée diplomatique de M. Gafenco

L'agence Rador communique de Bucarest :

Au cours de la seconde quinzaine du mois d'avril, le ministre des affaires étrangères, M. Gafenco, entreprendra un voyage en Occident.

A l'occasion de ce voyage, il visitera plusieurs capitales.

On télégraphie d'autre part de Bucarest à l'agence Havas :

Le communiqué publié samedi soir, dans une forme sibylline au sujet des prochaines visites diplomatiques de M. Grégoire Gafenco s'applique-t-il aux voyages déjà projetés du ministre des affaires étrangères roumain à Ankara et, peut-être, à Athènes? S'agit-il, au contraire, d'un autre projet qui le mènerait vers les capitales occidentales et qui constituerait la réplique du voyage de M. Joseph Beck à Londres et à Paris?

Il est, jusqu'à présent, impossible de le déterminer.

PALESTINE

Les victimes du terrorisme

On télégraphie de Jérusalem :

Les troubles de Palestine ont fait durant le premier trimestre 349 tués, dont 126 rebelles, 153 autres Arabes, 53 juifs et 16 Anglais, ainsi que 372 blessés. On compte pour le seul mois de mars 128 morts et 110 blessés.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Le congrès de l'Union postale universelle

On télégraphie de Buenos-Aires :

Le onzième congrès de l'Union postale universelle a été inauguré solennellement, le 1er avril, dans la salle des séances du Parlement, en présence des délégations de 65 pays. La délégation française, particulièrement nombreuse, est dirigée par M. Quenot, conseiller d'Etat, directeur de l'exploitation postale.

Après des discours de bienvenue du président Ortiz et de M. Taboada, ministre de l'intérieur, ce dernier a prononcé l'éloge de Stephan, « illustre créateur de l'Union postale universelle », à laquelle l'Argentine a adhéré le 1er avril 1878.

Le délégué allemand, M. Karl Orth, doyen des membres du congrès, a répondu, au nom des délégations.

Au banquet qui a eu lieu en l'honneur des délégués au palais des Postes, M. Adrian Escobar, directeur général de postes, a prononcé un discours dans lequel il a notamment déclaré que, depuis une époque millénaire, l'humanité lutte vainement pour obtenir une organisation internationale fondée sur le droit et capable de diriger les relations entre les peuples dans la voie de la justice et de la paix.

Malgré les difficultés, a-t-il dit, l'Union postale universelle a réalisé ce noble idéal.

M. Escobar a souligné ensuite les liens de sincère amitié qui unissent l'Argentine à tous les pays du monde.

Les menées nazistes en Patagonie

On télégraphie de Buenos-Aires :

Une information officielle précise que ce n'est pas un document anonyme que le président Ortiz a reçu au sujet des menées nazistes en Patagonie. L'auteur de la dénonciation n'a pas été arrêté, mais s'est présenté lui-même devant les autorités, afin de démontrer son identité, bien que l'ambassade d'Allemagne ait déclaré ne pas avoir connaissance de ce document et affirmé que le signataire n'était pas conseiller à l'ambassade, mais l'un des secrétaires.

L'enquête de la police et de la chancellerie est très active.

On sait que l'auteur de la dénonciation est un nommé Henri Jurges, ancien secrétaire du docteur Gœbbels, arrivé en Argentine en 1938. Ces jours derniers, il avait été attaqué et blessé par un groupe de nazis et avait dû se défendre à coups de poing. Un de ses agresseurs avait été arrêté.

La police a convoqué M. Muller, chef du parti nazi, signataire du document. Le chancelier Cantilo a entretenu de cette affaire le chargé d'affaires d'Allemagne, M. Meynen.

M. Muller a été arrêté, de même que le major allemand Victor von Schubert, gérant de la « Siemens Schukert », mais ce dernier a été relaxé après avoir répondu aux questions de la police.

Un communiqué de l'ambassade d'Allemagne dément et qualifie d'absurdes les affirmations attribuées au gouvernement du Reich, selon lesquelles celui-ci aurait des intentions agressives sur les territoires qui sont sous la souveraineté de la République Argentine.

LA QUESTION DU SANDJAK D'ALEXANDRETTE

Une lettre de M. Gautherot, sénateur, à M. Georges Bonnet

M. Gustave Gautherot, sénateur de la Loire-Inférieure, président de la section des Etats de Syrie et du Liban du « comité de la Méditerranée », a adressé à M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères, une lettre concernant le rattachement éventuel du sandjak d'Alexandrette, événement que faisait prévoir, d'après des journaux turcs, la presse du 27 mars. « Un tel événement marquerait le terme des manœuvres qui se développent depuis de trop longues années contre le mandat français, contre les droits de la Syrie, contre le statut adopté à Genève par la Société des nations, contre la volonté même de la population du sandjak. L'annexion du sandjak par la Turquie aurait d'ailleurs les plus funestes répercussions dans les pays du Levant et dans toute l'Afrique du Nord. » M. Gautherot demande que soient adressées à notre haut commissaire à Beyrouth et à notre ambassadeur à Ankara « les instructions qui s'imposent ».

LA FRANCE D'OUTRE-MER

L'inauguration de la VIIe foire d'Alger

(*De notre correspondant particulier.*)

Alger, 2 avril.

Le gouverneur général Le Beau a inauguré, hier après-midi, la VIIe foire-exposition d'Alger, où, accompagné de M. Rivière, directeur de son cabinet, et du lieutenant-colonel Olleris, il a été reçu par M. Vinson.

Toutes les personnalités de la colonie assistaient à la cérémonie. Le gouverneur général a visité les différents stands et pavillons où se trouvent exposées toutes les richesses de l'empire colonial français. Le soir, au Casino municipal, un grand banquet réunissait ces mêmes personnalités. Après un exposé de MM. Vinson, président du comité de la Foire; Morard, président de la chambre de commerce et de la région économique; Rozis, maire d'Alger, le gouverneur général Le Beau a prononcé un important discours, où il a dit notamment :

Discours de M. Georges Le Beau

J'ai souvenir qu'au cours des quatre années qui viennent de s'écouler et pendant ce banquet auquel vous voulez bien amicalement me convier le jour d'inauguration de la Foire chaque année, j'ai fait preuve d'un optimisme absolu sur la situation de l'Algérie et sur le développement ultérieur de sa prospérité, optimisme qui a pu paraître à certaines époques un peu audacieux. En effet, en 1936, alors que nous étions encore, semblait-il, en pleine crise économique, j'avais déjà, pour ma part, avec les assemblées algériennes, du reste, la conviction profonde que les mesures de salut public que nous avions en commun décidé de réaliser et que les institutions nouvelles que nous commencions à édifier sauraient amener progressivement le rétablissement de la vie économique du pays.

Vous savez de quelle manière les faits ont donné raison à mes pronostics. La production agricole algérienne a été sauvée par la consolidation des dettes des petits et moyens agriculteurs, par la rénovation du crédit agricole contrôlé et centralisé dans la caisse algérienne de crédit agricole mutuel, par le développement du fonds commun des sociétés indigènes de prévoyance, par les lois sur la viticulture, par la création de l'office interprofessionnel du blé, par maintes autres réformes qu'il me serait trop long d'énumérer.

Les différences des prix du blé et du vin, pour ne parler que des deux principales productions de l'Algérie entre 1935 et 1938, sont trop frappantes et trop présentes; j'imagine, à vos esprits, pour qu'il soit nécessaire de vous les rappeler d'une manière plus précise. Au surplus, je l'ai indiqué il y a quelques semaines, au banquet de la région économique d'Algérie, le mouvement de notre commerce extérieur, c'est-à-dire avec la France, l'étranger et les colonies françaises, qui était de 5 milliards 1/2 en 1935, a dépassé 6 milliards 1/2 en 1936 et 8 milliards 1/2 en 1937, pour atteindre 10 milliards 280 millions en 1938, cependant que la balance commerciale de l'Algérie a été l'année dernière bénéficiaire à notre avantage de près de un milliard de francs. Parallèlement, comme de bonnes finances de la collectivité publique sont indispensables pour asseoir la prospérité économique d'un pays, les assemblées algériennes, conformément à mes propositions, ont eu le courage fiscal d'assurer l'équilibre budgétaire et, aux déficits de nos budgets, qui, pendant plusieurs années, semblaient devoir s'accroître, ont succédé depuis la fin de 1936, par notre sage politique financière, des excédents budgétaires qui ont été de 97 millions en 1937 et de quelque 55 millions en 1938. Notre gestion financière pourrait donc, et nous avons le droit de nous en enorgueillir, servir d'exemple.

Après avoir rappelé l'important discours prononcé par M. Edouard Daladier le 29 mars dernier, M. Georges Le Beau a ajouté :

A cette tâche si belle de défense nationale et de paix à laquelle la nation française convie tous les pays de son empire et tous les peuples pacifistes du monde, l'Algérie apportera sa contribution, avec tout son cœur et toute sa vitalité. Au surplus, cette place majeure que nous occupons dans l'empire français a été retracée d'admirable façon par le chef de l'Etat dans le discours qu'il a prononcé il y a trois semaines à Paris, au cours du dîner du comité de l'Afrique du Nord, auquel j'avais l'honneur d'assister.

M. Albert Lebrun, qui avait bien voulu accepter la présidence de cette manifestation, dans un langage magnifique, avec une rare compétence, avec aussi les souvenirs qui montaient de son cœur à son esprit, en rappelant les voyages qu'il a faits en Algérie à plusieurs reprises avant qu'il fût président de la République, a montré l'union indissoluble de la France métropolitaine et de la France d'outre-Méditerranée, et c'est sur l'évocation du rayonnement de cette plus grande France que je veux terminer ces quelques paroles.

La France, pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle et pendant le début du vingtième siècle, a conçu au delà des mers un empire vingt fois grand comme la métropole et peuplé, avec la France métropolitaine, de 110 millions d'habitants. La République a ainsi repris et mené à bien l'œuvre d'expansion et de civilisation entreprise avec un succès trop éphémère au dix-huitième siècle dans l'ancien et dans le nouveau monde, par nos hardis explorateurs, nos marins et nos soldats. L'Algérie, porte de l'Afrique française et clef de voûte de notre empire, entend, par son expansion économique et commerciale, servir d'exemple à toutes nos possessions d'outre-mer, afin que nous puissions par notre vitalité et par notre fraternité conduire les 70 millions d'habitants des possessions sur lesquelles flotte le drapeau de la France à un mieux-être ininterrompu et à un stade de civilisation supérieur.

L'ELECTION PRESIDENTIELLE

La campagne socialiste contre la réélection de M. A. Lebrun

M. Marcel Bidoux publie ce matin dans le *Populaire* un article dans lequel il s'efforce de présenter la candidature éventuelle de M. Albert Lebrun comme une candidature de parti. Cette candidature aurait, écrit M. Marcel Bidoux, « pour unique objet d'empêcher les radicaux d'accéder, en la personne de l'un des leurs, à la magistrature suprême, avec le concours des républicains des deux Assemblées ».

On se rappelle que, réuni vendredi dernier, le groupe parlementaire socialiste avait déclaré que si les radicaux socialistes s'affirmaient partisans d'une candidature valoisienne les socialistes se rallieraient dès le premier tour à une telle candidature. On sait aussi que les députés radicaux socialistes n'ont fait aucune réponse à cette offre.

M. HENRI ROY

M. Henri Roy, sénateur, ancien ministre, vice-président de la haute Assemblée, est originaire du Jura. Dans sa très petite commune du Bouchaud, arrondissement de Lons-le-Saunier, où il est né, le 17 février 1873, son père exerçait les fonctions d'instituteur public. L'excellent homme, jugeant son fils bien doué pour les études, ambitionna pour lui la carrière universitaire. Il s'imposa des sacrifices pour l'envoyer au lycée de Lons-le-Saunier, où le jeune élève se classa parmi les meilleurs. Bénéficiaire d'une bourse d'études, le fils du petit instituteur du Bouchaud est admis, à Paris, au lycée Lakanal, puis à Sainte-Barbe ; il suit les cours de la Sorbonne et de la faculté de droit; le voici licencié ès lettres, et licencié en droit ; il prépare son agrégation ; il vise l'Ecole normale, et, avec ses camarades Charles Péguy et Jérôme Tharaud, il se débrouille comme il peut pour subvenir à ses besoins.

A quoi tient la destinée ? Un jour Péguy vient le trouver à Sainte-Barbe pour l'informer qu'il y avait une place de rédacteur en chef vacante à Orléans, au *Progrès du Loiret*, le quotidien de nuance radicale que publie M. Rabier. M. Henri Roy y court. Il est admis, et c'est ainsi qu'à vingt-six ans il est pris par le journalisme qui l'enlève à ses études, tout en mettant fin à ses difficultés matérielles, par ce journalisme dont on dit, il est vrai, qu'il mène à tout, et qui va effectivement, au bout de peu d'années, lui ouvrir toutes grandes les portes de la vie politique. Il est juste de noter qu'à la tête du *Progrès du Loiret*, où il a pour secrétaire de rédaction le père de M. Jean Zay, l'actuel ministre de l'éducation nationale, le nouveau rédacteur en chef fait montre de qualités d'écrivain et de polémiste si brillantes et d'une foi républicaine si agissante que sa réputation s'établit vite dans Orléans, où il a bientôt fait de grouper autour de lui de nombreux amis. Et voilà comment l'enfant du Jura a pris racine dans le Loiret.

Ayant ainsi trouvé sa voie, il s'y engage à fond, en ligne droite. Sept ans de journalisme professionnel (1899-1906) le conduisent à la députation. Il est élu, aux élections générales de 1906, dans la 2e circonscription d'Orléans, au premier tour avec plus de 1,000 voix de majorité. Il se fait alors inscrire au barreau. *Le Progrès* n'en bénéficie pas moins de sa collaboration régulière; il la maintiendra jusqu'en 1935, époque à laquelle le journal deviendra *la France du Centre*. Il est réélu en 1910 et 1914; en janvier 1920, il pose avec succès sa candidature au Sénat; il n'a pas cessé, depuis, de faire partie de la haute Assemblée.

A la Chambre, sa compétence s'était affirmée dans les questions économiques, ferroviaires et dans le domaine des travaux publics. Il était inscrit au groupe radical socialiste.

Au Sénat, où il se fait inscrire au groupe de la Gauche démocratique, il entre à la commission des finances; il en devient très vite l'un des membres les plus écoutés; la haute Assemblée l'y a constamment réélu. Il a été rapporteur des budgets de la justice, de l'Alsace et de la Lorraine, des services pénitentiaires, des conventions, des finances. Il a rempli avec autorité, en 1932 et 1933, la haute fonction de rapporteur général du budget qu'il a dû céder à M. Marcel Régnier, pour raisons de santé. Il est aujourd'hui rapporteur du budget des finances. Il a encore été, pendant 12 ans, président de l'Office national des combustibles liquides.

Enfin, depuis 1936, le sénateur du Loiret est vice-président du Sénat.

Il a fait partie à deux reprises des conseils du gouvernement. Le 15 juillet 1919, il est entré dans le cabinet Clemenceau en qualité de commissaire au ravitaillement, charge ingrate et difficile, créée pour faire face à une crise des approvisionnements consécutive à la grande guerre et qui avait entraîné une hausse rapide des prix de détail. Le commissariat du ravitaillement était rattaché au ministère de l'agriculture qui avait alors pour titulaire M. Victor Boret. Ce fut l'époque, on se le rappelle, des restaurants Roy et des baraques Vilgrain. M. Henri Roy fit face à sa lourde tâche avec tant de conscience que Clemenceau, après le départ de M. Boret, lui offrit le portefeuille de l'agriculture. Il refusa et fit désigner à sa place M. Noulens, l'ancien ambassadeur à Moscou.

Depuis, à huit reprises différentes, M. Henri Roy refusa les portefeuilles qu'on lui offrait. Il accepta pourtant en 1934 d'entrer dans le cabinet Pierre-Etienne Flandin en qualité de ministre des travaux publics. Il eut alors à reprendre le problème ardu de la coordination du rail et de la route. Il fit procéder à un inventaire exact de la situation technique et financière des chemins de fer, gros travail qui demanda du temps et des soucis, mais qui a rendu de grands services à ses successeurs.

Ces notes biographiques ne donnent qu'une idée insuffisante du vice-président du Sénat, de sa valeur, de sa physionomie politique, de son caractère, de son influence. Celle-ci est d'autant plus sensible qu'on le sait désintéressé. Cet homme d'une belle prestance, d'aspect jeune et franc, d'abord extrêmement sympathique, est dépourvu d'ambition. La sagesse et la fermeté de ses convictions, sa haute culture, la justesse de ses avis font de lui un conseiller très écouté. Il est entouré du respect et de l'affection de ses collègues, et l'autorité invisible mais réelle dont il jouit vient peut-être, justement, de ce qu'il n'a jamais pris part à l'agitation et à la bousculade qu'on rencontre sur les marches du pouvoir.

Dans toutes les tâches qu'il a assumées, il s'est signalé par ses qualités de méthode et d'exactitude, au service d'une conscience nette et d'un sentiment élevé de la responsabilité.

Le décor de sa vie intime décèle à la fois la simplicité et la distinction de ses goûts. Il habite, au sein du quatorzième arrondissement, dans un quartier paisible et dépourvu de luxe, un tout petit hôtel particulier, paré de tableaux choisis, d'objets d'art délicats et dont les larges fenêtres s'ouvrent sur les perspectives d'un riant jardin. L'ensemble est coquet, reposant et lumineux.

Demandez à M. Henri Roy ce qu'il préfère, il vous répondra spontanément : « La lumière, la lumière à flots! »

C'est un trait de caractère pour un homme politique.

NOUVELLES DU JOUR

Les audiences au quai d'Orsay

M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères, a reçu samedi après-midi M. Mistler, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre.

Légion d'honneur

Ministère des affaires étrangères

Sont promus :

Commandeur

M. Joseph Gamba, dit José, Argentin, administrateur de sociétés.

Officiers

MM. Hugo Bachet, Roumain, journaliste; Les Enfants, ingénieur au Maroc.

Sont nommés :

Chevaliers

Le R. P. Colombié, en religion Père Appolinaire; MM. Joseph Semana, Tunisien, administrateur de sociétés coloniales; Louis Bromfield, Américain, homme de lettres; Benjamin Mingins, Américain, directeur de société cinématographique; Saint-Germain, Américain, banquier; Rozendaal, Hollandais, industriel; Mme Divoire, dite Heglon, née Marie Willemsen, Belge, artiste lyrique.

Ministère des finances

Sont nommés :

Chevaliers

MM. Leroy-Beaulieu, inspecteur des finances, attaché financier près l'ambassade de France à Washington; Morin, sous-chef de bureau à la direction générale des douanes; Pasteur, fondé de pouvoir d'agent de change à Paris; Slizewicz, administrateur délégué de la Banque de Provence à Toulon.

ARMEE

Le général Gamelin à l'Union nationale des officiers de réserve

L'Union nationale des officiers de réserve a tenu, hier soir, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, la séance traditionnellement organisée pour l'anniversaire de sa fondation.

Le général Gamelin, représentant le président du conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre, était assisté du général Houdemon, représentant le ministre de l'air ; de l'amiral Duprat, représentant le ministre de la marine, et entouré des généraux Colson, Billotte, Dosse, Requin, Huntziger, Besson, membres ; du général Weygand, ancien vice-président ; des généraux Niessel, Dufieux, Brécard, anciens membres du conseil supérieur de la guerre. On remarquait encore sur l'estrade l'amiral Laborde, du conseil supérieur de la marine, et une dizaine de généraux en activité ou en retraite.

Allocution de M. Désiré Ferry

M. Désiré Ferry, président de l'Union nationale, forte actuellement de 106.000 officiers de réserve, groupés en 507 associations, également soucieuses de maintenir notre puissance militaire, et toutes animées du même amour de la patrie, a loué leur esprit de discipline.

Discours du général Gamelin

Le général Gamelin, acclamé par l'assistance, a formulé ses conseils aux officiers de réserve en trois mots : effort, patience, confiance.

Effort de tous : des chefs et de la troupe, des élites et de la masse. Un homme d'Etat ne fait rien de grand s'il n'a l'accord du peuple ; un général ne gagne la bataille que par ses cadres et ses soldats. Mais, sans guides, la foule se meut au hasard. Que peut faire une armée dont tous les chefs donnent le signal de la retraite ou capitulent ?

Et ce serait une triste civilisation, où les forces déchaînées, de la démagogie ou de la tyrannie, tueraient l'intelligence. C'est la volonté qui assure la victoire, mais l'esprit la prépare.

Patience. Certes, dans notre monde moderne, à l'image du cinéma, les coups de théâtre, je n'ose point parler de miracle, ne sont jamais exclus.

Mais à demeure dans le domaine du raisonnement et des hypothèses normales, la situation actuelle est telle qu'on n'y voit guère d'issue rapide, dans la paix comme dans la guerre. Je sais bien que, de toutes les vertus, la patience est la plus énervante à pratiquer, celle qui demande le plus de force de caractère.

Aujourd'hui, ainsi qu'hier, il nous faut « tenir et maintenir », à l'arrière comme à l'avant.

Confiance enfin. Le premier outil de la guerre demeure les forces militaires. Or, j'ai conscience de pouvoir affirmer que jamais notre armée ne fut plus belle : haut commandement solidaire et de longue expérience, cadres instruits, soldats résolus. Je ne vous dirai point qu'il n'y manque rien : nous connaissons les lacunes et ne cessons de peiner pour les combler. Mais la perfection n'est point de ce monde, surtout à notre époque de progrès matériel : à peine met-on en service une arme nouvelle qu'on en découvre une plus parfaite ou qu'on imagine la parade. Ce sont les cœurs faibles qui veulent ignorer les difficultés ou se laissent abattre par elles : les forts les regardent en face, pour en triompher.

Je dois, en tout cas, vous assurer que les dernières mesures prises, conformément d'ailleurs à l'esprit même de nos lois organiques, ont porté à un haut degré le potentiel de notre armée active, base de notre armée mobilisée, appuyée sur un système fortifié sans cesse en voie de complément et disposant d'un matériel répondant aux besoins de la guerre moderne.

Le général Georges, membre du conseil supérieur de la guerre, a fait ensuite une conférence sur l'empire français en Méditerranée. Après avoir expliqué que l'établissement de la France au Levant, où elle a établi la paix, la justice et la sécurité, assure à notre pays une situation stratégique de premier ordre dans le bassin de la Méditerranée; il a montré que l'Afrique du Nord est devenue la pièce maîtresse de l'empire français, indiqué son importance militaire, ce qui a été fait et également ce qui reste à faire pour assurer à la France africaine une sécurité qui est devenue la condition de la sécurité métropolitaine.

Le général Georges a terminé par des paroles de gratitude aux soldats, conquérants, pacificateurs, organisateurs, aux colons, qui ont défriché le sol, aux chefs indigènes et métropolitains, artisans d'une union toujours plus étroite des intérêts et des cœurs, français et indigènes, « dans un esprit de mutuelle confiance, de justice et de paix fraternelle ».

Le renforcement du corps des ingénieurs des fabrications d'armement

Au *Journal officiel* du 2 avril paraît un arrêté pris en application du décret du 20 mars 1939, relatif au renforcement du corps des ingénieurs militaires des fabrications d'armement ainsi qu'aux modifications apportées à son recrutement.

DEFENSE NATIONALE

Les entreprises travaillant pour la défense nationale

Le *Journal officiel* du 2 avril publie (page 4.349) un arrêté déterminant les entreprises considérées comme travaillant pour la défense nationale et celles qui peuvent être désignées par les préfets, après avis de l'inspecteur du travail, comme travaillant pour la défense nationale.

Le séjour en France du général Gort

Poursuivant son voyage dans nos régions frontières, le général Gort, chef d'état-major impérial britannique, s'est rendu de Nancy à Metz et Strasbourg où il est arrivé hier, vers 17 heures.

Le généralissime anglais était accompagné par les généraux Hubert, commandant la 20e région; Grandsard et Pichon.

Parmi les personnalités venues le saluer se trouvaient M. A. Viguié, préfet du Haut-Rhin; M. Ch. Frey, maire de Strasbourg; Mgr Ruch et M. Chaigneau, secrétaire général de la préfecture.

Le vicomte Gort a quitté Strasbourg, à 17 h. 40, pour Paris.

MARINE MARCHANDE

Mérite maritime

Des décrets portant promotions et nominations dans l'ordre du Mérite maritime sont publiés au *Journal officiel* du 2 avril.

Sont promus :

Commandeurs

Le vice-amiral de Laborde; M. Emile Bailly, commissaire du gouvernement auprès des compagnies de navigation subventionnées, chef de cabinet du ministre de la marine marchande; MM. Jean Bernicot et Coffinières, capitaines au long cours; M. Kerdoncuff, officier mécanicien de 1re classe; M. Raymond Lestonnat, journaliste maritime; M. Le Verger, administrateur délégué de la Société centrale de sauvetage des naufragés, à Paris; MM. Henri Mattei, Moncomble, Renevier, Jean Sabiani, Toravel, Vincot, capitaines au long cours.

Décrets-lois

Le *Journal officiel* du 2 avril publie six nouveaux décrets-lois pris en exécution de la loi du 19 mars sur les pouvoirs spéciaux.

1° Un décret concerne l'application des taxes de licence sur les importations de sucre.

2° Un décret renforce le service du contrôle des étrangers à la préfecture de police.

3° Un décret instaure une procédure d'urgence pour l'instruction des demandes de construction de dépôts d'hydrocarbures.

4° Un décret est relatif à la normalisation des organes de vidange des camions-citernes et wagons-citernes.

5° Un décret est relatif à la production d'essence-aviation.

6° Un décret organise l'aviation prémilitaire.

En raison, dit le rapport précédant ce décret, de la situation actuelle et des besoins considérables en personnel qui résultent du plan d'accroissement en cours de réalisation, et, pour un avenir rapproché, de l'obligation de reconstituer les réserves en personnel navigant de l'armée de l'air, la nécessité est apparue d'accentuer le caractère prémilitaire de l'aviation populaire en vue de fournir à l'armée de l'air des pilotes, des mitrailleurs et des mécaniciens dont elle a le plus impérieux besoin.

L'organisation de l'aviation prémilitaire bénéficiera de l'œuvre accomplie par l'aviation populaire, mais il a paru indispensable d'en confier temporairement la direction, l'administration et le contrôle à l'armée de l'air elle-même.

Opérations des Caisses d'épargne

Voici les résultats parvenus, du 16 au 31 mars, des opérations des caisses d'épargne ordinaires avec la Caisse des dépôts et consignations :

Dépôt de fonds..................	253.556.309 85
Retraits de fonds................	55.530.395 95
Excédents de dépôts....	198.025.913 90

En conséquence, l'excédent de dépôts du 1er janvier au 31 mars 1939 atteint 1.391.467.868 fr. 67.

LE « TEMPS » FINANCIER

LE NOUVEAU « PLAN » FINANCIER ALLEMAND

Un nouveau plan financier a été publié en Allemagne, il y a une huitaine de jours. Pour comprendre la signification exacte de ce plan, dont la pièce maîtresse consiste dans la création de bons d'impôt, il faut se rappeler l'évolution de la politique allemande de « financement » depuis un an, politique dont il marque une étape, et dont il fait apparaître à la fois l'insuccès passé et les embarras actuels.

On n'a pas oublié qu'en mars 1938 le docteur Schacht, alors président de la Reichsbank, avait décidé d'arrêter l'émission des traites secrètes et escomptables au moyen desquelles avait été financé en partie, pendant trois années, le formidable effort d'armement du Reich, et dont le montant, s'ajoutant à la dette publique avouée, était alors évalué dans les milieux financiers d'outre-Rhin à 13 milliards de marks environ.

Sans aucun doute l'émission des traites en question était génératrice d'inflation : inflation en partie effective et en partie latente. M. Schacht estima qu'en raison du volume qu'elle avait atteint aussi bien que de l'utilisation désormais complète des forces de travail et de production du Reich il était indispensable d'y mettre un terme si l'on voulait éviter que les prix intérieurs et la monnaie ne s'en ressentissent fâcheusement.

L'arrêt de l'inflation signifiait qu'à l'avenir les dépenses de l'Etat, y compris les dépenses d'armement, auraient en principe à être couvertes intégralement au moyen de ressources d'impôt et d'emprunt. A vrai dire, le président de l'institut d'émission admit que cet équilibre relatif ne pourrait être que progressivement réalisé. Afin de faciliter la transition il décida que, dans la mesure où les résultats fiscaux et les emprunts ne suffiraient pas encore à assurer tous les besoins du Reich, des bons à six mois, dits bons de livraisons, seraient émis. Mais ces bons n'étaient plus secrets; au lieu d'être escomptables ils pouvaient simplement servir de garantie pour des avances sur titres; enfin il était prévu qu'ils ne seraient jamais renouvelés, c'est-à-dire que leur remboursement serait toujours effectué à l'échéance soit avec des ressources fiscales, soit avec le produit d'opérations de crédit à long ou à moyen terme.

Ces décisions reflétaient un optimisme que les événements ne devaient pas justifier. Bien que le rendement des impôts ait progressé d'une année à l'autre d'un montant évalué à 3 milliards 1/2 et bien que le Reich ait réussi en 1938 à recueillir par des emprunts près de 8 milliards, ces ressources réunies n'ont point suffi à assurer la couverture de tous ses besoins. La preuve en a été fournie par le gonflement de la dette flottante, qui était de 2 milliards 1/2 de marks seulement en mai, et qui a dépassé 5 milliards à la fin de l'année. De plus, le dernier emprunt émis en novembre fut péniblement couvert par les souscriptions, ce qui indiquait clairement le déclin des possibilités de l'épargne.

M. Schacht avait-il trop présumé des facultés financières du Reich ? Ou bien ses prévisions furent-elles déjouées par le surcroît de dépenses qu'entraînèrent l'annexion de l'Autriche et du pays des Sudètes ainsi que les mesures militaires exceptionnelles prises en prévision de la tension internationale ? Ce qui est certain, c'est que sa politique a échoué. Le retour à une orthodoxie même relative est apparu incompatible avec le « dynamisme » du troisième Reich. Aussi M. Schacht fut-il remplacé en janvier dernier, à la tête de la Reichsbank, par M. Funk, ministre de l'économie nationale.

* * *

Qu'allait faire le successeur ? Il était dès l'abord évident que sa tâche ne serait point facile.

En effet, d'un côté le Führer-chancelier venait de désavouer la politique d'équilibre tentée par M. Schacht, et de l'autre il signifia au nouveau président de la Reichsbank qu'il aurait pour mission d'assurer, comme dans le passé, la stabilité des prix et des salaires, afin de maintenir la valeur de la monnaie. En somme, M. Funk était invité à la fois à renoncer aux méthodes par lesquelles son prédécesseur s'était efforcé d'arrêter l'inflation fiduciaire, et à empêcher les effets que cette inflation produit fatalement lorsqu'on y recourt sur une grande échelle.

Le nouveau plan qui vient d'être rendu public s'inspire de ces deux préoccupations évidemment contradictoires.

Le plan prévoit en premier lieu l'arrêt, à partir de mai, de l'émission des bons de livraisons créés par le docteur Schacht. De même il est mis un terme à la méthode des emprunts à jet continu pratiquée notamment en 1938. Le Reich ne placera plus qu'à titre exceptionnel des emprunts à long terme; on souligne à ce propos la nécessité de permettre désormais aux entreprises privées de se procurer des capitaux sur le marché financier, dont la presque totalité des ressources était dans ces dernières années absorbée par l'Etat.

Le financement des dépenses extraordinaires du Reich sera assuré au moyen de bons d'impôt, procédé entièrement nouveau, sinon par son nom — des bons d'impôt furent en effet déjà émis en 1932 — du moins par ses modalités et par l'ampleur des ressources que le gouvernement en attend.

Le Reich, les « Etats » et les communes, ainsi que les chemins de fer, l'administration des postes et les autres services publics régleront désormais leurs commandes de toutes catégories à concurrence de 60 0/0 seulement en espèces. Le reste, soit 40 0/0, sera payé avec les nouveaux bons d'impôt.

Deux sortes de tels bons seront créées à cet effet. Les premiers, dits « bons I », seront acceptés *au pair* en payement des impôts et des droits de douane après un délai de six mois. Les seconds, ou « bons II », ne le seront qu'après trois ans, mais au taux de 112 0/0, ce qui vaudra aux détenteurs un intérêt annuel indirect de l'ordre de 4 0/0.

Les fournisseurs ou adjudicataires recevront un montant égal de bons I et de bons II; c'est-à-dire que 20 0/0 du montant de leurs factures seront réglés avec les premiers et 20 0/0 avec les seconds. Ils pourront à leur tour utiliser ces bons dans les mêmes proportions pour le règlement de leurs propres commandes; les entreprises privées en général bénéficieront d'ailleurs de cette faculté.

Si les bons II sont appelés à être remis aux caisses du Reich en règlement d'impôts aussitôt après l'expiration du délai prévu, il n'en sera pas de même des bons I. Le gouvernement assortit, en effet, ceux-ci d'un avantage particulier, qui sera d'autant plus appréciable que les détenteurs auront conservé ces derniers bons plus longtemps.

L'avantage dont il s'agit consiste dans une liberté plus grande d'évaluation des outillages et approvisionnements des entreprises. Pratiquement, ceux d'entre les établissements industriels et commerciaux qui auront conservé des bons I pendant une durée ininterrompue de dix mois auront le droit de majorer, pour le calcul des impôts sur le revenu et sur le profit dont ils sont redevables, leurs amortissements d'un chiffre égal à 20 0/0 du montant des bons en leur possession. Et ce pourcentage sera porté à 25 0/0 s'ils conservent les bons pendant 22 mois au moins, à 30 0/0 s'ils les gardent 34 mois, et à 35 0/0 si la durée atteint 46 mois. (En outre, les susdits pourcentages seront majorés de 10 0/0 si les recettes de l'entreprise intéressée proviennent pour un quart au moins d'affaires d'exportation.)

* * *

Tel est le système. On aperçoit très bien ce que le docteur Funk a voulu faire. Sa formule vise à instituer un moyen de financement qui, en même temps, permette de ralentir la cadence des emprunts publics devenus malaisés, et ne soit pourtant pas un simple moyen d'inflation. Y a-t-il réussi ? En apparence, peut-être; en réalité, certainement non.

Dans le fond, les différences entre le nouveau procédé et les méthodes pratiquées jusqu'ici ne sont pas aussi considérables qu'il apparaît à première vue. On escompte toujours le développement futur des recettes fiscales, ce qui était déjà l'une des idées directrices dont s'inspirait M. Schacht. Ce qui change, c'est qu'aujourd'hui on hypothèque directement les résultats que donneront les impôts demain, tandis qu'auparavant on émettait des bons à court terme dans l'espoir de pouvoir ultérieurement les consolider et en assurer le service grâce à l'accroissement des ressources normales de l'Etat.

Le ministre de l'économie nationale affirme que le Reich ne recourra plus à l'emprunt qu'à titre exceptionnel. Mais il est évident que l'obligation imposée à ses fournisseurs d'accepter en règlement de leurs factures des bons d'impôt constitue elle aussi une forme d'emprunt, et la pire de toutes : il ne s'agit en effet de rien de moins que d'un emprunt forcé, lequel absorbera, tout comme le faisaient les opérations de crédit plus ou moins normales effectuées jusqu'ici, une masse de disponibilités correspondant à l'importance des émissions de bons. On a déjà vu, d'ailleurs, que la reprise des bons II à un cours supérieur au pair imposait en fait au Reich une charge d'intérêts; il est au surplus probable que ces titres seront introduits à la Bourse, ce qui augmentera encore leur ressemblance avec les titres d'emprunt proprement dits.

M. Funk prétend, en second lieu, ne point « faire » d'inflation. Là encore, il y a illusion : peu importe qu'elle soit volontaire ou non. Sans doute les bons d'impôt ne seront pas escomptables comme le furent les anciennes traites secrètes, et seuls les détenteurs de bons II pourront obtenir des avances sur titres (ce qui, eu égard à l'importance des émissions prévues, pourrait du reste comporter en cas d'embarras de trésorerie des risques monétaires non négligeables). Mais le nouveau système présente autant ou plus de danger que la faculté d'escompte : les bons d'impôt seront par eux-mêmes un moyen de payement, puisque toutes les entreprises pourront s'en servir pour régler, dans la proportion de 40 0/0, leurs commandes de fournitures et autres. Le ministre de l'économie croit-il vraiment que l'introduction dans la circulation de quantités massives de cette nouvelle monnaie bâtarde puisse ne point affecter le niveau des prix ? Le risque encouru paraît en vérité redoutable. Bien que la circulation des bons d'impôt doive se limiter en principe aux transactions entre entreprises industrielles et commerciales, le consommateur ne saurait évidemment échapper longtemps aux renchérissements que doit entraîner fatalement l'adoption, comme moyen de financement essentiel, d'une formule d'emprunt forcé à la circulation.

D'ailleurs, l'avantage fiscal que le gouvernement attache aux bons I afin de déterminer les entreprises à les conserver longtemps prouvent qu'il se rend parfaitement compte du péril; visiblement cette mesure a été dictée en partie par le souci de limiter autant que possible la mise en circulation effective des bons en question.

En outre, le ministre de l'économie a obéi à la préoccupation d'échelonner sur une période aussi longue que possible la levée de l'hypothèque qui pèsera sur les résultats fiscaux futurs. Les explications officielles qui ont été données sur le nouveau plan ne dissimulent point que le gouvernement compte que l'utilisation des bons I pour le payement d'impôts se répartira sur une période beaucoup plus longue que la durée des émissions, peut-être sur des « dizaines d'années », et qu'ainsi le développement des matières imposables pourra compenser les pertes de recettes que le fisc subira du fait du reflux vers ses caisses des bons d'impôt.

Quoi qu'il en soit, l'hypothèque sera lourde, et pour éviter qu'elle ne pèse de tout son poids sur les finances dans les années prochaines M. Funk a dû consentir aux porteurs de bons des avantages qui, eux aussi, entraîneront une diminution des recettes.

De plus, le plan financier comporte, outre l'émission des bons d'impôt, la création d'une taxe nouvelle : tout contribuable qui bénéficiera à partir de 1939 d'un revenu taxable supérieur à celui de l'année précédente devra acquitter sur la différence un impôt supplémentaire de 30 0/0, appelé à compenser dans une certaine mesure les moins-values fiscales provenant de l'utilisation des bons d'impôt.

Ainsi est introduit dans le système fiscal déjà extrêmement lourd qui fonctionne en Allemagne un nouvel impôt qui menacera de devenir particulièrement insupportable dans l'éventualité d'une hausse des prix consécutive à l'inflation déguisée dont les bons d'impôt seront le véhicule. La taxe sur le revenu supplémentaire risque fort, en effet, de frapper des augmentations nominales plutôt que réelles, de sorte que ses effets concourront avec ceux de l'inflation à réduire les ressources des consommateurs et des épargnants.

* * *

Il y a quelques semaines, M. Brinkmann, alors vice-président de la Reichsbank et secrétaire d'Etat au ministère de l'économie, avait prononcé, devant des industriels et des fonctionnaires, un discours qui fut un véritable cri d'alarme, discours qui valut d'ailleurs à son auteur d'être aussitôt interné dans une maison de santé (1). Toute considération raisonnable d'ordre financier n'est-elle pas, en effet, tenue pour une preuve de déraison dans l'Allemagne nationale-socialiste ?

Ayant constaté que les réserves de main-d'œuvre, de matières premières et de capital étaient pratiquement épuisées, et que les besoins du Reich continuaient de dépasser les ressources d'impôt et d'emprunt de 6 milliards de marks par an, M. Brinkmann insista sur la nécessité de faire disparaître ce déficit par des économies. Comment, ajoutait-il, pourrait-on le combler autrement ? Les facultés des contribuables et des épargnants, utilisées jusqu'à l'extrême limite, ne permettaient plus d'espérer qu'un résultat suffisant pût encore être obtenu par des impôts ou des emprunts nouveaux. Quant à l'inflation, l'ancien secrétaire d'Etat rappela que c'était là précisément le fléau contre lequel les autorités du Reich luttaient le plus désespérément; que le jour où elle se développerait franchement, ce serait « la fin ».

Il suffit de connaître les grandes lignes du nouveau plan pour se rendre compte qu'il ne saurait remédier aux embarras financiers du Reich. Il ne comporte ni assainissement ni redressement. C'est un simple expédient, une traite sans précédent tirée sur l'avenir. Cette traite, le Reich espère peut-être la payer au moyen des recettes supplémentaires que lui vaudront un jour ses récentes conquêtes. Calcul téméraire, car ces recettes auront pour contrepartie des dépenses. Et, en se rappelant tout ce qui s'est passé depuis l'avènement du troisième Reich, en tenant compte du fameux dynamisme qui caractérise sa politique, on ne peut s'imaginer que celles-ci ne continueront pas de croître plus vite que celles-là.

FRÉDÉRIC JENNY.

---

(1) Les principaux passages de ce discours ont été publiés dans l'*Agence Economique et Financière* du 18 mars dernier.

NOTES ET STATISTIQUES

Recouvrements et évaluations budgétaires des deux premiers mois de 1939

Le ministère des finances vient de communiquer (*Temps* du 30 et du 31 mars) la situation résumée des recouvrements budgétaires opérés pour le compte de l'Etat au cours du mois de février 1939.

Rappelons que pendant le 2e mois de l'exercice en cours :

1° Par rapport aux évaluations budgétaires, on constate pour les impôts indirects et les monopoles une plus-value de 57,877,000 francs, et pour les produits du domaine une moins-value de 6,282,100 francs, ensemble +51,594,900 fr.;

2° Comparés aux recouvrements de février 1938 (en francs Bonnet) ceux de février 1939 (en francs Marchandeau) présentent une augmentation de 858,024,900 fr. dont +618,517,000 francs pour les contributions indirectes et les monopoles; —182,100 francs pour le domaine, et +239 millions 690,000 francs pour les impôts directs (dont +68,414,000 francs pour le prélèvement de 2 0/0 sur les revenus professionnels perçu à la source).

Pour l'ensemble des 2 premiers mois de l'exercice, on note : par rapport aux prévisions budgétaires une moins-value de 246,057,500 fr. dont —235,226,000 francs pour les impôts indirects et les monopoles et —10,831,500 francs pour le domaine; 2° Par rapport aux recouvrements des deux premiers mois de 1938 une augmentation de 1,116,044,000 francs pour les impôts indirects et les monopoles, de 2,090,500 francs pour le domaine, de 496,230,000 fr. pour les contributions directes; au total +1,614,364,500 francs.

Mais il faut tenir compte, dans la comparaison d'une année à l'autre : d'une part des importants relèvements de taxes et des créations d'impôts (comme le prélèvement de 2 0/0 sur les revenus professionnels), édictés notamment par les décrets-lois de mai 1938 et par ceux du 12 novembre 1938; d'autre part, de l'augmentation des prix consécutive à la dévaluation du franc en mai 1938, qui influe sur le rendement nominal des impôts *ad valorem*.

Le tableau suivant indique, depuis le 1er janvier 1938, le montant mensuel des plus-values ou moins-values par rapport aux prévisions budgétaires pour l'ensemble des impôts indirects, monopoles et produits du domaine :

Janvier	1938		—	18.345.000
Février	—		—	133.573.400
Mars	—		—	298.982.100
Avril	—		—	146.808.100
Mai	—	(1)	+	57.512.000
Juin	—	(1)	—	153.442.500
Juillet	—	(1)	+	229.663.100
Août	—	(1)	—	103.782.500
Septembre	—	(1)	—	26.483.000
Octobre	—	(1)	—	160.134.000
Novembre	—	(1)	+	214.605.600
Décembre	—	(1)	+	55.857.100
Janvier	1939		—	297.652.400
Février	—		+	51.594.900

(1) Différence par rapport aux évaluations revisées, pour tenir compte des créations et relèvements de taxes édictés par les décrets-lois de mai 1938.

Comparaison des recouvrements et des évaluations des impôts indirects et monopoles

Voici dressé à l'aide des documents qui ont paru au *Journal officiel* du 29 mars, le tableau indiquant pour les grandes catégories d'impôts indirects et les monopoles perçus au profit du budget général (donc en dehors du produit du monopole des tabacs et de celui des allumettes, des droits de succession et de la taxe sur la première mutation, qui sont affectés à la Caisse d'amortissement) les différences (en francs) des recouvrements avec les évaluations budgétaires revisées, pour le mois de février et pour les deux premiers mois de 1939 :

Impôts	Février	Deux mois
Enregistrement	+28.616.000	+ 48.773.000
Timbre	— 2.786.000	+ 12.116.000
Opérations de Bourse	— 1.972.000	+ 782.000
Revenu des capit. mobil.	+25.152.000	—196.010.000
Douanes	—33.880.000	—170.465.000
Contributions indirectes.	+25.951.000	+ 41.272.000
Taxes indirectes spéc.	— 5.894.000	— 9.230.000
Chiffre d'affaires	+16.759.000	+ 46.523.000
Sucre et saccharine	+ 7.449.000	— 8.158.000
MONOPOLES		
Contributions indirectes.	— 1.518.000	— 829.000
TOTAL....	+57.877.000	—235.226.000

La plus-value de 58 millions en février provient donc de la taxe sur les revenus des capitaux mobiliers (+25 millions), des contributions indirectes proprement dites (+26), de la taxe sur le chiffre d'affaires (+16 3/4), du sucre et de la saccharine (+7 1/2), alors que les autres grandes catégories d'impôts sont en moins-value.

Pour les deux premiers mois de l'exercice on note une moins-value globale par rapport aux évaluations de 235 millions provenant surtout de la taxe sur le revenu des capitaux mobiliers (—196 millions) et des douanes (—170 1/2), alors qu'on relève des plus-values de 49 millions sur l'enregistrement, de 41 millions sur les contributions indirectes proprement dites, de 46 1/2 sur la taxe du chiffre d'affaires, etc.

Voici, pour chacune des grandes catégories d'impôts indirects, le détail des différences entre les recouvrements et les évaluations budgétaires, pour l'ensemble des deux premiers mois et singulièrement pour le mois de février :

Enregistrement : 680,374,000 francs de recouvrements dans les 2 mois (dont 257,614,000 fr. en février), en plus-value de 48,773,000 francs, savoir : +3,818,000 francs dont +1,672,000 francs en février pour les mutations de valeurs mobilières; +4,503,000 francs dont +1,757,000 francs en février pour les ventes de fonds de commerce; +39,290,000 francs dont +19,650,000 francs en février pour les autres conventions; +183,000 francs dont +5,638,000 francs en février pour les ventes d'immeubles; —1,419,000 francs dont —401,000 francs en février pour les ventes de fonds corporels, etc.

Timbre : recouvrement des 2 mois 455,453,000 francs (dont 155,226,000 fr. en février), en plus-value de 12,116,000 francs, savoir : +18,327,000 francs dont +7,726,000 francs en février sur le timbre unique; +8,931,000 francs dont +77,000 francs en février sur les billets de banque; —1,773,000 francs dont —4 millions 185,000 francs en février sur le timbre de dimension; —1,374,000 francs dont +628,000 francs en février sur les contrats d'assurance; —1,545,000 francs dont —2,130,000 francs sur les contrats de transport; —3,795,000 francs dont —602,000 francs en février sur les cartes d'identité des étrangers; —2,080,000 francs dont —423,000 francs en février sur les chèques; —3,947,000 francs dont —3,884,000 francs en février sur le timbre des valeurs mobilières.

Opérations de Bourse : recouvrements des 2 mois, 39,633,000 francs (dont 17,242,000 fr. en février), en plus-value de 782,000 francs, savoir : +1,426,000 francs dont —1,701,000 francs en février sur les opérations des bourses de valeurs; —644,000 francs dont —271,000 francs en février sur celles des bourses de commerce.

Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers : recouvrements des 2 mois 1,239,077,000 francs (dont 175,609,000 francs en février), en moins-value de 196,010,000 francs, savoir : —172,530,000 francs dont +44,694,000 francs en février sur les valeurs mobilières; — 23,480,000 francs dont —19,542,000 francs en février sur les créances, dépôts, cautionnements.

Douanes : Recouvrements de 1,424,869,000 francs pour les 2 mois (dont 849,244,000 francs en février), en moins-value de 170,465,000 francs, savoir : —174,276,000 francs dont —35,585,000 francs en février sur les droits à l'importation et de sortie; —2,125,000 francs dont —958,000 francs en février sur les droits de navigation; +5 millions 547,000 francs dont +2,161,000 francs en février sur les recettes accessoires.

Taxes indirectes spéciales : recouvrement des 2 mois 98,547,000 francs (dont 48,688,000 francs en février), en moins-value de 9,230,000 francs, savoir : bières —568,000 francs, sels —4,861,000 francs, chicorée —1,127,000 fr., vinaigres —376,000 francs, benzols —2,563,000 francs, alcools dénaturés +186,000 francs, alcools livrés à la carburation +84,000 francs.

Taxes sur le chiffre d'affaires : recouvrements des 2 mois 1,995,428,000 francs (dont 1,001,984,000 francs en février), en plus-value de 46,523,000 francs, savoir : taxe à la production —41,398,000 francs dont —12,659,000 francs en février; taxes d'ancien régime sur le chiffre d'affaires pour quoi il n'est pas prévu d'évaluation +99,159,000 francs dont +29,748,000 francs en février; taxes de remplacement —11,238,000 francs dont —330,000 francs en février.

Les *contributions indirectes proprement dites*, qui sont généralement des taxes de consommation, ont produit dans les 2 mois 1,093,949,000 francs dont 537,942,000 francs en février, en plus-value de 41,272,000 francs, savoir : vins, cidres, poirés —7,544,000 francs, dont —697,000 francs en février alcools —26,700,000 francs dont —7,107,000 francs en février; transports par chemin de fer —3,146,000 francs dont —2,326,000 francs en février; spectacles +2,136,000 francs dont +44,000 francs en février; vélocipèdes, +199,000 fr. dont —5,844,000 francs en février ; automobiles +1,899,000 francs dont +980,000 francs en février; recettes à différents titres +75,672,000 fr. dont +39,740,000 francs en février.

La composition des successions déclarées au cours de l'année 1937

Nous avons fait connaître dans le *Temps financier* du 27 février, le nombre, le montant et la répartition, d'après l'importance de leur actif net des successions déclarées pendant l'année 1937. Rappelons brièvement qu'il a été déclaré 367,268 successions, dont 361,328 positives, c'est-à-dire possédant un actif sans passif déductible (300,087) ou présentant un excédent d'actif (61,241). L'actif global brut déclaré s'est élevé à 15,920 millions 400 mille 414 francs, et le passif déduit à 1.034 millions 214,179 francs ; de sorte que l'actif net soumis à l'impôt a été de 14,886 millions 186,235 francs. Ce chiffre est supérieur de 66 millions et demi à celui de 1936 et inférieur de 52 millions et demi à celui de 1935, ce qui représente des différences insignifiantes.

Classement des successions au point de vue de leur dévolution

Les successions déclarées en 1937 peuvent être classées au point de vue de leur dévolution. Les 14,886 millions qui représentant l'actif net, soumis à l'impôt, des successions positives ont été répartis entre les 534,972 héritiers de la façon suivante :

	Nombre de success.	Actif net (francs)
1° *Ligne directe* :		
Descendants au 1er degré..	251.079	9.319.854.914
— 2e degré..	23.722	495.025.729
— au delà ..	316	3.986.348
Ascendants au 1er degré ..	16.631	149.321.727
— 2e degré et au delà.	342	3.452.990
Total ligne directe..	292.090	9.971.641.708
2° *Entre époux*	160.363	2.114.953.909
3° *Ligne collatérale* :		
Frères et sœurs	38.362	904.855.844
Oncles, tantes, neveux, nièces.	22.606	784.467.112
Parents au 4e degré	6.056	205.801.739
Au delà du 4e degré	2.236	146.810.200
Total ligne collatérale	69.260	2.041.934.955
4° *Entre personnes non parentes* :		
Particuliers	12.227	612.513.763
Eablissements publics et ébl. d'utilité publique ..	86	2.915.257
Œuvres d'assistance, etc. ..	335	70.981.152
Départem., communes, etc..	611	71.215.511
Total général	534.972	14.886.186.235

En 1936, le nombre des héritiers avait été de 533,537, savoir : ligne directe, 286,130; époux, 162,091; collatéraux, 71,383; non parents, 13,933.

En 1935, le nombre des héritiers avait été de 548,437, savoir : ligne directe, 299,274 ; époux, 162,846; collatéraux, 72,724; personnes non parentes et établissements, 13,593.

Droits perçus

Le total des droits de mutation par décès recouvrés en 1937 sur l'actif net des successions déclarées s'est élevé à 1,885,457,303 francs contre 1,622,396,488 francs en 1936 et 1,877,039,672 francs en 1935.

C'est naturellement dans le département de la Seine qu'ont été déclarées en 1937 les successions les plus nombreuses et généralement les plus importantes : 25,225 successions, représentant un actif net de 3,810,853,573 francs, contre 23,395 successions déclarées en 1936, représentant un actif net de 4,259,856,954 francs. Les trois successions supérieures à 50 millions dont l'ensemble représente 344,854,510 francs ont été déclarées dans la Seine, ainsi que 32 successions de 10 à 50 millions, 64 de 5 à 10 millions, 200 de 2 à 5 millions, 333 de 1 à 2 millions.

En 1936 il avait été déclaré dans le département de la Seine 3 successions supérieures à 50 millions, d'un actif net total de 1,122,407,871 francs, 20 de 10 à 50 millions, 38 de 5 à 10 millions, 173 de 2 à 5 millions, 328 de 1 à 2 millions.

Viennent ensuite, en 1937, les départements suivants, classés d'après le nombre des successions déclarées :

Nord, 13,022 successions d'un actif net global de 575,693,786 francs, dont 1 de 10,299,550 francs;

Seine-et-Oise, 9,368 successions, d'un actif net global de 528,105,209 francs, dont 1 de 15,634,643 francs;

Haute-Garonne, 8,784 successions, d'un actif net global de 178,215,819 francs;

Pas-de-Calais, 8,519 successions, d'un actif net global de 272,160,962 francs;

Isère, 6,675 successions, d'un actif net global de 192,707,396 francs;

Rhône, 6,453 successions, d'un actif net global de 364,203,736 francs;

Drôme, 6,421 successions, d'un actif net global de 138,609,116 francs;

Gironde, 6,334 successions, d'un actif net global de 267,930,653 francs;

Loire, 6,248 successions, d'un actif net global de 178,851,706 francs;

Loire-Inférieure, 6,201 successions, d'un actif net global de 210,200,115 francs;

Saône-et-Loire, 5,924 successions, d'un acti net global de 192,512,808 francs;

Finistère, 5,879 successions, d'un actif net global de 146,587,352 francs;

Puy-de-Dôme, 5,865 successions, d'un actif net de 122,529,903 francs;

Bouches-du-Rhône, 5,665 successions, d'un actif net de 341,706,210 francs, dont 2 successions représentant ensemble 61,123,326 francs;

Seine-Inférieure, 5,562 successions, d'un actif net global de 325,840,631 francs, dont 1 de 16,955,325 francs.

Ajoutons que le nombre des décès à la suite desquels le payement fractionné ou différé des droits a été autorisé pendant l'année 1937 a été de 274 (contre 316 en 1936).

LA SEMAINE FINANCIERE

2 avril 1939. - *La Bourse est restée pendant toute cette semaine sous l'influence des difficultés d'ordre international. Le trait caractéristique de son attitude a été une réserve extrême, qui s'est traduite par le peu d'importance des échanges. Quant à la tendance générale, elle a été très irrégulière; toutefois la résistance que le marché a opposée à la dépression n'est en définitive pas apparue moindre que pendant la huitaine antérieure.*

Après une première séance relativement favorable, le marché faiblit nettement mardi, sans que d'ailleurs le volume des offres se soit sensiblement accru. Le lendemain le glissement se vit à peu près arrêté, mais jeudi de nouveaux fléchissements se produisirent. Enfin, au cours de la dernière Bourse la cote se releva dans des proportions appréciables, grâce à quoi le bilan de la semaine est relativement satisfaisant. Cela est vrai notamment pour les valeurs françaises, dont la plupart s'établissent très près de leurs niveaux d'il y a huit jours, et parfois légèrement au-dessus.

Nos rentes ont, en particulier, témoigné des dispositions favorables; dans le fait, elles se présentent toutes en progrès, les avances variant entre 35 centimes et 1 fr. 95. Quant aux actions, les cours de certaines d'entre elles accusent de légères hausses, tandis que d'autres ont subi des pertes également très faibles.

Ce n'est que dans le groupe des valeurs internationales que l'on note quelques reculs sensibles. Aussi bien les marchés étrangers, singulièrement celui de New-York, ont été beaucoup plus secoués que la Bourse de Paris.

La clientèle du marché, qui demeure à la fois calme et circonspecte, s'est pratiquement abstenue de vendre, aussi bien que d'acheter. C'est donc la spéculation professionnelle qui a continué d'intervenir à peu près seule, sans que d'ailleurs ses opérations aient pris le moindre développement.

Visiblement la Bourse a conservé un certain optimisme, qu'a reflété dans le courant de cette semaine la manière dont elle a interprété les événements et notamment certains discours importants qui ont été prononcés. De ces discours elle a, volontairement ou non, retenu surtout ce qui pouvait paraître relativement rassurant, et négligé les parties préoccupantes.

Tel est le cas principalement pour deux discours de M. Mussolini. Celui de Rome a été tenu, à tort ou à raison, pour assez modéré, et le marché a estimé qu'il ne fermait pas la porte à d'utiles contacts franco-italiens. Pour ce qui concerne le second, que le Duce fit avant-hier à Reggio-Calabria, la Bourse a prêté attention à la déclaration selon laquelle l'Italie pense à l'avenir « par dizaines d'années », plutôt qu'au passage où il était dit que le peuple italien était « prêt à mettre sac au dos ».

Quant au discours à la fois digne et émouvant de M. Daladier, discours aussi modéré dans la forme que ferme dans le fond, il a produit sur le marché la meilleure impression.

Les mouvements de recul qui se sont produits à certaines séances ont été déterminés surtout par les appréhensions que causait la tension des relations germano-polonaises; cependant, à mesure que se précisaient l'attitude résolue de l'Angleterre et sa volonté de garantir la Pologne contre une agression éventuelle, ces inquiétudes se sont un peu apaisées. Pour ce qui est de la fin de la guerre civile espagnole, elle était trop escomptée pour pouvoir exercer sur la tendance une influence notable.

Eu égard à la situation internationale si troublée actuellement et à la faiblesse des marchés étrangers, il apparaît peu probable que la Bourse eût été en mesure de se défendre aussi bien si la position technique du marché à terme n'avait été parfaitement saine. Cet élément a donc indiscutablement joué un rôle. Il a notamment favorisé la reprise de vendredi dernier, car à la liquidation mensuelle qui s'effectua ce jour-là l'argent offert pour les reports put être difficilement utilisé, au marché officiel, au taux infime de 1/8 0/0, contre 1/2 0/0 quinze jours auparavant; en coulisse il valut 4 1/2 0/0 au lieu de 4 3/4 0/0 à la fin de février.

Cette facilité extrême prouve clairement qu'il n'existe plus que de très faibles engagements à la hausse, tandis qu'un certain découvert s'est vraisemblablement formé à la faveur de la tension internationale. Cette situation a sans aucun doute favorisé grandement la résistance du marché à terme, dont la stabilité, à son tour, a contribué au maintien d'un calme parfait sur le marché au comptant.

Aucune agitation n'a été observée sur le marché des changes. *Le franc s'y est encore amélioré par rapport à plusieurs devises étrangères, ce qui permet de supposer que le fonds de stabilisation a pu recueillir de nouvelles quantités d'or.*

La livre sterling a fléchi de 176 fr. 83 1/2 à 176 fr. 76 d'une semaine à l'autre, et le franc suisse, en raison de l'émotion que la situation internationale a provoquée en Suisse, a de son côté été ramené de 8 fr. 50 à 8 fr. 46 3/4. Le dollar, à 37 fr. 75 3/4 vendredi et à 37 fr. 76 dans les transactions officieuses d'hier samedi, se retrouve aux environs immédiats de son niveau d'il y a huit jours.

A terme, les reports sur les devises anglo-saxonnes se sont fortement détendus. A un mois d'échéance ils se sont trouvés ramenés vendredi à 1/2 centime sur le sterling et à 5 centimes sur le dollar. On a remarqué d'autre part une certaine tension du déport pratiqué sur le belga.

La parité de la livre exprimée en dollars et le prix de l'or à Londres n'ont subi que des variations insignifiantes, de sorte que de ce côté les vicissitudes internationales n'ont pas davantage porté atteinte à la stabilité monétaire.

REVUE DU MARCHÉ DE PARIS

Fonds d'Etat français

	31 mars	24 mars	Différ. au 31 mars
3 0/0	81 75	81 40	+ 0 35
5 0/0 1920	113 ..	111 90	+ 1 10
4 0/0 1917	83 75	83 20	+ 0 55
4 0/0 1918	83 90	83 45	+ 0 45
4 0/0 1925	157 95	156 ..	+ 1 95
4 1/2 0/0 32 tr. A	87 75	86 40	+ 1 35
— tr. B	89 15	87 60	+ 1 55
4 1/2 0/0 1937	154 20	152 95	+ 1 25
Caisse autonome	900 ..	900 ..	.. ..
Oblig. Trésor 4 1/2 1933	988 ..	982 50	+ 5 50
Bons — 5 0/0 1934	1.024 ..	1 023 .	+ 1 ..
Bons — 4 1/2 1934	1.025 50	1 028 .	— 2 50

C'est toujours l'évolution de la situation internationale qui régit la Bourse. Lundi, le marché estimait que le discours de M. Mussolini ne fermait pas la porte à d'éventuelles négociations entre la France et l'Italie et nos rentes esquissèrent un mouvement de reprise, mais aux séances suivantes l'hésitation prévalut et une grande partie du terrain gagné fut reperdu. Enfin à la dernière séance on enregistra une nette amélioration que l'on attribua à la conclusion d'un pacte défensif entre l'Angleterre, la France et la Pologne. Aussi le bilan de la semaine se traduit-il par une avance parfois sensible des cours.

Le *3 0/0* a terminé à 81 75 (+0 35), après 82 60, le *4 0/0 1917* à 83 75 (+0 55), après 84 50, le *4 0/0 1918* à 83 90 (+0 45), après 85 10, le *5 0/0 1920* à 113 (+1 10), après 113 90, et le *4 1/2 0/0 1932* à 87 75 (+1 35) pour la tranche A, et à 89 15 (+1 55) pour la tranche B.

Les rentes à garantie de change ont gagné un terrain appréciable.

Le *4 0/0 1925* est en hausse de 1 fr. 95 à 157 95, après 155 55, et le *4 1/2 0/0 1937* de 1 fr. 25 à 154 20, après 152 50.

Les bons et obligations du Trésor n'accusent finalement que des modifications peu importantes.

Les rentes françaises émises en dollars or aux Etats-Unis n'ont évolué que dans d'étroites limites.

L'obligation de 1,000 dollars de l'*emprunt 7 1/2 0/0 1921* s'est inscrite à 40,520 contre 40,450 et celle de l'*emprunt 7 0/0 1924* à 43,400 contre 43,500.

Fonds d'Etat étrangers

	31 mars	24 mars	Différ. au 31 mars
Obligation Young	313 ..	308 ..	+ 5 ..
Argentine (Credito Interno) 4 1/2 1934	819 ..	818 ..	+ 1 ..
Belgique 5 1/2 0/0 1932	2.575 ..	2.570 ..	+ 5 ..
— 5 1/2 0/0 1934	2.599 ..	2.565 ..	+ 34 ..
Unifié d'Egypte	2.712 ..	2.762 ..	— 50 ..
Serbe 4 0/0 1895	224 ..	235 ..	— 11 ..
Roumain 4 0/0 1922	115 ..	114 ..	+ 1 ..
— 7 0/0 1929	755 ..	750 ..	+ 5 ..
Bons mexicains	81 ..	83 25	— 2 25

Les craintes de complications extérieures ont de nouveau influé sur la tenue des fonds d'Etat étrangers.

Le *Consolidé 2 1/2 0/0 anglais* a laissé une nouvelle fraction à 11,840 contre 11,990.

L'*Unifié d'Egypte* a accentué son recul à 2,712 (—50).

Les *fonds serbes* ont été l'objet de nouvelles réalisations.

Le *4 0/0 1895* est revenu de 235 à 224, le *4 1/2 0/0 1906* de 265 à 240, le *4 1/2 0/0 1909* de 260 à 240, le *5 0/0 1913* de 264 à 240, et l'*emprunt yougoslave 7 0/0 1931* de 345 à 321.

Les *fonds roumains* nettement raffermis d'abord ont reperdu du terrain en fin de semaine en dépit de la signature de l'accord commercial franco-roumain.

Le *4 0/0 1922* a montré de la résistance à 115 contre 114, ainsi que l'*emprunt extérieur 7 0/0 1929* à 755 (+5), après 800, mais l'*emprunt extérieur 7 1/2 0/0 1931* a perdu 14 francs à 297.

L'*emprunt extérieur polonais 7 0/0 1917* a été réalisé de 1,975 à 1,725.

Parmi les *fonds allemands* l'*emprunt Young* a montré de la résistance à 313 (+5) et l'*emprunt Dawes* a réagi contre sa vive baisse antérieure à 3,810 (+110), après 4,000.

Banques françaises

	31 mars	24 mars	Différ. au 31 mars
Banque de France	7.725 ..	7.640 ..	+ 85 ..
Banque de l'Algérie	6.390 ..	6.290 ..	+100 ..
Banque de l'Indochine	3.895 ..	4.100 ..	—205 ..
Banq. de l'Afrique-Occ.	831 ..	848 ..	— 17 ..
Crédit lyonnais (1)	1.580 ..	1.598 ..	— 18 ..
Société générale	802 ..	808 ..	— 6 ..
Comptoir d'escompte	842 ..	842 ..	.. ..
Banque Nle com. et ind.	611 ..	610 ..	+ 1 ..
Crédit fonc. de France	3.020 ..	3.018 ..	+ 2 ..
Crédit ind. et comm.	712 ..	711 ..	+ 1 ..
Crédit com. de France	546 ..	527 ..	+ 19 ..
Société marseillaise	639 ..	644 ..	— 5 ..
Banque de Paris	1.144 ..	1.145 ..	— 1 ..
Banq. de l'Unon parisne	477 ..	466 ..	+ 11 ..
Banq. transatlantique	605 ..	605 ..	.. ..
Compagnie algérienne	1.165 ..	1.111 ..	+ 54 ..
Créd. f. Algérie-Tunis	489 ..	490 ..	— 1 ..

(1) Ex-coupon.

Les valeurs françaises de banques n'ont pu que s'associer aux mouvements en sens contraires du marché : c'est sur une note résistante que s'est achevée la dernière séance.

La *Banque de France* a valu 7,725 (+85), après 7,560, et la *Banque de l'Algérie* 6,390 (+100), après 6,445 et 6,295.

La *Banque de l'Indochine*, elle, a laissé 205 à 3,895. Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui se réunira le 24 mai, de fixer le dividende pour le deuxième semestre de 1938 à 120 francs par action, montant identique à celui du semestre précédent. Le dividende total pour 1938 ressortira ainsi à 240 francs contre 210 francs en 1937.

Les titres de nos autres banques d'émission coloniales ont montré de l'irrégularité :

Si la *Banque de la Guadeloupe* a été soutenue à 2,940 (+15), ainsi que la *Banque de la Réunion* à 2,800 (+25), la *Banque de Madagascar* résistante à 405, son cours de huitaine antérieure, la *Banque de la Martinique* a fléchi à 2,870 (—205) et la *Banque de la Guyane* à 1,910 (—30).

Le *Crédit foncier* est finalement inchangé à 3,020, après 3,055 et 2,931.

L'action de sa filiale, le *Sous-Comptoir des Entrepreneurs*, a perdu une vingtaine de francs à 336.

Les titres de nos grandes banques d'affaires ont enregistré d'amples mouvements pour terminer sur une note résistante.

La *Banque de Paris* est inchangée à 1,144, après 1,165 et 1,116, ce plus bas cours a été coté à l'ouverture de la Bourse de vendredi.

La *Banque de l'Union parisienne* a finalement gagné une dizaine de francs à 477, après 487 et 461. L'assemblée du 31 mars a fixé le dividende à 30 francs par action, répartition qui sera payable à partir du 12 avril. Dans son allocution, le président, M. Jean Tannery, a souligné que malgré l'augmentation des impôts et des frais généraux, l'établissement a pu développer l'activité de son compartiment banque et gérer son portefeuille « titres » dans des conditions telles que les seuls produits correspondants ont permis de faire face largement à ces charges d'exploitation et de proposer un dividende de 6 0/0; il s'ensuit que toutes choses supposées égales dans ces deux ordres d'idées, il suffirait que l'amélioration de la situation économique permît de reprendre une activité normale de banque d'affaires et de réaliser les opérations financières que le développement de la production industrielle devrait provoquer pour accroître le solde bénéficiaire du compte « Profits et pertes ». Il a formé ce souhait avec d'autant plus de force qu'il est persuadé que notre pays peut maintenant, s'il le veut, entrer dans la voie d'un redressement profitable.

Les titres de nos grandes sociétés de crédit n'ont finalement pas modifié sensiblement leurs positions.

Le *Crédit lyonnais* s'est retrouvé à 1,580 contre 1,598, soit une douzaine de francs de hausse, car il y a lieu de tenir compte qu'un coupon de 30 fr. 10 a été détaché cette semaine.

Le *Comptoir d'Escompte* s'est inscrit à 842, sans changement, après 816, et la *Société générale* à 802 (—6), après 794.

La *Banque nationale pour le Commerce et l'Industrie* a fait bonne contenance à 611.

Le *Crédit commercial* a gagné une vingtaine de francs à 546, après 533, le *Crédit industriel* a été résistant à 712 contre 711 et la *Banque transatlantique* est inchangée à 605, après 595.

La *Société marseillaise de crédit* s'est bien défendue à 639. L'assemblée du 25 mars a fixé le dividende à 30 francs, répartition qui sera payable le 15 juin.

La *Générale alsacienne de Banque* a valu 401 contre 405, mais après détachement d'un coupon de 16 francs brut voté par l'assemblée tenue à Strasbourg le 28 mars. Rappelons que les comptes de l'exercice 1938 ont fait ressortir un bénéfice net de 3,593,015 francs contre 3,746,659 francs en 1937.

Le *Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie*, dont le dividende sera maintenu à 25 francs, est pratiquement inchangé à 489.

Banques étrangères

	31 mars	24 mars	Différ. au 31 mars
Société gén. de Belg.	3.515 ..	3.695 ..	— 35 ..
Banque ottomane	583 ..	594 ..	— 9 ..
Banq. nat. du Mexique	177 ..	177 ..	.. ..
Créd. foncier égyptien	3.160 ..	3.250 ..	— 90 ..
— — parts 1/10	5.950 ..	6.550 ..	—600 ..
Créd. fonc. franco-canadien	3.534 ..	3.500 ..	+ 34 ..
— — parts	13.500 ..	13.400 ..	+100 ..
Banq. nation d'Egypte	4.660 ..	4.790 ..	—130 ..

Les banques étrangères ont eu également un marché mouvementé.

Les banques égyptiennes ont été cette fois encore maltraitées. Elles n'ont cependant pas terminé au plus bas.

Le *Crédit foncier égyptien* a fléchi à 3.160 (—90) pour l'action et à 5.950 (—600) pour le dixième de part, et la *Banque nationale d'Egypte* à 4.660 (—130).

Le *Crédit foncier franco-canadien*, lui, a accusé de bonnes dispositions à 3.534 (+34) pour l'action et à 13.500 (+100) pour la part.

Lourdeur de la *Société générale de Belgique* à 3.515 contre 3.695.

De son côté, la *Banque ottomane* est revenue à 583 (—11).

Valeurs immobilières

	31 mars	24 mars	Différ. au 31 mars
Rente foncière	345 ..	346 ..	— 1 ..
Foncière lyonnaise	655 ..	675 ..	— 20 ..
Immob. marseillaise	1.960	1.957 ..	+ 3 ..

Parmi les valeurs immobilières, la *Rente foncière* est pratiquement inchangée à 345 contre 346, ainsi que l'*Immobilière marseillaise* à 1.960.

La *Foncière lyonnaise*, en revanche, a cédé une vingtaine de francs à 655.

Les *Immeubles de France* ont progressé de 376 à 390. Les comptes de 1938 ont été approuvés par l'assemblée du 29 mars qui a décidé de répartir 12 fr. 72 aux bons de liquidation.

Transports

	31 mars	24 mars	Différ. au 31 mars
Est	620 ..	620 ..	.. ..
Lyon	915 ..	905 ..	+ 10 ..
Midi	679 ..	689 ..	— 10 ..
Nord	902 ..	892 ..	+ 10 ..
Orléans	845 ..	852 ..	— 7 ..
Santa-Fé	438 ..	434 ..	+ 4 ..
Chem. de fer de Buenos-Aires	441 ..	445 ..	— 4 ..
Tram. de Shanghaï	818 ..	815 ..	+ 3 ..
Métropolitain	842 ..	844 ..	— 2 ..
Wagons-Lits	64 ..	64 25	— 0 25
Chargeurs réunis	578 ..	582 ..	— 4 ..
Canadian Pacific	165 ..	170 50	— 5 50
Canal de Suez	14.640 ..	14.900 ..	—260 ..
Port du Rosario	4.350 ..	4.350 ..	.. ..

Après un début ferme, les titres de nos anciennes compagnies de chemins de fer ont terminé sur une note irrégulière.

L'*Est* est inchangé à 620 après 629, le *Nord*, dont le dividende sera maintenu à 70 francs, a progressé de 10 francs à 902, ainsi que le *Lyon* à 915, mais le *Midi* en a perdu 10 à 679, et l'*Orléans* 7 à 845.

Parmi les chemins de fer coloniaux, *Dakar à Saint-Louis* a laissé une quinzaine de francs à 1.300, et les *Chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan* 44 à 546.

Bonne tenue de la *Française de tramways* à 389 contre 383. Les comptes de l'exercice 1938 ont été approuvés par l'assemblée du 29 mars qui a voté le dividende annoncé de 25 francs net de la moitié de l'impôt de 27 0/0 sur le revenu.

Les *Tramways de Shanghai* ont bien résisté à 818 (+3).

Les titres des entreprises de chemins de fer exploitant en Argentine n'ont accusé que des modifications peu importantes.

Santa Fé s'est retrouvé à 438 contre 434, et les *Chemins de fer de Buenos-Aires* à 441 contre 445.

De son côté, le *Métropolitain* est pratiquement inchangé à 842, après 855.

Aux valeurs de transports maritimes, les *Chargeurs réunis* se sont négociés à 578 (—4), après 589 et les *Messageries Maritimes* ont perdu une dizaine de francs à 135.

Canadian Pacific a été de nouveau offert à 165 contre 170.50.

Le *Port de Rosario* a reproduit son cours antérieur, soit 4,350, après 4,500.

Toujours sensible aux craintes de complications extérieures, le *Canal de Suez* a d'abord fléchi à 14,410, cours d'ouverture de la Bourse de vendredi, pour se redresser à 14,640, cours où il perd encore 260 francs.

Eaux, gaz et électricité

	31 mars	24 mars	Différ. au 31 mars
Comp. génér. d'électr.	1.398 ..	1.425 ..	— 27 ..
Comp. paris. de distrib.	778 ..	770 ..	+ 8 ..
Energ. du lit. méditer.	558 ..	545 ..	+ 13 ..
— Nord de la France	314 ..	320 ..	— 6 ..
Electric. et gaz du Nord	344 50	345 ..	— 0 50
Energie industrielle	748 ..	734 ..	+ 14 ..
Electricité de la Seine	395 ..	385 ..	+ 10 ..
Thomson Houston	144 ..	147 ..	— 3 ..
Nord Lumière	850 ..	850 ..	.. ..
Havraise d'énergie	780 ..	775 ..	+ 5 ..
Union d'électricité	498 ..	495 ..	+ 3 ..
Electric. de Paris (act.)	748 ..	760 ..	— 12 ..
— parts)	11 300 ..	10.800 ..	+500 ..
Télégraphie sans fil	503 ..	503 ..	.. ..
Eaux et El. Indochine	672 ..	673 ..	+ 1 ..
Comp gén. des eaux	1.140 ..	1.160 ..	— 20 ..
Lyonnaise des eaux	1.388 ..	1.385 ..	— 3 ..
Gaz France et étrang.	1.068 ..	1.070 ..	— 2 ..
Gaz Lebon (cap.)	1.753 ..	1.799 ..	— 46 ..
Gaz et Eaux	470 ..	470 ..	.. ..
Philips	2.980 ..	3.080 ..	—100 ..

Les valeurs d'électricité ont connu, comme tous les groupes, des alternatives de hausse et de baisse. Ce sont, bien entendu, les valeurs dirigeantes qui ont enregistré les variations les plus importantes.

La *Générale d'électricité* a terminé à 1,398 (—27), après 1,440 et 1,360, la *Lyonnaise des eaux* à 1,388 (+3), après 1,410 et 1,381, et le *Nord-lumière* à 850, cours de huitaine antérieure, après 867.

La *Parisienne de distribution d'électricité* s'inscrit finalement en hausse de 8 francs à 778, après 788 et 760. Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée dans le courant du mois de mai prochain, une répartition de 35 francs par action en sus de l'intérêt statutaire; dans ces conditions, le dividende brut sera le même que l'an dernier, les actions libérées recevant au total 45 francs brut et les actions non libérées 37 fr. 50.

L'Union d'électricité est soutenue à 498 (+3), après 487.

L'action *Electricité de Paris* est en perte d'une douzaine de francs à 748 après 730, mais la part a été recherchée à 11,300 (+500).

Les *Forces motrices de la Truyère* ont été résistantes à 815 contre 809.

L'Electricité et Gaz du Nord s'est bien défendue à 344 50, mais l'*Energie électrique du Nord de la France* a dû laisser une fraction à 314 (—6).

L'Energie électrique du littoral méditerranéen a été bien tenue à 558 (+13), après 549.

Le comptant n'a pas bénéficié de la reprise enregistrée vendredi en fin de séance, aussi termine-t-on souvent aux environs des plus bas de la semaine.

La *Distribution d'Electricité de l'Ouest* s'est traitée à 392 (+8), l'*Eclairage et Force par l'Electricité à Paris* à 476 (—18), l'*Electricité et Gaz de Basse-Moselle* à 378 (—7) pour l'action et à 451 (—9) pour le dixième de part, l'*Electrique de la Loire et du Centre* à 251 (+4), l'*Energie-Eclairage* à 260 (—2) pour l'action et à 380 (—3) pour le dixième de part, la *Centrale d'Energie électrique* à 503 (—2), l'*Energie électrique de Meuse et Marne* à 713 (—7) pour l'action et à 335 (—14) pour la part, les *Forces motrices du Haut-Rhin* à 360 (—9), la *Lorraine d'Electricité* à 210 (+8) pour l'action et à 1,345 (—15) pour la part, la *Nantaise d'éclairage* à 393 (+18) pour l'action et à 832 (+10) pour la part, *Radio-France* à 520 (—8).

L'Energie industrielle a été fermement traitée à 748 (+14). L'assemblée du 30 mars a approuvé les comptes de l'exercice écoulé et voté le dividende annoncé de 10 0/0 brut, sur lequel un acompte de 5 0/0 brut a déjà été mis en paiement. En outre, l'assemblée a approuvé la proposition du conseil de prélever sur les primes d'émission une somme suffisante pour répartir 25 francs par action de 500 francs. La répartition totale ressort donc à 75 francs brut par action de 500 francs. Dans son allocution, le président a déclaré notamment que les résultats étaient en très sensible augmentation depuis le 1er janvier, bien que l'index économique n'ait pas été modifié.

La *Toulousaine du Bazacle* s'est échangée à 516 (+7) pour l'action et à 1,299 (+21) pour la part. Le bilan au 31 décembre 1938 se solde, après 2,230,000 francs d'amortissements, par un bénéfice de 13,234,000 francs contre 12,803,000 francs. La répartition qui sera proposée aux actionnaires assurera un dividende équivalent à celui de l'exercice précédent pour les titres au porteur.

Les valeurs de gaz ont bien défendu leurs positions.

Le *Gaz Lebon* s'est échangé à 1,753 (—46), la *Française d'éclairage et de chauffage par le gaz* à 640 (+2), le *Gaz pour la France et l'étranger* à 1,068 (—2) et les *Compagnies réunies de gaz et d'électricité* à 181 (+5).

La *Continentale du Gaz* a gagné une vingtaine de francs à 1,255. Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire pour le 15 mai, et de lui proposer la mise en distribution, à dater du 22 mai, d'un dividende de 70 francs, contre 65 francs l'an dernier, pour les actions entièrement libérées, et de 62 fr. 50 (et non 66 fr. 50 comme une erreur d'imprimerie nous l'a fait dire), contre 57 fr. 50 pour les actions libérées de moitié.

Métallurgie

	31 mars	24 mars	Différ. au 31 mars
Tréfileries du Havre	750 ..	760 ..	— 10 ..
Forges et aciéries Nord et Est	660 ..	657 ..	+ 3 ..
Hts fourn. de Saulnes	755 ..	785 ..	— 30 ..
Schneider	1.222 ..	1.194 ..	— 28 ..
Aciéries de Longwy	306 ..	310 ..	— 4 ..
Forg. et ac. de marine	347 ..	356 ..	— 9 ..
Denain-Anzin	1.280 ..	1.275 ..	+ 5 ..
Châtillon-Commentry	1.500 ..	1.495 ..	+ 5 ..
Senelle-Maubeuge	616 ..	630 ..	— 14 ..
Fives-Lille	565 ..	588 ..	— 23 ..
Jeumont (actions)	320 ..	325 ..	— 5 ..
— parts	691 ..	692 ..	— 1 ..
Citroën (B)	520 ..	550 ..	— 30 ..
Hotchkiss	582 ..	585 ..	— 3 ..
Peugeot	467 ..	465 ..	+ 2 ..
Arbed	6.450 ..	6.830 ..	—380 ..

Après quelques fluctuations relativement modérées, les valeurs de ce groupe se retrouvent sensiblement à leur niveau d'il y a huit jours.

Les *Forges Nord et Est* terminent à 660 contre 657. *Denain-Anzin* est à 1,280 contre 1,275. Sur les *Hauts fourneaux de Saulnes* cependant, on cote 755 contre 785. Léger tassement des *Tréfileries du Havre* à 750 contre 760.

D'autre part, *Arbed* fléchit de 6.830 à 6.450, alors que *S. K. F.* reprend de 2,568 à 2,598.

Au comptant, *Chatillon-Commentry* termine à 1,500 contre 1,495, *Pontgibaud* à 1,170 contre 1,160.

On retrouve à 2,350 les *Hauts fourneaux de Pont-à-Mousson*. L'assemblée qui s'est tenue le 30 mars, a approuvé les comptes de 1938 se soldant par un bénéfice de 15,577,257 francs contre 13,873,535. Le dividende brut a été fixé à 61 fr. 09 contre 55 fr. 26 par action entièrement libérée. L'exercice a été marqué, dit le rapport, par une diminution sensible des commandes. Le recul a été moins marqué pour les expéditions à l'exportation, mais les affaires ont été de plus en plus discutées. L'activité des usines a subi une notable réduction.

Charbonnages

	31 mars	24 mars	Différ. au 31 mars
Lens	296 ..	295 ..	+ 1 ..
Courrières	216 ..	219 ..	— 3 ..
Vicoigne	485 ..	480 ..	+ 5 ..
Liévin	175 50	169 ..	+ 6 50
Béthune (10e)	520 ..	528 ..	— 8 ..
Blanzy	670 ..	673 ..	— 3 ..
Commentry-Fourch.	650 ..	653 ..	— 3 ..
Anzin	422 ..	423 ..	— 1 ..
Carmaux	661 ..	680 ..	— 19 ..
Dourges	802 ..	795 ..	+ 7 ..
Marles	417 ..	418 ..	— 1 ..
Albi	600 ..	578 ..	+ 22 ..
Bruay	163 ..	162 ..	+ 1 ..
Charbonn. du Tonkin	1.598 ..	1.580 ..	+ 18 ..

Le rapport annuel du comité central des Houillères déclare que, pour peu que s'atténuent les inquiétudes d'ordre extérieur, l'hésitation que reflète la faiblesse de la consommation charbonnière pourrait faire place à un mouvement vigoureux de reprise. Il conclut ainsi :

« L'économie française glissait vers la déchéance; elle résiste aujourd'hui. La monnaie ne reçoit plus d'atteintes. Les chefs d'entreprises retrouvent la possibilité de fonder des prévisions, d'entreprendre, de diriger, avec l'appui de moyens techniques plus libres de s'exercer; l'esprit de concorde sociale traditionnel dans votre industrie se manifeste à nouveau. La route est encore longue qui rétablira notre pays à la place qu'il occupait. Si la lenteur des étapes suscitait chez quelques-uns de l'impatience, vous mesureriez avec eux d'un regard en arrière le chemin déjà parcouru. »

Une fois de plus cette semaine se termine sans que les cours aient sensiblement varié.

Béthune est à 520 contre 528, *Courrières* à 216 contre 219, *Lens* à 296 contre 295, *Marles* à 417 contre 418.

Les *Charbonnages du Tonkin* sont soutenus à 1,598 contre 1,580.

En coulisse, *Albi* passe de 578 à 600, *Bruay* reste à 163 mais *Liévin* est en progrès à 175 50 contre 169.

Au comptant, *Aniche* se tasse à 1,064 contre 1,099. *Anzin* reste à 422, *Dourges* est en léger gain à 802.

On cote 1,940 contre 1,935 sur l'*Escarpelle*. L'extraction nette de houille en 1938 a atteint 821,632 tonnes contre 811,291 tonnes en 1937.

De 599, *Carvin* revient à 587. L'extraction nette de houille en 1938, a été de 292,635 tonnes contre 291,727 francs en 1937.

Mines diverses

	31 mars	24 mars	Différ. au 31 mars
Rio-Tinto	2.253 ..	2.244 ..	+ 9 ..
Mines de Bor	1.668 ..	1.780 ..	—112 ..
Boléo	44 ..	44 ..	.. ..
Tharsis	284 50	288 50	— 4 ..
Haut-Katanga part sociale	3.820 ..	3.825 ..	— 5 ..
Tanganyika	44 75	47 50	— 2 75
Roan Antelope	138 50	140 ..	— 1 50
Peñarroya	326 ..	317 ..	+ 9 ..
Guergour (act.)	910 ..	925 ..	— 15 ..
— (parts)	565 ..	590 ..	— 25 ..
Vieille-Montagne	1.690 ..	1.755 ..	— 65 ..
Tekkah (act.)	800 ..	779 ..	+ 21 ..

La stabilité a caractérisé cette semaine encore le Metal Exchange où les cours ne marquent en effet que des changements insignifiants par rapport à ceux d'il y a huit jours.

Dans le groupe « espagnol », le *Rio* a coté 2,324 au plus haut pour revenir à 2,236 contre 2,244. Le marché est resté indifférent au maintien du dividende intérimaire de la Rhokana.

Tharsis, après 297, s'effrite en clôture à 284 50 contre 288 50.

En revanche, *Peñarroya* se raffermit à 326 contre 317.

D'autre part, sous l'influence des craintes soulevées par l'attitude de l'Allemagne envers la Yougoslavie, *Bor* a fléchi de 1,780 jusqu'à 1,583, pour se relever toutefois à 1,668 en clôture.

De même, *Trepca*, après 69 au plus bas, s'établit à 71 50 contre 74 75.

L'arbitrage entre notre place et Bruxelles a montré par moments une certaine activité sur l'*Union minière du Haut-Katanga* qu'on retrouve à 3,820 après 3,915 au plus haut. De son côté *Vieille-Montagne* a reculé de 1,755 à 1,690.

On cote 160 contre 156 sur *M'Zaïta* et 165 contre 158 50 sur *Naltagua*. Le *Temps* a annoncé le rejet par le Sénat chilien du projet de taxe sur l'exportation du cuivre, laquelle est remplacée par une taxe de 10 0/0 sur les bénéfices des entreprises minières. Une démarche a été faite conjointement par la direction de Naltagua et de M'Zaïta pour exposer aux autorités chiliennes, la situation difficile faite aux entreprises de capacité moyenne, ayant déjà à faire face à des impôts dépassant 20 0/0. Le ministre des finances du Chili aurait donné l'assurance que ces cas d'espèce seraient étudiés et qu'une décision serait prise avant longtemps.

On retrouve le *Nickel* à 710 contre 715.

Au comptant, on cote 4,425 contre 4,550 sur *Mokta el Hadid*. Le conseil proposera à l'assemblée, qui sera convoquée pour le 2 mai, les dividendes bruts ci-après, pour l'exercice 1938 : actions de capital, 150 francs; actions de jouissance, 200 francs.

Il est rappelé que, pour l'exercice 1937, les dividendes bruts distribués avaient été les suivants : actions de capital, 150 francs ; actions de jouissance, 125 francs.

En coulisse, *Djebel-Djerissa* se tient à 329. Concernant les perspectives de l'exercice en cours, le rapport du conseil lu à l'assemblée qui vient d'avoir lieu signale que les prévisions d'expéditions pour la France et l'Allemagne restent limitées, en particulier pour ce dernier pays, pour lequel le ministère a fixé un contingent relativement réduit pour le premier semestre ; pour l'Angleterre, les expéditions du premier trimestre restent limitées avec tendance marquée à une amélioration pour le reste de l'année. A l'assemblée extraordinaire, qui a décidé l'augmentation du capital de 13,200,000 francs à 33 millions, le conseil a souligné qu'indépendamment de l'installation spéciale d'embarquement qui doit être réalisée en vue de l'écoulement du nouveau minerai Goleta, et du développement de ses propres gisements, la société a été appelée à participer à diverses affaires minières ; l'ensemble de ces activités, ajoute le rapport, nécessitera certainement la mise en œuvre de capitaux importants au cours des années à venir.

Valeurs sud-africaines

	31 mars	24 mars	Différ. au 31 mars
Central Mining	2.960 ..	3.000 ..	— 40 ..
Goldfields	547 ..	546 ..	+ 1 ..
Crown Mines	2.751 ..	2.722 ..	+ 29 ..
Rand Mines	1.545 ..	1.529 ..	+ 16 ..
De Beers	1.234 ..	1.235 ..	— 1 ..
Jagersfontein	163 ..	159 50	+ 3 50
Chartered	209 ..	207 50	+ 1 50
Transvaal	210 ..	219 ..	— 9 ..
Simmer	159 50	161 50	— 2 ..
Geduld	1.506 ..	1.504 ..	+ 2 ..

L'activité a laissé à désirer dans ce groupe et, dans l'ensemble, les cours n'ont pas subi, d'une semaine à l'autre, de modifications très sensibles.

La *Central Mining* a coté 2,850 au plus bas et 2,960 pour finir contre 3,000. Il a été fait allusion à la possibilité d'une diminution plus ou moins sensible de la répartition globale afférente à l'exercice écoulé. L'acompte réparti en novembre a déjà été ramené de 8 à 6 sh. par action, mais on espérait dans les milieux de l'arbitrage que le montant total du dividende n'en serait pas affecté. A en juger par les offres qui ont pesé ces jours-ci sur le titre, ces espoirs ne semblent pas devoir se réaliser ; mais il est peut-être encore un peu tôt pour en juger.

Goldfields reste à 547.

L'Union Corporation progresse légèrement de 1,325 à 1,344.

On cote 1,525 contre 1,529 sur *Rand Mines*. Les recettes normales de 1938 sont en légère diminution sur celles de l'année précédente, à 951,415 livres contre 989,198, de même que le bénéfice net à 923,827 livres contre 960,409, mais ce bénéfice dépasse largement la somme nécessaire au payement du dividende de 8 sh. par titre, soit 860,398.

Parmi les mines proprement dites, la *Geduld* est à peu près inchangée à 1,506. *Crown Mines* gagne une trentaine de francs à 2,751. *L'East Geduld*, de 1,872, passe à 1,885. La *Sub Nigel* est un peu plus lourde à 1,962 contre 1,980.

Après 1,194 et 1,270, l'action ordinaire *De Beers* se retrouve à 1,234 contre 1,235.

Jagersfontein est en léger progrès à 163 contre 159 50. Les recettes de 1938 n'ont été que de 17,638 livres contre 103,874 livres en 1937, alors que les dépenses ont atteint 32,964 livres au lieu de 28,526.

Pétroles

	31 mars	24 mars	Différ. au 31 mars
Royal Dutch	6.020 ..	6.120 ..	—100 ..
Shell Transport	738 ..	739 ..	— 1 ..
Mexican Eagle	62 50	63 75	— 1 25
Franç. des pétroles	789 ..	772 ..	+ 17 ..
Péchelbronn	335 ..	335 ..	.. ..
Pétrofina	588 ..	556 ..	+ 32 ..
Concordia	51 ..	54 ..	— 3 ..
Colombia	77 50	75 75	+ 1 75
Silva Plana	262 50	256 50	+ 6 ..
Steaua française	265 ..	276 ..	— 11 ..

Le marché des valeurs du groupe *Royal Dutch-Shell* a présenté une assez grande irrégularité.

La *Royal Dutch* a coté 5,925 au plus bas et 6,210 au plus haut, pour s'établir en définitive à 6,020 contre 6,120.

Sur la *Shell Transport*, on a coté 716 et 746 puis 738 pour finir, contre 739.

Le rapport de la filiale américaine du groupe Shell Union qui a réduit son dividende, l'an dernier, à 70 cents contre 1 dollar en 1937, ce qui réduit d'autant les revenus du groupe, déclare que l'expérience faite par l'industrie pétrolière en 1937-1938 paraît avoir été en grande partie oubliée et qu'une production excessive de pétrole brut et une activité exagérée des raffineries depuis le début de 1939 ont une fois de plus provoqué une accumulation des stocks d'essence à une cadence telle que, s'il n'est pas remédié en temps utile à cet état de choses, il en résultera un déséquilibre dans la situation des stocks d'essence au début de la saison de grande consommation.

La *Canadian Eagle* est plus lourde à 68 75 contre 72. La *Mexican Eagle*, après 60, termine à 62 50 contre 63 75.

La *Française des pétroles* se relève de 772 à 789. Les résultats se présentent pour l'exercice 1938 en progrès important et le conseil sera en mesure de proposer à la prochaine assemblée un dividende supérieur de 10 francs à celui de 1937. Le rapport de la Banque de l'Union parisienne signale que le développement de la Société se poursuit dans les meilleures conditions, en liaison avec la mise en valeur progressive des régions pétrolifères du Proche-Orient.

La conclusion de l'accord commercial franco-roumain a produit la meilleure impression dans le groupe des pétroles roumains dont la tendance, tout d'abord empreinte de lourdeur, s'est en conséquence raffermie. La *Colombia* termine ainsi à 77 50, après 71, contre 75 75.

D'autre part *Silva Plana*, après 281 au plus haut, s'établit à 262 50 contre 256 50.

Forte reprise de *Pétrofina* à 588 contre 556. Le bénéfice net de 1938 s'élève à 36,285,840 francs belges contre 33,952,880 francs pour 1937.

Le conseil proposera à l'assemblée du 12 mai de maintenir ce dividende à 35 francs net par action.

Caoutchoucs

	31 mars	24 mars	Différ. au 31 mars
Caoutch. de l'Indochine	676 ..	667 ..	+ 9 ..
Indoch. Hévéas	392 ..	387 ..	+ 5 ..
— 1/5 part	250 ..	251 ..	— 1 ..
Financière caoutch. V	795 ..	789 ..	+ 6 ..
Malacca	165 ..	160 ..	+ 5 ..
Padang	552 ..	538 ..	+ 14 ..
Terres Rouges	456 ..	447 ..	+ 9 ..
Amsterdam Rubber	3.905 ..	4.010 ..	—105 ..

L'augmentation du dividende des *Plantations de Terres-Rouges* confirme le caractère favorable des résultats obtenus l'an dernier par les sociétés indochinoises de caoutchouc. Deux éléments ont contribué à cette progression des résultats : l'accroissement de la production d'une part et, de l'autre, le décalage monétaire qui a plus que compensé le fléchissement du prix moyen de vente en monnaie anglaise d'une année à l'autre.

De ces divers éléments, subsiste pour l'exercice en cours l'accroissement de la production. En effet, depuis le 1er janvier, celle-ci accuse une augmentation qui est du reste dans l'ordre normal des choses, les exploitations indochinoises étant fort loin d'avoir atteint leur pleine capacité de production. Rappelons à ce propos que sur la base de ses exportations actuelles, l'Indochine n'a pas à supporter de restrictions. Il lui a, en effet, été reconnu par les nouveaux accords entrés en vigueur le 1er janvier, une faculté d'exportation globale de 60,000 tonnes par an. Ce chiffre sera certainement dépassé cette année. Mais, pour l'instant, on est encore à peu près dans les limites au delà desquelles recommencera seulement à fonctionner le mécanisme des restrictions. On peut apprécier d'autant mieux le prix d'un tel avantage quand on sait que les plantations de Malaisie, de Ceylan et des Indes Néerlandaises ne peuvent exporter que 50 0/0 de leur capacité de production.

Au point de vue des prix de vente en monnaie anglaise, les conditions dans lesquelles s'ouvre l'exercice 1939 ne sont pas défavorables et pour peu que se produise une détente dans la situation internationale, une amélioration est à prévoir. Enfin, les plantations indochinoises ne peuvent que gagner à la suppression envisagée des caisses de compensation. En résumé, les résultats obtenus en 1938 par les sociétés indochinoises n'ont pas, à proprement parler, un caractère exceptionnel car l'apport du bénéfice de change, qui a grossi l'an dernier les profits d'entreprises qui, encaissant des livres, tiennent leurs comptes en francs, paraît devoir être compensé par l'accroissement de rendement d'exploitations pour la plupart en plein développement.

L'action *Terres Rouges* passe de 447 à 456 et la part de 150 à 161.

Les *Plantations d'Hévéas* dont les comptes ne sont pas encore connus mais qui n'ont certainement pas été sans bénéficier dans une très large mesure des conditions favorables qui ont caractérisé le dernier exercice des sociétés d'Indochine ont été l'objet d'un mouvement d'attention, l'action à 392 contre 387, la part à 250 après 235.

Cambodge est en légère reprise à 451 contre 437.

On cote 795 contre 789 sur l'action V *Financière des caoutchoucs*.

D'autre part, *Amsterdam Rubber* se tasse à 3,905 contre 4,010.

La part *Michelin* est en progrès à 1,122 contre 1,098.

Phosphates et Produits chimiques

	31 mars	24 mars	Différ. au 31 mars
Péchiney	1.675 ..	1.675 ..	.. ..
Kuhlmann	618 ..	615 ..	+ 3 ..
Bozel Malétra	201 ..	200 ..	+ 1 ..
Air liquide (act. n.)	1.143 ..	1.138 ..	+ 5 ..
— (parts	4.305 ..	4.445 ..	—140 ..
Saint-Gobain	1.880 ..	1.895 ..	— 15 ..
Rhône-Poulenc	800 ..	792 ..	+ 8 ..
Mat. colorant. St-Denis	1.058 ..	1.060 ..	— 2 ..
Ugine	1.460 ..	1.477 ..	— 17 ..
Norvégienne azote	2.025 ..	1.977 ..	+ 48 ..
Phosphates Gafsa	746 ..	728 ..	+ 18 ..
Phosph. Constantine	297 ..	274 ..	+ 23 ..
— Tunisiens	167 50	167 ..	+ 0 50
Kali-Ste-Thérèse	1.128 ..	1 110 ..	+ 18 ..
Tubize	88 ..	89 50	— 1 50
Givet-Izieux	580 ..	575 ..	+ 5 ..
— (parts)	575 ..	560 ..	+ 15 ..

Les valeurs de produits chimiques se sont constamment conformées à la tendance générale.

En fin de compte, *Kali Sainte-Thérèse* se trouve en progrès à 1,128 contre 1,110.

Ugine se tasse à 1,460 contre 1,477.

On cote 618 contre 615 sur *Kuhlmann*.

Après 1,638 au plus bas et 1,700 au plus haut, *Péchiney* se retrouve au même niveau qu'il y a huit jours. Le conseil proposera à l'assemblée le maintien du dividende à 65 francs.

Après paiement de l'acompte exceptionnel sur dividende, égal à l'intérêt statutaire, effectué à la fin de l'année dernière en vue de faciliter l'admission à la cote des actions nouvelles, le solde représenterait 40 francs brut par action ancienne et 20 francs brut par action nouvelle.

Saint-Gobain après 1,920, termine à 1,880 contre 1,895.

Sur l'*Air liquide*, on a coté 1,155, 1,115 et 1,143 contre 1,138.

Le marché de *Gafsa* a présenté une certaine activité. Le titre s'est élevé jusqu'à 800 pour terminer à 746 contre 728.

Le conseil proposera à l'assemblée du 5 juin de fixer le dividende à 50 francs pour les actions anciennes et nouvelles. Rappelons que, sur ce dividende, il a déjà été payé, le 20 décembre 1938 un acompte de 25 francs brut.

Le conseil a l'intention, d'autre part, de proposer à l'assemblée de prélever sur la réserve pour amortissement des actions la somme nécessaire pour rembourser 25 francs par titre.

Valeurs diverses

	31 mars	24 mars	Différ. au 31 mars
Raffinerie Say	629 ..	617 ..	+ 12 ..
H. V. A.	40.000 ..	40 800 ..	—800 ..
Sucreries d'Egypte	684 ..	706 ..	— 22 ..
Distill. de l'Indochine	353 ..	354 ..	— 1 ..
Union européenne	838 ..	848 ..	— 10 ..
Poliet et Chausson (act.)	415 ..	412 ..	+ 3 ..
— (parts)	3.950 ..	4.045 ..	— 95 ..
Printemps (ord.)	77 ..	78 ..	— 1 ..
Bon Marché	117 ..	119 ..	— 2 ..
Galeries Lafayette (act)	26 50	26 ..	+ 0 50
— (parts)	16.840 ..	16.000 ..	+840 ..
Etablissements Chapal	419 ..	424 ..	— 5 ..
Agence Havas	424 ..	415 ..	+ 9 ..
Compt. et mat. us. à gaz	610 ..	602 ..	+ 8 ..
Dollfus-Mieg (cap.)	4 700 ..	4.810 ..	—110 ..
— (jouiss.)	4.175 ..	4.210 ..	— 35 ..
Afrique Occ. française	1.070 ..	1.058 ..	+ 12 ..

Sur le marché à terme, la *Sat* fait montre de dispositions soutenues à 629 contre 617.

Les *Sucreries d'Egypte* se tassent de 706 à 684.

On retrouve les *Distilleries de l'Indochine* à 353 contre 354.

Bonne tenue de *Quilmès* à 4,895 contre 4,815. *H. V. A.* est plus lourd à 40,000 contre 40,800.

On a coté 800 au plus bas sur l'*Union européenne* qui termine à 838 contre 848.

La *Compagnie française de l'Afrique-Occidentale* est soutenue à 1,070 contre 1,058. Le maintien du dividende à 70 francs à toutes les actions va entraîner pour la Compagnie un débours supplémentaire de 7 millions. En effet, les 200,000 actions émises en juin 1937 vont recevoir chacune 70 francs contre 35 l'année précédente.

Au comptant, dans le groupe de l'alimentation, *Damoy* se tient à 520. On cote 400 contre 397 sur *Debray*. La date de l'assemblée extraordinaire qui doit décider de la prorogation de la société a été fixée au 22 avril. En raison de cette circonstance, l'acompte habituel mis en payement au 15 avril — et qui, exceptionnellement, avait été payé l'année dernière le 15 juin — sera supprimé pour 1939.

Tendance soutenue, à 2,444 contre 2,435, sur *Olida*. Les comptes de l'exercice 1938 font ressortir un bénéfice net de 9,576,097 francs. Le conseil proposera à l'assemblée du 24 avril de distribuer 120 francs aux actions et 432 francs aux parts bénéficiaires (contre respectivement 117 fr. 50 et 420 francs l'an dernier).

Fermeté des *Etablissements Nicolas* à 358 contre 345.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SOCIETE DES GRANDS MAGASINS « AU PRINTEMPS »

L'assemblée générale des actionnaires du 27 janvier a approuvé les comptes de l'exercice au 31 juillet, qui ont fait ressortir une perte de 2,484,157 francs contre un bénéfice de 1,608,339 francs pour l'exercice précédent.

Dans leur rapport, les gérants soulignent les difficultés rencontrées, comme tous les grands magasins d'ailleurs, dans l'exploitation de l'entreprise :

« Tout d'abord, la hausse générale des prix, provoquée tant par l'augmentation massive des salaires et la diminution des heures de travail que par la dépréciation de la monnaie, dont les classes moyennes ont particulièrement souffert, n'a pas permis à la grande majorité des consommateurs d'acquérir un nombre de marchandises aussi grand qu'auparavant. Il en résulte que l'augmentation du chiffre d'affaires des grands magasins a été proportionnellement moindre que celle du prix des marchandises vendues.

» Ce déséquilibre a été accentué par l'élévation croissante des charges d'exploitation, notamment en matière de salaires et d'impôts.

» C'est ainsi que, par le jeu de l'échelle mobile, les salaires minima issus de notre convention collective de décembre 1936 ont dû être majorés à deux reprises au cours de l'exercice.

» En même temps, les modalités d'application de la semaine de 40 heures continuaient à imposer à nos services, notamment aux services de vente, des conditions de travail extrêmement défavorables au bon rendement du personnel et à la satisfaction de la clientèle.

» Nous avons payé au cours de l'exercice, pour l'ensemble de nos exploitations et malgré des compressions d'effectifs : 164 millions de salaires et avantages divers, contre 139 millions au cours de l'exercice 1936-1937 et 99 millions au cours de l'exercice 1935-1936.

» D'autre part, nos charges fiscales, déjà si lourdes, ont subi de nouvelles aggravations, contre lesquelles nous n'avons cessé de protester. En voici quelques exemples : pour l'année 1938, les rôles de la patente ont augmenté de plus de 34 0/0 par rapport à ceux de 1937 : ceux du foncier, de la mainmorte, etc., de près de 40 0/0. La taxe à la production, dont l'aménagement plaçait les grands magasins dans une position désavantageuse en face des détaillants non producteurs, a été portée, au cours de l'exercice, de 6 0/0 à 8 0/0 et à 8,70 0/0, soit des majorations de 33 et 45 0/0: pour l'ensemble de nos exploitations, les impôts représentent une charge de plus de 59 millions, non compris les charges sociales obligatoires, qui s'élèvent à 8 millions.

» Enfin nous avons dû subir l'augmentation des transports et des fournitures de toutes sortes.

» Pour remédier aux répercussions désastreuses de cet ensemble de circonstances, nous nous sommes, plus que jamais, appliqués à réaliser des compressions de frais généraux; nous avons été dans la nécessité de procéder, notamment, au cours du deuxième semestre, à d'importants licenciements de personnel, mesure pénible, mais que le souci de l'équilibre de nos affaires ne permettait absolument pas de différer. L'exercice 1937-1938 n'a pu, toutefois, bénéficier que pour une faible part des allégements de charges correspondants, en raison des indemnités de licenciement qu'entraînaient nécessairement ces diminutions d'effectifs.

» Des efforts analogues ont été réalisés sur les autres postes de dépenses, tous aggravés par la hausse des fournitures, des frais de transports, des prestations extérieures que nous utilisons. Nous avons supprimé ou restreint les ateliers gérés par nos sociétés auxiliaires, lorsque leur exploitation ne nous a pas semblé présenter un intérêt suffisant.

» En ce qui concerne nos filiales de vente de Paris et de province, elles ont pu s'adapter aux difficultés actuelles d'une manière relativement satisfaisante. Elles ont diminué le montant des avances que nous leur avions consenties et notre filiale Prisunic a distribué un dividende.

» En bref, notre société vient de traverser une des périodes les plus difficiles de son histoire. Nous sommes toutefois en droit de penser que des temps meilleurs sont proches.

» En effet, nos diverses exploitations ont conservé et même accru une vitalité que personne ne conteste.

» D'autre part, les circonstances actuelles se révèlent moins décevantes sous plusieurs rapports.

» Tout d'abord, nous avons eu la satisfaction de constater une amélioration sensible de l'esprit de compréhension et de collaboration de notre personnel. Dans leur immense majorité, nos collaborateurs se sont rendu compte que certaines facilités, certaines commodités, agréables certes pour chacun en particulier, seraient fatalement devenues désastreuses pour tous, parce que ruineuses pour nos maisons.

» Nous sommes heureux de féliciter aussi nos cadres qui ont su si bien interpréter notre pensée en manifestant avec bienveillance l'autorité indispensable à toute entreprise.

» Les modalités d'application de la semaine de quarante heures ont été assouplies de telle sorte que les magasins peuvent être ouverts cinq jours et demi par semaine et qu'ils peuvent organiser les horaires de travail dans des conditions plus favorables au rendement et mieux adaptés au service de la clientèle.

» La nouvelle convention collective des grands magasins ne comporte plus la clause de l'échelle mobile sous la forme antérieure ; elle renvoie aux dispositions générales de la loi du 4 mars 1938 sur le rajustement des salaires, qui tient compte des variations du coût de la vie, mais aussi des conditions particulières à chaque branche de l'activité économique.

» On doit enfin espérer que les efforts tentés par le gouvernement pour stabiliser les conditions économiques, encourager l'esprit d'entreprise, remettre en honneur les notions de travail et de rendement, créeront une tendance propice au développement de la production et des échanges autorisant, par conséquent, de meilleures perspectives d'avenir. »

RAFFINERIES DE PETROLE DU NORD

Les comptes de l'exercice 1938 ont fait ressortir un bénéfice de 12,015,831 francs contre 34,574,984 pour l'exercice précédent.

Le dividende a été fixé à 5 francs contre 7 francs l'an dernier, et il a été affecté aux amortissements une somme de 5,078,091 francs.

Trois facteurs ont eu une influence sensible sur les résultats de cet exercice:

1° La baisse accentuée des prix mondiaux des produits finis, ainsi que des frets;

2° La hausse importante des droits de douane, qui a eu une répercussion défavorable sur la consommation;

3° L'impossibilité dans laquelle se sont trouvés les importateurs de relever les prix de vente des produits à concurrence de la majoration de leurs frais d'exploitation résultant de l'application des lois sociales.

A ces trois facteurs il y a lieu d'ajouter une nouvelle dépréciation profonde du franc, avec comme conséquence un relèvement des prix de revient et de l'ensemble des frais, pour expliquer la différence des bénéfices réalisés en 1938 par rapport à 1937.

Cependant, aujourd'hui, le conseil estime qu'il est permis d'envisager l'avenir avec espoir. Le relèvement économique du pays et la stabilité financière doivent amener une augmentation de la consommation. Les prix extrêmement bas, les frets anormalement dépréciés font envisager un marché qui doit s'assainir en 1939.

La consommation en tous produits du pétrole s'établit, en chiffres ronds, à environ 4,850,000 tonnes, en légère diminution sur le chiffre de 1937.

Si l'on tient compte de la diminution de consommation de l'alcool carburant, la réduction totale de la consommation s'établit à environ 100 mille tonnes.

L'octroi de nouvelles autorisations spéciales d'importation, à partir du 1er avril 1938, a causé de sérieuses perturbations sur le marché de la distribution.

Par décret, en date du 21 février 1938, la réglementation sur les stocks de réserve a été modifiée. Il en résulte une augmentation importante des immobilisations pour les importateurs.

Ce n'est que grâce aux compressions de frais, antérieurement réalisées, que les résultats du département distribution ont été maintenus à un niveau relativement satisfaisant.

Les résultats obtenus par le développement des nouveaux départements Butane et Aviation, contribueront à améliorer les résultats d'ensemble de la Société.

Il a été signalé dans le rapport de l'exercice 1937, le déséquilibre existant entre les prix des pétroles bruts et ceux des produits finis. Ce déséquilibre s'est sensiblement accentué en 1938, les prix des produits finis subissant une baisse beaucoup plus accentuée que ceux des pétroles bruts.

En conséquence, les résultats du département raffinage pour l'exercice 1938 n'ont pu être que défavorables.

La raffinerie de Dunkerque a traité, en 1938, 425,562 tonnes de pétroles bruts.

Le président a indiqué que les conditions dans lesquelles se présente l'exercice en cours sont sinon très belles, du moins assez favorables.

MARCHÉS ÉTRANGERS

BOURSE DE LONDRES

L'activité du Stock Exchange a été entièrement dominée, il est à peine besoin de le dire, par les développements de la situation internationale. L'impression, au début de la semaine, était que de nouvelles complications étaient à prévoir. Aussi avait-on plutôt tendance à se dégager, bien que le discours prononcé durant le week end par M. Mussolini eût donné lieu à des commentaires assez favorables. En fait, ce n'est qu'à la fin de la séance de vendredi que se produisit une amélioration dans les dispositions générales, c'est-à-dire immédiatement après les déclarations de M. Chamberlain aux Communes qui furent en effet accueillies très favorablement.

Malgré tout, les cours, dans presque tous les groupes, sont en baisse sur ceux de la fin de la précédente semaine.

Les *fonds britanniques* ont payé un tribut assez sensible à l'ambiance.

Les *valeurs industrielles* ont eu à supporter des réalisations auxquelles ont contribué les indications de Sir John Simon aux Communes en ce qui concerne les prévisions budgétaires.

La baisse est générale aux *pétroles*. Dans le groupe des *mines métalliques*, on n'a prêté aucune attention au maintien du dividende de la Rhokana.

Les *mines d'or et trusts sud-africains* ont fait montre d'une certaine résistance.

	Cours du 24/3	Cours du 31/3		Cours du 24/3	Cours du 31/3
War Loan 3 1/2 0/0	96 1/4	95 1/4	Trinid. Leas.	4 5/32	4 1/16
Consol. 2 1/2 0/0	68 1/8	67 3/8	V. O. C.	1 3/32	1 ./.
Lond. Midl.	12 5/8	13 ./.	Cent. Mining	16 1/2	16 1/4
Bresil 5 0/0 1914	19 1/2	17 ./.	Rand Mines	8 1/2	8 9/16
Braz. Tract.	11 1/8	10 1/2	Grootvlei	4 1/16	3 15/16
Hydr. El. Sec.	4 1/4	4 ./.	Van Ryn	12/6 ./.	12/6 ./.
Intern. Nickel	53 1/4	51 1/4	Vogelstruisb.	20/7 1/2	20/. ./.
Gr. North Tel.	32 ./.	30 ./.	West Witwat.	5 1/8	5 ./.
Coats	36/6 ./.	34/9 ./.	Ashanti Gold.	3 1/8	3 1/16
Courtaulds	26/6 ./.	25 ./.	De Beers	6 7/8	6 15/16
Guinness	103/. ./.	93/3 ./.	Aramayo	27/. ./.	26/9 ./.
Imp. Tobacco	6 21/32	6 17/32	Rhokana	10 1/8	10 ./.
Anglo Iranian	4 11/32	4 3/16	Anglo Dutch	24/6 ./.	24/. ./.
Burmah	4 1/16	4 ./.	Rubber Trust	27/6 ./.	27/. ./.

BOURSE DE NEW-YORK

Les événements d'Europe continuent de préoccuper vivement les esprits. Ils ont eu même une influence plus vive sur la tenue du marché que sur celui de Paris.

Au début de la semaine, la tendance, indécise d'abord, s'alourdit ensuite, mais mercredi et jeudi le marché fit montre d'une certaine stabilité. L'activité des échanges était d'ailleurs fort restreinte. Puis, vendredi, lorsque le marché connut l'importante déclaration de M. Chamberlain relative à l'assistance qu'apporteraient à la Pologne l'Angleterre et la France dans le cas d'une action quelconque menaçant manifestement l'indépendance polonaise, une vague de réalisations, provenant en partie de l'étranger, se produisit et entraîna une baisse profonde de la cote. La plupart des valeurs les plus actives furent ramenées à des cours qui marquèrent un record de baisse pour l'année. Près de 2,900,000 titres furent échangés à cette séance. Ce sont, à n'en pas douter, les craintes de complications en Europe qui déterminèrent ces réalisations. Cependant, à la dernière, qui fut elle aussi très active, notamment à l'ouverture, on enregistra une reprise assez nette qui effaça partiellement les pertes de la veille. En fin de compte, les baisses, d'une huitaine à l'autre, sont importantes.

Wall Street a négligé cette semaine les facteurs locaux; cependant le sentiment général est moins optimiste en ce qui concerne l'activité économique.

Tous les compartiments ont payé leur tribut à la mauvaise humeur du marché, et comme d'habitude, les valeurs dirigeantes ont enregistré d'amples mouvements. Le recul est sensible sur U. S. Steel, Bethleem Steel et sur les valeurs de services publics tels que Westinghouse et Western Union.

Les valeurs à revenu fixe ont également souffert de l'ambiance, et là également les ventes furent importantes à la séance de vendredi.

	Cours du 25/3	Cours du 1/4		Cours du 25/3	Cours du 1/4
U. S. Steel	50 1/8	51 7/8	Atchison	33 1/2	28 1/4
Gener. Electr.	38 1/2	35 1/2	Standard of Calif.	28 1/2	26 1/4
Gener. Motors	46 3/4	43 1/8	Oil of N. J.	48 ./.	45 1/2
Americ. Can.	89 1/2	85 1/2	Socony	12 1/8	11 5/8
Amer. Teleph.	158 1/4	154 3/4	Anaconda	27 3/8	24 3/4
Consolid. Edis.	31 7/8	30 3/8	Kennecott	35 3/4	32 7/8
Radio	7 ./.	6 1/4			
Western Union	21 ./.	18 1/2	Bethlehem	67 3/4	61 3/4
Westinghous.	103 ./.	93 1/4	Montgomery	48 7/8	46 3/8
Canad. Pacific	4 3/8	4 ./.	Allied Chem.	170 ./.	166 ./.
N.-Y. Central	17 3/8	15 3/8	Du Pont	150 ./.	142 1/2
Baltimore & Ohio	6 1/8	5 1/4	J. I. Case	84 1/2	74 ./.
Pennsylvania	20 1/2	19 ./.	American Tobacco	84 3/4	82 1/2
Union Pacific	98 ./.	94 ./.	East. Kodak	169 ./.	163 ./.

VIENT DE PARAITRE

LE SECOND VOLUME
(*English-French*)
du
HARRAP'S STANDARD FRENCH AND ENGLISH DICTIONARY
1.500 pages (21x29 cm.) relié toile
PRIX : 615 Frs
Prospectus sur demande
LIBRAIRIE GALIGNANI
224, rue de Rivoli, Paris (Opéra 56-98)

LES INDICES BOURSIERS

établis par les services de statistique de l'*Agence économique et financière*

Base 100 : Cours fin décembre 1930

	24 mars 1939	31 mars 1939
MARCHE OFFICIEL (Terme et criée)		
Rentes françaises	88 1	88 9
Rentes à garantie de change	116 1	117 3
Ensemble	95 8	96 7
Banques et sociétés foncières	55 4	55 6
Transports, canaux, navigation	61 3	61 2
Eaux, gaz, électricité	47 9	47 9
Métallurgie	74 6	75 0
Charbonnages	41 6	41 6
Mines métalliques	171 9	170 9
Pétroles, engrais, produits chimiques	104 0	103 6
Valeurs étrangères	161 0	161 1
MARCHE EN BANQUE (Terme)		
Sud-Africain	433 4	432 6
Charbonnages	50 4	51 9
Mines métalliques	92 2	91 2
Caoutchoucs	219 7	222 0
Pétrolières	124 2	124 2
Industrielles et diverses	86 0	86 0
INDICES GENERAUX		
Marché officiel	88 8	88 6
Marché en banque	157 2	157 3
Ensemble	96 9	96 8

LES CHANGES A PARIS

Devises	Derniers cours	Clôture de la semaine préc.
Londres	176 76	176 835
New-York	3.775 75	3.775 25
Allemagne	1.516 50	1.512 75
Argentine	»	»
Belgique	635 375	634 875
Danemark	789 »	790 75
Finlande		
Hollande	2.004 »	2.004 »
Italie	198 70	198 65
Norvège	887 »	887 25
Pologne	»	711 »
Yougoslavie	87 »	»
Suède	911 50	912 »
Suisse	846 75	850 »

Le Gérant : Victor Goedorp.

Impr. du Temps, H. Mémin, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

AVIS ET COMMUNIQUÉS

SOCIÉTÉ DES FORCES MOTRICES DE SAVOIE

Société anonyme au capital de 49,442,500 francs.
Siège social : 68, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.
R. C. Seine 272-480-B.

Homologation des première et deuxième résolutions prises le 20 octobre 1938 par l'assemblée des propriétaires d'obligations 7 0/0 1938 de la « Société des forces motrices de Savoie ».

D'un jugement rendu par la chambre du conseil du tribunal civil de la Seine, le 17 février 1939, à la requête de la « Société des forces motrices de Savoie », société anonyme au capital de 49,442,500 francs, ayant son siège social à Paris, 68, rue du Faubourg-Saint-Honoré, homologuant les première et deuxième résolutions ci-après rapportées de la délibération de l'assemblée des propriétaires d'obligations 7 0/0 1938 de la « Société des forces motrices de Savoie », il a été extrait littéralement ce qui suit :

« Le tribunal réuni en la chambre du conseil, après en avoir délibéré conformément à la loi et jugeant en premier ressort :

» Homologue ladite délibération du chef des deux premières résolutions votées ainsi conçues :

» *Première résolution.* — L'assemblée générale désigne comme représentants de la masse des propriétaires d'obligations de 1,000 francs 7 0/0 1938 de la « Société des forces motrices de Savoie », Monsieur Lucius Henry, demeurant aux Mureaux (Seine-et-Oise), 16, rue Maurice-Berteaux; Monsieur Jean Boissel, demeurant à Paris (7e), 15, rue Cognacq-Jay; Monsieur René de Hochepied, demeurant à Paris (17e), 11 *bis*, rue Jean-Leclaire.

» Ces représentants exerceront leurs fonctions jusqu'à leur décès, révocation ou démission.

» Cette résolution est adoptée à l'unanimité à l'exception de Monsieur Lucius Henry, qui s'est abstenu en ce qui le concerne.

« *Deuxième résolution.* — L'assemblée générale confère à Monsieur Lucius Henry, demeurant aux Mureaux (Seine-et-Oise), 16, rue Maurice-Berteaux, Monsieur Jean Boissel, demeurant à Paris (7e), rue Cognacq-Jay, Monsieur René de Hochepied, demeurant à Paris (17e), 11 *bis*, rue Jean-Leclaire, avec droit d'en faire usage ensemble ou séparément, les pouvoirs les plus étendus à l'effet d'accomplir tous actes de gestion et de prendre toutes mesures de défense dans la limite des intérêts communs aux obligataires, notamment d'accepter toutes garanties mobilières ou immobilières qui pourraient être conférées aux obligataires, prendre ou renouveler toutes inscriptions hypothécaires ou autres, remplir toutes formalités nécessaires pour assurer la conservation et l'utilisation de toutes sûretés particulières, procéder à toutes mesures conservatoires, faire toutes notifications, significations et saisies, donner mainlevée partielle ou totale, après constatation de paiement, de toutes inscriptions, oppositions, saisies et empêchements, convoquer les assemblées des obligataires, transmettre les décisions de ces assemblées à la société et les faire exécuter, recevoir toutes communications et propositions de la société, exécuter toutes conventions, exercer et suivre toutes instances judiciaires qui auront été régulièrement autorisées.

» Chacun de ces Messieurs Lucius Henry, Jean Boissel et René de Hochepied aura droit, à titre de rémunération, à une allocation annuelle de 1,500 francs.

» Cette résolution est adoptée à l'unanimité. »

Ordonne la publication du dispositif du présent jugement, conformément aux prescriptions du décret-loi du 30 octobre 1935.

Pour extrait.
Le Conseil d'administration
de la Société des Forces Motrices de Savoie.

L'ÉNERGIE INDUSTRIELLE

MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 mars 1939 a fixé le dividende afférent à l'exercice 1938 à 50 francs brut par action de 500 francs et à 10 francs brut par action de 100 francs. Elle a décidé, en outre, de répartir par prélèvement sur les « primes d'émission » une somme de 25 francs brut par action de 500 francs et de 5 francs par action de 100 francs.

Un acompte sur le dividende, de 25 francs, brut par action de 500 francs et de 5 francs brut par action de 100 francs, ayant été payé le 3 novembre 1938, le solde du dividende et la répartition de « primes d'émission » seront mis en payement à partir du 3 avril 1939 au siège social, 68, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris, et aux caisses de la société, 5, place Jules-Ferry, à Lyon, contre remise pour les actions au porteur du coupon n° 50 et contre estampillage des certificats pour les titres nominatifs, et ce, sur les bases suivantes :

— *Actions de 500 francs* (titres chamois).
Net au nominatif :
Actions assujetties à l'impôt de 18 0/0 : 49,05
— — 27 0/0 : 47,20
Net au porteur 45,45
— *Actions de 100 francs* (titres verts) :
Net au nominatif :
Actions assujetties à l'impôt de 18 0/0 : 9,81
— — 27 0/0 : 9,44
Net au porteur 9,09

Droits de souscription

Négociations jusqu'au	VALEURS	DERNIERS COURS	Clôture de la souscription
	Marché Officiel		
31 mars	Brasseries et Glacières de l'Indochine (dr. et c. 18)	104	
6 avril	Sté franç. de matér. agric. et industr. (dr. et c. 51)	.. ..	13 avril
15 mai	Sté franç. des charbonn. du Tonkin (dr. et c. 43)	730	
	Marché de la Coulisse		
31 mars	Sté franç. des Glycérines, coupon 27	250	8 avril

COUPONS A DETACHER

DÉSIGNATION DES VALEURS	DATES	BRUT	NET
Cinéma-exploitation, jouissance, c. 30	27 mars	25 »	17 47
Crédit Lyonnais, c. 87	—	45 »	30 10
Parc de Bercy, c. 52	—	25 »	16 30
Ternois et Guinon, c. 75	—	70 »	42 75
Bénédictine :			
(5,001 à 20,000), c. 60	—	450 »	302 40
(1 à 5,000), c. 60	—	450 »	302 95
Est-Asiatique danois, c. 42	—	40 kr.	m' 36 %
Fournier, Ostertag et Le Boulenger, act. de jouiss., c. 40	31 mars	12 »	8 05
Production et distr. d'énergie, c. 14	—	50 »	34 40
Ports maroc. de Mehedya, Port-Lyautey et Rabat-Salé, c. 11	—	»	30 85
British American Tobacco, c. 177, inter.	—	10 p.	10 p.
Parisienne d'édition, dix. de part, c. 13	3 avril	15 »	9 43
Talcs de Luzenac, c. 57, ac.	—	52 50	33 05
Emma (Plantations d'), c. 9	—	17 50	»
Dautreville et Lebas, c. 31	—	14 »	9 69
Banania, ord., c. 31, solde	—	50 »	33 »
Imm. foires, expos., fêtes Ville de Paris, c. 9	—	33 58	30 04
Petit Marseillais, c. 77	—	10 »	6 07
Tuileries de Beauvais: c. 21	—	42 31	29 60
parts, c. 17	—	20 »	14 25
Crédit mobilier indochinois:			
act., c. 9	—	12 »	10 24
parts, c. 6	—	47 14	40 40
Ouest: cap., c. 168	—	35 »	22 72
jouiss., c. 74	—	35 »	22 83
Générale française de tramways, cap., c. 69	—	»	6 »
jouiss., c. 5	—	»	2 58
Tramways de Paris et du départ. de la Seine:			
cap., c. 27	—	»	13 58
jouiss., c. 16	—	»	5 14
Energie industrielle:			
act. 500 fr., c. 50	—	50 »	45 45
act. 100 fr., c. 50	—	10 »	9 09
Versaillaise de tramways:			
cap., c. 53	—	»	18 65
jouiss., c. 35	—	»	18 79
Filatures et filteries de France, c. 17	—	25 »	17 825
Tricotage de l'Ariège, c. 13	—	17 50	11 994
Commentry-Fourchambault:			
cap., c. 90	—	40 »	27 31
jouiss., c. 90	—	27 50	18 89
Raffinerie de pétrole du Nord, c. 3	—	5 »	3 35
Produits Barytiques, c. 13	—	20 »	13 55
Salins du Midi: cap., c. 15	—	47 50	31 55
jouiss., c. 18	—	35 »	23 80
Brasserie malterie du Fort-Carré, c. 29	—	»	47 »
Brasserie de la Meuse, c. 59	—	»	32 775
Sté colon. de Bambao, c. 4	—	20 »	18 77
Matériel agricole et industriel, c. 52	—	40 »	27 70
Hévéas de Tayninh:			
act., c. 29	—	60 »	44 66
parts de fond., c. 22	—	262 87	202 24
Xuan-Loc (Plantations):			
act., c. 22	—	33 »	23 696
vingt. de part, c. 9	—	97 39	74 509
Liebig's, act. priv., c. 77	—	£ 0.2.6	m' impôts
L'Aigle (capitalisation)	4 avril	40 »	40 »
Le Soleil (capitalisation)	—	40 »	40 »
Raffineries de sucre de Saint-Louis, c. 1	5 avril	55 »	37 20
Crédit com. de France, c. 26	6 avril	40 »	27 40

ECHOS ET INFORMATIONS

Nécrologie

— Nous apprenons le décès du *docteur Gabriel Leven*, médecin consultant des maisons de la Légion d'honneur, ancien interne des hôpitaux de Paris, secrétaire général de la Société de thérapeutique. Le docteur Leven, qui appartenait à une lignée médicale, s'était spécialisé en gastro-entérologie et a publié des travaux de valeur sur l'aérophagie.

Les obsèques auront lieu lundi 3 avril. Réunion à la maison mortuaire, 24, rue de Téhéran, à 10 h. 45 précises.

— On annonce la mort de *M. Marcel Coquillaud*, député de la circonscription de Loudun, décédé à son domicile, à Loudun. M. Marcel Coquillaud avait été élu député le 10 mai 1936, au scrutin de ballottage, sur le programme du parti agraire, par 8,542 voix contre 8,400 à M. Rimbert, député sortant. A la Chambre, il était inscrit au groupe des agraires indépendants. Avant son élection, M. Coquillaud était professeur de philosophie au collège de Civray.

— On annonce la mort à l'âge de 23 ans de *M. Edouard Lagasse*, décédé à Pontchartrain le 31 mars 1939. La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Le présent avis tient lieu de faire part.

Services religieux

— Les membres de la colonie espagnole de Paris ont fait célébrer, hier, à 18 h. 30, en la chapelle espagnole de la rue de la Pompe, un *Te Deum* solennel à l'occasion de la victoire du général Franco, en présence de M. de Lequerica, ambassadeur d'Espagne à Paris.

Nouvelles diverses

— Mgr Petit de Julleville, archevêque de Rouen, a présidé, hier, au Havre, les diverses cérémonies de la journée des œuvres de mer. A 10 h. 30, le prélat a inauguré et béni les nouveaux aménagements de la maison du marin. Puis, il s'est rendu à bord du navire-hôpital *Saint-Yves*, amarré dans le bassin du Roy et sur le pont duquel l'aumônier, l'abbé Kervarec, a célébré la messe de départ.

Au cours de la cérémonie, Mgr Petit de Julleville prononça une allocution en faveur des œuvres de mer. Le *Saint-Yves* appareillera du Havre mardi prochain, 4 avril, pour sa mission d'assistance de la campagne 1939.

— Le syndicat de la presse maritime vient de tenir sa 33e assemblée générale. Le comité pour 1939 est ainsi composé :

Président, M. A. Rio ; vice-présidents, MM. E. Henry Bossière et R. Lestonnat ; trésorier, M. P. Dumontier ; syndic, M. R. La Bruyère ; secrétaire général, M. Maurice Chérié.

A L'HOTEL DE VILLE

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1er AVRIL

M. Boissière préside.

Dans sa séance du matin le Conseil s'est occupé de l'accroissement du nombre des écoliers étrangers, des chaires municipales, et de l'habillement des gardiens de la paix.

La statue de Joffre. — Sur le rapport de M. Lionel Nastorg, il est décidé que la statue de Joffre s'élèvera sur la place du même nom, en face de l'Ecole de guerre.

Les traitements des fonctionnaires. — C'est à la séance de l'après-midi, car le Conseil siège depuis dix heures du matin, que revient la question du relèvement, sous forme de majoration de certaines indemnités, des traitements des fonctionnaires et, par la voix de ses rapporteurs, MM. Contenot et Bour, le Conseil est invité à s'en tenir uniquement au vote des propositions préfectorales que la veille la majorité de gauche du Conseil général n'a adoptées qu'en partie.

Dans ces conditions, que fera le préfet de la Seine en face de ce désaccord? M. Villey le dit très nettement. En ce qui concerne les indemnités de résidence et de charges de famille, pas de difficulté. Quant aux indemnités temporaires, dont la formule préfectorale a été repoussée par le Conseil général, il y a lieu de craindre que toute application effective ne soit impossible. Cela dit, le Conseil adopte l'ensemble des propositions préfectorales.

Mais, à ce moment, MM. Pinelli et Prade soulèvent une longue et très vive discussion au sujet d'un projet relatif à la péréquation des retraites, sur l'application duquel le préfet formule les plus expresses réserves. Ainsi, M. Pinelli se trouve en opposition avec ses collègues de la majorité qui entendent s'en tenir aux propositions du préfet déjà votées. Ceux-ci vont donc s'abstenir et le projet est adopté par 48 voix contre 0.

La session est close.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences morales et politiques

A l'unanimité M. Truchy est nommé délégué permanent à l'Union académique internationale, en remplacement de M. Lévy-Bruhl, décédé.

Académie des beaux-arts

L'Académie déclare la vacance du siège de membre titulaire qu'occupait M. Gardet dans la section de sculpture. La séance de samedi prochain étant supprimée en raison des fêtes de Pâques, la lecture des lettres de candidature se fera le samedi 15 avril.

LES SPORTS

CROSS-COUNTRY

La France gagne le Cross des sept nations

Le Cross des sept nations, disputé hier, à Cardiff, a fourni à l'équipe de France l'occasion de remporter un magnifique succès, ce qui ne nous était plus arrivé depuis dix ans.

Notre victoire est aussi nette que possible, puisque six Français sont classés dans les dix premiers.

Au classement individuel, la victoire est revenue à l'Anglais Holden, qui a remporté ainsi sa quatrième victoire.

Classement :

1. Holden (Angleterre), en 47' 23"; 2. El Ghazy (France), en 47' 34"; 3. Amrouche (France), en 47' 52"; 4. Letisserand (France), en 48' 8"; 5. Van Rumst (Belgique), en 48' 15"; 6. Chapelle (Belgique), en 48' 20"; 7. Farrel (Ecosse), en 48' 21"; 8. Baudouin (France), en 48' 39"; 9. Glatigny (France), en 48' 40"; 10. Guiomar (France), en 48' 45", etc.

Au classement international :

1. France, 36 points; 2. Angleterre, 95 points; 3. Belgique, 115 points; 4. Ecosse; 5. Pays de Galles; 6. Irlande du Nord; 7. Eire.

Le prochain Cross des nations aura lieu en Ecosse; toutefois la ville n'est pas encore désignée.

FOOTBALL

Le championnat de France

Opposé, hier, à l'équipe de Toulouse, le Red Star, leader de la seconde division, en a triomphé par 1 but à 0. Par cette victoire, le Red Star consolide sa position et augmente ses chances de regagner sa place en première division.

AÉRONAUTIQUE

Le voyage du « Yankee-Clipper »

Le quadrimoteur américain, venant de Lisbonne, fera escale à Biscarosse aujourd'hui. Il en repartira demain pour Marignane.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

DE L'OFFICE NATIONAL

I. — *Le temps du 1er au 2 avril, à 7 heures.*

Températures maxima : Paris-le Bourget, Valenciennes, Nancy, Dijon, Reims, Lyon, Montélimar, Marseille-Marignane 18°, Paris-Montsouris, Abbeville, Upaix (Hautes-Alpes) 17°, Orléans, Besançon, Rennes, Avord, Nîmes 16°, Chartres, Cherbourg, Bordeaux, Pont-Long (Basses-Pyrénées), Perpignan, Antibes 15°, Calais-Saint-Inglevert, le Havre, Tours, Clermont-Ferrand, Toulouse 14°, Rochefort, Royan-la Coubre, Biarritz 13°, Brest, Belle-Ile, Angoulême 12°, le Puy 11°, Bréhat 8°, Lanslebourg (Savoie) 7°.

Alger, Rabat +18°, Tunis 15°.

Température minima : Nîmes, Marseille-Marignane +10°, Reims, Montélimar, Antibes 9°, Paris-le Bourget, Calais-Saint-Inglevert, Abbeville, Nancy, Besançon, Dijon, Cherbourg, Belle-Ile, Royan-la Coubre, Cazaux, Biarritz, Lyon, Ajaccio, Paris-Montsouris 8°, Orléans, Chartres, Bréhat, Brest, Tours, Bordeaux 7°, Rennes, Nantes, Angoulême, Toulouse, Perpignan, Pont-Long (Basses-Pyrénées) 6°, Strasbourg, Belfort 4°, Clermont-Ferrand, Lanslebourg (Savoie) 3°, Avord 2°.

Alger +10°.

Hauteur d'eau recueillie en 24 heures : traces le Bourget, Orléans, Calais-Saint-Inglevert, Valenciennes, Abbeville, Cherbourg, Châteauroux, Perpignan, 1 mm. Chartres, Metz, Rennes, Romilly, Tours, 2 mm. Nancy, Dijon, le Havre, Nantes, Royan-la Coubre, le Puy, Lyon, 3 mm. Besançon, Reims, Bréhat, 4 mm. Beauvais, Brest, Ouessant, Cazaux, Marseille-Marignane, 5 mm. Poitiers, 6 mm. Belle-Ile, Pont-Long (Basses-Pyrénées), 7 mm. Toulon, 9 mm. Angers, Angoulême, 11 mm. Bordeaux, 12 mm. Biarritz, 13 mm. Montélimar, 14 mm. Sète, 39 mm. Nîmes.

II. — *Evolution probable jusqu'au 3 mars, à 18 heures.*

La zone de mauvais temps, qui couvre actuellement la majeure partie de la France, s'éloigne vers l'ouest en se désagrégeant; elle laissera demain matin des résidus dans le quart sud-est. Une amélioration passagère se produira avant l'arrivée d'une nouvelle perturbation qui abordera la Bretagne demain matin et envahira ensuite les régions situées au nord-ouest d'une ligne Bordeaux-Valenciennes; l'air plus froid qui lui fait suite comportera des averses et des éclaircies passagères.

III. — *Probabilités pour la journée du 3 avril.*

A. — En France :

a) Etat du ciel. — Au nord-ouest d'une ligne Bordeaux-Valenciennes : se couvrant progressivement par l'ouest; pluies intermittentes suivies l'après-midi en Bretagne et Normandie de quelques éclaircies et d'averses.

Dans le quart sud-est : très nuageux, quelques ondées; orages isolés l'après-midi dans les régions montagneuses.

Ailleurs : assez beau temps, brumeux le matin, nuages devenant plus abondants l'après-midi.

b) Vent. — Au nord-ouest d'une ligne Bordeaux-Valenciennes : sud-ouest assez fort, fort sur le littoral, s'orientant à l'ouest l'après-midi en Bretagne et Normandie; tempête.

Dans le quart sud-est : secteur sud-est modéré, faiblissant et devenant variable.

Ailleurs : variable faible, puis sud-ouest modéré.

c) Température diurne. — En Bretagne et Normandie : en baisse de 3° à 5°.

Ailleurs : en faible hausse.

B. — **Région parisienne :**

a). — *Pour la nuit du 2 au 3 avril.*

Très nuageux au début, éclaircies ensuite. Vent de sud-ouest faible à modéré. Température sans grand changement.

b). — *Pour la journée du 3 avril.*

Ciel peu nuageux se couvrant l'après-midi, pluies le soir. Vent sud-ouest modéré puis assez fort. Température en faible hausse.

LES SPECTACLES

THÉATRES

Répétitions générales et premières représentations de la semaine :

Lundi. — Compagnons du Plateau (salle des fêtes du *Journal*), en soirée, répétition générale de *la Passeuse*, de M. Négis, et de *Parfum d'aventures*, de M. Chassaigne (Mardi, première représentation).

Au Perchoir, première représentation de *Ici... Radio-Perchoir*, revue de MM. Victor Vallier et Max Blot.

Mardi. — Au théâtre de l'Œuvre, en soirée, répétition générale de *le Jardinier d'Ispahan*, de M. Jean-Jacques Bernard (Mercredi, première représentation).

Mercredi. — Au théâtre des Nouveautés, en soirée, répétition générale de *Entre nous...*, revue de Rip, musique de MM. Reynaldo Hahn et Moïses Simons (Jeudi, première représentation).

Jeudi. — Au théâtre du Palais-Royal, en matinée, répétition générale de *Moune et ses amis*, de MM. Pierre Veber et André Heuzé (Première représentation en soirée).

Vendredi. — Au Théâtre national du palais de Chaillot, en soirée, première représentation de *Jésus de Nazareth*, de M. Paul Demasy.

Ce soir :

Comédie-Française, *les Trois Henry* (MM. G. Leroy, Yonnel, Escande, Chambreuil, Martinelli, Clariond, Dorival; Mmes Gisèle Casadesus, Irène Brillant, Marcelle Gabarre, Renée Faure).

Opéra-Comique, *Werther* (Mmes G. Cernay, G. Denys; MM. José Luccioni, Bouvier, Tubiana); danses (Mme Carina Ari). Chef d'orchestre : M. Desormière.

Odéon, *la Dame de chez Maxim* (Mlle Spinelli, M. Marcel Simon; MM. Paul Amiot, R. Marco, R. Barré, M. Bourdel, Raymond-Girard, Baconnet; Mmes Antonia Bouvard, Lily Mounet, Suzanne Courtal, Renée Simonot, R. Muriel, Suzanne Rouet, Michèle Michel).

Variétés, *la Revue des Variétés* (Saint-Granier, Jane Sourza, Boucot, Eliane de Creus, Morton, Jean Granier, Palau, Duard fils, Suzy Leroy).

Madeleine, *les Souris dansent...*, avec Renée Devillers et Janine Crispin, François Périer et Robert Vidalin.

Michel, *l'Amant de paille*, avec Tramel, Meg Lemonnier, André Bervil, Bernard Blier et Jean-Pierre Aumont.

Michodière, *Trois Valses*, avec Yvonne Printemps et Pierre Fresnay.

Athénée, *Knock* (MM. Louis Jouvet, Romain Bouquet; Mmes Raymone, Madeleine Milon, Odette Talazac).

Nouvelles :

— Opéra. — La reprise de *la Tour de feu*, de M. Sylvio Lazzari, aura lieu mercredi avec Mme Marisa Ferrer, MM. J. de Trévi, Endrèze et Claverie. M. Ruhlmann dirigera l'orchestre.

— Palais-Royal. — Aujourd'hui dimanche dernière matinée à 15 heures de *Saisissez-moi*. Gros succès. Hâtez-vous (Mardi soir dernière représentation).

Music-halls :

— Folies-Bergère. — *Madame la Folie*, 50 tableaux de Maurice Hermite, production Paul Derval avec Lilly et Emy Schwartz et **Dandy**.

PROGRAMMES

DES SPECTACLES DU DIMANCHE 2 AVRIL

THÉATRES

Opéra. — Relâche.
Lundi, 20 h. : Boris Godounov.
Comédie-Française, 21 h. — Les Trois Henry.
Lundi, 20 h. 30 : Cyrano de Bergerac.
Opéra-Comique, 20 h. 30. — Werther, Danses.
Mardi, 20 h. : Louise.
Odéon, 20 h. 40. — La Dame de chez Maxim.
Lundi, 20 h. 30 : l'Avare, le Médecin malgré lui.
Théâtre National du Palais de Chaillot. — Relâche.
Vendredi, 20 h. 45 : Jésus de Nazareth.
Antoine, 20 h. 45. — Rien qu'un homme.
Arts, 21 h. — Feu monsieur Pic.
Atelier, 21 h. — La Terre est ronde.
Athénée, 21 h. — Knock.
Bouffes-Parisiens, 21 h. 15. — Les Parents terribles.
Capucines, 21 h. — Le Revenant.
Charles-de-Rochefort, 21 h. — Tropica.
Châtelet, 20 h. 30. — Le Coffre-fort vivant.
Daunou, 21 h. — Le Nid.
Empire, 21 h. — Le Pays du sourire.
Etoile, 21 h. — Fortes têtes.
George-VI, 21 h. — J'ai dix-sept ans.
Grand-Guignol, 21 h. 15. — Le Cargo de l'épouvante.
Madeleine, 21 h. 20. — Les Souris dansent.
Mathurins, 21 h. — Les Mouettes.
Michel, 21 h. 15. — L'Amant de paille.
Michodière, 21 h. — Trois valses.
Mogador, 20 h. 30. — Billie et son équipe.
Montparnasse, 21 h. — Manon Lescaut.
Nouveautés. — Relâche.
Œuvre. — Relâche.
Palais-Royal, 21 h. — Saisissez-moi !
Pigalle, 21 h. — Vire-Vent.
Porte-Saint-Martin, 21 h. — Jeunesse d'Espagne.
Saint-Georges, 21 h. — La Maison Monestier.
Théâtre de Paris, 21 h. 15. — Les Jours heureux.
Variétés, 21 h. — La Revue des Variétés.
Vieux-Colombier, 20 h. 45. — La Première légion.

MUSIC-HALLS & DIVERS

A. B. C., 21 h. — Attractions.
Folies-Bergère, 20 h. 45. — Madame la Folie.

CABARETS

Bœuf-sur-le-toit. — Diners, soupers, cabaret-cocktail.

VIEUX-COLOMBIER - RENÉ ROCHER
150e La Première Légion
DIMANCHE ET LUNDI (Pâques) MATINÉES

CINÉMAS

PROGRAMMES

FILMS PARLANTS FRANÇAIS

Agriculteurs : ◆ 15 h. à 21 h., Hôtel du Nord, Prisonnier de la brume.
Aubert-Palace : m., s., le Récif de corail.
Auteuil-Bon-Ciné : ◆ 14 h. 30 à 20 h. 30, Sentinelles de l'Empire, le Roi des rois.
Caméra : Etoile de minuit, Entrée des artistes.
Colisée : Derrière la façade.
Edouard-VII : ◆ 13 h. 15 à 24 h., Noix de Coco, l'Angle du monde.
Gaumont-Palace : m., s., l'Esclave blanche.
Impérial : ◆ 13 h. 50 à 17 h. 35, Blanche-Neige, 19 h. 25 à 23 h. 10, Snow-White.
Lutetia : ◆ 13 h. à 20 h. 30, s., 21 h., Noix de coco, Contrebande.
Madeleine-Cinéma : ◆ 12 h., la Fin du jour.
Marivaux : ◆ 11 h. 30 à 2 h., les Otages.
Moulin-Rouge : mat. 14 h. 30, soir. 20 h. 30, Raphaël le tatoué.
Mozart : ◆ 14 h. 30 à 20 h., s. 21 h., Hôtel du Nord, Prisonnier de la brume.
Normandie : le Moulin dans le soleil.
Olympia : 12 h. à 24 h., le Déserteur.
Pagode : Hôtel du Nord.
Paramount : ◆ 9 h. 36 à 0 h. 29, Marie-Antoinette.
Rex : ◆ Accord final.
Saint-Didier : l'Inconnue de Monte-Carlo, le Receleur.
Studio Universel : Hôtel du Nord, Récital Paderewski.
Victor-Hugo : ◆ 14 h. 45, 20 h. 45, Noix de Coco, Contrebande.

FILMS PARLANTS ANGLAIS
(sous-titres français)

Avenue : ◆ de 14 à 1 h., Ah ! quelle femme !
Balzac : ◆ de 14 h. à 1 h., les Trois louf... quetaires.
Bonaparte : Patrouille en mer, les Pirates du micro.
Caméo : Trois camarades.
Champs-Elysées : ◆ 14 h. 15 à 1 h., Règlement de comptes.
Ciné-Opéra : Un envoyé très spécial.
Courcelles : 14 h. 30, 21 h., Trois hommes dans la neige, Derrière la tempête.
Ermitage : Trois camarades.
Le Biarritz : ◆ 14 h. à 1 h., Pygmalion.
Le César : ◆ 14 h. à 24 h., la Femme aux cigarettes blondes.
Le Helder : ◆ 12 h. à 2 h., Vous ne l'emporterez pas avec vous.
Le Paris : ◆ de 14 h. à 1 h., Gunga Din.
Lord-Byron : On s'est bien amusé.
Marbeuf : ◆ 14 h. 45 à 0 h. 30, Nanette a trois amours.
Marignan : ◆ m., s., Toute la ville danse.
Max Linder : 12 h. à 2 h., le Fils de Frankenstein.
Portiques : Fantômes en croisière.
Studio-28 : les Américains de Paris.
Ursulines : Drôle de drame, Tchapaiev.

FILM PARLANT ALLEMAND

Studio de l'Etoile : Adieu, valse de Vienne.

Le signe ◆ indique : spectacle permanent.

LE GRAND FILM PASSE A :

Adieu, valse de Vienne : 15, 17, 20, 21.50.
Derrière la façade : 14.45, 17.10, 19.10, 21.40, 23.40.
Fantômes en croisière : 14.30, 16.50, 19.21, 22.40.
La Femme aux cigarettes blondes : 14.15, 18.15, 21, 22.30.
Le Déserteur : 12, 14.20, 16, 18.15, 20.30, 22.24.
Le Moulin dans le soleil : 14.35, 17.15, 21.15, 24.
Les Otages : 12.25, 14.20, 16.45, 19, 21.30, 24.
Le Récif de cor. : 12.17, 14.21, 16.40, 18.44, 21.09, 22.52.
Marie-Antoinette : 9.55, 12.40, 15.25, 18.10, 20.55, 23.40.
Toute la ville danse : 14.15, 16.35, 18.50, 21.10, 23.30.

FAITS-DIVERS

Agression à main armée. — Près de Saint-Paul-et-Valmalle (Hérault), deux individus, déguisés en gardes mobiles, ont arrêté hier la voiture postale et, sous la menace de revolvers, contraignirent le chauffeur Marcel Prunier à descendre et l'attachèrent à un arbre. Cela fait, les deux pseudo-gardes fouillèrent les sacs et s'emparèrent de 300,000 francs, en billets et valeurs.

HIPPISME

Au Concours hippique

Voici les résultats de l'épreuve qui a eu lieu hier après-midi, au Concours hippique :

Prix Juigné : 1. la jument « Killearn », montée par M. Bambi Santerre, gagnant de la coupe; 2. le cheval « Halte-là! », monté par M. Pierre Lion; 3. le cheval « Adriano », monté par le vicomte de Tilière.

Exportation pour l'Angleterre

Fabricants d'articles de nouveautés artistiques intéressant mode, tels que souvenirs, ceintures, articles de fantaisie, etc., qui désirent trouver **REPRÉSENTANT SERIEUX habitant Londres** et ayant meilleures relations auprès Dept stores, wholesalers... sont priés écrire, n° 102, « **le Temps Publicité** », qui transmettra.

AVIS IMMOBILIERS

ACHATS ET VENTES

BANLIEUE

TERRAINS

A VENDRE PROXIMITE PORTE DAUPHINE
BEAUX petits lots de TERRAIN
PRIX AVANTAGEUX
Bernard Lévy fils, 24, r. Courcelles, Paris.

DÉPARTEMENTS

PROPRIETES

BELLE PROPRIETE A VENDRE
CHATEAU-THIERRY,
avenue de la République
Maison de maîtres et parc d'un hect. envir. Prix avantageux. S'adr. pour renseignts et visites à Me Bapst, notaire, av. de Soissons

NOUVELLES COMMERCIALES

CEREALES. — Chicago, 1er avril. — En cents par bushel : maïs, disp. 50; mai 47 5/8; juillet 49 1/8; sept. 50 1/8. — Blés : mai 67 7/8 à 67 3/4; juillet 67 5/8 à 67 3/4; sept. 68 5/8. — Avoines : mai 29 5/8; juillet 27 3/8; sept. 26 3/4.

Winnipeg, 1er avril. — En cents par bushel : blés, mai 60 7/8; juillet 61 1/2; oct. 62 1/2.

Liverpool, 1er avril. — En sh. et d. par lb: mai 4/5 1/4. Nouveau contrat : mai 4/3 1/2; juillet 4/5 1/8.

SAINDOUX. — Chicago, 1er avril. — En cents par lb: disp. 5 65; mai 6 32; juillet 6 47; sept. 6 65; oct. 6 70.

SUCRES. — Londres, 1er avril. — En sh. et d. par cwt: avril 6/5 1/4 à 6/6 3/4; mai 6/6 1/4 à 6/5 3/4; août 6/5 1/2 à 6/5 3/4; déc. 6/2 1/2 à 6/3 1/4; mars 6/3 3/4 à 6/4 1/2.

New-York, 1er avril. — En cents par 100 lbs : Cuba prompte livraison, 288. — A terme : mai 195 à 197; juillet 199 à 201; sept. 202 à 204; nov. 206 N; janv. 199 à 200; mars 202 à 203. Nouveau contrat : mai 119 1/2; juillet 118 1/2; sept. 115; déc. 116.

CAOUTCHOUCS. — New-York, 1er avril. — En cents par lb: feuille fumée gaufrée, mai 15 90; juillet 15 88; sept. 15 90; oct. 15 89; déc. 15 88; janv. 15 89; mars 15 89.

Londres, 1er avril. — En pence par lb: feuille fumée gaufrée, disp. 7 15/16; mai 8; juillet-sept. 8 1/16 A; oct.-déc. 8 3/16; janv.-mars 8 3/16. Para fine hard, disp. 7.

CAFES. — New-York, 1er avril. — En cents par lb: disp. 5 1/8; café Rio n° 7: mai 4 19; juillet 4 12; sept. 4 12; déc. 4 13.

COTONS. — New-York, 1er avril. — En cents par lb: disp. 8 81; avril 8 06; mai 8 06; juin 7 95; juillet 7 84; août 7 65; sept. 7 55; oct. 7 55; nov. 7 52; déc. 7 50; janv. 7 51; fév. 7 54; mars 7 57.

Alexandrie, 1er avril. — En talaris, par cantar: Ashmouni, avril 9 25; juin 9 36; oct. 9 39; déc. 9 41. — Sakel : mai 11 61; juillet 11 71; nov. 11 87.

METAUX. — Paris, 1er avril. — Cote officielle des métaux bruts à l'acquitté, les 100 kilos: aluminium français en lingots de 3 kilos et plus, liv. Paris, 1,520 90. — Cuivre : en lingots et plaques de laminage, liv. Havre ou Rouen, 1,005; en cathodes, liv. Havre ou Rouen, 994. — Etain : Banka, liv. Havre ou Paris, 4,615; Détroits, liv. Havre, 4,542; anglais Cornouailles, liv. Paris, 4,365. — Plomb : marques ordinaires, liv. Havre ou Rouen, 335 50; liv. Paris, 345 50. — Zinc : bonnes marques, liv. Havre ou Paris, 326 50; extra pur, liv. Havre ou Paris, 366 50. (Ces prix comprennent la taxe de 9 0/0 sur la circulation des produits.)

BOURSE DE MARSEILLE

Marseille, 1er avril. — Marché clos.

LA T. S. F.

RAPPEL DES PRINCIPALES ÉMISSIONS de la soirée du dimanche 2 avril

20 h., 20 h. 10, *Radio-37* : Line Viala. — 20 h. 15, *Radio-Cité* : Fernandel et ses films. — 20 h. 25, *Radio-37* : Les plus jolis refrains de Jean Tranchant. — 20 h. 30, *Tour Eiffel, Rennes* : « En 1889 » (cinquantenaire de la Tour Eiffel, 2 avril 1889), reconstruction historique de MM. René Jeanne et Camille de Mothon, avec le concours de MM. René Fauchois et Bordas, de la troupe Castan, de MM. Lynel, Robert Marino, de M. Léon Karlun, Mmes Adrienne Gallon, Lina Tyber, avec Jo Bouillon et son orchestre; *Ile-de-France* : Tony Bert; *Radio-Paris, Nice-P.T.T.* Concert symphonique; *Paris-P.T.T., Marseille-P.T.T., Grenoble-P.T.T., Lyon-P.T.T.*: théâtre libre : « l'Affranchie », comédie en 3 actes de Maurice Donnay; *Radio-Luxembourg* : l'Amitié internationale (version anglaise). — 20 h. 40, *Lille, Limoges* et *Toulouse* : depuis l'Opéra-Comique : « Werther », de Massenet, avec Germaine Cernay (Charlotte) et J. Luccioni (Werther).

21 h., *Radio-Cité* : retransmission théâtrale; *Bordeaux-P.T.T.*: « Paramaribo », un acte de G. Avryl, et « le Médecin des fous », pièce gaie en un acte. — 21 h. 30, *Radio-Luxembourg* : Concert varié. — 21 h. 5, *Poste Parisien* : L'heure des amateurs. — 21 h. 40, *Strasbourg* : Harmonie.

22 h., *Radio-Luxembourg* : Danses. — 22 h. 10, *Poste Parisien* : Jazz swing. — 22 h. 15, *Rome* : Dancing. — 22 h. 40, *Radio-37* : Orchestre.

23 h., *Radio-Paris* : Jo Bouillon et son orchestre.

24 h., *Radio-Normandie* : Mélodies; 0 h. 30, Danses

PROGRAMMES DU LUNDI 3 AVRIL

AUDITIONS RECOMMANDÉES

La journée

9 h., 9 h. 15, *Poste Parisien* : Musique variée. — 9 h. 30, *Paris-P.T.T.*: Dancing. — 9 h. 40, *Radio-Paris* : Mélodies.

10 h., 10 h. 45, *Ile-de-France* : « l'Arlésienne » (Bizet).

11 h., *Radio-Paris* : Musique variée; *Lille* : La mer et les marins; *Rennes* : Concert. — 11 h. 35, *Lille* : Jazz. — 11 h. 50, Paris-P.T.T.: Musique variée.

12 h., 12 h. 5, *Radio-Luxembourg* : Orchestre, direction Pensis. — 12 h. 10, *Radio-Paris* : Mélodies par Mlle Daniels. — 12 h. 15, *Paris-P.T.T.*: Mélodies par Mlle Cernay. — 12 h. 30, *Tour Eiffel* : Concert. — 12 h. 40, *Radio-37* : Bar des vedettes. — 12 h. 50, *Radio-Cité* : Le kiosque à journaux.

13 h., *Radio-Cité* : Sur le banc. — 13 h. 10, *Radio-Paris* : Orchestre de Walle. — 13 h. 15, *Paris-P.T.T.*: Violon par M. Bellanger.

14 h., *Radio-Paris* : « les Poètes et leurs muses », causerie par M. Emile Henriot. — 14 h. 15, *Radio-Cité* : Concert; *Radio-Paris* : Mélodies par M. Genio. — 14 h. 20, *Paris-P.T.T.*: Piano par Mlle Sablon; 14 h. 30, Mélodies par Mme de Pommerol; 14 h. 45, Dancing.

15 h., 15 h. 5, *Nice-P.T.T.*: Concert. — 15 h. 15, *Radio-Paris* : Piano par Mlle Denisty. — 15 h. 45, *Rennes* : Concert.

16 h., 16 h. 18, *Radio-Paris* : Mélodies par Mlle Cornevin. — 16 h. 30, *Toulouse-P.T.T.*: « le Vieux Château », comédie. — 16 h. 37, *Radio-Cité* : Les pionniers de l'Empire. — 16 h. 45, *Lille* : Orgue; *Radio-Paris* : Piano. — 16 h. 52, *Radio-Cité* : 50 ans de chansons.

17 h., *Tour Eiffel* : Quatuor Blondel; *Poste Parisien* : « Le 19e siècle », par M. André Bellessort, de l'Académie française; *Radio-Cité* : Dancing. — 17 h. 35, *Paris-P.T.T.*: Orgue par Mlle Nizan; *Radio-Paris* : Chansons. — 17 h. 45, *Lille* : Accordéon.

18 h., 18 h. 5, *Paris-P.T.T.*: Mélodies par Mme Simon. — 18 h. 15, *Radio-Paris* : Panorama de la musique chorale. — 18 h. 25, *Radio-Cité* : Le moment musical : Darius Milhaud.

19 h., *Radio-Paris* : Musique symphonique; *Tour Eiffel* : Concert. — 19 h. 30, *Radio-Cité* et *Radio-Luxembourg* : Crochet radiophonique. — 19 h. 49, *Poste Parisien* : Trois succès de Tino Rossi.

La soirée

20 h., 20 h. 7, *Radio-Cité* : La famille Duraton. — 20 h. 10, *Radio-Luxembourg* : Variétés. — 20 h. 15, *Strasbourg* : depuis l'église Saint-Maximin, à Metz : Chorale Saint-Maximin. — 20 h. 30, *Lille, Toulouse-P.T.T.*: Concerts du Conservatoire de Douai; *Grenoble* : Soirée avec le concours de l'orchestre et la troupe du théâtre radiophonique des Alpes; *Rennes* : « Miss Ba », cinq actes de Rudolf Besier; *Nice-P.T.T.*: « Maître Bolbec et son mari », trois actes de Georges Berr et Louis Verneuil; *Radio-Paris* : Soirée lyrique : « Picaros et Diego », opéra-comique de Dalayrac et Jean de Paris, musique de Boieldieu; *Marseille-P.T.*: Variétés.

21 h., *Paris-P.T.T., Lyon-P.T.T.*: Musique de chambre avec la Société des instruments anciens et la chapelle des Croisés (chœurs de Dom de Malherbe); *Bordeaux-P.T.T.*: diffusion du concert donné au Grand-Théâtre par la Société des concerts du Conservatoire de Bordeaux, sous la direction du maître Gaston Poulet; *Strasbourg* : « Marthe », drame sacré de M. Emile Ripert, et « Images saintes », de Valmy-Baysse; *Radio-37* : retransmission théâtrale. — 21 h. 15, *Poste Parisien* et *Radio-Luxembourg* : L'heure de Ray Ventura; *Radio-Normandie* : Concert symphonique.

22 h., *Paris-P.T.T.*: Jo Bouillon et son orchestre. — 22 h. 10, *Bruxelles-Français* : Récital de clavecin par Mme Corradina Mola. — 22 h. 20, *Radio-Cité* : Deuxième festival Gustave Mahler : « Neuvième symphonie ». — 22 h. 45, *Paris-P.T.T.*: Théâtre en espéranto.

23 h., *Radio-Paris* : Dancing; *Droitwich* : Dancing. — 23 h. 5, *Radio-Luxembourg* : Musique du 17e siècle. — 23 h. 40, *Radio-Cité* : Concert.

24 h., *Radio-Normandie* : Mélodies; 0 h. 30, Danses.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 3 AVRIL 1939

CHRONIQUE THÉATRALE

AU THEATRE DES ARTS : « Feu monsieur Pic », pièce en trois actes de M. Charles de Peyret-Chappuis.

A L'ODEON : une représentation d' « Athalie ».

Est-il vrai qu'on puisse enfermer un crapaud dans le plâtre sans qu'il meure ? Des années passent. Vous brisez le bloc durci. Le crapaud se remet à sautiller; on voit sa gorge en peau de gant déglutir l'air frais... Dans les lettres françaises, de Balzac à M. de Peyret-Chappuis, les bourgeois de province ont été traités comme des crapauds. Vous les croyez murés à jamais, et fossilisés dans de beaux et vénérables romans, devenus historiques, rétrospectifs; dans des comédies documentaires, ou les pièces noires des écoliers de Becque, que le Théâtre-Libre, à sa naissance, trouva dans son moïse; dans les chefs-d'œuvre bien séchés de Renard. Brusquement, il vous en saute au nez. C'est madame Pic, sa bru Edith, son fils Adrien.

Peuvent-ils avoir si peu changé? Ce dernier demi-siècle a bien remué la province. Il y a eu une guerre, n'est-ce pas ? Des flots pressés de littérature, pénétrant d'abord par les bibliothèques des gares, se sont déposés dans les librairies à abonnements... Et cette eau neuve n'a pas humecté les âmes du chef-lieu de canton, ni de la sous-préfecture, troublé les certitudes, amolli les us et coutumes ?...

J'aime beaucoup — je le disais à propos de *la Maison Monestier* — la peinture des mœurs provinciales. Mais je la voudrais soumise à l'objet, attentive à son évolution lente et délicate; et non point rabâcheuse. Il existe encore, dans les départements, et à Paris, une foule de mesdames Pic, Lepic, Repic; c'est entendu; c'est réglé. De leur laideur comique et tragique je suis assez averti. Laissez-les. C'est par d'autres biais qu'il faut reprendre cette étude. Voyez *Génitrix*; ou *Asmodée*. Mais quelle est l'utilité, pour un moins de trente ans, de porter son chevalet dans le salon Pic; devant ce canapé rouge et ces fauteuils qui ont l'air d'avoir été déjà décrits en tête de quelque *Rabouilleuse* ou de quelque *Député d'Arcis?*... Le tableau qu'on nous présente est d'une minutie remarquable et d'un métier fin. Mais il me laisse parfaitement froid; comme ces toiles anecdotiques du Salon, où des dames en crêpes, vieillardes jaunes, vierges chlorotiques, s'assemblent, sur des sièges d'acajou. Peinture « de genre », ne le dissimulons pas ! Je crois que le réel talent de M. de Peyret-Chappuis doit chercher sa sève ailleurs.

A l'unanimité, les anciens du théâtre, en écoutant *Feu monsieur Pic*, rappelaient Georges Ancey, qui eut quelque renom, et que nous ne connaissons plus. Je viens de lire quelques-unes de ses pièces. Je ne les ai pas trouvées fameuses. Mais c'est bien l'atmosphère Pic. J'ai lu *Monsieur Lamblin*, un petit acte que M. Antoine représenta en juin 1888. C'est la soirée d'un assureur. Georges Ancey a eu un faible pour cette honorable profession. M. Lamblin, qui ne sait penser que bassement, se trouve heureux entre sa femme et sa maîtresse, qui le satisfont chacune à son tour : la femme pour sa patience, et le soin qu'elle a de l'empêcher de trop boire de vieille eau-de-vie, l'autre pour son autorité sémillante, et des vertus secrètes... Une audacieuse intrusion de la maîtresse jette l'épouse légitime dans une explosive fureur. Elle se révolte. Elle veut partir. Sa maman, qui se trouve bien où elle est, et qui, pour y rester, est capable de toutes les complaisances, lui fait la leçon, conduit le « rapatriage », retient la femme, retient la maîtresse, et bénit ce bel assemblage humain, cimenté par l'habitude, l'égoïsme, la lâcheté, des rancunes qui sont des liens, et une épaisse sensualité.

J'ai lu *l'Ecole des veufs*, qui commence comme *Feu monsieur Pic* : il y a un cadavre dans la pièce à côté. Mais celui-ci est déjà dans le plomb, et sous les fleurs. C'est plus propre. Feu madame Mirelit une fois en terre, son mari et son fils, vite consolés, se partageront les gentillesses d'une certaine Marguerite; le père payant seul.

Il y a, comme chez les Pic, des phrases-flèches, aiguisées et empennées comme il faut. Le veuf parle à son fils de sa maîtresse : « Elle est d'une délicatesse avec moi! Tiens, pour t'en donner un exemple entre mille ; sais-tu de qui elle me parle très souvent? — Je ne m'en doute pas. — Elle me parle de ta pauvre mère. — Ah ! ça c'est bien. » Du simili-Becque! Le même, à Marguerite : « Si je te donnais ces bijoux dont tu as envie? Ces bijoux qui viennent de ma femme? Je voulais attendre qu'il y eût un an que ma femme fût morte... » Et encore : « Si je te laissais libre une ou deux soirées par semaine? Tu pourrais aller te promener toute seule, où tu voudrais, avec d'autres... » Ou celui-ci, de Marguerite, qui s'étonne que le veuf soit un peu ému du partage : « Je ne comprends pas. Je n'ai pas été élevée dans ces idées-là. Je les ai plus larges, heureusement pour moi... » De la vérité, si l'on veut; mais de la vérité synthétique; de la vérité de laboratoire. Progéniture de : « Vous n'avez été entourée que de canailles, depuis la mort de votre père », dans *les Corbeaux*. M. de Peyret-Chappuis n'a pas la vigueur de Becque. Il est plus subtil qu'Ancey. Sa rêverie s'étale avec moins de candeur. Son dialogue est mieux étudié, et plus sûr. Mais les modèles sont bien les mêmes.

Une province d'avant Mauriac; sans poisons mystiques, ni toxines freudiennes. Toute sèche. Vous croyez que l'Océan des idées nouvelles peut passer sur cette province sans la mouiller? Possible. Alors, elle a cessé de m'intéresser. Je la connais... D'ailleurs, toute la production romanesque vous dément. Le théâtre est très en arrière du livre.

Dans une petite ville qui rissole au soleil d'août, l'ancien bâtonnier Pic vient de mourir. Son corps est allongé dans la chambre voisine. Il y restera les trois actes, sans que personne aille lui rendre une petite visite... Etrange « réalisme »... A Valence, à Poitiers, ce serait un défilé ! Mme Pic conduirait avocats, avoués, notaires, au lit funèbre, après le rituel : « Voulez-vous le voir ? » Les invités, pleins de reconnaissance, loueraient la beauté ivoirine du masque, le sourire de la délivrance, la pureté pensive du front. « On dirait qu'il dort... Il est beau... »

Si nous en jugeons par les propos que nous transmet Mme Pic, le bâtonnier fut un sot. Ne nous hâtons pas de le juger ! Il fut peut-être secret et incompris. Peut-être haïssait-il les siens, avec une muette férocité. Sa présence, en tout cas, maintenait en paix le nœud de vipères. La mort met fin à cette action sédative. On va se mordre et se déchirer. C'est le postulat. Quel que soit le mort, son départ clôt un chapitre de la vie familiale et en ouvre un autre. Voilà le danger. L'autorité, officiellement, se déplace. Il faut réorganiser la vie commune. Et y toucher, si peu que ce soit, risque de tout renverser. La vie familiale, comme la société, selon les juges de *l'Article 330*, tient debout, parce qu'elle en a pris l'habitude. Le point de départ de la pièce n'est pas psychologique. Il est dynamique. Question d'équilibre instable. Un gramme de moins, tout est par terre. Le gramme, c'est feu Pic. Le ménage d'Adrien et d'Edith entrevoit sa libération. On entre dans la régence de Mme Pic; et les régences sont, au début, effervescentes. Edith et Adrien, sur l'oreiller, ont agité le projet de vivre à part. Mme Pic crie qu'on la chasse; et ne veut pas se laisser faire. Elle a l'argent. La querelle s'allume entre la mère et la belle-fille; la haine, les rancunes accumulées libèrent leurs gaz asphyxiants. Que fera Adrien ? A quarante-cinq ans, c'est une chiffe. Sa mère l'a toujours dominé. Instruit de la dispute, Adrien est assez lâche pour renier sa femme; mais en tête-à-tête avec sa mère, il finit par être exaspéré par le ton satisfait, protecteur de Mme Pic. Il crie qu'il n'en peut plus. Entre la tyrannie de l'une, la jalousie sensuelle, violente et imbécile d'Edith, dont il n'a plus envie, et qui le presse encore avec la violence d'une jeunesse qui s'achève et un fort instinct propriétaire, il mène une existence atroce...

Comment Me Pic, le bâtonnier, homme « arrivé », s'est-il accommodé de ce fils bon à rien, de ce raté dont personne, au Palais, ne lui faisait de compliments ? Je n'en sais rien. Que l'intelligente Mme Pic n'ait pas eu pour lui un atome d'ambition, et l'ait voulu à ce point faible et soumis, je m'en étonne un peu.

Adrien excédé, la brebis enragée, s'enfuit. Il s'enfuit avant les obsèques de son père, ce qui est difficile à croire; et de la façon la plus scandaleuse : en compagnie d'une prostituée, dont il se prétend l'amant, et qui, en plein jour, arpente infatigablement le trottoir devant la maison Pic... Cette promenade soulève des objections. La police municipale est-elle si mal faite ? Je crois avoir compris que les Pic sont mal avec M. le maire. Mais ils ne sont pas les seuls habitants de la rue. D'autres familles, qui ont des filles et des fils, ont dû se plaindre... En vérité, on dirait que la maison Pic et son bout de trottoir sont juchés sur une montagne. Personne n'y atteint. Et il manque à cette comédie provinciale une chose importante : la province.

Certes, Mme Pic ne redoute pas une longue révolte. Elle connaît le répertoire. En effet, Adrien revient, le lendemain; non point repentant, mais découragé. Il n'a pu détacher sa pensée de la maison natale, et de ses habitants. La lâcheté a été la plus forte. Il s'assied pour rédiger, sous la dictée de Mme Pic, qui vient de le gronder sérieusement, après avoir juré de ne rien dire, l'avis — tardif — de décès. « On se réunira à la maison mortuaire. » Symbole, n'est-ce pas, de toutes les énergies assassinées ?

Pour égayer un itinéraire maintes fois parcouru, — deux scènes.

Le père d'Edith, Jérôme, apporte ses condoléances. Lui seul... Il a aimé Mme Pic; il ne le lui a pas pardonné. Il la connaît bien. Il nous l'explique. Cette femme de devoir se regrette... Cette mère modèle en veut à son fils des sacrifices et des soins qu'il a coûtés. Mme Pic conte une aventure de sa jeunesse; moins vécue que rêvée : la rencontre d'un jeune homme, à Paris; la séparation... Cet aveu à Jérôme, à son ennemi, est bien excentrique... « Pourquoi vous ai-je dit cela ? » soupire Mme Pic, encore hallucinée... M. de Peyret-Chappuis est malin. Il formule notre objection, pour que nous nous taisions.

Autre scène singulière : l'interrogatoire de la demoiselle du trottoir, revenue de voyage la première. Les dames Pic, unies par le dégoût et par la curiosité. La vertu confortable est imperceptiblement jalouse du vice errant... Hélas ! Pourquoi faut-il que cette fille ait un petit garçon, dont elle gagne la vie ? Mme Pic examine la photo de l'enfant, s'informe de son régime; s'interroge sur les qualités respectives de son amour maternel, égoïste, et de cet autre amour maternel, prêt à tout... Je voyais poindre Fantine; des attendrissements édifiants; du Maupassant en plus douceâtre...

Dans *Frénésie* il y avait un véritable effort d'arrachement; et un souffle d'orage, venu de loin, secouait la maison Coq. Rien d'aussi fort dans *Feu monsieur Pic*... Supplions M. de Peyret-Chappuis de ne pas s'installer dans le rococo.

Mme Géniat a pris au sérieux, presque au tragique, Mme Pic. Ce n'est pas une petite vieille dame, dont toute l'autorité vient d'une longue expérience de se faire obéir. C'est une reine tragique; et sa robe de deuil a la noblesse du péplos. Son visage impérial, sa voix magnifique, son articulation bien forgée font éclater cette petite comédie en gris et noir. Quand elle rappelle à Adrien ses bontés, j'entends Agrippine. C'est beau. Et ce n'est pas ça... Mme Line Noro, véhémente et faible, épouse mûrissante, mais point rassasiée, qui semble traîner des odeurs de lit et de cabinet de toilette, intéresse vivement; et M. André Moreau — qui a mis habilement la pièce en scène — est Adrien, asperge à la tête petite, excellemment. Louons M. Escoffier; et surtout Mlle Delbat, qui a joué avec une vulgarité pleine d'art le rôle de la « poule », — c'est le programme qui dit ainsi, et il dit laidement, — de la femelle solide et surmenée. Mlle Ruis joue le rôle d'une jeune fille que Mme Pic offre à son fils. Confie-t-on à une jeune fille, en province, la mission de porter les condoléances ?

Ancey avait moins de talent que M. de Peyret-Chappuis. Mais il suggérait moins d'objections.

L'Odéon, bravement, a joué *Athalie*. Ce ne fut pas une représentation modèle. Mais j'ai été ému. Je confesse ingénument que j'ai eu des pleurs dans les yeux, pendant la prophétie; et quand Joad s'agenouille devant son petit roi, suprême espoir de la race de David. Je suis persuadé que la résurrection de la tragédie, dans sa vraie taille, dans sa majesté, avec ses sonorités héroïques, est un des moyens de sauver le théâtre. Ceux qui s'ennuient, haussent les épaules, chicanent devant *Athalie* n'ont ni imagination ni entrailles.

Quelqu'un, aujourd'hui, peut-il jouer Joad ? Silvain y était beau. Mounet y était sublime. Je jetais ce nom, sous les galeries, en sortant, à un confrère éminent et sage. « Mounet ? me dit-il. Il était épouvantable. » Mon sang n'a fait qu'un tour... Quel jour de grippe l'a-t-il entendu ? Ah ! Il ne jouait pas sobrement, Mounet... Je le vois se précipiter, fauve béant et rugissant, sur Mathan : « Sors donc de devant moi, monstre d'impiété !... » Et Mathan s'effondrait, comme un mur sous le choc d'un bélier géant. Toute la synagogue se ruait contre l'impie. Et quel chant, dans la prophétie ! M. André Wasley ne nous restitue pas ces merveilles. Qui oserait jouer ainsi, devant un public qui rechigne à la grandeur et se recroqueville devant le lyrisme ? Et puis, il est jeune. Il n'a pas vu comment peut se jouer *Athalie*. Il faut attendre un tragédien de génie, qui retrouve ,seul, l'enthousiasme...

M. Wasley a la taille. Il n'a pas encore la voix. Il dit bien un vers, et mal le vers contigu. Son interprétation est une suite d'élans et de retombées. Mais ce n'est pas décourageant. On le louait peu, dans les couloirs. Pourquoi maltraiter à la légère, et sans grand discernement, une « bonne volonté » tragique? Il faudrait reprendre son interprétation ligne à ligne. Lui signaler où il est presque grand; où il est plat et bourgeois; où il est majestueux, et où il est pompeux. C'est comme une bonne pierre dans sa gangue. On voit luire quelques facettes. Il ne faut pas les méconnaître.

Mme Neith-Blanc, Athalie, a eu de fâcheux moments. Pour ne pas dire le songe comme tout le monde, — projet séduisant ! — elle s'est avisée de prendre trop haut « Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange... », et, qui plus est, de monter d'un ton à chaque vers. Au quatrième, elle s'est étranglée sur « chiens dévorants ». Malgré le sérieux des circonstances, je pensais à cet air que Mme Christiane Dor chantait si drôlement : « J'peux pas monter... » Mais elle a eu aussi des minutes de dignité, de noblesse et d'intelligence. Elle n'a pas su trouver, dans la scène avec Eliacin, la séduction, la perfide douceur de Sarah. Mais le visage était beau; et Mme Neith-Blanc portait bien son riche costume.

Tous les costumes sont beaux, du reste. Et le décor aussi. Les deux fameuses colonnes; et *l'entrée* du temple... Racine dit « dans le temple ». Ce plein air gâte un peu le mystère d'*Athalie*. Cette odeur d'encens que j'y voudrais sentir... Je ne vois pas ces coins d'ombre où peuvent se masser les combattants; des luisants de piques dans les ténèbres... Le temple est une cité assiégée, qui prépare un coup. Je voudrais un frémissement lointain; la fièvre et les palpitations de soldats invisibles... Une rumeur assourdie de guerre.

Le souvenir le plus ravissant, ce sera sans doute, en Eliacin, Mlle Henriette Berriau; d'une innocence, d'une ardeur mystique, d'une poésie délicieuses... J'ai encore quelques compliments pour M. Gautier-Sylla, Mathan courtaud, avec une voix boombante, plus curé de campagne que grand pontife, mais qui comprend le texte et le fait bien comprendre.

Le choix de la partition de Mendelssohn est une erreur. C'est de la grosse musique, plate et carrée, qui n'épouse pas un instant les courbes, les spirales des vers raciniens. Mendelssohn a compris Shakespeare, et il n'a pas compris Racine. Cela n'est pas très surprenant. L'idéal, c'eût été une partition du musicien de *Saint Sébastien*. Qu'y faire ? Il n'y a qu'à revenir à Moreau.

ROBERT KEMP.

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

M. ALBERT LEBRUN A MONTÉLIMAR

Inauguration du monument élevé à la mémoire d'Émile Loubet

(De notre envoyé spécial)

Montélimar, 2 avril.

Malgré la pluie battante, Montélimar a fait, ce matin, au président de la République l'accueil le plus enthousiaste. Ce n'est donc pas à l'effet des rayons du soleil du Midi que l'on doit la chaleur des acclamations qui ont salué l'arrivée de M. Albert Lebrun. Le chef de l'Etat a eu. ici, la réception qui lui aurait été faite dans n'importe quel autre département. Aujourd'hui, les Montiliens, ou, plutôt, tous les Dauphinois, ont tenu à exprimer au président Lebrun le sentiment de tout le pays de France.

Le chef de l'Etat avait quitté Paris, hier, à 21 h. 30, accompagné par MM. Farjon, vice-président du Sénat; Daladier, président du conseil; Sarraut, ministre de l'intérieur; Jean Zay, ministre de l'éducation nationale; André Magre, secrétaire général civil; le général Braconnier, secrétaire général militaire de la présidence de la République ; M. Lozé, directeur du protocole ; le colonel Chaudessolle; M. Bussière, directeur général de la Sûreté nationale.

A 9 heures précises, ainsi que l'indiquait l'horaire, le train présidentiel a fait son entrée dans la gare de Montélimar.

Après les cérémonies traditionnelles — salut par les autorités civiles et militaires, revue de la compagnie d'honneur des tirailleurs tunisiens — le cortège se forme et, précédé de son escorte de spahis marocains, s'engage dans les rues de la ville admirablement pavoisées.

Combien l'on regrette l'absence du soleil qui aurait si bien rehaussé l'éclat des couleurs de a voûte tricolore sous laquelle passent les voitures! Des trottoirs où la foule est massée, stoïque sous la pluie, des fenêtres archibondées partent sans arrêt les cris de « Vive Lebrun! vive Daladier ! »

On entend même, à plusieurs reprises, « Vivent les présidents ! », cri symbolique, expression de gratitude à l'adresse des deux hommes qui, avec tout leur cœur, ont entrepris le redressement du pays et certainement expression du désir de les voir continuer ensemble cette œuvre.

Le président de la République va d'abord déposer une gerbe au pied du monument aux morts puis se rend au cimetière où il s'incline devant la tombe du président Loubet et dépose une palme sur la dalle funéraire.

Devant la tombe, Mme de Saint-Prix et son fils, M. Paul Loubet, les généraux Reibel et Lamy, M. Poulet, des maisons militaire et civile du président Loubet, saluent MM. Albert Lebrun et Edouard Daladier.

A l'hôtel de ville

C'est ensuite la réception à l'hôtel de ville, où le maire, M. Edouard Tardieu, dans une courte allocution, souhaite la bienvenue au président de la République.

M. Albert Lebrun remercie et dit combien il a été touché par les acclamations si nourries qui ont salué son arrivée.

C'est à pied que le chef de l'Etat et les personnalités de sa suite auxquelles est venu se joindre M. Yvon Delbos, se rendent au monument érigé place du Théâtre à la mémoire du président Emile Loubet. La foule fait une ovation sans pareille à M. Albert Lebrun, puis se met à scander le nom du président du conseil.

Les notes de la *Marseillaise*, jouées par la Lyre montilienne pendant que tombe le voile qui cachait le monument, mettent fin à cette manifestation de chaleureuse sympathie. Les cris de « Vive Lebrun ! », « Vive Daladier ! », reprennent dès qu'est terminé l'hymne national.

L'inauguration du monument

Descendant de la tribune officielle sur laquelle les personnalités ont pris place autour du président de la République, M. Tardieu va se placer face au monument et, dans un discours, évoque la mémoire du président Loubet.

Discours de M. Emile Lisbonne

M. Emile Lisbonne, au nom du conseil général de la Drôme, qu'il préside, rappelle ensuite les premiers lauriers politiques et juridiques d'Emile Loubet, puis l'administrateur et le citoyen, le défenseur naturel des humbles et des opprimés.

Voici maintenant l'action du républicain :

> Le républicain qui avait parcouru nos campagnes pour y propager les idées de liberté, de justice, de progrès, une fois au Parlement, combattit avec la même flamme le gouvernement de l'ordre moral, fut un des 363, plus tard s'éleva avec force contre l'entreprise boulangiste, qui nous menaçait du retour au pouvoir personnel, enfin, accepta malgré lui, dans une période particulièrement troublée, de présider aux destinées de notre pays, convaincu que l'union succéderait à la discorde, comme dans notre vallée du Rhône le ciel bleu vient après l'orage; l'orage fut violent; les injures, les diffamations, les violences les plus inqualifiables ne furent pas épargnées au président Emile Loubet; mais il savait que l'attaque, bien que dirigée contre lui-même, visait en réalité le régime républicain. Les chefs de gouvernement Waldeck-Rousseau et Emile Combes, qu'il appela successivement au pouvoir, défendirent sans défaillance les institutions républicaines et, à l'abri d'une législation nouvelle qui consacrait l'indépendance de l'Etat et de la liberté des consciences, se rétablit peu à peu l'union entre citoyens, qu'il avait cultivée avec patience et vu s'épanouir avec joie, comme le paysan penché sur sa terre voit mûrir les fruits de son travail.

M. Farjon et M. Albert Lebrun prennent ensuite la parole.

Discours de M. Farjon

VICE-PRÉSIDENT DU SÉNAT

M. Farjon, vice-président du Sénat, apporte l'hommage de la haute Assemblée à Emile Loubet qui y siégea pendant quatorze ans.

L'orateur rappelle la carrière d'Emile Loubet au Sénat où il apportait une expérience déjà riche. Il s'était signalé à l'attention de ses collègues par la vigueur de son bon sens et la finesse de son esprit, héritées l'une et l'autre de son ascendance paysanne.

C'est à la commission des finances qu'Emile Loubet appartint presque aussitôt. Il devint rapporteur général l'année suivante.

« Il veut, dit M. Farjon, se considérer comme le représentant de la nation, non comme le représentant d'un groupe d'électeurs; dédaigneux de son intérêt propre, il est résolument hostile à toute démagogie... »

Evoquant le rôle joué par Emile Loubet comme président de la haute Assemblée, M. Farjon poursuit :

> Président du Sénat, Emile Loubet va être le guide à la fois le plus bienveillant, le plus ferme et le plus éclairé. Il veut développer le rôle propre de la haute Assemblée. Il refuse de prendre au sérieux l'objection que le Sénat ne doit pas courir le risque d'entrer en conflit avec la Chambre.
>
> Le jeu de la Constitution veut précisément, puisqu'il y a deux Chambres, qu'il puisse arriver qu'elles aient une opinion opposée sur un point particulier... Une assemblée, dit-il dans un autre discours, doit revendiquer et exercer tous ses droits, c'est une condition essentielle de fonctionnement du régime parlementaire. Si elle s'efface, elle ne compromet pas seulement son prestige, elle porte encore une grave atteinte à l'organisme dont elle constitue l'un des rouages. Il montre comment le Sénat, si violemment attaqué autrefois, a vu grandir peu à peu son autorité, comment il a dissipé les préventions qui existaient contre lui en aidant à la réalisation des progrès qui sont l'essence même de la République. Et faisant allusion aux imperfections qui sont celles du régime parlementaire : « N'oublions pas, dit-il, quelles que puissent être ces imperfections, qu'elles tiennent aux hommes et, pour ce qui est du régime, qu'il est possible de l'améliorer. » Tandis que la disparition de la libre discussion serait bientôt suivie de l'éclipse de la liberté et du retour au despotisme avec ses funestes conséquences.

Discours de M. Albert Lebrun

président de la République

Les années ont passé depuis la matinée d'hiver où, à la tête de la délégation du Sénat, j'accompagnai le président Emile Loubet à sa dernière demeure.

Les phases de cette cérémonie, imposante dans sa simplicité volontaire, me reviennent en mémoire...

...Les années ont passé. La figure d'Emile Loubet se dégage mieux en s'éloignant dans l'histoire.

Je ne puis me défendre aujourd'hui de comparer sa vie à celle d'un autre citoyen éminent, Armand Fallières, à qui, il y a quelques mois, je rendais un pareil hommage.

L'un et l'autre sont nés près de la terre dont ils garderont toute leur vie le goût et le culte, l'un et l'autre veulent y revenir à l'heure de la retraite et y reposer dans la mort. Pour l'un, c'est le Loupillon, avec ses vignes et son vaste horizon ouvert sur la proche forêt de pins des Landes. Pour l'autre, c'est Marsanne avec la maison natale, la ferme paternelle où il reviendra souvent, malgré les charges et les honneurs, se retremper auprès de sa vieille mère.

Tous deux vont jeunes à Paris poursuivre leurs études de droit et fréquentent assidûment ce milieu si vivant, si militant de la jeunesse des écoles de la fin de l'Empire. C'est là que se formera leur esprit, que se développeront leurs convictions. Tous deux sont maires en 1870, puis révoqués pour leurs opinions politiques. Ils sont dans le même temps élus à la Chambre des députés, font partie des trois cent soixante-trois opposants de l'Assemblée dissoute, et sont réélus. Tous deux contribuent à édifier les solides assises de la troisième République. Ils sont tour à tour membres du gouvernement. Ils entrent presque simultanément au Sénat, s'y succèdent à la présidence et de là sont élevés à la première magistrature de l'Etat.

Ce fut la bonne fortune de la démocratie naissante d'être servie à son début par toute une pléiade de jeunes intelligences, filles du sol de nos diverses provinces où elles avaient puisé le même goût générateur de l'effort, le même sens équilibré du droit et de l'honneur. Elles s'étaient formées dans nos écoles où leur avait été inculqué l'amour de la liberté et de l'indépendance de pensée. Ils furent légion ces jeunes hommes enthousiastes et réalistes qui se trouvèrent à point nommé pour secouer le joug de la dictature et replacer la France dans son véritable destin.

Emile Loubet fut un des meilleurs parmi tous ceux que nous pourrions citer. Il nous a donné l'exemple d'une vie qui, d'un bout à l'autre, fut faite uniquement de travail, de droiture et d'harmonie. Chez lui les rares qualités de l'homme s'alliaient heureusement aux vertus éminentes du citoyen.

L'homme séduisait par la fermeté de son caractère, la finesse de son esprit, l'étendue de sa culture, la bonhomie naturelle de sa personne, sa simplicité et son affabilité. On était tout de suite conquis par la franchise de ses yeux bleu clair donnant à son visage robuste une expression à la fois de malice et de bonté qui faisait dire à ceux qui l'approchaient pour la première fois : « Quel brave homme! »

Mais il était mieux que cela. Emile Loubet fut surtout un grand citoyen. Il a servi la République avec une décision et une clairvoyance que l'histoire ne saurait oublier.

Tour à tour magistrat municipal soucieux des intérêts de la cité qu'il administre avec méthode et prudence, parlementaire aux opinions sans outrances comme aussi sans défaillances, particulièrement versé dans les questions douanières, sociales et budgétaires — n'a-t-il pas eu un jour les honneurs de l'affichage pour un magnifique discours où il montrait ce que la République avait fait depuis vingt ans pou rle relèvement de la patrie? — président du conseil général de la Drôme, membre et chef du gouvernement, il apporte dans l'exercice de ces fonctions de plus en plus lourdes cette facilité d'assimilation et d'élocution, ce jugement droit, ce bon sens solide qui lui valent la saine popularité grâce à laquelle il accédera aux plus hautes fonctions de l'Etat : la présidence du Sénat et ensuite celle de la République.

De cette charge souveraine il se montra constamment digne. Il l'occupa avec courage et clairvoyance, toujours animé d'un constant souci du bien public.

Pourtant, il y était parvenu à une époque agitée qui en rendait l'exercice délicat et périlleux. Le jour même de son élection, des bagarres avaient éclaté à Versailles et à Paris. Mais les coups qui pensaient l'atteindre et derrière lui la République ne frappaient en définitive que ceux qui les avaient donnés. Le citoyen qui avait accepté de présider aux destins de la France restait confiant malgré les assauts et remplissait quotidiennement sa tâche sans désespérer ni défaillir. Alors qu'on se plaisait à le représenter troublé, inquiet, prêt à abandonner le gouvernail au premier orage, il disait à ses proches avec cette ironie mesurée qui faisait son charme : « Je ne suis pas venu ici pour mon plaisir, je n'en sortirai pas pour le plaisir des autres. »

Démocrate et patriote, il voulait rapprocher tous les Français dans le culte de la patrie et donner à la jeune République encore divisée et hésitante une stabilité qui lui assurât équilibre et continuité. « C'est un de nos travers nationaux, disait-il, de nous déchirer, de nous noircir, de médire de nous-mêmes. Nous valons mieux que nous ne croyons ou que nous n'affectons de le croire. Notre mission n'est pas terminée. Aayons foi dans l'avenir. »

Ce langage était d'autant plus nécessaire qu'à ce moment le pays, déchiré par les soubresauts d'une affaire judiciaire fameuse dressant les Français les uns contre les autres, subissait une grave crise morale.

Tout en sachant prendre le parti que sa conscience lui dictait, il employa sa patience, son habileté, son crédit, à apaiser les esprits et à rapprocher les cœurs. « Je crois, disait-il encore, qu'une obligation s'impose à tous, c'est de travailler unis au développement moral et matériel de la patrie. Pour cela l'union est nécessaire, et je serais le plus heureux des présidents si je pouvais assister à la reconstitution morale du pays. Je consacrerai à cette œuvre une passion et un entêtement qui, je l'espère, seront couronnés de succès. »

Des efforts si persévérants devaient porter leurs fruits. Peu à peu l'opinion générale lui rendait hommage. Lors de l'Exposition universelle de 1900, le banquet des maires qu'il présidait et où, j'aime à le rappeler, M. Paradis, maire de la Bégude-de-Mazenc, figurait comme doyen des magistrats municipaux de France, lui fut l'occasion d'un véritable triomphe. Son discours aux Tuileries fut longuement acclamé. « Quand vous serez rentrés dans vos communes, on vous interrogera sans doute sur votre voyage; on vous demandera quels sentiments vous rapportez de notre rencontre. Dites que nous restons fidèles à l'esprit de la Révolution parce que notre patriotisme est égal à notre amour de la République; parce que nous voulons la France libre, forte et glorieuse, unie au dedans sous le règne de la Loi et du Droit, respectée au dehors pour son génie, la puissance de ses armes et son amour sincère de la paix. Dites que nous n'avons pas ambitionné le poste d'honneur où nous sommes, mais que nous accomplirons jusqu'au bout, sans hésitation ni faiblesse, un mandat dont l'exécution nous est rendue plus facile par des collaborateurs tels que vous. Dites enfin, dites surtout, que nous n'avons de haine ni de rancune contre personne, et que notre plus chère espérance est de voir tous les Français fraternellement unis dans un même amour de la patrie et de la République. » Et les 20.000 maires accompagnaient le président Loubet des Tuileries à l'Elysée en une magnifique apothéose comme en connut rarement chef d'Etat.

Son rôle à l'intérieur fut donc considérable. Mais ce qui lui vaudra plus encore peut-être la reconnaissance du pays, c'est l'action heureuse et déterminante qu'il exerça dans le domaine de notre politique étrangère avec une continuité de vues, une sûreté de jugement et une perspicacité remarquables.

Tout en affirmant son inébranlable volonté de paix, il eut le souci d'accroître le rayonnement de la France dans le monde, de rétablir son prestige encore ébranlé par le souvenir de nos malheurs de 1870, et de lui constituer un faisceau d'alliances qui la sortît de son isolement. Il soutint de toute son autorité les hommes d'Etat que sollicitait l'accomplissement d'un tel programme et au premier rang d'entre eux Delcassé qui par une heureuse fortune, détint le portefeuille des affaires étrangères de 1898 à 1905.

« Je n'ai cherché, aimait à dire le président Loubet, qu'à susciter des amis et des alliés à la France afin de mieux défendre ses intérêts et d'acroître sa puissance. » C'est ainsi qu'il consolida l'alliance russe au cours d'un voyage en mai 1902 à Saint-Pétersbourg où sa simplicité faite à la fois de dignité et de bonhomie conquit toutes les sympathies. Puis, par sa visite à Londres, il étaya sur des bases solides l'Entente cordiale; il prépara l'accord d'avril 1904 qui mit un terme aux difficultés passées entre l'Angleterre et la France et constitua, suivant la parole même du premier ministre Balfour, un arrangement international durable. Et hier, en entendant les paroles et les acclamations qui retentissaient au palais de Buckingham, au Guildhall, au London County Council et à Covent-Garden, il me semblait retrouver l'écho lointain et prolongé de celles qui, en juillet 1903, saluaient aux mêmes lieux le président Loubet. Enfin, en avril 1904, par son voyage à Rome et à Naples, il amorça avec l'Italie un rapprochement qui connut d'heureux lendemains pendant la grande guerre.

En même temps il accueillait à l'Elysée les chefs d'Etat de passage à Paris, les mettant en rapports avec les hautes personnalités de notre pays afin de leur faire bien connaître le visage de la France. C'est ainsi qu'il reçut tour à tour les souverains de Suède et Norvège, de Grèce, de Perse, de Belgique, de Russie, de Grande-Bretagne, d'Italie, de Portugal et d'Espagne.

Au dehors comme à l'intérieur, son activité, sa sagesse et sa prudence ont valu à la France d'incontestables bienfaits.

Saluons donc avec déférence la mémoire d'un des citoyens les plus éminents de notre temps. Il a su marquer son passage à l'Elysée d'une empreinte dont on garde encore le bénéfice, et cela dans le respect scrupuleux des obligations que lui imposait la Constitution. « J'ai envisagé, comme mon premier devoir, affirmait-il, de rester un président constitutionnel, afin de mettre cette magistrature audessus des divisions des partis. Elle doit être en cas de crise nationale le refuge où tous les Français puissent se retrouver et s'unir. »

Son mandat arrivé à expiration, il revint, avec la même simplicité qu'il en était parti, à sa terre natale où il acheva ses dernières années dans le sentiment du devoir accompli, menant une vie discrète et volontairement effacée. Il y attendit la mort le front serein, et quand elle vint le frapper, entouré de l'estime respectueuse de tous, il l'accueillit sans faiblesse, avec le sourire indulgent et résigné d'un grand cœur et d'une conscience sans reproche.

Peu de temps avant sa fin, Emile Loubet écrivait à un de ses amis en des termes qui dépeignent bien la tranquillité d'âme du vieillard face à face avec la suprême échéance : « Dans mes vieux jours, c'est un témoignage que je peux me rendre, j'ai bien servi mon pays. »

Devant ce monument au noble symbole qu'un artiste de grand talent a taillé dans notre pierre de Lorraine et qui doit perpétuer le souvenir du glorieux enfant du pays dans la mémoire des hommes comme dans le cœur de ses concitoyens, entérinons le jugement qu'il portait lui-même et avec lui disons qu'Emile Loubet a bien servi son pays.

Le banquet

Après la cérémonie, le cortège se reforme et, à pied, se rend au local où a lieu le banquet de deux cent cinquante couverts offert par la municipalité de Montélimar. Des discours sont prononcés par MM. Edouard Tardieu, René Brunel, député de la Drôme, au nom des parlementaires du département; Edouard Daladier et Albert Lebrun.

Discours de M. Daladier

président du conseil

M. Edouard Daladier se félicite que les populations montiliennes, dans leurs joyeuses manifestations de ce matin, n'acclamaient qu'une seule image, celle de la patrie.

Et si j'ai bien interprété ces manifestations, a ajouté le président du conseil, je dirai que ces populations acclamaient, en la personne du président Albert Lebrun, l'union de tous les Français.

Le président du conseil poursuit :

« Il est des hommes que l'on ne peut honorer pleinement que dans les lieux qui les ont vus naître parce que, du berceau à la tombe, leur destin se déroule sur une ligne droite et garde toujours la même signification. Le président Loubet est un de ces hommes. C'est ici qu'il naquit, c'est ici qu'il mourut, et le vieillard vint achever, dans sa ville natale, la plus pleine et la plus exemplaire des existences, en méditant sur ces vertus familiales et civiques dont, adolescent, il avait fait la règle de sa vie.

» Je n'ai pas besoin de vous rappeler ce que fut la carrière du président Loubet. Je voudrais simplement parler de lui comme d'un voisin qu'entouraient le respect et l'affection. Je voudrais parler de lui comme d'un bon Provençal qui consacra toute sa vie au service de la France.

» Car c'est une des forces de notre patrie que cette diversité d'origine et de génie de ses grands serviteurs. Les uns représentent dans ses conseils l'âpre ténacité de nos marches frontières, la froide résolution de l'Est et du Nord; les autres lui apportent l'ardeur et la gentillesse du Midi; avec le président Loubet c'étaient le bon sens et la mesure de notre Provence qui se mettaient tout entiers au service du pays.

» Fils d'une famille terrienne, Emile Loubet avait toutes les vertus de notre race. La Provence est sans doute la terre des chants et de la joie de vivre, mais elle est aussi la terre de la prudence et de l'obstination. Les Provençaux sont plus silencieux et plus méditatifs qu'on ne le croit d'ordinaire. Ils agissent moins par enthousiasme que par réflexion. Ils recherchent moins ce qui est brillant que ce qui est solide et durable. Tel fut le président Loubet jusque dans la magistrature suprême.

» L'histoire politique de l'époque à laquelle s'attache son nom ne fut pas exempte de périls et de désordres. Comme trop souvent, les passions divisaient alors les Français et les dressaient les uns contre les autres. Lui qui, plus que tout autre, avait la passion de la patrie et la passion de la justice, eut à souffrir des excès auxquels ces deux passions peuvent donner naissance. Il connut les vaines agitations de la rue et les grèves douloureuses. Il connut les âpres polémiques où les meilleurs perdent le sens de ce qui est juste et raisonnable. Mais il ne voulait être, avec son obstination provençale, que l'homme de l'union et de la concorde. A toutes les agitations il opposait sa volonté de mesure et son goût de la raison. Les passions ne l'épargnèrent pourtant pas et s'attaquèrent à lui à certains moments, mais l'histoire ne se souvient déjà plus de leurs excès tandis qu'elle offre en exemple le haut sentiment du devoir qui ne cessa jamais d'animer celui dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire.

» Il sut apporter à l'exercice des plus hautes charges cette modestie qui est le fondement même de la démocratie. Il fut toujours le serviteur des fonctions dont il avait été investi et il leur donna le charme d'une courtoisie et d'une humanité rarement égalées.

» Tant de bonhomie et de réserve cachaient aussi un sens de l'autorité, une fermeté dans la résolution, une clarté de jugement qui le rendaient digne de veiller sur le destin du pays.

» Pendant son septennat, il eut la chance et l'honneur de travailler au développement des alliances et des amitiés extérieures de la France. C'est la marque même des grands chefs d'Etat, de ceux qui ne se bornent pas à accomplir leurs fonctions avec scrupule et avec exactitude, mais qui savent prévoir l'avenir et qui se considèrent comme responsables des destins futurs de la patrie.

» Il resserra l'alliance franco-russe. En 1901, il reçut l'empereur Nicolas en France et lui rendit sa visite, un an après, en Russie. Il renoua nos liens d'amitié avec l'Italie; il entretint ceux qui existaient entre nous et l'Espagne. Sa simplicité, sa profonde connaissance des affaires lui faisaient gagner sans peine aucune la sympathie des monarques qu'il recevait en France ou qu'il allait saluer dans leurs capitales.

» Mais il fut surtout l'artisan de l'Entente cordiale. Ecoutez ce que le roi Edouard VII, lors de son voyage en France, en 1903, disait au président Loubet en parlant de deux grands pays qui depuis ont fait côte à côte une si longue et si glorieuse route :

» Notre grand désir est que nous marchions ensemble dans la voie de la civilisation et de la paix. »

» Les justes paroles et les justes pensées ne vieillissent jamais. Cette phrase, prononcée en 1903, n'a rien perdu de sa signification et de sa valeur. Le voyage que le président Loubet fit en Angleterre à la fin de cette même année nous apparaît aussi comme le plus proche et le plus actuel des événements. Alors, comme aujourd'hui, le chef de la nation britannique, le roi le plus simple et le plus humain, pouvait dire au président de notre République venu pour lui témoigner les sentiments cordiaux de la France : « La France et » l'Angleterre, autrefois ennemies, sont aujour- » d'hui amies et alliées. »

» Mais quand on redonne à tous ces faits le recul historique qu'ils ont maintenant, quand on songe aux bouleversements qui, onze ans après, devaient mettre en péril la civilisation et l'existence même de notre patrie, on est bien obligé de dire que le fils de ces terriens provençaux, devenu chef de l'Etat, avait su prévoir les orages et les tempêtes futures et qu'il avait tout fait pour que la moisson pût être sauvée.

» Les hommes qui ont rigoureusement accompli leur devoir nous ramènent toujours vers les devoirs qui nous incombent. Ils nous font voir clairement ce qui est raisonnable et ce qui est aventureux. Ils nous montrent la route en dehors de laquelle il n'est que chemins de traverse et précipices.

» Sans doute, notre époque est-elle plus agitée et plus violente que ce commencement du siècle qui restera comme un des moments les plus heureux de l'histoire. Il régnait alors en Europe une mesure qui donnait aux difficultés mêmes un aspect moins périlleux et rendait leur solution plus aisée. Mais les dangers n'en existaient pas moins et c'est à ces dangers que, dans la claire conscience de ses responsabilités, le président Loubet, travailleur tenace et prévoyant, ne cessa de faire face.

» Il n'y a pas plusieurs manières de servir la patrie. Il peut y avoir des tempéraments et des caractères différents, mais, dans certaines hautes fonctions, dans certaines grandes charges, il y a des actes qui doivent être faits, il y a des devoirs qui doivent être remplis. La France a le bonheur d'avoir toujours de grands serviteurs pour prévoir et pour réaliser ce que sa sécurité et ce que sa grandeur exigent. Le président Loubet a pris sa place au milieu d'eux. »

Discours de M. Albert Lebrun

président de la République

Au moment où s'achève son septennat, le chef de l'Etat tient à rappeler les divers voyages et séjours dans le Sud-Est et dans le Midi que lui a valus sa charge. Les étapes se nomment : Lyon, Vizille, Grenoble, avec randonnées en Savoie et dans la région alpine. L'an dernier, M. Albert Lebrun visitait Vienne, puis Orange, « la bien-aimée patrie du président Daladier ». Avignon, la provençale, et Nice, la fleurie.

Evoquant, notamment, ses voyages en Savoie et à Nice, M. Albert Lebrun déclare qu'il y a senti vibrer, unanime et enthousiaste, l'amour de la France.

« Me voici maintenant dans la Drôme, dit M. Albert Lebrun. Ce n'est pas la première fois que je prends contact avec votre département. » Et le président de la République donne un souvenir aux pays du Vercors et du haut Diois. Il continue:

Je suis aujourd'hui l'hôte de Montélimar, dans le vieux fief des Adhémar, qui jouit aux premiers siècles de notre ère comme aux temps médiévaux d'une longue période de prospérité et, après une éclipse, sut reprendre son rang grâce à l'ingéniosité de ses artisans et à l'activité de ses commerçants.

Certes, de nos jours, elle ne fabrique plus les draps, serges et futaines d'antan, ni ces « maroquins de Monteleymart » qu'appréciait Rabelais; elle n'a plus ces « friands vins clairets » que vantait Olivier de Serres, mais elle a gardé le plus riche fleuron de sa production, cher à nos gourmandises, son nougat à la renommée mondiale, fils délicat du miel de ses ruches et du fruit de ses amandiers dont les fleurs éclairent vos vallons et vos coteaux au premier soleil du printemps.

Montélimar, noble cité qui profile le diadème vénérable de ses bastions et de l'antique donjon de Narbonne sur la grande voie de Lyon à Marseille; Montélimar, ville accueillante avec ses quais ombragés, ses « ramières », son Champ-de-Mars, ses jardins toujours pleins d'une joyeuse animation; Montélimar, enfin, capitale de ce Tricastin qui, de la Drôme à l'Eygues et du Rhône aux derniers contreforts alpins, étale l'abondance de ses cultures.

Trait d'union entre le rude Haut-Dauphiné, « cette forteresse sous le vent des Alpes », suivant le mot de Michelet, et la gracieuse Provence, il garde du premier la variété de ses sites et il emprunte à la seconde son ciel radieux et les tons chauds de sa lumière. Ici, le platane du Languedoc se marie au cyprès latin, et voici déjà le chêne-vert, le mûrier, l'olivier, l'immortelle et la lavande. Nous avons atteint les confins de ce pays fortuné aux ombres plus tranchées, à l'accent plus sonore, c'est tout de suite la splendeur du Midi, où s'accordent à la fois la beauté du passé et la douceur du présent.

Aussi me suis-je félicité d'avoir réservé ce déplacement à votre si attachante région du Sud-Est, moi, fils d'une terre où règnent trop souvent les vents froids et les brumes sévères.

Je suis heureux aussi d'avoir pu consacrer ce voyage à la commémoration d'un de mes plus éminents prédécesseurs, dont la vie, à la fois simple et riche d'honneurs, fut si pleine de droiture, de bon sens, de raison et de patriotisme.

On a dit parfois qu'il était plus difficile à l'homme de bien connaître son devoir que de le remplir correctement. Aujourd'hui, ce devoir est clair. Il est impératif. M. le président du conseil l'a défini dans son récent discours en un langage calme, ferme, loyal, courageux et humain, dont les échos ont fait le tour du monde; il vient de le résumer en quelques phrases lapidaires que vous avez justement acclamées.

Quel est ce devoir ? Subordonner les intérêts particuliers à la notion du salut public, la seule qui doit à l'heure présente animer toutes les consciences françaises, nous serrer derrière le gouvernement qui, mieux informé que quiconque, connaît les nécessités de la situation; accepter les disciplines et les sacrifices, accomplir les travaux, réaliser les efforts auxquels il nous convie, et ainsi, dans l'unanimité des bras et des cœurs, constituer une force matérielle et morale au double service de la sécurité nationale et de la paix dans le monde.

Messieurs, dans l'évocation des grands souvenirs qu'éveille aujourd'hui dans la cité montilienne la mémoire du président Loubet, au nom des membres du gouvernement qui ont bien voulu m'accompagner et au mien, je bois à la ville de Montélimar, dont nous sommes les hôtes, au département de la Drôme, dont je salue les éminents représentants dans les activités les plus diverses, à la France et à la République.

Lorsque nous quittons la salle du banquet, la foule attend encore sous la pluie. Ses vivats accompagnent le président de la République, qui se rend à pied à la gare. Et c'est salué par les acclamations qu'à 15 h. 30 s'ébranle le convoi présidentiel qui ramènera, à 23 h. 45, à la gare de Lyon, M. Albert Lebrun et les personnalités qui l'ont accompagné au cours du dernier voyage de son septennat.

LOUIS GIORGI.

Les élections belges

se sont déroulées dans le calme

Bruxelles, 2 avril.

Les élections se sont déroulées sans incident.

Les opérations ont été terminées à 13 heures et, à 14 heures, le ministère de l'intérieur confirmait que le plus grand calme avait été constaté partuot.

Les résultats complets des élections ne seront connus que mardi, ou peut-être mercredi, mais les tendances se dégageront dès la nuit de dimanche à lundi.

Signalons, à titre documentaire, que dans le journal *Le Courrier du Soir*, de Verviers, le sénateur rexiste Lekeu a écrit :

« J'ai décidé de me séparer de Degrelle le jour où le député Wyns, administrateur financier de Rex, m'a déclaré que Rex avait reçu plusieurs millions de Mussolini. Un sénateur a même cité le chiffre de 32 millions ! »

Cette déclaration d'un parlementaire rexiste qui a quitté le mouvement Rex confirme celle, moins précise cependant, qu'avait faite, il y a quelques jours, un député rexiste de Bruxelles, également démissionnaire, M. Syndic.

Démission du docteur Martens

Bruxelles, 2 avril.

Le docteur Martens, dont la nomination à l'Académie royale flamande de médecine avait provoqué la grosse émotion qui devait aboutir à la dissolution des Chambres, a adressé aujourd'hui, à 13 heures, sa démission de membre de cette académie.

Il a introduit cette demande, dit-il, avant que le résultat des élections fût connu, pour empêcher que cet acte ne reçoive une autre interprétation que son seul désir d'aider à créer l'atmosphère de calme indispensable au gouvernement dans les circonstances présentes.

Tant que sa nomination, à laquelle il n'a jamais attaché qu'une signification scientifique, était un sujet de discorde entre les partis, il ne pouvait accepter aucune responsabilité.

Les élections, poursuit dans sa lettre le docteur Martens, ayant fait tomber ces motifs, il regrette profondément qu'une mesure prise dans un but de pacification ait pu être interprétée dans un sens aussi différent.

Ajoutons que la lettre de démission du docteur Martens ne sera rendue publique que dans vingt-quatre heures. — *(Agence Radio.)*

Le chancelier Hitler se rend à Hambourg

Berlin, 2 avril.

Le chancelier Hitler est attendu lundi à 15 heures à Hambourg, où il débarquera du *Robert-Ley* en revenant de Heligoland.

Il partira à 16 heures, en train spécial, pour Berlin.

Départ pour Londres de M. Joseph Beck

Varsovie, 2 avril.

Le colonel Joseph Beck, ministre des affaires étrangères de Pologne, accompagné du comte Joseph Potocki, directeur de la section de l'Ouest au ministère des affaires étrangères, et de deux secrétaires, a quitté Varsovie pour Londres, à 13 h. 23 (heure polonaise), par le Nord-Express.

Il a été salué à son départ par Mme Beck, Sir William H. Kennard, ambassadeur de Grande-Bretagne à Varsovie, qu'accompagnaient les membres de l'ambassade, le comte Jan Szembek, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui assurera l'intérim pendant l'absence de M. Beck; M. Lubianski, chef du protocole; le général Kwasniewski, président de la Ligue maritime et coloniale.

M. Joseph Beck traversera Berlin ce soir, à 21 heures, et s'embarquera demain matin, vraisemblablement à Ostende, pour arriver à Londres demain après-midi, à 16 h. 20.

Le règlement du conflit hungaro-slovaque

La nouvelle frontière

On télégraphie de Budapest :

On apprend dans les milieux généralement bien informés que par la délimitation de la nouvelle frontière hungaro-slovaque la Hongrie obtiendra environ 40 communes avec une population d'approximativement 40,000 à 45,000 habitants. La frontière serait déplacée vers l'ouest sur une profondeur de 15 à 20 kilomètres. Le tracé commencera de Czerenin à la frontière polonaise et suivra ensuite parallèlement la ligne de partage des eaux pour se confondre enfin avec le cours de l'Ung.

C'est au cours des négociations de lundi et de mardi que les détails de cette délimitation de frontière seront arrêtés par les experts.

La superficie totale des territoires nouvellement acquis par la Hongrie, au cours des derniers mois, en Ukraine carpathique s'élève à environ 12,000 kilomètres carrés. Une population d'environ 600,000 âmes, affirme-t-on dans les milieux bien informés, serait ainsi devenue hongroise.

La signature des protocoles de délimitation aurait lieu mardi prochain.

◆

Rouen, 2 avril.

Après avoir été interrogé, pendant toute la nuit, Auguste Brière, trente-quatre ans, ouvrier de battage sans domicile fixe, a reconnu avoir tué ses deux camarades, Achille Benard, trente-cinq ans, et Roger Blanchet, quarante ans, dont les cadavres ont été découverts dans un herbage, à Etrépagny.

Auguste Brière a déclaré qu'une discussion avait surgi entre eux après boire. Se voyant le moins fort, il alla chercher un fusil qu'il savait caché dans une grange, chez M. Delamare, et tua ses deux camarades à bout portant.

Election sénatoriale du 2 avril

Hérault

Inscrits : 877. — Votants : 876.
Suffrages exprimés : 869. — Majorité absolue : 435.

Ont obtenu :

MM. Albertini, député, maire de Béziers, radical socialiste....	456	Elu
Joseph Railhac, anc. dép., U. S. R.	246	voix
Séverac, sec. gén. adj. du parti S. F. I. O.	149	—
Gabriel Alphaud, rad. indép..	18	—

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Camille Reboul, décédé.

Né le 25 juin 1869, maire de Madaison (Hérault), sa commune natale, organisateur du parti socialiste de l'Hérault, M. Reboul avait été élu député de la 2ᵉ circonscription de Montpellier en 1910 et réélu en 1914. Battu aux élections législatives de 1919, il fut élu sénateur le 6 janvier 1924 et réélu le 16 octobre 1932. A ce dernier renouvellement, il avait été proclamé au 2ᵉ tour de scrutin élu par 433 voix.

Membre des commissions d'administration générale et de l'agriculture, M. Camille Reboul était inscrit au groupe de la Gauche démocratique, radicale et radicale socialiste.]

Les préparatifs du congrès de Versailles

Le ministère de l'éducation nationale communique :

A l'occasion du congrès de Versailles, le château et le parc de Versailles seront fermés au public les lundi 3, mardi 4, mercredi 5 avril. Les Trianons resteront ouverts.

Le conseil national de l'Union nationale des officiers de réserve

Le conseil national de l'Union nationale des officiers de réserve s'est réuni ce matin dans la grande salle des fêtes du Cercle militaire, sous la présidence de M. Désiré Ferry. Après lecture et approbation des comptes rendus moral et financier, l'assemblée a examiné la loi nouvelle qui rend obligatoire l'assiduité des officiers de réserve, de la disponibilité et de la première réserve, aux écoles de perfectionnement,et demandé que les représentants de l'Union nationale puissent être entendus avant la publication du décret d'application.

Certains orateurs ont regretté que le décret-loi réduisant de 30 0/0 tous les contingents de la Légion d'honneur fût, en ce qui concerne les récompenses aux officiers de réserve, en contradiction avec une loi fixant jusqu'en 1940 le nombre des décorations à leur attribuer. Des protestations ont été formulées notamment sur la place assignée aux officiers de réserve à la revue militaire du 11 novembre, et l'on a formulé le regret que la commission consultative des officiers de réserve ne soit plus réunie. Un rapport confidentiel a été remis à l'autorité militaire sur la mobilisation partielle de septembre 1938. Une résolution, votée à l'unanimité, mandate le bureau pour faire connaître directement au ministre de la guerre les vœux essentiels des officiers de réserve.

Le congrès national de 1939 aura lieu à Nancy, du 12 au 15 juillet.

NOUVELLES DE TOUT PARIS

× *La fête des Rameaux a été célébrée dans toutes les églises et chapelles du diocèse avec la solennité accoutumée. Aux abords des églises, des marchands offraient le buis bénit que les fidèles n'ont pas manqué d'acheter, selon l'usage traditionnel.*

× *La fédération des dragons, qui avait ranimé la Flamme hier soir, à l'Arc de Triomphe, a inauguré, ce matin, à 9 h. 30, dans la cour d'honneur des Invalides, une plaque « à la gloire des dragons morts pour la France ».*

Les 2ᵉ et 6ᵉ dragons de l'armée active rendaient les honneurs avec leurs étendards, auxquels on avait joint ceux des anciens régiments conservés au musée de l'armée. Cette cérémonie avait lieu sous la présidence du général Weygand, président de l'Union de la cavalerie. Après que deux mutilés eurent fait tomber le voile qui recouvrait le médaillon, le général de Partouneaux, président de la fédération, a prononcé une allocution. Le général Weygand a remis un étendard à la fédération.

Le défilé a eu lieu ensuite, des éléments de l'armée, des anciens chefs de corps, des anciens sous-officiers et des dragons, des détachements des anciens cuirassiers, de la cavalerie légère, des chasseurs d'Afrique, des spahis. Etaient présents : les généraux d'Humières, de Marmiès, Petit; le général Rupied, directeur de la cavalerie, représentait l'inspecteur général de l'arme, le général Prioux.

La fanfare des anciens chefs trompettes de cavalerie s'est fait entendre.

Une cérémonie religieuse a eu lieu à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis. La messe a été dite par l'abbé Laming, ancien aumônier du 30ᵉ dragons, et le sermon de circonstance prononcé par l'abbé Guyctaut, aumônier de la fédération.

La Coupe de France de football

La grande épreuve nationale de football, la Coupe de France 1939, entre dans sa phase décisive. Les demi-finales sont, en effet, disputées aujourd'hui, à 15 heures.

A Paris, au stade-vélodrome du Parc-des-Princes, dont les diverses enceintes sont combles, le Racing-Club de Paris est opposé au Sporting-Club de Fives. A Lyon, stade municipal, le Football-Club de Sète rencontre l'Olympique lillois.

Le Grand-Prix automobile de Pau

(De notre envoyé spécial)

Pau, 2 avril.

Une foule nombreuse est venue de toute la région pour assister à l'épreuve du Grand-Prix de Pau dont les résultats sont bien incertains. L'équipe allemande est grande favorite, mais la coalition franco-italienne possède des éléments de valeur.

A la « Trinité », von Brauchitsch, Caracciola et Lang, on oppose comme outsiders Etancelin, Carrière, Sommer et Paul.

Quelques minutes avant le départ, les quinze concurrents viennent se ranger sous les ordres du starter, qui à 14 heures précises abaisse son drapeau. La liste des partants s'établit ainsi : sur la première ligne : Caracciola (Mercédès), Lang (Mercédès), et Brauchitsch; sur la seconde ligne: Carrière (Talbot), et Sommer (Alfa-Roméo); en troisième ligne : Balsa (Bugatti), Graffenried (Maserati), et Etancelin (Talbot); en quatrième ligne : Paul (Delahaye), et Chaboud (Delahaye); en cinquième ligne : Contet (Delahaye), Brolay (Delahaye), et Mazaud (Delahaye) ; en sixième ligne, enfin: Trintignant (Bugatti), et Trémoulet (Sefac).

Après le premier tour, les trois pilotes allemands passent en tête, suivis de très près par le lot des douze autres concurrents. — P. R.

PETITES DÉPÊCHES

Toulouse, 2 avril.

On signale le décès, survenu à Lardenne, près de Toulouse, de Mme Ducassou, qui, depuis deux ans environ, était « doyenne des Français ».

Mme Ducassou vivait depuis une quarantaine d'années dans la banlieue toulousaine, où elle s'était retirée après la mort de son mari. Elle était âgée de cent huit ans, étant née le 27 juillet 1831, à la Seyne-sur-Mer, dans le Var.

Son mari, M. Ducassou, était à bord de la frégate *La Belle-Poule* qui, en 1840, ramena les cendres de Napoléon de Sainte-Hélène.

Au mois de juin 1937, Mme Ducassou avait été consacrée par l'Association nationale d'entr'aide à la vieillesse dans le titre de « doyenne des Français ».

SOIXANTE-DIX-NEUVIEME ANNEE. — N° 28330

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

VENDREDI 7 AVRIL 1939

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)
ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)
DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX
Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS
TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

		Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES		52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER...	Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
	Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) **: 75 centimes**

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens,
et dans toutes les Agences de Publicité
Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

SOMMAIRE

PAGES 1 & 2
La Réélection de M. Albert Lebrun à la présidence de la République.
PAGE 3
La Situation internationale. — En Espagne.
Les Actualités médicales : Médecine et sciences exactes, DOCTEUR HENRI BOUQUET.
PAGE 4
Lettre du Portugal : Une exposition de Sèvres à Lisbonne, R. WARNIER. — *Nouvelles du jour.*
Feuilleton : Jean de Fodoas (Aventures d'un Français à la cour de l'empereur Akbar), par MAURICE MAGRE. (N° 37). (FIN.)
PAGE 5
L'Exposition du rêve, EDMOND JALOUX. — *Echos et informations. — Les Spectacles.*
PAGE 6
Les Sports. — Faits-divers. — La T. S. F.
PAGE 7
La Journée financière.
PAGE 8
LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *A l'Elysée: Remise à M. Albert Lebrun du procès-verbal de son élection par l'Assemblée nationale. — L'Engagement mutuel anglo-polonais : Déclaration de M. Chamberlain aux Communes.*

Paris, le 6 avril 1939

BULLETIN DU JOUR

LES ENTRETIENS DE LONDRES

L'attention reste concentrée sur l'activité diplomatique déployée en vue d'éclaircir la situation créée par les récents bouleversements survenus en Europe centrale et par les velléités des puissances totalitaires de chercher à dominer le monde par la force. Les entretiens Beck-Halifax ont abouti virtuellement à un accord défensif anglo-polonais. L'initiative du gouvernement britannique et les consultations avec les différents pays intéressés auxquelles elle a donné lieu sont dans la logique des déclarations faites par M. Neville Chamberlain à la Chambre des communes, déclarations qui ont annoncé une politique nouvelle de la part de l'Angleterre — nouvelle en ce sens qu'elle comporte des engagements à prendre sur le continent pour un cas déterminé — mais qui n'est nullement en contradiction avec la volonté de paix et de coopération que le premier ministre du Royaume-Uni n'a cessé d'affirmer. Ce que M. Chamberlain essaie d'établir, c'est un système de sécurité européenne qui serait dirigé contre un agresseur éventuel, quel qu'il puisse être, mais non contre telle ou telle puissance. Rien n'empêcherait, par exemple, l'Allemagne et l'Italie, si réellement elles ne nourrissent aucun coupable dessein contre d'autres nations, d'adhérer à un tel système.

Les déclarations complémentaires faites l'autre jour à la Chambre des communes par le premier ministre britannique ne laissent subsister aucun doute sur le véritable esprit dans lequel se précise cette évolution capitale de la politique anglaise. C'est bien uniquement contre toute tentative de domination de l'Europe par la force qu'est dirigée l'initiative du cabinet de Londres, et il n'y a que les puissances qui auraient l'intention d'user de la force aux fins de leur politique particulière qui peuvent s'en inquiéter. Aussi a-t-on peine à comprendre, quand on se place franchement sur le terrain des faits, que la presse allemande et la presse italienne s'obstinent à accuser l'Angleterre et la France de vouloir encercler l'Allemagne, de chercher à bloquer à l'Est comme à l'Ouest les deux Etats totalitaires et à construire ainsi contre eux une formidable machine de guerre. La presse fasciste renchérit sur le ton et les arguments de la presse nationale-socialiste dans les attaques contre la politique nouvelle de l'Angleterre, que l'on représente de l'autre côté des Alpes et de l'autre côté du Rhin comme étant une politique d'agression. Certains organes n'hésitent même pas à soutenir qu'en fait la Grande-Bretagne et la France entendent imposer leur « protection » aux pays de l'Europe centrale et orientale en réclamant de ceux-ci qu'ils adoptent une attitude d'hostilité systématique à l'égard du Reich hitlérien, auquel l'Italie est étroitement associée. De tels arguments sont sans portée après ce qui s'est passé sur le continent au cours de ces six derniers mois, après que l'on a vu l'Allemagne déchirer les accords de Munich, en méconnaissant totalement la procédure de consultations prévue à Munich et dans les déclarations communes germano-britannique et franco-allemande.

Puisque, suivant la constatation faite devant la Chambre des communes, il ne subsiste rien des assurances qui avaient été données par l'Allemagne, il faut bien avoir recours à une autre méthode pour assurer, dans la mesure du possible, la sécurité générale, et il est apparu que dans ce cas la meilleure méthode était encore celle consistant à organiser la résistance en commun contre toute agression éventuelle dont seraient l'objet des nations obligées de défendre leur liberté menacée. Il n'y a pas deux manières de défendre la paix dès l'instant où, du fait de l'Allemagne, la procédure des consultations et des négociations entre les quatre principales puissances s'est révélée décevante.

C'est ce que le cabinet britannique a voulu réaliser en donnant à la Pologne l'assurance de l'entier appui de l'Angleterre et de la France si elle se trouvait dans la nécessité de faire face avec toutes ses forces à une attaque non provoquée. Pourquoi cette garantie donnée spontanément à la Pologne seule, avant que tout système collectif soit établi? Parce qu'il est apparu clairement que la politique d'expansion du Reich en Europe centrale et également en direction des Pays Baltes vise, en réalité, à isoler l'Etat polonais au sud et au nord, comme il l'est déjà à l'ouest, et à le contraindre, par une adhésion sans réserve au pacte antikomintern, à glisser dans le sillage allemand, alors que se posent entre Berlin et Varsovie des questions aussi vitales pour la puissance polonaise que celle de Dantzig et du « couloir », et demain peut-être celle de l'Ukraine. La presse allemande et la presse italienne affectent une grande surprise que l'on veuille justifier la politique nouvelle de l'Angleterre par une menace du Reich à la Pologne, menace qui n'existerait pas. Il faut croire que ce n'est pas l'avis des Polonais, car ceux-ci ne dissimulent point les appréhensions que leur cause la politique d'expansion de Berlin, et ils sont unanimes à apprécier à toute sa valeur la garantie franco-britannique donnée à leur pays et à approuver la démarche de M. Beck à Londres.

Au surplus, on est fixé maintenant sur la nature et la portée des décisions auxquelles ont abouti hier les entretiens que M. Beck vient d'avoir pendant trois jours avec M. Chamberlain et lord Halifax, puisque le premier ministre a fait aujourd'hui même une déclaration officielle à ce sujet à la Chambre des communes. Il s'agit bien, comme on le prévoyait, d'un accord polono-britannique de défense mutuelle, avec obligations réciproques en cas d'agression, complétant en fait l'alliance franco-polonaise telle que celle-ci existe, alliance qui, on le sait, n'a jamais été considérée en Allemagne même comme étant incompatible avec de bonnes relations polono-allemandes et n'a pas été un obstacle à la conclusion de l'accord germano-polonais de 1934. Mais si l'on veut créer un système défensif réellement efficace contre toute tentative, d'où qu'elle vienne, de dominer par la force la plus grande partie du continent, il restera évidemment à y intégrer les autres Etats directement menacés, du point de vue politique comme du point de vue économique, par le « Drang nach Osten » germanique d'une part, par les velléités de l'Italie de s'assurer la prépondérance politique dans les Balkans d'autre part. Les consultations en cours avec les gouvernements de Bucarest, de Belgrade, d'Athènes et d'Ankara nous fixeront sans doute sur les possibilités qui existent de ce côté. M. Tilea, qui représente la Roumanie à Londres, rejoint aujourd'hui son poste, et il rapporte de Bucarest des instructions précises, dit-on. D'autre part M. Gafenco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, se propose d'entreprendre un voyage circulaire dans les principales capitales, afin d'étudier personnellement la situation avec toute l'attention qu'elle réclame, pour que son gouvernement puisse prendre définitivement position en connaissance de cause. M. Gafenco commencera sa tournée par Berlin, il passera par Bruxelles, se rendra à Londres, d'où il viendra à Paris, et finalement il s'arrêtera à Rome au cours de son voyage de retour à Bucarest. A ce moment on sera fixé sur les dispositions des autres puissances de l'Entente balkanique, la Yougoslavie, la Grèce et la Turquie, et d'un autre côté la Roumanie saura exactement ce qu'elle peut attendre de l'alliance polonaise et d'un resserrement de ses liens avec Varsovie, question qui a été examinée de près, peut-on croire, au cours des entretiens que M. Beck vient d'avoir à Londres avec les ministres anglais.

L'ÉLECTION
DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Albert Lebrun a été réélu président de la République par 506 voix sur 904 votants. Est-il nécessaire d'épiloguer sur ces chiffres ? L'élection est assez large. Si l'on fait observer qu'elle l'était plus encore il y a sept ans, c'est que l'on oublie que dans l'intervalle ont eu lieu des élections législatives, que la Chambre a été profondément modifiée, et qu'il reste tout de même quelque chose de ce bouleversement. La majorité obtenue par M. Albert Lebrun est celle que l'on pouvait attendre, et que l'on attendait. Il n'y a eu nulle surprise.

Mais pourquoi raisonner sur cette élection du premier magistrat de la République comme s'il s'agissait d'un scrutin politique ? Ceux qui ont voulu la présenter comme telle ont commis une erreur, et le pays le jugera ainsi. Car on sait fort bien que le président Albert Lebrun, qui aspirait à un repos légitime après un septennat difficile, a obéi au sentiment du plus noble des devoirs en consentant à laisser poser sa candidature. La France lui est reconnaissante d'accepter une fois encore la lourde charge d'être, en ces temps troublés et périlleux, avec une expérience accrue, l'arbitre des partis et le représentant de la nation.

La journée d'hier aura donc son plein effet, et contribuera à maintenir le prestige de notre pays épris de stabilité, résolu au travail et au sacrifice pour maintenir intact l'héritage reçu d'innombrables générations. Rien n'est changé, l'œuvre commencée continue : tel est le sens de l'élection de Versailles.

Aussi convient-il de rendre hommage aux hommes qui ambitionnaient de servir à leur tour au plus haut poste de la République, et qui se sont effacés quand ils ont compris quelle haute valeur devait être attachée au maintien de M. Albert Lebrun à l'Elysée. Tous, d'ailleurs, représentaient les mêmes aspirations, les mêmes principes, nous dirions volontiers le même programme, si ce mot ne pouvait être mal interprété, que le chef de l'Etat d'hier et de demain. M. Bouisson, M. Piétri, M. Roy, M. Queuille ne songeaient certes pas à autre chose qu'à l'union des Français devant le péril extérieur, qu'à l'effort nécessaire que doit accomplir la nation avec une discipline totale. Ils ont donné l'exemple de cette discipline, et le pays leur en saura gré.

Car c'est bien ainsi que la France interprète le vote de l'Assemblée nationale. Une œuvre de redressement a été entreprise depuis plusieurs mois à l'intérieur comme à l'extérieur. Sans doute le choix du Congrès ne risquait pas de l'interrompre, mais il était évident que le renouvellement du mandat de M. Albert Lebrun affirmerait avec plus de force, et en même temps plus de simplicité, cet élan du pays vers une renaissance. Il convenait de manifester par un geste, auprès de nous-mêmes et devant l'étranger, que la France, qui ne méconnaît pas la gravité de la situation européenne, et sait mesurer aussi les obstacles intérieurs qui peuvent s'opposer à cette renaissance, entend ne laisser planer aucun doute sur sa propre stabilité et sur sa volonté de mener à bien l'effort commencé.

Le pays se rend fort bien compte que le chef de l'Etat a un rôle plus important que la lettre de la Constitution ne l'indique, que sa mission est délicate et subtile, qu'elle l'est davantage dans les temps troublés et quand subsistent encore des ferments de division et de dissociation. Il sait que l'homme qui pendant ces dernières années a bien rempli sa mission médiatrice sera un guide plus sûr dans le présent et dans l'avenir, et que, par ses conseils et son influence, il facilitera la tâche entreprise par le gouvernement actuel.

Le pays se rend compte surtout du symbole de force que représente pour l'étranger le maintien du même chef à la tête de la République. Nos institutions sont d'ordinaire mal connues. On s'étonne parfois de leur mobilité apparente et l'on méconnaît la solidité réelle de leurs assises. La journée de Versailles démontrera qu'il y a plus de continuité qu'on ne le suppose dans notre régime, et que nous savons en faire la preuve quand il est nécessaire. Tous les républicains étaient hier du même avis sur l'utilité d'une manifestation de cet ordre. Aucun ne doutait du résultat de l'élection. Des divergences de vues pouvaient porter sur les modalités, sur la présentation extérieure. En fait, le maintien de M. Albert Lebrun à la présidence de la République était souhaité par une majorité beaucoup plus forte que celle qui s'est manifestée et qui est cependant, comme nous l'avons dit, très large. Elle suffit, en tout cas, à démontrer que la France continue, qu'elle est plus unie qu'on ne l'imagine, et que sa force profonde, morale et matérielle, continuera à s'accroître.

Questions extérieures

LA DRAMATIQUE ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE ANGLAISE

J'ai pris part, quand le siècle naissait à peine, aux premières manifestations de l'Entente cordiale. J'ai accompagné le maréchal Foch et le général Weygand à Londres, en novembre 1918. L'affectueuse invitation d'un Oxonien fidèle m'a permis d'assister à l'accueil fait, par les élites et par la foule, au président et à Mme Lebrun. Trois dates dans l'action européenne de la Grande-Bretagne.

Certes, l'hospitalité de la nation des « gentlemen » reste sans rivale au monde, par le décor, l'élégance et la richesse. Sans doute, les acclamations du peuple de citoyens libres sont toujours les mêmes : rythmées et brèves, volontaires et réfléchies. Et cependant impossible de ne pas sentir que l'atmosphère morale a changé et qu'une époque nouvelle commence. Ni l'enthousiasme sentimental de 1904. Ni l'admiration reconnaissante de 1918. Un sentiment plus simple et moins ardent. Satisfaction de retrouver une amitié loyale et efficace, liée à d'ineffaçables souvenirs, jadis détendue par des désaccords partiels, désormais resserrée par des risques communs et par la menace d'une guerre, à laquelle outre-Manche chacun pense sans y croire, parce que celle-ci ne rapporterait rien, et parce que la dernière a trop coûté.

Le jeudi 23 mars, — pendant le séjour du président Lebrun, — M. Neville Chamberlain annonça, aux acclamations d'une Chambre des communes unanime et résolue, le renversement de la politique anglaise d'après guerre, renversement qu'il devait préciser juridiquement le vendredi 31 mars et le lundi 3 avril.

Pour comprendre cette évolution, si rapide dans son déclenchement et si totale dans ses résultats, il faut savoir que le gouvernement britannique et ses services ont été entièrement surpris par les événements qui se sont déroulés dans la nuit du 14 au 15 mars, par le drame, l'invasion et l'écroulement de la Tchéco-Slovaquie. Les services de renseignements britanniques n'avaient pas reçu confirmation et refusaient d'admettre l'exactitude des informations recueillies et communiquées par l'état-major français dès le début du mois. Des indications exactement contraires avaient été reçues de plusieurs sources et permettaient de croire que, pour des raisons économiques et financières, le cabinet hitlérien rengainait ses plans d'expansion européenne et envisageait des essais de collaboration occidentale. Avant de s'embarquer pour San-Remo, le maréchal Gœring en avait donné l'assurance à Sir Nevile Henderson. Le mardi 14 mars, quelques heures avant la nuit tragique au cours de laquelle, grâce à des brutalités sans nom et sous la menace d'un bombardement par huit cents avions, Hitler arracha au président Hacha et au ministre Chvalkovsky leurs signatures sur le constat d'exécution, le Foreign Office avait reçu de la Wilhelmstrasse les assurances les plus apaisantes et les démentis les plus formels. Les deux membres de la délégation ministérielle, le président du « Board of Trade » et le secrétaire du « Department of Overseas Trade », s'apprêtaient à s'embarquer pour l'Allemagne.

Certes, les Anglais avertis n'éprouvent aucune difficulté pour expliquer la décision brusquée d'Adolf Hitler.

Le plan réalisé le 15 mars est exactement celui qu'avait en vue le Führer lorsque, en septembre, il dut, pour éviter le risque d'une guerre, se borner à une partielle annexion. Dès le lendemain commence, en Slovaquie d'abord, et plus tard en Bohême, le travail de dissociation et de regroupement qui rendra ultérieurement possible le dépècement total. C'est en octobre 1938 que furent, à Vienne, réunis les premiers éléments d'une légion slovaque. La valeur de ce plan fut rapidement confirmée par des événements multiples. Par l'expérience sudète : impossible, sans les affamer, de séparer les cités industrielles de leur clientère rurale par une frontière. L'unité politique prime l'unité ethnique. Par les difficultés financières : les capitaux israélites ont été consommés par le Trésor aux abois. Impossible de toucher aux propriétés ecclésiastiques sans couper l'Allemagne, et surtout ses cadres, en deux. Il vaut mieux mettre la main sur les livres sterling prêtées par Londres et sur l'encaisse or stockée par Prague. Par des inquiétudes politiques, enfin. Des velléités de résistance contre la domination germanique se dessinent partout : en Roumanie, où les gardes de fer ne parviennent point à assassiner le roi Carol; en Hongrie, où de Imrédy est remplacé par Teleki; en Yougoslavie, où Stoyadinovitch disparaît; en Tchéco-Slovaquie, où Prague resserre son contrôle sur Slovaquie et Subcarpathie, débarque des ministres et avance de l'argent.

Il faut reprendre le plan prévu pour mai 1938. Il faut achever l'opération interrompue en septembre. Il faut démembrer la Tchéco-Slovaquie, annexer la Bohême, occuper la Slovaquie, morceler la Subcarpathie. Et les divisions allemandes, au nord et au sud, franchiront la frontière, dans la nuit du 14 au 15 mars.

Puisque les lignes bétonnées ont été livrées et les forces morales ont été brisées à Munich, pas d'autre obstacle sur la route que les paroles prononcées et les promesses souscrites par le Führer.

Elles sont aussi nombreuses que précises. Trois exemples.

Dans son prêche du Sportpalast, qui précéda de trois jours la conférence de Munich, le Führer s'est écrié : « C'est la dernière revendication territoriale que j'aie à faire en Europe... Nous ne voulons aucun Tchèque. Lorsque les Tchèques seront arrivés à un arrangement avec leurs autres minorités, je ne prendrai plus aucun intérêt à l'Etat tchèque. En ce qui me concerne, je puis le garantir... Nous ne voulons pas voir d'autres nationalités au milieu de nous. Nous voulons vivre notre vie propre, et nous voulons que les autres peuples fassent de même. »

Dans une annexe à la convention de Munich, Adolf Hitler s'engagea, quelques jours plus tard, dès que Pologne et Hongrie auront reçu satisfaction, à garantir les frontières de l'Etat amputé et désarmé. Enfin le 30 septembre 1938, dans une déclaration anglo-allemande, il affirme que « la méthode des consultations préalables sera celle adoptée pour régler les autres questions qui pourraient intéresser les deux pays ».

Ces chiffons de papier ne pouvaient barrer les routes de Prague et de Bratislava aux divisions d'acier.

Adolf Hitler n'avait ni remords ni crainte. Les dieux de Germanie l'absolvent : le droit n'est qu'un mot et la force est la loi. Les précédents de l'histoire le couvrent : ni en mars 1936 ni en mars 1938 le gouvernement britannique n'a réagi avec violence devant le poing ganté de fer qui déchirait, pour ouvrir les ponts du Rhin et les portes de Vienne, deux douzaines de parchemins.

Pourquoi n'en serait-il pas de même en mars 1939 ? Pourquoi le cabinet anglais ne se bornerait-il pas, comme d'habitude, à formuler une de ces protestations rituelles, à poser cette série de questions bénignes que les agents de la Wilhelmstrasse ont l'habitude de recevoir sans rire et de classer avec méthode ? Jamais deux sans trois.

Mais la troisième étape de la poussée hitlérienne fut close à Munich. Et une quatrième commence. Il ne faut jamais abuser : la patience anglaise n'est pas sans limites.

D'autre part si la démilitarisation rhénane était une formule franco-américaine qu'avaient condamnée les ombres de Pitt et de Castlereagh, si la République autrichienne n'avait jamais été jugée outre-Manche comme viable sans le rétablissement des Habsbourg et sans la création d'un Zollverein, le règlement de Munich était une solution britannique du problème tchèque, — c'est-à-dire plus équitable en morale et plus solide en fait que les décisions versaillaises. Ce texte avait donc droit à plus de considération. D'autre part il est plus récent et partant plus rigide. Le déchirer n'est pas seulement un manque de parole et de piété, mais, ce qui est presque aussi grave, un manque d'égards et de discrétion.

Rien n'était plus dangereux que d'agir ainsi envers des hommes comme Neville Chamberlain, lord Halifax et Sir John Simon, surtout après les avoir, jusqu'au mardi soir 14 mars, leurrés de démentis mensongers et d'assurances fallacieuses. Des Anglais de cette trempe, naturellement honnêtes et profondément généreux, secrets et fermés, mais cachant derrière ces silences et ces rigidités une sensibilité qui ne craint pas d'être tendre et peut aller jusqu'à la naïveté, ne pardonnent jamais à un étranger de trahir sa parole et de mentir avec sérénité. Adolf Hitler, qui les avait trompés par ses évocations du passé et sa passion de la musique, par ses protestations d'idéalisme et la finesse de ses mains, n'est plus désormais qu'un de ces « perfides » sur qui s'abat, tôt ou tard, la justice de Dieu, — le Dieu des « gentlemen », le Dieu de Judée.

Et non content d'interrompre les négociations commerciales, d'ajourner la visite ministérielle, de saisir les avoirs tchèques, de doubler l'armée territoriale, le gouvernement britannique, approuvé le jeudi 23, le vendredi 31 mars, le lundi 3 avril par les Communes unanimes, abandonne les normes de sa politique d'après guerre et revient aux cadres de sa diplomatie d'avant guerre. La paix est à ce prix.

JACQUES BARDOUX.

ENTRETIENS MILITAIRES ITALO-ALLEMANDS

Le général Keitel et le général Pariani conférent à Innsbrück

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone jeudi matin, 6 avril :

Les journaux du matin reproduisent un communiqué annonçant que des réunions ont lieu, le 5 et le 6 avril, entre le chef du commandement supérieur allemand, le général Keitel, et le chef d'état-major de l'armée italienne, le général Pariani, sous-secrétaire d'Etat à la guerre. Le communiqué ne précise pas l'endroit où ces contacts ont lieu.

[L'agence officieuse allemande D. N. B. a publié un communiqué analogue au communiqué de l'agence Stefani, mais situant à Innsbrück la conférence des deux chefs militaires.]

Quoi qu'il en soit, la nouvelle est importante. A plusieurs reprises, en effet, il a été question d'une alliance militaire entre l'Allemagne et l'Italie. Au lendemain de l'Anschuss, notamment, les journaux italiens parlèrent de 20 millions de baïonnettes capables d'assurer la paix en Europe, de la Baltique à la Méditerranée. Le Duce ayant parlé un jour de 8 millions de baïonnettes italiennes, les 12 autres ne pouvaient se rapporter qu'à l'Allemagne et à l'Autriche. Les mêmes bruits circulèrent lors du voyage du chancelier Hitler à Rome.

De toute façon, la rencontre entre les deux chefs principaux des armées allemande et italienne semble traduire d'une façon expressive la tension que traverse l'Europe.

Le chef d'état-major de l'armée italienne, le général Pariani, était commandant de division pendant la guerre mondiale; il fut membre de la commission d'armistice au lendemain de Vittorio-Veneto, puis attaché militaire en Albanie, où il réussit, par sa fermeté, à imposer et à développer le prestige de l'Italie. Fait à relever : en 1934, il était à la tête des divisions qui occupèrent le Brenner, au lendemain de l'assassinat du chancelier Dollfuss. Il est considéré comme un technicien militaire de haute compétence, un organisateur aux vues modernes. Il a été l'artisan principal de la nouvelle doctrine de guerre italienne, telle qu'elle a été élaborée au cours de ces dernières années. En juillet 1938, il rendit visite aux dirigeants des forces armées allemandes. On sait, du reste, tous les contacts qui se succédèrent depuis la création de l' « axe » entre les chefs militaires des deux pays, à commencer par le voyage du maréchal von Blomberg, en 1937.

Le général Pariani est sous-secrétaire d'Etat à la guerre depuis octobre 1936. Comme on le sait, le Duce occupe depuis plusieurs années le poste de ministre de la guerre. Il est même le commandant en chef de toutes les forces armées de la péninsule, c'est-à-dire qu'il occupe en Italie, sur le terrain militaire, la même situation que Hitler en Allemagne. Dans les deux pays, tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains des deux chefs.

On mande de Berlin à l'agence Havas :

Les conversations d'Innsbrück entre le général Keitel, chef du commandement supérieur des forces allemandes, et le général Pariani, chef de l'état-major général de l'armée italienne, ne sont pas commentées dans les milieux compétents allemands.

Selon les indications reçues dans les milieux politiques, il faut comprendre cette rencontre comme une réponse aux rencontres militaires franco-britanniques et comme une manifestation de la solidarité italo-allemande sur ce terrain.

Les contacts entre le Führer et le Duce

On mande de Berlin à l'agence Radio, le 5 avril :

On apprend que M. Attolico, au cours de l'entrevue qu'il a eue avec M. von Ribbentrop, à son retour de Rome, a remis au ministre des affaires étrangères du Reich un message du Duce, répondant à la lettre du chancelier Hitler qu'il avait portée lui-même au chef du gouvernement italien. Ce message du Duce se rapporterait à l'attitude britannique, ainsi qu'aux revendications italiennes à l'endroit de la France.

On mande de Rome à l'agence Havas, le 5 avril :

Interrogés au sujet d'une conversation téléphonique qu'auraient eue aujourd'hui M. Mussolini et M. Hitler — nouvelle lancée par un organe de la presse étrangère, — les milieux officiels romains déclarent ne rien savoir d'une telle conversation.

LA RÉÉLECTION DE M. ALBERT LEBRUN
à la présidence de la République

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le *Temps* a publié, hier, aux Dernières nouvelles, le compte rendu de la séance du Congrès de Versailles et il a annoncé dans une édition spéciale la réélection de M. Albert Lebrun à la présidence de la République. On trouvera ci-dessous le récit des incidents qui se sont produits lors de la proclamation des résultats du vote émis par l'Assemblée nationale, ainsi que le détail de ce scrutin :

Le résultat du scrutin

Commencé à 14 h. 10 par la lettre L tirée au sort, l'appel nominal et le vote à la tribune des sénateurs et députés se termine à 16 h. 10. Il est ensuite procédé à un contre-appel. A 16 h. 20, le président, *M. Jeanneney*, s'assure que tous les membres de l'Assemblée ont voté, puis il annonce que les opérations du dépouillement du scrutin vont commencer et il suspend la séance.

La salle se vide; le monde des tribunes et des galeries se répand en partie dans les couloirs. Il ne se passe pas un quart d'heure que déjà la nouvelle circule de la réélection assurée de M. Albert Lebrun. Il faut attendre pour avoir des chiffres. A 16 h. 45, le nombre de voix obtenues était sur toutes les lèvres. Les membres du Congrès reprennent alors place à leurs bancs. L'Assemblée est bientôt au complet. Seuls les sièges du bureau demeurent inoccupés et il en sera ainsi jusqu'à 17 h. 20. A ce moment, M. Jeanneney, suivi de ses assesseurs, monte au fauteuil présidentiel. Il est l'objet d'une longue salve d'applaudissements. Un coup de cloche, et la séance est reprise.

Le président. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin pour l'élection du président de la République :

Nombre de votants	910
Bulletins blancs ou nuls	6
Suffrages exprimés	904
Majorité absolue	453

Ont obtenu :

M. Albert Lebrun	506 suffrages

A ces mots, la droite, le centre et une grande partie de la gauche se lèvent et applaudissent chaleureusement.

L'extrême gauche, au contraire, accueille ce résultat aux cris de : « Démission ! Démission ! » scandés avec force à la fois par les socialistes et les communistes, ce qui donne lieu à une longue contre-manifestation de la part des autres fractions de l'Assemblée.

Le bruit est tel que l'on n'entend pas M. Jeanneney donner lecture des autres résultats, qui sont les suivants :

MM. Albert Bedouce	151 suffrages
Marcel Cachin	74 —
Edouard Herriot	53 —
Justin Godart	50 —
Fernand Bouisson	16 —
François Piétri	10 —
Divers	44 —

M. Albert Lebrun est proclamé président de la République

Cependant, le silence se rétablit. M. Jeanneney prononce alors cette phrase :

M. Albert Lebrun ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, je le proclame président de la République française pour sept années à partir du jour où prendra fin le mandat du président en exercice, c'est-à-dire à partir du 10 mai 1939.

De nouveau, les applaudissements éclatent au centre, à droite et à gauche, tandis que socialistes et communistes crient inlassablement : « Démission ! Démission ! », à quoi la droite riposte en les envoyant : « A Moscou ! »

Alors, le président prononce la clôture de l'Assemblée nationale.

La séance est levée aux accents de la *Marseillaise*, chantée en chœur par presque toute l'Assemblée. Il est 17 h. 35.

M. Edouard Herriot, à son départ, est salué, à gauche, comme il l'avait été à son arrivée, par de vigoureux applaudissements.

DANS LES COULOIRS

Pendant le scrutin et son dépouillement

Au fur et à mesure que les membres du Congrès ont pris part au scrutin ouvert dans la salle des séances, où, en attendant leur tour de venir voter, ils se répandent dans les couloirs en quête d'informations et se rendent plus volontiers dans la Galerie des bustes, qui est en quelque sorte le centre où tous les renseignements aboutissent.

C'est alors un va-et-vient continuel dans cette longue salle voûtée, ornée de statues de grands hommes d'autrefois, dont certaines sont coiffées de chapeaux de feutre d'un effet assez inattendu. C'est là que sans cesse s'échangent des propos entre les parlementaires de toutes nuances politiques et les journalistes de toutes opinions qui se pressent dans cet espace relativement réduit, heureusement aéré par de larges fenêtres s'ouvrant sur une cour ensoleillée où stationne une voiture de pompiers.

L'agitation qui y règne n'a cependant rien de fébrile, encore que les pronostics laissent prévoir qu'il y aura un certain nombre de voix « perdues » sur le nom des candidats qui se sont retirés.

Des émissaires bénévoles viennent de la salle des séances annoncer à tour de rôle les progrès du scrutin en indiquant d'instants en instants « quelle lettre est appelée ».

Lorsque les derniers votes sont sur le point d'être émis à la tribune, la foule devient encore plus dense dans la Galerie des bustes, où les pronostics vont leur train. Des bruits tendancieux sont mis en circulation et on se demande s'il n'y aura pas ballottage. Mais c'est pendant le dépouillement du scrutin que l'animation atteint son comble. Les journalistes, avides d'en connaître le résultat, se sont massés à la porte qui permet d'accéder aux couloirs et salons réservés aux parlementaires, et par où doit être communiquée la nouvelle, qui sera aussitôt transmise sur les fils et les ondes, à la France et au monde.

Et quand après une attente trépidante de près d'une demi-heure, des chiffres, d'ailleurs différents, leur sont enfin apportés par des parlementaires empressés, c'est aussitôt la ruée vers le télégraphe et le téléphone à travers les escaliers et les corridors tortueux du vieux palais. Déjà les adversaires de M. Albert Lebrun et de M. Edouard Daladier soulignent que les 487 voix qu'on dit s'être portées sur le nom du président de la République ne dépassent qu'à peine la majorité absolue.

Mais bientôt on apprend que ce ne sont là que des résultats provisoires du dépouillement, et plusieurs minutes se passent avant que le véritable nombre de suffrages obtenu par M. Albert Lebrun soit connu avec certitude, plusieurs minutes avant qu'il soit proclamé en séance.

LE DÉPART DE VERSAILLES

A 17 h. 20, un détachement du 8e génie en tenue de campagne vient prendre position dans la Galerie des bustes pour faire la haie sur le passage du président de l'Assemblée nationale au moment où il va quitter le palais de Versailles.

L'instant d'après, comme la séance vient d'être levée, les membres du congrès commencent à se diriger vers la sortie, en flots de plus en plus pressés et regagnent soit leurs automobiles qui stationnent dans la grande cour d'honneur, soit la gare de la rive gauche où les attendent les trains spéciaux qui les ramèneront à Paris.

Les conversations sont très animées, les conditions dans lesquelles vient de se produire la réélection de M. Albert Lebrun faisant l'objet de tous les commentaires.

La plupart des congressistes se félicitent du renouvellement du mandat du président de la République, qu'ils considèrent comme de nature à faire une excellente impression aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Mais les socialistes et les communistes discutent des chances qu'aurait pu avoir tel ou tel candidat s'il s'était maintenu.

Comme aucune cérémonie ne peut suivre la proclamation du scrutin, à Versailles même, du fait que l'élu de l'Assemblée nationale, à qui il n'est pas permis de pénétrer dans l'enceinte du palais réservée au congrès, est resté à l'Elysée, les traditions et rites habituels se trouvent modifiés.

C'est donc au passage, non pas d'un nouveau président de la République, mais de MM. Jeanneney et Daladier que, à 17 h. 40, sont présentées les armes par le piquet d'honneur au moment où le président de l'Assemblée nationale et le président du conseil, précédés d'huissiers, entourés d'officiers, et accompagnés de MM. Langeron, préfet de police, et Billecard, préfet de Seine-et-Oise, ainsi que des hauts fonctionnaires des deux Assemblées quittent le palais de Versailles pour regagner Paris où ils vont rendre une visite amicale à M. Albert Lebrun.

Au dehors, dans la cour du château, retentit un bref commandement, à l'instant où apparaît le cortège qui va monter bientôt en automobile.

Une compagnie du 3e génie rend de nouveau les honneurs; les officiers saluent du sabre tandis que les opérateurs photographes et cinématographiques prennent une série de clichés.

Quelques minutes plus tard, l'automobile présidentielle franchit les grilles du château, tandis que les invités et la foule massée derrière les barrages et le service d'ordre acclament le président du conseil et le président du Sénat avant de s'égailler dans les rues de la cité royale, donnant à celle-ci une dernière animation à la fin de cette journée historique.

A L'ÉLYSÉE

A peine le résultat officiel de la réélection de M. Albert Lebrun fut-il connu que la nouvelle s'en répandit avec rapidité. Bientôt, dans la loge du concierge de l'Elysée commencèrent à affluer des cartes de félicitations et d'innombrables gerbes, bouquets et corbeilles de fleurs, symbolisant pour le président et Mme Lebrun les sentiments de leurs amis.

En même temps, une foule compacte s'était massée rue du Faubourg-Saint-Honoré, avenue de Marigny et sur toutes les voies adjacentes, pour assister à l'arrivée de M. Jules Jeanneney, président du Sénat, chargé d'annoncer au chef de l'Etat le résultat du vote.

Sous les ordres de M. Marchand, directeur de la police municipale, l'important service d'ordre qui avait été prévu maintenait la foule relativement loin des grilles. Mais les fenêtres, les balcons et les portes des boutiques étaient noirs de monde, l'attention tendue dans une curiosité sympathique.

Enfin, les sifflets des agents de la circulation retentissent. Un bruit de moteurs se rapproche.

Précédée de motocyclistes et d'une voiturette de la police, une longue auto noire fait crisser sous ses pneus le sable fraîchement répandu rue du Faubourg-Saint-Honoré et ralentit devant la présidence. Elle vire dans la cour de l'Elysée et se range devant le perron.

Cette fois, c'est la voiture de M. Langeron, préfet de police. Elle est immédiatement suivie de celle dans laquelle se trouvent M. Edouard Daladier, président du conseil, ainsi que M. Jeanneney, président du Sénat. Il est à ce moment 18 h. 25.

Vient ensuite la voiture de MM. de Lapommeraye, secrétaire général de la présidence du Sénat, et M. Paul Carrier, secrétaire général de la présidence de la Chambre. Ils sont immédiatement reçus par le colonel Brosse, de la maison militaire du président de la République, et par M. Lozé, directeur du protocole.

Venus pour faire signer au chef de l'Etat le procès-verbal de la séance de l'Assemblée nationale, déjà revêtu de huit signatures : celle de M. Jeanneney et celle des sept membres du bureau de l'assemblée, le président du Sénat, ainsi que M. Daladier et les personnalités qui les accompagnaient furent immédiatement introduits auprès de M. Albert Lebrun.

Après un quart d'heure d'entretien avec le président de la République, M. Jules Jeanneney réapparaissait en haut du perron élyséen, où il était reconduit par M. Lozé, directeur du protocole. Le président du Sénat, accompagné de M. de Lapommeraye, montait alors en voiture et reprenait la direction du palais du Luxembourg, non sans s'être prêté de bonne grâce aux exigences des photographes, mais sans avoir fait aucune déclaration aux journalistes qui attendaient dans la cour.

Quelques instants plus tard, M. Carrier, secrétaire général de la Chambre, quittait, à son tour, l'Elysée.

A 19 h. 5, M. Edouard Daladier quittait à son tour l'Elysée. Accompagné par M. Lozé, chef du protocole, et par M. Langeron, préfet de police, jusqu'à sa voiture, il y prit place avec M. Clapier, chef de son cabinet, se dirigeant vers la rue Saint-Dominique.

Le président du conseil fut, lui aussi, mitraillé par les photographes.

Une autre voiture quitta l'Elysée, dans laquelle se trouvaient plusieurs membres de la famille de M. Albert Lebrun, qui étaient venus féliciter le président.

Au dehors, la foule, qui s'était déjà considérablement éclaircie, achevait de s'écouler, un peu déçue peut-être, car les curieux n'ont vu, en somme, en tout et pour tout, que quelques automobiles entrant et quittant l'Elysée.

Au « Journal officiel »

Le *Journal officiel* publie, ce matin, l'information suivante :

Le Sénat et la Chambre des députés se sont réunis, le 5 avril 1939, à quatorze heures, à Versailles, en Assemblée nationale, à l'effet de procéder à l'élection du président de la République, conformément à l'article 3 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 et en vertu du décret du 10 mars 1939.

Par 506 voix sur 904 suffrages exprimés, M. Albert Lebrun a été réélu président de la République pour sept années à partir du jour où prendra fin le mandat qu'il exerce actuellement.

Après la proclamation du résultat de l'élection et la clôture de la séance, le président de l'Assemblée nationale s'est rendu, accompagné de M. le président du conseil, au palais de l'Elysée, où il a fait part à M. le président de la République du résultat du vote de l'Assemblée.

LE SCRUTIN

La lecture de la liste du scrutin, annexée au procès-verbal de la séance, au *Journal officiel* de ce jour (6 avril), révèle que 10 députés et sénateurs n'ont pas pris part au vote :

MM. Barbot, Dauthy, Toussaint-Franchi, Louis Marin, Mollard, Eugène Nicolas, Maurice de Rothschild, Satineau, Sévère, Tillon ;

Et que 4 se sont excusés :

MM. Daul (Bas-Rhin), Decroze, Gélis (Seine), et André Morizet.

Un télégramme de Mercy-le-Haut

Les résultats du Congrès furent connus par la T. S. F., en même temps qu'ils étaient proclamés à Versailles. La nouvelle que chacun attendait se répandit immédiatement dans Mercy-le-Haut, et un télégramme de félicitations fut aussitôt adressé à l'Elysée, simple mais touchant hommage de ses trois cents concitoyens au chef de l'Etat.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

M. ALBERT LEBRUN

M. Albert Lebrun est né le 29 août 1871 à Mercy-le-Haut (Meurthe-et-Moselle), d'une famille paysanne. Il a fait de brillantes études. Il est sorti, en 1892, le premier de l'Ecole polytechnique, et, en 1896, le premier de l'Ecole des mines. Ingénieur des mines, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales, il est titulaire du prix Laplace de l'Académie des sciences.

Elu membre du conseil général de Meurthe-et-Moselle en 1898, il a été appelé, en 1906 et jusqu'à son élection à la présidence de la République, à présider les travaux de cette assemblée départementale.

M. Albert Lebrun est entré à la Chambre le 23 novembre 1900; il a été constamment réélu depuis dans la première circonscription de Briey.

Inscrit au groupe de la Gauche démocratique (républicains de gauche), il a fait partie du bureau comme secrétaire (1903 à 1905), puis comme vice-président (1913).

Il a été ministre des colonies, dans le cabinet Caillaux, du 27 juin 1911, dans le cabinet Poincaré du 14 janvier 1912 et dans le cabinet Doumergue du 9 décembre 1913. Il a été aussi ministre de la guerre pendant quelques jours, en janvier 1913, en remplacement de M. Millerand, démissionnaire.

Commandant d'artillerie de réserve, mobilisé à ce titre au début de la guerre, M. Albert Lebrun a été appelé à faire partie du comité de l'exploitation technique des chemins de fer, en 1914, Nommé président de la commission des finances de la Chambre en 1917, il est entré dans le cabinet Clemenceau du 16 novembre 1917 en qualité de ministre du blocus et des régions libérées jusqu'à l'armistice, et ensuite de ministre des régions libérées. Il donna sa démission le 5 novembre 1919, à la veille des élections législatives, parce qu'il avait fait liste avec M. Louis Marin, ce que M. Clemenceau n'avait pas pu admettre, M. Marin ayant voté contre le traité de Versailles.

Elu sénateur le 11 janvier 1920, au premier tour, et réélu le 6 janvier 1924, M. Lebrun appartenait au groupe de l'Union républicaine. Il a été rapporteur du budget de la guerre, vice-président de la commission des colonies, vice-président de la haute Assemblée le 11 janvier 1926.

Un décret du 14 septembre de la même année l'a nommé président du conseil d'administration de la Caisse autonome de gestion des bons de la Défense nationale.

Le 11 juin 1931, après l'élection de M. Paul Doumer à la présidence de la République, par l'Assemblée nationale du 19 mai 1931, M. Albert Lebrun a été appelé à lui succéder à la présidence du Sénat, par 147 voix contre 139 à M. Jeanneney. Il a été réélu le 14 janvier 1932.

Or, le 7 mai 1932, veille du scrutin de ballottage pour les élections législatives, M. Paul Doumer était mortellement blessé par le Russe Gorguloff au cours d'une vente de charité.

L'Assemblée nationale, convoquée le 10 mai, à l'effet de pourvoir à la vacance présidentielle ouverte dans ces tragiques conditions, se prononça par 633 voix contre 114 à M. Paul Faure, sur 777 suffrages exprimés, en faveur de M. Albert Lebrun qui fut aussitôt proclamé président de la République.

Un septennat mouvementé

Alors commença pour le nouveau chef de l'Etat un septennat qui devait être traversé par les plus graves difficultés, et qui ne fut qu'une succession de crises d'une ampleur exceptionnelle: crise économique, crise financière et monétaire, crise de régime, crise sociale, crise extérieure.

Faut-il rappeler la crise de majorité provoquée en 1933 par le déficit budgétaire, et l'hécatombe de ministères qui en résulta, l'affaire Stavisky, la sanglante journée du 6 février 1934, au lendemain de laquelle M. Albert Lebrun dut faire appel téléphoniquement au dévouement patriotique de M. Gaston Doumergue, appel que réitérèrent aussitôt les présidents des deux Chambres et tous les anciens présidents du conseil, l'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie et de Louis Barthou à Marseille en octobre 1934, la crise monétaire de mai 1935, l'effervescence politique causée par les décrets-lois du ministère Laval, la guerre d'Ethiopie, les sanctions contre l'Italie, l'alerte du 7 mars 1936, — dénonciation par le Reich du pacte de Locarno, occupation militaire allemande de la zone rhénane démilitarisée, la victoire du Front populaire aux élections de mai 1936, les journées de grève révolutionnaire de mai-juin, les occupations d'usines, l'agitation sociale de 1936-1937, les dévaluations monétaires, la guerre d'Espagne et les vicissitudes de la politique de non-intervention, puis, la notion d'ordre ayant enfin repris ses droits, l'aggravation soudaine de la crise européenne : l'Anschluss, l'affaire des Sudètes, la mobilisation partielle de septembre 1938, Munich, les démembrements successifs et l'absorption finale, par le Reich, de l'infortunée Tchéco-Slovaquie ?...

Telle est, schématiquement retracée, l'histoire du septennat de M. Albert Lebrun. Il avait été nommé dans des conditions particulières, au lendemain d'élections législatives qui avaient renversé la majorité de la Chambre précédente, dont les pouvoirs ne devaient expirer que le 1er juin, en sorte que l'Assemblée nationale s'était trouvée composée d'un grand nombre de parlementaires non réélus par le corps électoral. Mais le nouveau président de la République fit toujours montre de tant de tact et d'impartialité, que la question de l'Elysée ne se posa jamais, durant tout l'exercice de sa haute magistrature.

Les crises ministérielles

Celle-ci a été marquée par seize crises ministérielles, dénouées par la constitution des seize cabinets suivants :

Cabinet Herriot, du 3 juin au 14 décembre 1932.

Cabinet Paul-Boncour, du 18 décembre 1932 au 28 janvier 1933.

Cabinet Daladier, du 31 janvier au 24 octobre 1933.

Cabinet Albert Sarraut, du 27 octobre au 24 novembre 1933.

Cabinet Chautemps, du 26 novembre 1933 au 27 janvier 1934.

Cabinet Daladier, du 30 janvier au 7 février 1934.

Cabinet Doumergue, du 9 février au 8 novembre 1934.

Cabinet P.-E. Flandin, du 8 novembre 1934 au 31 mai 1935.

Cabinet F. Bouisson, du 1er juin au 4 juin 1935.

Cabinet Pierre Laval, du 7 juin 1935 au 22 janvier 1936.

Cabinet A. Sarraut, du 24 janvier au 3 juin 1936.

Cabinet Léon Blum, du 4 juin 1936 au 21 juin 1937.

Cabinet Chautemps, du 22 juin 1937 au 14 janvier 1938.

Cabinet Chautemps, du 18 janvier au 10 mars 1938.

Cabinet Blum, du 13 mars au 8 avril 1938.

Cabinet Daladier, au 10 avril 1938.

On notera cette particularité : quelles que fussent les circonstances, et l'on peut même dire en raison de leur gravité, M. Albert Lebrun a toujours réussi à résoudre très vite les crises ministérielles. Les plus longues n'ont duré que cinq jours. Treize fois sur seize, la personnalité qu'il a désignée pour former le gouvernement y est parvenue du premier coup. Trois fois seulement, le président de la République éprouvera plus de difficultés ; ce fut : à la chute du cabinet Paul-Boncour, où M. Chautemps fit un essai infructueux; à celle du cabinet Bouisson, où M. Piétri dut renoncer à sa mission, et après la démission du cabinet Chautemps du 22 juin 1937 où MM. Georges Bonnet et Léon Blum, chargés, l'un après l'autre, de dénouer la crise, échouèrent dans leurs tentatives. On observera aussi que M. Albert Lebrun a toujours facilité la tâche des gouvernements si divers à la constitution desquels il a présidé.

Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos — car le fait est sans précédent — qu'il n'a pas hésité, le 11 mars 1937, à prononcer une allocution radiodiffusée pour cautionner l'emprunt à garantie de change et option de place lancé par le gouvernement de M. Blum, et dont la première tranche fut couverte le jour même de l'émission.

Voyages et discours présidentiels

M. Albert Lebrun s'est dépensé, au cours de son septennat, en déplacements de toutes sortes ; il a parcouru la France, honorant de sa présence les grandes manifestations patriotiques, les fêtes régionalistes, les cérémonies du souvenir et les créations multiples du génie français. Il est aussi allé à l'étranger, dans des circonstances mémorables.

On rappellera ci-dessous ses principaux voyages officiels :

1932. — En juillet, le président parcourt le Calvados (Saint-Sever-Vire-Caen) ; en août, il inaugure à Thiepval le mémorial en l'honneur de l'armée britannique de la Somme, l'ossuaire de Douaumont, le canal de Metz à Thionville, le monument de la défense de Longwy ; en octobre, il inaugure le canal d'Alsace et le barrage de Kembs, le monument national de l'Hartmannswillerskopf; il préside, à Saint-Nazaire, au lancement de la *Normandie* ; en novembre, il remet la croix de la Légion d'honneur à l'université de Nancy.

1933. — En mai, M. Albert Lebrun inaugure, à Châlons-sur-Marne, le monument Léon Bourgeois; en juin, il est reçu à Rodez ; en juillet, à Besançon, Pontarlier et Mézières ; il inaugure à Cherbourg le port en eau profonde et la gare maritime; en octobre, il remet la croix de la Légion d'honneur à l'Ecole des mines de Saint-Etienne.

1934. — Le 21 février, il assiste, à Bruxelles, aux funérailles du roi Albert Ier; en mai, il est reçu à Dijon; en juin, il assiste, à Bordeaux, à la fête du vin; le 22 juillet, il inaugure, à Aurillac, au cours d'un voyage en Auvergne, le monument à la mémoire de Paul Doumer; le 9 octobre, il assiste, à Marseille, à la cérémonie funèbre en l'honneur du roi Alexandre Ier de Yougoslavie, mort assassiné en débarquant sur le sol de France; le 15 octobre, il assiste, à Belgrade, aux funérailles du roi.

1935. — Le 23 mai, il inaugure au Havre, le paquebot *Normandie*; en juin, il visite Reims reconstituée et préside à la fête du vin; en juillet, à la butte Chalmont (Aisne), il inaugure le monument à la deuxième victoire de la Marne et, à Soissons, le monument aux morts de la guerre; en août, à Metz, il inaugure le monument aux morts, et, au Fort de Souville, le monument au sergent Maginot; il se rend ensuite à l'Exposition de Bruxelles.

1936. — Le 27 janvier, il assiste, à Londres, aux funérailles du roi George V; en mai, à Colmar, le président assiste à la fête des vins d'Alsace; à Brest, il inaugure l'école navale; en juillet, il assiste, en Haute-Savoie, aux grandes fêtes de gymnastique; à Vimy, il inaugure le monument aux Canadiens morts pour la France; en août, il parcourt les Alpes; en octobre, il inaugure à Strasbourg le monument de la guerre; en novembre, à Saint-Chamas, il assiste aux obsèques des victimes de la catastrophe.

1937. — En juin, à Nice, il prend part à l'ouverture de la convention rotarienne; en juillet, il assiste, à Angers, à la fête des vins de France, puis il s'en va inaugurer la route du col de l'Iseran; en août, à Montfaucon, il inaugure le Mémorial américain, et, à Saint-Dié, le tunnel de la percée des Vosges.

1938. — Le 15 mai, il est reçu à Agen, Nérac et Mézin; il inaugure le monument Armand Fallières; en mai, il est reçu à Saint-Brieuc; en juin, à Bourges; en juillet, il prend part, à Reims, à la cérémonie religieuse de la résurrection de la cathédrale martyre, aux côtés du légat du pape; à Villers-Bretonneux (Somme), il inaugure le Mémorial des soldats australiens; à Vienne, Avignon, Orange, il prend part aux fêtes du vin; en novembre, à Longpont, il inaugure le monument au gouverneur général Van Vollenhoven.

1939. — Du 21 au 24 mars, il est, avec Mme Albert Lebrun, l'hôte des souverains anglais, accueilli avec un affectueux empressement par le peuple britannique, et prend part à d'inoubliables cérémonies. Le 2 avril, à Montélimar, il inaugure le monument Emile Loubet.

Au cours de chacun de ces voyages, le président Lebrun prend la parole. Ses discours, d'une grande sérénité, et d'une belle tenue littéraire, sont des pages d'histoire; il évoque les actions méritoires des bons serviteurs de la patrie et de la République, les hauts faits des soldats de la dernière guerre; il exalte nos provinces de France, leur génie, leurs richesses économiques, leur patrimoine artistique et culturel. Pendant un an, il s'abstient de toute allusion aux problèmes de la politique. Puis, à partir de la fin de 1933, les événements l'obligent à faire entendre la voix de la sagesse, à indiquer les conditions du salut public; ce sont alors des appels incessants à la réconciliation, à la concorde: ce qui nous divise est peu de chose à côté des raisons que nous avons de nous entendre; la santé morale de la France exige l'union de ses enfants, et aussi la collaboration de tous au grand labeur national. Et ce sont des appels au travail, à la confiance, à la continuité dans l'effort; l'heure est venue de nous ressaisir; pensons au rayonnement de la France; gardons-nous d'aviver les querelles qui portent atteinte à son crédit.

Ainsi parle le président Albert Lebrun; ce faisant, il s'applique à aider dans leur tâche nationale les gouvernants du jour, avec une loyauté à laquelle tous les partis devraient rendre hommage.

L'histoire dira plus tard que, si le régime a pu traverser les heures troubles au cours desquelles on a pu parler de la carence de l'ordre républicain, cela tient peut-être à ce fait que, dans le désarroi général, le rouage suprême de l'Etat a rempli sa tâche avec exactitude et ponctualité, conformément à la règle, réservant par cela même aux institutions politiques les possibilités de redressement qui se sont peu à peu manifestées sans heurts et sans secousses.

Les réceptions à l'Elysée

Nous donnons ci-dessous, pour terminer cette rapide revue du premier septennat de M. Albert Lebrun, la liste des principales réceptions qui eurent lieu à l'Elysée au cours de cette période, en l'honneur des hôtes de la France.

1932. 27 juin. — La reine des Belges; 14 septembre : le sultan du Maroc.

1933. 17 février. — Le roi de Danemark; 10 avril: le roi de Suède; 13 avril : M. Jules Roca, vice-président de la République Argentine; 4 juillet : le prince Nicolas de Roumanie; 28 août : le sultan du Maroc; 31 août : les souverains de Bulgarie; 29 novembre : les souverains belges; 16 décembre : M. Benès, ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie.

1934. 6 avril. — Le roi et la reine de Siam; 10 avril : lord Tyrrell, ambassadeur de Grande-Bretagne, à l'occasion de la présentation de ses lettres de rappel; 23 mai : la mission extraordinaire belge; 12 juin : M. Jevtitch, ministre des affaires étrangères de Yougoslavie; 28 juin : le bey de Tunis; 3 juillet : le président du Sénat belge; 14 juillet : le sultan du Maroc et M. Tataresco, président du conseil de Roumanie; 1er décembre : prince et princesse Paul de Yougoslavie.

1935. 22 février. — M. Schuschnigg, chancelier d'Autriche, et le baron Waldenegg, ministre des affaires étrangères d'Autriche; 11 mars : le roi de Suède; 6 mai : le prince Karageorgevitch; 5 juin : le prince héritier d'Arabie saoudienne; 3 septembre : M. Stoyadinovitch, président du conseil de Yougslavie; 20 octobre : le prince de Galles; 19 octobre : le prince et la princesse Paul de Yougoslavie; 16 novembre : le roi des Hellènes; 30 novembre, duc et duchesse d'York; 19 décembre, cardinal Maglione, à l'occasion de la remise de la barrette cardinalice.

1936. — 1er février, le roi de Roumanie; 6 septembre, le maréchal Rydz-Smigly, général inspecteur de l'armée polonaise; 11 octobre, le général Maritch, ministre de la guerre de Yougoslavie; 17 novembre, M. Antonesco, ministre des affaires étrangères de Roumanie.

1937. — 17 avril, le roi de Suède; 25 mai, prince royal et princesse royale de Norvège; 26 mai, prince et princesse Paul de Yougoslavie; 27 mai, prince de Monaco; 15 juin, prince royal et princesse royale de Danemark; 16 juin, M. Eddé, président de la république libanaise ; 17 juin, le roi d'Egypte; 12 juillet, le roi de Roumanie; 13 juillet, le cardinal Pacelli; 14 juillet, le sultan du Maroc et le roi de Roumanie; 20 juillet, l'émir Saoud; 22 juillet, le prince Félix et la grande-duchesse de Luxembourg; 24 juillet, le roi des Belges; 16 septembre, Mme Roosevelt; 13 octobre, M. Stoyadinovitch, président du conseil de Yougoslavie; 4 novembre, le roi des Hellènes; 13 novembre, le roi et la reine de Bulgarie; 16 novembre, le cardinal Tappouni.

1938. — 21 février, délégation de l'Ecole des mines de Tchécoslovaquie; 22 février, l'émir Seif ul Islam; 19 juillet, le roi et la reine d'Angleterre, à l'occasion de leur voyage officiel en France; 17 septembre, le roi et la reine de Bulgarie; 12 octobre, le roi des Belges; 20 octobre, le roi de Roumanie; 24 octobre, M. Neville Chamberlain et lord et lady Halifax; 6 novembre, la reine-mère d'Egypte et ses deux filles; 7 décembre, le prince Paul de Yougoslavie.

1939. — 3 mars, le roi et la reine de Danemark; 9 mars, le cheik el Arab Bouaziz ben Gana et sa suite.

L'OPINION DE LA PRESSE

PRESSE PARISIENNE

Les journaux de ce matin, hormis les feuilles d'extrême gauche, applaudissent à la réélection de M. Albert Lebrun. Celle-ci, disent-ils, prouve bien que la majorité de l'Assemblée nationale a voulu affirmer sur le nom de M. Lebrun son désir de stabilité, d'union et de continuité de vues, plus nécessaire que jamais en présence des événements internationaux.

Le *Petit Parisien* exprime cette opinion notamment :

M. Albert Lebrun demeure à la magistrature suprême. C'est là un fait incontestablement heureux et qui ne manquera pas de donner lieu à des commentaires favorables dans les pays alliés ou amis et d'impressionner les pays qui sont toujours enclins à croire que les Français ne savent jamais ce qu'ils veulent et perdent leur temps à des chicanes politiques, lesquelles ne peuvent conduire qu'au gâchis.

Stabilité, continuité sont, en effet, des mots qui avaient disparu trop longtemps du langage parlementaire.

Ils sont revenus à la mode. Le pays tout entier ne peut que s'en féliciter.

De même, le *Journal* (M. Paul Luquet) :

Si l'élection du chef de l'Etat aux heures graves que nous traversons, alors que la paix est menacée de toutes parts, n'a pas été l'occasion de la manifestation d'unanimité nationale qu'on devait espérer, elle apporte cependant un réconfort certain.

Elle écarte, en effet, la possibilité d'un retour à la politique partisane qui a fait tant de mal à ce pays.

Il n'est pas douteux que les partis d'extrême gauche qui auraient facilité l'élection du président de la République eussent, par la suite, voulu monnayer un appui ainsi accordé et tenter de peser sur des décisions qui, peut-être, demain, s'imposeront...

Du *Matin* :

En dépit de certaines cabales regrettables, dominées par de mesquines rancunes personnelles, cette réélection fut moins une bataille qu'une formalité.

Il n'y a pas, ce soir, un hôte nouveau à l'Elysée...

En dépit de M. Léon Blum, et des fidèles impénitents de défunt le Front populaire, la France continue.

Tout militait en faveur d'une démonstration d'unanimité, remarque M. Léon Bailby (*le Jour*); or on a assisté à une machination d'envergure :

L'expérience, une fois de plus, vient de montrer qu'à l'espérer on se faisait les plus grandes illusions sur ce qu'il pouvait rester de cœur et d'esprit à certains éléments du Parlement pour lesquels rien ne saurait prévaloir sur leurs petites intrigues...

Ressusciter le Front populaire, mort dans le pays mais toujours vivace au Palais-Bourbon, telle était l'entreprise poursuivie.

M. Blum et ses comparses ne se consolent pas de ne plus posséder les leviers de commande et tous les honneurs et les bénéfices qui s'y attachent.

Un candidat du Front populaire à l'Elysée, c'était le renversement du ministère actuel; c'était le départ pour une nouvelle aventure...

Le pays l'a échappé belle.

M. Albert Lebrun fera bien de s'en souvenir.

Ces réflexions de l'*Ere nouvelle* :

La réponse — à M. Blum — la voilà :

Vote massif pour le président Lebrun, pour l'homme qui dans la conjoncture actuelle symbolise les grandes aspirations nationales, l'idéal démocratique et patriotique, la France, la France du terroir!

C'est jugé!

La République (M. Maurice Laban) :

La large union qui n'a pu être réalisée à Versailles doit s'imposer irrésistiblement à la nation. Acceptons, loyalement, sans amertume, de nous donner la main, pour apporter au pays ce climat de concorde fraternelle qui est la condition de son salut...

Plusieurs journaux flétrissent en termes sévères les manifestations bruyantes qui ont accueilli les résultats du vote.

L'Epoque (M. Raymond Cartier) :

Il n'y a pas de mots pour exprimer la honte et l'indignation qu'on éprouve devant ces bandes de fous furieux qui passent pour représenter la France. Le public était indigné et les parlementaires raisonnables consternés.

Mauvaise journée. D'une part, les manœuvres, la sale cuisine. D'autre part, la perte de toute retenue, le déchaînement féroce des passions politiques.

Le *Figaro* :

L'esprit de parti ne désarme pas si aisément. La preuve en avait été faite les jours précédents. La manifestation de l'extrême gauche, à la proclamation du scrutin, en fut la confirmation inconvenante.

On peut assurer d'ailleurs qu'elle ne correspondait pas au sentiment véritable du pays.

L'*Action française* (M. Charles Maurras) :

Il y a eu les manifestations bruyantes, les « A bas! » les « A la porte! » les « Démission! » que les factieux ont vociférés, comme pour annoncer que personne ne feindrait même de désarmer et que, plus que jamais, la France officielle en serait déchirée.

Cela peut avoir, dans un avenir prochain, des suites utiles. Cela peut, si le ciel s'en mêle, et si le caractère de M. Lebrun peut s'y prêter, aboutir à une présidence de combat avec dissolution ou prorogation à la clef. Mais ce n'est pas du tout ce dont on demandait à élever le vœu et le désir pour l'heure présente: le signe de concorde, le spectacle d'union.

Et voici ceux qui regrettent qu'il n'y ait pas eu une manifestation sincère d'union, mais qui en rejettent l'échec sur ceux qui ont soutenu la candidature Lebrun.

Ainsi l'*Œuvre* (éditorial) :

La réélection du président sortant — pour contestable qu'en fût l'idée — aurait pu être, en effet, une « manifestation » exceptionnelle.

Mais on a tant et si bien « manœuvré », qu'en réussissant l'opération « de justesse », on lui a enlevé la signification même qu'on voulait lui donner.

Ainsi surtout M. Léon Blum (le *Populaire*) :

Eh bien! pour un joli travail, c'est un joli travail. M. Daladier a fait élire M. Lebrun. Mais il l'a fait élire dans des conditions telles qu'il a détruit ou « loupé » d'avance tous les résultats utiles que pouvait produire son élection.

Groupement massif des voix? N'en parlons pas. Une majorité de cinquante voix, en dépit de l'aspiration par le vide des autres candidatures, du racolage intensif dans tous les groupes, de la question de confiance posée impérativement devant la « nouvelle majorité ».

Concorde nationale, « unité française »? Jamais, je le répète, élection présidentielle n'aura laissé derrière elle tant d'amertumes et de ressentiments.

... Et dire qu'avec de la franchise, de la confiance, de l'amitié, avec une volonté sincère d'union et un sens vraiment républicain, on pouvait éviter si aisément tout cela!

Nous nous emploierons de notre mieux, dans l'intérêt du pays, à réparer les fautes commises par les hommes qui gouvernent.

M. Albert Lebrun est le président réélu de la République. Il devient pour nous « le chef respecté de l'Etat ».

C'est au chef du gouvernement, responsable en droit, responsable en fait, que le pays républicain demandera des comptes.

On lit d'autre part, en sixième page du *Populaire*, ces lignes significatives :

Les ovations enthousiastes que toutes les gauches ont faites à plusieurs reprises à Edouard Herriot sont le signe d'une volonté de redressement dont M. Daladier éprouvera les effets.

La droite, certes, applaudissait au « succès » de M. Lebrun. Mais elle en sentait la relativité. On était loin du plébiscite attendu. Jusqu'à la dernière minute, elle avait tremblé d'inquiétude. Quand les résultats ont été proclamés, c'est par les cris de: « Démission! Démission! » que les élus républicains les ont accueillis, cependant que les épaules de M. Daladier se voûtaient.

Dans la note officieuse de l'agence Havas que nous avons commentée l'autre jour, il était dit que l'élection de M. Lebrun s'imposait si on voulait « éviter une crise politique ».

C'est justement le contraire qui peut se produire...

Enfin l'*Humanité* (M. P.-L. Darnar) s'exprime en ces termes :

Que les fascistes ne se hâtent pas de triompher. Cet épisode peu brillant rend mal compte des véritables sentiments qui gagnent dans le pays. Le faible succès lui-même de ces moyens inédits dans l'histoire républicaine donne à la fois un avertissement aux diviseurs et un encouragement aux artisans de l'union.

PRESSE DÉPARTEMENTALE

Mis à part ceux que l'esprit de parti guide et même égare, la majorité des journaux provinciaux donne sa chaleureuse approbation au résultat du vote de Versailles.

A Strasbourg, le journal catholique *Elsaesser* dit que la réélection de M. Albert Lebrun « satisfait le désir de la grande majorité des Français » et que M. Albert Lebrun n'a jamais failli à un haut devoir envers sa patrie.

A Nancy, l'*Eclair de l'Est* juge que « nous sommes entrés dans une nouvelle phase de la vie du pays. C'est une France nouvelle qui est en train de s'affirmer devant le monde entier. M. Albert Lebrun la représente avec une incontestable dignité ».

« Cette réélection de M. Lebrun signifie la volonté française de se discipliner en face des dangers qui menacent la paix de l'Europe », tel est l'avis de la *Dépêche de Lille*.

Même son de cloche élogieux de la part de l'*Avenir du Plateau central* de Clermont-Ferrand. Par contre, la *Montagne*, socialiste, il est vrai, ne voit pas en quoi la reconduction de M. Lebrun était nécessaire à la France.

Le *Mémorial de la Loire* voit dans le vote d'hier en faveur de M. Albert Lebrun un succès de M. Edouard Daladier, l'œuvre et l'esprit des deux hommes se complétant.

Lyon-Soir reconnaît qu'en acceptant le renouvellement de son mandat, M. Albert Lebrun n'a pas un moment obéi à l'intérêt personnel. Qu'on le veuille ou non, le scrutin d'hier à Versailles est significatif d'union nationale.

Pour le *Petit Niçois*, le point de vue est semblable. L'*Eclaireur du soir* et l'*Eclaireur de Nice et du Sud-Est* sont également de cette opinion. Pour le dernier organe, la réélection de M. Lebrun est à saluer comme un signe du redressement français.

« Les 506 voix obtenues dès le premier tour par le chef de l'Etat, confirmé dans sa charge, réalisent une victoire certaine de l'esprit d'ordre, de discipline et de redressement. Le pays jugera de l'opposition extrémiste. » Ainsi s'exprime le *Petit Marseillais*.

La *Dépêche de Toulouse* écrit :

Il faut sans arrière-pensée se féliciter de la réélection de M. Albert Lebrun, non point tant en raison des qualités cependant indiscutables de l'homme, non pas même en s'appuyant sur des considérations de politique intérieure (qui ont cependant leur intérêt), mais en se plaçant exclusivement au point de vue français. C'est en quoi le Sénat, qui a été d'un bout à l'autre l'artisan principal du scrutin d'aujourd'hui, a eu conscience d'accomplir une fois de plus un de ses plus hauts devoirs.

A Bordeaux, la *Liberté du Sud-Ouest* regrette « et bien loyalement » que la manifestation projetée d'union nationale ne se soit pas produite. « Nous n'avons pas la fleur, dit notre confrère, le fruit nous reste. »

Le *Phare de Nantes* se réjouit grandement, comme toute la France, où M. Lebrun s'est depuis longtemps rendu populaire.

« Il serait difficile de trouver, en remontant la liste des présidents, un homme qui évoque mieux le « grand Français » que M. Albert Lebrun. C'est tout et cela suffit. » Nous prenons ce jugement significatif dans le *Petit Courrier* d'Angers.

Du *Courrier du Centre*, à Limoges : « La France acclame cette réélection et attend du gouvernement qu'il poursuive avec activité sa grande tâche de développement d'une force pacifique et de redressement français. »

PRESSE ÉTRANGÈRE

En Grande-Bretagne

La réélection de M. Albert Lebrun était trop attendue à Londres depuis deux jours pour donner lieu à beaucoup de commentaires.

Quelques grands journaux tiennent cependant à traduire, dans leurs éditoriaux, le sentiment de satisfaction éprouvé par l'Anglais moyen à cette occasion.

M. Lebrun, écrit le *Daily Telegraph*, avait assez fait part de son désir de se retirer pour qu'on ne puisse le soupçonner de favoritisme ou d'ambition. Il s'est présenté et a été réélu en partie en raison de ses qualités personnelles et en partie en raison de l'expérience septennale qui rendra sa présence à la tête de l'Etat extrêmement précieuse dans la situation présente. Au peuple britannique, qui a eu si récemment le plaisir de sa visite officielle, il n'est pas nécessaire de rappeler la bonne grâce et l'éloquence avec lesquelles M. Lebrun s'acquitte des devoirs officiels de sa charge, ni nécessaire de rappeler l'appui qu'il reçoit de Mme Lebrun.

Le *Times* remarque de son côté :

Il n'est pas douteux que les dangers de la situation internationale expliquent en grande partie l'appui apporté à l'homme qui se trouvait déjà président depuis sept ans, mais sans l'existence de tels dangers on n'aurait pas non plus amené le président à se représenter.

Du *Daily Mail* :

Seul un homme aussi populaire et inspirant autant la confiance que M. Lebrun pouvait espérer le renouvellement du mandat présidentiel.

On se félicitera de sa réélection en Angleterre, où ses visites l'ont fait mieux connaître que bien des anciens titulaires de ses hautes fonctions.

Il se trouve être aux yeux britanniques non seulement le représentant typique du meilleur type français, mais encore un conseiller sage et expérimenté, ainsi que l'un des principaux champions de la solidarité franco-britannique.

En Belgique

L'opinion belge a accueilli avec une joie sensible la réélection du président Albert Lebrun, qui représente pour la Belgique un gage essentiel de la continuité de la politique française.

La réélection de M. Lebrun apparaît à Bruxelles comme une manifestation décisive de l'union nationale contre les périls extérieurs.

En Italie

La réélection du président Lebrun ne suscite un intérêt spécial en Italie que dans la mesure où les conditions dans lesquelles elle s'est produite peuvent fournir un nouvel argument à la campagne de dénigrement contre la France.

Le commentaire suivant, publié par l'agence Stefani dans une dépêche datée de Versailles, est significatif à cet égard.

Le résultat de l'élection présidentielle, dit cette agence, n'a vraiment pas été plébiscitaire et triomphal ainsi que l'aurait désiré M. Lebrun qui avait déclaré poser sa candidature sous le symbole de l'union nationale. Les voix recueillies ne représentent que 55,66 0/0 des votants, tandis qu'à l'élection d'il y a sept ans il avait obtenu 81,46 pour cent, soit 633 voix sur 777 votants.

On est donc bien loin de la manifestation d'union patriotique que l'on désirait montrer au monde, lequel apprend au contraire que les fêlures de la structure politique de France continuent à subsister et sont mêmes assez profondes.

En Allemagne

La réélection du président Lebrun est considérée en Allemagne comme une manifestation de confiance de la France envers son chef d'Etat et aussi comme une manifestation de confiance envers la politique intérieure et extérieure de M. Daladier. On veut y voir ici aussi une victoire contre certaines « manœuvres des milieux marxistes ».

L'édition provinciale du *Vœlkischer Beobachter* reproduit en première page le portrait de M. Lebrun et expose, dans un article intitulé : « De Thiers à Lebrun », la situation constitutionnelle du président de la République en France.

La *Deutsche Allgemeine Zeitung* écrit de son côté :

La réélection du président de la République correspond aux besoins pressants de continuité politique auxquels même le pays des changements de gouvernement ne peut pas se soustraire. Le patriote correct Albert Lebrun incarne à l'intérieur l'unité bourgeoise; à l'extérieur, la résurrection de l'Entente cordiale.

La majorité relativement faible avec laquelle il a été réélu retire, en tout cas, à son élection le caractère désiré et espéré par lui d'une manifestation de volonté d'union nationale.

Dans l'homme qui, pour sept ans, va redevenir l'hôte de l'Elysée, l'Allemagne voit une véritable incarnation de la France et de sa politique nationale. Albert Lebrun n'est pas seulement, de par sa position constitutionnelle, très différent du président des Etats-Unis, il offre encore à son peuple la garantie humaine qu'il ne considère pas sa magistrature comme un moyen pour une politique personnelle, ainsi que l'a fait Raymond Poincaré.

Du *Lokal Anzeiger* :

Le président Lebrun a montré souvent un coup d'œil sûr et juste. Aussi, les amis déclarés ou honteux de Moscou, qui combattent si âprement la politique de M. Daladier, se sont raidis contre sa réélection. Ils savent que le président partage complètement les vues de son premier ministre et qu'il le soutient de toute son autorité. Ils espéraient faire tomber M. Daladier en empêchant M. Lebrun d'accéder une seconde fois à la magistrature suprême. C'est là qu'il y a peut-être un présage favorable dans la réélection de M. Albert Lebrun.

En Pologne

Les journaux de Varsovie accueillent favorablement la réélection de M. Albert Lebrun. Ils se plaisent à souligner les mérites dont le président fit preuve au cours de son premier septennat et la grande sympathie dont il jouit non seulement parmi le peuple français, mais aussi à l'étranger.

Le renouvellement du mandat de M. Albert Lebrun, estime-t-on, est une garantie de stabilité qui, en face de la situation internationale actuelle, est indispensable dans tous les pays.

En Roumanie

Toute la presse roumaine accueille avec satisfaction la réélection du président Lebrun. Les journaux voient dans son succès une manifestation de solidarité française d'une grande signification en politique intérieure comme en politique extérieure.

Universul s'exprime ainsi, entre autres :

Les Français ont fait, une fois encore, preuve qu'aux heures difficiles ils savent faire taire leurs divergences intérieures et donner à la solidarité nationale cette affirmation spontanée qui rehausse le prestige d'un Etat et fortifie la confiance d'un peuple dans ses propres qualités nationales et dans ses propres forces.

Aux Etats-Unis

Les correspondants parisiens des journaux du matin, commentant la réélection de M. Albert Lebrun, soulignent que ce résultat, obtenu au premier tour, constitue une belle manifestation d'union dans les annales de la République française.

Le correspondant du *New York Times* écrit :

Personne n'a voté contre M. Lebrun pour qui tous les partis éprouvent un grand respect. Les bulletins qui ne s'exprimaient pas en sa faveur n'étaient pas dirigés contre sa personnalité. Ils étaient donnés aux vétérans de certains partis de gauche.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

Après le discours de lord Stanhope

Notre correspondant particulier de Londres téléphone jeudi matin, 6 avril :

A la suite des bruits qui ont couru, hier matin, sur la déclaration de lord Stanhope à bord du porte-aéronefs *Ark-Royal*, à Portsmouth, mardi soir, et de la suppression de son allocution dans la presse londonienne, M. Chamberlain a fourni à la Chambre des communes une relation de l'incident. Les paroles du premier lord de l'amirauté avaient été mal interprétées, et le gouvernement a cru devoir supprimer la publication du discours pour éviter d'alarmer l'opinion britannique et étrangère. Cette mesure, dit-on, a produit l'effet contraire, et le premier ministre conclut que l'incident est regrettable.

Lord Stanhope a fait à la Chambre haute une déclaration parallèle et s'est excusé des rumeurs qui ont alarmé l'opinion et qui auraient pu provoquer une crise internationale dangereuse. Il n'est pas question de la démission du premier lord, comme l'a suggéré hier Sir Archibald Sinclair, et M. Chamberlain s'est déclaré entièrement satisfait de l'action efficace du ministre à la tête de l'amirauté.

L'assassinat du consul britannique à Mossoul

Interrogé mercredi à la Chambre des communes au sujet de l'assassinat du consul de Grande-Bretagne à Mossoul, M. Chamberlain a déclaré que le premier ministre de l'Irak s'est rendu à l'ambassade de Grande-Bretagne à Bagdad et a exprimé au chargé d'affaires britannique le profond regret du gouvernement irakien à la suite des événements de Mossoul, qui, a-t-il ajouté, l'avaient rempli d'horreur, ainsi que ses collègues.

« Le chargé d'affaires a fait comprendre au premier ministre avec quelle gravité le gouvernement britannique envisage ces événements. »

Le premier ministre de l'Irak, après avoir précisé qu'il avait pris des précautions spéciales en vue de la sécurité des sujets britanniques et de leurs biens a pris les engagements suivants :

1° Les regrets du gouvernement seront publiquement exprimés dans une résolution qui sera soumise demain au gouvernement de l'Irak;

2° M. Monck-Mason aura des funérailles publiques à Mossoul avec tous les honneurs;

3° Une enquête des plus sévères sera faite afin de déterminer les responsabilités;

4° Le premier ministre de l'Irak discute avec ses collègues du paiement d'une indemnité appropriée à la famille de M. Monck-Mason;

5° Compensation pleine et entière sera accordée pour les dégâts infligés aux biens du gouvernement britannique.

BELGIQUE

La situation politique

Notre correspondant particulier à Bruxelles nous écrit :

Le fait qu'une mission d'information a été confiée à M. Pierlot avant que soit désignée la personnalité chargée de former un nouveau cabinet résulte de la difficulté qu'il y a à trouver une formule conciliant le respect de la consultation électorale avec les nécessités de l'heure. En période normale, étant donné le scrutin du 2 avril, un cabinet catholique-libéral aurait, sans doute, été constitué directement, malgré la difficulté de concilier les vues des catholiques flamands et des libéraux dans le domaine linguistique. Mais les difficultés financières et économiques et surtout la crise internationale incitent les personnalités responsables à préconiser un cabinet d'union s'appuyant sur la même majorité que celle ayant gouverné d'avril 1935 à janvier 1939. Il est vrai qu'au sein d'une telle majorité, il est difficile de concilier les tendances diverses qui s'affrontent.

Les démocrates chrétiens, qui détiennent à la Chambre une vingtaine de mandats, se sont prononcés pour la formule tripartite et contre la formule bipartite catholique-libérale. Le Directoire catholique estimerait que la personnalité catholique chargée de présider le gouvernement devrait être un homme nouveau. On ignore encore les résultats des premiers contacts entre M. Pierlot et les dirigeants du parti libéral, MM. Max Hymans, Henricot et Devèze. Quant aux socialistes, leur tendance est de rentrer dans l'opposition. Cette thèse est soutenue notamment par M. Spaak, qui considérait il n'y a pas longtemps que les socialistes devaient être au gouvernement et qu'on ne pouvait gouverner sans eux, en tout cas pas contre eux. En revanche, M. De Man, vice-président du parti, est favorable à la participation. C'est la question du programme financier et économique qui sera la pierre d'achoppement.

On redoute que les négociations ne traînent en longueur, ce qui augmenterait les exigences des différents partis et rendrait difficile la solution de la crise. Il est des personnalités de droite qui souhaiteraient, dit-on, l'élaboration d'un plan de quatre ans, pour la durée de la législature.

M. Pierlot a fait la déclaration suivante :

Le roi m'a demandé de me renseigner sur les conditions dans lesquelles pourrait se former un nouveau gouvernement, dont la composition et le programme seraient établis en tenant compte du résultat des élections législatives et de la situation actuelle du pays.

Cependant, en réponse à des questions qui lui étaient posées, M. Pierlot a déclaré :

Je souhaite pouvoir trouver une formule de gouvernement aussi large que possible, et je ne vous cache pas que, dans les circonstances actuelles, mes préférences vont à la tripartie. Mais tout dépend du résultat de mon enquête.

Précisons qu'au point de vue budgétaire le déficit à couvrir immédiatement, pour l'exercice 1939 est évalué à quelque 700 millions de francs belges. On prévoit qu'il devra l'être moitié par des économies et moitié par des impôts, car on écarte la possibilité d'un redressement radical, en raison de l'insécurité internationale, insécurité dont souffre particulièrement l'économie belge.

ALLEMAGNE

L'institution du service obligatoire dans les Jeunesses hitlériennes

M. Baldur von Schirach, chef des Jeunesses hitlériennes, chargé maintenant par le Führer du soin exclusif des questions concernant la jeunesse allemande, a expliqué à la presse allemande pourquoi le Führer a décrété le service obligatoire dans les Jeunesses hitlériennes.

Le nouvel acte d'Adolf Hitler, a-t-il dit, fortifie audacieusement et puissamment le Reich grand allemand, que le Führer a créé en peu d'années, mais pour l'éternité. Plus tard, quand semblera tout naturel ce qui a été péniblement conquis grâce aux sacrifices et aux luttes des générations passées, seul un système sans lacune de formation nationale-socialiste du caractère pourra maintenir éveillé notre peuple et l'armer contre l'agression des envieux et des ennemis dont nous n'avons, certes, jamais manqué au cours de notre histoire.

BOHÊME-MORAVIE

M. von Neurath a quitté Prague

On télégraphie de Prague :

M. von Neurath a quitté Prague mercredi à 21 h. 30 pour Berlin, où il ne passera qu'une journée. Il quittera, en effet, la capitale jeudi soir, se rendant dans sa propriété de campagne.

Il ne rentrera en Bohême qu'après le 20 avril. Jusqu'à cette époque, le pouvoir des régions occupées restera aux mains des autorités militaires allemandes. La presse tchèque a reçu l'ordre de ne pas parler de son départ.

SLOVAQUIE

Préparation d'une loi antijuive

On télégraphie de Prague :

Le *Neue Tag* croit savoir que les textes de la législation antijuive en Slovaquie seront mis au point avant les fêtes de Pâques.

Les juifs se verront rigoureusement interdire un grand nombre de professions. Dans celles où ils pourront accéder, ils seront contrôlés.

POLOGNE

Le commandant en chef de l'armée estonienne invité à Varsovie

On télégraphie de Varsovie :

Le général Laidoner, commandant en chef de l'armée estonienne, répondant à une invitation du maréchal Smigly-Rydz, arrivera à Varsovie le 15 avril. Ce sera la première visite officielle du général Laidoner en Pologne.

D'après une information parvenue de Varsovie à Londres, des officiers d'état-major des armées estonienne et lettone viendront prochainement dans la capitale polonaise pour discuter avec des membres du ministère polonais de la guerre les mesures pouvant être prises en commun pour assurer le maintien de l'indépendance des Etats baltes.

Les obsèques du colonel Slawek

On télégraphie de Varsovie :

Les obsèques de l'ancien président du conseil, Valery Slawek se sont déroulées mercredi matin, en présence du maréchal Smigly-Rydz, d'un représentant du président du conseil, de plusieurs membres du gouvernement, de Mme Alexandra Pilsudska, veuve du maréchal, et de nombreuses personnalités de l'armée et des anciens légionnaires.

LIECHTENSTEIN

La signification du récent plébiscite sur l'autonomie du Liechtenstein

On mande de Vaduz à l'agence Radio :

Un journal du Liechtenstein commente comme suit les résultats du récent plébiscite qui avait été organisé dans la principauté :

Ce fut une démonstration en faveur du prince, en même temps que du maintien des liens avec la Confédération suisse.

Le mouvement est issu du peuple, ce qui lui donne une valeur toute particulière. Le but de cette démonstration était évident: elle devait refléter la volonté et la pensée du peuple liechtensteinois; elle a augmenté la confiance en ce petit pays; elle a prouvé que le peuple de la principauté n'a eu aucune part dans les menées qui ont entraîné les détestables événements de ces derniers temps.

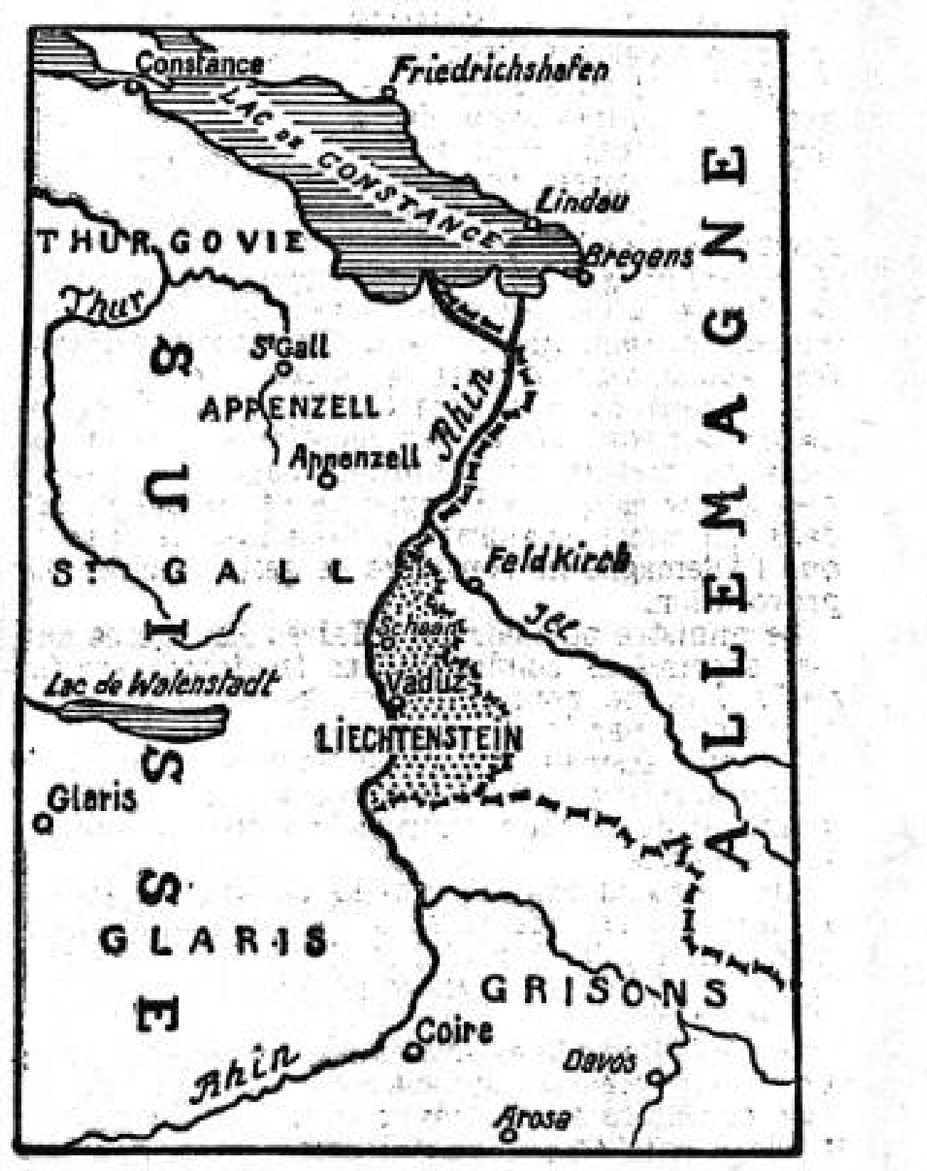

[On sait que l'adresse en faveur de l'indépendance de la principauté de Liechtenstein, mise en circulation par l'Association patriotique du Liechtenstein, a été signée par 95,4 0/0 de tous les électeurs.]

LITUANIE

La déclaration ministérielle

On télégraphie de Kaunas :

Les membres du nouveau gouvernement ont prêté serment mercredi matin devant le président de la République, M. Smetona, en présence de l'archevêque de Kaunas, Mgr Skvibeckas.

Le général Cernius, président du conseil, a lu la déclaration ministérielle devant la Diète.

En raison de la situation internationale, les problèmes de la défense nationale sont au premier plan des préoccupations du gouvernement. L'armée et les organisations paramilitaires seront renforcées. La Lituanie évitera de participer aux conflits des grandes puissances; elle s'efforcera de conserver des relations stables et bonnes avec tous les Etats, spécialement avec tous ses voisins; elle restera fidèle à sa politique de neutralité, qu'elle maintiendra par tous les moyens.

En ce qui concerne la politique intérieure, le gouvernement respectera scrupuleusement la Constitution.

La déclaration souligne les droits et les devoirs de toutes les minorités.

L'amélioration du sort des paysans, en particulier par leur coopération, est à l'ordre du jour des préoccupations gouvernementales; un plan d'électrification des campagnes est prévu; l'état des routes sera amélioré et la T. S. F. mise à la portée des populations agricoles.

La déclaration ministérielle a été approuvée par acclamation, sans débat.

ROUMANIE

A propos de la déclaration de Mgr Volosin

UN DÉMENTI ROUMAIN

L'agence Rador communique de Bucarest :

De Budapest, on transmet une prétendue déclaration faite à Zagreb par Mgr Volosin, démentant qu'il ait jamais fait, en qualité de chef du gouvernement de l'Ukraine carpathique, une demande de rattachement à la Roumanie. Mgr Volosin aurait précisé qu'il avait demandé seulement une intervention provisoire de la police, en vue du maintien de l'ordre jusqu'à l'arrivée des autorités hongroises.

Dans les cercles roumains, on répète que dans les communications adressées au souverain et au gouvernement roumains, Mgr Volosin a demandé, non seulement l'intervention de l'armée, mais aussi un commencement de négociations en vue du rattachement de l'Ukraine carpathique à la Roumanie.

Les archives du ministère des affaires étrangères contiennent à ce sujet, en sus de nombreuses dépêches, une déclaration originale signée par Mgr Volosin, en qualité de président du gouvernement d'Ukraine carpathique, par laquelle il demande, en dehors de l'intervention de l'armée, « le commencement de négociations en vue de l'établissement d'une modalité de rattachement à la grande Roumanie, sous le patronage de défense et de direction du roi Carol ».

Cette déclaration est datée du 16 mai 1939 et porte, près de la signature de Mgr Volosin, le sceau de l'Etat d'Ukraine carpathique.

ALBANIE

La naissance du prince héritier

On télégraphie de Tirana :

C'est mercredi matin, à 3 h. 30, que la reine Géraldine a donné naissance à un prince héritier.

Le roi Zog a lancé au peuple un message contresigné du président du conseil et de tous les membres du gouvernement.

Le poste de radio de Tirana a annoncé à toute l'Albanie l'heureuse nouvelle, puis a émis des hymnes patriotiques et des chants populaires.

A 8 h. 30, le préfet de la capitale a prononcé un discours très applaudi, qui a été suivi de manifestations patriotiques.

Dans toute la ville retentissent des hymnes patriotiques, entonnés dans l'enthousiasme par toute la population. Celle-ci, franchissant les barrages de gardes, a pénétré dans la résidence royale en réclamant le roi. Zog Ier est apparu au balcon, visiblement ému par cette manifestation spontanée de la foule.

Le roi, entouré de la famille royale, a ensuite reçu le président du conseil et les membres du gouvernement, ainsi qu'une délégation parlementaire, venus lui présenter les félicitations et les vœux de la nation.

Le 5 avril a été déclaré jour de fête nationale.

ÉTATS-UNIS

Constitution d'une réserve de l'armée

Tous les hommes ayant appartenu à l'armée américaine, âgés de moins 36 ans et en bon état physique, ont été invités, par un appel radiodiffusé du département de la guerre, à s'inscrire en vue de former une réserve de 75,000 hommes. Cette réserve devra être prête à répondre à l'appel du pays, en cas de nécessité.

Les réservistes recevront une solde de vingt-quatre dollars par an. Ils n'auront à effectuer aucune période d'entraînement, mais devront répondre à tout appel du président des Etats-Unis.

LA SITUATION INTERNATIONALE

LES NÉGOCIATIONS ANGLO-POLONAISES

Une assistance permanente et réciproque

Notre correspondant particulier de Londres téléphone jeudi matin :

Le colonel Beck a eu de nouveau hier un long entretien avec lord Halifax, avant de se rendre avec Mme Beck au château de Windsor, où il a déjeuné avec le roi George VI, la reine Elizabeth et la jeune princesse Elizabeth.

A son retour à Londres dans l'après-midi, le ministre polonais des affaires étrangères a eu, comme la veille, une conversation avec le premier ministre et lord Halifax à la Chambre des communes.

On a gardé le plus grand secret touchant ces négociations depuis qu'elles ont commencé lundi, mais on se montrait satisfait hier dans les milieux officiels. On a tout lieu de penser que M. Chamberlain fera aujourd'hui à la Chambre des communes une déclaration sur les résultats des entretiens anglo-polonais.

Certains font prévoir la signature immédiate d'un traité d'alliance défensive entre les deux pays.

La déclaration du premier ministre sera, dit-on, assez brève et il n'y aura pas de débat. La motion d'ajournement de la Chambre sera votée ensuite et le Parlement se séparera pour rentrer en séance le 18 avril.

Pendant que M. Chamberlain donnera à la Chambre des communes un compte rendu de ses conversations avec le colonel Beck, le ministre polonais se rendra à Portsmouth pour visiter des unités navales britanniques. Il sera de retour vers 19 heures et aura sans doute encore un entretien avec lord Halifax avant de quitter la capitale britannique demain pour rentrer à Varsovie.

Dans la soirée d'hier, avant de se rendre au dîner qu'il a offert aux ministres britanniques à l'ambassade de Pologne, le colonel Beck avait reçu M. Kennedy, qui, comme M. Corbin, ambassadeur de France, a été tenu au courant par le gouvernement britannique de tous les développements des négociations de cette semaine.

En attendant la déclaration du premier ministre sur les résultats de ces négociations, on se déclare en mesure de confirmer dans les milieux bien informés que la Pologne ne désire pas entrer dans un pacte comprenant l'U.R.S.S., de crainte que l'Allemagne ne considère ce geste comme une provocation.

Le ministre polonais des affaires étrangères aurait exprimé sa confiance dans les forces armées de la Pologne pour défendre le couloir en cas d'agression par le Reich, à condition que la Pologne soit assurée de l'appui de la France et de l'Angleterre sur la frontière occidentale de l'Allemagne et de la fourniture de matières premières par la Russie.

Les négociations diplomatiques entre Londres et Moscou, ainsi que celles qui sont en cours avec la Roumanie, la Turquie, la Grèce et la Yougoslavie, continueront après le départ de Londres du colonel Beck.

Les entretiens anglo-roumains, qui sont au premier plan après les négociations anglo-polonaises, reprendront ce soir après le retour à Londres de M. Tilea, ambassadeur de Roumanie. L'ambassadeur revient avec des instructions précises du roi Carol et du gouvernement de Bucarest, et il est probable que la Roumanie envisagerait la conclusion avec la Grande-Bretagne d'un pacte semblable à l'entente anglo-polonaise.

Le rédacteur diplomatique de l'agence Reuter écrit à propos des conversations de M. Beck, mercredi, avec les ministres anglais :

Les conversations ont eu pour effet de réaliser virtuellement l'alliance anglo-polonaise, apprend-on dans les milieux polonais.

Les principes généraux de la collaboration économique et politique des deux pays ont été fixés, déclare-t-on. La Pologne et la Grande-Bretagne se sont en outre, selon les mêmes milieux, mis d'accord sur le principe d'une solution de la question juive polonaise. On croit savoir que des mesures pratiques, conformément à cet accord, seront prises par la suite.

Aucun communiqué ne sera publié, la déclaration du premier ministre aux Communes devant en tenir lieu :

On rapporte, dans les cercles polonais, que le colonel Beck est resté sur la position polonaise selon laquelle la Hongrie ne doit pas être laissée en dehors d'une alliance défensive de l'Europe orientale, et qu'il a souligné le désir polonais que cette alliance ne s'étende pas à la Russie.

Un commentaire allemand officieux

On mande de Berlin :

La Correspondance politique et diplomatique, organe de la Wilhelmstrasse, constate avec amertume que les négociations anglo-polonaises de Londres « semblent avoir amené jusqu'à présent un accord sur certaines questions de principe ».

On peut considérer maintenant comme chose faite, dit ce journal, étant donnée la propagande vigoureuse et suggestive des Anglais, secondée bien volontiers par certains milieux polonais, que la Pologne doit être regardée comme un « Etat menacé ». D'autre part, la question reste ouverte de savoir si la prétendue menace contre la Pologne doit être considérée exclusivement du côté de l'ouest ou bien si, éventuellement, le voisin oriental, lui aussi, ne pourrait pas sortir de sa passivité actuelle. Aussi, la question de savoir si l'Angleterre serait prête à se dresser contre tout agresseur de la Pologne ou seulement contre l'Allemagne semble-t-elle jouer également un rôle important.

L'organe de la Wilhelmstrasse trouve étonnant et étrange que l'on puisse supposer que l'Allemagne songe à attaquer la Pologne et que cette hypothèse ait pu devenir « une base sérieuse de discussion » pour des hommes d'Etat polonais et étrangers. La feuille officieuse allègue, à l'appui des bonnes intentions allemandes envers la Pologne, le fait que le Reich a laissé annexer par la Hongrie, « dans un sens absolument agréable à une Pologne animée de sentiments tout à fait nouveaux », le territoire carpatho-ukrainien qui, il y a peu de temps encore, « avait été représenté comme le territoire présumé d'une invasion allemande contre la Pologne orientale ».

De même, l'attitude de l'Allemagne au point de vue militaire dans la Slovaquie confiée à sa protection sert d'argument à la feuille officieuse. « En cas d'intentions agressives contre la Pologne, écrit-elle, cette attitude allemande aurait été forcément toute différente. »

L'impression à Varsovie

On télégraphie de Varsovie :

Toute la presse souligne le caractère particulièrement cordial de la réception au château de Windsor et, en général, de la visite de M. Beck à Londres. Elle fait ressortir l'importance de l'accord de garantie réciproque comme élément de paix et de stabilité qui ne doit pas mettre obstacle à une collaboration durable et profitable avec les autres partenaires de la vie internationale.

On interprète également le fait que les résultats des conversations ne seront pas publiés dans un communiqué traditionnel à la presse, mais annoncés par le Premier anglais à la Chambre des communes, comme une preuve de l'importance que le gouvernement anglais attache à ces résultats.

L'officieuse *Gazeta Polska* écrit que l'entente bilatérale entre la Grande-Bretagne et la Pologne ouvre la voie à une collaboration pacifique d'un grand nombre d'Etats.

Outre le problème central de garantie mutuelle, ajoute le journal, on a abordé toute une série de problèmes ayant trait au développement plus intense des relations polono-anglaises dans les domaines politique, économique et de l'immigration, et notamment de l'immigration juive.

Les entretiens, qui ont eu lieu dans une atmosphère pleine de bonne volonté, conclut la *Gazeta Polska*, fournissent la base à une collaboration plus étroite anglo-polonaise dans l'avenir, tant du point de vue politique que du point de vue économique.

Le *Czas*, organe conservateur, commente, de son côté, les entretiens de Londres.

L'initiative de la Grande-Bretagne, écrit-il, vise exclusivement l'opposition à l'hégémonie allemande en Europe. C'est dans ce dessein seulement que le gouvernement britannique a assumé, à l'égard de la Pologne, des engagements précis.

Nos intentions sont également absolument pacifiques, et la Pologne ne se laissera jamais entraîner dans un jeu qui serait en contradiction avec ses engagements à l'égard du Reich et, en premier lieu, avec le pacte de non-agression de 1934. Une telle attitude sera d'autant plus facile à la Pologne que personne ne lui a proposé un tel jeu.

Enfin, nous constatons que M. Chamberlain s'est prononcé pour des engagements concrets. Nous partageons complètement son point de vue, car nous sommes aussi contraires à toutes déclarations de caractère vague qui ne font que freiner la liberté des contractants sans leur donner, en échange, de profits véritables.

Aussi, conclut le *Czas*, peut-on espérer que les résultats des entretiens de Londres contribueront à la stabilisation de la paix en Europe, d'une paix qui se base sur le respect par les nations de leurs droits mutuels, et non sur la soumission, au moyen de la violence, des plus faibles aux plus forts.

Enfin, le *Kurjer Warszawski* note que, du point de vue économique, les entretiens de Londres ont établi la base d'une augmentation des échanges entre la Grande-Bretagne et la Pologne.

EN ITALIE

CRITIQUES DE LA NOUVELLE POLITIQUE BRITANNIQUE

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone jeudi matin 6 avril :

La nouvelle politique britannique fait l'objet de critiques acerbes dans toute la presse italienne. Elle n'est nullement envisagée comme tendant à contribuer à l'apaisement de l'Europe, mais, au contraire, on la présente comme visant à l'agression contre les Etats totalitaires.

La *Tribuna* la dénonce comme constituant la plus grave menace pour la paix, depuis la fin de la *guerre mondiale*. Selon ce journal, ce ne seraient par les petits et les moyens Etats de l'Europe orientale qui solliciteraient la protection de l'Angleterre et de la France, ce seraient, au contraire, ces deux pays, qui leur imposeraient leur protection, ou mieux leur protectorat.

« Jamais, poursuit le journal, l'Angleterre n'a joué, au cours de son existence, une carte aussi hardie ni aussi dangereuse. » Les petits et moyens Etats seraient sollicités par Londres de prendre une attitude d'hostilité contre la plus grande puissance continentale. On se trouverait en présence d'une nouvelle édition de la Société des nations, revue, corrigée et aggravée par les grands Etats démocratiques.

Seule, ajoute le journal, une puérilité grossière, marquée du puritanisme propre à la mentalité britannique, peut s'illusionner jusqu'au point de faire passer cette nouvelle combinaison diplomatique pour une sincère organisation de la paix. Conclusion : quel que soit le résultat de la machination londonienne, elle est destinée à se briser contre la résistance de l'axe, forgé d'un tout autre métal.

D'autre part, on mande de Rome :

La mort tragique du roi d'Irak et les événements de Mossoul occupent une place importante dans tous les journaux qui, faisant écho aux commentaires de la presse allemande, soulignent le caractère antibritannique des manifestations auxquelles se sont livrés les Arabes.

L'assassinat du consul britannique est mis en relief par les feuilles fascistes, qui le présentent comme un événement d'une gravité sans précédent. Le *Lavoro fascista* prévoit que l'opinion britannique sera profondément étonnée de ces incidents, dans lesquels il veut voir un nouveau coup porté à la fierté britannique.

L'empire est devenu trop grand, les peuples prennent rapidement conscience de leur personnalité et de leurs droits. La démocratie est dévorée par ses enfants turbulents nés avec le mythe de l'indépendance nationale et de l'autodétermination des peuples.

Voilà un autre aspect de la réalité nationale actuelle qui nous confirme la chute des démocraties, lesquelles ont épuisé leurs forces vitales et qui voient se dresser contre elles leurs propres principes.

Les conversations Perth-Ciano

On mande de Londres à l'agence Radio, le 5 avril :

Le Foreign Office a reçu de lord Perth, ambassadeur britannique à Rome, un long rapport ayant trait aux conversations que le diplomate britannique eut, hier, avec le comte Ciano, ministre italien des affaires étrangères.

On apprend qu'au cours de ces conversations diplomatiques anglo-italiennes, il fut question du retrait des troupes italiennes actuellement en Espagne, ainsi que le prévoit d'ailleurs l'accord anglo-italien, et de la cessation des activités afférentes aux décisions prises par les puissances qui étaient représentées à la conférence de Nyon.

Les revendications italiennes

Le *Hamburger Fremdenblatt* publie une correspondance datée de Rome, consacrée aux revendications italiennes sur Djibouti.

Ces revendications, écrit notamment l'organe nazi, peuvent se résumer comme suit : au point de vue politique, il faut supprimer une situation dans laquelle Djibouti et la Somalie française sont une épine au flanc du corps colonial italien. En d'autres termes, la France doit tirer définitivement sur ce point les conséquences de la reconnaissance de l'Impero.

Au point de vue économique, il faut supprimer un état parasitaire constitué par le fait que le travail italien apporte gratuitement aux Français des gains gigantesques.

Il est évident que l'Italie revendique, en outre, au minimum les droits contenus dans l'accord Laval-Mussolini.

◆

EN ROUMANIE

Le prochain voyage de M. Gafenco

On télégraphie de Bucarest :

Un communiqué annonce que M. Grégoire Gafenco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, quittera Bucarest le 16 avril, pour un voyage à l'étranger.

Répondant à une invitation de M. von Ribbentrop, le ministre des affaires étrangères roumain se rendra à Berlin, où il séjournera le 18 et le 19.

Après cette visite, continuant son voyage, M. Gafenco, suivant un programme dont les détails ne sont pas encore fixés, se rendra en Belgique, en Grande-Bretagne et en France. Au retour, il passera par l'Italie.

Depuis plusieurs jours déjà, on savait dans les milieux politiques de Bucarest que le ministre du Reich faisait de pressantes démarches pour obtenir que M. Gafenco se rende très rapidement à Berlin. Le ministre des affaires étrangères de Roumanie, qui avait, pour sa part, l'intention de prendre personnellement contact avec ses divers collègues étrangers, notamment à Londres et à Paris, décida de transformer son voyage à Berlin en une tournée d'information à travers l'Europe. Débutant à Berlin, s'achevant à Rome, son voyage le conduira entre temps à Bruxelles, à Londres et à Paris.

A Paris, M. Gafenco doit demeurer trois jours. En Italie, il se rendra probablement à la foire de Milan, où il inaugurera le pavillon roumain.

On télégraphie de Bucarest :

S'élevant contre l'interprétation hongroise selon laquelle la nouvelle politique britannique distinguerait entre l'indépendance et l'intégrité des Etats auxquels Londres donnerait sa protection, on précise dans les milieux politiques de Bucarest que, « l'indépendance et l'intégrité de la nation sont deux notions inséparables ».

Timpul, organe du ministre des affaires étrangères, souligne tout particulièrement ce point de vue.

Dans *Universul*, M. Lugoseano, ancien ministre et directeur du journal, précise les deux conditions nécessaires pour que l'offre britannique ait toute son efficacité :

1° Que les garanties unilatérales envisagées jouent contre toute agression, d'où qu'elle vienne;

2° Que la qualification de l'agression soit laissée à l'appréciation de l'Etat qui en est victime. Il faut souligner, ajoute ce journal, que, pour les Roumains, indépendance et intégrité sont deux notions inséparables. Faire une différence entre elles équivaudrait à ouvrir les portes à des négociations sous la menace qui permettraient toutes les combinaisons.

◆

AU VATICAN

Un entretien du cardinal secrétaire d'Etat du Vatican avec un prélat polonais (?)

On mande de Rome à l'agence Havas :

Le *Giornale d'Italia* publie l'information suivante :

« On apprend que le cardinal secrétaire d'Etat Maglione a eu mardi un long colloque avec un prélat polonais, dont on tait le nom. A ce colloque a pris part aussi un représentant de l'ambassade de France. Le résultat de ce colloque aurait été communiqué immédiatement au pape. On se demande si une importante action diplomatique ou politique, à laquelle le Vatican serait intéressé, n'est pas en cours. »

Au sujet de cette information, il y a lieu de remarquer que l'ambassade de France près le Saint-Siège dément formellement, pour ce qui la concerne, qu'un de ses membres ait assisté à un entretien du cardinal secrétaire d'Etat avec un prélat polonais.

◆

AUX ETATS-UNIS

L'amendement de la loi de neutralité

M. Henry Stimson, ancien secrétaire d'Etat, premier témoin appelé à déposer devant la commission des affaires étrangères du Sénat, chargée d'étudier l'amendement revisant la loi de neutralité, a souligné la nécessité d'accorder au président de la République des pouvoirs plus étendus en ce qui concerne la neutralité américaine que ceux prévus par la loi actuelle.

Il a soutenu notamment que, si une crise devait éclater au printemps en Europe, la loi de neutralité actuelle pourrait avoir pour résultat de marquer les Etats-Unis comme « prochaine victime d'une attaque ».

M. Stimson, qui fut secrétaire d'Etat du président Hoover et qui fut partisan d'une action collective des nations voulant assurer la paix, a souligné qu'au cours des dernières années, les Etats-Unis, qui sont en possession d'un tiers des matières premières du monde, avaient utilisé ces ressources dans une grande proportion, de telle sorte qu'elles avaient stimulé « les activités et les agressions de nos ennemis possibles. »

Ceci, a poursuivi M. Stimson, ne me semble pas un procédé très intelligent. Je sais que quelquefois une arme économique est dangereuse. Si c'est le cas, nous sommes certainement placés dans une meilleure position pour nous en servir que n'importe quel autre pays.

M. Stimson, sans citer de nom, dit ensuite que certains gouvernements, par leurs tactiques agressives avaient rejeté « avec dédain et mépris » le code des nations, basé sur le respect mutuel.

Pour cette raison, a-t-il ajouté, la politique de l'isolement pour les Etats-Unis semble légèrement usée, et la loi de neutralité basée sur l'ancien code des nations démodée.

Je pèse mes mots lorsque j'exprime la croyance que notre civilisation actuelle est menacée par le plus grand danger qu'elle ait eu à affronter depuis quatre siècles.

M. Stimson a recommandé alors de donner au président des pouvoirs plus discrétionnaires en ce qui concerne la neutralité, et il a réfuté les appréhensions exprimées par certains que le président pût être tenté d'abuser de son autorité dans la conduite des affaires extérieures du pays.

M. Pittman, président de la commission, parlant avant M. Stimson, avait souligné la nécessité de reviser rapidement la loi de neutralité, car tout changement durant un conflit pourrait être considéré comme inamical par une des parties en conflit.

M. Pittman a lu une déclaration signée du sénateur Borah, conseillant à la commission de faire tout le possible pour hâter la revision de la loi de neutralité : 1° parce que certaines clauses de la loi actuelle expirent le 1er mai; 2° parce qu'il serait difficile pour les Etats-Unis de changer leur attitude de neutralité au cours d'un conflit.

La première journée de l'enquête publique a donné l'occasion de se manifester à certains adversaires de l'extension des pouvoirs discrétionnaires du président. Le sénateur Johnson, républicain de l'Etat de Californie, a adopté un point de vue opposé à celui exposé par M. Stimson. Les sénateurs Reynolds et La Follette ont montré, par les questions qu'ils ont adressées à M. Stimson, qu'ils ne voulaient pas que les Etats-Unis entrent dans une politique de coopération et de défense avec les démocraties, craignant qu'une telle politique n'entraîne les Etats-Unis dans une guerre. Cette opposition, telle qu'elle s'est manifestée, a été menée par les dirigeants habituels de l'opposition, mais la majorité du Sénat évolue dans le sens d'un élargissement des pouvoirs présidentiels en matière d'application de la loi de neutralité, en cas de conflit.

LA VISITE DE MGR TISO A BERLIN

On télégraphie de Berlin :

Sur la visite à Berlin de Mgr Tiso, président du conseil de Slovaquie, le D. N. B. publie, mercredi après-midi, le communiqué suivant :

« M. von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, a reçu, en présence de MM. Durcansky, ministre des affaires étrangères de Slovaquie, et de M. Cernak, ministre de Slovaquie à Berlin, le docteur Tiso, président du conseil de Slovaquie.

» Les deux hommes d'Etat ont examiné les questions intéressant les deux pays.

» M. von Weizsaecker, secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères du Reich, a offert un déjeuner en l'honneur du président du conseil slovaque. »

D'après les milieux compétents allemands, les pourparlers ont porté sur toutes les questions relatives à l'organisation du nouvel Etat slovaque et, en particulier, sur les problèmes économiques.

Dans le numéro d'avril de la *Europæische Revue*, Mgr Tiso déclare que l'ambition du nouvel Etat slovaque est de contribuer à la paix en Europe centrale et de créer une nouvelle forme de national-socialisme constructif.

L'ALLEMAGNE ET L'AMÉRIQUE LATINE

En Argentine

On télégraphie de Buenos-Aires :

L'enquête sur les menées nazies en Argentine, et particulièrement en Patagonie, a pris une tournure inattendue.

En effet, M. Henri Jurges, l'auteur des sensationnelles révélations qui mirent en éveil les autorités de la République, et qui avait été relâché mardi, a dû comparaître de nouveau, hier mercredi, devant la justice.

Le journal démocrate allemand *Argentinischer Tageblatt* demande la dissolution du parti nazi en Argentine et la déportation de ses dirigeants, en faisant valoir que la grande masse des résidants allemands en seraient reconnaissants au gouvernement.

On télégraphie de Washington à l'agence Radio :

M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat, a tourné en ridicule les accusations de la presse allemande, selon lesquelles les Etats-Unis auraient suggéré au gouvernement argentin de supprimer les activités nazies en Argentine.

Au Chili

On télégraphie de Santiago-du-Chili :

Le directeur du service des recherches judiciaires a rendu visite au sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. G. Vergara Donoso, et lui a fait un rapport sur l'état de l'enquête qui a été ouverte à la suite de l'explosion d'un engin devant l'ambassade d'Allemagne.

Divers bruits circulent, selon lesquels l'enquête aurait révélé des faits pouvant faire sensation.

On annonce, d'autre part, que d'anciens nationaux-socialistes, expulsés jadis pour indiscipline de l'ancien « parti national-socialiste chilien », s'occupent d'organiser un nouveau parti nazi, dont un Chilien d'origine allemande, M. Charles Keller, a été élu chef.

La création de cette nouvelle organisation est très commentée dans les milieux politiques et parlementaires, où on va jusqu'à établir des relations entre ce fait et les activités nazies dans le sud de l'Argentine et du Chili.

LES ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE

Conseil des ministres à Burgos

Un conseil des ministres s'est réuni, la nuit dernière, sous la présidence du général Franco. Il a approuvé un vaste programme de travaux publics comprenant notamment le développement du réseau routier, des voies navigables et des ports espagnols.

Le conseil des ministres s'est également occupé des « affaires de politique extérieure les plus importantes », sans que d'autres détails aient été donnés à ce sujet.

Nominations diplomatiques

Le *Bulletin officiel de l'Etat* publie les nominations suivantes :

Est désigné comme secrétaire d'ambassade à Paris, le secrétaire de première classe Eduardo Propper Callejon. Est nommé secrétaire d'ambassade à Berlin, M. Angel Silvela Tordesillas.

Est nommé ministre d'Espagne à Athènes, M. Julio Palencia Alvarez.

La vie à Madrid

La vie a repris à Madrid d'une façon presque normale.

Hier, la ration de pain a été portée à un quart de kilo par personne. Dans les divers magasins commencent à se vendre des articles que l'on ne trouvait plus depuis près de deux ans. Les bars, les cafés débitent des vins, des liqueurs et de la bière.

On vend aussi un peu partout, au prix de 5 pesetas, une sorte de repas froid composé de chocolat, d'une boîte de sardines et d'un petit pain. Le public continue à faire queue devant les établissements.

On annonce la dissolution des milices provisoires de la phalange, créées au moment de l'occupation de Madrid.

Organisation de camps de concentration

On télégraphie de Valence :

Le gouvernement militaire a ordonné à tous les individus, qui appartenaient à l'armée républicaine, de se présenter sans délai à partir d'aujourd'hui jeudi dans des camps de concentration.

A Valence, les arènes ont été désignées comme camp de concentration.

A l'ambassade de France à Madrid

Le comte d'Aurelles de Paladine, secrétaire de l'ambassade de France, est arrivé à Madrid, où il vient s'enquérir de l'état des bâtiments où l'ambassade est installée.

On attend la prochaine arrivée des attachés militaire, aéronautique et naval de l'ambassade de France.

Echange de télégrammes entre l'infant Don Juan de Bourbon et le général Franco

On télégraphie de Berlin :

On mande de Burgos au D.N.B. que le général Franco a reçu de don Juan de Bourbon, fils de l'ancien roi d'Espagne Alphonse XIII, un télégramme lui exprimant, avec ses félicitations, sa joie de « la libération de la patrie ».

Le sang versé, déclare l'infant, est le gage de la création d'une Espagne grande, unie et libre.

Le général Franco a répondu par le télégramme suivant:

J'ai reçu votre message et je me souviens volontiers que vous avez tenté maintes fois de combattre dans les rangs de la jeunesse espagnole et avez demandé, à maintes reprises, d'être incorporé comme soldat dans l'armée espagnole. Cette solidarité prouve qu'une Espagne unie, grande et libre deviendra une réalité.

La question des troupes italiennes en Espagne

On télégraphie de Londres :

En réponse à deux questions de M. Arthur Henderson, M. Butler, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a déclaré hier mercredi à la Chambre des communes:

Pour autant que je sache, les gouvernements allemand et italien n'ont pas retiré leurs troupes d'Espagne. Je n'ai, pour le moment, aucune indication sur la date à laquelle le retrait aura lieu.

M. Henderson, faisant remarquer qu'aux termes de l'accord anglo-italien, le gouvernement de Rome s'est engagé à retirer ses troupes dès que la guerre serait finie et que la guerre est actuellement terminée, le ministre a répondu:

Oui, la guerre vient de se terminer et le gouvernement de Sa Majesté se propose de suivre attentivement la situation.

Interrogé sur l'arrivée de nouvelles troupes italiennes en Espagne, M. Butler a déclaré qu'il « regrettait de ne pouvoir citer de dates précises, de crainte d'être incapable d'en certifier l'exactitude », et que « tout ce que le gouvernement possédait était des indications, selon lesquelles des remplacements ont eu lieu pendant la durée des hostilités ».

Touchant les promesses faites par le général Franco de ne pas conserver de troupes italiennes et allemandes en Espagne après la fin de la guerre, M. Butler a déclaré que l'ambassade de Grande-Bretagne à Burgos « ne manquerait pas de suivre, comme le gouvernement britannique, la situation de très près, mais qu'aucune instruction spéciale n'avait besoin de lui être envoyée à ce sujet ».

On mande, d'autre part, de Londres à l'agence Radio:

Dans l'entourage de Whitehall, on déclare ne posséder encore aucune information pouvant confirmer les rumeurs selon lesquelles les ambassadeurs français et britannique auprès du gouvernement espagnol auraient protesté contre le fait que 4,000 soldats italiens auraient débarqué récemment à Cadix.

Les cercles officiels britanniques déclarent aussi ne rien savoir d'une soi-disant promesse que le général Franco aurait faite à M. Mussolini, et d'après laquelle, en cas de guerre, les unités de la flotte italienne pourraient utiliser, quand bon leur semblerait, les ports espagnols.

Le Chili reconnaît le gouvernement Franco

On télégraphie de Santiago-du-Chili :

Le gouvernement chilien a décidé de reconnaître le gouvernement du général Franco.

Les autorités chiliennes ont immédiatement remis au représentant du gouvernement nationaliste espagnol les locaux de l'ambassade d'Espagne à Santiago, qui avaient été mis à la disposition du gouvernement chilien après le départ du représentant diplomatique du gouvernement républicain.

En ce qui concerne le futur représentant du Chili à Madrid, aucune décision n'a encore été prise.

L'émigration d'Espagnols au Mexique

On mande de Mexico :

La *Prensa* croit savoir que M. Narciso Bassols, ministre du Mexique à Paris, au cours de son séjour à Mexico, a remis au gouvernement mexicain une somme de 32 millions de francs de la part du gouvernement républicain espagnol. Cette somme est destinée à l'installation de familles espagnoles au Mexique.

La *Prensa* annonce l'arrivée à Mexico du capitaliste basque Etcheverriela, qui viendrait s'occuper de l'installation de nombreuses familles basques, notamment dans l'Etat d'Oaxaca, où il songerait à établir une importante fonderie.

On télégraphie de Londres :

La plupart des réfugiés arrivés à Londres dans le courant de cette semaine se rendront au Mexique.

M. Hermann Reissig, secrétaire du comité nord-américain pour l'aide à la démocratie espagnole, qui doit arriver demain à Londres, après avoir visité les camps de réfugiés des Pyrénées-Orientales, discutera probablement avec le comité mixte anglais des moyens de trouver une solution définitive au problème des réfugiés.

Déclarations du colonel Casado

Le comité national mixte pour l'aide à l'Espagne annonce que le colonel Casado a l'intention de se rendre prochainement en France, où il entrera dans une clinique.

Le colonel, dans des déclarations à un correspondant de l'agence Havas, a dit notamment :

Je désire rendre hommage à la commission internationale d'évacuation, qui a fait tous les efforts possibles pour nous venir en aide dans notre exil.

...Je déplore profondément la campagne communiste entreprise contre moi. Ma conscience est nette et me dit que j'ai servi mon pays loyalement, évitant les effusions de sang inutiles. En temps opportun, je prouverai ce que j'avance en exposant la conduite de ceux qui, sans aucun scrupule, ont profité de mon silence forcé pour me discréditer.

Enfin, je tiens à déclarer solennellement que j'ai quitté l'Espagne seulement lorsque la situation fut telle qu'une prolongation de mon séjour eût été inutile et dans des conditions telles que je puis être accusé d'imprudence, mais certainement pas de lâcheté.

Retour en Italie de légionnaires blessés

On télégraphie de Naples :

Plus de six cents légionnaires italiens blessés en Espagne sont arrivés à Naples à bord du vapeur *Gradisca*, qui a rapatrié également 200 légionnaires faits prisonniers par les républicains et qui ont été remis en liberté après l'écroulement du front de Madrid.

Le prince et la princesse de Piémont se trouvaient sur le quai de débarquement, ainsi que les autorités locales.

Les blessés ont été dirigés sur les hôpitaux de Naples et de Capoue.

Les demandes de renseignements concernant les réfugiés espagnols

On nous communique :

Il est signalé que toutes les demandes de renseignements concernant les ressortissants espagnols actuellement hébergés sur le territoire français doivent être adressées au ministère de l'intérieur et non au ministère des affaires étrangères.

LES PROJETS ATTRIBUÉS A L'ITALIE A L'ÉGARD DE L'ALBANIE

On mande de Rome le 5 avril :

Le général Zei Sereggi, ministre d'Albanie, est rentré de Tirana par la voie aérienne.

On sait que le voyage inopiné de ce diplomate à Tirana a été mis en relation avec la situation et les rapports entre l'Italie et l'Albanie.

Des précautions militaires en Albanie (?)

On mande de Londres le 6 avril :

Le *Daily Mail* annonce, en se fondant sur des messages de ses correspondants particuliers et ceux reçus d'autres sources, que le cabinet albanais s'est réuni hier soir et que des précautions militaires auraient été prises. Il ajoute que le roi aurait dit qu'en cas de nécessité les Albanais défendraient leur pays jusqu'au dernier homme.

Le bruit court, suivant le *Daily Mail*, que les Italiens quittent le pays; ceux d'entre eux qui le peuvent envoient leurs femmes et leurs enfants par avion en Italie; d'autres étrangers suivraient l'exemple des Italiens. Le principal hôtel de Tirana aurait été fermé par son propriétaire, un Italien, et tout le personnel aurait quitté le pays.

Une déclaration de la légation royale d'Albanie à Londres

On mande de Londres le 6 avril :

La légation royale d'Albanie a déclaré à la «Press Association » que *toute tentative italienne d'occupation de l'Albanie rencontrerait la résistance de ce pays.*

En outre, ajoute-t-on, *toute allégation selon laquelle l'Albanie aurait accepté des conditions incompatibles avec sa souveraineté ou son intégrité est dénuée de fondement.*

L'opinion à Belgrade

Le correspondant du *Times* à Belgrade télégraphie:

Les milieux officiels à Belgrade démentent que la Yougoslavie ait déclaré qu'elle ne ferait pas d'objection à une annexion de l'Albanie par l'Italie. Belgrade serait surpris, toutefois, si les troupes italiennes débarquaient en Albanie, bien que les milieux bien informés estiment naturel que l'Italie prenne des mesures pour renforcer sa mainmise sur l'Albanie. Les négociations entre Rome et Tirana se poursuivent depuis plus d'un mois et les difficultés ont été considérables. L'Italie est en position de demander diverses concessions et même le contrôle de l'administration et de l'armée, pour sauvegarder ses investissements et le remboursement des emprunts et des crédits accordés à l'Albanie.

FEUILLETON DU Temps

DU 7 AVRIL 1939

Les actualités médicales

MÉDECINE ET SCIENCES EXACTES

Il semble que certains ne puissent admettre d'entendre dire que la médecine n'est pas à proprement parler une science, mais seulement un art, basé, comme tous les arts, sur des données scientifiques. C'est là surtout le fait de ceux qui ont foi, dans tous les domaines, en des vérités absolues et indiscutables, et qui souhaiteraient que le soin de notre santé reposât sur des bases représentées par des chiffres immuables. On pourrait même considérer une tendance analogue de la part d'esprits très évolués qui pensent que l'on se dirige rapidement vers une médecine mathématique où tout problème sera ramené à des équations, aussi multiples qu'on les doive établir, mais dont les *x* et les *y*, pour nombreux qu'ils soient, n'empêcheraient pas cependant d'aboutir finalement à une solution rigoureusement irréfutable. Il est pénible d'avouer que nous n'en sommes pas là, si tant est que nous devions y parvenir jamais.

Les sciences exactes, et singulièrement les mathématiques, ont cependant fait depuis longtemps leur entrée dans l'art de guérir. Leur premier pas consista sans doute dans la numération des battements du pouls et peut-être des mouvements respiratoires. On eut, ce jour-là, un renseignement des plus utiles, mais ce fut tout. On ne saurait, en effet, fixer la gravité d'une fièvre ou d'un mauvais fonctionnement circulatoire parce que l'on sait compter la fréquence des battements cardiaques, et celle de la respiration ne nous permet ni de porter un pronostic ni de régler un traitement avec certitude.

Plus tard, on sut dénombrer les globules du sang, les blancs comme les rouges, puis peser l'albumine et le sucre contenus anormalement dans l'urine, déceler exactement la quantité précise d'urée renfermée dans le sang. Et déjà, à ce dernier propos, apparaît la vanité des rêves que l'on édifiait sur la toute-puissance des chiffres. N'a-t-on pas tenté, après avoir établi la proportion normale de l'urée sanguine, de spécifier en années, en mois et même en jours le délai de vie consenti aux patients lorsque ce chiffre était plus ou moins dépassé? On s'aperçut vite que cet absolu n'était pas de saison et que bien des sujets possédant un chiffre d'urée élevé survivaient au verdict impitoyable.

Dans d'autres chapitres, les mathématiques ont montré leur impuissance à résoudre les problèmes posés par la physiologie normale ou déviée. Il fut un temps où l'on voulait régler une fois pour toutes, quantitativement du moins, le régime alimentaire qui convient aux enfants alimentés au lait de vache. On se basait sur l'âge du nourrisson, sur son poids, sur sa taille ou même sur ces trois données réunies. Le résultat fut lamentable. On comprit alors que les chiffres ainsi obtenus ne pouvaient servir que de point de départ et devaient être corrigés par une appréciation moins rigide des capacités d'absorption et d'assimilation de l'enfant, lesquelles ne sont vraiment appréciables que par tâtonnements et en tenant compte des réactions du petit être.

« Certes, a dit un biologiste, M. Giaja, il y a en physiologie des constantes, mais ce qui caractérise plutôt les phénomènes physiologiques, contrairement aux phénomènes physiques et chimiques, c'est leur instabilité, leur élasticité, en un mot leur pouvoir d'adaptation. De sorte que l'on pénètre bien plus leur nature en étudiant les causes et les conditions de leur variabilité qu'en la fixant dans des cadres rigides de formules par trop simples. » En fait, on n'établit jamais, dans les meilleures conditions, que des rapports entre chiffres, ce qui est bien différent des précisions qui viseraient à l'absolu.

Que si l'on pénètre dans le domaine des phénomènes pathologiques proprement dits, on arrive obligatoirement à la même conviction. Le dosage du sucre dans les excrétions du diabétique est une chose indispensable : il établit comment l'organisme du sujet se comporte à l'égard de certains aliments et nous autorise ainsi à les dispenser de façon rationnelle, mais il ne nous fournit aucune certitude sur la gravité d'un cas particulier. Certains diabétiques dont le sucre urinaire est peu abondant sont en réalité plus gravement atteints que d'autres dont le chiffre est plus élevé. Il en est de même de l'albumine, et ce ne sont pas les patients qui en révèlent le plus qui sont pour cela les plus menacés. On en dirait autant à bon droit du dosage des chlorures, des phosphates et de tant d'autres éléments.

Il serait facile de multiplier ces exemples. Les variations du métabolisme basal, qui s'expriment par des + et des —, sont d'une interprétation des plus délicates. Les numérations globulaires, pour indispensables qu'elles soient souvent, ne peuvent aboutir non plus à un pronostic absolu ni à une équation thérapeutique. D'abord, elles ne s'effectuent qu'avec une approximation très relative; d'autre part, il y faut joindre, pour se rapprocher sans toujours l'atteindre d'une conclusion nette, des considérations sur la proportion des variétés de ces globules qui tiennent à leur morphologie, laquelle ne saurait s'exprimer en chiffres. Aucune loi impérieuse ne saurait découler de ces constatations.

Les épreuves colorimétriques qui constituent la recherche de la fameuse réaction de Bordet-Wassermann ne nous donnent pas plus de précisions sur la gravité ou la bénignité d'une syphilis et par conséquent ne sauraient avoir pour conclusion un traitement plus ou moins intensif et à plus forte raison mathématiquement déterminé. Elles nous enseignent si la maladie existe (avec même quelques réserves possibles) et évolue, mais c'est à peu près tout ce que l'on peut réclamer d'elles. Encore ne nous le disent-elles pas toujours avec la netteté qui serait désirable. Entre les réactions franchement positives et celles qui disent non, n'est-on pas obligé parfois de tenir compte de résultats qui sont loin de représenter une assurance et que l'on a forcément qualifiés de sub-positifs, ce qui en dit long sur la précision de ces épreuves ? D'ailleurs les épreuves de ce genre n'ont par elles-mêmes rien de précis, car il entre dans l'appréciation des teintes un élément humain qui exclut tout rigueur mathématique.

Il faut donc se faire, quoi qu'on en ait, à cette idée que les mathématiques n'ont rien à dire de définitif dans le problème médical, comme d'ailleurs dans toute question biologique. Les raisons de ce fait sont faciles à concevoir.

En premier lieu nous fait totalement défaut la base fixe sur laquelle on pourrait s'appuyer pour raisonner de la sorte. Nous ne savons nullement ce qu'est la vie, et nous ignorons à peu près tout des lois qui sans doute la régissent. Cela nous empêche de donner une réelle solidité à nos déductions, ce qui serait pourtant indispensable. Le mathématicien étaie ses raisonnements sur des certitudes premières, et son point de départ peut être considéré comme inébranlable. Le chimiste fait de même qui peut peser et chiffrer sans erreur les différentes étapes des réactions qu'il voit se dérouler devant lui et dont il lui est même possible de prévoir le développement. Dans notre ignorance de la nature du phénomène vital, il nous est impossible de suivre la même marche, et ce phénomène lui-même se présente à nous empreint d'une complexité qui ferait reculer les plus hardis. Ici je passe la parole à un maître regretté, qui a magnifiquement développé cet argument : « Je suis convaincu autant que les plus stricts esprits scientifiques, dit Charles Nicolle, que les faits complexes de la vie se résolvent en phénomènes physico-chimiques (...). Réduire de plus en plus le complexe à ces éléments, reculer toujours plus loin la part de l'inexpliqué est l'ambition de tout cerveau logique. Je constate seulement que l'heure n'est pas encore venue où les faits de la biologie se présenteront si commodément qu'ils puissent être exprimés par de claires formules, des schémas et des chiffres. » Et plus loin : « Les phénomènes de la vie, dans l'état où ils se présentent à nous, ne sont pas des faits nus, dépouillés de contingences, des faits auxquels nous puissions appliquer les règles claires et les méthodes des sciences exactes... Ils se présentent plutôt comme des complexes où composants et forces, relations et réactions, se trouvent liés, mélangés, pénétrés l'un par l'autre, ce qui nous oblige à étudier des complexes. »

Mais, surtout, les mathématiques et les autres sciences exactes n'ont à s'occuper que du général, et le particulier doit, en fin de compte, s'intégrer dans ce dernier. En médecine, c'est exactement le contraire qui existe. On ne s'y soucie que de particulier et toute généralisation y est par cela même sujette à caution. C'est un grand obstacle à notre désir de simplification et de mise en formule que l'individualisme des phénomènes physiologiques et pathologiques. Les réactions que tel homme oppose à l'attaque des agents morbides, quels qu'ils soient, sont toujours différentes — et parfois à un degré considérable — de celles de son voisin. L'injection d'une même culture microbienne, et dans les mêmes conditions, déterminera chez l'un et chez l'autre des phénomènes morbides qui n'auront qu'une ressemblance très lointaine, et il est aussi des sujets chez lesquels elle n'en provoquera aucun. Il n'est pas, on peut le dire, deux fièvres typhoïdes qui évoluent de la même façon, même à égalité d'âge du patient et à identité d'origine de la maladie. Même à l'état non pathologique on peut raisonner de cette façon et nous savons tous que la vieillesse, par exemple, ne survient pas chez deux individus donnés au même âge et sous les mêmes apparences. La croissance de deux enfants, fussent-ils frères et soumis à un régime identique, ne se fait pas de façon comparable. Nous sommes alors obligés, pour expliquer ces différences, de nous reporter à ces « tempéraments » dont nous serions bien en peine de préciser et surtout de chiffrer les éléments, si ce n'est d'invoquer certains principes d'hérédité qui n'ont, eux non plus, rien de mathématique.

Tout cela, le médecin le comprend et le sait, contrairement peut-être au public qui se laisse trop facilement impressionner par la multiplication des recherches chimiques et physiques, et par leur apparente précision. Mais ce qu'il faudrait justement éviter, ce serait d'orienter, comme quelques-uns le rêvent peut-être, l'esprit du futur médecin dans ce sens et de le mener ainsi à une impasse. Ce qui serait regrettable, ce serait de donner aux étudiants l'esprit mathématique qui n'a rien à voir en biologie ni dans la pratique médicale. Celle-ci, à l'heure actuelle, a déjà trop de tendance à sacrifier l'observation et l'expérimentation aux données du laboratoire qui semble à d'aucuns la seule source de renseignements exacts et vraiment scientifiques, alors que le laboratoire est un auxiliaire, d'ailleurs extrêmement précieux et dont nous ne saurions plus nous passer, mais seulement un auxiliaire. Il nous fournit des résultats qui s'ajoutent à ceux que nous possédons déjà, mais qui exigent d'être soigneusement interprétés. La pauvre clinique fait piètre figure aux yeux des gens férus de précision, en comparaison des chiffres qui ont toujours un certain prestige d'exactitude. Le témoignage de nos sens, les conclusions du raisonnement, les enseignements de la pratique, tout cela serait, selon quelques-uns, appelé à disparaître devant l'analyse aux conclusions prétendues indiscutables. Le diagnostic ne serait plus établi que sur les bases fournies par l'instrumentation et le calcul qui, par définition, peut-on dire, ne sauraient tromper. Ainsi serait tué cet esprit critique auquel Claude Bernard avait cependant élevé un monument dont on pouvait croire qu'il demeurerait comme la charte des sciences biologiques et surtout médicales. Nous nous en écarterions de plus en plus, et le péril serait grand. Heureusement, dans l'immense majorité des cas, le médecin, aux prises avec ses études si spéciales, s'aperçoit bien vite de la relativité des précieuses mathématiques lorsqu'il les compare à la diversité infinie des phénomènes avec lesquels il est aux prises. Il s'applaudit évidemment des données qui lui sont offertes par les sciences voisines, et qui lui apportent une aide puissante dans l'accomplissement de son difficile devoir, mais il ne peut en confondre les méthodes avec celles qu'il est obligé de mettre en œuvre. Nous pouvons compter sur son bon sens et sur son jugement pour se dégager de l'influence que le prestige des chiffres pourrait prendre sur son esprit et qui ne convient ni aux complications de sa tâche, ni aux fins dernières de son activité.

DOCTEUR HENRI BOUQUET.

Lésions et traumatismes sportifs, par le docteur M. BOIGEY. — A notre époque où le sport est roi, ce livre, dédié aux médecins, aux entraîneurs, aux secouristes, aux professeurs d'éducation physique, et aux sportifs eux-mêmes, était indispensable. Il faut se louer qu'il ait été écrit par un médecin d'une compétence éprouvée en ces matières. On y trouvera, après des données générales sur toutes les lésions traumatiques et leur traitement, des chapitres consacrés à celles que peut engendrer chaque sport en particulier, la boxe comme la course, la lutte comme le football, l'escrime comme le tennis, sans compter les lancers, les sauts, l'hippisme, la natation, les sports d'hiver. Guide sûr et indispensable qui rendra des services quotidiens et connaîtra un succès de bon aloi.

Lettre du Portugal

UNE EXPOSITION DE SÈVRES A LISBONNE

Lisbonne (fin) mars 1939.

Il n'est nullement étonnant qu'au Portugal, dans ce pays fabuleusement enrichi par les grandes découvertes, et qui fut l'introducteur en Europe des merveilleuses porcelaines d'Extrême-Orient, on se soit, en 1938, souvenu du deuxième centenaire de la fondation, en 1738, de la manufacture de Sèvres, et que des membres de l'Académie des sciences de Lisbonne d'abord, parmi lesquels il faut citer le chimiste Pereira Forjaz et notre compatriote le professeur de chimie Ch. Lepierre (qui enseigna pendant 45 ans cette science française à l'université de Lisbonne) aient proposé à leur docte assemblée de célébrer cette mémorable date. L'Institut français au Portugal s'est opportunément attaché, malgré les difficultés qu'on imagine, à réaliser ce programme en accord avec les milieux scientifiques et artistiques portugais et avec l'appui du gouvernement français.

Il est même assez piquant de constater qu'ainsi l'initiative portugaise devança l'administration métropolitaine, qui, pour des raisons d'opportunité technique, ajourna la célébration en France de cet anniversaire.

De là, la série de manifestations qui viennent de marquer, dans la capitale portugaise, où tous les palais, toutes les boutiques d'antiquaires, des intérieurs désuets et charmants conservent d'admirables porcelaines, la date de 1738. Deux comités, présidés à Paris par M. Jean Zay, à Lisbonne par M. Carneiro Pacheco, associaient, sous l'égide des deux ministres de l'éducation nationale et des beaux-arts de nos pays, les académies, les musées, les amateurs et connaisseurs; leurs efforts combinés permirent, le 16 mars, une séance solennelle de l' « institut des hautes études académiques » où, tour à tour, M. G. Haumont, le savant conservateur du musée,et M. G. Bastard,le nouveau directeur de la Manufacture de Sèvres, en dirent le rôle passé et la présente activité, en présence de savants, d'artistes et de l'élite cultivée de Lisbonne. Le musée national d'art ancien des Janelas Verdas — au nom si chantant de « musée des Fenêtres vertes » — qui avait déjà accueilli, en 1934, une remarquable exposition d'art français, mit à la disposition ds organisateurs une admirable salle et une antichambre somptueusement ornées des admirables pièces de l'argenterie exécutée en 1778 par les ateliers des Germain pour la cour portugaise (la plus riche collection d'argenterie française connue de nos jours, avec ses quelque 1,300 pièces, dont les plus rares ornèrent notre Rétrospective d'art français de 1937 au nouveau musée de Paris). L'inauguration solennelle de l'exposition de Sèvres y eut lieu le 17 mars: les plus hautes personnalités portugaises, le ministre de France, le comité portugais de l'exposition et les délégués de notre Association d'action artistique présentèrent à leurs invités les quelque 200 pièces réunies par les commissaires de l'exposition, le directeur du musée, M. J. Couto, et le signataire de ces lignes.

Mais il faut redire ce que M. Haumont souligna avec tant d'à-propos au micro, lors de l'inauguration, et répéta à S. Exc. le général Carmona, président de la République portugaise, qui voulut bien — en un jour particulièrement troublé par la tension diplomatique internationale — s'attarder toute une heure devant nos vitrines: « le Portugal, grâce à qui l'Europe du dix-huitième avait pris goût à la porcelaine, par ses panneaux de faïence fameux, les célèbres *« azulejos »* de ses châteaux et palais, ou par ses fabriques de céramique réputées de Viana, de la *« Vista Alegre »*, le Portugal, saturé de porcelaines et féru de céramique, eût pu, avec ses propres ressources, organiser cette exposition commémorative ». Les organisateurs français n'ont-ils pas, apportant de Paris la liste des vases offerts par Napoléon III et la Troisième République au roi Dom Luiz Ier, retrouvé exactement ces vases signés de Julienne ou Apoil, en forme d'œuf ou à balustre étrusque au palais national d'Ajuda? Ils empruntèrent aussi la perle de cette exposition : un tête-à-tête à fond rose du Barry, décoré par Xhrouet (1765) au palais des Nécessités, de rares biscuits de Boisot, etc., des tasses de la Révolution et de l'Empire de la riche collection Fernandez et une splendide coupe exécutée par Sinsson et Prévost vers 1773 pour le prince des Asturies. Ces pièces appartenant à l'Etat, d'autres prêtées par des amateurs ou qu'on nous signala de toutes parts, prouvaient que, depuis deux siècles, les œuvres de Sèvres avaient trouvé le chemin de ce pays d'art réputé. Nos pièces les plus rares, le plat de 1745 représentant le château de Vincennes, un présentoire aux armes de la Du Barry, des biscuits de Falconet, un plateau offert par Louis XVI au czar Paul Ier, des assiettes du service des Maréchaux, des vases de Rodin, Fontaine, une République de Carrier-Belleuse leur tinrent compagnie.

Il n'est que juste qu'en revanche, et pour remercier les organisateurs portugais, le gouvernement français ait eu le geste opportun, d'ailleurs fort apprécié, d'offrir aux académies portugaises deux belles œuvres modernes, une « Maternité » de Comtesse et une « Tendresse » de Bachelet, et à l'Etat portugais, le vase dit des « Grandes découvertes », œuvre de Menu et Rapin, exécutée pour l'Exposition de 1937, qui évoque l'épopée portugaise avec les noms prestigieux de Vasco de Gama ou Magellan. Ajoutons que le ministre de l'éducation nationale, qui avait personnellement remercié les académies portugaises, fit offrir par M. Bastard à son collègue portugais un vase élégant, et que le président Carmona parut agréablement surpris de celui que M. Amé-Leroy, notre ministre à Lisbonne, le pria d'accepter à l'issue de sa visite.

Une série de manifestations, organisées par l'Institut français, de nombreux articles de presse, de flatteurs éloges officiels ont souligné la qualité de cette manifestation, consacrée, comme le dit justement Julio Dantas, l'écrivain, ancien ministre, au génie français, dans ce qu'il a de plus pur et de plus fragile et impérissable à la fois. Nos amis portugais lui ont, par un geste délicat, rendu un hommage auquel nul d'entre nous n'est indifférent, et qui donne à la Manufacture de Sèvres un encouragement précieux alors que s'inaugure, sous d'heureux auspices, un troisième siècle de son activité féconde.

R. WARNIER.

[La lettre ci-dessus nous est parvenue presque en même temps que la pénible nouvelle de la mort de M. Georges Bastard, directeur de la manufacture de Sèvres, tué, comme on sait, le 28 mars, lors du déraillement du Sud-Express, près de Saint-Sébastien. Mme Bastard et M. Haumont, conservateur du musée de Sèvres, ont été grièvement blessés.

Notre correspondant nous écrit que, dès que la nouvelle de l'accident a été connue à Lisbonne, le ministre de l'éducation nationale a tenu à exprimer ses condoléances au ministre de France et a fait mettre le drapeau national aux musées nationaux de la capitale portugaise. De nombreux témoignages de sympathie ont, en outre, été adressés, tant à la légation de France et à l'institut français au Portugal qu'à Paris, à M. Jean Zay, ministre de l'éducation nationale.]

On télégraphie de Lisbonne, 5 avril :

Une touchante cérémonie franco-portugaise a eu lieu cet après-midi au musée d'art ancien, à la mémoire de M. Georges Bastard, directeur de la manufacture de Sèvres.

En présence de M. José Manuel da Costa, chef de cabinet du ministre de l'éducation nationale, de M. Amé Leroy, ministre de France, de M. Raymond Warnier, directeur de l'institut français, et d'une nombreuse assistance a eu lieu l'exposition solennelle d'une grande photographie de M. Bastard, dans le salon de l'exposition de Sèvres.

Après une allocution de M. Couto, directeur du musée d'art ancien, M. Amé Leroy a exprimé les remerciements officiels du gouvernement français pour les intentions prodiguées par le président de la République et le gouvernement portugais, ainsi que par de nombreuses personnalités intellectuelles portugaises, à l'occasion de la mort de M. Bastard.

Une minute de silence a été ensuite observée.

LA FRANCE D'OUTRE-MER

TUNISIE

Démenti

On mande de Tunis, 6 avril :

Les milieux autorisés démentent formellement l'information de source allemande selon laquelle cinquante mille Italiens auraient demandé leur rapatriement au consulat italien de Tunis.

Territoires sous mandat

SYRIE

Le nouveau ministère

On télégraphie de Damas, 6 avril :

Après vingt-trois jours de crise ministérielle, un cabinet neutre, présidé par M. Nassouhi Boukhari, a été constitué de la façon suivante :

Présidence du conseil, intérieur et défense nationale : M. Nassouhi Boukhari.
Affaires étrangères et justice : M. Khaled Azem.
Economie nationale : M. Selim Djambart.
Finances : M. Mohammed Khalil Mouddarès.
Instruction publique : M. Hassan Hakim.

Le nouveau gouvernement fera connaître son programme dans quelques jours. Dans ces conditions, il est vraisemblable que la Chambre, qui se réunira ce matin, ne fera connaître sa décision à l'égard du nouveau cabinet que dans une séance ultérieure.

Le chef du nouveau gouvernement a joué un important rôle politique dans les années qui ont suivi la grande guerre. Ancien colonel de l'armée turque, il fut chargé par le roi Fayçal du commandement de la place d'Alep et devint ministre de la guerre en 1920, dans le gouvernement Djemil Ulchi. Il fut ensuite directeur de l'instruction publique en 1924 et ministre de l'agriculture en 1927.

M. Hassan Hakim, ministre de l'instruction publique, exilé sous le règne du roi Fayçal, **revint** en Syrie en 1936, avec les autres amnistiés, et assuma la direction des Wakfs en 1937.

M. Khaled Azem, qui obtient les portefeuilles des affaires étrangères et de la justice, est président de la chambre de l'industrie.

M. Selim Djambart, ministre de l'économie nationale, fut ministre dans le cabinet présidé par Mazhar Pacha Rasland.

M. Mohammed Khalil Moudarrès, ministre des finances, est un notable d'Alep.

LE CONFLIT SINO-JAPONAIS

Campagne antibritannique en Chine occupée

On télégraphie de Shanghaï aux journaux anglais :

Des associations antianglaises ont été formées avec « l'approbation » des autorités japonaises dans 52 régions de la Chine occupée. 150,000 personnes y auraient adhéré dans la région de Nankin, où a commencé un boycottage des produits britanniques. La propagande antianglaise est « confiée au département des affaires générales du comité antibritannique » : elle consiste en leçons destinées à faire comprendre aux enfants « la politique de l'Angleterre » et en une campagne de publicité sur divers incidents sino-britanniques passés.

Protestation française à Tokio

On télégraphie de Tokio :

Sur les instructions du quai d'Orsay, M. Arsène Henry, ambassadeur de France, a rendu visite, hier, à M. Sawada, au ministère des affaires étrangères, et lui a présenté un note protestant contre la proclamation d'une juridiction japonaise à l'égard des îles Spratly.

NOUVELLES DU JOUR

Le retour à Paris de M. Guy La Chambre

M. Guy La Chambre, ministre de l'air, de retour de Londres, est rentré hier à Paris. L'avion à bord duquel il avait pris place a décollé de Croydon à 9 h. 45 et a atterri à 11 h. 25 sur l'aérodrome de Villacoublay.

Création d'une ambassade de France à Bucarest

Le *Journal officiel* du 6 avril publie un décret-loi en date du 1er avril autorisant la transformation en ambassade de la légation de France à Bucarest. Ce décret est précédé d'un rapport au président de la République ainsi conçu :

Il a été déposé le 17 décembre 1938, sous le n° 4,593, un projet de loi spécial portant ouverture et annulation de crédits en vue de la transformation en ambassade de la légation de France en Roumanie.

Ce projet a été voté par la Chambre des députés. Il est actuellement en instance devant la haute Assemblée, M. Mario Roustan a déjà déposé sous le n° 222 un rapport favorable au nom de la commission des finances du Sénat.

En raison de l'urgence qui s'attache à la réalisation de cette mesure de haute courtoisie internationale à l'égard de cette nation amie de la France, nous vous demandons de vouloir bien donner votre haute sanction aux dispositions du décret qui tend à l'élévation immédiate au rang d'ambassade de la légation de France en Roumanie.

Le tunnel sous la Manche

Le comité du tunnel sous la Manche de l'association France-Grande-Bretagne s'est réuni sous la présidence de M. Raoul Dautry.

Lady Fell, veuve de Sir Arthur Fell, fondateur du comité parlementaire britannique, a été nommée présidente d'honneur en souvenir des services éminents rendus par son mari à la cause du tunnel.

Les circonstances actuelles accentuent l'intérêt tous les jours croissant du projet de tunnel. Les différentes objections qui ont été faites ont perdu toute valeur, ainsi que le comité se propose de l'établir dans une brochure qu'il va éditer. En particulier, la dépense de construction, qui n'atteindrait pas le coût d'une semaine de guerre, ne peut être un obstacle.

Le comité a décidé de multiplier ses efforts auprès de l'opinion publique des deux pays pour la convaincre que la liaison entre la Grande-Bretagne et le continent européen par le rail, qui est une des plus sûres et nécessaires assurances contre la guerre, est aussi un des plus puissants moyens d'assurer la victoire des armées de la Grande-Bretagne et de la France en cas de conflit.

LA VIE ÉCONOMIQUE

A la Société d'économie politique

La séance mensuelle de la Société d'économie politique a eu lieu hier, sous la présidence de M. Emile Mireaux, président. M. Mireaux a prononcé l'éloge funèbre de M. Clément Colson, président honoraire.

Le sujet à l'ordre du jour: *La néo-colonisation et la politique des nationalités en U. R. S. S.*, a été exposé par M. Alfred Silbert. L'action de l'ancienne Russie à l'égard des populations allogènes a eu, selon lui, un caractère colonial. Les Soviets ont transformé cette politique sans en altérer le caractère profond. Ils ont reconnu aux pays qui composent leur Union un droit d'autodétermination aboutissant à transformer l'U. R. S. S., suivant la formule de Staline, en un « Etat multinational ». Les textes officiels montrent les tâtonnements du gouvernement de Moscou avant d'arriver à la Constitution de 1936, laquelle codifie les résultats d'une longue évolution. Ces résultats, M. Silbert les a observés dans un récent voyage en U. R. S. S., notamment dans la région du Caucase. Mais, étant donnée la prédominance de l'élément grand-russe sur les onze Républiques fédérées qui composent l'U. R. S. S., on peut se demander si les changements sont aussi profonds qu'ils le paraissent dans les rapports entre le gouvernement de Moscou et les territoires périphériques. Ces rapports, d'un caractère qu'on ne trouve nulle part ailleurs, avec leur respect extérieur des nationalités, et la domination de fait des territoires, justifient l'expression de « néo-colonisation ».

M. Carsow, rappelant ses propres observations dans la Russie tsariste, estime que cette colonisation soviétique, dans ce qu'elle a de bon, ne fait que suivre la politique de la Russie impériale.

M. Mireaux conclut en faisant des réserves sur l'expression « colonisation ». En réalité, le parti communiste, pour prendre le pouvoir, avait besoin d'alliés, et il s'est appuyé sur les nationalités ; il a fallu les en récompenser en donnant des satisfactions aux nationalismes. D'autre part, le bolchevisme était originellement d'essence impérialiste et englobait les territoires dès qu'ils devenaient communistes. Maître du pouvoir dans l'organisation créée sous une forme fédérale, il a établi l'autorité formidable de son armée rouge et de sa police; puis, par les « plans » d'économie dirigée élaborés à Moscou, il a pris en mains toute la vie économique de l'Empire. Il s'agit de beaucoup plus que d'une colonisation : le communisme russe a établi les cadres d'une fédération qu'il voulait faire mondiale, avec une organisation militaire et économique totalitaire.

ACADEMIES, UNIVERSITES, ECOLES

LES CONGRÈS UNIVERSITAIRES

AU SYNDICAT NATIONAL DES LYCEES ET COLLEGES

Au cours de sa dernière journée, occupée par trois longues séances du matin, de l'après-midi et de la nuit, le congrès tenu par le syndicat national des lycées et collèges s'est occupé tout particulièrement de l'expérience d'orientation, sur laquelle une enquête, précédemment résumée par le *Temps*, avait été faite par Mlle Morey. De même que, lundi dernier, l'assemblée générale des agrégés, le congrès des lycées et collèges a été d'accord pour estimer que l'expérience est décisive et implique une condamnation désormais sans appel de la classe de « sixième-orientation ». M. Pierre Couissin, représentant des agrégés de grammaire au conseil supérieur de l'instruction publique, fut particulièrement suivi et applaudi dans la critique serrée qu'il fit du principe de cette « orientation-sixième ». Il signala les inconvénients qu'il y a à amputer l'enseignement secondaire de sa première année, fondamentale, pour en faire une classe d'observation. L'orateur amusa l'auditoire par la lecture d'une très longue fiche d'observations, et les assistants constatèrent que les multiples renseignements contenus dans un tel document ne justifient pas les conseils d'orientation donnés en conclusion et ne portent en eux-mêmes aucune indication pour une section plutôt que pour une autre. Au lieu d'orienter prématurément les enfants suivant des aptitudes problématiques, ne vaut-il pas mieux, conclut M. Couissin, les mettre à l'essai dès le début dans la section choisie par leur famille ? L'orateur exprime la pensée que les informations reçues par le syndicat et les réflexions que l'expérience a suggérées mettent le congrès en état de porter un jugement définitif sur la classe d'orientation.

M. Binon, représentant des agrégés des lettres au conseil supérieur de l'instruction publique, ne fut pas moins net et vigoureux dans sa condamnation de l'expérience, contre laquelle d'autres réquisitoires furent encore prononcés, notamment par M. Wottling, professeur de mathématiques au lycée de Lyon.

Le débat fut sanctionné par l'adoption de la motion suivante :

Les expériences d'orientation scolaire ont été suivies par le syndicat national sans préjugés, avec attention et intérêt. Pour que l'expérience fût plus claire, il avait expressément admis l'an dernier la reconduction de l'expérience sur 1938-39.

Les résultats actuellement connus amènent le congrès aux constatations et déclarations suivantes :

Au point où en est l'expérience, le syndicat national constate dans l'état actuel de son information:

a) Que la classe de 6e orientation a manqué sa prétention et son but principal, qui étaient de discerner utilement des aptitudes caractéristiques et dominantes, et n'a guère témoigné que de l'inégale valeur générale des élèves (pareil discernement des aptitudes est d'ailleurs physiologiquement et psychologiquement prématuré);

b) Aboutissant ainsi le plus souvent à diriger les meilleurs des élèves vers les humanités classiques, tout en rejetant les moins doués vers les sections moderne ou technique, ce qui conduirait à priver de leurs élites naturelles l'agriculture et les métiers artisanaux;

c) Tout en dénaturant parfois sans profit réel le caractère nécessaire de la classe de 6e secondaire — à moins que la 6e orientation ne se soit simplement ralliée à la 6e normale;

d) Que d'autre part il serait également inadmissible que l'on fît de la classe d'orientation un moyen de détourner systématiquement les élèves des études classiques;

e) Que les parties pédagogiques positives de la méthode pratiquée en 6e orientation : collaboration des maîtres en conseils de classe réguliers, contacts soutenus avec les familles, méritent d'être retenues, non pas à l'actif de la 6e orientation, mais uniquement pour leur valeur générale dans toutes les classes.

Le congrès, dans ces conditions, émet les vœux :

a) Que soit poursuivie un an encore, pour être utilement jugée, l'institution récente d'une commission d'information pédagogique au niveau de la 7e;

b) Que le choix des parents reste absolument libre au niveau final de la 7e;

c) Que des conseils de classe intégrés au service normal puissent réaliser au mieux « l'orientation continue » qui d'ailleurs s'est toujours faite;

d) Qu'en aucun cas ne soit dénaturé l'enseignement secondaire, soit dans ses méthodes, soit dans sa 6e initiale, soit dans la formation et le recrutement de ses maîtres,

Et donne mandat au bureau, quand il aura eu connaissance du dossier officiel de l'expérience de cette année, et avant la réunion du conseil supérieur de l'instruction publique, d'en tirer en son nom les conclusions définitives nécessaires pour la sauvegarde de l'enseignement secondaire.

La réforme de l'enseignement

En ce qui concerne la réforme de l'enseignement, le congrès, après avoir entendu M. Sourdillat, professeur d'histoire au lycée de Nice, a adopté la motion que voici :

Le syndicat national, se plaçant sur un plan très général et préalablement à toute critique de détail :

1° Déplore la façon oblique, fragmentaire et inavouée dont s'effectue une réforme de l'enseignement qui ne suscite d'admirations enthousiastes et complètes qu'auprès de ses promoteurs;

2° Manifeste son inquiétude croissante devant les tentatives très nettes de transformation de l'enseignement secondaire en son esprit, ses programmes, ses méthodes, ses cadres, dans le sens d'une uniformisation insupportable et d'un alignement à un niveau inférieur au sien.

Un message aux professeurs tchéco-slovaques

A la séance du matin, un message de sympathie et de fidèle amitié a été unanimement adressé par le congrès aux professeurs tchéco-slovaques.

Les examens de passage

Pour le régime des examens de passage, le syndicat national demande que leur pleine souveraineté soit restituée aux conseils de classe, si bien que les examens cesseraient d'être obligatoires en juillet, mais des réunions périodiques des assemblées de professeurs permettraient de substituer à l'automatisme des examens une orientation continue.

Les colonies de vacances

Le vœu a été émis par le syndicat que, sous aucun prétexte de contrôle plus complet et d'aide plus efficace, il n'y ait en aucun cas immixtion ou mainmise de l'éducation nationale envers les colonies de vacances déjà existantes et d'ailleurs contrôlées. Le congrès demande qu'en cas d'attribution de bourse, « le libre choix des colonies et des camps soit laissé aux chefs de famille »; il s'élève contre toute tendance à la création systématique de nouvelles colonies officielles où pourrait se manifester un essai, avoué ou non, de pressions doctrinales et idéologiques sur la personnalité de l'enfant.

Le reclassement des professeurs

Le congrès a demandé également le principe de l'accession de certains professeurs choisis des départements à un cadre supérieur actuellement réservé aux titulaires de chaires parisiennes. Signalons à ce sujet que M. Calvet, délégué de la fédération régionale d'Aix, avait démontré que le choix d'un licencié à un lycée parisien a la valeur de l'agrégation, en prenant l'exemple de l'agrégé laissé en province, dont le traitement final est inférieur de 3,000 francs au licencié envoyé à Paris.

Réélection du président

Le congrès a renouvelé par acclamation sa confiance à son président, M. André Gossart, qui fut réélu à l'unanimité.

AU SYNDICAT CONFEDERE DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le syndicat du personnel de l'enseignement secondaire adhérent à la C. G. T. a adopté par 6.477 voix contre 361 et 504 abstentions le rapport moral présenté par le bureau.

Le droit de grève

A l'issue d'un long débat sur la question de la grève, une motion, votée en fin de séance, déclare notamment « que les fonctionnaires doivent continuer à revendiquer le droit de grève tout comme les autres travailleurs », et distingue « la grève à décréter d'urgence (par exemple réponse à un coup d'Etat fasciste) et la grève qui ne doit pas être immédiate et pour laquelle les organismes dirigeants ont procédé à une consultation large et précise de tous les militants ».

Les catégories

En ce qui concerne l'organisation actuelle de l'Université, le congrès a constaté que la distinction entre les cadres des agrégés et les cadres des non-agrégés ne peut disparaître; il a demandé l'ouverture du cadre supérieur, actuellement cadre de Paris, à un pourcentage de toutes les catégories du personnel de l'enseignement secondaire des départements et la création d'un cadre de censeurs dans les lycées de jeunes filles.

CHEZ LES DIRECTEURS D'ECOLES PRIMAIRES SUPERIEURES

Le syndicat national des directeurs et directrices des écoles primaires supérieures professionnelles, non adhérent à la C. G. T., a tenu son assemblée générale au lycée Louis-le-Grand.

A l'unanimité, les nombreux congressistes ont approuvé les rapports moral et financier, protesté contre la tendance à l'assimilation des enseignements secondaire et primaire supérieur, et émis le vœu que le caractère et l'originalité de ce dernier enseignement, qui réalise un juste équilibre entre la formation professionnelle et la culture générale, ne subissent aucune atteinte.

L'assemblée a également formulé un certain nombre de vœux relatifs à la gestion des internats.

◆

Le prix Alex-Fischer

Le prix Alex-Fischer, d'une valeur de 10.000 francs, sera décerné pour la première fois, au début du simode juin, à la Société des gens de lettres de France. Ce prix est attribué à l'auteur du meilleur roman humoristique ou du meilleur recueil de contes comiques publiés dans l'année. Le jury est composé de MM. André Birabeau, Charles Braibant, Sacha Guitry, Charles-Henry Hirsch, Pierre Mac Orlan, Yves Mirande, Rip, André Salmon, Jean Vignaud, président de la Société des gens de lettres, et Miguel Zamacoïs.

Les candidatures doivent être adressées au secrétariat général de la Société des gens de lettres de France (38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris 14e), avant le 30 avril, accompagnées de trois exemplaires de l'œuvre éditée présentée au concours.

Académie des inscriptions et belles-lettres

Mort d'un correspondant.— Le président, M. Ch. Picard, annonce le décès et fait l'éloge funèbre d'un correspondant de l'Académie, l'historien italien Ettore Païs.

Présentations d'ouvrages. — M. G. Dupont-Ferrier fait hommage en termes particulièrement élogieux d'un nouveau livre de M. Joseph Calmette, de l'Institut, professeur à la faculté des lettres de Toulouse, et de M. Eugène Déprey, professeur à la faculté des lettres de Rennes : *l'Europe occidentale de la fin du XIVe siècle aux guerres d'Italie : France, Angleterre, Espagne.*

M. Ch. Picard signale à l'attention de l'Académie le récent livre du R. P. Poidebard : *Un grand port disparu : Tyr; recherches aériennes et sous-marines.*

Un faux : la « Vie de Constantin ». — M. Henri Grégoire, professeur à l'université de Bruxelles, membre de l'académie royale de Belgique, correspondant de l'Institut, fait une communication sur la *Vie de Constantin* attribuée à Eusèbe. Ce document est resté jusqu'ici la base de l'histoire conventionnelle du « premier empereur chrétien ». C'est là que se trouve notamment la vision fameuse du monogramme chrétien ou de la croix que Constantin aurait eue à la veille de la bataille contre Maxence. M. Grégoire prouve que cette *Vie de Constantin* ne saurait être d'Eusèbe, mort vers 340. Dans sa forme actuelle, elle ne saurait être antérieure, en effet, à 400. Le pseudo-Eusèbe prétend que la première guerre de Constantin contre son beau-frère Licinius en 314 eut pour cause la persécution des chrétiens par Licinius. Or, le véritable Eusèbe, celui de l'*Histoire ecclésiastique*, répète plusieurs fois que, en 314 et longtemps après cette date, Licinius, plus encore peut-être que Constantin, favorisait les chrétiens.

Les grandes écoles

Une revue des candidats à l'école de Saint-Cyr. — Les « corniches de France et de Navarre », candidats à l'école de Saint-Cyr, viennent de fonder une revue mensuelle destinée à établir un lien des plus étroits entre eux. Intitulée *le Caso*, elle a un comité de patronage composé des généraux Brécard, président de la Saint-Cyrienne; Tanant, ancien commandant de l'école; Dufieux, vice-président de la Saint-Cyrienne; lieutenant-colonel Le Brecq, membre du conseil d'administration de la Saint-Cyrienne. Le siège social est installé 12, rue de Babylone. Le directeur en est le colonel de Massignac.

FÊTES DE PAQUES aux...
100.000-CHEMISES
Vente réclame : Chemises couleur jolies fantaisies avec 2 cols ou col tenant 29.90 et 39.50. Chemisettes sport très belle qualité 19.50 et 24.50. — Cravates nouvelles, pure soie de grande valeur, 17.50 et 19.50. Maison princip^le : 69, rue Lafayette, et succursales à Paris, Marseille, Lille.

A L'HOTEL DE VILLE

L'évacuation de Paris en cas de guerre

Le *Bulletin municipal* du 6 avril publie un arrêté du préfet de la Seine aux termes duquel, à Paris et dans les communes du département de la Seine, il est prescrit à tous les propriétaires d'immeubles ou directeurs d'établissements occupés par un ou plusieurs locataires, ou par un personnel d'employés logés, ainsi qu'à tous hôteliers et à tous gérants ou concierges, d'apposer dans leur immeuble et de maintenir constamment, soit dans les couloirs d'entrée, soit à tout autre endroit où elle pourra être facilement vue, une affiche indiquant le département de correspondance dans lequel seraient reçus les habitants désireux d'être éloignés au moment de la mobilisation et faisant, d'autre part, connaître les lieux de distribution des tickets de chemin de fer.

Cette affiche sera distribuée gratuitement à tous les intéressés par les soins de la préfecture de la Seine et de la préfecture de police. Elle devra être apposée dès sa réception.

En outre, sur la demande du préfet de la Seine, le préfet de police a pris une ordonnance frappant de peines de simple police les infractions à l'obligation d'affichage prévue par l'arrêté.

Du poisson de mer pour votre ligne

Les femmes qui veulent manger à leur faim sans engraisser ne peuvent trouver de meilleur aliment que le poisson de mer. Sa chair a une composition analogue à celle de la viande; sa valeur nutritive est sensiblement équivalente. On lui prête à tort un défaut qui est justement une qualité: il se digère si facilement qu'on "ne le sent pas passer". Doit-on se plaindre de trop bien digérer ? Poisson de mer, aliment de beauté.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 7 AVRIL 1939 (37)

JEAN DE FODOAS

L'HOMME DU MAL

(*Suite*)

J'ignorais que la patience fût, entre les vertus, une des plus difficiles à acquérir. « Heureusement que je suis un homme nouveau, me disais-je. Je suis arrivé à vaincre ma violence naturelle. »

— Je pouvais te considérer comme étant des nôtres. Tu en es assurément. Je me demande encore pourquoi tu n'as pas accepté ce que je te proposais. Je t'ai offert un fragment d'hostie profanée. Tu aurais dû me remercier à genoux. Moi qui te parle, moi qui ne crois à rien, je crois à la puissance que communique le sacrilège. Une puissance dans le mal, bien entendu, dans ce qu'il est convenu d'appeler le mal. J'en ai fait l'expérience et j'en ai vu les effets sur d'autres.

Ici, il éclata d'un rire si insupportable que je fis le geste de mettre ma croix sur mon épaule pour m'éloigner.

— Mais c'est cela qui t'intéresse le plus. Tu ne m'as pas demandé ce qu'était devenue Inès de Saldanna.

J'eus le sentiment tardif que j'avais laissé voir par un sot écarquillement de mes yeux l'intérêt qui m'anima soudain. En même temps, à l'arrière-plan de ma conscience, j'avais la connaissance de sa pensée. Il ne pouvait rien tirer de moi. Il allait prendre sa revanche avec le fiel des paroles, puis il me livrerait pour toucher la récompense promise. Si quelque puissance divine m'avait touché de quelque grâce, c'était elle qui m'envoyait cet homme pour m'éprouver et me permettre d'exercer mon empire sur moi-même.

— Inès de Saldanna a porté, sur son cou de cygne, une parcelle de l'hostie souillée. Je lui avais fait croire que c'était un fragment de la sainte croix de Jésus-Christ. Certes, elle était une misérable proie, destinée par son frère à la lubricité des souverains hindous. Car ils aiment tous avoir de belles étrangères parmi leurs épouses. Mais l'hostie lui a communiqué une puissance de luxure que les bons chrétiens qualifieraient de démoniaque. Elle s'y est abandonnée entièrement.

— C'est là le plus affreux des mensonges ! m'écriai-je, trahissant par le son de ma voix le déchirement que j'éprouvais.

— Et sais-tu celui qu'elle a réclamé, entre bien d'autres, celui qui lui plaisait plus que tous, parce qu'il était de sa race, et aussi à cause de son incomparable séduction ?

— Qui était-ce ?

— C'était toi. Dix fois elle m'a supplié d'aller te chercher. Mais tu étais tellement occupé! Toi, le séducteur ! Dix fois je lui ai dit que tu refusais de venir.

Je continuais à lire la pensée de Francisco Manoël. « C'est une misérable loque sans réaction, se disait-il. Je toucherai les cent pagodes d'or, mais je lui empoisonnerai l'âme auparavant. » Et je remarquai qu'il avait mis la main sur la poignée d'un long pistolet d'un modèle qui m'était inconnu, et qui devait être récent. Et comme l'esprit, quand il est surexcité, semble multiplié, en même temps que ces perceptions j'avais la notion d'une voix intérieure qui disait :

« Souviens-toi de l'étoile, du visage de ta mère, de la violence que tu as rejetée. »

Francisco Manoël riait encore. Suffisait-il, pour tirer, de presser sur la gâchette du pistolet, ou fallait-il allumer une mèche ?

— D'ailleurs, qu'en aurais-tu fait ? Une femme qui a été à tout le monde. C'était bon pour moi, et encore !

Le corps agit parfois comme s'il n'était nullement dirigé par l'esprit, et absolument autonome.

Mon bras se détendit avec une grande force et je frappai Francisco Manoël au visage. Je ne me souviens pas si ce fut avec le plat de la main ou le poing fermé. Le coup fut tel qu'il fit deux ou trois pas, trébucha et tomba presque. Son chapeau roula à terre.

Il se redressa avec un grondement de haine joyeuse, et il tendit son pistolet vers moi. Il n'y avait pas de mèche à allumer. La joie était plus grande que la haine. Il me tenait à sa merci, et il avait, vis-à-vis de lui-même, une excellente raison pour me tuer et toucher les cent pagodes d'or.

Je vis la crispation de son doigt, et par un mouvement instinctif je tendis la croix entre nous. Il tira, et ma fortune voulut que la balle heurtât le bois de la croix. Elle fit un petit bruit sec. Il n'eut pas de déception. C'était un homme de guerre. Dans la même seconde, sa main laissa tomber le pistolet et tira la longue épée qu'il avait au côté. Dans la même seconde aussi je laissai tomber sur son crâne la croix de Barthélemy. Il s'affaissa avec ce cri inhumain que poussent ceux qui sont frappés à mort.

Alors je m'éloignai à grands pas. J'atteignis la route et marchai dans la direction de Lahore.

LA BOUE DU TAPTI

Il est très agréable d'être mendiant, à la condition de ne s'adresser qu'à des hommes très pauvres et très simples. Ceux-là seuls font une noble charité, qui grandit à la fois le mendiant et le bienfaiteur. Encore faut-il posséder un bol de bois et se contenter d'une nourriture de millet écrasé et de riz à l'eau. Mais l'état de mendiant devient humiliant dès que l'on approche d'une ville et de sa corruption.

J'atteignis Lahore, la ville des pagodes, et le premier soir, dans la cour d'un caravansérail où grouillaient pêle-mêle les hommes et les chameaux, je m'approchai d'un groupe de gens assis autour d'un feu de branches de palmier. La flamme était haute et vive, et éclairait des visages hilares. Un homme à longue chevelure racontait des histoires joyeuses. Il gesticulait, et parlait avec une si grande rapidité que j'avais du mal à le comprendre. Je distinguai pourtant quelques traits du récit suivant :

« Quand le grand Akbar mourut, le marbre du plafond de son palais s'ouvrit, et les assistants virent des Devas en costumes de fête qui étaient venus l'attendre pour le conduire dans le Svarga des bienheureux. Il s'éleva avec légèreté vers le ciel. Mais il y avait à la cour un Portugais qui ne jouissait pas de toute sa raison. Son goût des costumes de couleur, des turbans et des ceintures étranges avait fait savoir aux esprits perspicaces qu'il était une réincarnation d'oiseau, car l'habitude d'un plumage bariolé dans une vie de perroquet donne le désir des étoffes somptueuses dans une vie d'homme. Ce Portugais insensé avait voulu suivre l'empereur Akbar dans sa montée vers le ciel, et il s'était livré à des sauts désordonnés à la minute même où le fils de l'empereur venait pleurer sur le corps de son père. On avait voulu se saisir de lui. Mais il s'était élancé dans les jardins, et quelle n'avait pas été la stupeur de ceux qui le poursuivaient en le voyant perché sur la branche d'un arbre, au-dessus de la Jumna ? Il avait repris la forme de sa vie passée, et jamais on n'avait vu un oiseau au plumage si étincelant. »

Je n'en entendis pas davantage. Un étranger de noble figure, qui se tenait debout dans la foule des auditeurs, venait de s'éloigner. Je le suivis, poussé par je ne sais quel pressentiment; et ce fut avec un certain regret, car j'aurais aimé savoir ce qu'il était advenu du perroquet. Mais il faut toujours répondre aux signes de la destinée. Le signe, dans cette occasion, fut l'éclair fugitif du regard de cet homme.

C'était un riche Vénitien qui arrivait de Delhi, et qui venait de confier ses marchandises aux gardiens du caravansérail. Il s'appelait Nicolas Matteotti, et c'était lui qui avait fondé le premier comptoir européen à Lahore. Je connaissais son nom depuis longtemps; mais ce soir-là il n'était pour moi qu'un voyageur quelconque sortant d'un caravansérail.

Quand une vie n'a plus que peu de valeur, et quand elle risque à tout moment d'être enlevée à son possesseur, on n'hésite pas à la jouer. Je jouai la mienne sur une seule carte, et je gagnai.

Sur son allure, sur la lumière de son regard et la manière de porter la tête, j'estimai que cet Européen inconnu avait assez de grandeur d'âme pour apprendre qui j'étais et ne pas me livrer au grand Katoual d'Agra.

— Seigneur, lui dis-je à voix basse, je suis le perroquet insensé dont vous venez d'entendre l'histoire.

Il me fit entrer dans sa maison. Et ici finit cette période de ma vie. Je n'ai plus à ajouter que le dernier épisode.

⁂

Nicolas Matteotti se livrait au commerce de toutes choses, mais surtout à celui des fourrures et des pierres précieuses. Il avait besoin d'hommes courageux, car ses principales transactions se faisaient avec les pirates Sanganians, qui croisent sur les côtes du Guzerate, et avec certains seigneurs rajpoutes, qui ont des châteaux forts dans des montagnes si inaccessibles que le grand Mogol n'a pu les soumettre.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés qu'il pensa à moi pour remplacer son principal employé. Cet homme, nommé Arzingan, sous prétexte que ses aïeux appartenaient à la tribu des Oïrotes et avaient le privilège de boire le lait des dix mille juments blanches du grand Khan Koubilaï, était d'un orgueil déraisonnable. Il ne mangeait que des oignons, portait une misérable robe de laine, et travaillait du matin au soir. Mais il affectait la fierté d'un souverain. Il avait amassé aux dépens de son maître une immense fortune. Matteotti désirait le remplacer par un homme moins laborieux, et moins avide de richesse. Il fut convenu que j'irais en Europe régler diverses de ses affaires, tant à Venise qu'en France, et que je viendrais occuper, à mon retour, le poste qu'il me destinait.

C'est moi qui lui avais suggéré ce voyage en Occident, qui n'était pas d'une impérieuse nécessité. Je l'avais fait à la suite d'un rêve, ou plutôt d'une apparition pendant la période qui précède le sommeil. J'avais cru voir ma mère entourée de lumière, et me faisant signe de la rejoindre. Je n'en avais pas été surpris, car depuis le jour où, sur le bord de la Jumna, j'avais enterré mon épée, le sentiment de sa présence était toujours à l'arrière-plan de mon âme.

Je partis donc pour Surate afin de m'embarquer sur un navire hollandais. Depuis quelques années, la Hollande dépassait le Portugal dans son commerce, et ses navires faisaient le voyage d'Occident dans un temps bien plus court et avec une sécurité plus grande.

La ville de Surate est située à trois lieues du bassin de Sualy, qui lui sert de port, et où les vaisseaux de grand tonnage jettent l'ancre. Pour les atteindre, on descend le Tapti sur de grandes barques plates où sont entassées les marchandises. Celle où je me trouvai était entièrement recouverte de caisses de toutes sortes, contenant de la soie et des épices. Une tornade d'une violence inouïe éclata pendant que nous descendions le Tapti, et, partis le matin, nous n'arrivâmes qu'au coucher du soleil. Les bords de cette rivière sont faits de grandes étendues de vase liquide. Le vent souleva cette vase et la fit retomber sur le pont de notre barque, au point que tout ce qui s'y trouvait, hommes et choses, fut entièrement souillé et recouvert d'une épaisse couche de boue.

Ce fut avec beaucoup de peine que nous atteignîmes le navire hollandais. Il avait chassé sur ses ancres, et tout y était dans le plus grand désordre. Au milieu des gens qui couraient çà et là sur le pont, et de l'émoi général, je compris qu'il ne me faudrait pas mal de temps pour joindre le fonctionnaire chargé de la répartition des places, et je m'assis sur une caisse de forme allongée, qui appartenait à la cargaison de la barque qui avait précédé la mienne sur le Tapti. Un vêtement de boue la recouvrait comme moi-même. Du reste, autour de moi, marins, officiers, passagers n'arrivaient pas à se reconnaître sous le masque de limon primitif que le souffle égalitaire de la tempête avait mis sur leurs visages.

Un vieil homme qui avait je ne sais quel uniforme, méconnaissable sous la vase, vint s'asseoir à côté de moi. Il avait envie d'entrer en conversation.

— Voilà ce que nous sommes, nous les hommes : de la boue, pas autre chose.

Et comme je ne répondais pas, affectant un cynisme philosophique, il dit encore :

— Savez-vous que nous sommes assis sur un cercueil ? Un cercueil, après une tornade sur le Tapti, ressemble à une caisse de poivre ou de gingembre. Ce cercueil est celui d'Inès de Saldanna, la sœur du gouverneur des Indes portugaises.

D'un bond j'étais debout. L'homme se leva aussi.

— Vous l'ignoriez ? Elle est morte il y a quelques jours, et ce navire qui doit faire escale à Goa déposera son corps entre les mains de son frère. Moi, je suis Hollandais, et je méprise tous les Portugais. Pourquoi croiriez-vous qu'Aryas de Saldanna a vendu sa sœur aux Mongols ? Ce n'est pas pour s'enrichir. Il va rentrer avec une fortune immense. C'est pour avoir de vieux meubles qu'il collectionne. Regardez, voilà justement des bahuts sculptés qu'il va recevoir en même temps que le corps de sa sœur.

Autour de moi il y avait en effet plusieurs grands meubles sombres, décorés de dieux Ganésa, mi-éléphants, mi-hommes.

Mais je n'eus pas le temps de méditer sur le jeu du destin qui avait voulu que je retrouvasse sous l'uniformité de la souillure terrestre la dépouille de celle qui avait été le motif secret de mes actions, le but de mes rêves. J'entendis mon nom prononcé par une voix familière. Mon cousin Pierre Du Jarric était devant moi. Il me saisit dans ses bras, et je sentis, quand il m'embrassa, qu'une larme mouillait son long nez. Il n'avait pas perdu l'habitude de passer d'un sujet à l'autre.

Il avait été très malade, et il avait besoin de retrouver l'ombre des peupliers de la Garonne. Puis il sentait qu'aux Indes la partie était perdue pour les jésuites. D'ailleurs, le père Pignero s'attribuait tout le mérite des nouvelles cartes géographiques auxquelles il avait collaboré. Mais il lui réservait un tour de sa façon. Son grand ouvrage sur les *Merveilles du pays des Indes* allait être terminé. Un ami de sa jeunesse avait, à Bordeaux, une maison d'imprimerie. Il allait lui porter son manuscrit. Mais il ne céderait pas aux modes nouvelles. Pas d'illustrations ! Son livre ne comporterait pas d'illustrations. Il m'en faisait le serment. Je pouvais être rassuré sur ce point.

Son visage devint tout d'un coup rempli de gravité.

— Mon fils, j'ai une douloureuse nouvelle à t'apprendre. Je sais que le courage ne te manque pas. J'ai reçu, durant ma maladie, une lettre d'un jésuite de Toulouse qui m'a informé que ta mère n'était plus.

Un malheur n'atteint l'âme qu'assez longtemps après que la connaissance lui en est parvenue. Je me remémorai le rêve que j'avais fait quelques mois plus tôt. Ce n'était pas dans la maison de la rue Malcousinat que ma mère m'avait fait signe de la rejoindre. Là où elle se trouvait, le navire hollandais ne pouvait me conduire.

Je savais que Nicolas Matteotti serait heureux d'un changement de projet qui me laisserait à ses côtés. La nuit venait, et le désordre redoublait sous les lanternes qu'on allumait çà et là. Une voix faisait l'appel des passagers. On cria : « Pierre Du Jarric. » Il répondit : « Me voici. »

Je hélai une barque qui était sur le point de regagner les quais. Je me laissai glisser par une corde jusqu'à elle.

La terre des Indes s'enveloppait d'ombre à mesure que les rameurs battaient les flots pour m'y ramener. Mais je savais qu'il y avait, quelque part dans la vastitude du ciel qui la recouvrait, une étoile qui ne brille que pour elle, et je ne désespérai pas de revoir un jour sa clarté.

MAURICE MAGRE.

FIN

Traduction et reproduction interdites.

Chronique

UNE EXPOSITION DU RÊVE

Une exposition du rêve vient de s'ouvrir à la Galerie contemporaine, dans la rue de Seine. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'un pareil effort a été tenté. Il faut dire tout de suite qu'il ne s'agit encore que d'une amorce, d'une promesse. On peut, d'après cet essai, imaginer ce que serait une véritable exposition du rêve quand elle sera faite complètement. Mais ce qui nous est proposé n'en est pas moins fort intéressant déjà.

Mais, direz-vous, comment organiser une représentation de ce qui est informe et mouvant, indéchiffrable et insubstantiel par excellence ? Avec quel élément reproduirez-vous ces travestissements de la réalité : ces pays sans frontières; ces villes faites d'émail et de buée; ces images télescopées, dont chacune se répercute à l'infini; ces linéaments d'espérances ou ces accomplissements de catastrophes; ces émotions qui ne sont pas celles de l'expérience; ces visions qui nous emportent au delà du perceptible ?

C'est qu'il ne s'agit pas ici du songe même, mais de son influence sur la littérature et sur l'art. « De l'antiquité au surréalisme », dit le catalogue de l'exposition. N'exagérons rien. On trouvera réunis en trop grande quantité dans ces salles de nombreuses tentatives surréalistes et quelques rares témoignages antérieurs.

En même temps, les *Cahiers G. L. M.* et les *Visages du mois*, deux jeunes revues, réunissaient, l'une sous la direction de M. André Breton, l'autre de M. Georges Pillement, des textes et des illustrations relatifs au même problème, un de ceux qui préoccupent beaucoup d'esprits contemporains. Les travaux du professeur Siegmund Freud ne sont pas étrangers à ces préoccupations, mais celles-ci, chez nous, se sont montrées bien antérieures à son œuvre et remontent à Charles Nodier, à Nerval, à Baudelaire, à Rimbaud. C'est une grande tentative de réhabilitation du rêve en général, ce parent pauvre de la poésie, cet éternel sacrifié de l'intelligence humaine.

On est accueilli d'abord par des romantiques allemands; par des œuvres de Jean-Paul Richter — un des plus grands poètes du rêve, — de Novalis, de Hölderlin, de Tieck, de Chamisso, de Heine, de Eichendorff, de Hoffmann, de Kleist. (Aurait-on oublié *Ondine* de La Mothe-Fouquet qui va ressusciter au théâtre par les soins subtils de M. Jean Giraudoux ?) M. Albert Béguin, dans un ouvrage déjà célèbre, a montré les rapports du rêve et du romantisme d'outre-Rhin; il n'y a pas à revenir là-dessus. Mais dans les *Cahiers G. L. M.* nous avons eu la bonne fortune de trouver des textes extraordinaires de Jérôme Cardan et de Paracelse; cela nous laisse supposer qu'il y en a eu bien d'autres pendant la Renaissance — même si *le Songe de Polyphile* et bien des pages de Rabelais ne nous le révélaient pas déjà. Une exposition complète des influences oniriques devrait en tenir compte.

La vérité est qu'il serait utile qu'une anthologie de la littérature du songe fût sérieusement établie : depuis la Bible et les tragiques grecs jusqu'aux surréalistes, en passant par les alchimistes, la Renaissance, le folk-lore universel, le romantisme européen, etc.

J'ajoute qu'il serait indispensable de faire appel aux réalistes de la seconde moitié du dix-neuvième siècle. M. André Breton, très justement, a mis J.-K. Huysmans au rang des prédécesseurs du surréalisme, — en partie à cause des étranges rêveries ou des cauchemars de *A rebours* et de *En rade*. Mais comment oublier une grande partie de l'œuvre de Flaubert, certaines notes intimes des Goncourt et d'Alphonse Daudet, les rêves non imaginaires de Pierre Loti, un des rares qui aient su rendre palpable l'*aura* de la vision nocturne ?

Enfin on néglige l'apport des symbolistes; non seulement l'inspiration qui devait aboutir au *Livre de Monelle* de Marcel Schwob et aux *Nouvelles passionnées* de Maurice Beaubourg, — mais les transcriptions littérales d'Henri de Régnier, d'Adolphe Retté (*Thulé des brumes*) et de Francis Poictevin. Quelle riche, ondoyante et versicolore substance nous trouverions chez tous ces écrivains !

Mais les salles de la Galerie contemporaine sont surtout consacrées à la peinture. Ici encore une distinction sévère s'impose : nous avons sous les yeux des œuvres orchestrées par une imagination voisine de celle qui fait défiler derrière nos paupières closes un cinéma multiforme; des tableaux tendant à reproduire de véritables images oniriques (Blake et Goya, les eaux-fortes d'Odilon Redon et les tableaux de Wolfgang Paalen et de Remedios, par exemple), et tout un art dérivé du cubisme et de l'expressionnisme et faisant uniquement place à des signes, à des idéogrammes, à des abstractions, à des schémas à peine indiqués, mais voulus, littéraires, manifestant une véritable opposition au rêve, authentique, toujours concret.

Nous avons sous les yeux des exemples de ces trois genres. Les lacunes sont nombreuses, tant dans le présent que dans le passé; rien de nos illustrateurs romantiques, Tony Johannot, Grandville; rien de Méryon, de Presdin; rien de Gustave Moreau, d'Henry de Groux, de Salvador Dali, de Max Ernst, ni de ce curieux artiste hollandais, presque inconnu encore, il est vrai, J. C. Hoogtraas.

A ces artistes, une exposition complète ajouterait un choix d'œuvres ou de photos de nombreux artistes de la Renaissance; les « paysages fantastiques » des Flamands du seizième et du dix-septième siècle : Breughel l'ancien et Hiéronymus Bosch; Piranèse; Henry Fuseli, et les illustrateurs allemands depuis E. T. A. Hoffmann jusqu'à Karl Thylmann et à l'halluciné Alfred Kubin. Mais ces quelques exemples ne résument qu'un bref aperçu de tout ce qui serait à réunir; et il y faudrait joindre de nombreuses œuvres d'inconnus ou de méconnus, plus curieusement inspirés que véritables artistes, pareils à ce facteur Cheval qui passa une partie de sa vie, sans notions techniques, à se fabriquer une ville de pierre, d'un style à la fois médiéval, baroque et quasi hindou, dont on voit rue de Seine de nombreuses reproductions.

Passons rapidement sur les œuvres des enfants et des fous, trop fragmentaires aussi. Il y a quelques années, le docteur Marie avait montré un choix beaucoup plus vaste et curieux de travaux d'aliénés; travaux d'autant plus instructifs qu'on y pouvait suivre de très près en quoi l'imagination d'un dément y diffère de l'esprit normal le plus extravagant. Un tel examen prouvait surabondamment à quel point demeurent arbitraires certaines définitions classiques (que l'on trouvera réunies dans un article de M. Gaston Ferdière, de *Visages du monde*) : « Le fou est un dormeur éveillé. » (Kant.) « La folie est un rêve qui a lieu pendant que les sens demeurent éveillés. » (Krauss); et cette phrase de Wundt : « En fait, le rêve nous permet de connaître par nous-mêmes presque tous les états que l'on observe dans les asiles... » Mais Wundt en parlait tout à fait du dehors, n'ayant jamais été fou...

La différence entre les rêveurs et les fous consiste, entre autres choses, dans le fait que dans le rêve l'idée générale peut nous paraître incohérente, — surtout quand nous n'en saisissons pas le fil intime, — sans que le dessin général des objets représentés soit très différent de notre vision consciente, alors que dans les dessins d'aliénés c'est la forme même de ces objets qui est le plus souvent monstrueuse par dérèglement complet de l'esprit, soit qu'elle soit *niaise*, soit qu'elle soit déséquilibrée.

L'exposition nous montre en revanche les ressources du cinéma. Lui seul semble jusqu'ici — avec la littérature — nous rendre au monde phosphorescent du sommeil. Tels films d'après guerre : *le Docteur Caligari, la Maison lunaire, Nosferatu le vampire, le Montreur d'ombres, le Golem, le Cavalier de pierre, Figures de cire, la Rue, la Nuit de la Saint-Sylvestre, la Charrette fantôme, les Trois lumières*, etc., sont des œuvres inoubliables et dont nous ne reverrons point sans doute l'équivalent. Mais bien d'autres films sont évoqués par un article de M. Jacques Brunius, auquel je souscrirais entièrement s'il ne rangeait parmi les productions demi oniriques divers ouvrages simplement incohérents ou burlesques, totalement privés de magie.

Car il ne faut pas oublier qu'il y a rêve et rêve; ce n'est point l'apparence illogique des événements ou une absurdité souvent grossière qui constituent l'essentiel, mais un certain *enchantement* poétique. Qui ne rend pas cet enchantement perd sa peine. Il serait inutile de retrouver, la nuit, les images de la journée : si ces images ne s'y trouvaient comme reflétées dans un miroir qui les transforme, les charge d'une signification secrète et inquiétante et leur donne le plus souvent un cachet de mélancolie allant parfois jusqu'à la terreur. Si quelqu'un a parlé le vrai langage du songe, ce quelqu'un a été Edgar Poe. Et peut-être ne l'a-t-il jamais parlé aussi naturellement que dans cet étrange passage de *Ligeia* : « Je veux dire qu'après l'époque où la beauté de Ligeia passa dans mon esprit et s'y installa comme dans un reliquaire, je puisai dans certains êtres du monde matériel une sensation analogue à celle qui se répandait sur moi, en moi, sous l'influence de ses larges et lumineuses prunelles. Cependant je n'en suis pas moins incapable de définir ce sentiment, de l'analyser, ou même d'en avoir une perception nette. Je l'ai reconnu quelquefois, je le répète, à l'aspect d'une vigne rapidement grandie, — dans la contemplation d'une phalène, d'un papillon, d'une chrysalide, d'un courant d'eau précipitée. Je l'ai trouvé dans l'océan, dans la chute d'un météore. Je l'ai senti dans les regards de quelques personnes extraordinairement âgées. Il y a dans le ciel une ou deux étoiles — plus particulièrement une étoile de dixième grandeur, double et changeante, qu'on trouvera près de la grande étoile de la Lyre — qui, vues au télescope, m'ont donné un sentiment analogue. Je m'en suis senti rempli par certains sons d'instruments à cordes, et quelquefois aussi par des passages de mes lectures... »

Les caractéristiques mêmes du rêve se trouvent résumées dans ces lignes mystérieuses : il s'agit, en effet, presque toujours de rapports nouveaux entre des choses inexplicablement unies ou rapprochées, et de la magnifique ou terrible intensité de ces rapports.

EDMOND JALOUX.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

IL Y A UN DEMI-SIÈCLE

Lu dans le *Temps* du dimanche 7 avril 1889 :

× *Réuni ce matin, le conseil des ministres a décidé de faire signer par le président de la République un décret constituant le Sénat en haute cour de justice. Aux termes du décret, la haute cour est convoquée pour juger M. Boulanger et tous autres. Le conseil a ensuite décidé que M. Quesnay de Beaurepaire, procureur général près la cour de Paris, serait chargé de soutenir l'accusation devant la haute cour.*

Dates d'élection. — C'était hier la première fois depuis la fondation de la République qu'une élection présidentielle avait lieu au mois d'avril.

Sur les treize précédentes réunions de l'Assemblée nationale cinq ont eu lieu au mois de janvier, dont quatre le 17, celles de Félix Faure (1895), Armand Fallières (1906), Raymond Poincaré (1913), Paul Deschanel (1920). L'autre élection du même mois, la première de Jules Grévy, le 30 janvier 1879, remonte à soixante ans.

On compte ensuite deux élections — déjà anciennes — en décembre : le 28, la seconde de Jules Grévy (1885), le 3, celle de son successeur Sadi Carnot (1887).

Deux élections présidentielles encore ont eu lieu en juin, celle de Casimir-Perier (1894), le 27, et celle de Gaston Doumergue (1924), le 13, qui était en même temps le 13e jour de la 13e législature, — ce qui n'a cependant pas porté malchance à l'élu du Congrès.

Quant à l'infortuné président Paul Doumer, assassiné le 6 mai 1932, il avait été élu l'année précédente, le 13 mai.

Par suite, c'est également en mai — le 10 — que M. Albert Lebrun est devenu, il y a sept ans, président de la République.

Il n'y a eu qu'une seule élection présidentielle, celle de M. Alexandre Millerand, en septembre — le 23, en 1920 — et en février — le 18 — celle d'Emile Loubet (1899). C'est cette dernière qui commanda les trois dates suivantes du 17 janvier, en 1906, 1913 et 1920, puisque les trois présidents qui se succédèrent alors, Emile Loubet, Armand Fallières, Raymond Poincaré, remplirent leur mandat jusqu'à l'expiration de leurs pouvoirs à cette même date du 18 février.

Même, si l'on ajoute l'élection d'Adolphe Thiers, le 17 février 1871, et celle de Mac-Mahon, le 24 mai 1873, comme chefs du pouvoir exécutif, à celles des présidents de la République, on trouve encore cinq mois de l'année où il n'y a pas eu d'élection présidentielle : mars, juillet, août, octobre et novembre.

Naissances

— M. Philippe Baudet et Mme, née Jacqueline Breguet, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Claire. Mexico, 3 avril.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de M. Richard Aimond, avoué près le tribunal civil de la Seine, avec Mme Jacqueline Lecarpentier, qui vient d'être célébré dans la plus stricte intimité.

Nécrologie

— Nous apprenons la mort du *Docteur Flavien Michaux*, pieusement décédé à son domicile, 19, quai Bourbon, le 1er avril.

De la part des docteurs Jean et Madeleine Michaux, du docteur et Mme Léon Michaux, de Mlle Germaine Michaux, de Mlle Andrée Michaux, docteur ès sciences.

Suivant la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 4 avril, en l'église Saint-Louis-en l'Ile, et l'inhumation au Père-Lachaise. L'absoute a été donnée par le révérend père Léon Merklen, neveu du défunt.

— On annonce, de Saint-Malo, la mort, à 76 ans, du *colonel Charles Jacob*, commandeur de la Légion d'honneur, Croix de guerre, officier de l'instruction publique.

De la part de M. Jean Jacob, proviseur du lycée du Havre, de Mme Jean Jacob et de leurs enfants.

— On nous prie d'annoncer le décès de *Mme Henri-S. Wallach*, survenu à Nice le 29 mars 1939. Les obsèques ont eu lieu à Mulhouse dans l'intimité.

— Nous apprenons la mort de *Mlle Marie-Thérèse Gomel*, pieusement décédée le 4 avril 1939, à l'âge de 21 ans.

De la part de M. et Mme Charles Gomel, ses père et mère, M. Fernand Gomel, M. et Mme Charles-Edouard Gomel, M. Jean-Hubert Gomel, ses frères et belle-sœur, M. et Mme Stéphane Petit-Bergonz, ses oncle et tante.

La cérémonie religieuse aura lieu mardi 11 avril 1939, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot. Le présent avis tient lieu de faire-part.

Nouvelles diverses

— Avec Pâques, la grande fête des cloches, reprend à Rouen la saison des concerts du célèbre carillon de la cathédrale, et les fêtes pascales en cette ville seront marquées par deux concerts de cloches donnés par le carillonneur Maurice Lenfant : l'un le jour de Pâques, vers 17 h. 30 (à l'issue des offices de la cathédrale) et l'autre le lundi de Pâques, de 13 h. 5 à 13 h. 30. Ce dernier concert est donné spécialement pour la radiodiffusion d'Etat (Paris-P.T.T.).

— Association amicale des anciens élèves de la faculté des lettres de Paris. — Fête annuelle et tombola au profit de la caisse de secours aux étudiants de la faculté des lettres, dimanche 23 avril, de 15 heures à 23 h. 30, salons de la fondation Deutsch de la Meurthe, Cité universitaire, 35, 37 boulevard Jourdan.

LOTERIE NATIONALE
Pour votre Sécurité
Dans votre Intérêt
achetez les 1/10es émis sous la garantie de
L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
Adressez-vous à votre vendeur habituel ou au service de la
LOTERIE NATIONALE de L'U.N.C.
16, Rue Le Peletier, Paris-9e

LES SPECTACLES

THÉATRES

LA SOIRÉE THÉATRALE

« Entre Nous... », revue de Rip au théâtre des Nouveautés

Est-ce dans la salle ? Est-ce sur la scène ? Il y a un tel échange de l'une à l'autre qu'on ne définit plus très bien les barrières... L'actualité de Rip ne saurait cependant ne pas porter sa marque personnelle...

Ainsi, M. Langeron est parmi les spectateurs... Mais il est aussi sur le tréteau, en armure et muni de règlements... Se trouve-t-il ainsi ressemblant ? Ou bien *Quantum mutatus ?*...

De même M. Jean Cocteau, dont les *Parents terribles* sont in-cro-ya-bles... De même M. Sacha Guitry, que Rip fait convoler avec soi-même...

Il y a deux Albert Lebrun sur la scène, — actualité brûlante, et, pour un peu, on en chercherait un troisième — peut-être le véritable — parmi le public...

Jolies filles, musiques nouvelles de Reynaldo Hahn et Moïse Simons, Jeanne Aubert, Christiane D'Or et Thérèse Dorny, André Luguet, Duvaleix, Georges et René Novan, bons mots, longues ironies... Nous sommes bien entre nous, même lorsque M. Neville Chamberlain se montre sur l'air de la « Chamberlaine », même lorsque Tunis est évoqué en 1882...

Jeanne Aubert en général La Fayette... Jeanne Aubert en robe à tournure... Jeanne Aubert en « chanson française »... Jeanne Aubert en « Louise », que son père ne reconnaîtrait pas... mais que nous reconnaissons pour notre part, bien volontiers, à chacune de ses apparitions...

André Luguet, de son côté, se sacre « grime », de Chamberlain à Albert Lebrun, avec une autorité qui va au delà de l'actualité... C'est d'un bon signe.

G. L.

Premières représentations :

Aux Nouveautés, *Entre nous...*, revue de Rip.

Au Palais-Royal, *Moune et ses amis*, comédie-vaudeville en 3 actes, de MM. Pierre Veber et André Heuzé.

Ce soir :

Opéra-Comique, *Mignon* (Mmes Germaine Cernay, Lillie Grandval; MM. Altéry, P. Cabanel), Chef d'orchestre : M. Cloez.

Odéon, *la Dame de chez Maxim* (Mlle Spinelly, M. Marcel Simon; MM. Paul Amiot, Raoul Marco, René Barré, Marcel Bourdel, Raymond-Girard, Baconnet, Gautier Sylla; Mmes Antonia Bouvard, Lily Mounet, Suzanne Courtal, Renée Simonot, Raymonde Muriel, Michèle Michel).

Variétés, *la Revue des Variétés* (Saint-Granier, Jane Sourza, Boucot, Eliane de Creus, Morton, Jean Granier, Palau, Duard fils, Suzy Leroy).

Madeleine, *les Souris dansent...*, avec Renée Devillers et Janine Crispin, François Périer et Robert Vidalin.

Michel, *l'Amant de paille*, avec Tramel, Meg Lemonnier, André Bervil, Bernard Blier et Jean-Pierre Aumont.

Michodière, *Trois Valses*, avec Yvonne Printemps et Pierre Fresnay.

Athénée, *Knock* (MM. Louis Jouvet, Romain Bouquet; Mmes Raymone, Madeleine Milon, Odette Talazac).

Nouvelles :

— Comédie-Française. — Lundi 10 avril, matinée à 14 h. 30 : *Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais, dans la mise en scène de M. Charles Dullin.

En soirée à 21 heures : *Madame Sans-Gêne*, de Victorien Sardou et Emile Moreau. (Les étudiants seront reçus au contrôle sur la présentation de leur carte universitaire.)

— Théâtre national du palais de Chaillot. — Le Théâtre national populaire va donner pendant les fêtes de Pâques une série de représentations du *Jésus de Nazareth*, de M. Paul Demasy.

C'est une pièce de théâtre bâtie sur deux thèmes : la prophétie, la rédemption.

Les épisodes ont été choisis — ou inventés — en fonction de ces deux thèmes conducteurs de la tragédie.

Paul Demasy écrivit cette œuvre à l'issue de la grande guerre, au retour de sa captivité en Allemagne. Elle est sombre, emportée, véhémente... Et cependant, elle s'achève dans les clartés de la résurrection.

— Théâtre de l'Œuvre. — Les invitations pour *le Jardinier d'Ispahan* seront valables les 12, 13 et 14 avril.

Les Concerts :

— Concerts Colonne (Théâtre du Châtelet). — Le programme de demain vendredi saint est ainsi modifié : Festival Wagner, avec M. Georges Thill, Mme M. Soyer et M. Cambon.

Le reste du programme sans changement.

Les Concerts Colonne annoncent que les faveurs non numérotées ne seront reçues au concert du vendredi saint que selon les possibilités.

Music-halls :

— Folies-Bergère. — *Madame la Folie*, 50 tableaux de Maurice Hermite, production Paul Derval avec Lilly et Emy Schwartz et Dandy.

PROGRAMMES

DES SPECTACLES DU JEUDI 6 AVRIL

THÉATRES

Opéra. — Relâche.
Vendredi. — Relâche.
Comédie-Française. — Relâche.
Vendredi : Relâche.
Opéra-Comique, 20 h. 30. — Mignon.
Vendredi : Relâche.
Odéon, 20 h. 40. — La Dame de chez Maxim.
Vendredi, 21 h. : le Grillon du foyer.
Théâtre National du Palais de Chaillot. — Relâche.
Vendredi, 20 h. 45 : Jésus de Nazareth.
Antoine, 20 h. 45. — Rien qu'un homme.
Arts, 21 h. — Feu monsieur Pic.
Atelier, 21 h. — La Terre est ronde.
Athénée, 21 h. — Knock.
Bouffes-Parisiens, 21 h. 15. — Les Parents terribles.
Capucines, 21 h. — Le Revenant.
Charles-de-Rochefort, 21 h. — Tropica.
Châtelet, 20 h. 30. — Le Coffre-fort vivant.
Daunou, 21 h. — Le Nid.
Empire, 21 h. — Le Pays du sourire.
Etoile, 21 h. — Fortes têtes.
George-VI, 21 h. — J'ai dix-sept ans.
Grand-Guignol, 21 h. 15. — Le Cargo de l'épouvante.
Madeleine, 21 h. 20. — Les Souris dansent.
Mathurins, 21 h. — Les Mouettes.
Michel, 21 h. 15. — L'Amant de paille.
Michodière, 21 h. — Trois valses.
Mogador, 20 h. 30. — Billie et son équipe.
Montparnasse, 21 h. — Manon Lescaut.
Nouveautés, 21 h. — Entre nous.
Œuvre. — Relâche.
Palais-Royal, 21 h. — Moune et ses amis.

PALAIS-ROYAL
Ce soir, à 9 h., première
MOUNE et ses AMIS
Denise Grey
Paul Faivre
Noël Roquevert
Camille Guérini
Simone Sinclair
Jeanine Mirande
René Alié, C. Marty
E. Lyonel, Rexiane
et Ch. Legoux, M. Barot
A. Talmes, Charrett
Le Fort, F. Gastal
et René Lacourt
et Pierre Darteuil
Comédie-vaudeville en 3 actes de
MM. P.Veber, A. Heuzé et J.-P.Veber
LA LOCATION EST OUVERTE

Pigalle, 21 h. — Vire-Vent.
Porte-Saint-Martin, 21 h. — Jeunesse d'Espagne.
Saint-Georges, 21 h. — La Maison Monestier.
Théâtre de Paris, 21 h. 15. — Les Jours heureux.
Variétés, 21 h. — La Revue des Variétés.
Vieux-Colombier, 20 h. 45. — La Première légion.

MUSIC-HALLS & DIVERS

A. B. C., 21 h. — Attractions.
Folies-Bergère, 20 h. 45. — Madame la Folie.

CABARETS

Bœuf-sur-le-toit. — Dîners, soupers, cabaret-cocktail.

CINÉMAS

LES NOUVEAUX FILMS

« Descente en vrille » (« Tail Spin »)

Les Américains, qui savent admirablement organiser leur propagande par le film, nous avaient montré différentes réalisations très réussies exaltant le courage et la maîtrise des pilotes d'outre-Atlantique, aussi bien les civils que ceux de la marine et de l'armée.

Nous participions alors à la vie hasardeuse de toute une jeunesse virile.

Tail Spin est composé dans le même esprit, mais nous montre la vie des femmes pilotes, leurs espoirs, leurs difficultés, leurs succès. Beaucoup d'entre elles, de condition très simple, ont été attirées par l'appel irrésistible de l'air, et ont obtenu brevet et appareil après d'héroïques privations ; c'est ainsi que Trexi, qui gagne la coupe « Fémina », après de multiples péripéties, est employée dans un restaurant, et emprunte pour pouvoir piloter. Si certaines de ces jeunes femmes sont fortunées et volent par sport, d'autres font de leur vocation un rude métier. Tous les sentiments de camaraderie et d'entr'aide un peu bourrue qui animent les pilotes masculins se retrouvent chez ces jeunes femmes sans que la grâce naturelle de leur sexe en souffre.

Ce film est très bien réalisé. Les vues de l'air sont inédites et impressionnantes, certaines situations dramatiques du scénario sont rendues avec une force et une simplicité qui leur donnent beaucoup de grandeur.

Les principaux rôles sont confiés à de remarquables artistes : Constance Bennett, Alice Faye et l'émouvante Nancy Kelly.

Chacune d'elles s'identifie physiquement et moralement au type de pilote qu'elle incarne. Les metteurs en scène américains encore une fois ont excellé dans ce genre de film. — P. C.

Petites nouvelles :

— C'est mardi prochain qu'Abel Gance commencera *Le Paradis perdu*. Cette production sera réalisée d'après un scénario original de Joseph Than dont l'action se déroule de 1910 à nos jours. Les dialogues sont de Stève Passeur. Outre Fernand Gravey et Elvire Popesco, la distribution comprend également Alerme, Monique Rolland, Micheline Presle et une jeune artiste anglaise, Anne Byron.

— René Sti va entreprendre, en collaboration avec l'auteur du scénario, Georges Chaperot, la réalisation de *Peau d'âne*, d'après le conte de Perrault.

PROGRAMMES

FILMS PARLANTS FRANÇAIS

Agriculteurs : ◆ 15 h. à 21 h., Hôtel du Nord, Prisonnier de la brume.
Aubert-Palace : m., s., le Récif de corail.
Auteuil-Bon-Ciné : ◆ 14 h. 30 à 20 h. 30, Sentinelles de l'Empire, le Roi des rois.
Caméo : Métropolitain.
Caméra : Ces dames aux chapeaux verts.
Colisée : Derrière la façade.
Edouard-VII : ◆ 13 h. 15 à 24 h., Noix de Coco, l'Angle du monde.
Gaumont-Palace : m., s., les Cinq sous de Lavarède.
Impérial : ◆ 13 h. 50 à 17 h. 35, Blanche-Neige, 19 h. 25 à 23 h. 10, Snow-White.
Lutetia : ◆ 13 h. à 20 h. 30, s., 21 h., Noix de coco, Contrebande.
Madeleine-Cinéma : ◆ 12 h., la Fin du jour.
Marivaux : ◆ 11 h. 30 à 2 h., les Otages.
Moulin-Rouge : mat. 14 h. 30, soir. 20 h. 30, Raphaël le tatoué.
Mozart : ◆ 14 h. 30 à 20 h., s. 21 h., Hôtel du Nord, Prisonnier de la brume.
Normandie : Descente en vrille.

NORMANDIE
à l'écran
DESCENTE
En vrille
le 1er GRAND FILM RÉALISÉ A LA GLOIRE DES FEMMES PILOTES
'TAIL SPIN'
version originale s/titres français
ET
un grand reportage sportif
LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL
Sur scène SAMSON FAINSILBER
PERMANENT DE 14H À 19H
SOIRÉE À 21 h
A PARTIR DE 23H30
10 FR

Olympia : 12 h. à 24 h., le Déserteur.
Pagode : Conflit.
Paramount : ◆ 9 h. 36 à 0 h. 29, Marie-Antoinette.
Rex : ◆ la Bête humaine.
Saint-Didier : Métropolitain.
Victor-Hugo : ◆ 14 h. 45, 20 h. 45, Conflit.

FILMS PARLANTS ANGLAIS (sous-titres français)

Avenue : ◆ de 14 à 1 h., Café société.
Balzac : ◆ de 14 h. à 1 h., les Trois louf... quetaires.
Bonaparte : Patrouille en mer, les Pirates du micro.
Champs-Elysées : ◆ 14 h. 15 à 1 h., Règlement de comptes.
Ciné-Opéra : le Roi des gueux, Belle de Mexico.
Courcelles : la Citadelle.
Ermitage : Trois hommes dans la neige.
Le Biarritz : ◆ 14 h. à 1 h., Pygmalion.
Le César : ◆ 14 h. à 24 h., Compagnons d'infortune.
Le Helder : ◆ 12 h. à 2 h., Vous ne l'emporterez pas avec vous.
Le Paris : ◆ de 14 h. à 1 h., Gunga Din.
Lord-Byron : Echec à la dame.
Marbeuf : ◆ 14 h. 45 à 0 h. 30, Nanette a trois amours.
Marignan : ◆ m., s., Toute la ville danse.
Max Linder : 12 h. à 2 h., le Fils de Frankenstein.
Portiques : Fantômes en croisière.
Studio-28 : les Américains de Paris.
Studio Universel : Gibraltar.
Ursulines : Drôle de drame, Tchapaiew.

FILM PARLANT ALLEMAND

Studio de l'Etoile : Adieu, valse de Vienne.

Le signe ◆ indique : spectacle permanent.

LE GRAND FILM PASSE A :

Adieu, valse de Vienne : 15, 17, 20, 21.50.
Derrière la façade : 14.45, 17.10, 19.10, 21.40 23.40.
Fantômes en croisière : 14.30, 16.50, 19.21, 22.40.
La Femme aux cigarettes blondes : 14.15, 18.15, 21, 22.30.
Le Déserteur : 12, 14.20 16, 18.15, 20.30, 22.24.
Les Otages : 12.25, 14.20, 16.45, 19, 21.30, 24.
Le Récif de cor. : 12.17, 14.21, 16.40, 18.44, 21.09, 22.52.
Marie-Antoinette : 9.55, 12.40, 15.25, 18.10, 20.55, 23.40.
Toute la ville danse : 14.15, 16.35, 18.50, 21.10, 23.30.

LA GASTRONOMIE

Les plats à la crème

La base de la cuisine normande réside dans la sauce normande qui se différencie de la sauce blanche, sorte d'empois d'amidon, par l'addition de crème épaisse. Quand on l'utilise pour accompagner des poissons ou des crustacés, on la mélange avec du velouté de poisson et des jaunes d'œufs.

Parmi les poissons et crustacés s'accommodant le mieux avec de la crème citons la morue, le cabillaud, le merlan, la barbue, le turbot, la sole, le bar, la lotte, les coquilles Saint-Jacques, les moules, les coques, les écrevisses, le homard, la langouste.

Les crèmes trop épaisses et très onctueuses sont souvent ennemies des viandes et des vins. Il est prudent de s'en méfier d'autant plus que certaines personnes les digèrent parfois moins facilement que le beurre.

Elles sont incorporées dans les potages pour faire des purées ou des veloutés de légumes, de viande, de volaille ou de gibier. Elles sont utilisées dans un grand nombre de sauces, notamment celles qui sont blanches, comme l'allemande, la béchamel, la bretonne, la chaud-froid, la diplomate, l'écossaise, la mornay, la princesse, etc.

On recouvre les œufs sur le plat de crème épaisse à la moitié de leur cuisson et on ajoute un peu de paprika. La crème est aussi versée sur des petits pois et une quantité de légumes, de fruits et de champignons. Mais avant de l'employer on y mélange un peu de farine pour l'épaissir.

Les escalopes de veau, les foies et les rognons de veau peuvent aussi être recouverts de crème épaisse. Le poulet à la crème est préparé avec plusieurs recettes dont l'une comporte à la fois des champignons et du paprika, douceur et violence. L'une des meilleures est certainement celle qu'utilise Lucien Dorin, le grand maître de la Couronne, à Rouen. Il obtient un moelleux, un velouté et une finesse remarquables. C'est un plat dont la saveur s'harmonise très bien avec les crus célèbres du Bordelais qu'il a dans sa cave.

La crème intervient dans d'autres préparations de poulet : Alexandra, à la bretonne, vallée d'Auge, aux jets de houblon, panetière. Il en est de même des médaillons de ris de veau à la normande qu'on réalise avec des champignons.

Dans le bœuf mariné, on ajoute à la marinade, après l'avoir fait réduire, de la crème maniée à la farine et on sert avec des betteraves cuites au four et dorées au beurre.

Le râble de lapin rôti au four avec du beurre et des oignons accepte très heureusement une crème épaisse. Et le râble de lièvre mariné, cuit au four, arrosé de sa marinade et d'une crème épaisse est un plat très apprécié. Parfois on ajoute un filet de citron et on garnit avec une marmelade de pommes.

Le faisan et le perdreau se font en cocotte au beurre, et aux trois quarts de leur cuisson on les arrose d'une crème fraîche ou même d'une crème aigre. Le filet et les côtelettes de chevreuil sont nappés de leur fond de cuisson, déglacés au madère réduit d'un tiers et additionnés de crème épaisse.

Beaucoup d'entremets comportent de la crème fouettée, les meringues, le Saint-Honoré, le sirop gélatiné et glacé, les biscuits et les mousses, le vacherin, les babas, le riz à l'impératrice, les charlottes, les parfaits, les bavaroises. La crème est aussi utilisée comme garniture de plusieurs plats sucrés. Sur les fraises et les pommes à la normande on jette une crème battue avec du sucre et un peu de calvados.

RAYMOND BRUNET.

Les bonnes maîtresses de maison adoptent la CUISINE ÉLECTRIQUE parce qu'elle est :

Rapide :	Avec le feu vif 7 minutes suffisent pour porter un litre d'eau à l'ébullition.
Commode :	Pour mettre en route : un bouton à manœuvrer, et c'est tout.
Excellente :	Les cuissons s'opèrent dans les mêmes conditions qu'avec le vieux feu de bois !
Economique :	Grâce aux tarifs très bas du courant pour cet usage.

« LES CAPUCINES »
RESTAURANT
4, bd des Capucines (près Paramount)

ROTISSERIE NORMANDE 108, RUE St-LAZARE
Grand Café Terminus. Cuis. gastronomique
Spécialités normandes. régionale.

RECEVEZ VOS AMIS A L'HOTEL DU
PALAIS D'ORSAY
RESTAURANT AU 1er ETAGE
PETITS ET GRANDS SALONS
9, Quai d'Orsay, Paris

Cognac NORMANDIN

MOËT ET CHANDON
CHAMPAGNE
BRUT IMPÉRIAL WHITE STAR

BATTENDIER
RENOMMÉE CENTENAIRE
COMESTIBLES — CUISINE
TRUFFES — FOIES GRAS
8, Rue Coquillière, 8 - PARIS
Halles Centrales - Tél. : Cent. 95-50

Consulter également les mardis et vendredis
Notre rubrique des
« HOTELS ET RESTAURANTS RECOMMANDES »

ARMEE

Prises de commandement

Le général Frère, nouveau gouverneur militaire de Strasbourg et commandant de la 10e région, a fait hier matin son entrée officielle à Strasbourg, suivi de son état-major. Il a été reçu par le général Pichon à la Porte nationale, où une compagnie d'automitrailleuses lui a rendu les honneurs.

— Le général Rochard, commandant de la 18e région, a pris son commandement hier, à Bordeaux.

Augmentation des effectifs du corps de santé des troupes coloniales

Le *Journal officiel* du 6 avril publie un décret augmentant les effectifs du corps de santé des troupes coloniales.

Le développement de l'assistance médicale indigène et des œuvres sociales aux colonies, dit notamment l'exposé des motifs, a entraîné, au cours des dernières années, une augmentation notable des emplois attribués au service de santé des troupes coloniales. Il en résulte que les effectifs du corps de santé en service aux colonies tels qu'ils ont été fixés par le décret du 22 mai 1936, sont actuellement insuffisants pour répondre à ces nouveaux besoins.

Le corps de santé militaire des troupes coloniales comprendra, désormais, outre les médecins généraux et le pharmacien général :

a) *Médecins* : Médecins colonels, 45; médecins lieutenants-colonels, 69 ; médecins commandants, 230 ; médecins capitaines, 422 ; médecins lieutenants et sous-lieutenants, 254.

b) *Pharmaciens* : Pharmaciens colonels, 6; pharmaciens lieutenants-colonels, 6 ; pharmaciens commandants, 24; pharmaciens capitaines, 44; pharmaciens lieutenants et sous-lieutenants, 25.

MARINE

Lancement d'un navire porte-avions en Angleterre

L'*Illustrious*, le plus grand des porte-avions construits pour la marine britannique par les chantiers Vickers-Armstrong, a été lancé hier à Barrow, sur la Walmey.

Le navire a été baptisé par lady Henderson, femme de Sir Reginald Henderson, troisième lord de la mer.

L'*Illustrious* déplace 23,000 tonnes. Il aura un équipage de 1,600 hommes et pourra abriter 70 avions. Sa vitesse prévue est de 30 nœuds. Il fait partie du programme naval de 1936-1937 et avait été mis sur cale en 1936.

L'*Illustrious* est le premier d'une série de quatre porte-aéronefs du même type. Les trois autres sont le *Victorious*, mis en chantier en 1936, les *Formidable* et *Indomitable*, mis sur cale en 1937.

LIBRAIRIE

AFFAIRES ETRANGÈRES
REVUE MENSUELLE
de documentation internationale
(9e année. — N° 3)
Directeurs :
Albert Mousset et Jean Ray
57, Boulevard Haussmann
La géopolitique contre le racisme.
La préparation administrative de la guerre.
C. ROSENBERG et André SCHERRER. — L'évolution des rapports économiques franco-allemands.
LEVINE. — Les pêcheries japonaises dans l'Extrême-Orient russe.
Ch. LOISEAU. — La physionomie religieuse de M. Hitler.
BORSCHAK. — Documents nouveaux sur la politique ukrainienne de l'Allemagne en 1913, etc.

REVUE D'ÉCONOMIE POLITIQUE
NUMERO SPECIAL DE JANVIER-FEVRIER 1939
DE LA FRANCE D'AVANT GUERRE A LA FRANCE D'AUJOURD'HUI
Vingt-cinq ans d'évolution de la structure économique et sociale française.
Introduction par Charles RIST et Gaëtan PIROU
Abonn. : 1 an, France, 130 fr., étr. 160 fr.
22, rue Soufflot, Paris

ART ET CURIOSITÉ

Exposition de peintures tibétaines au musée Guimet

Le musée Guimet vient de réunir en une exposition temporaire une sélection d'une cinquantaine de peintures tibétaines, tirées de ses collections ou empruntées à quelques amateurs, que l'on peut approximativement dater des XVIIe et XVIIIe siècles. L'histoire de l'art tibétain reste confuse : « Rien ne semble très ancien au Tibet, écrit M. Bacot, rien non plus n'y semble très neuf. Rien dans le style ne sépare les époques, ne révèle la date ou même le siècle d'un temple, d'une peinture, d'une statue... Toutes ces choses sont la reproduction exacte de celles qui les ont précédées... » Les couleurs, réparties, suivant les indications rituelles, en teintes plates, sont posées sur un enduit appliqué sur la toile. Un même sujet comporte fréquemment des répliques, car la plupart des dessins proviennent de poncifs perforés; il est inutile de dire que toutes les peintures exposées sont différentes. Toutes sont peintures mobiles, destinées à être accrochées, mais dans les monastères tibétains existent aussi des fresques murales.

C'est M. Jacques Bacot qui, quelques années avant la guerre, répandit la connaissance de ces peintures dont il donna de nombreux spécimens au musée Guimet. Ce sont des peintures religieuses et narratives. L'artiste tibétain, un lama presque toujours, suit les textes sacrés ; falsifier la tradition est un acte sacrilège. L'artiste, comme les nôtres au moyen âge, raconte des histoires édifiantes en diverses scènes qui, presque toujours, entourent un personnage central de taille relativement importante: divinité, grand sorcier, saint légendaire, etc. Certains détails sont ravissants en leur finesse; il y a des figures d'animaux aussi jolies que celles des miniatures persanes, mais le macabre va jusqu'à l'horreur et l'enfer tibétain est plus effrayant encore que l'enfer de notre moyen âge. En général, en dépit de certains tons heurtés, la finesse du coloris, l'élégance et l'harmonie de la composition donnent à ces œuvres un indéniable charme. Chez certaines l'influence indienne, chez d'autres l'influence chinoise sont nettement marquées.

Si de telles œuvres requièrent l'attention des érudits, elles s'adressent cependant, par leur réelle beauté, à tous les délicats. L'exposition du musée Guimet peut être visitée au même titre que toutes celles que les galeries présentent au public.

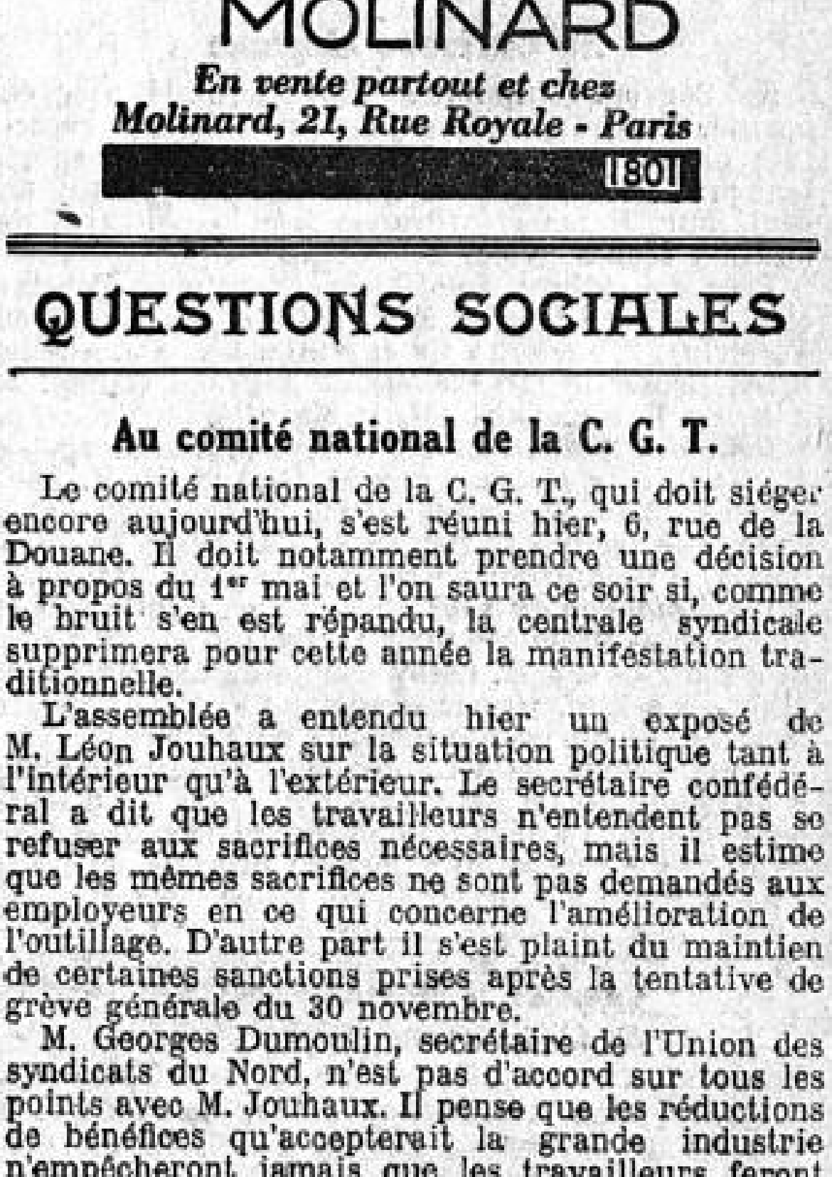
Vous souffrez en vous rasant ...
par ce que vous le voulez bien

Vous ignorez encore la RASOLINE et vous continuez à employer un produit quelconque.
Avec la RASOLINE à l'huile d'amandes douces le rasage devient facile. Véritable crème de beauté, elle rend le visage net et impeccable.
Rasoline MOLINARD
En vente partout et chez Molinard, 21, Rue Royale - Paris
1801

QUESTIONS SOCIALES

Au comité national de la C. G. T.

Le comité national de la C. G. T., qui doit siéger encore aujourd'hui, s'est réuni hier, 6, rue de la Douane. Il doit notamment prendre une décision à propos du 1er mai et l'on saura ce soir si, comme le bruit s'en est répandu, la centrale syndicale supprimera pour cette année la manifestation traditionnelle.

L'assemblée a entendu hier un exposé de M. Léon Jouhaux sur la situation politique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le secrétaire confédéral a dit que les travailleurs n'entendent pas se refuser aux sacrifices nécessaires, mais il estime que les mêmes sacrifices ne sont pas demandés aux employeurs en ce qui concerne l'amélioration de l'outillage. D'autre part il s'est plaint du maintien de certaines sanctions prises après la tentative de grève générale du 30 novembre.

M. Georges Dumoulin, secrétaire de l'Union des syndicats du Nord, n'est pas d'accord sur tous les points avec M. Jouhaux. Il pense que les réductions de bénéfices qu'accepterait la grande industrie n'empêcheront jamais que les travailleurs feront les frais d'une « politique de fermeté ».

C'est de cette politique de fermeté que s'inquiète M. Delmas, secrétaire général du syndicat national des instituteurs. Il pense que, pour l'établir, on devrait laisser de côté les raisons stratégiques et s'en tenir aux motifs « moraux et spirituels ». M. Frachon a parlé de la situation de l'U. R. S. S.

Dans sa réponse aux interventions, M. Léon Jouhaux, voulant dégager le problème social de la lutte de tendances idéologiques relatives à la question de la paix, a invité le comité national à se prononcer sur la répartition des sacrifices réclamés par les besoins de la défense nationale et ensuite à préciser sa position à l'égard de la situation extérieure, car il s'agit non plus d'opposer les « munichois » aux « antimunichois » mais de sauver la paix. Hostile à une politique de concessions, M. Jouhaux voudrait que l'on opposât une digue aux tentatives d'agression, que l'on redoublât d'efforts pour rendre confiance aux petites nations, puis, la violence arrêtée, mais alors seulement, que l'on réunît une conférence internationale.

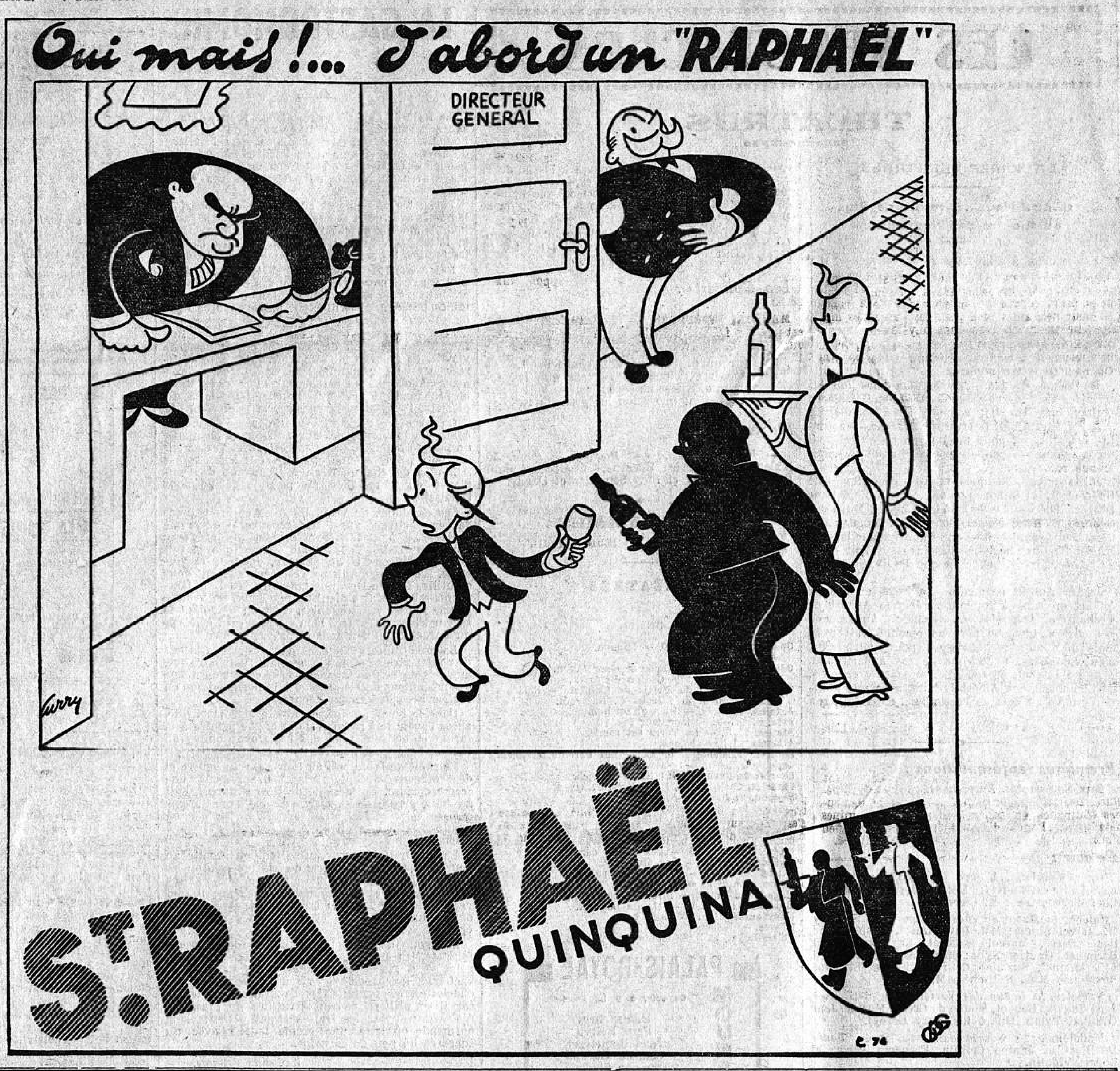

LES SPORTS

YACHTING

Une grande rencontre franco-britannique

Les 7, 8 et 9 avril courant se disputera, à Itchenor (Angleterre), une importante rencontre sur dinghies de 14 pieds entre 3 équipes du Cercle de la Voile de Paris et 3 équipes de l'Island Sailing-Club de Cowes.

Ce match promet d'être particulièrement intéressant. Les couleurs du Cercle de la Voile de Paris seront défendues par deux des meilleurs spécialistes de dériveurs en France, Jean-Jacques Herbulot et François Laverne; le troisième barreur devait être Henri Perrissol. Ce dernier, ne pouvant prendre part à ce déplacement, devra être remplacé par un barreur non encore désigné. Les trois équipiers seront J. Prenant, Mazella et Beaudelot.

La formation de l'équipe anglaise n'est pas encore entièrement connue, mais il est à peu près certain que nos représentants auront pour adversaires des hommes tels que Stewart Morris, l'actuel champion d'Europe sur dériveur, Uffa Fox et Colin Ratsey.

A l'issue de ces trois journées, une dernière rencontre sera organisée le lundi 10 avril entre les équipes du Cercle de la voile de Paris et trois équipes de l'Itchenor Yacht Club. Ce match sera couru sur Sharpies de 12 m2.

Championnat de France des stars

C'est demain que débutera, en rade d'Alger, cette importante épreuve qui se court annuellement en France, et groupera cette année 10 représentants.

POIDS ET HALTÈRES

Le second match France-Angleterre

Au Stade Pierre-de-Coubertin, vendredi prochain, pour la seconde fois, l'équipe des haltérophiles d'Angleterre sera opposée à l'équipe de France.

Nos nationaux chercheront à renouveler leur succès du premier match qui eut lieu à Londres en juillet dernier, et qu'ils remportèrent par 32 points à 18.

Rappelons que le match a été conclu pour les cinq catégories : poids coq, poids plume, poids léger, poids moyen, poids mi-lourd, et que deux athlètes par nation et par catégorie y participeront.

Le décompte des points s'établira ainsi : 4 pts au premier, 3 pts au deuxième, 2 pts au troisième, 1 point au quatrième.

HIPPISME

Au Concours hippique

Le Concours hippique s'est terminé hier en beauté. Il aura conservé jusqu'au bout son caractère de suprême élégance et d'admirable sport. Les prouesses équestres n'ont pas fait défaut un seul jour. Il nous suffira de lire le palmarès de l'ultime séance. Voici :

Prix de clôture. Gentlemen. Epreuves d'obstacles. — 1. « Iliane », à M. Allizon (M. Gudin de Vallerin); 2. *ex æquo* : « Jacynthe Bleue », à Mme Ribes-Brossette (M. Clavel) et « Franc Gascon », à M. de Fauconcourt (M. P. Cavalié).

Prix des Vainqueurs. Gentlemen. Handicap. — 1. et Coupe, « Baccara », à M. Giraud (M. H. Larregain); 2. « Wednesday », à la duchesse de la Trémoïlle (comte Christian de Castries); 3. « Gigolo », à M. Amador de Busnel (le propriétaire).

Championnat du saut en hauteur. Gentlemen et officiers. — Première série : « Cyrano », à M. Lamy et « Zig Zag », à M. Lamy (comte de Castries) sont éliminés à 2 m. 10 par « Adriano », à M. Van der Meersch, monté par le vicomte de Tillière.

Tour à tour, le vicomte de Tillière, montant « Adriano », et le lieutenant Gillot, du 54e d'artillerie, montant « Iéna », tentèrent, mais sans succès, de battre le record du monde en essayant de franchir la barre à 2 m. 46.

Courses à Maisons-Laffitte

Une allocation de 25,000 francs, qui était la plus importante, était affectée au prix Jacques-Laffitte, sur 2,000 mètres. Les douze chevaux qui la disputèrent, partis en groupe serré, furent précédés, des tribunes à la ligne d'arrivée, par Pierrot qui rit, puis Tali (72 fr. 50), à M. Charles Bartholomew, venu à l'extérieur, et le favori Alfredo se détachèrent nettement et finirent, après une vive lutte, séparés par trois quarts de longueur. A trois longueurs La Reboursière troisième.

Autres gagnants : Materful, 6 francs; Yonne, 12 fr. 50; Chryseis, 53 fr. 50; Canaletto, 19 fr. 50; Le Pompon rouge, 20 fr. 50 et Borak, 22 francs.

Demain vendredi courses à Vincennes.

Il n'est que temps...
De prendre votre Billet de la
LOTERIE NATIONALE
Tirage après-demain.

Le Gérant : VICTOR GOEDORP.

IMPR. du Temps, H. MÉMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

LA T.S.F.

L'Amitié internationale

Cette émission du poste Radio-Luxembourg aura lieu aux jours et heures habituels : samedi, à 12 h. 30 (version française), à 14 h. 5 (version allemande), et dimanche, à 20 h. 30 (version anglaise).

RAPPEL DES PRINCIPALES ÉMISSIONS de la soirée du jeudi 6 avril

20 h., *Bruxelles-Français :* Récital par M. Tilkin. Service du Covent-Garden de Londres; *Rome :* Messe du « Requiem » de Verdi. — 20 h. 15, *Lille :* Soirée de fantaisie. — 20 h. 25, *Radio-Paris :* depuis l'Opéra-Comique : « Mignon », d'Ambroise Thomas. — 20 h. 30, *Paris-P.T.T., Rennes, Grenoble, Nice-P.T.T. :* « la Duègne », pièce en 3 actes de Richard Brinsley-Sheridan; *Lyon-P.T.T. :* « la Nouvelle idole », de Curel. — *Marseille-P.T.T. :* « Un homme libre », pièce en 3 actes d'Henri Chabrol; *Strasbourg :* Concert R. Strauss; *Bordeaux-P.T.T. :* Soirée consacrée à André Messager.

21 h., *Radio-37 :* Revue des opérettes avec Robert Burnier; *Radio-Normandie :* Orchestre symphonique. — 21 h. 25, *Poste Parisien :* Les jeux radiophoniques. — 21 h. 30, *Radio-Normandie :* Orchestre symphonique de Philadelphie : Neuvième symphonie avec chœurs, de Beethoven; *Strasbourg :* Quintette pour cordes, d'Anton Bruckner. — 21 h. 45, *Lille :* Harmonie de Radio-P.T.T.-Nord; *Radio-Luxembourg :* Orchestre, direction H. Pensis : Symphonie pour piano et orchestre, sur un chant montagnard français (Vincent d'Indy).

22 h., *Radio-37 :* Concert. — 22 h. 7, *Poste Parisien :* Vedettes internationales : pianistes de jazz. — 22 h. 30, *Radio-Cité :* Concours de jazz. — 22 h. 45, *Paris-P.T.T. :* Dancing; *Strasbourg :* Musique. — 22 h. 50 *Radio-Luxembourg :* Danses.

23 h., *Poste Parisien :* Cabaret; *Stuttgart :* Concert symphonique. — 23 h. 40, *Radio-Cité :* Concert.

24 h., *Radio-Normandie :* Mélodies; 0 h. 30, Dancing.

PROGRAMMES DU VENDREDI 7 AVRIL

AUDITIONS RECOMMANDÉES

La journée

9 h., 9 h. 15, *Poste Parisien :* Musique variée. — 9 h. 30, *Paris-P.T.T. :* Trio en *sol* majeur (Haydn).

10 h., *Radio-Cité :* Concert pour piano en *la* majeur (Mozart); *Lyon :* Concert.

11 h., 11 h. 15, *Poste Parisien :* Orchestre symphonique de Paris. — 11 h. 50, *Nice-P.T.T. :* Concert.

12 h., 12 h. 10, *Radio-Paris :* Mélodies par M. Peyron. — 12 h. 15, *Lille :* Chansons. — 12 h. 30, *Paris-P.T.T. :* Mélodies par Mlle Laury; *Rennes :* Concert de musique légère. — 12 h. 40, *Radio-37 :* Bar des vedettes. — 12 h. 50, *Radio-Cité :* le Kiosque à journaux.

13 h., *Radio-Cité :* Sur le banc. — 13 h. 5, *Paris-P.T.T. :* Chants religieux. — 13 h. 10, *Radio-Paris :* Orchestre Ibos. — 13 h. 15, *Paris-P.T.T. :* Piano par Mlle Kuhn. — 13 h. 20, *Poste Parisien :* Sketch. — 13 h. 30, *Tour Eiffel :* Concert.

14 h., 14 h. 20, *Paris-P.T.T. :* Mélodies par M. Daninos. — 14 h. 30, Chants religieux. — 14 h. 45, *Lille, Marseille-P.T.T., Grenoble, Lyon, Strasbourg :* Reportage de la Passion, représentée à Bruzet (Ardèche); *Paris-P.T.T. :* Musique d'orgue.

15 h., *Poste Parisien :* Retransmission depuis l'église russe. — 15 h. 5, *Bordeaux :* Orchestre. — 15 h. 15, *Radio-Paris :* Violon par M. Pascal. — 15 h. 20, *Paris-P.T.T. :* Chants religieux. — 15 h. 40, *Radio-Cité :* Festival César Franck. — 15 h. 45, *Paris-P.T.T.*, Mélodies par M. Verroust; *Strasbourg :* Quatuor à cordes de Haydn.

16 h., 16 h. 25, *Grenoble :* Concert. — 16 h. 30, *Strasbourg :* la Passion selon saint Jean (Bach); *Radio-Paris :* Violoncelle par M. Navarra. — 16 h. 45, *Tour Eiffel :* Jo Bouillon et son orchestre.

17 h., *Paris-P.T.T. :* les Chanteurs de Saint-Gervais; *Kœnigsberg :* « Parsifal » (Wagner); *Lille :* Orchestre. — 17 h. 5, *Radio-Paris :* Musique de chambre. — 17 h. 45, *Rennes :* Concert.

18 h., 18 h. 30, *Grenoble :* Première symphonie (Beethoven); *Francfort :* la Passion selon saint Jean (Bach). — 18 h. 45, *Radio-Paris :* Causerie catholique par le R. P. Boisselot.

19 h., *Tour Eiffel :* Concert; *Radio-Paris :* Musique variée. — 19 h. 10, *Vienne :* « Peer Gynt ». — 19 h. 30, *Radio-Cité :* les plus de quinze ans; *Radio-Luxembourg :* les Chansons de l'empire français. — 19 h. 45, *Paris-P.T.T. :* la Côte française des Somalis, par J.-J. Tharaud.

La soirée

20 h., *Milan :* « le Messie » (Hændel). — 20 h. 7, *Radio-Cité :* La famille Duraton. — 20 h. 30, *Paris-P.T.T., Marseille-P.T.T., Grenoble, Lyon-P.T.T. :* Orchestre national : Concert symphonique : « Stabat mater », de Haydn, et « Messe de Gran », de Liszt; *Lille :* Orchestre; *Strasbourg, Nice :* depuis la cathédrale : « la Cathédrale sous le signe de la croix », chants de la Passion, par le chœur d'hommes de la Chorale de la cathédrale; *Rennes :* Musique légère; *Tour Eiffel, Toulouse-P.T.T. :* La semaine sonore; *Radio-Paris :* « les Disciples », pièce radiophonique, en dix phases, de Pierre Descaves. — 20 h. 35, *Bordeaux-P.T.T. :* « Myriam, la porteuse de nard », un acte de Blanche Messis. — 20 h. 45, *Bruxelles-Français :* depuis le Prieuré des moines bénédictins d'Amay-sur-Meuse : radiodiffusion de l'office de la Mise au tombeau, selon le rite byzantino-slave.

21 h., *Radio-Normandie :* Musique religieuse depuis l'abbaye de Saint-Wandrille. — 21 h. 5, *Poste Parisien :* « la Passion », par le R. P. Roguet. — 21 h. 30, *Tour Eiffel :* Musique de chambre; *Bruxelles-Français :* « les Sept paroles du Christ », oratorio pour soli, chœur et orchestre, de Haydn.

22 h., *Radio-37 :* « la Passion de Notre Seigneur », par Sir Arthur Somervell. — 22 h. 20, *Luxembourg :* Musique de chambre, par le quatuor du Conservatoire de Luxembourg. — 22 h. 40, *Radio-Cité :* « Requiem », de Verdi; *Radio-Paris :* Violoncelle, par Lucienne Radisse; *Radio-Luxembourg :* Concert anglais.

23 h., *Radio-Paris :* Concert de nuit, direction Rhené-Baton. — 23 h. 15, *Radio-37 :* Musique symphonique. — 23 h. 40, *Radio-Cité :* Concert.

TRIBUNAUX

Après le procès Weidmann

Un prétendu attorney américain, du nom de Sandler, est intervenu, au cours du procès Weidmann, soi-disant au nom de la famille de Koven, et a formulé télégraphiquement les plus effarantes requêtes. Or, l'ambassade des Etats-Unis a fait savoir à Me Charles Delaunay qu'elle ignorait tout de cet officier ministériel... C'était un mystificateur !

Le troisième divorce de Sacha Guitry

La première chambre du tribunal civil, présidée par M. Contancin, a prononcé le troisième divorce de M. Sacha Guitry. Faisant droit à la requête présentée par Me Raymond Rosenmark au nom de Mme Guitry, née Isabelle-Jacqueline Basset, dite Jacqueline Delubac, le tribunal lui accorde le divorce pour injures graves commises à son égard par son mari, qui a abandonné le domicile conjugal. Reconventionnellement, faisant droit à la demande déposée par Me Pierre Masse, le tribunal accorde à M. Alexandre (Georges-Pierre), dit Sacha Guitry, le divorce pour injures graves commises à son égard par sa femme qui refusait de vivre désormais à ses côtés.

Les appareils à sous

La cour de Rouen et le tribunal correctionnel du Havre se sont prononcés en sens contraire au sujet des « distributeurs de confiserie »; tandis que la cour a relaxé les détenteurs de ces appareils, le tribunal du Havre vient de condamner à trois jours de prison avec sursis et 50 francs d'amende des débitants détenteurs de ces appareils, et à un mois de prison avec ou sans sursis et 500 francs d'amende les propriétaires ou placiers. Le tribunal du Havre a déclaré que ces distributeurs de confiserie sont en réalité des appareils à sous, interdits par l'article 410 du code pénal et le décret-loi du 31 août 1937.

Il s'agit, dit le jugement, d'un jeu de hasard dans lequel l'adresse du joueur n'intervient pas. L'enjeu d'un franc étant supérieur à la valeur des bonbons remis, il ne peut être soutenu qu'il s'agit d'un achat de marchandises. Ces appareils drainent l'argent au bénéfice des tenanciers ou propriétaires de l'appareil; le profit est total dans 315 coups sur 1,000; il est partiel sur les autres au détriment du joueur. De plus, si les propriétaires d'appareils étaient des marchands de confiserie, comme ils le soutiennent, ils seraient immatriculés à ce titre au registre du commerce.

Le cas de Me J.-L. Thaon

Les trois premières chambres de la Cour, réunies exceptionnellement, ont commencé hier à examiner l'appel formé par Me Jean-Louis Thaon contre la décision du conseil de l'ordre qui l'a radié du barreau à la date du 31 janvier dernier.

Deux compléments d'information étant encore en cours pour les affaires dans lesquelles Me Thaon a été mis en cause aux assises, la suite des débats a été renvoyée au mois de mai prochain.

AVIS IMPORTANT

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de l'ancienne bande et de DEUX FRANCS en timbres-poste, au lieu de un franc.

Elle devront, d'autre part, nous parvenir au moins QUARANTE-HUIT HEURES avant la date à laquelle devra être effectué le changement.

Nous serons au regret de ne pouvoir tenir compte des demandes NON ACCOMPAGNEES du montant des frais.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
DE L'OFFICE NATIONAL

I. — *Le temps du 5 au 6 avril, à 7 heures.*

Températures maxima : Ajaccio +25°, Angoulême, Biarritz, Bordeaux, Pont-Long (Basses-Pyrénées) 20°, Rochefort, Cazaux 19°, Paris-Montsouris, Paris-le Bourget, Orléans, Strasbourg, Nantes, Tours, Royan-la Coubre, Avord, Clermont-Ferrand, Toulouse, Perpignan, Lyon, Marseille-Marignane 18°, Chartres, Dijon, Reims, Rennes, Montélimar, Nîmes 17°, Abbeville, Nancy, Besançon, le Havre 16°, Calais-Saint-Inglevert, Valenciennes, le Puy, Cherbourg, Bréhat, Antibes 15°, Belle-Ile, Upaix (Hautes-Alpes) 13°, Brest 12°, Lanslebourg (Savoie) 10°.

Tunis +25°, Alger 23°, Rabat 21°.

Températures minima : Antibes +13°, Biarritz, Perpignan, Montélimar, Nîmes 12°, Ajaccio, Lyon 11°, le Puy, Marseille-Marignane, Royan-la Coubre, Upaix (Hautes-Alpes) 10°, Paris-Montsouris, Paris-le Bourget, Orléans, Valenciennes, Strasbourg, Besançon, Dijon, Brest, Belle-Ile, Toulouse 9°, Chartres, Nancy, Reims, le Havre, Cherbourg, Rennes, Bréhat, Tours, Cazaux 8°, Calais-Saint-Inglevert, Angoulême, Rochefort, Bordeaux 7°, Nantes, Clermont-Ferrand, Pont-Long (Basses-Pyrénées) 6°, Avord, Lanslebourg (Savoie) 3°.

Alger +15°, Tunis 11°, Rabat 9°.

II. — *Evolution probable jusqu'au 7 avril, à 18 heures.*

La perturbtion S8-B8 (voir carte) s'est déplacée rapidement vers le nord-est et a donné des orages sur la majeure partie de la France dans la soirée du 5 et la nuit du 5 au 6. Le caractère orageux de cette perturbation, en liaison étroite avec la variation diurne de la température, se manifestera de nouveau le 6 et le 7, dans l'après-midi et la nuit, au sud d'une ligne Nantes-Strasbourg. D'autre part, la partie postérieure S'6 du système S6 se rabat lentement vers le sud. Elle apportera des pluies abondantes, mêlées d'orages le soir sur tout le nord de la France, les 6 et 7 avril. Le flux d'air polaire qui lui fait suite, et qui est lié à la hausse H, apportera dans ces régions un refroidissement sensible.

Hauteur d'eau recueillie en 24 heures : traces Orléans, Tours, Angers, Poitiers, Angoulême, Biarritz, Perpignan, Marseille-Marignane, Toulon, Antibes, 1 mm. Paris-le Bourget, Chartres, Metz, Belle-Ile, Châteauroux, Avord, Bordeaux, Lyon, 2 mm. Ouessant, Rochefort, Royan-la Coubre, Cazaux, 4 mm. Montélimar, 5 mm. le Havre, la Hague, Rennes, la Courtine, Nîmes, 6 mm. Calais-Saint-Inglevert, Strasbourg, Brest, 8 mm. Bréhat, 15 mm. Dijon, 19 mm. Clermont-Ferrand, 37 mm. Besançon, 48 mm. Cherbourg.

Etat de la mer le 6 avril, à 7 heures : Ouessant, Sète houleuse, Calais-Saint-Inglevert, Biarritz agitée, la Hague, Antibes peu agitée, le Havre belle, Ajaccio calme.

Situation barométrique et perturbations le 6 avril, à 7 heures.

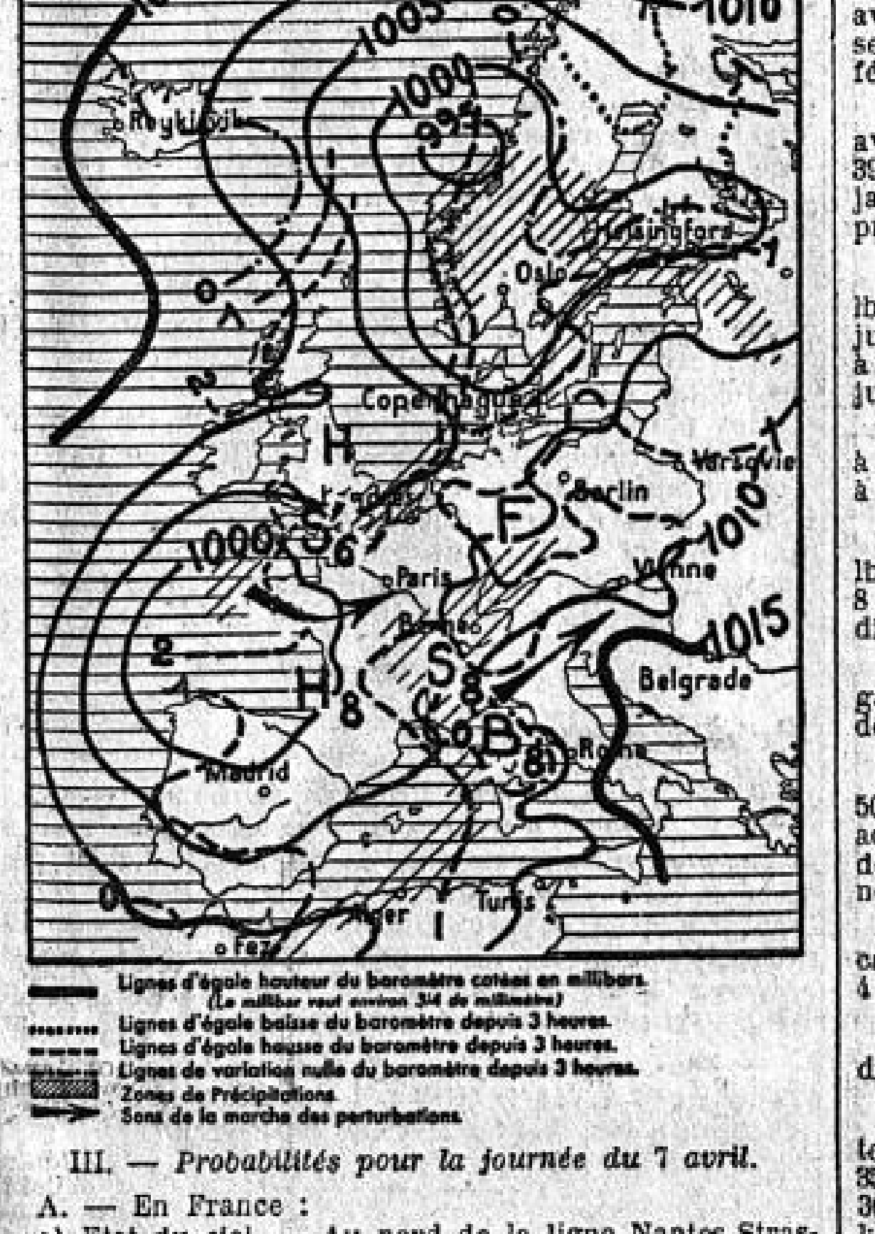
1015
1010
1005
1000
995
1010
1015
Reykjavik
Helsingfors
Oslo
Copenhague
Varsovie
Berlin
Paris
Vienne
Berne
Belgrade
Rome
Madrid
Alger
Tunis
Fez
H
S6
S8
B8
Lignes d'égale hauteur du baromètre cotées en millibars.
(Le millibar vaut environ 3/4 de millimètre)
Lignes d'égale baisse du baromètre depuis 3 heures.
Lignes d'égale hausse du baromètre depuis 3 heures.
Lignes de variation nulle du baromètre depuis 3 heures.
Zones de Précipitations.
Sens de la marche des perturbations.

III. — *Probabilités pour la journée du 7 avril.*

A. — En France :

a) Etat du ciel. — Au nord de la ligne Nantes-Strasbourg : couvert, brumeux, pluies intermittentes s'atténuant dans l'après-midi.

Au sud de cette ligne : très nuageux ou couvert; pluies ou averses orageuses pouvant être accompagnées d'orages; rares éclaircies locales.

b) Vent. — Au nord de la ligne Nantes-Strasbourg : nord-est faible, modéré sur le littoral.

Au sud de cette ligne : variable faible, secteur sud dominant.

c) Température diurne. — Dans les régions voisines de la Manche : sans grand changement.

Dans la moitié sud : en faible baisse.

Ailleurs : en baisse de 3° à 5°.

B. — **Région parisienne :**

a). — *Pour la nuit du 6 au 7 avril.*

Couvert, brumeux, pluies intermittentes. Vent variable faible, s'orientant au nord-est. Température en baisse de 2° à 4°.

b). — *Pour la journée du 7 avril.*

Couvert, brumeux, pluies intermittentes, s'atténuant l'après-midi. Vent de nord-est faible à modéré. Température en baisse de 3° à 5°.

FAITS-DIVERS

Une Américaine victime d'une agression. — Habitant la France depuis cinq ans, une jeune Américaine, Miss Dorothy Rambo, s'était installée, il y a huit jours, 2, rue Oswaldo-Cruz, au 8e étage, dans un magnifique appartement comportant jardin suspendu avec terrasse.

Mardi, vers 23 heures, elle fut réveillée par un coup de sonnette. Miss Rambo ne répondit pas et se rendormit. Or, quelques minutes plus tard c'est une vive lueur qui la tirait du sommeil. Sa chambre venait d'être éclairée et elle voyait deux hommes, pistolet au point, debout au pied de son lit. « Hablas Español ? » demanda l'un d'eux. Sur une réponse négative, les deux individus firent comprendre par gestes à Miss Rambo qu'elle devait se lever et leur livrer ses bijoux. La jeune Américaine s'exécuta et conduisit les malfaiteurs dans une pièce contiguë, où elle leur montra le tiroir d'un meuble. Après avoir raflé pour 3 millions de francs de bagues, broches, bracelets, etc., les bandits ramenèrent leur victime dans sa chambre où ils s'emparèrent de 1,500 francs qui se trouvaient dans un sac à main. Ensuite ils arrachèrent les fils du téléphone, dont ils se servirent pour ligoter Mlle Rambo, qui fut bâillonnée à l'aide d'une robe de soirée. Puis ils disparurent, oubliant deux porte-cigarettes en or d'une valeur de 15,000 francs. Ce n'est qu'hier à midi que Miss Rambo réussit à se libérer. Elle descendit alors chez le concierge et la police fut alertée.

M. Brun, commissaire du quartier de la Muette, put constater que la porte d'entrée avait été fracturée par des professionnels du cambriolage. Miss Rambo n'a pu fournir qu'un signalement peu détaillé de ses agresseurs. On suppose qu'il s'agit d'anarchistes espagnols évadés d'un camp de concentration.

"LE MONDE DE DEMAIN"
EXPOSITION
INTERNATIONALE
NEW-YORK 1939
30 Avril - 31 Octobre
Confiez l'organisation de
votre voyage à l'
AMERICAN
EXPRESS
Passages Maritimes, Chambres réservées
Programmes complets sur demande.
11, RUE SCRIBE, PARIS
Tél. : OPÉRA 42-90
LE HAVRE - NICE - MARSEILLE
CANNES - MONTE-CARLO
Bureaux dans toutes les principales
villes des Etats-Unis et du Canada.
Ne partez pas sans "Chèques de
Voyageurs" de l'AMERICAN EXPRESS.

CONSEIL D'ÉTAT

Chauffeurs indésirables. — Le code de la route

Monsieur X...est un de ces chauffeurs dont les automobilistes sérieux craignent la rencontre. Quoiqu'il eût déjà blessé un passant sur la route, il avait obtenu son permis de conduire. Mais il fut bientôt l'objet d'un nouveau procès-verbal et le permis lui fut retiré par décision préfectorale en 1932.

On sait que, d'après l'article 29 du code de la route, si la décision annulant le permis de conduire n'a prévu aucun délai, l'intéressé ne peut solliciter la délivrance d'un nouveau permis qu'après y avoir été autorisé par le préfet, sur avis d'une commission spéciale. A deux reprises, M. X... s'adressa à cette commission qui lui opposa des refus d'autant plus motivés que, dans l'intervalle, l'intéressé, quoique démuni de permis de conduire, avait récolté un nouveau procès-verbal. Mais, lorsque M. X..., inlassable, revint une troisième fois à la charge, le préfet lui objecta qu'en l'absence d'arguments nouveaux, il lui était impossible de présenter son dossier à chaque réunion de la commission. M. X... s'est alors pourvu devant le Conseil d'Etat.

La question était donc de savoir si la commission spéciale prévue par le code de la route peut être, à chaque réunion, submergée par les dossiers de tous les chauffeurs indésirables réitérant pour la troisième ou quatrième fois une demande de nouvel examen.

Le Conseil d'Etat, sur le rapport de M. Pilleux, maître des requêtes, conformément aux conclusions du commissaire du gouvernement, M. Maurice Lagrange, et après les observations de Me Bosviel, vient de se prononcer pour la négative. L'arrêt qu'il a rendu le 29 mars, après avoir constaté les demandes plusieurs fois rejetées du requérant, a ajouté que le préfet n'avait commis aucun excès de pouvoir en décidant qu'il ne saisirait la commission spéciale qu'au cas où des éléments nouveaux d'appréciation seraient susceptibles de justifier un nouvel examen. La requête a donc été rejetée. — E. M.

SITUATIONS

INGENIEUR A. M.
OU SIMILAIRE
32 ans environ, ayant bonnes connaissances de la fabrication des outillages et de la mécanique de précision, **EST RECHERCHE** pour poste de **chef d'atelier** dans une **importante société** à **Paris.** Ecrire No 130, « **le Temps Publicité** ». «

ON DEMANDE
EXPERT FISCAL
situation stable et lucrative dans important syndicat.
Préférence à ancien agent des contributions directes. — Ecrire avec curriculum vitæ à **M. COUDEYRE,** 95, rue de Passy, Paris, qui transmettra.

AVIS IMMOBILIERS

ACHATS ET VENTES

PARIS

IMMEUBLES

Gd bd près Neuilly, imm. constr. 1er ordre, fac. 20 m., 2 bât. 7 ét., **46 bx app. tt cf.,** 2 bout. Loy. modérés. Rap. 180,000 à augm. Px à déb. 1,500,000 plus prêt C.F. Aff. rare. **Cohen,** 118, bd de Courcelles. Carnot 65.07.

ENVIRONS DE PARIS

PROPRIETES

40 KIL. OUEST. Raviss. propr. 82 ha. Bois, terre, parc, potager, verger. Sr haut. Vue splend. Jol. manoir, parf. état, gd conf. 5 ch. mait., 2 bs, liv.-room. Jol. chasse. P.500,000. **MAURICE JACQUAULT** 22, r. Arcade. **Anjou 75.70.**

50 KIL. OUEST PARIS. Gentilhommière époque Louis XIII. Parfait état, 8 pièc. Communs. Parc 3 hect. Riv. Prix 235,000 fr. **P. BAILLY,** 68, bd Malesherbes (8e).

DÉPARTEMENTS

VILLAS

MAGN. VILLA Pyla pr. Arcachon, 7 pièc., garage, jardin, confort. Prix intéressant. S'adresser **Kohn,** 11, av. Stéphane-Mallarmé, Paris (17e).

LOCATIONS

PARIS

APPARTEMENTS

TRES BEAUX APPARTEM. TOUT CONFORT à louer quart.: **Etoile, Luxembourg, Ecole militaire.** 6 et 7 p. **Rens. Wagram 14.46.**

LOCAUX COMMERCIAUX

PR. TUILERIES, sur grande rue, **Locaux à louer** pour bureaux ou commerce. **KEIM,** 7, rue Castiglione.

CAPITAUX

DISPOSE 800,000 fr. pour hypothèque 1er rang sur imm. rap. Paris, sérieux et discret. **Bertrand,** 23, r. de Châteaudun (9e). «

A TRAVERS PARIS ET L'ILE-DE-FRANCE

EXCURSIONS EN AUTOCARS organisées par la S.T.C.R.P.

Semaine : Circuit de Paris, 30 fr.; Fontainebleau (sauf dimanche), 65 fr.; Versailles-Malmaison (sauf lundis), 55 fr.

Dimanche 9 avril : Fontainebleau, 45 fr.; Versailles, 55 fr.; Dreux (vallée de l'Eure), 65 fr.; Compiègne-Pierrefonds, 50 fr.; les Andelys (vallée de la Seine), 70 fr.; vallée de Chevreuse (Port-Royal), 25 fr. (en autobus); Châteaux de la Loire, 2 jours, 350 francs; Normandie (Mont-Saint-Michel), 2 jours, 370 francs.

Lundi 10 avril : Fontainebleau, 45 fr.; Chartres-Rambouillet, 60 fr.; Rouen (vallée de la Seine), 80 fr.; Nemours (vallée du Loing), 60 fr.; Rambouillet, 40 fr.; Ermenonville (mer de sable), 25 fr. (en autobus); Châteaux de la Loire, 1 jour, 130 fr.

Renseignements et vente des billets (location gratuite)

28, rue du 4-Septembre (Opéra 75.53); 52 bis, quai des Grands-Augustins (Danton 98.50); 30, rue Louis-le-Grand (Opéra 56.28); 127, Champs-Elysées (Balz. 12.80).

Toutes les excursions partent du 28, rue du 4-Septembre.

NOUVELLES COMMERCIALES

CEREALES. — Chicago, 5 avril. — En cents par bushel : maïs, disp. non coté; mai 47; juillet 48 3/4; sept. 49 5/8. — Blés : mai 67 5/8 à 67 3/4; juillet 66 7/8 à 67; sept. 67 5/8 à 67 3/4. — Avoines : mai 29; juillet 26 3/4; sept. 26 1/8.

Winnipeg, 5 avril. — En cents par bushel : blés, mai 59 3/4; juillet 60 1/2; oct. 61 1/4.

Liverpool, 5 avril. — En sh. et d. par lb : mai 4/3 7/8. Nouveau contrat : mai 4/1 7/8; juillet 4/3 3/8; oct. 4/5 1/2.

COTONS. — Alexandrie, 5 avril. — En talaris, par cantar : Ashmouni, avril 9 15; juin 9 28; août 9 28; oct. 9 26; déc. 9 27. — Sakel : mai 11 50; juillet 11 60; nov. 11 76.

New-York, 5 avril. — En cents par lb : disp. 8 79; avril 8 04; mai 8 04; juin 7 94; juillet 7 84; août 7 63; sept. 7 53; oct. 7 53; nov. 7 51; déc. 7 48; janv. 7 48; fév. 7 51; mars 7 54.

Le Havre, 5 avril. — Clôture à terme, les 50 kilos : avril 390; mai 390 N; juin 389 N; juillet 390 50; août 390 V; sept. 388 N; oct. 385; nov. 385 V; déc. 385; janv. 385 N; fév. 385 N; mars 388 50 N. Taxe non comprise.

SUCRES. — New-York, 5 avril. — En cents par 100 lbs: Cuba prompte livraison 288. A terme, mai 196 à 197; juillet 200 à 201; sept. 203 à 204; nov. 206 N; janv. 197 à 198; mars 199 à 201. Nouveau contrat: mai 119 1/2; juillet 119 1/2; sept. 114 1/2; déc. 115 1/2.

Londres, 5 avril. — En sh. et d. par cwt: avril 6/5 1/2 à 6/6 3/4; mai 6/6 1/4 à 6/5 3/4; août 6/5 1/2; déc. 6/2 à 6/1 1/2; mars 6/3 à 6/2 1/4.

CAOUTCHOUCS. — Londres, 5 avril. — En pence par lb: feuille fumée, disp. 7 15/16; mai 8; juillet-sept. 8 1/16; oct.-déc. 8 1/8; janv.-mars 8 3/16. Para fine hard, disp. 7.

New-York, 5 avril. — En cents par lb: feuille fumée gaufrée, mai 16 01; juillet 16 02; sept. 16 03; oct. 16 02; déc. 16 03; janv. 16 04; mars 16 04.

CAFES. — Le Havre, 5 avril. — Clôture à terme, par 50 kilos: avril 216; mai 212 50; juin 212; juillet 210 75; août 210 25; sept. 210 25; oct. 209 75; nov. 209 75; déc. 209 75; janv. 209 75; fév. 209 75; mars 209 50. Taxe non comprise. Ventes 250 sacs.

New-York, 5 avril. — En cents par lb: disp. 5 1/8; café Rio no 7: mai 4 22; juillet 4 17; sept. 4 17; déc. 4 18.

SAINDOUX. — Chicago, 5 avril. — En cents par lb : disp. 5 50; mai 6 15; juillet 6 30; sept. 6 45; oct. 6 52.

LAINES. — Roubaix, 5 avril. — Laines peignées à terme, le kilo: avril 35 10; mai 35 20; juin 35 50; juillet 35 60; août 35 70; sept. 35 90; oct. 36 10; nov. 36 30; déc. 36 50; janv. 36 60; fév. 36 70; mars 36 90. Ventes 42,500 kilos.

BOURSE DE MARSEILLE

Marseille, 5 avril. — On cote les 100 kilos, conditions d'usage: huiles industrielles 5e, disp. 400. — Huiles industrielles de coprah: disp. 313 75. — Tourteaux d'arachides décortiquées Coromandel: disp. 95 25. — Maïs roux Indochine: avril 125 25; mai 125; juin 123 50; juillet 119 A; août 116 50; sept. 116 50; oct. 116; nov. 116 N. — Riz Saïgon no 1: avril 120 25; mai 120 25; juin 118 75; juillet 118 25; août 118 25; sept. 118 25 A; oct. 118 25 A; nov. 118 50 N.

FOURRAGES ET PAILLES

La cote du comité interprofessionnel des pailles et fourrages a été établie comme suit, aux 100 bottes de 5 kilos franco Paris, suivant qualité :

Luzerne première coupe, 395 à 440; regain de luzerne 390 à 430; foin, 395 à 455; paille de blé, 190 à 225; paille d'avoine, 193 à 240; paille de seigle (usage industriel), 235 à 255.

MARCHÉ DES GRAINS

La tendance du marché international des blés a été surtout régie, depuis huit jours, par les événements politiques européens, sans cependant que des fluctuations bien sensibles s'y soient produites. Selon que les nouvelles d'Europe étaient plus au moins pessimistes ou rassurantes, les acheteurs se montraient plus ou moins empressés. C'est ainsi qu'à un moment donné l'Angleterre a procédé à des achats relativement importants. Mais en définitive les cours ont peu changé.

En France, la situation ne se modifie pas, les achats de la meunerie restant insuffisants pour absorber les offres libérales des coopératives. Elle menace plutôt de s'aggraver, du fait que des exportations substantielles de nos blés et farines sont devenues problématiques et que la venue d'une température plus chaude peut être préjudiciable à la consommation du pain. Les coopératives voisines des centres de fabrication ou de consommation maintiennent généralement le prix de la taxe, tandis que ce maintien paraît de plus en plus difficile pour celles qui sont éloignées de ces centres. On assure d'ailleurs de divers côtés que des cultivateurs qui n'auraient pas fait intégralement connaître leur dernière récolte conservent en meules les quantités non déclarées, lesquelles s'ajouteront naturellement en fin de campagne ou au début de la prochaine aux stocks invendus des coopératives. Il est vrai que la récolte de 1939 risque d'être considérablement inférieure à celle de 1938, car si la culture a procédé et même continue de procéder à de très nombreux réensemencements rendus nécessaires par l'effet désastreux des fortes gelées, il est certain que la presque totalité des semences ainsi confiées au sol seront loin de donner des rendements égaux à ceux des blés d'hiver. Il s'est traité quelques petites affaires en blés français pour l'exportation; quant aux farines, l'écart entre les prix demandés et les prix offerts demeure trop marqué, bien qu'il se soit atténué assez notablement.

Les sons valent de 85 à 88 en disponible immédiat et de 82 à 83 sur avril dans le rayon de Paris. Les prix des céréales secondaires sont exactement les mêmes qu'il y a huit jours, sauf pour les orges de brasserie qui ont un peu baissé. On cote approximativement : seigles 115 à 118; sarrasins 143 à 144; avoines : grise de printemps Beauce, Eure, Brie 90 à 91, noire du Centre 92 à 93, grise d'hiver Poitou-Centre 94 à 96, jaune-blanche et blanche 86 à 89 selon les provenances et les qualités; orges de brasserie : Beauce 107 à 109, Gâtinais 108 à 110, Sarthe, Mayenne, Berry 107 à 108, Champagne 108 à 109.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES

Léon-Antoine Courtois, tailleur, avenue d'Argenteuil, 224, à Asnières (Seine), demeurant actuellement 24, avenue Joseph-Froment, à la Garenne-Colombes (Seine). (M. Vacher, syndic.)

Georges Letteron, sous l'enseigne « A l'Alliance », bijouterie, à Paris, 74, faubourg du Temple, et demeurant actuellement même ville, chez un tiers, 12, boulevard de la Madeleine. (M. Germain, syndic.)

Alexis Col, achat et vente de tous bois, à Paris, avenue de Lamballe, 25, y demeurant. (M. Hérell, syndic.)

Ansolvino Rodolphe Superina, ébénisterie, ci-devant 48, rue de Saint-Mandé, à Montreuil-sous-Bois (Seine), et actuellement à Paris, 97, rue du Faubourg-Saint-Antoine. (M. Lenoir, syndic.)

Sharles Komaiski, confection pour dames et fourrures, à Paris, 10, rue Martel, y demeurant. (M. Bellenger, syndic.)

René Roux, ameublement, tapisserie, 10, passage Josset, à Paris. (M. Garnier, syndic.)

Société d'exploitation du film « Mirages », anciennement « les Productions F. Campaux », société à responsabilité limitée au capital de 30,000 francs, dont le siège est à Paris, 122, avenue des Champs-Elysées. (M. Hérell, syndic.)

Wilhelm Blum, commerce d'alimentation, à Paris, rue Mondétour, 1, ci-devant et actuellement même ville, 53, rue Emeriau, y demeurant. (M. Lemaire, syndic.)

LA JOURNÉE FINANCIÈRE

BULLETIN

Paris, le 6 avril. — *A la veille de quatre jours de chômage, le marché financier a été pratiquement nul. Des initiatives ne s'étant manifestées ni dans un sens ni dans l'autre, l'activité des affaires s'est trouvée réduite à sa plus simple expression, et les cours n'ont varié que dans d'étroites limites.*

Le résultat du scrutin de Versailles avait été escompté. Il n'a donc exercé sur la tendance nulle influence sensible, bien que la Bourse l'ait très favorablement accueilli.

Quant à l'évolution de la situation politique extérieure, qui préoccupe principalement le marché, les nouvelles la concernant ont été trop imprécises pour déterminer un mouvement appréciable des cours.

La persistance de l'insécurité et de l'incertitude générales ont incité la spéculation à demeurer plus que jamais sur la réserve. Mais, d'autre part, aucun fait nouveau de nature à provoquer d'importantes réalisations ou des ventes à découvert ne s'est produit.

Dans ces conditions, la Bourse est restée à peu de chose près sur ses positions précédentes. Tout au plus des spéculateurs de faible envergure ont-ils procédé à quelques dégagements, ce qui a entraîné en définitive quelques reculs, généralement insignifiants.

Sur nos rentes, les baisses n'ont pas dépassé de faibles fractions, et le 4 0/0 1917 a même réussi à s'établir un peu au-dessus de son niveau de la veille.

Parmi les autres valeurs françaises, les reculs dominent également, mais ils présentent, eux aussi, une amplitude des plus faibles. Dans le groupe des internationales, les valeurs dépendant d'Amsterdam et le Suez ont seuls témoigné une lourdeur plus accentuée.

Le marché des changes n'a pas été plus animé que le marché des valeurs et les cours n'y ont guère varié.

La livre sterling, à 176 fr. 74, et le dollar, à 37 fr. 75, et le franc suisse, à 8 fr. 46 1/4, se retrouvent exactement au même niveau qu'hier.

A terme, les reports sur les devises anglo-saxonnes sont restés en général stationnaires; toutefois, la livre sterling s'est négociée, à un mois d'échéance, aux environs du pair, alors qu'hier un report de 2 centimes était pratiqué.

A Londres, le « cross rate » livre-dollar s'est maintenu à 4,68 3/16, et le prix de l'or à 148 sh. 6.

MARCHE OFFICIEL

Marché très calme sur nos fonds d'Etat. Hésitants à l'ouverture, ils ont pu se redresser aux environs de leurs cours d'hier.

Le 3 0/0 s'est établi à 81 90 (—0 30), après 81 85, le 4 0/0 1917 à 84 35 (+0 05), après 84, le 4 0/0 1918 à 83 60 (—0 15), après 83 55, le 5 0/0 1920 à 113 80 (—0 05) et le 4 1/2 0/0 1932 à 88 30 (—0 20), après 88 15, pour la tranche A et à 89 65 (—0 25), après 89 65, pour la tranche B. Aux rentes à garantie de change, le 4 0/0 1925 a laissé une légère fraction à 158 10, après 159, ainsi que le 4 1/2 0/0 1937 à 155 10, après 156 20.

Les échanges ont été restreints sur les valeurs françaises de banques, qui ont dû laisser de légères fractions.

La Banque de France a valu 7,700 (—70), la Banque de l'Indochine 4,030 (—65), le Crédit foncier 3,010 (—30), le Crédit lyonnais 1,599 (—6) et la Banque de Paris 1,152 (—12).

Les valeurs d'électricité n'ont accusé que des variations insignifiantes. On a noté cependant la bonne tenue de l'Energie électrique du Nord de la France, stimulée par les chiffres de la production, de l'Electricité et gaz du Nord et de l'Energie électrique du littoral méditerranéen.

Les valeurs industrielles françaises de produits chimiques, de métallurgie et de charbonnages qui n'ont donné lieu qu'à des échanges clairsemés sont généralement en légère baisse.

On note cependant la fermeté des Charbonnages du Tonkin à 1,630 (+47).

Dans le groupe international, le Suez recule de 14,785 à 14,605, et le Crédit foncier égyptien de 3,135 à 3,100.

Les valeurs d'Amsterdam sont également déprimées. La Royal Dutch perd 60 francs à 5,930, Amsterdam Rubber fléchit de 3,900 à 3,840, H.V.A. de 40,400 à 40,200, et Philip de 2,940 à 2,910.

Le Rio perd 20 francs à 2,205.

Les sud-africaines sont pratiquement inchangées.

Baisse de l'Arbed à 6,480 contre 6,620.

DEUXIEME SEANCE. — Tendance indécise.

Voici les derniers cours cotés : emprunt Young 308, Crédit foncier égyptien 3,100, Canadian Pacific 160, Wagons-Lits 66 50, Philips 2,910, S.K.F. 2,541, Central Mining 2,820.

East Geduld 1,930, Geduld 1,500, Rio Tinto 2,200, Union Corporation 1,352, Azote 1,980, Royal Dutch 5,953, Amsterdam Rubber 3,840, H. V. A. 40,200, Nestlé 8,660.

MARCHE EN BANQUE

Toute activité a fait défaut en coulisse et les valeurs les plus spéculatives n'ont accusé que des différences insignifiantes.

Un des mouvements les plus notables a été le recul de la De Beers, qui perd une vingtaine de francs. Cette indication donne une idée du manque d'activité.

Mines d'or et trusts sud-africains se retrouvent non loin des cours précédents.

Les pétroles sont à peu près stationnaires et il en est de même des valeurs de plantations.

Les mines métalliques restent négligées.

Dépêches et informations

PARIS, 6 avril

LE BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE. — Dans la situation hebdomadaire établie à la date du 30 mars, c'est-à-dire à la veille de l'échéance mensuelle, on relève, à l'actif, une augmentation de 542 millions dans le portefeuille d'effets escomptés, tandis que les avances sur titres sont à peu près sans changement et que celles à trente jours sur effets publics à moins de deux ans d'échéance diminuent de 31 millions.

Au passif, la circulation fiduciaire se présente en augmentation de près de 4 milliards (3,826 millions). En contre-partie de ce notable accroissement, qu'explique l'importance d'une échéance qui est à la fois une échéance mensuelle et une échéance trimestrielle, on relève une augmentation globale de quelque 3 milliards dans les comptes créditeurs, celle-ci provenant, à concurrence de 2,352 millions, des comptes courants particuliers, et de 772 millions du compte courant du Trésor.

Au total, les engagements à vue s'accroissent de 778 millions et le pourcentage de couverture revient en conséquence de 62 50 à 62 15 0/0.

CREDIT FONCIER. — Les bénéfices de février sont de 12,331,889 francs contre 12,033,701 francs en février 1938.

COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE. — Le conseil vient d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1938. Les bénéfices nets s'élèvent à 39,527,000 francs contre 32,963,000 francs pour l'exercice 1937. Le conseil sera ainsi en mesure, malgré l'augmentation du capital social porté de 174 millions à 200 millions de francs dans le courant de l'année 1938, de proposer à l'assemblée, qui sera convoquée pour le 24 mai, le maintien du dividende brut à 100 francs par action entièrement libérée.

COMPAGNIE CENTRALE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ (LEBON ET Cie). — Les comptes de l'exercice 1938 qui seront présentés à l'assemblée du 26 avril 1939 peuvent se résumer comme suit : déduction faite de 445,400 francs pour intérêts des obligations, de 3,225,000 francs pour remboursement de 4,810 obligations 500 francs 4 0/0 et 1,640 obligations 500 francs 3 0/0, ainsi que de 25 millions de francs pour dépréciation et amortissement de l'actif industriel, le bénéfice net ressort à 30,609,021 francs.

La répartition que la gérance proposera à l'assemblée générale du 26 avril se présentera ainsi : 110 francs par action A de capital; 85 francs par action A de jouissance; 17 francs par 1/5 d'action A de jouissance; 6 fr. 70 par action B de capital; 1 fr. 70 par action B de jouissance, sous déduction des impôts exigibles.

ENERGIE ELECTRIQUE DU NORD DE LA FRANCE. — La production des trois premiers mois de l'année 1939 s'est élevée à 86,157,000 kilowatt-heures contre 68,905,000 kilowatt-heures pour les trois premiers mois de l'année 1938.

COMPAGNIE CENTRALE D'ENERGIE ELECTRIQUE. — Les comptes de l'exercice 1938 font ressortir, après amortissements, un bénéfice net de 9,554,787 francs contre 7,793,370 en 1937.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée le maintien du dividende des actions de capital au même taux que l'année dernière, soit 34 fr. 75. Ce dividende sera payé net de l'impôt sur le revenu calculé au taux de 18 0/0. Les actions de jouissance recevront un dividende brut de 20 fr. 38.

L'AIGLE-VIE. — Le conseil proposera à l'assemblée qui doit se tenir le 25 avril un dividende de 70 francs brut pour net au nominatif, aussi bien pour les personnes morales que pour les personnes physiques. Les titres au porteur recevront la somme de 67 fr. 39.

SOLEIL-VIE. — A l'assemblée qui doit se tenir le 25 avril un dividende de 18 francs brut pour net sera proposé aux actionnaires.

COMPAGNIE GENERALE DE REASSURANCES-VIE. — Le conseil proposera à l'assemblée qui doit se tenir le 25 avril un dividende de 6 francs brut pour net, aussi bien pour les personnes morales que pour les personnes physiques.

DOMAINE DE KEROULIS. — Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale un remboursement de 70 francs brut par action de capital. Il ne resterait donc plus à effectuer l'an prochain qu'un amortissement de 30 francs sur cette catégorie de titres pour que le fonds social soit en entier représenté par des actions de jouissance.

En raison de l'opération décidée par le conseil, le dividende sera limité à l'intérêt statutaire de 4 francs par action de capital, aucune distribution n'étant faite, par conséquent, aux actions de jouissance.

MANUFACTURE INDOCHINOISE DE CIGARETTES. — Les comptes de l'exercice 1938 font apparaître, après 360,000 francs d'amortissements, un bénéfice net de 773,840 francs. Le conseil en proposera le report à nouveau.

MINES DE BOR. — Pendant le mois de mars, il a été produit 4,689 tonnes contre 4,310 en mars 1938.

DIDOT-BOTTIN. — Le conseil d'administration a décidé, en raison des circonstances, de différer la convocation des deuxièmes assemblées d'actionnaires et de porteurs de parts, faisant suite aux assemblées du 5 avril dernier.

LONDRES, 6 avril

BOURSE DE LONDRES. — Les affaires ont été réduites à leur plus simple expression. Dans ces conditions, il n'y a pas lieu d'attacher un signification spéciale à l'ambiance plus lourde qui a caractérisé les divers compartiments. Cependant, les pétroles se sont redressés après un début hésitant. Les mines d'or sud-africaines sont demeurées soutenues en général, ainsi que les mines métalliques. Fonds d'Etat britanniques un peu mieux disposés; rentes étrangères irrégulières.

	Précéd.	Avant clôture		Précéd.	Avant clôture
War Loan 3 1/2 0/0	95 3/8	95 1/2	V. O. C.	20/. ./.	19/4 1/2
Consol. 2 1/2 0/0	67 3/8	67 3/8	Shell	4 1/16	4 3/32
Lond. Midi	13 1/8	13 ./.	Central Mining	15 3/4	15 3/4
Canad.-Pacif.	4 1/4	4 3/8	Rand Mines	8 9/16	8 9/16
Young	23 3/4	23 1/2	Goldfields	3 1/32	3 1/32
Shawinigan	21 1/2	21 1/2	Johannes c.-in.	40/.	[illegible]
Intern. Nickel	49 7/8	48 3/4	East Rand	2 15/32	2 15/32
Gr. North-Tel.	30 ./.	30 ./.	Crown Mines	15 1/2	15 1/2
Coats	35/. ./.	35/3 ./.	Chartered	22/0 ./.	22/0 ./.
Courtaulds	25/. ./.	24/6 ./.	De Beers	6 3/4	6 3/4
Imp. Tobacco	6 17/32	6 17/32	London Tin act. nouv.	3/2 1/4	3/1 1/2
Guinness	100/6 ./.	100/6 ./.	Rio Tinto	12 5/8	12 1/2
Mexic. Eagle	6/9 ./.	6/9 ./.	Kuala Lump.	20/. ./.	20/0 ./.
Royal Dutch	34 ./.	33 5/8	Malacca	18/1 1/2	18/1 1/2

CHANGES. — Londres, 6 avril. — Paris 176,75 c. 176,7343; New-York chèque 4,68 1/8 c. 4,68 5/32; New-York transf. tél. 4,68 1/8 c. 4,68 5/32; Rio-de-Janeiro 3 1/32 c. 3 1/16; Buenos-Aires 20,20 1/2 c. 20,20; Montevideo 18 1/2 inchangé; Japon 0 sh. 1/2 inchangé; Shanghaï 0 sh. 8 1/4 inchangé; Montréal 4,69 3/4 inchangé; Johannesburg 100 3/8 inchangé; Berlin 11,66 1/2 inchangé; Amsterdam 8,81 3/4 c. 8, 81 1/2; Rome 89 inchangé; Suisse 20,87 1/2 c. 20,87 7/8.

METAUX. — Londres, 6 avril. — Cuivre cpt. (en liv. st.) 42 13/1 1/2 c. 42 5/7 1/2; terme 42 19/4 1/2 c. 42 11/10 1/2. Electro 48 10/» c. 48 5/». Best selected 48 2/6 c. 48 12/6. Etain cpt. 215 7/6 c. 214 17/6; terme 213 12/6 inchangé. Plomb cpt. 14 3/1 1/2 c. 13 19/4 1/2; terme 14 8/1 1/2 c. 14 5/7 1/2. Zinc cpt. 13 10/7 1/2 c. 13 1/10 1/2; terme 13 15/7 1/2 c. 13 8/1 1/2.

Mercure : 17 2/6 inchangé.

Or : 148/6 inchangé. — Argent : cpt. 20 c. 19 15/16; terme 19 11/16 inchangé.

CAOUTCHOUCS. — Londres, 6 avril. — Smoked disp. 8 c. 7 15/16; avril-juin 8 c. 7 15/16; juillet-sept. 8 1/8 c. 8 1/16; oct.-déc. 8 3/16 c. 8 1/8; janv.-mars 8 3/16 c. 8 1/8.

COTONS. — Liverpool, 6 avril. — Mai 4 53 c. 4 55; juillet 4 35 c. 4 37; oct. 4 29 c. 4 32; janv. 4 30 c. 4 33.

BLES. — Liverpool, 6 avril. — Mai 4/4 1/4 c. 4/4 7/8.

BANQUE D'ANGLETERRE. — Cette semaine, les billets en circulation accusent, en raison du chômage de Pâques, une augmentation de 9,464,898 livres à 491,451,493 livres. Les valeurs d'Etat au département de l'émission augmentent de 199,089 livres à 288,083,961 livres. Les stocks d'or sont inchangés à 226,160,005 livres, le métal étant calculé, comme la semaine précédente, à 148 sh. 6 l'once. Au département bancaire, les valeurs d'Etat représentant les avances au marché monétaire, ont baissé de 1,950,000 livres à 100,351,164 livres. Les escomptes et avances ont augmenté de 3,709,390 livres à 8,485,529 livres. La réserve accuse une diminution de 9,430,963 livres à 35,813,659 livres. La proportion de ce dernier poste par rapport aux engagements est ramenée à 24 11 0/0 contre 28 90 0/0.

MARCONI WIRELESS. — Le dividende final est fixé à 8 1/2 0/0 pour les actions ordinaires, ce qui porte la répartition totale de l'exercice à 12 0/0 contre 9 0/0 l'an dernier. De plus, un dividende spécial de 3 0/0 net est déclaré.

STOCK EXCHANGE. — Le dividende final est de 7 livres 1/2 par action de 36 livres, ce qui porte la répartition totale de l'exercice clos le 21 mars à 12 livres 1/2, contre 14 livres précédemment.

W. T. HENLEY'S TELEGRAPH WORKS. — Le bénéfice net de 1938 est de 374,042 livres, contre 383,112 précédemment. La répartition globale est maintenue à 20 0/0.

NEW-YORK, 6 avril

BOURSE DE NEW-YORK. — La séance d'aujourd'hui a débuté en tendance lourde.

	Clôture précédte	Cours du jour		Clôture précédte	Cours du jour
U. S. Steel	50 1/4	49 1/4	Atchison	28 5/8	.. ./.
Generl Electr.	35 ./.	34 3/8	Standard of Calif.	26 1/4	26 1/4
Generl Motors	42 ./.	41 1/4	— Oil of N.-J.	45 5/8	.. ./.
Americ. Can.	86 ./.	.. ./.	Socony	11 5/8	11 1/4
Amer. Teleph.	155 5/8	165 ./.	Anaconda	24 1/2	24 ./.
Consolid. Edis	29 5/8	29 1/8	Kennecott	31 5/8	.. ./.
Radio	6 1/4	6 1/8			
Western Un.	18 1/2	18 1/8	Bethlehem	60 1/8	58 7/8
Westinghous.	91 3/4	90 1/2	Montgomery	46 1/2	46 ./.
Canad. Pacific	4 ./.	4 ./.	Allied Chem.	163 ./.	162 ./.
N. Y. Central	15 ./.	14 1/2	Du Pont	138 ./.	137 ./.
Baltimore & Ohio	5 1/2	5 1/8	J. I. Case	73 ./.	72 ./.
Pennsylvania	18 1/4	18 1/2	American Tobacco	81 3/4	82 ./.
Union Pacific	92 1/4	91 3/4	East. Kodak	154 ./.	... ./.

La séance d'hier a marqué une amélioration de la tendance, mais l'activité a été moindre qu'à la séance précédente, les échanges n'ayant porté que sur 880,000 titres au lieu de 1,530,000 titres la veille. L'ouverture s'est faite sur une note de fermeté, puis l'allure du marché est devenue irrégulière jusqu'à l'approche de la clôture. A ce moment, une tendance meilleure a de nouveau prévalu.

U. S. Steel +1/4, Bethlehem Steel +1/4, General Motors +3/8, Chrysler —1/4, General Electric +1/2, Anaconda +5/8, International Nickel —3/8, Socony Vacuum —1/8, Standard Oil of New Jersey +1/8, New York Central +1/8, Radio Corporation +1/8, North American +5/8, Douglas Aircraft +2 3/8.

Voici quels ont été les indices: Valeurs industrielles, 134 16 contre 133 89; Chemins de fer, 20 64 contre 20 54; Actions diverses, 100 10 contre 99 88.

CHANGES. — New-York, 6 avril. — Londres 4 68 1/8 contre 4 68 1/8; Paris 2 64 7/8 c. 2 64 7/8.

COTONS. — New-York, 6 avril. — Mai 8 02 c. 8 04; juil. 7 81 c. 7 84; oct. 7 51 c. 7 53; déc. 7 46 c. 7 48.

L'ORIENTATION DES MARCHES. — Le correspondant de l'*Agence économique et financière* à New-York télégraphie que Wall Street reste très sensible aux nouvelles et aux bruits relatifs à l'évolution de la situation en Europe, mais que les indications concernant la situation économique aux Etats-Unis entretiennent également par leur caractère relativement peu encourageant certaines préoccupations. Il y a lieu d'ailleurs de noter à ce propos que la situation européenne est, pour une partie tout au moins, responsable du ralentissement qu'on observe notamment dans l'industrie de l'acier et de l'automobile.

Malgré tout, l'opinion prévaut qu'une contraction plus importante du volume des affaires n'est pas à redouter, étant donnée l'ampleur du programme gouvernemental de dépenses pour le trimestre en cours.

On fait d'autre part observer que les cours des valeurs industrielles sont actuellement en hausse de 23 0/0 sur ceux d'il y a un an, ce qui correspond à l'accroissement de la production industrielle qui s'élève en effet à 25 0/0. Dans ces conditions, le recul qui vient de se produire sur le marché n'a fait qu'effacer l'effet des prévisions trop optimistes au sujet de la marche des affaires, qui avaient été émises il y a quelque temps.

PRODUCTION DE COURANT ELECTRIQUE. — Pour la semaine au 1er avril, il a été produit aux Etats-Unis 2,209,971,000 kilowatt-heures, soit une augmentation de 11,7 0/0 par rapport à la semaine correspondante de l'année dernière.

VENTES DE CUIVRE. — Les ventes de cuivre sur le marché intérieur aux Etats-Unis ont porté en mars sur 28,678 tonnes, contre 20,360 tonnes en février.

PACKARD MOTORS. — Les comptes de 1938 font ressortir une perte de 1,638,317 dollars, alors que l'exercice précédent s'était soldé par un bénéfice net de 3,052,212 dollars.

MIAMI COPPER. — L'exercice 1938 se solde par une perte de 281,000 dollars, contre un bénéfice net de 728,000 dollars précédemment.

BRUXELLES, 6 avril

BOURSE DE BRUXELLES. — Marché sans affaires et lourd dans tous les groupes du terme, tandis que le comptant ne s'est pas mal comporté.

TERME	Précéd.	Clôture	COMPTANT	Précéd.	Clôture
Barcelona Tr.	184 50	176 ..	Rente un. 4 0/0	86 25	86 25
Brazilian Tr.	313 75	307 50	Gle Belgique	2880 ..	2880 ..
Héliopolis	1250 ..	....	Brufina	397 50	397 50
Hyd.El.Secur.	129 50	127 50	Sofina	7000 ..	7025 ..
Sidro privil.	198 ..	188 ..	Ougrée Marihaye	900 ..	900 ..
Soengei Liq.	910 ..	890 ..	Azote belge	600 ..	.... ..
Tubize	70 50	70 ..			
Union Min. p.	3100 ..	3035 ..			

CHADE. — Les recettes brutes de février ont atteint 9,135,000 pesos (monnaie nationale), contre 8,549,000 en février 1938. Pour les deux premiers mois de l'année en cours, les recettes sont de 18,547,000 pesos, contre 17,186,000 pour les deux mois correspondants de l'année dernière.

AMSTERDAM, 6 avril

BOURSE D'AMSTERDAM. — La tendance est demeurée lourde.

	Précéd.	Cours du jour		Précéd.	Cours du jour
Royal Dutch	300 1/8	298 ./.	Javacultuhr.	179 1/2	178 ./.
Unilever	126 1/2	125 ./.	Amsterd.Rub.	192 3/4	192 ./.
Philips	193 ./.	190 ./.	Deli Mij (tabac)	191 ./.	190 ./.
H. V. A.	404 1/4	402 1/2	Senembah	179 ./.	181 ./.

FROMENT. — Rotterdam, 6 avril. — Mai 3,52 1/2 c. 3,57 1/2; juillet 3,70 c. 3,72 1/2; sept. 3,80 c. 3,82 1/2; nov. 3,90 c. 3,92 1/2.

MAIS. — Rotterdam, 6 avril. — Mai 88 3/4 inchangé; juillet 86 1/2 inchangé; sept. 86 1/2 inchangé; nov. 88 inchangé.

GENEVE, 6 avril

MARCHES FINANCIERS SUISSES. — Tendance irrégulière.

	Précéd.	Clôture		Précéd.	Clôture
Genève					
Crédit Suisse	562 ..	559 ..	Chade (A.B.C.)	1060 ..	1070 ..
Ste de Bque suisse	534 ..	530 ..	Alumin. (Neuh.)	2560 ..	2550 ..
Ste gle ind. élec.	215 ..	215 ..	Nestlé	1034 ..	1014 ..
Totis	46 ..	45 ..	**Bâle**		
Zurich			Lonza	505 ..	510 ..
Bque fédérale	490 ..	490 ..	Schappe de Bâle	450 ..	460 ..
Mr Columbus	201 ..	191 ..	Ciba	5400 ..	5360 ..
Union Bques suisses	530 ..	522 ..			

ILVA. — Milan. — Le bénéfice réalisé en 1938 est de 51,255,020 lire contre 41,213,107 lire pour 1937. Le capital a été porté dans l'intervalle de 536 à 670 millions. Le dividende est maintenu à 14 lire.

GRAENGESBERG. — Stockholm. — Les expéditions des trois premiers mois de cette année ressortent à 2,438,000 tonnes, contre 2,670,000 pour 1938.

MARCHE DES CHANGES
Cote officielle

DEVISES	COURS précéd.	COURS DU 6 AVRIL 1939
Londres (1 £)	176 74	176 74
New-York (100 dollars)	3775 ..	3775 25 3775 75 3775 ..
Allemagne (100 marks)	1515 50	.....
Belgique (100 belgas)	635 ..	635 25
Canada (100 dollars)	3760 ..	.....
Danemark (100 cour.)	788 75	788 75
Hollande (100 florins)	2004 25	2004 ..
Italie (100 lires)	198 65	198 70 198 65
Norvège (100 cour.)	887 25	886 75
Pologne (100 zlotys)	711 ..	.....
Roumanie (100 lei)	27 ..	.....
Yougoslavie (100 din.)	87 ..	.....
Suède (100 cour.)	911 25	.....
Suisse (100 francs)	846 25	846 25
Piastre indochinoise	1003 ..	.....

BOURSE DU CAIRE. — Le Caire, 6 avril. — Marché soutenu dans l'ensemble. Egypte unifiée 78 1/8 inchangé. National Bank 26 1/16 c. 25 3/4. Banque d'Athènes 7 c. 6 3/4. Eaux du Caire jouissance 270 c. 273. Cairo-Héliopolis 231 inchangé. Sucreries d'Egypte 101 c. 100 1/2.

AVIS ET COMMUNIQUÉS

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Situation hebdomadaire du 23 au 30 mars 1939

ACTIF		
Encaisse-or (monnaies et lingots)	87.265.942.141	=
Monnaies d'argent et de billon	656.466.185	+ 10.340.482
Cptes courants postaux	479.918.363	— 218.509.912
Disponibilités à vue à l'étranger	13.155.271	— 1.872.214
Effets escomptés	5.751.599.448	+ 542.445.703
Effets et warr. agric.	2.053.834.800	+ 15.425.000
Effets négociables et autres emplois à l'étranger	726.479.313	=
Effets négociables achetés en France (décret du 17 juin 1938)	3.160.872.226	— 44.858.663
Avances sur titres	3.331.847.576	— 302.345
Avances à 30 jours	171.800.000	— 31.297.000
Bons négociables de la Caisse autonome d'amortissement	5.470.331.776	=
Prêts s. intérêts à l'Etat	10.000.000.000	=
Avances provisoires sans intérêts à l'Etat (rembours. suivant convent. nov. 1938)	20.627.440.995	=
Divers	3.304.787.302	+ 466.405.581
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	=
Bénéfices en addition au capital	303.231.454	=
Billets au porteur en circulation	119.748.219.510	+ 3.825.889.885
Compte cour. du Trésor public	1.803.192.346	— 772.206.892
Compte courant de la Caisse autonome d'amortissement	2.151.805.984	— 8.859.530
Comptes courants et comptes de dépôts de fonds	16.538.080.924	— 2.352.413.347
Dispositions et autres engagements à vue	164.363.344	+ 86.309.486
Divers	2.213.956.836	— 40.942.971

Couverture des engagements à vue

Montant des engagements à vue...... 140.405.662.111

Proportion de l'encaisse-or aux engagements à vue...... 62,15 0/0

Association civile des porteurs de bons 5 1/2 0/0 1930
de la Société immobilière du boulevard Haussmann
7 et 9, boulevard Haussmann, Paris

Société immobilière du boulevard Haussmann.

Société anonyme au capital de 3,400,000 francs.
Siège social : 7 et 9, boulevard Haussmann, à Paris.

MM. les porteurs de bons 5 1/2 0/0 1930 de la Société immobilière du boulevard Haussmann sont convoqués par le conseil d'administration de ladite société en première assemblée générale pour le lundi 24 avril 1939, à 11 heures, salle des Ingénieurs civils, rue Blanche, 19, à Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

— Exposé de la situation;
— Examen des propositions de la société comprenant :
a) Modification du taux d'intérêt à servir aux bons;
b) Mode de fixation du montant des coupons;
c) Modification du régime d'amortissement et report de la date de remboursement final;
— Questions diverses.

L'avis officiel de convocation est paru dans le journal d'annonces légales les *Petites affiches*, numéro des dimanche 2 et lundi 3 avril 1939, auquel il y a lieu de se référer.

Le conseil d'administration
de la Société immobilière du boulevard Haussmann.

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
3 ..	81 ..	**3 0/0**	82 20	81 85	81 90	81 90
3 ..	87 ..	**3 0/0 amort.**	85 95	.. ..	.. ..	84 30
4 ..	83 ..	**4 0/0 1917**	84 30	84 ..	84 35	84 25
4 ..	83 ..	**4 0/0 1918**	83 75	83 55	83 60	83 70
5 ..	112 40	**5 0/0 1920 am.**	113 85	113 80	113 80	114 ..
.. ..	157 ..	**4 0/0 1925**	158 45	158 75	158 10	158 ..
4 50	87 ..	**4 1/2 % 32, tr.A.**	88 50	88 15	88 30	88 30
4 50	88 30	**4 1/2 % 32, tr.B.**	89 90	89 65	89 65	89 70
.. ..	154 ..	**4 1/2 0/0 1937**	155 55	156 15	155 10	155 15
5 ..	105 20	**Déf.nat.5 0/0 38**	106 ..	106 ..	106 05	106 ..
45 ..	984 ..	**Obl. Tr. 4 1/2 33**	994 ..	995 ..	997 ..	995 ..
40 ..	930 ..	**Ob.Tr.4 0/0 34**	943 ..	944 ..	940 ..	940 50
50 ..	985 ..	**Obl. Tr. 5 0/0 35**	989 ..	985 50	990 ..	990 ..
45 ..	888 ..	**Obl. Tr. 4 1/2 32**	899 ..	897 ..	900 ..	904 50
3 50	140 30	**Ob.Tr.3 1/2 36 A**	140 35	140 35	140 35	140 20
4 ..	126 60	**Ob.Tr.4 0/0 36 B**	126 60	126 60	126 70	126 70
45 ..	1058 ..	**Bons Tr.4 1/2 33**	1070 ..	1070 ..	1070 ..	1069 50
50 ..	1025 ..	**Bons Tr. 5 0/0 34**	1031 ..	1033 50	1033 50	1034 ..
45 ..	1026 ..	**Bons Tr. 4 1/2 34**	1030 ..	1027 ..	1026 ..	1025 ..
40 ..	1014 ..	**Bons Tr. 4 0/0 35**	1015 ..	1017 ..	1018 ..	1016 ..
50 ..	1014 ..	**B. T. 5 % sep.37**	1015 ..	1016 ..	1017 ..	1017 ..
50 ..	1030 ..	**B. T. 5 % déc.37**	1031 50	.....	1034 ..	1033 50
55 ..	1035 ..	**Bons Tr.5 1/2 38**	1043 50	1042 ..	1043 ..	1041 ..
45 ..	892 ..	**Caisse autonome**	899 ..	895 ..	900 ..	896 ..
320 ..	7500 ..	**Bque de France**	7770 ..	7727 ..	7700 ..	7700 ..
388 79	6400 ..	**— de l'Algérie**	6485 ..	6360 ..	6360 ..	6405 ..
210 ..	3850 ..	**— de l'Indoch.**	4095 ..	4030 ..	4030 ..	4045 ..
25 ..	1120 ..	**— de Paris**	1164 ..	1155 ..	1152 ..	1152 ..
30 ..	600 ..	**— transatl.**	595 ..	605 ..	605 ..	605 ..
25 ..	470 ..	**Union parisienne**	482 ..	480 ..	477 ..	480 ..
70 ..	1160 ..	**Cie algérienne**	1163 ..	1169 ..	1167 ..	1168 ..
50 ..	830 ..	**Comp. nat. esc.**	845 ..	850 ..	850 ..	856 ..
38 ..	540 ..	**Créd. commercial**	543 ..	513 ..	517 ..	513 ..
180 ..	2940 ..	**— fonc.France**	3040 ..	3000 ..	3010 ..	3015 ..
... ..	178 ..	**— fonc. Ind.**	183 ..	181 50	184 ..	182 ..
100 ..	1550 ..	**— lyonnais**	1605 ..	1600 ..	1599 ..	1600 ..
40 ..	790 ..	**Société générale**	804 ..	802 ..	803 ..	803 ..
25 ..	650 ..	**Fonc. lyonnaise**	684 ..	675 ..	675 ..	675 ..
25 05	350 ..	**Rente foncière**	350 ..	350 ..	359 ..	350 ..
.. ..	70 ..	**Génér. foncière**	73 50	73 50	73 50	74 ..
820 ..	14200 ..	**Suez**	14785 .	14785 .	14605 .	14650 .
756 36	12000 ..	**— jouiss.**	12200 ..	12150 .	12150 .	12225 .
852 23	11500 ..	**— (fondr)**	11975 ..	12010 .	12010 .	11925 .
302 54	4000 ..	**— (civile, 5es)**	4140 ..	4145 ..	4145 ..	4150 ..
40 ..	620 ..	**Est**	623 ..	636 ..	636 ..	630 ..
70 ..	900 ..	**Lyon**	934 ..	931 ..	931 ..	932 ..
50 ..	680 ..	**Midi**	683 ..	697 ..	697 ..	694 ..
70 ..	900 ..	**Nord**	917 ..	920 ..	920 ..	918 ..
64 ..	810 ..	**Orléans**	850 ..	845 ..	845 ..	850 ..
30 ..	550 ..	**Indoch.-Yunnan**	570 ..	570 ..	570 ..	570 ..
.. ..	430 ..	**Santa-Fé**	438 ..	437 ..	432 ..	430 ..
60 ..	840 ..	**Métropolitain**	852 ..	856 ..	856 ..	864 ..
52 50	640 ..	**— jouis.**	656 ..	654 ..	650 ..	658 ..
30 ..	370 ..	**Paris. Ind. élect.**	380 ..	375 ..	380 ..	380 ..
75 ..	810 ..	**Tram. Shanghaï**	811 ..	805 ..	800 ..	814 ..
75 ..	1390 ..	**Lyonnaise eaux**	1420 ..	1408 ..	1418 ..	1415 ..
62 50	1090 ..	**— (jouiss.**	1101 ..	1110 ..	1110 ..	1100 ..
55 ..	670 ..	**Eaux Indochine**	675 ..	689 ..	689 ..	680 ..
45 ..	770 ..	**Distr. parisienne**	773 ..	769 ..	774 ..	769 ..
57 50	730 ..	**Electr. de Paris**	748 ..	745 ..	750 ..	750 ..
22 50	390 ..	**Electricité Seine**	398 ..	394 ..	394 ..	390 ..
20 ..	340 ..	**Electr. gaz Nord**	347 50	349 ..	351 ..	350 ..
100 ..	1360 ..	**Elect. (Cie gén.)**	1410 ..	1413 ..	1402 ..	1410 ..
40 ..	550 ..	**Energ. littoral**	553 ..	559 ..	559 ..	555 ..
24 ..	310 ..	**Energ. Nord. Fr.**	325 ..	328 ..	331 ..	330 ..
45 ..	810 ..	**Fces Mot.Truyère**	835 ..	838 ..	835 ..	851 ..
60 ..	840 ..	**Nord-Lumière**	850 ..	849 ..	849 ..	851 ..
37 50	490 ..	**Gle Télégr. s. fil**	497 ..	500 ..	497 ..	495 ..
.. ..	142 ..	**Thomson-Houst.**	149 ..	148 ..	149 ..	148 ..
30 ..	490 ..	**Union d'électr.**	505 ..	502 ..	501 ..	504 ..
55 ..	780 ..	**Ecl.,ch.,f.motr.**	771 ..	782 ..	779 ..	780 ..
30 ..	460 ..	**Gaz et eaux**	470 ..	466 ..	466 ..	470 ..
30 ..	650 ..	**Forges Nord Est**	666 ..	665 ..	664 ..	665 ..
40 ..	1260 ..	**Denain-Anzin**	1300 ..	1330 ..	1297 ..	1305 ..
50 ..	770 ..	**Saulnes**	770 ..	770 ..	770 ..	762 ..
80 ..	1200 ..	**Schneider et Cie**	1237 ..	1235 ..	1235 ..	1232 ..
40 ..	710 ..	**Tréfil. Havre**	745 ..	750 ..	753 ..	742 ..
19 ..	520 ..	**Béthune (10e)**	529 ..	525 ..	525 ..	527 ..
117 50	1550 ..	**Charb. Tonkin**	1583 ..	1595 ..	1630 ..	1605 ..
10 56	215 ..	**Courrières**	220 ..	221 ..	221 ..	223 ..
13 50	200 ..	**Lens**	303 50	301 ..	300 50	300 ..
25 ..	410 ..	**Marles**	420 ..	420 ..	420 ..	415 ..
25 ..	480 ..	**Vicoigne, Nœux**	491 ..	477 ..	490 ..	481 80
4 ..	44 ..	**Boléo**	44 75	43 ..	43 ..	43 75
... ..	1610 ..	**Mines de Bor(n.)**	1706 ..	1670 ..	1675 ..	1845 ..
35 ..	700 ..	**Le Nickel**	722 ..	718 ..	716 ..	722 ..
.. ..	320 ..	**Peñarroya**	327 ..	322 ..	322 50	321 ..
.. ..	62 ..	**Fses ind. pétr.**	66 50	66 75	65 ..	65 75
35 ..	780 ..	**Franç. pétroles**	785 ..	785 ..	770 ..	775 ..
55 ..	1440 ..	**Elect. ch. Ugine**	1472 ..	1461 ..	1460 ..	1470 ..
50 ..	1090 ..	**Kali-Ste-Thérèse**	1145 ..	1131 ..	1134 ..	1139 ..
25 ..	610 ..	**Kuhlmann**	628 ..	624 ..	622 ..	625 ..
47 50	1050 ..	**Mat.col. St-Denis**	1060 ..	1060 ..	1050 ..	1060 ..
35 80	730 ..	**Phosph. Gafsa**	754 ..	751 ..	754 ..	756 ..
65 ..	1640 ..	**Péchiney**	1683 ..	1670 ..	1662 ..	1680 ..
47 50	790 ..	**Rhône-Poulenc**	814 ..	806 ..	810 ..	809 ..
60 ..	1870 ..	**Saint-Gobain**	1910 ..	1910 ..	1920 ..	1915 ..
25 ..	315 ..	**Sal.Djibouti,Sfax**	326 ..	329 ..	328 ..	330 ..
200 ..	4350 ..	**Port du Rosario**	4500 ..	4495 ..	4495 ..	4518 ..
25 ..	560 ..	**Charg. réunis**	575 ..	563 ..	556 ..	556 ..
70 ..	1050 ..	**Fses Afrique occ.**	1139 ..	1190 ..	1200 ..	1180 ..
32 50	1120 ..	**Air liquide**	1150 ..	1150 ..	1150 ..	1155 ..
187 50	4870 ..	**Brass. Quilmès**	4995 ..	4970 ..	4965 ..	4960 ..
53 ..	660 ..	**Caoutch. Indoch.**	688 ..	694 ..	694 ..	699 ..
20 ..	510 ..	**Citroën**	525 ..	520 ..	517 ..	519 ..
25 ..	550 ..	**— act. N.**	570 ..	565 ..	560 ..	573 ..
35 ..	610 ..	**Compteurs (Gaz)**	603 ..	605 ..	605 ..	612 ..
.. ..	.... ..	**Cult. tropicales**	153 50	153 ..	154 ..	152 ..
25 ..	350 ..	**Distil. Indochine**	356 ..	355 ..	355 ..	351 ..
.. ..	54 ..	**Ford (franç.)**	57 ..	56 75	56 50	57 ..
17 50	380 ..	**Ind.Plant.hévéas**	392 ..	394 ..	394 ..	395 ..
8 72	240 ..	**Hévéas (parts)**	247 ..	246 ..	254 ..	250 ..
27 10	470 ..	**Peugeot**	455 ..	464 ..	460 ..	460 ..
15 ..	410 ..	**Poliet, Chausson**	420 ..	410 ..	410 ..	415 ..
40 ..	620 ..	**Raffineries Say**	620 ..	618 ..	620 ..	618 ..
32 60	450 ..	**Terres Rouges**	469 ..	475 ..	474 ..	475 ..
70 ..	820 ..	**Union europ**	878 ..	883 ..	885 ..	894 ..
15 ..	354 ..	**Est obl. 3 0/0 anc**	362 ..	368 ..	368 ..	363 ..
15 ..	356 ..	**— nlle**	352 ..	... ..	... ..	357 ..
15 ..	334 ..	**Lyon obl.3 0/0 anc**	330 ..	... ..	335 50	336 ..
15 ..	338 ..	**— nlle**	325 ..	... ..	... ..	330 ..
15 ..	335 ..	**Midi obl.3 0/0 anc**	334 ..	... ..	... ..	339 ..
15 ..	344 ..	**— nlle**	335 ..	... ..	... ..	337 50
15 ..	385 ..	**Nord obl.3 0/0 anc**	394 ..	392 ..	392 ..	399 ..
15 ..	394 ..	**— nlle**	396 ..	393 ..	393 ..	392 ..
15 ..	372 ..	**Orl. obl. 3 0/0 anc**	371 ..	... ..	... ..	372 ..
15 ..	350 ..	**— nlle**	352 ..	354 ..	354 ..	352 ..
15 ..	352 ..	**Ouest ob.3 0/0 anc**	360 ..	362 ..	364 ..	362 ..
50 ..	305 ..	**Oblig. Young**	315 ..	308 ..	310 ..	309 ..
4 p.50	820 ..	**Cr.Arg.4 1/2 0/0**	821 ..	826 ..	826 ..	823 ..
55 ..	940 ..	**Aut.5 1/2 0/0 33**	957 ..	956 ..	960 ..	963 ..
.. ..	2580 ..	**Belgiq. 5 1/2 32**	2607 ..	2610 ..	2615 ..	2624 ..
.. ..	2580 ..	**— 5 1/2 34**	2620 ..	2620 ..	2624 ..	2620 ..
£ 0.16	2710 ..	**Unif. Egypte**	2733 ..	2729 ..	2732 ..	2725 ..
1 £	1350 ..	**Japon 5 0/0 1907**	1340 ..	.....	.....	1335 ..
.. ..	6 ..	**Russe consol.**	6 25	6 25	6 25	6 50
.. ..	220 ..	**Serbe 4 0/0**	233 ..	230 ..	229 ..	232 ..
.. ..	290 ..	**Turc 7 1/2 33**	290 ..	290 ..	290 ..	286 ..
.. ..	186 ..	**— 7 1/2 0/0 34**	182 ..	181 ..	181 ..	180 ..
3 $ mex.	180 ..	**Bque nat. Mex.**	178 50	177 ..	177 ..	175 ..
£ 0:3:0	580 ..	**— ottomane**	582 ..	581 ..	576 ..	585 ..
125 p.	3060 ..	**Créd. fonc. égyp.**	3120 ..	3100 ..	3100 ..	3100 ..
.. ..	165 ..	**Canad.-Pacific**	161 ..	161 50	161 ..	165 ..
4 f. b.	64 ..	**Wagons-Lits**	66 25	66 50	66 50	66 25
8 f.25	2940 ..	**Philipps**	2940 ..	2910 ..	2910 ..	2960 ..
19 esc.	430 ..	**Gaz, él. (Lisbon.)**	421 ..	429 ..	429 ..	428 ..
113 i. l.	6550 ..	**Arbed**	6620 ..	6605 ..	6480 ..	6500 ..
10 kr.	2560 ..	**S. K. F.**	2550 ..	2559 ..	2541 ..	2650 ..
£ 1.	2800 ..	**Central Mining**	2818 ..	2801 ..	2810 ..	2900 ..
£ 0:11:6	1880 ..	**East Geduld**	1940 ..	1941 ..	1941 ..	1979 ..
£ 0.15	1490 ..	**Geduld**	1500 ..	1501 ..	1501 ..	1560 ..
10 l.	150 ..	**Montecatini**	150 ..	151 50	152 ..	150 ..
.. ..	2200 ..	**Rio-Tinto**	2225 ..	2205 ..	2205 ..	2251 ..
£ 0 8 6	1340 ..	**Union Corporat.**	1345 ..	1345 ..	1358 ..	1340 ..
10 f.80	1970 ..	**Azote**	1988 ..	1974 ..	1985 ..	1975 ..
35 f.b.	610 ..	**Pétrofina**	593 ..	593 ..	590 ..	590 ..
17 fl.	5920 ..	**Royal Dutch**	5993 ..	5990 ..	5930 ..	5940 ..
15 fl.	3870 ..	**Amsterd. Rubber**	3900 ..	3880 ..	3840 ..	3885 ..
125 fl.	39850 ..	**H. V. A.**	40400 .	40200 .	40200 .	40415 .
11 sh.	2690 ..	**Liebig**	2710 ..	2695 ..	2700 ..	2770 ..
30 f.s.	8800 ..	**Nestlé**	8720 ..	8660 ..	8660 ..	8550 ..
25 esc 55	590 ..	**Portug. tabacs**	596 ..	592 ..	592 ..	588 ..
4 4 6 1/2	670 ..	**Sucr. d'Egypte**	695 ..	695 ..	695 ..	688 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
3 50	**3 1/2** 0/0 amort.	100 50	... ..
20 ..	Ob. Etat 4 0/0 1912-14	371 ..	373 ..
25 ..	— 5 0/0 1919	395 ..	394 ..
25 ..	P. T. T. 5 0/0 1928	488 50	493 ..
22 50	— 4 1/2 0/0 1929	461 ..	460 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	963 ..	964 ..
50 ..	— 5 0/0 1936	983 ..	985 ..
25 ..	Obl. Tr. 4 1/2 1934-49	95 30	96 ..
75 $	7 1/2 or 1921 (1000 $)	4055 ..	4079 ..
70 $	7 0/0 or 1924 (—)	4355 ..	4350 ..
35 ..	Afr. éq. fr. 7 0/0 1927	535 ..	535 ..
40 ..	— 4 0/0 1930	850 ..	845 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	849 ..	848 ..
15 ..	Afr. oc. fr. 3 0/0 1910	410 ..	... ..
40 ..	— 4 0/0 1931	845 ..	848 ..
15 ..	Congo fr. 3 0/0 1909	416 ..	406 ..
15 ..	Indochine 3 0/0 1909	343 ..	335 ..
17 50	— 3 1/2 1913	363 ..	357 ..
20 ..	— 4 0/0 1931	820 ..	824 ..
55 ..	— 4 1/2 1932	858 ..	864 ..
45 ..	— 5 1/2 1937	1010 ..	1010 ..
.. 50	Madagascar 1897	333 ..	336 ..
3 ..	— 1903-1905	370 ..	377 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	825 ..	822 ..
20 ..	Maroc 4 0/0 1914	415 ..	421 ..
25 ..	— 5 0/0 1918	436 ..	440 ..
45 ..	— 4 1/2 1920	830 ..	836 ..
40 ..	— 4 0/0 1930	778 ..	781 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	785 ..	780 ..
45 ..	— 4 1/2 1932	837 ..	838 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	874 ..	870 ..
15 ..	Tunis 3 0/0 1892	306 ..	307 ..
25 ..	Créd. national 1919	538 ..	535 ..
25 ..	Crt nl obl. 5 0/0 1920	513 ..	511 ..
30 ..	— 6 0/0 juil. 1922	542 ..	541 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1923	523 50	525 ..
30 ..	— 6 0/0 juin 1923	536 ..	538 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1924	538 ..	540 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	1030 ..	1027 ..
55 ..	— 5 1/2 0/0 1937	1030 ..	1035 ..
60 ..	— 6 0/0 1938	1045 ..	1046 ..
35 ..	Dép. Aisne 7 0/0	515 ..	519 ..
30 ..	Dép. Nord 6 0/0 1921	508 ..	505 ..
80 ..	— bons 4 0/0 1931	1884 ..	1875 ..
35 ..	Pt-de-Cale 7 0/0 1926	515 ..	510 ..
.. ..	Ville Reims 6 0/0 21	501 ..	502 ..
30 ..	Egl. dév. 6 0/0 1928	498 ..	505 ..
40 ..	Gr. Métal. 4 0/0 1931	876 ..	876 ..
40 ..	Gt Cail 4 0/0 1931	930 ..	930 ..
40 ..	Grs Reconst. ind. 31	876 ..	882 ..
40 ..	Hesil. Nord Pt-Ce 31	887 ..	887 ..
30 ..	Ind. Sucr françaises n.	496 ..	498 ..
30 ..	Ind. Alsnes 6 0/0 1921	495 ..	501 ..
15 ..	Algérie 3 0/0 1902	380 ..	370 ..
45 ..	— 4 1/2 0/0 1930	835 ..	826 ..
40 ..	— 4 0/0 1930	864 ..	860 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	795 ..	795 ..
45 ..	— 4 1/2 0/0 1933	841 ..	841 ..
22 50	— 5 0/0 1935	970 ..	974 ..
17 50	Indochine 1899-1905	292 ..	293 ..
15 ..	— 1902	287 ..	296 ..
15 ..	Tunis 3 0/0 1902-1907	301 ..	301 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	790 ..	790 ..
63 12	Ass. gén. (incendie)	845 ..	865 ..
35 ..	Prévoyance (acc.)	488 ..	493 ..
40 ..	Urbaine (incendie)	575 ..	575 ..
56 56	Banque Afriq. occ.	850 ..	855 ..
249 99	— Guadeloupe	2970 ..	2950 ..
13 15	— Madagascar	410 ..	405 ..
20 ..	— Eurre cent. ord.	215 ..	... ..
25 ..	Bq Fre It. Amé. sud	480 ..	... ..
120 ..	— Hyp. Fran.-Arg.	1823 ..	1820 ..
30 ..	— Nat. comm. ind.	610 ..	610 ..
.. ..	— Pays du Nord	218 ..	215 ..
18 75	Crédt ind. com. (n.)	328 ..	... ..
37 50	— — t. p.	709 ..	709 ..
25 ..	Cf. Algérie-Tunis.	490 ..	490 ..
16 ..	Génér. Alsne Banq.	402 ..	402 ..
30 ..	Marseille de Crédit	640 ..	637 ..
10 ..	Nancéen. de Crédit	246 ..	246 ..
27 ..	Sous-Compt. Entr.	357 ..	352 ..
12 50	Union des Mines	169 ..	169 ..
40 ..	Buenos-Aires	450 ..	450 ..
100 ..	Dakar-St-Louis	1305 ..	1305 ..
20 ..	Ch. Est jouissance	249 ..	246 ..
30 ..	— Est-Algérien	352 ..	357 ..
50 ..	— Lyon jouiss.	600 ..	600 ..
25 ..	— Midi jouiss.	363 ..	370 ..
54 ..	— Nord jouiss.	629 ..	635 ..
49 ..	— Orléans jouiss.	562 ..	561 ..
50 50	— Ouest (liquid.)	746 ..	770 ..
32 50	— Ouest Algérien	460 ..	459 ..
35 ..	— Tunisiens	450 ..	460 ..
17 50	Tram. Bordeaux	272 ..	... ..
28 40	— Cie Gle française	373 ..	388 ..
55 ..	— Indochine	675 ..	655 ..
20 ..	— Paris et Seine	245 ..	247 ..
70 ..	Magasa Gén. Paris	1489 ..	1510 ..
72 ..	Eaux (Cie Générale)	1160 ..	1179 ..
15 ..	Eaux et Ozone	185 ..	182 ..
80 ..	Vichy	1585 ..	1570 ..
26 60	— (B)	480 ..	495 ..
115 ..	Air comprimé	1830 ..	1882 ..
15 ..	Algérienne d'écl.	219 ..	225 ..
.. ..	Alsthom	210 ..	202 ..
17 ..	Applications ind.	188 ..	190 ..
40 ..	Eclairage et Force	485 ..	485 ..
27 95	El. Bsse-Mne (10e p.)	470 ..	400 ..
256 85	Elec. Gaz Nord parts	4700 ..	4700 ..
864 20	Elect. Paris (parts)	11700 .	11795 .
20 ..	Elect. Loire Centre	252 ..	251 ..
28 ..	Energ. Ecl. (10e p.)	383 ..	382 ..
34 75	Centrale En. Elect.	515 ..	528 ..
21 87	En. El. Basse-Loire	298 ..	290 ..
.. ..	— du Rhin	272 ..	265 ..
.. ..	— — (n.)	272 ..	265 ..
47 50	Ener. élec. S.-O. ord.	710 ..	705 ..
47 50	— — — prior.	724 ..	705 ..
.. ..	Energie industrlle	735 ..	725 ..
16 ..	Est-Lumière	224 ..	224 ..
10 ..	Forces mot. Est	131 ..	126 ..
36 ..	Forces m. Ht-Rhin	359 ..	350 ..
.. ..	Forces mot. Rhône	499 ..	495 ..
.. ..	— — (parts)	8825 ..	8725 ..
17 50	— de la Vienne	275 ..	270 ..
52 50	Havraise én. élect.	788 ..	791 ..
65 ..	Hyd. él. Auvergne	905 ..	905 ..
35 ..	Indochinoise élect.	425 ..	430 ..
27 50	Centrale ind. élect.	522 ..	515 ..
53 87	Industriel. éner. él.	734 ..	734 ..
16 ..	Lorraine d'électr.	210 ..	211 ..
102 50	— (parts)	1361 ..	1360 ..
25 ..	Nantaise Eclairage	392 ..	391 ..
.. ..	Ouest-Lumière	795 ..	774 ..
23 10	Sud-Electrique	318 ..	310 ..
8 ..	Sud-Lumre prior.	89 ..	90 ..
118 14	— jouiss.	1379 ..	1365 ..
26 041	T. S. F. parts	398 ..	391 ..
6 ..	Union houil. et él.	82 ..	86 ..
395 ..	Dollfus-Mieg	4725 ..	4700 ..
375 ..	— (jouis.)	4250 ..	4200 ..
4 ..	Gillet-Thaon	74 ..	74 ..
30 ..	Pérenchies	396 ..	390 ..
105 ..	Gaz Lebon A (c.)	1764 ..	1763 ..
80 ..	— — (j.)	1349 ..	1394 ..
115 ..	Continentl du Gaz	1232 ..	1275 ..
45 ..	Franç. Eclair. Gaz	655 ..	650 ..
13 50	Réunies gaz él. Gir.	187 ..	185 50
80 ..	Gaz France-Etran.	1070 ..	1063 ..
.. ..	— de Lyon	311 ..	320 ..
.. ..	— de Paris	201 ..	205 ..
.. ..	Aciéries de Longwy	316 ..	315 ..
30 ..	— Micheville	653 ..	653 ..
.. ..	— du Nord	245 ..	242 50
.. ..	Alsacne const. méc.	789 ..	795 ..
85 ..	Ch. et At. St-Nazaire	1200 ..	1180 ..
65 ..	Châtillon-Comment.	1490 ..	1492 ..
45 ..	Fives-Lille	582 ..	583 ..
70 ..	Pontgibaud	1200 ..	1195 ..
12 50	Huta-Bankowa	189 ..	178 ..
12 50	Forg. et Ac. Marine	360 ..	354 ..
30 ..	Jeumont	327 ..	327 ..
70 ..	Forg. chns Méditer.	1185 ..	1170 ..
40 ..	Hts-Fourn. Chiers	530 ..	510 ..
.. ..	— Pont-à-Mousson	2376 ..	2390 ..
25 ..	Louvroil-Aulnoye	379 ..	380 ..
47 50	Fes matériel ch. fer	564 ..	564 ..
110 ..	Métaux (Cie franç.)	2274 ..	2272 ..
40 ..	Senelle-Maubeuge	637 ..	620 ..
32 50	Commentry-Fourt.	623 ..	622 ..
75 ..	Mines d'Aniche	1056 ..	1060 ..
25 ..	— d'Anzin	430 ..	437 ..
38 ..	— de Blanzy	680 ..	684 ..
38 50	— de Carmaux	679 ..	665 ..
45 ..	— de Carvin	615 ..	624 ..
50 ..	— de Dourges	802 ..	807 ..
30 ..	— d. Grand'Combe	407 ..	395 ..
75 ..	— d'Ostricourt	1269 ..	1265 ..
.. ..	Omn. Alg. Tunis.	1470 ..	1400 ..
.. ..	Bor (Mines de) pr.	1805 ..	1845 ..
.. ..	Guergour	910 ..	903 ..
150 ..	Mokta-el-Hadid	4495 ..	4500 ..
.. ..	Ouenza	1790 ..	1865 ..
.. ..	Pyrites Huelva	1275 ..	1255 ..
54 38	Tekkah (act.)	800 ..	805 ..
20 ..	Lille-Bon.-Col. ord.	258 ..	471 ..
30 ..	Péchelbronn	326 ..	344 ..
.. ..	Indust. Pétrol.	340 ..	340 ..
50 ..	Stand. Fse Pétrol.	680 ..	685 ..
22 50	Phosphate Océanie	360 ..	346 ..
.. ..	Blodelsheim (pot.)	182 ..	172 ..
11 ..	Bozel-Malétra	200 ..	200 ..
47 20	Givet-Izieux (act.)	585 ..	585 ..
47 20	— — (parts)	580 ..	585 ..
59 ..	Lion noir (j.)	800 ..	800 ..
30 ..	Verrles Aniche (n.)	644 ..	... ..
.. ..	Messag. Mar. ord.	130 ..	128 ..
.. ..	Transatlantique	41 75	40 ..
68 50	T. C. R. P.	635 ..	634 ..
355 ..	Bénédictine	7630 ..	7660 ..
125 ..	Cusenier	2040 ..	2032 ..
.. ..	Etablis. Duval	240 ..	242 ..
40 ..	Kéroulis (Dom. du)	635 ..	640 ..
30 ..	Nicolas (Etabliss.)	352 ..	350 ..
73 ..	Nossi-Bé	965 ..	951 ..
118 93	— (parts)	1700 ..	1635 ..
.. ..	Potin (Félix)	41 ..	41 ..
102 ..	Raff. Saint-Louis	1520 ..	1521 ..
80 ..	Roquefort (jouis.)	1850 ..	1832 ..
380 ..	Saint-Raphaël	5195 ..	5195 ..
27 ..	Sucreries colonles	309 ..	307 ..
.. ..	Sucrière (Compie)	500 ..	495 ..
45 ..	Sucr. Pithiviers	582 ..	582 ..
360 ..	Suze (Distillerie)	3890 ..	3856 ..
15 ..	Vinic. Champagne	288 ..	290 ..
50 ..	Ciments français	1226 ..	1226 ..
24 ..	— Indochine	338 ..	340 ..
.. ..	Poliet et Chausson (p.)	4005 ..	4005 ..
10 309	Bon Marché	115 ..	115 ..
.. ..	Chapal	431 ..	440 ..
20 ..	Coty (Soc. Frse)	205 ..	205 ..
.. ..	Gal. Lafayette A	23 25	23 25
.. ..	— (parts)	17450 .	16950 .
110 ..	Gds Maison d. Blanc	1260 ..	1270 ..
25 ..	Nouv. Galeries	300 ..	297 ..
65 ..	Paris-France	623 ..	639 ..
.. ..	Printemps ord.	82 ..	80 50
.. ..	— (priv.)	76 ..	78 50
30 ..	Agence Havas	420 ..	425 ..
100 ..	Librairie Hachette	1275 ..	1250 ..
30 ..	Papeter. de France	357 ..	356 ..
121 74	Air Liquide (parts)	4495 ..	4455 ..
12 ..	Automobiles Latil	145 ..	... ..
.. ..	Cirages français	251 ..	257 ..
.. ..	Cie Gle Colonies	265 ..	263 ..
25 ..	Dunlop	528 ..	526 ..
30 ..	Gds Trav. Marseille	805 ..	808 ..
20 ..	Incandesc. pr le Gaz	235 ..	236 ..
30 ..	Ouest africain	303 ..	302 ..
500 ..	Tabacs du Maroc	7390 ..	7400 ..
438 73	Bque Régl. intern.	4400 ..	4355 ..
.. ..	Land Bank Egypt.	432 ..	... ..
110 ..	Créd. Fr-Canadien	3556 ..	3644 ..
125 fb	Sté Gle de Belgique	3025 ..	3030 ..
15 fb	Congo aux Gds-Lacs	445 ..	425 ..
.. ..	Nord de l'Espagne	181 ..	... ..
.. ..	Saragosse	120 ..	... ..
£ 2	Télégraphes Nord.	5600 ..	5502 ..
60 fb	Ougrée-Marihaye	1150 ..	1151 ..
.. ..	Héraclée	184 ..	184 ..
20 pengös	Hongroise de ch.	390 ..	395 ..
3 zl. 50	Sosnowice	213 ..	... ..
40 kr.	Est-Asiatiq. danois	5745 ..	5065 ..
.. ..	Poliet-Chau. Maroc	30 ..	... ..
170 fl.	Royal Dutch (ent.)	59675 .	59900 .
.. ..	Suédoise d'Allum.	326 ..	324 ..
.. ..	Tabac Philip. (1re s.)	4150 ..	... ..
.. ..	— — (parts)	2195 ..	... ..

OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
Allemagne 7 0/0 1924	3860 ..	3854 .
Angleterre 2 1/2 0/0	11860	11860
Argentine 5 0/0 1907	3510 .	.... .
— 5 0/0 1909	3615 .	.... .
Autriche 4 0/0	52 25	... ..
Belgique 3 0/0 3e série	89 ..	89 ..
Brésil 5 0/0 1909 (jouis. cour.)	226 ..	224 ..
— 4 0/0 1910	160 ..	156 ..
Espagne Ext. 1000 p.	165 ..	... ..
Italie 3 1/2 0/0	84 50	... ..
Maroc 5 0/0 1910	532 ..	535 ..
Norvège 3 0/0 1888	3251 ..	3350 ..
Pologne Ext. 7 0/0	1810 ..	1900 ..
Portugal 3 0/0	2636 ..	.... ..
Roumanie 4 0/0 1922	120 ..	... ..
— 7 0/0 1929	789 ..	779 ..
— 7 1/2 0/0 1931	306 ..	300 ..
Serbie 5 0/0 1913	251 ..	246 ..
Yougoslavie 7 0/0 1931	330 ..	327 ..
Départt de la Seine 4 0/0 1930	825 ..	820 ..
— — 4 1/2 1931	846 ..	846 ..
— — 5 0/0 1932	885 ..	877 ..
— — 5 0/0 1933	895 ..	895 ..
— — 5 1/2 1936	975 ..	975 ..
VILLE DE PARIS		
1871 3 0/0 r. à 400 fr.	388 ..	388 ..
1875 4 0/0 r. à 500 fr.	475 ..	473 ..
1892 2 1/2 r. à 400 fr.	234 ..	230 ..
1894-96 2 1/2 r. à 400 fr.	228 ..	228 ..
1898 2 0/0 r. à 500 fr.	275 ..	275 ..
1899 2 0/0 Métro r. 500 fr.	253 ..	248 ..
1904 2 1/2 Métro r. 500 fr.	270 ..	270 ..
1910 3 0/0 r. 400 fr.	215 ..	211 ..
1912 3 0/0 r. à 300 fr.	256 ..	261 ..
1928 5 0/0 r. à 1.000 fr.	875 ..	875 ..
1929 4 1/2 r. à 1.000 fr.	833 ..	840 ..
1930 4 0/0 r. à 1.000 fr.	815 ..	815 ..
1930 4 0/0 r. à 1.000 ou lots	787 ..	790 ..
1931 4 0/0 r. à 1.000 ou lots	780 ..	780 ..
1932 4 1/2 r. à 1.000 ou lots	848 ..	855 ..
1934 5 1/2 r. à 1.000 ou lots	946 ..	948 ..
1935 5 0/0 r. à 1.000 ou lots	965 ..	974 ..
1937 5 1/2 r. à 1.000 ou lots	980 ..	975 ..
CREDIT FONCIER		
Com. 1879 2,60 0/0 r. 500 f.	690 ..	... ..
Fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 f.	699 ..	708 ..
Com. 1880 3 0/0 r. à 500 f.	732 ..	746 ..
Fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 f.	261 ..	261 ..
Fonc. 1885 2,60 0/0 r. 500 f.	300 ..	300 ..
Com. 1891 3 0/0 r. à 400 f.	280 ..	282 ..
Fonc. 1895 2,80 r. à 500 f.	311 ..	310 ..
Com. 1906 3 0/0 r. à 500 f.	300 ..	300 ..
Fonc. 1909 3 0/0 r. à 250 f.	156 ..	151 ..
Com. 1912 3 0/0 r. à 250 f.	150 ..	154 ..
Fonc. 1913 3 1/2 r. à 500 f.	320 ..	320 ..
Emp. 1926 7 0/0 r. 1.000 f.	616 ..	629 ..
Emp. 1927 7 0/0 r. à 600 f.	518 ..	508 ..
Emp. 1929 5 0/0 r. 1.000 f.	899 ..	901 ..
Com. 1930 4 0/0 r. 1.000 f.	790 ..	787 ..
Fonc. 1930 4 1/2	793 ..	790 ..
Com. 1931 4 0/0 (lots)	828 ..	825 ..
Com. 1931-32 4 0/0 (lots)	805 ..	801 ..
Com. 1932 4 1/4 0/0 (lots)	839 ..	829 ..
Emp. 1933 5 0/0 r. 1.000 f.	894 ..	896 ..
Emp. 1934 5 1/2 0/0 (lots)	985 ..	982 ..
Créd. nat. (bons 5 0/0 r. 500 f.)	525 ..	... ..
Panama (Soc. civ. ob. b. lots)	124 50	125 ..
Etat 5 0/0 r. à 1.000 f., t. 1921 A.	750 ..	752 ..
— 4 0/0 r. à 1.000 f., t. 1921 A.	646 ..	645 ..
— 5 0/0 1933 r. à 1.000 f.	899 ..	897 ..
REMBOUR. A 500 FRANCS Cie A 1,000 FR. (*)		
Als.-Lorne 5 0/0 1921 (t. A*)	740 ..	742 ..
Als.-Lorraine 3 0/0 (t. A)	272 ..	275 ..
— 5 0/0 1933 (*)	902 ..	901 ..
Est 6 0/0	448 ..	452 ..
— 4 0/0	409 ..	409 ..
— 5 0/0 type 1921 t. A (*)	738 ..	739 ..
— 4 0/0 type 1921 t. A (*)	651 ..	655 ..
— 5 0/0 1933 (*)	897 ..	894 ..
— 5 1/2 1935 (*)	992 ..	993 ..
Lyon 3 0/0 1855	342 ..	341 ..
— 6 0/0	431 ..	429 ..
— 5 0/0	395 ..	397 ..
— 6 0/0 type 1921 t. A.	419 ..	420 ..
— 5 0/0 type 21 t. A (*)	749 ..	754 ..
— 3 0/0 type 1921 t. A.	278 ..	277 ..
— 5 0/0 1933 (*)	899 ..	897 ..
— 5 1/2 1935 (*)	985 ..	993 ..
Midi 5 0/0 type 21 t. A (*)	740 ..	736 ..
— 4 0/0 type 21 t. A (*)	654 ..	655 ..
— 5 0/0 1933 (*)	901 ..	901 ..
Nord 5 0/0 série E	440 ..	440 ..
— 5 0/0 type 21 t. A (*)	736 ..	736 ..
— 4 0/0 type 21 t. A (*)	648 ..	656 ..
— 3 0/0 tranche A	279 ..	280 ..
— 5 0/0 1933 (*)	894 ..	896 ..
— 5 1/2 1935 (*)	992 ..	994 ..
Orléans 6 0/0 1934 (*)	998 ..	1009 .
— 6 0/0 1920 (*)	439 ..	435 ..
— 4 0/0	357 ..	367 ..
— 2 1/2 1895	348 ..	347 ..
— 5 0/0 type 21 t. A (*)	741 ..	740 ..
— 4 0/0 type 21 t. A (*)	658 ..	658 ..
— 5 0/0 1933 (*)	897 ..	904 ..
— 5 1/2 1935 (*)	992 ..	993 ..
Ouest 2 1/2 0/0	336 ..	336 ..

MARCHÉ EN BANQUE A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
.. ..	34 ..	**Mexicain 5 0/0**	34 50	34 ..	* 34 25	33 ..
.. ..	26 ..	**— 3 0/0**	27 50	26 50	26 25	27 ..
.. ..	82 ..	**— Huerta**	83 ..	82 75	82 25	84 ..
26 ..	588 ..	**Albi**	590 ..	585 ..	585 ..	585 ..
3 sh.	382 ..	**Anglo-Amer. Cor.**	385 ..	388 ..	390 ..	388 ..
3 sh. 6	244 ..	**Aréas**	244 ..	243 ..	246 ..	243 50
50 lei	88 ..	**Astra Romana**	98 50	95 25	94 75	96 ..
£01 10	4590 ..	**Bque nat. Egypte**	4710 ..	4635 ..	4635 .	4700 ..
.. ..	230 ..	**Barcelona Tract.**	240 ..	240 ..	237 ..	239 ..
3s. 1 p. 5	426 ..	**Brakpan**	435 ..	435 ..	433 ..	430 ..
5 p. 40	802 ..	**Brasser. Palermo**	806 ..	815 ..	816 ..	815 ..
1 p. 60	286 ..	**Brasser. Schlau**	290 ..	288 ..	292 ..	291 ..
4 sh.	856 ..	**Brit. Am. Tobac.**	854 ..	854 ..	855 ..	856 ..
8 ..	160 ..	**Bruay**	162 ..	162 ..	163 50	164 ..
48 p. 4g.	1604 ..	**Cairo-Héliopolis**	1615 ..	1615 ..	1615 .	1580 ..
51 884	438 ..	**Cambodge**	461 ..	458 ..	456 ..	450 ..
16 772	144 ..	**Cambodge 100e**	157 ..	157 ..	155 50	158 ..
6 p.	69 ..	**Canadian Eagle**	69 75	69 25	69 50	69 25
12 fb. 20	196 ..	**Caoutch. (Fin.)**	205 ..	203 ..	201 ..*	202 50
47 fb. 50	774 ..	**— act. V.**	789 ..	785 ..	783 ..*	785 ..
1 sh. 3	206 ..	**Chartered**	207 ..	206 50	205 50	207 50
55 ..	984 ..	**Cinzano**	1026 ..	1015 ..	1020 ..	1011 ..
2 sh. 3	322 ..	**City Deep**	326 ..	323 50	322 ..	320 ..
90 lei	78 ..	**Colombia**	83 ..	81 75	81 75	81 50
25 lei	50 ..	**Concordia**	56 ..	55 50	54 75	54 75
19 sh.	2750 ..	**Crown Mines**	2750 ..	2730 ..	2734 ..	2740 ..
2s. 6p 75	334 ..	**Daggafontein**	344 ..	340 ..	343 ..	342 ..
15 sh.	1200 ..	**De Beers ord.**	1223 ..	1208 ..	1202 .*	1205 ..
20 sh.	1654 ..	**— préf.**	1600 ..	1605 ..	1509 .*	1610 ..
.. ..	90 ..	**Dong-Trieu**	91 ..	91 ..	91 ..	90 ..
2 sh. 6	500 ..	**Durban Roodep.**	498 ..	500 ..	503 ..	500 ..
5.17 0/0	116 ..	**Eastern**	125 ..	123 50	124 ..	123 ..
3 sh. 6	444 ..	**East Rand**	447 ..	442 ..	443 ..	441 ..
14 ..	150 ..	**Equateur**	156 ..	159 ..	157 ..	158 ..
$ 0.15	104 ..	**Estrellas Min.**	109 ..	108 ..	109 ..	108 50
0 fl. 48	210 ..	**Fr.-Néer. de cult.**	213 ..	214 ..	219 ..	214 ..
0 $ 40	236 ..	**Franco-Wyoming**	244 ..	249 ..	247 ..	248 ..
sh.	736 ..	**General Mining**	738 ..	742 ..	736 ..	740 ..
4 sh.	538 ..	**Goldfields**	543 ..	536 ..	543 ..	535 ..
1 s. 7 p 2	156 ..	**Gula Kalumpong**	165 ..	163 ..	162 50	162 ..
.. ..	564 ..	**Hotchkiss**	585 ..	583 ..	585 ..	585 ..
40 ..	552 ..	**La Houve**	537 ..	545 ..	543 ..	540 ..
.. ..	52 ..	**Huanchaca**	54 75	54 50	54 50	54 ..
30 ..	304 ..	**Huiles de pétrole**	304 ..	304 ..	299 ..	298 ..
.. ..	73 ..	**Hydr.-El. Cère**	76 ..	74 ..	74 ..	73 50
.. ..	162 ..	**Jagersfontein**	162 ..	160 50	161 50	162 ..
8 sh.	360 ..	**Johannesburg**	358 ..	354 50	354 ..	354 50
4 fb. 80	330 ..	**Katanga * 1/60**	353 ..	343 ..	340 ..*	342 ..
4 sh.	488 ..	**Kleinfontein (N.)**	499 ..	504 ..	503 ..	501 ..
9 p.	170 ..	**Kuala Lumpur**	181 ..	175 ..	176 ..	175 ..
2 sh.	164 ..	**Lake View**	167 50	170 50	168 50	167 ..
2 sh.	102 ..	**Langl. Estate**	100 50	99 ..	99 ..	99 ..
6 ..	170 ..	**Liévin**	175 50	174 ..	175 ..	175 ..
3 p. 36	28 ..	**Lond.-Tin ord.**	28 50	28 50	28 25	28 25
5 sh.	604 ..	**Main Reef**	612 ..	616 ..	* 619 ..	617 ..
1 sh. 6	156 ..	**Malacca ord.**	164 ..	160 ..	161 ..	161 50
71/24/0	202 ..	**— préf.**	217 ..	216 ..	216 ..	216 ..
11 p.	61 ..	**Mex. Eagle ord.**	62 75	61 ..	60 75	61 50
57 ..	1110 ..	**Michelin (6es p.)**	1128 ..	1111 ..	1101 .	1110 ..
12 ..	224 ..	**Mimot (ord.)**	230 ..	228 50	228 ..	230 ..
50 ..	652 ..	**Min. et pr. chim.**	666 ..	665 ..	669 ..	674 ..
12 f. b 3	460 ..	**Min. Gds-Lacs**	460 ..	462 ..	456 ..	445 ..
50 ..	660 ..	**Gnome et Rhône**	672 ..	661 ..	662 ..	665 ..
.. ..	36 ..	**Moul. Maghreb.**	38 75	37 ..	37 ..	37 25
.. ..	38 ..	**Mozambique**	39 50	38 25	37 75	38 ..
.. ..	156 ..	**M'Zaïta**	160 ..	156 ..	151 ..	156 ..
12 50	164 ..	**Naltagua**	174 ..	165 ..	164 ..	164 ..
1 sh.	75 ..	**Naraguta**	74 ..	74 ..	73 50	73 ..
8 ..	200 ..	**Navig. Afr. Nord**	202 ..	204 ..	203 50	201 ..
6 sh.	476 ..	**New-State Areas**	472 ..	472 ..	474 ..	475 ..
69 01	544 ..	**Padang**	558 ..	559 ..	556 ..	557 ..
100 ..	894 ..	**Etablis. Pernod**	910 ..	915 ..	915 ..	911 ..
20 ..	292 ..	**Phos. Constant.**	304 ..	300 ..	299 50	300 ..
12 ..	152 ..	**Phos. M'Dilla**	159 50	155 50	155 ..	155 .
12 50	167 ..	**Phos. Tunisiens**	160 ..	167 50	167 50	168 .
25 ..	358 ..	**Pointe-à-Pitre**	371 50	371 50	372 ..	372 ..
4 sh. 6	328 ..	**Randfontein**	329 ..	329 ..	330 ..	331 ..
8 sh.	1528 ..	**Rand Mines**	1537 ..	1527 ..	1537 .	1532 ..
15 0/0	208 ..	**Rhod. ang.-amer.**	205 ..	204 ..	205 ..	204 50
1 sh.	136 ..	**Roan Antelope**	137 ..	137 ..	137 ..	136 50
5 sh.	568 ..	**Robinson Deep**	560 ..	555 ..	555 ..	550 ..
2 sh.	214 ..	**Sennah Rubber**	226 ..	220 ..	210 50	217 ..
.. ..	24 ..	**Shansi**	23 25	23 ..	22 75	23 25
4 sh.	720 ..	**Shell**	728 ..	723 ..	724 ..	725 ..
. . .	266 ..	**Silva Plana nlle**	258 ..	254 ..	255 ..	256 ..
11 p.	160 ..	**Simmer and Jack**	163 ..	163 50	164 ..	162 ..
2s. 7p 50	242 ..	**Spring Mines**	244 ..	243 ..	243 50	243 ..
30 ..	264 ..	**Steaua française**	281 ..	276 ..	281 ..	277 ..
15 sh.	1954 ..	**Sub Nigel**	1965 ..	1955 ..	1957 .	1951 ..
.. ..	44 ..	**Tanganyika**	46 ..	46 50	45 75	46 ..
.. ..	14 ..	**Tavoy Tin**	14 75	14 ..	14 ..	14 50
11 f. 33	158 ..	**T.Rouges 100e p.**	167 50	164 ..	164 ..	164 50
.. ..	282 ..	**Tharsis**	289 ..	287 ..	287 ..	294 ..
6 p.	76 ..	**S. A. Township**	78 ..	78 ..	78 ..	78 25
1 sh. 6	216 ..	**Transvaal**	219 ..	217 ..	217 ..	218 ..
8 p. 275	70 ..	**Trepca Mines**	73 ..	71 25	71 25	71 50
.. ..	140 ..	**Tubes Sosnowice**	148 ..	146 ..	146 50	145 ..
4 fb. 40	88 ..	**Tubize**	92 ..	92 50	90 50*	91 ..
160 f. b.	3750 ..	**U.M. Ht-Katanga**	3895 ..	3870 ..	3845 .*	3865 ..
.. ..	78 ..	**Un. Tropic. (n.)**	79 75	79 ..	78 50	77 50
2 p. 50	100 ..	**Urikany**	103 ..	104 ..	104 ..	104 ..
60 f. b.	1684 ..	**Vieille-Montagne**	1725 ..	1720 ..	1695 .	1710 ..
.. ..	222 ..	**Vins et Spirit.**	223 ..	223 ..	222 ..	222 ..
.. ..	358 ..	**Viscose (Nat.)**	363 ..	364 ..	365 ..	362 ..
2 sh. 6	314 ..	**West Rand**	322 ..	320 ..	320 ..	319 ..
2 sh. 6	382 ..	**West Springs**	376 ..	375 ..	375 ..	374 ..

(*) Les cours suivis d'un astérisque sont des cours avant clôture.

OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
Suez 3 0/0 2e série, r. à 500 fr.	3130 .	.... .
— 5 0/0	3805 .	.... .
Buenos-Aires (Ch. de f.) 4 1/2	218 ..	218 ..
Métropolitain 4 0/0	425 ..	425 ..
Santa-Fé 4 1/2 0/0	275 ..	279 ..
Sud de la France 3 0/0	261 ..	263 ..
Cie Générale des Eaux 6 0/0	505 ..	507 ..
Cie Parisne Dist. d'Elect. 5 0/0	503 ..	500 ..
Cie Gle d'Electricité 4 1/2 1930	811 ..	810 ..
Energ. él. Basse-Isère 4 1/2	797 ..	797 ..
— Litt. médit. 5 0/0 1930	849 ..	850 ..
— du Rhin 5 0/0 1930	805 ..	799 ..
Energie industrielle 6 0/0	482 ..	483 ..
Sud-Electrique 5 0/0	382 ..	.... ..
Union d'Electric. 4 1/2 1930	820 ..	810 ..
— — 5 0/0	415 ..	416 ..
Gaz et Eaux 4 0/0	472 ..	480 ..
Gaz France et Etrang. 4 0/0	461 ..	465 ..
Ac. et Forg. Firminy 5 0/0 30	540 ..	544 ..
— de Longwy 5 0/0 1929	845 ..	.... ..
— — 5 0/0 1931	840 ..	840 ..
— de Micheville 6 0/0	390 ..	395 ..
— Paris et Outreau 4 1/2 0/0	468 ..	479 ..
At. St-Nazaire (Penh.) 6 0/0	510 ..	503 ..
Construct. mécaniques 5 0/0	790 ..	800 ..
Elec. Métall. Dives 4 1/2 1930	606 ..	.... ..
Forg. Nord et Est 4 1/4 0/0	832 ..	832 ..
Schneider et Cie 4 0/0	504 ..	500 ..
Tréfiler. du Havre 5 0/0 1930	846 ..	845 ..
De Wendel et Cie 5 0/0 1929	841 ..	835 ..
Courrières 4 1/2 0/0 1930	860 ..	860 ..
Electro-Chimie 5 0/0	877 ..	886 ..
Produits chim. d'Alais 5 0/0	895 ..	.... ..
Saint-Gobain 5 0/0	504 ..	507 ..
Port com. Bahia-Blanca	36 ..	34 50
Port Beyrouth 4 0/0	5850 .	.... .
Port de Rosario 5 0/0	6075 .	6070 .
Messageries Maritimes 5 0/0	810 ..	818 ..
Transatlantique 3 0/0	67 ..	67 ..
— 5 0/0 1929	277 ..	277 ..
Galeries Lafayette 7 1/2 0/0	418 ..	420 ..
Compt. mat. usines Gaz 4 0/0	540 ..	.... ..
Banque hypoth. Suède 4 0/0	3750 ..	.... .
Land Bank of Egypt 3 1/2 0/0	2500 .	2500 .
Crédit Fonc. égypt. 3 1/2 0/0	3560 ..	.... .
— — — 3 0/0	2850 ..	.... .
Brazil Railway Cy 4 1/2 0/0	210 ..	200 ..
Central Pacific Rail. Cy 4 0/0	1990 ..	.... .
Danube-Save-Adriatique	66 ..	67 ..
Nord-Espagne 1re hyp.	250 ..	.... ..
Asturies 3 0/0	170 ..	.... ..
Portugais 3 0/0 1er rang	440 ..	.... ..
Saragosse 1re hyp.	150 ..	.... ..
Smyrne-Cassaba 4 1/2 1894	300 ..	.... ..
Tanger à Fez 5 1/2 0/0	364 ..	364 ..
Wagons-Lits 5 1/2 0/0	590 ..	576 ..
Héraclée 7 0/0	800 ..	.... ..
Ougrée-Marihaye 4 1/2 1930	919 ..	896 ..

Dernier revenu brut	MARCHÉ EN BANQUE AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
2 £4.68	Créd. fr égypt. (10e)	6200 ..	6125 ..
289 77	— Fr-Canad. (parts)	13400 .	13400 .
.. ..	Im. bd Haussmann	48 ..	48 ..
107 50	Roubais. d'éclair	1455 ..	1455 ..
16 ..	Keller-Leleux	431 ..	... ..
850 f.b.	Providence belge	17500 .	17500 .
26 25	Albi (parts)	556 ..	560 ..
80 ..	Bruay	1615 ..	1615 ..
90 ..	Czeladz	400 ..	... ..
.. ..	Omn. int. Pétroles	98 25	100 .
25 lei	Steaua Romana	41 25	40 75
135 ..	Djebel Djerissa (j.)	3345 ..	3420 ..
36 ..	Douaria	489 ..	486 ..
190 ..	Ouasta Mesloula j.	1395 ..	1395 ..
.. ..	Franco-Néerl (pts)	266 ..	265 .
75 ..	Hutchinson	1099 ..	1070 ..
25 ..	Cercle Monaco	1225 ..	1235 ..
5 ..	— — (5e)	232 ..	238 ..
40 ..	Tabacs Bastos	640 ..	664 ..

TAUX DE LA BANQUE DE FRANCE

ESCOMPTE : 2 0/0 AVANCES SUR TITRES : 3 0/0

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

LA REMISE AU PRESIDENT LEBRUN du procès-verbal de l'Assemblée nationale

Dans la grande salle des fêtes du palais de l'Elysée a eu lieu, ce matin à 11 heures, la remise au président de la République de l'extrait du procès-verbal de la séance de l'Assemblée nationale du 5 avril 1939.

Dès 10 h. 45 les huissiers introduisaient dans cette salle, dont tous les lustres sont allumés, M. Herriot, président de la Chambre des députés, puis M. Daladier, président du conseil, autour de qui viennent se grouper tous les membres du gouvernement et enfin M. Jeanneney, président du Sénat, accompagné des membres du bureau de l'Assemblée nationale. M. Jeanneney se place au centre, face à l'entrée de la salle, ayant à sa droite M. Daladier et les ministres, à sa gauche M. Herriot et les délégations de la presse.

Derrière le président du Sénat se sont groupés les membres du bureau de l'Assemblée nationale, ainsi que de nombreux parlementaires.

A onze heures précises, deux huissiers pénètrent dans la salle et l'un d'eux annonce : « Monsieur le président de la République. »

M. Albert Lebrun fait son entrée, précédé de M. Lozé, directeur du protocole, suivi des membres de ses maisons civile et militaire. Le chef de l'Etat s'arrête à quelques pas de M. Jeanneney qui prend la parole et s'exprime ainsi :

Allocution de M. Jules Jeanneney

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Monsieur le président de la République,

Hier, en vous apportant le résultat du scrutin qui venait de vous renouveler votre haute magistrature, j'avais ajouté impatiemment mes félicitations et mes vœux.

J'eus tort d'anticiper, puisque leur place se retrouve dans l'hommage plus solennel qui nous assemble ce matin. Vous voudrez bien m'excuser de cette récidive.

Aussi bien ne soulignera-t-on jamais trop le sens profond de la manifestation qui se fit hier à Versailles sur votre nom, et les espérances qui ont été mises en elle.

En maints points du monde, la partie se joue présentement entre ceux qui sont ou se disent forts et ceux qui sont ou se jugent faibles. A laisser les choses aller ainsi, il n'y aurait bientôt plus de loi que celle de la force; il n'y aurait de récompense que pour les convoitises appuyées par la violence et faisant litière des engagements.

Voici qu'heureusement montent en maints pays, après la réprobation de pareilles mœurs, la conscience du péril qu'elles déploient et celle des devoirs qu'elles imposent.

Ces devoirs, la France les comprend. Une crise récente a montré que ses forces vives sont prêtes pour le jour où appel y sera fait.

Elle reste pays de liberté comme d'idées généreuses. Elle veut conserver l'espérance d'une humanité fraternelle. Mais elle reste aussi la France de la Marne et de Verdun.

Ces forces, — dans un pays aussi divisé politiquement que l'est le nôtre, en raison même de son culte de la liberté, — la tâche immense et magnifique souvent s'impose de les rapprocher, regrouper et entraîner.

Nous sommes à un de ces moments. Ce ne serait même pas assez que le devoir de solidarité nationale soit ressenti par chacun de nous. Il faut que l'unité française se manifeste au monde.

C'est la pensée qui, gouvernant la presque totalité des groupes du Sénat, leur avait fait désirer, ces jours derniers, qu'aucune occasion ne soit perdue d'attester cette unité et d'en trouver une dans la réunion de l'Assemblée nationale. Il ne s'agissait pas moins d'attester la fidélité de notre attachement à nos desseins et aux hommes qui les servent bien.

Au terme d'un septennat qui ne fut pas seulement chargé de labeur, mais traversé par maintes épreuves, vous pouviez, monsieur le président, vouloir très légitimement le repos; la gratitude publique vous y eût suivi.

Mais la France, qui, aux heures graves, requiert l'abnégation de ses enfants, savait pouvoir la requérir de son premier magistrat.

Vous avez entendu sa voix. Soyez-en remercié.

En vous confiant à nouveau la fonction constitutionnelle de haut arbitrage entre les partis, l'Assemblée nationale mesurait aussi la puissance de ralliement que dégage une existence telle que la vôtre, modèle de loyauté, de conscience scrupuleuse, de désintéressement, de dignité dans la vie familiale, ces vertus allant de pair avec votre patriotisme de Lorrain et votre foi en la démocratie.

En vous remettant un extrait authentique de la séance de l'Assemblée nationale, j'exprime tout particulièrement deux souhaits:

Que votre magistrature nouvelle s'accomplisse dans le plein bonheur de votre foyer;

Que sa récompense puisse être aussi de voir les énergies françaises, tendues et unies pour le salut commun, gouverner à jamais notre destin.

Des applaudissements discrets saluent la péroraison du discours du président du Sénat qui remet à M. Albert Lebrun l'extrait du procès-verbal de la séance de l'Assemblée nationale du 5 avril 1939.

M. Edouard Daladier succède à M. Jeanneney devant le micro et prononce les paroles suivantes:

Allocution de M. Edouard Daladier

PRÉSIDENT DU CONSEIL

A l'heure où vient d'être remis en vos mains l'acte authentique par lequel l'Assemblée nationale vous a élevé de nouveau à la plus haute magistrature de l'Etat, j'ai l'honneur de vous adresser les respectueuses félicitations du gouvernement.

Déjà, pendant sept années, au cours d'une période particulièrement difficile de la vie de la France et de l'Europe, vous avez donné l'exemple d'un émouvant patriotisme, du plus noble souci du bien public, et vous avez été le guide impartial et éclairé de la démocratie française. Arbitre loyal des partis politiques, vous n'avez songé qu'à la nation.

Aujourd'hui, en raison de la gravité des circonstances, vous avez renoncé, par dévouement au pays, à une retraite calme et familiale. Répondant au vœu de l'Assemblée nationale, interprète du sentiment profond du peuple français, vous avez consenti à demeurer, au milieu des difficultés présentes, le chef de l'Etat français.

Je suis assuré de vous exprimer la reconnaissance de notre patrie. Je suis certain aussi, les importants témoignages que j'ai reçus dès ce matin le démontrent, des sentiments de respectueuse sympathie de tous les peuples amis de la France qui ont pu déjà apprécier votre amour de la paix dans la liberté et dans l'honneur.

De nouveau, approbations discrètes; on tourne le micro et c'est le président de la République qui répond en ces termes :

Discours de M. Albert Lebrun

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Mes chers présidents,

Je vous remercie de vos félicitations et de vos vœux. J'y suis infiniment sensible et ne sais en quels termes vous en marquer ma gratitude.

Sept années se sont écoulées depuis le jour où, encore sous le coup de l'émotion intense que causait à la France un abominable attentat, j'étais appelé par la confiante bienveillance de mes pairs à la première magistrature de l'Etat, sept années souvent traversées de vicissitudes et d'orages. Si elles m'ont ménagé de douces et réconfortantes satisfactions, elles ne m'ont pas épargné non plus les préoccupations et les soucis.

J'ai le sentiment qu'en remplissant de mon mieux, avec foi et persévérance, ma tâche quotidienne, je suis resté fidèle à la promesse que j'avais faite à Versailles le jour de mon élection d'apporter à son accomplissement tout ce qui était en moi de volonté, de conscience, de dévouement.

Ces temps derniers, des amis connus ou inconnus, dont les messages me parvenaient de tous les points du pays, me priaient de rester à mon poste et de laisser prolonger le mandat qui m'avait été confié en 1932. Tout récemment, plusieurs groupes du Parlement, dans des démarches rendues publiques, m'adressaient la même demande.

Ce n'est pas sans hésitation que j'ai fini par céder à ces instances désintéressées, à ces appels au devoir, et que j'ai accepté de continuer à remplir la mission pour laquelle on voulait bien me faire confiance. Si je l'ai fait, c'est qu'après mûre réflexion j'ai pensé, appuyé sur des avis autorisés, qu'en raison de la situation présente et devant un horizon international non encore dégagé de ses nuages, il fallait donner à l'Europe troublée, travaillée par tant de forces contraires, l'image d'une France unie, résolue et forte, ayant le souci de la continuité et de la stabilité.

Puis-je avoir l'espoir que mon maintien à l'Elysée favorise un tel dessein ? Je laisse aux personnalités dont les conseils ont inspiré ma détermination le soin d'en décider.

Voilà pourquoi je n'ai pas repris dès aujourd'hui ma place dans le rang, ce que j'eusse fait si je n'avais obéi qu'à mon sentiment intime.

Pour l'instant je veux vous assurer que, toujours fidèle aux engagements pris naguère à Versailles vis-à-vis de vous et du pays, je continuerai, au-dessus des querelles de partis où je ne veux discerner que le sentiment commun d'émulation qui peut les provoquer, dans le respect du rôle que me dicte la loi constitutionnelle, avec l'accord moral de la nation unie à ses élus, je continuerai, dis-je, en fils dévoué et fervent de la République et de la patrie, à remplir le mandat que vient de me renouveler l'Assemblée nationale, dans un sentiment de confiance qui lui vaut toute ma reconnaissance.

A la fin de l'allocution du chef de l'Etat, M. Lozé donne la parole à M. Charles Morice, président des journalistes parlementaires, qui dit :

Allocution de M. Charles Morice

président de l'Association
des journalistes parlementaires

« Monsieur le président de la République,

» Après M. le président de l'Assemblée nationale qui a parlé au nom du pouvoir législatif, et M. le président du conseil qui s'est exprimé au nom du pouvoir exécutif, j'ai l'honneur de vous présenter les félicitations des journalistes parlementaires.

» Les usages veulent qu'il en soit ainsi, sans doute pour permettre à l'opinion publique, beaucoup plus qu'au troisième pouvoir, d'exprimer à son tour, au chef de l'Etat désigné par le Congrès, la joie que lui cause, dans son immense majorité, le résultat du scrutin de Versailles.

» Les journalistes parlementaires, dont les tendances vont de la gauche à la droite, ont un double amour commun qui les unit aussi étroitement que possible. Ils forment, vous le savez, une grande famille dont toutes les manifestations sont commandées par les intérêts supérieurs de la France et de la République.

» Les temps incertains que nous traversons incitent nos milieux au plus grand sang-froid. Nous n'y manquons point.

» Vous pouvez être assuré que notre concours total vous est acquis pour la tâche difficile et ingrate qui s'offre à vous.

» Votre premier septennat a été marqué par des événements historiques. Il a connu des heures angoissantes. Mais le pire a été évité.

» Nous voulons espérer que, grâce à votre vigilante action, sans cesse guidée par votre patriotisme éclairé d'homme des marches de l'Est, la situation, de trouble qu'elle est encore aujourd'hui, pourra se présenter dans un avenir pas trop lointain sous un jour moins défavorable. Quoi qu'il arrive, nous resterons calmes, mais prêts à tous les sacrifices.

» Les journalistes parlementaires, Monsieur le président, font des vœux pour votre personne et pour la France. »

Réponse du président de la République

M. Albert Lebrun a répondu :

« Je suis très sensible, mon cher président, aux félicitations que vous voulez bien m'adresser au nom de la presse parlementaire. Je vous prie de reporter l'expression de ma gratitude à vos confrères.

» Les rapports entre la présidence de la République et la presse au cours des sept années passées ont été si confiants, les propos échangés dans les très nombreuses réunions et les jubilés de vos associations ont été empreints de tant de cordialité, que je n'éprouve aucune surprise à entendre les assurances que vous voulez bien m'apporter.

» Je vous demande de vouloir bien continuer, dans votre activité, à demeurer fidèles aux grands devoirs envers la République et la patrie, à aider ainsi, pour votre part, à sortir des difficultés graves que vous dénonciez il y a un instant, devant lesquelles je crois pouvoir dire ici que le pays peut garder son calme et son sang-froid s'il sait rester uni, ferme et résolu. »

Et cette cérémonie, empreinte de la plus grande solennité, se termine sur un geste de cordialité. Avant de se retirer, le président de la République passe parmi les rangs des assistants et serre la main de chacune des personnes présentes.

L. G.

Au quai d'Orsay

M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères, a reçu ce matin M. Osusky, ministre de Tchéco-Slovaquie à Paris.

Le déjeuner de l'American Club

Le déjeuner hebdomadaire de l'American Club réunissait aujourd'hui, autour de M. Max Shoop, son président, et de M. Henry-Haye, sénateur, maire de Versailles, son hôte d'honneur, un grand nombre de personnalités américaines et françaises.

Au dessert, le président a adressé à M. Henry-Haye ses souhaits de bienvenue, puis le maire de Versailles, s'exprimant en anglais, a parlé de la présidence de la République française et des élections qui, tous les sept ans, se déroulent dans la vieille ville royale.

Avec une certaine fierté, M. Henry-Haye a rappelé que, pendant deux siècles et demi, Versailles avait été la capitale de la France, et même, il est permis de le dire, la capitale de l'Europe. Il a souligné aussi, aux applaudissements de l'assistance, que Versailles pouvait se glorifier d'être le berceau de la liberté américaine, puisque c'est dans cette ville qu'en 1783 Benjamin Franklin a signé le traité qui conférait aux Etats-Unis leur indépendance.

M. Henry-Haye a montré ensuite en quoi les élections présidentielles françaises se différenciaient des élections américaines.

La situation en Albanie

M. Chamberlain annonce que trois navires de guerre italiens sont arrivés à Durazzo

Londres, 6 avril.

Aux Communes, M. Arthur Henderson demande au premier ministre s'il a quelque déclaration à faire sur les concentrations de troupes et de navires italiens à Bari et à Durazzo, et sur les négociations actuelles avec l'Albanie.

Le 4 avril, répond M. Chamberlain, *le représentant de la Grande-Bretagne à Rome a attiré l'attention du ministre italien des affaires étrangères sur des rumeurs analogues à celles dont M. Henderson vient de faire état. Le ministre italien des affaires étrangères a déclaré que, le 8 mars, le roi d'Albanie avait suggéré le renforcement du traité d'alliance actuel italo-albanais.*

Des discussions se sont poursuivies, depuis lors, sur ce point, entre les deux gouvernements. Mais il apparaît cependant que, dans le cours de ces négociations, il s'est produit des difficultés dont la nature n'apparaît pas très nettement.

D'après le ministre italien des affaires étrangères, les intérêts italiens auraient été menacés.

Je viens d'apprendre qu'un croiseur italien et deux navires de guerre plus petits sont arrivés à Durazzo, au début de la matinée d'aujourd'hui.

Je n'ai pas encore reçu de compte rendu détaillé sur le point de vue du gouvernement albanais.

Je viens de recevoir de ce gouvernement un démenti à toute information prétendant qu'il aurait accepté des conditions incompatibles avec sa souveraineté ou l'intégrité nationale.

Le ministre de Grande-Bretagne à Durazzo, poursuit M. Chamberlain, *rapporte que tout y était calme jusqu'à 8 heures 25. Le gouvernement ne perd pas de vue les développements de la situation.*

M. Henderson demande si lord Perth a attiré l'attention du gouvernement italien sur le fait que toute modification au *statu quo* méditerranéen serait contraire à l'accord anglo-italien.

Le premier ministre, dont les paroles ne sont pas très nettement entendues, répond qu'il est certain que le gouvernement italien est au courant des termes de l'accord.

A un député qui lui demande si le gouvernement britannique a des intérêts en Albanie, M. Chamberlain répond :

Nous n'y avons pas d'intérêts directs, mais nous avons des intérêts d'ordre général au maintien de la paix dans le monde.

Plusieurs députés posent encore diverses questions au premier ministre sur l'affaire albanaise. M. Chamberlain répond, notamment, qu'il ignore la signification de la présence des navires italiens à Durazzo, et précise que le gouvernement n'est pas entré en consultation avec Belgrade, au sujet de ces événements.

Le comte Ciano confère avec le ministre d'Albanie à Rome

Rome, 6 avril.

On apprend que le comte Ciano, ministre des affaires étrangères, a eu un entretien avec le ministre d'Albanie à Rome, le général Sereggi, qui est rentré hier de Tirana.

Il n'est pas douteux que cet entretien ait été en relation avec la situation et les rapports italo-albanais.

Mise au point officielle albanaise

On nous communique :

Pour mettre fin une fois pour toutes aux nouvelles tendancieuses répandues ces jours derniers par la presse et par radio, le bureau de presse de la légation d'Albanie en France a l'honneur de faire savoir ce qui suit :

« *L'Albanie ne consentira jamais à aliéner son indépendance, sa souveraineté ou son intégrité, pas plus qu'elle n'admettra un débarquement de troupes étrangères sur son territoire.*

» *Quant à l'alliance défensive conclue entre l'Albanie et l'Italie en 1927, rendant inutile le pacte de Tirana de 1926 non renouvelé en 1931, elle n'autorise nullement l'Italie à intervenir éventuellement pour maintenir l'ordre en Albanie. Il ne s'agit, en effet, que d'une alliance purement défensive.*

» *Rien ne laisse donc supposer un changement d'attitude de l'Italie envers l'Albanie, les relations des deux pays ayant toujours été très amicales, comme l'a d'ailleurs rappelé Sa Majesté le roi Victor-Emmanuel dans son récent discours.* »

La crise politique en Belgique

Les pourparlers de M. Pierlot

Bruxelles, 6 avril.

La tâche de M. Pierlot se révèle malaisée. Ses conversations avec les leaders socialistes Wauters, Spaak et Soudan ont été plutôt décourageantes. Il apparaît que la dissolution n'a écarté aucune des difficultés financières et culturelles. MM. Pierlot et Gutt veulent fonder le redressement financier sur des économies massives et des impôts, l'équilibre du budget étant condition des emprunts nécessaires; les socialistes rappellent que depuis deux ans ils ont voulu faire voter des impôts et que la droite s'est dérobée.

Ils estiment maintenant qu'il faut répartir les sacrifices sur une période assez longue. Ils se déclarant opposés à la déflation. Ils proposent de fonder un redressement budgétaire sur une politique économique active, en raison des difficultés internationales et de la nécessité de régler certaines questions intérieures importantes. Les socialistes ne se refusent pas à envisager la participation au gouvernement, mais à condition que le programme économique et financier soit très différent de celui qui leur est proposé. Cela impliquerait donc, pour avoir leur concours, la nécessité de choisir une personnalité nouvelle ayant des idées différentes de celles de M. Pierlot en matière économique et financière.

La formation d'un cabinet catholique-libéral conformément au sens de l'élection du 2 avril est très difficile pour des raisons déjà exposées. De plus, les pointages établissent que, lorsque le Sénat sera complètement constitué, les libéraux et les catholiques ensemble n'y auront qu'une voix de majorité. C'est pourquoi un certain pessimisme se manifestait jeudi quant aux chances de M. Pierlot de mener à bien sa mission en vue de la formation d'un cabinet tripartite avec programme déflationniste.

La question des îles Spratly et la Grande-Bretagne

Londres, 6 avril.

L'attitude britannique dans l'affaire des îles Spratly a été définie aux Communes par M. R. Butler, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, en réponse à une question du capitaine Alan Graham, conservateur, demandant si le gouvernement a l'intention de protester auprès du gouvernement japonais.

Les îles Spratly, a déclaré M. Butler, sont situées à l'ouest d'un vaste archipel sur lequel le gouvernement français exerce une souveraineté entière en vertu d'un décret de 1923. Le 30 mars dernier, le gouvernement japonais a annoncé que les îles Spratly et d'autres îles revendiquées par la France étaient placées sous la juridiction des autorités de Formose. La question d'une protestation est, au premier chef, du ressort du gouvernement français.

M. Geoffrey Mander, libéral, est alors intervenu pour demander si, « en raison des obligations assumées par l'Angleterre de venir à l'aide de la France en cas d'attaque contre ses territoires d'outre-mer », le gouvernement ne croyait pas devoir s'associer à la protestation du cabinet français.

La Chambre, a répété M. Butler, comprendra que c'est là une question qui intéresse au premier chef le gouvernement français dans cette affaire comme dans toutes celles qui intéressent les deux pays.

Répondant à une question incidente d'un autre député, M. Butler a précisé que « les îles Spratly avaient une grande importance stratégique ».

Les engagements mutuels de l'Angleterre et de la Pologne

UNE IMPORTANTE DÉCLARATION DE M. CHAMBERLAIN AUX COMMUNES

(*Par téléphone, de notre correspondant particulier*)

Londres, 6 avril.

Au terme des questions parlementaires, ce matin à la Chambre des communes, à midi, M. Greenwood, leader adjoint de l'opposition travailliste, a demandé si le premier ministre avait une déclaration à faire sur la situation internationale, notamment sur les conversations actuellement en cours avec le ministre des affaires étrangères de Pologne et sur la récente visite du secrétaire d'Etat britannique du département du commerce d'outre-mer, M. Hudson, dans diverses capitales étrangères.

M. Chamberlain a fait, en réponse, la déclaration suivante, déclaration élaborée, dit-il, conjointement avec M. Beck au nom du gouvernement polonais :

Les conversations avec M. Beck ont couvert un champ étendu et montré que les deux gouvernements étaient en complet accord sur certains principes généraux.

Il a été convenu que les deux nations étaient prêtes à conclure un accord d'un caractère permanent et réciproque, afin de remplacer l'assurance présente, temporaire et unilatérale, donnée par le gouvernement britannique au gouvernement polonais.

En attendant la conclusion de l'accord permanent, M. Beck a donné au gouvernement britannique l'assurance que le gouvernement polonais se considérerait comme tenu de venir en aide au gouvernement anglais, dans le mêmes conditions que celles spécifiées dans l'assurance temporaire déjà donnée par le gouvernement britannique à la Pologne.

Comme l'assurance temporaire, l'accord permanent ne serait dirigé contre aucune nation, mais aurait pour but d'assurer la Grande-Bretagne et la Pologne d'une assistance mutuelle dans l'éventualité d'une menace quelconque, directe ou recte, contre l'indépendance de l'une ou de l'autre de ces nations.

Il fut reconnu que certaines questions, y compris celle d'une définition plus précise des différentes façons dont cette aide pourrait devenir nécessaire, exigeraient un examen plus approfondi avant que l'accord permanent pût être conclu.

» *Il fut entendu que ces dispositions ne devront empêcher ni l'un ni l'autre des gouvernements de conclure des accords avec d'autres gouvernements dans l'intérêt général de la consolidation de la paix.*

En ce qui concerne le voyage du secrétaire d'Etat au département du commerce extérieur à Varsovie, Moscou, Helsingfors et Stockholm, M. Chamberlain a précisé qu'à Varsovie M. Hudson avait pu liquider un certain nombre de difficultés qui avaient surgi dans l'application de l'accord commercial avec la Pologne et discuter avec les ministres intéressés du développement de l'équipement industriel polonais.

M. Chamberlain a ajouté :

« A Moscou, M. Hudson a discuté des relations économiques générales entre nos deux pays et il a été en mesure d'obtenir le consentement du gouvernement soviétique à l'ouverture à Londres de négociations en vue d'un nouvel accord.

» A la suite des conversations de Helsingfors et Stockholm, il a été convenu que des délégations d'industriels seraient envoyées prochainement à Londres, afin d'élaborer des méthodes pratiques en vue de l'accroissement de nos exportations en Finlande et en Suède.

» J'aimerais saisir cette occasion pour exprimer, au nom du gouvernement de Sa Majesté, ma reconnaissance pour l'hospitalité réservée à la délégation de M. Hudson et pour l'aide précieuse des gouvernements intéressés qui a contribué au succès de ce voyage. »

M. Greenwood a demandé alors si, après les discussions avec le colonel Beck, le gouvernement avait l'intention d'user de son influence pour que des arrangements réciproques analogues fussent conclus entre les gouvernements français et polonais et « si le premier ministre se proposait de progresser rapidement vers cet élargissement de la base d'association que l'opposition considère comme essentiel et fondamental ».

Au sujet de la première partie de la question, le premier ministre a observé :

« Je pense que les arrangements existant déjà entre la Pologne et la France sont pratiquement analogues à ceux envisagés entre les gouvernements britannique et polonais.

» En ce qui concerne la seconde partie de votre question, le gouvernement a l'intention de poursuivre les consultations et communications déjà entreprises avec les autres gouvernements. »

En ce qui concerne les accords commerciaux, le premier ministre a promis que la Chambre serait complètement informée des négociations poursuivies.

Un travailliste, M. Wedgwood Benn, demandant si une entente était intervenue sur ce qui constituerait « une menace pour l'indépendance polonaise », le premier ministre a répondu négativement. « Comme je l'ai souligné dans ma déclaration, a-t-il ajouté, cela fera l'objet de discussions plus approfondies entre les représentants du gouvernement polonais et nous-mêmes. »

Le libéral Sir Percy Harris a alors demandé l'assurance qu' « à une date rapprochée des conversations d'états-majors seraient entreprises avec la Pologne, auxquelles participerait la France, cependant que, durant ces discussions, un contact amical serait entretenu avec la Russie ».

« En ce qui concerne la première partie de votre question, a répondu le premier ministre, je ne suis pas en mesure de vous donner telle assurance spécifique. Mais vous pouvez être certain que, lorsque cet accord sera conclu, ou en attendant sa conclusion, nous prendrons toutes les mesures qui pourront nous paraître nécessaires pour le rendre efficace.

» En ce qui concerne l'autre partie de votre question, le ministre des affaires étrangères se tient en contact étroit avec l'ambassadeur soviétique, M. Maisky, pendant les congés de Pâques. »

Le premier ministre a refusé de préciser avec quels autres gouvernements des conversations se poursuivaient actuellement, estimant que cela risquerait de provoquer des interprétations erronées.

Enfin, sur l'insistance du travailliste Noël Baker, le premier ministre a déclaré que le ministre des affaires étrangères continuerait de se tenir en contact étroit avec l'ambassadeur soviétique pendant les vacances de Pâques, « bien que je ne puisse promettre qu'il le verra tous les jours ». Et il a répondu affirmativement au travailliste Ellis Smith, qui demandait « si le gouvernement des Etats-Unis avait été complètement informé de toutes ces consultations ».

Un communiqué sera publié ce soir

Londres, 6 avril.

Un communiqué officiel sur l'accord anglo-polonais sera publié dans la soirée par le Foreign Office.

Selon les indications recueillies dans les milieux diplomatiques, ce communiqué mettra au point certaines questions de détail qui ont été émises par M. Chamberlain dans la déclaration qu'il a faite à la Chambre des communes aujourd'hui.

Avant la publication de ce document, le colonel Beck aura, dès son retour de Portsmouth, à la fin de l'après-midi, un dernier entretien avec lord Halifax.

Un démenti britannique

Londres, 6 avril.

Dans les milieux diplomatiques anglais, on dément certaines informations de source étrangère selon lesquelles l'accord anglo-polonais comporterait le retour de Dantzig au Reich et la construction d'une autostrade à travers le couloir polonais.

L'esprit et la teneur de l'accord, tel qu'il a été analysé aujourd'hui par M. Chamberlain dans la déclaration qu'il a faite à la Chambre des communes, suffisent, dit-on dans les mêmes milieux, à montrer l'absence de fondement aux bruits de ce genre.

L'activité au Foreign Office

Londres, 6 avril.

M. Charles Corbin, ambassadeur de France, s'est rendu à la fin de la matinée au Foreign Office, où, croit-on savoir, il s'est entretenu avec lord Halifax.

De son côté, le comte Raczynski, ambassadeur de Pologne, a également rendu visite au secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

M. Chamberlain part pour l'Ecosse

Londres, 6 avril.

Le premier ministre quittera Londres ce soir pour l'Ecosse où il passera les vacances de Pâques, consacrant la plus grande partie de ses loisirs à son sport favori, la pêche à la truite.

M. Chamberlain se tiendra toutefois en contact étroit avec Whitehall afin de pouvoir revenir rapidement à Londres en cas de nécessité.

### Les lords en vacances

Londres, 6 avril.

La Chambre des lords s'est ajournée ce matin au 18 avril, le lord chancelier ayant toutefois la possibilité de convoquer la haute Assemblée avant cette date si l'intérêt national l'exige.

Le retrait d'Espagne des troupes italiennes

Londres, 6 avril.

M. Noël Baker a demandé au ministre des affaires étrangères, pendant la séance à la Chambre des communes, si le gouvernement italien avait fait connaître au gouvernement britannique son intention de retirer ses troupes d'Espagne :

— Non, a répondu M. Butler, sous-secrétaire parlementaire du département.

— Le gouvernement britannique se propose-t-il de demander qu'une telle communication lui soit faite au plus tôt ? a repris M. Noël Baker.

M. Butler n'a pas répondu à cette question, et le colonel Wedgwood, travailliste indépendant, est intervenu pour savoir « si l'engagement donné par le général Franco sur l'intégrité de l'Espagne avait une validité perpétuelle ».

M. Butler a répondu qu'il le croyait.

— La situation, a reparti M. Mander, n'a-t-elle pas été modifiée par l'adhésion du général Franco au système de l'axe?

— Le général Franco, a répliqué M. Butler, nous a donné dans le passé des assurances et j'espère qu'il s'y tiendra.

Démenti de l'arrivée de troupes italiennes à Cadix

Londres, 6 avril.

On mande de Burgos à l'agence Reuter :

Le gouvernement espagnol dément catégoriquement les bruits rapportant l'arrivée de troupes italiennes à Cadix.

La conférence militaire italo-allemande d'Innsbrück

(*Par téléphone, de notre correspondant particulier*)

Rome, 6 avril.

Les contacts militaires italo-allemands d'Innsbrück sont au centre de l'attention des milieux diplomatiques étrangers à Rome. Ils ne suscitent cependant aucun commentaire spécial.

D'une manière générale, on se contente d'y voir une nouvelle preuve que les contacts militaires entre l'Italie et l'Allemagne, inaugurés avec la création de l' « axe », se poursuivent à chaque occasion.

Tour à tour, les maréchaux von Blomberg, Gœring, les généraux Milch, Lutze, etc., sont venus en Italie et le maréchal Balbo, les généraux Pariani, Valle, Rossi, etc., se sont rendus en Allemagne. On pourrait encore citer les récents contacts entre les dirigeants des autarcies allemande et italienne. On sait, d'autre part, que, dans plusieurs discours qu'il a prononcés en septembre dernier en Vénétie julienne, notamment à Trieste et à Padoue, le Duce a fait clairement savoir que, dans le cas où une guerre deviendrait européenne, l'Italie et l'Allemagne feraient bloc. On se rappelle enfin qu'au début de février dernier, une note de l'*Informazione diplomatica* déclara que l'Italie fasciste reconnaissait comme un axiome l'existence d'une véritable alliance franco-britannique.

Les entrevues d'Innsbrück ne constituent donc pas un fait d'une portée exceptionnelle. On peut les mettre sur le même plan que le récent contact à Paris entre le chef de l'état-major de l'armée britannique, le général Gort, et les autorités militaires françaises. Elles prouvent simplement que l' « axe » fonctionne sur le terrain militaire comme sur les autres. Au demeurant, il est certain que si elles comportaient des décisions immédiates d'envergure, on ne leur aurait donné aucune publicité.

D'après un bruit qui court ici, le renforcement de la collaboration italo-allemande dans le domaine militaire et l'établissement d'un commandement unique pour les forces armées germano-italiennes en cas de guerre, constitueraient l'objet essentiel des conversations qui se déroulent à Innsbrück entre le général Pariani et le général Keitel.

Le fait que des deux côtés, italien et allemand, on ait rendu publique l'entrevue des généraux Pariani et Keitel, précisément au moment où se déroulent les entretiens anglo-polonais de Londres et où semble s'amorcer une action diplomatique anglaise de grande envergure, est considéré, dans certains milieux romains, comme une démonstration de la solidarité militaire italo-allemande en même temps que comme un geste destiné à appuyer la campagne de presse menée, tant en Italie qu'en Allemagne, contre une extension à d'autres Etats européens de la garantie donnée par l'Angleterre à la Pologne. — (*Havas.*)

La défense nationale en Suisse

Berne, 6 avril.

La session de printemps des Chambres fédérales s'est terminée sur le vote par les deux Chambres de l'arrêté fédéral octroyant un crédit de 327 millions de francs suisses pour le renforcement de la défense nationale et la lutte contre le chômage.

Un nouveau crédit extraordinaire de 190 millions de francs suisses

Berne, 6 avril.

Le conseil fédéral (gouvernement) soumet aux Chambres un projet d'arrêté fédéral destiné à renforcer la défense nationale. Aux termes de cet arrêté, il est ouvert au conseil fédéral un nouveau crédit extraordinaire de 190 millions de francs suisses pour renforcer la défense nationale.

Cet arrêté, n'étant pas d'une portée générale, entre immédiatement en vigueur. Le conseil fédéral est chargé de son exécution.

Le projet prévoit notamment :

Le renforcement de l'armement; le développement de l'aviation et de la défense contre avions; la construction de fortifications; l'accroissement des réserves de munitions; le complètement du matériel de corps et la constitution de réserves de matériel suffisantes; des mesures pour assurer l'exploitation des chemins de fer et les communications téléphoniques; la construction de bâtiments et installations militaires nécessaires.

La cérémonie du jeudi saint au Vatican

Cité du Vatican, 6 avril.

La cérémonie liturgique du jeudi saint a été célébrée dans la chapelle Sixtine.

Le pape y a assisté, ainsi que dix-sept cardinaux, les parents du souverain pontife, les membres du corps diplomatique, de l'aristocratie romaine et les hauts dignitaires de la cour pontificale.

Le cardinal Dolci a célébré la messe; puis le pape a porté le Saint-Sacrement en procession jusqu'à la chapelle Pauline, où il restera exposé toute la journée à l'adoration des fidèles.

NOUVELLES DE LA BOURSE

6 avril. — Marché inactif, mais résistant. Livre sterling et dollar sans changement à 176 74 et 37 75 respectivement.

VALEURS	DERNIERS COURS	DIFFÉRENCE avec la veille
3 0/0	81 90	— 0 30
4 0/0 1918	83 60	— 0 15
4 0/0 1925	158 10	— 0 35
4 1/2 0/0 1932 (A)	88 30	— 0 20
Banque de France	7.700	— 70
Crédit foncier	3.010	— 30
Crédit lyonnais	1.599	— 6
Banque de Paris	1.152	— 12
Chemin de fer du Nord	920	+ 3
Canal de Suez	14.695	— 180
Cie générale d'électricité	1.402	— 8
Lyonnaise des eaux	1.418	— 2
Forges du Nord et de l'Est	664	— 2
Péchiney	1.062	— 21
Kuhlmann	622	— 6
Lens	309 50	— 3
Caoutchoucs de l'Indochine	694	+ 6
Rio-Tinto	2.205	— 20
Canadian Pacific	161	— 2
Geduld	1.501	— 4
Central Mining	2.810	— 5
Royal Dutch	5.930	— 60
Obligation Young	310	— 5

BOURSE DE COMMERCE

CAOUTCHOUCS. — Avril 13 60 et 13 75; mai 13 70; juin 13 75; 3 de juillet 13 90 à 14; août 13 95; 3 d'oct. 14 25 V; nov. 14 25 V; 3 de janv. 14 35 V; fév. 14 35 V.

SUCRES. — Avril 345 et 345 50; mai 343 et 343 50; juin 341; 3 de mai 341; juillet-août 338 50 et 339; sept. 336 à 337; 3 d'oct. 316 à 317; 3 de nov. 318.

Cote officielle : 348.

RIZ. — Avril 128 25 A; mai 128 A; juin 128 A; 3 de mai 127 A; 3 de juin 127 A; 3 de juillet 128 A.

AVOINES. — Avril 99 et 98; mai 99 25; juin 100 50 et 100 25; 3 de mai 100; juillet 100 25; août 99 50 V; 3 d'août 98 50 à 98 75; 3 de sept. 98 25 et 98.

Cote officielle : 94.

ORGES. — Avril 112 et 111; mai 112; juin 112; 3 de mai 112; juillet 111 50 et 111; août 109 50; 3 d'août 110 V; 3 de sept. 110 25.

Cote officielle : 113.

FARINES. — Mai 286 V; juin 286 V; 3 de mai 286 V; juillet 287 V; août 287 V.

BLES. — Cote officielle imposée : 210 50.

FARINES PANIFIABLES. — 308.

HUILES DE LIN. — Avril 422 V; mai 417 à 422; mai-juin 416 A; 4 de mai 416 A; 4 de sept. 417 A.

MARCHE DU HAVRE (ouverture)

COTONS. — Avril 389 A; mai 388 50; juin 388 50 A; juillet 389 50; août 389 50; sept. 387; oct. 384; nov. 384 N; déc. 384 50; janv. 384 50 N; fév. 384 50 N; mars 388.

CAFES. — Avril 217; mai 213 50; juin 213; juillet 211 75; août 211 25; sept. 211 25; oct. 210 25; nov. 210 25; déc. 210 25; janv. 210 25; fév. 210 25; mars 210. Ventes 250 sacs.

Taxe non comprise.

GABRIEL LOUIS-JARAY
OFFENSIVE
ALLEMANDE EN EUROPE
(7 MARS 1936 - 7 MARS 1939)
AVEC 5 CARTES
Histoire objective des trois dernières années indispensable pour comprendre la politique en Europe après Munich.
1 vol. in-8° cour., 272 p., 20 fr.
FERNAND SORLOT
7, RUE SERVANDONI

M. Gabriel Puaux vient à Paris conférer avec le gouvernement

Beyrouth, 6 avril.

M. G. Puaux, haut commissaire de France en Syrie et au Liban, partira ce soir par le Taurus-Express, pour Paris, où il exposera la situation des Etats sous mandat, et saisira le ministre des affaires étrangères des résultats de l'enquête à laquelle il a consacré trois mois.

Une nouvelle conquête de la Femme

C'est celle de la liberté qui lui est accordée depuis qu'elle emploie le réchaud-four à régulateur *VEDETTE*, primé au concours du GAZ DE PARIS, qui lui permet d'obtenir sans surveillance des rôtis dorés à point et les pâtisseries les plus fines : le régulateur maintient, en effet, automatiquement la chaleur du four à la température désirée.

Prix à crédit : 42 fr. 50 par mois.

Le départ du navire-hôpital « Saint-Yves »

Le Havre, 6 avril.

Le navire-hôpital *Saint-Yves*, commandant Lafond, de la Société des gens de mer, a appareillé du Havre ce matin, à 11 heures, pour aller accomplir sa mission d'assistance de 1939. La messe de départ avait été célébrée à bord samedi dernier, 1er avril, en présence de Mgr Petit de Julleville, archevêque de Rouen. La campagne du *Saint-Yves* durera jusqu'à fin septembre. Elle comportera trois croisières sur les bancs de Terre-Neuve; puis, à partir du mois de juin, une quatrième au Groenland. Le *Saint-Yves* porte secours non seulement aux 55 unités de France, mais aussi aux 90 voiliers portugais, aux 50 canadiens, aux 50 américains et à ceux des îles Feroë. Le *Saint-Yves* emporte le courrier postal et les envois des familles à destination des marins des bancs. L'an passé, il a procédé à 460 visites et il a distribué 9,000 lettres, 2,000 colis et 500 télégrammes.

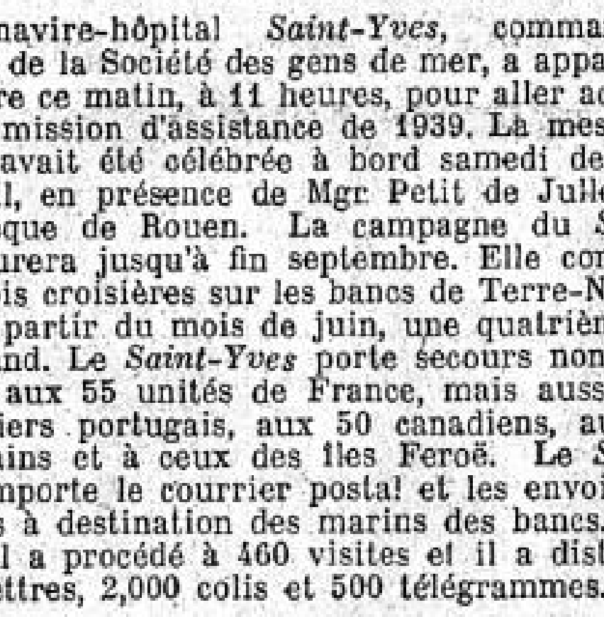

Après les entretiens germano-slovaques

Berlin, 6 avril.

Une dépêche allemande, destinée à l'étranger, déclare que les pourparlers qui ont eu lieu à Berlin entre le gouvernement du Reich et Mgr Tiso, président du conseil slovaque, ainsi qu'avec M. Durcansky, ministre des affaires étrangères, ont eu un résultat satisfaisant et se sont déroulés « dans l'esprit d'amitié qui unit le peuple allemand au peuple slovaque ».

Election du régent de l'Irak

Bagdad, 6 avril.

L'Assemblée nationale a désigné, à l'unanimité, le prince Abdul Ilah comme régent d'Irak.

Buenos-Aires, 6 avril.

M. Alfredo Müller, chef du mouvement nazi argentin, vient d'être envoyé devant les assises sous l'inculpation de complot contre la sûreté de l'Etat argentin.

SOIXANTE-DIX-NEUVIEME ANNEE. — N° 28337

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

VENDREDI 14 AVRIL 1939

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)
ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)
DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX
Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS
TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER : Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
ÉTRANGER : Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens,
et dans toutes les Agences de Publicité
Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

SOMMAIRE

PAGE 2

L'Annexion de l'Albanie. — La Situation internationale. — Nouvelles de l'Etranger.

PAGE 3

Blaise de Vigenère, JACQUES BOULENGER. — *Chambre : A la commission des affaires étrangères. — Nouvelles du jour. — Académies. — Echos et informations.*

Adélaïde (Souvenirs de famille), ALICE DE CLÉRY. (*N° 4.*)

PAGE 4

La Gastronomie. — Art et Curiosité. — Faits-divers. — Bulletin météorologique.

Les Spectacles. — La T. S. F. — Nouvelles commerciales.

PAGE 5

La Journée financière.

PAGE 6

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *La Situation internationale : Londres et Paris fixent leur attitude. — Les Rapports polono-allemands. — Obsèques de Georges-A. Detry.*

Paris, le 13 avril 1939

BULLETIN DU JOUR

LES RELATIONS GERMANO-POLONAISES

L'alerte suscitée par les événements d'Albanie n'est pas calmée que des inquiétudes sérieuses surgissent à propos des intentions de l'Allemagne à l'encontre de la Pologne.

Il y a trois semaines environ, l'ambassadeur du Reich à Varsovie, M. Hans von Moltke, a fait au gouvernement polonais des suggestions tendant à l'annexion de la ville libre de Dantzig au Reich et à la construction d'une autostrade destinée à relier à travers le « corridor » la Prusse-Orientale au reste de l'Allemagne. Depuis, un article du *Vœlkischer Beobachter* a rendu publiques ces suggestions. L'ambassadeur de Pologne, M. Lipski, après un séjour à Varsovie, est rentré aujourd'hui à Berlin. M. von Moltke, qui était venu à Berlin, retourne à Varsovie. Une décision, positive ou négative, ne saurait manquer d'intervenir avant longtemps.

Le statut de Dantzig est, on le sait, fondé sur les articles 100 à 108 du traité de Versailles. Précisé par des accords ultérieurs, il comporte essentiellement la mise de la Ville libre à l'intérieur de la frontière douanière de la Pologne et le droit pour celle-ci d'utiliser librement, sans aucune restriction, le port dantzicois et ses voies d'accès. La Ville est administrée par un Sénat élu sous le contrôle d'un haut commissaire de la Société des nations et d'un commissaire général du gouvernement polonais.

Dès le début, les frictions ont été fréquentes entre ces différentes autorités. Elles devaient normalement s'accentuer quand la majorité du Sénat passa entre les mains de nationaux-socialistes inféodés au gouvernement de Berlin.

Toutefois, dans la pratique, à la suite de l'accord germano-polonais de 1934, un *modus vivendi* s'établit sans trop de heurts : Dantzig est administré selon les principes du national-socialisme, les lois antijuives de Nuremberg y sont même, depuis le mois de novembre, appliquées, mais les droits économiques de la Pologne sont à peu près respectés. Aussi bien, depuis la construction du port de Gdynia en territoire polonais, le port dantzicois a-t-il perdu, en même temps que beaucoup de son trafic, beaucoup de son importance pour l'Etat polonais. Quant au haut commissaire de la Société des nations, son rôle tend vers zéro. Aussi bien, le titulaire actuel du poste, M. Burckardt, ne l'a-t-il pas occupé depuis plusieurs semaines.

Divers incidents récents, le refuge trouvé à Dantzig par certains bannis allemands, la mainmise allemande sur la Slovaquie, des campagnes de presse enfin ont altéré cette harmonie relative. Et quand l'Allemagne, sous prétexte de régulariser un état de fait, a déclaré à peu près ouvertement son intention d'annexer la Ville libre, une fraction importante de l'opinion polonaise a manifesté une violente émotion, émotion dont se fait l'écho la lettre, publiée d'autre part, de notre correspondant à Varsovie.

Cette émotion a été encore accrue par le projet allemand de construction d'une autostrade destinée à relier la Prusse-Orientale au reste de l'Allemagne. La presse du Reich fait, il est vrai, valoir que cette autostrade ne servirait qu'à constituer le pendant, pour les transports routiers, des facilités déjà accordées à l'Allemagne, à travers le « corridor », pour les transports ferroviaires. Elle fait aussi valoir que rien ne serait plus facile pour la Pologne, en cas de conflit, que de couper cette autostrade. Mais les Polonais sont légitimement chatouilleux à l'endroit de tout ce qui peut paraître menacer l'intégrité du « corridor », et, connaissant bien les méthodes allemandes, ils ont cru deviner, derrière le projet d'autostrade, d'autres desseins moins avouables.

Le colonel Beck, ministre des affaires étrangères de Pologne, a accoutumé de s'entendre avec le gouvernement hitlérien. Mais le cabinet de Varsovie est obligé, depuis quelque temps, de tenir compte d'une opposition grandissante dans les milieux nationalistes polonais, de tenir compte aussi des sentiments de l'armée, si puissante en Pologne, et qui n'accepterait pas que des concessions indéfinies fussent faites au trop puissant et trop vorace voisin.

La garantie anglaise donnée par M. Chamberlain à la Pologne par sa déclaration du 31 mars, les résultats aussi du récent voyage de M. Beck à Londres, ont fortifié, à Varsovie, cet esprit de résistance. Il a été encore accru par les concentrations de troupes auxquelles le Reich procède depuis quelque temps en Prusse occidentale, à la frontière du « corridor ». Les Polonais, peuple fier, peuple ombrageux, supportent difficilement la pensée de céder devant la menace, et ils n'ont pas manqué, en riposte, de procéder, de leur côté, à des opérations partielles de mobilisation.

Il ne semble pas avoir été, jusqu'à présent, question d'ultimatum. Le gouvernement de Berlin paraît au contraire avoir essayé, et essayer encore, de séduire la Pologne par différentes promesses : on a parlé, dit-on, d'une garantie de vingt ans, qui serait donnée par le Reich aux frontières polonaises, Dantzig une fois annexé; on a parlé également de très larges facilités qui seraient maintenues dans le port dantzicois au commerce polonais. Le malheur est que, depuis l'invasion de la Tchéco-Slovaquie, les promesses du Reich apparaissent quelque peu dévalorisées.

Quoi qu'il en soit, les choses ne sauraient longtemps demeurer dans l'état actuel.

Ou un arrangement, qui reste heureusement possible, interviendra entre Berlin et Varsovie, ou le gouvernement polonais se refusera définitivement à un tel arrangement. Et alors il est à craindre que le Reich n'ait recours à la manière qui lui est assez habituelle, la manière brutale.

Il est d'ailleurs à noter qu'un conflit avec la Pologne ne serait pas impopulaire en Allemagne où subsiste beaucoup de la vieille rancune, voire du vieux dédain, à l'égard du voisin de l'Est : l'accord germano-polonais de 1934 est peut-être celui des actes du chancelier Hitler qui a suscité chez les Allemands la réserve la plus générale. Réciproquement la nation polonaise, dans son ensemble, conserve une vive animosité à l'encontre des descendants de ses adversaires historiques, les chevaliers teutoniques, — ce qui ne l'empêche pas de nourrir une animosité au moins égale à l'encontre des successeurs des tsars moscovites.

La France est liée à la Pologne par le traité du 19 février 1921 et par le pacte d'assistance mutuelle du 16 octobre 1925. Bien que le gouvernement polonais ait, à différentes reprises, interprété ces textes d'une manière extrêmement large, notre pays ne songe pas à les discuter. Aussi bien, la déclaration du gouvernement français en date d'aujourd'hui tend-elle à en conserver la portée. Quant à la Grande-Bretagne, elle s'est engagée d'une manière plus précise encore par la déclaration du 31 mars et par les protocoles rédigés à l'occasion de la récente visite de M. Beck à Londres (protocoles que Varsovie n'a pas encore, il est vrai, transformés en traité définitif).

Il s'ensuit que si, dans telle ou telle éventualité, la Pologne estimait son intégrité menacée et se disposait à la défendre par les armes, les deux démocraties occidentales seraient amenées à participer au conflit.

Cela leur donne le droit et le devoir de suivre avec une attention toute particulière les événements, gros peut-être de tant de conséquences, qui se déroulent dans cette partie de l'Europe.

BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE

Des voix de l'opposition systématique reprochent au gouvernement son « inertie » et ses « hésitations ». Il n'est que de s'entendre sur le sens des mots qu'emploie la polémique. Le gouvernement n'annonce pas à grand fracas qu'il agit, et c'est là son défaut aux yeux de ceux qui voudraient avoir l'occasion de parler abondamment. Laissons-les répandre leurs critiques, qui ne semblent, heureusement, influencer en rien la volonté gouvernementale. La discipline que s'impose volontairement la nation comprend la discrétion qui, dans les circonstances présentes, est la manifestation première du loyalisme. Soyons donc discrets, et n'accordons aux diatribes des indiscrets que la courte portée qu'elles ont.

Le gouvernement travaille, et la confiance du pays l'y encourage. On connaîtra cet après-midi une déclaration de M. Edouard Daladier sur la position prise par la France devant les événements internationaux. Nous n'aurons pas évidemment le détail de toutes les mesures de protection adoptées, soit dans l'ordre naval, soit dans l'ordre militaire. Qui s'en étonnerait ou le regretterait confesserait ainsi qu'il se fait une singulière idée des droits et des devoirs de l'Etat. Chargé de lourdes responsabilités, le gouvernement les assume avec vigilance et constance. Nous avons mieux à faire que de « bourdonner » vainement autour de lui.

Nous savons déjà que les étrangers résidant en France vont être soumis à une réglementation nouvelle. C'est une des plus graves questions d'aujourd'hui, et nous en avons à plusieurs reprises souligné l'importance. Plus de quatre millions d'étrangers séjournent sur notre territoire. La plupart d'entre eux admettent probablement que des mesures spéciales soient prises à leur égard, mesures de prudence, de prévoyance, et non d'ostracisme. S'il est décidé que ces étrangers doivent avoir leur part des charges que le pays a et aura à supporter, ce sera justice. La France s'est montrée largement accueillante à ceux qu'on appelle des réfugiés. Mais s'ils ont choisi son territoire pour refuge, c'est donc qu'ils ne se refuseraient point, le cas échéant, à contribuer aux efforts qu'elle fera pour maintenir ses usages, ses traditions, ses libertés. L'hospitalité que nous accordons si généreusement, on n'en saurait abuser, et ce serait en abuser que de ne point se plier aux exigences à quoi les Français se plient eux-mêmes volontiers. Au surplus, ce problème complexe comporte plusieurs solutions. Tous les étrangers qui vivent chez nous n'appartiennent pas à une seule catégorie. S'il en est d' « indésirables », il en est assurément de fort honorables, et ceux-là seront les premiers à se rendre utiles, s'ils y sont invités.

En résumé, la France, la population française, le gouvernement français accomplissent sans bruit leur devoir. On peut affirmer que le sentiment de la solidarité qui nous lie tous les uns aux autres nous a fait recouvrer promptement nos vertus et nos dons. Chacun s'est mis au travail, résolument, ponctuellement, le peuple sans s'en vanter, les dirigeants sans proclamer leurs mérites. S'il fallait en croire les critiques dont nous parlions tout à l'heure, notre force serait accrue si nous en faisions étalage. Mais nous n'avons personne à éblouir ni à tromper. Nous ne pratiquons pas la politique, pas plus la politique extérieure que la politique intérieure, comme un jeu de hasard. Nous nous sommes mis à travailler silencieusement, et nous travaillons ainsi mieux qu'auparavant. Nous ne pensons certes pas être au bout de nos efforts; mais les résultats déjà obtenus sont un gage de notre persévérance, de notre ténacité, de notre volonté de ne rien céder à quiconque de l'ensemble de nos droits, de nos droits consacrés, reconnus même, au fond, par ceux qui les contestent et qui n'ont trouvé, jusqu'ici, pour les contester, que de mauvaises raisons.

LE CONFLIT SINO-JAPONAIS

Les opérations au nord et au centre

On télégraphie de Tchoung King à l'agence Reuter :

Des télégrammes parvenus du Chansi et du Honan confirment les informations annonçant que les Chinois ont déclenché lundi une grande offensive contre les positions nippones dans ces provinces. Les combats se poursuivraient dans plusieurs secteurs. Dans le Shansi méridional, les Japonais se retirent vers le nord.

De son côté l'agence japonaise Domei télégraphie de Tokio :

L'offensive chinoise dite « d'avril » a échoué sur tous les fronts, disent les communiqués reçus à Tokio.

Dans les provinces centrales de l'Anwei et du Honan, les forces chinoises, commandées par le général Yuhsueh Tchoung, ont été complètement repoussées et ont subi des pertes considérables.

Dans le sud de la province du Chansi, deux divisions chinoises ont vainement attaqué les villes de Hsianhsien et Tchiehsing, dans la nuit du 9 au 10 avril.

LE « CONSERVATEUR HÉRÉTIQUE »

M. Robert Dreyfus, qui est un esprit chercheur et sagace et a été l'un des premiers, en France, à mettre en valeur Gobineau, vient, dans un livre de variétés intitulé *De Monsieur Thiers à Marcel Proust*, de faire surgir de l'ombre une moindre figure que celle de l'auteur des *Pléiades*, mais qui n'en est pas moins attachante. Il s'agit d'un curieux homme, aujourd'hui bien oublié, Gaston de Saint-Valry, que M. Robert Dreyfus appelle le « conservateur hérétique », qui fut journaliste de grand talent, de la lignée des Prévost-Paradol et des J.-J. Weiss, mais qui paraît aussi avoir été un historien remarquable des mœurs des débuts agités de la troisième République.

Ce qui fait son originalité, comme le dit son biographe, c'est la hauteur de vues avec laquelle il a jugé les partis de son temps, et sur laquelle ses préférences personnelles n'avaient aucune part. Placé par sa naissance et les circonstances de sa vie au centre du journalisme bonapartiste des dernières années du second Empire, familier d'Emile Ollivier et de tous les notables de cette époque, de formation nettement réactionnaire et qui le demeurera après la guerre et la Commune, Saint-Valry a un don d'observation trop perspicace, une vue trop exacte des gens et des choses pour ne pas juger avec une indépendance totale d'esprit tous ceux qui l'entourent, amis ou adversaires. N'ayant pas l'âme d'un partisan, mais celle d'un historien, il se montre aussi implacable envers les uns qu'envers les autres, et son regard averti va même bien au delà du présent. D'où la qualité d' « hérétique » que ne peut manquer de mériter un esprit aussi frondeur, qui n'accepte pas les règles du jeu et se refuse à trouver que tout va bien chez les siens et mal chez ceux d'en face.

C'est, entre autres, à propos de la nouvelle bourgeoisie qui accède aux affaires ou tente d'y accéder dans les premières années de la République que Saint-Valry paraît avoir eu les idées les plus justes. Chez ses amis les conservateurs, dont les familles détiennent les places depuis 1830 ou à peu près, il trouve la même rancune inintelligente à l'égard des nouveaux venus qui les talonnent qu'il y en avait jadis chez les ultras en présence de ceux que poussait la monarchie de Juillet. Ce qui le choque en eux, c'est de si mal comprendre la société de leur temps : « Ils n'ont pas aperçu, dit-il, le grand fait qui la domine, à savoir qu'elle était en train d'enfanter une nouvelle bourgeoisie », nouveaux possédants, avoués, médecins, pharmaciens, avocats, commerçants récemment enrichis, qui entendent devenir à leur tour la *société* et en accaparer l'importance locale. A méconnaître cette nouvelle classe, ils ont rendu infranchissable le fossé qui les sépare de ces arrivants.

Il y a bien du vrai, semble-t-il, dans ces remarques de Saint-Valry, qui seront encore plus pertinentes après les années qui suivent le Seize-Mai, lorsque le vieux personnel désertera en masse par dégoût de servir un régime auquel il répugne. S'il est exact que l'indignation n'est pas un état d'esprit politique, jamais ces transfuges n'auront mieux montré qu'ils n'entendaiet rien sur ce chapitre.

Ce qui enrage notre homme, c'est que cette nouvelle couche bourgeoise — il l'aperçoit très bien — possède, en fait d'opinions sociales, à peu de chose près, des opinions identiques à celle qu'elle va remplacer. Elle ne veut pas davantage toucher à la propriété, au Code civil, ni à aucun organe essentiel de l'Etat moderne; elle veut seulement qu'on lui fasse sa part dans la conquête du pouvoir. Pourquoi donc les vieux partis refusent-ils avec tant d'obstination la collaboration qu'on leur offre? Saint-Valry aperçoit — et c'est l'objet de sa grande indignation — que c'est plus par une foule de petites raisons mesquines que par un antagonisme d'idées : « On ne consent pas à faire de la politique avec ce qui n'est pas de son monde, de sa société, de son club. En province, cet esprit de coterie fait les partis et décide des élections... M. de Broglie est, à l'état transcendant et idéal, le type de l'homme qui est de « la société », M. Gambetta n'en est pas. » C'est là toute l'arrière-pensée de ceux que notre observateur appelle *les gens comme il faut*. On ne saurait pousser plus loin l'impartialité dans l'art de juger ses amis.

Cette absence d'aristocratie politique dotée d'une éducation à part et de traditions spéciales, qui a si souvent nui à la France, n'a jamais été plus marquée, en effet, qu'à cette époque, où les vieux partis, incapables de comprendre l'évolution sociale, abandonnent par dépit à leurs adversaires tous les leviers de commande. Saint-Valry, qui conçoit tout autrement la fonction de la classe dirigeante et se souvient de l'exemple anglais, estime que le rôle des conservateurs eût été de « ralentir adroitement les transformations ». Après avoir fondé la République malgré eux, ils se sont si bien pris qu'ils l'ont tournée contre eux. Au fond, ce sont des gens qui n'ont pas d'esprit : l'Histoire nous l'a appris — ou à peu près. Il est piquant que ce soit un journaliste issu de leurs rangs qui le leur ait dit, et dans le moment même où ils montraient leur sottise. Ce Saint-Valry est décidément un curieux homme. — *Jules Bertaut.*

LA CRISE POLITIQUE EN BELGIQUE

On nous téléphone de Bruxelles jeudi matin, 13 avril :

La crise politique ouverte en Belgique depuis la dissolution des Chambres, à la suite de l'affaire Martens et des élections, paraît maintenant s'acheminer vers son dénouement.

Le roi, on le sait, avait confié, au lendemain des élections, à M. Pierlot, premier ministre démissionnaire, une simple mission d'information en vue de rechercher une base d'accord entre les trois grands partis pour la formation d'un nouveau gouvernement d'union.

M. Pierlot s'étant heurté à des difficultés au cours de ses pourparlers avec les leaders catholiques, libéraux et socialistes, le souverain a pris hier l'initiative de réunir personnellement des personnalités éminentes des trois grands partis et quelques techniciens.

A la suite de cette conférence, le roi a confié à M. Pierlot la mission de former un nouveau gouvernement.

D'après les informations que l'on possède, il s'agirait d'un cabinet d'union, composé de trois catholiques, trois libéraux, trois socialistes et trois techniciens.

M. Pierlot a commencé aussitôt ses consultations, celles-ci portant sur l'élaboration d'un programme que les trois grands partis pourraient admettre en ce qui concerne les mesures financières et économiques. Lorsque l'entente de principe sera réalisée sur ce programme, M. Pierlot s'assurera le concours des personnalités catholiques, socialistes et libérales dont il estime nécessaire la collaboration au gouvernement.

On espère que le nouveau cabinet pourra être formé dans quelques jours.

Un important conseil de cabinet est convoqué pour ce matin afin de procéder à un examen approfondi de la situation générale et afin de prendre, éventuellement, les mesures que commande celle-ci.

Les élections sénatoriales

On télégraphie de Bruxelles :

Les conseils provinciaux ont procédé à l'élection de 44 sénateurs, qui viennent s'ajouter aux 101 sénateurs élus le 2 avril dernier au suffrage direct. Ces 145 sénateurs désigneront, par cooptation, 22 autres sénateurs qui compléteront la haute Assemblée.

Ont été élus dans les neuf provinces du royaume : 17 socialistes, 15 catholiques, 6 libéraux, 3 nationalistes flamands et 3 rexistes.

Les positions des partis sont exactement les mêmes qu'en 1936.

MM. CHAMBERLAIN ET DALADIER EXPOSENT AUJOURD'HUI

l'attitude solidaire de la France et de la Grande-Bretagne

CONTRE TOUTE NOUVELLE AGRESSION

Notre correspondant de Londres téléphone jeudi matin :

La Chambre des communes et la Chambre des lords, rappelées en session extraordinaire, se réunissent cet après-midi à 15 heures au palais de Westminster. Le premier ministre, M. Chamberlain, fera une très importante déclaration politique à la Chambre basse, tandis que lord Halifax, ministre des affaires étrangères, parlera dans les mêmes termes à la Chambre haute.

L'un et l'autre, d'accord avec le gouvernement français, feront connaître, assure-t-on, qu'à la suite du coup de force italien sur l'Albanie toute menace dirigée contre l'intégrité ou l'indépendance de la Grèce ou de la Turquie se heurtera à la résistance des forces totales de l'Angleterre et de la France. Cette politique, qui sera annoncée en même temps à Paris par le président du conseil M. Daladier, tend à maintenir le *statu quo* en Méditerranée orientale, qui a été garanti si vainement par les engagements italiens contractés avec l'Angleterre le 16 avril de l'année dernière.

Les porte-parole du gouvernement britannique formuleront aujourd'hui la protestation la plus énergique contre la violation par l'Italie des engagements qu'elle avait signés et affirmeront la volonté de l'Angleterre de ne pas laisser commettre de nouvelles agressions en pleine paix.

Mais la menace du Reich en direction de la Roumanie parallèle à la pénétration italienne vers la mer Egée doit aussi être prise en considération et, sur ce sujet, il semble que l'action éventuelle des deux puissances de l'Entente sera également précisée aujourd'hui. La France affirmerait qu'elle se portera au secours de la Roumanie si elle est attaquée. Quant à l'Angleterre, son action dans la mer Noire est subordonnée à un accord préalable avec le gouvernement turc qui pourrait ne pas être annoncé aujourd'hui, les négociations sur ce point continuant entre les gouvernements de Londres et d'Ankara.

Toutes ces indications relatives à la teneur probable de la déclaration commune de M. Chamberlain et de lord Halifax ne sont données qu'avec réserve, en attendant la dernière mise au point des termes de la déclaration gouvernementale, qui aura lieu à la réunion extraordinaire que tiennent les ministres anglais ce matin à Downing Street.

Il est possible que l'assurance de défense mutuelle que le gouvernement anglais va donner à la Grèce soit parallèle à celle qui existe maintenant entre l'Angleterre et la Pologne depuis que ce dernier Etat s'est trouvé menacé par la poussée germanique vers l'Est et par l'anéantissement de la Tchéco-Slovaquie.

Le retrait d'Espagne des troupes italiennes

Il est certain que M. Chamberlain et lord Halifax qui, il y a trois mois à peine, ont été reçus avec un grand éclat à Rome, lorsqu'ils y sont allés consacrer en personne si l'on peut dire l'accord anglo-italien d'avril 1938, s'expliqueront sur le retrait des troupes italiennes d'Espagne, retrait qui a été promis de la façon la plus formelle par le gouvernement de Rome comme devant être effectué aussitôt après la fin des hostilités. Or, maintenant, d'après certaines informations, le gouvernement italien chercherait à se dérober à cette promesse en alléguant que les troupes italiennes vont rester dans la péninsule ibérique pour participer à un défilé de la victoire à Madrid, défilé d'abord fixé au 20 avril, puis remis au 2 mai.

L'ambassade d'Italie à Londres a essayé d'arranger les choses hier soir par un communiqué qui n'a fait aucune impression, expliquant que le général Gambara, qui a commandé les troupes italiennes envoyées en Espagne, venait de conférer avec M. Mussolini touchant le rapatriement de ces troupes. Il importe de souligner qu'après tout ce qui s'est produit depuis la guerre d'Espagne, la conclusion du prétendu *gentlemen's agreement* et le traité anglo-italien du 16 avril 1938, ce genre d'assurance n'a pour le Parlement et le public anglais guère de valeur.

M. Chamberlain lui-même rappellera cet après-midi, non sans amertume, les nombreuses assurances officielles qu'il a reçues de Rome et les actes contraires qui les ont suivies.

L'opposition demandera la dénonciation de l'accord anglo-italien

L'opposition parlementaire anglaise attendra d'avoir entendu le premier ministre pour définir son attitude dans le débat qui va suivre sa déclaration; mais elle est unanime, dès maintenant, à demander la dénonciation pure et simple de l'accord anglo-italien « d'amitié » du 16 avril 1938, entré en vigueur le 16 novembre dernier.

Les orateurs libéraux et travaillistes exprimeront l'avis que ce traité, n'ayant eu pour l'Italie qu'une valeur de manœuvre, n'aurait jamais dû être conclu ni maintenu en théorie aussi longtemps.

On doute cependant que le gouvernement de Londres prenne à cet égard une décision précipitée. Toutefois, il est possible que lord Perth, ambassadeur de Grande-Bretagne à Rome, soit appelé à Londres beaucoup plus tôt qu'on ne le pensait, peut-être dans les huit jours, et il ne retournerait pas à son poste.

Les consultations avec l'U. R. S. S.

La coopération défensive de l'Angleterre et de la France avec l'Union soviétique continue de faire l'objet du plus grand intérêt dans l'opinion anglaise, mais on manque d'informations précises sur les consultations qui ont eu lieu entre Londres et Moscou. On entendra donc avec un intérêt particulier ce que le gouvernement pourra avoir à dire aujourd'hui sur ce point.

M. Lloyd George, dans sa circonscription de Carnarvon (Galles du Nord), a demandé hier en termes catégoriques quelle est l'attitude de M. Chamberlain à l'égard d'une alliance formelle anglo-franco-russe.

On va savoir, a-t-il dit, exactement et de façon infaillible, à quoi s'en tenir au sujet des intentions exprimées par M. Chamberlain dans son discours de Birmingham par l'attitude qu'il adoptera au sujet d'une entente militaire avec la Russie et par la façon dont il obtiendra que l'Allemagne et l'Italie exécutent leurs engagements.

Je crois devoir comprendre, à la lecture des journaux gouvernementaux, que M. Chamberlain va se fier à de nouvelles promesses, faciles, fragiles et futiles, que lui a données M. Mussolini. Or, toutes ces promesses, aussi bien que celles du Führer, se sont révélées sans valeur. Elles ont pour but de nous détourner de l'action au moment où nous pourrions agir de façon efficace. Nous avons été bafoués à maintes reprises, nous allons l'être de nouveau par des hommes bien plus adroits que ceux auxquels se trouvent actuellement confiées les destinées de l'Angleterre et de l'empire. Je demande donc au peuple britannique de ne pas permettre que notre pays soit couvert de ridicule dans le monde entier.

M. Churchill se prononce pour la conscription

M. Winston Churchill, dont on discute beaucoup en ce moment la nomination comme prochain ministre du ravitaillement et des munitions, a parlé de son côté dans sa circonscription d'Epping près de Londres. Il a adjuré le gouvernement de « ne pas gâcher la nouvelle politique d'alliance entre les puissances qui veulent la paix ».

Il s'est prononcé en faveur de l'enregistrement obligatoire de tous les citoyens pour le service national.

Vers un élargissement du ministère

La décision du gouvernement touchant l'établissement d'un ministère des munitions pourra être prise à la réunion des ministres ce matin. Les trois ministres de la défense, marine, armée et aviation, sont partisans de la création d'un tel ministère sous une direction énergique, ainsi que de l'amélioration du recrutement pour les forces accrues des trois services armés.

Les grands industriels anglais accueilleraient certainement d'une manière favorable la direction d'un ministère des fournitures sans qu'il y ait besoin de parler d'une mobilisation de l'industrie et le même esprit de coopération patriotique est sensible dans les rangs des syndicats ouvriers.

On attribue une certaine importance pour la constitution du nouveau ministère à un entretien que M. Chamberlain a eu hier avec M. Winston Churchill à Downing street et qui a duré près d'une heure.

Dans la soirée, M. Eden s'était rendu au Foreign Office et, peu après, lord Halifax est allé conférer avec M. Chamberlain. Il n'est pas invraisemblable qu'un élargissement du ministère pour lui donner une physionomie plus « nationale », en y faisant entrer ceux dont les événements ont justifié les prévisions, soit une des conséquences prochaines des agressions multipliées en pleine paix par les dictatures et des graves périls qu'elles font courir à l'Europe.

LE RAPATRIEMENT D'ESPAGNE DES TROUPES ITALIENNES

M. Mussolini confère avec le général Gambara

On mande de Rome :

Le communiqué suivant a été publié mercredi soir :

« Le Duce a reçu le général de division Gambara, commandant du corps de troupes volontaires en Espagne, qui l'a entretenu des questions concernant le rapatriement et la date du rapatriement des légionnaires italiens. »

D'autre part, on mande de Rome à l'agence Havas, le 12 avril :

Dans les milieux politiques romains, on admet généralement, ce soir, que les légionnaires italiens seront rapatriés d'Espagne le mois prochain. Ce sentiment se fonde non seulement sur des informations parvenues de Madrid, mais aussi sur le fait de la publication, à Rome, du communiqué annonçant que le général Gambara a entretenu le Duce de cette question. On considère, en effet, que l'entretien de M. Mussolini et du commandant en chef des forces italiennes en Espagne n'aurait pas fait l'objet de ce communiqué s'il avait été question, au contraire, du maintien des légionnaires dans la péninsule ibérique ou de leur envoi au Maroc espagnol, comme il semble que le bruit en ait couru à l'étranger. Le communiqué de ce soir est, en tout cas, de nature à dissiper l'impression produite par certains commentaires verbaux et écrits qui pourraient laisser supposer que le retrait des troupes italiennes d'Espagne serait conditionné par l'obtention de contre-parties sur le terrain politique et diplomatique. C'est ainsi que, dans certains milieux fascistes, on affirmait encore, à la fin de l'après-midi, que la question du rapatriement des légionnaires italiens se présentait sous un jour nouveau depuis que l'Angleterre s'est engagée dans une politique qui tendrait, selon les commentateurs fascistes, à dresser une coalition contre l'Allemagne et l'Italie.

Cette question, écrit le *Lavoro Fascista* — dans une correspondance datée de Paris et publiée dans l'édition du journal parue avant le communiqué sur l'entrevue Mussolini-Gambara — a changé totalement d'aspect depuis qu'ont été échafaudés les projets franco-britanniques d'encerclement des Etats totalitaires. L'Espagne est un Etat totalitaire au même titre que l'Allemagne et l'Italie; elle a, par conséquent, avec les puissances de l'axe, une communauté de péril et d'ennemis; l'Espagne est partie dans le pacte antikomintern. Prétend-on qu'elle dégage sa solidarité militaire avec l'Allemagne et l'Italie alors que Londres et Paris font des efforts pour amener l'Union soviétique à combattre en Europe occidentale ?

C'est là un aspect du problème qui ne peut échapper à la perspicacité de M. Chamberlain...

Et le *Lavoro Fascista* de déclarer que les circonstances obligent l'Espagne à être extrêmement vigilante et à renforcer davantage, s'il est possible, les liens qui l'unissent aux nations anticommunistes.

Etant donnée l'opinion qui prévalait dans les milieux fascistes en question, la décision — si décision il y a — de rapatrier les légionnaires italiens n'est-elle pas la conséquence d'un accord réalisé entre l'Angleterre et l'Italie, au cours des consultations qui ont eu lieu et se poursuivent encore entre Londres et Rome ?

Le maintien en vigueur par la Grande-Bretagne des accords conclus avec l'Italie, le 16 avril 1936, n'a-t-il pas été assuré par la promesse italienne du retrait des légionnaires ?

D'aucuns le pensent, et voient dans ce résultat probable des contacts diplomatiques entre Londres et Rome un symptôme de détente en Méditerranée.

Il n'aurait pas lieu avant le défilé de la victoire

On télégraphie de Madrid, 12 avril :

D'après des informations sans caractère officiel circulant à Madrid, la démobilisation, ainsi que le rapatriement des volontaires étrangers ayant combattu dans la péninsule commenceraient après le défilé de la victoire.

Le général Franco aurait l'intention de démobiliser immédiatement six classes, soit environ 500,000 hommes, c'est-à-dire un peu plus de la moitié des effectifs nationaux actuellement sur pied de guerre. Cinq classes resteraient sous les drapeaux, elles seraient démobilisées peu à peu, au fur et à mesure des besoins de l'industrie. En même temps, les « rouges », en âge de servir, seraient incorporés, même s'ils ont fait la guerre dans les rangs républicains.

On télégraphie, d'autre part, de Berlin, 12 avril :

On mande de Burgos à la *Deutsche Allgemeine Zeitung* que le défilé solennel qui consacrera la fin de la guerre civile espagnole aura lieu le 2 mai à Madrid, devant le généralissime Franco, avec la participation de toutes les forces armées espagnoles, soit 500,000 hommes et 700 avions. La concentration des troupes serait déjà en train. Le correspondant allemand ajoute que les légionnaires italiens, dont le quartier général est maintenant à Alicante, ainsi que les volontaires allemands, participeront à ce défilé.

« Le 2 mai — déclare ce journal — a été choisi parce qu'il commémore le soulèvement du 2 mai 1808 contre Napoléon Ier. »

Cette information tendrait à montrer que les troupes allemandes et italiennes ne seront pas retirées d'Espagne avant le 2 mai. Le correspondant du journal admet qu'après cette cérémonie une partie importante de ces troupes étrangères pourra être rappelée.

La nervosité surprenante et l'impatience qu'on manifeste en France et en Angleterre, au sujet des volontaires, se heurtent à Burgos à une réserve tranquille. Dans les milieux compétents, on déclarait aujourd'hui qu'il était naturel que les volontaires ne puissent quitter le pays d'un jour à l'autre. Même après la fin de la guerre mondiale, les troupes alliées sont restées assez longtemps en France, et des formations étrangères participèrent au défilé final de l'entrée à Paris. C'est un fait que les volontaires restent à la disposition de Franco jusqu'à ce qu'il ait déclaré leur service terminé. Jusqu'ici — conclut le correspondant — il n'a fait aucune déclaration de ce genre.

L'information de la *Deutsche Allgemeine Zeitung* n'est, toutefois, pas confirmée dans les milieux officiels allemands.

On déclare ici que des mesures sont prises actuellement pour le retrait des volontaires allemands, mais qu'il en résulte de nombreux problèmes techniques qui n'ont pas encore été résolus.

Lettre de Pologne

LA TENSION POLONO-ALLEMANDE

(*De notre correspondant particulier*)

Varsovie, avril 1939.

Après nous avoir comblés de journées d'amertume où nous étions à nous demander jusqu'où irait en Europe l'esprit de servitude et qui seraient, parmi les conducteurs de peuples, ceux qui demain s'empresseraient à Berlin, ce mois de mars 1939 nous a cependant, alors qu'il était près de finir, apporté un puissant réconfort. Atteinte à son tour par les prétentions germaniques, invitée à répondre dans un terme donné à des questions qui mettaient en jeu, sous des dehors relativement bénins, sa souveraineté, la Pologne en effet a donné sa réponse bien avant ce terme. Elle n'a ni hésité, ni tergiversé, ni procédé à ces consultations nocturnes et fiévreuses qui préludent trop souvent aux décisions capitales des Etats, et qui, en réalité, en affaiblissent le poids. Elle n'a alors compté ni ses amis, malheureusement lointains, ni ses ennemis; elle a mesuré ses seules forces et s'est inspirée de son seul instinct national.

Il nous sera difficile de jamais oublier ce dimanche 25 mars où, alerté déjà depuis deux jours par les mesures de précaution prises par le gouvernement polonais dans l'ordre militaire, il nous a été donné de vivre quelques heures dans la confiante intimité de personnalités polonaises amies et d'apprendre d'elles qu'enfin un peuple en Europe s'était levé pour opposer au vainqueur insatiable un refus immédiat et sec. Que Dantzig fût de majorité allemande, gouvernée par des Prussiens, transformée même en une sorte de citadelle du nazisme, et que, par conséquent, du point de vue strictement réaliste, son annexion au Reich ne changeât pas grand'chose à l'état de fait, chacun ici était disposé à en convenir. Mais il y a des traités, des accords librement consentis, le respect du droit d'autrui, les égards à avoir pour les intérêts légitimes des autres peuples. Et plus encore il y a la certitude ancrée dans les esprits polonais par un commerce séculaire avec l'Allemagne, la certitude que ce n'est pas un pays dont on puisse acheter le respect par des concessions.

Avec quelle vaillance souriante, définitive, on envisageait près de nous, en ce dimanche 25 mars, l'hypothèse de la guerre toute proche !

Je retrouvais à ce foyer polonais l'atmosphère de chez nous, aux heures émouvantes de 1914, avec peut-être cependant une nuance de ce détachement encore plus complet des matérialités humaines qui est bien dans le caractère polonais. Nous avions beau avoir toujours prévu et annoncé que les choses se passeraient ainsi, il nous était doux de voir que les faits nous donnaient raison.

C'est une impression que les jours suivants n'ont fait que fortifier : l'attitude de la population lorsque peu à peu la vérité lui est parvenue; l'empressement de tous à se hâter à son devoir, la volonté universelle de servir, dans toute les classes sociales, chez tous les Polonais de race, la chose va de soi, mais aussi chez la plupart des minorités nationales et notamment chez la minorité juive et chez la minorité blanc-ruthène; et, enfin, la confiance dans le succès final.

La volonté de servir

De cette volonté de servir, je pourrais citer mille exemples. Je me contenterai d'un seul, qui a son éloquence. Avant la dernière tension polono-allemande, le gouvernement polonais avait décidé de lancer un emprunt intérieur dont il comptait obtenir environ 100 millions de zlotys polonais, c'est-à-dire 700 millions de notre monnaie, pour en consacrer le produit aux besoins de la défense antiaérienne. La souscription a été ouverte le 5 avril, mais elle a été annoncée huit jours auparavant. Pendant cette semaine d'avant l'ouverture de la souscription, les déclarations de souscription ont afflué, riches et pauvres ont rivalisé, des ouvriers ont décidé d'abandonner leur paye d'un jour, de deux jours ou davantage, d'autres ouvriers se sont engagés à travailler tous les dimanches pour que leurs salaires soient versés à la souscription, les employés du commerce et de l'industrie ont résolu de déclarer des souscriptions égales en moyenne à leurs appointements d'un mois. Bref, avant même le 5 avril, le montant des déclarations de souscription atteignait 150 millions de zlotys et le mouvement va naturellement en s'accentuant. Que, pour apprécier cet élan magnifique de la population, on songe que malgré un redressement économique important la Pologne reste un pays de richesse médiocre, sans grandes réserves en capitaux, à prépondérance largement agricole, que la dernière récolte a été bonne et que par conséquent les prix des produits agricoles sont avilis et que malgré cela, dans les villes, la vie est chère. Mais quoi, il s'agit de la patrie; alors peu importent les pénibles expériences des dépréciations d'après guerre: chacun apporte ce qu'il a et même ce qu'il n'a pas encore et doit seulement recevoir.

Aussi bien n'avons-nous pas ici à faire la preuve du patriotisme polonais. Il est célèbre, l'un des plus ardents qui soient. Nous voudrions seulement arrêter notre attention sur les enseignements que comporte selon nous l'histoire de cette période de deux semaines qui vient de se terminer par la conclusion de l'alliance défensive anglo-polonaise et par le retour à Varsovie du ministre polonais des affaires étrangères.

Les bases de la politique étrangère

En premier lieu, il est des légendes qui ont fait bien du mal et qui sont à présent détruites : on ne nous parlera plus désormais, sur un ton faussement très bien renseigné, des accords secrets polono-allemands et des prétendus engagements confidentiels pris par la Pologne envers l'Allemagne. On admettra comme définitivement prouvée la thèse que tous les témoins de bonne foi n'ont jamais cessé de soutenir, à savoir que, si la Pologne est obligée par sa situation géographique entre Russie et Allemagne à une politique d'équilibre et si elle tient à conserver autant que possible, et encore aujourd'hui, des rapports de bon voisinage avec ces deux puissances, elle n'en considère pas moins que l'alliance française et, hier, l'amitié, aujourd'hui, l'alliance anglaise sont les bases mêmes de sa politique étrangère.

Une autre légende tenace, et que l'histoire explique, est celle de l'impossibilité où seraient les Polonais de s'unir en face d'une situation grave, de renoncer à leurs querelles intérieures, de donner congé à l'esprit de parti. Jadis, il en fut ainsi, et les partages et 150 ans d'occupation étrangère et d'insurrections désespérées en furent la sanction. Une aussi terrible leçon n'a pas été vaine et c'est ignorer la Pologne moderne que de ne pas savoir que, précisément, cette leçon de l'histoire est présente à l'esprit des Polonais et explique bien des chapitres de l'évolution politique et sociale de la Pologne depuis 1918. Quant à l'union en face du danger, nous en citerons deux symptômes tout récents : le premier, c'est la constitution même du comité national de l'emprunt en cours d'émission, dont font partie, sous la présidence de M. Ignace Moscicki et du maréchal Smigly-Rydz, à côté des membres du gouvernement et des délégués du parti gouvernemental, les délégués des partis d'opposition, depuis la droite nationale jusqu'au parti socialiste. Dans ce comité siègent l'archevêque de Poznan, primat de Pologne, le surintendant de l'Eglise luthérienne, celui de l'Eglise calviniste, le métropolite orthodoxe, le grand rabbin.

Le second symptôme, c'est le retour des exilés de Brzesc, en particulier de M. Witos, ancien président du conseil, et leur libération après une détention purement formelle de quelques jours.

Si la situation l'exige, nul doute qu'il ne soit fait appel à toutes les forces représentatives de la nation, quoique, à vrai dire, il ait suffi de la pression allemande pour que tous les Polonais comprissent aussitôt leur devoir de la façon la plus claire.

Enfin, la démonstration a été faite de ce qui fut toujours pour nous une certitude, à savoir que, sur les côtes de la Baltique, telles que le traité de Versailles en a fait la distribution politique, le polonisme et le germanisme ne peuvent pas ne pas s'affronter; l'Etat polonais devra tou-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

jours posséder un débouché maritime assez large pour être à l'abri de toute agression, tandis que l'Etat allemand ne manquera jamais de vouloir, avec plus ou moins de patience, remettre la main sur ses colonies baltes et les relier à lui. Aussi la tentative allemande de pression n'a-t-elle ici surpris personne : elle était attendue, elle devait se produire. Elle répond à une tradition historique, à une sorte d'instinct : l'Allemand veut repousser le Polonais de la mer et lui disputer le passage. Il l'a fait jadis, il veut le faire aujourd'hui, et, s'il n'est pas lui-même repoussé à distance suffisante, il recommencera demain.

R. KAEPPELIN.

La position de Varsovie

On télégraphie de Varsovie :

Les relations polono-allemandes continuent à faire l'objet des commentaires des milieux politiques polonais, et la polémique de presse se poursuit au sujet de la signification véritable de l'accord polono-britannique.

La presse gouvernementale, unanime, rejette comme sans aucun fondement le reproche que l'Allemagne adresse à la Pologne de vouloir contribuer à son encerclement, d'avoir agi contre l'esprit de l'accord polono-allemand de 1934, et d'avoir consenti à devenir l'instrument de la politique britannique. A ces trois points, la réponse de la presse gouvernementale est la suivante :

1° La Pologne a conclu avec la Grande-Bretagne un accord bilatéral. Elle refuse d'adhérer à des constructions multilatérales ou à des blocs. C'est un accord analogue à celui conclu avec la France, et il n'a pas de caractère agressif. D'ailleurs, la Pologne est pleine de bonne volonté pour collaborer avec l'Allemagne.

2° L'accord de 1934, conclu par le chancelier Hitler et le maréchal Pilsudski, comme l'accord polono-britannique, vise uniquement au maintien de la paix, le premier en proclamant le non-recours à la force dans les rapports réciproques polono-allemands, le second en prévoyant une aide mutuelle en cas d'agression. Il n'y a donc aucune contradiction. D'ailleurs, ajoute-t-on, il n'appartient pas à la presse allemande, mais uniquement au gouvernement polonais d'interpréter les opinions et les thèses du maréchal Pilsudski qui ont été clairement définies par le maréchal lui-même, lorsqu'il déclara : « Ma conception se résume en un seul mot : la paix. Mais si nous sommes attaqués, nous saurons nous défendre. Ceci est dans ma nature et aussi dans celle de la nation polonaise. »

3° La politique polonaise défend jalousement son indépendance et refuse de devenir l'instrument de qui que ce soit. D'ailleurs, les Allemands n'ont-ils pas, eux aussi, conclu de multiples accords avec la Grande-Bretagne, et les a-t-on jamais accusés pour cela de devenir l'instrument de la politique anglaise?

Les entretiens du colonel Beck

On télégraphie de Varsovie :

M. Joseph Beck, ministre des affaires étrangères de Pologne, a reçu, hier mercredi, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Varsovie, Sir William H. Kennard, et l'ambassadeur du Japon, M. Shuihi Sakoh.

D'autre part, le comte Szembek, vice-ministre des affaires étrangères, a eu un entretien avec M. Collas, ministre de Grèce à Varsovie.

M. Beck, ministre des affaires étrangères de Pologne, a reçu mercredi matin M. Noël, ambassadeur de France.

L'ambassadeur de Pologne à Berlin rejoint son poste

On télégraphie de Varsovie :

M. Lipski, ambassadeur de Pologne à Berlin, a quitté Varsovie mercredi soir, pour rejoindre son poste, après s'être entretenu avec M. Beck, qui lui a donné ses instructions sur le point de vue du gouvernement polonais à l'égard des questions polono-allemandes.

D'autre part, on attend l'arrivée de l'ambassadeur du Reich à Varsovie, M. Hans von Moltke, pour aujourd'hui jeudi.

Enfin, selon des informations de bonne source, mais qui n'ont pas été confirmées officiellement, plusieurs membres du corps consulaire polonais dans le Reich se trouveraient, actuellement, à Varsovie et ont rendu compte au gouvernement polonais de la situation actuelle à l'intérieur du Reich et, notamment, de la situation de la minorité polonaise en Allemagne. Au cours de ces entretiens, la question du recensement de la population allemande, qui doit avoir lieu prochainement, aurait été évoquée. A ce sujet, certains journaux polonais avaient exprimé, il y a quelque temps, des craintes touchant le nouveau système de recensement qui devait être appliqué en Allemagne et qui tendrait à diminuer le chiffre de la population polonaise en Allemagne.

La question de Dantzig

On télégraphie de Varsovie, le 13 avril :

De grandes manifestations sont prévues, le 20 avril, dans la ville de Dantzig, à l'occasion de l'anniversaire du chancelier Hitler.

Selon le *Kurjer Polski*, ces manifestations seraient censées prouver la communauté spirituelle politique et économique de Dantzig avec le Reich.

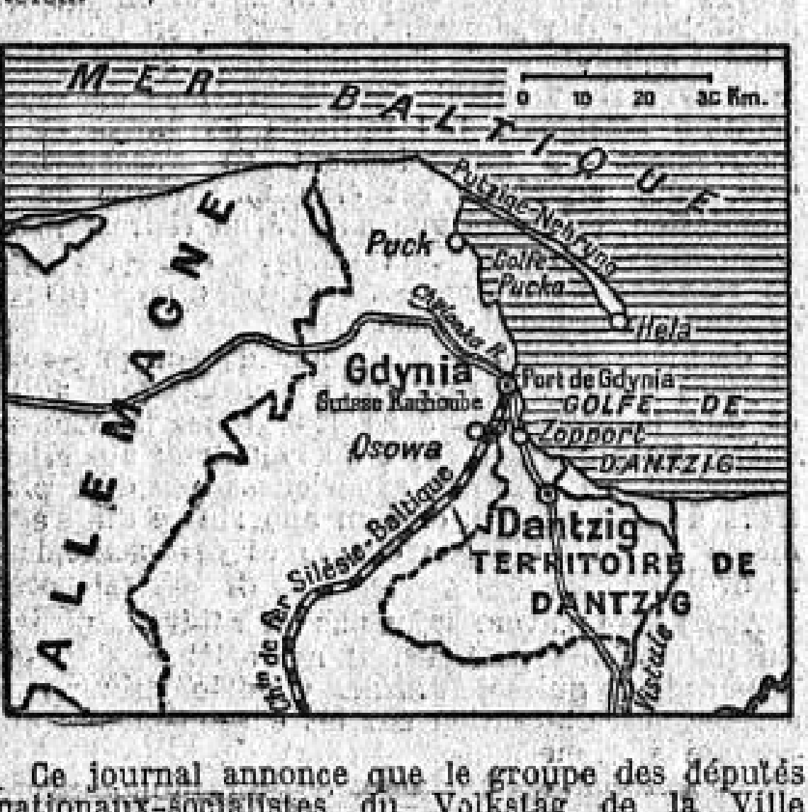

Ce journal annonce que le groupe des députés nationaux-socialistes du Volkstag de la Ville libre se réunirait et demanderait :

1° Le renvoi du haut commissaire de la Ville libre ;

2° La proclamation de la communauté spirituelle de Dantzig avec le Reich ;

3° L'ouverture de négociations en vue du règlement définitif de la situation juridique de la Ville libre.

Les incidents à la frontière polono-dantzicoise

La *D. N. B.* publie la dépêche suivante de Dantzig :

A la frontière polono-dantzicoise, des incidents se sont produits à la suite desquels cent membres de la minorité allemande de Pologne ont dû se réfugier sur le territoire dantzicois. Ils ont été transportés à Praust sur le territoire de la Ville libre, où ils ont été hébergés dans l'école et où l'organisation de bienfaisance nationale-socialiste leur a donné les premiers soins. Les fugitifs ont déclaré notamment que les persécutions antiallemandes sont organisées principalement par la Ligue polonaise de l'ouest, organisation qui s'est signalée de tout temps par sa germanophobie.

Les réfugiés ont déclaré qu'au cours des derniers temps de nombreux incidents ont eu lieu et que des biens allemands ont même été incendiés. Aussi, environ cent Allemands ont dû quitter leurs foyers emmenant leurs familles pour pouvoir au moins sauver leurs vies en se réfugiant de l'autre côté de la frontière.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

L'Espagne se retirerait de la Société

Le *Giornale d'Italia*, dans une dépêche datée de Paris, annonce :

La nouvelle, non encore publique, mais que nous croyons pouvoir donner ici, du retrait prochain de l'Espagne de la Société des nations précisera mieux encore les sentiments et les directives de l'Espagne nationale.

EN TURQUIE

Arrivée du docteur Gœbbels à Istanboul

On télégraphie d'Istanboul :

Le docteur Gœbbels est arrivé hier, mercredi, à Istanboul, où il a été reçu par le consul d'Allemagne et le gouverneur adjoint de la ville. Il s'est refusé à toute déclaration; il repartira vendredi matin sans aller à Ankara.

L'annexion de l'Albanie

L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE DE TIRANA

décide d'offrir la couronne d'Albanie au roi-empereur Victor-Emmanuel III

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone jeudi matin 13 avril :

L'une des principales questions qui se posaient depuis l'occupation de l'Albanie était celle de savoir quels seraient le nouveau statut international et la Constitution de ce pays. S'agirait-il d'un protectorat comme en Tchéco-Slovaquie? Ou bien, le pays des Skipetars deviendrait-il une simple province de la péninsule, un territoire italien, une province de l'empire? Etant donnée la situation internationale, on pouvait croire qu'il n'y aurait pas une action nette, mais que l'Albanie serait dotée, pendant un certain temps, d'un régime provisoire ne blessant pas la susceptibilité des démocraties, ne heurtant pas trop le principe du *statu quo* méditerranéen et maintenant, au moins dans la forme, l'indépendance du pays.

Or, un tout autre destin attendait l'Albanie. Au lendemain de l'occupation de Tirana, un comité provisoire albanais avait été formé par les soins du commandement militaire italien et du comte Ciano, accouru en avion de Rome. Cet organisme se hâta de convoquer une Assemblée constituante de cent vingt membres, comprenant des délégués des provinces et des représentants des trois confessions du pays : musulmans, catholiques et orthodoxes.

Une « union personnelle »

Cette Assemblée, siégeant, hier après-midi, dans la salle Blanche du palais royal de Tirana, a approuvé, par acclamation, en présence du comte Ciano, la motion suivante :

« *L'Assemblée nationale constituante, représentant le peuple albanais et interprète de sa volonté, réunie à Tirana le 12 avril 1939, an XVII de l'ère fasciste, décide ce qui suit :*

» *1° Le régime existant en Albanie est déchu. La Constitution, émanation de ce régime, est abrogée ;*

» *2° Un gouvernement nommé par l'Assemblée et investi des pleins pouvoirs est constitué ;*

» *3° L'Assemblée déclare que tous les Albanais qui se souviennent et qui sont reconnaissants pour l'œuvre reconstructrice accomplie par le Duce et l'Italie fasciste en vue du développement et de la prospérité de l'Albanie décident d'associer plus intimement la vie et le destin de l'Albanie à ceux de l'Italie, établissant avec elle des rapports de solidarité toujours plus étroits. Des accords inspirés de cette solidarité seront successivement stipulés entre l'Albanie et l'Italie ;*

» **4° L'Assemblée nationale constituée, interprète de la volonté unanime de rénovation nationale du peuple albanais, et, en tant que gage solennel de sa réalisation, décide d'offrir, sous la forme d'une union personnelle, la couronne d'Albanie à Sa Majesté Victor-Emmanuel III, roi d'Italie et empereur d'Ethiopie, pour Sa Majesté et ses successeurs royaux.** »

Signification de l'événement

Par une telle décision la souveraineté de l'Albanie passe de Tirana à Rome. En d'autres termes, nous sommes en présence de l'annexion du pays de Scander Beg. C'est là, croyons-nous, le mot qui s'adapte le mieux à la nouvelle situation intérieure de l'Albanie. Cette action prend la forme d'une « union personnelle », c'est-à-dire que le chef de l'Etat italien servira de liaison entre les deux Etats. De même que l'empereur François-Joseph était en même temps roi de Hongrie, Victor-Emmanuel III sera, dès demain, non seulement roi d'Italie et empereur d'Ethiopie, mais aussi roi d'Albanie. Ce statut implique, juridiquement, l'unité de certains départements administratifs entre les deux Etats, notamment pour tout ce qui concerne l'armée, la politique étrangère, l'économie et les finances; les autres départements resteront peut-être indépendants et purement albanais. Certes, ce n'est là qu'une conjecture, mais elle nous paraît justifiée par le contenu juridique du statut de l'union personnelle.

Relevons que ce statut n'aurait pu être mis en œuvre si l'Albanie avait été une république. C'est l'existence d'un royaume albanais qui a permis l'union personnelle. On peut donc se demander si l'élévation d'Ahmed Zogou à la dignité de monarque en 1928 n'a pas été une première préparation dans le sens de l'événement actuel.

Quoi qu'il en soit, le régime fasciste renforce de nouveau la dynastie de Savoie. Le Duce a déjà donné deux couronnes à son souverain: celle d'Ethiopie et celle d'Albanie. De ce fait, la monarchie est liée toujours plus à la politique du régime. Cette politique n'est pas seulement nationale : la période du Risorgimento est dépassée. Un élément nouveau est plus que jamais à la base de la politique de Rome : l'impérialisme.

Les problèmes que soulève l'annexion de l'Albanie

L'annexion de l'Albanie va soulever une foule de questions; de même que l'affaire d'Abyssinie, elle posera à son tour une question de reconnaissance.

L'Europe se trouvera, de nouveau, devant un problème de droit international qui sera sans doute très discuté. Comment l'Angleterre interprétera-t-elle cette décision dans le cadre du *gentlemen's agreement?* Admettra-t-elle que le *statu quo* méditerranéen n'a pas été violé? Le discours que M. Chamberlain doit prononcer, aujourd'hui, apportera sans doute quelque lumière sur la question. On peut relever à cet égard que la décision « italo-albanaise » de Tirana a été prise la veille même de la réunion de la Chambre des communes.

Que dira la Yougoslavie? Jusqu'à cette heure, on le sait, le gouvernement yougoslave a été tenu au courant par le gouvernement italien du développement de l'affaire albanaise. C'est là pour le palais Chigi une obligation découlant du pacte italo-yougoslave. Il est donc probable que Belgrade a été avertie de la dernière initiative de Rome, mais n'oublions pas qu'à l'occasion du pacte en question il y a eu un engagement réciproque des deux parties de ne pas prendre d'initiative pouvant aboutir à la prééminence de l'une ou de l'autre en Albanie. Au lendemain de la conclusion de l'entente italo-yougoslave, le *Giornale d'Italia* écrivait même que le nouveau pacte constituait pour l'Albanie une confirmation internationale de son intégrité territoriale et de son indépendance politique. Or, avec l'annexion, la prééminence de l'Italie sur la Yougoslavie en Albanie est de cent pour cent. Il en découle un préjudice évident au détriment de la Yougoslavie. Devant ce résultat, la diplomatie yougoslave n'est-elle pas en droit de demander des compensations? Nous retournons ainsi à la thèse que nous avons exprimée, selon laquelle la Yougoslavie retirerait des avantages certains de son attitude de solidarité avec l'Italie. La souveraineté de Rome sur l'Albanie signifie la fin des aspirations yougoslaves sur l'Adriatique. Une telle renonciation demande un dédommagement. Nous avons parlé, l'autre jour, de la mer Egée. Les aspirations de la Yougoslavie ne se dirigeraient-elles pas, aussi, du côté de la mer Noire? De toute façon, dès octobre 1936, c'est-à-dire dès la création de l' « axe », l'Italie a manifesté ouvertement qu'elle désirait une Yougoslavie forte, en vue de collaborer avec elle dans les Balkans. Nous assistons au développement de cette politique.

Ce que dit la presse

Les journaux du matin exposent la décision de Tirana comme étant dans la logique des choses. L'idée de l'union de l'Albanie à l'Italie ne serait pas d'aujourd'hui. Elle remonterait à Bismarck qui, en 1877, en parla ouvertement à Crispi, lequel était d'origine albanaise. Celui-ci n'oublia jamais l'invite du chancelier allemand et dans plusieurs écrits il exposa et défendit cette idée. Le *Messaggero* rappelle le passage du discours du Duce au Sénat (5 juin 1928) exaltant les liens séculaires et traditionnels italo-albanais. « La solution trouvée, ajoute le journal, donnera l'ordre et la paix à une nation qui a besoin de travail et de progrès. »

Selon le *Popolo di Roma*, la motion de l'Assemblée constituante de Tirana serait l'expression de la volonté populaire albanaise.

Le Grand Conseil fasciste est convoqué pour ce soir

Le Grand Conseil du fascisme est convoqué, pour ce soir, au palais de Venise, et le conseil des ministres pour demain matin vendredi, à 10 heures. La Chambre des faisceaux et corporations se réunira samedi, à 16 heures, et le Sénat, à 18 heures, le même jour. La convocation, à bref intervalle, de tous les organes suprêmes de l'Etat se rattache, naturellement, à la décision de Tirana. Il s'agit de l'élaboration et de la promulgation de la loi constitutionnelle qui consacrera l'union de l'Albanie à l'Italie. D'après la Constitution, le Grand Conseil fasciste est l'organe qui, le premier, doit exprimer son avis sur toutes les propositions de loi relatives aux attributions et prérogatives de la Couronne. Le projet de loi sera approuvé le matin par le conseil des ministres, puis par les deux Chambres.

M. Mussolini a ordonné que pour célébrer l'union entre l'Italie et l'Albanie, la nation pavoise dimanche prochain aux couleurs italiennes et albanaises.

Le nouveau gouvernement albanais

On mande de Rome :

Le nouveau gouvernement albanais a été constitué mercredi après-midi (avant le vote par l'Assemblée constituante de la motion de rattachement de l'Albanie à l'Italie, sous forme d'une « union personnelle »). Il est présidé par M. Shefkat Verlaci — qui a assumé en même temps les fonctions de ministre des travaux publics par intérim — et comprend les personnalités suivantes:

Affaires étrangères : M. Dino Xhemi ; justice : M. Ypi Xhafer; finances : M. Alizoi Feizi; économie nationale : M. Bega Andon ; instruction publique : M. Ernest Kolici.

La santé de la reine Géraldine

On mande d'Athènes à l'agence Havas, le 13 avril :

Un des médecins spécialistes grecs qui se sont rendus auprès de la reine Géraldine dès son entrée en Grèce a déclaré que lundi, à 23 heures, la reine et le nouveau-né étaient en bonne santé.

Des nouvelles reçues dans la soirée d'hier mercredi par le praticien ne faisaient pas allusion à une aggravation.

Un spécialiste viennois se trouve auprès de la reine.

D'autre part, des informations très récentes de Larissa affirment que la souveraine et son enfant sont en parfaite santé; la reine s'est longuement entretenue hier avec le roi Zog.

A la légation d'Albanie

La légation d'Albanie a envoyé au ministère des affaires étrangères, à Tirana, un télégramme dont voici le texte :

La légation d'Albanie à Paris, qui représente le gouvernement royal de l'Albanie libre et indépendante, continuera à remplir sa mission comme auparavant, et refuse de reconnaître le comité créé par l'envahisseur.

Chez les musulmans de Tripolitaine

On télégraphie de Tunis, 13 avril :

Malgré l'interdiction du gouvernement italien, les musulmans de la Tripolitaine seront représentés au congrès des Zaouïas qui se déroulera le 14 avril à Alger, par les chefs de la grande confrérie « Sidi Abdessalam » réfugiés en Tunisie et en Egypte. Cette confrérie appelée également Soulamya groupe un nombre important d'adeptes non seulement en Libye, mais encore dans tous les pays de l'Islam et particulièrement en Afrique du Nord.

Un délégué tripolitain a déclaré avant son départ pour Alger que la délégation libyenne ne manquera pas de protester contre « la politique soi-disant promusulmane de l'Italie ». « Au nom du peuple tripolitain sur qui Mussolini eut l'impudence de spéculer pour se déclarer protecteur de l'Islam, nous lancerons une proclamation au monde musulman dans laquelle nous dénoncerons l'inqualifiable agression qui vient de couvrir le sol albanais du sang de nos frères. Ce crime ignoble fixera définitivement les musulmans sur les véritables intentions de conquête et de domination du Duce. »

D'autre part, malgré les plus sévères précautions, le bruit d'une révolte senoussiste à la frontière saharienne se serait rapidement propagé et aurait créé dans tout le pays un courant d'hostilité contre le gouvernement italien. Selon des voyageurs, le décret accordant aux musulmans tripolitains qui en feraient la demande la semi-nationalité italienne n'aurait pas rencontré le succès espéré à Rome. Il n'y aurait jusqu'ici que les fonctionnaires qui en auraient demandé l'application. On signale que de nombreux tracts sont distribués et que les *nomades*, par la campagne orale, lutteraient contre la politique d'excitation menée par Radio-Tripoli contre la politique islamique française. Ces tracts invitent les musulmans à se méfier de la campagne de haine du gouvernement de Rome et à s'opposer à ses entreprises de conquête, que les soldats tripolitains seront amenés à payer de leur sang.

Une centaine d'arrestations auraient été opérées.

EN ESPAGNE

Une allocution de M. Lequerica ambassadeur d'Espagne à Paris

M. Lequerica, ambassadeur d'Espagne à Paris, avait invité hier les membres de la presse diplomatique à une réception dans les salons de l'ambassade d'Espagne à Paris. A ceux de nos confrères qui avaient répondu à son invitation, M. Lequerica a fait la communication suivante :

C'est une satisfaction et un honneur pour l'ambassade d'Espagne de recevoir les membres de la presse diplomatique auxquels je souhaite la plus cordiale bienvenue.

L'Espagne est, de nouveau, représentée en France, après une période qui a suscité bien des difficultés dans les relations entre nos deux pays. Notre mission est, précisément, de contribuer à dissiper ces difficultés. Dans ce sens, la signature solennelle de l'accord Bérard-Jordana fut un pas initial important, dont la valeur serait annulée s'il n'était pas suivi d'une loyale, complète et rapide exécution.

L'Espagne serait extrêmement déçue, si les décisions établies n'étaient pas mises en pratique, étant données qu'elles sont à la base de la reprise des nouveaux rapports officiels franco-espagnols.

Evidemment, notre pays sort de sa grave lutte intérieure avec un sincère désir de paix qui a toujours été la règle de sa politique. Personne ne peut supposer que le peuple espagnol soit désireux de troubler la vie internationale. L'Espagne sort de cette lutte l'esprit retrempé, fortifiée dans son unité nationale, animée d'une solide confiance en sa capacité militaire bien prouvée, sans aucune déception ni fatigue, et plus maîtresse que jamais de ses propres destinées.

Tout le monde doit se rendre compte de ces faits pour régler ses relations avec elle, de la même façon que notre pays s'adresse toujours aux autres grandes nations.

Son histoire, sa géographie et sa position lui donnent des titres suffisants pour que ses droits soient respectés et pour que soit comprise son intention de tenir un rôle actif dans la politique européenne.

L'organisation de l'Etat, sous la direction du généralissime Franco, ne doit pas faire craindre que le respect de l'autorité éclipse en Espagne son sens chrétien caractéristique du respect de la personnalité individuelle.

Peu de choses sont aussi dangereuses pour la concorde entre les différentes nations que l'existence de groupes se considérant eux-mêmes, comme missionnaires anxieux d'imposer aux autres leur prédilections politiques ou de les exclure de la civilisation, s'ils n'acceptent pas les formules d'organisation de pouvoirs de leur choix. Chaque pays connaît ses devoirs et ses convenances. L'Espagne a des titres suffisants dans l'élaboration du droit public pour avoir confiance en ses propres résolutions.

La politique espagnole doit se développer dans cet esprit d'amour sincère de la paix et de défense active et constante de ses conditions essentielles de vie.

J'espère qu'en France, où la sensibilité est si près de la nôtre, des intentions aussi claires trouveront l'accueil le plus favorable.

La presse diplomatique peut contribuer grandement à cette tâche, avec sa haute compétence et son grand esprit d'équilibre et de justice, auxquels je me plais à rendre hommage.

Une déclaration du délégué basque à Londres

On télégraphie de Londres à l'agence Havas:

Le délégué du gouvernement basque à Londres a publié, au nom de M. Aguirre, une déclaration aux termes de laquelle les Basques rejettent « tout pacte que le général Franco peut signer, pour confirmer son adhésion à l'axe Rome-Berlin ».

Cette déclaration fait valoir que le gouvernement basque tient son mandat de 84 0/0 du corps électoral, que le mandat ne lui a pas été retiré par le peuple mais qu'il en a été dépouillé par la force des armes avec l'aide italo-allemande.

Les Basques, conclut ce document, dénient au général Franco toute autorité pour faire des déclarations ou contracter des obligations au nom de la nation basque qui a la volonté de rester loyalement aux côtés des nations démocratiques qui défendent les principes pour lesquels les Basques se sont battus.

Le gouvernement mexicain ne reconnaît pas le général Franco

On télégraphie de Mexico à l'agence Radio:

Le gouvernement mexicain a décidé de ne pas reconnaître le gouvernement du général Franco.

La représentation des Etats-Unis à Burgos

On télégraphie de Burgos:

M. Freeman Matthews, premier secrétaire d'ambassade, récemment nommé chargé d'affaires des Etats-Unis en Espagne, est arrivé à Burgos venant de Saint-Sébastien.

Le diplomate américain, qui a déjà vu M. Domingo de las Barcenas, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a rendu une visite de courtoisie au général comte de Jordana, ministre des affaires étrangères.

M. Freeman Matthews va installer ses bureaux à Saint-Sébastien.

La situation internationale

Les assurances italiennes à la Grèce

On mande de Rome, le 13 avril :

Le *Popolo di Roma* met en relief les assurances données par le gouvernement fasciste à la Grèce en ce qui concerne l'intégrité de celle-ci et, après avoir dit que cette communication coupera court à tous les bruits qui couraient au sujet des intentions italiennes, écrit :

Très probablement, Chamberlain devra éliminer ou modifier plusieurs parties de son discours aujourd'hui aux Communes, dans lequel nous imaginons qu'il devra tout d'abord prendre acte — en outre de la volonté du peuple albanais — de la chaleureuse satisfaction avec laquelle Metaxas a accueilli la communication italienne. Il devra retirer aussi une garantie que la Grèce avait probablement déjà déclinée, mais qu'elle considérerait aujourd'hui moins inutile que compromettante et dangereuse. La Grèce non plus ne fera donc pas partie du front antitotalitaire que l'on invoque aujourd'hui désespérément à Londres et à Paris.

[Rappelons que dans sa communication M. Mussolini déclarait :

Chaque bruit qui a pu courir et qui peut courir concernant une prétendue action italienne contre la Grèce est faux. Il ne peut être répandu que par des agents provocateurs. L'Italie fasciste a confirmé qu'il est dans son intention de respecter de la manière la plus absolue l'intégrité territoriale et insulaire de la Grèce. L'Italie fasciste a la volonté de maintenir et de développer toujours davantage les relations cordiales d'amitié qui unissent les deux pays. Elle est disposée à donner les preuves concrètes de cette volonté.]

La réponse grecque, dit-on à Berlin est un grave échec pour l'Angleterre

Notre correspondant particulier à Berlin nous téléphone jeudi matin, 13 avril :

On déclare ici que la réponse du gouvernement d'Athènes à M. Mussolini constitue un grave échec pour l'Angleterre et rend désormais superflue l'offre de garantie britannique à la Grèce. On croit pouvoir en déduire que la déclaration imminente de M. Chamberlain aux Communes s'en ressentira et serait très réservée.

Avertissement italien à l'Angleterre

On mande de Romme, le 12 avril :

Dans la *Gazetta del Popolo*, M. Giovanni Ansaldo laisse entendre que la flotte britannique n'intimide pas l'Italie et qu'une éventuelle action diplomatique de l'Angleterre qui s'appuierait en Méditerranée sur la flotte anglaise ne pourrait qu'aggraver la situation.

Le publiciste officieux déclare, en substance, que le temps est passé où l'amirauté britannique pouvait tout se permettre en Méditerranée, « où elle pouvait y choisir des îles et des points d'appui et imposer toutes les capitulations... » :

Quand les Anglais parlent « de la flotte de la Méditerranée », poursuit M. Ansaldo, ils entendent quelque chose de plus qu'un ensemble de navires et d'équipages. Ils veulent dire « libéralisme politique, influence morale sur le continent », ce qui signifie le vague projet de « mettre au pas » les Etats ressortissants, ce qui signifie aussi, en fait, la possibilité de traiter de nouveau les Italiens comme s'ils étaient des Grecs et les Grecs comme s'ils étaient des Indiens du Bengale; cela signifie surtout le vague espoir de pouvoir résoudre toutes les difficultés comme on le faisait dans la belle période de la domination anglaise sur le monde par un grand déploiement de forces navales et sans que les Anglais aient à mourir par centaines de milliers sur les champs de bataille du continent... Mais les conditions générales du monde et celles de la Méditerranée, en particulier, sont bien différentes de ce qu'elles étaient autrefois. On ne peut plus « mettre personne au pas » avec aucune concentration, ni avec aucune démonstration de la fameuse flotte de la Méditerranée, et l'on ne peut penser que celle-ci, à elle seule, en occupant quelques îles perdues avec des compagnies de débarquement, en défilant devant quelques ports, parvienne à remettre de l'ordre partout.

EN SUISSE

« A la guerre totale doit être opposée la défense totale »

On mande de Berne:

L'émotion profonde que cause en Suisse la disparition de petits Etats annexés coup sur coup amène le *Bund*, organe radical de Berne, à poser, dans un éditorial, la question de la défense totale se dressant contre la guerre totale.

Si c'était bientôt le tour de la Suisse, écrit le *Bund*, que subsisterait-il des anciennes lois de la guerre ? Celui qui se livrera à une agression meurtrière contre notre peuple pacifique se souciera autant de la convention de la Haye qu'un assassin du code pénal. Et la Suisse s'en tiendrait à cette convention ?

Quiconque pratique la guerre totale doit s'attendre à voir la population se défendre par tous les moyens. Il est indispensable à notre défense que, sur les derrières de l'envahisseur, se dresse la population envahie. Nous devons revendiquer, dès aujourd'hui, le droit de défense totale. Il faut que tout ce qui est en état de porter une arme ait le droit de s'en servir. Point n'est besoin pour cela d'ordres ou d'uniformes. La Suisse entière ne sera plus qu'un guêpier. Il faut qu'on le sache.

Et la question se pose de savoir si la Suisse ne devrait pas répudier aujourd'hui, par un acte formel, les obligations d'un code de belligérance désormais périmé et inapplicable.

La diffamation par la radio allemande de l'effort défensif de la Suisse

D'autre part, on mande de Berne:

Les stations allemandes de radiodiffusion ayant récemment, selon le *Front*, de Zurich, présenté la demande de 190 millions de nouveaux crédits militaires par le Conseil fédéral (gouvernement) comme « le fruit de la propagande excitatrice, en Suisse, de la finance internationale », émission qui fut transmise à ses abonnés par la télédiffusion suisse, l'organe frontiste s'élève contre « l'inexactitude, la maladresse et le manque de tact dont a fait preuve, en l'espèce, la radio du Reich ». Le journal ajoute :

En Suisse, la défense nationale est fonction de la neutralité. En Allemagne, où l'on vante tous les jours le caractère patriotique et pacifique des gigantesques armements du Reich, on est bien mal fondé à diffamer l'effort défensif d'un petit pays en le présentant comme le produit d'une excitation internationale.

AUX ETATS-UNIS

L'enquête sur la neutralité américaine

On mande de Washington :

Continuant son enquête sur la neutralité américaine, la commission des affaires étrangères de la Chambre a entendu le docteur Fenwick, de l'université de Bryn-Nawr, qui a proposé que les Etats-Unis dressent toute leur puissance économique contre les pays agresseurs et ferment le canal de Panama aux navires des nations qui violent les traités.

M. Fenwick a remarqué que la loi de neutralité actuellement est basée sur « l'idée erronée que la guerre est inévitable et que les Etats-Unis ne peuvent rien y faire ».

Au contraire, a-t-il affirmé, si les agresseurs étaient avertis qu'ils doivent compter avec la puissance économique des Etats-Unis, ils seraient dissuadés d'effectuer « leurs actions criminelles ».

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

Le voyage des souverains au Canada et aux Etats-Unis

Le bruit ayant couru qu'en raison de la situation internationale, les souverains anglais, qui doivent s'embarquer au début de mai pour le Canada, voyageraient, non pas à bord du croiseur de bataille *Repulse*, mais sur un paquebot, la Press Association fait connaître que le roi et la reine s'embarqueront bien, le 6 mai, à Portsmouth, à bord du *Repulse*.

La publication des renseignements sur l'armée de l'air

Le ministère de l'air a décidé de ne plus publier dans les listes mensuelles de l'armée de l'air que le nombre des escadrilles en service dans la métropole et hors de la métropole, à l'exclusion de tous autres détails tels que nombre des appareils, des pilotes, fonction spéciale de l'escadrille, base où elle est stationnée.

Onze nouveaux attentats des terroristes irlandais

Les terroristes de l' « armée républicaine irlandaise » ont commis onze attentats dans la soirée de mercredi, tous dans des chalets de nécessité : six à Londres, quatre à Coventry et un à Birmingham.

Dans chaque cas, une bombe au carbure de calcium a été employée.

Les dégâts sont peu importants, mais il y a, cette fois, plusieurs victimes, qui ne sont cependant que légèrement contusionnées.

Visite de professeurs français

Le ministère de l'éducation britannique a organisé en l'honneur du groupe des professeurs français envoyés par l'Office national des universités et écoles françaises, une série de réceptions et d'excursions à la tour de Londres, au musée Victoria and Albert, à Oxford, Windsor, Cantorbéry.

Les visiteurs ont également assisté, lundi, à une représentation de la pièce *Geneva*, de Bernard Shaw, à l'issue de laquelle l'acteur principal leur a adressé en français une allocution qui a été vivement applaudie.

La délégation est reçue, aujourd'hui jeudi après-midi, au Guildhall.

BELGIQUE

La mort de Georges Detry

La presse belge, sans distinction de partis, est unanime à rendre hommage à notre collaborateur Georges-A. Detry, qui vient de succomber à Bruxelles à l'âge de 41 ans et dont la mort soudaine a provoqué la plus vive émotion dans tous les milieux politiques belges, où le défunt comptait les plus précieuses amitiés. M. Arthur Wauters, ministre du travail du cabinet actuel, écrit dans le *Peuple* qu'il n'est pas d'usage qu'un ministre en fonction écrive des articles de journaux, mais qu'il viole sans scrupule cette règle jusqu'ici toujours respectée pour saluer Georges-Arthur Detry, « qui fut un grand journaliste, en qui la Belgique perd un des hommes qui l'ont servie avec le plus de clairvoyance et de désintéressement ». L'*Etoile Belge* (libéral), écrit qu'après la guerre, Georges Detry a continué à servir la Belgique dans le journalisme comme il l'avait servie au front, « ce qui n'est pas peu dire puisque trois citations attestent la vaillance et le courage du petit volontaire de 17 ans qui devait terminer la guerre comme sous-lieutenant d'artillerie ». L'*Indépendance belge* (gouvernemental), écrit que « grâce à son sens quasi infaillible de l'information, Detry fut pour le *Temps* le plus précieux des collaborateurs », que « grâce à lui l'opinion française fut admirablement tenue au courant de tout ce qui se passait en Belgique, de tous les mouvements de l'opinion, de tous les soubresauts politiques ». Ce journal ajoute que Detry, « Wallon wallingant, ne pouvait séparer dans son cœur l'amour de la Belgique de l'amour de la France », qu'il fut un des principaux adversaires de la politique d'indépendance, « car il lui était impossible d'admettre que la Belgique ne soit pas toujours, quoi qu'il arrive, du même avis que la France ». Le *Soir* écrit que Georges Detry, « formé à l'école de son beau-père Roland de Marès, fut un type accompli de journaliste probe jusqu'à l'intransigeance ». Quant au *Journal de Charleroi*, il voit dans Georges Detry un ami fidèle de la France et celle-ci, en le perdant, fait en Belgique, une perte irréparable.

Le roi Léopold a chargé le grand maréchal de la Cour de transmettre à l'association de la presse belge ses condoléances pour la mort de Georges Detry.

M. Wauters, ministre du travail, M. Gutt, ministre des finances, M. Bargeton, ambassadeur de France, M. Theunis, ancien premier ministre, M. Hoste, ancien ministre de l'instruction publique, et de nombreuses personnalités de tous les milieux bruxellois ont fait, à Mme Georges Detry, des visites personnelles de condoléance.

Des centaines de télégrammes et de messages de condoléance sont parvenus à la famille de notre regretté collaborateur, émanant des personnalités les plus en vue du monde politique, diplomatique, artistique et de la presse.

ITALIE

Le maréchal Gœring a quitté Tripoli retournant dans la péninsule

On mande de Rome :

Des manœuvres militaires avec tirs réels se sont déroulées près de Tripoli en l'honneur du maréchal Gœring. Plusieurs bataillons d'infanterie métropolitaine et libyenne, renforcés par deux bataillons de chars d'assaut avec une compagnie spécialisée dans l'emploi des « armes chimiques », et par un groupe d'escadrons libyens, ont figuré l'attaque d'une position.

L'action des troupes avait été précédée par celle de l'aviation et de l'artillerie.

A la fin de cet exercice, les troupes libyennes ont exécuté une fantasia en l'honneur du maréchal.

D'autre part, on mande de Rome :

On apprend de Tripoli que le maréchal Gœring, revenant en Italie, a quitté cette ville mercredi à bord du navire *Monserrat*, salué par les salves d'honneur des bateaux ancrés dans le port.

Auparavant, le maréchal Gœring avait assisté à un défilé auquel ont participé 23,000 hommes de troupes métropolitaines et libyennes, 150 pièces d'artillerie et 700 engins motorisés.

YOUGOSLAVIE

Une entrevue aurait lieu prochainement entre le roi Carol et le prince Paul

On télégraphie de Belgrade :

Selon des bruits dont on n'obtient ni démenti, ni confirmation, le roi Carol de Roumanie et le prince régent Paul de Yougoslavie se rencontreraient prochainement, soit à Belgrade, soit en Roumanie.

M. Victor Cadère, ambassadeur de Roumanie à Belgrade, est parti hier, mercredi, pour Temesvar, ce qui donnerait à supposer que c'est là qu'aurait lieu l'entrevue.

La question croate

On télégraphie de Belgrade :

M. Auguste Kochoutitch, représentant de l'opposition croate, a été reçu hier, mercredi, en audience par le prince régent Paul.

Il a été reçu également par M. Tsvetkovitch, président du conseil.

Dans l'après-midi, M. Kochoutitch a continué les entretiens qu'il avait commencés mardi avec les représentants de l'opposition serbe et du parti national yougoslave.

IRAK

Condamnation des meurtriers du consul anglais à Mossoul

La cour martiale de Mossoul a rendu son jugement dans le procès des inculpés de l'assassinat du consul britannique. Elle a condamné cinq accusés à des peines variant de deux à quinze ans de travaux forcés.

Les biens du sixième prévenu, actuellement en fuite, ont été saisis.

Huit autres inculpés ont été acquittés.

HONGRIE

Le voyage du président du conseil à Rome

On télégraphie de Budapest :

On précise, dans les milieux généralement bien informés, que le comte Teleki, président du conseil hongrois, et le comte Csaky, ministre des affaires étrangères, dont le voyage à Rome avait été primitivement fixé au 14 ou 15 avril, ne partiront que le 17 avril.

Par suite de cette modification de programme, il semblerait que le voyage à Berlin des deux hommes d'Etat serait retardé de quelques jours et ne pourrait avoir lieu que le 27 ou le 28 avril.

Interdiction d'un journal nazi

On télégraphie de Budapest :

L'Agence télégraphique hongroise communique que, par décision du ministre de l'intérieur, le *Magyarsag*, journal d'extrême droite, organe du parti des Croix fléchées, a été interdit pour une durée de trois mois.

Cette décision a été prise, dit la note officielle, à la suite de la publication dans ce journal d'un éditorial qui « menaçait les intérêts de la politique extérieure de la paix ».

Il s'agit, en l'espèce, d'un éditorial intitulé « la Transylvanie suit », publié mercredi matin.

L'organe de droite venait seulement de reparaître après une interdiction de deux mois.

[Nous avons signalé cet éditorial hier aux Dernières nouvelles sous le titre « les Visées hongroises sur la Transylvanie ».]

ÉTATS-UNIS

L'escadre américaine en Méditerranée

L'opportunité de rappeler l'escadre américaine qui se trouve en Méditerranée, où elle a été envoyée pour protéger les intérêts américains en Espagne, fait actuellement l'objet de conversations entre les départements intéressés.

Certains milieux estiment que, devant la gravité de la situation européenne, ces navires de guerre seraient utiles en cas de conflit pour procéder à l'évacuation des ressortissants américains des zones dangereuses.

L'escadre est composée du croiseur léger *Omaha* et de deux destroyers. Elle fut envoyée dans les eaux européennes en septembre 1936, après le début de la guerre d'Espagne.

La revue de la flotte le 27 avril

M. Swanson, secrétaire à la marine, passera en revue les principales unités de la flotte au large des côtes de Virginie, le 27 avril, à bord du croiseur *Houston*, au moment du départ des navires de guerre pour New-York où ils se rendent à l'occasion de l'Exposition.

M. Swanson sera accompagné d'autres membres du cabinet ainsi que des membres de la commission navale du Sénat et des attachés étrangers.

Soixante-dix unités, dont huit cuirassés, quatre porte-aéronefs, onze croiseurs légers, cinq croiseurs lourds, trente-six destroyers, participeront à la revue.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Contre les menées « nazistes »

La presse approuve le ton ferme de la réponse du ministre des affaires étrangères, M. Cantilo, à la note allemande affirmant que l'enquête sur les menées nazistes en Argentine était fondée sur de faux documents.

La *Nacion*, à propos d'une phrase de la note de l'ambassade d'Allemagne déclarant que la question de Patagonie n'existait pas pour l'Allemagne, écrit qu'elle aurait dû préciser que la question de Patagonie ne pourrait pas non plus exister pour n'importe quel Etat, du fait que la Patagonie est une partie du territoire argentin sous la souveraineté de l'Argentine.

La *Prensa* écrit que la phrase de la note de l'ambassade d'Allemagne, estimant injustifiées certaines mesures contre l'organisation nationale-socialiste et contraires aux cordiales relations des deux nations, ne tient pas compte du fait que ces mesures sont du ressort de la justice argentine et, par conséquent, indépendantes de l'opinion d'un diplomate étranger. La *Prensa* ajoute que les représentations diplomatiques consulaires des pays étrangers ne peuvent avoir d'organisation ni de filiales de partis politiques en Argentine.

Selon les *Noticias Graficas*, l'expertise a démontré l'authenticité du document contenant des révélations sur les agissements des nazis en Patagonie, et a établi que la signature de Muller, chef des nazis d'Argentine, apposée au bas de ce document, n'a pas été ajoutée au moyen d'un truquage, comme Muller l'affirmait.

La police a interdit un meeting populaire antinazi qui devait se dérouler le 15 avril.

Un communiqué du ministère de l'intérieur explique l'interdiction de ce meeting, qui était destiné à appuyer les mesures du gouvernement concernant les activités allemandes par la nécessité d'éviter toute agitation autour de l'affaire durant l'enquête de la justice, notamment à une heure délicate de la situation mondiale. Les représentants de la C. G. T. ont promis de s'abstenir.

LA FRANCE D'OUTRE-MER

TUNISIE

M. Eirik Labonne à Sousse

On mande de Tunis, 13 avril :

Le résident général Eirik Labonne, entreprenant une série de visites officielles dans les principales villes de l'intérieur, a commencé par Sousse où il est arrivé à la fin de l'après-midi d'hier, venant par la route de Tunis. Le résident est passé par Saouaf où il a visité les gisements de lignite.

A l'occasion de cette visite, Sousse avait pavoisé aux couleurs françaises et tunisiennes. A son arrivée, le résident a été longuement acclamé par une foule nombreuse. Toute la population s'était massée le long du parcours suivi par M. Labonne, qui a été reçu à la limite du contrôle civil de Sousse, par MM. Beaufils, contrôleur civil, Bel Khiria, caïd gouverneur, et Zévaco, maire. Il a fait son entrée à Sousse dans la nuit sous l'éclairage de puissants projecteurs.

Le résident, accompagné de M. Berger, chef de son cabinet civil, et du commandant Allais, chef de son cabinet militaire, s'est rendu au monument aux morts où se trouvaient le général Ardant du Picq, commandant la division, les caïds du contrôle de Sousse, les membres du grand conseil et des corps élus et les anciens combattants avec leurs drapeaux. La légion d'artillerie coloniale et les tirailleurs faisaient la haie sur le passage du cortège. Le résident a déposé des fleurs et s'est recueilli quelques instants.

M. Labonne est allé ensuite à des réceptions à l'hôtel de ville et à la chambre mixte de commerce et d'agriculture.

Aujourd'hui aura lieu une réception officielle au contrôle civil, puis un déjeuner sera offert à l'hôtel de la division par le général Ardant du Picq.

MAROC

Le sultan félicite M. Albert Lebrun

(*De notre correspondant particulier.*)

Casablanca, 13 avril.

Le sultan avait adressé le 6 avril 1939 le message suivant au président de la République :

En apprenant l'heureuse nouvelle de votre réélection, nous nous plaisons à vous adresser, Monsieur le président de la République, nos plus chaleureuses félicitations, ainsi que l'expression de notre grande joie unanimement partagée par tous nos sujets. Le Maroc, indissolublement lié à la France, se félicite de ce que la première magistrature de votre glorieux pays soit de nouveau confiée au grand patriote qui s'est toujours heureusement efforcé de lui assurer, malgré les rudes épreuves que traverse le monde, une paix aussi digne que bienfaisante.

Nous vous prions de transmettre nos respectueux hommages et nos plus vives félicitations à Mme Albert Lebrun, dont l'aimable accueil nous a toujours profondément touché, et nous vous adressons, Monsieur le président, l'expression renouvelée de notre sincère attachement et de notre inaltérable amitié.

Territoires sous mandat

LIBAN

Un congrès eucharistique des Eglises uniates

On mande de Beyrouth, 13 avril :

Un congrès eucharistique réunira à Beyrouth, dans les premiers jours de juin, les catholiques des rites orientaux. Il sera présidé par le cardinal Tisserant.

Chronique

BLAISE DE VIGENÈRE

Dieu merci, une certaine coupe de vie, qui nous vient de nos ancêtres et qui a fait ses preuves, n'a pas tout à fait disparu chez nous. Nulle part on ne travaille autant qu'en France, avançons-le sans crainte, depuis l'étudiant jusqu'à l'homme d'affaires, de négoce, d'industrie. Les Anglo-Saxons en effet (et les Américains au moins autant, si ce n'est plus encore, que les Anglais) s'accordent chaque semaine un *week end* qui, pratiquement, commence bien souvent le vendredi soir pour se terminer le lundi après le lunch, ne l'oublions pas. Quant à nos ouvriers, du moins jusqu'en 1936, l'injure la plus répandue chez eux, parce qu'elle portait davantage, était celle de *feignant*, qui est, comme on sait, une manière de prononcer *fainéant*. Chez nous on travaille énormément; seulement, à un certain âge, on « se retire »...

L'a-t-on assez blâmé, assez raillé, ce désir de s'assurer du loisir dans sa vieillesse ! Populairement il se manifeste par un goût immodéré de la pension de retraite, joint à la passion de la pêche à la ligne. Avec quel mépris on l'oppose couramment à cet « amour de la vie » des nations « jeunes », qui pousse l'industriel et le négociant à rêver exclusivement jusqu'à leur dernier jour aux moyens de « faire de l'argent » — comme si « la vie », ce n'était que cela : l'action; comme si c'était même essentiellement cela !... Or voici qu'un charmant film intitulé *Vous ne l'emporterez pas avec vous* semble témoigner que les Américains eux-mêmes commencent à concevoir un idéal bien différent...

— Que diable, monsieur, un seul film, c'est plutôt insuffisant pour justifier une conclusion sur les « Américains » !

— D'accord. Toutefois veuillez noter que *Vous ne l'emporterez pas avec vous* n'est pas le seul film sur ce sujet : j'en ai vu un autre naguère, qui défendait la même thèse. Malheureusement j'en ai oublié le titre; ce n'est pas ma faute, j'ai même idée que c'est surtout la sienne. Et puis les producteurs de films n'ont pas coutume de soutenir des thèses propres à choquer exagérément le public, même le gros public. De sorte que si le cinéma américain commence à montrer de temps en temps sous des couleurs favorables des hommes qui, au lieu de poursuivre jusqu'à leur mort une carrière d'homme d'action, préfèrent se contenter d'une aisance plus modeste et employer leurs dernières années à en jouir paisiblement, tout en rêvant, ou en s'occupant à des besognes désintéressées, on peut croire que c'est parce que cet idéal nouveau commence à se répandre quelque peu jusque dans le populaire. « Décidément l'Amérique tend à se civiliser », comme disait l'autre jour, en marquant (avec soin) une joyeuse surprise, un de mes amis anglais. Peut-être le nombre des petits rentiers américains pêcheurs de truites égalera-t-il un jour le nombre de ceux qui chez nous taquinent le goujon : la différence tiendra seulement à la manière de jeter la ligne. Ce jour-là les Etats-Unis auront accompli une grande étape dans la voie du progrès.

Les gens d'autrefois pensaient de la sorte. Ils estimaient qu'une vie harmonieuse est celle qui commence par l'action et se termine par la méditation. Telle, celle de Blaise de Vigenère. Il employa ses quarante-huit premières années, au service de Bayard, premier secrétaire de François Ier, puis du duc de Nivernais, à courir l'Europe, guerroyer, accomplir des missions de confiance diplomatiques et autres. Puis, en 1570, ayant rencontré, comme il dit, « sinon un port magnifique et spacieux, à tout le moins une petite cale assez propre et passable pour me mettre à l'abri du vent et des vagues », cet homme d'action se prit à étudier et osa se « hasarder comme les autres à mettre la main à la plume ». Il se maria courageusement, eut une fille à soixante et un ans, composa une vingtaine d'ouvrages sur les sujets les plus divers : histoire, voyages, astrologie, cryptographie, chimie, traductions du latin, du grec, de l'italien, enrichies de commentaires érudits et savants, etc., et mourut à soixante-treize ans. Et sa biographe, Mlle Denyse Métral, écrit le plus naturellement du monde que sa vie « comprend deux phases très distinctes » et que la première, qui va de 1523 à 1570, est « celle de la formation ». (*Blaise de Vigenère, archéologue et critique d'art.* E. Droz, éditeur, p. 30.) D'où il suit que pour Mlle Denyse Métral ces quarante-huit premières années si bien remplies ne furent qu'une préparation à la véritable vie de Vigenère, la vie méditative et studieuse qu'il mena dans les vingt-cinq dernières. Mlle Denyse Métral juge les choses avec classicisme... Ah ! elle a bien raison !

Cependant, ce que promet son livre, c'est une étude des idées de Vigenère, de sa valeur en tant que critique d'art et archéologue. Par malheur elles sont minces, ces idées, si cruellement minces qu'on se trouve un peu déçu. Vigenère ne fait pas un bon sujet de thèse. Comme presque tous les humanistes italiens ou français du seizième siècle, ce n'est qu'un érudit. La Renaissance du Quattrocento n'a pas connu de penseurs comparables à ceux de la Renaissance du douzième et du treizième siècle : elle n'a pas d'Abélard ni de saint Thomas d'Aquin. Si elle brille, ce n'est rien moins que par la pensée, et cela retire beaucoup d'intérêt aux biographies de ses humanistes.

Voyez plutôt. Vigenère admire l'art de son temps : « Il est bien raisonnable, dit-il, de faire place à l'antiquité, mais il ne s'ensuit pas que rien ne se doive lire, rien ne se doive voir, louer ni approuver que les ouvrages des anciens. » Voilà qui est sage. Notre homme place Michel-Ange au-dessus de tous ses contemporains. Raphaël l'arrête peu. Mantegna lui semble un « bon peintre », inférieur au Primatice et à Jules Romain. Dans l'art français il apprécie comme tout le monde l'architecte Lescot, les Du Cerceau père et fils, Jean Goujon, et par-dessus tout Germain Pilon et un certain Jacques d'Angoulême (?). Enfin le gothique, c'est tout ce qu'il y a « de grossier, goffe, lourd et rural, tant ès arts et sciences qu'ès métiers »; néanmoins il admire les clochers de Strasbourg et de Fribourg, et Saint-Nicaise de Reims...

— Mais, direz-vous, peu nous importent les goûts de ce bonhomme : nous avons les nôtres. P.-J. Toulet écrivait sévèrement que la critique, c'est les os du gibier. La seule chose par où un critique nous intéresse, ce sont les considérations souvent ingénieuses par lesquelles il justifie ses jugements. Le reste...

— J'entends bien, mais Vigenère ne justifie nullement les siens. Qu'y faire ? La seule remarque d'ordre esthétique qui ait quelque intérêt et que cite sa biographe, c'est celle-ci, qui concerne la « chambre des Géants » de Jules Romain à Mantoue : « ...ès parois de laquelle, dit-il, est représentée en plate-peinture la guerre qu'ils attentèrent contre le ciel et tous les dieux. Et semble proprement que ces lourdes masses de chair, s'efforçant de grimper contremont, doivent amener en bas avec eux le comble de l'édifice sur la tête des regardants ». Oh ! ce n'est pas bien profond, mais au moins Vigenère révèle-t-il en ce passage un certain sentiment de l'effet pictural qu'a voulu le peintre... Hélas ! on en cherche vainement d'autres : voilà toute la critique esthétique de notre humaniste, ou peu s'en faut.

Et comme archéologue, que vaut-il ? C'est un érudit : il amasse des faits studieusement, courageusement, immensément, et c'est très bien. Mais c'est tout ce qu'il fait, et ce n'est pas assez : on lui voudrait quelques idées générales, quelques vues d'ensemble. Qu'est-ce qu'un archéologue qui n'a jamais commis le moindre essai de synthèse ?...

Je voudrais terminer par une dernière remarque. Mlle Denyse Métral fait observer fort justement que l'archéologie et l'histoire sont bien loin de naître au seizième siècle, comme on l'a trop dit. En revanche il est infiniment vraisemblable qu'elle se trompe lorsqu'elle avance que le premier collectionneur qui se soit efforcé de réunir des pièces élues en raison de leur beauté fut Oliviero Forza ou Forzetta de Trévise, en 1355, et que jusque-là les collectionneurs avaient considéré exclusivement le prix de la matière dont les objets étaient faits, non du tout la valeur esthétique de ceux-ci. Est-il croyable que les artistes du treizième siècle, à qui l'on doit la plus belle architecture d'Occident, est-il croyable que ceux qui la leur commandaient et les admirables sculpteurs, les miniaturistes mêmes de cette grande époque aient été à ce point privés du sentiment artistique que de considérer uniquement dans les objets qui les entouraient, et que certains d'entre eux devaient certainement se plaire à rassembler, le prix, la rareté de la matière ? Ma foi, non, je ne puis le croire.

Certes l'histoire est d'abord la synthèse des faits historiques, et les faits historiques sont ceux qui ressortent des documents dûment critiqués. Mais l'histoire n'est pas seulement cela. Une immense quantité de faits, probablement capitaux, échappent en effet aux documents. Si l'histoire laissait et considérait comme absolument inexistants certains événements infiniment vraisemblables qu'elle ne peut établir, mais qu'elle soupçonne, et si elle concluait sans en tenir compte, elle n'aurait que des rapports par trop lointains avec la vérité, qui est pourtant son objet. Aucun document ne permet d'établir que des objets d'art aient été recueillis en raison de leur valeur esthétique avant 1355. Il n'en paraît pas moins faux de conclure que le premier collectionneur artiste ait été Oliviero Forza. Pourquoi ? Parce que c'est invraisemblable... Hélas ! l'histoire n'aura jamais la rigueur d'une véritable science. Et c'est bien triste, mais on n'y peut rien.

JACQUES BOULENGER.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le prix du lait à Paris

La Fédération des coopératives des syndicats laitiers de la région de Paris communique :

Le comité directeur de l'Union interprofessionnelle du lait de la région parisienne vient de décider, en accord avec les associations de producteurs, d'abaisser le prix de vente du lait au détail à Paris à 2 francs le litre à partir du dimanche 16 avril.

AIR

Direction technique et industrielle

Sont promus :

Ingénieurs en chef de première classe

MM. Roos, Ricard et Vellay, du 1er avril 1939.

Ingénieurs en chef de deuxième classe

MM. Poiret et Paricaud, Desbruères, Martin et Thouvenot.

Administration centrale

M. Léon Stahl, ingénieur en chef des ponts et chaussées, mis à la disposition du ministre de l'air, est nommé directeur des travaux et installations à l'administration centrale du ministère de l'air, en remplacement de M. Haguenau.

A LA CHAMBRE

A LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La commission des affaires étrangères s'est réunie, hier après-midi, sous la présidence de M. Jean Mistler, et a publié le communiqué ci-dessous :

Sur la proposition de M. Margaine, la commission unanime a chargé son président de demander au gouvernement d'intervenir énergiquement auprès du gouvernement espagnol pour obtenir le respect des prérogatives de notre consul à Alicante et la mise en liberté de M. Tillon, député, retenu sans motif sur le territoire espagnol.

M. Jean Mistler a ensuite présenté à la commission un exposé très détaillé de la situation européenne, sur les négociations en vue de la conclusion de pactes de garantie dans l'est européen et dans les Balkans. Il a donné notamment de nombreux détails sur les affaires d'Albanie, dont la commission s'était déjà occupée à sa dernière séance.

Il a indiqué dans sa conclusion que nous nous trouvons en présence d'entreprises dont le caractère n'est plus celui d'opérations diplomatiques mais bien de véritables prises de positions stratégiques. Il a montré la variété et la puissance des moyens matériels et moraux mis au service de cette politique par les pays dictatoriaux et exprimé la conviction que si la Grande-Bretagne et la France veulent lutter à armes égales, leur effort d'organisation matérielle et morale doit être poussé jusqu'au bout avec la plus grande activité.

Après cet exposé, diverses questions et observations ont été présentées par MM. Grumbach, Margaine, Léon Meyer, Louis Rollin, Yvon Delbos, de Kerillis, Viénot, Gaston Riou, Oberkirch, Bonte, Planche, Sérot, Rivière, Grenier.

Sur la proposition de MM. Grumbach, de Kerillis, Yvon Delbos et Viénot, la commission a décidé de demander au ministre des affaires étrangères de venir le plus tôt qu'il pourra devant elle pour lui exposer les directives de l'action diplomatique du gouvernement.

La réunion de la commission a duré de 16 heures à 19 heures. Tous les assistants ont reconnu que l'exposé de M. Jean Mistler avait été très complet et leur avait permis de se faire une idée d'ensemble de la situation européenne, d'en connaître en même temps tous les détails, et d'entrevoir les répercussions possibles des plus récents événements extérieurs.

Au cours de la discussion qui a suivi, de nombreuses considérations d'ordre international ont été développées et des vues personnelles exposées sur les solutions envisagées par M. Jean Mistler. En outre, plusieurs membres de la commission qui avaient également des préoccupations de politique intérieure — notamment les représentants du groupe socialiste — ont réclamé avec insistance une convocation immédiate des Chambres pour une déclaration du gouvernement analogue à celle que doit faire M. Chamberlain aux Communes.

Mais il leur a été objecté que M. Edouard Daladier se proposait précisément de faire une déclaration publique le lendemain, presque au même moment que le premier ministre britannique.

La commission n'avait, d'ailleurs, aucune qualité pour se prononcer, même sous forme de vœu, au sujet d'une réunion du Parlement. Comme il est indiqué dans le communiqué officiel, ses membres ont pu se mettre cependant d'accord pour demander une audition, à une date aussi rapprochée que possible, du ministre des affaires étrangères, et, éventuellement, du président du conseil. Toutefois, cette date n'a pu être déterminée en raison des obligations qui retiendront encore, cette semaine, M. Georges Bonnet et M. Edouard Daladier.

Plusieurs commissaires ont également agité la question d'une réunion commune des trois commissions de la défense nationale et de celle des affaires étrangères, en vue d'une audition du président du conseil, assisté des chefs d'état-major des armées de terre, de l'air et de la marine; mais aucune décision n'a été prise à ce sujet et ne pourrait l'être qu'avec l'agrément des présidents des commissions intéressées et du gouvernement.

A PROPOS DE L'ATTRIBUTION DE LA CARTE DU COMBATTANT

Une mise au point du ministère des pensions

Le ministère des anciens combattants et pensionnés communique :

Des informations parues dans certains journaux invitent les anciens combattants mobilisés dans les formations de l'avant, auxquels la carte de combattant a été retirée ou refusée, à présenter une nouvelle demande pour être réintégrés dans leurs droits en passant par l'intermédiaire d'un groupement.

Le ministre des anciens combattants et pensionnés met en garde les intéressés contre ces informations.

Aucune modification n'est encore, à la date de ce jour, intervenue à la réglementation concernant les conditions d'attribution de la carte du combattant, bien qu'une étude soit actuellement en cours. Les décisions qui interviendront seront notifiées aux organismes administratifs qualifiés et recevront, en temps utile, toute la publicité nécessaire.

Jusqu'alors les anciens militaires auxquels la qualité de combattant a été refusée en application du décret du 1er juillet 1930, et qui ne peuvent justifier d'aucun fait nouveau, n'ont pas à se mettre en instance.

Il est rappelé une fois encore que, pour être éclairés exactement sur leurs droits, il suffit aux intéressés de s'adresser aux offices départementaux de mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la nation, placés sous l'autorité du préfet, dont le siège est à la préfecture.

Les renseignements sont fournis gratuitement.

NOUVELLES DU JOUR

A la présidence du conseil

M. Edouard Daladier, président du conseil, a conféré hier après-midi avec M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères, puis avec M. Camille Chautemps, vice-président du conseil.

L'activité de l'Union interparlementaire

Les commissions de l'Union interparlementaire pour l'étude des questions « politiques et d'organisation » et pour l'étude des questions juridiques se sont réunies à Nice, au centre universitaire méditerranéen, sous la présidence de M. Mario Roustan, sénateur, ancien ministre. Les délégués français à ces commissions sont: MM. les sénateurs Berthod, ancien ministre, Odin, Tony-Revillon, Naudin; M. Paul Bastid, député, ancien ministre; M. Pezet, député; M. Hamelin, questeur du Sénat.

M. Mario Roustan, dans son discours d'ouverture, a résumé les divers rapports qui vont être examinés (règlement des commissions permanentes de l'Union, l'année budgétaire et la date à laquelle doit être fixé son début, contribution de l'Union à l'étude de l'évolution des moyens pacifiques de règlement des conflits internationaux), puis, saluant les délégués étrangers au nom de ses collègues français, le président a fait un tour d'horizon. Il a montré que, dans l'Union interparlementaire, dont le cinquantenaire sera célébré cette année à Oslo, réside, malgré toutes les angoisses, un des espoirs de la paix du monde. M. Boissier, secrétaire général de l'Union, assistait à cette séance. Au programme commun des sous-commissions et commission économique et financière et sociale et humanitaire figure la très importante question de l'incidence des assurances sociales et des charges qu'elle comportent pour la production, sur la politique commerciale d'un Etat et les conditions de la concurrence internationale.

La réunion était présidée par le baron Stereniy (Hongrie), MM. P.-E. Flandin, Maxence Bibié, docteur Rolland, Beaumont et Tournan. Ces commissions poursuivent aujourd'hui leurs travaux.

Un appel du parti républicain national et social

Le comité exécutif du Parti républicain national et social s'est réuni, hier soir, sous la présidence de M. Pierre Taittinger, député et conseiller municipal de Paris, président du parti.

Un exposé de la situation a été fait par le délégué général, et les parlementaires présents ont émis leur opinion sur l'évolution des événements.

Le comité exécutif s'est déclaré particulièrement heureux de voir se resserrer devant le danger les liens qui unissent la Grande-Bretagne à la France, tout en regrettant qu'une décision n'ait pas été prise par le cabinet de Londres en ce qui concerne la conscription.

En fin de séance, il a adopté l'ordre du jour suivant :

Le comité exécutif du Parti républicain national et social, conscient de la gravité de l'heure et de l'immense danger qui menace la France, fait appel à tous les Français pour qu'en de telles circonstances ils sachent conserver le calme et le sang-froid nécessaires. Quels que soient les sentiments qui unissent les Français à l'égard de leur gouvernement, le devoir impose à tous de se grouper unanimement autour de lui et de donner ainsi à l'étranger la preuve de leur volonté de se défendre contre toute agression.

Les Italiens de la région de Thionville veulent combattre dans l'armée française

Huit cents membres environ de l'Union populaire italienne et des anciens combattants italiens, vivant dans la région de Thionville, se sont réunis dans une brasserie de cette ville, sous la présidence de M. Romano Coccu, président du comité parisien de l'Union populaire italienne.

Après avoir entendu différentes allocutions, l'assemblée a voté une résolution dans laquelle l'occupation de l'Albanie est sévèrement blâmée. En outre, par la même motion, les Italiens présents à cette séance ont déclaré vouloir se mettre au service de la France en cas de conflit armé.

Une délégation des anciens combattants d'Afrique du Nord à Paris

MM. Camille Chautemps, vice-président du conseil; Champetier de Ribes, ministre des anciens combattants et pensionnés; Clapier, directeur du cabinet du président du conseil, ont reçu une délégation du bureau de l'Interfédération nord-africaine des anciens combattants, composée de MM. Kerdavid, Boyer, Aouidad et Lellouche.

Cette délégation, présentée par MM. Fiori, député d'Alger; Rivollet, secrétaire général de la Confédération nationale des anciens combattants, et Granier, administrateur, a remis aux membres du gouvernement les motions et résolutions votées récemment au congrès interfédéral de Tunis.

La délégation a insisté tout particulièrement sur les revendications des indigènes et de leurs ayants droits concernant l'article 74 de la loi du 31 mars 1919.

Le meilleur accueil a été réservé aux délégués de l'Afrique du Nord, dont le congrès a manifesté, une fois de plus, le patriotisme et le dévouement de tous ceux, Français et indigènes, qui vivent sous les plis du drapeau tricolore.

L'heure d'été

A la suite d'un rapport du ministre des travaux publics et après avis du conseil des ministres, l'heure d'été sera appliquée dans toute la France au cours de la nuit du 15 au 16 avril, — nuit de samedi à dimanche, — à 23 heures. Montres et horloges seront « avancées » de 60 minutes.

C'est dans la nuit du 7 au 8 octobre que l'on rétablira l'heure normale.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

Le parfum du jasmin. — Le parfum subtil des fleurs de jasmin a souvent été étudié, mais on ne sait pas le reproduire exactement par le mélange des substances reconnues et dosées. D'après un travail présenté par M. Gabriel Bertrand au nom de MM. Sabetay et Trabaud, il faut ajouter un composé, rarement trouvé jusqu'ici dans les essences végétales, l'eugénol, dont il peut y avoir dans celle de jasmin jusqu'à environ trois pour cent.

Le séjour prolongé à l'altitude. — M. Achard présente une note de MM. Piéry et Enselme, Mme Enselme et M. Peschiera, qui ont étudié expérimentalement l'influence biologique d'un séjour prolongé à l'altitude. En ce qui concerne le sang, ils ont observé un abaissement du taux de l'acide carbonique, la saturation oxygénée du sang artériel, une augmentation du nombre des globules, un accroissement de la capacité oxygénée du sang, etc. Il s'agit d'animaux ayant séjourné six mois au laboratoire du Jungfraujoch (3,457 mètres).

A la Société des gens de lettres de France

Le Grand-Prix de poésie Renée-Vivien

Fondé par la baronne de Zuylen, en souvenir de la grande poétesse Renée Vivien, ce prix est attribué à une femme de nationalité française ou étrangère, âgée de moins de 40 ans, auteur d'un recueil de poèmes en langue française, imprimé ou manuscrit.

Ce prix, d'une valeur de 10,000 francs, mis chaque année par la fondation à la disposition de la Société des gens de lettres, sera décerné au début du mois de juin par un jury composé de poètes et d'écrivains notoires.

Les candidates devront déposer leur œuvre au secrétariat général de la Société des gens de lettres de France, hôtel de Massa, 36, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris-14e, avant le 31 mai 1939.

Pour les étudiants sous les drapeaux

Les candidats aux diverses agrégations, étudiants ou fonctionnaires, qui ont été rappelés ou sont retenus sous les drapeaux vont recevoir par correspondance les éléments de leur préparation au concours; elle est due à un centre d'entr'aide mutuelle, « l'Office des agrégatifs », récemment institué par la Société des agrégés, avec le concours du bureau universitaire de statistique, sous la direction dévouée d'un jeune professeur de philosophie au lycée Saint-Louis, M. Raymond Klee. Cet organisme, qui fonctionnait déjà depuis le début de l'année en faveur des candidats isolés par un emploi à l'étranger, aux colonies ou dans un lycée ou collège des départements, envoie régulièrement aux intéressés toute la documentation concernant les épreuves auxquelles ils se préparent : programme annuel des concours, renseignements administratifs, bibliographies, listes des sujets proposés dans les universités, cours des facultés polycopiés; des instruments de travail leur sont prêtés, des sujets de travaux écrits proposés puis corrigés. Les doyens et professeurs de facultés, et un certain nombre de professeurs agrégés des lycées participent généreusement à cette œuvre d'entr'aide intellectuelle.

COUR DE CASSATION

A propos du capital-décès en matière d'assurances sociales.

La chambre sociale de la Cour de cassation, présidée par M. Léon Fleys, a été appelée à trancher récemment une curieuse question de droit que posait l'interprétation de l'article 13 du décret-loi du 28 octobre 1935 — charte actuelle des assurances sociales. Le texte de cet article, qui se réfère à l'assurance-décès, décide notamment que cette assurance garantit aux ayants-droit de l'assuré le payement, à son décès d'un capital fixé à 20 0/0 du salaire correspondant à la double contribution effectivement versée pendant les quatre derniers trimestres civils précédant le décès. Le paragraphe 2 du même article décide en outre que le versement de ce capital est fait *exclusivement* au conjoint survivant non séparé de corps, ou, *à défaut*, aux descendants.

C'est l'interprétation de ce second paragraphe qui faisait difficulté à l'occasion des faits suivants : un sieur X... avait commis un meurtre sur la personne de sa femme, assurée sociale. Il fut pour ce crime condamné aux travaux forcés par la cour d'assises. De leur union était née une fille unique actuellement mariée. Or, ce condamné eut l'audace, arguant du texte susvisé, de se prétendre conjoint survivant et, comme tel, apte à recueillir le capital-décès. Mais la fille, à son tour, intervint pour réclamer le même capital, soutenant que son père était, au sens juridique du mot, indigne désormais de faire valoir une pareille prétention. Devant ce conflit, la caisse d'assurances, à laquelle était affiliée l'assurée sociale assassinée, refusa de verser le capital à l'un ou à l'autre des réclamants.

La commission d'arrondissement, saisie de ce double litige comme juridiction du premier degré, jugea le 19 novembre 1937, que le conjoint survivant était, en l'espèce, sans droit pour recueillir ce capital qui devait revenir à sa fille unique. Sur appel de la caisse, le tribunal civil d'Annecy confirma, le 11 février 1938, la décision entreprise du chef de la remise du capital à la fille, seule descendante ayant droit à défaut du père, conjoint survivant exclu comme indigne. Ce jugement faisait état notamment des principes en matière de succession (articles 727, 730, 744 du Code civil).

La caisse crût devoir saisir alors la Cour suprême et déposa un mémoire motivé au soutien de son pourvoi. Le problème était particulièrement délicat à résoudre, en droit, car un sérieux argument tiré du texte lui-même — non équivoque ni ambigu — militant en faveur de la cassation du jugement, se heurtait à un argument de bon sens qui jouait, lui, en faveur du rejet du pourvoi. La chambre sociale, sur le rapport du conseiller Jules Laffon, et les conclusions de l'avocat général Cassagneau a opté, après un long délibéré, pour le rejet du pourvoi.

Son arrêt précise tout d'abord que les règles de la dévolution des successions et de l'ordre successoral des héritiers fixées par le Code civil, ne sont pas applicables au capital-décès, dont les bénéficiaires sont limitativement indiqués par l'article 13 selon l'ordre qui y est établi et qui n'est point celui prévu par la législation civile pour les successions. Ces bénéficiaires puisent leur droit à cette indemnité, non point dans leur vocation à la succession du *de Cujus*, mais dans leur aptitude propre établie par le dit texte, suivant le rang qui y est déterminé.

Et il décide, d'autre part, que l'article 13 ,paragraphe 2 n'en doit pas moins être entendu en ce sens que si le conjoint survivant non séparé de corps se trouve exclu de son droit pour une cause qui lui est propre, laquelle, comme dans la présente espèce, constitue l'application d'une règle générale et fondamentale du droit, le descendant a, dès lors, vocation à bénéficier du capital-décès. D'où il résulte, que le jugement attaqué du tribunal d'Annecy n'a pas violé, mais a fait une application légale de l'article 13, paragraphe 2 précité. (Caisse interprofessionnelle de vieillesse-invalidité s/ Ginet).

ECHOS ET INFORMATIONS

IL Y A UN DEMI-SIÈCLE

Lu dans le *Temps* du dimanche 14 avril 1889 :

× *La présence du général Boulanger à Bruxelles suscite moins de curiosité. Encore quelques jours et M. Boulanger pourra bien aller et venir en Belgique sans provoquer la moindre sensation dans le public.*

Le fichier familial français. — Une association vient de se fonder sous les auspices de la Société des officiers de complément, et sous les plus hauts patronages, pour tenir à jour en période d'hostilités et faire connaître respectivement aux mobilisés et aux membres des familles éventuellement repliées, leurs adresses successives. Le fichier familial français, actuellement en préparation à Paris, 1, rue des Pyramides, serait transféré, dès le premier jour d'une mobilisation générale, à Tréboul (Finistère), et un second exemplaire en est déposé en un autre lieu de France, sur lequel le secret doit être conservé.

◆

Mariages

— Nous apprenons le mariage de Mlle Charlotte Assmann, fille de M. Emile Assmann, industriel, et de Mme Assmann, avec M. Georges Lecoq, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, directeur des sociétés Néo-Publicité et La publicité littéraire.

La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Services religieux

— Un service sera célébré en l'église Saint-Sulpice, chapelle de la Sainte-Vierge, mercredi 26 avril, à 11 heures, à la mémoire des anciens élèves décédés de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris. Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, prononcera l'allocution traditionnelle.

— L'association des anciens élèves de l'Ecole navale fera célébrer, le dimanche 16 avril, à 10 h. 45, en la chapelle des Invalides, son service annuel à la mémoire des anciens élèves de l'école décédés, tombés au champ d'honneur.

Nouvelles diverses

— L'inauguration du monument de la reine Victoria est ajournée « sine die » en raison de l'impossibilité pour M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères, et pour Sir Eric Phipps, ambassadeur de Grande-Bretagne, de se rendre à Biarritz actuellement.

Néanmoins, les fêtes populaires prévues à l'occasion de cette cérémonie se dérouleront conformément au programme.

— Dimanche prochain, 16 avril, on distribuera sur la voie publique les insignes de la « Vie au grand air pour l'enfance malheureuse », œuvre reconnue d'utilité publique et plusieurs fois couronnée par l'Académie française.

Nous rappelons que la « Vie au grand air pour l'enfance malheureuse », dont la présidente est Mme Victor Boucher, est placée sous le haut patronage de la maréchale Lyautey et du général Gouraud.

— M. G.-A. Boutry, directeur du laboratoire d'essais du Conservatoire national des arts et métiers, chargé de mission par le ministre de l'éducation nationale, à la demande de l'institut scientifique franco-canadien, termine, actuellement, une tournée de conférences dans les universités canadiennes de langue française. Il sera de retour à la direction du laboratoire d'essais le 17 avril.

— Le *Journal officiel* publie ce matin (13 avril) le texte de la loi tendant à exonérer du droit d'enregistrement les actes de dépôt d'actes sous seings privés portant mutation immobilière pour un prix inférieur à 5.000 francs.

Cours et conférences

— La réunion d'avril de l'Union catholique des clercs d'officiers ministériels aura lieu samedi prochain 15 avril, à 21 heures, dans la bibliothèque de la conférence Olivaint, 12, rue d'Assas (6e). Causerie sur : « Léon Bloy d'après son journal ».

Expositions

— L'exposition des azalées des serres de la ville de Paris sera ouverte au public tous les jours, de 10 heures à 18 heures, au jardin fleuriste municipal, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil, du vendredi 14 au dmanche 30 avril inclus.

Les droits d'entrée sont fixés ainsi qu'il suit : jour d'ouverture, 5 francs; les dimanches et fêtes, 1 franc; en semaine, 2 francs.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 14 AVRIL 1939 (4)

ADÉLAÏDE

(Souvenirs de famille)

IX — (*Suite*)

En écoutant les confidences de Jean-Paul il murmurait : « Il faut raconter cette histoire à la section de Fougères. D'abord tout dénonciateur touche une prime ; ensuite nous verrons ces aristocrates de Hay enfermés dans une prison et condamnés sévèrement. » Il arracha donc par bribes à Jean-Paul le récit complet de l'apparition du vieux prêtre. Dès le lendemain matin il courut à la section et fit sa dénonciation. Il obtint un cheval pour aller à Rennes auprès de la commission Brutus Magnier. A Rennes on voulut d'abord l'évincer; il insista, affirmant : « J'apporte des renseignements sur de grands aristocrates de mon village. Il faut que je parle au citoyen Brutus ! » Introduit enfin, il raconta ce qu'il savait. Au nom de Hay, le commissaire dressa l'oreille. Néanmoins il ajouta : « Tu sais que, si tu as inventé une histoire pour toucher la prime, c'est toi qui paieras. — J'accepte », répondit Siméon le Rouquin.

Les événements ne se firent pas attendre. Deux jours après, par une belle matinée de printemps, une troupe composée de l'adjoint au maire Duvert (des descendants de cette famille existent encore à Saint-Aubin) et de ses aides arriva au château. Ils martelaient l'avenue de leurs gros souliers à clous. Les domestiques des Hay, affolés, coururent prévenir dame Pétronille. Celle-ci ne perdit pas son sang-froid et, souriante, elle s'adressa à Duvert : « Que désires-tu de si bon matin, l'ami ? — Citoyenne, nous avons des ordres, nous devons faire une perquisition dans ta maison et dans le donjon. — Faites donc », répondit-elle. La perquisition dura plus d'une heure... sans résultat. Dame Pétronille croyait tout terminé. Duvert s'approcha d'elle et balbutia : « Citoyenne, les instructions que j'ai reçues de Rennes sont formelles, dis-nous où est ton mari, nous devons le conduire à la maison commune, d'où il sera transféré à Fougères. »

Dame Pétronille, en entendant ces mots, tomba évanouie, tout de son long. Elle savait que la prison de Fougères, c'était l'échafaud à brève échéance.

Pour la première fois, ce jour-là, Louis-Sébastien Billig n'aperçut pas la blanche vision au milieu des rosiers. Adelaïde, mise au courant des événements, entourait sa mère ; elle était agenouillée devant dame Pétronille, ainsi que sa sœur Aimée. Les trois femmes sanglotaient doucement. Louis-Sébastien s'informa, et, en apprenant les circonstances de l'arrestation de son hôte, il fut atterré. Si l'on accusait M. Hay de donner asile à un prêtre qui refusait le serment, c'était un crime, et un crime puni de mort. Il entra dans la salle des gardes. A sa vue, Adélaïde bondit et, saisissant les mains du jeune officier, elle les couvrit de larmes et murmura : « Oh ! citoyen, tu es le maître ici, tu empêcheras cela. » Louis-Sébastien répondit : « Citoyenne, je ferai tout ce que je pourrai. Hélas ! c'est bien peu de chose. »

Après une heure de conversation, dame Pétronille pria ses filles de la laisser seule avec le jeune homme. Ils eurent un long conciliabule, et la pauvre femme regagna ses appartements, brisée, mais plus calme.

De graves décisions avaient été prises; avant tout il ne fallait pas que M. Hay fût transféré à la prison de Fougères. Pour cela il était nécessaire que Billig fût chargé de l'enquête.

X

Dès l'aurore, le lendemain, le bel alezan emportait son cavalier vers Fougères. Billig allait voir les chefs de l'administration du district. Un Mayençais de sa trempe était toujours le bienvenu ; mais quand il parla de l'enquête sur René-Julien Hay ses interlocuteurs prirent un air énigmatique. Le Rouquin avait passé par là sans aucun doute. Louis-Sébastien résolut donc d'aller à Rennes auprès de Brutus Magnier lui-même.

Par la forêt de Liffré notre cavalier marchait vers Rennes. Il était inquiet... Parfois, fermant les yeux, il rêvait et il voyait Adélaïde en larmes, le suppliant de l'aider. Alors son courage redoublait, il se sentait capable d'accomplir un miracle, « le miracle de la Saint-André ».

Enfin voici Rennes, la place Egalité, au fond de laquelle se dresse l'élégante façade du palais de justice. C'est l'ancien Parlement de Bretagne, appelé alors Temple de la Loi.

Là, le jeune officier rencontra Brutus Magnier. Après avoir franchi la grille de la façade, il traverse au rez-de-chaussée la salle des Gros-Piliers, où les voûtes rappellent la salle des Chevaliers au mont Saint-Michel. Son cœur se serre en voyant les pièces sanglantes de l'échafaud, remisées tout autour des couloirs. La guillotine resta dressée en permanence sur la place d'octobre à juillet 1794. Trois cent soixante-dix-sept têtes tombèrent.

Louis-Sébastien passe par la salle dite des Procureurs et gagne la Grand'Chambre, décorée par Coypel. Une audience concernant la chouannerie vient précisément de se terminer.

Brutus est dans une des loggias du haut, celle d'où la délicieuse marquise de Sévigné assistait aux séances du Parlement; son ombre flotte encore partout. La tapisserie, représentant le mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne au château de Langeais, semble s'animer pour dire à Billig :

« Bretagne et France furent réunies dans le passé,

» Ancien régime et république le seront dans l'avenir.

» Tu es le premier chaînon de cette réunion,

» Adélaïde sera l'autre. »

Billig se recueille un instant, il évoque la gracieuse figure et, plein de courage, il pénètre auprès de Brutus Magnier.

Après les salutations d'usage, Brutus interrogea l'officier avec bienveillance. On savait que Louis-Sébastien revenait de Mayence; son courage, son activité intelligente créaient autour de lui une sorte d'auréole. Billig exposa l'affaire en termes favorables à René-Julien Hay. La figure de Brutus se rembrunit en entendant le nom du délinquant.

— Vois-tu, citoyen, affirma Brutus, ces gens-là sont l'âme de la guerre civile. Sans eux la chouannerie cesserait bien vite. Il faut les abattre, afin que nous puissions vivre.

— Citoyen commissaire, j'approuve tes paroles, mais il y a des exceptions.

— Comment parles-tu d'exceptions lorsqu'il s'agit d'un Hay ? Cette famille est le fléau du district. Je sais qu'ils détestent la République une et indivisible ; leur désir, c'est le retour des Bourbons. Ils donnent asile à des prêtres qui refusent le serment, ils cachent des émissaires des princes dans leurs tanières. Non, il faut que la justice marche cette fois jusqu'au bout.

En entendant ces mots Louis-Sébastien comprit que, là aussi, quelqu'un avait parlé contre les hôtes du château. Il ignorait la délation du Rouquin, mais il la pressentait.

Brutus Magnier se leva pour indiquer à l'officier que l'audience était terminée. Il ajouta encore : « Je regrette de ne pas accéder à ta demande ; tu me comprendras quand tu connaîtras mieux ces aristocrates têtus et orgueilleux. »

Le découragement s'emparait de l'âme du jeune homme, il devinait que la cause de Hay était perdue.

Alors, jouant le tout pour le tout, il s'écria : « Citoyen, comme tu le sais, la perquisition a été infructueuse ; je désire être chargé de l'enquête afin de tout éclaircir. Je suis certain de l'innocence de Hay ; la meilleure preuve, c'est que je veux épouser sa fille. »

Brutus sursauta: « Quoi? toi, Billig, un héros de l'armée du Rhin, un de nos patriotes les plus zélés, tu veux épouser une vile aristocrate ? »

La mâle figure de l'officier se colora légèrement ; il murmura : « Citoyen, l'amour ne connaît pas les partis ; mon mariage avec cette jeune fille sera le premier pas vers un avenir meilleur que nous souhaitons tous.

— Mais, malheureux, objecta le commissaire, quand tu prononceras le mot de mariage les parents de ta belle te riront au nez.

— C'est ce que je ne crois pas », répondit Louis-Sébastien.

Brutus Magnier sourit ironiquement. Il se tourna vers Billig et il dit :

— Soit, tu épouseras tes amours ; mais j'entends que les publications du mariage soient faites dans le plus bref délai.

— J'accepte, citoyen, affirma l'officier. Ce soir même j'écrirai à ma mère ; il me faut son consentement pour me marier; dès que je l'aurai, les publications seront faites.

Le commissaire pria le jeune homme de passer à ses bureaux dans la soirée, afin d'y prendre deux papiers contenant ses instructions à propos de l'enquête Hay. L'un d'eux n'avait pas de caractère officiel, mais il était écrit tout entier de la main de Brutus ; il rappelait la condition d'un prochain mariage, stipulée quelques heures auparavant.

XI

Maintenant notre héros rentrait à Saint-Aubin au galop cadencé du bel alezan. La nuit était merveilleuse, des lucioles luisaient accrochées aux buissons, la forêt sentait bon, on devinait la vie nocturne des êtres et des choses. L'officier était assez inquiet, il allait falloir tout raconter à dame Pétronille. Son audace lui sembla tout à coup vouée à un échec certain. Il évoquait la scène. Dame Pétronille veillait seule pour l'attendre. Elle était dans le petit boudoir attenant à la salle des gardes. Assise dans son fauteuil armorié, elle paraissait très grande ; sa robe de soie violine formait des plis harmonieux, un col de dentelle de Bruges enserrait son cou, une longue chaîne d'or égayait son corsage. « Elle ne voudra jamais... jamais... », répétait le malheureux jeune homme.

Enfin, voici le donjon; le cheval connaît les lieux, il franchit la poterne de la cour intérieure et il s'arrête brusquement devant l'écurie. Louis-Sébastien descend de sa monture, jette les rênes au domestique et marche d'un pas ferme vers la maison d'habitation. Introduit auprès de dame Pétronille, il devine à ses traits altérés les heures d'angoisse qu'elle vient de vivre.

— Citoyenne, dit-il d'une voix faible, j'ai vu le citoyen Brutus ce matin.

— Et alors, il ne consent pas ? s'écrie la malheureuse femme en se tordant les mains.

— Mais si, citoyenne, je ferai l'enquête ; cependant les conditions sont dures.

— Que sont-elles ?

Louis-Sébastien, très ému, mit un genou en terre devant Mme Hay et il dit : « Je dois devenir l'époux de votre fille Adélaïde, madame. » A ces mots Pétronille Hay, née de Kerraoul, fut prise d'un grand tremblement et de sanglots violents. Après quelques minutes, elle releva doucement le jeune homme, toujours agenouillé devant elle, et à son tour elle dit : « Mon ami (désormais je vous nommerai ainsi), je suis une ingrate ; avant tout je dois vous remercier de la démarche que vous venez de tenter. Vous ignorez probablement qu'Adélaïde n'a que treize ans ; il ne me semble pas qu'elle soit apte à contracter un mariage. (La loi révolutionnaire de 1790 avait autorisé dès l'âge de treize ans le mariage des filles, dès quinze ans celui des garçons.)

Pour toute réponse l'officier tira de son sein le papier qu'on lui avait remis à Rennes ; il était écrit de la main de Brutus.

Dame Pétronille en prit connaissance et elle pâlit ; ainsi, c'était sa fille, sa petite Adélaïde, qu'il fallait donner... Oui, c'était dur ! La pauvre femme cacha sa figure dans ses mains et ses larmes redoublèrent. En réfléchissant néanmoins, elle comprit que c'était le seul moyen de sauver la tête de son mari et de sauver tous les siens. Chaque journée lui apportait une mauvaise nouvelle, on guillotinait partout, l'aristocratie bretonne était décimée. Ceux qui n'avaient pas émigré étaient des condamnés à brève échéance.

Au moment où Mme Hay se livrait à ses tristes réflexions, Louis-Sébastien jeta vers elle un coup d'œil si respectueusement tendre qu'elle en fut remuée. Elle contempla un instant la belle tête de l'officier, tourné de son côté, et alors elle mit sur son front un léger baiser maternel.

Il était tard, les deux interlocuteurs étaient brisés, l'entretien prit fin. « Maintenant il faudra avertir Adélaïde, ajouta dame Pétronille ; je le ferai dès demain matin. »

XII

Le lendemain une belle journée se leva : du soleil, des fleurs, et cette joie du printemps qui a éclaté de tous côtés. Adélaïde jouait aux grâces, avec sa sœur Aimée, lorsque leur mère l'appela. Ce jeu de grâces consistait à attraper sur une sorte de bâton un cerceau de velours lancé par le partenaire. La mère admira ses deux filles, si différentes et cependant si charmantes. Elle manda à Adélaïde de la rejoindre un quart d'heure plus tard, sur le banc du fond du parc. La jeune fille arriva bientôt, toute haletante encore de la partie de grâces.

Dame Hay lui fit signe de s'asseoir à ses côtés, et elle débuta ainsi : « Mon enfant chérie, je sais que tu nous aimes, je sais que tu es une fille affectueuse et obéissante ; il s'agit de le montrer. La tête de ton malheureux père est gravement compromise ; s'il est transféré à Fougères, c'est l'échafaud quarante-huit heures après ; or toi seule peux le sauver en nous sauvant tous.

— Eh ! ma mère, comment m'y prendrai-je ? riposta la jeune fille.

— Il s'agit d'accepter un mariage.

« La loi révolutionnaire permet le mariage à treize ans; tu as cet âge, donc tu dois consentir.

— Mais, maman, quel sera le mari qui épousera une enfant comme moi ?

Dame Pétronille s'inclina vers sa fille et déposa un baiser sur sa joue ; elle se troubla en balbutiant :

« Ce sera le jeune officier républicain Louis-Sébastien Billig. »

En entendant ces mots, Adélaïde se mit à son tour à pleurer. Elle répétait : « Non, maman, c'est impossible ; songez qu'il est de l'Est, qu'il me faudrait quitter ma Bretagne, et surtout ma famille ; c'est impossible, impossible. »

Mme Hay dit simplement : « Alors, ton père mourra, et nous le suivrons de près : la guillotine fonctionne en permanence.

— Hélas ! hélas ! gémit la fillette.

— Va dans ta chambre et réfléchis, ajouta dame Pétronille.

ALICE DE CLÉRY.

(*A suivre*)

Traduction et reproduction interdites.

LA GASTRONOMIE

La Diffa

Au cours d'un voyage au Maroc, plusieurs chefs indigènes m'ont invité à prendre part à la « Diffa ». Ils m'ont reçu sous la tente ou dans leurs palais. L'un d'eux, entre autres, m'a offert un menu original que j'ai mangé assis à la turque sur de petits coussins, sans vaisselle, sans argenterie et sans couteaux. Seuls des verres garnissaient la table basse où étaient placés les mets. Des hommes, habillés de blanc, faisaient le service ; ils apportaient les victuailles dans de grandes terrines reposant dans des saladiers en cuivre et couvertes de couvercles coniques destinés à prévenir tout refroidissement.

Le repas commençait par le « méchoui », mouton entier rôti devant le feu de bois, avec beurre, poivre, oignon haché menu, badigeonné à l'aide d'un petit pinceau avec du beurre. On reconnaît qu'il est cuit quand, piqué avec un couteau, il ne laisse pas apparaître de gouttelettes d'eau. Les convives s'attaquaient à l'animal avec leur main droite, dépeçant les chairs et laissant les os sur place. Quand cette viande est farcie d'amandes râpées, de pistaches écrasées et de miel, elle constitue le Kebash-el-attarine.

Puis venait le « Jaja », poulets entiers cuits à l'huile d'olive avec des pois chiches, des écorces d'orange et de citron, des olives fraîches ayant un goût tout particulier. Parfois les poulets sont beurrés intérieurement, bourrés d'amandes, enduits de miel et braisés dans une cocotte en terre.

Ensuite, on nous a servi le « Tagum », sorte de ragoût préparé avec des morceaux de bœuf, des pois chiches et de l'huile d'olive. Parfois, on y ajoute des morceaux de mouton grillé ou cuits à part avec des haricots blancs, des tomates, du thym, du laurier, du safran.

Ce fut, après, une « Pastilla », tourte feuilletée comprenant des couches de pigeons en morceaux séparées par une farce d'olives fraîches, d'œufs durs, de pistaches écrasées, et de hachis de viandes.

Enfin le fameux couscous qui demande à lui seul quatre heures de préparation. Il était additionné de pois chiches bien détrempés ; il avait été remué tous les quarts d'heure pour lui permettre de se gorger d'eau bouillante, mélangé d'huile d'olive pour empêcher les grains de se coller les uns aux autres et cuit très doucement. Le bouillon de ce couscous avait été obtenu avec des côtelettes de mouton rôties légèrement, une poule grasse, de la poudre de piments rouges et des légumes de toutes sortes à l'exception du chou. Cette « Marga » se sert à part, après avoir été séparée de la viande et des légumes à l'aide du « keskes », passoire en terre.

Le dessert couronnait le festin, représenté par des fruits, des gâteaux secs et des gâteaux à la frangipane, après quoi on donna le thé arabe de feuilles vertes de menthe toujours très sucré.

Tout était servi surabondamment et l'hôte recevait ses invités avec une bonne grâce tout orientale ; il multipliait sourires et prévenances, et chacun regrettait de quitter cette belle fête.

RAYMOND BRUNET.

Le vrai gastronome adopte la **CUISINE ÉLECTRIQUE** parce que les appareils ont été conçus pour reproduire les conditions de cuisson du feu de bois :

Ils assurent :
des grillades comme sur la braise.
des rôtis comme à la broche.
des pâtisseries comme au four de campagne.
et une bonne cuisine mijotée comme sur la cendre.

BRASSERIE D'ALSACE 1, rue de l'Isly. Table de 11 1er ord. Carte ou prix fixe. Prix tr. modérés. Plats et vins régionaux. M. Martin, prop. Eur. 35.47.

RESTAURANT PIGNARRE
89, rue d'Alésia (Vaugirard 17.35).
Le Spécialiste des Noces et Banquets.

NOUVEAU GRILL RESTAURANT DU LOUVRE
Cuisine appréciée des gastronomes.
172, RUE DE RIVOLI, 172

CHAMPAGNE ERNEST IRROY
Maison fondée en 1820, REIMS

FROMY Le Cognac des Connaisseurs
Maison fondée en 1815

Grand Marnier

Consulter également les mardis et vendredis
Notre rubrique des
« HOTELS ET RESTAURANTS RECOMMANDES »

LA FATIGUE DES ORGANES

Tous les organes du corps humain peuvent être fatigués à un moment de la vie. La fatigue est le premier symptôme de la maladie.

Il est donc utile et indispensable d'en étudier les causes et d'y remédier aussitôt.

La fatigue peut provenir, soit d'un manque d'entraînement, comme pour les muscles, la mémoire, le raisonnement, soit d'un excès de travail, comme pour le cœur, le cerveau ou les glandes.

Ces dernières surtout sont souvent l'objet, chez l'homme comme chez la femme, d'un surcroît de fatigue qui ne peut être guérie que par le repos momentané et surtout une alimentation extrêmement riche en carbone. La nature nous l'indique puisque, au printemps, saison critique, les animaux se nourrissent de plantes plus sucrées, telles que trèfle, sainfoin, etc.

Le sucre est évidemment une des substances les plus nécessaires à l'organisme et contribue dans la plus large part à redonner à tous nos organes la vigueur et la force nécessaires à la vie active de notre époque.

INDUSTRIEL serait désireux s'attacher collaborateur, de préférence diplômé grandes écoles ou faculté, ayant déjà assumé grosses responsabilités, pour occuper
IMPORTANTE SITUATION COMMERCIALE
Age max. 35-38 a. Echange de vues discret. Ecr. à M. Chassin, 17, r. Vivienne, à Paris. «

CONGRÈS ET RÉUNIONS

Congrès national contre la tuberculose

Le IXe congrès de la tuberculose a continué ses travaux à l'hôpital antituberculeux Calmette, de Lille. On y entendit sur le traitement des exsudats du pneumothorax des rapports des docteurs Bernon (de Châteaubriant), Fruchard (d'Angers), d'Hour (de Lille), Léon Kindberg (de Paris), Robert Monod (de Paris). Une réception a eu lieu à l'hôtel de ville. M. Bertrand, adjoint au maire, la présidait. Le professeur Bezançon lui répondit et se déclara satisfait de constater que la ville de Lille était une de celles où la prévention contre la tuberculose, la protection infantile et les organisations d'hygiène fonctionnaient le mieux.

AUTOMOBILISME

Les 12 heures à motocyclette

Sur le circuit de 6 klm. 283 de l'autodrome de Montlhéry sera organisée dimanche prochain, l'épreuve des « Douze heures motocyclistes ». Cinquante machines, alternativement conduites par cent pilotes, se disputeront ce trophée de vitesse. Le départ sera donné à 6 h. 30.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils bénéficient d'une réduction de 25 0/0 sur le tarif normal des avis de faire-part des naissances, fiançailles, mariages, nécrologies, etc.

ART ET CURIOSITÉ

La Monnaie à l'Exposition de Liége

La Monnaie de Paris prépare une importante contribution à l'Exposition de Liége. Elle réunira dans le stand qui lui est réservé ses diverses médailles relatives à l'eau. Ces médailles sont particulièrement abondantes pour le règne de Louis le Grand. Elles célèbrent alors les victoires navales, les fleuves européens qui virent nos armées triomphantes. *La Navigation rétablie, la Marine florissante, la Levée des matelots, la Bataille des Dunes* constituent des pages d'histoire au même titre que des textes imprimés.

Guerrière d'abord, puis pacifique, la médaille relative à l'eau nous donne, au dix-neuvième siècle, des pièces comme *la Bataille d'Essling*, la jonction des deux mers par la percée du *Canal de Suez*. Le thème s'épanouit de notre temps: médailles des villes maritimes, *Marseille* et *Toulon*, de Chaplin; *Rouen*, de Roty; *le Havre*, de M. Pierre Poisson; médailles des bateaux contemporains : la Compagnie transatlantique commande à M. Delannoy la médaille du *La-Fayette*; à M. Vernon, celle de la *Normandie*. En même temps paraît la série des *Fleuves de France*, quatre médailles d'un beau style, par M. Renard ; celle des *Fleuves d'Afrique*, par M. Monier; le croiseur *Dunkerque*, par M. Turin; M. Rivaud grave la médaille des *Régates*; on assiste à une véritable renaissance dans une expression artistique qui conquiert peu à peu l'attention du grand public.

Les efforts de la Monnaie dans ce domaine sont hautement louables. Les artistes peu à peu s'éloignent de la médaille dont les modèles doucereux et effacés ont abouti à une désespérante banalité. Un nouveau type se crée, plus vigoureux, plus net, mais qui, lui aussi, doit se garder du poncif et de la répétition. Peut-être, le graveur en médailles ne grave-t-il pas assez; il va aux techniques faciles, à l'image grandie et modelée que la machine vient réduire. Il n'y a guère que M. Rivaud pour graver lui-même ses médailles dans le bloc d'acier. Que l'on compare, dans la série des portraits modernes édités par le grand établissement du quai conti, *le Portrait du président Barthou* avec ceux de tous autres contemporains. Le métier a conféré à l'œuvre de M. A. Rivaud une nervosité, un accent qui lui sont particuliers et font plaisir à voir. Il est à souhaiter également que la Monnaie n'hésite pas à s'adresser à d'autres modeleurs que ceux qu'elle emploie d'ordinaire. Comparaison et émulation qui s'ensuivraient pourraient avoir d'heureux résultats. Ceci dit et quoi qu'il en soit, l'histoire de l'eau dans l'art de la médaille française constituera, sous un petit volume, l'un des chapitres attrayants de la manifestation que prépare la cité liégeoise.

Le Salon artistique de l'A. S. Transports

L'Association sportive des transports organisera son 13e Salon artistique annuel, du 14 au 25 avril, dans la salle des conférences de la S.T.C.R.P., 4, rue des Grands-Augustins, Paris (6e). Vernissage vendredi 14 avril, à 16 heures, sous la présidence d'honneur du ministre de l'éducation nationale; du préfet de la Seine, et du président du conseil d'administration, administrateur délégué de la S.T.C.R.P.

Cette exposition, dont l'intérêt et l'importance grandissent d'année en année, groupe des œuvres de toute nature, exclusivement réalisées par le personnel des T.C.R.P. de tous grades et par les membres de l'A.S. Transports.

"LE MONDE DE DEMAIN"
EXPOSITION INTERNATIONALE NEW-YORK 1939
30 Avril - 31 Octobre
Confiez l'organisation de votre voyage à l'
AMERICAN EXPRESS
Passages Maritimes, Chambres réservées
Programmes complets sur demande.
11, RUE SCRIBE, PARIS
Tél.: OPÉRA 42-90
LE HAVRE - NICE - MARSEILLE
CANNES - MONTE-CARLO
Bureaux dans toutes les principales villes des Etats-Unis et du Canada.
Ne partez pas sans "Chèques de Voyageurs" de l'AMERICAN EXPRESS.

FAITS-DIVERS

Incident au casino de Biarritz. — Un violent incident s'est produit, mercredi soir, au casino de Biarritz. Durant l'entr'acte, les spectateurs, qui s'étaient répandus dans les salons et dans les salles de jeu, remarquèrent une élégante étrangère, qui portait sur sa robe, un modèle de haute couture parisienne, le nom des trois capitales de l'axe : « Tokio, Rome, Berlin », en lettres brillantes.

Aussitôt un attroupement se forma autour de la jeune femme, une Vénézuélienne, Mme Margot Topete, veuve du général vénézuélien, tué, il y a quelques années, à coups de revolver, sur le quai de Caracas, au moment de son débarquement.

En quelques instants, le public, grossissant de plus en plus, devint menaçant, en face de ce qu'il estimait être une intolérable provocation en ces heures troubles et, bientôt, la parure était arrachée de la robe.

M. Arburu, commissaire de police, qui se trouvait dans la salle, put intervenir immédiatement et faire sortir en même temps que protéger Mme Topete et le groupe d'amis qui se trouvaient avec elle : plusieurs jeunes femmes de la haute société espagnole de Biarritz et un Allemand, nommé Sherrer, habitant Saint-Sébastien, mais bien connu sur la côte basque.

L'identité de toutes ces personnes a été relevée et la violente émotion soulevée dans la salle par cet incident ne s'est calmée qu'à la fin du spectacle.

Assassin de 16 ans. — Parce qu'il n'avait rien fait de la journée et parce qu'il craignait d'être réprimandé, le garçon de ferme Camille Delahaye, 16 ans, de Vivy (Maine-et-Loire), a, dans la nuit, tué, à coups de hache, son patron, le fermier Auguste Thivaux, 58 ans, et blessé grièvement la femme de celui-ci. Le jeune assassin a fait des aveux.

Cambriolage. — Un industriel, M. Mettre, rentrant, l'autre soir, chez lui, 79, avenue Niel, trouvait la porte de son appartement fracturée. Se doutant du genre de visiteurs venus pendant son absence, il redescendit pour aller prévenir le commissaire de police, qui vint procéder aux constatations d'usage. Les cambrioleurs avaient fouillé tous les meubles et s'étaient emparés d'une cassette renfermant pour 250,000 francs de bijoux. Ils avaient aussi emporté des passeports ainsi que d'autres papiers d'identité.

Les accidents de la circulation. — Au Folgoët (Finistère), une panique s'étant produite dans un autocar, à la suite du cri : « Au feu! » poussé par un enfant, des voyageurs qui se trouvaient dans le véhicule ouvrirent la portière et tentèrent de sauter sur la chaussée, alors que la voiture était en marche. Mlle Louise Peran, 18 ans, demeurant à Kernillis, a été mortellement blessée; Mlle Landure, 13 ans, fille du maire de Kernillis, et Mme Calvarin, 56 ans, de Landéda, ont été grièvement atteintes. Le parquet s'est transporté sur les lieux. On croit que l'enfant cria : « Au feu! » en voyant le reflet d'un phare dans la glace avant.

— L'express Paris-Calais a tamponné une camionnette qui traversait le passage à niveau de Rue (Pas-de-Calais). Le véhicule a été broyé et les deux occupants tués. Ce sont : M. Marcel Leclercq, 35 ans, marchand de bestiaux à Vironchaux, et son ami, M. Alexandre Fauquenberghe, 34 ans. Le garde-barrière, endormi dans sa cabine, n'avait pas fermé les barrières.

— Le professeur Jules Tissot, du Collège de France, qui regagnait Paris, en compagnie de sa femme, au volant de son automobile, a été victime d'un grave accident sur la route Paris-Belfort, à hauteur du centre d'aviation de Romilly-sur-Seine. Par suite de l'éclatement d'un pneu, la voiture fit une embardée et se jeta contre un arbre. Les deux automobilistes, blessés, ont été transportés dans une clinique de Romilly-sur-Seine. Trois docteurs sont à leur chevet. Mme Tissot a les deux jambes et un bras brisés et est dans un état grave. Le professeur a une fracture d'un bras et d'une jambe. Il est sérieusement atteint.

LES SPECTACLES

THÉATRES

Première représentation :

Au théâtre de l'Œuvre, *le Jardinier d'Ispahan*, de M. Jean-Jacques Bernard.

Ce soir :

Comédie-Française, *les Trois Henry* (MM. Le Roy, Yonnel, Escande, Chambreuil, Martinelli, Clariond, Dorival; Mmes Gisèle Casadesus, Irène Brillant, Marcelle Gabarre).

Opéra-Comique, *le Rêve* (Mmes Georgette Denys, Lecouvreur; MM. Arnoult, Endrèze, Guénot). Chef d'orchestre : M. Bigot.

Odéon, *le Grillon du foyer* (MM. Paul Amiot, Chamarat, Lucien Pascal, Baconnet; Mmes Paulette Marinier, Romani, Stanley, S. Delaur).

Variétés, *la Revue des Variétés* (Saint-Granier, Jane Sourza, Boucot, Eliane de Creus, Morton, Jean Granier, Palau, Duard fils, Suzy Leroy).

Madeleine, *les Souris dansent...* avec Renée Devillers et Janine Crispin, François Périer et Robert Vidalin.

Michel, *l'Amant de paille*, avec Tramel, Meg Lemonnier, André Bervil, Bernard Blier et Jean-Pierre Aumont.

Michodière, *Trois Valses*, avec Yvonne Printemps et Pierre Fresnay.

Athénée, *Knock* (MM. Louis Jouvet, Romain Bouquet; Mmes Raymone, Madeleine Milon, Odette Talazac).

Nouvelles :

— Théâtre Antoine. — Une matinée du *Porteur d'Eau*, de M. Prager, adapté par M. Maurice Schwartz, sera offerte samedi 15 avril à 15 heures, aux artistes de Paris et aux membres de la presse qui seront reçus au contrôle sur présentation de leur carte.

Music-halls :

— Folies-Bergère, — *Madame la Folie*, 50 tableaux de Maurice Hermite, production Paul Derval, avec Lilly et Emy Schwartz et Dandy.

PROGRAMMES
DES SPECTACLES DU JEUDI 13 AVRIL

THEATRES

Opéra. — Relâche.
Vendredi, 20 h. 15 : la Flûte enchantée.
Comédie-Française, 21 h. — Les Trois Henri.
Vendredi, 20 h. 30 : Cyrano de Bergerac.
Opéra-Comique, 20 h. 30. — Le Rêve.
Vendredi, 20 h. : la Habanera, le Médecin malgré lui.
Odéon, 20 h. 45. — Le Grillon du foyer.
Vendredi, 21 h. : l'Abbé Constantin.
Théâtre national du Palais de Chaillot, 20 h. 30. — Jésus de Nazareth.
Vendredi, 20 h. 30 : Jésus de Nazareth.
Antoine. — Relâche.
Arts, 21 h. — Feu monsieur Pic.
Atelier. — Relâche.
Athénée, 21 h. — Knock.
Bouffes-Parisiens, 21 h. 15. — Les Parents terribles.
Capucines, 21 h. — Le Revenant.
Châtelet, 20 h. 30. — Le Coffre-fort vivant.
Daunou, 21 h. — Le Nid.
Empire, 21 h. — Le Pays du sourire.
George-VI, 21 h. — J'ai dix-sept ans.
Grand-Guignol, 21 h. 15. — Le Cargo de l'épouvante.
Madeleine, 21 h. 20. — Les Souris dansent.
Mathurins, 21 h. — Les Mouettes.
Michel, 21 h. 15. — L'Amant de paille.
Michodière, 21 h. — Trois valses.
Mogador. — Relâche.
Montparnasse, 21 h. — Manon Lescaut.
Nouveautés, 21 h. — Entre nous.
Œuvre, 21 h. — Le Jardinier d'Ispahan.
Palais-Royal, 21 h. — Moune et ses amis.
Pigalle, 21 h. — Vire-Vent.
Porte-Saint-Martin, 21 h. — Jeunesse d'Espagne.
Saint-Georges, 21 h. — La Maison Monestier.
Théâtre de Paris, 21 h. 15. — Les Jours heureux.
Variétés, 21 h. — La Revue des Variétés.
Vieux-Colombier, 20 h. 45. — La Première légion.

MUSIC-HALLS & DIVERS

Folies-Bergère, 20 h. 45. — Madame la Folie.
A. B. C., 21 h. — Attractions.

CABARETS

Bœuf-sur-le-toit. — Dîners, soupers, cabaret-cocktail.

CINÉMAS

PROGRAMMES

FILMS PARLANTS FRANÇAIS

Aubert-Palace : m., s., le Récif de corail.
Auteuil-Bon-Ciné : ◆ 14 h. 30 à 20 h. 30, Aventures de Tom Sawyer.
Caméra : la Bataille.
Colisée : Derrière la façade.
Edouard-VII : ◆ 13 h. 15 à 24 h., Conflit.
Ermitage : l'Esclave blanche.
Gaumont-Palace : m., s., Accord final.
Impérial : ◆ 13 h 50 à 17 h. 35, Blanche-Neige, 19 h. 25 à 23 h. 10, Snow-White.
Lutetia : ◆ 13 h. à 20 h. 30, s., 21 h., Mon oncle et mon curé.
Madeleine-Cinéma : ◆ 12 h., la Fin du jour.
Marivaux : ◆ 11 h. 30 à 2 h., les Otages.
Moulin-Rouge : mat. 14 h. 30, soir. 20 h. 30, Raphaël le tatoué.
Mozart : ◆ 14 h. 30 à 20 h., s. 21 h., Noix de Coco Contrebande.
Olympia : ◆ 12 h. à 24 h., Nord-Atlantique.
Pagode : Conflit.
Paramount : ◆ 9 h. 36 à 0 h. 29, le Veau gras.

AUJOURD'HUI au Paramount
Un festival de rires !
ELVIRE POPESCO
ANDRÉ LEFAUR
ARMAND BERNARD
DORVILLE
dans
LE VEAU GRAS
SERGE DE POLIGNY
FRANÇOIS PÉRIER
GABRIELLE FONTAN
MARCELLE PRAINCE
RAYMOND CORDY
LE VIGAN
Rentrée de RICHARD BLAREAU ET SON ORCHESTRE
PERMANENT DE MIDI A 1 h 30 DU MATIN

Rex : ◆ la Bête humaine.
Saint-Didier : Serge Panine.
Victor-Hugo : ◆ 14 h. 45, 20 h. 45, Mon oncle et mon curé.

FILMS PARLANTS ANGLAIS
(sous-titres français)

Avenue : ◆ de 14 à 1 h., Café société.
Balzac : ◆ de 14 h. à 1 h., les Trois louf... quetaires.
Bonaparte : Kentucky.
Caméo : Kentucky.
Champs-Elysées : ◆ 14 h. 15 à 1 h., Règlement de comptes.
Ciné-Opéra : le Roi des gueux, Belle de Mexico.
Courcelles : la Citadelle.
Le Biarritz : ◆ 14 h. à 1 h., Pygmalion.
Le César : ◆ 14 h. à 24 h., Compagnons d'infortune.
Le Helder : ◆ 12 h. à 2 h., Vous ne l'emporterez pas avec vous.
Le Paris : ◆ de 14 à 1 h., le Brigand bien-aimé.
Lord-Byron : Echec à la dame.
Marbeuf : ◆ 14 h 45 à 0 h. 30, Nanette a trois amours
Marignan : ◆ m., s., Toute la ville danse.
Max Linder : ◆ 12 h. à 2 h., le Fils de Frankenstein.
Normandie : Descente en vrille.
Portiques : Un jour au cirque.
Studio-28 : les Américains de Paris.
Studio Universel : les Cinq sous de Lavarède.
Ursulines : Green Pasture, le Voyage sans retour.

FILM PARLANT ALLEMAND

Studio de l'Etoile : Adieu, valse de Vienne.

Le signe ◆ indique : spectacle permanent.

LE GRAND FILM PASSE A :

Adieu, valse de Vienne : 15. 17. 20. 21.50.
Derrière la façade : 14.45, 17.10, 19.10, 21.40, 23.40.
Descente en vrille : 14.45, 17.20, 19.35, 22.05, 23.50.
Les Otages : 12.25, 14.20, 16.45, 19, 21.30, 24.
Le Récif de cor. : 12.17, 14.21, 16.40, 18.44, 21.09, 22.52.
Le Veau gras : 12.42, 15.02, 17.22, 19.42, 22.02, 0.2.
Toute la ville danse : 14.15, 16.35, 18.50, 21.10, 23.30.

LIBRAIRIE

L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ
Collection dirigée par HENRI BERR

ABEL REY
Professeur à la Sorbonne. Directeur de l'Institut d'Histoire des Sciences et des Techniques
LA SCIENCE DANS L'ANTIQUITÉ
* * *
LA MATURITÉ DE LA Pensée Scientifique en Grèce
LES PROGRÈS DE L'INTELLIGENCE EN GRÈCE à l'époque de la maturité
La création des méthodes scientifiques
Un vol. de 600 p. (format 14x20) Broché : 45 fr.
Précédemment parus du même auteur :
LES DEUX PREMIERS TOMES DE CET OUVRAGE :
I. — LA SCIENCE ORIENTALE AVANT LES GRECS
II. — LA JEUNESSE DE LA SCIENCE GRECQUE
Chaque vol. 45 fr. ALBIN MICHEL, Edit.
CHAQUE NOUVELLE PUBLICATION AFFIRME LE GRAND SUCCÈS DE CETTE COLLECTION UNIQUE

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
DE L'OFFICE NATIONAL

Le temps du 12 au 13 avril, à 7 heures.

Températures maxima : Strasbourg +26°, Paris-Montsouris, Paris-le Bourget, Reims, Avord, Cazaux, Biarritz 25°, Abbeville, Nancy, Pont-Long (Basses-Pyrénées) 24°, Chartres, Valenciennes, Dijon, le Havre, Rennes, Tours, Angoulême, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Lyon, Montélimar, Orléans 23°, le Puy, Cherbourg, Nantes, Royan-la Coubre, Ajaccio 22°, Calais-Saint-Inglevert, Rochefort, Toulouse, Nîmes 21°, Marseille-Marignane 20°, Bréhat, Antibes 19°, Perpignan 17°, Lanslebourg 16°, Belle-Ile 15°, Brest 13°.

Rabat +20°, Tunis 19°.

Températures minima : Biarritz +18°, Paris-le Bourget, Dijon 13°, Paris-Montsouris, Valenciennes, Clermont-Ferrand, Antibes 12°, Abbeville, Nancy, le Havre, Cherbourg 11°, Orléans, Reims, Bréhat, Belle-Ile, Tours, Angoulême, Royan-la Coubre, Toulouse, Ajaccio 10°, Calais-Saint-Inglevert, Besançon, Rennes, Brest, Rochefort, Avord, Cazaux, Pont-Long (Basses-Pyrénées), Lyon 9°, Nantes, Perpignan, Marseille-Marignane 8°, Upaix (Hautes-Alpes), Nîmes 7°, Montélimar 6°, le Puy 5°, Lanslebourg (Savoie) 0°.

Alger +13°, Tunis 12°.

Hauteur d'eau recueillie en 24 heures : traces Beauvais, Nancy, Dijon, 1 mm. la Courtine, 2 mm. Perpignan.

Vent sur les côtes le 13 avril, à 7 heures : Ouessant sud 13 m., Calais-Saint-Inglevert sud-ouest 9 m., Cherbourg sud 5 m., Sète est 5 m., le Havre sud-sud-ouest 3 m., Biarritz est 1 m., Rochefort, Antibes, Ajaccio calme.

Etat de la mer le 13 avril, à 7 heures : Biarritz agitée, Ouessant agitée, le Havre, Sète peu agitée, la Hague, Royan-la Coubre, Calais-Saint-Inglevert, Ajaccio belle, Antibes calme.

II. — *Evolution probable jusqu'au 14 avril, à 18 heures.*

La dépression centrée entre l'Irlande et l'Islande continue à diriger sur l'Europe occidentale un courant de perturbations venant du sud-ouest : zones S2 et S3; baisse B2 et baisse fragmentée B3 (voir carte).

Ces perturbations continuent à se décaler lentement vers l'est et traverseront au cours des 30 heures à venir les régions situées au nord-ouest d'une ligne Bordeaux-Metz. Elles seront suivies dans le quart nord-ouest d'air polaire maritime un peu plus frais comportant quelques averses et des éclaircies passagères. Le temps actuel se maintiendra sur le reste du pays.

III. — *Probabilités pour la journée du 14 avril.*

A. — En France :

a) Etat du ciel. — Dans le quart nord-ouest : nuages abondants, quelques averses; ensoleillé par moments

Au sud-est d'une ligne Bordeaux-Metz : ensoleillé le matin; nuages devenant abondants l'après-midi. Quelques orages isolés dans le Massif Central, le Jura et les Vosges.

Ailleurs : ciel se couvrant par l'ouest. Quelques pluies éparses suivies d'éclaircies.

b) Vent. — Au sud-ouest d'une ligne Bordeaux-Metz : **secteur sud-ouest faible.**

Ailleurs : sud-ouest modéré, assez fort sur le littoral de la Manche.

c) Température diurne. — Dans le quart nord-ouest : en baisse de 2° à 4°.

Au sud-est d'une ligne Bordeaux-Metz : sans grand changement.

Ailleurs : en baisse faible.

Situation barométrique et perturbations le 13 avril, à 7 heures.

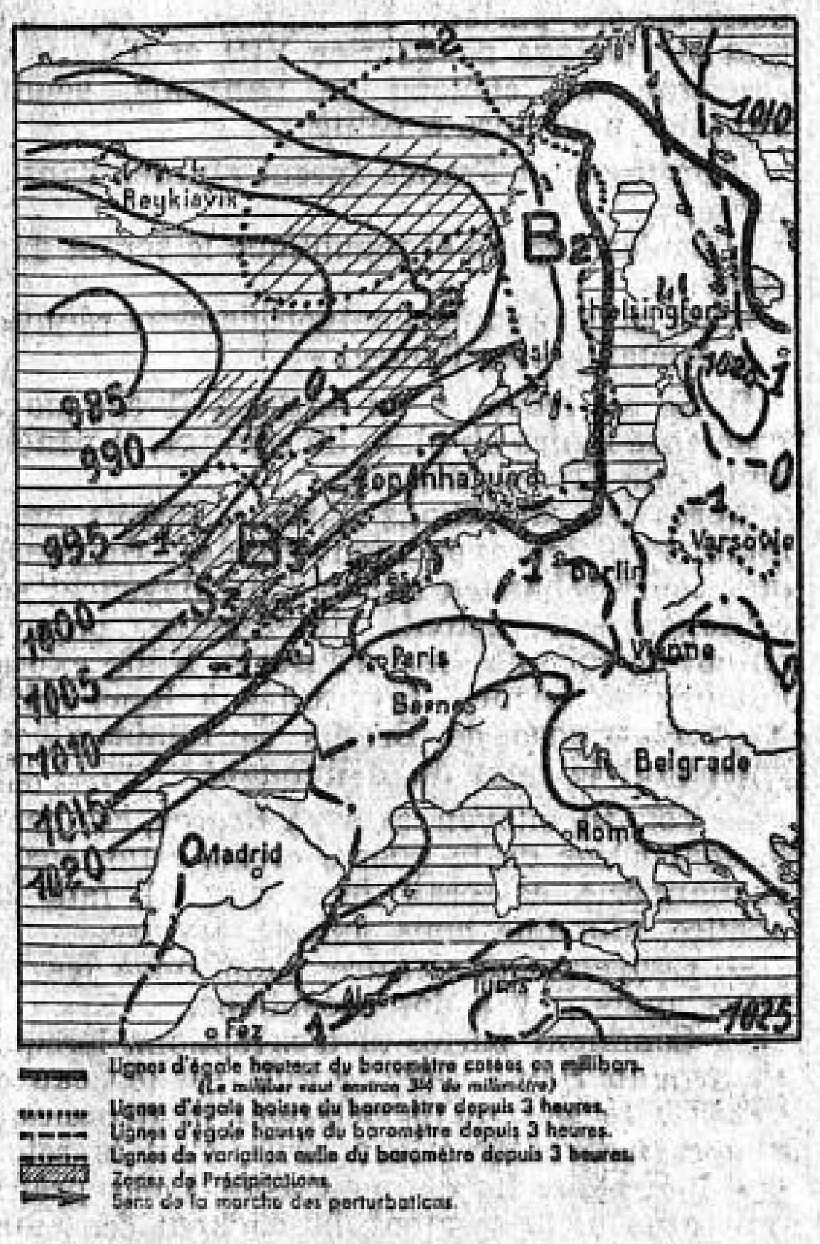
Reykiavik
B2
Helsingfors
1010
985
990
995
1000
1005
1010
1015
1020
1025
B3
Copenhague
Varsovie
Berlin
Vienne
Paris
Berne
Belgrade
Rome
Madrid
Alger
Tunis
Fez
Lignes d'égale hauteur du baromètre cotées en millibars. (Le millibar vaut environ 3/4 de millimètre)
Lignes d'égale baisse du baromètre depuis 3 heures.
Lignes d'égale hausse du baromètre depuis 3 heures.
Lignes de variation nulle du baromètre depuis 3 heures.
Zones de Précipitations.
Sens de la marche des perturbations.

B. — **Région parisienne :**

a). — *Pour la nuit du 13 au 14 avril.*

Très nuageux; faibles pluies locales en fin de nuit. Vent de sud-ouest faible puis modéré. Température sans grand changement.

b). — *Pour la journée du 14 avril.*

Nuages abondants, quelques ondées locales. Ensoleillé par moments. Vent de sud-ouest modéré. Température **en baisse de 2° à 4°.**

BIBLIOGRAPHIE

ANNE-GENEVIEVE DE BOURBON
duchesse de Longueville
par Jacques DEBÛ-BRIDEL

S'il est, dans notre passé, un personnage qui puisse tenter la psychologie des romanciers, c'est bien la duchesse de Longueville. Aussi ne s'étonnet-on point que, redevenant, pour elle, l'historien qu'il fut à ses débuts quand il écrivit *Alger 1830*, M. Jacques Debû-Bridel vienne de consacrer un livre d'érudition — mais d'érudition vivante — à cette femme étonnante. Le jeune auteur de *Frère esclave*, de *Jeunes ménages* (prix Interallié 1935) et de *les Secondes noces* définit fort bien, au seuil de son ouvrage, la figure qu'il va nous peindre :

> Née en prison, reine de la société précieuse, ambassadrice, chef de parti, animatrice d'une vraie révolution, enfin, convertie au jansénisme, tenant tête à Louis XIV, triomphant du pape et des jésuites dans la bataille pour Port-Royal, la duchesse de Longueville, inspiratrice des héroïnes de Corneille, s'est imposée à l'admiration de son siècle si riche cependant en personnalités féminines de premier plan...

Il se trouve que M. Jacques Debû-Bridel est aussi un excellent critique littéraire et un féministe convaincu ; ces deux qualités, jointes aux autres, l'ont certainement aidé à faire revivre non seulement la duchesse, mais tout son siècle, avec ses événements, ses mœurs, sa société, ses personnages marquants — et d'abord le Grand Condé. On sent, en lisant cet ouvrage, que M. Debû-Bridel a voulu dégager cette tumultueuse et altière princesse du côté bourgeois que lui prêta Victor Cousin. Et de même on le sent hostile à la tendance des historiens ou des polémistes qui, pour aggraver le procès de Port-Royal, ont repris contre la duchesse de Longueville « des accusations sans preuve ». Pour écrire un ouvrage de bonne foi, il s'est documenté aux sources mêmes, en particulier aux Archives nationales et aux archives de Condé à Chantilly. Il publie quelques pièces et plusieurs lettres inédites. Et il ressuscite avec talent tout le dix-septième siècle dans sa volonté de grandeur et d'héroïsme — la préciosité, la Fronde, le jansénisme — le dix-septième siècle « avant l'asservissement de 1660 ». — *R. M.*

HIPPISME

Courses à Enghien

Ce sont des vétérans seulement qui participèrent à l'épreuve principale, le Prix de la Croix-de-Berny (40,000 francs, 5,000 mètres), qui était pour les chevaux n'ayant pas gagné un steeple-chase de 15,000 francs à partir du 1er octobre dernier. Très supérieurs aux quatre autres concurrents, les représentants de l'écurie Veil-Picard, Ingré (5 fr. 50) et Marchenoir (5 fr. 50 placé) ont facilement emporté les deux premières places. Ingré et Verbena menèrent longtemps. Après le deuxième saut de la rivière des tribunes, Marchenoir prenait le meilleur et ce n'est qu'entre les dernières haies qu'Ingré, revenant nettement en tête, réglait son camarade de deux longueurs. Jumelé : 10 fr. 50.

Autres gagnants : Soumoulou III (131 francs) ; Le Bambino (19 francs) ; Nedjdi (35 fr. 50) ; Motricine (21 francs) ; Latone (8 francs) ; Kestrël (33 fr. 50).

DIVERS

REMORQUES A BAGAGES neuves et occasions prêtes à prendre route, à partir de 2,500 francs. — **Drieux**, 41, boulevard d'Indochine, Paris (19e). Botzaris 88.38.

FOIRE DE PARIS : cherchons reprendre **STAND ou PARTICIPATION.** Ecrire Rétro-Miroir, 92, av. des Champs-Elysées. Elys. 94.20. «

PUBLICISTE FRANÇAIS recherche des conférences à l'étranger, Europe ou Amérique du Nord. Ecr. No 146, « **Temps Publicité** », qui transmettra.

300 chiens garde, police, luxe, pr.mod.Expéd. fr. **Select-Kennel**, Berchem-Bruxelles (Belg.)

LA T. S. F.

RAPPEL DES PRINCIPALES ÉMISSIONS
de la soirée du jeudi 13 avril

20 h., *Milan* : « Lohengrin » (Wagner); *Lille* : Soirée de fantaisie. — 20 h. 10, *Radio-37* : Line Viala. — 20 h. 25, *Poste Parisien* : La course au clocher. — 20 h. 30, *Marseille-P.T.T.*: Soirée de variétés; *Tour Eiffel, Bordeaux-P.T.T., Montpellier* : Orchestre national. Emission lyrique : « l'Intransigeant Pluton », opéra en 1 acte de Marcel Mihalovici, poème de Regnard (1re audition), et fragments d' « Orphée aux enfers » d'Offenbach; *Paris-P.T.T., Grenoble, Lyon-P.T.T., Rennes* : théâtre de l'Odéon : « Gilles de Rais », pièce en trois parties et quatorze tableaux, de M. Albert-Jean; *Radio-Paris* : Concert symphonique; *Limoges* : Orchestre.

21 h., *Radio-37* : Revue des opérettes. — 21 h. 15, *Toulouse* : Orchestre; *Poste Parisien* : Les jeux radiophoniques. — 21 h. 45, *Radio-Luxembourg* : Musique ancienne et moderne.

22 h., 22 h. 15, *Rome* : Dancing. — 22 h. 25, *Radio-Cité* : Concours de jazz. — 22 h. 45, *Paris-P.T.T.*: Chants.

23 h., *Radio-Paris* : Danses; *Radio-Normandie* : Café-concert; *Poste Parisien* : Cabaret; *Radio-Cité* : Dancing. — 23 h. 40, *Radio-Cité* : Concert.

PROGRAMMES DU VENDREDI 14 AVRIL

AUDITIONS RECOMMANDÉES

La journée

9 h., 9 h. 15, *Poste Parisien* : Musique variée.

11 h., *Radio-Paris* : Musique variée. — 11 h. 50, *Bordeaux* : Concert.

12 h., 12 h. 5, *Lille* : Chansons. — 12 h. 10, *Radio-Paris* : Mélodies par Mlle Berthon. — 12 h. 30, *Paris-P.T.T.*: Mélodies par M. Cathalat; *Limoges* : Musique légère. — 12 h. 40, *Radio-37* : Bar des vedettes. — 12 h. 50, *Radio-Cité* : Le kiosque à journaux.

13 h., *Radio-Cité* : Sur le banc. — 13 h. 5, *Radio-Paris* : Orchestre féminin. — 13 h. 15, *Paris-P.T.T.*: Chansons par Mlle Roger. — 13 h. 20, *Poste Parisien* : Sketch. — 13 h. 30, *Tour Eiffel* : Concert. — 13 h. 55, *Poste Parisien* : Du jazz au classique.

14 h., 14 h. 10, *Radio-Cité* : Georgius et Elyane Célis. — 14 h. 20, *Paris-P.T.T.*: Mélodies par Mme Perelli.

15 h., *Radio-Cité* : Orgue et accordéon; *Paris-P.T.T.*: Chansons. — 15 h. 45, *Paris-P.T.T.*: Dancing.

16 h., 16 h. 25, *Paris-P.T.T.*: Musique symphonique. — 16 h. 30, *Lille* : troisième acte de « Manon » de Massenet; *Toulouse-P.T.T.*: « Venise sauvée des eaux », comédie de Rosier; *Radio-Paris* : Mélodies par Maria Branèze.

17 h., *Radio-Cité* : Dancing. — 17 h. 5, *Radio-Paris* : Musique de chambre. — 17 h. 45, *Marseille* : Orchestre.

18 h., 18 h. 15, *Radio-Paris* : Piano par Mlle Failer; *Lyon* : Soli de violon. — 18 h. 30, *Strasbourg* : Petites musiques.

19 h., *Radio-Paris* : Orchestre Cassard; *Tour Eiffel* : Concert. — 19 h. 25, *Radio-Cité* : Sketch.

La soirée

20 h., *Bruxelles-Français* : Théâtre royal de la Monnaie : « le Chemineau », drame lyrique de J. Richepin, musique de Xavier Leroux; *Suisse ital.*: Messe de Requiem, de Verdi. — 20 h. 15, *Radio-Cité* : Le gala des vedettes. — 20 h. 20, *Poste Parisien* : Orchestre Gloria : Promenade musicale en Savoie. — 20 h. 30, *Paris-P.T.T.*: Musique symphonique; *Lyon-P.T.T.*: Orchestre; *Marseille-P.T.T.*: Orchestre; *Rennes* : Musique légère; *Grenoble* : Orchestre; *Radio-Paris* : Comédie-Française : « Cyrano de Bergerac », comédie en 5 actes et en vers d'Emond Rostand; *Nice-P.T.T.*: « les Noces de Jeannette », opéra-comique de V. Massé; *Tour Eiffel* : La semaine sonore; *Montpellier* : Soirée de variétés; *Bordeaux-P.T.T.*: Variétés.

21 h., *Tour Eiffel* : Musique de chambre; *Poste Parisien* : théâtre Daunou : « le Nid », pièce de A. Birabeau. — 21 h. 15, *Radio-Luxembourg* : Le banc d'essai : « Dialogue dans la tempête », d'Ed. Jaloux, de l'Académie française. — 21 h. 25, *National Anglais* : Concert symphonique. — 21 h. 30, *Strasbourg* : Quelques œuvres de Gustave Charpentier. — 21 h. 45, *Tour Eiffel* : Quatuor à cordes, de Gustave Samazeuilh, par le quatuor Ortambert.

22 h., 22 h. 5, *Radio-37* : « le Sacre du Printemps » de Igor Strawinsky. — 22 h. 15, *Rome* : Dancing. — 22 h. 20, *Radio-Luxembourg* : Musique de chambre. — 22 h. 30, *Radio-Paris* : Violon par Mlle Andrade. — 22 h. 45, *Radio-Cité* : Dancing; *Paris-P.T.T.*: Dancing; *Strasbourg* : Musique; *Toulouse-Pyrénées* : Danses.

23 h., *Radio-Paris* : Concert. — 23 h. 15, *Droitwich* : Dancing. — 23 h. 40, *Radio-Cité* : Concert.

AVIS IMMOBILIERS

OFFICIERS MINISTÉRIELS

DÉPARTEMENTS

Etude de **Me Jacques Pélissier du Besset**, avoué à Grasse. Vente aux enchères publ. sur saisie immob., le 20 avril 1939, à 9 h. du matin, au palais de justice à Grasse.

PROPRIÉTÉ A CANNES

La Bocca, avenue de Saint-Cassien, appelée « **Villa du Midi** », compr. maison habit. de 2 ét. sur rez-de-chaussée, avec jard. agrém., le tout d'une conten. de **1,400m²** environ. Mise à prix 60,000 fr. fixée par le poursuivt. Cons. p. ench. 25 0/0 des ench. Pour rens. voir **Me Pélissier du Besset**, avoué à Grasse et à Cannes, 24, rue d'Antibes.

BEAU DOMAINE DORDOGNE 80 ha. Rapp. agrément. Elevage. Laiterie. Toutes cultures. Proximité rivière et gare. **Prix demandé : 450,000 francs.** — Pour renseignements : **Me Chevre**, notaire à Issigeac (Dordogne). «

ACHATS ET VENTES

PARIS

IMMEUBLES

IMMEUBLE DE RAPPORT Loyer modeste, **Immeuble et terrain industriels** 3,600 mèt. Faç. 18 m., sur deux avenues, **près la place d'Italie.** S'adresser à **M. Caron**, 2, rue de Bièvres, à Saint-Cyr-l'Ecole (S.-et-O.).

DÉPARTEMENTS

PROPRIETES

MAYENNE, rég. Sablé, propr. herb. 48 ha., maison maître, 5 ch. princ. **Libre vente.** Ferme louée. Prix 550,000 francs. **Moret Régie**, 28, rue Balyver, le Mans.

VILLAS

On recherche à louer ou à acheter régions côtes **Normande ou Bretonne, villa**, 10-12 pièces meublée ou non. — Ecrire **Gaudin**, 100, avenue Gambetta, Paris (20e arrond.).

LOCATIONS

PARIS

BUREAUX

PRES L'OPERA, sur grande voie, **TRES BEAUX BUREAUX** à céder, quinze pièces principales, nombreuses dépendances, 3e étage, ascenseur privé, téléphone toutes les pièces, meublé entièrement hors série, moderne, sérieux. Prix 50 0/0 de sa valeur. Occasion à saisir immédiatemt. Téléphonez à Suf. 19.98. **Tchercpakine**, 7, r. Alexandre-Cabanel.

CAPITAUX

DISPOSE 800,000 fr. pour hypothèque 1er rang sur imm. rap. Paris, sérieux et discret. **Bertrand**, 23, r. de Châteaudun (9e). «

NOUVELLES COMMERCIALES

CEREALES. — Chicago, 12 avril. — En cents par bushel: maïs, disp. 40 7/8; mai 47 7/8; juillet 49 3/8; sept. 50 1/2. — Blés : mai 68 3/4 à 68 7/8; juillet 68 1/2 à 68; sept. 68 1/2. — Avoines : mai 29 5/8; juillet 27 3/8; sept. 26 7/8.

Winnipeg, 12 avril. — En pence par bushel : blés, mai 60 5/8; juillet 61 1/2; oct. 62 5/8.

Liverpool, 12 avril. — En sh. et d. par lb: mai 4/4 1/8. Nouveau contrat : mai 4/2; juillet 4/4 1/2; oct. 4/5 1/2.

SUCRES. — Londres, 12 avril. — En sh. et d. par cwt: avril 6/8 1/4 à 6/10 1/2; mai 6/9 à 6/9 1/4; août 6/8 1/4; déc. 6/2 1/4 à 6/2 3/4; mars 6/3 1/4 à 6/3 3/4.

New-York, 12 avril. — En cents par 100 lbs : Cuba, prompte livraison, 290. A terme, mai 196 à 197; juillet 200 à 201; sept. 203 à 204; nov. 207 N; janv. 197 à 198; mars 199 à 201. Nouveau contrat : mai 123 1/2; juillet 123 1/2; sept. 117 1/2; déc. 118.

SAINDOUX. — Chicago, 12 avril. — En cents par lb: disp. 5 65; mai 6 37; juillet 6 50; sept. 6 65; oct. 6 65.

CAOUTCHOUCS. — New-York, 12 avril. — En cents par lb; feuille fumée gaufrée: mai 16 10; juillet 16 10; sept. 16 10; oct. 16 10; déc. 16 10; janv. 16 12; mars 16 12.

Londres, 12 avril. — En pence par lb: feuille fumée gaufrée, disp. 8; mai 8 1/16; juillet-sept. 8 1/8; oct.-déc. 8 3/16; janv.-mars 8 3/16. Para fine hard, disp. 7.

CAFES. — New-York, 12 avril. — En cents par lb: disp. 5 1/8; café Rio no 7: mai 4 15; juillet 4 12; sept. 4 07; déc. 4 09.

Le Havre, 12 avril. — Clôture à terme, par 50 kilos: avril 214; mai 210 50; juin 210; juillet 208 50; août 208; sept. 207 75; oct. 207; nov. 207; déc. 207; janv. 207; fév. 207; mars 206 75. Taxe non comprise. Ventes 1,000 sacs.

COTONS. — Alexandrie, 12 avril. — En talaris, par cantar: Ashmouni, avril 8 81; juin 8 96; août 8 97; oct. 8 97; déc. 8 98. — Sakel : mai 11 10; juillet 11 20; nov. 11 36.

Le Havre, 12 avril. — Clôture à terme, les 50 kilos: avril 386 A; mai 385; juin 385 A; juillet 384; août 383 50 N; sept. 382 50; oct. 382; nov. 382; déc. 382 N; janv. 382 50 N; fév. 382 50 N; mars 385 50 A. Taxe non comprise.

New-York, 12 avril. — En cents par lb: disp. 8 63; avril 7 93; mai 7 93 à 7 94; juin 7 80; juillet 7 67; août 7 38; sept. 7 33; oct. 7 38; nov. 7 36; déc. 7 34; janv. 7 33; fév. 7 35; mars 7 38.

LAINES. — Roubaix, 12 avril. — Laines peignées à terme, le kilo: avril 34 10; mai 34 20; juin 34 40; juillet 34 50; août 34 70; sept. 34 90; oct. 35 20; nov. 35 40; déc. 35 60; janv. 35 80; fév. 36; mars 36 10. Ventes 57,500 kilos.

BOURSE DE MARSEILLE

Marseille, 12 avril. — On cote les 100 kilos, conditions d'usage: huiles industrielles 5°, disp. 400. — Huiles industrielles de coprah: disp. 317 50. — Tourteaux d'arachides décortiquées Coromandel; disp. 95 25. — Maïs roux Indochine: avril 126 25; mai 126 50 N; juin 125 50; juillet 120 50; août 118; sept. 117 25 N; oct. 117 V; nov. 116 50 N. — Riz Saïgon no 1: avril 121; mai 121; juin 119 75; juillet 119; août 119 V; sept. 119 25 N; oct. 119 N; nov. 119 N.

MARCHÉ DES GRAINS

Il ne s'est guère traité depuis notre dernier bulletin hebdomadaire que des parcelles de blés d'outre-mer pour l'Angleterre et sur Anvers et Rotterdam. Le marché international a été dépourvu d'activité comme il advient toujours pendant les périodes de fêtes. Cependant la tendance s'est assez généralement raffermie, plus particulièrement en Amérique du Nord, sans autre raison, semble-t-il, que les inquiétudes auxquelles donne encore lieu la situation politique européenne. Notons à titre documentaire que le département de l'agriculture de Washington évalue le rendement probable de la récolte de blé d'hiver aux Etats-Unis à 149 millions de quintaux, contre 187 l'an passé.

En France, la huitaine qui vient de s'écouler a été, commercialement parlant, pratiquement sans histoire. Même à notre marché libre d'hier, on sentait la même réserve chez les acheteurs qu'avant et immédiatement après les fêtes de Pâques. Il est vrai que les événements politiques y ont pour une part contribué. Les offres de blés sont toujours très libérales et trouvent, sauf dans quelques départements, difficilement contre-partie. Les sons, soutenus, valent de 85 à 88 en disponible immédiat et de 82 à 83 sur avril dans le rayon de Paris. Quant aux céréales secondaires, la tendance est ferme pour les sarrasins, très calme pour les seigles, lourde pour certaines variétés d'avoines et nettement faible pour les orges de brasserie. On peut approximativement coter : seigles 114 à 117; sarrasins 144 à 146; avoines : grise de printemps Beauce, Eure, Brie 88 à 90, noire du Centre 92 à 93, grise d'hiver Poitou-Centre 94 à 95, jaune-blanche et blanche 85 à 88 selon les qualités et les provenances; orges de brasserie : Beauce 100 à 102, Gâtinais 101 à 103, Sarthe, Mayenne, Berry 103 à 105, Champagne 101 à 103.

FOURRAGES ET PAILLES

La cote du comité interprofessionnel des pailles et fourrages a été établie comme suit, aux 100 bottes de 5 kilos franco Paris, suivant qualité :

Luzerne première coupe, 395 à 440; regain de luzerne 390 à 430; foin, 395 à 455; paille de blé, 190 à 225; paille d'avoine, 195 à 240; paille de seigle (usage industriel), 235 à 255.

Le Gérant : VICTOR GOEDORP.

Impr. du Temps, H. Mémin, impr., 5, rue des Italiens, Paris

LA JOURNÉE FINANCIÈRE

BULLETIN

Paris, le 13 avril. — *La Bourse a eu aujourd'hui une meilleure allure. Les échanges, sans doute, sont restés clairsemés, mais comme le marché est techniquement très sain il a suffi d'un léger courant d'achats et de rachats pour que la plupart des titres de premier plan se raffermissent quelque peu.*

Nos rentes, en particulier, se présentent en progrès de un point à un point et demi. Parmi les valeurs françaises à revenu variable, les banques, les titres d'électricité et les produits chimiques mettent à leur actif quelques plus-values. Enfin, du côté des valeurs internationales, les sud-africaines ont été, avec les hollandaises, les mieux disposées.

De toute évidence, la Bourse envisage aujourd'hui la situation internationale sous un jour plus optimiste et elle semble croire que les déclarations faites cet après-midi à Paris par M. Daladier, au nom du gouvernement français, et à Londres par M. Chamberlain renforceront cette impression de détente.

Il y a lieu de signaler que le Stock Exchange de Londres paraissait éprouver un sentiment analogue. De même, les avis parvenus d'Amsterdam présentaient, sous l'infuence sans doute du rétablissement opéré par Wall Street, une amélioration par rapport à l'état d'esprit qui prévalait hier encore sur la place hollandaise.

Aussi, les facteurs techniques aidant, le marché n'a-t-il eu aucune peine à en appeler de son accès de lourdeur précédent.

Sur le marché des changes, la livre sterling reste inchangée à 176 75. Le dollar se tient de son côté à 37 76 1/4 contre 37 76 1/2. A terme légère détente : pour le trimestre, le report se tasse de 0 30 à 0 25 sur la livre, et de 0 30 à 0 27 sur le dollar.

D'autre part, le belga est plus soutenu à 6 35 3/8 contre 6 35 1/4, le florin et le franc suisse demeurant à leur niveau d'hier.

MARCHE OFFICIEL

Le marché de nos rentes a accusé aujourd'hui des dispositions meilleures. Les derniers cours qui sont voisins des plus hauts de la journée marquent une reprise appréciable.

Le 3 0/0 s'est redressé à 80 25 (+1 15), le 4 0/0 1917 à 82 40 (+1 50), le 4 0/0 1918 à 81 85 (+1 40), le 5 0/0 1920 à 112 05 (+0 95) et le 4 1/2 0/0 1932 à 86 70 (+1 10) pour la tranche A et à 88 15 (+1 25) pour la tranche B.

Aux emprunts à garantie de change, le 4 0/0 1925 a regagné 1 franc à 155 90 et le 4 1/2 0/0 1937 1 fr. 20 à 153 30.

Résistance des fonds d'Etat étrangers, sauf de l'Unifié d'Egypte qui a perdu une nouvelle fraction à 2,590 (—40).

Les valeurs françaises de banques ont eu comme la veille un marché restreint, mais la tendance s'y est sensiblement améliorée.

La Banque de France a regagné 230 francs à 7.460, le Crédit foncier 54 à 2,935, le Crédit lyonnais 12 à 1,555 et la Banque de Paris 24 à 1,118.

La progression de leurs recettes pour le premier trimestre de 1939 a favorisé les Tramways de Shanghaï qui se sont avancés à 808 contre 757.

Les valeurs d'électricité ont bénéficié d'une manière appréciable de l'amélioration de la tendance.

La Générale d'électricité a repris à 1,418 (+44), la Parisienne de distribution à 755 (+15), le Nord-Lumière à 839 (+17), les Eaux et électricité de l'Indochine à 647 (+15), et la Générale de T.S.F. à 497 (+15).

L'amélioration a été appréciable également sur certaines valeurs industrielles françaises de métallurgie et de produits chimiques.

Les Forges du Nord et de l'Est se sont améliorées à 647 (+22), les Tréfileries du Havre à 735 (+19), les Hauts fourneaux de Saulnes à 720 (+25), Ugine à 1,433 (+53), Péchiney à 1,657 (+57), et Saint-Gobain à 1,860 (+25).

Les valeurs internationales, favorisées par les indications des places étrangères, ont regagné quelque terrain.

Le Rio-Tinto a terminé à 2,063 (+33), après 2,087, la Royal Dutch à 5,778 (+58), après 5,809, et la Central Mining à 2,695 (+65).

Le Canal de Suez a été plus résistant à 13,985 (+35).

DEUXIEME SEANCE. — Tendance indécise.

Voici les derniers cours cotés : Métropolitain 824, Emprunt Young 292, Crédit foncier égyptien 2,981, Canadian Pacific 152, Wagons-Lits 60 25, Philips 2,750, S. K. F. 2,495, Central Mining 2,690. East Geduld 1,930, Geduld 1,459, Rio-Tinto 2,058, Union Corporation 1,325, Azote 1,900, Royal Dutch 5,770, Amsterdam Rubber 3,705, H. V. A. 38950, Nestlé 8,350.

MARCHE EN BANQUE

La tendance a été plus soutenue que la veille, mais ici comme sur le marché officiel, les transactions sont restées clairsemées.

Les avis de Londres apportaient quelque soutien aux mines d'or, parmi lesquelles Aréas, Grown Mines et Sub Nigel se distinguent par une bonne fermeté.

Bonne tenue de la De Beers.

Les valeurs de pétrole ont fait meilleure contenace, notamment la Shell et les valeurs roumaines.

Aux valeurs minières métalliques, l'Union minière du Haut-Katanga a été réservée, mais la Vieille-Montagne a repris à 1,590 contre 1,530.

Les valeurs de caoutchouc ont montré une bonne résistance.

De même les valeurs françaises ont fait bonne contenance.

Valeurs égyptiennes plus résistantes.

Dépêches et informations

PARIS, 13 avril

LE BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE. — Dans la situation hebdomadaire établie à la date du 6 avril, le portefeuille d'effets escomptés est en diminution de 1,227 millions. Les avances sur titres s'accroissent de 65 millions. Celles à trente jours sur effets publics à courte échéance diminuent de quelque 20 millions.

Au passif, la circulation fiduciaire est en nouvelle augmentation de 555 millions. Cependant, les comptes courants particuliers se dégonflent d'environ 1,630 millions et, au total, les engagements à vue ressortent en diminution de 1,327 millions. En conséquence, le pourcentage de couverture se relève de 62 15 à 62 75 0/0.

BANQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE. — Les bénéfices du premier semestre de l'exercice 1938-19399 sont de 4,460,709 francs contre 3 millions 195,515 francs pour le même semestre de l'exercice précédent.

L'approbation ministérielle ayant été donnée, la répartition nette afférente à ce semestre, soit 29 fr. 727 par action nº 1 à 70,000 et 22 fr. 40 par action 70,001 à 100,000 pour les personnes physiques, sera effectuée le 15 avril.

RENTE FONCIERE. — Le bénéfice net de l'exercice 1938 s'établit à 4,805,680 francs contre 5,859,710 francs pour 1937. Le conseil proposera à l'assemblée du 29 avril un dividende légèrement inférieur au précédent.

PAS D'EMISSION ETRANGERE SUR LE MARCHE FRANÇAIS. — Le ministère des finances communique :

« Les informations suivant lesquelles une banque japonaise aurait été autorisée, par le ministre des finances, à émettre des titres sur le marché financier français, sont dénuées de tout fondement. Aucune émission n'a eu lieu à Paris; aucune autorisation n'avait donc à être donnée. »

MINES DE DOURGES. — Le bénéfice net de l'exercice 1938 est de 23,621,219 francs contre 14,480,195 francs pour 1937. Le conseil proposera à l'assemblée du 27 avril un dividende de 60 francs contre 50 l'an dernier.

LA HENIN (COMPAGNIE FINANCIERE, INDUSTRIELLE ET IMMOBILIERE). — Les comptes de l'exercice 1938 se soldent par un bénéfice de 3,121,725 francs contre 2,940,452 francs en 1937. Le dividende sera maintenu à 7 fr. 50 par action libérée.

TRAMWAYS DE SHANGHAI. — Les recettes du premier trimestre de 1939 sont de 4,109,001 dollars chinois contre 2,787,056 pour le même trimestre de 1938.

CHAMBRE DE COMPENSATION DES BANQUIERS DE PARIS. — Le mouvement général des opérations du mois de mars a porté sur 72 milliards 335,241,213 francs (débits et crédits cumulés), soit 36 milliards 167,620,606 francs d'effets présentés à la compensation contre 33 milliards 963,886,230 francs en mai 1938.

CHAUX ET CIMENTS DE LAFARGE ET DU TEIL. — Le maintien du dividende à 49 fr. 90 par action A et à 40 fr. 10 par action B serait proposé aux actionnaires.

Rappelons que par suite de l'absorption des Ciments du Boulonnais, opération effectuée par la remise aux actionnaires de cette dernière société de 22,000 actions « B » portant jouissance au 1er janvier 1938, le capital à rémunérer cette année est de 21,950,500 francs au lieu de 19,750,500 francs.

MINES DE CZELADZ. — Le bénéfice de l'exercice 1938 est de 11,136,375 francs contre 9,260,982 francs en 1937. Le dividende sera vraisemblablement maintenu à 90 francs.

BANQUE L. DUPONT. — Un dividende de 12 fr. 50, égal au précédent, serait proposé aux actionnaires.

LAINES PEIGNEES DE LA REGION DE FOURMIES. — Après prélèvement d'une somme de 1,787,413 francs sur la réserve pour dépréciation sur titres en portefeuille, le bilan au 31 décembre 1938 se balance sans profits ni pertes.

LONDRES, 13 avril

BOURSE DE LONDRES. — Les affaires sont réduites à néant, le marché restant dans l'attente des déclarations qui ont été faites à 15 heures aux Communes par le premier ministre. Parmi les rares mouvements de la journée, on relève l'allure hésitante des fonds d'Etat britanniques et la tenue relativement meilleure des pétroles. D'autre part, les mines d'or se sont montrées soutenues, ainsi que les mines métalliques et les caoutchoucs.

	Précéd.	Avant clôture		Précéd.	Avant clôture
War Loan 3 1/2 0/0	94 5/8	94 3/8	V. O. C.	20/. ./.	20/. ./.
Consol. 2 1/2 0/0	66 5/8	66 3/8	Shell	4 ./.	4 1/32
Lond. Midl	13 ./.	13 ./.	Central Mining	14 3/4	14 3/4
Canad.-Pacif.	4 ./.	4 1/8	Rand Mines	8 1/2	8 1/2
Young	23 ./.	23 ./.	Goldfields	2 7/8	2 22/32
Shawinigan	20 1/4	20 1/4	Johannesc.in.	2 ./..	2 ./..
Intern. Nickel	47 3/4	47 3/4	East Rand	2 7/16	2 7/16
Gr. North.Tel.	30 ./.	28 ./.	Crown Mines	15 3/8	15 3/8
Coats	33/9 ./.	33/9 ./.	Chartered	22/4 1/2	22/3 ./.
Courtaulds	24/. ./.	24 1 1/2	De Beers	6 3/8	6 9/16
Imp. Tobacco	6 3/8	6 5/16	London Tin act. nouv.	3/. ./.	3/. ./.
Guinness	100/. ./.	100/. ./.	Rio Tinto	11 3/8	11 5/8
Mexic. Eagle	6/6 ./.	6/7 1/2	Kuala Lump.	18/9 ./.	18/9 ./.
Royal Dutch	32 3/8	32 9/16	Malacca	17/. ./.	16/10 1/2

CHANGES. — Londres, 13 avril. — Paris 176 3/4 c. 176 47/64; New-York chèque 4,68 1/16 inchangé; New-York transf. tél. 4,68 1/16 inchangé; Rio-de-Janeiro 3 c. 2,31/32; Buenos-Aires 20,12 1/2 c. 20,40; Montevideo 18 1/2 inchangé; Japon 0 sh. 1/2 inchangé; Shanghaï 0 sh. 8 1/4 inchangé; Montréal 4,70 3/4 inchangé; Johannesburg 100 3/8 inchangé; Berlin 11,68 c. 11,67 1/2; Amsterdam 8,81 3/4 inchangé; Rome 89 inchangé; Suisse 2,087 1/2 inchangé.

METAUX. — Londres, 13 avril. — Cuivre cpt. (en liv. st.) 42 2/6 c. 42 3/1 1/2; terme 42 9/4 1/2 inchangé. Electro 48 5/» inchangé. Best selected 48 2/6 inchangé. Etain cpt. 215 7/6 c. 215 17/6; terme 213 2/6 c. 213 7/6. Plomb cpt. 14 1/10 1/2 inchangé; terme 14 8/1 1/2 c. 14 5/7 1/2. Zinc cpt. 13 6/10 1/2 c. 13 4/4 1/2; terme 13 11/10 1/2 c. 13 10/7 1/2.

Mercure : 17 18/9 c. 17 18/6.

Or : 148/6 c. 148/6 1/2. — Argent : cpt. 20 inchangé; terme 19 3/4 c. 19 13/16.

CAOUTCHOUCS. — Londres, 13 avril. — Smoked disp. 7 15/16 inchangé; avril 7 15/16 inchangé; avril-juin 8 c. 7 15/16; juillet-sept. 8 1/16 inchangé; oct.-déc. 8 1/8 inchangé; janvier-mars 8 3/16 inchangé.

COTONS. — Liverpool, 13 avril. Mai 4,44 c. 4,43; juillet 4,27 c. 4,26; oct. 4,20 c. 4,19; janv. 4,23 c. 4,21.

BLÉS. — Liverpool, 13 avril. — Mai 4/3 7/8 contre 4/4 1/8.

BANQUE D'ANGLETERRE. — Cette semaine, la circulation accuse une diminution de 1,748,392 livres à 489,703,101 livres. Les fonds d'Etat, au département de l'émission, baissent de 167,021 livres à 287,916,940 livres. L'or est inchangé à 226 millions 160,005 livres; il est calculé à 148 sh. 6 l'once, comme la semaine précédente. Au département bancaire, les fonds d'Etat baissent de 7,315,000 livres à 108,666,164 livres. Les billets augmentent de 1,748,392 livres à 36,456,904 livres. La réserve est en augmentation de 1,720,905 livres à 37,534,564 livres. La proportion de la réserve par rapport aux engagements revient à 24 01 0/0 contre 24 11 0/0.

VOGELSTRUISBULT GOLD. — Les résultats obtenus par cette compagnie en 1938 se soldent par un bénéfice net de 360,052 livres contre 124,440 précédemment.

REPRISE DES EXPORTATIONS D'OR D'AFRIQUE DU SUD. — Pour la première fois depuis septembre, la situation hebdomadaire publiée par la South African Reserve Bank révèle l'expédition de 198,103 onces d'or en Grande-Bretagne, d'une valeur de 1,470,915 livres.

NEW-YORK, 13 avril

BOURSE DE NEW-YORK. — Ouverture irrégulière.

	Clôture précédte	Cours du jour		Clôture précédte	Cours du jour
U. S. Steel	47 3/8	46 3/4	Atchison	27 ./.	27 ./.
Generl Electr.	34 ./.	34 3/8	Standard of Calif.	.. ./.	.. ./.
Generl Motors	40 ./.	40 1/8	— Oil of N.-J.	45 3/4	45 ./.
Americ. Can.	85 1/2	85 1/2	Socony	11 ./.	11 1/8
Amer. Teleph.	152 1/8	152 3/8	Anaconda	22 7/8	23 ./.
Consolid. Edis	28 7/8	29 1/2	Kennecott	31 1/8	31 1/4
Radio	6 1/8	6 1/8			
Western Unn	18 3/8	.. ./.	Bethlehem	56 ./.	55 7/8
Westinghous.	88 ./.	87 7/8	Montgomery	44 1/2	45 ./.
Canad. Pacific	4 ./.	3 7/8	Allied Chem.	155 ./.	.. ./.
N. Y. Central	14 ./.	13 1/2	Du Pont	134 1/4	134 1/4
Baltimore & Ohio	5 1/8	.. ./.	J.-I. Case	71 ./.	.. ./.
Pennsylvania	17 1/8	.. ./.	American Tobacco	77 1/4	78 1/2
Union Pacific	86 1/8	86 3/4	East. Kodak	142 7/8	142 7/8

L'amélioration qui s'était produite à la fin de la séance de la veille s'est accentuée hier dès le début et, bien que des réalisations aient pesé dans l'après-midi sur le marché, la clôture n'en a pas moins eu lieu dans une ambiance de fermeté, 635 valeurs se présentant en hausse contre 55 en baisse et 96 sans changement. Il a été traité 1,070,000 titres contre 1,660,000 la veille.

U. S. Steel +3/8, Bethlehem Steel +1/8, General Motors +1 1/4, Chrysler +1/2, General Electric +7/8, Westinghouse Electric +1 1/4, Du Pont de Nemours +3 1/4, American Can +2, New-York Central +1/2, Canadian Pacific +1/4, Consolidated Edison +1/4, Anaconda +3/8, Kennecott +1 1/2, U. S. Smelting +1 3/4, International Nickel +1 1/8, Standard Oil of New-Jersey +1 5/8, Bendix Aviation +7/8, Montgomery Ward +1 1/8.

Voici quels ont été les indices : Valeurs industrielles, 132,66 contre 131,53; Chemins de fer, 19,51 contre 18,92; Actions diverses, 98,72 contre 97,75.

CHANGES. — New-York, 13 avril. — Londres 4 68 1/16 c. 4 68 1/16; Paris 2 64 13/16 c. 2 64 13/16.

COTONS. — New-York, 13 avril. — Mai 7 96 c. 7 93; juil. 7 68 c. 7 67; oct. 7 39 c. 7 38; déc. 7 34 c. 7 34.

SUCRES. — New-York, 13 avril. — Mai 123 d. contre 123 1/2; juil. 123 d. c. 123 1/2; sept. 117 c. 117 1/2; déc. 117 d. c. 118.

L'AFFLUX D'OR AUX ETATS-UNIS. — Il a été importé aux Etats-Unis en mars, d'après les chiffres du département of commerce, 365,436,437 dollars d'or, ce qui porte à 750 millions de dollars environ le montant global des importations d'or aux Etats-Unis pour le premier trimestre de cette année. Les importations de mars se répartissent comme suit : d'Angleterre, 250,065,107 dollars; de Belgique, 37,178,725 dollars; de Hollande, 27,097,980 dollars; du Japon, 11,409,596 dollars; les importations d'or de France n'ont atteint que 815,822 dollars.

L'ORIENTATION DES MARCHES. — Le correspondant de l'*Agence économique et financière* à New-York, commentant l'amélioration qui s'est produite hier dans la tendance du marché, relève cependant que les appréhensions en ce qui concerne l'évolution de la situation européenne ne sont pas entièrement dissipées; c'est ce qu'indique la réduction du volume des transactions. L'amélioration de l'ambiance semble due principalement à l'absence de nouveaux événements importants, mais ce motif n'est évidemment pas suffisant pour rétablir d'une façon durable la confiance et d'ailleurs ceux qui entrevoient la possibilité d'un règlement prochain des affaires européennes sont encore peu nombreux.

PRODUCTION DE COURANT ELECTRIQUE. — Pour la semaine au 8 avril, la production électrique aux Etats-Unis se présente en augmentation de 9,2 0/0 par rapport à la semaine correspondante de l'année dernière. Pour la semaine précédente, l'écart ressortait à 11,7 0/0.

STANDARD OIL OF INDIANA. — Le bénéfice net réalisé par cette compagnie en 1938 ressort à 27,771,976 dollars contre 55,950,784 dollars précédemment.

PANAMERICAN PETROLEUM. — Les comptes de 1938 font ressortir un bénéfice net de 363,275 dollars, alors que l'exercice 1937 s'était soldé par un bénéfice s'élevant à 5,539,384 dollars.

BAISSE DES PRIX DU CUIVRE. — Une compagnie de raffinage a décidé d'abaisser son prix de vente sur le marché intérieur de 10 cents 3/4 à 10 cents 1/2 par livre-poids. On s'attend que les autres producteurs suivront cet exemple.

WESTERN UNION. — Pour les deux premiers mois de cette année, la compagnie accuse une nouvelle perte de 965,000 dollars contre 1,243,000 dollars pour les deux premiers mois de l'année dernière.

U. S. STEEL. — D'après certaines indications, le bénéfice du premier trimestre laisserait, après le paiement du dividende des actions privilégiées, un solde pour les actions ordinaires, alors que pour le premier trimestre de l'année dernière la compagnie avait accusé une perte importante.

BRUXELLES, 13 avril

BOURSE DE BRUXELLES. — Marché à nouveau déprimé sur toute la ligne et plus particulièrement en ce qui concerne les caoutchoucs et certaines valeurs coloniales. Les affaires sont restées clairsemées. Les ventes se sont quelque peu accrues au comptant où les décalages en baisse sont souvent fort importants.

TERME	Précéd.	Clôture	COMPTANT	Précéd.	Clôture
Barcelona Tr.	150 ..	148 50	Rente un. 4 0/0	86 25	86 25
Brazilian Tr.	298 75	293 75	Gle Belgique	2750 ..	2475 ..
Héliopolis	1130 ..	1160 ..	Brufina	382 50	370 ..
Hyd.El.Secur.	120 50	115 50	Sofina	6825 ..	6750 ..
Sidro pivil	167 ..	158 ..	Ougrée Marihaye	800 ..	750 ..
Soengei Liq.	842 50	827 50	Azote belge	575 ..	550 ..
Tubize	63 50	63 ..			
Union Min. p.	2875 ..	2870 ..			

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS. — Les produits de l'exercice 1938 ressortent à 141,013,830 francs belges contre 160,031,585 en 1937.

Les charges d'intérêts se sont élevées à 39 millions 761,873 francs contre 47,742,024. Après affectation de 60 millions à l'amortissement du matériel roulant et de 13,134,482 à divers amortissements, il reste un produit net de 28,093,351 francs belges qui, avec le solde du report à nouveau, forme un total de 30,407,107 francs belges.

Après affectation de 3,040,710 francs à la réserve statutaire, le conseil proposera à l'assemblée, qui doit se tenir à Bruxelles le 2 mai prochain, de distribuer aux actions ordinaires, après payement du dividende statutaire de 5 0/0 aux actions privilégiées, un dividende de 2 0/0 net d'impôt, soit 11,966,666 francs.

Le conseil a estimé, en raison de la situation internationale, que la prudence commandait de reporter à nouveau une somme de 14,649,730 francs.

AMSTERDAM, 13 avril

BOURSE D'AMSTERDAM. — Marché bien disposé.

	Précéd.	Cours du jour		Précéd.	Cours du jour
Royal Dutch	283 1/4	287 1/2	Javacultuur	167 ./.	167 ./.
Unilever	117 7/8	112 1/2	Amsterd.Rub.	180 1/4	182 1/2
Philips	177 1/2	181 ./.	Deli Mij (tabac)	178 ./.	185 ./.
H. V. A.	383 3/4	387 ./.	Senembah	160 ./.	166 ./.

FROMENT. — Rotterdam, 13 avril. — Mai 3,62 1/2 c. 3,60; juillet 3,82 1/2 c. 3,77 1/2; sept. 3,92 1/2 c. 3,87 1/2; nov. 4,02 1/2 c. 4.

MAIS. — Rotterdam, 13 avril. — Mai 90 3/4 c. 89 1/4; juillet 88 1/4 c. 87 1/4; sept. 88 1/4 c. 87 1/4; nov. 90 c. 88 3/4.

GENEVE, 13 avril

MARCHES FINANCIERS SUISSES. — Tendance résistante.

	Précéd.	Clôture		Précéd.	Clôture
Genève					
Crédit Suisse	532 ..	523 ..	Chade (A.B.C.)	1050 ..	1050 ..
Ste de Bque suisse	510 ..	500 ..	Alumin. (Neuh.)	2470 ..	2450 ..
Ste gle ind. élec.	200 ..	206 ..	Nestlé	980 ..	970 ..
Totis	42 ..	40 ..	**Bâle**		
Zurich			Lonza	505 ..	505 ..
Bque fédérale	485 ..	485 ..	Schappe de Bâle	435 ..	440 ..
Mt Columbus	180 ..	184 ..	Ciba	5115 ..	4800 ..
Usines Bres suisses	507 ..	505 ..			

MARCHE DES CHANGES

Cote officielle

DEVISES	COURS précéd.	COURS DU 13 AVRIL 1939
Londres (1 £)	176 75	176 75
New-York (100 dollars)	3776 50	3776 25 3776 75 3776 25
Allemagne (100 marks)	1517 ..	
Belgique (100 belgas)	635 25	635 375
Canada (100 dollars)	3760 ..	
Danemark (100 cour.)	789 ..	789 ..
Hollande (100 florins)	2003 50	2003 50
Italie (100 lires)	198 75	198 80 198 70
Norvège (100 cour.)	886 75	
Pologne (100 zlotys)	715 ..	
Roumanie (100 lei)	27 ..	
Yougoslavie (100 din.)	87 ..	
Suède (100 cour.)	911 ..	911 25
Suisse (100 francs)	846 625	846 625
Piastre indochinoise	1003 ..	

BOURSE DU CAIRE. — Le Caire, 13 avril. — Marché complètement inactif. Egypte unifiée 77 1/16 inchangé. National Bank 25 1/2 c. 26 1/16.

AVIS ET COMMUNIQUÉS

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Situation hebdomadaire
du 30 mars au 6 avril 1939

ACTIF

Encaisse-or (monnaies et lingots)	87.265.942.141	=
Monnaies d'argent et de billon	642.105.792	— 14.360.393
Cptes courants postaux	758.726.323	+ 278.807.960
Disponibilités à vue à l'étranger	13.842.550	+ 687.279
Effets escomptés	4.524.486.745	—1,227,112,703
Effets et warr. agric.	2.144.190.000	+ 90.355.200
Effets négociables et autres emplois à l'étranger	726.479.313	=
Effets négociables achetés en France (décret du 17 juin 1938)	3.146.147.541	— 14.724.685
Avances sur titres	3.397.374.411	— 65.526.835
Avances à 30 jours	151.293.000	— 20.507.000
Bons négociables de la Caisse autonome d'amortissement	5.470.334.776	=
Prêts s. intérêts à l'Etat	10.000.000.000	=
Avances provisoires sans intérêts à l'Etat (rembours. suivant convent. nov. 1938)	20.576.820.959	— 50.620.036
Divers	3.153.841.792	— 150.945.510

PASSIF

Capital de la Banque	182.500.000	=
Bénéfices en addition au capital	303.231.454	=
Billets au porteur en circulation	120.808.082.495	+ 554.862.985
Compte cour. du Trésor public	1.744.558.059	— 58.634.287
Compte courant de la Caisse autonome d'amortissement	2.026.802.000	— 125.003.984
Comptes courants et comptes de dépôts de fonds	14.907.399.435	—1.630.681.489
Dispositions et autres engagements à vue	96.176.643	— 68.186.701
Divers	2.498.707.259	+ 284.750.423

Couverture des engagements à vue

Montant des engagements à vue...... 139.078.018.634

Proportion de l'encaisse-or aux engagements à vue...... 62,75 0/0

COMPAGNIE GÉNÉRALE DU GAZ POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

L'intérêt semestriel des obligations (jouissance mai-novembre) coupon nº 63, sera payé à partir du 1er mai prochain, à raison de :

Nom. 18 0/0 personnes physiques. Frs. 8,20;
Nom. 27 0/0 personnes physiques. Frs. 7,30;
Porteur personnes physiques. Frs. 6,62;
Nom. 27 0/0 personnes morales. Frs. 6,57;
Porteur personnes morales. Frs. 5,96.

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

Au Crédit lyonnais, à Paris, et dans ses succursales de province.

RENTE BELGE 3 0/0 (2e série)

Mai-Novembre

Echange des titres de l'émission de 1909 démunis de coupons

A partir du 1er mai 1939, les titres au porteur ci-dessus, revêtus du timbre français conformément aux lois en vigueur, seront reçus à Paris, aux guichets de MM. de Rothschild frères, 23, rue Laffitte, en vue de l'échange de nouveaux titres munis de coupons, délivrés sans correspondance de numéros.

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
3 ..	81 ..	3 0/0	79 10	80 15	80 25	80 30
3 ..	87 ..	3 0/0 amort.	84 ..	.. ..	83 75	83 75
4 ..	83 ..	4 0/0 1917	80 90	82 40	82 40	82 20
4 ..	83 ..	4 0/0 1918	80 45	81 50	81 85	81 70
5 ..	112 40	5 0/0 1920 am.	111 10	112 35	112 05	112 35
.. ..	157 ..	4 0/0 1925	154 90	155 75	155 90	156 ..
4 50	87 ..	4 1/2 % 32, tr.A.	85 60	86 70	86 70	86 70
4 50	88 30	4 1/2 % 32, tr.B.	86 90	87 70	88 15	88 30
.. ..	154 ..	4 1/2 0/0 1937	152 10	152 70	153 30	153 ..
5 ..	105 20	Déf.nat.5 0/0 36	104 10	104 15	104 ..	103 80
45 ..	984 ..	Obl. Tr. 4 1/2 33	974 ..	984 ..	981 ..	983 ..
40 ..	930 ..	Ob.Tr.4 0/0 34.	909 ..	915 ..	915 ..	915 ..
50 ..	986 ..	Obl. Tr. 5 0/0 35	985 ..	985 ..	981 ..	983 ..
45 ..	888 ..	Obl. Tr. 4 1/2 32	876 ..	883 ..	885 ..	883 ..
3 50	140 80	Ob.Tr.3 1/2 36 A	140 30	140 30	140 50	140 40
4 ..	126 60	Ob.Tr.4 0/0 36 B	126 ..	126 ..	126 ..	125 95
45 ..	1058 ..	Bons Tr.4 1/2 33	1058 50	1060 ..	1063 ..	1060 ..
50 ..	1025 ..	Bons Tr. 5 0/0 34	1030 ..	1031 ..	1032 ..	1032 ..
45 ..	1026 ..	Bons Tr. 4 1/2 34	1025 ..	1024 50	1023 ..	1023 50
40 ..	1014 ..	Bons Tr. 4 0/0 35	1010 ..	1010 50	1011 ..	1011 ..
50 ..	1014 ..	B. T. 5 % sep.37	1014 ..	1014 ..	1014 ..	1012 ..
50 ..	1030 ..	B. T. 5 % déc.37	1024 ..	1027 ..	1024 ..	1022 ..
55 ..	1035 ..	Bons Tr.5 1/2 38	1032 ..	1038 ..	1036 50	1036 50
45 ..	892 ..	Caisse autonome	877 50	887 ..	883 ..	883 ..
320 ..	7500 ..	Bque de France.	7230 ..	7485 ..	7460 ..	7450 ..
388 79	6400 ..	— de l'Algérie	6200 ..	6200 ..	6200 ..	6200 ..
210 ..	3850 ..	— de l'Indoch.	3800 ..	3820 ..	3825 ..	3845 ..
25 ..	1120 ..	— de Paris	1094 ..	1118 ..	1118 ..	1112 ..
30 ..	600 ..	— transatl.	585 ..	600 ..	604 ..	600 ..
25 ..	470 ..	Union parisienne	436 ..	443 ..	450 ..	446 ..
70 ..	1160 ..	Cie algérienne	1073 ..	1163 ..	1143 ..	1125 ..
50 ..	830 ..	Comp. nat. esc.	810 ..	804 ..	804 ..	810 ..
38 ..	540 ..	Créd. commercial	490 ..	510 ..	504 ..	507 ..
180 ..	2940 ..	— fonc.France	2881 ..	2940 ..	2935 ..	2945 ..
.. ..	178 ..	— fonc. Ind.	169 ..	172 ..	172 ..	172 ..
100 ..	1550 ..	— lyonnais	1548 ..	1560 ..	1555 ..	1560 ..
40 ..	790 ..	Société générale.	790 ..	789 ..	789 ..	780 ..
25 ..	660 ..	Fonc. lyonnaise.	651 ..	682 ..	682 ..	685 ..
25 05	350 ..	Rente foncière	345 ..	344 ..	344 ..	344 ..
.. ..	70 ..	Génér. foncière	70 ..	70 ..	70 ..	71 ..
820 ..	14200 ..	Suez	13950 .	14055 .	13985 .	13970 .
756 30	12000 ..	— jouiss.	11550 .	......	......	11200 .
852 23	11500 ..	— (fondr)	11000 .	11040 .	11040 .	11065 .
302 54	4000 ..	— (civile, 5es)	3850 ..	3815 ..	3820 ..	3800 ..
40 ..	620 ..	Est	608 ..	603 ..	603 ..	612 ..
70 ..	900 ..	Lyon	920 ..	918 ..	914 ..	915 ..
50 ..	680 ..	Midi	688 ..	685 ..	685 ..	681 ..
70 ..	900 ..	Nord	876 ..	868 ..	875 ..	861 ..
64 ..	840 ..	Orléans	842 ..	845 ..	845 ..	841 ..
30 ..	550 ..	Indoch.-Yunnan.	515 ..	526 ..	526 ..	526 ..
.. ..	430 ..	Santa-Fé	418 ..	425 ..	420 ..	425 ..
60 ..	840 ..	Métropolitain	800 ..	828 ..	823 ..	836 ..
52 50	640 ..	— jouis.	622 ..	634 ..	635 ..	640 ..
30 ..	370 ..	Paris. Ind. élect.	358 ..	368 50	365 ..	366 ..
75 ..	810 ..	Tram. Shanghaï.	757 ..	798 ..	808 ..	793 ..
75 ..	1390 ..	Lyonnaise eaux	1351 ..	1394 ..	1394 ..	1385 ..
62 50	1090 ..	— (jouiss.	1083 ..	1090 ..	1064 ..	1060 ..
55 ..	670 ..	Eaux Indochine.	632 ..	645 ..	647 ..	647 ..
45 ..	770 ..	Distr. parisienne.	740 ..	757 ..	755 ..	760 ..
57 50	730 ..	Electr. de Paris.	715 ..	716 ..	727 ..	725 ..
22 50	330 ..	Electricité Seine.	358 ..	372 ..	372 ..	372 ..
20 ..	340 ..	Electr. gaz Nord	331 ..	335 ..	335 ..	335 ..
100 ..	1360 ..	Elect. (Cie gén.)	1374 ..	1385 ..	1418 ..	1400 ..
40 ..	550 ..	Energ. littoral	522 ..	532 ..	535 ..	530 ..
24 ..	310 ..	Energ. Nord. Fr.	315 ..	315 ..	320 ..	319 ..
45 ..	810 ..	Fses Mot.Truyère	805 ..	824 ..	828 ..	820 ..
60 ..	840 ..	Nord-Lumière	822 ..	830 ..	839 ..	842 ..
37 50	490 ..	Gle Télégr. s. fil	477 ..	.. ..	492 ..	495 ..
.. ..	142 ..	Thomson-Houst.	139 ..	141 ..	142 50	142 ..
30 ..	490 ..	Union d'électr.	486 ..	492 ..	492 ..	490 ..
55 ..	780 ..	Ecl.,ch.,f.motr.	765 ..	778 ..	780 ..	779 ..
30 ..	460 ..	Gaz et eaux	450 ..	459 ..	450 ..	454 ..
30 ..	650 ..	Forges Nord Est	625 ..	632 ..	647 ..	641 ..
40 ..	1260 ..	Denain-Anzin	1240 ..	1243 ..	1250 ..	1250 ..
50 ..	770 ..	Saulnes	695 ..	720 ..	720 ..	700 ..
80 ..	1200 ..	Schneider et Cie	1170 ..	1170 ..	1175 ..	1180 ..
40 ..	740 ..	Tréfil. Havre	716 ..	735 ..	735 ..	726 ..
19 ..	520 ..	Béthune (10e)	508 ..	513 ..	516 ..	513 ..
117 50	1550 ..	Charb. Tonkin.	1538 ..	1535 ..	1540 ..	1545 ..
10 50	215 ..	Courrières	211 50	214 50	214 50	213 ..
13 50	290 ..	Lens	280 ..	280 ..	291 50	286 ..
25 ..	410 ..	Maries	403 ..	409 ..	409 ..	409 ..
25 ..	480 ..	Vicoigne, Nœux.	458 ..	465 ..	465 ..	465 ..
4 ..	44 ..	Boléo	41 75	41 50	41 75	41 ..
.. ..	1610 ..	Mines de Bor (n.)	1448 ..	1489 ..	1485 ..	1465 ..
35 ..	700 ..	Le Nickel	685 ..	695 ..	695 ..	690 ..
.. ..	320 ..	Peñarroya	295 50	305 ..	304 ..	300 ..
.. ..	62 ..	Fses Ind. pétr.	56 25	58 50	58 50	58 ..
35 ..	780 ..	Franç. pétroles.	739 ..	747 ..	756 ..	750 ..
55 ..	1440 ..	Elect. ch. Ugine	1380 ..	1426 ..	1433 ..	1429 ..
50 ..	1090 ..	Kali-Ste-Thérèse.	1040 ..	1174 ..	1084 ..	1080 ..
25 ..	610 ..	Kuhlmann	601 ..	610 ..	610 ..	606 ..
47 50	1050 ..	Mat.col. St-Denis	1016 ..	1030 ..	1040 ..	1035 ..
35 80	730 ..	Phosph. Gafsa	722 ..	732 ..	732 ..	725 ..
65 ..	1640 ..	Péchiney	1600 ..	1638 ..	1657 ..	1648 ..
47 50	790 ..	Rhône-Poulenc	772 ..	795 ..	793 ..	790 ..
60 ..	1870 ..	Saint-Gobain	1835 ..	1860 ..	1860 ..	1870 ..
25 ..	315 ..	Sal.Djibouti,Sfax	308 ..	306 ..	306 ..	309 ..
200 ..	4350 ..	Port du Rosario.	4620 ..	4700 ..	4700 ..	4700 ..
25 ..	560 ..	Charg. réunis	550 ..	545 ..	545 ..	541 ..
70 ..	1050 ..	Fse Afrique occ.	1090 ..	1120 ..	1120 ..	1120 ..
32 50	1120 ..	Air liquide	1099 ..	1113 ..	1120 ..	1119 ..
187 50	4870 ..	Brass. Quilmès	4800 ..	4930 ..	4900 ..	4960 ..
53 ..	660 ..	Caoutch. Indoch.	658 ..	668 ..	666 ..	668 ..
20 ..	510 ..	Citroën	472 ..	476 ..	475 ..	470 ..
25 ..	550 ..	— act. N.	526 ..	532 ..	520 ..	531 ..
35 ..	610 ..	Compteurs (Gaz)	586 ..	589 ..	590 ..	590 ..
.. ..	.. ..	Cult. tropicales.	145 ..	145 ..	142 ..	140 ..
25 ..	360 ..	Distil. Indochine	335 ..	335 ..	329 ..	326 ..
.. ..	54 ..	Ford (franç.)	54 50	52 ..	52 ..	53 25
17 50	380 ..	Ind.Plant.hévéas	360 ..	363 ..	363 ..	365 ..
8 72	240 ..	Hévéas (parts)	239 ..	242 ..	242 ..	237 ..
27 19	470 ..	Peugeot	445 ..	457 ..	457 ..	453 ..
15 ..	410 ..	Pollet, Chausson	390 ..	395 ..	399 ..	400 ..
40 ..	620 ..	Raffineries Say	605 ..	606 ..	605 ..	601 ..
32 60	450 ..	Terres Rouges	451 ..	459 ..	459 ..	460 ..
70 ..	820 ..	Union europ.	831 ..	848 ..	854 ..	853 ..
15 ..	354 ..	Est obl. 3 0/0 anc	368 ..	.. ..	.. ..	366 ..
15 ..	356 ..	— nlle	360 ..	.. ..	.. ..	358 ..
15 ..	334 ..	Lyon obl.3 0/0 anc	330 50	.. ..	.. ..	328 ..
15 ..	338 ..	— nlle	329 ..	.. ..	.. ..	329 ..
15 ..	335 ..	Midi obl.3 0/0 anc	332 ..	.. ..	.. ..	331 ..
15 ..	344 ..	— nlle	338 ..	.. ..	.. ..	337 ..
15 ..	385 ..	Nord obl.3 0/0 anc	384 ..	.. ..	.. ..	391 ..
15 ..	394 ..	— nlle	388 ..	387 ..	387 ..	387 ..
15 ..	372 ..	Orl. obl. 3 0/0 anc	372 ..	.. ..	.. ..	371 ..
15 ..	350 ..	— nlle	350 ..	.. ..	352 ..	350 ..
15 ..	352 ..	Ouest ob.3 0/0 anc	362 ..	.. ..	.. ..	363 ..
50 ..	305 ..	Oblig. Young	290 50	291 ..	292 50	294 ..
4 p.50	830 ..	Cr.Arg.4 1/2 0/0	826 ..	827 ..	827 ..	827 ..
55 ..	940 ..	Aut.5 1/2 0/0 33	950 ..	965 ..	955 ..	953 ..
.. ..	2580 ..	Belgiq. 5 1/2 32	2572 ..	2578 ..	2578 ..	2575 ..
.. ..	2580 ..	— 5 1/2 34	2573 ..	2566 ..	2566 ..	2573 ..
£ 0.16	2710 ..	Unif. Egypte	2630 ..	2683 ..	2590 ..	2562 ..
1 £	1350 ..	Japon 5 0/0 1907	1300 ..	.. ..	.. ..	1260 ..
.. ..	6 ..	Russe consol.	6 ..	5 75	5 75	5 25
.. ..	220 ..	Serbe 4 0/0	190 ..	192 ..	193 50	193 ..
.. ..	290 ..	Turc 7 1/2 33	290 ..	290 ..	200 ..	285 ..
.. ..	186 ..	— 7 1/2 0/0 34	171 ..	168 ..	170 ..	170 ..
3 $ mex.	180 ..	Bque nat. Mex.	173 ..	172 ..	172 ..	172 ..
£ 0:3:0	580 ..	— ottomane	539 ..	550 ..	545 ..	543 ..
125 p.	3060 ..	Créd. fonc. égyp.	2960 ..	3015 ..	2992 ..	3000 ..
.. ..	165 ..	Canad.-Pacific	148 50	153 ..	151 50	156 ..
4 f.b.	64 ..	Wagons-Lits	60 25	62 ..	60 50	61 ..
8 f.25	2940 ..	Philipps	2735 ..	2750 ..	2750 ..	2795 ..
19 esc.	430 ..	Gaz, él. (Lisbon.)	423 ..	420 ..	420 ..	422 ..
313 f. l.	6550 ..	Arbed	6155 ..	6160 ..	6150 ..	6215 ..
10 kr.	2560 ..	S. K. F.	2475 ..	2490 ..	2495 ..	2590 ..
£ 1.	2800 ..	Central Mining	2620 ..	2730 ..	2695 ..	2750 ..
£ 0 11:6	1880 ..	East Geduld	1912 ..	1940 ..	1935 ..	1940 ..
£ 0.15	1400 ..	Geduld	1438 ..	1450 ..	1450 ..	1487 ..
10 l.	150 ..	Montecatini	136 ..	135 ..	138 ..	133 ..
.. ..	2200 ..	Rio-Tinto	2005 ..	2060 ..	2063 ..	2125 ..
£ 0 8 6	1340 ..	Union Corporat.	1319 ..	1325 ..	1325 ..	1350 ..
10 f.80	1970 ..	Azote	1809 ..	1900 ..	1901 ..	1900 ..
35 f.b.	610 ..	Pétrofina	560 ..	557 ..	557 ..	561 ..
17 fl.	5220 ..	Royal Dutch	5700 ..	5764 ..	5778 ..	5731 ..
15 fl.	3870 ..	Amsterd. Rubber	3650 ..	3705 ..	3700 ..	3700 ..
125 fl.	39850 .	H. V. A.	38700 .	38950 .	38950 .	38750 .
11 sh.	2690 ..	Liebig	2660 ..	2680 ..	2680 ..	2735 ..
30 f. s.	8800 ..	Nestlé	8300 ..	8400 ..	8350 ..	8400 ..
25 esc. 25	590 ..	Portug. tabacs	596 ..	592 ..	592 ..	587 ..
1 s 4 1/2	670 ..	Sucr. d'Egypte	630 ..	645 ..	656 ..	643 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
3 50	3 1/2 0/0 amort.	100 50	.. ..
20 ..	Ob. Etat 4 0/0 1912-14	371 ..	371 ..
25 ..	— 5 0/0 1919	391 ..	391 ..
25 ..	P. T. T. 5 0/0 1928	481 ..	485 ..
22 50	— 4 1/2 0/0 1929	466 ..	460 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	948 ..	950 ..
50 ..	— 5 0/0 1936	972 ..	975 ..
25 ..	Obl. Tr. 4 1/2 1934-49	95 25	94 ..
75 $	7 1/2 or 1921 (1000 $)	4061 ..	4057 ..
70 $	7 0/0 or 1924 (—)	4354 ..	4354 ..
35 ..	Afr. éq. fr. 7 0/0 1927	580 ..	581 ..
40 ..	— 4 0/0 1930	835 ..	835 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	835 ..	830 ..
15 ..	Afr. oc. fr. 3 0/0 1910	410 ..	.. ..
40 ..	— 4 0/0 1931	830 ..	840 ..
15 ..	Congo fr. 3 0/0 1909	406 ..	.. ..
15 ..	Indochine 3 0/0 1909	315 ..	311 ..
17 50	— 3 1/2 1913	356 ..	361 ..
20 ..	— 4 0/0 1931	800 ..	808 ..
55 ..	— 4 1/2 1932	845 ..	845 ..
45 ..	— 5 1/2 1937	1002 ..	1006 ..
2 50	Madagascar 1897	335 ..	335 ..
3 ..	— 1903-1905	370 ..	362 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	812 ..	811 ..
20 ..	Maroc 4 0/0 1914	406 ..	402 ..
25 ..	— 5 0/0 1918	440 ..	427 ..
45 ..	— 4 1/2 1929	815 ..	823 ..
40 ..	— 4 0/0 1930	760 ..	762 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	744 ..	756 ..
45 ..	— 4 1/2 1932	812 ..	821 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	849 ..	860 ..
15 ..	Tunis 3 0/0 1892	295 ..	297 ..
25 ..	Créd. national 1919	520 ..	519 ..
25 ..	Crt nl obl. 5 0/0 1920	498 ..	497 ..
30 ..	— 6 0/0 juill. 1922	533 ..	535 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1923	515 ..	510 ..
30 ..	— 6 0/0 juin 1923	523 ..	511 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1924	525 ..	522 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	1015 ..	1020 ..
55 ..	— 5 1/2 0/0 1937	1015 ..	1022 ..
60 ..	— 6 0/0 1938	1030 ..	1020 ..
35 ..	Dép. Aisne 7 0/0	515 ..	515 ..
30 ..	Dép. Nord 6 0/0 1921	505 ..	502 ..
80 ..	— bons 4 0/0 1931	1835 ..	1800 ..
35 ..	Pt-de-Calt 7 0/0 1926	506 ..	.. ..
.. ..	Ville Reims 6 0/0 21	496 ..	497 ..
30 ..	Egl. dév. 6 0/0 1928.	500 ..	500 ..
40 ..	Gr. Métal. 4 0/0 1931	869 ..	876 ..
40 ..	Gt Call 4 0/0 1931	918 ..	934 ..
40 ..	Grt Reconst. im. 31	876 ..	876 ..
40 ..	Htes-Nord Pt-Ct 31	877 ..	892 ..
30 ..	Ind. Suce frances n.	497 ..	495 ..
30 ..	Ind. Alsienne 6 0/0 1921	495 ..	500 ..
15 ..	Algérie 3 0/0 1902	370 ..	370 ..
45 ..	— 4 1/2 0/0 1930	803 ..	814 ..
40 ..	— 4 0/0 1930	854 ..	860 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	784 ..	788 ..
45 ..	— 4 1/2 0/0 1932	816 ..	831 ..
22 50	— 5 0/0 1935	960 ..	960 ..
17 50	Indochine 1899-1905	291 ..	292 ..
15 ..	— 1902	288 ..	289 ..
15 ..	Tunis 3 0/0 1902-1907	295 ..	295 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	738 ..	744 ..
63 12	Ass. gén. (incendie)	805 ..	844 ..
35 ..	Prévoyance (acc.)	465 ..	475 ..
40 ..	Urbaine (incendie)	535 ..	551 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
56 56	Banque Afriq. occ.	865 ..	864 ..
249 99	— Guadeloupe.	2900 ..	2910 ..
13 15	— Madagascar.	400 ..	400 ..
20 ..	— Eurses cent. ord.	215 ..	.. ..
25 ..	Bt Frses It. Amé. sud	480 ..	480 ..
120 ..	— Hyp. Fran.-Arg.	1940 ..	.. ..
30 ..	— Nat. comm. ind.	608 ..	610 ..
.. ..	— Pays du Nord	212 ..	221 ..
18 75	Crédt ind. com. (n.)	324 ..	324 ..
37 50	— — t. p.	701 ..	.. ..
25 ..	Cie f. Algérie-Tunis.	487 ..	487 ..
16 ..	Génér. Alses Banq.	401 ..	402 ..
30 ..	Marseille de Crédit.	630 ..	630 ..
10 ..	Nancéen. de Crédit	242 ..	243 ..
27 ..	Sous-Compt. Entr.	338 ..	335 ..
12 50	Union des Mines	166 ..	165 ..
40 ..	Buenos-Aires	450 ..	442 ..
100 ..	Dakar-St-Louis	1305 ..	1305 ..
20 ..	Ch. Est jouissance	242 ..	241 ..
30 ..	— Est-Algérien	355 ..	348 ..
50 ..	— Lyon jouiss.	504 ..	503 ..
25 ..	— Midi jouiss.	351 ..	350 ..
54 ..	— Nord jouiss.	625 ..	621 ..
40 ..	— Orléans jouiss.	536 ..	530 ..
50 50	— Ouest (liquid.)	715 ..	715 ..
32 50	— Ouest Algérien	455 ..	458 ..
35 ..	— Tunisiens	445 ..	432 ..
17 50	Tram. Bordeaux	272 ..	275 ..
28 40	— Cie Gle française	380 ..	382 ..
55 ..	— Indochine	575 ..	570 ..
20 ..	— Paris et Seine	240 ..	238 ..
70 ..	Magast Gén. Paris	1451 ..	1452 ..
72 ..	Eaux (Cie Générale)	1161 ..	1131 ..
15 ..	Eaux et Ozone	180 ..	.. ..
80 ..	Vichy	1530 ..	1527 ..
26 66	— (B)	405 ..	.. ..
115 ..	Air comprimé	1800 ..	1785 ..
15 ..	Algérienne d'écl.	222 ..	217 ..
.. ..	Alsthom	190 ..	180 ..
17 ..	Applications ind.	181 ..	181 ..
40 ..	Eclairage et Force	471 ..	475 ..
27 95	El. Basse-Mlle (10e p.)	454 ..	394 ..
256 85	Elec. Gaz Nord parts	4600 ..	4450 ..
864 20	Elect. Paris (parts)	10805 .	10700 .
20 ..	Elect. Loire Centre	246 ..	250 ..
28 ..	Energ. Ecl. (10e p.)	368 ..	364 ..
34 75	Centrale En. Elect.	507 ..	510 ..
21 87	En. El. Basse-Loire	299 ..	298 ..
.. ..	— du Rhin	246 ..	244 ..
.. ..	— — (n.)	246 ..	244 ..
47 50	Ener. élec. S.-O. ord.	686 ..	690 ..
47 50	— — — prior.	700 ..	705 ..
.. ..	Energie industrlle.	700 ..	702 ..
16 ..	Est-Lumière	212 ..	219 ..
10 ..	Forces mot. Est	122 ..	123 ..
30 ..	Forces m. Ht-Rhin	326 ..	326 ..
.. ..	Forces mot. Rhône	486 ..	408 ..
.. ..	— — (parts)	8700 ..	8725 ..
17 50	— de la Vienne	250 ..	252 ..
52 50	Havraise én. élect.	760 ..	770 ..
65 ..	Hyd. él. Auvergne	886 ..	886 ..
35 ..	Indochinoise élect.	390 ..	402 ..
27 50	Centrale ind. élect.	494 ..	494 ..
53 87	Industriel. éner. él.	699 ..	699 ..
16 ..	Lorraine d'électr.	195 ..	200 ..
102 50	— (parts)	1320 ..	1325 ..
25 ..	Nantaise Eclairage	371 ..	375 ..
.. ..	Ouest-Lumière	745 ..	740 ..
23 10	Sud-Electrique	306 ..	310 ..
8 ..	Sud-Lume prior.	87 ..	87 ..
118 14	— jouiss.	1305 ..	1370 ..
20 041	T. S. F. parts	379 ..	374 ..
6 ..	Union houil. et él.	83 ..	83 ..
395 ..	Dollfus-Mieg	4650 ..	4635 ..
375 ..	— (jouis.)	4150 ..	4125 ..
4 ..	Gillet-Thaon	70 50	71 ..
30 ..	Pérenchies	380 ..	380 ..
105 ..	Gaz Lebon A (c.)	1763 ..	1794 ..
80 ..	— — (j.)	1366 ..	1365 ..
115 ..	Continentl du Gaz	1225 ..	1220 ..
45 ..	Franç. Eclair. Gaz	646 ..	650 ..
13 50	Réunies gaz él. (25 fr.)	175 ..	175 ..
80 ..	Gaz France-Etran.	1030 ..	1050 ..
.. ..	— de Lyon	312 ..	319 ..
.. ..	— de Paris	200 ..	194 ..
.. ..	Aciéries de Longwy	280 ..	280 ..
30 ..	— Micheville.	630 ..	610 ..
.. ..	— du Nord	230 ..	228 ..
.. ..	Alsaces const. méc.	751 ..	751 ..
85 ..	Ch. et At. St-Nazaire	1109 ..	1133 ..
65 ..	Châtillon-Comment.	1452 ..	1470 ..
45 ..	Fives-Lille	566 ..	568 ..
70 ..	Pontgibaud	1160 ..	1160 ..
12 50	Huta-Bankowa	164 ..	156 ..
12 50	Forg. et Ac. Marine	335 ..	338 ..
30 ..	Jeumont	311 ..	302 ..
70 ..	Forg. cher Méditer.	1115 ..	1125 ..
40 ..	Hts-Fourn. Chiers.	494 ..	474 ..
.. ..	— Pont-à-Mousson	2100 ..	2060 ..
25 ..	Louvroil-Aulnoye.	365 ..	366 ..
47 50	Fes matériel ch. fer	540 ..	536 ..
110 ..	Métaux (Cie franç.)	2250 ..	2245 ..
40 ..	Senelle-Maubeuge.	566 ..	545 ..
32 50	Commentry-Fourt.	610 ..	605 ..
75 ..	Mines d'Aniche	1002 ..	1039 ..
25 ..	— d'Anzin	423 ..	423 ..
38 ..	— de Blanzy	665 ..	666 ..
38 50	— de Carmaux	662 ..	680 ..
45 ..	— de Carvin	587 ..	590 ..
50 ..	— de Dourges	774 ..	790 ..
30 ..	— d. Grand'Combe	392 ..	390 ..
75 ..	— d'Ostricourt	1238 ..	1296 ..
.. ..	Omn. Alg. Tunis.	1350 ..	1321 ..
.. ..	Bor (Mines de) pr.	1550 ..	1640 ..
.. ..	Guergour	900 ..	904 ..
150 ..	Mokta-el-Hadid	4345 ..	4335 ..
.. ..	Ouenza	1735 ..	1732 ..
.. ..	Pyrites Huelva	1140 ..	1070 ..
54 38	Tekkah (act.)	750 ..	755 ..
20 ..	Lille-Bon.-Col. ord.	250 ..	245 ..
30 ..	Péchelbronn	325 ..	325 ..
.. ..	Indust. Pétrol.	325 ..	325 ..
50 ..	Stand. Fse Pétrol.	670 ..	675 ..
22 50	Phosphate Océanie	335 ..	340 ..
.. ..	Blodelsheim (pot.)	166 ..	158 ..
11 ..	Bozel-Malétra	196 ..	198 50
47 20	Givet-Izieux (act.)	571 ..	570 ..
47 20	— — (parts)	550 ..	.. ..
59 ..	Lion noir (J.)	780 ..	780 ..
30 ..	Verries Aniche (n.)	602 ..	601 ..
.. ..	Messag. Mar. ord.	115 ..	115 ..
.. ..	Transatlantique	39 75	40 ..
68 50	T. C. R. P.	630 ..	620 ..
355 ..	Bénédictine	7325 ..	7620 ..
125 ..	Cusenier	1956 ..	1951 ..
.. ..	Etablis. Duval	235 ..	240 ..
40 ..	Kéroulis (Dom. du)	610 ..	631 ..
30 ..	Nicolas (Etabliss.)	341 ..	335 ..
73 ..	Nossi-Bé	937 ..	936 ..
118 93	— (parts)	1625 ..	1584 ..
.. ..	Potin (Félix)	38 ..	37 ..
102 ..	Raff. Saint-Louis	1475 ..	1438 ..
80 ..	Roquefort (jouis.)	1820 ..	1825 ..
380 ..	Saint-Raphaël	5070 ..	5060 ..
27 ..	Sucreries colonles	301 ..	293 ..
.. ..	Sucrière (Compie)	490 ..	480 ..
45 ..	Sucr. Pithiviers	585 ..	585 ..
360 ..	Suze (Distillerie)	3856 ..	3826 ..
15 ..	Vinic. Champagne	270 ..	275 ..
50 ..	Ciments français	1115 ..	1055 ..
24 ..	— Indochine	312 ..	302 ..
.. ..	Poliet et Chausson (p.)	3850 ..	3800 ..
10 392	Bon Marché	105 ..	102 ..
.. ..	Chapal	398 ..	415 ..
20 ..	Coty (Soc. Fse)	201 ..	201 ..
.. ..	Gal. Lafayette A.	22 ..	21 50
.. ..	— (parts)	16010 .	16425 .
110 ..	Gde Maison d. Blanc	1230 ..	1256 ..
25 ..	Nouv. Galeries	280 ..	283 ..
65 ..	Paris-France	500 ..	560 ..
.. ..	Printemps ord.	75 ..	74 ..
.. ..	— (priv.)	73 ..	70 ..
30 ..	Agence Havas	407 ..	401 ..
100 ..	Librair. Hachette	1234 ..	1275 ..
30 ..	Papeter. de France	345 ..	345 ..
121 74	Air Liquide (parts)	4226 ..	4395 ..
12 ..	Automobiles Latil.	145 ..	.. ..
.. ..	Cirages français	242 ..	243 ..
.. ..	Cie Gle Colonies	236 ..	248 ..
25 ..	Dunlop	520 ..	519 ..
30 ..	Gds Trav. Marseille	811 ..	800 ..
20 ..	Incandesc.-pr le Gaz	230 ..	236 ..
30 ..	Ouest africain	285 ..	292 ..
500 ..	Tabacs du Maroc	7390 ..	7340 ..
438 73	Bque Régl. intern.	4350 ..	4300 ..
.. ..	Land Bank Egypt.	432 ..	.. ..
110 ..	Créd. Fco-Canadien	3550 ..	3590 ..
125 fb	Ste Gle de Belgique	3460 ..	3300 ..
15 fb	Congo aux Gds-Lacs	410 ..	412 ..
.. ..	Nord de l'Espagne	181 ..	.. ..
.. ..	Saragosse	190 ..	.. ..
£ 2	Télégraphes Nord.	5002 ..	4700 ..
60 fb	Ougrée-Marihaye.	1020 ..	975 ..
.. ..	Héraclée	179 50	171 ..
26 pengo	Hongroise de ch.	365 ..	351 ..
3 zl. 50	Sosnowice	202 ..	.. ..
40 kr.	Est-Asiatiq. danois	5300 ..	5000 ..
.. ..	Poliet-Chau.Maroc	30 ..	.. ..
170 fl.	Royal Dutch (ent.)	57005 .	57500 .
.. ..	Suédoise d'Allum.	314 ..	295 ..
.. ..	Tabac Philip. (1re s.)	4150 ..	.. ..
.. ..	— — (parts)	2195 ..	.. ..

OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
Allemagne 7 0/0 1924	3760 .	3500 .
Angleterre 2 1/2 0/0	11700	11635
Argentine 5 0/0 1907	3510 .	..... .
— 5 0/0 1909	3635 .	..... .
Autriche 4 0/0	67 ..	65 ..
Belgique 3 0/0 3e série	88 50	88 50
Brésil 5 0/0 1909 (jouis. cour.)	224 ..	.. ..
— 4 0/0 1910	149 ..	149 ..
Espagne Ext. 1000 p.	165 ..	.. ..
Italie 3 1/2 0/0	84 50	.. ..
Maroc 5 0/0 1910	520 ..	519 ..
Norvège 3 0/0 1888	3166 .	3270 .
Pologne Ext. 7 0/0	1700 .	1770 .
Portugal 3 0/0	2621 .	2638 .
Roumanie 4 0/0 1922	102 ..	94 ..
— 7 0/0 1929	703 ..	662 ..
— 7 1/2 0/0 1931	265 ..	255 ..
Serbie 5 0/0 1913	210 ..	195 ..
Yougoslavie 7 0/0 1931	275 ..	261 ..
Départt de la Seine 4 0/0 1930	811 ..	837 ..
— — 4 1/2 1931	846 ..	860 ..
— — 5 0/0 1932	866 ..	895 ..
— — 5 0/0 1933	887 ..	850 ..
— — 5 1/2 1938	970 ..	974 ..
VILLE DE PARIS		
1871 3 0/0 r. à 400 fr.	370 ..	361 ..
1875 4 0/0 r. à 500 fr.	462 ..	468 ..
1892 2 1/2 r. à 400 fr.	220 ..	219 ..
1894-96 2 1/2 r. à 400 fr.	221 ..	220 ..
1898 2 0/0 r. à 500 fr.	263 ..	266 50
1899 2 0/0 Métro r. 500 fr.	245 ..	249 ..
1904 2 1/2 Métro r. 500 fr.	261 ..	262 ..
1910 3 0/0 r. 400 fr.	210 ..	210 ..
1912 3 0/0 r. à 300 fr.	255 ..	255 ..
1928 3 0/0 r. à 1,000 fr.	869 ..	865 ..
1929 4 1/2 r. à 1,000 fr.	800 ..	798 ..
1930 4 0/0 r. à 1,000 fr.	815 ..	812 ..
1930 4 0/0 r. à 1,000 ou lots.	763 ..	770 ..
1931 4 0/0 r. à 1,000 ou lots.	746 ..	760 ..
1932 4 1/2 r. à 1,000 ou lots.	820 ..	812 ..
1934 5 1/2 r. à 1,000 ou lots.	930 ..	930 ..
1935 5 0/0 r. à 1,000 ou lots.	948 ..	953 ..
1937 5 1/2 r. à 1,000 ou lots.	962 ..	970 ..
CREDIT FONCIER		
Com. 1879 2,60 0/0 r. 500 f.	690 ..	.. ..
Fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 f.	703 ..	690 ..
Com. 1880 3 0/0 r. à 500 f.	744 ..	740 ..
Fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 f.	261 ..	267 ..
Fonc. 1885 2,60 0/0 r. 500 f.	295 ..	295 ..
Com. 1891 3 0/0 r. à 400 f.	275 ..	275 50
Fonc. 1895 2,80 r. à 500 f.	309 ..	308 50
Com. 1906 3 0/0 r. à 500 f.	291 ..	296 ..
Fonc. 1909 3 0/0 r. à 250 f.	148 ..	147 ..
Com. 1912 3 0/0 r. à 250 f.	146 ..	145 50
Fonc. 1913 3 1/2 r. à 500 f.	313 ..	312 ..
Emp. 1926 7 0/0 r. 1,000 f.	616 ..	612 ..
Emp. 1927 7 0/0 r. à 600 f.	503 ..	4.7 ..
Emp. 1929 5 0/0 r. 1,000 f.	894 ..	894 ..
Com. 1930 4 0/0 r. 1,000 f.	760 ..	760 ..
Fonc. 1930 4 1/2.	760 ..	760 ..
Com. 1931 4 0/0 (lots).	795 ..	791 ..
Com. 1931-32 4 0/0 (lots).	773 ..	780 ..
Com. 1932 4 1/4 0/0 (lots).	820 ..	815 ..
Emp. 1933 5 0/0 r. 1,000 f.	876 ..	888 ..
Emp. 1934 5 1/2 0/0 (lots).	973 ..	970 ..
Cred. nat. (bons 5 0/0 r. 500 f.)	523 ..	522 ..
Panama (Soc. civ. ob. b. lots)	123 ..	123 ..
Etat 5 0/0 r. à 1,000 f., t. 1921 A.	726 ..	719 ..
— 4 0/0 r. à 1,000 f., t. 1921 A.	625 ..	622 ..
— 5 0/0 1933 r. à 1,000 f.	885 ..	886 ..
REMBOUR. A 500 FRANCS Ces A 1,000 FR. (*)		
Als.-Lorres 5 0/0 1921 (t. A*)	711 ..	711 ..
Als.-Lorraine 3 0/0 (t. A)	262 ..	263 ..
— 5 0/0 1933 (*)	891 ..	887 ..
Est 6 0/0	443 ..	449 ..
— 4 0/0	405 ..	412 ..
— 5 0/0 type 1921 t. A (*)	715 ..	712 ..
— 4 0/0 type 1921 t. A (*)	632 ..	640 ..
— 5 0/0 1933 (*)	885 ..	886 ..
— 5 1/2 1935 (*)	992 ..	992 ..
Lyon 3 0/0 1855	347 ..	340 ..
— 6 0/0	421 ..	422 ..
— 5 0/0	387 ..	394 ..
— 6 0/0 type 1921 t. A	403 ..	408 ..
— 5 0/0 type 21 t. A (*)	720 ..	716 ..
— 3 0/0 type 1921 t. A	268 ..	270 ..
— 5 0/0 1933 (*)	896 ..	890 ..
— 5 1/2 1935 (*)	986 ..	990 ..
Midi 5 0/0 type 21 t. A (*)	711 ..	711 ..
— 4 0/0 type 21 t. A (*)	630 ..	628 ..
— 5 0/0 1933 (*)	885 ..	894 ..
Nord 5 0/0 série E	440 ..	440 ..
— 5 0/0 type 21 t. A (*)	706 ..	711 ..
— 4 0/0 type 21 t. A (*)	621 ..	622 ..
— 3 0/0 tranche A	270 ..	270 ..
— 5 0/0 1933 (*)	885 ..	881 ..
— 5 1/2 1935 (*)	992 ..	991 ..
Orléans 6 0/0 1934 (*)	996 ..	995 ..
— 6 0/0 1920 (*)	421 ..	432 ..
— 4 0/0	367 ..	367 ..
— 3 1/2 1895	347 ..	347 ..
— 5 0/0 type 21 t. A (*)	711 ..	718 ..
— 4 0/0 type 21 t. A (*)	630 ..	640 ..
— 5 0/0 1933 (*)	891 ..	394 ..
— 5 1/2 1935 (*)	991 ..	991 ..
Ouest 2 1/2 0/0	336 ..	336 ..

MARCHÉ EN BANQUE A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
.. ..	34 ..	Mexicain 5 0/0	30 50	30 75	31 25*	31 ..
.. ..	26 ..	— 3 0/0	24 ..	24 ..	25 75	23 50
.. ..	82 ..	— Huerta	76 ..	76 ..	76 ..	77 ..
26 ..	588 ..	Albi	574 ..	579 ..	579 ..	584 ..
3 sh.	382 ..	Anglo-Amer. Cor.	371 ..	375 ..	371 ..	370 ..
3 sh. 6	244 ..	Aréas	231 ..	238 50	236 50	239 ..
50 lei	83 ..	Astra Romana	83 25	84 25	85 ..	84 ..
201 10	4590 ..	Bque nat. Egypte	4275 ..	4300 ..	4245 .	4190 ..
.. ..	236 ..	Barcelona Tract.	208 ..	212 ..	206 ..	208 ..
3 r. 1 p. 5	426 ..	Brakpan	409 ..	412 ..	407 ..	408 ..
5 p. 40	802 ..	Brasser. Palermo	802 ..	802 ..	805 ..	808 ..
1 p. 60	286 ..	Brasser. Schlau	284 ..	284 ..	282 ..	283 ..
4 sh.	856 ..	Brit. Am. Tobac.	826 ..	836 ..	836 ..	832 ..
8 ..	160 ..	Bruay	151 ..	155 ..	153 ..	156 ..
48 p. ég.	1604 ..	Caïro-Héliopolis	1556 ..	1570 ..	1570 .	1520 ..
51 884	438 ..	Cambodge	431 ..	437 ..	434 ..	434 ..
16 772	144 ..	Cambodge 100e	138 ..	146 ..	144 ..	144 ..
6 p.	69 ..	Canadian Eagle	65 50	67 ..	67 75	67 25
12 fl. 20	196 ..	Caoutch. (Fin.)	191 50	193 50	190 ..*	188 ..
47 fl. 50	774 ..	— act. V.	733 ..	738 ..	738 ..*	725 ..
1 sh. 3	206 ..	Chartered	200 ..	201 50	201 ..	200 50
55 ..	984 ..	Cinzano	953 ..	953 ..	963 ..	950 ..
2 sh. 3	322 ..	City Deep	305 50	310 50	310 50	313 ..
20 lei	78 ..	Colombia	71 25	74 ..	73 ..	70 ..
25 lei	50 ..	Concordia	46 75	50 25	48 ..	48 ..
19 sh.	2750 ..	Crown Mines	2692 ..	2713 ..	2695 ..	2695 ..
24.6p 74	334 ..	Daggafontein	336 ..	334 ..	323 ..	322 ..
15 sh.	1200 ..	De Beers ord.	1157 ..	1168 ..	1165 .*	1172 ..
20 sh.	1654 ..	— préf.	1515 ..	1546 ..	1530 .*	1510 ..
.. ..	90 ..	Dong-Trieu	85 ..	85 ..	85 ..	86 ..
2 sh. 6	500 ..	Durban Roodep.	492 ..	493 ..	496 ..	493 ..
5.17 1/9	116 ..	Eastern	111 50	118 50	115 50	115 ..
3 sh. 6	444 ..	East Rand	422 ..	427 ..	427 ..	427 ..
14 ..	150 ..	Equateur	153 50	154 ..	150 ..	153 ..
$ 0.15	104 ..	Estrellas Min.	100 50	101 ..	101 ..	100 ..
0 fl. 48	210 ..	Fr.-Néer. de cult.	195 ..	198 ..	.. ..	202 ..
0 $ 40	236 ..	Franco-Wyoming	221 ..	232 ..	232 ..	233 ..
.. sh.	736 ..	General Mining.	722 ..	729 ..	728 ..	730 ..
4 sh.	538 ..	Goldfields	510 ..	522 ..	523 ..	519 ..
1 s. 7 p 3	156 ..	Gula Kalumpong	148 ..	153 ..	152 ..	153 ..
.. ..	564 ..	Hotchkiss	562 ..	574 ..	563 ..	563 ..
40 ..	552 ..	La Houve	514 ..	519 ..	515 ..	510 ..
.. ..	52 ..	Huanchaca	48 50	49 50	48 75	49 ..
30 ..	304 ..	Huiles de pétrole	278 50	287 ..	285 ..	282 ..
.. ..	73 ..	Hydr.-El. Cère.	72 25	72 50	72 75	72 ..
.. ..	162 ..	Jagersfontein	148 50	157 ..	155 ..	157 ..
3 sh.	360 ..	Johannesburg	351 50	350 ..	348 ..	349 ..
4 fr. 40	330 ..	Katanga * 1/60	322 ..	325 ..	318 ..*	315 ..
4 sh.	488 ..	Kleinfontein (N.)	498 ..	502 ..	502 ..	494 ..
9 p.	170 ..	Kuala Lumpur	165 ..	172 50	171 50	169 ..
2 sh.	164 ..	Lake View	150 ..	160 ..	159 ..	158 ..
2 sh.	102 ..	Langl. Estate	95 ..	95 ..	92 75	94 ..
6 ..	170 ..	Liévin	161 ..	167 ..	165 ..	165 50
3 p. 36	28 ..	Lond.-Tin ord.	26 ..	26 75	26 50	25 75
5 sh.	601 ..	Main Reef	587 ..	587 ..	588 ..*	588 ..
1 sh. 6	156 ..	Malacca ord.	150 ..	154 50	154 50	153 50
71/20/0	202 ..	— préf.	210 ..	210 ..	206 ..	210 ..
11 p.	61 ..	Mex. Eagle ord.	56 50	58 75	59 25	59 50
57 ..	1110 ..	Michelin (6es p.)	1050 ..	1074 ..	1083 .	1070 ..
12 ..	224 ..	Mimot (ord.)	211 ..	218 ..	217 ..	216 ..
50 ..	652 ..	Min. et pr. chim.	625 ..	636 ..	635 ..	630 ..
12 f. 53	460 ..	Min. Gds-Lacs	444 ..	444 ..	420 ..	422 ..
50 ..	660 ..	Gnome et Rhône	636 ..	640 ..	636 ..	634 ..
.. ..	36 ..	Moul. Maghreb.	34 25	35 ..	35 25	34 25
.. ..	38 ..	Mozambique	33 25	35 25	35 25	34 50
.. ..	156 ..	M'Zaïta	145 ..	147 ..	142 50	146 50
12 50	164 ..	Naltagua	154 ..	155 ..	153 ..	150 ..
1 sh.	75 ..	Naraguta	69 50	69 ..	68 50	68 ..
8 ..	200 ..	Navig. Afr. Nord	201 ..	201 ..	201 ..	200 50
6 sh.	475 ..	New-State Aréas	454 ..	452 ..	450 ..	445 ..
69 01	544 ..	Padang	525 ..	538 ..	534 ..	530 ..
100 ..	894 ..	Etablis. Pernod.	851 ..	858 ..	855 ..	851 ..
20 ..	292 ..	Phos. Constant.	278 ..	282 ..	279 ..	284 ..
12 ..	152 ..	Phos. M'Dilla	144 ..	145 ..	145 ..	142 ..
12 50	167 ..	Phos. Tunisiens.	159 50	161 ..	162 ..	160 50
25 ..	358 ..	Pointe-à-Pitre	349 ..	346 ..	346 ..	343 ..
4 sh. 6	328 ..	Randfontein	312 ..	315 50	317 ..	316 ..
8 sh.	1528 ..	Rand Mines	1500 ..	1502 ..	1500 ..	1408 ..
15 0/0	208 ..	Rhod. ang.-amer.	200 ..	202 50	201 50	203 ..
1 sh.	136 ..	Roan Antelope	132 ..	133 50	133 50	133 ..
5 sh.	568 ..	Robinson Deep	535 ..	540 ..	537 ..	536 ..
2 sh.	214 ..	Sennah Rubber.	208 ..	212 ..	209 ..	207 ..
.. ..	24 ..	Shansi	20 ..	22 ..	22 50	22 50
4 sh.	720 ..	Shell	706 ..	717 ..	713 ..	712 ..
.. ..	266 ..	Silva Plana nlle	202 ..	211 ..	211 ..	213 ..
11 p.	160 ..	Simmer and Jack	155 50	156 ..	155 50	153 50
2 s. 7 p 50	242 ..	Spring Mines	234 ..	235 50	237 50	234 ..
30 ..	264 ..	Steaua française.	237 ..	248 ..	247 50	247 ..
15 sh.	1954 ..	Sub Nigel	1876 ..	1903 ..	1905 .	1905 .
.. ..	44 ..	Tanganyika	40 50	42 75	41 50	41 ..
.. ..	14 ..	Tavoy Tin	12 25	13 25	13 50	13 50
11 f. 33	158 ..	T.Rouges 100e p.	151 ..	158 ..	156 ..	153 ..
.. ..	282 ..	Tharsis	260 ..	271 ..	268 ..	275 ..
6 p.	76 ..	S. A. Township	70 ..	73 ..	72 75	73 ..
1 sh. 6	216 ..	Transvaal	201 ..	211 ..	209 50	211 ..
8 p. 275	70 ..	Trepca Mines	62 25	65 25	62 25	64 25
.. ..	140 ..	Tubes Sosnowice	127 50	130 ..	131 ..	129 ..
1 fb. 40	88 ..	Tubize	85 ..	85 ..	84 50*	83 50
160 f. b.	3750 ..	U.M. Ht-Katanga	3670 ..	3705 ..	3675 .*	3650 ..
.. ..	78 ..	Un. Tropic. (n.)	74 50	74 ..	74 ..	75 ..
2 p. 50	100 ..	Urikany	93 ..	99 50	99 75	108 ..
60 f. b.	1684 ..	Vieille-Montagne	1530 ..	1600 ..	1560 .	1575 ..
.. ..	222 ..	Vins et Spirit.	200 ..	209 ..	208 ..	203 ..
.. ..	358 ..	Viscose (Nat.)	338 ..	350 ..	346 ..	340 ..
2 sh. 6	314 ..	West Rand	310 50	312 50	311 50	311 ..
2 sh. 6	382 ..	West Springs	368 50	371 ..	372 ..	369 ..

(*) Les cours suivis d'un astérisque sont des cours avant clôture.

OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
Suez 3 0/0 2e série, r. à 500 fr.	3030 .	2920 .
— 5 0/0	3650 .	3530 .
Buenos-Aires (Ch. de f.) 4 1/2	217 ..	214 ..
Métropolitain 4 0/0	420 ..	430 ..
Santa-Fé 4 1/2 0/0	275 ..	279 ..
Sud de la France 3 0/0	256 ..	262 ..
Cie Générale des Eaux 6 0/0	515 ..	.. ..
Cie Parisienne Dist. d'Elect. 5 0/0	498 ..	492 ..
Cie Gle d'Electricité 4 1/2 1930	815 ..	815 ..
Energ. él. Basse-Isère 4 1/2	815 ..	800 ..
— Litt. médit. 5 0/0 1930	849 ..	840 ..
— du Rhin 5 0/0 1930	779 ..	789 ..
Energie industrielle 6 0/0	480 ..	475 ..
Sud-Electrique 5 0/0	381 ..	380 ..
Union d'Electric. 4 1/2 1930	783 ..	783 ..
— — 5 0/0	412 ..	.. ..
Gaz et Eaux 4 0/0	488 ..	494 ..
Gaz France et Etrang. 4 0/0	464 ..	460 ..
Ac. et Forg. Firminy 5 0/0 30	535 ..	530 ..
— de Longwy 5 0/0 1929	815 ..	838 ..
— — 5 0/0 1931	810 ..	826 ..
— de Micheville 6 0/0	384 ..	386 ..
— Paris et Outreau 4 1/2 0/0	479 ..	.. ..
At. St-Nazaire (Penh.) 6 0/0.	503 ..	513 ..
Construct. mécaniques 5 0/0	781 ..	775 ..
Elec. Métall. Dives 4 1/2 1930	607 ..	620 ..
Forg. Nord et Est 4 1/2 0/0.	823 ..	823 ..
Schneider et Cie 4 0/0	495 ..	495 ..
Tréfiler. du Havre 5 0/0 1930	839 ..	840 ..
De Wendel et Cie 5 0/0 1929	810 ..	794 ..

OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
Courrières 4 1/2 0/0 1930	831 ..	833 ..
Electro-Chimie 5 0/0	880 ..	880 ..
Produits chim. d'Alais 5 0/0.	900 ..	890 ..
Saint-Gobain 5 0/0	510 ..	510 ..
Port com. Bahia-Blanca	34 25	34 50
Port Beyrouth 4 0/0	5850 .	..... .
Port de Rosario 5 0/0	6075 .	6115 .
Messageries Maritimes 5 0/0	800 ..	810 ..
Transatlantique 3 0/0	65 ..	65 25
— 5 0/0 1929	269 ..	266 ..
Galeries Lafayette 7 1/2 0/0.	405 ..	404 ..
Compt. mat. usines Gaz 4 0/0	540 ..	.. ..
Banque hypoth. Suède 4 0/0	4000 .	4125 .
Land Bank of Egypt 3 1/2 0/0	2500 .	..... .
Crédit Fonc. égypt. 3 1/2 0/0	3500 .	3505 .
— — — 3 0/0	2830 .	2801 .
Brazil Railway Cy 4 1/2 0/0.	180 ..	180 ..
Central Pacific Rail. Cy 4 0/0	2001 .	1920 .
Danube-Save-Adriatique	64 ..	63 ..
Nord-Espagne 1re hyp.	250 ..	.. ..
Asturies 3 0/0	170 ..	.. ..
Portugais 3 0/0 1er rang	437 ..	435 ..
Saragosse 1re hyp.	150 ..	.. ..
Smyrne-Cassaba 4 1/2 1894	300 ..	300 ..
Tanger à Fez 5 1/2 0/0	360 ..	363 ..
Wagons-Lits 5 1/2 0/0	576 ..	590 ..
Héraclée 7 0/0	800 ..	.. ..
Ougrée-Marihaye 4 1/2 1930.	909 ..	896 ..

Dernier revenu brut	MARCHÉ EN BANQUE AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
2 £ 4.68	Créd. fr égypt. (10e).	5900 ..	5825 ..
289 77	— Fco-Canad. (parts)	13050 .	13100 .
.. ..	Im. bd Haussmann.	47 ..	.. ..
107 50	Roubais. d'éclair.	1450 ..	1450 ..
16 ..	Keller-Leleux	419 ..	421 ..
850 f. b.	Providence belge.	16500 .	15000 .
26 25	Albi (parts)	550 ..	540 ..
80 ..	Bruay	1520 ..	1530 ..
90 ..	Czeladz	515 ..	516 ..
.. ..	Omn. int. Pétroles.	89 75	89 ..
25 lei.	Steaua Romana	36 ..	36 25
126 ..	Djébel Djerissa (j.)	3255 ..	3275 ..
36 ..	Douaria	441 ..	451 ..
120 ..	Ouasta Mesloula j.	1300 ..	1301 ..
.. ..	Franco-Néerl. (pts)	247 ..	247 ..
75 ..	Hutchinson	1040 ..	1022 ..
25 ..	Cercle Monaco	1175 ..	1100 ..
5 ..	— — (5e)	222 ..	221 ..
40 ..	Tabacs Bastos	665 ..	685 ..

TAUX DE LA BANQUE DE FRANCE

Escompte : 2 0/0 — Avances sur titres : 3 0/0

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

LONDRES ET PARIS PRECISENT LEUR ATTITUDE

en présence de la situation internationale

La déclaration de M. Chamberlain

Londres, 13 avril.

Dans la déclaration qu'il a faite cet après-midi à la Chambre des communes, M. Chamberlain a dit que les événements qui avaient déterminé la convocation du Parlement avaient créé « une inquiétude et un malaise étendus en Europe, notamment dans la Méditerranée orientale ».

Rappelant ces récents événements, il a constaté que les informations, en ce qui concerne l'Albanie, étaient contradictoires.

M. Chamberlain a rappelé notamment que le 8 avril, le ministre d'Albanie demanda au gouvernement britannique de « faire tout son possible pour aider une petite nation essayant désespérément de défendre son propre territoire ».

« L'opinion publique dans le monde entier, a-t-il déclaré plus loin, a été une fois de plus profondément indignée par cette nouvelle démonstration de force. »

« A tort ou à raison, les histoires relatives à l'oppression de sujet italiens sont considérés avec doute et suspicion. »

Le premier ministre annonce qu'un engagement promettant l'aide britannique en cas d'agression, a été donné à la Grèce et à la Roumanie, d'accord avec la France.

Londres, 13 avril.

L'ambassadeur de France a été reçu ce matin par lord Halifax au Foreign Office.

M. Attlee, chef de l'opposition travailliste au Parlement, accompagné du député travailliste Hugh Dalton, ancien sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a été reçu à 10 h. 30 par le premier ministre avec qui il s'est entretenu pendant un quart d'heure.

Accompagné de Mme Chamberlain, le premier ministre a quitté Downing Street à 14 h. 35 pour la Chambre des communes.

Un compte rendu des déclarations faites par le premier ministre à la Chambre des communes sera radiodiffusé à 16 heures, dans le programme « régional » de la B. B. C.

Réunion du cabinet britannique

Londres, 13 avril.

Le cabinet s'est réuni de 11 heures à midi 30.

Le premier ministre a communiqué à ses collègues le texte de l'importante déclaration qu'il fera cet après-midi à la Chambre des communes.

L'attitude des travaillistes

Londres, 13 avril.

Les membres de l'exécutif du parti travailliste parlementaire se sont réunis à la fin de la matinée.

Cette réunion a été suivie d'une conférence de tous les élus du parti, qui ont discuté de l'attitude qu'adoptera au cours du débat de cet après-midi le chef de l'opposition, M. Attlee.

La déclaration de M. Daladier

M. Edouard Daladier, président du conseil, a conféré ce matin, de 10 heures à 11 heures, avec M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères.

Cet entretien avait pour objet la mise au point définitive de la déclaration que M. Daladier fait cet après-midi sur la position de la France en présence de la situation internationale.

Avant de remettre sa déclaration à la presse, M. Daladier a de nouveau reçu le ministre des affaires étrangères, qui avait été mis au courant des décisions prises par le cabinet britannique. M. Georges Bonnet était accompagné de M. Alexis Léger, secrétaire général du ministère des affaires étrangères.

Mesures de précaution en Belgique

Bruxelles, 13 avril.

Au cours d'un conseil de cabinet qui s'est tenu ce matin, de 9 heures à 10 heures, le lieutenant-général Denis, ministre de la défense nationale, a mis ses collègues au courant des mesures d'ordre militaire intéressant la sécurité de la Belgique, qu'il a prises hier.

Les membres du gouvernement ont marqué leur accord.

La plus grande discrétion est observée jusqu'ici, dans les milieux officiels, sur l'ensemble de ces mesures.

Parmi les hommes rappelés par suite des mesures de sécurité qui viennent d'être adoptées par le gouvernement figurent des spécialistes du génie, des détachements de la D. C. A., de l'artillerie des forts de Namur et de Liége, et un certain nombre d'officiers de réserve pour compléter les cadres de ces unités; en tout, estime-t-on, environ 5,000 hommes.

Berlin demanderait à la Hollande de s'expliquer sur ses mesures militaires (?)

Berlin, 13 avril.

La *National Zeitung*, d'Essen, laisse entendre que le gouvernement du Reich demandera éventuellement au gouvernement de la Haye des explications au sujet des mesures de mobilisation prises à la frontière germano-hollandaise.

Le journal qualifie ces mesures de « petite provocation de la part de la Hollande », et écrit :

Pour nous, Allemands, la mobilisation hollandaise est une affaire aussi comique qu'incompréhensible provoquée par la panique semée par Londres et non par l'Allemagne.

Nous pourrions voir dans ces mesures une provocation à l'égard de l'Allemagne aussi longtemps que le gouvernement hollandais ne les aura pas clairement motivées. Mais c'est là une affaire purement germano-hollandaise. Sans doute, il aurait été plus opportun de la part du gouvernement de la Haye de s'exprimer clairement à cet égard, afin de rendre inutiles des questions plus ou moins désagréables sur les raisons de sa décision.

Selon le « Daily Telegraph » l'Allemagne masserait des troupes le long de la frontière yougoslave

Londres, 13 avril.

Selon le rédacteur diplomatique du *Daily Telegraph*, la Yougoslavie serait l'Etat européen le plus menacé du fait que l'Allemagne masserait des forces importantes le long de la frontière. On s'attend, d'après ce journal, à Belgrade, à voir l'Allemagne formuler des revendications, sous menace d'intervention. Le gouvernement britannique est enclin à penser toutefois que rien ne se passerait avant le 20 avril, anniversaire de Hitler.

Au contraire, le gouvernement français verrait les choses sous un autre jour, pensant que le Führer essaiera de se donner à lui-même un cadeau d'anniversaire impressionnant d'ici le 20 avril. — (*Fournier*.)

Le comte Grandi

futur ministre des affaires étrangères d'Italie?

Londres, 13 avril.

Le correspondant du *Times* à Rome télégraphie :

La part éminente que le comte Ciano, ministre des affaires étrangères d'Italie, a prise en représentant son pays en Albanie depuis le débarquement italien et la mention de son nom dans plusieurs appels adressés par des notables albanais à M. Mussolini amènent à conclure qu'il a déjà été désigné comme vice-roi, gouverneur général d'Albanie, ou quelque autre titre que le résident italien à Tirana puisse porter. Le comte Grandi, ambassadeur à Londres, est déjà cité comme son successeur au palais Chigi.

LA SITUATION EN ALBANIE

Correspondances yougoslaves

Belgrade, 13 avril.

La situation en Albanie, telle qu'elle ressort des correspondances des envoyés spéciaux de *Politika*, serait la suivante :

La côte, les villes accessibles par des routes carrossables ou disposant d'aérodromes sont entièrement aux mains des troupes d'occupation italiennes. Celles-ci n'ont rencontré à peu près aucune résistance dans le Sud du pays.

Dans le Nord, la situation est plus confuse. Autour de Scutari et d'Alessio, les tribus catholiques miridites, qui avaient toujours plus ou moins échappé à l'autorité du gouvernement de Tirana et du roi Zog, ont attaqué et désarmé les restes de l'armée albanaise en retraite. Les seuls foyers locaux de résistance seraient constitués par les tribus montagnardes du Mati, au nord-est de l'Albanie. Encore, cette résistance, toute sporadique, aurait-elle considérablement faibli depuis que s'est répandue la nouvelle de la fuite du roi Zog. Les unes après les autres, les bandes armées se dissolvent, cachent leurs armes et quittent la montagne pour rentrer dans leurs foyers.

Retour à Rome du comte Ciano

Rome, 13 avril.

Le comte Ciano, ministre des affaires étrangères, est rentré de Tirana par avion.

La position de la Grèce

Athènes, 13 avril.

La grande retenue de la presse et le sang-froid du gouvernement en présence de la nouvelle situation ont permis d'éviter à l'opinion publique les effets de la surprise. Un dosage prudent des commentaries français et britanniques, et allemands et italiens dans les journaux locaux a orienté la population vers la compréhension et la sagesse.

L'attitude de la Grèce en politique extérieure et la réserve de son gouvernement doivent être considérés par rapport à sa situation géographique, politique et économique. On sait que, dans le commerce extérieure de la Grèce ainsi que des autres pays balkaniques, l'Allemagne occupe la première place.

La volonté de paix de la Grèce envers les puissances de l'axe aussi bien qu'envers la France, la Grande-Bretagne et tous ses autres voisins, lui commande la modération. Elle reste néanmoins fermement décidée à défendre son intégrité territoriale.

On attache, à Athènes, une très grande importance aux déclarations que va faire aujourd'hui M. Chamberlain, et on les attend avec une grande sympathie.

Les assurances données par le Duce de respecter l'intégrité de la Grèce revêtent un caractère non moins solennel. Le gouvernement de Rome affirme qu'il est disposé à donner toute preuve effective de sa volonté d'entretenir et de développer les rapports entre les deux pays. Dans sa réponse, M. Metaxas a pris acte de la garantie italienne.

La réaction de la presse turque aux menaces du « Corriere Padano »

Stamboul, 13 avril.

Toute la presse turque proteste contre les « menaces » proférées contre la Turquie par le *Corriere Padano*.

Le *Vakit* estime que la presse italienne devrait employer un autre langage envers la Turquie, qui a toujours adopté une politique strictement pacifique dans les questions internationales.

Les menaces ou les promesses, dit-il, ne sauraient intimider la Turquie, qui a perdu la foi dans certains engagements.

Les journaux *Tan* et *Ikdam* n'attachent aucun crédit aux promesses italiennes « toujours mensongères ».

Un complot inspiré par Berlin aurait été découvert en Lituanie

Varsovie, 13 avril.

Selon plusieurs journaux polonais, notamment le *Kurjer Warszawski* et le *Goniec Warszawski*, une tentative de coup d'Etat, inspirée par Berlin, aurait été découverte en Lituanie.

Ce coup d'Etat visait à la destitution du gouvernement Czernius et à son remplacement par un gouvernement Tubelis, à tendance germanophile.

Les deux principaux chefs du complot, dont le colonel Saladzius, membre de l'organisation paramilitaire des Szaulis, auraient été arrêtés. Les mêmes journaux signalent aussi que le Reich compte profiter des prochaines négociations économiques germano-lituaniennes pour soumettre l'économie lituanienne au contrôle étroit du Reich.

Le colonel Skirpa, ministre de Lituanie à Berlin, qui est arrivé hier brusquement à Kaunas, et s'est entretenu avec le président du conseil et le ministre des affaires étrangères lituanien, a regagné ce matin Berlin.

Enfin, le *Kurjer Warsawski* ajoute que les autorités allemandes de Memel auraient confisqué les bois lituaniens qui se trouvaient dans ce port et qui devaient être exportés en Angleterre, en Hollande et au Danemark. Ces bois seraient utilisés, ajoute le journal, pour la construction de fortifications sur le territoire de Memel.

Une déclaration d'étudiants étrangers de Lyon

(*De notre correspondant particulier*)

Lyon, 13 avril.

Les étudiants étrangers de Lyon : albanais, bulgares, grecs, égyptiens, lituaniens, polonais, roumains, turcs, tchéco-slovaques, ont fait une déclaration dans laquelle ils disent qu' « en face de la situation internationale, animés par la volonté de libérer leurs pays menacés par le fascisme allemand et italien, et guidés par leur attachement à la France et leur reconnaissance envers notre pays, ils sont prêts à aider la France et les autres grandes démocraties, même les armes à la main, dans leur lutte pour la paix du monde et pour la liberté; ils invitent tous les étrangers de toutes les villes universitaires de France à se grouper avec eux pour faire bloc contre ceux qui rêvent d'asservir le monde »

Les relations polono-allemandes

Une protestation du Sénat de Dantzig auprès du gouvernement polonais

Dantzig, 13 avril.

Un communiqué annonce que le Sénat dantzicois a protesté de la façon la plus pressante auprès du gouvernement polonais contre la diffusion de tracts hostiles à la Ville libre et qui auraient été jetés des trains polonais qui traversent le territoire dantzicois au cours des derniers jours.

Les autorités de Lodz interdisent le port de l'uniforme nazi

Varsovie, 13 avril.

Les autorités administratives de Lodz ont interdit le port de l'uniforme à la minorité allemande de cette ville.

Cet uniforme se composait d'une veste de peau, d'une culotte noire et de bas blancs, rappelant l'uniforme que portaient les Allemands des Sudètes.

Manifestation patriotique à Luxembourg

Luxembourg, 12 avril.

La foule a manifesté devant le palais de justice au moment où un agent de police accusé d'espionnage et ses deux complices étaient interrogés par le juge d'instruction.

Les manifestants se sont ensuite rendus devant le palais grand-ducal et l'hôtel du gouvernement et ont chanté des hymnes patriotiques.

Vers la constitution d'une coalition des Etats arabes ?

Londres, 13 avril.

Un envoyé spécial du *News Chronicle* croit savoir que la constitution d'une coalition des Etats arabes du Proche-Orient est envisagée, « en vue de présenter un front uni à toute tentative de la part de l'Italie ou de l'Allemagne de prendre la conquête de l'Albanie pour point de départ d'une nouvelle agression dans la zone méditerranéenne. »

La démarche effectuée, mardi, par le chef sioniste, docteur Chaim Weizmann, auprès de Mohammed Mahmoud pacha, premier ministre d'Egypte, est interprétée comme un des actes préliminaires. Les gouvernements des Etats arabes reconnaissent que la Palestine, en raison de la situation intérieure du pays, est le chaînon le plus faible de la chaîne défensive envisagée. L'activité des terroristes arabes en Palestine, favorisant la propagande italienne et allemande, doit prendre fin avant que la Palestine puisse prendre sa place dans le plan de défense.

Chez les musulmans d'Algérie

Alger, 13 avril.

Le gouverneur général continue à recevoir, comme suite à l'invasion de l'Albanie, de nombreux témoignages d'attachement à la France provenant de tous les éléments de la population musulmane dans les grandes villes ou localités de l'intérieur.

Parmi les personnalités musulmanes qui ont adressé des télégrammes au gouverneur général, il convient de citer notamment le cheik El Arab ben Gana et le docteur Bachir, conseiller général, président de la Fédération des élus musulmans du département d'Alger.

Lord Perth va prendre sa retraite

Londres, 13 avril.

Lord Perth, ambassadeur de Grande-Bretagne à Rome, quittera la capitale italienne dans une dizaine de jours, afin de prendre sa retraite. On dit que son successeur désigné est Sir Percy Loraine, ancien ambassadeur à Ankara.

Les attentats terroristes en Angleterre

Londres, 13 avril.

Les autorités de Scotland Yard ont tenu aujourd'hui une longue conférence, à la suite des diverses explosions qui se sont produites tard hier soir dans les passages souterrains de certains quartiers de Londres.

Elles ont minutieusement examiné la liste de terroristes irlandais en leur possession, et ont donné le signalement d'un individu aperçu dans l'un des passages souterrains quelques secondes après l'explosion.

Trois autres bombes ont été découvertes de bonne heure ce matin dans le quartier de Hammersmith, à Hyde Park Corner et dans Oxford Street.

Le chef des rebelles de Palestine se réfugie en territoire syrien

Damas, 13 avril.

Le commandant en chef des forces rebelles en Palestine, Aref Abd el Razzek, a pénétré, ce matin, en territoire syrien, escorté d'une dizaine de ses hommes. Il s'est présenté aux autorités militaires de Derra et a déclaré qu'il avait l'intention d'effectuer un séjour en Syrie pour se reposer.

Les autorités ne se sont pas encore prononcées au sujet du séjour du chef de l'insurrection.

Baptême de l'arrière petit-fils de Guillaume II

Berlin, 13 avril.

Le baptême de l'arrière-petit-fils de l'ex-kaiser et fils du prince Louis-Ferdinand de Prusse et de l'ex-grande-duchesse Kira de Russie, a eu lieu mercredi, à la résidence de l'ex-kronprinz, le Cecilienhof, à Potsdam. Le petit prince a été baptisé au nom de Frédéric-Guillaume. Le docteur Dœhring, prédicateur de l'ancienne cour impériale allemande, qui avait déjà procédé au mariage du prince Louis-Ferdinand de Prusse, à Potsdam, le 2 mai 1938, a célébré le baptême. L'ex-kronprinz et l'ex-kronprinzessin, le duc de Mecklembourg, le prince Auguste-Guillaume de Prusse, chef de brigade des milices brunes, et de nombreuses personnalités assistaient à la cérémonie.

Berne, 13 avril.

Deux touristes suisses partis samedi pour faire une ascension à Blindenhorn, à la frontière du Valais et de l'Italie, ont disparu. On craint qu'ils n'aient été ensevelis par une avalanche.

Saragosse, 13 avril.

Le général Moscardo et le colonel Gazapo sont partis aujourd'hui pour Berlin, où ils représenteront l'armée espagnole aux cérémonies commémoratives du cinquantième anniversaire du chancelier Hitler.

Exercices aériens sur Rome

Rome, 13 avril.

Ce matin, Rome a vécu des minutes d'intense émotion au cours des exercices de défense passive et de protection antiaérienne qui se sont déroulés pendant plus de deux heures dans la région de la capitale. Elle a été bombardée à plusieurs reprises par les escadrilles qui figuraient l'ennemi. La première alerte a été donnée à 10 h. 30; elle a été de courte durée; la population n'a rien vu, rien entendu. Le trafic, entièrement interrompu pendant une quinzaine de minutes, venait à peine de reprendre qu'un vrombissement de moteurs éclatait soudain dans le ciel. Trompant la surveillance des groupes de chasse et, semble-t-il, aussi celle des postes d'écoute, les bombardiers rapides volant à faible hauteur passaient et repassaient au-dessus du centre le la ville, tandis que hurlaient les sirènes et que crépitaient les nombreuses mitrailleuses installées sur les toits des édifices publics. Quelques instants plus tard, apparaissaient dans le ciel bleu et sans nuages de la Ville éternelle les flocons blancs et rouges produits par les fusées simulant les bombes lancées par les avions et les obus tirés par les batteries antiaériennes.

Entre temps, dans les rues et sur les places, c'était la ruée des passants vers les entrées d'immeubles et vers les porches d'églises, tandis que toute la circulation s'arrêtait.

Abandonnant tramways et omnibus, les voyageurs se précipitaient eux aussi dans les maisons voisines, obéissant avec discipline aux prescriptions préfectorales. Les conducteurs des voitures hippomobiles dételaient leurs bêtes et les attachaient solidement. Seuls les motocyclistes de l'armée et de la police circulaient à vive allure, parcourant toutes les artères principales, suivis de près par les voitures des pompiers et les ambulances se rendant aux endroits théoriquement atteints par les bombes pour relever les blessés et procéder aux exercices d'extinction des incendies allumés par les torpilles ennemies.

A cette seconde alerte, d'une durée plus longue que la première, devait succéder une troisième sur le coup de midi, à l'heure précisément de la sortie des bureaux et magasins. Et pendant trois quarts d'heure environ, ce furent, dans le ciel de Rome, des passages d'avions, des éclatements de fusées blanches et rouges, le fracas des salves d'artillerie et de mitrailleuses.

Enfin, à 12 h. 45, les sirènes annonçaient la fin de l'alerte, à la grande joie des milliers de fonctionnaires, d'employés et d'ouvriers qui se hâtaient alors vers leur domicile, commentant dans les omnibus et les tramways ce qui est, pour Rome, l'événement du jour.

Des exercices d'alerte de nuit auront lieu vraisemblablement dans la soirée.

Arrestation à Toulouse de réfugiés espagnols

Toulouse, 13 avril.

La Sûreté toulousaine continue ses investigations pour rechercher les réfugiés espagnols en situation irrégulière. Soixante-trois d'entre eux ont été appréhendés.

Après avoir été ravitaillés dans les locaux de la Sûreté, ils ont été mis à la disposition du commissaire spécial qui les a fait diriger vers le camp de Septfonds.

Le roi de Suède à Paris

Nice, 13 avril.

Gustave V, roi de Suède, qui était à Nice depuis le 5 février, quitte cette ville cet après-midi, à 16 h. 43, pour se rendre à Paris, où il fera un séjour d'une semaine environ, avant de rentrer dans ses Etats.

Le voyage du général Weygand

Tunis, 13 avril.

Le général Weygand, qui va assister au mariage du prince héritier d'Iran, a quitté Tunis, en avion, pour Tripoli et Benghazi, accompagné du capitaine Gasser.

Le général s'est rencontré, sur l'aéroport, avec le professeur Massignon, membre de la délégation française au mariage du prince. Il a été salué à son départ, au nom du résident général, par M. Carteron, secrétaire général du gouvernement tunisien.

Congrès national des colonies de vacances

Le 13e congrès national des colonies de vacances et œuvres de plein air, placé sous le patronage du président de la République, de M. Camille Chautemps, vice-président du conseil, et des ministres de la santé publique, de l'éducation nationale et du travail, s'est ouvert aujourd'hui à Nancy.

La première séance est présidée par M. Schmitt, maire de Nancy, assisté du docteur Dequidt, président du comité national des colonies de vacances, du préfet de Meurthe-et-Moselle, et des représentants du Parlement et du conseil général.

Les principales questions prévues au programme portent sur la technique de l'éducation physique et des jeux dans les colonies de vacances, la collaboration technique et financière des caisses d'assurances sociales, le statut éducatif des colonies de vacances, enfin le rôle de l'Etat dans le contrôle des œuvres, publiques et privées, de vacances.

La journée du vendredi 14 avril sera consacrée à une excursion dans le Luxembourg et à une visite des œuvres organisées dans le Grand-Duché.

La séance et le banquet de clôture auront lieu le dimanche 16 avril, après une visite à l'école de plein air et à la colonie scolaire « Joseph-Antoine ».

Nouvelles de l'aviation

Le « Yankee-Clipper » est parti pour Lisbonne

Londres, 13 avril.

L'hydravion *Yankee-Clipper* a quitté Southampton, ce matin, à 7 h. 12, pour Lisbonne, faisant route vers Baltimore.

Vingt et une personnes se trouvent à bord.

Le Bourget, 13 avril.

M. Stauning, président du conseil du Danemark, a quitté l'aérodrome du Bourget à 12 h. 40, à destination d'Amsterdam et Copenhague, par l'avion régulier de la ligne française.

Versailles, 13 avril.

A Monerville, près d'Etampes, un avion de chasse, piloté par le sous-lieutenant François Guilani, de la première escadre de chasse, est tombé pour une cause inconnue dans un champ.

Le pilote a été tué et l'appareil a été détruit.

Francfort-sur-le-Mein, 13 avril.

Le dirigeable *L.-Z. 130* « Graf-Zeppelin » est parti, ce matin, à 11 h. 14, de Francfort, pour un voyage d'essai avec de nouveaux instruments à bord.

Friedrichshafen, 13 avril.

Une explosion s'est produite ce matin à l'observatoire aérologique de Friedrichshafen, détruisant le bâtiment.

On ignore encore s'il y a des victimes.

L'explosion a été causée par un ballon qu'on était en train de lancer.

PETITES DÉPÊCHES

La Rochelle, 13 avril.

Les membres du Racing-Club de Lausanne, de passage à Jonzac (Charente-Inférieure), ont tenu à se rendre au monument élevé aux morts pour la France; après une minute de recueillement et le dépôt d'une gerbe, l'un des dirigeants de la société a prononcé une allocution. Cette manifestation de la part des jeunes Suisses a vivement touché la population.

Les obsèques DE GEORGES-A. DETRY

(*Par téléphone, de notre envoyé spécial*)

Bruxelles, 13 avril.

Les obsèques de notre regretté collaborateur et ami G.-A. Detry ont été célébrées, ce matin, au milieu d'une assistance considérable de personnalités bruxelloises, de confrères et d'amis éprouvés. Au domicile du défunt, rue Américaine, le corps avait été exposé dans un salon tendu de tentures noires, au milieu d'un véritable parterre de fleurs. On remarquait de magnifiques couronnes offertes notamment par le journal *le Temps* et différents journaux bruxellois, et les principales associations de presse de Belgique. La famille se tenait auprès du catafalque : Mme Detry et ses enfants, M. Roland de Marès, beau-père du défunt, et M. Kœnig, son beau-frère.

Le défilé dura plus d'une heure. On remarquait la présence de M. P.-E. Janson, ancien président du conseil; M. Camille Huysmans, président de la Chambre ; M. Wauters, ministre du travail ; M. Gutt, ministre des finances; MM. Pholien et Coq, anciens ministres; M. Adolphe Max, bourgmestre de Bruxelles; M. Bargeton, ambassadeur de France, et M. Edouard de La Chauvinière, premier secrétaire de l'ambassade de France; M. Marcel-Henry Jaspar; M. Olympe Gilbart, sénateur de Liége; Mme Spaak; M. Lucien Solvay, de l'académie de littérature et de langue françaises ; MM. Pierre Daye, Maurice de Waleffe, de Vaxelaire, une délégation d'officiers en uniforme du 14e régiment d'artillerie où avait servi M. Detry, et une foule considérable de journalistes belges et étrangers.

Après le défilé, le cercueil, recouvert du drapeau belge, fut exposé devant l'immeuble. De chaque côté se tenaient deux huissiers, l'un portant sur un coussin les décorations du défunt, parmi lesquelles on remarquait la croix d'officier de la Légion d'honneur et les Croix de guerre belge, française et italienne; l'autre huissier portait le casque et le sabre du lieutenant Detry.

C'est là que les discours furent prononcés: par M. Wauters, ministre du travail; M. Œdenkowen, directeur de la *Dernière Heure*; M. Victor Gœdorp, secrétaire général du *Temps*, au nom de la direction, de la rédaction et de l'administration de notre journal; M. Tack, président de la presse bruxelloise; M. Bogærts, président de l'Association de la presse étrangère, et par Mlle Dussert, au nom de tous les confrères de la presse.

Discours de M. Victor Goedorp

secrétaire général du « Temps »

Dans son discours, M. Victor Goedorp, après avoir dit quel souvenir ému et reconnaissant chacun, à notre journal, gardera de la conscience du labeur et du courage de Georges Detry, a poursuivi :

Ce que je souhaiterais pouvoir mettre brièvement en lumière, c'est l'action incessante que notre pauvre ami exerça pour servir, d'un cœur ardent, la juste cause de l'amitié franco-belge, et la part qu'il a prise pour resserrer les sentiments qui unissent à jamais nos deux patries.

La France et la Belgique sont toutes les deux des pays libres, des pays forts, placés à l'avant-garde de la civilisation. Toutes les deux ont fait la preuve de leur héroïsme et de leur amour du droit et de la liberté. Leur idéal d'hier est leur idéal d'aujourd'hui. Elles l'ont défendu et fait triompher dans le passé ainsi qu'elles le feraient, s'il le fallait, dans l'avenir, d'un même élan et d'un même cœur. Georges Detry était convaincu que l'une et l'autre accompliraient leur mission sans défaillance. Il ne les séparait pas dans pensée.

La mort le frappe à quarante et un ans, alors qu'il était en pleine vigueur intellectuelle et physique et que de longues années de fécond labeur lui paraissaient encore promises...

L'inhumation a eu lieu, ensuite, au cimetière d'Ixelles, où un dernier discours devait être prononcé par M. Tons, au nom de la Fédération internationale des journalistes.

Fruit de santé
substantiel et riche en vitamines c'est
LA BANANE FRANÇAISE
BIEN MÛRE
PUPEZ

La Loterie nationale

L'émission de la « Tranche historique » (8e tranche 1939) de la Loterie nationale, s'ouvrira vendredi prochain.

Cette tranche, identique à la précédente, est limitée à 1,500,000 billets. Elle comportera 170,597 lots.

Votre thé...
... LE THÉ D'INDOCHINE
A LA PLUS ANTIQUE ORIGINE
T.2
THÉ DES PLATEAUX MOIS
TOUTES LES GRANDES MARQUES EN VENDENT ● EXIGEZ LA VIGNETTE

Les faits-divers d'aujourd'hui

— Le 9 avril courant, un individu s'introduisait dans la villa Geromine, route des Olives, à Marseille, et, après avoir violemment frappé à la tête la propriétaire, Mme Soldaïni, tentait de l'étrangler. La victime simula un évanouissement et son agresseur, croyant l'avoir tuée, se mit à fouiller les meubles et se retira ensuite après s'être emparé d'une somme de 3,200 francs. Mme Soldaïni donna à la police de Marseille un signalement détaillé du malfaiteur qu'elle avait employé comme jardinier quelques années auparavant. Ce matin, des inspecteurs de la Sûreté nationale ont arrêté l'auteur de cette agression, un sujet roumain, Georges Rus, au moment où il se présentait à la légation de son pays pour y demander un passeport. Amené rue des Saussaies, Rus a été trouvé en possession de 2,200 francs et de 12,000 lei roumains. Il a fait des aveux et a été écroué à la prison de la Santé, en attendant son transfert à Marseille. Cet individu avait été frappé d'un arrêté d'expulsion en 1938, à la suite d'une condamnation pour vol prononcée par le tribunal de Marseille.

Colmar, 13 avril.

Le remorqueur *Brest*, descendant le Rhin avec un convoi de chalands, venait de quitter la rive française à Markolsheim, où il avait accosté pendant la nuit, lorsqu'une explosion se produisit dans la chaufferie, par éclatement d'un tuyau.

Le cadavre du chauffeur, Félicien Klotz, 26 ans, né à Dinsheim (Bas-Rhin), a été retiré des soutes. Le malheureux avait été affreusement brûlé par des jets de vapeur. Son camarade, l'aide-chauffeur, avait, par bonheur, quitté, quelques instants auparavant, la chaufferie, échappant à une mort certaine.

Tourcoing, 13 avril.

Un violent incendie s'est déclaré ce matin, à 7 heures, au tissage Seynaeve et Cie, rue des Carliers.

Les ouvriers ayant vainement tenté d'éteindre les flammes qui avaient pris naissance dans les combles du bâtiment de la préparation et du piqûrage, on fit appel aux pompiers, qui réussirent à préserver le tissage proprement dit, mais le bâtiment dans lequel le sinistre avait pris a été complètement dévasté. Les pertes s'élèvent à 3 ou 4 millions de francs.

LA HOLLANDE
PARIS
AMSTERDAM
AIR FRANCE
2 SERVICES PAR JOUR
Renseignements : AIR FRANCE, 2, Rue Scribe - Paris
Tél. : Opéra 41-00, et dans les principales Agences de Voyages

NOUVELLES DE LA BOURSE

13 avril. — Raffermissement général. Livre sterling 176 75, inchangé; dollar 37 76 1/4 contre 37 76 1/2.

VALEURS	DERNIERS COURS	DIFFÉRENCE avec la veille
3 0/0	80 25	+ 1 15
4 0/0 1918	81 85	+ 1 40
4 0/0 1925	155 90	+ 1 ..
4 1/2 0/0 1932 (A)	86 70	+ 1 10
Banque de France	7.460 ..	+ 230 ..
Crédit foncier	2.935 ..	+ 54 ..
Crédit lyonnais	1.555 ..	+ 12 ..
Banque de Paris	1.118 ..	+ 24 ..
Chemin de fer du Nord	875 ..	— 1 ..
Canal de Suez	13.985 ..	+ 135 ..
Cie générale d'électricité	1.418 ..	+ 44 ..
Lyonnaise des eaux	1.394 ..	+ 43 ..
Forges du Nord et de l'Est	647 ..	+ 22 ..
Péchiney	1.657 ..	+ 57 ..
Kuhlmann	610 ..	+ 9 ..
Lens	291 50	+ 11 50
Caoutchoucs de l'Indochine	666 ..	+ 8 ..
Rio-Tinto	2.063 ..	+ 33 ..
Canadian Pacific	151 50	+ 1 ..
Geduld	1.459 ..	+ 22 ..
Central Mining	2.695 ..	+ 65 ..
Royal Dutch	5.778 ..	+ 58 ..
Obligation Young	292 50	+ 2 50

BOURSE DE COMMERCE

CAOUTCHOUCS. — Avril 13 75 à 13 85; mai 13 90; juin 13 90 à 14; 3 de juillet 14 10 V; août 14 à 14 05; 3 d'oct. 14 à 14 10; nov. 14 05 à 14 20; 3 de janv. 14 15 à 14 25; fév. 14 15 à 14 25.

SUCRES. — Avril 346 50; mai 342 à 342 50; juin 340 à 341; 3 de mai 340 50 à 341; juillet-août 338; sept. 336; 3 d'oct. 314 à 314 50; 3 de nov. 315 à 315 50.

Cote officielle : 349 à 349 50.

RIZ. — Avril 129 A; 3 de juillet 128 50 A.

AVOINES. — Avril 98; mai 98 25; juin 100; 3 de mai 100 50 et 100 25; juillet 100 50; août 98 50 à 99; 3 d'août 99 25 V; 3 de sept. 98 50.

Cote officielle : 94.

ORGES. — Avril 107 et 107 50; mai 108 50 à 109 50; juin 109 à 109 75; 3 de mai 110 à 111; juillet 111; août 109 à 110; 3 d'août 110 50 V; 3 de sept. 109 à 109 75.

BLES. — Cote officielle imposée : 210 50.

FARINES PANIFIABLES. — 308.

HUILES DE LIN. — Avril 422 V; mai 422 V; mai-juin 423 V; 4 de mai 417 à 422; 4 de sept. 418 A.

MARCHE DU HAVRE (ouverture)

COTONS. — Avril 387 50 N; mai 386 50; juin 386 50 N; juillet 385; août 384 50 N; sept. 383 50 A; oct. 382; nov. 382 N; déc. 382 N; janv. 382 50 A; fév. 382 50 N; mars 386 A.

CAFES. — Avril 214 50; mai 211; juin 210 50; juillet 209; août 208 50; sept. 208 25; oct. 207 75; nov. 207 75; déc. 207 75; janv. 207 75; fév. 207 75; mars 207 50. Ventes 500 sacs.

Taxe non comprise.

VOTRE CAMION A CHARBON
...un camion qui brûlera du charbon de bois - au lieu d'essence - vous économisera beaucoup d'argent. Le charbon, vous coûte, en effet, quatre fois moins cher que l'essence.
Demandez la notice illustrée C 31
aux Automobiles : LATIL
8, Quai Gallieni, Suresnes (Seine)

NOUVELLES DE TOUT PARIS

× *M. Georges Mandel, ministre des colonies, a reçu, ce matin, le prince Suramarith, gendre du roi de Cambodge.*

Encore une attaque à main armée sur la route

Bourg, 13 avril.

A un kilomètre de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire), vers minuit, M. Jean Roullet, employé dans un garage de Bourg, qui rentrait en automobile de Paris, a été assailli, sur la route, par deux jeunes automobilistes qui, après l'avoir assommé à coups de crosse de revolver, l'ont dépouillé du peu d'argent qu'il avait sur lui, crevant ensuite les pneus de sa voiture à coups de revolver.

M. Roullet, dont l'état n'est pas inquiétant, a pu aviser la gendarmerie de Sennecey qui, à son tour, a alerté la brigade de la région.

Vers minuit, les bandits étaient de passage à Bourg, où ils se firent servir, sans payer, trente litres d'essence au poste d'un garage.

L'enquête a établi que la voiture des malfaiteurs, immatriculée 4411 ZU 3, avait été volée à un agent d'assurances d'Auxerre.

Des recherches sont effectuées.

SOIXANTE-DIX-NEUVIEME ANNEE. — N° 28343
On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste
JEUDI 20 AVRIL 1939

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)
ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)
DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX
Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS
TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER… Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
ÉTRANGER… Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS
Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes
ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens,
et dans toutes les Agences de Publicité
Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur
CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

Les abonnés du « Temps » recevront gratuitement, en même temps que le numéro de ce jour, un supplément du journal consacré à l'« Egypte ».

Ce supplément sera, en outre, mis en vente dans nos bureaux, 5, rue des Italiens, au prix de 5 francs l'exemplaire, ou 6 francs, port compris.

SOMMAIRE

PAGE 1

Tribune libre : Questions militaires méditerranéennes, GÉNÉRAL CATROUX.

La Situation internationale.

PAGE 2

Nouvelles de l'Etranger.

Lettre de Turquie : la Sixième législature de la grande Assemblée nationale et la réélection du président de la République, RENÉ HOUILLE.

PAGE 3

Défense de la langue française, LANCELOT. — *A la Chambre. — Les Décrets-lois de défense nationale. — Les Conseils généraux. — Nouvelles du Jour.*

Les Livres, ANDRÉ THÉRIVE.

PAGE 4

Dans l'œuvre balzacienne : le Centenaire de « Béatrix », J.-L. CROZE. — *Revue de la presse. — Incendie du « Paris ». — Chronique scientifique : à l'Exposition de physique*, C.-G. BOSSIÈRE. — *Echos et Informations. — Variétés : Tunisiens héroïques au service de la France*, ROBERT GAUTHIER.

PAGE 5

Les Spectacles : Théâtres ; Cinémas. — Tribunaux.

Feuilleton : Rose Servais, roman, par CLAUDE DAVRAINE. (N° 2.)

PAGE 6

La T. S. F. — Faits-divers. — Nouvelles commerciales.

PAGE 7

La Journée financière.

PAGE 8

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *A l'Elysée. — L'Incendie du « Paris » au Havre. — M. Gafenco chez le Führer. — Le Séjour à Rome des ministres hongrois.*

Paris, le 19 avril 1939

BULLETIN DU JOUR

L'ACTIVITÉ DIPLOMATIQUE

En attendant le discours que le chancelier Hitler doit prononcer le 28 avril devant le Reichstag, la plus grande activité diplomatique continue à se déployer dans les capitales particulièrement intéressées à la situation internationale. Les négociations se poursuivent entre Paris, Londres et Moscou en vue d'une aide limitée aux fournitures et à l'aviation à accorder éventuellement par la Russie à la Pologne et à la Roumanie; entre Londres, Paris et Ankara pour assurer l'adhésion de la Turquie au système défensif en voie d'organisation dans les Balkans et la Méditerranée orientale; entre Varsovie et Bucarest en vue de l'élargissement et du renforcement de l'alliance polono-roumaine. Les pourparlers avec Moscou et avec Ankara paraissent avoir virtuellement abouti; ceux entre Varsovie et Bucarest ne seraient pas encore complètement terminés. Du côté des puissances totalitaires, l'activité diplomatique n'est pas moins intense. En dépit de tous les démentis, le bruit suivant lequel Berlin aurait amorcé des pourparlers avec Varsovie relativement à la question de Dantzig, à la construction d'une autostrade à travers le « couloir » polonais et au statut de la minorité allemande en Pologne et de la minorité polonaise en Allemagne paraissent avoir une certaine consistance, la presse italienne publiant des précisions à ce sujet. D'autre part, M. Gafenco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, qui entreprend, on le sait, un voyage d'information personnelle dans les principales capitales, se trouve à Berlin, d'où il se rendra à Bruxelles, à Londres et à Paris, pour regagner Bucarest en passant par Rome. Enfin, le comte Teleki, président du conseil, et le comte Csaky, ministre des affaires étrangères de Hongrie, sont actuellement en visite officielle à Rome.

On attache naturellement, dans les circonstances présentes, une grande importance aux entretiens que les deux ministres hongrois ont avec M. Mussolini et le comte Ciano. L'amitié italo-hongroise est réelle et s'affirme avec éclat dans toutes les occasions. Les Magyars n'oublient pas que l'Italie fut la première puissance à leur tendre la main au lendemain de la grande guerre, à tirer leur pays de l'isolement où l'avait plongé la défaite des empires centraux et à encourager leur campagne en faveur de la revision des clauses territoriales du traité de Trianon. L'Italie, de son côté, a principalement misé sur la carte hongroise pour son expansion politique et économique en Europe centrale et dans la région danubienne. Depuis l'annexion de l'Autriche au Reich, ses meilleures chances dans ce domaine se trouvent ruinées, mais l'influence italienne n'a pas moins continué à s'exercer dans le sens du ralliement de la Hongrie à l'axe Rome-Berlin. Ce fut l'objet de la visite que le comte Ciano fit, il y a quelques mois, à Budapest, et qui eut en effet pour résultat l'adhésion de la Hongrie au pacte antikomintern. On n'ignore pas, en outre, que l'influence allemande se montre très active sur le terrain intérieur hongrois, au point que le gouvernement de Budapest a dû prendre des mesures sévères contre les menées des extrémistes inféodés au national-socialisme allemand. Il est bien évident que depuis l'annexion de l'Autriche et l'anéantissement du bastion tchéco-slovaque, la Hongrie est particulièrement exposée à toutes les pressions politiques et économiques du Reich.

La situation qui lui est faite est telle qu'il paraît difficile qu'elle puisse sauvegarder son entière liberté de mouvement. Il faut tenir compte également du fait que les territoires qu'elle a récupérés sur la Slovaquie et l'Ukraine carpathique ne satisfont que très partiellement ses revendications nationales. Elle n'a pas renoncé, que l'on sache, à obtenir la rétrocession de certaines régions de la Transylvanie aux dépens de la Roumanie, et de la Croatie aux dépens de la Yougoslavie, et il n'est pas exclu que l'on prenne en considération dans certains milieux magyars le fait que la coopération la plus intime avec l'Allemagne et l'Italie pourrait permettre de réaliser certaines de ses ambitions, la Hongrie dût-elle pour cela n'être plus qu'une puissance à la suite des deux grands Etats totalitaires. Pourtant, il y a un autre facteur qui n'est point négligeable : celui des relations qui furent traditionnellement amicales et confiantes entre la Hongrie et la Pologne et qui se sont encore resserrées depuis que les deux pays se sont assuré une frontière commune à travers l'Ukraine carpathique. Cette amitié est toujours apparue comme une garantie pour l'indépendance politique de la Hongrie et sa liberté d'action sur le plan européen. Que vaut ce facteur maintenant que, non seulement le « Drang nach Osten » allemand se précise en ayant comme ligne de départ l'absorption de la Bohême et de la Moravie par le Reich et la mise sous tutelle allemande de la Slovaquie, mais que la Pologne se trouve pratiquement bloquée par l'Allemagne hitlérienne au nord, à l'ouest et au sud, et que Berlin ne dissimule pas ses intentions, du moins dans l'ordre économique, à l'égard de la Roumanie ?

Il est naturel que l'on fasse à Rome un chaleureux accueil au comte Teleki et au comte Csaky. Les paroles prononcées par le président du conseil hongrois au banquet du palais de Venise donné en son honneur démontrent clairement que la Hongrie est désormais entraînée dans le sillage des deux puissances totalitaires. Le comte Teleki a dit notamment que rien ne sépare son gouvernement et son pays des objectifs fondamentaux de la politique italienne, dont les effets bienfaisants, à l'en croire, se font sentir dans le bassin danubien à la suite de l'action réaliste, prévoyante et sage de l'axe Rome-Berlin. Il a ajouté que, fidèle à la politique de l'axe que la Hongrie a spontanément adoptée, il ne peut admettre que dans certains milieux on veuille présenter la politique nationale magyare sous un faux jour. « Quelle meilleure preuve, a-t-il dit, peut-on donner de la sagesse de la politique de Rome-Berlin-Budapest que le développement croissant des rapports d'estime réciproque entre Budapest et Belgrade ? »

On peut donc considérer que la position de la Hongrie est définitivement prise et que ce pays veut de toute manière rester en dehors du système défensif que l'on entend établir dans l'Est européen contre toute expansion par la force des deux puissances totalitaires. Il est, enfin, un autre fait d'ordre diplomatique qui doit retenir l'attention : c'est la nomination de M. von Papen comme ambassadeur d'Allemagne à Ankara. Il faut y voir une tentative du gouvernement du Reich pour détourner la Turquie de toute politique de solidarité avec les grandes puissances démocratiques et avec ses alliés des Balkans. La manœuvre est hardie, mais elle semble se produire un peu tard pour qu'elle puisse donner les résultats qu'on paraît en escompter à Berlin.

LES DEUX « SECTEURS »

Les décrets-lois pris hier par le gouvernement en conseil des ministres s'inspirent de deux ordres de considérations. Les uns consacrent des mesures destinées à combler certaines lacunes dans la réglementation des marchés de fournitures passés avec les administrations militaires, à faciliter certains travaux et certains approvisionnements intéressant la défense nationale, à parfaire l'utilisation rationnelle de la main-d'œuvre, à sauvegarder les intérêts et les droits des militaires ayant fait l'objet d'appels individuels ainsi que de leurs familles; ces mesures ont trait, dans leur ensemble, à ce qu'on pourrait appeler l'organisation du « secteur mobilisé » de la nation en période de tension diplomatique. Les autres décrets-lois, ayant pour objet notamment d'encourager les groupements d'exportateurs agréés, concernent le « secteur libre » de l'économie nationale et visent au maintien de l'activité industrielle et commerciale, l'un d'eux, et non le moins important, tendant à pallier la déficience de notre natalité par l'encouragement national aux familles nombreuses, échappant même aux préoccupations immédiates de l'heure pour se préoccuper de l'avenir lointain du pays.

Nous pensons qu'en cherchant à réaliser à la fois et la mise au point aussi parfaite que possible de l'organisation de la défense nationale sous tous ses aspects, et la sauvegarde de la production et des échanges, le gouvernement est dans la bonne voie et fait preuve d'une juste et large compréhension de ses devoirs. Si l'on nous permet d'user à nouveau des expressions un peu insolites, mais commodes, par lesquelles nous avons plus haut cherché à caractériser, en les distinguant, les deux domaines dans lesquels le gouvernement a usé hier de ses pleins pouvoirs, nous écririons que le « secteur mobilisé » est, par définition, consommateur, et ne saurait se passer du concours du « secteur libre », qui doit rester producteur dans toute la mesure compatible avec les circonstances présentes. La défense nationale puise ses moyens dans l'ensemble des ressources du pays, qui constituent son « potentiel » : ressources démographiques, économiques, financières de toute nature, lesquelles ne sont pas inépuisables et doivent être ménagées et entretenues avec vigilance. Il va de soi que si la vie économique de la nation subissait une chute verticale ou même seulement un affaiblissement excessif, le problème du maintien de notre potentiel défensif deviendrait difficile au point de paraître insoluble.

Les pouvoirs publics doivent donc veiller — et veillent effectivement — à prévenir par tous moyens appropriés un tel affaiblissement ou une telle chute. Mais les pouvoirs publics ne sont pas tout, ne peuvent pas tout, et leur effort pourrait se révéler peu efficace si les dirigeants du « secteur libre », les producteurs, les chefs d'entreprise ne s'employaient pas, de leur côté, à favoriser l'action gouvernementale par leurs propres initiatives. Là est évidemment le point délicat du problème. Il est particulièrement méritoire, en des périodes d'insécurité telles que celle que nous traversons, de risquer, de fonder, de construire, en un mot d'entreprendre. Mais le pire serait, croyons-nous, de subir l'influence de l'atmosphère peu favorable qui nous environne, au point de s'abandonner, de renoncer à l'action, de trouver dans l'incertitude même du moment on ne sait quel encouragement inavoué à l'abstention ou à l'attente. Tout, au contraire, doit aujourd'hui pousser à la hardiesse, à l'effort créateur, à l'acceptation du risque, cette acceptation pouvant seule permettre d'éviter le risque suprême qui consisterait à laisser se tarir les sources du potentiel défensif de la patrie.

Nous rejoignons ici l'ordre d'idées d'où procède une formule que nous voudrions rendre de plus en plus familière à nos lecteurs : il faut que les Français s'habituent à vivre dangereusement, et, en premier lieu, à entreprendre et à produire comme si le danger n'existait pas. Si, en effet, ce qui n'est nullement fatal, le grand conflit mondial venait à éclater, notre pays tirerait d'une vie économique normalement poursuivie le nécessaire appoint de force défensive qui le conduirait à la victoire; si, au contraire, le fléau nous est épargné, la France devra à une économie restée productive et vivace de pouvoir aborder avec le maximum de chances, dans la sécurité revenue, l'œuvre de restauration définitive qui s'imposera à tous ses enfants.

TRIBUNE LIBRE

Questions militaires méditerranéennes

La nouvelle Italie professe le goût des vastes desseins et des méthodes dynamiques. Elle imprègne de cet esprit sa politique. Si la guerre venait, on peut penser qu'elle l'imprimerait aussi à sa stratégie, à qui elle demanderait d'être agissante et hardie, de se faire en Méditerranée l'instrument de ses visées d'hégémonie et de lui procurer les positions d'où se commande cette mer. Et, dans la Méditerranée orientale, ses objectifs seraient vraisemblablement alors au nord la mer Egée, au sud la Tunisie et l'Egypte, qu'une double offensive débouchant d'une part de l'Albanie, de l'autre de la Libye, aurait la charge de conquérir.

Partant de cette hypothèse — car il n'y a là qu'une hypothèse, au reste fort plausible, — on souhaite examiner quelles chances de succès pourraient être réservées — en le moment où l'on écrit — à une offensive qui du territoire libyen serait prononcée soit contre la Tunisie, soit contre l'Egypte, ou même contre l'un et l'autre de ces pays.

Qu'une pareille entreprise vise un seul objectif ou les deux à la fois, sa réussite n'est concevable qu'à une triple condition qui se décompose comme il suit : l'assaillant doit pouvoir réaliser la surprise sur ses adversaires; il doit initialement disposer de la supériorité des moyens; il doit pouvoir maintenir ses gains, en acquérir de nouveaux et recevoir par suite librement ses renforcements et ses ravitaillements. Or qu'en est-il à l'heure présente de ces éléments du succès, du côté italien, en Libye?

Il ne peut être question d'effet de surprise alors que la politique fasciste, en faisant peser depuis des semaines une menace sur la Méditerranée, a sonné l'alerte aussi bien en Tunisie qu'en Egypte. Aux mesures militaires de l'Italie, aux renforcements qu'elle a opérés en Libye ont répondu à l'est comme à l'ouest des contre-mesures de précaution. L'Egypte a mis en place ses forces à la frontière, et, pour les étayer, des unités britanniques ont été rappelées de Palestine. La Tunisie, de son côté, a garni son littoral, occupé ses lignes fortifiées et rassemblé ses réserves. De sorte que l'accès au territoire égyptien devrait être conquis de haute lutte, tandis que la régence de Tunis, dans sa cuirasse bien lacée, défie les tentatives de débarquement et les attaques par la terre.

Pour rompre les résistances ainsi préparées, le commandement italien disposerait-il du moins de l'avantage de la supériorité des forces? En la situation actuelle de ses moyens et étant considérée l'obligation qu'il aurait d'agir sur deux fronts, — un de ces fronts fût-il défensif, — on peut répondre négativement en ce qui regarde les forces terrestres.

Ces forces atteignent à l'heure présente le chiffre de 120,000 hommes environ. Constituées pour un quart par des troupes mixtes du type colonial, elles forment avec les trois autres quarts un corps de choc et de manœuvre de recrutement européen. Cette dernière force compte deux corps d'armée entièrement motorisés, pourvus d'un matériel puissant, abondant et moderne, aptes à des déplacements rapides de grande amplitude et rompus aux servitudes d'un terrain désertique.

A côté de ces forces terrestres on trouve environ deux cents avions, appuyés sur un équipement au sol très soigné et des réserves de carburant suffisantes, que peuvent venir aisément renforcer un nombre important de formations aériennes de la métropole. De sorte que si dans le domaine des forces de terre la supériorité des moyens n'est pas assurée, elle l'est virtuellement pour les forces de l'air.

De l'énoncé de ces chiffres il résulte que, déduction faite des éléments que le commandement italien devrait distraire de sa masse offensive pour pourvoir à sa sécurité intérieure et se couvrir face à l'Egypte et sur ses fronts sahariens de l'ouest et du sud, il ne pourrait consacrer à une attaque contre les positions fortifiées du Sud tunisien qu'une force de 70,000 à 80,000 hommes. L'opération, en l'état actuel de la défense, serait, même avec le concours d'une très puissante aviation, vouée à un échec.

De ceci le commandement italien a, semble-t-il, eu le sentiment, et peut-être a-t-il renoncé à prononcer dans la phase initiale d'un conflit une attaque sur la Tunisie et décidé de la reporter du côté de l'Egypte? Une pareille présomption pourrait être déduite du fait que depuis quelques mois il s'édifie en territoire libyen et à proximité de la frontière tunisienne les éléments d'un front fortifié qui paraît être destiné à procurer une défense économique des accès de la Libye face à la Tunisie, tandis que se développerait une offensive vers Suez.

Menée avec un groupement de divisions motorisées douées à la fois de puissance et de capacité de manœuvre, cette offensive — dont on peut être sûr qu'elle a été très étudiée et préparée — serait en mesure d'atteindre son but. Elle ne se heurterait point aux puissantes résistances appuyées sur de nombreuses réserves que présente le front tunisien. Elle pourrait, utilisant la virtuosité et l'entraînement acquis par les états-majors de ces formations motorisées dans la résolution des problèmes de cette nature, rechercher et déborder les ailes d'une défense. Couverte enfin par des forces aériennes certainement maîtresses de l'air, elle pourrait progresser en sécurité.

Ces perspectives favorables peuvent inciter le commandement italien à déclencher une pareille offensive au début d'un conflit. Et les gains qu'elle procurerait ne peuvent qu'agir dans le même sens, car ils seraient considérables. Ce serait, sur le plan stratégique, le canal de Suez atteint et la rupture des communications impériales adverses consommée; sur le plan politique, le prestige de la Grande-Bretagne détruit, ses clientèles orientales du Levant, de l'Arabie et du golfe Persique débauchées, l'Inde au moins ébranlée; sur le plan matériel, avec toutes les ressources de l'Egypte aux mains de l'Italie, les gages précieux d'une carte de guerre dessinée en quelques jours.

Seulement — et ici nous rejoignons la troisième condition du succès énoncée plus haut, celle-là impérative — pour que cette réussite ne fût pas éphémère, il serait indispensable que les communications de cette expédition avec l'arrière ne fussent pas rompues, que le front défensif opposé à la Tunisie ne fût pas crevé et qu'il continuât à couvrir effectivement le port nourricier de Tripoli, et qu'enfin et surtout l'Italie demeurât maîtresse des routes de mer qui la relient à la Libye.

Il y a cent quarante ans un conquérant d'envergure n'a pu garder l'Egypte parce qu'il avait perdu la bataille d'Aboukir.

L'Italie peut-elle espérer un meilleur sort? Elle paraît s'en flatter, et certaines voix de Rome déclarent non sans superbe qu'il n'y aura pas bataille navale parce que les avions et les sous-marins italiens feront le vide sur la mer. Mais les amirautés ne s'en laissent point imposer par ce langage. Elles savent — et la supériorité considérable de leurs moyens leur donne le droit d'affirmer — que tôt ou tard la maîtrise de la mer leur appartiendra. Et ce jour-là la ruine des entreprises italiennes en Afrique sera consommée quels qu'aient pu être les succès de début.

GÉNÉRAL CATROUX,
du cadre de réserve.

En marge

Un lecteur veut bien me rappeler le proverbe musulman où il est dit que les inquiets ne verront jamais la Pierre noire de la Mecque. On pourrait aussi annoncer à Pangloss que les pierres du malheur lui tomberont sur la tête, comme il continuera de nier l'adversité. La compagnie des pessimistes est ennuyeuse, mais le commerce avec les optimistes est exaspérant. La bonne règle de vie serait de vivre « quand même », de ne point abandonner la tâche commencée. Le tâcheron est pourtant sujet aux maladresses, quand beaucoup de bruit se fait autour de sa maison. Il y a grand tumulte autour de la nôtre. Serions-nous excusables de livrer actuellement un ouvrage mal fini, sous le prétexte que notre époque est décidément trop méchante?

Quatre petits vers de Malherbe nous empêchent de nous croire prédestinés à l'infortune :

> Que direz-vous, races futures,
> Si quelquefois un vrai discours
> Vous récite les aventures
> De nos abominables jours?

L'abomination, en ces premières années du dix-septième siècle, provenait de l'assassinat d'un roi. « Races futures » invoquées par Malherbe, nous voici considérant ce passé avec assez de hauteur philosophique. Nous sommes plus sensibles au souvenir de ce qui se créait alors qu'à ce qui s'y détruisait. Nous nous enveloppons même de quelque superbe pour juger nos ancêtres en proie aux vaines discordes. Ils se nuisaient, se malmenaient, se « peloudaient », — comme, auparavant, avait écrit Montaigne, — à propos de vétilles, et nous sourions au témoignage de ce philosophe tracassé qui fut Gibelin au Guelfe et Guelfe au Gibelin. Nous avons changé de vétilles, ou plutôt nous avons changé le nom des vétilles : nous les appelons « idéologies ». Cependant le problème qui nous tourmente n'est pas résolu. Notre temps est-il « catastrophique », ainsi que nous aimons à dire, ou n'est-il guère plus abominable que les jours troublés qui inspirèrent à Malherbe le pompeux quatrain de son ode?

En dépit de la fureur des fous, la France se construisait, pendant cette Renaissance prolongée. Nous avons toujours besoin de renaître et de construire, et les folies furieuses ne nous en empêcheront point. Notre époque nous paraît méchante parce qu'elle est la nôtre. Mais, dès que nous nous oublions un peu et regardons la route suivie jusqu'ici, nous reconnaissons que la marche y fut difficile à tous moments de notre histoire. On a défini la paix par une boutade : elle serait la période qui sépare deux guerres. La morale moderne souhaiterait que cette période s'étendît. On n'offense point la morale paisible en constatant que des contemporains excités sont enclins à rétrécir les périodes calmes. Or, pour nous préserver de leur excitation, il n'est d'autre moyen que de nous préparer à la guerre. Et les douceurs de la paix sont généralement amères à cause de cette préparation.

Un homme bienfaisant s'est levé toutefois pour dénoncer ce fatalisme. Exerçant sa sagesse entreprenante, M. Roosevelt reçoit l'inspiration d'une faveur géographique. Eloigné de l'Europe, il peut s'offrir à la sauver. La distance lui accorde une prééminence, et même, politiquement, une aisance dont leur promiscuité prive les Européens. Il nous domine tous du haut de son lointain rivage. Mais s'il était possible qu'il ne fût pas écouté, quelle conséquence aurait son exhortation intelligente et généreuse? Il s'efforce aujourd'hui de conjurer la guerre par des paroles apaisantes. Pourrait-il ne point combattre la guerre par la guerre, les belliqueux passant outre à son avertissement? Ce sage, pour assurer le retour de la sagesse, ne prendrait-il pas place aux côtés des Européens qui aspirent aujourd'hui à rester sages et qui en seraient empêchés par les autres Européens qui semblent tenir pour heureux les « abominables jours »?

Il ne suffit donc point d'ignorer l'inquiétude pour être admis à voir la Pierre noire de la Mecque. Au proverbe musulman qu'on m'invite à méditer, je préfère celui-ci, sous sa forme française : Fais ce que dois, advienne que pourra.

JEAN LEFRANC.

LES TRAVAUX MINISTÉRIELS EN ANGLETERRE

Notre correspondant particulier de Londres téléphone mercredi matin 19 avril :

Le cabinet, dans sa réunion de ce matin, va examiner la question d'établir un ministère distinct pour le ravitaillement et les munitions. Il est possible aussi que les ministres anglais envisagent et adoptent un projet pour l'entraînement et l'instruction obligatoires, suivant des lignes non militaires, de la jeunesse anglaise. La création du ministère des munitions comme en temps de guerre enlèvera au War Office les services relatifs au ravitaillement, principalement en armements, et assurera à l'Etat la priorité de l'industrie. Le chef du nouveau ministère sera très probablement M. Winston Churchill, qui a déjà occupé ce poste en 1917, et qui pourrait être assisté à titre consultatif par d'autres anciens ministres des munitions tels que M. Lloyd George et Sir Auckland Geddes. Toutefois, il règne encore un certain doute sur cette désignation.

La conscription

Quant à la « conscription », mot sinistre et détesté, elle a été assimilée hier soir par le capitaine Liddell-Hart, dans un débat à la radio, à l'ancien système de l'engagement forcé des matelots et même à la traite des noirs ! C'est dire qu'un préjugé violent et irraisonné continue de subsister contre le service militaire obligatoire, même en dehors du Labour Party, lequel est hostile à la conscription parce qu'il redoute la mobilisation en temps de grève.

Cependant, une résolution a été déposée hier à la Chambre des communes portant les signatures de quarante-six députés conservateurs et demandant la conscription des hommes pour servir la patrie et de la richesse pour les besoins du pays. Cette deuxième formule quasi socialiste n'a amené pour le moment aucun député travailliste à ajouter sa signature à celles des quarante-six conservateurs. Le projet gouvernemental d'instruction de la jeunesse viserait à l'entraînement physique des jeunes gens valides sous une forme obligatoire par les soins du ministère de l'éducation nationale et de celui de l'hygiène. Si M. Churchill entre prochainement dans le ministère, soit aux munitions, soit à l'amirauté, ce sera un peu contre le gré du premier ministre, qui hésite encore à se donner comme collègue une personnalité aussi dynamique et aussi brillante qui l'a lui-même critiqué assez vivement à la Chambre des communes. La pression des autres ministres en faveur de M. Churchill sera probablement assez forte pour triompher de la résistance de M. Chamberlain.

Quant à M. Eden, qui a été sollicité quatre fois l'année dernière de rentrer dans le gouvernement qu'il a quitté le 20 février 1938, sa réintégration sera probablement retardée maintenant parce que le premier ministre, dit-on, nourrit encore l'espoir de resserrer les liens anglo-italiens, et que les perspectives d'un tel plan s'accorderaient mal avec la rentrée de M. Eden dans le ministère. Mais, comme on le sait, lord Halifax, qui est parent et ami de M. Eden, ne manque jamais de consulter son prédécesseur dans toutes les circonstances graves.

M. Chamberlain, interrogé hier par un député à la Chambre des communes sur la question d'un ministère des munitions, a répondu qu'il espérait faire très prochainement une déclaration sur ce sujet. Il est bien entendu que si l'on crée un ministère des munitions, la construction des avions militaires restera sous le contrôle du ministère de l'air, comme celle des navires de guerre sous la direction de l'amirauté.

LA SITUATION INTERNATIONALE

DÉCLARATIONS DE M. CHAMBERLAIN AUX COMMUNES

Notre correspondant particulier de Londres téléphone mercredi matin :

Le Parlement ayant repris mardi ses travaux, M. Attlee, leader de l'opposition travailliste aux Communes, a demandé à M. Chamberlain s'il avait une déclaration à faire sur la situation internationale. Le premier ministre a répondu :

Le gouvernement de Sa Majesté a continué ses étroites consultations avec d'autres gouvernements intéressés, y compris le gouvernement de l'U. R. S. S.; mais je ne suis pas encore en mesure d'ajouter quoi que ce soit à la déclaration qui a été faite au nom du gouvernement au cours du débat du 13 avril. (C'est dans ce débat au cours d'une séance extraordinaire de la Chambre que M. Chamberlain a relevé les circonstances du coup de force italien sur l'Albanie et a blâmé l'action du gouvernement de Rome.)

Je tiens toutefois à profiter de cette occasion pour informer la Chambre de la grande satisfaction avec laquelle le gouvernement de Sa Majesté a accueilli la récente initiative du président des Etats-Unis d'Amérique.

Tous les députés anglais ont salué cette déclaration de M. Chamberlain par des applaudissements prolongés.

Un peu plus tard, M. Mander, libéral, a demandé au premier ministre l'assurance que toute modification dans le statut de Dantzig serait soumise à l'approbation préalable de la Société des nations, et que les droits de la Pologne à Dantzig seraient couverts par la garantie britannique.

M. Butler, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a répondu :

Le conseil de la Société des nations aurait naturellement à considérer toute modification du statut de Dantzig, étant donné le rapport spécial qui existe entre la Société des nations et la Ville libre de Dantiz.

Les récentes déclarations du premier ministre dans cette Chambre auront, je l'espère, dissipé tous les doutes sur la nature des garanties données au gouvernement polonais par le gouvernement de Sa Majesté.

Enfin, répondant à M. Sandys, qui lui avait demandé si le gouvernement n'avait pas contracté d'engagements envers la Hollande, la Suisse et le M. Chamberlain a déclaré aux applaudissements de la Chambre :

Le gouvernement britannique n'a assumé aucun engagement spécifique envers la Hollande, la Suisse ou le Danemark; mais il n'est pas nécessaire d'insister sur l'intérêt que le gouvernement porte au maintien de l'indépendance de ces pays.

M. Butler, répondant aussi à M. Sandys, a indiqué que le gouvernement britannique n'a pas de confirmation des rumeurs relatives à la construction d'aérodromes ou de fortifications près de la frontière des Pyrénées ou dans le voisinage de Gibraltar.

D'autre part on mande de Londres que le docteur Monteiro, ambassadeur du Portugal, a été reçu, mardi, par lord Halifax, qui l'a notamment mis au courant des pourparlers poursuivis actuellement par la Grande-Bretagne en vue de conjuguer les efforts des puissances résolues à maintenir la paix.

Les conversations d'état-major

Le député libéral Mander a demandé au premier ministre si des conversations d'état-major avaient été envisagées avec les pays avec lesquels la Grande-Bretagne a contracté des obligations d'ordre militaire.

« *Le gouvernement de Sa Majesté*, a répondu le premier ministre, *maintient tous les contacts nécessaires d'ordre militaire et autres avec les pays en question.* »

Le député a alors demandé s'il n'est pas d'une importance vitale que des conversations d'état-major aient lieu avec la Pologne, la Roumanie et la Grèce. Le gouvernement ne peut-il donner l'assurance qu'elles ont lieu actuellement ?

« M. Mander, a répondu M. Chamberlain, doit se contenter de l'assurance que je viens de donner. »

Les négociations avec Moscou et Ankara

Le rédacteur diplomatique du *Times* écrit, ce matin :

Le gouvernement soviétique continue à hésiter à croire que le changement de la politique britannique en Europe orientale a un caractère permanent et résolu et il pense qu'il y a quelque anguille sous roche. De son côté, la Grande-Bretagne n'a pas oublié la répugnance de la Pologne et de la Roumanie dans le passé à coopérer ouvertement avec l'U.R.S.S. Enfin, reste posé le problème consistant à savoir quelle aide la Russie soviétique pourrait fournir avec avantage si elle s'engageait à participer à une résistance contre une agression en Europe orientale.

En bref, la Grande-Bretagne demande à la Russie ce qu'elle pourrait faire, si elle était disposée à faire quelque chose, et la Russie nous demande ce que nous ferions en tout état de cause. Les détails n'ont pas été abordés dans les discussions. La Grande-Bretagne a défini nettement son attitude devant le monde. Il reste à savoir maintenant si l'U.R.S.S. exposera aussi nettement son attitude.

Quant aux conversations anglo-turques, elles se poursuivent « sur une base d'entente amicale ». Il n'est pas certain ajoute-t-il, que tout accord qui viendrait à être conclu serait rendu public, mais il est déjà établi que la Grande-Bretagne tient au maintien de l'indépendance turque et que la Turquie tient au bien-être de ses voisins balkaniques.

[De son côté, M. Bonnet, ministre des affaires étrangères, s'est entretenu longuement, à la fin de l'après-midi de mardi, avec M. Souritz, ambassadeur de l'U.R.S.S. à Paris.]

Création d'un ministère des munitions

La presse anglaise de ce matin demande avec insistance que la sorte de répit actuelle soit exploitée à fond, non seulement pour la poursuite active des négociations diplomatiques destinées à établir sur des bases solides un système de sécurité collective, mais encore pour la création immédiate d'un ministère des munitions devant permettre à la Grande-Bretagne de se trouver entièrement prête.

On croit savoir, écrit le *Daily Telegraph*, que M. Chamberlain a décidé l'établissement d'un nouveau ministère pour pourvoir aux besoins des services de défense et que sa décision va être ratifiée par le conseil des ministres ce matin. En fait, le nouveau département sera un ministère des munitions. La construction des navires et des avions continuerait à être du ressort de l'amirauté et du ministère de l'air, mais c'est le nouveau ministère qui serait chargé de la fourniture de leurs armements.

De son côté, le *Times* écrit :

On peut trouver nécessaire de créer quelque nouvelle organisation — ayant peut-être des pouvoirs spéciaux — pour contrôler la production militaire au niveau rendu nécessaire par l'expansion de l'armée. L'amirauté et le ministère de l'air semblent avoir résolu le problème de leurs fournitures, et tout nouvel organisme qui serait créé serait surtout destiné à venir en aide au ministère de la guerre. Certains besoins sont communs à tous les services de défense et, même si l'on commençait par créer un nouvel organisme d'envergure limitée, ce dernier se transformerait inévitablement en ministère des approvisionnements en cas de guerre.

L'approbation des travaillistes est aussi certaine que celle des conservateurs, à en juger par ce qu'écrit à ce sujet le *Daily Herald* :

Au cours des dernières semaines, la Grande-Bretagne a accepté des responsabilités nouvelles immenses. Ayant contracté de telles obligations, elle doit se donner et donner au monde l'assurance qu'elle a sans aucun doute possible les moyens de faire face à ses obligations. Et ces moyens, économiques et militaires, ne pourront pas être rapidement et certainement créés si l'on ne s'y prépare pas. Un ministère des approvisionnements est l'un des instruments indispensables à une telle préparation.

LA CONVOCATION DU REICHSTAG

Elle était attendue en Allemagne depuis plusieurs semaines

Notre correspondant particulier de Berlin nous téléphone mercredi matin 19 avril :

La polémique contre M. Roosevelt et contre l'Angleterre tient moins de place dans les journaux et se fait moins violente, l'attention se concentrant, aujourd'hui, sur le 50e anniversaire du Führer, qui sera célébré demain en grande pompe. Du reste, après l'annonce d'un grand discours au Reichstag, c'est à M. Hitler que doit être laissé le soin de présenter la réponse allemande, et les commentaires de la presse n'ont plus qu'un intérêt accessoire.

On s'efforce, ici, de susciter l'impression que la convocation du Reichstag aurait causé une sensation énorme à l'étranger et que le monde entier vivrait dans l'appréhension des paroles fatidiques du Führer !

S'il est vrai qu'il prononce généralement des discours importants lorsqu'il réunit les figurants qui représentent soi-disant le peuple allemand, mais qu'en réalité il a désignés lui-même, la convocation du Reichstag était attendue depuis plusieurs semaines. On en avait parlé à diverses reprises. On sait, en effet, qu'elle a toujours lieu après une nouvelle annexion de territoire. Le 28 avril, on verra donc siéger aussi des représentants des minorités allemandes de Bohême et de Moravie, ainsi que du territoire de Memel, — ces nouveaux députés nommés par le Führer sans que l'on prenne la peine de faire un simulacre d'élection.

« Ce sont les Etats démocratiques qui devraient être invités à démobiliser »

Prenant prétexte de certaines précautions militaires prises en France et en Angleterre, et notamment de la présence de navires français à Gibraltar, on soutient maintenant que ce sont les Etats démocratiques, et non les puissances autoritaires, qui devraient être invités à démobiliser.

Le *Vœlkischer Beobachter* prétend que ces manœuvres de la flotte française seraient une provocation à l'égard de l'Espagne.

La *Frankfurter Zeitung* croit sans doute impressionner en intitulant son éditorial : « Un million d'Espagnols. Ce chiffre serait celui de l'armée de Franco, que l'on évaluait encore, il y a quelques jours, à deux ou trois cent mille hommes.

L'organe francfortois nous avertit une fois de plus que, l'armée espagnole ayant créé une Espagne nouvelle, « le peuple espagnol est résolu à prendre en main son destin et à collaborer à la politique méditerranéenne; pour la première fois depuis des siècles surgit sur les rives occidentales de la Méditerranée une puissance d'un grand poids politique qu'elle puise dans une volonté résolue de vivre ».

La croisière de l'escadre allemande dans les eaux espagnoles et portugaises

On communique officiellement à Berlin que l'escadre allemande partie, hier mardi, des ports allemands pour les eaux espagnoles, visitera successivement Cadix, Algésiras, Malaga, Ceuta et Tanger. Elle se rendra ensuite au Ferrol, dans la baie d'Arosa, à Pontevedra et à Lisbonne.

Le séjour à Berlin de M. Gafenco

Notre correspondant particulier à Berlin nous téléphone mercredi matin 19 avril :

M. Gafenco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, arrivé hier à Berlin a eu, dans le courant de l'après-midi, un long entretien avec M. von Ribbentrop.

Cet entretien qui, d'après un communiqué officiel, a porté sur les questions intéressant la Roumanie et l'Allemagne, et s'est poursuivi dans un esprit amical, a permis de constater un accord étendu sur ces problèmes.

Le ministre allemand a offert à son hôte un dîner à l'hôtel Esplanade. Y assistaient, entre autres, les ministres de l'économie et des finances, le général Keitel, chef du haut commandement, le secrétaire d'Etat von Weizsæcker, le bourgmestre de Berlin et les membres de la légation de Roumanie.

Dans son toast, M. von Ribbentrop s'est déclaré convaincu que l'échange d'idées actuel « contribuera à étendre et à approfondir les rapports amicaux existant entre nos deux peuples. Leurs intérêts complémentaires et leur collaboration fructueuse sur le terrain économique justifient les meilleurs espoirs pour l'avenir ».

M. Gafenco remercia pour l'accueil qu'il a rencontré à Berlin :

J'ai entrepris, dit-il, ce voyage en toute confiance et conscient de l'importance de ma tâche, car je ne doute pas que ce soit un devoir d'agir pour une compréhension encore meilleure entre nos deux peuples. Notre accord économique récemment conclu fonde, sur l'expérience ancienne de nos bons rapports, de nouvelles méthodes qui, nous le pensons sincèrement, ne seront pas moins fécondes. Dans l'intérêt des deux pays et dans l'intérêt général d'un ordre pacifique, nous veillerons à ce que cet accord, par notre travail, obtienne une complète et juste application.

M. Gafenco aura un nouvel entretien avec M. von Ribbentrop et sera reçu par le Führer.

Espoirs allemands

Dans les milieux allemands, on croit pouvoir conclure des paroles échangées hier que l'accord économique entre le Reich et la Roumanie sera complété par un accord politique. Cette opinion est exprimée ouvertement dans les journaux inspirés par la Wilhelmstrasse, comme le *Hamburger Fremdenblatt*.

A la veille de l'anniversaire du Führer

On mande de Berlin à l'agence Havas le 18 avril :

Au message du président Roosevelt l'Allemagne nazie s'efforce, en attendant le discours du chancelier Hitler au Reichstag, d'opposer les manifestations qui doivent marquer le cinquantième anniversaire du Führer du Reich grand-allemand.

Ces solennités, en présence de nombreuses délégations balkaniques et des pays ayant signé le pacte antikomintern, doivent manifester la puissance et la force d'attraction du Reich dans son espace vital et constituer ainsi une première réponse au président Roosevelt dont l'appel à la paix, selon la thèse berlinoise, était tout à fait superflu.

L'ordre des « hommages » qui seront présentés au Führer chancelier le 20 avril ne manque pas d'intérêt. Après le président de l'Etat tchèque, M. Hacha, ce sera le tour du président du conseil slovaque, Mgr Tiso, puis de l'armée allemande, de la Ville de Dantzig. Dans l'après-midi viendront les présentations des « hommages » hongrois et bulgare, suivis de ceux des minorités allemandes en Europe.

Tout l'intérêt se concentre aujourd'hui sur les arrivées des délégations étrangères à Berlin et sur les préparatifs grandioses des fêtes du 20 avril. Des S.S. en buffleteries blanches montent la garde devant le plus grand hôtel de Berlin où sont logées les délégations étrangères. De splendides limousines venues de tous les coins de l'Allemagne attendent les hôtes d'honneur du Führer. Dans l'allée « Sous les tilleuls », à Charlottenbourg, sur la voie triomphale élargie par le troisième Reich pour les revues militaires, ce ne sont, sur plusieurs kilomètres, que pilastres, feux propitiatoires, illuminations, oriflammes, drapeaux, aigles et écussons. Le Führer inaugurera cette voie triomphale dès le 19 au soir.

Il est intéressant de constater, à la veille de ces solennités qui doivent consacrer les succès de six années de régime national-socialiste,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

combien l'opinion allemande, malgré le spectacle des « satellites » qui subissent la force d'attraction du Reich, reste encore sensible à des complexes anciens : la peur du blocus économique et la hantise de l'encerclement militaire et politique.

La presse du Reich, qui ne cesse de proclamer que le système de Versailles, lequel « tendait à l'asservissement de l'Allemagne », est démoli et révolu, s'émeut cependant du blocus que forgeraient les démocraties occidentales. Le message du président Roosevelt a jeté une ombre sur le fier spectacle que le Reich voulait donner à son maître pour son cinquantième anniversaire.

En cette veille de fête les esprits sont préoccupés.

[A l'occasion du cinquantième anniversaire du Führer une édition de luxe de *Mein Kampf*, dite édition du jubilé, est mise en vente. Elle porte le tirage total de cet ouvrage à cinq millions d'exemplaires.]

La délégation hongroise

La délégation hongroise au cinquantième anniversaire du Führer, qui a quitté Budapest hier mardi, est composée du ministre du commerce Kunder, du ministre de l'agriculture, Michel Teleki, des anciens présidents du conseil Daranyi et Béla de Imrédy, et des députés Vay, président du parti gouvernemental, Mecser et Rajniss.

En outre, le lieutenant feld-maréchal Keresztes-Fischer, aide de camp général de l'amiral Horthy, remettra personnellement au Führer-chancelier un présent du régent de Hongrie.

LA VISITE A ROME DES HOMMES D'ÉTAT HONGROIS

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone mercredi matin, 19 avril :

La visite à Rome du chef du gouvernement hongrois, le comte Teleki, et de son ministre des affaires étrangères, le comte Csaky, comporte une signification qui découle des aspects mêmes du moment politique actuel. La semaine dernière, l'occupation de l'Albanie a été une réaction contre la politique franco-britannique dans l'Europe orientale et balkanique. Les colloques italo-hongrois de Rome doivent être envisagés sous le même angle de vue. Il s'agit, pour l'Italie, de renforcer dans la plus large mesure la liaison de la Hongrie avec l'axe Rome-Berlin, afin de pouvoir agir dans les meilleures conditions possibles contre ce qu'on appelle ici l'encerclement franco-britannique.

A se fonder sur les bruits qui circulent et sur le peu qu'en disent les journaux, il ne s'agit que d'un problème politique. En effet, la question économique hongroise peut être considérée comme tranchée par l'entente de Budapest avec le Reich. Sur le terrain politique, la Hongrie s'est déjà rangé aux côtés de l'Italie et de l'Allemagne. Elle a donné son adhésion au pacte antikomintern; elle est sortie de la Société des nations.

Comment la Hongrie pourrait coopérer avec la politique de l' « axe »

Comment peut-elle coopérer, maintenant, avec la politique de l' « axe »? Tel est le sujet des conversatnons qui, aujourd'hui, se déroulent à Rome et qui, demain, avec les mêmes hommes d'Etat hongrois, se poursuivront à Berlin.

L'action de la Hongrie peut se manifester dans deux directions : 1° vers la Yougoslavie; 2° vers la Roumanie. Les efforts en vue d'une entente entre la Hongrie et la Yougoslavie sont déjà anciens. Il s'agirait, aujourd'hui, d'un rapprochement définitif. C'est probablement ce qui va se discuter à Venise, le 22 avril, entre le comte Ciano et le ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, M. Markovitch.

Quel sera le gain de l'Italie? Celui de forger un autre lien entre la Yougoslavie et l' « axe », au moyen de la Hongrie, et de faire cesser, en même temps, toute opposition entre les pays qui dépendent maintenant du système inauguré et développé par Rome et Berlin. La Hongrie vient de recouvrer nombre de territoires en Slovaquie et en Ruthénie; on lui demande, maintenant, de s'entendre sans autre avec la Yougoslavie, c'est-à-dire sans soulever aucune question d'irrédentisme avec le royaume yougoslave. On juge que, de cette façon, la Yougoslavie obtiendra un avantage qui compensera en partie sa perte d'influence en Albanie.

L'action en direction de la Roumanie

L'action de la Hongrie en direction de la Roumanie est considérée, à Rome, comme d'une grande importance, en raison même du fait que le gouvernement de Bucarest a accepté déjà, dans une large mesure, la garantie franco-britannique. L'attitude de la Roumanie indispose Rome et Berlin. L'action des deux capitales de l' « axe » se conjugue donc en vue d'inciter la Hongrie, d'un côté à se proclamer menacée par la Roumanie, et, de l'autre, à présenter des requêtes en faveur des minorités magyares en Transylvanie. Le moment leur paraît propice. On estime, en effet, qu'il convient d'agir avant que Paris et Londres soient trop puissants à Bucarest. Une crise diplomatique hungaro-roumaine a donc toute chance de surgir prochainement à l'horizon. Budapest aura le plein appui de Rome et de Berlin. Autrement dit, la Hongrie participera au mouvement dynamique de l' « axe ». Elle tendra à parachever ses plans revisionnistes, tout en laissant tranquille la Yougoslavie; c'est-à-dire qu'elle compte sur la neutralité de Belgrade et, par conséquent, sur un nouvel affaiblissement de l'Entente balkanique.

Les contacts italo-hongrois de Rome sont donc des plus importants. Ils sont un épisode de la politique de l' « axe ». Certes, la presse italienne ne fait que de vagues allusions au plan que nous venons d'exposer. Le *Giornale d'Italia*, par exemple, se contente de parler de perplexité de la Hongrie à l'égard d'une Roumanie que la France et l'Angleterre tentent d'accaparer en vue de leurs propres desseins. Les toasts qui ont été prononcés hier soir au palais de Venise, par le Duce et le comte Teleki, n'apportent pas plus de lumière, tout en laissant entendre que les efforts se poursuivront pour la formation d'un ordre nouveau dans l'Europe orientale et balkanique. N'oublions pas que, dans la politique de l' « axe », tout appartient à l'action secrète.

En conclusion, nous pouvons dire qu'un nouveau problème va se poser : celui de la Roumanie. Le Duce et le Führer se sont certainement concertés à cet égard. L' « axe » agira. L'Allemagne manœuvrera au nord du Danube, l'Italie au sud. La Hongrie sera à l'avant-garde.

Les toasts du palais de Venise

Dans le toast qu'il a porté au dîner du palais de Venise, M. Mussolini a déclaré notamment :

...L'amitié italo-hongroise a désormais une longue histoire; les années et les événements l'ont rendue toujours plus solide et plus intime. C'est avec satisfaction et avec joie que l'Italie a vu, au cours de ces derniers mois, le rétablissement en faveur de la Hongrie des principes de justice que l'Italie avait longuement et constamment revendiqués pour la nation amie, et la restitution à la Hongrie de populations et de territoires qui lui avaient été enlevés contre tout bon droit. C'est avec une égale satisfaction que nous avons pu constater, lors d'occasions récentes, de quelle confiance et de quel esprit de compréhension et de solidarité sont marquées les relations entre nos deux pays. A la base de ces relations se trouvent les intérêts communs de nos deux pays et la volonté sincère d'unir nos propres forces en défense de l'ordre et de la paix, volonté dont la Hongrie a donné une nouvelle preuve avec son adhésion au pacte anticommuniste, qui fut conclu, à l'origine, entre l'Italie, l'Allemagne et le Japon.

Par ce geste, un nouveau lien a été créé avec l'Italie et les puissances amies et la Hongrie a apporté une précieuse contribution à la tranquillité et à la stabilité politique et sociale de l'Europe centrale et danubienne, en parfaite harmonie avec les objectifs sincères de la politique italienne, inspirés, comme toujours, du sens de la réalité et de la volonté de justice et de paix, *objectifs qui guident l'axe Rome-Berlin et notre entente avec la Yougoslavie.*

Le comte Teleki, après avoir remercié le Duce, a poursuivi :

En aucun autre lieu du monde peut-être comme dans cette Rome éternelle, je n'ai senti aussi profondément que le contact entre nos deux nations historiques est voulu par le destin.

Un sentiment d'amitié dont l'expression chaleureuse nous a entourés, nous remplit d'une ferme confiance grâce à sa spontanéité et aussi parce qu'elle jaillit de l'ovation profondément sentie d'une grande nation. Elle a donc la même valeur durable que la millénaire nation italienne.

Les manifestations spontanées des grandes nations envers d'autres peuples constituent la meilleure et la plus sûre mesure des rapports qui ont existé entre ces peuples dans le passé et qui sont une source inextinguible de force pour le développement de ces rapports dans l'avenir.

Les événements des derniers mois ont ouvert la voie de la justice à la nation hongroise, cette voie sur laquelle, sous votre conduite illuminée, tout le peuple italien a travaillé avec ténacité, énergie et passion.

Je suis particulièrement heureux qu'il m'ait été réservé de pouvoir dire pour la première fois de vive voix ici, à Rome, que, grâce à votre geste historique, jusque dans la plus modeste chaumière hongroise, le nom de l'Italie est rappelé avec gratitude, respect et sincère affection. La confiance, la compréhension et la solidarité que vous nous avez montrées, nous y répondrons de la même manière chaque fois que le peuple saura que c'est là ce qu'attend la nation italienne.

Nous savons bien que l'Italie souhaite avec une ferme volonté une Hongrie puissante, alors que notre intérêt vital est que la force de l'empire italien atteigne rapidement son apogée.

Comme les événements de ces dernières dix-sept années le font sérieusement prévoir, une profonde et réciproque sympathie et des intérêts communs nous ont unis, et la volonté ferme et résolue de maintenir l'ordre et de construire l'après-paix nous maintiendra également unis à l'avenir. Il n'y a rien qui sépare la Hongrie des objectifs fondamentaux de la politique italienne. Les effets bienfaisants de cette politique se font sentir dans le bassin danubien qui, à la suite de l'action réaliste, modérée, prévoyante et sage de l'axe Rome-Berlin, prélude à sa réorganisation après vingt années d'incertitude et de troubles.

Fidèles à la politique de l'axe, que la Hongrie a spontanément adoptée, nous pouvons penser qu'aucune puissance ne cherche à mettre notre politique nationale sous une fausse lumière. Quelle meilleure preuve peut être donnée de la sagesse de la politique de Rome-Berlin et Budapest que le développement croissant des rapports d'estime réciproque entre Budapest et Belgrade, aussi bien dans les milieux hongrois que dans les milieux yougoslaves ?

...Je lève mon verre en l'honneur de Sa Majesté le roi d'Italie et d'Albanie et empereur d'Ethiopie et de son auguste famille, et je bois à votre santé en souhaitant une gloire toujours plus grande à la nation italienne.

L'adresse de la Chambre des faisceaux et des corporations en réponse au discours de la Couronne

On mande de Rome :

Les rapports franco-italiens et, en général, la politique étrangère de l'Italie, ont été évoqués dans l'adresse qui a été lue à la Chambre des faisceaux et des corporations par le rapporteur Gray, en réponse au récent discours de la Couronne.

Avec la France, y est-il dit, la nature de nos rapports actuels ne peut être caractérisée par le mot paix ni par le mot conflit. Entre l'Italie et la France pendent des questions qui appartiennent à tout un passé systématique de désillusions et d'ingratitude pour le victorieux effort quadriennal de l'Italie durant la guerre européenne et qui ressortent aujourd'hui dans le cadre des raisons de sécurité et de vitalité les plus absolues de la nation et de l'empire.

Par la note officielle du 17 décembre dernier, votre gouvernement, sire, les a globalement fixées. Puis, entre votre discours du 23 mars dernier et l'adresse que nous avons l'honneur de vous présenter, la déclaration du Duce, à l'occasion de la célébration du vingtième anniversaire des Faisceaux de combat, s'est interposée. Dans celle-ci ces questions ont été précisées et le monde a dû reconnaître une fois encore que la clarté, l'énergie et la modération prédominent constamment dans la pensée et l'action de celui qui, en défendant sans se plier et sans renoncer tous les droits anciens et nouveaux de l'Italie, n'oublie jamais d'en poser les formules de réalisation dans le cadre de la paix reconnue nécessaire et désirée par tous ceux qui sentent combien le prix d'un conflit non limitable serait terrible pour la civilisation. Toutefois, il est désormais certain que, après avoir fixé nos buts avec honneur et justice, tous les efforts de la nation sont irrévocablement tendus vers ce qui, chaque fois, semble la voie opportune et nécessaire pour y parvenir.

D'autre part, l'adresse expose les raisons bien connues par quoi l'Italie justifie la politique dite de l'axe Rome-Berlin, « création originale et irrévocable qui tire son efficacité du fait qu'elle est basée non sur une odieuse comptabilité d'avantages et de concessions, mais sur la rencontre des révolutions, sur l'analogie des régimes, sur le loyalisme réciproque des chefs et sur le rapprochement des peuples prédestinés au même rythme de développement imposant et aux nécessités vitales qui en découlent. »

Le message fait allusion au pacte antikomintern, souligne la cordialité des rapports avec le Japon, la Hongrie, l'Espagne, le Mandchoukouo, puis relève que l'entente a été possible avec l'Angleterre lorsque celle-ci eut accepté comme « terrain de rencontre et de discussion l'irrévocable position de parité impériale entre Rome et Londres »; et, aujourd'hui, on peut considérer comme cordiaux les rapports qui rapprochent les deux puissances dans une collaboration qui, si elle est maintenue et renforcée, pourra servir sérieusement au but commun qui est de résoudre pacifiquement les controverses qui intéressent les deux pays.

Une partie de l'adresse est consacrée à la question albanaise.

Injures italiennes à l'adresse du président Roosevelt

On mande de Rome le 18 avril au soir :

M. Roosevelt continue à être le point de mire des véhémentes attaques de la presse italienne, laquelle rivalise avec les journaux allemands quant à la violence de ton et de langage contre le président des Etats-Unis. C'est aujourd'hui, dans les feuilles fascistes, une bordée d'invectives à l'adresse de l'homme d'Etat américain, qui est pris personnellement à partie et dont le récent message à MM. Mussolini et Hitler est présenté comme un document infâme, qui procéderait d'une précise volonté agressive.

Le *Lavoro fascista* n'hésite pas à user d'expressions telles que « le gangstérisme de Roosevelt »... « le messie capitalo-communiste d'outre-Atlantique »...

Le *Corriere Padano* estime qu'il est inutile de discuter les propositions de M. Roosevelt, parce qu' « on ne peut pas discuter de choses sérieuses avec un fou furieux ou avec un maniaque aveuglé par la passion partisane ».

Le *Resto del Carlino* écrit, en titre : « Juif Roosevelt, à bas le masque ! »

La *Tribuna* annonce, par un titre sur les deux tiers de la page, que « les Etats totalitaires ont fait prompte justice de l'initiative insidieuse et provocatrice de la Maison-Blanche ». Ce journal enregistre avec satisfaction que la presse nationale-socialiste a cité largement aujourd'hui les commentaires des feuilles fascistes sur le message présidentiel et qu'elle se montre plus catégorique encore que la veille dans le « rejet avec indignation de l'outrageante initiative du président américain ».

Prétendues agressions contre des Italiens à Tunis

On mande de Rome, le 18 avril :

Les journaux font état, dans les dépêches datées de Tunis, d'agressions qui auraient été commises dans cette ville contre des ressortissants italiens. Ils présentent les faits comme s'il s'agissait de provocations à l'adresse de la population italienne.

Le correspondant du *Giornale d'Italia* déclare que « la plus vive indignation règne parmi les Italiens de la régence à la suite des provocations continues auxquelles se livrent les canailles antifascistes sous l'œil bénévole, c'est-à-dire avec l'encouragement des autorités ».

AUX ÉTATS-UNIS

La revision de la loi de neutralité

On mande de Washington :

M. Pittmann, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, a annoncé que la clause « cash and carry » contenue dans la loi de neutralité actuelle qui arrive à expiration le 30 avril ne serait pas maintenue pour 60 jours encore, contrairement à ce que l'on supposait. En conséquence, à partir du 5 mai prochain, et en vertu de la loi actuelle, la seule mesure que le gouvernement des Etats-Unis pourrait prendre en cas de guerre serait l'embargo sur les envois d'armes et de munitions.

M. Pittman a toutefois déclaré qu'il chercherait à faire voter une nouvelle clause basée sur le même principe que celle qui tombe en désuétude. Il a ajouté qu'il se proposait de demander au Congrès d'imposer des restrictions au commerce entre les Etats-Unis et le Japon, estimant que celui-ci a violé le traité des neuf puissances, qui garantissait l'intégrité territoriale de la Chine.

On mande de Washington :

Le sénateur Borah a soutenu que des sanctions économiques contre les nations qui violent leurs traités avec les Etats-Unis constitueraient de la part de ce pays un acte de guerre.

Devant la commission des affaires étrangères de la Chambre qui a ouvert une enquête sur la loi de neutralité, M. William Potter, auteur d'ouvrages de droit international, a dit que M. Roosevelt, dans son appel à MM. Hitler et Mussolini, avait « nommé les agresseurs dans la guerre qui menace l'Europe ».

Un autre témoin, M. Upton Close, écrivain spécialisé dans les questions d'Extrême-Orient, a émis l'avis que le message de M. Roosevelt aux dictateurs avait probablement empêché le Japon de signer, dimanche, un traité militaire avec l'Allemagne et l'Italie.

LES ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE

Arrestation du député Luis Lavin

Le député socialiste de Burgos, M. Luis Lavin, qui, durant la guerre, était à Madrid président du tribunal pour enfants, a été arrêté, sur l'ordre de l'autorité militaire.

Soixante bateaux marchands républicains sont arrivés à Bilbao

Soixante bateaux marchands jaugeant au total 300.000 tonnes, qui avaient été emmenés par les républicains dans divers ports d'Angleterre, de France, de Hollande et de Suède, sont entrés hier mardi dans le port de Bilbao.

Le duc d'Albe va rejoindre Londres

Le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne à Londres, qui se trouve à Burgos depuis plusieurs jours, et qui a eu trois entretiens successifs avec le général Jordana, ministre des affaires étrangères, quittera l'Espagne aujourd'hui mercredi, pour rejoindre son poste.

A son passage à Saint-Sébastien, le duc d'Albe aura une entrevue avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne, Sir Maurice Peterson.

Retour en Italie de 2,000 légionnaires rapatriés d'Espagne

On télégraphie de Rome :

Les journaux annoncent que 2.000 légionnaires rapatriés d'Espagne sont arrivés à Castellamare di Stabia, où la population les a accueillis avec enthousiasme.

On dément à Tétouan le bruit d'une attaque espagnole contre Tanger

On télégraphie de Londres :

La Press Association écrit que les autorités espagnoles de Tétouan ont donné au consul général de Grande-Bretagne à Tanger l'assurance que les bruits selon lesquels une occupation espagnole de Tanger serait imminente sont dépourvus de tout fondement.

Ces bruits sont qualifiés de « sensationnels et absolument mensongers » et les autorités espagnoles s'offrent à faciliter les enquêtes que tout correspondant de journal pourrait désirer faire au Maroc espagnol à ce sujet.

L'admission au Mexique des républicains espagnols

Une déclaration du ministre du Mexique à Paris

De retour d'un rapide voyage dans son pays, M. Narciso Bassols, ministre du Mexique en France, a fait à l'agence Havas, au sujet de l'admission des Espagnols républicains au Mexique, les déclarations suivantes qui fixent d'une manière officielle la politique du président Cardenas :

Le Mexique admet et continuera d'admettre l'entrée sur son territoire des réfugiés politiques espagnols qui, par leur action pour la défense de la cause républicaine et démocratique de leur patrie, sollicitent notre aide, afin de trouver un asile où ils puissent vivre librement à l'abri des persécutions et des représailles.

Je suis allé au Mexique pour recevoir des instructions de mon gouvernement, et j'en rapporte d'amples et précises. Les portes du Mexique sont ouvertes aux républicains espagnols qui ont réellement une nécessité vitale d'asile. Nous nous employons activement à opérer une sélection des demandes et à définir quels sont les réfugiés qui ont véritablement besoin de l'hospitalité mexicaine, afin d'organiser au mieux leur transfert en Amérique.

Nous comptons par bonheur dans cette tâche sur l'aide et le concours que le gouvernement français veut bien nous accorder, sans lesquels bien des aspects de la question resteraient insolubles.

Heureusement, la vitalité et les vertus réelles du peuple espagnol nous sont un sûr garant que le séjour au Mexique des Espagnols républicains fera que notre peuple, pleinement solidaire, ratifiera la décision du président Cardenas de leur donner entrée dans notre pays. Par là, le chef du gouvernement mexicain a fait honneur à ses offres antérieures, conformes à la ligne que lui avait assignée sa position nettement définie dans le problème espagnol.

L'aide britannique aux enfants espagnols

M. Butler a annoncé mardi aux Communes que le gouvernement anglais est sur le point de verser une nouvelle somme de 40,000 livres sterling à la commission internationale d'aide aux enfants espagnols réfugiés. Une partie de cette somme sera affectée à des secours sur le sol espagnol, le reste aux secours aux réfugiés en France et à Oran.

En outre, le gouvernement a décidé de donner 500 tonnes de viande au gouvernement espagnol pour les pauvres et nécessiteux de Madrid.

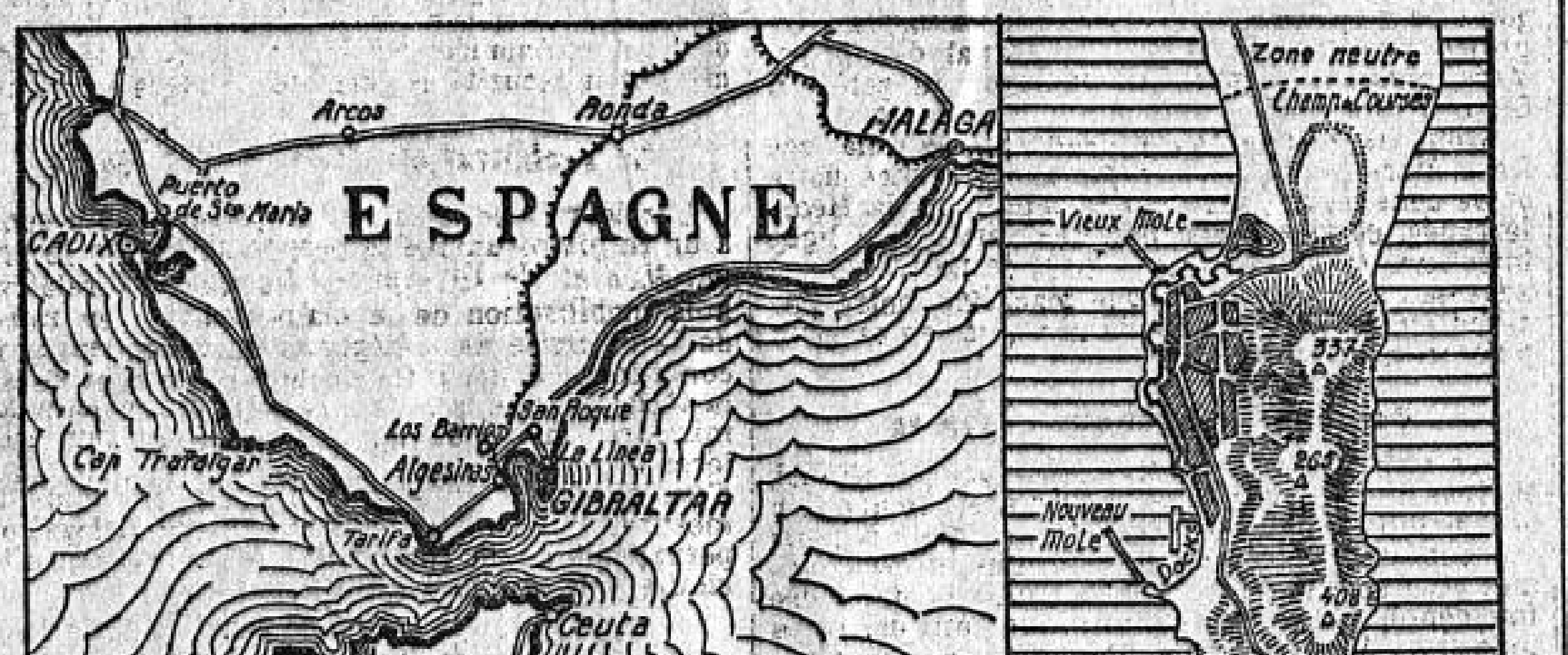

Lettre de Turquie

LA SIXIÈME LÉGISLATURE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE TURQUIE

(*De notre correspondant particulier*)

Ankara, avril.

Le lundi 3 avril, deux jours avant la réélection du président Lebrun, le général Ismet Ineunu, qui occupait la présidence de la République depuis le décès d'Ataturk, a été réélu à la plus haute magistrature de l'Etat turc.

Cette réélection était obligatoire, aux termes de la Constitution, un nouveau Parlement étant issu des élections populaires à la suite du renouvellement de l'Assemblée décidé fin janvier 1939.

Le mécanisme des élections

Suivant l'article 25 de la Constitution turque du 20 avril 1924, charte organique de la nouvelle République, le « Kurultay » — récent vocable utilisé pour désigner la grande Assemblée nationale — a, en effet, le pouvoir de prononcer lui-même « le renouvellement de la Chambre, à l'unanimité, avant la fin de sa session normale ».

C'était en effet ce qui s'était produit lors de la présentation du cabinet Réfik Saydam devant la Chambre, le lendemain de la démission du cabinet Djélal Bayar intervenue le 25 janvier 1939, à la suite d'une décision du conseil suprême du parti républicain du peuple, estimant que la situation internationale obscurcie par « les nuages qui s'amoncelaient à l'horizon » nécessitait la consultation du pays.

La Chambre, tout en prononçant son renouvellement, avait décidé que la nouvelle Assemblée se réunirait pour la première fois le lundi 3 avril.

Ainsi les élections, qui, aux termes de Constitution, sont à deux degrés — les deux sexes étant à la fois électeurs et éligibles, depuis la loi du 5 décembre 1934 qui a accordé ces deux qualités aux citoyennes turques — devaient se dérouler sans perdre de temps. Effectivement les électeurs du premier degré, c'est-à-dire l'universalité de la population, ont voté dans tout le pays les 15 et 16 mars, les opérations ayant duré dans certains districts jusqu'au 21 mars 1939; quant aux élections du second degré, elles occupèrent une seule journée, le 26 mars 1939. Les 424 candidats députés de la liste établie par M. Ismet Ineunu, en sa qualité de président général du parti républicain du peuple — le président de la République cumulant les fonctions de chef du parti et de chef de l'Etat — ont été élus à l'unanimité.

Il y a lieu de signaler que, à la suite de la publication des chiffres de la situation démographique du pays, établissant le nombre d'habitants à 17,829,214, soit une augmentation de 13, 9 pour mille par rapport à 1937, la Chambre avait vu porter le nombre des députés de 399 à 424.

D'autre part, dans 28 districts, une formule plus souple a été adoptée pour le mécanisme des élections.

Il en est résulté un renouvellement sensible des élus, puisque 130 nouvelles personnalités siègent maintenant à la Chambre. L'ancien ministre de l'intérieur du cabinet Djélal Bayar, M. Chukru Kaya, fait lui-même partie des parlementaires de la cinquième législature non réélus. Les députés représentant les minorités arménienne, grecque et juive n'ont pas changé : ce sont toujours MM. Bertch, Turker, le docteur Taptas, le docteur Abrévaya Marmarali et Istamat Euzdamar. Au surplus, parmi les nouveaux élus figurent principalement des membres du corps enseignant et des journalistes,ces derniers qui étaient au nombre de 24 dans l'ancienne Chambre voyant porter leur total à près de 50. En revanche le nombre des députés femmes qui était de 16 précédemment est légèrement diminué.

La séance du 3 avril 1939

Les 424 représentants du peuple se sont donc réunis, le 3 avril 1939, premier lundi du mois, en session extraordinaire, la session ordinaire ne devant s'ouvrir, aux termes de la Constitution, qu'en octobre, ce qui donne aux députés de la sixième législature six mois de prolongation sur leur mandat normal de quatre années.

Sitôt après l'ouverture de la séance par le doyen d'âge, M. Bessim Eumer Akanin, les parlementaires ont prêté serment, la réélection du bureau intervenant immédiatement après.

L'on procéda ensuite à l'élection du président de la République, qui devait être désigné par l'Assemblée, puisque, aux termes de la Charte organique, le chef de l'Etat est élu pour la durée d'une législature. Le renouvellement du Parlement étant intervenu, la formalité était nécessaire. A l'unanimité des 413 députés ayant pris part au vote, le général Ismet Ineunu a été réélu et, après avoir été amené de sa résidence à la salle des séances avec le cérémonial d'usage, vint à son tour prêter serment.

Le président du conseil, le docteur Réfik Saydam, lui ayant présenté la démission rituelle du cabinet, fut à nouveau chargé de choisir ses collaborateurs. Tous les ministres précédemment en exercice se virent maintenus dans leur fonction, leur nombre étant toutefois porté — premier ministre compris — à 14 au lieu de 12. Les deux nouveaux ministères créés sont ceux du commerce et des voies et communications. Le nouveau ministre du commerce, dont les services ont été détachés du ministère de l'économie nationale, est M. Djezmi Ertchin, député d'Antalya; en ce qui concerne le ministère des voies et communications, le titulaire en est M. Ali Tchetinkaya, auparavant ministre des travaux publics, dont les services englobaient précédemment le nouveau département créé, les travaux publics proprement dits passant au général Ali Fouad Djébésoy.

La personnalité d'Ismet Ineunu

Ismet Ineunu, qui se voit confirmé dans les fonctions de la plus haute magistrature de l'Etat, est né à Izmir le 25 septembre 1884. Militaire de carrière, après avoir pris une part active à la guerre mondiale, il se rallia, l'un des premiers, au mouvement kémaliste et fut, au côté d'Ataturk, l'artisan des victoires glorieuses de l'armée turque au cours de la guerre de l'indépendance soutenue contre les troupes grecques. Le nom d'Ismet Ineunu, qui lui a été solennellement conféré en vertu de la loi rendant obligatoire pour les citoyens turcs l'adoption d'un nom de famille, est celui d'un village d'Anatolie près duquel il gagna deux batailles sur les armées helléniques.

Outre son brillant passé d'homme de guerre, le général Ismet Ineunu, dont la modestie est bien connue, pourrait s'enorgueillir du rôle capital qu'il joua comme président de la délégation turque à la conférence de Lausanne. Après le traité signé dans cette ville, traité qui remplaçait le traité de Sèvres et rendait à la Turquie toute l'Anatolie reconquise de haute lutte sur la Grèce, le négociateur fut appelé, sitôt la proclamation de la République (29 octobre 1923), par Ataturk, comme président du conseil des ministres. Il exerça ses fonctions pendant quinze années, et ce n'est qu'au mois de septembre 1937 que son état de santé l'obligea à s'écarter du pouvoir. Il avait conservé néanmoins son mandat de député d'Izmir, et se reposait des charges gouvernementales en étudiant paisiblement la langue anglaise — c'est en effet un travailleur acharné — lorsque, à la mort d'Ataturk, il fut sollicité de poser sa candidature pour la fonction à laquelle il vient d'être réélu.

Modèle des pères de famille, se complaisant dans une existence digne et simple, Ismet Ineunu exprimait dernièrement dans une de ses réceptions sa sympathie pour M. Albert Lebrun, dont les qualités de bon citoyen et de bon patriote l'ont particulièrement séduit.

Les tendances nouvelles

C'est bien à tort que certaines publications étrangères ont proclamé, au moment de l'accession d'Ineunu à la présidence de la République, en novembre 1938, que la Turquie allait abandonner la laïcité, l'Etat devant reprendre un contact intime avec la religion et envisager même de revenir sur certaines réformes considérées comme trop osées. Si le nouveau président est personnellement un musulman très convaincu, il n'a pourtant jamais été dans ses intentions de faire un retour sur le passé et d'abandonner la moindre parcelle du progrès réalisé par quinze années de régime républicain, alors qu'il a été lui-même un des plus sérieux artisans de ce progrès.

Au point de vue du jeu des institutions parlementaires, une certaine souplesse a déjà été, nous l'avons vu, introduite dans le système des candidats désignés dans le sein du parti du peuple, parti unique du pays, et ce dans 28 districts. Ce n'est d'ailleurs, dit-on, qu'un commencement, et des perfectionnements, dans le sens libéral, seraient apportés dans la suite à chaque législature. On a d'autre part souligné dans la presse que l'on procéderait avec beaucoup de précautions à l'éducation démocratique du peuple, « la démagogie étant considérée comme le pire des maux ».

D'un autre côté, la presse s'est vu octroyer une liberté d'expression beaucoup plus large. Dans un de ses discours, faisant allusion à l'un des principes de la Constitution suivant lequel « la souveraineté nationale est à la nation », le président a proclamé que « sans liberté de la presse il n'y a pas de souveraineté nationale ». Il a cependant ajouté, d'autre part, « que la liberté doit être laissée à la presse à la seule condition qu'elle n'aille pas à l'encontre du bonheur du pays ». C'est, on le voit, toujours la crainte de la démagogie qui se manifeste.

Quoi qu'il en soit, c'est par les résultats que l'on juge un régime, et les résultats obtenus — nous avons souvent l'occasion de le signaler — sont satisfaisants.

RENÉ HOUILLE

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

BELGIQUE

Le nouveau cabinet Pierlot

De notre service particulier à Bruxelles :

Ainsi que le *Temps* l'a annoncé, hier, dans ses « Dernières nouvelles », M. Pierlot, premier ministre, a complété, mardi après-midi, sa combinaison ministérielle en remplaçant les ministres socialistes démissionnaires à la suite de la résolution du congrès du parti ouvrier hostile à la participation au gouvernement. C'est donc la formule bipartite d'un ministère catholique-libéral qui a finalement prévalu. Le nouveau cabinet Pierlot est ainsi composé :

Premier ministre, et ministre des affaires étrangères, M. Pierlot, catholique-conservateur.

Défense nationale, le lieutenant-général Denis.

Justice, M. Paul-Emile Janson, libéral.

Intérieur, M. Albert Devèze, libéral.

Finances, M. Camille Gutt, non-parlementaire.

Instruction publique, M. Duesberg, recteur de l'université de Liége, non-parlementaire.

Travaux publics, M. Van der Poorten, libéral.

Santé publique, M. Marcel-Henry Jaspar, libéral.

Affaires économiques, M. Sap, catholique.

Agriculture, M. D'Aspremont-Lynders, catholique-conservateur.

Colonies, M. de Vleeschauwer, catholique.

Communications, M. Marck, démocrate chrétien flamand.

Travail et prévoyance sociale, M. Delfosse, démocrate chrétien wallon.

Le cabinet Pierlot se compose donc, de six catholiques, de quatre libéraux et de trois non-parlementaires, dont deux appartenant à l'opinion libérale. Les nouveaux ministres ont prêté, mardi après-midi, serment devant le roi.

On prête au premier ministre l'intention de demander des pouvoirs spéciaux en vue des mesures à prendre pour faire face aux nécessités financières et économiques. Les Chambres nouvellement élues se sont réunies, mardi après midi; mais elles n'ont pas encore constitué leurs bureaux. Les catholiques, redevenus le groupe parlementaire le plus nombreux, réclament pour un des leurs la présidence de la Chambre des représentants, mais les socialistes maintiennent pour ce poste la candidature de M. Camille Huysmans, socialiste, bourgmestre d'Anvers, qui présidait la Chambre dissoute.

ALLEMAGNE

M. von Papen est nommé ambassadeur en Turquie

Notre correspondant particulier à Berlin nous téléphone mercredi matin, 19 avril :

Le Führer a nommé M. von Papen ambassadeur à Ankara. Il l'a reçu hier et lui a exprimé ses vœux de succès dans son nouveau poste.

On sait que l'ancien chancelier, qui atteindra bientôt sa soixantième année, représenta le Reich à Vienne de 1934 à 1938.

On recourt volontiers à ses services pour des tâches diplomatiques délicates, et sa nomination en Turquie semble indiquer que l'on voudrait essayer d'empêcher l'orientation de ce pays vers le groupe de puissances opposées à l' « axe ».

En 1917, M. von Papen, alors commandant, exerça les fonctions de chef d'état-major de la quatrième armée turque sous les ordres du général allemand Liman von Sanders.

Une escadre allemande attendue à Memel

On mande de Kaunas :

On attend pour vendredi à Memel quinze bâtiments de la flotte allemande, parmi lesquels se trouvera le croiseur *Nürnberg*.

SLOVAQUIE

Démission de M. Karol Sidor

On télégraphie de Bratislava :

M. Karol Sidor, ministre de l'intérieur, a donné sa démission.

On se rappelle que M. Sidor avait été nommé président du conseil slovaque lors de la crise qui a précédé la disparition de la République tchécoslovaque. M. Karol Sidor est encore maintenant très populaire en Slovaquie.

Les fonctions de ministre de l'intérieur seront remplies par M. Tuka, vice-président du conseil.

La loi antijuive

On télégraphie de Bratislava :

Le gouvernement slovaque a approuvé la loi contre les juifs. Aux termes de cette loi, est considérée comme juive : 1° toute personne de religion israélite après le 30 octobre 1918; 2° toute personne sans confession et dont au moins un parent était israélite; 3° toute personne dont l'un des parents était juif baptisé après le 30 octobre 1918; 4° toute personne vivant en ménage avec une personne juive de même que tous les enfants qui pourraient provenir de cette union.

Le nombre d'avocats juifs a été limité à 4 0/0 du nombre total d'avocats en Slovaquie. En outre, un avocat juif ne pourra défendre que la cause d'un juif. Il est, d'autre part, absolument interdit aux israélites de devenir journalistes ou notaires.

Un incident de frontière hungaro-slovaque

La S. T. K. (agence télégraphique slovaque) communique de Bratislava :

Samedi soir, deux soldats hongrois ont franchi la frontière orientale et ont pénétré en territoire slovaque, près d'Ubrez. Un détachement de gardes-frontière slovaque les a sommés de s'arrêter. Les Hongrois n'ayant pas obéi, les Slovaques ont tiré et ont blessé les deux soldats qui sont morts à l'hôpital de Michalovce.

Sur un ordre du chef suprême des gardes de Hlinka, M. Sano Mach, et du ministre de la défense nationale, M. Catlos, ces soldats hongrois ont été enterrés avec les honneurs militaires.

ITALIE

L'augmentation des dépenses au titre de l'armée, de la marine et de l'aviation

Les dépenses au titre des budgets de la guerre, de la marine et de l'aéronautique pour l'exercice 1938-1939, qui expire le 31 mai, sont en augmentation de 572,076,000 lire sur les prévisions antérieures. Elles se répartissent comme suit :

Guerre : 438,100,000 lire; marine : 19,746,000 lire; aéronautique : 114,200,000 lire.

Au budget de la guerre figurent en particulier, dans les dépenses supplémentaires, les sommes suivantes :

70 millions « Fourniture de masques à gaz à la population civile »; 87 millions « Pain et vivres »; 60 millions « Frais de premier habillement »; 61 millions « Indemnités et frais de voyage pour déplacements collectifs ».

Au budget de la marine figurent 12,600,000 lire de « dépenses supplémentaires pour matériel et nouvelles constructions ».

Enfin, au budget de l'aéronautique on relève, toujours aux dépenses supplémentaires, une somme de 40 millions destinée aux subventions des lignes civiles (primes kilométriques et fixes).

La *Gazette officielle*, qui publie le décret-loi sur ces « variations à l'état de prévisions des dépenses budgétaires », signale aussi l'attribution d'un crédit supplémentaire de 2 millions au ministère des affaires étrangères, au titre de la contribution extraordinaire, à la secrétairerie générale des faisceaux italiens à l'étranger, ainsi que 20 millions pour frais de rapatriement des Italiens de l'étranger.

SUÈDE

La défense nationale

On télégraphie de Stockholm :

Le parti de la droite a déposé au Riksdag un projet d'ouverture d'un crédit de 25 millions de couronnes qui serait consacré au renforcement de la défense, notamment à la prolongation de la durée du service militaire.

De son côté, le parti communiste suédois, qui a tenu son 11e congrès à Stockholm, a voté une résolution exhortant la classe ouvrière à créer un front unique en vue de combattre le fascisme, de se préparer à une lutte énergique pour défendre l'indépendance nationale, les droits et les libertés démocratiques. Mais, en même temps, le parti communiste s'est prononcé d'une façon catégorique contre la neutralité, qu'il considère comme une simple « illusion ».

Enfin, le pacifiste connu, M. Lindhagen, a décidé de demander au président du conseil si les pays scandinaves ne doivent pas réunir leurs gouvernements et leurs parlements en assemblée générale afin de prendre l'initiative d'un plan constructif nordique en faveur de la paix mondiale et d'inviter à y adhérer tous les pays du monde.

ISLANDE

A propos du message de M. Roosevelt

Le communiqué suivant a été publié à Washington :

Des rapports reçus d'Islande indiquent que certaines personnes se demandent pourquoi cet Etat indépendant n'a pas été inclus dans la liste des nations dont le président Roosevelt a demandé à MM. Hitler et Mussolini de garantir l'intégrité territoriale. Aucune signification quelconque ne devrait naturellement être attachée à l'omission de l'Islande, à qui nous portons toujours l'intérêt le plus amical, mais qui n'est pas sur le continent européen ou immédiatement adjacente.

MEXIQUE

La prochaine élection présidentielle

On télégraphie de Mexico :

Devant 20,000 de ses partisans assemblés aux arènes, le candidat à la présidence, le général Manuel Avila Camacho, a exposé son programme, lequel ne comporte aucune modification concernant l'administration du président Cardenas.

Le candidat, qui est soutenu par la Confédération des travailleurs mexicains et par la Confédération paysanne, a insisté en particulier sur la nécessité de poursuivre et de consolider les conquêtes de la classe ouvrière, mais de telle façon qu'elles ne soient pas un obstacle au développement de l'industrie nationale et qu'elles n'éloignent pas les capitalistes.

Le neveu du président Roosevelt tué dans un accident d'avion

Hier mardi après midi, un avion privé piloté par M. Daniel Roosevelt, neveu par alliance du président Roosevelt, a fait une chute près de Jalapa.

Le pilote et la passagère, Mlle Kita Constantine, ont été tués.

JAPON

On annonce un appel de M. Roosevelt

On mande de Tokio, 19 avril :

L'*Asahi* apprend de source américaine que le président Roosevelt adresserait au Japon, vers la fin du mois, après le départ du croiseur *Astoria*, une note personnelle contenant un appel à la paix.

Le département d'Etat envisagerait actuellement soit un texte analogue à l'appel lancé à MM. Mussolini et Hitler, soit une offre de bons offices pour l'ouverture d'une conférence internationale entre les puissances intéressées aux affaires d'Extrême-Orient.

Selon l'*Asahi*, la réponse du Japon à cette note serait déjà prête. Elle porterait sur les deux points suivants : 1° le Japon, qui partage les vues de l'Italie et de l'Allemagne sur la situation internationale, fera sienne la réponse de MM. Hitler et Mussolini; 2° le Japon maintiendra son refus de participer à une conférence internationale sur les questions d'Extrême-Orient.

DÉCLARATIONS DE M. ÉDOUARD BENÈS

On télégraphie de Chicago:

M. Edouard Benès, ex-président de la République tchéco-slovaque a accepté la présidence du mouvement mondial du « Conseil national tchéco-slovaque », dont le but est de restaurer l'indépendance de la République tchéco-slovaque.

Cette décision a été annoncée après la réunion de représentants de trois grandes organisations de Tchèques et de Slovaques émigrés aux Etats-Unis, groupant un million et demi d'adhérents.

M. Benès a déclaré notamment :

« Je suis en contact avec les représentants officiels de notre République encore en fonctions » et a annoncé son intention « d'organiser un directoire tchéco-slovaque qui représentera notre mouvement dans le monde entier et dirigera toutes nos activités. »

M. Benès a ajouté que ce projet sera mis en exécution après avoir obtenu l'accord de MM. Jean Masaryk, ministre tchéco-slovaque à Londres, Osusky à Paris, Hurban à Washington, Slavik à Varsovie, Fierlinger à Moscou.

« J'ai l'intention de publier un manifeste adressé à tout notre peuple, dès que la décision sera prise », a ajouté M. Benès, qui a remarqué que, dans les pays où sont restés les représentants diplomatiques de l'ancienne République tchécoslovaque, résident plus de 100,000 Tchéco-Slovaques et plus de 2 millions de personnes d'origine tchéco-slovaque.

L'ancien président a conclu :

Tous, selon les lois et les principes politiques de leurs nations, nous aideront. Nous avons également l'appui de tous les fidèles citoyens de notre nation opprimée, soit environ dix millions de personnes.

LE CONFLIT SINO-JAPONAIS

La contre-offensive chinoise sur Canton

On télégraphie de Hong-Kong :

Selon des informations de source étrangère parvenues à Canton, la contre-offensive chinoise se développe favorablement autour de Canton. Les avant-gardes chinoises seraient arrivées à 20 kilomètres au nord de la ville, malgré le feu intense de l'artillerie nippone.

Une colonne opérant au nord-est de Canton en est à une trentaine de kilomètres. Enfin les forces chinoises ont réussi à couper le chemin de fer de Canton à Sanshui. D'autres unités chinoises ont rendu inutilisable l'aérodrome de la montagne du Nuage-Blanc, au nord-ouest de Canton.

Une tentative japonaise de débarquement au Foukien

On télégraphie de Fou-Tchéou :

Une double tentative de débarquement japonaise a été repoussée par les troupes chinoises sur un point de la côte du Foukien, à 25 kilomètres au nord de Fou-Tchéou.

Les Japonais ont perdu plus de 1,000 tués, et les Chinois environ 500 tués ou blessés.

Les Japonais s'emparent de Kouling

On télégraphie de Tokio :

Un message du front annonce la prise, par les forces japonaises, de Kouling, la célèbre station estivale située dans les monts Lushan. Quoique cernées depuis de longs mois, les forces chinoises qui tenaient ces montagnes avaient toujours refusé de se rendre.

En février dernier, les autorités japonaises avaient demandé aux consuls étrangers de Shanghaï de faire évacuer leurs nationaux restés à Kouling. Beaucoup obéirent à l'invitation de leurs consuls, mais plusieurs étaient restés sur la montagne.

Un assassinat politique à Shanghaï

M. Ouang Hsien, secrétaire de la municipalité du Plus Grand Shanghaï et chef de la section des affaires étrangères de cette municipalité, a été assassiné aujourd'hui. Son corps a été retrouvé percé de coups de couteau dans la rue Wagner, dans la concession française.

Dans une des blessures était fixé un morceau de papier sur lequel était écrit : « Ligue du fer et du sang des chasseurs de traîtres. »

M. Ouang Hsien avait disparu depuis la veille de sa maison, sise dans la concession internationale.

LA FRANCE D'OUTRE-MER

MAROC

Une mission de fonctionnaires espagnols à Rabat

On mande de Rabat, 19 avril :

Une mission de hauts fonctionnaires de la zone espagnole est arrivée à Rabat où elle aura des prises de contact avec les hauts fonctionnaires du protectorat français en vue d'étudier différents points intéressant les relations entre les deux zones.

Les conversations ont commencé hier.

D'autre part des renseignements concordants provenant notamment de Tanger et de la zone voisine signalent d'importants mouvements de troupes marocaines qui semblent refluer de la péninsule à une cadence accélérée, par Tétouan, Ceuta et Larache.

Certains jours, les effectifs débarqués ont atteint jusqu'à 4,000 hommes.

On ignore encore si ce rapatriement sera suivi d'une démobilisation rapide paraissant justifiée par la tranquillité qui règne dans la zone espagnole.

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le « tout-fait »

Du mont Pagnote à la tranchée

Beaucoup de Français pensent que notre langue étant notre propriété, nous avons sur elle, ainsi que tous les propriétaires, le *jus utendi et abutendi*. Ils exercent de préférence le *jus abutendi*, qui leur semble marquer plus fortement l'absolu et l'arbitraire de leur autorité sur la chose possédée; mais ils l'aiment d'autant plus qu'ils la maltraitent sans merci; et ils se flattent même d'être les seuls, entre tous les peuples de la terre, qui s'intéressent passionnément à leur idiome maternel, qui l'entourent d'une sollicitude (parfois alarmante), qui admirent ses beautés en connaisseurs et qui s'amusent des subtilités grammaticales.

Je serais fâché de leur retirer cette illusion, et, pour les préserver de la perdre, je leur conseille de ne pas lire le numéro du *Sunday Times* qui a paru le jour de Pâques. Ils y trouveraient un article de M. Hilaire Belloc, intitulé *l'Avenir de l'anglais*, qui commence par ces mots : « L'héritage de la langue anglaise est le plus grand héritage que nous ayons. On hésite à le croire parce que la chose n'est pas visible ni tangible, et puis parce qu'elle n'est pas extérieure à nous : elle fait partie de nous-mêmes. Il n'est pas moins vrai que le langage qui nous a été légué est, de toutes les choses que nous possédons, la plus essentielle pour notre postérité et pour notre nom. Elle a même plus d'importance que la physionomie du paysage anglais. » Tout ceci, en ne changeant que l'épithète, peut s'appliquer aussi bien à n'importe laquelle des langues humaines; et ce qui suit, plus encore.

M. Hilaire Belloc observe que si l'idiome, le verbe exprime la communauté, on peut dire que d'abord il a créé ou informé cette communauté, et surtout qu'il la maintient. Il lui assure une longévité, qu'il dépassera lui-même : car l'exemple du grec et du latin nous témoigne que, plus encore que le buste, le langage survit à la cité, mais la cité se survit à elle-même en lui. « Or, dit M. Hilaire Belloc, la langue anglaise est menacée aujourd'hui de plus d'une façon. » Nous ne laissions pas de nous douter que la langue française n'était pas la seule qui eût besoin d'être défendue. Nous nous doutions bien aussi un peu que les périls contre lesquels nous avons le devoir urgent de la défendre ne diffèrent pas très sensiblement de ceux qui menacent d'autres langues contemporaines.

Il y a cependant des nuances. Ainsi, le plus grave péril qui, selon M. Hilaire Belloc, menace la langue anglaise, vient de son ubiquité. Comment à la longue ne se déformerait-elle pas, à force de se torturer pour exprimer des modes de la sensibilité ou de l'intelligence différents du génie anglais parfois jusqu'à l'incompatibilité? Il est clair que si ce même danger menace la langue française, c'est à un degré moindre. Certains le déplorent et souhaiteraient pour celle-ci une expansion sans limites. Elle aurait sans doute, politiquement, des avantages, qui compenseraient, et au delà, les dommages grammaticaux; mais on ne s'étonnera pas que Lancelot attache plus d'importance aux pertes de la grammaire qu'aux gains de la politique. Peut-il hasarder d'avouer, sans faire taxer de tiédeur son patriotisme, qu'il ne se sent pas moins fier d'être Français parce que la plupart des textes diplomatiques sont maintenant bilingues et que notre langue partage avec une ou deux autres l'honneur de « faire foi », si l'on ose encore s'exprimer ainsi?

L'anglais, poursuit M. Hilaire Belloc, est menacé par la presse quotidienne, qui a bien d'autres soucis que la pureté et la propriété des termes. Je suis fort aise que M. Hilaire Belloc lève ce lièvre; car souvent mes correspondants m'adjurent ou me défient de dire son fait à la presse de France, qu'ils chargent de tous les péchés, et l'on conviendra que, de ma part, cela est assez délicat. Mais M. Hilaire Belloc ne s'en tient pas aux généralités, et les précisions qu'il donne ne peuvent blesser personne.

Il incrimine, comme on devait s'y attendre, la hâte du travail, surtout du travail de nuit. J'ai dit maintes fois que si elle explique, si elle excuse peut-être toutes les négligences de style, les distractions, les bévues, elle n'explique ni n'excuse aucune faute : vu que celui qui parle bien sa langue la parle bien sans y penser. Il n'a pas besoin de prendre son temps. Il a de bons réflexes, comme disent les gens de sport, et les réflexes sont instantanés.

M. Hilaire Belloc n'attache pas non plus grande importance aux fautes que peut lâcher dans sa copie un rédacteur bousculé, fatigué, sur le coup de deux heures du matin; ce n'est pas là qu'il voit un danger, mais plutôt dans la facilité qu'offrent « les phrases toutes faites » pour exprimer à peu près ce qu'on pense vaguement, quand on n'a pas le courage ou le loisir de chercher mieux.

Stevenson disait que ces phrases toutes faites devraient être clichées à l'imprimerie, et mises de côté dans une casse où on n'aurait qu'à les prendre chaque fois qu'on en aurait besoin. Il est vrai que les phrases toutes faites favorisent, en les dissimulant tant bien que mal, et l'indigence de la forme et celle de la pensée : les deux ne sont-elles pas inséparables ? Mais c'est la première fois que je vois dénoncer le péril : on s'était borné jusqu'ici, surtout en France, à se moquer des phrases toutes faites.

Flaubert les copiait de sa main. Il en avait des cahiers, comme les bons élèves ont des cahiers d'expressions. Il tournait même en dérision, sous prétexte qu'elles ont trop servi, d'inoffensives métaphores comme « fondre en larmes » ou « éclater en sanglots ». L'excès, ici, touche à la manie et à la puérilité. On ne commet aucun délit, on ne fait aucun mal à la langue française en disant et en écrivant « fondre en larmes » ou « éclater en sanglots »; on menace, à brève échéance, la langue et l'intelligence françaises quand on prend la paresseuse habitude de se contenter du tout-fait pour habiller sa pensée. Les écrivains et les penseurs de qualité l'habillent sur mesure.

Un autre inconvénient des phrases toutes faites, c'est qu'à force de les répéter machinalement on perd de vue leur sens véritable; il arrive qu'on les emploie à rebours ou mal à propos, et cela peut produire des effets de comique involontaire, qu'il est toujours préférable d'éviter.

Un de nos lecteurs a relevé dans un journal de bonne renommée, dont il me donne le titre — on comprendra que je le garde pour moi, — ceci : « Grâce à une violente canonnade, les troupes du général Franco sont entrées dans la ville sans coup férir. » Il ajoute plaisamment : « D'aucuns diraient plutôt qu'elles ont féru quelques bons coups, de canon tout au moins. Et, poursuit le même, n'est-il pas triste d'entendre à la radio le sieur... (mettons : le sieur Untel)... glapir d'une voix de muezzin qu'on a eu grand tort, oui, grand tort, de laisser tomber en quenouille les clauses du traité de Versailles? » Canonner sans coup férir n'était déjà pas mal, mais le traité qui tombe en quenouille est une trouvaille de style plus gaie.

Il est cependant des gens avisés, qui dans le doute s'abstiennent d'employer les phrases toutes faites, ou qui prennent soin de s'informer au préalable de ce qu'elles signifient exactement. C'est ainsi qu'un de nos confrères m'a demandé récemment ce que c'est que le mont Pagnote. Ai-je besoin de dire que je n'en savais rien ? Je n'ai pas cru devoir alléguer mon ignorance française de la géographie, car je pressentais que ce n'est point là une montagne à figurer sur les cartes et que les dictionnaires, à son sujet, me renseigneraient mieux que les atlas.

Je n'avais, pour point de départ de mon enquête, qu'un seul, un faible indice : je me rappelais qu'au régiment, au lieu de dire se coucher, se mettre au lit, qui sont des expressions sans couleur, on dit se pagnoter, qui est argotique, mais plus agréable, et qui par l'assonance rappelle dorloter. J'ai donc poussé de ce côté ma recherche. J'ai trouvé pagnoter dans le dictionnaire étymologique de Bloch et Wartburg, avec cette mention qui ne m'a rien appris : terme d'argot militaire, devenu populaire; mais la suite a donné toute satisfaction à ma curiosité.

Ce terme d'argot a ses lettres de noblesse. Il est fort ancien. Il semble remonter, par l'intermédiaire d'un dialecte, peut-être le provençal, où l'on trouve *pagnoto* qui signifie poltron, au vieux mot *pagnote*, encore usuel dans le dix-huitième siècle, qui signifie pareillement lâche, ou encore mauvais soldat. Pagnote est défini, d'autre part, dans un texte de 1587 que voici : « ...Ce qui fut appellé pagnotte en Piedmont et ailleurs, quand les soldats nécessiteux se desbandent et vont à la guerre pour avoir du pain, et ce sobriquet fut inventé en l'an 1544, aux guerres du Piedmont, par les Espagnols, par moquerie, qui appelloient ces soldats soldats de la pagnotte. »

On donne pour étymologie à pagnotte l'italien *pagnotta*, petit pain. « *Gentiluomini di pagnotta*, dit Ménage, gentilshommes que les seigneurs louent pour leur escorte aux jours de cérémonie, à cause qu'on leur donne des pains ces jours-là. »

J'étais suffisamment renseigné sur se pagnoter et sur pagnote, mais nullement sur le mont pagnote. J'ai recouru au Littré. J'y ai retrouvé la citation de Ménage, puis des exemples assez piquants, celui-ci, entre autres, du *Virgile travesti* de Scarron :

> Darès, voyant telles menottes [les cestes]
> Se mit du nombre des pagnottes.

Et enfin : « Mont pagnote, tout lieu élevé d'où l'on peut, sans péril, regarder un combat. » Exemple, tiré d'une lettre de Racine à Boileau :

« J'ai oublié de vous dire que, pendant que j'étais sur le mont pagnote à regarder l'attaque, le R. P. de la Chaise était dans la tranchée et même fort près de l'attaque, pour la voir plus distinctement. »

Le mont Pagnote était une curiosité et je me suis volontiers donné un peu de peine pour éclaircir le mystère de ses origines : j'avoue que je n'ai pas le même entrain quand il me faut répondre à des questions d'un intérêt certes plus prochain et plus pratique, mais aussi plus médiocre.

Il en est même que je douterais de prendre au sérieux. Celle-ci par exemple : un lecteur m'assure que maintes personnes aujourd'hui prennent l'un pour l'autre, au petit bonheur, les verbes *résigner* et *résilier*. Je croyais impossibles, en nos temps d'instruction obligatoire, ces confusions d'illettrés qui me faisaient sourire lorsque j'étais enfant et que j'entendais de vieilles gens se plaindre que la porcelaine fût *casuelle* ou demander, au marché aux fleurs, le prix de la *cresantenne*.

Voici une confusion un peu moins naïve. Plusieurs, me dit-on, prennent *topique* pour *typique* et réciproquement. Ils ont tort, vu que *topique* signifie qui a rapport aux lieux et, figurément, qui se rapporte exactement à ce dont il s'agit; *typique* signifie ce qui caractérise le type et, par extension, symbolique, ou même allégorique. Rien n'autorise le « glissement » de l'un à l'autre, comme parlent les grammairiens savants.

Je ne saurais terminer plus utilement qu'en suppliant une fois encore X, s'il me lit (mais je sais bien qu'il ne me lit pas), de ne plus écrire : « Pour rien au monde je n'en *aurais* convenu. »

LANCELOT.

Journée parlementaire

A LA CHAMBRE

L'utilisation des étrangers et le canal des Deux-Mers

M. Jean de Beaumont, député de la Cochinchine, vient d'adresser au président Edouard Daladier une lettre relative à la situation faite en France aux étrangers par le décret du 16 avril. Il y envisage en particulier le cas des réfugiés espagnols, qui sont au nombre de 450,000.

M. de Beaumont suggère que, pour être autorisés à résider définitivement en France, les hommes valides, parmi les réfugiés espagnols, soient ou bien incorporés dans l'armée française où ils seront tenus d'accomplir la même période de service militaire que la loi impose à tout citoyen français, ou bien réquisitionnés pour les travaux intéressant la défense nationale.

Il insiste, dans cette lettre, sur l'intérêt et l'urgence que présenterait l'exécution immédiate du projet, maintes fois étudié, du canal des Deux-Mers, unissant le golfe de Gascogne au golfe du Lion.

Selon les vues de M. de Beaumont, le canal des Deux-Mers permettrait le passage de notre flotte et de celle de nos alliés de l'Atlantique à la Méditerranée, et vice-versa, par une véritable « ligne intérieure », inattaquable et hors de portée de nos adversaires. Du point de vue maritime, notre position stratégique et celle de nos alliés en seraient puissamment renforcée.

Pour les réservistes rappelés

Par voie de question écrite au *Journal officiel*, M. Joseph Denais, député de Paris, a demandé au ministre de la défense nationale : 1° quels secours alimentaires seront donnés aux familles des hommes (des spécialistes) rappelés pour la deuxième fois depuis septembre et durant un laps de temps indéterminé, en dehors des périodes légales d'instruction et sans qu'il y ait mobilisation; 2° quelles compensations pourraient être obtenues par ces industriels, artisans, techniciens, commerçants français alors que, devant leur éloignement, des étrangers conquièrent les positions qu'ils occupaient ou la clientèle que leur effort leur avait assurée.

De son côté, M. Vallin, député de Paris, a demandé au ministre de la défense nationale d'admettre au bénéfice de la franchise postale les correspondances en provenance ou à l'adresse des militaires de la réserve rappelés sous les drapeaux. Cette mesure ayant été prise lors des convocations de septembre 1938 avait été hautement appréciée par les intéressés et leurs familles.

Une délégation parlementaire en Tunisie

Une délégation de la commission des colonies, composée de MM. Nouelle, président; Fourrier, Lagrosillière, Romastin et Temple, part aujourd'hui de Marseille pour Tunis, d'où elle se rendra dans le Sud-Tunisien et y visitera les organisations défensives. A son retour à Tunis, la délégation aura des entretiens avec les principales autorités civiles, militaires et religieuses de la régence.

LES OPÉRATIONS DES CAISSES D'ÉPARGNE

Voici d'autre part les opérations de la caisse d'épargne et de prévoyance de Paris du 11 au 15 avril :

Versements reçus de 3,084 déposants, dont 275 nouveaux	7.159.143 05
Remboursements à 9,251 déposants, dont 456 pour solde	32.175.898 37

Voici enfin le tableau des opérations effectuées par la caisse nationale d'épargne pendant le mois de février 1939 :

Versements reçus de 654,534 déposants, dont 60,174 nouveaux		1.004.451.082
Remboursements à 310,429 déposants, dont 39,322 pour solde	566.112 726	
Rentes achetées à 60 déposants pour un capital de	312.429	
		566.425.155
Excédent de versements		438.025.927

LES DÉCRETS-LOIS DE DÉFENSE NATIONALE

Les décrets-lois qui ont été soumis hier à la signature du président de la République tendent à renforcer, d'une part, l'économie du pays, et, d'autre part, les moyens mis en œuvre pour sa défense.

Ces textes peuvent s'analyser ainsi qu'il suit :

La réglementation des marchés de fournitures de la défense nationale

Un décret du ministère de l'air est relatif à la réglementation du démarchage intéressant les sous-commandes et les marchés de fournitures de la défense nationale.

L'intensification et l'accélération, dans les industries de guerre, nécessitent la décentralisation des commandes et leur fragmentation en un grand nombre de sous-commandes, passées à des tiers par des titulaires de marchés. Or, il est apparu que les industriels travaillant pour la défense nationale sont sollicités par des particuliers ou des sociétés ne possédant ni compétence technique ni capacités financières, mais servant uniquement d'intermédiaires entre les titulaires de marchés et les bénéficiaires des sous-commandes. Ces démarcheurs obtiennent parfois un monopole de répartition et se font consentir, par les titulaires de marchés ou les bénéficiaires de sous-commandes, des avantages ou rémunérations qui grèvent largement les prix du marché.

Ce décret interdit le démarchage dans la répartition des sous-commandes destinées aux marchés de fournitures intéressant la défense nationale, et réprime les infractions.

La réalisation des travaux télégraphiques et radio-télégraphiques

En vue d'adapter le réseau de télécommunications aux exigences de la défense nationale, il est indispensable d'entreprendre d'urgence et de poursuivre à un rythme accéléré certains travaux. Ces décrets permettront de hâter l'établissement de liaisons ou installations télégraphiques ou radio-électriques et d'accroître la sécurité de postes ou de stations existants. Ils permettront également de créer de nouvelles artères nécessaires à l'exercice du haut commandement et d'augmenter le rendement et la sécurité de certaines liaisons existantes.

La mobilisation de la main-d'œuvre

L'article 54 de la loi du 11 juillet 1938 a confié à un ministre unique la responsabilité de la préparation et de l'exécution des mesures relatives à la mobilisation de la main-d'œuvre; en raison de la diversité des catégories de travailleurs, des conditions particulières de leur emploi, et devant la tâche énorme qui était dévolue à une seule administration, il est apparu opportun, pour accélérer la préparation de la mobilisation de la main-d'œuvre et permettre la mise en œuvre rapide des mesures d'exécution, de prévoir des délégations permanentes ou temporaires que des décrets ultérieurs préciseront.

La franchise postale pour les militaires aux armées

Ce décret admet au bénéfice de la franchise postale les lettres simples, c'est-à-dire ne pesant pas plus de vingt grammes, provenant ou à l'adresse de militaires et marins faisant partie des armées de terre, de l'air et de mer en campagne ou appelés exceptionnellement sous les drapeaux en cas de tension extérieure.

D'autre part, il porte de 50 francs à 100 francs le montant des mandats adressés auxdits militaires et pour lesquels l'exemption des droits est accordée.

La situation des assurés sociaux mobilisés

Ce décret a pour but de maintenir le droit aux prestations des assurances sociales aux familles des assurés qui seraient appelés sous les drapeaux, dans les conditions du décret-loi du 20 mars 1939, prévoyant le rappel de réservistes.

Il a également pour objet d'ouvrir le droit aux prestations des assurances sociales aux assurés qui, en raison de leur rappel sous les drapeaux, ne justifieraient pas, à leur retour dans leurs foyers, de versements suffisants pour avoir droit aux prestations des assurances maladie, maternité et décès.

La constitution de sociétés d'importation

Il est apparu qu'on ne saurait, sans inconvénient, soumettre aux règles du droit commun relatives à la constitution de sociétés les groupements agréés par l'application de l'article 49 de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation en général de la nation pour le temps de guerre, dont l'activité doit pouvoir, en cas de conflit ou de menace de conflit, s'exercer sans aucun retard.

Ce décret s'inspire, en conséquence, du souci de faciliter la constitution en société de ces groupements tout en en sauvegardant les principes juridiques essentiels.

Les facilités accordées aux groupements d'exportateurs

Actuellement, certains groupements d'exportateurs peuvent recevoir l'agrément de l'Etat et bénéficier de certains avantages d'ordre fiscal, notamment. A l'expérience, il est apparu que cette réglementation était trop rigide et que des groupements susceptibles de contribuer efficacement au développement de nos exportations étaient exclus de ce champ d'application.

Le décret qui a été adopté assouplit cette réglementation et permet d'accorder l'agrément de l'Etat aux groupements d'exportateurs constitués soit en vue de l'exportation dans un pays déterminé, soit dans le cadre des régions économiques.

L'encouragement national aux familles nombreuses

Le problème de l'aide à la famille fait, à l'heure actuelle, l'objet d'études approfondies au sein du haut comité de la population. Sans attendre le résultat de ces travaux, le gouvernement a pris diverses dispositions susceptibles d'entrer en vigueur immédiatement.

Il est décidé de réserver les allocations de l'encouragement national aux chefs de familles nombreuses qui ne bénéficient pas d'allocations familiales ou d'indemnités assimilées. Cette mesure de justice permet de doubler certains taux et d'augmenter les autres de moitié.

En même temps, diverses dispositions transitoires sont prises soit pour éviter que le nouveau régime n'entraîne une diminution des avantages dont bénéficiaient les familles nombreuses avant le 1er avril 1939, soit pour réserver les délais nécessaires aux études ci-dessus visées, notamment en ce qui concerne la situation faite aux familles rurales, pour lesquelles des avantages nouveaux sont immédiatement prévus.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

AISNE. — Dans son discours d'ouverture, M. Lamarre, président, a dressé le tableau de la situation angoissante dans laquelle se trouvait ces jours derniers l'Europe. « Le coup de foudre, observa-t-il, ne fut pas celui qu'on attendait »; et, après avoir montré l'excellente impression produite par le message du président Roosevelt, il fit appel à l'union, élément principal de notre force.

Le préfet, M. Latour, s'est associé à ces paroles ainsi qu'aux éloges adressés à M. Caron, directeur de l'hospice de Montreuil-sous-Laon, récemment décoré de la Légion d'honneur.

Le conseil général a remis à huitaine la suite de ses travaux.

SOMME. — M. Jovelet, sénateur, a ainsi traité les grands problèmes de l'actualité :

En un discours admirable, à la fois sobre, probe, fier et calme, le président Daladier a parlé au monde en grand Français. Répondant aux dictateurs, il a noué fortement le sentiment national, traduit l'unanimité de la nation et puisé là son accent de message collectif...

Pouvons-nous espérer que, de l'autre côté de nos frontières, on comprendra enfin que ces fortes paroles expriment la pensée de tous les Français?

Puis, parlant de l'émouvant appel du président Roosevelt :

Hitler et Mussolini, qui ont conquis des territoires et des millions d'hommes par l'unique et géniale exploitation des faiblesses de l'adversaire, pourront crier à la menace d'encerclement. S'imaginaient-ils qu'on les laisserait agir sans se protéger? Et puis, les ententes entre nations pacifiques peuvent-elles jamais être une menace contre un autre pays?

Comme un écho lointain, mais puissant, le président Roosevelt vient de le proclamer. On peut dire que la volonté de vivre de l'humanité s'est exprimée par sa voix.

Il a choisi l'heure la plus critique pour faire son offre d'apaisement et pour poser nettement le problème de la paix. Une opposition morale et matérielle si grande contre les pays totalitaires doit les contraindre à abattre leur jeu. Un chef de gouvernement n'a pas le droit de sacrifier son peuple s'il n'est pas attaqué.

Elever la voix en un pareil moment, quand la catastrophe semble inévitable et imminente, est un geste noble et courageux.

A notre tour, élevons notre gratitude vers l'homme de cœur, vers le plus grand apôtre de la paix, et applaudissons à son admirable tentative.

VENDÉE. — M. de Tinguy du Pouët, député, président, dans son allocution, a déclaré que la session s'ouvre à une heure grave pour le pays.

A la dernière session, dit-il, je vous informais de notre devoir de donner l'exemple de travailler au redressement de la situation. Celle-ci ne s'est pas modifiée. Les menaces sont les mêmes. Mais ce que je souhaitais, l'union de tous les Français, s'est réalisé et c'est par ce coude à coude que nous pourrons résister aux nations de proie qui nous entourent. Heureusement, la France n'est pas seule à penser ainsi; l'Angleterre et la Pologne ont compris.

Puis, par delà l'Atlantique, la nation la plus puissante du monde a fait entendre, par la voix de son président, les paroles qui ont trouvé un écho dans tous les cœurs, qui ne sont pas asservis et nos adversaires se sont rendu compte qu'une grave atteinte avait été portée à leurs intérêts.

M. Auguste Durand, ancien député, démocrate populaire, a fait voter, à l'unanimité, par l'assemblée, une motion de confiance au président Daladier et apportant sa gratitude à M. Neville Chamberlain et au président Roosevelt « dont le message si émouvant ne peut que recevoir l'approbation de tous les peuples épris de justice et de liberté ».

LA LOTERIE NATIONALE

La tranche des Fleurs sera tirée le 6 mai à Hyères

Le secrétariat général de la Loterie nationale rappelle que, sur autorisation spéciale du ministre des finances, le tirage de la tranche des Fleurs (7e tranches 1929), sera assuré à Hyères (Var), le samedi 6 mai prochain, à 21 heures.

NOUVELLES DU JOUR

A la présidence du conseil

M. Edouard Daladier, président du conseil, a conféré, hier après midi, avec MM. de Monzie, ministre des travaux publics; Paul Reynaud, ministre des finances, et Charles Pomaret, ministre du travail.

Adresses à MM. Roosevelt et Daladier

Notre correspondant de Lyon téléphone :

L'Union départementale des syndicats ouvriers confédérés du Rhône avait organisé, hier soir, à la Bourse du travail de Lyon, un meeting à l'issue duquel une adresse a été votée où il est dit, entre autre :

Les travailleurs lyonnais, réunis sur l'appel lancé par l'Union des syndicats confédérés du Rhône, adressent au président Roosevelt l'expression de leur reconnaissance et de leur déférente gratitude.

Les travailleurs sont convaincus que la guerre n'est pas fatale et que les pays qui supportent la charge écrasante des armements qui les ruinent et paralysent la vie commerciale trouveront, dans la conférence internationale économique, les bases des répartitions équitables des matières premières nécessaires à l'activité naturelle des peuples.

D'autre part, le comité radical socialiste du 6e arrondissement de Lyon, réuni en assemblée plénière, a voté un ordre du jour. Il exprime sa reconnaissance au président Roosevelt pour son attitude courageuse dans son appel à la paix.

Le comité a, en outre, envoyé une adresse de félicitations au gouvernement de M. Daladier « pour sa fermeté et sa clairvoyance dans les moments difficiles que nous traversons ».

Les Jeunesses radicales socialistes d'Oullins ont également voté un ordre du jour de confiance dans le gouvernement et adressé « leur salut à MM. Daladier et Bonnet, pacifistes résolus ».

Protestation et serment des Italiens de France

A Monceau-les-Mines, le conseil directeur de l'Union populaire italienne s'est réuni et, dans un ordre du jour significatif, a déclaré que tous les membres de l'Union étaient résolus à se ranger aux côtés du peuple français pour défendre la liberté et la démocratie contre une agression des Etats totalitaires. « Les Italiens de Montceau-les-Mines crient de toutes leurs forces : « A bas » l'agresseur de l'Albanie ! » et à Mussolini : « Assez de menaces contre la France ! »

A Belfort, l'Union populaire, dans un ordre du jour non moins énergique, a flétri « la politique criminelle du gouvernement de Rome, ses revendications antifrançaises, qui sont opposées aux vrais sentiments du peuple italien. » Enfin tous les Italiens de Belfort et de la région se déclarent prêts à s'enrôler dans l'armée française.

Un appel de la C. I. A. M. A. C. aux associations françaises et étrangères

La commission exécutive française de la conférence internationale des associations de mutilés et d'anciens combattants. vient d'adresser aux associations d'anciens combattants faisant partie de cette organisation. un appel pour que tous joignent leurs efforts en faveur de la paix et félicitent le président Roosevelt de son initiative généreuse.

Elle demande que soit reconstituée au plus tôt l'assistance mutuelle entre nations pacifiques qui veulent vivre dans l'indépendance.

Mise au point au sujet d'un incident à Nantes

L'ambassade d'Allemagne communique :

Quelques journaux français ont publié la nouvelle qu'à l'occasion d'une manifestation visant le vapeur allemand *Falke*, de la compagnie Argo, dans le port de Nantes, en date du 14 avril, le capitaine du navire aurait dû amener le pavillon, en raison de l'attitude menaçante de la foule.

Cette version est inexacte. Le capitaine du navire n'a fait amener le drapeau qu'au coucher du soleil, conformément aux règlements généralement en vigueur, c'est-à-dire alors que la manifestation durait déjà depuis une heure et demie.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les élections au conseil des prud'hommes

Les syndicats parisiens affiliés à la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) rappellent aux travailleurs de toutes catégories du commerce et de l'industrie que la revision de la liste des électeurs au conseil des prud'hommes de la Seine a lieu du 1er au 21 avril.

Pendant cette période, les électeurs sont reçus tous les jours : dans les mairies parisiennes, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures ; dans les communes de banlieue, aux heures habituelles d'ouverture des mairies.

Sont électeurs tous les patrons, employés et ouvriers français inscrits sur les listes électorales politiques, âgés de 25 ans, exerçant leur profession depuis trois ans au moins, dont un an dans le ressort du conseil.

Les femmes sont électrices au même titre que les hommes et aux mêmes conditions, sauf, bien entendu, en ce qui concerne l'inscription sur les listes électorales politiques.

Les personnes habitant hors du département de la Seine, mais travaillant dans ce département, doivent se faire inscrire à la mairie de leur lieu de travail.

FEUILLETON DU *Temps*

DU 20 AVRIL 1939

LES LIVRES

PAUL VALÉRY : *Variété IV*, 1 vol. (Librairie Gallimard). — *Regards sur le monde actuel*, 1 vol. (*ibidem*. Œuvres complètes. Tome J). — ROLAND ALIX : *Les Destins de la France : Une nation vivante*, 1 vol. (Editions Sorlot.)

M. Paul Valéry a eu la coquetterie de constituer uniquement avec des discours le volume de *Variété IV*; cela justifierait la survivance d'un genre littéraire dont il faut bien avouer que la fortune suit une courbe inverse de celle de l'invention de Gutenberg... Mais, justement, les discours, rapports ou conférences de M. Paul Valéry ne présentent presque pas de caractère proprement oral. Ce sont des textes écrits qui par obligation ont été lus en public avant d'être livrés aux presses. N'y cherchez donc aucun des défauts habituels à l'éloquence, qui en font la vie et la caducité. Vous trouverez d'ailleurs dans une *Allocution* aux jeunes demoiselles de Saint-Denis un aspect imprévu de l'humour valéryen, une grâce et une légèreté poétiques que le sérieux pédagogique n'a pu voiler. Le *Remerciement* à l'Académie française prononcé quand l'auteur succéda à Anatole France, la réponse au maréchal Pétain, sont demeurés célèbres à plusieurs titres; de même les dissertations d'apparat sur Gœthe et sur Descartes. Les réflexions sur *l'Esthétique*, proposées à un congrès de 1937, ne peuvent être séparées du cours au Collège de France. L'auteur y rêve déjà d'une distinction entre deux catégories d'ouvrages qui semblent traiter également de la science de l'art et du beau. Les uns relèveraient de l'*esthésique*, en ce qu'ils s'occupent plutôt de l'étude des sensations, en tant que celles-ci, bien entendu, n'ont pas de rôle physiologique et sont gratuitement provoquées ou éprouvées. Les autres ressortiraient à la *poétique* ou *poïétique*, car ils concernent la production des œuvres de l'esprit dans toutes ses conditions possibles : « *étude de l'invention et de la composition, le rôle du hasard, celui de la réflexion, celui de l'imitation, celui de la culture et du milieu; d'autre part, l'examen et l'analyse des techniques.* » En voilà assez pour ouvrir un programme très vaste à la critique et à l'histoire littéraires.

Quant à donner une définition positive de l'objet même de l'esthétique, savoir le Beau considéré comme une matière subjective de l'esprit, M. Paul Valéry, en 1937, semblait y renoncer : ou plutôt il le caractérisait justement comme notion indocile aux règles et aux mesures, bref irréductible à la science. Mais il tentait de sauver malgré tout la dignité de son futur enseignement et de la recherche scientifique des esthéticiens, voire des « poéticiens ». Le goût de sentir et de créer une sensation symétrique ou complémentaire à celle qui est déjà subie, est en effet inhérent à l'esprit même : l'être humain ayant la tendance d'*émettre* une jouissance à son propre usage dès qu'il veut dépasser la monotonie des éléments bruts que lui fournit le monde. Le raisonnement lui-même construit de façon architecturale, et perçoit le côté désintéressé de ses constructions les mieux fondées. La rétine ou l'oreille, pour prendre l'exemple le plus bas, imaginent la suite des couleurs ou des accords au delà de ce qu'elles enregistrent réellement. Bref, l'intellect travaille comme s'il devait mettre un ordre, une apparence de nécessité dans l'indéterminé et l'arbitraire qui foisonnent autour de lui. Il est essentiellement *esthéticien* et actif, lors même qu'il ne paraît que vouloir se soumettre et comprendre, en quelque sorte, passivement.

M. Valéry aura encore à développer ces idées capitales, mais cursivement exprimées dans le *Discours*. Leur naissance tout occasionnelle montre bien quelle vertu les obligations sociales, les commandes, les travaux de circonstance ont pour exciter la pensée. De même que jadis le préfacier d'*Adonis* tenait à démontrer que la métrique régulière et ses servitudes offrent plus de ressources que de gêne pour l'inspiration, de même il semble vouloir prouver, par l'exemple, que les sujets accidentels forment le champ d'exercice du génie. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? Est-ce que des contraintes extérieures, comme la célébration d'un centenaire, sont en soi plus inhumaines que les caprices de l'inconscient, qui, lui, est mené secrètement par des mécanismes ignorés de nous, et qui goûte peut-être la fantaisie, mais non pas la liberté ? Grand préjugé moderne que de croire l'art d'autant plus libre qu'il est moins conditionné.

Du reste, sur ce propos éternellement neuf, M. Paul Valéry a écrit des *Fluctuations* qu'on retrouvera dans le dernier tome paru de ses *Œuvres complètes*, et dont le titre même est une ironie : « *Nous pouvons faire tout ce que nous voulons*, fait-il dire à un personnage affamé d'indépendance totale, *toutes les fois que nous ne voulons rien.* » Et il ajoute un peu plus loin, pour son propre compte : « *Quand on est vraiment le plus libre, c'est-à-dire quand le besoin et les désirs sont en équilibre avec les pouvoirs, la sensation de liberté est nulle.* » Probablement parce qu'elle n'est plus virtuelle, mais actuelle. En d'autres termes parce qu'on n'a plus alors le loisir de rêver à cet état de désaffection, de gratuité pure, d'indétermination qui nous paraît la liberté idéale et qui est simplement, par rapport à l'action humaine, ce que le permis de chasse est par rapport à une poursuite de vrai gibier... Dans le cas personnel de M. Paul Valéry, est-ce discourtois que d'affirmer que s'il eût été absolument libre les neuf dixièmes de son œuvre n'existeraient pas ? Le fait même de méditer sans cesse sur les circonstances qui font naître (ou laissent naître) la poésie indique chez lui une angoisse de cette question proprement esthétique : l'acte créateur n'a dû être pur qu'une fois, au commencement du monde (et encore !... dirait le *Serpent*).

On découvrira aussi dans les *Fluctuations sur la liberté* une discussion très originale sur la fausseté du langage à l'égard de la psychologie véritable. Je ne pourrais la suivre sans empiéter le domaine des philosophes. Je dois seulement signaler qu'en se jouant, ou presque, M. Paul Valéry exerce un art étonnant de dissocier les idées. Une ironie exquise, une violence magistrale faite à nos routines d'esprit, un dédain exceptionnel de la rhétorique et du développement, voilà ce qui marque ces essais d'un cachet inimitable. Inutile de dire aussi qu'ils ne laissent pas vite épuiser leur sens profond, qu'on doit les reprendre sans cesse pour y rendre explicite l'implicite. Ce travail qui reste à faire par le lecteur est très attachant, et au demeurant assez flatteur pour qui s'y sent invité.

Le volume J, constitué par les *Regards sur le monde actuel*, est consacré à des réflexions qui, au sens très large du mot, pourraient être dites politiques. Le problème de la liberté touche en effet à ce domaine, quand ce ne serait que pour inspirer ces aphorismes amers : « *Politique et liberté de l'esprit s'excluent, car politique, c'est idoles. On appelle pays libre un pays dans lequel les contraintes de la Loi sont prétendues le fait du plus grand nombre.* » Plus la volonté générale, ou prétendue telle, devient impersonnelle, plus elle s'exerce durement, mais moins elle est sentie comme une tyrannie. L'homme, en effet, a peur d'être opprimé par quelqu'un qui lui ressemble, qui ait un nom, un visage, mais il accepte toutes les lois dont la collectivité est responsable et, censément, bénéficiaire. « *L'homme moderne est esclave de la modernité; il n'est point de progrès qui ne tourne à sa plus complète servitude... Il faudra bientôt construire des cloîtres rigoureusement isolés... On y méprisera la vitesse, le nombre, les effets de masse, de surprise, de contraste, de répétition, de nouveauté et de crédulité. C'est là qu'à certains jours on ira, à travers les grilles, considérer quelques spécimens d'hommes libres.* »

Le Progrès est une des notions que M. Valéry examine le plus volontiers dans ce volume; or il ne se sépare pas, bien entendu, de l'Histoire, dont il est, en quelque sorte, le bilan favorable. Dans un *Discours* à des lycéens, l'auteur se demande, une fois de plus, si l'histoire des faits politiques n'est pas essentiellement mensongère. On peut admettre que la découverte des propriétés du quinquina est plus importante que tel traité conclu à la même époque, car les conséquences dernières du traité peuvent être tout à fait abolies trois siècles plus tard, tandis que l'exploration du globe, la conquête de terres nouvelles, favorisée par la défaite de la fièvre, demeure le fait dominant de notre époque. Le grand tort des politiques est en général de conserver la vision de choses qu'ils ont apprises dans leur jeunesse, alors que l'échelle des valeurs a changé. Bismarck, au faîte de sa puissance, ne prévoit pas que l'Europe déplacera son activité vers les colonies (*Variété IV*, page 201). Telle conception actuelle de la guerre ne serait soutenable que si les guerres étaient encore de simples épreuves de force, ou des ordalies. « *Les desseins longuement suivis, les profondes pensées d'un Machiavel ou d'un Richelieu auraient aujourd'hui la consistance et la valeur d'un tuyau de Bourse.* » Dans un monde de plus en plus limité, et où tous les faits entrent désormais en connexion, alors qu'ils étaient autrefois isolés ou localisés, nous sommes presque aussi désarmés devant l'ordre *historico-politique* qu'au temps où pour toutes les sciences le monde était informe et infini. Or nous avons en physique ou en biologie des instruments de précision, et en politique un simple arsenal de métaphores illusoires et de termes trompeurs. C'est dans ce sens qu'on peut douter très fort du progrès, ou plutôt de l'avancement simultané de l'esprit en tous les domaines. « *Ne sachant nous défaire de notre histoire, nous en serons déchargés par des peuples heureux qui n'en ont point.* »

Ne croyez pas que cette prophétie exprime simplement la vieille rancune de M. Paul Valéry contre l'Histoire, cette science incertaine. Il serait le premier à prêcher la connaissance du passé, aussi stricte et minutieuse que possible; mais ce qui l'offense, c'est la conception du présent à l'image du passé, et peut-être même la conception d'un monde où tel événement développe tels effets, et non point d'autres. En réalité tout est « impliqué » désormais. Plus généralement l'extension universelle des connaissances et des intérêts empêche qu'aucun fait puisse se produire dans une monade sans retentir dans toutes les autres. On avait, on a encore de l'histoire une audition *mélodique* (page 47), alors que tous les thèmes sont enchevêtrés et retentissent ensemble. L'histoire moderne n'a presque rien à apprendre de l'ancienne, sinon de la psychologie toujours instable, et des comparaisons toujours inexactes. Telle est la décadence d'une discipline. Elle exige surtout la naissance d'une discipline plus vaste. Ce dont Paul Valéry fait le procès une fois de plus, ce n'est pas la curiosité de l'homme pour ses devanciers (car cela reviendrait à nier toute culture et toute expérience transmissible, mais bien cette science livresque et linéaire dont on s'est trop longtemps contenté : la *géométrie historique*, la *mécanique politique*. On ne pourrait l'accuser de nier l'astronomie sous prétexte qu'il trouverait le système de Ptolémée insuffisant et trompeur.

Les *Regards sur le monde actuel* contiennent quelques-unes des pages les plus brillantes et les plus vigoureuses de l'auteur concernant un pays difficile entre tous à expliquer et même à décrire, j'ai nommé la France, « *la nation la plus mystérieuse du monde*, dit-il, *d'ailleurs la plus ouverte* ». Ne serait-ce pas parce que justement la facilité d'en prendre une image hâtive et incomplète dessert beaucoup ceux qui veulent la connaître dans sa complexité ? Dans un chapitre intitulé *Présence de Paris* (à la mode de 1920, soit dit en passant), M. Valéry arrive à professer que, plutôt que de *penser Paris*, on se sent *pensé par Paris* : en d'autres termes, on dépend de ce corps social si étroitement, on baigne dans son âme si profondément, que le rapport du sujet et de l'objet se trouve presque inversé. On pourrait en dire autant de la France dont cette ville est la *tête réelle*, et qui présente ce caractère singulier de tendre à la diversité croissante de ses éléments tout en créant ou maintenant une unité linguistique ou politique des plus sévères. Pour l'unité de sentiment, on peut en disputer, mais ce serait précisément de la politique... M. Valéry note combien il est méritoire pour un pays de produire à la fois Pascal et Voltaire, Musset et Mallarmé, d'offrir il y a quelques années au visiteur un petit périple citadin qui pouvait le mener de chez Zola à la maison de Banville, de chez M. France au bureau de J.-K. Huysmans : « *La nation française fait songer à un arbre greffé plusieurs fois, de qui la qualité et la saveur de ses fruits résultent d'une heureuse alliance de sucs et de sèves très divers concourant à une même et indivisible existence.* » Et cette circonstance permet de comprendre pourquoi les institutions spécialement françaises représentent « *en général des réactions très énergiques du corps national en faveur de son unité* ». L'Académie française, la centralisation, le recrutement non régional dans l'armée, les méthodes de l'école primaire, la tradition de l'humanisme dans le secondaire, le snobisme de Paris, si contagieux pour la province, tout cela manifesterait ce besoin d'unité vitale. « *Dans les discussions intérieures aiguës*, ajoute même l'auteur, *c'est toujours le parti qui semble en possession de rétablir au plus tôt et à tout prix l'unité menacée qui a des chances de triompher.* » Mais cette constatation même appartient, qui sait? à l'ordre des conjectures historiques; car, positivement parlant, le parti qui triomphe est toujours celui qui gouverne à la poigne, donc qui unifie; et il est difficile de dire si *a priori* il a vaincu parce que jacobin (on m'entend assez) ou s'il a pu être jacobin à cause de sa victoire...

Le même Essai contient des vues curieuses sur l'esthétique du langage français, où je trouverais bien quelques détails à reprendre, par exemple : « *nulle consonne française n'est impossible à prononcer pour un Européen* » (il y en a bien deux ou trois de fort difficiles), ou bien l'idée que l'*r* a failli disparaître plusieurs fois en français par zézayement, comme le montre une crise du seizième siècle qui nous a laissé *chaise* pour *chaire*. (Cette crise était tout artificielle, et le mouvement n'était pas à sens unique, car il y avait des mots où précisément l'*s* doux tournait à la liquide dure; on a dit à cette époque : *mon courin, ma courine !*) Mais peu importe. Retenons surtout des formules capitales comme celles-ci : « *La France est peut-être le seul pays où des considérations de pure forme, un souci de la forme en soi, aient persisté et dominé dans l'ère moderne.* » Ce sentiment paraît à Paul Valéry lié à l'esprit critique, à un certain scepticisme, que j'espère bien utile et non point néfaste, et surtout à l'existence de « *milieux sociaux riches en expériences et en contrastes où le mouvement des idées [acquiert] l'intensité, l'éclat et parfois la sécheresse d'une flamme* ». La prose abstraite serait donc par suite le chef-d'œuvre littéraire de notre nation. M. Valéry y aura ajouté, c'est évident, des finesses et des audaces nouvelles. C'est dire où il se place dans notre histoire, sans parler de son mérite de poète.

Parmi les nombreux livres qui paraissent pour expliquer la France aux Français, celui de M. Roland Alix, *Une nation vivante*, est un des plus sympathiques et des plus consciencieux. Il est un peu trop apologétique pour avoir l'éclat que l'on y attendait : il recherche la vérité moyenne, en se défiant des paradoxes, et son tort serait souvent de présenter comme absolus ces traits moyens qui, en fait, sont toujours débordés par des caractères plus particuliers, voire plus bizarres. M. Roland Alix a d'ailleurs beaucoup de talent, et le ton très personnel de son livre l'entraîne à des formules fort piquantes (« *la conversation est le féminin du silence* »). Sa recension des activités françaises est agréable, très insuffisante pour la musique et même pour les arts plastiques; le palmarès littéraire était bien inutile ou bien dangereux à proclamer pour l'époque contemporaine. En politique M. Alix adore Louis XI et n'aime pas Napoléon. Il existe dans cet ouvrage juvénile bien des assertions étonnantes : « *Calvin est rationaliste, lui, en ce sens qu'il tire toute la religion de l'homme* »; ou : « *Les routes françaises sont si parfaites que nous n'avons pas besoin de créer des autostrades* »; ou bien : « *Nous devons à l'esprit protestant notre style classique, la concision de notre langage !* » Voilà donc Voltaire huguenot... « *La Marne, une armée qui reculait depuis quarante jours* (!!) *s'est levée au son du clairon...* » Mais le livre a trois cents pages, il est bourré de faits exacts et d'idées justes, et au surplus il est amusant.

ANDRÉ THÉRIVE.

Dans l'œuvre balzacienne

LE CENTENAIRE DE « BÉATRIX »

Le *Siècle* allait avoir trois ans — il était né le 1er juillet 1836 — quand, le 13 avril 1839, il commençait la publication du roman de Balzac : *Béatrix* ou *les Amours forcés* (*sic*). Armand Dutacq dirigeait le journal, dont la rédaction littéraire avait pour chef Louis Desnoyers, fondateur du *Charivari*, auteur des *Aventures de Jean-Paul Choppart*, animateur et président de la Société des gens de lettres.

Balzac, l'incomparable metteur en scène de la *Comédie humaine*, était arrivé au *Siècle* juste en sortant de la maison concurrente, la *Presse*, après y avoir rompu, sinon violemment, du moins aigrement avec le maître, Emile de Girardin. Au rez-de-chaussée de la feuille, comme dans le salon de son directeur, Balzac ne devait point tarder à reparaître, malgré le caractère hargneux de l'un et les inexactitudes réitérées de l'autre.

« Dès le 1er décembre 1838, Balzac est lié au *Siècle* et, à cette date, il reçoit mille francs à valoir sur la publication d'*Une fille d'Eve*. Régulièrement, pendant 1839, les « à-valoir » se succéderont. Du 1er décembre 1838 au 31 décembre 1839, le romancier touchera, du *Siècle*, 21,553 francs. Le 28 janvier 1839 était signé un double traité concernant *Béatrix* ou *les Amours forcés* et *les Mémoires d'une jeune mariée*. »

M. L.-J. Arrigon — que nous copions — ajoute et précise dans son volume ingénieux et documenté sur *Balzac et la « Contessa »* : Balzac devait toucher, pour *Béatrix*, quatre mille francs au maximum. Quatre mille francs ! Une goutte d'eau dans cet insondable puits de dettes où se noyait, suivant l'expression de Charles Baudelaire, « l'homme au cerveau poétique tapissé de chiffres comme le cabinet d'un financier », le pauvre esclave, courbé, à ne s'en relever jamais, « sous les fourches caudines de l'argent », ainsi qu'il l'avouait lui-même dans une lettre à Mme Zulma Carraud.

On sait que Balzac avait coutume, à chaque ouvrage achevé, d'en donner le texte à composer, puis de le récrire, presque en totalité, sur épreuves successives. Il couvrait ces dernières de ratures, de surcharges, de béquets, de renvois multiples, le tout si bien enchevêtré que chaque placard n'offrait plus qu'un gribouillage sibyllin, sur lequel s'échinaient les malheureux typographes.

De tels grimoires, instruments et témoins de ses supplices, revenaient chez Balzac qui les classait soigneusement. Il y attachait un prix moral inestimable. En faire hommage lui semblait le cadeau suprême. Les épreuves de *Béatrix* allèrent de la sorte à une Mme de V..., que la *Correspondance* publiée du romancier ne désigne pas autrement. Il s'agit, à n'en pas douter, de la comtesse Guidoboni-Visconti, qui joua bien des rôles auprès de Balzac, depuis celui d'admiratrice et d'amoureuse jusqu'à celui de bienfaitrice, en y joignant celui de propriétaire. Nous y reviendrons.

Mme de V... reçoit donc les épreuves ainsi corrigées de *Béatrix*. Une lettre du correcteur abusif accompagne le paquet :

« Ma chère amie,

» Voici les épreuves de *Béatrix*, ce livre auquel vous m'avez fait porter une affection que je n'ai jamais eue pour aucun livre, et qui a été l'anneau par lequel nous avons fait amitié.

» Je ne donne jamais ces choses qu'à ceux qui m'aiment, car elles témoignent de mes longs travaux... C'est sur ces terribles pages que se passent mes nuits... Etc., etc. »

Si, comme nous persistons à l'affirmer, Mme de V... ne cache qu'à moitié la « contessa » Guidoboni-Visconti, cette dernière s'est vu offrir, en dehors des épreuves hiéroglyphiques, la dédicace du livre imprimé. Hommage public et qui complète l'autre. Comme preuve d'estime et d'amitié, Balzac fit don à son médecin, le docteur Nacquart, des épreuves du *Lys dans la vallée*.

Mais prenons l'édition originale de *Béatrix*, aujourd'hui centenaire. Nous devons à l'aimable courtoisie et à la riche bibliophilie de M. Lucien Dorbon d'avoir pu relire sur beaux caractères — donc plaisir doublé — les deux in-8° habillés de papier jaune. Là, s'élancent, « en chef », dirons-nous — si nous parlons — mal — blason et assimilons la couverture à l'écu héraldique — les lettres déliées du nom glorieux de Balzac, tandis qu'« en abîme » *Béatrix* et son sous-titre *Ou les Amours forcés* flamboient et qu'au-dessous, « en champagne », s'étale la firme Hippolyte Souverain, écrasant un peu le millésime de publication piqué dans l'extrême pointe de l'écu : 1840. Il sied de faire de la noblesse ou du nobiliaire avec Honoré de Balzac, qui crut toujours y avoir droit. Il possédait mieux : le génie!

Béatrix s'ouvre sur une préface de cinq pages. Tout un événement, une rareté, cette entrée en matière! En l'occurrence, il conviendrait de n'ajouter qu'une foi relative à tel passage de *la Vie prodigieuse d'Honoré de Balzac*, admirable et vivante évocation due à M. René Benjamin. Ce passage relate une causerie d'après-dîner, rue Cassini, entre le seigneur du logis et George Sand, son hôte: celui-ci aurait alors juré de ne faire jamais de préface pour ne pas tomber, aurait-il ponctué, dans le travers habituel de Victor Hugo, incapable de publier un livre sans se croire obligé de l'expliquer au moyen d'une préface.

Les éditions courantes de *Béatrix* ne comportent ni préface, ni dédicace, alors que l'édition originale, après un *pro domo* liminaire offre, gothiquement figuré, cet envoi : « A Sarah. » La verbale guirlande se déroule alors en festons inattendus et présente une fleur sous-marine extraordinaire dont l'espèce, décrite fort joliment par Balzac, serait introuvable aujourd'hui, si tant est qu'elle n'ait point appartenu d'abord — et uniquement — à la flore immense de son imagination et de sa rhétorique. Il faut le craindre. Une curiosité naturelle attirait, prétend-il, vers la grève cette merveille et l'y faisait mourir. « De même, dit Balzac à Sarah, le soleil de la publicité offenserait votre modestie. Aussi dois-je en vous dédiant cette œuvre taire un nom qui certes en serait l'orgueil, mais à la faveur de ce demi-silence, vos magnifiques mains pourront la bénir... Vous serez ici tout à la fois présente et voilée... »

Cet envoi est daté des Jardies, décembre 1838.

Le voile relevé nous permet d'identifier Sarah Frances Lowell, née en Angleterre le 29 septembre 1804, morte à Versailles le 28 avril 1883, après avoir été, durant près de soixante ans, l'épouse infidèle du comte Emilio Guidoboni, gentilhomme lombard, descendant, par les femmes, des Visconti, ducs de Milan, dont il avait joint le célèbre patronyme au sien, moins reluisant. L'un faisait passer l'autre.

C'est dans les salons très courus de la comtesse Apponyi, ambassadrice d'Autriche, où se donnait rendez-vous la meilleure société d'alors que Balzac fut présenté au couple Guidoboni-Visconti. Lui, correct, mais falot, presque insignifiant; elle, éclatante, « belle taille, splendide carnation, teint rosé éblouissant, des cheveux blond cendré, des épaules de Junon », dit son portraitiste et historiographe M. L.-J. Arrigon.

Par son large front, par sa faconde et son regard quasi magnétique, irradiation d'une âme ardente, le romancier plut à l'objet de son culte. Il faisait sa cour chez la dame qui l'invitait à Paris, puis à Versailles où elle passait l'été. Enfin, il fut heureux. L'amour de la femme s'accompagna de l'amitié bienveillante du mari, et le forçat de la littérature, la victime des huissiers dut aux Guidoboni maints petits et même grands services, comme celui d'être pris pour locataire, et de goûter provisoirement assurée, calme, une existence très dure à l'ordinaire, et pleine de craintes.

Champfleury, ayant découvert le refuge élégant de Balzac, s'y présenta et lui fit des compliments sur son installation. Le locataire, avoua en plaisantant : « Rien de tout cela ne m'appartient. Ce sont des amis qui me logent; je suis leur portier. »

Enfin la « contessa », l'autre « étrangère » du célèbre et malheureux écrivain, en tout cas la première en date, le protégea, l'aima mieux que Mme Hanska, la future Mme de Balzac.

Dans le catalogue, dans le trousseau, dirons-nous, des *Livres à clef* réuni par Drujon, figure *Béatrix* avec cette étiquette : « Félicité des Touches ne serait autre que George Sand et Claude Vignon désignerait Gustave Planche. » *Le Répertoire de la Comédie humaine* d'Anatole Cerbeer et Jules Christophe raconte même chose. C'est deux fois enfoncer une porte ouverte. Aucun doute sur les deux portraits et sur leur véritable modèle respectif. Mais alors que l'auteur de *Lélia*, parfaitement reconnaissable en Félicité des Touches et plus encore sous le nom de guerre littéraire attribué à celle-ci : Camille Maupin, demeure hautement sympathique, il en va autrement pour Claude Vignon. Gustave Planche, que Balzac connaissait bien pour l'avoir enlevé à Buloz et à la *Revue des Deux Mondes* et l'avoir attaché aussitôt à sa revue personnelle, la *Chronique de Paris*, Gustave Planche est peint à merveille sous les traits de cet « écrivain dédaigneux et superbe qui, tout en ne faisant que de la critique, a trouvé moyen de donner au public et à la littérature l'idée d'une certaine supériorité ». Plus loin, le revoici, avec « son caractère sans ressort, sa paresse, sa profonde misère, son incurie et son dégoût de toutes choses ». C'est Zoïle, c'est également Diogène, comme Paul de Musset le surnomme dans *Lui et Elle*.

Victor Hugo, fort malmené par Gustave Planche après *Lucrèce Borgia*, fustigea de ses rimes vengeresses un juge qu'il estimait, à tort peut-être, comme étant de mauvaise foi. Le battu, devant la satire qui le cinglait, haussa les épaules et affecta de s'en laver les mains. Mais ce geste ne lui était rien moins que familier.

Pour en finir avec Claude Vignon, rappelons qu'il a servi, en littérature et en sculpture, très honorablement ici et là, de pseudonyme à Mme Maurice Rouvier.

Il faut relire *Béatrix*. On y trouve plaisir et profit. Les Goncourt disent dans leur journal que Balzac « a supérieurement composé la mère dans *Béatrix* ». Ce n'est pas tout à fait un des grands chefs-d'œuvre de l'auteur, mais peu s'en faut. B. Marcel Bouteron, docteur ès sciences et lettres balzaciennes, ne nous démentira point.

J.-L. CROZE.

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE PARISIENNE

La situation internationale

Certains journaux commentent ce matin les conversations engagées à Londres et à Paris avec Moscou.

M. Lucien Bourguès écrit dans le *Petit Parisien* à ce sujet :

> Les négociations anglo-soviétiques se poursuivent parallèlement avec des résultats favorables. M. Maisky est parti pour la Russie dans le but probable de mettre au point avec son gouvernement les arrangements envisagés.
>
> Cet habile travail diplomatique cause de sérieuses inquiétudes à Berlin. C'est sans doute pour essayer de le contrecarrer que Hitler vient de nommer M. von Papen ambassadeur à Ankara. Mais nos amis turcs ont déjà discerné où se trouve leur véritable intérêt et ne se laisseront pas séduire par la sirène qui a perdu l'Autriche.

M. Henri de Kérillis (l'*Epoque*) explique ainsi la nécessité absolue de faire entrer Moscou dans le jeu diplomatique franco-britannique :

> Sans Moscou, il n'est pas possible à la faible Roumanie de lutter huit jours contre l'Allemagne et la Hongrie réunies. Sans Moscou, il n'est pas possible à la Pologne de se défendre, malgré sa magnifique armée, car elle manque d'industrie et de matériel de guerre, d'aviation, de minerai de fer et de pétrole. Donc, sans Moscou, plus d'alliances orientales ! Le cercle qui enferme l'Allemagne est brisé. Elle devient libre pour nous abattre !
>
> Et voilà pourquoi les Franco-Anglais doivent repousser avec la dernière énergie la prétention allemande d'éliminer la Russie d'une conférence internationale.

Persuader la Roumanie que la garantie franco-anglaise ne vaut rien, détacher entièrement la Yougoslavie des autres Etats de l'Entente balkanique et constituer un triangle Budapest-Belgrade-Sofia qui mettrait l'axe en communication avec la mer Noire : tel est pour le *Populaire* (M. Pierre Brossolette) le sens de l'effort fiévreux des dictateurs; — raison de plus, dit le *Populaire*, pour suivre au plus près la négociation russe.

En revanche, le colonel de La Rocque, dans le *Petit Journal*, ne cache pas sa vive hostilité à une entente étroite avec les Soviets qui placerait, selon lui, la civilisation occidentale « sous le signe de Brest-Litovsk ».

M. Georges Blun, dans le *Journal*, estime pour sa part que l'Allemagne essaie par tous les moyens de nous amener à un nouveau Munich :

> Les Allemands spéculent volontiers sur notre amour illimité de la paix et sur ce qu'ils appellent la faiblesse des nerfs démocratiques. Ils écrivent dans leurs journaux, en rappelant l'expérience de septembre dernier, où la France et l'Angleterre finirent par échouer à Munich, que les nerfs allemands et italiens sont meilleurs que les autres et que les Etats autoritaires, quoi qu'il advienne, tiendront plus longtemps que les démocraties.

L'expérience de 1918 n'a rien appris aux Allemands, observe de son côté M. Léon Daudet (l'*Action française*) :

> Nous les voyons aujourd'hui traiter par-dessous la jambe le très sérieux avertissement, renouvelé de septembre dernier, de M. Roosevelt. Ils s'apprêtent aussi à envoyer promener le sage et vieux conseil de Bismarck sur le danger qu'il y a d'engager une guerre à la légère. Qui leur dit que le haut commandement français n'est pas, comme en 1914, très supérieur au haut commandement allemand? Qui les pousse à courir ce risque?
>
> Je pourrais mener plus loin cette analyse; mais à quoi bon? L'agression allemande en préparation, même si l'Allemagne était victorieuse — ce que je ne crois pas, car on n'a pas raison du monde entier, — la laisserait exténuée et exsangue.

De M. Albert Milhaud dans l'*Ere nouvelle* :

> Toute la question est de savoir si les hitlériens d'Allemagne se rendent compte de tout ce qu'ils perdraient, dès un premier échec. Si M. Roosevelt ne les fait pas hésiter, rien ne les arrêtera plus.

De l'*Œuvre* :

> Tous, nous nous félicitons du geste magnifique du président des Etats-Unis. Nous en espérons les meilleurs résultats. En attendant — et vu l'accueil qui lui a été de prime abord réservé par l'Allemagne, et au second abord par l'Italie — il est plus nécessaire que jamais de demeurer vigilants, et de rester sur ses gardes.

M. Wladimir d'Ormesson montre d'autre part, dans le *Figaro*, qu'en cas de conflagration générale le sort de l'Italie ne serait pas enviable, loin de là :

> Elle serait sans aucun doute. la principale victime de la politique insensée qu'on lui aurait fait suivre. Ses côtes seraient instantanément bloquées. Elle ne pourrait plus respirer que par l'Allemagne... Son territoire — et la plus riche partie de ce territoire — deviendrait évidemment le champ de bataille de l'Europe. Ne parlons même pas de l'Ethiopie, aussitôt coupée de la métropole...

M. Emile Roche, lui, parle dans la *République* de la crise des Etats totalitaires :

> Ces formes de gouvernement ne sont pas normales, les peuples qui les composent ne sauraient vivre encore dix ans, vingt ans, sous ce régime de tension perpétuelle. Celui-ci éclatera quelque jour ou se transformera.
>
> Il faut qu'on prenne garde que la crise des Etats totalitaires n'est pas de la même nature que celle des démocraties. Troubles de la jeunesse chez les uns, de la sclérose chez les autres, mais trouble tout de même et dans les deux cas. Un Etat n'est pas comme un être humain; il peut passer très vite de la jeunesse à la maturité et à la vieillesse, puis revenir de la vieillesse à la maturité. C'est consolant pour les démocraties, et notamment pour la nôtre, dans la mesure où c'est encore une démocratie.

Dire, en tout cas, qu'on reprochait naguère aux démocraties leur excès de verbalisme! soupire *Candide* :

> Si encore ces messieurs des dictatures se contentaient de parler, il n'y aurait que demi-mal. Mais à force de célébrer la force de leurs armées, le courage indomptable de leurs hommes, leur mépris de la mort, leur dynamisme vital et leur racisme purifié, ils se prennent eux-mêmes au sérieux.
>
> S'ils croient sincèrement que chacun de leurs soldats en vaut douze, ils risquent d'être tentés d'en faire l'expérience. Hélas! La simple arithmétique ne s'accorde pas toujours avec la littérature.

« L'alerte au navire »

Sous ce titre, M. Marcel Lucain, commentant dans *Paris-Midi*, l'incendie du *Paris*, écrit :

> Il saute aux yeux que nous sommes envahis d'une pègre, encore tolérée et audacieuse, qui s'étend des réfugiés politiques plus ou moins agitateurs aux agents louches de l'étranger. Cette rançon de notre hospitalité est cruelle en une époque où le gangstérisme devient la loi des pays totalitaires, où le régime d'alerte et de mobilisation partielle devrait entraîner automatiquement chez nous la mise hors d'état de nuire des suspects.
>
> Certes, l'incendie d'un paquebot, aussi fatal que soit l'accident, n'implique aucun découragement dans l'essor vigoureux de la France. Notre pays est puissant, résolu, armé pour l'épreuve; l'étranger le sait bien.
>
> Mais la leçon doit porter : elle dicte le renforcement d'une sécurité totale, matérielle et morale, avec justice mais avec rigueur!

LE « PARIS » A BORD DUQUEL un incendie s'était déclaré hier soir a chaviré dans le port du Havre

La flotte marchande française vient, en quelques heures, de perdre l'une de ses plus belles unités : le paquebot *Paris*, à bord duquel un incendie s'était déclaré hier soir, a chaviré ce matin dans le port du Havre. Vers 4 heures du matin le sinistre semblait maîtrisé. Mais le *Paris*, où, plusieurs heures durant, des tonnes d'eau avaient été déversées, avait pris de la gîte. A l'aube, il avait une inclinaison de 30°; vers 9 h. 15 il se couchait sur le côté.

Construit aux Ateliers et chantiers de Saint-Nazaire-Penhoët en 1921, le *Paris* déplaçait 34,500 tonnes. Long de 225 mètres, il était, après le *Normandie* et l'*Ile-de-France*, le troisième bâtiment, par ordre de taille et de tonnage, de notre flotte transatlantique. Avec des machines d'une puissance de 45.000 chevaux, il pouvait recevoir trois mille passagers. Sa décoration de style classique, le confort avec lequel il avait été aménagé en faisaient l'un des meilleurs ambassadeurs du goût français, et il était très apprécié par la clientèle nord-américaine.

Le *Paris*, nous l'avons dit, devait partir aujourd'hui même pour New-York, et de nombreuses personnalités, parmi lesquelles le gouverneur général Marcel Olivier, président de la Compagnie générale transatlantique, commissaire général de la section française à l'Exposition de New-York, ainsi que son chef de cabinet, M. Gérard de Launay; MM. Thierry Peers de Nieuwberg, secrétaire général du commissariat belge à l'Exposition de New-York; Pierre de Meulmeister, attaché au commissariat belge à l'Exposition de New-York; Mgr Breynat, évêque titulaire d'Adramyte, vicaire apostolique de Mackenzie; Mme Jacqueline Bardin-Zay, statuaire, devaient s'y embarquer en même temps que la délégation parlementaire française à l'Exposition de New-York.

L'émotion provoquée par la perte du *Paris* est d'autant plus vive qu'en quelques années trois des plus belles unités de notre flotte commerciale — le *Georges-Philippar*, l'*Atlantique*, le *La-Fayette* — ont été détruites par le feu. Le *La-Fayette* se trouvait en cale sèche, au Havre, lorsqu'il y a moins d'un an — en mai 1938 — un sinistre le ravagea. Le mot de malveillance qui avait été prononcé l'est avec plus d'insistance encore aujourd'hui. C'est, en effet, à la malveillance qu'est attribué l'incendie qui, en quelques heures, a provoqué la perte de l'une de nos plus grandes unités transatlantiques, au moment même où, en raison de l'ouverture de l'Exposition de New-York, le trafic entre l'Europe et les Etats-Unis allait devenir particulièrement intense.

Le sinistre

C'est vers 22 heures, hier soir, que le feu a été constaté à bord du *Paris*, amarré au quai Johannès-Couvert.

Le sinistre a éclaté dans la boulangerie du navire, puis s'est propagé, par le pont supérieur, au salon de coiffure et au grand salon.

Les secours s'organisèrent aussitôt avec le concours des sapeurs-pompiers de la ville, des pompiers de la Compagnie générale transatlantique et des bateaux-pompes du port.

L'équipe de sauvetage du paquebot *Normandie* intervint également, et l'on vit les pompiers du navire, actuellement en cale sèche, gravir la passerelle. Du quai, aucune flamme n'était encore visible à minuit, mais, d'une minute à l'autre, la fumée qui s'échappait des superstructures était de plus en plus dense, et l'on devinait à l'intérieur une fournaise.

Cinq bateaux-pompes de la Compagnie de remorquage « les Abeilles » vinrent bientôt se joindre à ceux qui étaient en service et déversèrent des torrents d'eau sur le navire.

Pendant ce temps, arrivaient au port MM. Léon Meyer, député, maire du Havre; Charles Périé, sous-préfet; le capitaine de vaisseau Gaudin de Vilaine, commandant d'armes de la place du Havre; M. Houssaye, directeur, et les membres de l'administration de la Compagnie générale transatlantique. M. Verlomme, préfet de la Seine-Inférieure, les rejoignit dans le courant de la nuit.

En dépit de la promptitude des secours, l'incendie se développa rapidement, et à minuit et demi, un tiers du pont supérieur était atteint par les flammes. Trois agents de police furent cernés par le feu dans le grand salon et durent sortir et descendre par une échelle de corde le long de la coque. L'échelle étant trop courte pour leur permettre d'atteindre le quai, ils subirent un commencement d'asphyxie. On parvint à les ramener à la vie.

A 1 h. 30, on était parvenu à limiter les progrès de l'incendie vers l'avant du navire, mais les flammes gagnaient l'arrière, s'attaquant au grand fumoir.

Par les hublots, des étincelles s'échappaient à la faveur d'un vent violent, et l'incendie paraissait à ce moment gagner en hauteur, allant des ponts supérieurs à la cale.

Vers 3 h. 30, enfin, les pompiers semblaient maîtres du sinistre qui ravageait le pont-promenade. Des foyers subsistaient dans les cales mais ne paraissaient pas devoir s'étendre.

Mais, sous le poids de l'eau accumulée dans les cales, vers 9 h. 15 le transatlantique chavirait.

Au cours du sinistre M. Sourdille, chef du service de sécurité à bord du *Paris*, est tombé à fond de cale et a été tué. Un pompier, M. Stenoue, victime d'un accident semblable, souffre de fractures multiples.

Les enquêtes

Les enquêtes judiciaire et administrative vont se poursuivre dans la mesure où le permettra la perte du bâtiment. Mais, répétons-le, il paraît dès maintenant acquis qu'il s'agit d'un acte de malveillance. De rigoureuses précautions avaient, en effet, été prises à bord du *Paris*; le service de sécurité avait été doublé et la visite du bâtiment avait été interdite. Or, en dépit de ces mesures, l'incendie a pu se déclarer et se propager avec une telle rapidité que les secours furent, en dépit de la promptitude avec laquelle ils avaient été apportés, inutiles.

Le bruit s'est un instant répandu qu'un individu suspect avait été arrêté à bord du navire, mais il semble bien qu'il s'agit d'une méprise.

Dès la première alerte, un marin du *Champlain* s'était précipité à bord du *Paris*, et c'est lui que les policiers, surpris de voir une personne n'appartenant pas à l'équipage du bord, avaient interpellé.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie de médecine

Peut-on colorer des crevettes ? — On pêche, sur les côtes d'Algérie, de très belles crevettes roses qui, malheureusement, perdent une partie de leur coloration à la cuisson, deviennent ternes et, en conséquence, se vendent mal. Le ministre de la santé publique, saisi de la question par les intéressés, a demandé à l'Académie si l'on pouvait autoriser la coloration de ces crevettes à l'aide de colorants tirés de la houille, les colorants végétaux n'ayant pas donné les résultats escomptés. La commission d'hygiène, par l'organe de son rapporteur, M. Tanon, déclare qu'il est préférable de ne pas conseiller cette coloration. Elle propose que ces crevettes soient nommées « bouquets d'Algérie ». L'Académie adopte ces conclusions.

La localisation endocrinienne des substances toxiques. — M. Fabre expose comment les glandes endocrines sont capables de retenir des quantités notables de toxiques, aussi bien dans les intoxications aiguës que dans les intoxications chroniques. En raison du rôle physiologique important de ces organes, leur altération en rapport avec la fixation du poison ne saurait manquer d'avoir un retentissement marqué sur les symptômes d'intoxication observés cliniquement.

Autres communications. — M. Debré présente une note de M. Nelis sur la vaccination antidiphtérique par l'anatoxine en Belgique au cours des dix dernières années. M. Launoy communique le résultat de l'application des doses médicamenteuses réfractées à court intervalle dans les trypanosomoses expérimentales. MM. Jeanneney et Castanet parlent de la préparation immunochimique pour la cataphylacto-transfusion. MM. Peltier, Arquié, Jonchère et Durieux discutent sur l'existence de la tubarémie en Afrique-Occidentale.

Société de médecine de Paris

Tuberculose. — M. Bordier rapporte que, par un mécanisme actuellement difficile à expliquer, des soins prostatiques ou utérins donnés à des malades atteints de tuberculose pulmonaire, peuvent s'accompagner d'une amélioration très nette de la maladie générale, amélioration qui, suivant les cas, persiste ou n'est que passagère.

M. Rosenthal démontre l'innocuité et les bons résultats de la néo-tuberculinothérapie chez les tuberculeux pulmonaires.

Vitamines et eaux minérales. — M. Uzan montre que les cures hydro-minérales peuvent modifier le métabolisme de l'acide ascorbique dans l'organisme, fait observable aussi bien expérimentalement que chimiquement.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

A l'exposition de physique

La Société française de physique vient d'organiser, comme chaque année, une exposition d'appareils et d'instruments de physique. Pendant un temps très court, du 14 au 18 avril, les salons de la Sorbonne ont été garnis de stands où professeurs et étudiants, ingénieurs et chercheurs, et tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la physique ont pu prendre contact avec les principaux constructeurs de matériel d'études et de recherches.

Les deux caractéristiques les plus frappantes de la physique contemporaine sont sans doute la précision de ses moyens et l'étendue de ses applications dans l'industrie. Il est remarquable également que la biologie et la physiologie mettent de plus en plus à profit les méthodes et les appareils de la physique.

Il ne peut pas être question de décrire dans une chronique tous les instruments exposés à la Sorbonne. Il faut se borner à une visite rapide.

Les microscopes modernes sont magnifiques. Le fini de leur construction en fait presque des objets d'art. Les statifs sont soigneusement vernis et toutes les pièces mécaniques mobiles — tubes, revolvers et boutons de manœuvre — sont chromées. Le finissage est parfait pour le plus petit microscope d'étudiant et pour les grands appareils de recherches. Les principaux constructeurs présentent tous un modèle de microscope binoculaire. Les tubes sont inclinés vers l'observateur par rapport à l'axe de l'objectif; l'écartement interpupillaire est réglable et l'un des oculaires est muni d'une mise au point séparée. On peut donc dire qu'un tel appareil permet l'observation sans fatigue relative pour les deux yeux de tout individu. Le grossissement peut atteindre le chiffre considérable de 3,000. Le prix des microscopes est, lui aussi, considérable. A titre documentaire, un appareil binoculaire coûte actuellement, sans optique, un prix moyen de 5,000 à 6,000 francs. Une combinaison optique donnant des grossissements de 60 à 1,500 est cataloguée 2,000 francs en chiffres ronds; une combinaison permettant d'atteindre un grossissement de 2,900 se vend plus de 4,000 francs.

Les balances de précision sont également de petites merveilles. La sensibilité est couramment d'un dixième de milligramme pour une portée allant jusqu'à 200 grammes. La commande des poids et des petits cavaliers se fait de l'extérieur au moyen de tambours gradués qui peuvent actionner un totalisateur automatique. Les oscillations sont amorties par des amortisseurs pneumatiques ou oléo-pneumatiques. Un manipulateur exercé peut ainsi effectuer près de 50 pesées différentes dans une heure et avec une grande précision. Il existe d'ailleurs, pour gagner du temps, des balances préparatoires dont la lecture est particulièrement commode et dont la sensibilité atteint déjà le décigramme. Les balances de haute précision ont une sensibilité d'un millième de milligramme! Dans le domaine plus lourd, mais cependant très précis, les poids de 2, 5, 10, 50 ou 100 grammes ont, sous leur revêtement de chrome, d'or ou de platine, une apparence convaincante de sincérité.

L'oscillographe cathodique, que nous décrivions récemment encore à propos des débuts de la télévision française sur un écran de projection, est devenu un instrument de physique très répandu. Cela se conçoit. L'effet lumineux qu'on observe est produit par les variations d'intensité et les déviations du faisceau de rayons cathodiques. Puisque ces rayons subissent une influence électrique, tous les phénomènes acoustiques, mécaniques — ou optiques comme dans la télévision — peuvent influencer le faisceau cathodique d'un oscillateur à la seule condition qu'ils soient traduisibles en électricité. Divers constructeurs ont donc mis au point des appareils d'étude ou de mesure qui se présentent sous la forme d'armoires de dimensions variables, ou de boîtes, voire de valises, et qui renferment un oscillateur cathodique. L'écran d'observation est constitué par le fond même de l'oscillateur, enduit intérieurement d'une substance phosphorescente. Et le graphique traduisant le phénomène étudié se trouve dessiné en points lumineux, éphémères, mais pouvant être photographiés.

Le décibel est, on le sait, l'unité d'intensité sonore. Notre oreille perçoit normalement les sons dont l'intensité est comprise entre 10 et 120 décibels. Les secrets se confient avec une intensité inférieure à 10 décibels; il faut y prêter l'oreille. Le décibelmètre est une oreille électrique. Il sert à mesurer l'intensité subjective d'un son ou d'un bruit. Il traduit en un chiffre le bruit de la rue ou du métropolitain, les cris d'une récréation d'enfants ou d'un avertisseur d'automobile. Des chiffres appliqués à la même unité peuvent être compris entre eux avec plus de précision que les impressions auditives de plusieurs personnes. On pouvait d'ailleurs voir à l'exposition de la Société française de physique un autre appareil de mesure, l'audiomètre, destiné à déterminer l'acuité auditive. Ces deux appareils se complètent pour certaines applications médicales et, plus généralement, pour les études d'hygiène sociale et de biométrie humaine.

La concentration ionique, le pH, n'est plus seulement une notion de physique théorique. Dans de nombreuses industries, le laboratoire doit en assurer le contrôle et, le plus souvent, d'une manière continue. La méthode colorimétrique est inapplicable par son principe même et les procédés indiqués par les savants sont incompatibles avec les exigences de l'usine. Il existe maintenant des appareils simples, robustes, qui indiquent le pH d'une solution avec précision et assurent l'enregistrement automatique des variations de sa valeur sur la bande de papier classique des appareils de mesure enregistreurs.

On pouvait encore voir à la Sorbonne une foule d'appareils de toutes sortes, dont les applications vont du laboratoire de recherches le plus sévère à l'usine la plus modeste peut-être, mais dont le chef a désormais le souci de la mesure, de la précision, du contrôle. Les exposants groupés par la Société de physique jouent ainsi le rôle d'intermédiaire bienfaisant entre les trouvailles continuelles de la science et leurs applications à la vie pratique.

C.-G. BOSSIÈRE.

MARINE

Corps du contrôle

Le contrôleur de 1re classe de l'administration de la marine Jacoubet est promu au grade de contrôleur général de 2e classe, et placé, par anticipation et sur sa demande, dans la 2e section du cadre des contrôleurs généraux de l'administration de la marine.

MARINE MARCHANDE

Lancement d'une drague

La drague *Fatouville*, construite par les ateliers des Chantiers de Bretagne, a été lancée hier à Nantes.

Cet engin, destiné aux services maritimes de la Seine-Inférieure, en vue de l'amélioration des accès au port de Rouen, a été construit en vue de draguer les terrains alluvionnaires situés dans l'estuaire de la Seine et de les refouler directement au pied des coteaux voisins. L'épaisseur de coupe de terrain à enlever est comprise entre 8 et 12 mètres.

Les caractéristiques de la drague sont les suivantes : longueur, 72 m. 50; largeur, 13 mètres; creux, 4 mètres; tirant d'eau, 2 mètres; déplacement, 2,200 tonnes.

Les aménagements sont prévus pour le personnel suivant : un ingénieur, un capitaine, un chef mécanicien, cinq officiers, douze mécaniciens-chauffeurs, vingt-huit hommes d'équipage.

Vente de navires marchands anglais à des sociétés allemandes

On mande de Londres :

En réponse à plusieurs questions, M. Oliver Stanley, président du Board of Trade, a annoncé, à la Chambre des communes, que la vente de trois navires marchands britanniques : *Lalcham*, *Peckham* et *Meophan*, à des maisons allemandes, avait été effectuée. Il a ajouté que le gouvernement avait, par deux fois, avisé les représentants de cette compagnie que, bien qu'il n'ait pas le pouvoir d'empêcher le passage de navires marchands britanniques sous un pavillon étranger, il préférait que, dans les circonstances actuelles, ces vaisseaux demeurassent propriété britannique.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

IL Y A UN DEMI-SIÈCLE

Lu dans le *Temps* du samedi 20 avril 1889 :

× *On vient d'apposer sur les murs de Paris le programme officiel de la fête qui, le 6 mai, célébrera l'ouverture de l'Exposition. Il y aura une fête vénitienne sur la Seine. Puis on procédera à l'illumination des jardins et palais du Champ de Mars et du Trocadéro, de la tour Eiffel et du Dôme central au moyen de l'électricité, du gaz, des ballons lumineux et des flammes de Bengale.*

Le fanion du 172e. — Sous le regard des sentinelles allemandes postées de l'autre côté du Rhin s'est déroulée hier, à l'entrée du pont de Kehl, une cérémonie aussi simple, aussi digne qu'émouvante. M. Bazet, commissaire divisionnaire de police spéciale, a remis, au nom des policiers et douaniers stationnés aux passages du Rhin, un fanion à la première compagnie du 172e régiment d'infanterie de forteresse. Cet acte souligne la cohésion et la collaboration existant entre civils et militaires préposés dans la région à garantir les intérêts et la sécurité de la France. Le colonel du Bouchet, commandant le 172e, s'est déclaré très touché de cette initiative. Un défilé des troupes a terminé cette patriotique manifestation.

La Société des nations à l'Exposition de New-York. — Dans le pavillon de la Société des nations à la World's Fair qui s'ouvrira dans quelques jours à New-York, l'attention des visiteurs sera certainement retenue par une charrue symbolique, dite « charrue de la paix ». Celle-ci a toute une histoire. Fabriquée avec les épées d'officiers de l'armée américaine qui combattirent durant la guerre civile et au Mexique, elle fut exposée pour la première fois en 1876, à l'occasion de l'Exposition centennale des Etats-Unis. Deux ans plus tard, on la vit à l'Exposition universelle de Paris. Puis elle fut envoyée à Genève et conservée dans « la salle Alabama » du vieil hôtel de ville. Le nom de cette salle rappelle l'arbitrage du litige anglo-américain de 1872 : les Etats-Unis avaient réclamé à l'Angleterre la réparation des dommages causés à leurs nationaux par le croiseur *Alabama* et autres corsaires confédérés construits ou reçus dans les ports anglais.

On verra également au pavillon de la S. D. N. le diplôme original du prix Nobel de 1938 attribué à l'office Nansen pour les réfugiés, un volume des traités officiellement enregistrés à Genève (combien restent en vigueur en 1939 ?...), ainsi que le drapeau utilisé par la commission de la S. D. N. qui administra le territoire de Leticia, quand la Colombie et le Pérou s'en disputaient la souveraineté.

Le Primrose Day. — Chaque année, le 19 avril, les Anglais célèbrent l'anniversaire de la mort de lord Beaconsfield. Tous les membres de la Ligue des Primevères portent cette fleur à la boutonnière ou au corsage en l'honneur du disparu. Que la primevère soit devenue en quelque sorte le symbole de Disraëli, c'est une illustration *a posteriori* de la plaisante thèse développée par M. Jules Romains dans son *Donogoo*. On sait, en effet, que c'est une erreur d'interprétation qui est à l'origine de cette tradition anglaise. Aux obsèques du grand ministre, la reine avait envoyé une couronne de primevères avec ces mots : « *Ses fleurs favorites* ». On crut naturellement que ce *ses*, qui dans la pensée de la souveraine se rapportait au feu prince-consort Albert, avait trait à lord Beaconsfield, et on adopta ces fleurs. Lord Beaconsfield n'aurait en fait parlé qu'une seule fois des primevères dans ses œuvres, et pour dire qu'elles sont excellentes en salade...

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de *M. Jacques C. Bertin* et de *Mlle Jacqueline de Saint-Louvent* qui a été célébré dans la plus stricte intimité.

Nécrologie

— Nous apprenons la mort de *M. Alexandre Huet*, coiffeur. Les obsèques auront lieu jeudi 20, à 11 heures, en l'église Saint-Séverin.

— Nous apprenons le décès de *M. Pierre Calvière*, consul général de France, officier de la Légion d'honneur, survenu, le 11 avril, à Saint-Raphaël où il était en villégiature.

Les obsèques ont eu lieu à Villeneuve-Minervois (Aude).

Services religieux

— Dimanche 23 avril, sera célébré, à 10 h. 15, au temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, le service annuel du culte protestant à la mémoire des anciens élèves de l'Ecole de Saint-Cyr et de l'Ecole navale morts au champ d'honneur ou décédés. La Saint-Cyrienne et l'Association des anciens élèves de l'Ecole navale prient tous leurs camarades de se joindre à elles pour cette pieuse cérémonie, à laquelle assisteront des délégations des élèves des deux Ecoles.

— Un pèlerinage et un triduum solennel en l'honneur de saint Vincent de Paul, patron de toutes les œuvres de charité, ancien curé de Clichy, auront lieu demain, vendredi et samedi au sanctuaire situé 92, boulevard Jean-Jaurès, à Clichy.

Nouvelles diverses

— M. Guillot-Tantay, directeur régional des douanes à Rouen, est nommé receveur principal de cette administration à Lyon; M. Conem, chef de bureau au ministère des finances (direction générale des douanes), est promu directeur régional des douanes à Rouen.

— Mlle d'Haussonville vient d'être élue présidente du comité central de la Société de secours aux blessés militaires en remplacement de la maréchale Lyautey, démissionnaire, qui a accepté de s'occuper, au nom des trois sociétés de la Croix-Rouge, de leur activité en Afrique du Nord.

— Avant la collection de plein été chez Jérôme, 140, Faubourg-Saint-Honoré, soldes exceptionnels de tailleurs, manteaux, robes après-midi, soir.

— Une matinée yougoslave aura lieu samedi 22 avril à 16 h. 30, au centre Marcelin-Berthelot (28 *bis*, rue Saint-Dominique), sous le haut patronage de M. Bojidar Pouritch, ministre de Yougoslavie en France, et avec le gracieux concours de M. A. t'Serstevens (conférence sur la Yougoslavie pittoresque) et de Mlle Branka Musulin, pianiste. Chants populaires yougoslaves. Projection d'un film en couleurs sur la Yougoslavie.

Cours et conférences

— M. B. Mirkine-Guetzévitch, professeur à l'institut des hautes études internationales de l'université de Paris, recommencera, le 21 avril, son cours sur « le Droit constitutionnel international », qui, cette année, sera consacré à l'étude des rapports entre le régime consitutionnel et l'organisation de la paix internationale. Le cours aura lieu tous les vendredis, à 15 heures, à la Dotation Carnégie, 173, boulevard Saint-Germain.

— La prochaine séance de la Société d'ethnographie de Paris aura lieu samedi 22 avril, à 16 h. 30, à l'école pratique des hautes études (Sorbonne). M. Charles-F. Jean exposera les données objectives de l'épopée babylonienne de Gilgamesh et M. Kikitine parlera de quelques survivances folkloriques de l'idée de Terre-mère.

Variétés

TUNISIENS HÉROÏQUES AU SERVICE DE LA FRANCE

Dans une étude sur l'empire français en Méditerranée, le général Georges a noté que 8,000 indigènes algériens seulement avaient pris part à la guerre de 1870. Entre 1914 et 1918, 150,000 d'entre eux vinrent combattre en France aux côtés de 40,000 Tunisiens et de 15,000 Marocains. Et le général Georges de rappeler que la division marocaine fut la première grande unité française dont les quatre régiments reçurent la fourragère rouge. Un de ces régiments était le 4e régiment de tirailleurs tunisiens.

C'est précisément l'épopée, pendant la grande guerre, de cette formation que vient de nous conter le capitaine Mennerat (1) dans un livre qui, par une coïncidence toute fortuite, déborde l'objet précis pour lequel il avait été conçu.

Rédigé sur la suggestion du maréchal Franchet d'Espèrey et suivant les plus strictes méthodes du service historique de l'armée, patiemment établi sur des documents contrôlés et des dépositions de témoins sérieux, cet ouvrage n'avait d'autre ambition que de constituer un « historique » fidèle du 4e régiment de tirailleurs tunisiens. Or, il se présente comme l'irréfutable réponse des faits à de bruyantes revendications. Il fait écho aux longues acclamations qui saluèrent M. Edouard Daladier lors de son voyage en Tunisie; évoquant un passé vieux d'à peine un quart de siècle, il se porte garant de l'avenir.

Le maréchal Franchet d'Espèrey a servi, il y a quelque cinquante ans, au 4e régiment de tirailleurs tunisiens. Dans une émouvante préface, il rappelle que cette unité n'avait alors que cinq années d'existence. Les régiments algériens étaient fiers de leurs vieux rengagés, tous fellahs d'origine, et ils étaient portés à sous-estimer la valeur des tirailleurs tunisiens. En débarquant à Gabès pour y prendre le commandement d'une compagnie, le futur chef des armées alliées d'Orient trouva de jeunes appelés, artisans aussi bien que paysans, dont il eut vite fait d'apprécier la bonne volonté ainsi que, nous dit-il, la « débrouillardise ». Ensemble, ils firent la guerre aux sauterelles. Les Tunisiens allaient bientôt prouver qu'ils étaient capables de mener d'autres combats et de tenir un rang de choix dans cette armée d'Afrique où les turcos aux culottes bouffantes et aux courtes vestes à parements jaunes avaient créé une tradition de bravoure.

Le 4e régiment de tirailleurs fit ses classes au Maroc et y soutint notamment, en 1912, lors de la révolte de Fès, le combat de Bab-Guissa, l'un des plus beaux épisodes de la conquête. A la fin de la grande guerre, son drapeau portait, avec la croix de guerre à six palmes, la fourragère rouge, la croix de la Légion d'honneur et la médaille du mérite militaire chérifien.

Les tirailleurs, venus de Sousse, de Kairouan ou des postes marocains où ils étaient détachés, étaient peut-être mal préparés, en arrivant en France, aux formes que la lutte allait prendre. Servis par leurs qualités naturelles, par leur frugalité, leur résistance physique, leur aptitude à utiliser le terrain, ils s'y adaptèrent vite. Ils s'accoutumèrent à supporter les bombardements massifs, à écouter sans broncher le bruit des rafales de mitrailleuses; ils apprirent à creuser des tranchées, des boyaux ou des sapes; ils se firent les adroits servants des nouveaux matériels.

Dans la masse immense de l'armée française, les tirailleurs nord-africains donnèrent souvent une note pittoresque. Ils débarquèrent en France coiffés de leur chéchia et dans la tenue qu'avaient illustrée leurs aînés. Quand les premiers casques, écussonnés du croissant, leur furent distribués, ils essayèrent de les porter par-dessus leur chèche, cette écharpe à usages multiples, tour à tour serre-tête, cache-nez ou passe-montagne. Leurs cuisiniers continuèrent, comme ils le faisaient au Maroc, à piler le café avec la crosse de leurs fusils et, aux jours de fête, quand la situation le permettait, les tirailleurs observaient les usages du temps de paix ; on les voyait accroupis autour des feux de bois où rôtissaient leurs moutons ; on entendait leurs chants scandés de battements de mains ou les sons aigres de leurs reitas ; on apercevait, au milieu des rires et des cris, les plus alertes d'entre eux exécuter la danse du fusil...

Ce n'est pas sans regret qu'ils abandonnèrent leurs ceintures rouges, leurs courtes vestes et leurs culottes bouffantes. Mais lorsqu'un même uniforme masqua la diversité des origines de ce que M. Jules Romains a appelé le « million d'hommes », on retrouva les tirailleurs nord-africains semblables et égaux aux meilleurs soldats de la métropole.

Du début à la fin de la guerre, de la bataille menée dans les marais de Saint-Gond aux attaques du ravin de Beaurepaire, de l'Artois à la Champagne et de Verdun à la Somme, les tirailleurs tunisiens se conduisirent magnifiquement. Des chefs tels que Foch, Pétain, Gouraud, Guillaumat, Mangin, d'Urbal, témoignèrent tour à tour de leur bravoure. Des cadres qui les connaissaient, les estimaient, les aimaient, en obtinrent les plus grands sacrifices. Mais nul ne serait parvenu à ces résultats si l'homme n'avait pas été de bonne race, si les Zerbid, les Hamed ben Khelil, les Belgacem ben Ferhat n'avaient consenti, le moment venu, à défendre pied à pied, puis à reconquérir le sol de la nation protectrice.

M. G. Reybaz avait consacré au 1er régiment de la légion étrangère (2) — qui fit lui aussi partie de la division marocaine — un émouvant livre de souvenirs. Grâce au capitaine Mennerat, le 4e régiment de tirailleurs tunisiens possède désormais un historique digne de son passé : à côté d'un véritable journal de marche où se trouve retracée, preque au jour le jour, la vie de l'unité pendant ces quatre années, des monographies sont consacrées à ses plus brillants faits d'armes. Rien n'a été négligé : ni la personnalité des chefs, ni les traits d'héroïsme des plus humbles tirailleurs, ni les citations collectives que méritèrent les diverses unités du régiment.

L'auteur a, en outre, fort justement marqué le lien puissant qui, dans les troupes moghrebines, attache le tirailleur à son drapeau. « Du chef français auprès de qui il se bat et dont il apprécie la bravoure, a écrit le maréchal Franchet d'Espérey, l'indigène sait remonter jusqu'à la nation protectrice, et le cri qui, dans le combat, lui vient naturellement aux lèvres est celui de « Vive la France ! »

De ce loyalisme des Tunisiens envers notre pays, l'épopée du 4e tirailleurs porterait, s'il en était besoin, un irrévocable témoignage.

ROBERT GAUTHIER.

---

(1) *Tunisiens héroïques au service de la France : l'épopée du 4e tirailleurs sur le front français*, par le capitaine M. Mennerat. Préface de M. le maréchal Franchet d'Espèrey.

(2) *Le 1er mystérieux*, par G. Reybaz.

CORRESPONDANCE

Une trêve de l'or

Nous avons reçu la lettre suivante :

Strasbourg, le 18 avril 1939.

Monsieur le directeur,

Voulez-vous me permettre de porter à votre attention — et à celle de vos lecteurs, si vous le jugez bon — la suggestion suivante, qui serait peut-être susceptible de faciliter la réalisation pratique de la trêve proposée par le président Roosevelt, si les Etats totalitaires venaient à en accepter le principe.

Pour entrer en vigueur, une trêve de ce genre suppose, semble-t-il, une double condition : elle doit s'appuyer sur une pacification *économique* ; et être assortie de garanties *matérielles*.

1° L'apaisement économique implique lui-même, comme moyen préalable, le rétablissement de relations monétaires normales. A cette fin, une intéressante proposition a été préconisée en 1937, au congrès des économistes de langue française, par M. Jean Lescure, professeur à la Faculté de droit de Paris (1). On la trouve également mentionnée dans le rapport de M. Paul Van Zeeland sur la réduction des obstacles au commerce international (27 janvier 1938). Les circonstances présentes se prêteraient, peut-être, à son application.

Pour permettre aux Etats autarciques de rentrer dans le cercle des échanges internationaux, qui ne saurait normalement être reformé sans leur concours, le moyen proposé consisterait à remettre à leurs banques centrales, démunies de ressources, des certificats d'or destinés aux payements extérieurs et gagés intégralement sur une réserve d'or constituée en pays neutre par les nations riches en métal précieux, en tout premier lieu par les Etats-Unis. (On sait que les réserves américaines de métal jaune sont d'une telle abondance qu'une partie a dû en être « stérilisée ».) (2). Ces certificats d'or — dont nous ne pouvons ici exposer la technique — ne pourraient, de par leur nature même, servir qu'à une seule fin : permettre aux Etats totalitaires et à leurs dépendances de sortir d'une autarcie périlleuse pour tous. Leur gage, aussi bien, resterait entre les mains des Etats qui l'auraient constitué.

2° Une telle initiative serait toutefois parfaitement illusoire, dans l'état actuel des relations extérieures, si elle n'entraînait, pour les Etats susceptibles d'en profiter, beaucoup plus que des engagements moraux : des obligations *matérielles* de pacification politique. Or, il ne semble pas impossible que la remise des certificats d'or soit subordonnée à l'exécution d'un plan concerté de limitation des armements et à l'entreprise de travaux publics internationaux, nécessaires pour compenser l'arrêt de la production artificielle des industries de guerre.

Ainsi serait instituée, sans sacrifice ni concession d'aucune partie, mais au profit de tous, une sorte de trêve de l'or (si l'expression n'est pas trop ambitieuse) qui donnerait à l'œuvre d'apaisement souhaitable son indispensable fondement d'ordre matériel.

Est-il besoin d'ajouter que ces suggestions n'ont d'autre excuse que la gravité des circonstances et qu'elles n'ont d'autre but que de susciter la réflexion des esprits avertis ?

Veuillez agréer, monsieur le directeur, etc.

ANDRÉ PIETTRE,
professeur agrégé à la faculté de droit et des sciences politiques de Strasbourg.

---

(1) Donat-Monchrestien, Paris 1937.

(2) *Cf.* F. Jenny : « L'or dans la bagarre ». Le *Temps*, 17 avril 1939.

LES SPECTACLES

THÉATRES

LA SOIRÉE THÉATRALE

« La Faim », à l'Atelier

Comédien de tête et de cœur, et notre « jeune le plus ardent », M. J.-L. Barrault présentait hier un spectacle savoureux. Très étudié, coûteux sans doute; et étrangement périmé.

Il se tourne vers le passé, c'est net, en adaptant au théâtre la première « moralité » légendaire de Laforgue, *Hamlet ou les suites de la piété filiale* (mise en scène de Grandval), et en donnant de *La Faim*, de Knut Hamsum, une réalisation qui — décors, mouvement, figuration, — semble calquée sur les tentatives de M. Baty, au temps du Studio.

Thibaudet avouait le « démodé » de Laforgue... Le spectacle de l'Atelier est agréablement démodé. M. Barrault, si intelligent, l'a voulu; il a choisi cela. Pourquoi?...

Hamlet, parodie savante et familière, « canular » raffiné, de styles rat de bibliothèque, rat des champs, rat des rues mêlés; blagueuse et douloureuse, artificielle et sincère, — aveux masqués, — un long monologue; un chapelet de « *to be or not to be* » et de « *Poor Yorick* » étirés, et assaisonnés à la mode — humour et symbolisme — de 1887. Blague et lyrisme; et le désespoir, en dessous. Et puis, c'est la source de Jean Cocteau, et d'une partie de Jean Giraudoux... M. Barrault est admirable de diversité, de pénétration. Il est Laforgue lui-même. Il sera, quand il voudra, l'Hamlet de Shakespeare.

La Faim? Une série d'aventures et d'hallucinations. Un estomac torturé; un cerveau qui s'égare. Tanzen, jeune journaliste d'âme pure, chassé par sa logeuse, passe sa dernière nuit sous un toit. La faim lui fait entendre des voix, et lui bat le tam-tam dans la tête... Ensuite, il erre dans la ville, parmi une foule de grotesques, d'égoïstes, de débauchés, attiré par une femme qui veut de l'amour et n'offre pas de pain; il tombe dans le port; il est tiré de l'eau par les mariniers, et emmené par pitié sur un bateau, pour les basses besognes. Un homme à la mer.

M. Barrault, vedette de l'écran, utilise les recettes triomphantes du cinéma. Sa troupe nombreuse fait de bons exercices d'originalité. L'amour de l'art circule partout.

Mais on ne nous découvre pas un horizon neuf. On nous fait pivoter, pour revoir des points saillants de la route parcourue. — R. K.

Première représentation :

A l'Atelier, la *Faim*, de Knut Hamsun, et *Hamlet, ou les suites de la piété*, de Jules Laforgue.

Ce soir :

Opéra, *la Damnation de Faust* (Mme Germaine Hoerner, MM. G. Jouatte, A. Pernet, Pactat, Forest). Chef d'orchestre : M. Gaubert. *Les Santons* (Mlle S. Lorcia; MM. Serge Peretti et Paul Goubé). Chef d'orchestre : M. Tomasi.

Comédie-Française, *Cyrano de Bergerac* (MM. André Brunot, Yonnel, Escande, Chambreuil, Jean Martinelli, Aimé Clariond, Dorival, de Rigoult, Le Goff; Mmes Marie Ventura, Marie Bell, Catherine Fonteney, Irène Brillant Marcelle Gabarre, Mony Dalmès, Renée Faure).

Opéra-Comique, *Werther* (Mmes L. Anduran, Thelin; MM. Charles Friant, A. Gaudin et Tubiana). *Banquet* (Mlles Byzanti, Garnier, Bessis; M. C. Tcherkas). Chef d'orchestre : M. Morel.

Odéon, *le Rosaire* (MM. Roger-Weber, Lucien Pascal, Gautier-Sylla, Eyser; Mmes J. Briey, Blanche Dars, S. Rouet, G. Duard). *La Nuit d'octobre* (M. L. Eymond, Mlle S. Stanley).

Variétés, *la Revue des Variétés* (Saint-Granier, Jane Sourza, Boucot, Eliane de Creus, Morton, Jean Granier, Palau, Duard fils, Suzy Leroy).

Michel, *l'Amant de paille*, avec Tramel, Meg Lemonnier, André Bervil, Bernard Blier et Jean-Pierre Aumont.

Michodière, *Trois Valses*, avec Yvonne Printemps et Pierre Fresnay.

Nouvelles :

— Opéra. — *Le Festin de l'araignée*, d'Albert Roussel, étant reporté au lundi 1er mai, le spectacle de ballets annoncé pour vendredi soir sera composé de *la Nuit vénitienne*, *Promenades dans Rome* et *Giselle*.

— La tournée que devait effectuer le théâtre Montparnasse en Yougoslavie, en Bulgarie, en Roumanie et en Hongrie a été remise à une date indéterminée, les organisateurs ayant pensé que, dans les pays précités, ces représentations théâtrales ne pourraient obtenir, en raison des événements, le succès prévu, et qu'il était préférable d'attendre des jours meilleurs.

— Dimanche 23 avril, le théâtre des Quatre-Saisons donnera, pour les étudiants de Paris, une représentation de *l'Enterrement*, d'Henry Monnier, et de *le Bal des voleurs*, de Jean Anouilh, au théâtre de la Cité universitaire, 21 boulevard Jourdan, à 21 heures.

— Théâtre du Petit Monde (10, avenue d'Iéna). — Demain à 14 h. 30 : *Le Tour du Petit Monde*.

Music-halls :

— Folies-Bergère. — *Madame la Folie*, 50 tableaux de Maurice Hermite, production Paul Derval, avec Lilly et Emy Schwartz et Dandy.

En Province :

— De Belfort. — L'école municipale de musique de Belfort fêtera à la fin du mois d'avril son dixième anniversaire. Deux galas artistiques seront donnés à cette occasion au théâtre municipal. La première manifestation musicale aura lieu samedi 22 avril en soirée, avec le concours de l'orchestre symphonique de l'école et de M. Maurice Maréchal, violoncelle.

Le second gala, radiodiffusé par le poste de Strasbourg-P.T.T., aura lieu dimanche 30, en matinée, avec le concours des Concerts Colonne, jouant pour la première fois en province, sous la direction du maître Paul Paray.

PROGRAMMES

DES SPECTACLES DU MERCREDI 19 AVRIL
ET DU JEUDI 20, EN MATINEE

THÉATRES

Opéra, 20 h. 15. — La Damnation de Faust, les Santons. Jeudi, 21 h. : Concert Kreisler.
Comédie-Française, 20 h. 30. — Cyrano de Bergerac. Jeudi, 14 h. 30 : l'Etourdi, la Bête. — 21 h. : l'Indiscret, la Bête.
Opéra-Comique, 20 h. 30 : Werther, Banquet. Jeudi, 20 h. 15 : Carmen.
Odéon, 20 h. 45. — Le Rosaire, la Nuit d'octobre. Jeudi, 14 h. 30 : Athalie. — 20 h. 45 : Mademoiselle Josette, ma femme.
Théâtre National du Palais de Chaillot. — Relâche. Jeudi, 14 h. : le Malade imaginaire, le Jeu de l'amour et du hasard.
Antoine, 21 h. — Le Porteur d'eau.
Arts, 21 h. — Feu monsieur Pic.
Atelier, 21 h. — La Faim, Hamlet ou les suites de la piété.
Athénée. — Relâche.
Bouffes-Parisiens, 21 h. 15. — Les Parents terribles.
Capucines, 21 h. — Le Revenant.
Châtelet, 20 h. 30 — 14 h. 30. — Le Coffre-fort vivant.
Daunou, 21 h. — Le Nid.
Empire, 21 h. — 15 h. — Le Pays du sourire.
Etoile, 21 h. — Le Doyen des enfants de chœur.
George-VI, 21 h. — J'ai dix-sept ans.
Grand-Guignol, 21 h. 15. — Le Cargo de l'épouvante.
Madeleine. — Relâche.
Mathurins, 21 h. — Les Mouettes.
Michel, 21 h. 15. — L'Amant de paille.
Michodière, 21 h. — Trois valses.

MICHODIÈRE
à 20 h. 45
TROIS VALSES
avec
YVONNE PRINTEMPS
et
PIERRE FRESNAY

Mogador. — Relâche.
Montparnasse. — Relâche.
Nouveautés, 21 h. — Entre nous.
Œuvre, 21 h. — Le Jardinier d'Ispahan.
Palais-Royal, 21 h. — 15 h. — Moune et ses amis.
Petit-Monde (salle d'Iéna), 14 h. 30. — Le Tour du Petit Monde.
Pigalle, 21 h. — Vire-Vent.
Porte-Saint-Martin, 21 h. — Jeunesse d'Espagne.
Saint-Georges, 21 h. — La Maison Monestier.
Théâtre de Paris, 21 h. 15. — Les Jours heureux.
Variétés, 21 h. — La Revue des Variétés.
Vieux-Colombier, 20 h. 45. — La Première légion.

CONCERTS

CALENDRIER
du groupement des organisateurs de concerts

Jeudi 20 avril	GAVEAU, 21 h. (Philharm.) ORCH. Sté PHILHARM., dir. HERMANN SCHERCHEN
21 et 27 avril	S. ERARD, 21 h. (Valmalète) GIL-MARCHEX
Lundi 24 avril 21 h.	Ec. Norm. Mus. (Valmalète) RECITAL DE PIANO Branka MUSULIN
Mardi 25 avril 21 h.	Th. Chaillot (Trocad.) (Valm.) Récital de l'illustre pianiste RACHMANINOFF
Mercredi 26 avril	S. CHOPIN, 21 h. (Valmalète) RECITAL DE CHANT Madeleine DUBUIS
Ec. Nor. Musique 26 avril 21 h.	ŒUVRES DE GRAZYNA BACEWICZ Concours de L. Bleuzet Maillard-Verger, Mme Bacewicz Quatuor Figueroa (Valmalète)
Jeudi 27 avril 21 h.	SALLE GAVEAU Soc. Phil.) RECITAL VIOLONCELLE Maurice EISENBERG
Mercredi 3 mai 21 h.	PAL. CHAILLOT (Kiesgen) NIEDZIELSKI
Vendredi 2 juin 21 h.	SALLE PLEYEL (Kiesgen) 24 Préludes, 24 Etudes Chopin CORTOT

Location ouverte pour ces Concerts à la Salle, chez Durand et chez l'organisateur.

MUSIC-HALLS & DIVERS

Folies-Bergère, 20 h. 45. — Madame la Folie.
A. B. C., 21 h. — Attractions.

CABARETS

Bœuf-sur-le-toit. — Diners, soupers, cabaret-cocktail.

CINÉMAS

LES NOUVEAUX FILMS

« Le Brigand bien-aimé » (Jesse James)

La véridique et sombre histoire de Jesse James, héros farouche, vengeur d'injustices, devait tenter les scénaristes de son pays.

Le Brigand bien-aimé illustre les épisodes dramatiques de la vie de cet outlaw sympathique. L'aventure se situe en marge de l'interminable guerre de Sécession. 1867! n'est-ce pas un peu de l'histoire ancienne? Comme c'est vieux pour un peuple aussi jeune !

Ce film nous apprend d'abord que la marche du progrès vers l'Ouest a quelque peu bousculé les pionniers défricheurs et les fermiers aux mœurs pastorales. Ensuite, que les comptes se réglaient, comme de nos jours, à coups répétés de revolver. Civilisation, que de crimes on comment en ton nom!

Dès qu'on entre dans le vif du sujet, Jesse James devient un criminel sympathique, grâce à l'avalanche d'injustices et de fourberies qui s'abat sur lui.

Lorsqu'il doit s'enfuir dans la montagne au cours d'une chevauchée épique, et prendre le maquis, il n'est pas un spectateur qui ne sente naître en lui incontinent une vocation irrésistible de bandit d'honneur, et ne soit prêt à fusiller l'univers entier des spéculateurs diaboliques du progrès.

Tout le monde partage sa phobie du rail, et trouve fort plaisant qu'il rançonne les voyageurs avides de progrès.

Mieux : lorsque ce goût de brigandage s'affirme en lui et l'amène à piller les banques environnantes, une indulgence béate bénit ses exploits... un peu osés.

Il est vrai qu'*Ils* ont fait sauter sa mère et sa maison à la dynamite, et qu'*Ils* l'ont trompé avec une désinvolture par trop cruelle.

L'amour est représenté par Zee, la jolie nièce du vieux journaliste de l'endroit : la tendresse, par l'enfant que Zee a eu de James; la justice, par la fin du bon bandit qui, comme dans la vie..., meurt, victime d'un traître barbu, rompant ainsi avec la tradition cinématographique, qui veut que tout héros s'évanouisse en surimpression, à l'horizon d'un ineffable bonheur.

L'histoire en elle-même est d'une naïveté romantique touchante. Le metteur en scène a néanmoins réussi à rendre ce film fort intéressant, grâce à une excellente reconstitution de l'atmosphère de l'époque d'une part et d'autre part à une succession de photographies ravissantes aux couleurs fort agréables.

Le film est largement traité, les moyens employés sont d'envergure, les chevauchées captivantes. Tyrone Power est Jesse James, son jeu est toujours sympathique, mais manque toutefois un peu de conviction dans la vengeance. La jolie Nancy Kelly, qui est la pauvre Zee, est tendre et résignée avec charme. Les autres acteurs sont bien dans la note, comme il se doit. — *P. G.*

Petites nouvelles :

— Ce soir mercredi, au Musée de l'homme, palais de Chaillot, le Cercle du cinéma consacrera sa séance à *Cinéma et le rêve; de Méliès à Chaplin et de l'Ecole expressionniste à l'Ecole surréaliste.*

— La direction du « Studio 28 » a décidé de donner une série de films à succès dans leurs versions originales. Ces films sélectionnés seront revus avec joie. *L'Introuvable* avec Myrna Loy et William Powell et *Vie facile* formeront le premier programme. Le prix des places est fixé à partir de 8 francs.

— Le metteur en scène Jean de Limur, qui vient de terminer à Rome *Le père Lebonnard* va bientôt repartir, après quelques jours passés à Paris, car il a été engagé par une grande firme italienne pour réaliser cinq films. Le premier tourné cette année, en mai probablement, sera *Pipe, chien,* d'après le roman de Francis Jammes. Les quatre autres seront réalisés en 1940.

— Dans les premiers jours de juin, Maurice Cloche, le metteur en scène de *Ces Dames aux chapeaux verts*, *le Petit Chose* et *Nord Atlantique*, entreprendra la réalisation de *Sixième étage*. La distribution des rôles se poursuit. Les premiers engagés sont : Pierre Brasseur, Jeanine Darcey, Alice Tissot, Henri Guisol, Carette et Larquey.

PROGRAMMES

FILMS PARLANTS FRANÇAIS

Aubert-Palace : m., s., le Récif de corail.
Auteuil-Bon-Ciné : ◆ 14 h. 30 à 20 h. 30, Trois de Saint-Cyr.
Caméra : la Maison du Maltais, Vacances.
Colisée : Derrière la façade.
Edouard-VII : ◆ 13 h. 15 à 24 h., Marajo, la Fiancée imprévue.
Ermitage : Accord final.
Gaumont-Palace : m., s., le Moulin dans le soleil.
Impérial : ◆ 13 h. 50 à 17 h. 35, Blanche-Neige, 19 h. 25 à 23 h. 10, Snow-White.
Lutetia : ◆ 13 h. à 20 h. 30, s. 21 h., l'Inconnue de Monte-Carlo.
Madeleine-Cinéma : ◆ 12 h., la Fin du jour.
Marivaux : ◆ 11 h. 30 à 2 h., les Otages.
Moulin-Rouge : mat. 14 h. 30, soir. 20 h. 30, Eusèbe, député.
Mozart : ◆ 14 h. 30 à 20 h., s. 21 h., Mon oncle et mon curé.
Olympia : ◆ 12 h. à 24 h., Nord-Atlantique.
Pagode : la Citadelle.
Paramount : ◆ 9 h. 36 à 0 h. 29, le Veau gras.
Rex : ◆ Gunga Din.
Saint-Didier : Accord final, la Ville de l'or.
Victor-Hugo : ◆ 14 h. 45, 20 h. 45, Fort Dolorès, Marajo.

RF
22 AVRIL
un film
FRANÇAIS
MONDIAL
ENTENTE
CORDIALE

FILMS PARLANTS ANGLAIS
(sous-titres français)

Avenue : ◆ de 14 à 1 h., Café société.
Balzac : ◆ de 14 h. à 1 h., les Trois louf... quetaires.
Bonaparte : Kentucky.
Caméo : Kentucky.
Champs-Elysées : ◆ 14 h. 15 à 1 h., Règlement de comptes.
Ciné-Opéra : la Pauvre millionnaire.
Courcelles : la Citadelle.
Le Biarritz : ◆ 14 h. à 1 h., Pygmalion.
Le César : ◆ 14 h. à 24 h., Compagnons d'infortune.
Le Helder : ◆ 12 h. à 2 h., Vous ne l'emporterez pas avec vous.
Le Paris : ◆ de 14 à 1 h., le Brigand bien-aimé.
Lord-Byron : Echec à la dame.
Marbeuf : ◆ 14 h. 45 à 0 h. 30, Soubrette.
Marignan : ◆ m., s., Toute la ville danse.
Max Linder : 12 h. à 2 h., le Fils de Frankenstein.
Normandie : Descente en vrille.
Portiques : Un jour au cirque.
Studio-28 : 15 h., 17 h., 19 h., l'Introuvable, Vie facile.
Studio Universel : les Cinq sous de Lavarède.
Ursulines : Mascarade, Drôle de drame.

FILM PARLANT ALLEMAND

Studio de l'Etoile : Adieu, valse de Vienne.

Le signe ◆ indique : spectacle permanent.

LE GRAND FILM PASSE A :

Adieu, valse de Vienne : 15, 17. 20, 21.50.
Derrière la façade : 14.45, 17.10, 19.10, 21.40 23.40.
Descente en vrille : 14.45, 17.20, 19.35, 22.05, 23.50.
Les Otages : 12.25, 14.20, 16.45, 19, 21.30, 24.
Le Récif de cor. : 12.17, 14.21, 16.40, 18.44, 21.09, 22.52
Le Veau gras : 12.42, 15.02, 17.22, 19.42, 22.02, 0.2.
Toute la ville danse : 14.15, 16.35, 18.50, 21.10, 23.30.

Les belles industries
d'ALSACE
et de LORRAINE

Les cristalleries de Lorraine sont actuellement parmi les plus importantes du monde. Elles offrent à votre choix les plus beaux cristaux gravés et l'harmonieux effet des cristaux colorés, qui décorent si gaîment une table. La perfection à laquelle est arrivée cette industrie se révèle également dans la production des délicats verres d'optique où elle se tient au premier rang.

Et si nous parlons faïences et céramique, vous savez aussi que la production lorraine ne craint aucun rival parce qu'elle trouve dans son sous-sol une matière première de choix et sait l'œuvrer avec la technique la plus moderne appuyée sur un goût délicat et charmant.

Fières, tranquilles et résolues, à l'abri de la ligne Maginot, l'Alsace et la Lorraine travaillent.

AL 5

TRIBUNAUX

Condamnations pour diffamation

M. Bergeonneau, gérant de l'*Humanité*, était l'objet, hier, devant la 12e chambre correctionelle, d'une double poursuite en diffamation. Dans la première, engagée sur la plainte du comité France-Allemagne, M. Bergeonneau a été condamné à 200 francs d'amende et 2,000 francs de dommages-intérêts. Il a été, dans la seconde, suivie sur la plainte de M. Fernand de Brinon, président du comité France-Allemagne, condamné à 25 francs d'amende et 500 francs de dommages-intérêts.

Les heures supplémentaires de travail et la défense nationale

Pour infraction au décret-loi du 12 novembre dernier autorisant les heures supplémentaires effectuées dans l'intérêt de la défense nationale, trois individus étaient cités à comparaître, hier, devant la 12e chambre correctionnelle. Ils avaient incité des ouvriers à se refuser à l'accomplissement de ces heures supplémentaires. Ne s'étant pas présentés, ils ont été, par défaut, condamnés chacun à trois mois d'emprisonnement.

Philibert Besson en correctionnelle

L'ancien député Philibert Besson, se trouvant à Nice le 6 mars dernier, faisait stationner son auto sur l'avenue de la Victoire, tandis qu'il offrait au public des livres et des brochures dont il est l'auteur; un brigadier de police voulut le faire circuler parce qu'il n'avait pas d'autorisation pour vendre sur la voie publique. L'ex-parlementaire s'y refusa, injuria le représentant de l'autorité, et, comme celui-ci le hissait sur la camionnette de la police, pour le conduire au commissariat, il lui distribua force coups de poing et de pied, et le mordit à la main. Pour ces faits, Philibert Besson devait comparaître devant le tribunal correctionnel de Nice ; bien qu'il ait été régulièrement touché par la citation, il ne s'est pas présenté à l'audience. Les juges l'ont condamné à trois mois de prison et à 100 francs d'amende.

Provocations à la désobéissance

La douzième chambre du tribunal correctionnel vient de condamner M. Louis Boisson pour un article publié dans le *Combat syndicaliste* et intitulé « A la guerre opposons la révolution sociale », à quatre mois de prison et 100 francs d'amende.

Pour des faits analogues, le gérant de *Révolution*, M. Marcel Morel, a été condamné par défaut à huit mois de prison et 16 francs d'amende.

Enfin, Georges Giovanini, qui, à la caserne des pompiers de Saint-Denis, et à propos d'une distribution de masques à gaz, avait tenu des propos délictueux, a été condamné à quinze jours de prison.

NAZISME = MARXISME
RENDEZ A CÉSAR...
par F. A. VOIGT
Un volume : 18 Frs
Calmann-Levy, Ed.

AÉRONAUTIQUE

La liaison aérienne France-Amérique du Sud

La *Ville-de-Natal*, effectuant le 192e courrier hebdomadaire d'Air-France, entièrement aérien, dans le sens France-Amérique du Sud, qui, comme nous l'avons annoncé, avait quitté Dakar hier à 0 h. 18, emportant 340 kilos de poste, a atteint Natal à 15 h. 10 (G. M. T.).

Rappelons que l'appareil, quadrimoteur Hispano-Suiza, type 12 L. B. R., de 600 CV., avait pour équipage : Espitalier, Chatelard, Thomasset, Comet et Clavier.

210e sauvetage par « Aviorex »

Nous apprenons que le sous-lieutenant Huter s'est sauvé à Etampes, le 12 avril dernier, au cours d'un vol acrobatique avec un parachute « Aviorex » type 801.

LES SPORTS

RUGBY

Le match France-Allemagne est ajourné

Le match France-Allemagne de rugby à quinze, qui avait été reporté au 30 avril prochain, en raison des événements, est, à nouveau, ajourné, mais cette fois, *sine die*.

NATATION

Mort de Vandeplanque

Albert Vandeplanque, l'un des meilleurs joueurs français de water-polo est décédé hier à Tourcoing.

La mort de ce bel athlète met en deuil toute la natation française.

UNE BELLE FAMILLE S'AGRANDIT

C'est la famille des carburants et lubrifiants pour automobile vendus par la Standard Française des Pétroles.

Cette puissante compagnie vient en effet d'étendre à tous ses produits la garantie de qualité représentée par la marque ESSO.

Le carburant tourisme, que les automobilistes avaient l'habitude de trouver sous le nom Standard, s'appelle désormais ESSO.

LIBRAIRIE

LA POLITIQUE, HÉLAS ! VOILA NOTRE MISÈRE

« Non, dit l'un de ces messieurs, nous vous demandons si vous n'aimez pas tendrement le roi des Bulgares. »

« Tout se passa simplement, convenablement, et de sa part sans aucune affectation. »

« Je demeurais tout le jour enfermé seul dans un poêle, où j'avais tout loisir de m'entretenir de mes pensées. »

De qui sont ces quatre citations? De Pascal ou de Stendhal? de Descartes ou de Shakespeare? de Voltaire ou de Balzac? ou de quel autre grand classique? Pour le savoir, demandez à votre libraire habituel la notice qui vous permettra de participer au concours littéraire des Editions de Cluny. Ce concours fait appel à votre mémoire, à votre perspicacité et à vos facultés de déduction. 10,000 francs de prix. Aucune question subsidiaire absurde ou décourageante.

35 et 37, rue de Seine, Paris (6e).

Lire dans le No 2 de
POLITIQUE ÉTRANGÈRE
PIERRE VIENOT
Le mandat français sur le Levant.
GÉNÉRAL DUVAL
Les problèmes de l'Espagne nationaliste.
H. BEUVE-MÉRY
La fin de la Tchéco-Slovaquie.
LOUIS TISSOT
La propagande allemande dans les pays nordiques.
HONORIO ROIGT
La politique étrangère des pays sud-américains.
JACQUES LAMBERT
Les Allemands au Brésil.
REVUE DES OUVRAGES D'ACTUALITÉ
Abont: 45 et 55 fr. — Le No 8 fr. 50.
Centre d'Etudes de Politique Etrangère
54, rue de Varenne — Paris (7e).

ART ET CURIOSITÉ

A l'Office du tourisme tchéco-slovaque

Proche d'une carte géographique voilée de crêpe, des sculptures de Mme Manka Novakova sont réunies à l'office du tourisme tchéco-slovaque, 7, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Un groupe douloureux : homme tenant sur ses genoux le cadavre d'une femme, conçu comme une *Pietà*, des bustes dont les déformations sont de rudesse expressive et qui, presque tous, dirigent vers le ciel leur regard nostalgique et lointain, constituent un ensemble qu'on visite avec sympathie.

Exposition Elisabeth Lapinère

Dans les tableaux qu'elle expose 32, avenue Matignon, Mme Elisabeth Lapinère affirme son admiration pour Cézanne. Elle dresse, elle aussi, les collines à l'assaut du ciel, ordonne sur le bois d'une table pommes et ustensiles divers ou trace dans l'atelier sa svelte image, pinceaux en main. Deux Maternités sont d'un sentiment de douce et délicate tendresse féminine, des fleurs s'épanouissent dans des vases. Ici et là, les audaces du peintre masquent et dissimulent une juvénile timidité qui s'abrite derrière les maîtres pour dire sa foi dans la nature et son amour de la beauté.

ETON 475fr
ROBINSON
240 FAUBg St HONORÉ 240
TEL. CARNOT 84-60

FEUILLETON DU *Temps*
DU 20 AVRIL 1939 (2)

ROSE SERVAIS

PREMIÈRE PARTIE

I — (*Suite*)

La porte s'ouvrit brusquement, on aurait dit que c'était le vent. Bien qu'il fît calme, les flammes sautèrent. C'était Rose avec ses manières plus que jamais fracassantes. Nous n'avions pas allumé la lampe; pourquoi faire? On ne travaille pas le dimanche.

Rose venait avertir que Marthe ne rentrerait pas souper : elle avait pris un tablier de Rose et faisait la soupe dans l'autre jas. Montée à la crémaillère, la soupe cuisait aussi chez nous.

— Allons, assieds-toi, tu as bien le temps alors !

Rose s'appuya d'abord des mains au dossier de la chaise laissée par son oncle. D'où j'étais assise, je la voyais haute comme la cheminée, qui touche presque le plafond, où d'ordinaire on ne peut atteindre qu'en se haussant. Et forte à proportion, plus « corporée » que son aïeul le Roi, à qui elle ressemblait pour la forme et la couleur.

— Mets-toi donc, prends place !

Elle finit par s'asseoir. Le feu qui lui tombait franc dessus fit paraître encore plus frappante cette figure d'éclat, cette fille de soleil, avec ce rouge, ce miel roux, ce miel blond. Ses joues garnies semblaient des pommes mûries au soleil. Sous la masse de ses cheveux, ses yeux étaient de la couleur de ces grosses clochettes bleues qu'on trouve sur le bord des routes élevées.

Elle ne trouvait pas ses mots pour dire comme elle était contente. A cause de l'âge de son oncle, elle avait bien eu quelques petites appréhensions, mais elle n'aurait pas admis un refus.

— L'oncle hésitait encore, depuis des semaines qu'il pense à ce mariage. Je le lui ai dit : « C'est tout de suite qu'il faut demander Marthe! Maintenant qu'elle est d'âge à se marier n'importe qui peut te couper l'herbe sous le pied. — Oh non ! qu'il me venait, je suis sûr de Marthe. — Sûr ou pas sûr, crois-moi, n'attends plus. » Il m'a écoutée, et il est heureux.

— Oui, mais toi tu m'as bien promenée dans ce mystère. Tu ne pouvais pas parler plus clair l'autre jour ?

Elle se mit à rire en renversant sa tête et son cou, renflé comme un tronc de jeune bouleau.

— Je croyais bien que vous aviez compris ! Et moi j'avais peur, je pensais que c'était exprès que vous ne vouliez pas avoir l'air au fait... J'attendais aujourd'hui pour vous causer comme il faut là-dessus. J'imaginais que vous trouviez Servais trop vieux.

— Il l'est bien un peu, dis voir. Mais chez lui ça ne paraît pas.

La Lucie put se rendre compte que cette demande avait été pour moi comme pour elle une vraie surprise. Au premier abord elle avait cru que c'était un coup monté contre elle. Coup monté ou non, il lui aurait bien fallu céder, puisqu'il s'agissait d'une volonté ferme de la petite.

Rose et Marthe s'aimaient bien.

— Oh ! que j'aurai du plaisir de n'être plus seule ! dit-elle de sa voix chaude et forte, qui vous remuait. Déjà ce soir la maison ne se ressemble pas. Vous avez décidé d'attendre pour le mariage, c'est ce qui m'a fait venir au plus vite : moi je voudrais que le mariage se fasse tout de suite !

— Et nous laisser tout de suite, les deux vieilles ! Tu ne penses qu'à vous. Mais ce n'est pas ça : il faut bien attendre ! La Marthe n'a rien de prêt.

— Baste pour ça ! Son trousseau peut se faire après.

— Non, ce n'est pas convenable. Servais a plus de raison que toi, il n'a pas insisté.

— C'est bien là qu'on voit son âge ! Il est vieux aussi parce qu'il lit trop. Toujours plongé dans un livre, surtout le dimanche, même aujourd'hui ! Quand je les ai laissés, il lisait tout haut une histoire de loup-garou. Je vous demande un peu! Il veut que Marthe aime ce qu'il aime. C'est déjà fait plus qu'à moitié. Avec moi il a bien perdu son temps. Je l'écoutais un moment, mais ensuite il me fallait causer, bouger, ou bien dormir Et quand il lit tout seul ! Alors ce sont des livres savants, je n'y ai jamais rien compris. Heureusement que je suis là, sans quoi le bétail pâtirait souvent. Mais je ne devrais pas vous dire ça !

— J'en sais autant que toi là-dessus, je connais Servais. Tant de fois nous avons causé ensemble, il m'a tout raconté de ses habitudes, de ses goûts. Il te vante assez, aussi ! Je sais que c'est toi qui gouvernes.

— Oui, et je soigne les bêtes quand elles sont malades. Servais n'essaye pas souvent ses remèdes du *Médecin des pauvres*, qui réussissent très bien, je dois dire, quand une vache est malade d'une maladie qu'on connaît. C'est un livre pour les personnes, mais il n'y a qu'à mettre cent grammes d'herbes au lieu de dix. Moi je préfère une bonne saignée, c'est plus vite fait.

— Oui, tu es habile. Je n'ai pas oublié comme tu as sauvé la Florine.

Cette vache ne rognait plus, ne faisait plus aller la mâchoire. J'appelai Rose, elle coupa le bout de la queue de cette vache, et pour sortir le sang qui était mauvais elle tapa un bon moment avec une baguette de noisetier. Il faut reconnaître que ces anciens procédés sont les meilleurs. Tout de suite soulagée, la Florine s'était remise à manger.

— Tu n'es pas descendue aujourd'hui? demanda la Lucie.

— Non, j'ai voulu tenir compagnie au tonton, il était trop inquiet, ne pouvait même pas lire. Je lui faisais plus besoin qu'à ma pauvre maman : toutes les fois que je vais à Vernouais elle me rend triste tant elle a l'air de ne s'intéresser à rien. Je crois que nous mourrions tous que ça lui serait bien égal.

— Qu'est-ce que tu chantes ? La malheureuse, c'est pour le coup qu'elle ne pourrait plus vivre.

Nous aurions dû être tout à la joie, pourtant, je m'en souviens bien, nous avons continué de parler du passé, de ce qui avait eu lieu, si lamentable. La mère de Rose avait changé ainsi depuis la mort de son mari, François de Loye. Revenu de la guerre sans blessure, il fallut succomber lors de cette épidémie qu'il y eut après. Elle en emporta, du monde ! La Virginie aussi, la femme de son grand Félix, la mère de Jean Servais, mourut. On disait la grippe, mais beaucoup murmuraient que c'était la peste. On mourait en quelques jours, sans bien souffrir, et une fois mort on devenait tout noir. Marie Servais aussi fut atteinte tant soit peu. Elle en réchappa, mais cette mauvaise secousse, suivant la mort de François de Loye, la laissa aussi dolente qu'elle avait été vive avant. Félix, lui, ne fut pas atteint.

Il avait fallu acheter une concession. « Pourquoi ne pas se contenter du champ commun ? » avait dit Félix. « Le Roi est bien dans la fosse commune », avait ajouté Jean Servais. Félix céda, et Jean Servais fut à la fois triste et content que sa mère, la Virginie, reposât juste au-dessus du Roi; la terre de la fosse commune s'étant tassée — le cimetière est tellement pendant, — on en avait rapporté d'autre, et alors on donna des concessions à cet endroit. Jean Servais avait oublié que la Virginie était fort contre le Roi; pourquoi ? Il ne le sut jamais, non plus que Félix. Mais dans la mort tout s'arrange. Ils seraient ensemble ceux de la parenté.

— Que de morts, mon Dieu, que de morts ! Chez nos voisins — tu te souviens Lucie ? — ils furent pris l'un après l'autre; il fallut sortir cinq grands corps morts de cette maison. Les petits furent dispersés dans la parenté. Les petits, les vieux étaient épargnés, ça fauchait parmi les grands, les forts.

— Lorsqu'on dit que la commune a perdu la moitié de ses habitants en cinquante ans, on ne pense pas assez à ces morts-là.

— Je me suis laissé dire que ça venait par les brouillards, les maladies des gens, des bêtes, des plantes ?

Rose nous laissait parler. Avec des soupirs elle pensait à ses morts...

Pendant le silence je songeais que, sans les petites-filles aînées de Félix, la Félicie, la Rose, le malheur aurait été bien plus grand. Une femme est tout dans une maison. Les hommes ont beau s'échiner pour faire produire aux champs tout ce qu'ils peuvent produire, et revenant éreintés ils ont beau avoir encore la bonne volonté pour faire le travail du dedans, il faut une femme qui gouverne, surtout quand il y a des vaches.

Félicie s'était mariée vite, à quinze ans. Rose fatiguant beaucoup sa mère, bien qu'elle fût devenue presque raisonnable, sachant tout faire, dès qu'elle avait eu quatorze ans on avait décidé de remonter au jas de Pégrol abandonné toutes ces années. Marie Servais s'était remise un peu au ménage pour elle et son père. Sa dernière fille, Marguerite, aimant apprendre, on l'avait poussée.

— Et Marguerite, en as-tu des nouvelles ?

Marguerite n'écrivait pas beaucoup; elle travaillait fort, à l'école qui prépare les institutrices. Elle avait bonne tête, comme ceux qui passent à la bourse.

— Allons, dites-moi de m'en aller.

— Si tu veux souper avec nous ?

Je trempai les soupes que la Lucie avait taillées. Ça sentait fort : une soupe de pommes de terre — rien n'a poussé encore — avec une jambe de porc.

— Bien sûr que non. Marthe n'a pas bien l'habitude de chez moi. Puis il me faut tout de suite aller voir le comportement d'une vache qui a passé terme. Servais l'aura sûrement oublié.

— A te revoir.

— Sans adieu.

Le lendemain je taquinai Marthe. L'automne d'avant, ne me sachant pas là, je l'avais vue sortir de la poche de son sarrau trois ou quatre bouquets d'amour : on coupe la pointe de chaque fleur, on leur met à chacune un nom, et celle qui a le plus poussé, c'est le mari qu'on aura. On s'amuse ainsi quand on est fille. Quand Marthe m'avait aperçue, je n'avais fait compte de rien.

— Et ces bouquets d'amour, lui poussai-je, y avait-il Jean Servais parmi au moins ?

La gamine rougit jusqu'à la racine des cheveux.

— Oh ! vous aviez vu ?

Elle se reprit.

— Et vous ne regardiez pas... Il faut bien prendre garde ! Vous avez des yeux tout autour de la tête, comme le bon Dieu quand il se promenait sur terre avec saint Pierre.

Et tout à fait remise elle ajouta :

— Bien sûr, mémé, qu'il y était, voyons ! C'est lui qui a le plus grandi.

— Oh bien, donc !

Que d'enfants il y avait à Pégrol ! Comme on dit : Pégrol c'est le pays des oiseaux et des enfants.

Il y avait la bande de ceux dont le plus grand travail est le jeu. D'abord les neveux de Rose, les petits de sa sœur aînée Félicie, qui habitait le dernier — ou le premier, tirant du côté de l'Oule — jas, enfin à l'autre bout. Il y a seize jas, allongés les uns à côté des autres, sur peut-être mille mètres, et deux autres égaillés au delà des prés qui vont jusqu'à l'Ance à sa naissance. Presque tous les jours ces enfants venaient jouer vers Rose, leur grande favorite. Ils se laissaient gouverner par l'Hélène, qui n'était pas la plus grande, n'ayant que neuf ans.

Une fois la besogne faite, j'avais l'habitude de me rendre chez Rose. Les grands comme les petits, la Lucie et celles qui la critiquaient comme les autres, tout le monde aimait cette fille. On n'aurait pu s'empêcher. Elle ne disait rien de surprenant, elle faisait le même travail que nous, pourtant près d'elle on se sentait autre, on vivait plus fort.

Ça me faisait plaisir de regarder ces enfants. Vite habitués avec moi, ils faisaient leur train comme si je n'avais pas été là. Cette après-dînée ils jouaient à être de noces. C'était Hélène la noye, la mariée.

Pendant que je bavardais avec Rose, la scène changea. Quand on regarda de nouveau, Hélène était morte ! Elle s'était couchée dans une caisse qu'il y avait là, elle ne bougeait pas, pendant que les autres la traînaient çà et là en pleurant sur un ton déchirant.

— C'est tout le temps comme çà avec elle, dit Rose à voix couverte : une fois elle fait sa première communion, une fois sa seconde, maintenant elle se marie, maintenant elle est morte.

— C'est notre vie humaine qu'ils jouent, sais-tu, ces petits. Toujours la même chose ! On fait des fêtes, baptême, première communion, mariage, et puis on retourne faire le baptême. Les jeunes recommencent tout, et les vieux par devant continuent d'aller, jusqu'à la mort.

— Oh ! vous êtes triste, vous, aujourd'hui, dit Rose. Parlons plutôt de la Camille. Vous m'avez entendue gueuler ce matin ? Elle est venue me trouver : « Toi qui cries bien, crie donc. »

CLAUDE DAVRAINE.

(*A suivre*)

Traduction et reproduction interdites.

LA T. S. F.

APRÈS LA CONFÉRENCE DE MONTREUX

M. Jules Julien, ministre des P. T. T., a commenté hier soir, au microphone du réseau d'Etat, les résultats favorables de la conférence européenne de radiodiffusion qui vient d'avoir lieu à Montreux.

La radiodiffusion, on le sait, n'est pas seule à utiliser les ondes hertziennes. Ce sont des conférences internationales qui délimitent son domaine propre. Au Caire, l'année dernière, ce domaine avait été légèrement élargi par rapport aux limites que lui avait fixées la conférence de Madrid.

Des conférences européennes sont chargées, ensuite, de répartir les longueurs d'onde attribuées à la radiodiffusion entre les nations intéressées. A Lucerne, en 1933, la répartition s'était faite entre 257 stations émettrices. A Montreux, 310 émetteurs demandaient une longueur d'onde.

La France possède 20 postes, officiels et privés. A la conférence de Lucerne, elle avait obtenu 19 longueurs d'onde seulement, savoir : une onde longue partagée (celle de Radio-Paris), 5 ondes moyennes exclusives, 11 ondes moyennes partagées et 2 ondes communes internationales. A Montreux, notre délégation, qui était présidée par M. Mulatier, directeur de l'exploitation télégraphique, a obtenu 21 longueurs d'onde, savoir : une onde longue exclusive, 4 ondes moyennes exclusives, 14 ondes moyennes partagées et 2 ondes communes internationales. Si l'on tient compte de l'Afrique du Nord, Lucerne nous avait donné 24 longueurs d'onde, nous en avons aujourd'hui, après Montreux, 28. M. Jules Julien a précisé, en outre, que nous avons accepté plusieurs synchronisations.

Donnons quelques précisions. Une onde exclusive appartient exclusivement à un émetteur. Une onde partagée est une onde attribuée à deux, voire à trois postes situés à une grande distance l'un de l'autre, 2,000 à 3,000 kilomètres, et dont les émissions ne peuvent pas se gêner mutuellement. Une onde commune internationale est une onde qu'un nombre illimité d'émetteurs de faible puissance peuvent emprunter. La synchronisation, enfin, c'est le procédé employé quand un poste relaye l'émission d'un autre poste, mais mis en œuvre d'une manière constante. Sa perfection dépend évidemment de la stabilité de l'onde des émetteurs et de la qualité des câbles de liaison.

En ce qui concerne l'onde longue de Radio-Paris, elle est jusqu'à présent partagée, mais en principe seulement, puisque l'émetteur de Syrie qui devait l'utiliser n'a jamais été construit. Radio-Paris profitera donc encore de son onde exclusive. Mais — et ceci est d'une grande importance — cette onde a été dégagée des deux ondes voisines, Moscou et Deutschlandsender, qui la gênaient dans bien des cas. Ce résultat, obtenu à Montreux, justifierait à lui seul les félicitations adressées par le ministre des P. T. T. à M. Mulatier et à ses collaborateurs. La nouvelle station de Radio-Paris, édifiée dans le centre de la France, dont les essais se poursuivent actuellement, aura un champ d'action immense et ses émissions pourront être reçues dans les meilleures conditions jusqu'aux confins de l'Europe.

En toute objectivité nous pouvons donc conclure, avec M. Jules Julien, que la France ne sort pas diminuée, bien au contraire, de la conférence de Montreux.

C.-G. B.

RAPPEL DES PRINCIPALES ÉMISSIONS de la soirée du mercredi 19 avril

20 h., *National anglais* : Concert symphonique; *Suisse romande* : « Galatée » (Victor Massé). — 20 h. 15, *Lille, Toulouse* et *Limoges* : Théâtre de l'Opéra : « la Damnation de Faust », d'Hector Berlioz. A l'issue de l'opéra, « les Santons », ballet de Henri Tomasi; *Radio-Cité* : Music-hall. — 20 h. 20, *Poste Parisien* : Succès d'hier, avec Yvette Guilbert. — 20 h. 30, *Radio-Luxembourg* : Revue, avec R. Carlès et P. Ferrary; *Radio-Paris* : Concerts historiques de la littérature de l'orgue, par M. Dupré; *Strasbourg, Nice-P.T.T.* : Orchestre municipal de Strasbourg : Festival Wagner; *Tour Eiffel* : « Jasmine la pâtissière », scène de M. Léry; « la Princesse Salomé », jeu de Ch. de Saint-Cyr; « le Dîner de la fraternelle », un acte de G. Timmory. — 20 h. 35, *Poste Parisien* : les Incollables; *Bordeaux-P.T.T.* : « la Gamine », quatre actes (P. Veber).

20 h. 45, *Rennes* : Société des Concerts du Conservatoire; *Bruxelles* : scènes de « la dernière victoire », de Georges Reney.

21 h., *Radio-Paris* : la Radio fête le rêve; *Bruxelles* : Grand orchestre symphonique de l'I. N. R. — 21 h. 5, *Radio-37* : Quatuor Lovenguth : Brahms. — 21 h. 10, *Poste Parisien* : En correctionnelle.

22 h., *Bruxelles* : Jazz. — 22 h. 10, *Radio-Luxembourg* : Musique ancienne et moderne avec le violoncelliste Dodja Feldin. — 22 h. 45, *Lyon-P.T.T.* : Danses; *Strasbourg* : Musique.

23 h., *Radio-Luxembourg* : Danses. — *Droitwich* : Danses. — 23 h. 15, *Rome* : Dancing.

24 h., *Radio-Normandie* : Mélodies. — 0 h. 30 : Danses.

PROGRAMMES DU JEUDI 20 AVRIL

AUDITIONS RECOMMANDÉES

La journée

11 h., 11 h. 15, *Radio-Luxembourg* : Messe des malades. 11 h. 50, *Bordeaux* : Concert. — 11 h. 55, *Radio-Paris* : Causerie protestante.

12 h., 12 h. 15, *Radio-Paris* : Mélodies par Mlle Cottavoz. — 12 h. 30, *Paris-P.T.T.* : Chansons par Mlle Perney. — 12 h. 40, *Radio-37* : Bar des vedettes. — 12 h. 50, *Radio-Cité* : le Kiosque à journaux.

13 h., *Radio-Cité* : Sur le banc. — 13 h. 5, *Radio-Paris* : Musique variée. — 13 h. 12, *Poste Parisien* : Sketch. — 13 h. 20, *Lille* : Concert. — 13 h. 30, *Tour Eiffel* : Concert avec les Cinq de Paris. — 13 h. 40, *Grenoble* : Orchestre.

14 h., 14 h. 15, *Radio-Cité* : les Enfants en liberté; *Poste Parisien* : les Petits amateurs. — 14 h. 20, *Toulouse-P.T.T.* : « Jean-Marie », comédie (André Theuriet); *Paris-P.T.T.* : Mélodies par Mlle Coutin. — 14 h. 30, *Radio-Paris* : Duettistes.

15 h., 15 h. 5, *Paris-P.T.T.* : Musique variée. — 15 h. 15, *Radio-Paris* : Mélodies par Mlle Rosine Schor. — 15 h. 45, *Radio-Cité* : Cirque Medrano; *Tour Eiffel* : Concert; *Toulouse-Pyrénées* : Concert; *Lyon* : Pour les malades.

16 h., 16 h. 5, *Lyon-P.T.T.* : Chansons et rondes françaises. — 16 h. 25, *Paris-P.T.T.* : Musique variée. — 16 h. 30, *Tour Eiffel* : « les Deux lyres », poèmes de Gérard de Nerval et A. Samain, et œuvres de Liszt et de Fauré; *Radio-Paris* : Mélodies par Mlle Féraldy.

17 h., *Tour Eiffel* : Variétés. — 17 h. 5, *Radio-Paris* : Musique de chambre. — 17 h. 35, *Paris-P.T.T.* : Initiation à la musique d'orgue. — 17 h. 45, *Radio-Paris* : « la Nouvelle idole » (F. de Curel); *Lille* : Orchestre de genre.

18 h., 18 h. 5, *Paris-P.T.T.* : Mélodies par Mlle Mustel. — 18 h. 10, *Poste Parisien* : l'Histoire sainte en images, par le R. P. Roguet.

19 h., *Radio-Paris* : Musique symphonique; *Tour Eiffel* : Concert; *Lille* : Musique populaire. — 19 h. 30, *Strasbourg* : « Faust » (sélection). — 19 h. 45, *Paris-P.T.T.* : Radio-fantaisie. — 19 h. 55, *Radio-Cité* : Journée des quatre rossards.

La soirée

20 h., 20 h. 7, *Radio-Cité* : la Famille Duraton. — 20 h. 10, *Radio-37* : Dorin. — 20 h. 15, *Lille* : Soirée de fantaisie; *Strasbourg* : le Bon vieux temps de Vienne (disques d'orch.). — 20 h. 30, *Radio-Paris* : Orchestre national : Concert symphonique : œuvres de Mozart, Saint-Saëns, R. Loucheur, D.-E. Inghelbrecht, R. Wagner; *Tour Eiffel* : Emission lyrique : « Cantate de Pâques » (J.-S. Bach); « Troisième leçon de ténèbres » (Couperin); « Ulysse » (Gounod); *Toulouse-P.T.T.* : Orchestre de Toulouse-Pyrénées; *Paris-P.T.T., Lyon-P.T.T., Rennes, Grenoble, Nice-P.T.T.* : « la Folie du ciel » (féerie de Lenormand); *Marseille-P.T.T.* : « l'Ascension de Virginie », pièce de Maurice Donnay et L. Descaves. — 20 h. 45, *Strasbourg* : « M. de Pourceaugnac », opéra-bouffe. — 20 h. 55, *Radio-Cité* : les Petits chanteurs à la croix de bois.

21 h., *Radio-37* : Music-hall. — 21 h. 15, *Rome* : « l'Or du Rhin » (Wagner); *Poste Parisien* : les Jeux radiophoniques. — 21 h. 30, *Lille* : Harmonie. — 21 h. 45, *Radio-Luxembourg* : Concert symphonique avec le pianiste Egon Pétri.

22 h., *Radio-37* : Match de boxe. — 22 h. 7, *Poste Parisien* : Vedettes internationales. — 22 h. 10, *Bruxelles* : Concert avec le quatuor Desclin. — 22 h. 15, *Ile-de-France* : Dancing. — 22 h. 45, *Paris-P.T.T.* : Dancing. — 22 h. 47, *Radio-Cité* : Concours de jazz.

23 h., *Poste Parisien* : Cabaret; *Radio-Normandie* : Café-concert. — 23 h. 15, *Radio-Cité* : Cabaret.

24 h., *Radio-Normandie* : Mélodies. — 0 h. 30, Dancing.

COMMENT EST MAINTENUE LA RÉPUTATION DES FRUITS ET LÉGUMES D'ALGÉRIE

Grâce au climat tempéré et à l'action vivifiante du soleil dont ils bénéficient, les fruits et légumes d'Algérie parviennent è une qualité, et, surtout, à une précocité de maturation qui les fait rechercher tout particulièrement.

Au tout premier rang de ces produits figurent les raisins de table, si appréciés des consommateurs métropolitains et étrangers, et dont près de 120,000 quintaux ont été expédiés en 1938.

Avec les raisins, les agrumes d'Algérie (oranges, mandarines, clémentines), se partagent, depuis longtemps, la faveur des consommateurs. En 1938, leur exportation a atteint plus de 240,000 quintaux pour les oranges, 300,000 quintaux pour les mandarines, et près de 70,000 quintaux pour les clémentines.

Les oranges d'Algérie sont très estimées pour leurs qualités nutritives autant que pour leur saveur. De même que les mandarines, d'une finesse incomparable, et les clémentines, fruit spécifiquement algérien, hybride de l'orange et de la mandarine, plus ressemblant cependant à celle-ci, dont il rappelle l'aspect et le goût.

La culture des agrumes prend d'ailleurs une place de plus en plus importante dans l'économie algérienne. Plus de 10,000 hectares lui sont consacrés dans les trois départements d'Alger, d'Oran et de Constantine réunis. Et ses exportations, toujours en augmentation, favorisées par le développement de la consommation, sont susceptibles d'atteindre jusqu'à 2 millions de quintaux.

Mais l'Algérie n'expédie pas seulement des raisins et des agrumes; elle exporte également des citrons, des prunes, très appréciés aussi, de même que des légumes frais, dont des artichauts (plus de 160,000 quintaux pendant la campagne 1937-1938), des pommes de terre (près de 800,000 quintaux au cours de la même période), des tomates (à raison de plus de 200,000 quintaux), des petits pois, des haricots verts, des carottes, dont les arrivages font prime aux Halles de Paris, et sur les autres marchés métropolitains et étrangers.

Nous avons dit que ces divers produits sont recherchés pour leur qualité. En effet, les soins de plus en plus éclairés qu'ils reçoivent, la propagation des méthodes culturales rationnelles améliorent constamment les rendements. Leur précocité aussi les fait apprécier, car ils apparaissent sur les marchés au moment où ceux-ci cessent d'être approvisionnés ou ne le sont pas encore par la production métropolitaine, permettant ainsi aux consommateurs de ne rien changer à leur régime alimentaire habituel, et même, aux gourmets, de faire usage, hors saison, des fruits et légumes pour lesquels ils ont une prédilection.

Mais, leur réputation si méritée, les produits algériens la doivent encore au contrôle dont ils sont l'objet de la part d'un organisme spécial, officiel : l'OFALAC.

Pas un seul des fruits et légumes destinés aux marchés métropolitains et étrangers ne sort d'Algérie sans l'agrément de l'OFALAC, qui vérifie la qualité et la présentation des produits.

Si, par exemple, des raisins encore verts, des oranges trop acides et manquant de coloration, c'est-à-dire ne présentant pas le degré de maturation nécessaire, lui sont soumis, l'autorisation de sortie leur est impitoyablement refusée.

Il faut, en outre, que tous les fruits ou légumes contenus dans le même emballage soient de pareille grosseur. Ceci afin d'éviter que des expéditeurs peu scrupuleux ne « fardent » les colis, c'est-à-dire ne placent au-dessus de beaux produits, et, au-dessous, des fruits ou légumes de moins bel aspect ou avariés.

Ce contrôle de l'OFALAC est donc, pour le consommateur, une garantie. Au demeurant, la faveur dont jouissent les produits algériens est le meilleur témoignage de l'excellence de cette réglementation.

Les producteurs et exportateurs eux-mêmes y trouvent leur intérêt puisque l'utile formalité à laquelle ils sont soumis leur permet, en bénéficiant de la réputation ainsi maintenue des fruits et légumes d'Algérie, de voir leurs efforts convenablement rémunérés.

L'Algérie prétend, avec juste raison, au titre de « Californie française ». Noblesse oblige!

AVIS IMMOBILIERS

OFFICIERS MINISTÉRIELS

PARIS

Adj. chamb. des not., Paris, le 9 mai, à 14 h. **IMMEUBLE DE RAPPORT** (9ᵉ arrond.), 3, rue Bourdaloue, 3. **(CARREFOUR CHATEAUDUN)** Cont. 323ᵐ. R. br.94,045 fr. M. à p. 775,000. Prêts C. F. 4,30 0/0 à cons. S'ad. Mᵉ Juilien, not., 9, pl. des Petits-Pères, dép. cah. ch. «

DIVERS

PHARMACIE 106, boulev. de Courcelles. M. à p. 100,000 fr. P.ét.b. Cons. 20,000 fr. espèces. Adj. 2 mai, 16 h. Et. Mᵉ Revel, not., 20, rue des Pyramides.

ACHATS ET VENTES

PARIS

HOTELS PARTICULIERS

Fg St-Germain, bel hôtel entre cour et jard. Ep.L.XV. bois. gd conf. 1,000m². P.2,400,000. Jammes, 57,bd Haussmann.

ENVIRONS DE PARIS

PROPRIETES

50 KLM. OUEST PARIS, Gentilhommière époq. Louis XIII, parf.état, 8 p. communs, parc; 3 hect. Riv. Px: 235,000 fr. P. BAILLY, 68, boulevard Malesherbes.

DÉPARTEMENTS

CHATEAUX

DORDOGNE. Château historique XVIᵉ. Gde salle gardes, 15 p., tout conf. Tennis match. Exceptionnel. 180,000 francs. P. BAILLY, 68, boulevard Malesherbes. 8ᵉ.

PROPRIETES

A vendre, Sarthe, b. prop. parf. ét., gd conf. 10 p. Mais. jard. Parc. trav. riv. 2 hect. 220,000 fr. Guelorget, rue J.-Simon, Tours. Propriétés toutes natures.

Splend. propr., pr. Vendôme, 20 ha. Hab. 10 p. conf. impecc., rivière, étang, parc, près bois, plus. kilom. caves en roc. Ferme. Px 370,000. Cocas, 15, av. Grammont, Tours.

Dordogne, 25 k. Périgueux, à vend. ou louer meublée propr. 35 ha., ch.de fer,mais.malt. eau, élect., ch. cent., dépend., chept. vif mort. Lib.1ᵉʳ mai.180,000. Emery,80,r.Rennes,Paris

LOCATIONS

PARIS

APPARTEMENTS

TRES BEAUX APPARTEM. TOUT CONFORT à louer quart.: Etoile, Luxembourg, Ecole militaire, 6 et 7 p. Rens. Wagram 14.46. «

METTEZ-Y DE L'HUILE
SI VOUS ÊTES EN CONFLIT AVEC L'AUTORITÉ...

...ne montez pas sur vos grands chevaux... Sachez vous faire le plus innocent possible. Dites-vous bien que seule la politesse peut vous éviter la contravention... comme seule une bonne huile permet à votre moteur de tourner sans risque de pannes.

L'HUILE EST LA POLITESSE DE LA MÉCANIQUE

C'est pourquoi vous emploierez les Nouvelles Huiles Shell qui tiennent actuellement la vedette du graissage grâce à la perfection de leur fabrication et à la remarquable mise au point de leur nouveau procédé de raffinage.

FAITES LE PLEIN DE VOTRE RÉSERVOIR AVEC LE NOUVEAU SUPERCARBURANT SUPER SHELL

NOUVELLES HUILES SHELL

MARTINI
La Marque Mondiale
ORDONNANCE
SI VOS SOUCIS
SI VOS AFFAIRES
VOTRE FATIGUE
OU VOTRE FOIE
vous imposent un régime
DEMANDEZ
UN MARTINI
Le Vermouth
qui excite l'appétit
aide la digestion
tonifie les muscles
et donne la ligne sportive.
TOUS UNIS
AUTOUR DU
MARTINI
452

T S M G
L'ALGÉRIE
LE SÉNÉGAL
L'AMÉRIQUE du SUD
DÉPARTS RÉGULIERS DE MARSEILLE
PARIS, 5, rue de Surène. (Anjou 46.56 et 57.)
MARSEILLE 70, rue de la République. (Colbert 68.82, 5 lignes).
Société Générale de
TRANSPORTS MARITIMES

NOUVELLES COMMERCIALES

CEREALES. — Chicago, 18 avril. — En cents par bushel : maïs, disp. non coté; mai 48 7/8; juillet 50 1/4; sept. 50 3/4. — Blés : mai 69 1/8 à 69; juillet 68 à 67 7/8; sept. 68 1/4 à 68 1/8. — Avoines : mai 30; juillet 27 3/4; sept. 27 1/8.

Winnipeg, 18 avril. — En cents par bushel : blés, mai 60 3/4; juillet 61 3/4; oct. 62 7/8.

Liverpool, 18 avril. — En sh. et d. par lb : mai 4/5 1/4. Nouveau contrat : mai 4/2 3/4; juillet 4/4 3/8; oct. 4/6 3/8.

COTONS. — Alexandrie, 18 avril. — En talaris, par cantar : Ashmouni, avril 9 35; juin 9 34; août 9 40; oct. 9 33; déc. 9 36. — Sakel : mai 11 57; juillet 11 64; nov. 11 98.

New-York, 18 avril. — En cents par lb : disp. 8 93; mai 8 18 à 8 19; juin 8 61; juillet 7 84; août 7 48; sept. 7 43; oct. 7 48; nov. 7 44; déc. 7 41; janv. 7 41; fév. 7 43; mars 7 45.

Le Havre, 18 avril. — Clôture à terme, les 50 kilos : avril 403 N; mai 402 N; juin 399 50 N; juillet 396; août 395 50; sept. 394 50 N; oct. 393 V; nov. 393 N; déc. 391; janv. 391 50 N; fév. 392 A; mars 395 50 V. Taxe non comprise.

SUCRES. — New-York, 18 avril. — En cents par 100 lbs : Cuba prompte livraison 295. A terme, mai 198 à 199; juillet 203 à 204; sept. 207 à 208; nov. 211; janv. 202 à 203; mars 203 à 204. Nouveau contrat : mai 127; juillet 126; sept. 117 1/2; déc. 118 1/2.

Londres, 18 avril. — En sh. et d. par cwt : avril 7/0 3/4 à 6/10 1/2; mai 6/11 à 6/11 1/4; août 6/9 1/2 à 6/9 3/4; déc. 6/3 3/4 à 6/4 1/4; mars 6/4 1/2 à 6/5.

CAOUTCHOUCS. — Londres, 18 avril. — En pence par lb : feuille fumée, disp. 7 7/8; mai 7 15/16; juillet-sept. 8 1/16; oct.-déc. 8 1/8; janv.-mars 8 1/8. Para fine hard, disp. 7.

New-York, 18 avril. — En cents par lb : feuille fumée gaufrée, mai 15 72; juillet 15 75; sept. 15 78; oct. 15 78; déc. 15 79; janv. 15 80; mars 15 81.

CAFÉS. — Le Havre, 18 avril. — Clôture à terme, par 50 kilos : avril 216 75; mai 213 25; juin 212 75; juillet 210 50; août 210; sept. 209 75; oct. 209 25; nov. 209 25; déc. 209 25; janv. 209 25; fév. 209 25; mars 209. Taxe non comprise. Ventes 750 sacs.

New-York, 18 avril. — En cents par lb : disp. 5 1/8; café Rio n° 7 : mai 4 17; juillet 4 14; sept 4 12; déc. 4 17.

SAINDOUX. — Chicago, 18 avril. — En cents par lb : disp. 5 57; mai 6 37; juillet 6 42; sept. 6 55; oct. 6 62.

LAINES. — Roubaix, 18 avril. — Laines peignées à terme, le kilo : avril 34; mai 34 20; juin 34 40; juillet 34 60; août 34 80; sept. 34 90; oct. 35 20; nov. 35 50; déc. 35 50; janv. 35 70; fév. 35 90; mars 36 10. Ventes 92,500 kilos.

BOURSE DE MARSEILLE

Marseille, 18 avril. — On cote les 100 kilos, conditions d'usage : huiles industrielles d'arachides 5°, disp. 397 50. — Huiles industrielles de coprah : disp. 317 50. — Tourteaux d'arachides décortiquées Coromandel : disp. 95 25. — Maïs roux Indochine : avril 128 75; mai 128 25; juin 126 75; juillet 121 75; août 119 25 N; sept. 117 75; oct. 118 25 N; nov. 118. — Riz Saïgon n° 1 : avril 124 25; mai 124 75; juin 123 25; juillet 122 50; août 122; sept. 122; oct. 122; nov. 122 25.

POMMES DE TERRE (Marché des Innocents)

Dans l'attente des pommes de terre nouvelles, les affaires sont de plus en plus calmes et les prix en baisse assez sensible.

On cote au départ, les 100 kilos : rosa Marne 70 à 80; Loiret 80 à 85; Bretagne 60; saucisses rouges Bretagne 45 à 60; esterlingen Nord 43 à 47; Loiret 52 à 55; Oise, Aisne, Somme 44 à 45; rondes jaunes Sarthe 34; Mayenne 34 à 37; Loiret 34 à 37; Auvergne et Limousin 35 à 37.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de l'ancienne bande et de deux francs en timbres-poste, au lieu de un franc, et nous parvenir au moins quarante-huit heures avant la date à laquelle devra être effectué le changement.

Nous serons au regret de ne pouvoir tenir compte des demandes non accompagnées du montant des frais.

HIPPISME

Le concours hippique international militaire de Nice

(De notre correspondant particulier)

Nice, 19 avril.

La troisième journée du concours hippique international militaire a obtenu un réel succès. Les deux épreuves inscrites au programme ont été gagnées par des officiers irlandais. Voici du reste les résultats de chacune de ces épreuves :

Prix de Monaco, épreuve de puissance, 35 partants : 1. Red Hugh (capitaine Corry, Irlande); 2. Adail (sous-lieutenant Furtado Leste, Portugal); 3. Zbieg II (capitaine Komorowski, Pologne); *ex-æquo* avec Cambronne (lieutenant de Bataillat, France); 5. Merle Blanc (Capitaine de Funchal, Portugal); *ex-æquo* avec Plume (lieutenant Ozola, Lettonie); 7. Bucurie (capitaine Epourd, Roumanie) *ex-æquo* avec Piz (capitaine Tuderan, Roumanie), Indulis (lieutenant Pancis, Lettonie), Kilmollock (lieutenant de Staic, Irlande), et Hunter (capitaine Zahei, Roumanie); 12. Ares (capitaine Pylkes, Pologne); 13. Kamat (capitaine Sain Polatkan, Turquie) *ex-æquo* avec Mikelis (lieutenant Barkous, Lettonie); 15. Vindex (lieutenant de Maupeou, France) *ex-æquo* avec Honduras (lieutenant de Vriès, France).

Le prix de la cavalerie portugaise, challenge individuel offert par la cavalerie portugaise a donné lieu au classement suivant : 1. Limerie Euce (capitaine Lewis, Irlande); 2. Ramona (lieutenant Van Strydon, Belgique) *ex-æquo* avec Tramora Bay (lieutenant de Staic, Irlande); 4. François (lieutenant de Bartillat, France) *ex-æquo* avec Angeklis (lieutenant Ozola, Lettonie), Babette (capitaine Gonzo, Belgique), Halte-là (capitaine Chevallier, France), Chainite (capitaine marquis de Funchal (Portugal), Teddy (major Ansell, Angleterre), Carpen (capitaine Epoucud, Roumanie) et Draou Stie (capitaine Lahei, Roumanie); 12. Acrobate (lieutenant Powick, Belgique); 13. Fossette (capitaine Buceta, Portugal) *ex-æquo* avec Colibri (sous-lieutenant Furtaso Erote, Portugal), Owen Roe (lieutenant O'Miallum, Irlande), Bimbus (capitaine Rylka, Pologne), Akindji (capitaine Djevat Ourkan, Turquie), Wizja (capitaine Komorowski, Pologne) et Crour (capitaine Tzopesco, Roumanie).

Courses à Enghien

La plus forte dotation de cette journée était pour le steeple-chase de quatre ans (40,000 francs, 4,000 mètres). Un très beau lot de huit steeple-chasers y prirent part et ce fut pour la favorite Deiripanne (15 francs), à Mme S. Fockenberghe, l'occasion de remporter sa quatrième victoire consécutive. Marquis de Mill, en tête au départ, s'étant bientôt dérobé, Yvan le Dur prit l'avantage. Entre les tournants Cake le rejoignait; mais à la dernière haie Deiripanne les dépassait tous deux et, sans lutte, laissait à 2 longueurs 1/2 Cake, deuxième, et Yvan le Dur troisième.

Autres gagnants : Shindy (15 fr. 50); Fouché (15 francs); Osbor (16 fr. 50); Ksinvar (15 fr. 50); Northumbria (25 fr. 50); Mosquée (35 fr. 50).

Demain jeudi, courses à Auteuil.

FAITS-DIVERS

Les étrangers indésirables. — Les inspecteurs de la Sûreté nationale ont arrêté un dangereux malfaiteur italien, signalé par son gouvernement, qui en demandait l'extradition. Cet individu, du nom de Guido Fumagalli, avait réussi à échapper jusqu'ici aux recherches dont il faisait l'objet, ayant pu se procurer une carte d'identité au nom de René Gozzi. Amené rue des Saussaies, il a avoué être entré clandestinement en France où il avait acheté de faux papiers d'identité. Il a été condamné quatre fois par les tribunaux français, pour émission de chèque sans provision et abus de confiance. Fumagalli a été envoyé au Dépôt à la disposition du parquet de la Seine. Il a, en effet, à répondre d'infraction à l'article 12 du décret-loi du 2 mai 1938 et d'usage de fausses pièces d'état-civil.

Grève symbolique. — Une ouvrière italienne, de l'importante usine de teinturerie Naudin, qui, à la Croix-Rouge, dans la banlieue de Grenoble, emploie une soixantaine d'ouvriers et ouvrières, ayant proféré des paroles outrageantes pour la France, à l'occasion de la récente invasion de l'Albanie par les troupes italiennes, et ayant dit notamment : « Mussolini ira à Paris après avoir pris la Corse et la Tunisie », les ouvriers et ouvrières des divers syndicats de l'usine, indignés par ces propos, se réunirent et envoyèrent une délégation à la direction demandant le renvoi de l'ouvrière italienne.

La direction n'ayant pas cru devoir leur donner satisfaction, une grève symbolique, d'une demi-heure, a éclaté, ce matin, en même temps qu'une démarche était faite auprès du préfet, qui a chargé M. Siraud, commissaire central de Grenoble, de procéder à une enquête.

Enquête sur un bureau de recrutement d'étrangers. — Le 1ᵉʳ mars était créée, 44, rue de Lisbonne, une association pour recevoir les engagements d'étrangers désireux de servir la France en temps de guerre. Nombreux ont été ceux qui ont répondu à l'appel lancé par le groupement. En trois jours on a enregistré plus de dix mille adhésions, et, hier après-midi, un service d'ordre dut être organisé rue de Lisbonne. Mais des volontaires se sont étonnés qu'on leur réclamât une cotisation assez élevée — 100, 200 et même 500 francs — pour accepter leur enrôlement. Leurs plaintes ont amené le ministre de l'intérieur à prescrire une enquête sur le fonctionnement de l'association. M. Meyer, directeur de la police judiciaire, a été chargé de faire un rapport qu'il communiquera à M. Albert Sarraut.

Agression. — Alors que Mᵉ Franche, avocat, avait quitté, depuis une heure, hier après-midi, son appartement, 75, rue Voltaire, à Levallois, la sonnerie du téléphone se faisait entendre. Sa sœur, Mlle Claire, 51 ans, prit la communication. Un individu, disant s'appeler M. Bertrand, demandait à parler à l'avocat. Mlle Franche répondit que son frère était au Palais et ne rentrerait pas avant 18 heures. Quelques instants après, on sonnait à la porte d'entrée. Mlle Franche alla ouvrir et se trouva en présence d'un jeune homme accompagné d'une femme. Elle reçut un coup de poing en pleine figure et tomba à la renverse. Le couple se jeta sur elle, la ligota, la bâillonna, puis, renfermant la porte se mit à cambrioler l'appartement, La concierge, intriguée par les allures de deux individus en faction devant l'immeuble, monta sonner à la porte de Mᵉ Franche. On lui répondit : « Ça va, ça va, taisez-vous. » Une telle réponse ne fit qu'augmenter les soupçons de la concierge, qui alerta la police. Les agents arrêtèrent les deux guetteurs. Maurice Brillat et Roger Manaut. Le gendarme Le Laliot appréhenda dans l'escalier l'agresseur, Antoine Chastel, repris de justice. La femme qui l'accompagnait a réussi à s'enfuir dans un taxi, en emportant la plus grande partie des objets volés. Mlle Franche a été délivrée alors qu'elle commençait à être étouffée par le bâillon.

Un cadavre à la mer. — Le parquet de Draguignan a été avisé de la découverte, par le patron du bateau de pêche *La-Suzanne*, d'un cadavre flottant à la surface de la mer, à l'entrée du golfe de Saint-Tropez, près de la pointe Saint-Pierre.

Le corps qui a été déposé à la morgue de Saint-Tropez a été identifié comme étant celui de l'enseigne de vaisseau John Andersen, du torpilleur britannique *Zulu*. Le 26 mars, alors qu'il était en permission, John Andersen était allé faire une partie de canotage, son embarcation avait chaviré et il avait disparu sous les flots. Malgré toutes les recherches, son corps n'avait pu, à l'époque, être retrouvé.

L'attaché naval à l'ambassade d'Angleterre à Paris a été informé.

Trafic de stupéfiants. — Des inspecteurs de la Sûreté nationale ont arrêté, dans un café de Belleville, alors qu'il recevait, au téléphone, les commandes de ses clients, un trafiquant de stupéfiants, Alcide Rousseau. Les policiers ont également appréhendé ses deux complices, les femmes Angèle Bocognano et Marguerite Michelod. La première avait dans son sac à main de nombreux sachets d'héroïne.

Les accidents de la circulation. — A la suite d'un dérapage, un sidecar de la gendarmerie s'est écrasé contre un arbre, à Sarrebourg (Moselle). Le gendarme Giboulot, 41 ans, qui pilotait la machine, a succombé peu après.

— Pour une cause inconnue, une automobile, conduite par le brigadier de gendarmerie Delris, s'est renversée dans un fossé, près d'Albi (Tarn). Bien que sérieusement blessé à l'épaule par des éclats de glace, le brigadier Delris parvint à dégager sa femme et ses deux enfants, mais peu après il succombait à une hémorragie.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DE L'OFFICE NATIONAL

I. — *Le temps du 18 au 19 avril, à 8 heures.*

Températures maxima : Antibes, Ajaccio +18°, Angoulême 17°, Belle-Ile, Royan-la Coubre, Bordeaux, Cazaux, Pont-Long (Basses-Pyrénées), Nîmes, Perpignan 15°, Nantes, Rochefort, Toulouse, Marseille-Marignane 14°, Brest, Biarritz 13°, Paris-Montsouris, Paris-le Bourget, Strasbourg, Besançon, Rennes, Tours, Upaix (Hautes-Alpes), Montélimar 12°, Chartres, Abbeville, Dijon, Reims, le Havre, Bréhat, Avord, Lyon 11°, Calais-Saint-Inglevert, Valenciennes, Nancy, Cherbourg, Clermont-Ferrand 10°, le Puy 7°.

Rabat +28°, Alger 21°, Tunis 20°.

Températures minima : Antibes, Ajaccio +9°, Bréhat, Nîmes, Marseille-Marignane 8°, Perpignan, Montélimar 7°, Belle-Ile, Strasbourg 6°, le Havre 5°, Besançon, Brest, Dijon, Cherbourg, Bordeaux, Cazaux, Biarritz, Paris-Montsouris, Toulouse, Lyon, Upaix (Hautes-Alpes) 4°, Paris-le Bourget, Nancy, Belfort, Nantes, Rennes, Royan-la Coubre, Clermont-Ferrand, Avord 3°, Orléans, Chartres, Calais-Saint-Inglevert, Valenciennes, le Puy, Reims, Tours, Angoulême, Rochefort 2°, Lanslebourg —3°.

Rabat +14°, Alger 13°, Tunis 10°.

Hauteur d'eau recueillie en 24 heures. — Traces au Bourget, à Valenciennes, Abbeville, Nancy, Dijon, Reims, Toulon, Pont-Long (Basses-Pyrénées), Avord, Montélimar; 1 mm. Strasbourg, Belfort, la Courtine, Lyon, Perpignan; 2 mm. Besançon; 3 mm. le Puy, Cap Corse; 8 mm. Pertusato.

Vent sur les côtes le 19 avril, à 8 heures. — Sète, nord 7m.; Calais-Saint-Inglevert, nord 5 m.; Ouessant, est 3 m.; Rochefort, nord-nord-est 3 m.; Biarritz, est-nord-est 3 m.; Antibes, Ajaccio, nord 3 m.; le Havre, Cherbourg, calme.

Etat de la mer le 19 avril, à 8 heures. — Antibes, houleuse; le Havre, la Hague, Biarritz, Sète, peu agitée; Calais-Saint-Inglevert, Ouessant, Royan-la Coubre, belle; Ajaccio, calme.

II. — *Evolution probable jusqu'au 20 avril, à 19 h.*

L'anticyclone des îles Britanniques continue sa lente progression vers l'Est, en liaison avec la hausse H6 (voir carte). Il maintient la France en dehors des perturbations du front polaire (perturbation S7-B7), qui sont rejetées au nord des îles Britanniques et sur la **Scandinavie. Cet anticyclone dirige sur la France des** vents assez forts de secteur nord-est, qui faibliront progressivement avec le déplacement du maximum anticyclonique. Ils resteront néanmoins assez forts dans le quart sud-est, où le temps restera instable. Le rayonnement nocturne provoquera dans les régions où les vents seront suffisamment faibles (notamment l'Est et le Centre), l'apparition de petites gelées et quelques brouillards matinaux.

Situation barométrique et perturbations le 19 avril, à 7 heures

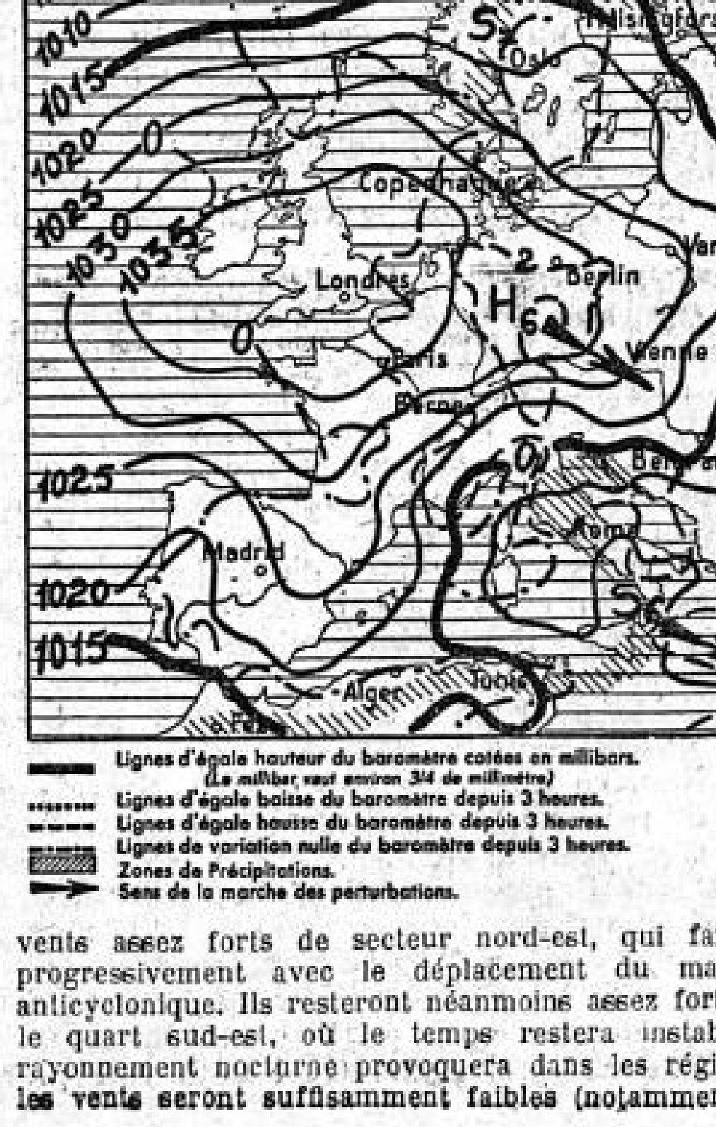
1010
1000
1005
1015
1020
1025
1030
1035
Reykjavik
Helsingfors
Oslo
Copenhague
Londres
Berlin
Varsovie
Paris
Berne
Vienne
Belgrade
Rome
Madrid
Alger
Tunis
B
H
S
Lignes d'égale hauteur du baromètre cotées en millibars. (Le millibar vaut environ 3/4 de millimètre)
Lignes d'égale baisse du baromètre depuis 3 heures.
Lignes d'égale hausse du baromètre depuis 3 heures.
Lignes de variation nulle du baromètre depuis 3 heures.
Zones de Précipitations.
Sens de la marche des perturbations.

III. — *Probabilités pour la journée du 20 avril.*

A. — En France :

a) Etat du ciel. — Dans le quart sud-est : Nuages abondants par moments, quelques ondées locales, principalement en montagne; belles éclaircies sur le littoral.

Ailleurs : Beau temps, très ensoleillé; brouillards matinaux plus nombreux dans les régions voisines de la Manche.

b Vent. — Dans les régions voisines de la Manche : Variable faible, secteur est dominant.

Dans le quart sud-est : Nord-est modéré à fort.

Ailleurs : Nord-est à est modéré faible.

c) Température diurne. — Dans le quart sud-est : Stationnaire.

Ailleurs : En hausse de 2 à 4 degrés; gelées nocturnes dans le quart nord-est.

B. — Région parisienne :

a). — *Pour la nuit du 19 au 20 avril :*

Beau temps, quelques nuages; vent nord-est modéré irrégulier; température en faible baisse; gelées dans la banlieue.

b. — *Pour la journée du 20 avril :*

Beau temps très ensoleillé; vent de nord-est modéré à faible; température en hausse de 2 à 4 degrés.

CAPITAUX

Journal formule neuve, succès sûr, dem.commandit p. lancemᵗ. Ec. Argus,24,r.Beaubourg

DIVERS

FAMILLE FRANÇAISE, cultivée, plein centre, prendrait pensionnaire étrangère, trois mois mer. Ecrire N° 114, « le Temps Publicité ». «

INSTITUTIONS D'ÉDUCATION SUISSES

Etude rapide de la langue allemande, à
l'Institut pour jeunes gens
Rosenberg, St-GALL (Suisse)
La plus grande école de Suisse
Baccalauréats. Dipl. comm. Sports. Situation magn. pʳ séjours de montagne. L'unique école privée suisse avec cours officiels. Juillet-Septembre : Cours de vacances.

Attention
DU 15 MAI AU 30 SEPTEMBRE
le train de jour
THERMAL-EXPRESS
PARIS VICHY CLERMONT Fᵈ
part de la gare d'Orsay
au lieu de la gare de Lyon
HORAIRE
ALLER
Paris Orsay 11 10
Vichy 15 45
Clermont Fᵈ 16 38
RETOUR
Clermont Fᵈ 11 35
Vichy 12 40
Paris Orsay 17 25
VIERZON
SAINCAIZE
VICHY
CLERMONT Fᵈ
SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Le Gérant : VICTOR GOEDORP.

Impr. du Temps, H. Ménon, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

LA JOURNÉE FINANCIÈRE

BULLETIN

Paris, le 19 avril. — *La Bourse est pratiquement morte. Les affaires sont réduites à leur plus simple expression; d'ailleurs les offres ne sont guère plus importantes que les demandes. La spéculation observe une attitude d'expectative que l'insécurité du lendemain justifie pleinement. Quant au public, cette même insécurité l'empêche d'acheter sans que, toutefois, il éprouve le besoin de vendre pour accroître ses disponibilités liquides.*

Du point de vue technique, la position du marché est plus saine que jamais, ainsi que le prouve la statistique des engagements à terme publiée aujourd'hui par la chambre syndicale des agents de change.

En effet, la « position acheteur » a encore fléchi de 1,340 à 1,194 millions de francs pendant la première quinzaine d'avril; c'est dire qu'elle est désormais proprement squelettique. Quant à la « position vendeur » elle s'est vue également ramenée de 386 à 326 millions.

Pour ce qui concerne la situation extérieure, qui continue de préoccuper la Bourse à peu près exclusivement, celle-ci n'a disposé aujourd'hui d'aucun élément d'information nouveau, et — fait digne d'être mentionné — il n'a pas davantage circulé de rumeurs optimistes ni pessimistes.

Tout cela — la réserve extrême du marché, sa situation technique très forte et l'absence de nouvelles — explique l'équilibre des cours. Dans le fait, après avoir témoigné quelque lourdeur, la cote s'est relevée finalement aux environs des niveaux de la veille.

Exception faite du groupe égyptien, encore faible, et de quelques valeurs d'électricité, également alourdies, la comparaison des derniers cours avec ceux de la veille laisse donc une impression de stabilité — ou d'immobilité presque complète.

Le même calme règne sur le marché des changes, où la livre sterling se retrouve à 176 fr. 73, son cours de la veille, pendant que le dollar, le belga et le florin gagnent de légères fractions.

A terme, les reports sur les devises anglo-saxonnes, stationnaires pour un mois, ont continué à se détendre pour le trimestre, pendant que de son côté le déport sur le belga s'atténuait notablement.

MARCHE OFFICIEL

Marché très calme sur nos fonds d'Etat qui ont assez bien défendu leurs positions.

Le 3 0/0 s'est inscrit à 79 75 (—0 15), le 4 0/0 1917 à 82 20, sans changement, le 4 1/2 0/0 1918 à 81 60 (—0 20), le 5 0/0 1920 à 110 (—0 30) et le 4 1/2 0/0 1932 à 87 10 (—0 15) pour la tranche A et à 86 20 (—0 20) pour la tranche B.

Les rentes à garantie de change, cependant, ont été bien tenues.

Le 4 0/0 1925 s'est échangé à 155 50 (+0 25) et le 4 1/2 0/0 1937 à 153 50 (+0 20).

De la résistance sur les fonds d'Etat étrangers, sauf sur l'Unifié d'Egypte qui a perdu 78 francs à 2,417.

Echanges clairsemés sur les valeurs françaises de banques, qui ont cependant bien défendu leurs cours précédents.

La Banque de France s'est établie à 7.400 (+70), le Crédit foncier à 2,905 (+6), le Crédit lyonnais à 1,568 (—2), et la Banque de Paris à 1,114 (+6).

Les valeurs d'électricité, dont le marché est toujours des plus restreints, n'ont pas sensiblement modifié leurs positions.

Toutefois, la Générale d'électricité a perdu 24 francs à 1,370, et la Lyonnaise des eaux 29 à 1,345.

Les valeurs industrielles françaises de métallurgie, de charbonnage et de produits chimiques n'ont pas donné lieu non plus à des échanges bien nombreux. Elles n'enregistrent pas, d'ailleurs, de modifications bien appréciables.

Dans le groupe international, les fluctuations importantes sont l'exception.

Le Suez termine à 13,300 contre 13,425. Le Crédit foncier égyptien se tient à 2,800.

La publication du rapport annuel du Rio (voir d'autre part) n'a eu aucun effet sur le marché du titre : on a coté 2,021 au plus bas et 2,045 en clôture contre 2,040.

Avec des échanges très restreints, la Central Mining a fléchi tout d'abord à 2,550 contre 2,610 pour terminer à 2,630.

Les autres sud-africaines sont pratiquement inchangées.

De leur côté, les valeurs dépendant d'Amsterdam ont peu varié. La Royal Dutch termine à 5,663 contre 5,670, Amsterdam Rubber à 3,575 contre 3,590, H. V. A. à 38,200 contre 38,350.

DEUXIEME SEANCE. — Tendance irrégulière.

Voici les derniers cours cotés : Emprunt Young 295, Canadian Pacific 149, Wagons-Lits 59, Philips 2,690, S. K. F. 2,460, Central Mining 2,615.

East Geduld 1,920, Geduld 1,467, Rio-Tinto 2,065, Union Corporation 1,310, Azote 1,027, Royal Dutch 5,660, Amsterdam Rubber 3,575, H. V. A. 38,200, Nestlé 8,425.

MARCHE EN BANQUE

Toute activité a fait défaut en coulisse, mais la tendance générale est malgré tout soutenue.

Quelques rachats ont imprimé à la De Beers un léger mouvement de reprise.

D'autre part, les deux Eagles ont montré une certaine fermeté après les premiers cours. Les autres pétroles et notamment les titres roumains sont plus discutés.

Sur les caoutchoucs on n'enregistre que des écarts de faible importance mais le fond du marché est soutenu.

En ce qui concerne les mines métalliques, les cours ont également varié dans de faibles proportions. L'Union minière du Haut-Katanga est plutôt favorablement orientée.

Quant aux mines d'or, la plupart se retrouvent au même niveau que la veille ou peu s'en faut.

Dépêches et informations

PARIS, 19 avril

LES ENGAGEMENTS A TERME SUR LE MARCHE OFFICIEL. — La chambre syndicale des agents de change communique qu'au 15 avril 1939, la position se présentait comme suit :

	Acheteurs	Vendeurs
	(en millions)	
Rentes françaises, obligations et bons du Trésor	498	467
Autres valeurs	696	159
	1.194	326

Rappelons qu'au 31 mars 1939, la position se décomposait comme suit :

Rentes françaises, obligations et bons du Trésor	568	202
Autres valeurs	772	184
	1.340	386

CREDIT LYONNAIS. — Tenue le 18 mars, sous la présidence du baron Brincard, l'assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice 1938 et voté le maintien du dividende à 100 francs.

Dans son rapport, le conseil indique que l'établissement a dû en 1938, dans des circonstances économiques qui n'étaient pas spécialement favorables, faire face à un accroissement important d'impôts, de salaires et de charges variées. Ces charges nouvelles n'ont pu trouver dans un accroissement des recettes qu'une contre-partie incomplète. Si les résultats obtenus peuvent être considérés comme satisfaisants, du moins pour les premiers trimestres de l'exercice, cela tient surtout à la variété des branches d'exploitation et à l'heureuse répartition géographique des sièges, certains d'entre eux ayant profité, malgré les difficultés générales, de circonstances locales plus favorables. D'autre part les efforts antérieurs avaient complètement apuré dans les comptes les conséquences de la crise et les sommes à consacrer à l'amortissement de créances douteuses ont pu être réduites à de faibles montants.

Dans son allocution, le président souligne que le Crédit lyonnais a montré sa forte et souple organisation et sa très grande solidité financière lors des événements de septembre.

« Sa clientèle, dans ses relations avec votre établissement, n'a pas eu à souffrir des événements; elle n'a ressenti en rien les difficultés rencontrées. Les retraits ont été immédiatement satisfaits; le déplacement des titres, en lui donnant plus de sécurité, ne lui a causé aucune gêne, et elle l'a si bien compris qu'elle nous a confié de nouveaux titres pour des montants très importants. Enfin les clients qui avaient besoin de crédits ont continué à trouver auprès de nous ce qui leur était nécessaire.

» Ce bon fonctionnement a été facilité du fait que la Banque de France, d'accord avec les pouvoirs publics, a bien marqué qu'elle entendait que, quoi qu'il arrivât, la vie économique devait continuer en évitant l'erreur ancienne des moratoires, et elle a apporté aux banques, sous forme de réescompte, le plus large concours.

» Mais il est dû surtout à la politique sage et prudente que vous avez toujours approuvée, au souci de la liquidité, aux soins apportés dans l'appréciation de la division des risques et à l'existence de fortes réserves. C'est grâce à cela que nous avons pu traverser cette crise, tout en maintenant pour la onzième fois le dividende à 100 francs, chiffre beaucoup plus qu'honorable en de telles circonstances. »

PHOSPHATES DE CONSTANTINE. — L'assemblée ordinaire, tenue le 18 avril à Alger, a approuvé les comptes de l'exercice 1938. Elle a fixé le dividende à 25 francs par action.

Il sera payable, sous déduction des impôts, à partir du 10 mai 1939 à l'Union des mines, 9, rue Louis-Murat, à Paris, et au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, 8, boulevard de la République, à Alger, dans toutes ses succursales et à son siège central à Paris, 43, rue Cambon.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES. — Les comptes de l'exercice 1938 font apparaître, sous déduction de toutes charges, un bénéfice net de 4,008,658 francs. Adjonction faite du report antérieur, le solde disponible est de 6,065,331 francs.

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, le conseil proposera de reprendre les répartitions par la distribution d'un dividende de 12 fr. 50 par action ordinaire ou privilégiée.

GAZ ET ELECTRICITE DU SUD-EST. — Il sera proposé à la prochaine assemblée la répartition d'un dividende de 55 francs contre 50 l'an dernier.

T. C. R. P. — Les résultats de 1938 ne seraient pas aussi favorables que ceux de 1937, qui s'étaient ressentis du mouvement créé par l'Exposition. Aussi est-il possible que le dividende soit légèrement diminué. Rappelons que pour l'exercice 1937 il avait été distribué un intérêt de 30 francs net et un dividende supplémentaire brut de 38 fr. 50.

CAPLAIN SAINT-ANDRE. — Les comptes de l'exercice 1938 se soldent par un bénéfice de 3,900,000 francs contre 5,160,484 francs pour 1937. Un dividende de 30 francs, égal au précédent, sera proposé à la prochaine assemblée.

TABACS AU MAROC. — Le maintien du dividende à 500 francs par action sera proposé à la prochaine assemblée. Le bénéfice de 1938 est en légère augmentation sur celui de 1937 qui était de 11,711,885 francs.

COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTION DE FOURS. — Les comptes de l'exercice 1938 se soldent par un bénéfice de 7,837,957 francs contre 6,258,953 francs en 1937. Le maintien du dividende à 40 francs par action sera proposé aux actionnaires.

EST ELECTRIQUE. — Le dividende a été fixé à 41 fr. 25 par action libérée et à 30 francs par action non libérée et à 30 francs par action non libérée par l'assemblée générale des actionnaires.

THOMSON-HOUSTON. — Dans sa dernière séance, le conseil d'administration a appelé aux fonctions d'administrateur, en remplacement de M. Louis Goury du Roslan décédé, M. Paul Riboud, ingénieur des ponts et chaussées, en retraite, administrateur et ancien directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est.

ETABLISSEMENTS KELLER ET GALEUX. — Le bénéfice réalisé en 1938 est voisin de 4 millions. Il permettra la répartition d'un dividende de 18 0/0 contre 16 0/0.

IMPRIMERIE PAUL DUPONT. — Les résultats de 1938 ne permettront pas la répartition d'un dividende alors que pour 1937 il avait été réparti 5 0/0 aux actions privilégiées.

FONCIERE ET IMMOBILIERE DE LA VILLE D'ALGER. — Le bénéfice de l'exercice 1938 ressort à 774,776 francs contre 197,654 francs en 1937. Le dividende sera maintenu à 12 francs par action et à 4 fr. pour les parts.

SAVANA. — Le dividende a été fixé à 13 francs par l'assemblée générale des actionnaires.

CHEMIN DE FER DE ROSARIO A PUERTO-BELGRANO. — Les recettes de mars se sont élevées à 470,000 piastres contre 317,000 le mois précédent et 301,000 piastres en mars 1938.

LONDRES, 19 avril

BOURSE DE LONDRES. — Séance monotone. A part l'allure soutenue des pétroles et un nouvel accès de lourdeur des fonds d'Etat britanniques, les mouvements ont été réduits à leur plus simple expression. Dans la deuxième partie de la journée s'est dessinée une modeste reprise des mines d'or et des caoutchoucs.

	Précéd.	Avant clôture		Précéd.	Avant clôture
War Loan 3 1/2 0/0	93 5/8	93 1/8	V. O. C.	20/. ./.	20/. ./.
Consol. 2 1/2 0/0	65 5/8	65 1/4	Shell	4 ./.	4 ./.
Lond. Midl.	12 3/4	12 1/2	Central Mining	14 1/2	14 3/8
Canad.-Pacif.	5 1/2 ./.	5 ./.	Rand Mines	8 7/16	8 7/16
Young	23 ./.	23 ./.	Goldfields	2 29/32	2 29/32
Shawinigan	20 3/4	20 1/2	Johannesb.in.	1 15/16	1 15/16
Intern. Nickel	48 5/8	48 3/8	East Rand	2 3/8	2 3/8
Gr. North Tel.	26 1/2	27 ./.	Crown Mines	15 3/8	15 1/4
Coats	33/3 ./.	33/1 1/2	Chartered	22/. ./.	21/9 ./.
Courtaulds	24/3 ./.	24/3 ./.	De Beers	6 3/8	6 1/4
Imp. Tobacco	6 5/16	6 9/32	London Tin	3/. ./.	3/. ./.
Guinness	100/. ./.	100/. ./.	Rio Tinto	11 5/8	11 1/2
Mexic. Eagle	6/6 ./.	6/7 1/2	Kuala Lump.	18/9 ./.	18/1 1/2
Royal Dutch	31 7/8	31 13/16	Malacca	16/9 ./.	16/3 ./.

CHANGES. — Londres, 19 avril. — Paris 176 3/4 c. 176 45/64; New-York chèque 4,68 c. 4,68 1/32; New-York transf. tél. 4,68 c. 4,68 1/32; Rio-de-Janeiro 2 7/8 inchangé; Buenos-Aires 20,27 1/2 c. 20,23 1/2; Montevideo 18 1/2 inchangé; Japon 1 sh. 2 inchangé; Shanghaï 0 sh. 8 1/4 inchangé; Montréal 4,70 1/4 c. 4,70 3/8; Johannesburg 100 5/8 inchangé; Berlin 11,69 1/2 c. 11,69; Amsterdam 8,81 1/2 inchangé; Rome 89 inchangé; Suisse 20,87 inchangé.

METAUX. — Londres, 19 avril. — Cuivre cpt. (en liv. st.) 41 15/7 1/2 c. 41 13/1 1/2; terme 42 1/10 1/2 c. 42 0/7 1/2; Electro 48 inchangé; Best Selected 48 10/» c. 47 17/6; Etain cpt. 218 12/6 c. 218 6/3; terme 216 12/6 c. 215 17/6; Plomb cpt. 14 8/1 1/2 c. 14 8/1 1/2; terme 14 11/10 1/2 c. 14 8/9; Zinc cpt. 13 8/9 c. 13 6/10 1/2; terme 13 12/6 c. 13 11/3.

Mercure : 17 18/6 c. 17 18/3.

Or : 148/6 1/2 c. 148/6. — Argent cpt. 20 1/16 inchangé; terme 19 7/8 inchangé.

CAOUTCHOUCS. — Londres, 19 avril. — Smoked disp. 7 15/16 c. 7 7/8; avril-juin 7 15/16 c. 7 7/8; juillet-sept. 8 1/16 c. 8; oct.-déc. 8 1/8 c. 8 1/16; janv.-mars 8 3/16 c. 8 1/8.

COTONS. — Liverpool, 19 avril. — Mai 4 70 c. 4 71; juillet 4 48 c. 4 49; oct. 4 36 c. 4 37; janv. 4 37 c. 4 38.

BLES. — Liverpool, 19 avril. — Mai 4/5 c. 4/5 1/4.

RIO-TINTO. — Le rapport annuel fait ressortir que le bénéfice de l'exercice 1938 s'est élevé à 232,235 livres contre 195,154 livres précédemment. Compte tenu du report antérieur s'élevant à 384,912 livres, et après amortissement des obligations et payement des deux dividendes demestriels aux actions privilégiées, il reste un solde de 451,819 livres que le conseil propose de reporter à nouveau. Le rapport indique que les mines de la compagnie en Espagne ont été exploitées sans interruption et exprime l'espoir que, maintenant que le conflit est terminé, les compagnies appartenant aux Britanniques pourront revenir au régime du *statu quo ante bellum*, en vertu duquel elles pouvaient conserver en devises étrangères la partie du bénéfice provenant de leurs exportations qui n'était pas nécessaire au financement de leurs opérations en Espagne.

RHODESIAN ANGLO AMERICAN. — Cette compagnie déclare un dividende intérimaire de 5 5/24 0/0 contre 5 5/8 0/0 l'an dernier.

NIGEL GOLD MINING. — Le bénéfice d'exploitation de 1938 est de 364,044 livres sterling, en augmentation de 53,847 livres par rapport à l'exercice précédent. Le dividende a été porté de 30 à 35 0/0.

BANQUE D'ANGLETERRE. — MM. Montagu Norman et Basil G. Catterns ont été réélus respectivement gouverneur et gouverneur adjoint de la Banque d'Angleterre.

NEW-YORK, 19 avril

LA REGLEMENTATION DES MARCHES DANS L'EVENTUALITE D'UN CONFLIT. — Le président Roosevelt a eu hier, en présence de ses principaux conseillers financiers, un entretien avec un grand nombre de personnalités représentatives du monde des affaires. Au cours de cet entretien, le président a exposé toute une série de mesures qui seraient prises le cas échéant par le gouvernement dans l'éventualité d'un conflit en vue d'assurer la stabilité des marchés des valeurs et des matières premières. M. Roosevelt s'est refusé à commenter ces mesures et a engagé ses interlocuteurs à garder le silence à ce sujet.

LA PROROGATION DES POUVOIRS MONETAIRES DU PRESIDENT. — En dépit des critiques dont le projet tendant à la prorogation des pouvoirs monétaires du président a été et est encore l'objet, il semble que la Chambre des représentants doive voter les textes proposés comportant la prorogation du fonds de stabilisation, le programme d'achat d'argent-métal, ainsi que les pouvoirs du président pour une dévaluation éventuelle du dollar.

LES PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE. — A l'assemblée de la Chrysler, le président de cette compagnie a fait ressortir que la situation en ce qui concerne les stocks entre les mains des revendeurs est satisfaisante; ces stocks ne représenteraient en effet que huit semaines d'approvisionnements au lieu de dix semaines l'an dernier à pareille époque.

PUBLIC SERVICE OF NEW JERSEY. — Les comptes du premier trimestre se soldent par un bénéfice net de 6,709,000 dollars, contre 5,550,000 pour les trois premiers mois de 1938.

WESTINGHOUSE ELECTRIC. — Le bénéfice net des trois premiers mois de cette année est de 2,356,150 dollars contre 2,031,230 dollars pour les trois premiers mois de l'exercice précédent.

GENERAL ELECTRIC. — Cette compagnie a réalisé pour les trois premiers mois de cette année un bénéfice net de 7,373,431 dollars contre 7,075,739 dollars pour le premiers trimestre de l'année dernière.

INTERNATIONAL PAPER AND POWER. — Pour 1938, le bénéfice net est seulement de 121,075 dollars, alors qu'il avait atteint 9,134,701 dollars en 1937.

B. F. GOODRICH. — Les comptes du premier trimestre font ressortir un bénéfice net de 650,000 dollars alors que, pour les trois premiers mois de l'année dernière, la compagnie avait accusé une perte de 1,600,000 dollars.

GILLETTE SAFETY RAZOR. — Les résultats obtenus par cette compagnie pour le premier trimestre de cette année se soldent par un bénéfice net de 867,547 dollars contre 755,864 pour la période correspondante de l'année dernière.

BOURSE DE NEW-YORK. — La séance d'hier s'est déroulée dans une ambiance de lourdeur et d'inaction. Les échanges n'ont en effet porté que sur 440,000 titres contre 520,000 la veille et, en clôture, sur 625 valeurs cotées, 365 se présentaient en baisse contre 116 en hausse et 144 sans changement.

U. S. Steel —2, Bethlehem Steel —2, General Motors —1 1/8, Chrysler —1 7/8, General Electric —3/4, Anaconda —1, Kennecott —1/2, International Nickel —5/8, Standard Oil of Indiana —1/2, Soconi —1/4, New-York Central —1/4, Southern Railway —1/2, North American —1/8, Consolidated Edison —3/8, Radio Corporation +1/8, Commonwealth and Southern +1/8.

Voici d'autre part les indices : Valeurs industrielles 132,51 contre 133,15; Chemins de fer 19,46 contre 19,62; Actions diverses 98,59 contre 99,09.

BRUXELLES, 19 avril

BOURSE DE BRUXELLES. — Marché inactif mais soutenu. La séance s'est soldée, pour d'assez nombreux titres, par des gains fractionnaires. Comptant inchangé.

TERME	Précéd.	Clôture	COMPTANT	Précéd.	Clôture
Barcelona Tr.	150 ..	150 ..			
Brazilian Tr.	297 50	300 ..	Rente un. 4 0/0	86 35	86 15
Héliopolis	1140 ..	.... ..	Gle Belgique	2510 ..	2570 ..
Hyd.El.Secur.	117 ..	119 ..	Brufina	360 ..	365 ..
Sidro privil.	157 50	155 50	Sofina	6075 ..	6075 ..
Soengei Liq.	825 ..	835 ..	Ougrée Marihaye	755 ..	750 ..
Tubize	64 ..	65 ..	Azote belge	550 ..	560 ..
Union Min. p.	2875 ..	2910 ..			

AMSTERDAM, 19 avril

BOURSE D'AMSTERDAM. — Marché très calme.

	Précéd.	Cours du jour		Précéd.	Cours du jour
Royal Dutch	281 3/4	282 ./.	Javacultuhr.	169 3/4	... ./.
Unilever	117 3/4	... ./.	Amsterd.Rub.	175 ./.	176 1/2
Philips	175 1/2	175 ./.	Deli Mij (tabac)	180 1/2	... ./.
H. V. A.	380 ./.	382 ./.	Senembah	167 ./.	... ./.

FROMENT. — Rotterdam, 19 avril. — Cours d'ouverture : mai 3,67 1/2 c. 3,65; juillet 3 2 1/2 c. 3,90; sept. 4 c. 4; nov. 4,17 1/2 c. 4,15.

MAIS. — Rotterdam, 19 avril. — Cours d'ouverture : mai 94 1/2 c. 92 1/2; juillet 93 c. 90 1/4; sept. 92 1/4 contre 90 1/4; nov. 94 3/4 c. 93.

UN EMPRUNT DE LA DEFENSE NATIONALE. — Le bruit a couru hier mardi qu'un emprunt de la Défense nationale serait émis prochainement à un taux d'intérêt assez bas. Aucune confirmation n'a pu être jusqu'ici obtenue.

NEDERLANDSCHE BANK. — Dans la situation hebdomadaire établie à la date du 17 avril, l'encaisse-or ressort à 1,248 millions de florins, contre 1,296 millions. La circulation des billets est portée pour 1,041 millions, au lieu de 1,022 millions et le montant total des exigibilités ressort à 1,515 millions, au lieu de 1,558 millions. Le pourcentage de couverture s'établit dans ces conditions à 82 4 contre 83 1 0/0.

NEDERLANDSCHE KABELFABRIEKEN. — Après amortissements, le bénéfice de l'exercice 1938 s'établit à 1,999,296 florins, contre 1,721,164 précédemment. En dehors du dividende statutaire de 6 0/0, il est déclaré un dividende supplémentaire de 10 0/0, contre 16 0/0 l'an dernier.

GENEVE, 19 avril

MARCHES FINANCIERS SUISSES. — Tendance irrégulière.

	Précéd.	Clôture		Précéd.	Clôture
Genève					
Crédit Suisse.	504 ..	493 ..	Chade (A.B.C.)	1050 ..	1055 ..
Sté de Bque suisse	475 ..	475 ..	Alumin. (Neuh.)	2205 ..	2265 ..
Sté gle ind. élec.	197 ..	190 ..	Nestlé	977 ..	1001 ..
Totis	40 ..	40 ..	**Bâle**		
Zurich			Lonza	500 ..	490 ..
Bque fédérale	473 ..	462 ..	Schappe à Bâle	430 ..	420 ..
Mr Columbus	177 ..	178 ..	Ciba	4275 ..	4425 ..
Union Bques suisses	500 ..	490 ..			

CAIRO-HELIOPOLIS. — Le Caire. — L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice écoulé et voté le dividende de 48 piastres 2 contre 48 piastres l'an dernier.

BOURSE DU CAIRE. — Le Caire, 19 avril. — Marché faible. Egypte unifiée 69 1/4 c. 71 3/4; Crédit foncier égyptien 408 c. 427; Eaux du Caire jouissance 230 c. 250; Sucreries d'Egypte 94 1/2 c. 95.

AVIS ET COMMUNIQUÉS

AVIS

aux porteurs d'obligations dollars 5 1/4 0/0 de l'emprunt 1926 de l'ARBED

La société des Aciéries réunies de Burbach-Eich-Dudelange a l'honneur d'informer les porteurs d'obligations dollars U. S. A. 5 1/4 0/0 1926, qu'elle rachètera toutes les obligations dudit emprunt encore en circulation et qui lui seront présentées à Luxembourg du 20 avril au 30 avril prochain inclus, coupon nº 26, échéance 1er juillet 1939 attaché, aux conditions suivantes :

Par obligation de $500, il sera payé net : francs luxembourgeois 23,000, ou francs belges 28,750.

Par obligation de $150, il sera payé net : francs luxembourgeois 5,750, ou francs belges 7,187 50.

Les porteurs sont priés de s'adresser pendant le délai prescrit au siège de la société, avenue de la Liberté, à Luxembourg.

Toutefois, pour plus de facilité, les porteurs qui le désirent pourront pendant le même délai déposer leurs titres aux guichets des établissements ci-après :

Au Crédit lyonnais, à Paris et dans ses agences;

A la Banque des Pays du Nord, avenue de l'Opéra, Paris;

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue d'Antin, Paris;

A la Banque transatlantique, boulevard Haussmann, Paris;

Au Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, à Metz, lesquels se chargeront de faire parvenir les titres en question au siège social de la société, à Luxembourg, pour le compte des porteurs.

Enfin, les porteurs pouvent charger simplement leur banquier habituel de la transmission des titres.

MARCHE DES CHANGES

Cote officielle

DEVISES	COURS précéd.	COURS DU 19 AVRIL 1939
Londres (1 £)	176 73	176 73 176 735 176 73
New-York (100 dollars)	3776 ..	3776 .. 3775 50 3776 25
Allemagne (100 marks)	1517 ..	.... ..
Belgique (100 belgas)	634 625	635 .. 634 75 635 ..
Canada (100 dollars)	3760 ..	.... ..
Danemark (100 cour.)	789 ..	788 75
Hollande (100 florins)	2003 50	2004 50
Italie (100 lires)	198 70	198 75 198 70
Norvège (100 cour.)	886 75	887 ..
Pologne (100 zlotys)	715 ..	.... ..
Roumanie (100 lei)	27 ..	.... ..
Yougoslavie (100 din.)	87 ..	.... ..
Suède (100 cour.)	911 ..	911 ..
Suisse (100 francs)	846 875	846 75
Piastre indochinoise	1003 ..	1001 ..

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
3 ..	79 75	3 0/0	79 90	79 80	79 75	79 70
3 ..	84 ..	3 0/0 amort.	84 25	.. ..	.. ..	84 50
4 ..	81 50	4 0/0 1917	82 20	81 95	82 50	82 10
4 ..	81 20	4 0/0 1918	81 80	81 60	81 60	81 65
5 ..	109 ..	5 0/0 1920 am.	110 30	110 ..	110 ..	110 ..
.. ..	155 50	4 0/0 1925	155 25	155 45	155 50	155 60
4 50	86 80	4 1/2 % 32, tr.A.	87 25	87 15	87 10	87 05
4 50	86 ..	4 1/2 % 32, tr.B.	86 40	86 20	86 20	86 20
.. ..	153 25	4 1/2 0/0 1937	153 30	153 10	153 50	153 50
5 ..	103 80	Déf.nat.5 0/0 38	104 05	103 85	104 10	104 35
55 ..	980 ..	Obl. Tr. 4 1/2 33	977 ..	980 ..	980 ..	980 50
40 ..	920 ..	Ob.Tr.4 0/0 34.	917 ..	919 ..	918 ..	920 ..
40 ..	980 ..	Obl. Tr. 5 0/0 35	984 ..	981 ..	981 ..	981 ..
45 ..	878 ..	Obl. Tr. 4 1/2 32	886 ..	886 ..	886 ..	885 ..
3 50	140 25	Ob.Tr.3 1/2 36 A	140 30	140 30	140 25	140 05
4 ..	125 ..	Ob.Tr.4 0/0 36 B	124 10	123 90	124 10	123 80
45 ..	1060 ..	Bons Tr.4 1/2 33	1060 ..	1060 ..	1060 ..	1059 ..
50 ..	1032 ..	Bons Tr. 5 0/0 34	1029 ..	1031 ..	1030 ..	1029 ..
45 ..	1025 ..	Bons Tr. 4 1/2 34	1024 ..	1023 ..	1023 ..	1023 ..
40 ..	1010 ..	Bons Tr. 4 0/0 35	1015 ..	1015 ..	1015 ..	1012 50
50 ..	1010 ..	B. T. 5 % sep.37	1014 ..	1010 ..	1010 ..	1012 ..
50 ..	1026 ..	B. T. 5 % déc.37	1028 ..	1026 ..	1027 ..	1027 ..
55 ..	1038 ..	Bons Tr.5 1/2 38	1038 ..	1037 ..	1038 ..	1036 ..
45 ..	886 ..	Caisse autonome	888 ..	886 ..	886 ..	887 ..
320 ..	7300 ..	Bque de France.	7330 ..	7370 ..	7400 ..	7425 ..
388 79	6200 ..	— de l'Algérie	6190 ..	6250 ..	6250 ..	6250 ..
210 ..	3830 ..	— de l'Indoch.	3800 ..	3795 ..	3795 ..	3780 ..
25 ..	1110 ..	— de Paris	1108 ..	1113 ..	1114 ..	1108 ..
30 ..	600 ..	— transatl.	595 ..	595 ..	595 ..	590 ..
25 ..	445 ..	Union parisienne	441 ..	439 ..	440 ..	435 ..
70 ..	1130 ..	Cie algérienne	1132 ..	1135 ..	1135 ..	1136 ..
50 ..	810 ..	Comp. nat. esc.	812 ..	809 ..	812 ..	804 ..
38 ..	490 ..	Créd. commercial	504 ..	499 ..	500 ..	498 ..
180 ..	2920 ..	— fonc.France	2899 ..	2910 ..	2905 ..	2900 ..
.. ..	170 ..	— fonc. ind.	173 ..	174 ..	174 ..	174 50
100 ..	1560 ..	— lyonnais	1570 ..	1545 ..	1568 ..	1555 ..
40 ..	700 ..	Société générale.	782 ..	778 ..	780 ..	776 ..
25 ..	680 ..	Fonc. lyonnaise.	680 ..	655 ..	655 ..	655 ..
25 05	350 ..	Rente foncière	354 ..	352 ..	352 ..	351 ..
.. ..	68 ..	Génér. foncière	68 ..	68 50	68 50	67 ..
890 ..	13700 ..	Suez	13425 .	13400 .	13300 .	13300 .
756 36	10900 .	— jouiss.	10860 .	10900 .	10700 .	10840 .
852 23	10700 .	— (fondr)	10745 .	10655 .	10655 .	10605 .
302 54	3750 ..	— (civile, 5es)	3745 ..	3735 ..	3700 ..	3730 ..
40 ..	610 ..	Est	598 ..	606 ..	606 ..	609 ..
70 ..	920 ..	Lyon	915 ..	915 ..	915 ..	915 ..
50 ..	700 ..	Midi	681 ..	688 ..	688 ..	690 ..
70 ..	870 ..	Nord	878 ..	875 ..	877 ..	872 ..
64 ..	850 ..	Orléans	846 ..	843 ..	843 ..	841 ..
30 ..	550 ..	Indoch.-Yunnan.	529 ..	532 ..	521 ..	516 ..
.. ..	420 ..	Santa-Fé	423 ..	423 ..	426 ..	418 ..
60 ..	815 ..	Métropolitain	825 ..	823 ..	822 ..	828 ..
52 50	630 ..	— jouis.	640 ..	633 ..	633 ..	630 ..
30 ..	380 ..	Paris. ind. élect.	358 ..	356 ..	360 ..	365 ..
75 ..	800 ..	Tram. Shanghaï.	782 ..	800 ..	800 ..	792 ..
75 ..	1360 ..	Lyonnaise eaux	1374 ..	1351 ..	1345 ..	1336 ..
62 50	1060 ..	— (jouiss.	1058 ..	1063 ..	1061 ..	1056 ..
55 ..	640 ..	Eaux Indochine.	651 ..	649 ..	649 ..	650 ..
45 ..	750 ..	Distr. parisienne.	758 ..	755 ..	757 ..	750 ..
57 50	730 ..	Electr. de Paris.	725 ..	720 ..	722 ..	722 ..
22 50	380 ..	Electricité Seine.	374 ..	368 ..	369 ..	365 ..
20 ..	340 ..	Electr. gaz Nord	333 ..	330 ..	330 ..	326 ..
100 ..	1390 ..	Elect. (Cie gén.)	1394 ..	1378 ..	1370 ..	1367 ..
40 ..	550 ..	Energ. littoral	546 ..	538 ..	540 ..	540 ..
24 ..	320 ..	Energ. Nord. Fr.	323 ..	322 ..	322 ..	318 ..
45 ..	830 ..	Fses Mot.Truyère	821 ..	822 ..	823 ..	808 ..
60 ..	830 ..	Nord-Lumière	843 ..	840 ..	838 ..	838 ..
37 50	470 ..	Gle Télégr. s. fil	482 ..	473 ..	473 ..	467 ..
.. ..	140 ..	Thomson-Houst.	140 50	139 ..	139 ..	138 ..
30 ..	490 ..	Union d'électr.	490 ..	490 ..	491 ..	488 ..
55 ..	770 ..	Ecl.,ch.,f.motr.	770 ..	771 ..	770 ..	770 ..
30 ..	470 ..	Gaz et eaux	456 ..	463 ..	463 ..	458 ..
30 ..	630 ..	Forges Nord Est	639 ..	639 ..	635 ..	639 ..
40 ..	1250 ..	Denain-Anzin	1270 ..	1230 ..	1250 ..	1239 ..
50 ..	750 ..	Saulnes	738 ..	715 ..	715 ..	701 ..
80 ..	1190 ..	Schneider et Cie	1210 ..	1220 ..	1215 ..	1195 ..
40 ..	740 ..	Tréfil. Havre	728 ..	732 ..	732 ..	735 ..
19 ..	520 ..	Béthune (10e)	510 ..	510 ..	510 ..	510 ..
117 50	1520 ..	Charb. Tonkin.	1532 ..	1530 ..	1530 ..	1540 ..
10 50	215 ..	Courrières	212 ..	214 ..	214 50	212 ..
13 50	290 ..	Lens	291 ..	289 ..	289 ..	285 ..
25 ..	410 ..	Marles	402 ..	402 ..	405 ..	402 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
25 ..	460 ..	Vicoigne, Nœux.	468 ..	466 ..	472 ..	470 ..
4 ..	40 ..	Boléo	40 25	40 50	40 50	40 ..
.. ..	1400 ..	Mines de Bor (n.)	1480 ..	1490 ..	1480 ..	1475 ..
35 ..	690 ..	Le Nickel	694 ..	690 ..	691 ..	685 ..
.. ..	300 ..	Peñarroya	298 ..	296 ..	298 ..	295 ..
.. ..	58 ..	Fse ind. pétr.	57 ..	56 ..	56 ..	56 25
25 ..	710 ..	Franç. pétroles.	725 ..	722 ..	722 ..	720 ..
55 ..	1410 ..	Elect. ch. Ugine	1410 ..	1409 ..	1409 ..	1405 ..
50 ..	1070 ..	Kali-Ste-Thérèse.	1077 ..	1074 ..	1078 ..	1067 ..
25 ..	600 ..	Kuhlmann	610 ..	607 ..	608 ..	608 ..
47 50	1040 ..	Mat.col. St-Denis	1060 ..	1070 ..	1075 ..	1070 ..
35 80	730 ..	Phosph. Gafsa	730 ..	726 ..	729 ..	722 ..
65 ..	1630 ..	Péchiney	1635 ..	1635 ..	1635 ..	1635 ..
47 50	790 ..	Rhône-Poulenc	795 ..	782 ..	775 ..	784 ..
60 ..	1850 ..	Saint-Gobain	1869 ..	1860 ..	1860 ..	1860 ..
25 ..	310 ..	Sal.Djibouti.Sfax	305 ..	304 ..	304 ..	301 ..
200 ..	4870 ..	Port du Rosario.	4900 ..	4945 ..	4920 ..	4910 ..
25 ..	525 ..	Charg. réunis	530 ..	527 ..	525 ..	533 ..
70 ..	1150 ..	Fse Afrique occ.	1160 ..	1145 ..	1145 ..	1149 ..
32 50	1110 ..	Air liquide	1115 ..	1114 ..	1115 ..	1110 ..
187 50	5000 ..	Brass. Quilmès.	4931 ..	4925 ..	4950 ..	4950 ..
53 ..	660 ..	Caoutch. Indoch.	676 ..	673 ..	674 ..	670 ..
20 ..	490 ..	Citroën	490 ..	486 ..	486 ..	488 ..
25 ..	530 ..	— act. N.	530 ..	521 ..	516 ..	516 ..
35 ..	590 ..	Compteurs (Gaz)	582 ..	589 ..	589 ..	580 ..
.. ..	142 ..	Cult. tropicales.	140 ..	140 ..	137 ..	136 ..
25 ..	320 ..	Distil. Indochine	323 ..	324 ..	325 ..	322 ..
.. ..	55 ..	Ford (franç.)	55 ..	52 25	53 ..	52 ..
17 50	360 ..	Ind. Plant. hévéas	363 ..	367 ..	368 ..	365 ..
8 72	245 ..	Hévéas (parts)	236 ..	242 ..	235 ..	237 ..
27 19	435 ..	Peugeot	437 ..	441 ..	439 ..	437 ..
15 ..	400 ..	Poliet, Chausson	393 ..	399 ..	394 ..	396 ..
40 ..	620 ..	Raffineries Say	610 ..	610 ..	619 ..	613 ..
32 60	460 ..	Terres Rouges	455 ..	453 ..	451 ..	455 ..
70 ..	840 ..	Union europ	849 ..	850 ..	865 ..	865 ..
15 ..	358 ..	Est obl. 3 0/0 anc	368 ..	... ..	... ..	370 ..
15 ..	360 ..	— nlles	360 ..	... ..	... ..	357 ..
15 ..	330 ..	Lyon obl.3 0/0 anc	332 ..	331 ..	330 ..	329 ..
15 ..	325 ..	— nlles	330 ..	... ..	... ..	327 ..
15 ..	330 ..	Midi obl.3 0/0 anc	331 ..	334 ..	334 ..	332 ..
15 ..	340 ..	— nlles	341 ..	... ..	... ..	342 ..
15 ..	384 ..	Nord obl.3 0/0 anc	384 ..	385 ..	385 ..	392 ..
15 ..	386 ..	— nlles	387 ..	386 ..	386 ..	386 ..
15 ..	368 ..	Orl. obl. 3 0/0 anc	372 ..	371 ..	371 ..	373 ..
15 ..	348 ..	— nlles	348 ..	... ..	... ..	347 ..
15 ..	360 ..	Ouest ob.3 0/0 anc	363 ..	... ..	... ..	362 ..
50 ..	292 ..	Oblig. Young	299 ..	292 50	295 ..	290 ..
4 p.50	840 ..	Or.Arg.4 1/2 0/0	835 ..	838 ..	838 ..	838 ..
55 ..	960 ..	Aut.5 1/2 0/0 32	950 ..	961 ..	962 ..	960 ..
.. ..	2550 ..	Belgiq. 5 1/2 32	2548 ..	2559 ..	2590 ..	2582 ..
.. ..	2560 ..	— 5 1/2 34	2565 ..	2580 ..	2596 ..	2600 ..
£ 0.16	2510 ..	Unif. Egypte	2495 ..	2455 ..	2417 ..	2410 ..
1 £	1210 ..	Japon 5 0/0 1907	1300 ..	... ..	... ..	1180 ..
.. ..	6 ..	Russe consol.	5 75			
.. ..	175 ..	Serbe 4 0/0	171 ..	170 50	171 50	172 ..
.. ..	290 ..	Turc 7 1/2 33	290 ..	290 ..	290 ..	285 ..
.. ..	175 ..	— 7 1/2 0/0 34	170 ..	167 ..	169 ..	167 ..
3 $ ser.	174 ..	Bque nat. Mex.	175 ..	173 50	173 50	176 ..
£ 0.3.0	540 ..	— ottomane	534 ..	520 ..	530 ..	515 ..
125 p.	2850 ..	Créd. fonc. égyp.	2790 ..	2800 ..	2800 ..	2775 ..
.. ..	152 ..	Canad.-Pacific	150 ..	148 50	147 ..	150 ..
4 f. b.	60 ..	Wagons-Lits	60 ..	59 50	58 75	59 25
8 f.25	2700 ..	Philipps	2700 ..	2690 ..	2690 ..	2642 ..
19 esc.	420 ..	Gaz, él. (Lisbon.)	424 ..	425 ..	425 ..	421 ..
213 f. l.	6120 ..	Arbed	6050 ..	6000 ..	6000 ..	6025 ..
10 kr.	2500 ..	S. K. F.	2465 ..	2500 ..	2472 ..	2550 ..
£ 1.	2610 ..	Central Mining	2609 ..	2550 ..	2630 ..	2625 ..
£ 0.11.6	1930 ..	East Geduld	1920 ..	1920 ..	1910 ..	1955 ..
£ 0.15	1430 ..	Geduld	1460 ..	1453 ..	1460 ..	1480 ..
10 l.	136 ..	Montecatini	131 ..	134 ..	131 ..	133 ..
.. ..	2000 ..	Rio-Tinto	2039 ..	2038 ..	2045 ..	2060 ..
£ 0 8 6	1310 ..	Union Corporat.	1311 ..	1312 ..	1308 ..	1328 ..
10 f.80	1030 ..	Azote	1038 ..	1038 ..	1026 ..	1025 ..
35 f.b.	545 ..	Pétrofina	568 ..	565 ..	560 ..	558 ..
17 fl.	5630 ..	Royal Dutch	5647 ..	5660 ..	5663 ..	5640 ..
15 fl.	3630 ..	Amsterd. Rubber	3580 ..	3590 ..	3575 ..	3550 ..
125 fl.	38400 .	H. V. A.	38600 .	38500 .	38200 .	38500 .
11 sh.	2690 ..	Liebig	2710 ..	2715 ..	2715 ..	2795 ..
30 f. s.	8350 ..	Nestlé	8250 ..	8360 ..	8425 ..	8420 ..
25 esc.25	600 ..	Portug. tabacs	592 ..	590 ..	590 ..	590 ..
1 4 4 1/2	660 ..	Sucr. d'Egypte	665 ..	660 ..	656 ..	652 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
3 50	3 1/2 0/0 amort.	100 50	... ..
20 ..	Ob. Etat 4 0/0 1912-14	385 ..	379 ..
25 ..	— 5 0/0 1919.	392 ..	387 ..
25 ..	P. T. T. 5 0/0 1928	494 ..	485 ..
22 50	— 4 1/2 0/0 1929	464 ..	470 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	955 ..	958 ..
50 ..	— 5 0/0 1936	970 ..	968 ..
25 ..	Obl. Tr. 4 1/2 1934-49	95 ..	95 ..
75 $	7 1/2 or 1921 (1000 $).	4051 ..	4051 ..
70 $	7 0/0 or 1924 (—).	4350 ..	4350 ..
35 ..	Afr. éq. fr. 7 0/0 1927	535 ..	540 ..
40 ..	— 4 0/0 1930	850 ..	857 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	833 ..	826 ..
15 ..	Afr. oc. fr. 3 0/0 1910	410 ..	... ..
40 ..	— 4 0/0 1931	840 ..	846 ..
15 ..	Congo fr. 3 0/0 1909	406 ..	... ..
15 ..	Indochine 3 0/0 1909	316 ..	323 ..
17 50	— 3 1/2 1913	352 ..	350 ..
20 ..	— 4 0/0 1931	810 ..	818 ..
55 ..	— 4 1/2 1932	848 ..	844 ..
45 ..	— 5 1/2 1937	996 ..	996 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
2 50	Madagascar 1897	336 ..	... ..
3 ..	— 1903-1905	362 ..	362 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	797 ..	799 ..
20 ..	Maroc 4 0/0 1914	415 ..	411 ..
25 ..	— 5 0/0 1918	433 ..	432 ..
45 ..	— 4 1/2 1929	820 ..	823 ..
40 ..	— 4 0/0 1930	757 ..	756 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	755 ..	759 ..
45 ..	— 4 1/2 1932	802 ..	796 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	863 ..	861 ..
15 ..	Tunis 3 0/0 1892	299 ..	297 ..
25 ..	Créd. national 1919	530 ..	524 ..
25 ..	Crt nl obl. 5 0/0 1920	505 ..	505 ..
30 ..	— 6 0/0 juil. 1922	536 ..	533 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1923	512 ..	515 ..
30 ..	— 6 0/0 juin 1923	517 ..	516 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1924	535 ..	530 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	1019 ..	1015 ..
55 ..	— 5 1/2 0/0 1937	1020 ..	1017 ..
60 ..	— 6 0/0 1938	1028 ..	1021 ..
35 ..	Dép. Aisne 7 0/0	511 ..	513 ..
30 ..	Dép. Nord 6 0/0 1921	504 ..	503 ..
80 ..	— bons 4 0/0 1931	1829 ..	1830 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
35 ..	Pt-de-Calt 7 0/0 1926	515 ..	512 ..
.. ..	Ville Reims 6 0/0 21	502 ..	505 ..
30 ..	Egl. dév. 6 0/0 1928.	498 ..	500 ..
40 ..	Gr. Métal. 4 0/0 1931	873 ..	877 ..
40 ..	Gt Cail 4 0/0 1931	920 ..	920 ..
40 ..	Grt Reconst. im. 31	862 ..	880 ..
40 ..	Hssil, Nord Pt-Ct 31	881 ..	... ..
30 ..	Ind. Sucr françses n.	499 ..	500 ..
30 ..	Ind. Alsnes 6 0/0 1921	496 ..	495 ..
15 ..	Algérie 3 0/0 1902	370 ..	364 ..
45 ..	— 4 1/2 0/0 1930	806 ..	805 ..
40 ..	— 4 0/0 1930	871 ..	861 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	794 ..	794 ..
45 ..	— 4 1/2 0/0 1933	820 ..	830 ..
22 50	— 5 0/0 1935	965 ..	962 ..
17 50	Indochine 1899-1905	290 ..	288 ..
15 ..	— 1902	288 ..	288 ..
15 ..	Tunis 3 0/0 1902-1907	299 ..	299 ..
40 ..	— 4 0/0 1931	744 ..	746 ..
63 12	Ass. gén. (incendie)	845 ..	840 ..
35 ..	Prévoyance (acc.).	475 ..	466 ..
40 ..	Urbaine (incendie)	550 ..	... ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
56 56	Banque Afriq. occ.	834 ..	835 ..
249 90	— Guadeloupe.	2905 ..	2905 ..
13 15	— Madagascar.	405 ..	425 ..
20 ..	— Eurs cent. ord.	215 ..	... ..
25 ..	Bq Frse It. Amé. sud	480 ..	... ..
120 ..	— Hyp. Fran.-Arg.	1919 ..	1919 ..
30 ..	— Nat. comm. ind.	602 ..	598 ..
.. ..	— Pays du Nord	225 ..	226 ..
18 75	Crédt ind. com. (n.).	390 ..	390 ..
37 50	— — t. p.	700 ..	... ..
25 ..	Cf. Algérie-Tunis.	489 ..	487 ..
16 ..	Génér. Alsne Banq.	401 ..	401 ..
30 ..	Marseille de Crédit.	630 ..	631 ..
16 ..	Nancéen. de Crédit	243 ..	243 ..
27 ..	Sous-Compt. Entr.	331 ..	346 ..
12 50	Union des Mines.	159 ..	150 ..
40 ..	Buenos-Aires	449 ..	441 ..
100 ..	Dakar-St-Louis	1305 ..	....
20 ..	Ch. Est jouissance	241 ..	243 ..
30 ..	— Est-Algérien	357 ..	357 ..
50 ..	— Lyon jouiss.	591 ..	590 ..
25 ..	— Midi jouiss.	340 ..	340 ..
54 ..	— Nord jouiss.	618 ..	616 ..
40 ..	— Orléans jouiss.	540 ..	550 ..
50 50	— Ouest (liquid.).	708 ..	705 ..
32 50	— Ouest Algérien	450 ..	459 ..
35 ..	— Tunisiens	437 ..	436 ..
17 50	Tram. Bordeaux	270 ..	275 ..
28 40	— Cie Gle française	385 ..	376 ..
55 ..	— Indochine	595 ..	580 ..
20 ..	— Paris et Seine	243 ..	240 ..
70 ..	Magast Gén. Paris	1470 ..	1450 ..
72 ..	Eaux (Cie Générale)	1131 ..	1130 ..
15 ..	Eaux et Ozone	170 ..	162 ..
80 ..	Vichy	1500 ..	1500 ..
26 66	— (B)	495 ..	... ..
115 ..	Air comprimé	1770 ..	1760 ..
15 ..	Algérienne d'écl.	222 ..	222 ..
.. ..	Alsthom	170 ..	178 ..
17 ..	Applications ind.	183 ..	185 ..
40 ..	Eclairage et Force	475 ..	471 ..
27 05	El. Bsse-Mle (10e p.).	468 ..	450 ..
256 85	Elec. Gaz Nord jouiss.	4400 ..	4463 ..
864 20	Elect. Paris (parts)	10820 .	11025 .
20 ..	Elect. Loire Centre	246 ..	252 ..
28 ..	Energ. Ecl. (10e p.)	364 ..	364 ..
34 75	Centrale En. Elect.	513 ..	518 ..
21 87	En. El. Basse-Loire	295 ..	295 ..
.. ..	— du Rhin	245 ..	254 ..
.. ..	— — (n.)	232 ..	244 ..
47 50	Ener. élec. S.-O. ord.	600 ..	600 ..
47 50	— — — prior.	688 ..	692 ..
.. ..	Energie industrlle.	705 ..	710 ..
16 ..	Est-Lumière	220 ..	221 ..
10 ..	Forces mot. Est	126 ..	125 ..
30 ..	Forces m. Ht-Rhin	345 ..	335 ..
.. ..	Forces mot. Rhône	469 ..	466 ..
.. ..	— — (parts)	8775 ..	8700 ..
17 50	— de la Vienne	252 ..	... ..
52 50	Havraise én. élect.	771 ..	770 ..
65 ..	Hyd. él. Auvergne	886 ..	885 ..
35 ..	Indochinoise élect.	400 ..	402 ..
27 50	Centrale ind. élect.	495 ..	490 ..
53 87	Industriel. éner. él.	689 ..	698 ..
16 ..	Lorraine d'électr.	196 ..	198 ..
102 50	— (parts).	1374 ..	1330 ..
25 ..	Nantaise Eclairage	371 ..	371 ..
.. ..	Ouest-Lumière	754 ..	750 ..
23 10	Sud-Electrique	296 ..	305 ..
8 ..	Sud-Lumre prior.	87 ..	86 ..
118 14	— jouiss.	1310 ..	1305 ..
26 041	T. S. F. parts	370 ..	359 ..
6 ..	Union houil. et él.	80 ..	81 25
395 ..	Dollfus-Mieg	4725 ..	4650 ..
375 ..	— (jouis.)	4125 ..	4125 ..
4 ..	Gillet-Thaon	71 50	72 75
30 ..	Pérenchies	385 ..	380 ..
105 ..	Gaz Lebon A (c.)	1790 ..	1772 ..
80 ..	— — (j.)	1394 ..	1400 ..
115 ..	Continentle du Gaz	1205 ..	1200 ..
45 ..	Franç. Eclair. Gaz	657 ..	651 ..
13 50	Réunies gaz él. (ja.)	170 ..	171 ..
80 ..	Gaz France-Etran.	1060 ..	1065 ..
.. ..	— de Lyon	288 ..	298 ..
.. ..	— de Paris	200 ..	200 ..
.. ..	Aciéries de Longwy	290 ..	285 ..
30 ..	— Micheville.	577 ..	570 ..
.. ..	— du Nord	231 ..	230 ..
.. ..	Alsacne const. méc.	714 ..	685 ..
85 ..	Ch. et At. St-Nazaire	1109 ..	1100 ..
65 ..	Châtilln-Comment.	1520 ..	1509 ..
45 ..	Fives-Lille	560 ..	560 ..
70 ..	Pontgibaud	1150 ..	1136 ..
12 50	Huta-Bankowa	153 ..	153 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
12 50	Forg.et Ac. Marine	338 ..	333 ..
30 ..	Jeumont	306 ..	306 ..
70 ..	Forg. chrs Méditer.	1123 ..	1115 ..
40 ..	Hts-Fourn. Chiers.	472 ..	452 ..
.. ..	— Pont-à-Mousson	2125 ..	2062 ..
25 ..	Louvroil-Aulnoye.	369 ..	365 ..
47 50	Fse matériel ch. fer	522 ..	507 ..
110 ..	Métaux (Cie franç.)	2245 ..	2245 ..
40 ..	Senelle-Maubeuge.	555 ..	555 ..
32 50	Commentry-Fourt.	612 ..	612 ..
75 ..	Mines d'Aniche	1047 ..	1030 ..
25 ..	— d'Anzin	425 ..	425 ..
32 ..	— de Blanzy	679 ..	670 ..
33 50	— de Carmaux	670 ..	670 ..
45 ..	— de Carvin	590 ..	595 ..
50 ..	— de Dourges	812 ..	798 ..
30 ..	— d. Grand'Combe	390 ..	393 ..
75 ..	— d'Ostricourt	1260 ..	1270 ..
.. ..	Omn. Alg. Tunis.	1330 ..	1460 ..
.. ..	Bor (Mines de) pr.	1475 ..	1480 ..
.. ..	Guergour	920 ..	910 ..
150 ..	Mokta-el-Hadid	4400 ..	4435 ..
.. ..	Ouenza	1785 ..	1760 ..
.. ..	Pyrites Huelva	980 ..	956 ..
54 38	Tekkah (act.)	762 ..	755 ..
20 ..	Lille-Bon.-Col. ord.	230 ..	238 ..
30 ..	Pechelbronn	330 ..	331 ..
.. ..	Indust. Pétrol.	320 ..	320 ..
50 ..	Stand. Fse Pétrol.	685 ..	660 ..
22 50	Phosphate Océanie	336 ..	348 ..
.. ..	Blodelsheim (pot.).	161 ..	151 ..
11 ..	Bozel-Malétra	190 ..	190 ..
47 20	Givet-Izieux (act.)	550 ..	570 ..
47 20	— — (parts).	550 ..	560 ..
59 ..	Lion noir (j.)	751 ..	785 ..
30 ..	Verrles Aniche (n.).	618 ..	618 ..
.. ..	Messag. Mar. ord.	126 ..	124 ..
.. ..	Transatlantique	40 ..	40 ..
68 50	T. C. R. P.	620 ..	614 ..
385 ..	Bénédictine	7820 ..	7850 ..
125 ..	Cusenier	1909 ..	1950 ..
.. ..	Etablis. Duval	240 ..	... ..
40 ..	Kéroulis (Dom. du)	640 ..	610 ..
30 ..	Nicolas (Etabliss.).	349 ..	340 ..
73 ..	Nossi-Bé	951 ..	932 ..
118 93	— (parts)	1580 ..	1610 ..
.. ..	Potin (Félix)	36 ..	36 ..
102 ..	Raff. Saint-Louis.	1355 ..	....
80 ..	Roquefort (jouis.).	1820 ..	....
380 ..	Saint-Raphaël	5090 ..	5175 ..
27 ..	Sucreries colonles.	299 ..	291 ..
.. ..	Sucrière (Compie).	480 ..	485 ..
45 ..	Sucr. Pithiviers	581 ..	581 ..
360 ..	Suze (Distillerie).	3890 ..	3893 ..
15 ..	Vinic. Champagne	275 ..	278 ..
50 ..	Ciments français.	1090 ..	1145 ..
24 ..	— Indochine	318 ..	310 ..
.. ..	Pollet et Chausson (p).	3775 ..	3770 ..
10 392	Bon Marché	100 ..	101 ..
.. ..	Chapal	400 ..	403 ..
20 ..	Coty (Soc. Frse)	201 ..	201 ..
.. ..	Gal. Lafayette A.	23 ..	23 25
.. ..	— (parts).	16050 .	16100 .
110 ..	Gds Maison d. Blanc	1280 ..	1250 ..
25 ..	Nouv. Galeries	283 ..	285 ..
65 ..	Paris-France	582 ..	580 ..
.. ..	Printemps ord.	75 ..	72 50
.. ..	— (priv.).	74 ..	71 ..
30 ..	Agence Havas	402 ..	402 ..
100 ..	Librair. Hachette	1235 ..	1230 ..
30 ..	Papeter. de France	348 ..	337 ..
121 74	Air Liquide (parts)	4225 ..	4201 ..
12 ..	Automobiles Latil	145 ..	... ..
.. ..	Cirages français	244 ..	245 ..
.. ..	Cie Gle Colonies	233 ..	233 ..
25 ..	Dunlop	615 ..	... ..
30 ..	Gds Trav. Marseille	803 ..	805 ..
20 ..	Incandesc. p. le Gaz	235 ..	234 ..
30 ..	Ouest africain	291 ..	291 ..
500 ..	Tabacs du Maroc.	7300 ..	....
438 73	Bque Régl. intern.	4250 ..	4250 ..
.. ..	Land Bank Egypt.	439 ..	... ..
110 ..	Créd. Fr-Canadien	3550 ..	3508 ..
125 fb	Sté Gle de Belgique	3250 ..	3340 ..
15 fb	Congo aux Gds-Lacs	400 ..	400 ..
.. ..	Nord de l'Espagne	131 ..	... ..
.. ..	Saragosse	120 ..	... ..
£ 2	Télégraphes Nord.	4845 ..	4845 ..
60 fb	Ougrée-Marihaye.	975 ..	965 ..
.. ..	Héraclée	172 ..	172 ..
18 pengo	Hongroise de ch.	367 ..	379 ..
3 zl. 50	Sosnowice	200 ..	201 ..
40 kr.	Est-Asiatiq. danois	4850 ..	4850 ..
.. ..	Poliet-Chau. Maroc	41 ..	... ..
170 fl.	Royal Dutch (ent.).	56400 .	56200 .
.. ..	Suédoise d'Allum.	277 ..	273 ..
.. ..	Tabac Philip. (1re s.)	4150 ..	....
.. ..	— — (parts)	2195 ..	....

OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
Allemagne 7 0/0 1924	3400 .	3500 .
Angleterre 2 1/2 0/0	11580	11520
Argentine 5 0/0 1907	3510 .	... .
— 5 0/0 1909	3635 .	3635 .
Autriche 4 0/0		
Belgique 3 0/0 3e série	87 75	88 ..
Brésil 5 0/0 1909 (jouis. ...)	211 ..	206 ..
— 4 0/0 1910	148 ..	145 ..
Espagne Ext. 1000 p.	165 ..	
Italie 3 1/2 0/0	84 50	... ..
Maroc 5 0/0 1910	515 ..	498 ..
Norvège 3 0/0 1888	3166 .	3200 .
Pologne Ext. 7 0/0	1770 .	1670 .
Portugal 3 0/0	2640 .	2625 .
Roumanie 4 0/0 1922	95 ..	98 ..
— 7 0/0 1929	660 ..	665 ..
— 7 1/2 0/0 1931	265 ..	280 ..
Serbie 5 0/0 1913	185 ..	188 ..
Yougoslavie 7 0/0 1931	250 ..	245 ..
Départt de la Seine 4 0/0 1930	815 ..	815 ..
— 4 1/2 1931	837 ..	837 ..
— 5 0/0 1932	865 ..	861 ..
— 5 0/0 1933	895 ..	895 ..
— 5 1/2 1936	960 ..	965 ..
VILLE DE PARIS		
1871 3 0/0 r. à 400 fr.	365 ..	364 ..
1875 4 0/0 r. à 500 fr.	455 ..	455 ..
1892 2 1/2 r. à 400 fr.	219 ..	220 ..
1894-96 2 1/2 r. à 400 fr.	224 ..	220 ..
1898 2 0/0 r. à 500 fr.	260 ..	265 ..
1899 2 0/0 Métro r. 500 fr.	243 ..	247 ..
1904 2 1/2 Métro r. 500 fr.	261 ..	259 ..
1910 3 0/0 r. 400 fr.	212 ..	215 ..
1912 3 0/0 r. à 300 fr.	261 ..	259 ..
1928 5 0/0 r. à 1.000 fr.	852 ..	861 ..
1929 4 1/2 r. à 1.000 fr.	802 ..	805 ..
1930 4 0/0 r. à 1.000 fr.	815 ..	815 ..
1930 4 0/0 r. à 1.000 ou lots.	770 ..	770 ..
1931 4 0/0 r. à 1.000 ou lots.	760 ..	760 ..
1932 4 1/2 r. à 1.000 ou lots	820 ..	820 ..
1934 5 1/2 r. à 1.000 ou lots.	952 ..	940 ..
1935 5 0/0 r. à 1.000 ou lots.	969 ..	935 ..
1937 5 1/2 r. à 1.000 ou lots.	945 ..	973 ..
CREDIT FONCIER		
Com. 1879 2,60 0/0 r. 500 f.	741 ..	749 ..
Fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 f.	700 ..	703 ..
Com. 1880 3 0/0 r. à 500 f.	741 ..	741 ..
Fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 f.	263 ..	264 ..
Fonc. 1885 2,60 0/0 r. 500 f.	201 ..	200 ..
Com. 1891 3 0/0 r. à 400 f.	276 ..	275 ..
Fonc. 1895 2,80 r. à 500 f.	309 ..	305 ..
Com. 1906 3 0/0 r. à 500 f.	291 ..	294 ..
Fonc. 1909 3 0/0 r. à 250 f.	148 ..	145 ..
Com. 1912 3 0/0 r. à 250 f.	145 50	140 ..
Fonc. 1913 3 1/2 r. à 500 f.	310 ..	311 ..
Emp. 1926 7 0/0 r. 1.000 f.	510 ..	503 ..
Emp. 1927 7 0/0 r. à 600 f.	495 ..	495 ..
Emp. 1929 5 0/0 r. 1.000 f.	891 ..	872 ..
Com. 1930 4 0/0 r. 1.000 f.	763 ..	774 ..
Fonc. 1930 4 1/2	767 ..	776 ..
Com. 1931 4 0/0 (lots).	722 ..	709 ..
Com. 1931-32 4 0/0 (lots).	785 ..	780 ..
Com. 1932 4 1/4 0/0 (lots)	815 ..	819 ..
Emp. 1933 5 0/0 r. 1.000 f.	878 ..	874 ..
Emp. 1934 5 1/2 0/0 (lots).	978 ..	965 ..
Cred. nat. (bons 5 0/0 r. 500 f.)	522 ..	523 ..
Panama (Soc. civ. ob. b. lots)	122 ..	122 ..
Etat 5 0/0 r. à 1.000 f., t. 1921 A.	723 ..	731 ..
— 4 0/0 r. à 1.000 f., t. 1921 A.	625 ..	626 ..
— 5 0/0 1933 r. à 1.000 f.	890 ..	890 ..
REMBOUR. A 500 FRANCS Cie A 1,000 FR. (*)		
Als.-Lorr 5 0/0 1921 (t. A)*	710 ..	713 ..
Als.-Lorraine 3 0/0 (t. A)	262 ..	265 ..
— 5 0/0 1933 (*)	889 ..	889 ..
Est 6 0/0	449 ..	450 ..
— 4 0/0	405 ..	405 ..
— 5 0/0 type 1921 t. A (*)	715 ..	712 ..
— 4 0/0 type 1921 t. A (*)	630 ..	642 ..
— 5 0/0 1933 (*)	890 ..	890 ..
— 5 1/2 1935 (*)	991 ..	990 ..
Lyon 3 0/0 1855	340 ..	340 ..
— 6 0/0	425 ..	422 ..
— 5 0/0	391 ..	391 ..
— 6 0/0 type 1921 t. A.	408 ..	409 ..
— 5 0/0 type 21 t. A (*)	716 ..	722 ..
— 3 0/0 type 1921 t. A.	270 ..	270 ..
— 5 0/0 1933 (*)	890 ..	888 ..
— 5 1/2 1935 (*)	991 ..	990 ..
Midi 5 0/0 type 21 t. A (*)	712 ..	715 ..
— 4 0/0 type 21 t. A (*)	630 ..	631 ..
— 5 0/0 1933 (*)	888 ..	888 ..
Nord 5 0/0 série E.	449 ..	440 ..
— 5 0/0 type 21 t. A (*)	712 ..	716 ..
— 4 0/0 type 21 t. A (*)	625 ..	624 ..
— 3 0/0 tranche A.	271 ..	275 ..
— 5 0/0 1933 (*)	885 ..	886 ..
— 5 1/2 1935 (*)	993 ..	993 ..
Orléans 6 0/0 1934 (*)	995 ..	986 ..
— 6 0/0 1920 (*)	427 ..	432 ..
— 4 0/0	355 ..	355 ..
— 2 1/2 1895	347 ..	350 ..
— 5 0/0 type 21 t. A (*)	716 ..	719 ..
— 4 0/0 type 21 t. A (*)	644 ..	644 ..
— 5 0/0 1933 (*)	891 ..	886 ..
— 5 1/2 1935 (*)	991 ..	991 ..
Ouest 2 1/2 0/0	340 ..	340 ..

MARCHÉ EN BANQUE A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
.. ..	34 ..	Mexicain 5 0/0	32 50	32 50	33 25 *	33 ..
.. ..	26 ..	— 3 0/0	25 ..	26 ..	27 ..	26 ..
.. ..	82 ..	— Huerta	77 25	79 ..	78 50	79 ..
26 ..	588 ..	Albi	603 ..	605 ..	606 ..	608 ..
3 sh.	382 ..	Anglo-Amer. Cor.	338 ..	340 ..	343 ..	338 ..
3 sh. 6	244 ..	Arcas	232 50	235 ..	233 50	232 ..
50 lei	88 ..	Astra Romana	88 ..	86 50	86 50	86 ..
£01 10	4590 ..	Bque nat. Egypte	3900 ..	3890 ..	3820 ..	3780 ..
.. ..	236 ..	Barcelona Tract.	202 ..	202 ..	202 ..	204 ..
3s.1p.5	426 ..	Brakpan	412 ..	407 ..	403 ..	400 ..
5 p. 40	802 ..	Brasser. Palermo	825 ..	819 ..	818 ..	812 ..
1 p. 60	286 ..	Brasser. Schiau	284 ..	282 ..	283 ..	285 ..
4 sh.	856 ..	Brit. Am. Tobac.	830 ..	828 ..	830 ..	826 ..
8 ..	160 ..	Bruay	152 50	151 ..	149 50	154 ..
48 p. tg.	1604 ..	Cairo-Héliopolis	1500 ..	1485 ..	1450 ..	1430 ..
51 884	438 ..	Cambodge	431 ..	433 ..	436 ..	429 ..
16 772	144 ..	Cambodge 100e	146 ..	144 ..	144 50	142 ..
6 p.	69 ..	Canadian Eagle	67 ..	67 50	68 ..	68 ..
12 fl.20	196 ..	Caoutch. (Fin.).	190 ..	190 ..	190 50 *	189 ..
47 fl.50	774 ..	— act. V.	730 ..	745 ..	744 .. *	736 ..
1 sh. 3	206 ..	Chartered	198 ..	198 50	199 50	200 ..
55 ..	984 ..	Cinzano	915 ..	920 ..	925 ..	924 ..
2 sh. 3	322 ..	City Deep	312 ..	310 ..	308 ..	306 ..
90 lei	78 ..	Colombia	77 ..	74 50	74 50	73 ..
25 lei	50 ..	Concordia	50 ..	48 75	48 75	48 50
19 sh.	2750 ..	Crown Mines	2700 ..	2702 ..	2705 ..	2685 ..
2s.6p.75	334 ..	Daggafontein	315 ..	312 ..	311 50	309 ..
15 sh.	1200 ..	De Beers ord.	1128 ..	1130 ..	1135 .*	1135 ..
20 sh.	1654 ..	— préf.	1503 ..	1500 ..	1505 .*	1510 ..
.. ..	90 ..	Dong-Trieu	87 50	85 ..	86 50	83 ..
2 sh. 6	500 ..	Durban Roodep.	482 ..	482 ..	485 ..	482 ..
5.173/0	116 ..	Eastern	116 ..	115 ..	114 ..	114 ..
3 sh. 6	444 ..	East Rand	419 ..	416 ..	412 ..	407 ..
14 ..	150 ..	Equateur	154 ..	153 50	154 ..	153 ..
$ 0.15	104 ..	Estrellas Min.	101 ..	101 50	102 ..	101 ..
0 fl. 48	210 ..	Fr.-Néer. de cult.	191 ..	195 ..	194 ..	193 ..
0 $ 40	236 ..	Franco-Wyoming	234 ..	230 ..	228 ..	231 ..
5 sh.	736 ..	General Mining.	728 ..	720 ..	728 ..	723 ..
4 sh.	538 ..	Goldfields	522 ..	524 ..	523 ..	525 ..
1s.7p.2	156 ..	Gula Kalumpong	142 50	145 50	146 50	146 ..
.. ..	564 ..	Hotchkiss	557 ..	561 ..	558 ..	556 ..
40 ..	552 ..	La Houve	514 ..	506 ..	511 ..	501 ..
.. ..	52 ..	Huanchaca	49 25	49 ..	49 50	48 25
30 ..	304 ..	Huiles de pétrole	272 50	273 ..	274 ..	281 ..
.. ..	73 ..	Hydr.-El. Cère.	72 ..	72 ..	72 ..	71 50
.. ..	162 ..	Jagersfontein	154 ..	152 ..	152 ..	152 ..
3 sh.	360 ..	Johannesburg	340 ..	339 ..	340 ..	338 ..
4 fl. 80	330 ..	Katanga * 1/60	315 ..	316 ..	318 .. *	318 ..
4 sh.	488 ..	Kleinfontein (N.)	490 ..	482 ..	483 ..	480 ..
9 p.	170 ..	Kuala Lumpur	167 50	167 ..	167 ..	164 ..
2 sh.	164 ..	Lake View	158 50	157 50	156 ..	157 ..
2 sh.	102 ..	Langl. Estate	90 ..	89 50	88 50	88 ..
6 ..	170 ..	Liévin	164 50	162 ..	160 50	165 ..
3 p. 36	28 ..	Lond.-Tin ord.	27 ..	27 25	27 ..	26 50

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
5 sh.	604 ..	Main Reef	592 ..	586 ..	581 * ..	587 ..
1 sh. 6	156 ..	Malacca ord.	149 ..	148 ..	148 ..	149 50
7 1/2 0/0	202 ..	— préf.	204 ..	204 ..	203 ..	204 ..
11 p.	61 ..	Mex. Eagle ord.	58 25	58 75	60 ..	58 75
57 ..	1110 ..	Michelin (6es p.)	1071 ..	1076 ..	1074 .	1070 ..
12 ..	224 ..	Mimot (ord.)	220 ..	222 ..	222 ..	220 ..
50 ..	652 ..	Min. et pr. chim.	651 ..	665 ..	663 ..	654 ..
12 f.53	460 ..	Min. Gds-Lacs	430 ..	430 ..	430 ..	... ..
50 ..	660 ..	Gnome et Rhône	630 ..	628 ..	626 ..	624 ..
.. ..	36 ..	Moul. Maghreb.	36 ..	38 ..	37 75	37 ..
.. ..	38 ..	Mozambique	35 50	35 ..	35 ..	35 25
.. ..	156 ..	M'Zaïta	145 ..	145 ..	145 50	144 50
12 50	164 ..	Naltagua	155 ..	156 ..	159 ..	158 ..
1 sh.	75 ..	Naraguta	66 75	67 ..	67 25	66 50
8 ..	200 ..	Navig. Afr. Nord	204 ..	205 ..	207 ..	201 ..
6 sh.	476 ..	New-State Areas	453 ..	446 ..	446 ..	444 ..
69 01	544 ..	Padang	535 ..	543 ..	539 ..	537 ..
100 ..	894 ..	Etablis. Pernod.	855 ..	865 ..	870 ..	870 ..
20 ..	292 ..	Phos. Constant.	289 ..	285 ..	285 50	286 ..
12 ..	152 ..	Phos. M'Dilla	147 50	144 ..	145 ..	148 ..
12 50	167 ..	Phos. Tunisiens.	162 ..	161 50	162 50	160 50
25 ..	358 ..	Pointe-à-Pitre	356 ..	346 ..	345 ..	345 ..
4 sh. 6	328 ..	Randfontein	318 ..	311 ..	313 ..	312 50
8 sh.	1528 ..	Rand Mines	1510 ..	1518 ..	1511 ..	1520 ..
15 0/0	208 ..	Rhod. ang.-amer.	196 ..	197 50	197 ..	196 ..
1 sh.	136 ..	Roan Antelope	131 ..	131 ..	133 50	131 ..
5 sh.	568 ..	Robinson Deep	529 ..	520 ..	525 ..	521 ..
2 sh.	214 ..	Sennah Rubber.	202 ..	202 ..	204 ..	200 ..
.. ..	24 ..	Shansi	22 75	22 ..	22 50	22 25
4 sh.	720 ..	Shell	713 ..	715 ..	712 ..	710 ..
.. ..	200 ..	Silva Plana nlles	201 50	190 ..	200 ..	200 ..
11 p.	160 ..	Simmer and Jack	153 ..	151 50	155 ..	152 ..
2s.7p.40	242 ..	Spring Mines	237 50	237 ..	235 50	234 ..
30 ..	264 ..	Steaua française.	243 ..	249 ..	248 ..	244 ..
15 sh.	1954 ..	Sub Nigel	1865 ..	1860 ..	1860 .	1855 ..
.. ..	44 ..	Tanganyika	43 ..	42 75	42 50	42 75
.. ..	14 ..	Tavoy Tin	14 ..	13 50	13 25	13 ..
11 f.33	158 ..	T.Rouges 100e p.	156 ..	154 50	153 ..	152 ..
.. ..	282 ..	Tharsis	264 ..	262 50	264 ..	270 ..
6 p.	76 ..	S. A. Township	70 75	70 25	71 75	71 ..
1 sh. 6	216 ..	Transvaal	210 ..	208 50	209 50	207 ..
8p.275	70 ..	Trepca Mines	62 75	64 ..	63 ..	64 25
.. ..	140 ..	Tubes Sosnowice	126 50	130 50	130 50	130 ..
1fb.40	88 ..	Tubize	85 50	86 ..	86 .. *	85 50
160 f.b.	3750 ..	U.M. Ht-Katanga	3684 ..	3675 ..	3690 .*	3685 ..
.. ..	78 ..	Un. Tropic. (n.)	70 ..	70 ..	70 25	70 25
2 p. 50	100 ..	Urikany	90 50	96 50	92 ..	90 ..
60 f.b.	1684 ..	Vieille-Montagne	1540 ..	1520 ..	1535 ..	1525 ..
.. ..	222 ..	Vins et Spirit.	205 ..	203 ..	200 ..	205 ..
.. ..	358 ..	Viscose (Nat.).	345 ..	350 ..	348 ..	355 ..
2 sh. 6	314 ..	West Rand	305 50	302 ..	300 ..	298 ..
2 sh. 6	382 ..	West Springs	365 ..	368 ..	370 ..	364 ..

(*) Les cours suivis d'un astérisque sont des cours avant clôture.

OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
Suez 3 0/0 2e série, r. à 500 fr.	2811 .	2820 .
— 5 0/0	3570 .	3550 .
Buenos-Aires (Ch. de f.) 4 1/2	212 ..	211 ..
Métropolitain 4 0/0	422 ..	422 ..
Santa-Fé 4 1/2 0/0	271 ..	275 ..
Sud de la France 3 0/0	250 50	250 50
Cie Générale des Eaux 6 0/0	520 ..	515 ..
Cie Parisne Dist. d'Elect. 5 0/0	505 ..	499 ..
Cie Gle d'Electricité 4 1/2 1930	819 ..	817 ..
Energ. él. Basse-Isère 4 1/2	800 ..	... ..
— Litt. médit. 5 0/0 1930	842 ..	830 ..
— du Rhin 5 0/0 1930	789 ..	779 ..
Energie industrielle 6 0/0	461 ..	460 ..
Sud-Electrique 5 0/0	380 ..	379 ..
Union d'Electric. 4 1/2 1930	785 ..	793 ..
— — 5 0/0	415 ..	414 ..
Gaz et Eaux 4 0/0	480 ..	488 ..
Gaz France et Etrang. 4 0/0	464 ..	461 ..
Ac. et Forg. Firminy 5 0/0 30	550 ..	540 ..
— de Longwy 5 0/0 1929	857 ..	... ..
— — 5 0/0 1931	821 ..	830 ..
— de Micheville 6 0/0	387 ..	380 ..
— Paris et Outreau 4 1/2 0/0	498 ..	509 ..
At. St-Nazaire (Penh.) 6 0/0	514 ..	510 ..
Construct. mécaniques 5 0/0	769 ..	769 ..
Elec. Métall. Dives 4 1/2 1930	620 ..	615 ..
Forg. Nord et Est 4 1/2 0/0	800 ..	792 ..
Schneider et Cie 4 0/0	498 ..	498 ..
Tréfiler. du Havre 5 0/0 1930	843 ..	844 ..
De Wendel et Cie 5 0/0 1929	810 ..	805 ..

OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
Courrières 4 1/2 0/0 1930	809 ..	812 ..
Electro-Chimie 5 0/0	835 ..	890 ..
Produits chim. d'Alais 5 0/0	896 ..	... ..
Saint-Gobain 5 0/0	510 ..	503 ..
Port com. Bahia-Blanca	34 50	... ..
Port Beyrouth 4 0/0	5750 .	..... .
Port de Rosario 5 0/0	6100 .	6055 .
Messageries Maritimes 5 0/0	807 ..	815 ..
Transatlantique 3 0/0	64 ..	64 50
— 5 0/0 1929	270 ..	270 ..
Galeries Lafayette 7 1/2 0/0.	407 ..	407 ..
Compt. mat. usines Gaz 4 0/0	540 ..	... ..
Banque hypoth. Suède 4 0/0	4200 .	4900 .
Land Bank of Egypt 3 1/2 0/0	2205 .	..... .
Crédit Fonc. égypt. 3 1/2 0/0	3200 .	3200 .
— — — 3 0/0	2700 .	2600 .
Brazil Railway Cy 4 1/2 0/0	180 ..	180 ..
Central Pacific Rail. Cy 4 0/0	2025 .	2051 .
Danube-Save-Adriatique	66 ..	66 ..
Nord-Espagne 1re hyp.	250 ..	... ..
Asturies 3 0/0	170 ..	... ..
Portugais 3 0/0 1er rang	435 ..	... ..
Saragosse 1re hyp.	150 ..	... ..
Smyrne-Cassaba 4 1/2 1894	301 ..	300 ..
Tanger à Fez 5 1/2 0/0	347 ..	350 ..
Wagons-Lits 5 1/2 0/0	595 ..	575 ..
Héraclée 7 0/0	800 ..	... ..
Ougrée-Marihaye 4 1/2 1930.	896 ..	895 ..

Dernier revenu brut	MARCHÉ EN BANQUE AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
2 £4.68	Créd. fr égypt. (10e).	5000 ..	5300 ..
220 77	— Frs-Canad. (parts)	13100 .	13700 .
.. ..	Im. bd Haussmann.	38 ..	38 ..
107 50	Roubaix. d'éclair.	1350 ..	1340 ..
16 ..	Keller-Leleux	495 ..	494 ..
850 f. l.	Providence belge	16300 .	16300 .
36 25	Albi (parts)	546 ..	550 ..
80 ..	Bruay	1590 ..	1610 ..
90 ..	Czeladz	570 ..	575 ..
.. ..	Omn. int. Pétroles.	87 ..	84 ..
25 lei.	Steaua Romana	37 ..	35 50
125 ..	Djébel Djerissa (j.)	3000 ..	2940 ..
36 ..	Douaria	472 ..	495 ..
120 ..	Ouasta Mesloula j.	1235 ..	1230 ..
.. ..	Franco-Néerl. (pts)	250 ..	263 ..
75 ..	Hutchinson	1050 ..	1035 ..
25 ..	Cercle Monaco	1180 ..	1175 ..
5 ..	— — (5e)	227 ..	226 ..
40 ..	Tabacs Bastos	688 ..	680 ..

TAUX DE LA BANQUE DE FRANCE

ESCOMPTE : 2 0/0 AVANCES SUR TITRES : 3 0/0

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

L'INCENDIE DU «PARIS»

Le spectacle, ce matin, sur les quais du Havre

(Par téléphone, de notre envoyé spécial)

Le Havre, 19 avril.

On s'attendait à un spectacle tragique en arrivant, aux toutes premières heures de la matinée, au Havre, sur le quai de la Compagnie générale transatlantique. Mais ce que l'on voyait ne ressemblait à aucune des images que l'on avait pu se former d'avance. Le *Paris* n'était pas environné de flammes. Il ne remplissait pas l'air de la fumée de son incendie que l'on croyait maîtrisé ou du moins circonscrit depuis l'aube, grâce à l'héroïsme des pompiers et de l'équipage.

Mais ses mâts, ses trois cheminées et ses ponts supérieurs, au lieu de se dresser droit vers le ciel clair inclinaient de plus en plus du côté opposé à l'embarcadère. Depuis une heure, le navire, désemparé, donnait de la bande sur bâbord. Pourquoi ? Par un effet, croit-on, de la marée descendante qui avait fait perdre son centre de gravité au transatlantique empli de tonnes d'eau par les lances des pompiers, donc considérablement alourdi.

Déjà un premier signal d'alarme, dans la triste aurore, avait invité les sauveteurs à se retirer. Soudain, vers 8 heures, la sirène mugit plus longuement, plus impérieusement. On vit alors, sur les ponts inclinés, des hommes qui tombaient en essayant de courir. Ils se cramponnaient aux cordages et aux aspérités, rampaient vers la passerelle en serrant contre eux les objets qu'ils avaient pu sauver, les vêtements dont ils s'étaient dépouillés pour se mouvoir à l'aise dans les cales noyées, où flottaient des trésors probablement perdus. On craignait une explosion des machines qui avaient été allumées dès hier soir, disait-on, en prévision du départ, et qui n'étaient pas encore éteintes ce matin.

Enfin, l'on put espérer que tous les occupants étaient descendus à terre, à moins qu'il n'y eût des victimes inconnues dans les flancs secrets du navire et dans les coursives obscurcies par la fumée. Tout à coup la foule cria :

— La grue ! La grue !

Sur la passerelle arrière, on venait d'apercevoir la silhouette d'un homme qui essayait de se retenir aux filins. La grue qui, jusqu'alors, avait servi à décharger une partie de la précieuse cargaison fonctionna de nouveau. Et, suspendu au câble, le dernier occupant du *Paris* fut sauvé. On l'entoura. C'était le commandant en second Heydet. Les spectateurs applaudirent. En même temps qu'à l'officier, ils voulaient exprimer leur admiration à tout l'équipage, à tous les sauveteurs qui, depuis des heures, dépensaient leurs forces et exposaient leur vie avec un dévouement sur lequel on n'insistera jamais trop.

Le « Paris » chavire sur bâbord

Les minutes suivantes furent profondément tristes. Tandis que le *Paris*, aspergé par les lances à travers les hublots brisés, continuait de pencher lentement, puis plus vite sur bâbord, on vit, sur le terre-plein jalonné de débris, des navigateurs qui pleuraient. Quelques-uns voulaient retourner à bord pour reprendre leur tâche héroïque ou chercher quelques objets personnels. Enfin, le bateau se coucha complètement sur le côté gauche, tournant du côté opposé au quai ses cheminées et ses mâts maintenant invisibles. Alors on ne vit plus qu'une longue masse bombée, une sorte d'immense monstre métallique reconnaissable seulement aux hublots qui regardaient le ciel, et à la ligne de flottaison qui divisait la coque en deux parties, l'une noire, l'autre grisâtre et tachée de rouille.

Les pompiers montèrent sur la grande épave et commencèrent à inonder toutes les ouvertures d'où s'échappait une opiniâtre fumée. Cependant, parmi les rares personnes admises jusqu'au bord du quai, auprès des membres du service d'ordre, les rumeurs les plus diverses se répandaient, les unes fantaisistes, les autres sérieuses. L'hypothèse d'un attentat criminel, d'ailleurs prévu et même annoncé, semblait plus que vraisemblable, pour des raisons qui seront exposées plus loin.

Enfin, l'on affirmait avec joie que l'on avait pu sauver, à bord du *Paris*, 75 millions de bijoux, dix avions américains, arrivés lors de la dernière traversée et débarqués seulement hier soir. Avec la même joie on affirmait, et c'était vrai, que l'or qui devait être embarqué à destination de New-York ne devait arriver de Paris que ce matin.

Telles sont les premières impressions.

Les causes et les conséquences du sinistre

Bien qu'il soit encore trop tôt pour distinguer les fausses nouvelles des vraies, il nous faut essayer d'entrevoir la vérité sur le sinistre, sur ses causes et ses conséquences, en utilisant d'une part les renseignements pris aux sources officielles, d'autre part les déclarations des témoins les plus dignes de foi.

Mais d'abord, disons que l'on croit pouvoir espérer, dès maintenant, qu'il n'y a pas plus de deux victimes : M. Sourdille, chef du service de sécurité, est mort victime de son dévouement; un pompier, M. Sténoue, qui souffre de diverses fractures, est soigné à l'hôpital où son état est jugé sérieux.

Il se peut que des sauveteurs, qui n'appartenaient pas à l'équipage proprement dit, aient été pris dans la catastrophe; on ne le saura que plus tard.

Avant le sinistre

On sait que le *Paris* devait appareiller aujourd'hui à 14 heures, et l'on sait aussi, par les informations publiées dans le corps du journal, qu'il devait emporter des passagers de choix et de précieuses cargaisons destinées à l'Exposition de New-York.

Depuis deux jours, est-il affirmé, la Sûreté nationale avait invité la compagnie à augmenter ses services de surveillance et de protection. Aussi, l'on avait pris, tant sur le *Paris* que sur les autres paquebots, des précautions exceptionnelles d'autant plus opportunes que l'on se rappelle la catastrophe du *La Fayette* survenue l'année dernière au mois de mai. Le service de sécurité était donc renforcé, presque triplé. En outre, on montait une garde sévère pour empêcher les visiteurs de monter à bord.

Durant toute la journée d'hier, l'animation avait régné sur le paquebot à cause du chargement; les dockers devaient, toute la nuit, continuer leur tâche à la lumière des projecteurs.

A 22 h. 35, la sirène donna l'alarme. Le feu venait de se déclarer dans la boulangerie-pâtisserie, vers le milieu du paquebot; ce fut la lutte acharnée pour sauver les ouvriers de la cale 4 et les marchandises; puis, la situation sembla moins sérieuse; on considérait même l'incendie comme circonscrit quand le paquebot, vers 9 h. 15, comme nous l'avons dit plus haut, se coucha complètement, devant la *Normandie* en cale sèche.

L'enquête

Déjà l'enquête était commencée dans les locaux du commissariat spécial, sous la direction de M. Peudepièce, commissaire spécial.

Il est naturel, il est même nécessaire à la recherche de la vérité, que M. Peudepièce et ses collaborateurs entourent leur enquête du plus grand mystère. Ils enregistrent minutieusement, à l'heure où je téléphone, les déclarations du commandant en second et des surveillants du *Paris* qui se trouvaient à bord quand l'incendie se déclara.

Les enquêteurs affirment qu'ils ne savent pas encore qui, le premier, a vu le feu et qu'il est fort difficile d'obtenir des renseignements ici, parce que les surveillants, très vite environnés de fumée, semblent avoir mal distingué ce qui se passait. On est sûr, en tout cas, que des flammes se propagèrent à partir de la la boulangerie-pâtisserie.

Y a-t-il eu, comme on le prétend de divers côtés, deux autres foyers d'incendie ? La position actuelle du navire, qu'il sera fort long et fort difficile de redresser (elle gênera le départ de la *Normandie* et pourra gêner aussi l'arrivée de l'*Ile-de-France*, actuellement en mer) ne permettra probablement pas de faire des constatations vraiment nettes, même lorsque l'on aura fini de noyer les décombres. Mais il va de soi que l'hypothèse d'un attentat retient toute l'attention. Il est confirmé qu'on a réveillé et évacué, à l'aube, un matelot qui, toute la nuit, avait dormi sur sa couchette. La compagnie fait procéder à un nouvel appel de l'équipage.

Quant à l'inventaire de la cargaison, il n'est pas terminé.

Il faut, en attendant des précisions plus sérieuses que tant de rumeurs contradictoires, insister sur l'émotion de la population havraise : dans les rues, dans les cafés, on parle partout d'entreprises criminelles. On fait observer que le *Paris* nous apportait, à chaque voyage, des avions américains et qu'il eût été précieux pour le transport des troupes coloniales en cas de guerre, étant donnée sa rapidité.

On souhaite, enfin, que des mesures de plus en plus strictes soient prises contre les étrangers suspects que l'on voit trop souvent au Havre.

RAYMOND MILLET.

Une note du ministère de la marine marchande

Le ministère de la marine marchande communique :

Le paquebot *Paris*, gravement endommagé par un incendie, maîtrisé dans le courant de la nuit, a chaviré dans le port du Havre à 9 h. 15.

Pendant le sinistre, qui fut combattu par les équipages et les pompiers de la ville du Havre, avec un dévouement absolu, M. Sourdille, chef du service de sécurité à terre, est tombé dans une cale et s'est tué; d'autre part, un pompier a été grièvement blessé et est décédé des suites de ses blessures.

Le ministre de la marine marchande s'est rendu immédiatement sur les lieux, accompagné de MM. Marie, directeur ; Lellouche, directeur adjoint de la flotte de commerce au ministère de la marine marchande; Baudoin, administrateur général de l'inscription maritime, à qui il a donné mission de procéder d'urgence et de façon approfondie à une enquête sur les causes de l'incendie et de son développement.

Des avions en provenance d'Amérique qui se trouvaient à bord ont pu être débarqués en temps utile.

Les caisses renfermant les objets d'art destinés à l'Exposition de New-York ont été sauvées à l'exception d'une seule

Le ministère du commerce communique :

D'après les premiers renseignements qui ont été recueillis au sujet de l'incendie du paquebot *Paris*, les caisses renfermant les œuvres d'art, qui devaient figurer à l'Exposition de New-York, ont pu être sauvées, à l'exception d'une seule.

Des précisions pourront être données en ce qui concerne l'ensemble des expéditions, dès que l'inventaire aura été fait par les fonctionnaires de l'Exposition de New-York, qui ont été envoyés immédiatement au Havre.

Quoi qu'il en soit, le commissariat général de l'Exposition prend toutes dispositions utiles pour que les œuvres d'art intactes soient expédiées à New-York, par le paquebot *Champlain*, et pour remplacer les objets sinistrés, afin que la participation française à l'Exposition de New-York ne subisse pas de retard.

Le « Paris » devait également emporter des œuvres d'art destinées à l'Exposition de San-Francisco

On déclarait, ce matin, à la direction du musée du Louvre, que les œuvres d'art qui devaient être embarquées sur le *Paris* étaient destinées à deux expositions : l'exposition internationale d'art de San Francisco et l'exposition d'art français au pavillon français de l'Exposition de New-York.

A la première de ces manifestations étaient destinés quatre tableaux et une sculpture appartenant au musée du Louvre; à l'exposition de New-York, deux tableaux du Louvre, deux sculptures et un assez grand nombre d'œuvres d'art, appartenant au musée de Versailles, entre autres des portraits de Mazarin et de Richelieu, par Philippe de Champaigne, de Turenne par Le Brun, des compositions relatives à la vie de Napoléon, et plusieurs bustes de Houdon représentant notamment Diderot, Voltaire et l'impératrice Joséphine.

Des Compagnies anglaises couvriraient une partie des risques

Londres, 19 avril.

Bien qu'il soit encore impossible de connaître exactement leur importance, on croit que les risques du paquebot *Paris* couverts par des compagnies d'assurances anglaises s'élèvent à 400,000 livres environ.

Le « Champlain » remplaçant le « Paris » quittera le Havre demain à 14 heures

La Compagnie générale transatlantique annonce que, le départ des passagers et le transport des œuvres d'art destinées au pavillon français de l'exposition de New-York seront assurés par le *Champlain*, qui quittera le Havre jeudi 20 avril à 14 heures.

La création d'un ministère anglais des fournitures de guerre

Londres, 19 avril.

Le cabinet a tenu ce matin à 11 heures sa réunion hebdomadaire.

Outre les négociations actuellement en cours entre Londres, Moscou et Ankara, les ministres ont examiné la question de la création d'un ministère spécial des fournitures de guerre.

Il est probable que le premier ministre fera une déclaration à ce sujet au Parlement aujourd'hui ou demain.

Cette information retient ce matin l'attention des principaux journaux de province qui, depuis longtemps, préconisent cette mesure pour renforcer la confiance tant en Angleterre qu'à l'étranger.

Le *Yorkshire Post* veut espérer que le gouvernement ne tardera pas davantage à démontrer qu'il est prêt à mobiliser les industries, mesure qui s'impose, dit-il, par suite des nouveaux engagements contractés par la Grande-Bretagne.

Le journal souligne à nouveau, d'autre part, l'intérêt vital qu'il y a à calmer l'appréhension causée à l'étranger en effectuant une mobilisation du potentiel humain.

On relève la même note dans le *Manchester Guardian* :

« La création d'un ministère des munitions donnerait, écrit le journal libéral, l'assurance que nous procédons à l'organisation de nos ressources industrielles et du potentiel humain. »

M. Maiski sera aujourd'hui à Moscou

Stockholm, 19 avril.

M. Maiski, ambassadeur de l'U. R. S. S. à Londres, qui était arrivé à Stockholm, hier soir, est parti ce matin, par avion, pour Moscou.

La retraite de lord Perth

Rome, 19 avril.

Lord Perth, ambassadeur de Grande-Bretagne, qui prend sa retraite, a fait au comte Ciano une visite de congé.

On sait que lord Perth rentrera définitivement en Angleterre au début de la semaine prochaine. Il sera remplacé à Rome par Sir Percy Lorraine.

Lord Perth sera reçu vendredi par M. Mussolini, en audience de congé.

Rome, 19 avril.

On apprend que M. Mussolini se rendra dans la première quinzaine de mai à Turin, où il prononcera un important discours.

LE SÉJOUR A ROME des ministres hongrois

Budapest, 19 avril.

Tous les journaux soulignent aujourd'hui, dans de grandes manchettes, l'amitié, la solidarité italo-hongroise et, en de longues correspondances de leurs envoyés spéciaux qui accompagnent les hommes d'Etat hongrois, relatent la réception extrêmement chaleureuse qui a été réservée à la délégation hongroise à Rome.

Déclaration du comte Csaky sur le message Roosevelt

Rome, 19 avril.

Le comte Csaky, ministre des affaires étrangères de Hongrie, a fait, au sujet du message du président Roosevelt, la déclaration suivante à l'agence Stefani :

Je puis dire que le message du président des Etats-Unis a été vraiment une surprise ingrate.

Je crois qu'il n'existe pas de Hongrois au monde qui ait pu oublier l'histoire des 14 points du défunt président Wilson. Tous les Hongrois, qu'ils vivent à l'intérieur des frontières actuelles de la Hongrie ou qu'ils vivent à l'extérieur de ces frontières, se souviennent à tout moment de leur vie quotidienne des malheureux 14 points.

Ils n'oublient pas que le traité de Trianon fut le résultat des 14 points; car tous se rendent compte que les effets de la paix précaire établie sur cette base continuent toujours à empoisonner, jour après jour, la vie des individus et les rapports entre les peuples.

L'ingérence de Wilson est trop récente encore, et ses résultats ont été trop tragiques, pour que nous puissions ne pas avoir dans notre chair même du ressentiment pour tout ce qui a été fait au détriment de la paix effective dans le traité de Trianon. Et cela explique que moi, par exemple, je me sens incapable de juger sans idée préconçue la nouvelle ingérence américaine dans les affaires de l'Europe centrale.

Le fait est que nous demandons qu'on nous laisse travailler à notre façon, avec nos amis éprouvés, pour que nous puissions réparer en paix les torts produits par la guerre mondiale d'abord, puis par l'incompétence et l'incompréhension des autres.

La détente hungaro-roumaine

Budapest, 19 avril.

Les autorités hongroises compétentes annoncent officiellement que la dislocation des troupes hongroises à la frontière roumaine a commencé le 12 avril et se poursuit normalement.

On ajoute, dans les milieux officiels hongrois, que cette précision est donnée pour couper court à des bruits dont quelques journaux étrangers se seraient faits l'écho, selon lesquels le gouvernement hongrois n'aurait pas procédé à une dislocation des forces sur la frontière roumaine.

La rencontre italo-yougoslave de Venise

Rome, 19 avril.

Tandis que se poursuivent les entretiens italo-hongrois, on prépare, tant du côté italien que du côté yougoslave, les conversations qui commenceront samedi à Venise, entre le comte Ciano et M. Markovitch. Celles-ci semblent d'ailleurs devoir être, dans une large mesure, le complément des pourparlers menés actuellement à Rome, en ce sens qu'elles auront aussi pour objet le rapprochement hungaro-yougoslave préconisé par l'Italie.

Le ministre de Yougoslavie à Rome, M. Christitch, est parti pour Belgrade. Il accompagnera le ministre des affaires étrangères de Yougoslavie dans son voyage à Venise.

Le comte Ciano sera accompagné de plusieurs hauts fonctionnaires du palais Chigi.

Prochaine arrivée de la mission commerciale britannique, en Roumanie

Londres, 19 avril.

Un communiqué du Board of Trade annonce que des dispositions ont été prises pour que la mission commerciale britannique, conduite par Sir Frederick Leith-Ross, premier conseiller économique du gouvernement, puisse arriver en Roumanie le 24 avril.

Sir Frederick Leith-Ross, ajoute le communiqué, sera accompagné de représentants du Board of Trade, du département des crédits de garantie à l'exportation, de la trésorerie du bureau de clearing anglo-roumain et du département du commerce d'outre-mer.

Prolongation du service militaire aux Pays-Bas

La Haye, 19 avril.

Le gouvernement a déposé un projet de loi portant de 11 mois à 2 ans la durée du service militaire obligatoire.

Ce projet a pour but :

1° De prendre toutes dispositions nécessaires concernant les effectifs des hommes en service actif;

2° De prolonger la durée de la première période d'instruction des hommes destinés à la garde côtière;

3° De prolonger la durée de la période de rappel;

4° De déterminer une disposition complémentaire relative aux hommes reçus à l'instruction pour le grade d'officier de réserve naval.

Dans le présent projet de loi, il est stipulé que la durée de service dans l'armée de terre pourra être portée à deux ans au maximum. La durée de la première période d'instruction des milices navales garde-côtes pourra être portée à 21 mois.

D'autre part, la période de rappel pour les hommes ayant fait leur première instruction pourra être portée à 85 jours, dans le but de les habituer au maniement des armes modernes ou des ouvrages de défense.

En général, cette durée sera répartie entre différentes périodes, allant de 17 jours à 20 jours.

La nécessité s'est également fait sentir d'augmenter considérablement le nombre d'officiers de réserve navale. A cet effet, on a l'intention de désigner des hommes pour l'instruction à ce grade, même s'ils n'ont pas fait la demande de servir dans cette arme.

L'arrivée de la délégation française à Téhéran

Téhéran, 19 avril.

Le ministre des affaires étrangères d'Iran s'est rendu à Karadj, à quarante kilomètres de Téhéran, au-devant de la délégation française, présidée par le général Weygand, et comprenant le professeur Massignon, membre de l'académie Fouad-Ier ; M. Pierre de Fouquières, le capitaine Gasser et le comte Clauzel, venue participer aux cérémonies du mariage du prince héritier et de la princesse Fazieh.

Un thé a été offert dans les jardins de l'école d'agriculture.

Le général Chaghaghi a souhaité la bienvenue au général Weygand au nom de l'armée iranienne, en présence du ministre de France et des notabilités iraniennes et françaises.

Après le thé, la délégation est partie pour Téhéran.

A l'entrée de la ville, une compagnie d'infanterie avec musique a rendu les honneurs au général Weygand, qui l'a passée en revue. L'hymne iranien et la *Marseillaise* ont été exécutés.

Pendant leur séjour, les membres de la délégation seront logés dans un palais mis à leur disposition.

Le contre-amiral de Carpentier est descendu au club des officiers, où résideront également les officiers de marine commandant le détachement de cinquante fusiliers marins, qui est attendu demain et qui doit participer à la parade militaire du 24 avril.

M. GAFENCO chez le Führer

Berlin, 19 avril.

Le Führer-chancelier a reçu, à midi, dans le palais de la nouvelle chancellerie, M. Gafenco, ministre des affaires étrangères de Roumanie. M. von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, assistait à l'entretien.

M. Gafenco déjeunera avec M. von Ribbentrop dans sa villa de Dahlem. Il rendra ensuite visite à M. Rudolf Hess, remplaçant permanent du Führer; il aura, à la fin de l'après-midi, un dernier entretien officiel avec M. von Ribbentrop.

Avances allemandes à la Roumanie

Les conversations diplomatiques inaugurées hier entre M. Gafenco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, et M. von Ribbentrop retiennent l'attention de la presse allemande.

Les journaux soulignent « la concordance de vues » sur les questions concernant les deux pays. La *National Zeitung* d'Essen espère que ces entretiens « hâteront encore l'amélioration des relations entre les deux Etats. Le traité de commerce germano-roumain, dit ce journal, a déjà montré la communauté des intérêts de l'Allemagne et de la Roumanie. Il doit donc s'ensuivre qu'un accord économique aussi vaste garantira la consolidation des relations politiques entre les deux pays et que la Roumanie n'a pas d'intérêt à participer aux tentatives d'encerclement dirigées contre l'Allemagne. »

Dans un article de son correspondant à Bucarest, la *National Zeitung* souligne en outre « le désir d'indépendance de la Roumanie », ce qui, dans l'esprit de ce journal, exclut tout accord entre la Roumanie et la Russie soviétique. « En voulant, dit-il, se servir de la Russie comme gendarme de l'Est européen, l'Angleterre ne renforce pas sa garantie, bien au contraire. »

Il ne faut donc pas surestimer la garantie londonienne, conclut l'article. Cette garantie ne pourra pas en tout cas empêcher la Roumanie d'aller son chemin, conformément à ses intérêts propres, c'est-à-dire le chemin de l'amitié avec l'Allemagne.

Avant le discours du Führer au Reichstag

Ce qu'écrit un organe suisse

Berne, 19 avril.

Un des principaux arguments dont fera sans doute état dans son prochain discours au Reichstag le chancelier Hitler, est d'ores et déjà battu en brèche par un des plus importants journaux de la Suisse alémanique, le *Bund* de Berne, qui écrit en substance :

Hitler a souvent répété dans ses discours que l'Allemagne avait déposé les armes en 1918 sur la foi des quatorze points du président Wilson. La presse allemande fonde sur cette thèse le rejet du message du président Roosevelt et il est probable que Hitler la soutiendra à nouveau le 18 avril.

La thèse, cependant, répond mieux aux besoins de la propagande qu'à la vérité historique. Les quatorze points du président Wilson ne datent pas de l'automne, mais du 8 janvier 1918, et si des négociations ne s'engagèrent pas alors sur cette base ce fut en raison non pas des réserves formulées par les Alliés, mais de leur rejet par l'Allemagne. Cette dernière entendait alors ne s'en remettre qu'au sort des armes et, le 3 mars, elle signa avec la Russie la paix de Brest-Litovsk, fondée sur tout autre chose que sur les quatorze points.

C'est seulement lorsque les armées allemandes durent passer de l'offensive à la défensive et évacuer positions sur positions sous la pression de l'ennemi, que l'Allemagne se souvint des 14 points de Wilson, et c'est sur les instances du grand quartier général que, le 5 octobre, Berlin pria Wilson de négocier un armistice sur la base des 14 points.

Il n'est donc pas exact de dire que c'est sur la foi des 14 points que l'Allemagne demanda l'armistice de 1918. C'est au contraire en raison de la conscience de sa défaite et parce que le haut commandement jugeait impossible la continuation de la lutte. Si, dans leur réponse du 10 octobre, les alliés passèrent outre aux 14 points et finirent par dicter la paix par la force, ils n'en sont pas seuls responsables. Si l'Allemagne avait négocié en janvier, lorsque furent proclamés les 14 points, elle aurait sans doute obtenu d'autres conditions.

Prévisions britanniques sur la réponse allemande

Londres, 19 avril.

Selon le rédacteur diplomatique du *Daily Herald*, dans les milieux diplomatiques anglais, on envisage deux éventualités pouvant découler de la réponse que M. Hitler « fera aussi bien à la nouvelle politique du gouvernement britannique qu'à la proposition de M. Roosevelt ».

L'une, dit-il, est une extension dramatique de la domination nazie. A cet égard, on enregistre encore des rumeurs, mais ce ne sont que des rumeurs, d'une visite personnelle de M. Hitler à Dantzig que suivrait une proclamation de la réunion de la Ville libre au Reich.

L'autre éventualité consisterait en un effort diplomatique intense, appuyé par des menaces plus ou moins voilées, pour détacher la Pologne et la Roumanie de leurs nouvelles amitiés.

Le rédacteur diplomatique du *Manchester Guardian* écrit également qu'il n'y a aucune confirmation du bruit que l'Allemagne aurait l'intention d'occuper Dantzig, et il souligne qu'en tout cas une telle occupation « constituerait une affaire plus grave qu'on ne le suppose généralement ».

Le Japon et le message Roosevelt

Tokio, 19 avril.

Le *Japan Advertiser*, journal américain publié à Tokio, écrit que, quelque opinion qu'on ait sur le message envoyé par le président Roosevelt à MM. Hitler et Mussolini, on ne peut mettre en doute la sincérité du président et son attachement à la cause de la paix. Aussi les Américains, bien que divisés sur la valeur de ce geste, seront unanimes à appuyer leur président. Quant aux résultats, le journal note que M. Hitler ne semble pas être enclin à suivre les propositions du président Roosevelt. Il rappelle que, lors de la crise des Sudètes, ce fut M. Mussolini qui amena Hitler à accepter la conférence de Munich, et il remarque que le dictateur italien se montre également plus favorable au message du président américain.

En revanche, tous les journaux japonais expriment leur scepticisme sur les effets pratiques des propositions du président.

L'*Asahi* reconnaît que le message est inspiré par un idéal très élevé, mais il est d'avis que le président lui-même ne se fait aucune illusion sur les difficultés à surmonter.

Le *Nichi Nichi* écrit que ces propositions sont peut-être très audacieuses et constituent un précédent dans les annales diplomatiques. Mais le journal souligne le manque de tact qu'il y a à demander seulement à l'Allemagne et à l'Italie de préserver la paix. Le journal conseille au président d'appliquer à l'Europe les principes du « New Deal » afin de permettre à l'Allemagne et à l'Italie d'accéder aux matières premières, ce qu'elles n'ont pu faire avec l'appui de la Société des nations.

Le *Yomiuri* rend le traité de Versailles responsable de l'instabilité actuelle. Le journal critique la partialité du président, qui demande à l'Allemagne et à l'Italie de garantir la sécurité de 31 nations, tout en laissant à une conférence le soin de régler les questions du libre accès des matières premières et de la liberté du commerce qui sont nécessaires à l'existence de l'Italie et de l'Allemagne.

Le *Hochi* dit que l'appel du président Roosevelt est si romantique et si loin des réalités qu'il sera vraisemblablement rejeté par l'Allemagne et par l'Italie, qui sont déterminées à aller de l'avant et à suivre une politique indépendante.

Pour le *Shugai*, aucune démarche en faveur de la paix n'a de chances de succès si des garanties ne sont pas données des deux côtés. Notamment les puissances insatisfaites doivent obtenir satisfaction.

Le *Miyako* déclare que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont maintenant à la barre du tribunal de l'histoire; aussi ce serait une belle farce de voir les accusés se mettre à la place des juges. L'homme est un animal oublieux; cependant la mémoire des hommes garde le souvenir encore frais de la manière dont certains se sont emparés de l'Amérique du Nord, de Saint-Domingue, du Nicaragua, des Philippines et de Haïti.

A L'ELYSÉE

Un déjeuner en l'honneur du roi de Suède

Le président de la République et Mme Albert Lebrun ont offert, aujourd'hui, un déjeuner en l'honneur du roi de Suède, qui était accompagné du prince Bertil, de l'amiral comte Ehrensward, chef de sa maison militaire; du baron von Essen, chambellan; du comte Bonde, ministre résidant, chef du secrétariat; du docteur Casserman, médecin, et du lieutenant Ugglat, aide de camp du prince Bertil.

Assistaient, notamment, à ce déjeuner : M. Einard Hennings, ministre de Suède à Paris; M. de Ribbing, conseiller de la légation de Suède; MM. Daladier, président du conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre; Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères; Albert Sarraut, ministre de l'intérieur; Paul Reynaud, ministre des finances; Henry Bérenger, ambassadeur de France, président de la commission des affaires étrangères du Sénat; Jean Mistler, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des députés; Honnorat, sénateur, président de l'Association franco-suédoise; Gustave Roussy, membre de l'Institut, recteur de l'université de Paris; Charvériat, ministre plénipotentiaire, directeur des affaires politiques et commerciales au ministère des affaires étrangères; Bressy, ministre plénipotentiaire, chef du cabinet du ministre des affaires étrangères; Jolivet, professeur à la faculté des lettres; Lucien Maury, directeur de la fondation suédoise à la Cité universitaire; Jean Borotra, vice-président de la Fédération française de lawn-tennis.

Les honneurs militaires ont été rendus au roi par un bataillon d'infanterie avec drapeau sous les ordres du colonel.

A l'arrivée et au départ de Sa Majesté, la musique a joué l'hymne royal.

Dépêches de la Chambre

M. Georges Bonnet devant la commission des affaires étrangères

C'est à 16 heures, cet après-midi, que la commission des affaires étrangères a été, rappelons-le, convoquée par son président, M. Jean Mistler, pour l'audition de M. Georges Bonnet.

D'autre part, la commission du commerce devait se réunir à 15 heures et le groupe de la Fédération républicaine à 14 h. 30, pour sa réunion hebdomadaire.

Au Sénat

Réunion de la commission de la marine

La commission de la marine tient séance cet après-midi, à 15 heures.

Elle doit entendre M. Campinchi, ministre de la marine militaire.

Au ministère des finances

M. Paul Reynaud, ministre des finances, a conféré, ce matin, rue de Rivoli, avec MM. Anatole de Monzie, ministre des travaux publics, et Charles Pomaret, ministre du travail.

M. de Monzie à Varsovie

M. de Monzie, ministre des travaux publics, quittera Paris vendredi soir par par le « Nord-Express » pour se rendre à Varsovie, afin d'assister à la cérémonie d'inauguration de la dernière section du chemin de fer Silésie-Baltique.

Le ministre sera accompagné par ses collaborateurs MM. René Claudon, directeur général des chemins de fer et des transports au ministère des travaux publics, et Clavel, attaché à son cabinet.

Retour à Paris de M. Tataresco

M. Tataresco, ambassadeur de Roumanie, revenant de Bucarest, est arrivé ce matin à Paris.

NOUVELLES DE LA BOURSE

19 avril. — Marché calme et résistant. Livre sterling 176 73 (sans changement); dollar 37 76 1/4 contre 37 76.

VALEURS	DERNIERS COURS	DIFFÉRENCE avec la veille
3 0/0	79 75	— 0 15
4 0/0 1918	81 60	— 0 20
4 0/0 1925	155 50	+ 0 25
4 1/2 0/0 1932 (A)	87 10	— 0 15
Banque de France	7.400 ..	+ 70 ..
Crédit foncier	2.905 ..	+ 5 ..
Crédit lyonnais	1.568 ..	— 2 ..
Banque de Paris	1.114 ..	+ 6 ..
Chemin de fer du Nord	877 ..	— 1 ..
Canal de Suez	13.300 ..	— 125 ..
Cie générale d'électricité	1.370 ..	— 24 ..
Lyonnaise des eaux	1.345 ..	— 29 ..
Forges du Nord et de l'Est	635 ..	— 4 ..
Péchiney	1.635 ..	..
Kuhlmann	608 ..	— 2 ..
Lens	289 ..	— 2 ..
Caoutchoucs de l'Indochine	674 ..	+ 4 ..
Rio-Tinto	2.045 ..	+ 5 ..
Canadian Pacific	147 ..	— 2 ..
Geduld	1.460 ..	..
Central Mining	2.630 ..	+ 20 ..
Royal Dutch	5.663 ..	— 7 ..
Obligation Young	295 ..	— 4 ..

BOURSE DE COMMERCE

CAOUTCHOUCS. — Avril 13 65 A; mai 13 80 à 13 90; juin 13 95 V; 3 de juillet 14 V; août 14; 3 d'oct. 14 10; nov. 14 05 à 14 15; 3 de janv. 14 15; fév. 14 10 à 14 20.

SUCRES. — Avril 346 à 346 50; mai 341 à 341 50; juin 338 50; 3 de mai 339; juillet-août 335 à 335 50; sept. 333 à 333 50; 3 d'oct. 314 50 à 315; 3 de nov. 315.

Cote officielle : 348 50 à 349.

RIZ. — Avril 130 A; mai 128 A; juin 129 A; 3 de mai 129 A; 3 de juin 129 A; 3 de juillet 129 50 A.

AVOINES. — Avril 97 50 et 97 75; mai 98 50 et 98 75; juin 99 50 et 99 25; 3 de mai 99 50 et 99 25; juillet 99 75; août 97 et 96 25; 3 d'août 96 à 97; 3 de sept. 96 25.

Cote officielle : 94.

ORGES. — Avril 103; mai 107 et 106; juin 107; 3 de mai 107 50; juillet 108; août 107 25; 3 d'août 107 75; 3 de sept. 108 et 108 50.

Cote officielle : 106.

BLES. — Cote officielle imposée : 210 50.

FARINES PANIFIABLES. — 308.

HUILES DE LIN. — Avril 422 V; mai 422 V; mai-juin 423 V; 4 de mai 416 A; 4 de sept. 419 A.

MARCHE DU HAVRE (ouverture)

COTONS. — Avril 403 N; mai 402 N; juin 399 50 N; juillet 397; août 396 V; sept. 395 N; oct. 393 V; nov. 393 V; déc. 391 50; janv. 392 V; fév. 392 50 V; mars 395 V.

CAFES. — Avril 215 25; mai 211 75; juin 211 25; juillet 209 50; août 209; sept. 208 25; oct. 208; nov. 208; déc. 208; janv. 208; fév. 208; mars 207 75. Ventes 1,250 sacs.

Taxe non comprise.

LE THÉ D'INDOCHINE
GARDERA VOTRE LIGNE
THÉ DES PLATEAUX MOÏS
T. 3
TOUTES LES GRANDES MARQUES EN VENDENT
EXIGEZ LA VIGNETTE

NOUVELLES DE TOUT PARIS

× *M. Fernand Gentin, ministre du commerce et de l'industrie, qui comptait se rendre à New-York le 26 avril, pour assister aux cérémonies d'ouverture de l'Exposition internationale, a été contraint, en raison de la situation internationale, de remettre ce voyage à une date ultérieure.*

Dès que les événements le permettront, le ministre s'embarquera pour les Etats-Unis. Il sera accompagné d'une délégation des commissions du commerce du Sénat et de la Chambre des députés.

× *Nous apprenons le décès de Mme Inès Jouglet, grand prix international de chant à Vienne, qui venait de débuter à l'Opéra dans la* Flûte enchantée.

LE LIVRE DU CENTENAIRE
JOHN REWALD
CÉZANNE
Sa vie, son œuvre, son amitié pour ZOLA
Un vol in-8° de 460 p illustré de 90 documents hors-texte en hélio : 50 fr
ALBIN MICHEL, Édit.
UN LIVRE D'HISTOIRE Littéraire et Artistique d'une très grande richesse de DOCUMENTS INÉDITS
Une incomparable INITIATION à l'œuvre du MAÎTRE D'AIX

Le général Noguès en inspection

Rabat, 19 avril.

Le général Noguès, résident général au Maroc, s'est rendu, dans la matinée d'hier, au rassemblement moutonnier de Beni Oukil.

Il s'est arrêté aux mines de phosphates de Kourigha, pour y visiter notamment deux villages indigènes, l'un créé à Boujniba, l'autre modifié à Kourigha.

Reçu par M. Lehnardt, directeur général de l'office des phosphates, entouré des ingénieurs, le général Noguès a visité en détail le village de Boujniba construit en plein bled et comportant déjà 220 logements. Tous les travaux entrepris sous la direction d'architectes français ont été exclusivement exécutés par de la main-d'œuvre indigène.

Quant au village de Kourigha, entièrement transformé, il comprend plus de 600 logements.

Le résident général a parcouru les rues et les places et visité les mosquées construites suivant les préceptes musulmans. Il a inspecté tous les éléments nécessaires à la vie de la cité : fours, souks, écoles coraniques, fontaine, infirmerie, installations d'épuration des eaux. Il a vivement félicité tous les artisans de cette belle réalisation, grâce à laquelle de nombreuses familles indigènes, jadis nomades, errant à la recherche d'un travail, auront désormais la certitude de trouver un emploi et un logis dans les meilleures conditions d'hygiène et d'existence et dans leur cadre traditionnel et religieux.

Berlin, 19 avril.

Le Führer-chancelier a reçu à la fin de la matinée M. Ivo Andritch, nouveau ministre de Yougoslavie à Berlin, qui lui a présenté ses lettres de créance.

Rome, 19 avril.

On mande de Tirana que le général Guzzoni a procédé, hier, à diverses inspections, notamment à celle de la vallée du Dropoli, où se trouvent des terrains pétrolifères. (*Agence Radio.*)

Bratislava, 19 avril.

Un communiqué officiel fait savoir qu'à l'occasion du cinquantième anniversaire du chancelier Hitler, la place Masaryk, la plus grande place de Bratislava, sera débaptisée et portera le nom de place Adolf-Hitler.

Londres, 19 avril.

Le croiseur *Bonadventure* a été lancé à Greenock. Il fait partie d'une classe de dix petits croiseurs très rapides actuellement en construction dans les divers chantiers navals. Son déplacement est de 5,450 tonnes.

Berlin, 19 avril.

Deux Allemands, de 25 et 20 ans, condamnés à mort pour haute trahison par le tribunal du peuple, ont été exécutés ce matin.

La défense passive en Seine-et-Oise

(De notre correspondant particulier)

Versailles, 19 avril.

Sous la présidence de M. Henry-Haye, sénateur, maire de Versailles, assisté du général Sutterlin, conseiller municipal de Versailles ; de M. Just, secrétaire général pour la police de Seine-et-Oise, remplaçant le préfet, s'est tenue ce matin, dans la salle des conférences de l'hôtel de ville, une importante réunion à laquelle assistaient de nombreux maires du département.

Au cours de cette réunion, on a étudié les mesures à prendre pour la défense passive. C'est ainsi que la question de l'éclairage a été discutée. Les villes seraient éclairées au moyen de lampes spéciales, qui seraient éteintes immédiatement en cas d'alerte par avions.

D'autre part, on a étudié le moyen de creuser des tranchées et de construire des abris souterrains, afin de permettre à la population de venir s'y réfugier.

Une question qui intéressa particulièrement l'assemblée fut celle d'un dispositif d'alerte. Les maires seraient-ils prévenus par téléphone, par sirène ou par tocsin ? Il semble que, dans la plupart des localités, on mettrait en permanence un employé des postes pour prévenir le chef de la municipalité par téléphone, ce qui serait beaucoup plus rapide.

Enfin, le représentant du préfet a assuré les maires que toutes les dispositions seraient prises, à très bref délai, par le pouvoir central, et que, incessamment, on allait faire parvenir aux populations rurales des masques à gaz.

PETITES DÉPÊCHES

Cherbourg, 19 avril.

La barque de pêche *Trois-Frangins*, de Port-en-Bessin, construite à Cherbourg, a coulé, vers 1 heure, ce matin, à environ 9 milles à l'ouest des Casquets.

L'équipage, composé de huit hommes, a été sauvé par le cargo oranais *Cap-Figalo*, qui a fait savoir par radio qu'il faisait route sur Calais, où il débarquera les rescapés.

On suppose que le bateau, qui était neuf, a coulé par abordage. Il avait quitté Cherbourg, hier, pour les lieux de pêche.

Toulon, 19 avril.

En la petite église de la Valette, près Toulon, dont dépend le domaine du Coudon, appartenant à l'association des Gueules cassées, ce groupement a fait célébrer ce matin un service anniversaire à la mémoire de son président, le colonel Picot, ancien député de la Gironde, ancien sous-secrétaire d'Etat à la guerre, grand officier de la Légion d'honneur.